





HISTOIRE
DE FRANCE
POPULAIRE

PARIS. — IMPRIMERIE E. CAPIOMONT ET V. RENAULT
6, RUE DES POITEVINS, 6


HISTOIRE DE FRANCE PAR HENRI MARTIN
HISTOIRE
HENRI ROUSSEAU
E. THOMAS SC.

HISTOIRE
DE FRANCE
POPULAIRE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS

PAR

HENRI MARTIN

TOME PREMIER



PARIS

FURNE, JOUVET & CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 45

PRÉFACE

L'auteur de ce livre a écrit d'abord l'Histoire de l'ancienne France, dans des proportions étendues, jusqu'à l'époque où commence la France nouvelle, jusqu'en 1789. Il s'adressait alors principalement à ceux de ses concitoyens qui peuvent étudier en détail le passé de la patrie.

Aujourd'hui, l'auteur a entrepris d'écrire, dans des limites beaucoup plus restreintes, les fastes de l'ancienne et de la nouvelle France, depuis les origines jusqu'à nos jours. Il s'adresse maintenant à ce nombre beaucoup plus grand de citoyens qui n'ont pas le loisir des longues lectures, mais qui ont le désir et le devoir de connaître le fond essentiel de l'histoire de la patrie. Il leur présente le résultat de trente-cinq ans de travaux sur ce sujet auquel il a consacré sa vie.

Il ne conserve, cette fois, dans le cadre plus resserré de ses récits, que les personnages et les faits qui ont marqué fortement dans le bien ou dans le mal, et qui ont exercé une influence réelle sur les destinées de la France.

Cette seconde Histoire ne pouvait venir qu'après l'autre. L'auteur y donne son dernier mot sur l'ancienne France, et tentera d'y donner le tableau rapide des principales phases traversées jusqu'ici par la France de la

Révolution, qu'on ne peut comprendre sans la connaissance des temps antérieurs à 1789.

Les lecteurs pour lesquels il écrit aujourd'hui veulent, et ont raison de vouloir, que l'historien recherche avec eux les enseignements de la Révolution française, et la connaissance du passé lointain de la Gaule et de la France doit avoir surtout, pour eux, le but d'éclairer et le passé récent et l'avenir.

Nous sommes les fils des Gaulois, du peuple qui, parmi les anciens, a eu tout à la fois le plus de sympathie pour les autres hommes, et le sentiment le plus énergique de l'individualité de chaque homme et de son immortalité.

Nous avons reçu des Romains les lumières de cette civilisation antique qu'ils avaient eux-mêmes reçue des Grecs.

Le christianisme nous a été transmis pur encore avant d'avoir été faussé par l'esprit de domination et de persécution.

Les anciens Français, renouvelant les grandes actions des Gaulois, ont été les défenseurs dévoués de l'Europe, qu'ils ont préservée de l'invasion musulmane, et ont tenu le premier rang, au Moyen Age, par les arts et par les lettres comme par les armes.

Puis, déchus par l'effet d'un mauvais gouvernement et déchirés par la discorde, ils allaient perdre leur indépendance nationale, quand une fille des champs, une créature sublime, telle qu'aucun autre peuple n'en a vu naître, vint au secours de la France et la sauva.

La France sauvée sut recouvrer la puissance, mais non la liberté politique ni la liberté de conscience. Les persécutions religieuses nous amenèrent d'effroyables guerres de religion, où la nation faillit encore périr.

Henri IV, alors, nous tire de l'abîme, comme avait fait Jeanne Darc, et ce grand homme nous ouvre un siècle brillant. Mais la liberté de conscience, qu'il avait voulu fonder, nous est enlevée de nouveau ; la

France est livrée à un despotisme, d'abord éclatant et prospère, puis malheureux, puis avili.

L'État s'affaisse dans la corruption. Le libre esprit se réveille dans la nation. La philosophie rappelle à l'homme et au citoyen leurs droits. La Révolution se lève, et l'ancien régime s'écroule.

Voici quatre-vingts ans que la France est en travail dans le douloureux enfantement d'une société nouvelle : tour à tour se précipitant violemment en avant, puis reculant parfois avec une violence égale, se décourageant par moments, mais toujours revenant à l'œuvre.

Le Français qui connaîtra bien ce passé de la France ne perdra jamais l'espérance dans les plus tristes jours.

Ce passé, ancien et récent, nous tentons de le résumer pour les générations nouvelles. L'issue, heureuse ou funeste, de l'ère commencée en 1789, dépendra de leurs mérites ou de leurs fautes. L'avenir est dans leurs mains.

Henri MARTIN.


LOUIS
CHARLES V
LOUIS XI
FRANÇOIS Ier
HENRI IV
LOUIS XIV
G. BURGUN

HISTOIRE
DE FRANCE
POPULAIRE

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES. — MŒURS ET COUTUMES DES GAULOIS.



Les premiers habitants de la Gaule.

Au commencement, les Gaulois, nos ancêtres, habitaient, au centre de l'Asie, une terre qui s'appelait Arie.

Cette terre avait la Sibérie au nord, la Chine à l'orient, l'Inde et la Perse au midi, à l'ouest la mer Caspienne : on l'appelle à présent Tartarie, et elle est aujourd'hui envahie par l'empire de Russie.

Les Gaulois vivaient sur cette terre, avec les Germains, ancêtres des Allemands et des Scandinaves, et avec les ancêtres des Grecs et des Romains, et avec ceux des Indiens et des Persans, et avec ceux des Slaves, qui sont les pères des Polonais, et des Bohêmes et des Serbes, et d'une partie des Russes. Les Italiens sont sortis du mélange des Romains, des Grecs, des Gaulois et d'autres peuples encore; quant aux Anglais, ils sont issus, beaucoup plus tard, du mélange des Gaulois et des Germains.

Tous ces peuples n'étaient alors qu'un seul peuple, et tous se nommaient les Aryas; ce

sont les mêmes que la Bible appelle les fils de Japhet.

Ils avaient autour d'eux, entre l'occident et le midi, les fils de Sem, qui sont les Juifs et les Arabes et les Syriens; au midi, les fils de Cham, auxquels appartinrent et Babylone, et l'Egypte, et bien d'autres contrées; à l'orient, les Chinois; au nord, les Touraniens, desquels proviennent les Turcs et la plus grande partie des Russes.

Quand les Aryas se furent multipliés, ils se divisèrent en plusieurs peuples, et s'en allèrent en divers sens chercher des terres nouvelles.

Les Gaulois marchèrent devant eux, vers le soleil couchant, à travers l'Asie et l'Europe, jusqu'à ce que les plus avancés eussent rencontré la grande mer d'Occident.

Les plus avancés ne s'arrêtèrent pas devant la grande mer : ils passèrent les détroits dans des barques et occupèrent les îles qui sont aujourd'hui la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Les Gaulois s'étendirent ainsi depuis les monts Caucase et la mer Noire jusqu'à la mer d'Écosse et d'Irlande.

Et ils s'étendirent aussi dans le Nord jusqu'à la mer Baltique et à la mer de Norvége.

Les terres d'Occident n'étaient pas entièrement vides, lorsque les Gaulois y arrivèrent.

Les Gaulois trouvèrent là d'autres hommes; vers le nord, des Lapons et des Finnois; vers le midi, des Espagnols, autrement appelés Ibères.

Les Lapons et les Finnois venaient du nord de l'Asie; ils étaient de la famille des Touraniens. On ne sait pas bien d'où venaient les Espagnols, et la plupart des savants croient qu'ils n'étaient pas de la famille des Aryas. De nos jours, on découvre dans les cavernes, on découvre dans les lacs, on découvre dans le sol des landes et des brandes, nombre d'outils, nombre d'armes, nombre d'objets en bois, en os et en pierre, qui doivent provenir des plus vieux Gaulois et aussi de ces Lapons et de ces Espagnols des anciens temps.

Les hommes d'autrefois ont tracé sur l'os, sur le bois et sur la pierre, les images des animaux de leurs vallons et de leurs forêts : de ces animaux, les uns n'existent plus dans nos contrées; les autres n'existent plus nulle part sur la terre.

Les hommes d'autrefois ont connu le fort taureau sauvage, le bison d'Europe, appelé aurochs, dont les derniers descendants ne se montrent plus que dans une forêt de Pologne; ils ont connu le renne, et le cerf géant dont les squelettes énormes se voient au Musée de Dublin, en Irlande, et le grand ours des cavernes, et le rhinocéros primitif, et l'éléphant colossal, couvert d'une longue crinière, dont on retrouve parfois le corps intact dans les blocs de glace de la Sibérie.

La terre, à présent, nous rend bien des secrets perdus. Avant les hommes qui fabriquaient ces instruments en diverses matières, il y avait eu en Occident d'autres hommes, peut-être leurs aïeux, dans des temps si anciens que nous ne pouvons nous en faire aucune idée.

Car on rencontre, dans des couches profondes de la terre dont les savants ne sauraient nous dire l'âge, d'autres outils bien plus grossiers et toute sorte de débris étranges, qui attestent la main de l'homme, et parfois aussi des restes humains. Si l'homme est la plus récente, comme il est la plus élevée des créatures qui habitent la terre, il est toutefois bien plus vieux en ce monde que ne le croyaient nos devanciers.

Les hommes que les Gaulois trouvèrent dans le pays qui est aujourd'hui la France et dans la plupart des pays d'Occident n'étaient pas sans doute bien civilisés ni puissants : ils se mêlèrent avec les Gaulois, et prirent leur langue et leur religion et leurs coutumes; et nous ne savons plus rien d'eux. Dans les Basses-Pyrénées seulement on reconnaît un reste des Espagnols primitifs, et ils gardent encore aujourd'hui leur langue



Les animaux primitifs de la Gaule.

des premiers jours, qui est la langue basque. La langue des Gaulois, elle aussi, a subsisté jusqu'à présent : les Bas-Bretons la parlent encore parmi nous, et d'autres la parlent aussi en divers lieux des îles Britanniques, à savoir : dans le pays de Galles, la haute Écosse et l'ouest de l'Irlande ; et c'est pour cela qu'il faut conserver avec soin, parmi nous, la langue des Bas-Bretons, afin qu'il reste quelque chose de la parole de nos pères et que nous ne perdions pas toute mémoire des siècles lointains.

La langue des Gaulois, qu'on nomme celtique parce que les Gaulois étaient aussi appelés Celtes, a subsisté chez les Bas-Bretons, et le caractère des Gaulois a subsisté chez nous tous, comme leur sang a passé de génération en génération jusque dans nos veines. Il y avait en eux beaucoup de choses diverses et contraires. Ils étaient enthousiastes et moqueurs, mobiles en apparence, obstinés au fond, sociables et querelleurs, faciles à vivre et intraitables sur le point d'honneur, généreux et envahissants, cruels à la guerre et sensibles aux plaintes des malheureux, et toujours prêts à secourir le faible contre le fort ;

éloquents dans les assemblées, ils aimaient les combats de la parole comme les combats de l'épée, et ils n'avaient aucune peur de la mort.

Leurs femmes étaient de belle apparence et de grand courage, bonnes conseillères de leurs maris, bonnes éducatrices de leurs enfants. On les prenait parfois pour arbitres dans les différends entre les nations. On cite d'elles nombre de traits d'une héroïque fidélité.

La jeune fille avait droit de choisir son mari à sa volonté, tandis que, chez d'autres peuples, la fille était donnée et quelquefois même vendue par son père.

Les premiers Gaulois étaient de grands hommes blonds, aux yeux bleus; mais ils amenèrent avec eux d'Asie d'autres tribus de la famille aryenne qui se firent gauloises, et ils se mêlèrent aussi plus tard avec les



Maison gauloise.

restes des populations plus anciennes qu'eux en Occident, surtout avec les Espagnols dans le Midi; et c'est apparemment à cause de cela que nous sommes aujourd'hui, pour la plupart, moins grands qu'eux, et châtains, et non plus blonds.

Les Gaulois avaient amené d'Asie le bœuf domestique, le cheval et le mouton : ils avaient apporté d'Asie le blé froment et le seigle; ils nourrissaient dans leurs forêts de grands troupeaux de porcs.

Ils vivaient dans des maisons rondes ou ovales en terre, aux grands toits de bois et de chaume; on voit encore, çà et là, au fond des bois, des creux de forme ovale qui étaient les celliers de leurs maisons : on les appelle des *mardelles*. Ils avaient, sur les hauteurs ou dans les marais, des places fortes où ils se retiraient, en temps de guerre, avec leurs familles et leurs troupeaux; il s'en rencontre encore quelques restes. Près de Dieppe, autour de la falaise de Limes, on suit longtemps le grand boulevard en terre du camp des Gaulois. La mer, qui ronge la falaise, a dévoré, dans le cours des siècles, une partie de cette antique enceinte. A l'intérieur du rempart, on voit, d'un côté, de petits tertres qui sont des tombeaux; d'un autre côté, on reconnaît les celliers d'un certain nombre de maisons : les fouilles qu'on y a faites ont montré que l'une de ces maisons était celle d'un fabricant de haches de pierre. Outre les boulevards en terre, il se voit aussi sur les montagnes, particulièrement dans les Vosges et dans les Alpes, de longues murailles en pierres sèches qui ferment des défilés ou enclosent des cimes.

Les Gaulois des anciens temps portaient des épées et des lances de bronze et de cuivre, des haches de pierre et de bronze, des flèches de silex : leurs casques ronds étaient surmontés de cornes ou de hautes crêtes et avaient de larges jugulaires qui leur couvraient les joues. Les chefs se paraient de colliers et de bracelets d'or et d'ambre; les simples guerriers, de colliers et de bracelets de bronze, ou même simplement d'os ou de bois. Ils combattaient, leurs longs cheveux flottant



Enceinte de la cité de Limes, près de Dieppe.

au vent, et nus jusqu'à la ceinture, pour montrer leur mépris des blessures et de la mort. Les druides, qui étaient leurs savants, leurs juges, leurs professeurs et leurs prêtres, portaient des colliers de jaspe, de turquoises et d'autres pierres fines, et des couronnes de chêne.

Les Gaulois étaient partagés en nations, en cantons et en tribus. Communément, chaque nation élisait un chef civil et un chef militaire. Les chefs de nation, de canton et de tribu, avaient pour conseillers les anciens du pays, et répondaient de leurs actions devant l'assemblée du peuple. Les Gaulois, suivant la tradition conservée dans le pays de Galles, disaient que, « selon l'ordre et le droit primitif, une nation est au-dessus d'un chef. » La vieille loi des Celtes d'Irlande, frères des Gaulois de France, dit qu'un roi injuste et un chef qui ne remplit pas ses devoirs peuvent être dégradés.

Quand les nations gauloises se confédéraient contre l'ennemi, elles élisaient un chef suprême pour le temps que durerait la guerre. Plusieurs de ces nations eurent des rois qui succédaient à leurs pères; mais ces rois ne durèrent pas longtemps, et l'on en revint à élire les chefs.

Les sénats, ou conseils des nations, étaient formés des représentants des divers cantons: le gouvernement appelé représentatif remonte ainsi jusqu'aux Gaulois. Chaque tribu était une grande famille, et se gouvernait par la loi de la famille; la terre était aux familles plutôt qu'aux individus, bien que chacun eût son lot; l'égalité était entre les enfants mâles, si ce n'est que le dernier né avait la maison paternelle, comme étant le plus

faible. Les filles avaient part à l'héritage des biens mobiliers, mais point de la terre, parce que la loi de ces temps guerriers était que celui-là seul eût la terre qui avait l'épée.

La loi de la tribu, comme on le voit dans la vieille loi des Celtes d'Irlande, était bonne et protectrice pour les faibles, pour les vieillards, pour les femmes et pour les petits enfants.

Il y avait communauté de biens entre mari et femme, mais dans des conditions qui différaient en quelques façons de celles du Code civil français.

A côté de la loi de la famille, il y avait la loi du patronage et la loi de l'*amitié*. Les faibles se mettaient sous le patronage des forts, et les servaient pour être protégés par eux; les vaillants faisaient ensemble des *amitiés*, des *confréries*, où il n'y avait ni supérieurs, ni inférieurs; d'autres vaillants se mettaient dans l'*amitié* d'un chef, et faisaient avec lui *confrérie* pour vivre et pour mourir : si le chef était tué, tous mouraient avec lui.



Les Druides.

Chez ce peuple guerrier, il existait cependant un grand corps d'hommes très-respectés qui ne faisaient point la guerre. Ce corps se partageait en trois ordres : les druides, vêtus de blanc, qui vivaient dans les retraites des bois, étudiaient la théologie et l'astronomie, enseignaient la jeunesse et rendaient la justice; les bardes, vêtus de bleu, qui chantaient, dans leurs vers, les dieux et les héros et les révolutions des astres, et dont les chants enflammaient les guerriers et inspiraient le mépris de la mort; enfin, les ovates, vêtus de vert, qui célébraient les sacrifices et guérissaient les maladies.

Les guerriers, eux, portaient des vêtements rayés de rouge et d'autres couleurs éclatantes, comme font encore les montagnards écossais, qui descendent des Gaulois.

Il existait aussi des communautés de femmes consacrées à la Divinité : on les nommait druidesses; elles vivaient retirées dans les îles de la mer et des fleuves, et le peuple les croyait douées du pouvoir de soulever et d'apaiser les vents et les flots, de prendre à volonté toutes sortes de formes d'animaux et d'oiseaux, et de prédire l'avenir. Dans la mémoire du peuple, leur souvenir se confond avec les contes de fées.

Les Gaulois n'avaient point d'idoles ni de temples somptueux comme les Égyptiens, les Grecs et les Romains. Ils adoraient la Puissance invisible sous la voûte sombre des forêts de chênes : le chêne leur semblait l'image du Dieu Fort, qu'ils nommaient Esus, et le gui, lorsqu'il croît sur le chêne, était pour eux, à ce qu'on peut penser, l'image de l'homme uni à Dieu. C'est sans doute pour cette raison que le gui de chêne était leur plante sacrée.

Les Gaulois, mêlant la religion à toutes choses, offraient les sacrifices, tenaient les conseils de guerre, les cours de justice, les assemblées d'élection, dans des cercles de pierre consacrés, image du monde et du cercle de l'existence qui n'aura point de fin. Ces cercles étaient situés dans les clairières des forêts de chêne, et on les nommait le Sanctuaire du Chêne. On déposait aussi dans ces cercles les enseignes militaires, qui étaient le sanglier d'airain, le dragon rouge, le taureau, et un animal fantastique appelé cheval marin. C'est là qu'on venait chercher les enseignes, en grande cérémonie, aux jours



Les alignements de Carnac.

des dangers publics et des grandes guerres.

Comme les anciens Persans, les Gaulois croyaient qu'on ne doit point enfermer la Divinité dans des temples; comme Moïse et les anciens Juifs, ils croyaient qu'on ne doit point élever d'autel ni d'autre monument au Seigneur, sinon avec des pierres que la main de l'homme n'a point taillées.

Et c'est pour cela qu'ils ne nous ont laissé que des monuments de pierre vierge.

Nous avons gardé des Gaulois quelques débris de cercles consacrés et d'autels, quelques avenues de pierres levées, dont les restes immenses étonnent le voyageur sur les grèves de Bretagne, et qui, selon toute apparence, se rapportaient à la religion. A Carnac, dans le Morbihan, non loin de la presqu'île de Quiberon, il subsiste onze lignes de pierres levées, qui partent d'un cercle de très-hautes pierres et qui se prolongent pendant 3 kilomètres. A Erdeven, à peu de distance de Carnac, il y a encore treize autres lignes qu'on peut suivre pendant un quart d'heure. Et il y en avait là autrefois bien davantage. Il en existait aussi, en Périgord et ailleurs, qui ont été détruites.

Nous avons encore quelques autres pierres levées et des buttes qui ont pu marquer les limites des tribus et des nations; nous avons aussi, mais rarement, une espèce de monument très-extraordinaire : c'est un immense bloc de pierre, posé en équilibre sur une autre roche, de sorte qu'en le touchant sur un certain point, le doigt d'un enfant fait remuer cette prodigieuse masse. Si l'on touche la pierre en tout autre endroit, les bras des géants ne l'ébranleraient pas.

Le plus grand nombre, parmi les monu-

ments gaulois qui n'ont pas été détruits par les révolutions des religions et des gouvernements et par le défrichement de la terre, le plus grand nombre, et de beaucoup, sont reconnus aujourd'hui pour être les tombeaux de nos aïeux, soit qu'ils consistent en pierres levées, en grottes à découvert, formées de quelques blocs énormes, ou en monceaux de terre ou de pierres renfermant d'autres grottes ou caveaux funèbres. Il existe, dans un rayon de 8 ou 10 kilomètres autour des alignements de Carnac, un grand nombre de ces tertres funéraires, les uns encore debout, les autres effondrés. Il semble qu'il y ait eu là comme une ville des morts, et que les druides et les chefs des Gaulois se soient fait inhumer là autour d'un lieu sacré. Anciennement, les tertres funéraires étaient surmontés d'une haute pierre, probablement l'emblème du Dieu suprême, et, d'habitude,



[illegible] d'un menhir.

entourés d'un ou de plusieurs cercles de pierres, parce que le cercle, qui est la forme de la terre et du soleil et de tous les mondes, était considéré comme une forme sainte, et mettait les tombeaux sous la protection de la Divinité.

On ne rencontre le plus souvent, quand on les fouille, que des objets en pierre : peut-être faut-il reconnaître encore ici la même pensée religieuse qui portait les Gaulois à ne construire que des monuments de pierre vierge. Quelquefois, cependant, on trouve des armes de bronze, ou des colliers, ou des bracelets d'or, ce qui indique les sépultures de chefs de guerre et non de druides.

Parmi les pierres plantées debout auprès des tertres funéraires, il y en avait d'une hauteur prodigieuse et d'un poids énorme. A Loc-Mariaker, à 8 kilomètres de Carnac, on voit à terre, brisé en quatre morceaux, un obélisque de granit d'un seul bloc, aussi long et deux fois plus gros que l'obélisque de la place de la Concorde, à Paris. On n'en voit plus de si grands qui soient restés debout; cependant, il y a encore, dans la lande de Saint-Renan, à quelques lieues de Brest, une haute pierre, un *menhir,* comme on dit dans la langue des Bretons, qui s'élève de 12 mètres au-dessus de terre.

C'est des Gaulois que nous vient ce culte des tombeaux et cette fidélité aux trépassés qui distingue encore aujourd'hui les Français parmi les autres peuples. C'est d'après eux, et comme eux, que nous célébrons, le 2 novembre, la Commémoration des morts.

Les tombeaux étaient les vrais temples de ce peuple qui n'avait point de temples. La foi des Gaulois en l'immortalité était telle, qu'ils vivaient, pour ainsi dire, d'avance dans l'autre vie. La mort n'était pour eux qu'un voyage; les rapports des vivants avec les trépassés ne leur semblaient interrompus que pour quelques jours; ils chargeaient les mourants de leurs commissions pour les morts, et il y en avait qui se prêtaient de l'argent à rembourser dans l'autre monde; car ils croyaient que la vie future garde les mêmes



Funérailles gauloises.

relations que celle-ci, qui aurait elle-même succédé à une autre vie dont nous n'aurions pas le souvenir. Ils espéraient que la vie future serait meilleure que celle-ci, et qu'on y retrouverait le souvenir des existences passées; ils croyaient que cela dépend de nous, et que nous réglons notre sort futur en choisissant librement entre le bien et le mal, et ils avaient foi à une existence sublime, destinée aux héros et aux sages qui auraient su s'en rendre dignes, et de laquelle on ne retomberait plus jamais dans le mal ni dans la mort.

C'était cette croyance qui, au dire des Grecs et des Romains, faisait des Gaulois « le peuple qui n'a pas peur de la mort. »

A cette croyance se rapportait une coutume cruelle, qui était commune aux Gaulois et à beaucoup d'anciens peuples : les sacrifices humains. Les Gaulois ne prenaient pas, comme les Phéniciens et les Carthaginois, les enfants à leurs mères pour les immoler à d'impitoyables divinités; mais ils sacrifiaient les criminels à la justice divine, et parfois les ennemis vaincus au dieu de la guerre; et ils sacrifiaient aussi des innocents qui s'offraient volontairement à la mort, et qui croyaient, par ce dévouement, détourner le courroux céleste de leur patrie ou de leurs amis. Cette sorte de dévouement était connue aussi des Romains. C'est celle de Curtius et de Décius dans l'histoire romaine; mais, chez les Romains, c'était un accident et une exception : chez les Gaulois, c'était une coutume.

D'après les traditions conservées dans le pays de Galles, les Gaulois croyaient que les innocents qui s'offraient en sacrifice par dé-

volontairement s'en allaient tout droit au ciel, et que les criminels qui acceptaient le sacrifice pour racheter leurs crimes, s'ils n'allaient pas encore au ciel qu'ils n'avaient pas mérité, évitaient du moins de tomber, après leur mort, dans une suite d'existences basses et misérables.

Certains des usages des Gaulois étaient barbares; mais leur âme était grande.

La principale maxime des Gaulois était celle-ci : « Honorer la Divinité, ne pas faire de mal aux hommes, cultiver la *force*, c'est-à-dire la force de l'âme, le courage. »

Les vieilles lois gauloises punissaient les attentats à l'honneur comme les attentats à la vie. La loi des Celtes d'Irlande dit que la loi a trois objets : le gouvernement, l'honneur et l'âme. Le gouvernement, dit-elle, appartient aux chefs, l'honneur et l'âme appartiennent à tous.

CHAPITRE II

VICTOIRES ET CONQUÊTES DES GAULOIS.

(De l'an 1500 à l'an 278 avant Jésus-Christ.)

En ce temps-là, les peuples n'étaient point encore assis sur la face de la terre, et ils se poussaient les uns les autres, comme les flots de la mer.

Quand les Gaulois eurent pris possession de la contrée qui est aujourd'hui la France, les plus avancés, comme il a été dit, poussés par ceux qui venaient derrière eux, passèrent dans les îles appelées plus tard Britanniques.

D'autres, qui avaient tourné vers le sud-ouest, occupèrent les riches pays de Bordeaux et d'Agen, et rejetèrent les Espagnols dans le désert des Landes, qui n'était pas comme aujourd'hui une forêt de pins, et dans les vallées des rivières qui descendent des Pyrénées. Les hommes de la haute Gascogne et des Pyrénées sont issus pour la plupart de ces Espagnols et sont ainsi les parents des Basques. Les Gaulois laissèrent la lande stérile, et, s'avançant le long des dunes de la mer, ils passèrent là où les Pyrénées s'abaissent et où la rivière de Bidassoa se jette dans l'Océan, et ils entrèrent en Espagne, et ils se répandirent dans l'Espagne entière.

Ils fondèrent de grandes colonies en Espagne : une partie d'entre eux se mêlèrent avec les Espagnols, et ils formèrent un peuple nouveau qu'on nomma Celtibères, c'est-à-dire Gaulois-Espagnols. De là provient la parenté des Espagnols avec les Français.

Les Gaulois étaient entrés en Espagne du côté du couchant : on croit qu'une partie des Espagnols, dépossédés par les Gaulois, sortirent d'Espagne du côté du levant et allèrent s'établir, par contre-coup, dans le sud-est de la France, où il y avait déjà sans doute des hommes de leur race, et en Italie, et jusqu'en Sicile.

Dans le sud-est de la France, ils se mêlèrent à leur tour aux Gaulois, et de ce mélange sont issus les Languedociens et les Provençaux.

Les Gaulois qui étaient entrés en Espagne s'appelaient Celtes : un autre grand corps de Gaulois, appelés Ombriens, descendit en Italie, à la suite des Espagnols, et occupa tout le nord et le centre de l'Italie jusqu'au Tibre et jusque vers Ancône. On croit que ces événements se passèrent de 1500 à 1400 ans avant la venue de Jésus-Christ; mais on ignore depuis combien de siècles les Gaulois étaient arrivés en Europe et en Occident avant leur descente en Espagne et en Italie. Il y avait déjà, sans doute, bien longtemps qu'ils étaient partis de l'Arie, leur première patrie.

Au bout d'environ quatre siècles, la domination des Gaulois Ombriens en Italie fut renversée par un peuple nouveau, venu de l'Orient : c'étaient les Étrusques ou Toscans, qui



Fondation de Marseille.

élevèrent des cités somptueuses, portaient des costumes et des armures splendides, et ne furent surpassés dans la civilisation et les arts que par les Grecs.

Les Étrusques l'emportèrent par la discipline et l'art militaire sur le courage des Gaulois. Néanmoins, une fraction des Gaulois Ombriens se maintint dans les montagnes du centre de l'Italie, et une province au nord de Rome s'appelle encore aujourd'hui l'Ombrie.

Les Grecs, à leur tour, entrèrent en rapport avec les Gaulois, mais ce ne fut point en ennemis qu'ils apparurent à nos aïeux; ils vinrent par mer commercer avec les Gaulois mêlés d'Espagnols qui habitaient la Provence actuelle.

Un jour, un navire parti de la ville grecque de Phocée jeta l'ancre dans un des golfes de la côte qui s'étend à l'orient des bouches du Rhône. Le chef gaulois du pays mariait sa fille. Il fit bon accueil aux étrangers, et les invita au festin de noce. Suivant la coutume gauloise, la jeune fille choisissait un époux à sa volonté parmi les prétendants assis autour de la table de son père.

Sur la fin du repas, la fille du chef entra,

une coupe à la main; elle promena ses regards sur l'assemblée, s'arrêta devant le capitaine des Grecs, et lui tendit la coupe dans laquelle elle avait bu la première.

C'était la manière de désigner le préféré.

Le chef des Gaulois crut que le ciel protégeait l'étranger et avait inspiré sa fille. Il donna pour dot au chef grec la plage devant laquelle était amarré son navire, et le Grec y jeta les fondements d'une ville.

C'est ainsi que fut fondée Marseille (600 ans avant Jésus-Christ).

L'époque où Marseille fut fondée est une époque de grandes révolutions parmi les peuples gaulois.

Lorsque, dans les temps anciens, les Gaulois étaient venus d'Asie en Europe, ils n'avaient pas tous poussé jusqu'au fond de l'Occident; il y en avait qui s'étaient dirigés vers le Nord, jusque dans la Suède actuelle et les régions autour de la mer Baltique : il y en avait qui s'étaient établis dans l'Europe centrale, dans l'Allemagne d'aujourd'hui. Il y avait enfin un très-grand corps de peuples de leur race qui était resté sur les confins de l'Europe et de l'Asie, sur la rive septentrionale de la mer Noire, depuis les bouches du Danube jusqu'aux monts Caucase.

Les Gaulois de la mer Noire étaient appelés Cimmériens par les Grecs, qui, du temps d'Homère, faisaient sur eux et sur leur pays mille récits contradictoires, et tantôt les redoutaient comme les fils de la Nuit et les protégés des dieux infernaux, tantôt les célébraient comme ayant propagé jusqu'en Grèce le culte du dieu de la lumière et de la poésie, de l'Apollon de Délos.

Plus tard, les Romains les nommèrent Cimbres. Eux-mêmes se nommaient Kimris. C'est le même nom sous des formes de langues diverses. C'est des Kimris que provient le nom altéré de la fameuse presqu'île de Crimée.

Les Bretons de France et d'Angleterre sont un rameau de la souche des Kimris. On croit que des tribus de ces Kimris ou de ces Bretons s'étaient déjà mises en marche vers l'Occident, huit ou neuf siècles avant Jésus-Christ, avec un autre peuple, leur allié, nommé Vénète, duquel descendent les gens de Vannes en Bretagne et de Nord-Galles en Angleterre; les Vénitiens et les Slaves sont issus de deux autres branches de ces Vénètes, qui n'ont pas pris la langue celtique des Gaulois, comme ont fait les Vénètes de Vannes et de Galles. Le gros des Kimris était encore sur la mer Noire, lorsqu'en l'année 631 avant Jésus-Christ, voici qu'il vint sur eux comme un déluge de peuples émigrés du nord de l'Asie. C'étaient les Scythes nomades ou errants, peuples qui ne cultivaient point la terre et qui étaient de la famille des Touraniens, c'est-à-dire des Turcs, des Tartares et des Russes Moscovites, et ces Scythes étaient conduits par des guerriers aryens de notre race, qui avaient pris leurs coutumes.

Les Kimris cédèrent devant ce flot envahissant, et la plupart d'entre eux s'en allèrent en corps de nation vers le nord et vers le couchant. Et, comme avaient fait les premiers Gaulois, ils ne s'arrêtèrent pas que leur avant-garde n'eût rencontré la mer d'Occident et passé jusque dans l'île qui reçut d'eux le nom de Bretagne et qui est aujourd'hui l'Angleterre.

Il y eut de grandes luttes et de grandes mêlées entre les anciens et les nouveaux Gaulois, et ceux-ci firent comme avaient fait les premiers Gaulois en Espagne. Et communément, dans ces invasions de peuples émigrants sur des peuples établis, les émigrants avaient l'avantage, parce qu'ils attaquaient, en grands corps, des peuples répartis sur la terre en tribus diverses, qui se soutenaient faiblement les unes les autres. Les nouveaux Gaulois gagnèrent donc le dessus dans le nord et dans l'ouest de la grande Gaule, qui est à présent la France. Les anciens Gaulois restèrent maîtres dans le centre, dans l'est et dans le midi.

Mais la terre qu'ils avaient été contraints

de partager avec les nouveaux venus leur sembla désormais trop étroite, et trois cent mille des anciens Gaulois partirent avec leurs femmes et leurs enfants pour aller conquérir des terres nouvelles; c'était en l'année 587 avant Jésus-Christ. La moitié passa le Rhin, traversa la grande forêt, dont la forêt Noire d'aujourd'hui n'est plus qu'un faible débris, et s'établit dans la région du Danube depuis les monts Carpathes jusqu'à la mer Adriatique, c'est-à-dire depuis la Pologne jusqu'à la Dalmatie.

L'autre moitié marcha vers le sud-est; quand ceux-ci arrivèrent sur la rivière de Durance, ils apprirent que les tribus d'origine espagnole qui habitaient entre cette rivière et la mer s'étaient liguées pour détruire la ville naissante de Marseille et avaient entraîné dans leur ligue les Gaulois mêlés avec elles. La grande armée qui allait fonder une colonie sur la terre étrangère eut en pitié les colons venus de la Grèce : elle prit les faibles sous sa protection, et ce fut ainsi que Marseille fut sauvée.

L'armée passa ensuite les Alpes, comme avaient fait autrefois les Ombriens, et renversa la domination des Étrusques, comme ceux-ci avaient renversé la domination des Ombriens. Le nord de l'Italie et la côte de la mer Adriatique rentrèrent sous la puissance des Gaulois : les Étrusques ne gardèrent que le pays au sud des monts Apennins, et les restes de leurs remparts construits de pierres colossales sans ciment, et de leurs tombeaux peints et sculptés, ne se voient plus que dans le pays entre les Apennins et la mer Méditerranée.

Les Gaulois régnaient dans le nord de l'Italie. Dans le centre, au bord du Tibre, croissait une puissance nouvelle, la république romaine, qui s'était formée par la réunion de tribus diverses de la race italienne proprement dite, qu'avaient instruite les Étrusques.

Deux siècles après la seconde descente des Gaulois en Italie, les deux puissances gauloise et romaine en vinrent aux mains.

Les Gaulois ayant passé les Apennins et entamé le pays qui restait aux Étrusques, les Romains les attaquèrent. Les Gaulois mirent en pièces l'armée romaine, aux bords de la rivière d'Allia, et prirent et brûlèrent Rome (an 391 avant Jésus-Christ).

Ils ne purent toutefois prendre d'assaut la citadelle de Rome, le rocher du Capitole, et les Romains négocièrent la rançon de leur cité. On raconte que, lorsque les Romains payèrent en lingots d'or le rachat de Rome, les Gaulois employèrent de faux poids pour augmenter la somme qu'ils devaient recevoir. Les Romains se plaignant, le Brennus, c'est-à-dire le général des Gaulois, mit encore en plus sa grande épée dans la balance, en s'écriant : « Malheur aux vaincus! »

L'orgueil de la victoire avait troublé l'âme des Gaulois, et ils ne pensaient pas que d'autres pourraient aussi plus tard leur dire : « Malheur aux vaincus! »

Le Brennus qui remporta cette grande victoire était de la tribu des Sénons, et les Sénons étaient une colonie du pays de Sens en Champagne.

Durant le même siècle où les Gaulois d'Italie prirent Rome, la Gaule, en deçà des Alpes, éprouva une nouvelle révolution. Un nombreux corps de peuples gaulois qui étaient comme l'arrière-garde des Kimris, et qui étaient demeurés au delà du Rhin, les Belges, franchirent ce grand fleuve, envahirent le nord de la Gaule jusqu'à la Seine et à la Marne, et y établirent leur domination. Deux peuplades de ces Belges traversèrent la Gaule centrale et percèrent jusqu'à la mer Méditerranée. Et ceux-ci firent la conquête du pays qui est aujourd'hui le Languedoc, et où régnaient auparavant des peuples civilisés et commerçants, d'origine espagnole.

Ces Belges du midi voulurent bientôt de nouvelles aventures et de nouvelles conquêtes. Vers l'an 281 avant Jésus-Christ, une grosse bande d'entre eux repartit de Toulouse : ils

retournèrent joindre au delà du Rhin d'autres Belges demeurés dans la grande forêt, et ils s'allièrent avec les anciens Gaulois qui avaient émigré de la Gaule entre le Danube et la mer Adriatique trois cents ans auparavant, et tous ensemble ils se jetèrent sur la Macédoine et sur la Grèce.

Et ils vainquirent les successeurs du grand Alexandre, et ravagèrent la Macédoine et la Grèce, puis ils passèrent le détroit qui est entre l'Europe et l'Asie, et où se trouve à présent Constantinople, et ils fondèrent dans l'Asie Mineure un État qu'on nomma Galatie ou Gaule d'Asie.

En ce temps-là, les Gaulois remplissaient le monde du bruit de leurs armes; leurs tribus guerrières se déployaient depuis l'île d'Irlande jusqu'au fond de la mer Baltique, non loin des marais où s'élève aujourd'hui Saint-Pétersbourg, et depuis la Suède jusqu'aux Apennins d'Italie, et depuis le cap Finistère, ou Fin de la terre, au bout de l'Espagne, jusqu'au fond de l'Asie Mineure, qui est maintenant la Turquie d'Asie. Et l'enseigne du sanglier, emblème principal des Gaulois, planait sur l'Europe du haut de toutes les chaînes de montagnes qui dominent les grandes presqu'îles et le continent.

CHAPITRE III

DÉCADENCE DES GAULOIS.

(De l'an 283 à l'an 58 avant Jésus-Christ.)

Les Gaulois ne surent pas s'affermir dans leurs conquêtes, ni asseoir leur prospérité.

Les diverses Gaules de France, des îles Britanniques, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne et d'Asie, étaient sans lien entre elles, et sans lien solide chacune avec elle-même. Dans l'intérieur de chacune d'elles, c'étaient des troubles et des guerres continuelles pour la prépondérance, entre les partis, entre les cantons, entre les nations.

Et, devant ces confédérations relâchées et flottantes, s'élevait une puissance concentrée sur elle-même, savamment réglée pour la politique et pour la guerre, et qui imitait, s'appropriait et perfectionnait pour son usage ce qu'il y avait de plus fort dans les institutions et dans les armes des autres peuples. Et, chez elle, les rivalités intérieures ne produisaient que l'émulation pour mieux agir et toujours agir au dehors.

C'était Rome, qui s'était relevée de ses ruines par sa propre force et par les dissensions des Gaulois, et qui avait repris le cours de ses progrès. Rome n'était pas une nation comme nous l'entendons aujourd'hui : c'était une ville énorme, qui jetait au loin des colonies unies à la ville mère, et partout, autour de ses colonies, se faisait des alliés et des vassaux qui la servaient à la guerre.

La Gaule d'Italie, qui n'avait pas profité de sa victoire pour étouffer la puissance romaine quand il était temps encore, voulut trop tard l'arrêter et défendre contre les conquérants romains les restes des Étrusques, ces anciens ennemis des Gaulois, et les peuples de race italienne eux-mêmes. Ces peuples se soumirent aux Romains, et les Gaulois restèrent seuls.

Pendant bien des années, Rome et la Gaule d'Italie combattirent pied à pied, poitrine contre poitrine; les Gaulois eurent maintes fois l'avantage, et le courage fut égal des deux parts jusqu'à la fin, mais non pas la tactique militaire, ni l'habileté politique. Les Romains armèrent toute l'Italie contre les Gaulois, et finirent par gagner une fraction des Gaulois eux-mêmes contre leurs frères. Les compatriotes du Brennus qui avait pris Rome et dit : « Malheur aux vaincus! » les Sénons, qui occupaient le pays actuel des Marches, au bord de la mer Adriatique, furent



Brennus mettant son épée dans la balance.

détruits les premiers (an 283 avant Jésus-Christ). Puis un vaillant peuple gaulois appelé Boïen, qui habitait les pays de Parme, Modène et Bologne, émigra tout entier plutôt que de subir le joug des Romains, et s'en alla rejoindre, dans la Hongrie actuelle, les Gaulois du Danube. Les peuplades d'entre le Pô et les Alpes furent assujetties aux Romains; mais elles ne périrent pas, et ainsi les habitants de la haute Italie sont, pour la plupart, nos frères d'origine (an 191 avant Jésus-Christ).

En même temps que la Gaule d'Italie, succomba la Gaule d'Asie. Les Romains, vainqueurs des successeurs d'Alexandre, des rois grecs de Macédoine et de Syrie, envahirent la Galatie ou Gaule d'Asie, et triomphèrent, là encore, par la supériorité de leur tactique, après de grandes batailles et une héroïque résistance (années 190-189 avant Jésus-Christ).

La Gaule espagnole aussi était envahie par les Romains. Les Celtibères ou Gaulois-Espagnols, et les autres peuples, soit espagnols, soit gaulois, de la grande presqu'île d'Espagne, se défendirent bien longtemps en ta-

sant la petite guerre dans ces chaînes de montagnes qui sillonnent l'Espagne en tous sens, et que les Espagnols appellent *Sierras*, c'est-à-dire scies, parce qu'elles sont dentelées comme des scies. Il fallut deux siècles entiers aux Romains pour achever de les soumettre.

La Gaule de l'Europe centrale, la Gaule d'entre le Rhin, le Danube et la mer Baltique, qui est à présent l'Allemagne, était entamée, de son côté, par un peuple nouveau, qui était les Germains, ancêtres des Allemands, arrivés d'Asie derrière les Kimris ; et il ne restait plus d'intactes que la Gaule proprement dite, c'est-à-dire la France, et la Gaule britannique, c'est-à-dire l'Angleterre.

Sans parler des îles Britanniques, la Gaule continentale, le vaste et beau pays limité par deux mers, l'Océan et la Méditerranée, par deux grandes chaînes de montagnes, les Alpes et les Pyrénées, et par un grand fleuve, le Rhin, suffisait bien encore à former le domaine d'une puissante nation. Il y a plus de dix-huit siècles qu'un fameux auteur grec disait que le seul aspect de la Gaule suffisait à prouver l'existence de la Providence divine, tant ce pays était heureusement disposé dans toutes ses parties pour faciliter les relations des habitants entre eux et avec le reste du monde.

Mais il eût fallu que les hommes sussent répondre aux desseins de la Providence, en usant pour le mieux de ce beau pays qu'elle leur avait donné.

Les Gaulois ne suivaient pas pour cela une bonne voie.

La Gaule croissait en richesse et en civilisation; mais elle décroissait en liberté et en force. L'accroissement de l'industrie et du bien-être, bon en lui-même, n'est pas toujours un vrai progrès pour les peuples, si les vertus de l'âme ne font pas de progrès quand les biens du corps augmentent.

Les Gaulois d'Italie avaient inventé la charrue à roues ; les Gaulois de Gaule inventent l'étamage et le placage, qui sont l'application de l'étain et de l'argent à chaud sur le cuivre. Ils inventent le crible de crin ; la *levûre*, ou l'emploi de l'écume de bière comme *ferment* pour faire *lever* le pain ; les tonneaux de bois cerclés pour renfermer le vin et la bière ; ils exploitent en grand les mines d'or, d'argent, de fer et de cuivre, alors si abondantes dans les Cévennes et dans les Pyrénées, que la Gaule était comme la Californie et l'Australie des anciens. Ils perfectionnent le tissage, le brochage, la teinture des étoffes, mais ils ne perfectionnent pas leurs institutions politiques et militaires ; les chefs sont plus occupés d'éblouir leurs compatriotes de leur magnificence que de préparer le pays à se défendre contre l'ennemi : ils montent sur des chars plaqués d'argent, et se revêtent de tuniques à fleurons d'or ; mais ils ne s'étudient pas à imiter les stratagèmes de guerre des Romains, et n'améliorent point la trempe des glaives de fer qu'ils ont substitués aux anciens glaives de bronze.

L'orgueil était si grand que chacun voulait dominer et que personne ne voulait céder à un autre. Leur religion leur recommandait la science et le courage ; mais elle ne leur enseignait point l'amour des hommes, et le mépris de la mort que leur inspirait leur foi en l'immortalité, n'étant pas joint à la charité, les rendait d'autant plus intraitables.

L'égalité avait disparu ; la liberté et l'autorité étaient concentrées dans deux classes rivales, les druides, qui étaient les hommes de science et non pas seulement les prêtres, et les nobles ou chevaliers. Tout le reste du peuple était tombé dans la dépendance. On se battait fréquemment dans l'intérieur de chaque peuplade, et les peuplades se battaient les unes contre les autres ; mais les druides et les chevaliers aimaient encore mieux subir le désordre que la tyrannie qui avilissait les peuples d'Orient.

Quelques chefs essayèrent d'établir une autorité unique ; mais on les mit à mort, car on ne voulait point de rois : de même qu'à Rome,

on vota une loi qui punissait de mort les prétendants à la royauté.

Les druides essayèrent d'établir l'unité entre les Gaulois par un autre moyen. Ils provoquèrent la réunion d'assemblées générales annuelles dans un cercle de pierres consacré, en un lieu qui passait pour le point central de la Gaule. C'était dans la forêt des Carnutes, qui est aujourd'hui le grand plateau à blé de la Beauce.

Et, dans ces assemblées, le grand druide et ses assesseurs jugeaient les différends des peuples gaulois et rétablissaient la paix entre les puissants.

Cette tentative, inspirée par le désir du bien public, n'eut qu'un succès de peu de durée. L'influence des guerriers augmenta; celle des druides alla diminuant : l'esprit de discorde entra chez les druides eux-mêmes, et ils en vinrent, eux, les hommes de la science et de la paix, à se battre pour l'élection de leur chef.

Ainsi se gouvernait la Gaule, lorsqu'elle commença d'être menacée vers le Rhin par les Germains, vers les Alpes par les Romains.

Nous avons dit ce qu'étaient les Romains. Les Germains portaient encore un autre nom, celui de Teutons, resté jusqu'à ce jour en usage parmi leurs descendants, que nous appelons Allemands : c'était une branche de notre famille aryenne, et ils étaient proches parents des Gaulois. Les Germains étaient plus austères de mœurs et plus durs de cœur que les Gaulois, moins sensibles qu'eux aux plaintes des opprimés et moins disposés à prendre parti pour les faibles. Ils étaient alors, par l'énergie farouche et la passion des aventures et des conquêtes, ce que les Gaulois avaient été jadis. Ils laissaient en commun la propriété du sol, et s'interdisaient le vin, dont les Gaulois faisaient abus, parce que le vin, disaient-ils, efféminé l'homme. La guerre était, à leurs yeux, la seule occupation digne d'un homme, et c'est pour cela qu'on les appelait Germains, c'est-à-dire hommes de guerre.

Et ils avaient déjà enlevé aux Gaulois orientaux la plus grande partie de l'Allemagne, et leurs bandes commençaient à se montrer sur la rive gauche du Rhin.

Quant aux Romains, ce fut la république grecque de Marseille, leur alliée, qui les introduisit en Gaule. Marseille, puissante sur mer par elle-même et par ses colonies, Monaco, Nice, Antibes, Agde et beaucoup d'autres qu'elle avait fondées jusqu'en Espagne, voulut aussi dominer sur terre : elle appela les Romains à son aide contre les tribus espagnoles et gauloises de la Provence. Les Romains vinrent, conquirent le pays, donnèrent la côte aux Marseillais et prirent pour eux l'intérieur des terres.

Et ils remontèrent le long du Rhône, conquérant tout devant eux.

La nation ou grande peuplade des Arvernes, ou Auvergnats, avait alors le premier rang dans le centre et le midi de la Gaule. Elle arma ses alliés et ses vassaux pour venir combattre les Romains.

Mais les Gaulois de ces contrées ne furent point tous unis contre l'étranger; car les Éduens de la Bourgogne étaient jaloux des hommes d'Auvergne, et, par l'entremise de Marseille, ils se firent les frères et amis des Romains.

Les hommes d'Auvergne et leurs amis vinrent avec une grande armée au secours des Allobroges, qui habitaient depuis Vienne sur le Rhône jusqu'à Genève, et que les Romains avaient envahis.

Et, comme les Gaulois allaient gagner la bataille, les Romains firent avancer une troupe d'éléphants qui portaient sur leur dos de petites tours en bois, remplies d'archers. Ces énormes animaux, que les Gaulois ne connaissaient point, jetèrent la panique dans leurs rangs, et l'armée en déroute fut précipitée dans le Rhône (an 121 avant Jésus-Christ).

Les pays qui sont aujourd'hui la Provence, le Dauphiné, la basse Savoie et le

Languedoc, devinrent provinces romaines, et les Romains fondèrent des colonies à Aix en Provence, et à Narbonne, qui était alors un port de mer, pour dominer le pays.

Bientôt après, un grand orage, venu d'au delà du Rhin, fondit tout à la fois sur les Gaulois et sur les Romains.

Plusieurs peuples d'origine gauloise subsistaient encore dans les régions d'outre-Rhin, mêlés aux peuples germaniques. Le plus puissant de ces peuples habitait au nord, vers l'embouchure de l'Elbe et les contrées qui sont maintenant le Slesvig-Holstein et le Jutland. Les Romains le nommaient Cimbres, c'est-à-dire Kimris, parce qu'il provenait apparemment des Kimris ou Cimmériens de la mer Noire.

En l'année 113 avant Jésus-Christ, la mer Baltique, soulevée par un tremblement de terre, déborda si furieusement qu'elle engloutit une partie du bas pays qu'habitaient les Cimbres et aussi une partie du bas pays voisin, occupé par un peuple germain qu'on nommait les Teutons, comme s'il eût été le noyau principal de la race des Teutons ou Germains.

Les Cimbres et les Teutons se levèrent en masse et quittèrent leur pays, et, s'alliant pour aller chercher ensemble une terre plus heureuse, ils marchèrent vers le midi. Ils étaient douze cent mille, en comptant les femmes et les enfants.

Après avoir erré en diverses contrées, ils franchirent le haut Rhin et pénétrèrent par l'ouverture qui est entre le Jura et les Vosges, et qu'on appelle à présent la Trouée de Belfort.

Et ils ravagèrent cruellement la Gaule centrale, encore toute saignante de la malheureuse bataille du Rhône.

Mais ils ne purent prendre les villes fortes, car ils ne savaient point l'art des siéges. Les Gaulois, dans leur malheur, retrouvèrent le cœur indomptable de leurs aïeux, et les assiégés, dans plusieurs places, aimèrent mieux manger de la chair humaine que de se rendre (an 110 avant Jésus-Christ).

De là les Cimbres et les Teutons se jetèrent sur la province romaine de Gaule; ils gagnèrent quatre batailles contre les Romains : dans la quatrième, les Cimbres, sans attendre les Teutons, attaquèrent et exterminèrent une armée de quatre-vingt mille combattants; ils détruisirent tout, hommes, chevaux, bagages, et quarante mille esclaves et valets d'armée, outre les soldats; tout avait été voué au dieu de la guerre et de la mort. Et les Romains firent là, au bord du Rhône, une aussi grande perte que celle qu'ils avaient infligée naguère aux Gaulois (an 105 avant Jésus-Christ).



Marius.

Si les Cimbres et les Teutons eussent marché droit à Rome, peut-être Rome eût-elle disparu du monde; mais ils perdirent le temps en vaines courses à travers la Gaule et l'Espagne, et laissèrent trois ans aux Romains pour se remettre en défense. Quand ils vou-



Bataille du Rhône

furent enfin passer les Alpes, ils trouvèrent Marius devant eux.

Les Cimbres et les Teutons s'étaient séparés : les Cimbres, pour descendre en Italie par les Alpes du Tyrol; les Teutons, pour entrer par les Alpes Maritimes. Marius, le grand capitaine, arrêta les Teutons auprès d'Aix, la nouvelle colonie romaine. La bataille fut donnée dans la vallée et sur les collines du Cœnus, aujourd'hui la rivière d'Arc; les Teutons furent anéantis. La montagne voisine fut appelée montagne de la *Victoire;* on la nomme à présent *Sainte-Victoire.*

Marius, vainqueur des Teutons, courut au secours de l'Italie envahie par les Cimbres. Il les rejoignit en Piémont. Jour et lieu furent pris entre Marius et le général des Cimbres, pour décider à qui serait l'Italie. On choisit la plaine de Verceil.

Ce fut une des plus terribles journées qu'on ait jamais vues dans aucune guerre. Les Cimbres succombèrent enfin devant l'habileté de Marius. Quand les hommes eurent été vaincus, les femmes demandèrent qu'on leur garantît l'honneur et qu'on les attachât au service des vestales, les vierges sacrées de Rome. Les Romains refusèrent. Ils eurent alors une seconde bataille à livrer : les femmes des Cimbres défendirent le camp tant qu'elles purent; puis, quand il fut forcé, elles tuèrent leurs enfants et s'entre-tuèrent (an 101 avant Jésus-Christ).

Après que cette grande tempête des Cimbres eut passé, les guerres civiles commencèrent à Rome. Là aussi l'on ne savait plus supporter la prospérité; le bel ordre de la république romaine faisait place à la discorde, et l'amour de la patrie cédait aux ambitions particulières.

Les guerres civiles de Rome laissèrent

quelque répit à la Gaule indépendante; mais la province romaine de Gaule essaya en vain d'en profiter pour recouvrer sa liberté.

Les Gaulois indépendants, au lieu d'aider leurs compatriotes à s'affranchir des Romains, continuèrent à se quereller les uns avec les autres.

La défaite de l'Auvergne et de ses alliés par les Romains avait donné le premier rang dans la Gaule centrale aux Éduens de la Bourgogne et du Nivernais. Les Éduens en abusèrent pour s'attribuer le monopole du commerce sur les fleuves de Loire et de Saône.

Les hommes d'Auvergne se liguèrent avec les Séquanais, qui habitaient les vallées du Doubs et de la haute Saône et le mont Jura; et, comme les Éduens étaient les alliés des Romains, les gens d'Auvergne et les Séquanais appelèrent à leur aide les Germains.

Une armée de Germains vint au secours des Arvernes et des Séquanais; les Éduens, avant d'avoir pu réclamer le secours de Rome, furent vaincus et assujettis aux Séquanais (an 62 avant Jésus-Christ).

Mais les Séquanais vainqueurs furent plus malheureux que les Éduens vaincus; car les Germains s'établirent chez eux et leur prirent une partie de leurs terres, et exercèrent sur eux une grande tyrannie. Et il arrivait toujours de nouveaux Germains, si bien que, de quinze mille guerriers qu'on avait appelés, ils étaient parvenus maintenant à cent vingt mille, et, se trouvant trop à l'étroit dans la Séquanie, ils s'apprêtaient à envahir les autres terres gauloises.

Un seul des peuples de la primitive souche gauloise avait gardé toute l'énergie et toute la rudesse des mœurs anciennes. C'étaient les Helvétiens, qui habitaient la Suisse, et qui avaient remporté beaucoup de victoires contre les Germains et une victoire contre les Romains.

Un puissant chef helvétien, nommé Orgétorix, projeta de préserver la Gaule du sort qui la menaçait. Voyant son pays, l'Helvétie, resserré entre les Germains et les Romains, il résolut d'engager ses compatriotes à quitter en masse les vallées des Alpes, afin d'aller s'établir aux bords de l'Océan, dans le pays de la Charente. De là, ils eussent dominé, par leur grande vaillance, la Gaule centrale et la Gaule occidentale, qu'on appelait Armorique, c'est-à-dire pays maritime. Et Orgétorix eût réuni toute la Gaule contre les Romains et les Germains, et il projetait secrètement de se faire roi de toute la Gaule, et de faire rois sous lui, dans chaque nation, les chefs qui eussent accédé à son dessein.

Quand on connut le dessein qu'avait Orgétorix de se faire roi, les magistrats de la république helvétienne le mirent en jugement, et lui, voyant que la plus grande partie du peuple était contre lui pour les magistrats, il se donna la mort (an 59 avant Jésus-Christ).

Les Helvétiens ne voulaient point de roi; mais ils voulaient bien du reste du projet d'Orgétorix, et ils s'apprêtèrent au départ. Ils étaient 368,000 têtes, dont 92,000 combattants.

Les Romains pensèrent que, si les Helvétiens ou les Germains réussissaient, la Gaule et même la province romaine de Gaule échapperaient à Rome.

Ce fut alors que Jules César arriva en Gaule (an 58 avant Jésus-Christ).

CHAPITRE IV

CÉSAR ET VERCINGÉTORIX.

(De l'an 58 à l'an 52 avant Jésus-Christ.)

Le droit et la loi, alors, n'étaient plus respectés à Rome : le pouvoir était débattu entre

les chefs des factions; le trouble était dans la cité; mais la discipline et la vigueur anciennes subsistaient encore dans les armées.

Jules César, un des puissants de Rome, voyant la république tombée en ce désordre, résolut d'en achever la ruine, et de substituer au pouvoir du sénat et du peuple le pouvoir absolu d'un seul. Il vit que la force n'était plus que dans les armées, et il entreprit de gagner les armées par de grandes actions de guerre, afin de conquérir Rome par les armées

Comme les Romains avaient conquis et l'Espagne et l'Afrique, et la Grèce et l'Asie, et l'Égypte, il n'y avait plus de grandes actions de guerre possibles qu'en Gaule, et César se fit donner le commandement de la province romaine de Gaule.

Quand il arriva de ce côté-ci des Alpes, les Helvétiens s'étaient déjà mis en marche, après avoir brûlé leurs douze villes et leurs quatre cents villages.

Ils demandèrent le passage par la province romaine. César refusa. Ils franchirent le mont Jura et traversèrent le pays des Séquanais et celui des Éduens.

César se mit à leur poursuite et les joignit non loin de Bibracte, capitale des Éduens, dans les environs d'Autun. Les Helvétiens combattirent aussi vaillamment contre César qu'avaient fait les Cimbres contre Marius, et, là aussi, quand l'armée gauloise eut été rompue, les femmes et les enfants défendirent le camp contre les Romains.

Mais César fut moins cruel que ne l'avait été Marius, et, parce qu'il ne voulait pas que les Germains vinssent occuper l'Helvétie devenue vide, il accorda une capitulation aux restes des vaincus, et les renvoya dans leur pays. Au lieu de 368,000 têtes, ils n'étaient plus que 130,000; le reste était mort ou réduit en esclavage.

Après que César eut montré sa force par la défaite des Helvétiens, les Gaulois du centre sollicitèrent son assistance contre les Germains qui opprimaient les Séquanais et les Éduens.

César signifia au chef des Germains, nommé Arioviste, qu'il eût à ne plus appeler de nouvelles bandes d'outre-Rhin en Gaule, et à ne plus opprimer les Éduens, alliés de Rome.

Arioviste répondit qu'il était maître de sa province gauloise comme les Romains de leur province, et que César pouvait venir contre lui quand il voudrait.

César marcha contre Arioviste. Ils se rencontrèrent dans la vallée du Rhin, dans l'Alsace actuelle, où s'étaient déjà établies parmi les Gaulois des tribus de langue germanique. Romains et Germains se chargèrent avec une telle ardeur qu'ils en vinrent aux mains, corps à corps, sans avoir lancé flèches ni dards. La tactique romaine l'emporta encore. L'armée germanique fut anéantie. Tout ce qui ne put s'enfuir au delà du Rhin fut passé par le glaive, et cette journée décida la querelle qui était entre les Romains et les Germains pour la Gaule (58 avant Jésus-Christ).

Les Gaulois eurent d'abord César en grande admiration pour avoir terminé deux guerres en une seule campagne; mais ils reconnurent bientôt qu'ils n'avaient fait qu'échanger un dominateur violent pour un dominateur plus habile, et qui se mettait en mesure de durer davantage. Les Romains commençaient à se mêler de tout et à prétendre tout gouverner dans les républiques gauloises.

Les Gaulois du centre, alors, excitèrent secrètement contre César les Gaulois du nord, la confédération des Belges, qui n'avaient point encore eu affaire aux Romains.

Les Belges, comme les Helvétiens, avaient gardé jusque-là le renom guerrier des anciens Gaulois, et, dans leur orgueil, ils se souciaient peu de ce qui arrivait au reste de la Gaule. Les Cimbres et les Teutons, au lieu de les attaquer, les avaient traités en amis, et ils ne craignaient ni Germains ni Romains.

Quand ils virent les Romains si près d'eux.

cependant, ils s'irritèrent et s'apprêtèrent au combat. Mais, chez les Belges, comme autrefois chez les Gaulois d'Italie, puis chez les Gaulois du centre, Rome avait su se ménager des amis. Les Rémois, qui occupaient le nord et le centre de la Champagne actuelle et l'extrémité orientale de la Picardie, se firent les alliés de César pour tâcher de gagner la suprématie en Belgique par l'appui de Rome; les Trévires, dont la ville de Trèves a gardé le nom et qui habitaient les provinces de la rive gauche du Rhin, aujourd'hui de langue allemande, s'étaient alliés auparavant à César contre les Germains et restèrent de son alliance.



César

La confédération des Belges envahit les terres des Rémois pour les punir de leur défection. Les Belges étaient si puissants, que, malgré l'abandon des Rémois, des Trévires et des peuples de la Lorraine actuelle, leur armée comptait encore plus de trois cent mille hommes. Le nord de la Belgique, c'est-à-dire la Belgique actuelle avec une partie de la Hollande, était très-sauvage; mais le midi de la Belgique, qui était le nord de la France actuelle, avait beaucoup de villes, et il était bien cultivé dans les intervalles des forêts, parsemées de villages et remplies de grands troupeaux de porcs : le pays des Bellovaques, le Beauvaisis, équivalant à peu près au département de l'Oise, avait à lui seul cent mille hommes en état de porter les armes.

César accourut au secours des Rémois; mais il n'avait que quatre-vingt mille soldats contre trois cent mille. Ses alliés gaulois lui vinrent en aide. Les Éduens attaquèrent le Beauvaisis. Les Bellovaques, les plus puissants des Belges, voulurent aller défendre leur pays; le désordre se mit dans la grande armée belge, et elle se sépara sans avoir livré bataille, chacun s'en retournant chez lui pour défendre son canton.

Tous ensemble, César n'eût pu sans doute les vaincre. Séparés, il les soumit les uns après les autres. Il ne trouva une forte résistance que dans le pays sauvage du nord. Aux bords de la Sambre, il rencontra les Nerviens, Gaulois qui avaient les mœurs des Germains, ne buvaient pas de vin, et repoussaient tout bien-être de peur de s'amollir. Les Nerviens habitaient la contrée entre la Meuse et l'Escaut. Aidés par les tribus de l'Artois et du Vermandois, ils faillirent exterminer, au milieu des bois et des haies, cette armée romaine devant laquelle s'était débandée la grande armée belge. Enveloppés enfin par les Romains, ils combattirent tant qu'ils purent tenir une arme; ils ne furent pas vaincus, mais, pour ainsi dire, anéantis (57 ans avant Jésus-Christ).

L'Armorique, c'est-à-dire la Gaule maritime, étonnée de la défaite des Belges, se soumit d'abord sans combat aux Romains; mais bientôt elle voulut reprendre son indépendance. César attaqua les Armoricains.

C'étaient des peuples très-commerçants, qui avaient une grande marine, de gros



Les députés gaulois prêtant serment sur les enseignes dans le cercle de pierres consacrées.

vaisseaux à la carène aplatie, aux poupes et aux proues élevées, aux voiles de peaux, et qui dominaient sur l'Océan, comme les Marseillais dominaient sur la Méditerranée.

Là, comme dans la Gaule d'Italie, comme dans la Gaule centrale, comme chez les Belges, la discorde des Gaulois servit les Romains.

Les Vénètes du pays de Vannes étaient de beaucoup les plus puissants parmi les Armoricains.

Jaloux des Vénètes, les Armoricains du sud, c'est-à-dire du Poitou, de la Charente et de Bordeaux, se liguèrent avec César, et leurs gros vaisseaux à voiles rejoignirent les légères galères à rames des Romains.

On croit que les deux flottes en vinrent aux mains près de l'entrée du Morbihan, la petite mer intérieure du pays de Vannes, en vue de ces innombrables monuments funéraires, dont Carnac est le centre, et qui faisaient de ces rivages comme la terre sacrée des Gaulois. Les Vénètes, qui avaient deux cent vingt navires de haut bord, obtinrent d'abord l'avantage : de leurs hautes poupes, ils dominaient et accablaient de pierres et de dards les galères romaines ; mais un calme plat qui survint livra leurs vaisseaux à l'abordage des légions embarquées sur les galères. Les grands vaisseaux vénètes furent pris d'assaut comme des citadelles.

César avait été humain envers les débris des Helvétiens et des Nerviens ; il fut implacable envers les Vénètes. Il fit mettre à mort les sénateurs vénètes qui survivaient à la bataille, et vendre comme esclaves tout ce qu'il put prendre du peuple vaincu.

Les autres peuples armoricains, qui avaient

perdu une bataille sur terre, mirent bas les armes.

Pendant ce temps, un lieutenant de César avait battu et soumis les Aquitains, confédération de tribus d'origine espagnole, qui occupaient la plus grande partie du pays entre les Pyrénées et la Garonne (56 ans avant Jésus-Christ).

Toute la Gaule du continent parut alors réduite à la suprématie des Romains, et César résolut de poursuivre la race gauloise dans son dernier asile. Il fit deux descentes dans l'île de Bretagne, l'Angleterre actuelle, qui était le principal centre de la religion et de l'enseignement des druides, mais il ne réussit pas à y prendre pied.

La Gaule, opprimée par César et irritée de cette agression contre le sanctuaire de sa religion, recommença de se conjurer contre les Romains. Des révoltes éclatèrent; un corps d'armée romain fut détruit en Belgique, au bord de la Meuse. César étouffa les révoltes, extermina le peuple belge qui avait détruit les cohortes romaines : c'étaient les Éburons, du pays de Liége; puis il partit pour l'Italie, où, chaque hiver, il allait travailler à préparer l'assujettissement de Rome, qui devait suivre, dans ses projets, l'assujettissement de la Gaule (54 à 53 ans avant Jésus-Christ).

Pendant que César préparait l'asservissement de Rome, quelqu'un s'efforçait de préparer la délivrance de la Gaule.

Il y avait alors, dans les montagnes d'Auvergne, un jeune homme dont le père, appelé Celtil, avait été autrefois condamné à mourir par le feu pour avoir tenté de se faire roi. Le fils se nommait Vercingétorix.

César cherchait partout à remplacer les républiques de la Gaule par des rois qui fussent ses serviteurs. Il avait attiré près de lui le fils de Celtil, lui avait donné le titre d'ami, et lui avait fait entrevoir la couronne de l'Auvergne.

Mais Vercingétorix était revenu dans ses montagnes, décidé à ne pas livrer sa patrie pour venger son père, et, au lieu de se faire le lieutenant de César dans la Gaule asservie, il résolut d'arracher la Gaule à César ou de mourir.

Il ranima d'abord le cœur de ses compatriotes, les hommes de l'Auvergne, puis il parvint à conjurer secrètement la Gaule presque entière.

On attendit que César fût parti pour l'Italie : alors les députés des nations gauloises se réunirent au fond de la forêt des Carnutes, dans le pays chartrain, et là, les Carnutes, gardiens de cette terre qu'on appelait le Milieu sacré de la Gaule, reçurent le serment juré par les députés sur les étendards de toutes les nations gauloises, plantés en faisceau dans un cercle de pierres consacrées.

Le signal de l'insurrection partit de la forêt sainte. L'Auvergne le répéta. Vingt nations du centre et de l'ouest se levèrent aussitôt et proclamèrent Vercingétorix chef suprême de la guerre. Parmi elles furent ces Armoricains du sud-ouest, ces gens du Poitou et de la Charente qui avaient naguère aidé César à détruire leurs frères les Vénètes : un tardif remords les avait pris.

Vercingétorix marcha au nord, pour soulever les Belges et attaquer les quartiers d'hiver des Romains, et envoya son lieutenant au midi, pour soulever les Gaulois méridionaux et attaquer la province romaine.

César revint comme la foudre, fit sortir de terre, pour ainsi dire, un corps d'armée, mit la province romaine en défense, et, franchissant les montagnes en plein hiver, descendit en Auvergne à travers six pieds de neige (53 à 52 avant Jésus-Christ).

Vercingétorix dut revenir au secours de l'Auvergne. César l'évita, rejoignit sa grande armée cantonnée dans le nord, et la ramena contre Vercingétorix.

Vercingétorix comprit qu'il ne vaincrait pas les Romains en bataille rangée, parce que leur science militaire était trop grande, et il entreprit de les vaincre par la famine. Il fit



Vue de Gergovie.

résoudre par le conseil des confédérés gaulois qu'on brûlerait toutes les villes et villages autour de l'ennemi, afin qu'il n'y trouvât point de subsistance.

Plus de vingt villes du Berri furent brûlées en un jour; mais, quand il s'agit de brûler aussi Avaricum, qui est aujourd'hui Bourges, les hommes du Berri supplièrent qu'on épargnât leur capitale, qui était, disaient-ils, la plus belle ville de la Gaule, et ils promirent de la bien défendre.

Ils la défendirent en effet avec grand courage; mais ils ne purent empêcher les Romains d'y pénétrer par escalade. Les Romains tuèrent tout dans la place, quarante mille personnes, et les ressources qu'ils y trouvèrent rendirent inutile le sacrifice de tant d'autres villes.

Les Gaulois, contre leur coutume depuis qu'ils étaient en décadence, ne perdirent pas courage dans le malheur. Ils obéissaient à Vercingétorix comme ils n'avaient jamais obéi à personne, et ils imitaient, par son ordre, la manière de combattre, les travaux et les machines de guerre des Romains.

César mit le siége devant Gergovie, capitale de l'Auvergne, qui était sur une montagne, à peu de distance de Clermont-Ferrand, et il tenta de forcer la ville par escalade, comme il avait fait à Avaricum.

Mais Vercingétorix tomba sur les Romains pendant qu'ils donnaient l'assaut, et les rejeta, avec grande perte, du haut de la montagne de Gergovie jusque dans leur camp César fut obligé de lever le siége.

C'était la première bataille que César eût perdue, et ce fut pour Vercingétorix une grande gloire.

César se retira vers le pays des Éduens, ses alliés, pour tâcher de rejoindre son lieu-

tenant Labiénus, qu'il avait envoyé au nord de la Loire avec un corps d'armée. Mais les Éduens l'abandonnèrent et se déclarèrent pour la confédération gauloise. Comme les Armoricains du sud, ils se repentaient tardivement d'avoir été les amis de l'étranger.

César, enveloppé entre Vercingétorix et les Éduens, échappa en traversant à gué le grand fleuve de Loire, grossi par la fonte des neiges, les soldats ayant de l'eau jusqu'aux épaules.

César rejoignit Labiénus, qui venait de gagner une bataille près de Lutèce (l'île de la Cité, à Paris), sur les Sénons, frères des Sénons qui avaient autrefois pris Rome, sur les Parisiens et les autres tribus de la Seine.

Malgré la victoire de Labiénus, la Belgique se souleva; toute la Gaule était en armes, et une assemblée générale, tenue à Bibracte, chez les Éduens, confirma le commandement suprême à Vercingétorix.

Vercingétorix reprit son premier plan de guerre; il envoya des détachements de ses troupes attaquer la province romaine, et il marcha contre César avec le gros de l'armée.

César, voyant que la route d'Italie allait lui être coupée, se mit en retraite vers la province romaine. Vercingétorix le poursuivit.

Vercingétorix ne voulait point livrer de bataille rangée; il comptait défaire la cavalerie romaine, qui était peu nombreuse, avec sa belle cavalerie gauloise, puis harceler et affamer la redoutable infanterie de César.

Il lança quinze mille cavaliers sur les Romains. La cavalerie romaine fut rompue par les Gaulois, et César enveloppé faillit être fait prisonnier; son épée resta dans les mains des Gaulois. Mais l'infanterie soutint la cavalerie romaine, et un corps de cavaliers germains, que César à son tour avait appelés en Gaule, rompit la cavalerie gauloise. Vercingétorix, voyant son armée ébranlée, se retira vers une ville forte appelée Alésia, située sur une montagne, à quelques lieues du champ de bataille.

César le suivit, et entreprit d'affamer et d'assiéger à la fois la ville et l'armée gauloise.

Cette ville d'Alésia était fameuse depuis les plus anciens temps; elle avait été, avant la forêt des Carnutes, le centre sacré de la Gaule. Mais aujourd'hui elle a disparu depuis tant de siècles, que les savants sont en grande dispute sur le lieu où elle était placée : les uns veulent que ce soit Alise en Bourgogne, sur le chemin actuel de Paris à Lyon; les autres, Alaise en Franche-Comté, que les vieux titres latins nomment Alésia, dans les monts Jura, entre Besançon et Salins; il en est même qui la placent à Novalaise en Savoie.

Vercingétorix, du haut de la montagne d'Alésia, lança de nouveau sa cavalerie. Cette fois encore, les cavaliers gaulois battirent les cavaliers romains, et furent battus par les Germains.

Vercingétorix, alors, avant que les passages fussent fermés, fit partir tout ce qui restait de sa cavalerie, et la chargea d'aller appeler aux armes la Gaule entière; il leur dit qu'il les attendrait trente jours.

La position de la ville d'Alésia était telle qu'il n'était pas possible de la prendre d'assaut, mais aussi qu'il était presque impossible aux assiégés, une fois le blocus formé, de chasser les assiégeants de leurs positions et de communiquer avec le dehors.

César continua et acheva, malgré les efforts de Vercingétorix, ses travaux de siége. Il entoura la ville et la montagne d'un ensemble d'ouvrages de onze mille pas de tour; il y avait trois fossés, et, derrière le troisième fossé, un rempart crénelé et hérissé de pièces de bois fourchues, avec une tour de quatre-vingts pieds en quatre-vingts pieds; puis, en avant du rempart, une multitude de petites fosses remplies de pieux aigus, d'étoiles aux pointes de fer et de toutes sortes de piéges.

Il y avait, en outre, sur les hauteurs, plusieurs camps fortifiés et vingt-trois redoutes.

Et cet ensemble d'ouvrages, faits contre la ville, fut répété une seconde fois contre le dehors, et le second cercle avait quatorze mille pas de tour.



Vercingétorix.

Ce fut ainsi que César, avec soixante mille soldats seulement, mais les premiers soldats du monde, parvint à enfermer une armée de quatre-vingt mille hommes, et à se mettre en défense contre le grand secours que cette armée attendait du dehors.

Les trente jours fixés par Vercingétorix étaient passés, et le secours ne paraissait pas, et la famine était dans la ville et dans l'armée.

Vercingétorix convoqua le conseil de guerre. Un des chefs proposa qu'on fît comme au temps des Cimbres et des Teutons, qu'on se nourrît de chair humaine plutôt que de se rendre. On préféra expulser de la ville tous les habitants hors d'état de porter les armes, afin de réserver le peu qui restait de vivres pour les combattants.

Mais César refusa de laisser passer ces malheureux, et ils restèrent, mourant de faim, entre les deux armées.

Le secours parut enfin. Il y avait deux cent quarante mille fantassins, mais seulement huit mille cavaliers. C'était tout ce qui restait de chevalerie à la Gaule après tant de pertes qu'elle avait faites. Les contingents de toutes les nations gauloises étaient là, sauf les Rémois et leurs plus proches voisins de l'est, obstinés dans l'alliance romaine, et sauf les Trévires, occupés à se défendre contre les Germains.

Il y eut trois jours de batailles immenses, où les assiégeants étaient devenus les assiégés, et où Vercingétorix, d'un côté, et, de l'autre, l'armée de secours, donnèrent assaut sur assaut à la double enceinte de César.

Dans une attaque de nuit, les fossés de la double enceinte furent comblés et franchis; mais, quand l'armée de secours approcha du rempart extérieur des Romains, les plus braves, en grand nombre, tombèrent dans les petites fosses et s'enferrèrent dans les piéges dressés par César. L'armée de secours étant ainsi repoussée, Vercingétorix, de son côté, dut rentrer dans la ville.

Les Gaulois revinrent à la charge, et, dans la troisième journée, le nombre et le courage désespéré des Gaulois semblèrent quelque temps l'emporter sur la science militaire et sur les prodigieux ouvrages de César. Vercingétorix franchit de nouveau le triple fossé et entama cette fois le rempart intérieur: l'armée de secours força un des deux camps romains.

César parvint à repousser Vercingétorix, marcha contre l'armée de secours et la fit tourner par sa cavalerie. Les Gaulois, pris par derrière, se rompirent. Cette multitude se débanda, et toute cette grande armée disparut comme un rêve.

Vercingétorix rentra dans Alésia. Tout était perdu.

Vercingétorix n'avait pu sauver la liberté de sa patrie: il voulut sauver au moins ce qui restait de ses compagnons d'armes.

Il était le seul homme qui eût arrêté la fortune de César et qui eût gagné sur lui une victoire, et il savait que César n'avait de ressentiment que contre lui seul. Il jugea qu'il pouvait encore racheter ses amis.

Jusque-là, les héros gaulois vaincus avaient coutume de se donner la mort: lui renonça à mourir de sa propre main et à mourir libre.

Il fit demander à César ses volontés: César prescrivit que les Gaulois livrassent leurs chefs.

Le lendemain, comme César était assis sur un tribunal, au milieu de son armée, voici qu'un cavalier de grande taille et de haute mine, couvert d'une armure magnifique, arriva tout à coup au galop droit à César. C'était Vercingétorix. Il fit tourner son cheval en cercle autour du tribunal de César, sauta à terre, jeta ses armes aux pieds du vainqueur et se tut.

Une grande âme est plus qu'un grand génie. Le vainqueur fut moins grand que le vaincu. César accorda la vie et la liberté à vingt mille guerriers d'Auvergne et du pays éduen pour prix du sacrifice de Vercingétorix; mais il fit charger de fers le bras qui, un jour, avait eu sur lui la victoire, et il envoya Vercingétorix prisonnier à Rome (an 52 avant Jésus-Christ).

Il le laissa six ans dans la Mamertine, la



Vercingétorix devant le tribunal de César.

prison de Rome où l'on enfermait les rois et les généraux vaincus, et que l'on voit encore au pied du Capitole. Quand il eut fini le cours de ses guerres et renversé la république romaine après les républiques gauloises, il traîna Vercingétorix derrière son char, dans une pompe fameuse où il triompha de Rome elle-même aussi bien que de la Gaule, puis il livra Vercingétorix au bourreau.

Ainsi finit le héros de nos siècles anciens.

Ainsi tomba cette première France qu'on appelait la Gaule.

Elle tomba pour n'avoir pas su se donner, en se civilisant, les fortes disciplines de la politique et de la guerre; pour n'avoir pas su garder, en s'enrichissant, le respect des droits du grand nombre et des pauvres; enfin, pour n'avoir pas su constituer à temps l'accord et l'unité de la nation gauloise.

Si la Gaule se fût réunie contre l'étranger, avant que les Helvétiens, et les Nerviens, et les Vénètes, et les Éburons eussent été détruits les uns après les autres, avant que la belle chevalerie gauloise eût péri presque tout entière dans les guerres étrangères et civiles, César, avec tout son génie et toute sa science, n'eût sans doute pas vaincu la Gaule.

CHAPITRE V

LA GAULE ROMAINE.

(De l'an 51 avant J.-C. à l'an 286 après J.-C.)

Après que la grande armée gauloise se fut dispersée devant la ville d'Alésia, et que

Vercingétorix se fut livré à César, il fallut encore que César fit campagne au nord et au midi pour en finir avec les restes de la Gaule.

Les hommes du Beauvaisis, soutenus par les tribus du nord-ouest, firent une terrible résistance au fond de la grande forêt dont les forêts de Compiègne et de Villers-Cotterets ne sont que les débris ; puis, quand ils eurent succombé, et, ainsi qu'eux, les peuples soulevés dans le centre et dans l'ouest, les derniers qui combattirent pour la liberté gauloise furent les hommes du Querci. Deux mille d'entre eux défendirent longtemps contre César la forteresse d'Uxellodunum, qui est aujourd'hui le Puy d'Issolu ; lorsque enfin, mourant de soif, ils eurent mis bas les armes, César leur fit couper les mains, pour servir, dit-il, d'exemple (an 51 avant Jésus-Christ).

Toute résistance ayant cessé, César revint à la clémence envers les Gaulois ; car il était tour à tour clément ou cruel, suivant l'intérêt de ses desseins, et il faisait le mal et le bien avec indifférence.

Il traita avec ménagement ce qui restait des Gaulois, après que des centaines de mille furent morts aux combats ou eurent été emmenés en esclavage. Il parvint à tourner leur vaillance à son profit, et il les enrôla contre Rome pour la grande guerre civile.

Pendant la guerre civile de Rome, la république grecque de Marseille tomba après les républiques gauloises. Marseille ayant pris parti pour le sénat romain contre César, les lieutenants de César défirent la marine marseillaise et forcèrent la ville à se rendre. César laissa à Marseille ses lois, mais lui ôta sa puissance, et fonda une colonie romaine à Fréjus, qui devint le grand port militaire de la Gaule sous l'empire romain.

Les discordes civiles ayant perdu la république romaine, comme elles avaient perdu la Gaule, et César ayant remplacé à Rome le gouvernement du sénat et du peuple par le pouvoir d'un seul, Auguste, son neveu et son successeur, organisa et régla l'empire que César avait fondé.

En l'an 27 avant Jésus-Christ, Auguste vint tenir à Narbonne une assemblée générale des nations gauloises. L'assemblée de l'an 52, sous Vercingétorix, avait été le dernier effort de la liberté : l'assemblée de l'an 27 fut la consécration de la dépendance.



Auguste.

César, en imposant sa domination aux peuples gaulois, n'avait rien changé à leur régime intérieur ni à leurs rapports entre eux. Auguste fit de grands changements, afin d'effacer les souvenirs du temps passé.

Il rompit les associations entre les peuples gaulois, soit qu'elles fussent sur le pied de l'égalité, soit sur le pied de la subordination. Il ôta le rang de capitales aux villes qui s'étaient montrées les plus attachées à la patrie gauloise, pour le transférer à des villes nouvelles ou obscures.

Il partagea toute la Gaule en quatre grandes provinces, sans tenir compte des rapports d'o-



Le pont du Gard.

rigine, ni de coutumes et de mœurs, de façon à ce que les Gaulois ne reconnussent plus la Gaule.

La première province fut l'ancienne province romaine, comprenant les pays actuels de Provence, Languedoc, Dauphiné, Savoie : on l'appela Narbonnaise, du nom de sa capitale, Narbonne. La seconde province fut l'Aquitaine : Auguste réunit, sous ce nom, à l'ancienne Aquitaine peuplée de races espagnoles, presque tout le pays gaulois entre la Garonne et la Loire. La troisième province fut la Lyonnaise, ainsi appelée du nom d'une ville nouvelle, fondée par les Romains au pied de la montagne de Fourvières, près du confluent de la Saône avec le Rhône. Lyon devint en peu d'années la première ville non-seulement de la Lyonnaise, mais de toute la Gaule. La Lyonnaise comprit tout ce qui s'étend depuis la Suisse jusqu'aux embouchures de la Loire et de la Seine, et un peu au delà. La quatrième province, embrassant tout le nord, garda le nom de Belgique.

Plus tard, les quatre provinces furent subdivisées, et l'on en compta jusqu'à dix-sept.

Le nombre des peuples gaulois, qui était de trois à quatre cents en comptant les petites tribus des montagnes, fut réduit à soixante, et les petites peuplades devinrent de simples cantons dépendant des soixante : les soixante furent qualifiés de cités, parce que, sous l'empire romain, les campagnes et les petites villes dépendirent, chez chaque peuple, de la principale ville ou cité, qui dépendait à son tour de la province et du gouverneur militaire de la province.

L'an 10 avant Jésus-Christ, les représen-

tants officiels des soixante cités votèrent la construction d'un grand temple dédié à Rome et à Auguste. Le temple fut élevé au confluent du Rhône et de la Saône, à la pointe de Perrache, qui est aujourd'hui dans Lyon. La statue colossale de la Gaule et les statues des soixante cités furent placées devant l'autel, comme pour rendre hommage à la déesse Rome et à l'empereur dieu.

Ce fut ainsi que l'idolâtrie entra dans la Gaule, qui n'avait adoré jusque-là que les puissances invisibles.

Les colonnes de l'autel de Rome et d'Auguste existent encore; on les voit, sciées en deux, dans la vieille église d'Aisnai, à Lyon. Auguste, à qui, de son vivant, on consacra ce culte idolâtrique, fut aussi habile dans l'administration que César l'avait été dans la guerre.

La grande diversité qui existait entre les conditions des différents peuples, dans la Gaule romaine, servit beaucoup au pouvoir impérial.

Il y avait des colonies romaines, qui tenaient le premier rang, et dont les habitants avaient les droits de citoyens romains : c'étaient Lyon, Narbonne, Béziers, Fréjus, Orange et Arles; puis des colonies latines ou italiques, qui avaient les droits des Italiens non romains : c'étaient Aix, Valence, Toulouse, Nîmes, Vienne, Auch, et un certain nombre d'autres villes du midi, dont plusieurs avaient été gratifiées du droit italique sans recevoir de colons italiens. Ensuite venaient les cités alliées de Rome, qui n'étaient soumises qu'au service militaire : c'étaient les Marseillais, les Voconces de la haute Provence et du bas Dauphiné, les Rémois, les Éduens, les Carnutes, les Lingons du pays de Langres; puis les cités appelées libres, qui payaient de plus un tribut : c'étaient les gens d'Auvergne, de Berri, de Bordeaux, de Soissons, de Trèves, et les Nerviens, et quelques autres. Enfin, le dernier rang était celui des cités sujettes, qui ne s'administraient pas elles-mêmes et dépendaient directement des officiers impériaux.

Tout cela se surveillait et se jalousait, et leurs jalousies profitaient au maître.

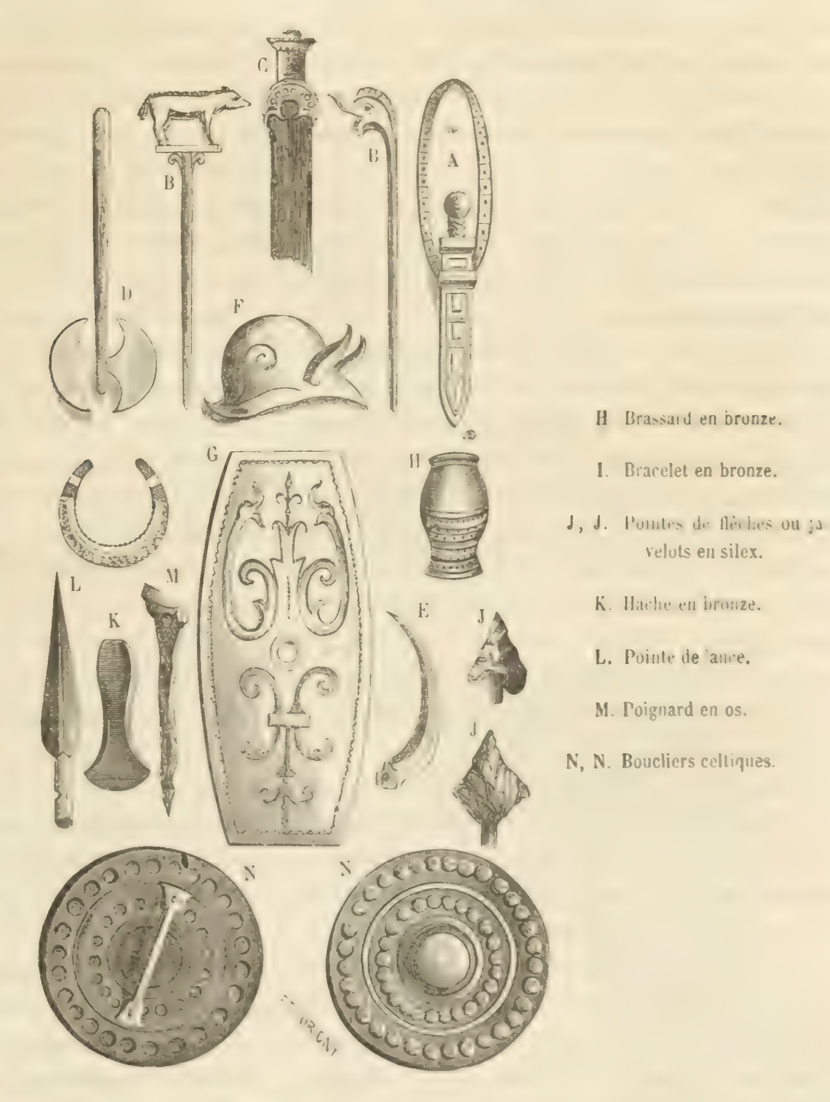
Les travaux des Romains, en changeant la face de la Gaule, firent plus encore pour affermir leur puissance. Les travaux publics qu'ont faits les Romains dans tout leur empire, en Europe, en Asie et en Afrique, sont les plus grands et les plus beaux qu'on ait jamais vus sur la terre.

Les Gaulois avaient des routes étroites et creuses, dont on sait maintenant reconnaître çà et là les vestiges, et des ponts en bois sur les rivières; les Romains construisirent des routes en grands matériaux, plus hautes que leurs berges, et dont les nombreux restes sont encore très-apparents. Ils construisirent des ponts de pierre, et de grands aqueducs pour fournir l'eau aux villes : un de ces aqueducs, le pont du Gard, aux environs de Nîmes, est encore aujourd'hui un des plus beaux monuments de la France.

Les villes gauloises étaient communément bâties en bois et en terre; les Romains apprirent aux Gaulois à les rebâtir en brique, en pierre et en marbre. Ils construisirent partout de belles maisons de campagne dans les lieux les plus sains et les plus heureusement situés, et l'on retrouve les restes de leurs séjours d'été dans les vallons les plus retirés des montagnes, partout où jaillissent des sources chaudes et des eaux qui guérissent les maladies.

Ils remplirent les villes gauloises de monuments sans nombre : temples consacrés à leurs dieux, qu'ils mêlaient aux anciennes divinités de la Gaule; basiliques où se tenaient les assemblées et où l'on rendait la justice; amphithéâtres, théâtres et cirques pour les jeux publics; bains publics, arcs de triomphe. Arles, Nîmes et Orange ont conservé des constructions romaines que rien ne surpasse en Italie.

Les arcs de triomphe romains, élevés en



A. Épée gauloise avec le ceinturon.

B, B. Enseignes gauloises.

C. Fragment d'épée celtique

D. Hache double.

E. Faucille en os.

F. Casque gaulois.

G. Bouclier.

H. Brassard en bronze.

I. Bracelet en bronze.

J, J. Pointes de flèches ou javelots en silex.

K. Hache en bronze.

L. Pointe de lance.

M. Poignard en os.

N, N. Boucliers celtiques.

Trophées gaulois.

mémoire de la conquête de la Gaule, nous rappellent les malheurs de nos pères ; à Orange, à Saint-Remi, à Carpentras, ailleurs encore, les images des Gaulois y sont sculptées, et c'est là seulement, et sur quelques-unes de leurs monnaies, que nous pouvons les revoir avec leurs costumes et leurs armes.

Les Romains apprirent donc aux Gaulois les arts qu'eux-mêmes avaient appris des Grecs. La langue des Romains, le latin, entra en Gaule avec leurs arts : les grandes familles gauloises, puis peu à peu le peuple des villes, adoptèrent la langue et les coutumes romaines ; mais le peuple des campagnes resta fidèle, durant des siècles encore, à la vieille langue celtique, qui n'est plus aujourd'hui parlée en France que dans la basse Bretagne.

La connaissance des ouvrages littéraires des Grecs, la plus belle littérature qui ait jamais été, fut aussi introduite par les Romains en Gaule, et c'est un des plus grands services qu'ils nous aient rendus

La domination des Romains, les lois, l'éducation et les habitudes qu'ils introduisirent en Gaule, eurent beaucoup d'influence sur l'esprit des Gaulois et sur leur façon de penser et d'agir; et nous en gardons encore aujourd'hui la trace.

Les Romains enseignèrent à nos aïeux l'ordre, la discipline, le sens pratique et la juste mesure des choses, la science et le goût de l'administration.

Mais aussi ils comprimèrent pour longtemps l'esprit de liberté et d'indépendance, et ils apportèrent avec eux la disposition à régler la société comme une machine plutôt que comme un corps vivant, à vouloir tout réglementer à l'avance. Et c'est d'eux que vient la propension des individus à tout attendre d'en haut, c'est-à-dire du pouvoir, à demander que le pouvoir fasse pour eux ce qu'ils devraient faire eux-mêmes, et aussi la facilité trop grande à sacrifier le droit individuel, le droit de chacun.

Car, lorsque les Romains firent la conquête de la Gaule, leurs beaux jours étaient passés; notre Gaule ne les a pas connus au temps de leurs vertus civiques et de leur liberté, où ils lui eussent donné de meilleurs exemples.

Les Romains avaient une bonne coutume qu'ils gardèrent longtemps jusque dans leur décadence, et que nous devrions bien nous remettre à imiter. C'est que, chez eux, pour être un homme, il fallait se rendre capable de faire tout ce que peut faire un homme, dans la paix et dans la guerre. Ils pensaient que l'homme ne doit pas être dans la dépendance d'un métier, mais que tous les métiers doivent être à la disposition de l'homme.

Un grand mal leur fit perdre les heureux effets de cette bonne coutume.

Les Romains d'autrefois avaient été un peuple de petits propriétaires soldats; mais maintenant la grande propriété avait, chez eux, dévoré la petite, et, avec la grande propriété, l'esclavage envahissait de plus en plus; le travail des esclaves remplaçait de plus en plus le travail des hommes libres. Les Romains propagèrent l'esclavage en Gaule.

Avant les Romains, il y avait peu d'esclaves chez les Gaulois : des colons cultivaient la terre pour les patrons, pour les nobles; ils étaient subordonnés et assujettis, mais ils n'étaient pas esclaves. Sous les Romains, ils tombèrent peu à peu en esclavage.

Avant les Romains, dans les tribus gauloises, tous les hommes libres se regardaient comme parents, et, dans les associations guerrières, le chef traitait ses compagnons en frères d'adoption. Cela tempérait quelque peu le pouvoir excessif des nobles et des riches.

Sous les Romains, les tribus, ainsi que les associations guerrières, furent dissoutes, et rien ainsi n'arrêta plus le progrès de l'inégalité.

Le peuple fut désarmé; les habitudes guerrières s'éteignirent, et l'esprit des anciens héros se renferma dans le fond des cœurs pour y sommeiller, mais non pour s'éteindre.

Le grand changement que les Romains opérèrent en Gaule ne s'effectua pas sans résistance.

Il y eut de nombreuses révoltes. Les druides, persécutés, proscrits par Rome, parce qu'ils repoussaient les dieux étrangers et les mœurs étrangères, soulevèrent plus d'une fois les populations, afin de rétablir l'ancienne religion et l'ancienne indépendance. Une de ces révoltes, favorisée par la grande guerre civile qui éclata entre les Romains lors de la chute du tyran Néron, eut un moment de plein succès; mais les Gaulois s'arrêtèrent d'eux-mêmes, sentant que le monde d'autrefois ne pouvait pas renaître, que les vieilles discordes recommenceraient parmi eux, et que, chasser les Romains, ce serait rouvrir la Gaule aux Germains.

Les Germains, que César avait repoussés, redevenaient menaçants de l'autre côté du Rhin.

Au delà de ce fleuve commençait le domaine des peuples barbares, des peuples sans villes et sans propriétés fixes, toujours prêts à se jeter sur les pays civilisés. Les peuples barbares, dont les uns, les plus proches, comme les Germains, appartenaient à notre famille aryenne, et dont les autres étaient de la famille des Touraniens ou Scythes, s'étendaient depuis le Rhin jusqu'au fond de la haute Asie.

Les Romains essayèrent d'aller au-devant du péril, et de soumettre la Germanie comme la Gaule.

Ils tentèrent d'opposer Germains à Germains, en attirant, le long de la rive gauche du Rhin, des bandes germaniques auxquelles ils donnèrent des terres à condition de service militaire.

Puis ils passèrent le Rhin et pénétrèrent en Germanie. Ils y remportèrent des victoires mêlées de revers; ils percèrent jusqu'au delà de l'Elbe, jusqu'à la contrée où est aujourd'hui Berlin, mais ils ne purent y prendre pied. La résistance se renouvelait toujours dans ces vastes et sauvages espaces; ni les hommes, ni les lieux, ne donnaient prise en Germanie, comme ils avaient donné prise en Gaule. Les Romains, cependant, s'étaient fait un parti chez les Germains, comme César avait fait auparavant chez les Gaulois; mais ce parti ne suffit point à assurer le succès de leur entreprise.

Les Romains limitèrent donc leurs conquêtes au Rhin et au Danube, sauf quelques postes avancés. Une grande armée fut établie en permanence sur la rive gauche du Rhin : les contrées qui bordent ce fleuve, et où se trouvait cantonnée cette armée, avaient été détachées de la Belgique et formaient deux provinces militaires appelées Première et Seconde Germanie. Les populations de la rive gauche du Rhin, qui sont aujourd'hui de langue allemande, proviennent du mélange des anciens Gaulois avec les Germains et avec les soldats romains de l'armée du Rhin.

Les invasions des Germains furent longtemps arrêtées par cette barrière, et la Gaule, qui avait souffert sous les tyrans de la famille des Césars, vit un beau siècle sous les quatre empereurs qui se succédèrent depuis Trajan jusqu'à Marc Aurèle. Le premier, Trajan, était un grand guerrier qui refoula au loin les peuples barbares. Le second, Adrien, fut un ami des arts qui couvrit la Gaule de monuments magnifiques; les deux autres, Antonin et Marc Aurèle, étaient des disciples des philosophes grecs, qui leur avaient enseigné la sagesse et la vertu, et ils ne se proposèrent comme but de leur gouvernement que le bien des hommes. Antonin appartenait à la Gaule par sa naissance : il était originaire de Nîmes.



Antonin.

Ces grands hommes ne purent guérir ceux des maux de la société qui n'étaient pas l'ouvrage du pouvoir; mais ils les adoucirent. Ils firent des lois pour protéger les esclaves contre la dureté des maîtres, et, vis-à-vis de

tous, la modération des gouvernants tempéra l'arbitraire du gouvernement.

Mais le bien n'était que dans le cœur de quelques hommes, et non dans les institutions, ni dans la société. Les empereurs philosophes purent faire un bon usage du pouvoir absolu, mais non rétablir la liberté; car le monde d'alors n'était pas capable d'être libre. La liberté ne peut être que si la société est assise sur le travail libre et sur la petite propriété.

Ces quatre empereurs s'étaient succédé par adoption et non par hérédité, chacun adoptant l'homme qu'il jugeait le plus digne de régner après lui. Le quatrième, Marc Aurèle, eut la faiblesse de transmettre l'empire à son fils indigne, et tous les fruits d'un siècle de bon gouvernement furent perdus (180 ans après Jésus-Christ).

La tyrannie, l'anarchie, la guerre civile reparurent, et l'empire devint comme la propriété des soldats, qui allèrent jusqu'à le mettre à l'encan. Ils nommaient les empereurs, puis les tuaient, soit pour les empêcher de rétablir la discipline, soit pour avoir le profit d'une nouvelle enchère. Les étrangers attaquèrent de toutes parts l'Empire. Un empereur romain fut vaincu et tué sur le Danube par les Goths, peuple parent des Germains et descendu des bords de la mer Baltique. Un autre empereur fut vaincu et fait prisonnier en Asie par le roi de Perse. Les Germains envahirent la Gaule et y saccagèrent soixante villes. L'empire romain et la civilisation romaine semblaient toucher à leur dernier jour (251-260 après Jésus-Christ).

Le remède, au moins pour un temps, vint de l'excès du mal. De grands généraux parvinrent à rétablir quelque ordre dans les armées, à chasser les Germains et les Goths, à recouvrer les frontières de l'Empire.

Ces empereurs guerriers repoussèrent le fléau qui venait du dehors : ils furent impuissants contre les fléaux du dedans, qui devenaient toujours pires. Les besoins du gouvernement impérial augmentaient sans cesse; il lui fallait de grands impôts, comme à nos gouvernements modernes, et il n'y avait pas, comme chez nous, des millions de fabricants et d'ouvriers, de moyens et de petits propriétaires agriculteurs, qui, par leur travail libre, renouvellent et augmentent sans cesse les ressources publiques. L'impôt, d'une part, et, de l'autre, les grands propriétaires, envahissaient tout.

« Partout, disait un orateur de ce temps, qui était fils d'empereur, partout on chasse le peuple; il n'a plus d'héritage; ce qui suffisait à la nourriture d'une cité est le parc à bétail d'un seul maître. »

Les agents du fisc mettaient les contribuables en prison et à la torture pour leur arracher leur dernière obole. Ils allèrent jusqu'à vendre les enfants de ceux qui ne pouvaient payer l'impôt.

Les paysans gaulois se mirent en *bagaudie*, ce qui, dans leur langue celtique, voulait dire insurrection. Ils se révoltèrent contre la civilisation romaine, qui les rendait si malheureux, et se jetèrent sur les maisons de campagne des riches, puis sur les villes, et le peuple de beaucoup de villes se déclara pour eux.

L'empereur Maximien accourut contre eux et les défit dans plusieurs batailles : leurs chefs, avec les plus braves, se retirèrent dans la presqu'île de la Marne, où est aujourd'hui Saint-Maur, près Paris; ils s'y défendirent longtemps et y moururent les armes à la main. Le nom de Saint-Maur-des-Fossés rappelle encore les fossés qui entouraient le camp des bagaudes (286 après Jésus-Christ).

D'autres bagaudes ou insurgés s'étaient jetés dans les forêts et dans les montagnes, et il y en eut toujours des bandes errantes jusqu'à la fin de l'empire romain.

Ces malheureux, dans leur désespoir, n'auraient pu que détruire et non renouveler la société. L'ordre social qu'ils avaient attaqué

subsista, mais ne se corrigea pas. Au contraire, l'empereur Dioclétien, collègue de leur vainqueur Maximien (car il y avait alors deux empereurs associés), rendit le gouvernement encore plus despotique qu'il n'était. Il y établit des formes plus serviles et plus fastueuses, et, en séparant le pouvoir civil du pouvoir militaire, ce que les Romains n'avaient pas fait et ce qui est bon dans les États libres, il ne fit que créer une grande armée d'employés civils à côté de l'armée guerrière. Le peuple ruiné eut à nourrir ces deux armées au lieu d'une.

Ni le gouvernement ni la société n'étaient capables de se corriger. Le mal n'était pas moindre dans les âmes; mais, là, il n'était pas sans remède.

Entre la civilisation qui tombait en décadence et la barbarie menaçante, une révolution dans les âmes pouvait seule sauver le monde.

CHAPITRE VI

LE CHRISTIANISME EN GAULE. SAINT MARTIN DE TOURS.

(De l'an 160 après Jésus-Christ à l'an 400.)

Nous avons montré quelles misères opprimaient le peuple sous les Romains, dans cette Gaule dont ils avaient orné les cités avec tant de magnificence, et à laquelle ils avaient apporté les arts et les lumières des Grecs.

Cependant le progrès des arts et des lettres n'était pas le seul bien que la Gaule dût aux Romains, et, si des connaissances nouvelles étaient entrées dans les esprits, des sentiments nouveaux avaient aussi commencé d'entrer dans les cœurs : des idées morales que les siècles passés n'avaient pas connues s'étaient produites dans le monde.

Autrefois, chaque peuple ne connaissait que les dieux de sa patrie et les lois de sa patrie; le citoyen ne se croyait des devoirs qu'envers le citoyen : l'étranger, pour lui, c'était l'ennemi.

Depuis que ce vaste empire romain avait réuni tant de peuples sous un même pouvoir, durant ce siècle de bons empereurs où régna l'unité romaine, la *paix romaine,* comme on disait alors, l'idée se propagea que le genre humain, malgré la diversité des races et des langues, était, au fond, un seul corps et une seule famille; qu'il devait y avoir un même droit et une même justice pour tous, et que tous les hommes étaient frères.

Les vieilles lois romaines avaient été dures pour les femmes, pour les enfants, pour les esclaves, pour tous les faibles; mais maintenant il s'était introduit dans les lois un esprit d'équité et d'humanité, et, même sous les mauvais empereurs qui revinrent après les bons, cet esprit subsista parmi les jurisconsultes qui rédigeaient les lois. Ils écrivirent des lois civiles si sages, qu'on les nomma la *raison écrite,* comme pour signifier que c'est la raison et non la coutume qui doit gouverner les hommes.

Parmi ces lois, il faut citer celles de l'an 212 après Jésus-Christ, qui donna les droits de citoyens romains à tous les habitants de l'Empire. Les jurisconsultes voulurent effacer ainsi toutes les traces de conquête et toute suprématie d'un peuple sur un autre.

Mais le despotisme fit peser un même fardeau sur les anciens et sur les nouveaux citoyens, et ils n'obtinrent que l'égalité dans la servitude.

Les grands jurisconsultes romains, qui s'efforçaient de propager la justice jusque sous le despotisme, et dont plusieurs furent victimes des tyrans, devaient beaucoup aux philosophes grecs, qui avaient été leurs maîtres, et nous devons beaucoup aux jurisconsultes

sultes romains, car c'est d'eux principalement que proviennent les principes de notre Code civil.

C'est le jurisconsulte romain Ulpien qui a écrit la maxime suivante :

« Par le droit naturel, tous naissent libres: la servitude, qui soumet l'homme à la domination d'autrui, est contre nature. »

Et il disait que les jurisconsultes étaient les prêtres de la justice.

La raison par laquelle les jurisconsultes voulaient que toutes les lois fussent dictées, c'était la raison éclairée par la conscience.

Ils prenaient leurs règles de conscience dans la morale des stoïciens, qui étaient des philosophes grecs, et cette morale était si courageuse qu'elle soutenait que la douleur n'est pas un mal, et qu'il n'y a de mal que le vice.

Mais cette forte morale ne s'appuyait pas sur une forte croyance à la destinée éternelle de l'homme. Parmi les sages de ce temps, beaucoup restaient dans le vague à ce sujet; il y en avait qui pensaient que l'homme, à sa mort, perd son existence propre pour rentrer dans le grand Tout; d'autres s'égaraient dans des rêves d'imagination sur de prétendues communications de l'homme avec les esprits ou les génies.

La foule, tour à tour, croyait tout et ne croyait rien, rejetait la tradition du genre humain sur Dieu et sur l'autre vie, ou bien acceptait toutes les fables et toutes les superstitions, les sorcières, les devins, les interprètes supposés de mille divinités imaginaires; vaines croyances sans morale, et qui s'associaient à tous les vices comme à toutes les folies.

Les riches s'étourdissaient dans les orgies; les pauvres s'aigrissaient dans la misère.

Et pourtant, ce monde malheureux et corrompu était dans l'attente et ne voulait pas renoncer à l'espérance.

Mais d'où le salut pouvait-il lui venir? Ce n'était pas des stoïciens, des jurisconsultes, de ces quelques grandes âmes philosophiques qui se montraient çà et là comme de hautes colonnes au milieu des ruines. Ce qu'ont fait et dit ces hommes ne devait pas périr, et nous fortifie encore aujourd'hui à travers les âges; toutefois, ils avaient eu en main le pouvoir suprême; deux d'entre eux, Antonin et Marc Aurèle, étaient montés sur le trône, et ils n'avaient pas suffi à régénérer la société, et, depuis, le monde avait beaucoup empiré.

Quelque chose, cependant, s'était formé obscurément dans un coin de l'Asie, et avait grandi peu à peu, et commencé d'attirer les regards et d'éveiller les espérances.

Jésus, né en Judée au temps de l'empereur Auguste, l'organisateur de la Gaule romaine, avait enseigné sous Tibère, le successeur d'Auguste.

Il annonça qu'il était le Christ, le Messie, c'est-à-dire l'envoyé de Dieu, son père et notre père à tous; il nous enseigna à invoquer notre père qui est au ciel; à aimer Dieu, notre père, plus que nous-mêmes, et les hommes, nos frères, comme nous-mêmes, et à nous perfectionner pour nous rapprocher de notre père, qui est parfait, et pour mériter, avec l'aide de Dieu, d'être heureux dans une autre vie qui ne finira pas.

Et il enseigna que l'amour est au-dessus de la science, au-dessus de la mort; que le ciel est ouvert aux petits, aux humbles, aux ignorants, pourvu qu'ils croient et qu'ils aiment, ce qui est une même chose; qu'entre les fidèles, celui qui veut être le premier doit se faire le serviteur des autres.

Ce qu'il dit ne s'entendait pas pour la première fois sur cette terre; d'autres l'avaient dit avant lui chez les Juifs et chez d'autres nations, et leur parole nourrissait çà et là quelques âmes choisies; mais lui le dit d'un tel accent et avec une telle autorité, que sa parole entra jusqu'au fond du cœur du genre humain, et qu'à mesure que les échos en retentirent de génération en génération, cette parole renouvela le monde.



Sainte Blandine livrée aux bêtes.

Ce qui, avant lui, était le privilége de quelques sages, fut donné, par lui, aux plus humbles femmes et aux petits enfants, et devint, par lui, le bien commun du genre humain.

Les Juifs, ses compatriotes, ne voulurent pas le reconnaître comme l'envoyé de Dieu, et obtinrent des Romains qu'il fût livré au supplice. Après qu'il fut mort sur la croix, ses disciples annoncèrent qu'il était ressuscité d'entre les morts et remonté au ciel près de son père, et qu'il en redescendrait bientôt pour établir le règne de Dieu sur la terre.

Et ils propagèrent sa mémoire et expliquèrent sa doctrine.

Jean, celui qu'il avait le plus aimé et que nous appelons saint Jean l'Evangéliste, annonça que Jésus-Christ était le Verbe, c'est-à-dire la Parole éternelle de Dieu, qui avait pris chair sur la terre.

Saul, que nous appelons saint Paul, enseigna que Jésus-Christ était le Seigneur par qui Dieu a fait et gouverne toutes choses; qu'il était mort pour nous racheter du péché d'Adam, et que le genre humain, perdu par

la faute d'un seul, était sauvé par le mérite d'un seul; que Jésus-Christ était le Médiateur entre l'homme et Dieu.

Saint Pierre, à qui Jésus avait confié plus particulièrement la direction de la communauté, et les autres apôtres auxquels Jésus avait dit, ainsi qu'à Pierre : « Paissez mes brebis! » et saint Paul, qui n'était venu qu'après la mort de Jésus, fondèrent les premières églises ou assemblées des chrétiens.

La foi nouvelle se répandit rapidement en Orient parmi les esclaves, les pauvres et les femmes, mais son expansion fut lente d'abord en Occident.

Il y eut sans doute, dès les premiers temps, des chrétiens isolés en Gaule, mais on ne sait rien de certain là-dessus, jusqu'à ce que, vers l'année 160 après la naissance de Jésus-Christ, arrivèrent d'Asie à Lyon deux Grecs, Pothin et Irénée, disciples de Polycarpe, qui avait été disciple de saint Jean.

Et ils établirent à Lyon la première église que nous connaissions dans la Gaule.

La persécution s'abattit bientôt sur eux.

Les Romains et les peuples soumis aux Romains rendaient les honneurs divins aux statues des dieux, aux statues des empereurs, aux statues des cités, aux enseignes mêmes des légions. Les chrétiens disaient que, chez les Romains, tout était dieu, excepté le vrai Dieu, et qu'on ne doit s'agenouiller que devant lui et prier que lui.

Et, comme ils refusaient de participer aux cérémonies publiques où l'on adorait les dieux de Rome, on les traita en ennemis publics, et Pothin, leur évêque, c'est-à-dire *celui qui veille sur les autres*, vieillard de quatre-vingt-dix ans, fut envoyé au supplice avec quarante-sept d'entre eux (177 après Jésus-Christ).

Une jeune esclave, appelée Blandine, plutôt que de renier sa foi, se laissa déchirer par les bêtes féroces dans l'amphithéâtre de Lyon; ce fut la première des héroïnes chrétiennes qui succédèrent en Gaule aux anciennes héroïnes du temps des druides.

Ces amphithéâtres, dont il subsiste encore deux magnifiques, presque intacts, à Nîmes et à Arles, et plusieurs autres, mutilés et en ruines, en divers lieux de la France, étaient de vastes édifices, de forme ovale, à plusieurs rangs d'arcades et de gradins; il s'asseyait là dix fois, vingt fois plus de spectateurs que dans nos théâtres, autour d'une arène où les Romains célébraient leurs jeux cruels, et faisaient combattre à mort des hommes les uns contre les autres ou contre des bêtes sauvages.

Ils y exposaient aussi aux bêtes les condamnés, et ce fut ainsi que périrent beaucoup de martyrs chrétiens.

La persécution s'étendit aux autres cités de la Gaule orientale, qui, à l'exemple de Lyon, avaient commencé d'accueillir la foi chrétienne.

A Autun, Symphorien, fils d'un des administrateurs municipaux, fut condamné à mort pour avoir refusé de s'agenouiller devant la statue de Cybèle, déesse de la terre. Comme on le menait hors de la ville pour l'exécution, sa mère lui criait du haut des murailles :

« Mon fils, mon fils Symphorien, souviens-toi du Dieu vivant : élève ton cœur en haut, et regarde Celui qui règne dans le ciel! On ne t'ôte pas aujourd'hui la vie, on te la change en une meilleure! »

Le sang des martyrs n'étouffa pas le christianisme dans les cités où il avait germé et fit naître de nouveaux chrétiens dans d'autres villes. La persécution se ralentit, mais pour se ranimer par intervalles.

Après Pothin, Irénée fut le chef de l'église de Lyon, et il fut le plus grand parmi les chrétiens de son temps, et les églises de Rome et d'Asie reconnurent l'autorité de sa foi et de sa doctrine.

Les premiers apôtres de la Gaule avaient été des Grecs venus d'Asie. De nouveaux ouvriers évangéliques, ainsi qu'ils se nom-

maient eux-mêmes, vinrent d'Italie, envoyés par l'évêque de Rome, une soixantaine d'années après la persécution de Lyon. Les premiers n'avaient évangélisé que la Gaule orientale. Les nouveaux venus enseignèrent du midi au nord et à l'ouest. Le plus célèbre d'entre eux fut saint Denis, l'apôtre de Paris.

Suivant la tradition, saint Denis fut décapité à Montmartre, dont le nom signifie Mont des martyrs (vers l'an 260).

La persécution sévit de nouveau sous l'empereur Maximien. Les chrétiens, malgré leur esprit de paix, furent confondus avec les insurgés gaulois de la bagaudie. Cette fois, les martyrs se trouvèrent surtout dans le nord, où de nouveaux missionnaires étaient venus de Rome évangéliser les provinces belgiques (de 286 à 292).

Outre les martyrs du nord, il y eut, suivant la tradition, plusieurs milliers de martyrs d'un seul coup dans l'est; mais ceux-là n'étaient ni Gaulois ni Romains : c'était toute une légion de l'armée de l'empereur Maximien. Cette légion, appelée la Thébaine, parce qu'elle était composée de chrétiens de Thèbes en Égypte, ayant refusé de marcher contre les insurgés gaulois de la bagaudie, l'empereur Maximien la fit passer au fil de l'épée par le reste de l'armée, près d'Agaune, dans la haute vallée du Rhône, qui est aujourd'hui le canton du Valais, en Suisse. Agaune fut depuis appelée Saint-Maurice, du nom du chef de la légion thébaine.

La persécution cessa enfin dans la Gaule, et sans retour, à l'avénement de Constance Chlore au gouvernement des provinces d'Occident ; l'empire romain était alors partagé entre plusieurs princes associés.

Après Constance, son fils Constantin régna sur la Gaule, l'Espagne et l'île de Bretagne, et la guerre s'engagea entre Constantin et Maxence, qui régnait sur l'Italie et l'Afrique.

Les chrétiens étaient devenus très-puissants: ils étaient les plus nombreux en Orient; et, s'ils n'étaient pas encore, à beaucoup près, les plus nombreux dans la Gaule ni dans le reste de l'Occident, ils étaient les plus ardents et les plus actifs.

Constantin, dont la mère était chrétienne, se déclara le chef des chrétiens en faisant inscrire le nom du Christ sur son étendard. Il passa les Alpes, vainquit Maxence et conquit l'Italie, puis le reste de l'Empire, et autorisa partout le culte chrétien (312).



Constantin

Ce fut donc de la Gaule que partit la révolution qui donna l'empire romain au christianisme.

L'organisation de l'Église catholique, c'est-à-dire universelle, devenue publique et reconnue par l'État, prit modèle sur l'organisation civile et politique de l'Empire. Chacune des cités de la Gaule (il y en avait alors cent quinze, au lieu des soixante du temps d'Auguste) eut son évêque élu par les fidèles, ecclésiastiques et laïques; car les laïques, alors, n'étaient pas encore exclus de toute part au

gouvernement de l'Église. Les évêques des cités métropolitaines ou chefs-lieux de provinces acquirent la préséance sur les autres évêques, et reconnurent, à leur tour, la préséance de l'évêque ou pape de Rome, préséance qui, alors, n'était pas la domination. Le nom de pape, qui en grec veut dire père, se donna longtemps à tous les évêques, et s'était donné d'abord à tous les prêtres. Le nom de prêtre en grec veut dire ancien, comme le nom d'évêque veut dire surveillant.

L'empereur, se qualifiant d'évêque du dehors, d'évêque laïque, s'attribua la présidence des conciles ou assemblées des évêques et des docteurs.

Le christianisme, fondé par l'esprit de paix, de persuasion et de liberté, fut de la sorte mis en possession de l'Empire par les armes et par l'autorité politique, et cela changea beaucoup son caractère.

Il y eut d'abord grande joie dans le monde. Sur les avis des évêques et des docteurs, Constantin publia beaucoup de lois en faveur des pauvres, des veuves, des orphelins, adoucit les rigueurs du fisc, défendit d'exposer les petits enfants, et encouragea l'affranchissement des esclaves.

Les conséquences de l'union de l'Église et de l'État, dans l'avenir, ne devaient pas être si heureuses.

Jésus avait dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

Il était venu réformer l'âme humaine, et non s'attribuer, à lui et à ses disciples, le gouvernement de l'État.

Il était venu délivrer l'esprit de l'homme des servitudes anciennes, et non lui en imposer de nouvelles; remettre l'homme, chaque homme, en présence de Dieu, et non assujettir l'âme humaine à des dominations humaines; et ses premiers disciples, d'après lui, avaient enseigné que, là où est l'esprit, là est la liberté.

Le devoir de l'autorité politique est de respecter la liberté des âmes, et la liberté des églises, des sociétés spirituelles, que forment librement ces âmes.

Mais si l'Église et l'État sont unis, si l'État reconnaît à l'Église, à la société religieuse, une autorité extérieure et publique, ou l'État domine l'Église et se sert d'elle comme d'un instrument pour gouverner les hommes, ou l'Église domine l'État et réclame son concours afin d'imposer la croyance aux âmes par la force extérieure, et, dans les deux cas, la liberté des âmes est perdue, et l'esprit de Jésus disparaît.

Le nom de Jésus était inscrit sur les étendards; mais sa morale n'était pas entrée dans le cœur des princes. Les actions de Constantin, qui fit mourir son propre fils, l'avaient trop bien témoigné.



Après Constantin, sa famille s'entre-déchira; les guerres civiles recommencèrent, comme avant que l'Empire fût chrétien, et l'on vit ce qu'on n'avait pas vu encore, un empereur appeler les nations barbares contre



Julien élevé sur le bouclier dans le palais des Thermes.

son compétiteur. Constance, un des fils de Constantin, ouvrit la Gaule à l'invasion des Germains.

Les Germains occidentaux étaient, depuis le siècle précédent, divisés en deux confédérations dont les noms devaient être plus tard bien fameux.

La première, sur le bas Rhin, était la confédération des Francs, desquels est venu le nom de France; la seconde, sur le haut Rhin et le haut Danube, était la confédération des Allemands.

Les Francs et les Allemands se jetèrent sur la Gaule, saccagèrent quarante-cinq villes, s'emparèrent de toute la rive gauche du Rhin, et, chassant les populations ou les emmenant en esclavage, firent comme un grand désert entre la vallée du Rhin et l'intérieur de la Gaule.

Constance, qui avait appelé les Barbares, étant devenu seul empereur de tout l'Empire, voulut les faire sortir de la Gaule et envoya contre eux son parent Julien.

Julien, presque sans troupes et sans ressources, réussit, par son génie et son courage, à chasser les Allemands et à leur imposer la paix en les poursuivant jusque dans leur pays; il vainquit aussi les Francs et permit à une partie d'entre eux de rester établis, sous condition de service militaire, dans le nord de l'ancienne Belgique, alors presque réduit en solitude (356 à 360). Ces Francs portaient le nom de Saliens.

Julien, dans les intervalles de ses campagnes, occupé à réduire les impôts et à soulager les peuples, résidait à Lutèce, la Cité des Parisiens, qui, pour la première fois, devenant ainsi la capitale de la Gaule.

Constance, jaloux des succès de Julien, auxquels il n'avait en rien contribué, prétendit lui ôter ses meilleures troupes pour les envoyer en Asie. Les troupes se révoltèrent; elles élevèrent Julien sur un bouclier, ce qui était la façon dont les Germains proclamaient leurs chefs, et proclamèrent Julien empereur malgré lui. Ceci se passa dans le palais de Paris, construit dans ce qui était alors le faubourg de la rive gauche de la Seine; les débris de ce palais s'appellent encore les Thermes, c'est-à-dire les bains de Julien.

Julien vainquit Constance; mais il régna peu, et périt bientôt dans les guerres d'Asie (363).

Le plus grand nombre des Gaulois lui donnèrent des larmes. Tous, néanmoins, ne le pleurèrent pas, et la mémoire de ce prince si vaillant et si humain fut plus tard flétrie et resta maudite durant bien des siècles. L'Église le surnomma Julien l'Apostat.

C'est qu'il avait voulu défaire la révolution faite par son oncle Constantin, et abattre le christianisme pour rétablir l'ancienne religion des Romains.

Il avait vu le christianisme grandir à mesure que baissait l'empire romain, et il attribuait à la religion chrétienne la décadence de l'Empire, qui, en réalité, ne se ruinait que par ses propres vices.

Après Julien, le christianisme reprit en toute liberté le cours de ses progrès dans la Gaule.

La majorité des Gaulois était encore païenne. En peu d'années, cela changea, et, venant la fin du siècle, la Gaule se trouva presque toute chrétienne.

Ce changement fut surtout l'œuvre d'un homme qui n'était point un grand docteur, mais qui avait, comme les premiers disciples de Jésus, la charité pour toute science. C'était un ancien soldat venu de Pannonie, c'est-à-dire des confins de l'Autriche et de la Hongrie. Son nom gaulois de Martin semble indiquer qu'il était d'origine gauloise. Obligé de porter les armes comme fils de vétéran, parce que les lois contraignaient alors chacun à suivre la profession de son père, il servit en Gaule sous Julien.

Pendant un rude hiver où les gens mouraient de froid, il rencontra, à la porte d'Amiens, un pauvre tout nu. Chacun passait au plus vite sans s'arrêter aux plaintes du malheureux. Martin n'avait que ses armes et ses habits; il tira son glaive, partagea son manteau et en donna la moitié au pauvre. La nuit d'après, Jésus-Christ lui apparut en songe, vêtu de cette moitié de manteau qui avait couvert la nudité du pauvre.

Martin se fit baptiser, et, le temps de sa vétérance étant arrivé (on servait alors jusqu'à l'âge de quarante ans), il demanda son congé, et s'en retourna en Pannonie pour convertir sa vieille mère.

Puis il revint en Gaule, et fonda un monastère près de Poitiers, sous les auspices d'Hilaire, évêque de Poitiers, qui était un docteur illustre dans toute la chrétienté et un de ceux qu'on appela les pères de l'Église. Les réunions soit d'hommes, soit de femmes, vivant en commun dans la prière, dans le travail et dans la continence, avaient commencé de s'introduire en Gaule à la suite de la religion chrétienne. Il s'élevait çà et là des monastères, et il s'élevait des églises dans toutes les villes. Il subsiste un monument des premiers temps chrétiens : c'est la petite église de Saint-Jean, à Poitiers, la ville de saint Hilaire.

Martin ne demeura pas longtemps avec les moines; le peuple de Tours le voulut pour évêque, et il devint évêque non pas seulement de Tours, mais, pour ainsi dire, de toute la Gaule, qu'il parcourait incessamment avec un zèle que rien ne pouvait lasser, prêchant partout la foi chrétienne.

Les habitants des campagnes, toujours moins disposés aux nouveautés que les gens des villes, résistaient au christianisme; c'est pourquoi ceux qui n'étaient pas chrétiens



Saint Martin.

furent appelés païens, c'est-à-dire paysans.

Martin pénétra dans les campagnes les plus reculées, renversant les temples des anciens dieux, abattant leurs idoles, coupant les bois qui leur étaient consacrés, et mettant partout à la place la croix du Christ et les oratoires chrétiens.

Il faisait la guerre aux pierres des druides et à leurs vieux chênes, comme aux temples des dieux romains, et pourtant l'esprit de l'ancienne Gaule lui venait en aide, car l'abolition des idoles et l'élan des chrétiens vers l'immortalité rappelaient aux Gaulois les souvenirs des temps lointains, et la tradition du Dieu suprême des druides aidait à l'apôtre chrétien qui prêchait l'unité de Dieu.

Violent envers les choses qu'il croyait contraires à Dieu, Martin était plein de douceur envers les hommes.

L'union de l'Eglise et de l'Etat commençait alors à porter ses fruits malheureux.

Les chrétiens étaient depuis longtemps divisés entre eux sur ce qui regardait la personne et la doctrine du Christ, et l'on appelait hérétiques ceux dont les opinions étaient condamnées par la majorité des évêques et

des docteurs. Le dogme des peines éternelles s'était établi dans l'Église, malgré les efforts des grands docteurs chrétiens d'Égypte, qui gardaient, sur ce point, les traditions des anciennes religions et des anciennes philosophies, et qui n'admettaient pas que l'âme coupable fût à jamais exclue du repentir et du pardon après cette vie. On en vint à croire que les erreurs dans le dogme jetaient les âmes qui s'y obstinaient dans le malheur éternel. Les évêques se mirent donc à demander aux empereurs de punir comme des criminels ceux qui ne pensaient pas comme eux, et qui, suivant eux, perdaient les âmes en enseignant l'erreur.

Une opinion hérétique ayant paru en Espagne, deux évêques espagnols vinrent en Gaule réclamer de l'empereur Maxime le châtiment des hérétiques.

L'empereur manda en Gaule le chef des hérétiques, appelé Priscillien, et le fit condamner par un concile d'évêques et de docteurs; les deux évêques espagnols, nommés Idace et Ithace, soutenus par la majorité du concile, demandèrent la mort de Priscillien et de ceux qu'ils appelaient ses complices.

Martin, soutenu par plusieurs évêques, déclara à ceux qui voulaient du sang que c'étaient eux qui étaient les ennemis de Jésus-Christ, se sépara de leur communion, et obtint de l'empereur la promesse que les hérétiques seraient seulement exclus des églises, et qu'ils auraient la vie sauve.

Mais, quand Martin fut parti, la majorité des évêques entraînèrent l'empereur à manquer à sa parole, et l'empereur fit mourir Priscillien avec plusieurs de ses disciples, entre autres une dame de Bordeaux.

Et les évêques obtinrent de l'empereur qu'on rechercherait partout les hérétiques pour leur ôter les biens et la vie.

Martin revint en toute hâte vers l'empereur, à Trèves; mais l'empereur ne consentit à retirer son décret de persécution et à épargner dorénavant les hérétiques qu'à une condition: c'est que Martin rentrerait en communion avec les évêques.

Martin céda, et communia avec les évêques persécuteurs.

Mais, plus tard, quoiqu'il eût fait ainsi par charité, pour sauver les malheureux dont la tête était sous le glaive, il se reprocha d'avoir cédé et d'être rentré en communion avec ceux qui, pour lui, n'étaient plus chrétiens, et il crut sentir la grâce de Dieu diminuée en lui.

Et il ne se mêla plus à la communion des persécuteurs, et ne se montra plus dans les assemblées des évêques.

Ses derniers jours furent tristes, et il sembla pressentir que l'esprit de douceur et de liberté, qui est l'esprit de Jésus, serait opprimé durant de longs siècles par l'esprit de persécution, et qu'on verserait cent fois plus de sang au nom du Christ qu'on n'avait fait au nom des dieux des païens.

Il mourut dans une grande vieillesse, vers la fin du quatrième siècle après Jésus-Christ. Sa gloire fut grande et durable : saint Martin de Tours devint, aux yeux des peuples, entre tous les saints, le patron de la Gaule, et son tombeau fut le lieu le plus révéré de la Gaule entière; mais tous ceux qui honoraient son nom ne gardèrent malheureusement pas son esprit.

Quand il mourut, l'empire romain touchait à sa ruine.

La religion chrétienne avait apporté au monde les vertus morales de l'homme intérieur, et non les vertus politiques du citoyen: elle relevait l'humanité, et non la patrie; elle avait propagé des principes de piété, de pureté, de fraternité, de perfectionnement de soi-même, que l'esprit de domination et de persécution introduit dans l'Église put bien altérer, mais non détruire. Ces principes préparaient une société nouvelle et devaient empêcher le monde de rester plongé dans la barbarie; mais le christianisme ne pouvait rendre la vie politique à l'ancienne société qui se mourait, ni sauver l'empire romain



L'église Saint-Jean de Poitiers.

Le christianisme avait soulagé des misères privées; mais le mal social croissait toujours.

Le christianisme favorisait l'émancipation des esclaves; mais le gouvernement impérial rendait esclaves les hommes libres; car il enchaînait presque tous les citoyens à leur profession et à leur résidence, afin que personne ne pût se soustraire aux impôts. Chaque corporation était solidaire, chacun étant responsable des impôts pour ses confrères, et les impôts étaient si écrasants, qu'on voyait des propriétaires abandonner leurs propriétés et s'enfuir dans les bois et dans les montagnes avec les insurgés de la bagaudie.

La plupart des citoyens n'avaient plus aucun intérêt à la défense de l'État; les armées n'avaient plus ni discipline, ni esprit militaire, et l'Empire n'était quasi plus défendu que par des corps d'auxiliaires barbares, chèrement payés et toujours menaçants.

Les nations barbares connaissaient la faiblesse de l'Empire, et leur invasion était imminente et inévitable.

CHAPITRE VII

LES INVASIONS BARBARES. — FIN DE LA GAULE ROMAINE.

(400-477.)

L'empire romain, dont la main d'un seul prince ne pouvait plus embrasser l'immensité ni soutenir la faiblesse, avait été partagé, à diverses fois, entre plusieurs princes asso-

ciés. Il était maintenant divisé en empire d'Occident, qui gardait Rome pour capitale, et empire d'Orient, dont le chef-lieu était l'ancienne ville grecque de Byzance, assise aux confins de l'Europe et de l'Asie, et que Constantin avait nommée, de son nom, Constantinople.

Une moitié de la nation teutonique des Goths, appelée Visigoths, c'est-à-dire Goths de l'Ouest, avait été reçue dans l'empire d'Orient à titre d'auxiliaires. Ces auxiliaires dangereux dominèrent l'empire d'Orient et attaquèrent l'empire d'Occident. Ils se jetèrent sur l'Italie.

Ils furent repoussés par Stilicon, illustre capitaine dévoué à la civilisation romaine, quoique Germain d'origine. Bientôt, deux autres hordes de Barbares, dont chacune était plus forte en nombre que les Visigoths, s'avancèrent à leur tour, comme le flot après le flot, et contre l'Italie et contre la Gaule.

C'étaient des Germains du Nord et de l'Est, et des Goths orientaux, et d'autres peuples encore plus lointains.

Stilicon défendit l'Italie contre l'une des deux hordes, et trouva moyen d'acheter pour défenseurs à la Gaule contre l'autre ces Germains occidentaux, ces Francs et ces Allemands, qui avaient coutume de ravager les frontières gauloises. Les Francs et les Allemands, ennemis des autres Barbares, promirent de leur fermer la route.

Stilicon, avec une très-faible armée, détruisit la horde qui envahissait l'Italie. Mais les Francs ne furent pas si heureux; les autres Barbares les accablèrent sous le nombre, leur passèrent sur le corps et roulèrent sur la Gaule comme une mer débordée.

La Gaule entière fut submergée. La plupart des villes furent forcées et saccagées; on ne voyait plus dans les campagnes ni troupeaux, ni arbres, ni moissons, et une immense désolation couvrit le pays, jusqu'à ce que l'invasion se fût écoulée en Espagne (407-409 après Jésus-Christ).

L'île de Bretagne, puis les provinces maritimes de la Gaule, la vieille Armorique, se détachèrent alors de l'empire romain, dont la fiscalité les opprimait toujours et dont les armées ne pouvaient plus les défendre; la bagaudie, c'est-à-dire l'insurrection gauloise contre l'Empire, se donna ainsi un gouvernement, et il se forma une sorte de confédération ou de république armoricaine en relation d'amitié avec l'île de Bretagne.

Cette république ne réussit pas à se bien organiser et n'eut pas une très-longue durée; mais il en devait rester quelque chose, à savoir : notre Bretagne. La presqu'île qui formait l'extrémité de l'Armorique au sein de la mer d'Occident, ayant reçu de nombreux colons de la grande île bretonne, prit leur nom et devint la Petite Bretagne.

Et les Bretons et les Armoricains, mêlés ensemble, gardèrent fidèlement la langue et les coutumes celtiques, c'est-à-dire gauloises anciennes, et il se refit là comme une image de la Gaule d'avant les Romains, si ce n'est qu'avec le temps, ce qui restait des druides disparut devant le christianisme.

Stilicon, qui avait sauvé deux fois l'Italie, n'existait plus, et une grande nouvelle venait de retentir dans le monde. Les Visigoths avaient pris Rome, huit siècles après qu'elle eut été prise par les Gaulois (410).

Mais, cette fois, Rome ne devait plus recouvrer sa puissance ni sa gloire.

L'empire romain ne mourut pas tout de suite de cette mortelle blessure.

Les Visigoths ne gardèrent pas la possession de Rome; ils semblèrent avoir peur de leur conquête, et bientôt ils parurent de ce côté-ci des Alpes, et vinrent s'établir dans le midi de la Gaule. Pendant ce temps, un peuple de la Germanie orientale, les Burgondes, du nom desquels vient le nom de Bourguignons, s'établissaient dans l'est, et les Francs, qui avaient depuis bien des années une de leurs tribus dans le nord, vers le Brabant actuel, croissaient en nombre sur la

rive gauche du bas Rhin et de la basse Meuse.

Aux invasions qui n'avaient pour but que le pillage, succédaient des invasions qui tendaient à des établissements fixes.

L'empire romain traita avec les Visigoths et les Burgondes; il reconnut aux Visigoths, moyennant quelques vaines apparences de subordination envers les empereurs, la possession de la région sud-ouest de la Gaule, depuis la basse Loire jusqu'aux Pyrénées et à la haute Garonne, comprenant Poitiers, Bordeaux, Toulouse, et il autorisa les Burgondes à se cantonner d'abord sur la rive gauche du Rhin, puis à se transférer plus au midi, dans une partie de la Suisse, de la Savoie et du Dauphiné actuels (412-443).

Les anciens habitants de ces provinces furent obligés de céder les deux tiers de leurs terres et le tiers de leurs esclaves aux nouveaux venus.

Mais, comme les terres étaient presque toutes dans les mains des grands propriétaires, il n'y eut guère qu'eux qui souffrirent de ce changement et regrettèrent l'empire romain : les pauvres gens et même les citoyens qui remplissaient les fonctions municipales gagnèrent au change; car les impôts et les fonctionnaires impériaux s'en allèrent avec l'Empire. Les Barbares n'avaient pas d'administration fiscale : leurs rois vécurent du revenu des grands domaines impériaux qu'ils s'étaient attribués, et les particuliers du revenu des terres qu'on leur avait cédées; avec les Barbares, on avait à subir des accès capricieux de violence et de rapacité; avec les fonctionnaires impériaux, on endurait une tyrannie de tous les jours et de toutes les heures. Maîtres pour maîtres, le peuple aimait encore mieux les Barbares.

L'empire romain garda quelque temps encore la possession d'une partie de la Gaule et une espèce de suprématie nominale sur ce qu'il ne possédait plus. Cette grande ruine de l'Empire inspirait comme un reste de respect aux Barbares.

Durant ces vastes bouleversements, à la lueur des flammes et au bruit des cités croulantes, les docteurs chrétiens, comme s'ils eussent vécu dans les loisirs de la paix, débattaient entre eux les questions mystérieuses de la nature divine et des rapports de l'homme avec Dieu. Ils donnaient par là un bel exemple de la puissance qu'a l'esprit humain de s'élever au-dessus des événements et de garder, en dépit d'eux, la liberté de sa pensée.

Dans ces débats sur les dogmes de la religion, les docteurs gaulois défendirent la cause du libre arbitre, c'est-à-dire de la liberté qu'a l'homme de choisir entre le bien et le mal, et de concourir volontairement avec Dieu à la victoire du bien sur le mal.

Et ils combattirent de toutes leurs forces ceux qui prétendaient que Dieu, en créant des âmes, a destiné les unes au bien et les autres au mal, et n'a voulu sauver qu'une partie des hommes qu'il aurait arbitrairement élus.

Le plus illustre de ces docteurs se nommait Cassien, et il avait sous sa direction deux grands monastères établis, l'un à Marseille, et l'autre dans la petite île de Saint-Honorat, près de Cannes, en Provence. Et ces monastères étaient de grandes écoles de philosophie chrétienne où se concentrait tout ce qui restait de savoir et de lumières dans ces temps malheureux.

La croyance à la liberté morale, qu'on y enseignait, a toujours été la croyance de notre pays et de notre peuple, depuis les anciens Gaulois jusqu'aux philosophes modernes, jusqu'à Descartes et à Jean-Jacques Rousseau, et à tous ceux qui gardent avec eux l'esprit de la Gaule et de la France.

Tandis que l'empire romain était tantôt en paix, tantôt en guerre avec les peuples barbares établis en Gaule, et avec les Gaulois indépendants de l'Armorique, voici qu'il se preparait une nouvelle invasion de la Gaule, la plus terrible dont on eût jamais entendu parler.

Un peuple de cette race touranienne que nous appelons tartare, les Huns, si farouches que les autres Barbares pouvaient passer pour humains et civilisés auprès d'eux, avaient, par une longue suite de victoires, réuni sous leur commandement presque tous les Barbares de l'Asie occidentale et de l'Europe, depuis la mer Caspienne jusqu'au Danube et au Rhin.

Quand le roi des Huns, Attila, eut fondé l'empire barbare, il attaqua l'empire romain. Il envahit d'abord l'empire d'Orient, et réduisit en déserts des régions entières. Partout où il passait, il semblait que la faux de la mort eût passé.

Et il se faisait appeler le fléau de Dieu, parce qu'il était, disait-il, envoyé pour châtier la terre.

Puis il se tourna contre l'Occident.

Mais, là, il trouva devant lui un grand homme de guerre et un grand politique, tel que la société romaine en vit naître de temps à autre jusque dans sa dernière décadence. Celui-ci se nommait Aétius.

Aétius réussit à réunir, pour la défense commune, tous les peuples qui occupaient la Gaule. Les Visigoths, les Burgondes, les Francs de la rive gauche du Rhin et les Gaulois armoricains s'allièrent avec les Gaulois restés soumis aux Romains.

Avant que l'armée composée de toutes ces armées eût achevé de se rassembler, le roi des Huns entra en Gaule.

La forêt Noire, tombant sous les haches, se transforma en barques innombrables, et les Barbares traversèrent le Rhin par centaines de mille (février 451).

Ils envahirent le nord de la Gaule, livrant sur leur passage les villes aux flammes et leurs habitants au glaive. Ils marchèrent du nord-est au sud-ouest, sans que rien les arrêtât jusqu'à la Loire.

Ils attaquèrent et forcèrent la ville d'Orléans; mais, au moment où ils commençaient à la mettre au pillage, voici que la grande armée des peuples de la Gaule arriva tout à coup sur eux et les chassa de la ville.

Attila, le roi des Huns, se retira de la Loire vers la Seine et la Marne, cherchant une grande plaine pour faire combattre plus à l'aise ses cavaliers, si nombreux qu'on ne pouvait les compter.

Il accepta la bataille dans les plaines de Châlons, en Champagne. Là, les Romains et les Gaulois se trouvèrent en face des Huns et des autres Tartares; les Visigoths ou Goths de l'Ouest, en face de leurs frères les Ostrogoths ou Goths orientaux, et les Francs de la rive gauche du Rhin, en face des Francs de la rive droite. Ce fut tout à la fois et la bataille de la civilisation contre la barbarie, car les Huns étaient les Barbares entre tous les Barbares, et aussi la guerre civile entre les Barbares germains.

« Ce fut, dit un ancien historien des Goths, une lutte horrible, immense, inouïe : l'antiquité ne raconte rien de semblable, et il s'y fit de tels exploits que tout ce que l'œil humain avait jamais pu voir n'était rien auprès; on mourut des deux parts dans des massacres incalculables. Les vieillards racontent qu'un petit ruisseau, qui coulait à travers le champ de bataille, fut changé en torrent et roula des flots de sang. »

Suivant l'historien des Goths, il mourut là cent quatre-vingt mille hommes.

Les Huns furent vaincus. Attila, le roi des Huns, sortit de la Gaule et s'en alla mourir sur le Danube. Après lui, le grand empire barbare fut dissous.

Ce fut ainsi que l'Europe fut sauvée, par l'union d'une partie des Germains avec les Gaulois et avec ce qui restait des Romains contre les Barbares d'Asie.

Avec les Germains, qui allaient succéder aux Romains, il y avait de l'avenir, et l'espoir qu'une civilisation nouvelle succéderait à la barbarie; car les Germains, tout grossiers et ignorants qu'ils fussent, avaient le sentiment de la liberté et de la dignité de



Invasion des Barbares.

l'homme. Avec les Tartares, s'ils eussent vaincu, il n'y aurait pas eu d'espérance; car ils n'apportaient que l'esprit de tyrannie et de destruction.

Le nom d'Attila est resté, chez les peuples de l'Europe, le nom même du despotisme exterminateur.

Mais les Moscovites, en Russie, célèbrent encore sa gloire, et leurs poëtes le montrent encore menaçant l'Occident de son fouet tartare, et disent qu'il leur faut ressusciter l'empire d'Attila dans toute sa grandeur.

L'avenir était sauvé par la défaite d'Attila, mais le présent était bien sombre.

Les grands hommes qui défendaient les restes de la civilisation romaine périssaient tour à tour par les violences des auxiliaires barbares ou par l'ingratitude d'indignes princes. Aétius, le vainqueur d'Attila, mourut assassiné par l'empereur même dont il avait sauvé l'empire : Stilicon avait eu semblable fin.

Aétius mort, les ravages et les bouleversements recommencèrent en Gaule.

Les Burgondes passèrent les monts Jura et envahirent les anciens pays des Séquanais et des Éduens, qui, de leur nom, furent appelés Bourgogne, quoique la plupart des habitants descendent des anciens Gaulois et non des Burgondes ou Bourguignons. Les Burgondes occupèrent aussi Lyon, et le pays entre le Rhône et les Alpes jusqu'à la Durance; et leurs chefs traitèrent avec un chef d'auxiliaires barbares qui commandait en Italie et y faisait empereur qui bon lui semblait. Ils reçurent de lui des titres de dignités romaines pour gouverner leurs provinces gauloises.

Les Visigoths s'emparèrent de la province de Narbonne et firent des progrès dans la Gaule centrale. Les Francs saliens ou occidentaux, établis sur la basse Meuse, s'étendirent jusqu'à l'Escaut, puis jusqu'à Boulogne et au Pas de Calais. Les Francs orientaux, appelés Ripuaires, c'est-à-dire riverains, parce qu'ils occupaient la rive du bas Rhin, prirent Cologne, demeurée jusque-là romaine. Ce qui restait de la Gaule en dehors des dominations germaines se rétrécissait chaque jour.

Il y avait deux centres de résistance, dans la Gaule romaine, contre les rois barbares. L'un était Soissons et le pays environnant. L'autre était le massif des montagnes centrales, l'Auvergne, le pays de Vercingétorix. En Auvergne, il semblait qu'il eût subsisté entre les anciennes familles des chefs gaulois et le peuple des liens brisés ailleurs, et riches et pauvres défendaient la Gaule romaine contre les Germains avec le même courage que leurs ancêtres avaient défendu la Gaule indépendante contre César.

Et les Armoricains indépendants, et les Bretons venus de la Grande-Bretagne, tâchaient de secourir les derniers défenseurs de la Gaule romaine : une petite armée de Bretons fut accablée dans le Berri par les grandes forces des Visigoths. L'Auvergne continua de combattre, et les Visigoths ne réussirent pas à prendre Clermont, chef-lieu de l'Auvergne, qui avait succédé à l'ancienne Gergovie; mais le fantôme d'empereur au nom duquel on combattait traita avec les Visigoths et leur abandonna l'Auvergne et tous les pays au midi de la Loire et à l'ouest du Rhône, afin qu'ils lui laissassent la contrée entre le Rhône, la Durance et la mer (474).

Trois ans après, ce fantôme d'empereur et d'empire acheva de s'évanouir. Les auxiliaires barbares, qui étaient les maîtres de l'Italie, déposèrent le dernier empereur d'Occident, et nommèrent roi un de leurs chefs, sous la souveraineté nominale de l'empereur d'Orient.

Le roi germain d'Italie céda les droits de l'Empire sur la Gaule et sur l'Espagne au roi des Visigoths (477).

L'empire romain avait passé, comme l'ancienne Gaule indépendante; mais il devait laisser parmi nous des traces plus profondes que ne fit la domination des Germains qui le remplaça.

CHAPITRE VIII

LES FRANCS DANS LA GAULE. CLOVIS.

(477-511.)

Lorsque tomba l'empire d'Occident, trois peuples barbares, les Visigoths, les Burgondes et les Francs, occupaient, au midi, à l'est et au nord, des portions inégales de la Gaule. Entre les trois subsistait un reste de Gaule auparavant romaine, actuellement rendue à l'indépendance.

Cette indépendance, les Gaulois ne pouvaient longtemps la garder.

Le courage ne leur manquait pas pour se défendre, mais l'ordre leur manquait pour se

gouverner ; car la société politique était en ruine.

Une seule autorité inspirait encore du respect : l'autorité des évêques, qui n'étaient pas seulement chefs religieux, mais magistrats civils. Depuis le temps de Constantin, ils avaient juridiction au-dessus des magistrats municipaux.

Mais les évêques n'étaient pas en état de reconstituer la Gaule en république ni en royaume.

L'indépendance n'étant pas possible, il s'agissait de savoir auquel des trois peuples barbares appartiendrait la domination. Les Gaulois ne pouvaient être libres, mais ils pouvaient au moins choisir leurs dominateurs.

Les Burgondes étaient les plus doux entre les Germains, et les moins redoutables aux anciens habitants ; ils ne méprisaient pas, comme les autres Germains, le travail ni les métiers, et ne croyaient pas que l'homme libre ne dût que se battre et chasser ; mais, d'autre part, ils étaient les moins vifs d'esprit, les moins hardis et les moins capables de grandes choses.

Ce n'étaient pas eux qui pouvaient l'emporter sur ces puissants Visigoths, si renommés par leurs exploits, qui avaient pris Rome, contribué, plus que tous les autres, à la défaite d'Attila, et conquis l'Espagne sur d'autres conquérants germains.

Les Visigoths étaient ceux des Germains qui se rapprochaient le plus de la civilisation romaine ; les Francs étaient ceux qui, jusque-là, s'en montraient les plus éloignés.

Les Francs étaient des hommes d'une violence, d'une audace et d'un esprit aventureux, qui rappelaient les Gaulois du temps des Brennus. Les grandes haches de fer, les lourdes épées, les larges poignards qu'on retrouve dans leurs tombeaux, donnent une haute idée de leur taille et de leur force, et ils étaient aussi adroits et aussi agiles qu'ils étaient forts. Leur mot, à la guerre, était : Vaincre ou mourir. Ils étaient à la fois très-barbares et très-intelligents ; mais, comme ils étaient divisés en beaucoup de tribus qui se concertaient difficilement, ils n'avaient pas fait jusque-là des conquêtes en proportion de leur vaillance.

Les Visigoths, au contraire, unis en un seul corps, sous un seul roi, n'avaient cessé d'étendre leur royaume. Les Burgondes reconnaissaient leur suprématie, et ils avaient remporté des avantages sur les Francs. Toutes les chances semblaient pour eux.

Mais il y avait un grand obstacle. C'était la religion, qui élevait une barrière entre eux et les Gaulois.

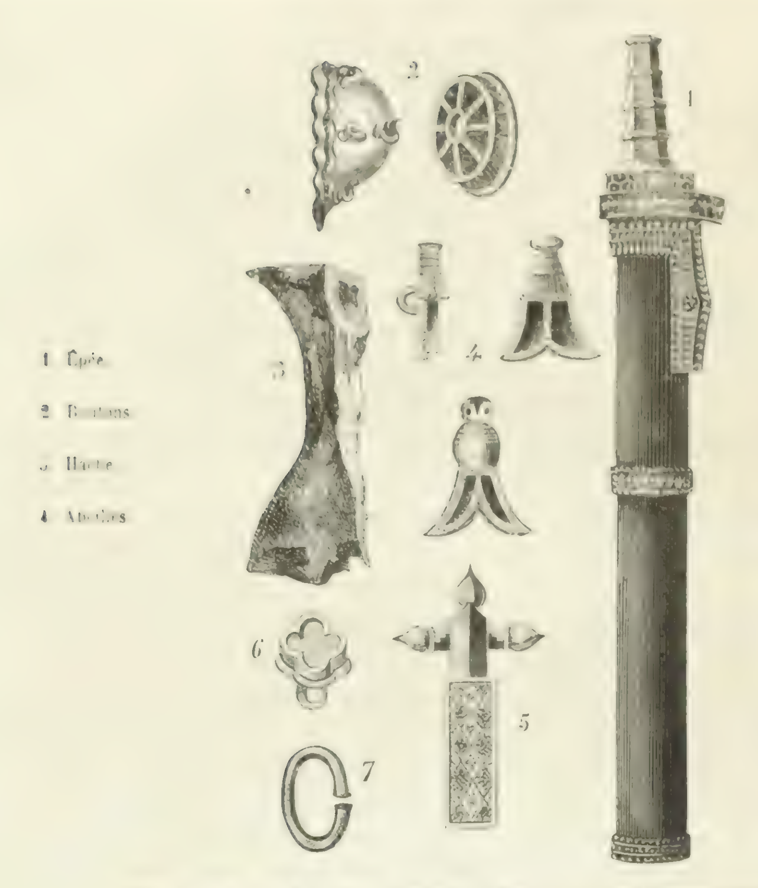
La chrétienté était partagée entre deux sectes ennemies, les trinitaires et les ariens, ceux-ci étant ainsi nommés du nom de leur fondateur Arius.

La doctrine des trinitaires, qui était la plus savante, avait été, après de longs débats, adoptée par les Grecs et les Romains, et par les Gaulois, initiés aux connaissances grecques et romaines. La doctrine des ariens, qui était la plus simple, avait été préférée par les Barbares, lorsqu'ils s'étaient faits chrétiens.

La croyance des trinitaires reposait sur la doctrine du Verbe créateur ou de la Parole éternelle de Dieu, qui avait été connue des religions de l'antiquité. Les trinitaires y avaient ajouté la croyance au Saint-Esprit, l'Esprit de vie et d'amour.

Et ils croyaient que Dieu, en se contemplant éternellement dans sa pensée, se reproduit éternellement lui-même dans ce qu'ils appelaient son Verbe, et que, se contemplant et se reproduisant éternellement, il s'aime d'un amour éternellement vivant ; puis, que son Verbe, c'est-à-dire sa Parole, avait créé le monde par l'opération de son Amour, afin de faire participer ses créatures à son bonheur éternel.

Ils croyaient que le Père éternel, et le Verbe, et l'Esprit d'amour, sont un seul et même Dieu sous trois personnifications. C'est



Objets trouvés dans le tombeau de Childeric, à Tournai, et sur le champ de bataille d'Attila

là ce que l'on appelle le dogme de la Trinité, et c'est l'effort le plus hardi qu'ait fait l'esprit de l'homme pour entrevoir le mystère de la vie en Dieu.

Les trinitaires croyaient, d'après saint Jean et saint Paul, que Jésus-Christ était le Verbe éternel associé sur la terre à une âme humaine. La croyance à la divinité du Christ est distincte de celle de la Trinité, mais y est associée dans la religion catholique.

Les ariens croyaient au Père éternel, mais non au Verbe éternel, ni au Saint-Esprit. Le Verbe n'était pour eux qu'une créature supérieure par laquelle Dieu communique avec les hommes, et Jésus-Christ était ce Verbe créé.

Si l'on n'eût pas faussé le christianisme, ces questions profondes et obscures eussent été paisiblement débattues entre les savants et les docteurs; mais, depuis l'union de l'Église et de l'État, toute discussion religieuse amenait l'intervention de la force : ariens et trinitaires s'étaient persécutés tour à tour sous les empereurs, et maintenant les Visigoths ariens persécutaient, en Gaule et en Espagne, les évêques et le culte trinitaires.

Les évêques, et avec eux les populations gauloises, haïssaient donc les Visigoths, soit dans les provinces soumises à ceux-ci, soit dans les provinces encore indépendantes.

Les évêques commencèrent donc à se tourner du côté des Francs.

Les Francs, cependant, n'étaient point trinitaires, car ils n'étaient pas même chrétiens; et, pendant que les autres Barbares établis dans l'ancien empire romain s'étaient faits



Sainte Geneviève secourant Paris assiégé.

ariens, eux avaient gardé le culte d'Odin, une religion où l'on ne prêchait que la vertu guerrière, et où le bonheur des héros, dans l'autre vie, consistait à boire, à se battre, à chasser et à écouter des chansons de guerre jusqu'à la fin des temps.

Mais les évêques pensaient que cette religion n'était plus fort enracinée chez les Francs, et qu'on pourrait les gagner au christianisme trinitaire et les opposer aux Visigoths.

Il avait manqué jusque-là aux Francs un guerrier de génie qui sût les réunir sous une même bannière.

Tous les Germains avaient eu autrefois des chefs électifs; mais, maintenant, les tribus des Francs, soit celles des Saliens ou Francs occidentaux, soit celles des Ripuaires ou Francs orientaux, avaient des chefs héréditaires pris dans une même famille, la famille des Mérovingiens, qui se reconnaissaient à la longue chevelure flottante que seuls ils portaient parmi les Francs, et c'est pourquoi l'on appelait ces petits rois de tribus les rois chevelus.

En 481, Clovis hérita, tout jeune encore, du commandement de la plus forte des tribus saliennes, qui occupait Tournai et la Flandre actuelle. On a cru qu'il descendait d'un ancien chef du nom de Pharamond; son grand-père Mérovée avait compté entre les vainqueurs d'Attila, et son père Childeric avait acquis beaucoup de renom tour à tour comme ennemi et comme allié des derniers chefs romains de la Gaule.

On a retrouvé, il y a deux siècles, à Tournai, le tombeau de ce Childeric, et l'on voit au Musée du Louvre sa riche épée, sa hache de

fer et les abeilles d'or de son manteau de soie rouge. Les chefs des Francs, en ce temps-là, étaient encore aussi braves et aussi violents que les anciens Germains du temps de César; mais ils n'étaient plus aussi austères; ils avaient un grand luxe de vêtements et d'armes, et ne prohibaient plus le vin chez leurs peuples.

Sitôt qu'il eut âge d'homme, Clovis commença sa carrière de conquérant. Il appela aux armes sa tribu, obtint l'alliance du roi de la tribu voisine, qui possédait Cambrai, le haut Escaut et la Sambre, attira autour de lui les plus vaillants hommes des autres tribus saliennes, et marcha contre Soissons.

A Soissons commandait un chef qui défendait dans le nord de la Gaule un reste de société romaine. Il se nommait Syagrius.

Les évêques ne le soutinrent point, et la plupart des villes de la Gaule indépendante, qui n'avaient plus guère de liens les unes avec les autres, ne lui envoyèrent point de secours.

Syagrius fut vaincu par Clovis; Soissons fut saccagé, et le pays entre la Somme, la Marne et la haute Seine fut conquis par les Francs, qui prirent les biens et les terres qui leur plurent. Clovis prit pour lui les terres du domaine impérial romain (486).

Syagrius s'enfuit chez les Visigoths : Clovis menaça le roi des Visigoths de lui faire la guerre s'il ne livrait le fugitif, et Alaric, le roi des Visigoths, craignant que les Francs et les Burgondes ne s'alliassent contre lui, livra son hôte, que Clovis fit mourir.

Les Visigoths avaient commencé de s'amollir dans la prospérité, et ils avaient pour roi un jeune efféminé, descendant indigne des grands guerriers qui avaient pris Rome et vaincu Attila.

Après sa première victoire, cependant, Clovis n'avait pas réussi à étendre tout de suite sa domination plus avant dans la Gaule.

Les Gaulois ne voulaient pas se soumettre à lui à cause de sa religion païenne. Cependant, il témoignait des égards aux évêques, et il avait fait amitié avec le plus considérable d'entre eux, saint Remi, métropolitain de Reims. Il suivait souvent ses conseils; et, comme dit l'ancienne chronique, il s'abstenait, pour lui plaire, de beaucoup de méchancetés.

Mais il ne pouvait pas toujours empêcher ses Francs de piller les églises. Un jour, tandis qu'il passait près de Reims pour aller prendre Châlons et Troyes, une bande de Francs entrèrent dans Reims sans son ordre, et prirent beaucoup de butin dans les églises.

Saint Remi pria Clovis de lui faire rendre un vase d'une grandeur et d'une beauté merveilleuses auquel il tenait beaucoup. Lorsque l'armée fut de retour à Soissons, les Francs, suivant leur usage, mirent en commun tout le butin pour le partager. Clovis pria ses compagnons d'armes de lui accorder le vase hors part, car le général n'avait droit qu'à son lot comme les autres.

Mais un des Francs leva sa hache et en donna un grand coup sur le vase en disant : « Tu n'auras rien, ô roi, que ce que le sort t'accordera. » L'armée blâma cette action, et donna le vase au roi, qui le renvoya tout fracassé à saint Remi.

L'an d'après, quand revint l'assemblée annuelle qui se tenait au mois de mars dans les tribus franques, et que Clovis passa en revue ses guerriers, il s'arrêta devant celui qui lui avait fait cet affront, et, lui reprochant d'avoir ses armes en mauvais état, il lui arracha des mains la hache dont il avait frappé le vase, et la jeta à terre. Et comme cet homme se baissait pour la relever, Clovis, de sa propre hache, lui fendit la tête en s'écriant : « Qu'il te soit fait ainsi que tu as fait au vase, l'an passé, dans Soissons! »

« Clovis parvint de la sorte à s'environner d'une grande crainte », dit la chronique.

Néanmoins, il ne se faisait pas chrétien, et les villes gauloises ne voulaient pas le reconnaître pour roi, et, depuis le malheur de

Syagrius et de Soissons, elles recommençaient à se soutenir les unes les autres contre les Francs.

Clovis avait compris que Paris était le vrai centre et le point essentiel de toute la grande région qu'arrosent la Seine et les rivières qui se jettent dans la Seine, et cinq années durant il porta la guerre autour de Paris.

Mais les Parisiens résistaient toujours, aidés par les autres villes; et, tandis que saint Remi, l'évêque de Reims, favorisait Clovis, une sainte aussi, une prophétesse, encourageait les Parisiens à se défendre.

C'était la fameuse bergère de Nanterre, Geneviève. Vouée à la prière et à la contemplation dès l'enfance, elle ne menait pas la vie en commun avec d'autres femmes dans un couvent : elle avait vécu solitaire, dans un cercle de pierres qui subsistait de l'ancien sanctuaire gaulois de Nanterre, au bord de la Seine, puis dans une cellule à Paris.

Et, comme les prophètes d'Israël et comme les anciennes prophétesses des Gaulois et des Germains, elle sortait de sa retraite aux jours des périls publics pour relever les cœurs de ses concitoyens et leur prédire l'avenir.

Elle avait prédit autrefois qu'Attila ne viendrait pas contre Paris, et Paris, en effet, n'avait pas vu les Huns; et, maintenant, elle exhortait les Parisiens contre les souffrances et les terreurs du siége. Un jour, elle s'embarqua sur la Seine pour aller chercher à Melun un grand convoi de vivres qu'elle ramena dans la ville affamée, et elle préserva ainsi Paris de se rendre.

Ce sont là les souvenirs qui ont valu à sainte Geneviève d'être appelée patronne de Paris.

Les évêques gaulois cherchaient les moyens de mettre fin à cette guerre et d'amener Clovis à devenir chrétien.

Gondebaud, roi des Burgondes, avait autrefois fait mourir son frère, qui régnait avec lui, afin de demeurer seul maître du royaume.

Ce frère avait laissé une fille, appelée Clotilde, qui avait été élevée dans la croyance trinitaire, tandis que Gondebaud et ses Burgondes étaient ariens.

Les évêques suggérèrent à Clovis de demander Clotilde en mariage; et le roi des Burgondes n'osa refuser sa nièce au grand chef des Francs (493).

Quand on sut que Clovis avait épousé une chrétienne qui n'était point de la secte des ariens, puis qu'il avait permis à sa femme de consacrer son premier-né au Christ par le baptême, Paris, Amiens, Beauvais, Rouen, déposèrent les armes et reconnurent Clovis pour roi.

Mais l'enfant de Clotilde étant mort, Clovis crut que ses dieux s'étaient vengés, et ne se fit pas chrétien; et les villes d'entre Seine et Loire, soutenues par les Bretons, ne suivirent pas l'exemple de Paris : elles continuèrent à résister aux Francs.

Avant que les Francs eussent achevé de soumettre la Gaule indépendante, ils furent eux-mêmes attaqués chez eux par de nouveaux conquérants.

Les Allemands, qui avaient fait jadis beaucoup d'irruptions en Gaule, mais qui ne s'y étaient point établis, voulurent avoir leur part aux dépens des Francs.

Ils occupaient la rive droite du haut Rhin, depuis le lac de Constance jusqu'au Mein; ils passèrent le Rhin et envahirent les terres des Ripuaires ou Francs orientaux, dont une partie s'étaient avancés du Rhin jusqu'à la Meuse, pendant que les Francs saliens s'étendaient de la Meuse vers la Seine et la Loire.

Les Francs ripuaires appelèrent les Francs saliens à leur aide, et toute la race des Francs livra bataille à toute la race des Allemands, à Tolbiac, non loin de Cologne.

Les Francs eurent d'abord le dessous. Clovis, voyant les siens plier, invoqua le Christ et lui jura que si les Francs obtenaient de lui la victoire, il croirait en lui et se ferait baptiser en son nom.

Les Francs regagnèrent l'avantage : ils défirent entièrement les Allemands, les poursuivirent jusque dans leur pays, et les obligèrent à se reconnaître leurs vassaux et à les servir désormais à la guerre; et au delà du pays des Allemands, qui est aujourd'hui la Souabe, les Bavarois, peuple moitié gaulois, moitié germain, mais de langue germanique, se soumirent aussi aux Francs.

Après cette grande victoire, Clovis ne résista plus aux instances de sa femme : il tint parole au Christ; le jour de Noël de l'an 496, il reçut le baptême à Reims, en grande pompe, de la main de saint Remi, qui avait travaillé quinze ans à préparer cette journée.

Trois mille des guerriers de Clovis se firent baptiser avec lui, et le progrès du christianisme ne s'arrêta plus parmi les Francs.

Clovis étant devenu chrétien, les villes d'entre Seine et Loire, qui avaient formé la république armoricaine, firent comme Paris et s'ouvrirent aux Francs, et, de toute la Gaule indépendante, il n'y eut que les Bretons qui ne reconnurent pas Clovis pour roi.

L'Église trinitaire ou catholique, c'est-à-dire universelle, pour employer le nom qui a prévalu, mit dorénavant sa confiance en Clovis. Le premier des évêques, le pape de Rome, et tous les autres évêques le proclamèrent le fils unique de l'Église entre les rois d'Occident, car tous les autres rois étaient de la religion arienne, et c'est de là que vient le titre de Fils aîné de l'Église que les rois de France ont porté après les rois des Francs.

Et les Gaulois soumis aux rois ariens conspirèrent de toutes parts pour appeler les Francs : c'est pourquoi Clovis espéra parvenir à la possession de la Gaule entière.

Il attaqua d'abord les Burgondes, et les battit; puis il fit paix et même alliance avec eux pour se tourner contre les Visigoths; car il voyait bien que s'il abattait les Visigoths il serait le maître de tout.

Au mois de mars 507, il assembla ses guerriers dans Paris, et leur dit :

« Je supporte avec grand chagrin que ces Goths ariens possèdent une excellente partie des Gaules : allons; avec l'aide de Dieu, nous les vaincrons, et nous réduirons leur terre en notre puissance! »

Ce discours plut à tous, dit un ancien historien, et Clovis se mit en marche avec une grande armée de Francs et de Gaulois.

Clovis et ses Francs considéraient Jésus-Christ comme un Dieu plus puissant que leurs anciens dieux, et qui leur donnerait la victoire pour les récompenser de croire en sa divinité, à laquelle les ariens ne croyaient pas.

L'armée des Visigoths était postée dans un camp retranché non loin de Poitiers. Leurs frères d'origine, les Ostrogoths ou Goths orientaux, arrivés récemment d'Orient en Italie, leur avaient promis secours; mais quand les Visigoths virent les Francs envahir et ravager au loin leurs domaines, ils n'eurent pas la patience d'attendre les Ostrogoths, et ils forcèrent leur roi Alaric de les mener contre les Francs.

Les armées en vinrent aux mains dans la plaine de Voulon, à quatre lieues au midi de Poitiers. Les Gaulois de l'armée des Visigoths étaient très-nombreux; mais ils se battirent mal, car ils haïssaient leurs maîtres et souhaitaient d'être vaincus.

Les Visigoths furent enfoncés au premier choc : Clovis tua de sa main le roi Alaric, et les Francs, poursuivant l'armée en fuite, tuèrent sans merci tout ce qui se trouva devant eux, sans distinction de Visigoths ou de Gaulois.

Et les Gaulois méridionaux, qui avaient appelé les Francs de leurs vœux, eurent à s'en repentir, car les Francs saccagèrent toutes les campagnes jusqu'à la Garonne. Clovis fit épargner, autant qu'il put, les villes qui se soumirent et surtout les églises.

Il ne restait plus aux Visigoths, en Gaule, que le pays voisin de la mer, des deux côtés du Rhône. Clovis était déjà maître de Tou-



Clovis tuant Alaric à la bataille de Voulon.

louse, la capitale des Visigoths, et une seconde armée franque, descendue des montagnes d'Auvergne dans la vallée du Rhône, assiégeait Arles de concert avec ses alliés les Burgondes.

Là s'arrêtèrent les succès des Francs. L'armée des Ostrogoths, arrivée trop tard d'Italie pour secourir le roi Alaric, battit les Francs et les Burgondes et leur fit lever le siége d'Arles.

Les Goths conservèrent ainsi le pays maritime depuis les Alpes jusqu'à Narbonne et jusqu'aux Cévennes; mais Clovis ne perdit rien de ses grandes conquêtes, et, à son retour de la Garonne sur la Loire, il fit une entrée triomphale dans la ville de Tours, comme pour remercier de sa victoire saint Martin de Tours, à qui il attribuait une grande puissance.

Et il chevaucha vêtu de la tunique de pourpre des consuls romains, parce que l'empereur d'Orient lui avait envoyé de Constantinople le diplôme de consul. Les chefs des Germains, qui se disputaient les débris de l'empire de Rome, reconnaissaient encore une sorte de suprématie à ce monarque lointain, comme au successeur des anciens empereurs romains, et les rois des Francs gardèrent quelque temps son image sur leur monnaie. Clovis alla ensuite s'établir à Paris : il fit la paix avec les Goths, et ne fit plus la guerre qu'à sa propre famille. Clovis n'avait été jusque-là que le roi de sa tribu et seulement le général de tous les autres Francs.

Et toutes les autres tribus avaient gardé chacune leur roi, et ces rois étaient tous comme Clovis de la famille des Mérovingiens. Clovis résolut de se défaire de tous ses pa

rents, afin de réunir en un seul corps toute la race des Francs.

Il commença par le roi des Ripuaires, qui était le plus puissant après lui, et qui régnait des deux côtés du bas Rhin. Il engagea le fils de ce roi à faire tuer son père, afin d'hériter de son royaume; puis, quand le père fut mort, il fit tuer secrètement le fils à son tour, et se proposa pour roi aux Ripuaires, qui l'acclamèrent à Cologne, en l'élevant sur un bouclier.

Après quoi, il fit prisonniers le roi des Francs du bord de la mer, qui est aujourd'hui la côte de Picardie, avec son fils, et il fit couper leurs longues chevelures royales en signe de déchéance, et ordonna qu'on les fît prêtres; mais bientôt, ayant appris que le fils disait que le feuillage coupé repousserait, entendant parler de sa chevelure, il leur fit abattre la tête à tous les deux.

Il gagna ensuite les compagnons d'armes du roi des Francs de Cambrai, en leur offrant des bracelets d'or. Le roi de Cambrai fut livré par ses compagnons, et Clovis lui fendit la tête d'un coup de hache.

Les compagnons du roi mis à mort reconnurent alors que leurs bracelets n'étaient que du cuivre, et, quand ils se plaignirent, Clovis leur dit que celui qui vend son chef ne mérite que du faux or pour récompense.

Il fit encore mourir le roi des Francs du Maine, et tous les autres rois des tribus et tout ce qu'il put découvrir de ses parents, afin qu'il ne restât plus de Mérovingiens que lui et ses fils, et il devint par là roi de tous les Francs.

Il consacra une partie des dépouilles de ses parents à construire des églises et des monastères, et il se croyait très-agréable à Dieu en lui donnant sa part du butin comme à un allié. Et il disait que s'il eût été à Jérusalem avec ses Francs, il eût bien empêché qu'on mît à mort son allié Jésus-Christ.

En changeant une forme de religion pour une autre, il n'avait pas changé de cœur, et l'esprit de l'Évangile n'avait pas remplacé en lui l'esprit de la barbarie. En s'alliant au clergé catholique, à l'Église, les Francs restaient, au fond, ce qu'ils étaient.

Avec le temps, les Francs et l'Église se mêlèrent peu à peu; les Francs participèrent des idées et des sentiments des gens d'Église, mais les gens d'Église participèrent de l'ignorance et de la barbarie des Francs.

Après tant d'actions héroïques et d'actions cruelles, Clovis mourut en l'année 511, âgé seulement de quarante-cinq ans.

La Gaule n'était plus dorénavant, comme sous les Romains, une grande province d'un immense empire. Elle reprenait son existence particulière, quoique sous la domination d'une race étrangère établie parmi les Gaulois.

Et c'est parce que les Francs ont rendu à la Gaule cette existence propre, qu'elle a reçu leur nom, d'où sont venus les noms de France et de Français. Les Francs ne sont pas plus que les Romains les pères de la France, qui n'est que l'ancienne Gaule transformée; mais de même que les Romains ont été ses instituteurs, les Francs ont été ses parrains.

CHAPITRE IX

LES MÉROVINGIENS.

(511 à 638.)

Après la mort de Clovis, ses possessions furent partagées entre ses quatre fils, selon la loi des Francs saliens, appelée loi salique.

Cette loi n'était point écrite : transmise de bouche en bouche et de génération en génération, elle avait été modifiée sous Clovis, après que les bandes guerrières des Francs

eurent fondé un grand empire. Elle réglait les rapports des Francs et des autres Germains avec les Gaulois, que les Francs continuaient d'appeler Romains par habitude, et parce que le clergé et les gens des villes parlaient la langue des Romains.

Les Francs, dans leur loi, ne traitaient en égaux que les autres Germains et le clergé, qui était leur allié contre les Goths et auquel ils croyaient des pouvoirs surnaturels. Ils traitaient le reste des Gaulois comme des inférieurs, et, dans le rachat du sang, le meurtrier d'un Germain était condamné à une amende double de celle que payait le meurtrier d'un Gaulois laïque. La loi des Francs ne punissait de mort que la trahison et la désertion, et le meurtre n'était puni que d'une amende au profit de la famille du mort, à moins que celle-ci n'aimât mieux poursuivre la vengeance les armes à la main; et, alors, le magistrat ne s'en mêlait pas.

Les Francs châtiaient sévèrement les offenses aux femmes, quoique leur loi, sous d'autres rapports, fût moins favorable aux femmes que les lois gauloises.

Sous la loi salique, les terres n'étaient plus en commun comme chez les Germains du temps de César. A la mort du père, les terres étaient partagées entre les fils; les filles n'avaient de part qu'aux biens mobiliers, la terre, selon les Francs, ne devant appartenir qu'à celui qui pouvait la défendre par l'épée.

La loi salique ne réglait que le partage des propriétés et ne disait rien de la succession à la royauté ni au commandement, quoique, plus tard, on ait prétendu faire remonter à la loi salique la coutume qui, dans le royaume de France, excluait les femmes de la royauté. Cela vint de ce que chez les Francs la royauté suivit le sort de la propriété, et en fut comme une dépendance; c'est-à-dire que, lorsque les fils de Clovis eurent partagé entre eux les grandes terres qu'avait prises leur père et qui étaient les anciens domaines des empereurs romains, chacun d'eux se fit reconnaître comme roi, et par les Francs et par les Gaulois, dans les pays où étaient situées ces terres.

Ce ne furent point là quatre royaumes avec des territoires bien dessinés et des frontières bien marquées comme nous l'entendrions aujourd'hui, mais quatre grands domaines enchevêtrés les uns dans les autres au levant et au couchant, au nord et au midi.

La nation des Francs, quoique ayant quatre rois régnant chacun sur des lambeaux de la Gaule, ne retomba point à l'état de tribus isolées comme auparavant; elle resta partagée en deux groupes, les Francs saliens, autrement appelés Neustriens ou Occidentaux, et les Francs ripuaires, autrement dits Austrasiens ou Orientaux, et elle resta une contre les nations étrangères.

La loi des Francs ripuaires différait peu de la loi salique.

On voit, dans ces deux lois, que les Francs étaient divisés en trois classes : 1° les fidèles du roi; 2° les simples hommes libres; 3° les colons et les ouvriers attachés soit à la terre, soit à des métiers qu'ils ne pouvaient quitter. Ceux-ci dépendaient soit du roi, soit d'autres maîtres, et ils ne faisaient point partie de l'armée des Francs; néanmoins, ils n'étaient pas esclaves et on ne les vendait pas.

Il y avait eu autrefois, dans les tribus germaniques ainsi que dans les tribus gauloises, une noblesse indépendante; mais maintenant il n'y avait plus chez les Francs d'autres nobles que les fidèles du roi, c'est-à-dire les guerriers qui avaient juré fidélité à sa personne et fait société avec lui et entre eux, à la manière des anciens compagnonnages militaires des Gaulois.

Ils continuaient à se considérer comme les compagnons de table et les hôtes de la maison du roi, bien que la plupart fussent maintenant des gouverneurs de provinces ou de villes, ou des seigneurs vivant sur leurs terres.

Les grands de la Gaule, qui s'étaient ral-

liés à Clovis, avaient été reçus parmi les fidèles du roi; mais les Francs ne les traitaient point en égaux.

Les quatre rois résidèrent tous au nord de la Loire. Les Francs ne s'étaient point établis au midi de ce fleuve; ils n'y avaient laissé que quelques garnisons pour maintenir le pays sous leur empire. Les quatre fils de Clovis se nommaient Théodoric, Childebert, Clodomir et Clother. L'aîné, Théodoric, était né d'une concubine de Clovis avant son mariage. Les trois autres étaient fils de Clotilde.

Clotilde, la veuve de Clovis, qui l'avait fait chrétien, n'avait point appris à écouter les paroles de Jésus-Christ sur le pardon des offenses, quoiqu'elle fût très-zélée pour la divinité du Christ et qu'on en ait fait une sainte.

Près d'un demi-siècle s'était passé depuis que son oncle Gondebaud, le roi des Burgondes, avait fait mourir son père et sa mère, et Gondebaud était mort laissant son royaume à ses deux fils.

Ceux-ci n'avaient eu aucune part au meurtre des parents de Clotilde. Dans les idées des Gaulois, le fils ne devait pas être puni pour le père; mais, dans les idées des Germains, la vengeance passait du père sur le fils. Clotilde dit à ses fils de venger son père et sa mère sur les fils de son oncle.

Les fils de Clotilde attaquèrent les Burgondes. Clodomir, le fils aîné de Clotilde, prit un des deux rois burgondes, et le fit jeter au fond d'un puits avec sa femme et ses enfants.

Un abbé, nommé Avitus, lui avait prédit un sort pareil pour lui et les siens, s'il mettait à mort ses captifs; mais il n'en tint compte, et il retourna à la guerre contre l'autre roi burgonde.

Cette fois, les deux autres fils de Clotilde n'étaient point avec Clodomir, et celui-ci n'avait pour compagnon d'armes que son frère aîné Théodoric.

Théodoric n'avait point souci de la vengeance de Clotilde, qui n'était pas sa mère, et il avait pour femme la fille du roi burgonde que Clodomir avait fait jeter dans le puits.

Quand Clodomir en vint aux mains avec le second roi des Burgondes, Théodoric l'abandonna. Clodomir tomba dans une embuscade, et les Burgondes le tuèrent et plantèrent sa tête au bout d'une pique.

Il laissa trois petits enfants, et Clotilde les prit avec elle pour les élever.

Quand ils commencèrent à grandir, elle pressa les deux fils qui lui restaient, Childebert et Clother, de faire admettre les enfants à la royauté et au partage des domaines de leur père. Clotilde était alors avec les enfants dans l'enclos consacré de la basilique de Saint-Pierre et Saint-Paul, qui fut plus tard l'abbaye de Sainte-Geneviève. Childebert, qui régnait à Paris, voyant l'amour unique que portait Clotilde aux enfants de Clodomir, manda près de lui son frère Clother, qui régnait à Soissons.

Les deux frères pensèrent que s'ils admettaient à la royauté les trois fils de Clodomir, il y aurait alors six rois des Francs, et ils se souvinrent de ce que leur père avait fait contre ses parents; et ils invitèrent leur mère à leur envoyer les enfants, afin, disaient-ils, de les élever à la royauté.

Clotilde leur envoya les enfants dans l'ancien palais des empereurs romains, qu'on nomme les Thermes de Julien. Quand les enfants furent arrivés, Childebert et Clother envoyèrent à leur mère une paire de ciseaux et une épée nue, et lui firent demander lequel elle préférait, de voir les enfants vivre avec la chevelure coupée, c'est-à-dire privés des honneurs royaux, ou de les voir morts.

Clotilde, dans sa colère et dans son désespoir, s'écria, sans savoir ce qu'elle disait: « J'aime mieux les voir morts que tondus! »

Dès qu'on eut rapporté cette parole aux deux rois, Clother égorgea l'aîné des enfants. Le second implora son oncle Childebert, qui s'émut, et qui demanda la vie de



Meurtre des enfants de Clodomir.

l'enfant à Clother; mais celui-ci, reprochant à Childebert de reculer après l'avoir poussé à cette action, le menaça de le tuer lui-même, et Childebert livra l'enfant, que Clother tua comme il avait fait de l'autre.

Il allait en faire autant du troisième, lorsque d'anciens serviteurs de Clodomir arrachèrent l'enfant des mains de Clother et s'enfuirent avec lui.

Le troisième enfant vécut caché dans une retraite. Quand il eut âge d'homme, il ne rechercha point la royauté ni la vengeance; il se coupa les cheveux de sa propre main et se fit prêtre : c'est lui que nous nommons saint Cloud.

Ce fut ainsi que la vengeance de Clotilde se retourna contre elle et contre ce qu'elle aimait le mieux (526 à 528).

Elle fit ramener les corps des deux enfants, avec un immense deuil, à l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, où, après avoir passé le reste de ses jours dans l'aumône et la prière, elle fut inhumée auprès d'eux.

Le royaume des Burgondes ne subsista pas longtemps après le meurtre des enfants de Clodomir; la conquête en fut achevée par les

Francs dans l'année 534. Les Francs acquirent ainsi toute la région qui s'étend depuis Dijon et Autun jusqu'à la Durance. Les Burgondes n'évacuèrent pas, comme avaient fait les Visigoths, le pays conquis par les Francs ; il n'y avait pas tant de haine entre eux et leurs vainqueurs. Les Burgondes restèrent sur leurs terres comme vassaux des Francs ; soumis au service militaire et au tribut, ils conservèrent leurs lois propres dans leurs rapports entre eux.

Les sujets gaulois des Burgondes perdirent au changement de maîtres, car la loi burgonde admettait l'égalité entre Germains et Gaulois ou Romains, ce que ne faisait pas la loi des Francs.

Vers cette époque, les conciles, ou assemblées des évêques, devinrent annuels en Gaule. L'Église de Gaule faisait corps, moins les deux provinces gothiques (bas Languedoc et Provence), comme faisait corps la nation des Francs.

La fortune continuait de favoriser les Francs comme au temps de Clovis : les Ostrogoths, qui avaient eu quelque temps un règne prospère en Italie, attaqués par l'empereur d'Orient, qui s'efforçait de rétablir l'empire romain, cédèrent la Provence aux Francs, afin que ceux-ci ne se joignissent point à l'empereur. L'empereur, de son côté, pour détourner les Francs de secourir les Ostrogoths ou de chercher à conquérir l'Italie dans laquelle ils avaient fait des incursions dévastatrices, reconnut aux rois francs l'entière souveraineté de la Gaule, et, depuis ce temps, les rois francs battirent monnaie à leur image, et les derniers vestiges de l'empire romain disparurent ainsi de la Gaule (vers 541).

Les rois francs ne goûtèrent pas en repos cette prospérité. Les voluptés et le faste où ils vivaient n'avaient pas plus, jusqu'alors, amorti leur turbulence qu'adouci leur cœur. Toujours en mouvement, tantôt ils faisaient des irruptions en Italie ou en Espagne, tantôt ils se battaient entre eux. Chacun d'eux, se souvenant des exemples de son père Clovis eût bien voulu se faire roi de tous les Francs ; mais le peuple franc, ami des guerres étrangères, se déplaisait dans ces guerres civiles, et obligeait toujours les rois d'en revenir au partage selon la loi salique.

Quant aux Gaulois, ils étaient toujours victimes des querelles des rois francs, et les villes qui prenaient parti pour l'un étaient pillées par l'autre. Et, dans ces troubles, ceux des grands de la Gaule qui avaient conservé leurs biens et leur importance, parce que leurs pères s'étaient ralliés à Clovis, suivaient les exemples des Francs et se montraient aussi violents et aussi désordonnés qu'eux ; et les évêques eux-mêmes commençaient d'être envahis par les mœurs barbares, parce que les rois ne respectaient plus toujours la liberté des élections épiscopales, et imposaient parfois pour évêques aux diocèses des gens indignes qui avaient acheté leurs faveurs par des présents.

Il arriva cependant qu'après bien des discordes, la royauté sur tous les Francs finit par retomber dans les mains d'un seul, du plus turbulent, du plus cruel des fils de Clovis, Clother.

Il avait tué les enfants d'un de ses frères, de Clodomir : un autre frère, Théodoric, était mort laissant un fils et un petit-fils qui moururent jeunes tous deux ; le troisième frère, Childebert, mourut à son tour sans enfants mâles, et alors Clother, resté seul, fut reconnu roi de tous les Francs et de leurs vassaux germains (558).

Mais Clother ne jouit pas en paix de sa grande puissance : celui de ses fils qu'il aimait le mieux, et qui s'était déjà révolté contre lui et avait été pardonné, se révolta de nouveau ; n'ayant pas réussi dans sa rébellion, il alla demander asile aux Bretons, qui, seuls en Gaule, ne reconnaissaient pas le pouvoir des rois germains.

Le prince des Bretons, appelé Conobre, qui commandait à toute la Bretagne, moins les



Entrée de Chilperic et de Galsuinte à Rouen.

deux cités de Rennes et de Nantes, marcha résolûment au-devant du roi des Francs jusqu'à Dol ; mais, quoiqu'il eût lui-même fait périr trois de ses frères pour rester seul prince en Bretagne, il dit à Cramne, le fils de Clother, qu'un fils ne devait pas lever l'épée contre son père, et il lui conseilla de s'abstenir du combat. Mais Cramne n'y voulut point entendre, et prit part à la bataille contre son père. Les Bretons la perdirent, et Conobre fut tué.

Cramne s'enfuit; mais, retardé par sa femme et ses filles qu'il ne voulut point abandonner, il fut pris et enfermé avec sa famille, par ordre de son père, dans une chaumière à laquelle son père fit mettre le feu.

Clother traita ainsi son propre sang comme il avait traité le sang de son frère ; néanmoins, comme il se sentait devenu vieux, son esprit se troublait au souvenir de tout ce qu'il avait fait durant sa vie. A son retour de Bretagne, il passa par la basilique de Saint-Martin de Tours, et il pria le saint, avec force gémissements, de lui obtenir le pardon de ses fautes.

Quelques mois après, il fut pris de la fièvre, tandis qu'il chassait dans la forêt de Guise, aujourd'hui forêt de Compiègne. On le reporta à Compiègne, et il ne se releva plus. Tandis qu'il était gisant sur son lit de douleur, il ne cessait de répéter avec grand'peur: « Oh! que pensez-vous que soit ce roi du ciel qui fait mourir de si grands rois ! » Il rendit l'âme, le jour anniversaire du meurtre de son fils Cramne (562).

Sitôt que Clother fut mort, un des quatre fils qui lui restaient, Chilperic, courut s'emparer de son trésor, qui était gardé dans sa maison de campagne de Brane en Soissonnais, puis se saisit de la ville de Paris.

Mais les trois frères de Chilperic se réunirent contre lui, et le peuple franc l'obligea de rendre ce qu'il avait pris et de se contenter de son lot dans le partage. Le sort lui donna Soissons. De ses trois frères, Caribert eut

Paris, Gontran eut Orléans, et Sigebert eut Reims avec toute la région de l'est, de laquelle dépendaient les pays vassaux d'outre-Rhin. Les trois autres royaumes furent découpés d'une façon fort mêlée et fort irrégulière.

Quelques années se passèrent sans nouvelle querelle entre les quatre rois. Caribert et Gontran étaient assez pacifiques, chose nouvelle parmi les Francs; Sigebert et Chilperic étaient fort batailleurs, ne se ressemblant en rien d'autre. Chilperic était fourbe et cruel, brutal et pédant à la fois : il faisait de mauvais vers latins, et prétendait en remontrer sur la théologie aux évêques. Il avait de commun avec Caribert et Gontran une extrême incontinence, qui était devenue le vice habituel des princes francs. Ils se mariaient et se démariaient à leur fantaisie, ou prenaient à la fois plusieurs femmes, épousées selon la loi franque, sans compter les concubines, et ils ne tenaient aucun compte des défenses de l'Église. Sigebert, qui était fier et de hautes pensées, prit en dédain la vie que menaient ses frères, et, voyant que Chilperic venait d'épouser, après plusieurs autres femmes, une servante nommée Frédegonde, et se laissait conduire par elle, il résolut de n'avoir qu'une seule femme, et de la prendre fille de roi.

Il demanda en mariage une des filles du roi des Visigoths, appelée Brunehaut, de rare beauté et de rare esprit, et l'épousa en grande pompe dans sa ville de Metz.

Chilperic fut jaloux de voir son frère marié en plus haut lieu que lui, et il demanda l'autre fille du roi des Visigoths, nommée Galsuinte, en promettant de quitter ses autres femmes.

Voulant effacer son frère, il fit entrer sa nouvelle épouse à Rouen sur un grand char plaqué d'argent, pareil à ceux des anciens rois de la Gaule : il fit prêter serment à Galsuinte par tous ses guerriers comme à un chef de guerre, et il lui donna en présent de noces le domaine de cinq villes.

Mais Galsuinte n'avait d'autres charmes que ses vertus et sa douceur, et Frédegonde, la femme que le roi avait répudiée, était fort belle.

Frédegonde était retournée, sans se plaindre, à sa condition de servante. Quand elle crut le roi lassé de Galsuinte, elle se remontra, et Chilperic la reprit pour maîtresse.

Galsuinte se plaignit de cet affront, et demanda à retourner près de sa mère, en abandonnant les grands trésors qu'elle avait apportés en dot au roi.

Chilperic ne crut pas que Galsuinte voulût réellement lui abandonner les trésors, et il feignit de se repentir de ses torts; mais, bientôt après, Galsuinte fut trouvée morte dans son lit, et Chilperic rendit le rang d'épouse à Frédegonde.

Brunehaut demanda vengeance à son mari Sigebert contre le meurtrier de sa sœur, et Sigebert la demanda à tout le peuple des Francs. Les guerriers de Chilperic, qui avaient juré fidélité à Galsuinte, abandonnèrent son assassin, et Chilperic fut jugé par l'assemblée générale du peuple franc.

Brunehaut voulait la mort du coupable : mais le peuple franc l'obligea d'accepter le rachat du sang selon la loi salique. Le rachat du sang consista dans les cinq villes que Chilperic avait données en présent de noces à Galsuinte et qui passèrent à Brunehaut. Chilperic fut ensuite réintégré dans son royaume (568).

Ce royaume comprenait alors presque tous les pays de l'ouest, parce que le roi de Paris, Caribert, était mort, et que la partie occidentale de son royaume avait été donnée à Chilperic, et la ville de Paris, qu'aucun des trois rois survivants ne voulait céder aux autres, était restée indivise entre Sigebert, Chilperic et Gontran.

Chilperic, poussé par Frédegonde, rompit le premier la paix, et attaqua Sigebert; puis, se sentant le plus faible, il obtint une nouvelle paix par l'entremise de Gontran.



Fredegonde et ses sicaires.

Il ne tarda pas à recommencer, et envahit de nouveau les terres de Sigebert.

Sigebert, furieux, manda non-seulement ses Francs orientaux, mais tous ses vassaux païens de Germanie, se saisit de Paris et y installa Brunehaut, oubliant que ses deux frères et lui avaient juré sur les reliques de saint Martin de Tours de considérer Paris comme ville neutre.

Chilperic, abandonné pour la seconde fois de presque tous ses guerriers, s'enfuit à Tournai, la ville qui avait été le berceau de l'empire franc.

Sigebert convoqua l'assemblée des Francs des royaumes de Paris et de Soissons à Vitri en Artois, afin de se faire proclamer roi par eux, et d'aller ensuite mettre à mort Chilperic dans Tournai.

L'évêque de Paris prédit à Sigebert qu'il mourrait lui-même s'il voulait tuer son frère ; mais Sigebert, animé par Brunehaut contre le traitre Chilperic, persista dans son dessein.

Chilperic attendait la mort sans rien tenter pour s'y soustraire ; mais Frédegonde, qui était initiée aux empoisonnements que pratiquaient les sorcières, fit venir deux jeunes hommes qui lui étaient dévoués, les enivra de boissons inconnues qui exaltaient le cer-

veau et troublaient la raison, et leur persuada d'aller tuer Sigebert au milieu de son armée ; elle leur promit que, s'ils périssaient dans l'entreprise, elle gagnerait pour eux, par ses largesses, l'intercession des saints dans l'autre vie.

Les deux envoyés de Frédegonde arrivèrent à Vitri au moment où les Francs de l'ouest proclamaient le roi Sigebert en l'élevant sur le bouclier. Ils s'approchèrent comme pour le saluer et le frappèrent de deux couteaux empoisonnés.

Sigebert tomba et mourut. Une terreur soudaine dispersa cette grande assemblée ; les Francs orientaux et les vassaux germains s'en retournèrent dans leur pays ; les Francs occidentaux revinrent à Chilperic et arrêtèrent prisonnière Brunehaut dans Paris.

Chilperic fût devenu le maître de tout s'il avait pu tenir dans ses mains l'héritier de Sigebert, qui était un enfant de cinq ans ; mais un chef dévoué à la mémoire de Sigebert parvint à s'emparer de l'enfant, appelé Childebert, et s'enfuit avec lui à Metz. Les Francs orientaux, contrairement à la coutume franque, élevèrent sur le bouclier et proclamèrent roi le petit Childebert, quoiqu'il ne fût pas en état de porter les armes (575).

Les grands d'Austrasie avaient proclamé cet enfant non par amour pour sa race, mais pour être les maîtres sous son nom, et ils élurent entre eux un grand juge, appelé maire du palais, pour commander à la place du roi tant qu'il serait petit, et pour contrôler son autorité quand il serait grand.

Chilperic et Frédegonde, dans la joie qu'ils avaient de leur victoire, ne firent point mettre à mort leur prisonnière Brunehaut, et l'envoyèrent seulement en exil à Rouen. Frédegonde croyait n'avoir plus à craindre Brunehaut, et avait tourné toute sa haine contre les fils que son mari avait eus d'une première femme, avant d'épouser Galsuinte.

L'aîné des fils de Chilperic, appelé Mérovée, s'éprit d'un grand amour pour Brunehaut et alla l'épouser à Rouen. Chilperic accourut. Les nouveaux mariés se sauvèrent dans une église de Rouen, dédiée à saint Martin, Chilperic n'osa violer le droit d'asile qu'avaient les églises, et jura de ne point séparer Brunehaut et Mérovée. Ils sortirent alors de leur asile, et Chilperic ne leur fit point de mal ; mais il emmena Mérovée avec lui, et, poussé par Frédegonde, il ne tarda pas à manquer à son serment ; car, tandis que, sur la demande du maire du palais d'Austrasie, il rendait la liberté à Brunehaut, il envoya Mérovée dans un monastère, afin qu'on le tondît et qu'on le fît prêtre.

Mérovée s'échappa et parvint à rejoindre Brunehaut ; mais les grands d'Austrasie, qui haïssaient Brunehaut parce qu'elle voulait relever l'autorité royale, chassèrent Mérovée de leur pays, et, attiré dans un piége que lui avait tendu Frédegonde, il périt assassiné comme Sigebert (578).

Brunehaut ne put venger ni son premier ni son second mari à cause des grandes discordes du royaume d'Austrasie. Brunehaut voulait régner au nom de son fils, et les petits la soutenaient ; mais les grands lui faisaient la guerre, et l'Austrasie, divisée contre elle-même, ne pouvait rien au dehors.

Chilperic et Frédegonde tourmentaient grandement leur peuple. Ils avaient rétabli les impôts comme au temps de l'empire romain, et Chilperic terminait ses ordonnances par ces mots : « Si quelqu'un désobéit à nos commandements, qu'on lui arrache les yeux ! » Les petits propriétaires francs étaient assujettis au tribut comme les Gaulois.

La Gaule fut alors désolée par toute espèce de calamités, débordements de fleuves, tremblements de terre, incendies, grêles terribles, et enfin une épidémie qui atteignit Chilperic et deux enfants qu'il avait eus de Frédegonde.

Frédegonde, pour la première fois, eut peur, et, afin que le cri des peuples ne s'élevât plus au ciel contre elle et les siens,



Sigebert élevé sur le bouclier.

elle fit jeter au feu, par le roi, les registres des impôts.

Chilperic guérit; mais les deux enfants de Frédegonde étant morts, elle reprit toute sa méchanceté. Un fils restait au roi de la femme qui avait été aussi la mère de Mérovée; Frédegonde s'imagina que ce jeune homme avait fait périr ses enfants, à elle, par sortilége : elle fit égorger ce dernier fils du roi et sa mère, qui s'était retirée dans un monastère (580).

Chilperic, qui laissait tout faire à Frédegonde, eut enfin son tour après son frère et après ses fils, et trouva, dit l'ancienne chronique, la fin qu'il avait si longtemps cherchée.

Frédegonde, soupçonnant le roi d'avoir découvert une liaison adultère qu'elle avait avec un chef nommé Landeric, et craignant qu'il ne se vengeât d'elle, le prévint et le fit poignarder à son retour de la chasse. Il n'aima jamais personne, et personne ne l'aima, dit de lui l'ancien historien des Francs, et, dès qu'il eut rendu l'esprit, son corps fut abandonné de tous les siens (584).

C'était dans la métairie de Chelles-sur-Marne qu'avait été tué Chilperic. Frédegonde s'enfuit de Chelles à Paris avec un dernier enfant qu'elle avait eu, appelé Clother, et chercha un asile dans la cathédrale. Les Austrasiens d'un côté, les Burgondes de l'autre marchèrent sur Paris.

Frédegonde appela Gontran, le roi de Burgondie, et se mit sous sa protection avec le petit Clother.

Gontran, qui était simple et crédule, se laissa tromper par les artifices de Frédegonde, refusa de la livrer au jeune roi d'Austrasie et à Brunehaut, et prit le gouvernement de la Neustrie, comme tuteur du petit Clother, que Frédegonde réussit à faire proclamer roi par les Neustriens.

Un concile des évêques de Burgondie et de Neustrie se tint à Mâcon, en l'année 585, sous le gouvernement du roi Gontran, grand ami du clergé, dont son frère Chilperic avait

fort jalousé, au contraire, les priviléges et les richesses. Ce concile prescrivit l'observation du dimanche, sous des peines corporelles contre les esclaves et les colons qui travailleraient ce jour-là. Il enjoignit de payer la dime à l'Église, à peine d'excommunication. Gontran confirma les décisions du concile.

Les évêques travaillaient ainsi à substituer aux anciennes offrandes volontaires la dime obligatoire ; mais la dîme ne s'établit pas sans de longues résistances, et ne fut tout à fait fondée que deux siècles après.

Comme Frédegonde continuait de commettre crime sur crime, Gontran se brouilla enfin avec elle et voulut à son tour la faire mettre en jugement ; mais les grands de Neustrie, parmi lesquels Frédegonde était parvenue à recouvrer son influence, refusèrent de la livrer à Gontran.

Frédegonde, qui était fort habile et fort active dans le mal, avait beaucoup d'affidés et de complices dans les royaumes d'Austrasie et de Burgondie, et même au dehors, chez les ennemis du peuple franc. Elle était toujours entourée d'assassins qu'elle envoyait au loin frapper ses ennemis ; elle les rendait comme insensés, et ils bravaient la mort pour elle avec un dévouement aveugle et sans bornes.

Elle en envoya un grand nombre contre Brunehaut, contre le jeune roi Childebert, fils de Brunehaut, et contre Gontran ; mais chacun était sur ses gardes, et ils ne réussirent pas.

Frédegonde, alors, excita les principaux des grands d'Austrasie à conspirer pour tuer leur roi; mais le complot fut découvert, la révolte échoua, et Brunehaut et Childebert firent mettre à mort les chefs du complot.

Le désordre et l'anarchie étaient partout chez les Francs, et leur puissance commençait à déchoir. Ils furent battus par les Visigoths en essayant de leur enlever la province narbonnaise, et ils furent battus aussi par les Bretons, qui prirent sur eux Rennes et Nantes, et par les Basques ou Gascons, qui, descendus de leurs montagnes, envahirent le midi de l'Aquitaine, plus tard appelée de leur nom Gascogne (585-594).

Gontran, plus doux que les rois ses parents, et à qui, suivant la chronique, on ne reprochait que deux ou trois meurtres, mais qui n'avait pas su maintenir l'ordre dans son royaume, mourut en 593, et le jeune roi Childebert, que son oncle Gontran avait adopté pour fils, réunit la Burgondie à l'Austrasie, avec Paris, que Gontran s'était approprié.

Frédegonde, quand elle vit cette grande puissance dans les mains de Brunehaut et de son fils, n'attendit pas d'être attaquée ; elle attaqua. Elle monta à cheval comme un chef de guerre, tenant le petit roi son fils dans ses bras, et elle entra, avec l'armée neustrienne, sur les terres du roi d'Austrasie.

Une grande armée d'Austrasiens, de Burgondes et de Francs d'outre-Rhin, vint à sa rencontre ; mais Frédegonde la surprit au point du jour et la défit avec grand carnage, à Droisi, en Soissonnais.

Childebert mourut, et ses deux fils en bas âge, Théodebert et Théodoric, héritèrent l'un de l'Austrasie, l'autre de la Burgondie (595).

Frédegonde profita de la mort de Childebert pour s'emparer du royaume de Paris. Brunehaut marcha contre Frédegonde, et les deux reines des Francs se livrèrent bataille dans la haute plaine de Lafaux, en Laon et Soissons. Brunehaut perdit la bataille.

Frédegonde et Brunehaut avaient autant de hardiesse et d'habileté l'une que l'autre, mais Frédegonde avait vaincu, parce que les Neustriens, qui étaient les descendants des Francs saliens, compagnons du grand Clovis, ne voulaient pas être soumis aux Austrasiens, descendants des Francs ripuaires, et soutenaient tous Frédegonde, qui leur permettait toute licence.

Les Austrasiens et les Burgondes, au con-



Supplice de Brunehaut.

traire, ne voulaient point, pour la plupart, la victoire de Brunehaut, parce qu'elle tâchait de rétablir les lois et coutumes romaines, haïes de tous les Germains.

Frédegonde mourut en 597 ou 598, peu de temps après sa victoire, sans avoir porté ici-bas la peine de ses crimes, si nombreux que nul n'en savait le compte. Pendant plus de trente ans, il semblait que l'esprit du mal eût régné avec elle.

Elle fut inhumée en l'église de Saint-Vincent et Sainte-Croix, qui est aujourd'hui Saint-Germain des Prés, d'où la pierre de sa tombe a été transférée à Saint-Denis. On y voit encore son image à demi effacée, avec sa couronne fleurdelisée et son riche manteau incrusté de pierreries.

Brunehaut parut sur le point d'obtenir contre le fils de Frédegonde la vengeance qu'elle n'avait pu prendre de Frédegonde elle-même. Elle poussa ses deux petits-fils contre le roi Clotaire, et dans une troisième

bataille, à Dormeille, dans le pays de Sens, les Neustriens subirent enfin à leur tour une grande défaite.

Malgré leur aïeule Brunehaut, qui voulait la perte entière de Clother, les deux petits rois d'Austrasie et de Burgondie, à l'instigation de leurs grands, accordèrent la paix au roi de Neustrie, mais en ne lui laissant qu'un débris de royaume (600-602).

Clother rompit bientôt la paix pour tâcher de rétablir son royaume; mais il fut battu de nouveau, et il allait être entièrement accablé, lorsque le roi d'Austrasie Théodebert, jeune prince sans volonté et gouverné par ses grands, se réconcilia tout à coup avec lui et abandonna son aïeule et son frère.

Brunehaut tourna toute sa colère contre son petit-fils Théodebert, et entreprit de le renverser du trône pour réunir l'Austrasie à la Burgondie dans les mains de son autre petit-fils Théodoric.

Elle fit marcher l'armée de Burgondie contre l'Austrasie; mais, au lieu de combattre, les grands de Burgondie massacrèrent le chef que Brunehaut avait mis à leur tête : c'était un Gaulois appelé Protadius, et qu'ils prétendaient être son amant; puis ils forcèrent Théodoric à faire la paix avec Théodebert.

Les petits propriétaires francs ou burgondes et le peuple gaulois ne défendirent pas cette fois Brunehaut, parce qu'elle avait fait rétablir les impôts comme au temps des Romains.

Cependant, lorsque les grands de Burgondie furent retournés chacun dans leur domaine, Brunehaut parvint encore à ressaisir le pouvoir et à se venger des principaux de ceux qui avaient tué Protadius.

Elle gouvernait à son tour par de mauvais moyens, et elle avait trop vécu pour sa renommée. Elle, qui avait été longtemps de grand cœur et de noble vie, elle s'était à la fin pervertie comme les autres dans ce temps pervers. Elle poussait le jeune roi de Burgondie à vivre dans le désordre, de peur que, s'il prenait une femme légitime, l'épouse ne disputât l'influence à l'aïeule.

Elle fit lapider un évêque qui exhortait le roi Théodoric à se marier; puis elle fit chasser du royaume le fameux moine irlandais Colomban, qui était venu des îles de l'ouest, comme un réformateur et un apôtre, pour relever l'Église de Gaule tombée en décadence.

Car, tandis que la domination des Francs et des autres Germains avait ruiné la science et les mœurs parmi la chrétienté du continent, les lumières, éteintes sur la terre ferme, s'étaient conservées ou rallumées chez les petits peuples de langue celtique, qui avaient gardé leur indépendance dans une partie des îles Britanniques, et surtout chez les Celtes de l'Irlande et des îles d'Écosse.

Saint Colomban se retira en Neustrie, et de là s'en alla prêcher l'Évangile aux Germains païens, en annonçant que le royaume des Francs serait bientôt transféré tout entier au roi Clother.

Clother, le fils de la sorcière Frédegonde, se faisait le protecteur des saints que persécutait maintenant Brunehaut, l'ancienne amie des évêques (610).

Le faible roi Théodebert, excité par les grands d'Austrasie, rompit à son tour la paix avec son frère, à la grande satisfaction de Brunehaut. Clother fit alliance contre lui avec Théodoric, moyennant la promesse d'une part dans sa dépouille. Les Austrasiens furent entièrement défaits dans deux batailles, à Toul et à Tolbiac. Théodebert fut pris et mis à mort par ordre de Brunehaut, qui l'avait renié pour son petit-fils. Théodoric fit tuer un enfant en bas âge qu'avait laissé son frère.

Théodoric se retourna ensuite contre son allié Clother, pour lui reprendre la part qu'il avait eue dans la dépouille du roi d'Austrasie; mais, tandis qu'il marchait vers la Neustrie, il mourut à Metz.

L'armée de Théodoric se dispersa, et Clother reprit l'offensive et marcha devant lui, sans que personne lui fît obstacle, jusqu'au bord de la Saône. Les grands de Burgondie se déclarèrent pour lui et lui livrèrent les petits-enfants de Théodoric.

Clother en fit égorger deux, et donna la vie au troisième, parce qu'il l'avait tenu sur les fonts de baptême, mais ne lui laissa aucune part au royaume.

Brunehaut s'était enfuie dans les montagnes du Jura; mais elle fut arrêtée et amenée devant Clother à Rionne en Franche-Comté.

Clother lui reprocha la mort de dix princes des Francs, comme si elle eût dû répondre des actions de Frédegonde aussi bien que des siennes propres; puis, après l'avoir tourmentée pendant trois jours par divers supplices, il la fit attacher à la queue d'un cheval indompté, qui traîna longtemps à travers la campagne le corps mutilé de la grande reine des Francs (613). Frédegonde, dont la vie entière n'avait été qu'une suite de crimes, était morte en pleine victoire; Brunehaut, coupable seulement dans les dernières années de sa longue vie, avait péri par une fin effroyable : c'est que Frédegonde avait été, pour ainsi dire, le génie même de la barbarie triomphante, tandis que Brunehaut s'était perdue en voulant restaurer le régime politique de la civilisation romaine, qui ne pouvait plus renaître.

La mémoire de Brunehaut resta détestée des Francs, et fort débattue, mais grande, parmi les Gaulois, ennemis du rétablissement des impôts, mais favorables aux tentatives qu'avait faites Brunehaut pour rétablir l'ordre dans le pays. Dans le nord et dans l'est de la France, même dans les provinces où Brunehaut n'avait jamais régné, les anciennes routes romaines, que cette reine avait fait réparer partout où elle commandait, ne sont encore aujourd'hui connues du peuple que sous le nom de chaussées Brunehaut.

L'unité de l'empire des Francs avait été rétablie en apparence au profit de Clother; mais, en réalité, la chute de Brunehaut avait été la défaite de la royauté au profit des grands, et, dans ce vaste royaume, il n'y avait plus guère qu'une ombre de roi.

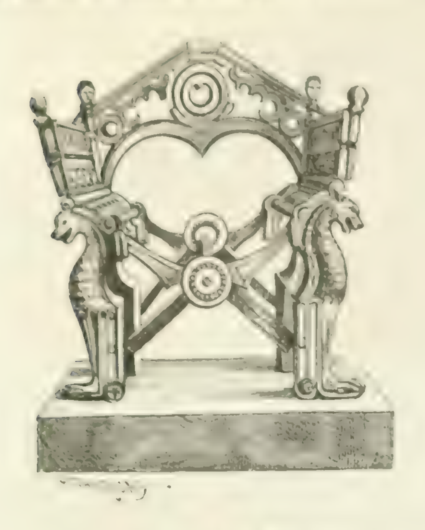
Les évêques, qui s'étaient unis aux grands contre Brunehaut, eurent leur part de la victoire. Dans une assemblée générale des grands et des évêques des trois royaumes francs à Paris, les évêques proclamèrent que les élections épiscopales se feraient désormais, comme autrefois, librement et gratuitement par le clergé et par le peuple, et ils proclamèrent aussi que les gens d'Église ne pourraient être jugés par les juges laïques.

Clother tâcha de sauver quelques restes du pouvoir royal, et, en sanctionnant les décisions des évêques, il maintint la nécessité de la confirmation du roi dans les élections épiscopales, et le droit pour les juges royaux de participer au jugement des gens d'Église en cas de crime flagrant. Il sanctionna les peines portées contre les religieuses qui rompraient leurs vœux. La force publique se rendit ainsi garante des vœux religieux, ce qui commença une grande tyrannie.

Clother consentit à l'abolition générale des impôts directs, rétablis par Brunehaut, en conservant les péages ou droits de transit. Il promit que les juges royaux, ou comtes, ce qui était alors une même chose, seraient pris entre les propriétaires du canton où ils avaient à exercer la juridiction. Le plus grand propriétaire de chaque canton devint comte, ou, quand il y en avait plusieurs égaux, ils s'entre-battirent à qui l'emporterait, et il y eut de la sorte, pour ainsi dire, autant de petits princes qu'il y avait de cantons.

L'Église de Gaule, qui n'avait pas cessé de déchoir depuis l'établissement des Francs, commençait à se relever par les efforts des disciples de saint Colomban. Ces moines irlandais cultivaient les terres comme les âmes. Ils prêchaient, ils enseignaient, et ils défri-

chaient le nord de la Gaule, qui était retourné en partie à l'état sauvage. Ce furent eux qui



Fauteuil du roi Dagobert.

posèrent les premières digues contre la mer sur la côte de Flandre.

Leur grand monastère de Luxeuil, dans les Vosges, était alors ce qu'avait été autrefois



Sceptre du roi Dagobert.

l'île de Saint-Honorat en Provence : c'était l'asile des lumières et de la pensée chrétienne. Les Gaulois venaient vers eux en foule, et les Francs, qui, dans leur barbarie et leurs vices, étaient restés une race forte, commencèrent à s'éveiller à la vie de l'esprit et fournirent, eux aussi, des apôtres et des saints, à l'exemple des Irlandais.

Les femmes prirent beaucoup de part à cette réforme, et plusieurs exercèrent alors une grande autorité dans la vie religieuse.

Les Austrasiens, en 622, obligèrent Clother à leur donner son fils Dagobert pour roi, et, en 628, les royaumes de Neustrie et de



Croix de saint Éloi.

Burgondie passèrent aussi, par la mort de Clother, dans les mains de Dagobert.

Dagobert ne suivit pas le même chemin que son père, et ne céda point aux grands.

Comme les grands n'avaient pas su s'entendre pour établir un gouvernement aristocratique, mais que chacun d'eux s'était fait le maître et le tyran de son canton, le roi Dagobert recommença, comme Brunehaut, à combattre leur puissance, et il réussit à gagner à son parti le peuple gaulois et les petits propriétaires francs, et aussi les gens d'Église.

Les grands ne purent lui résister, et il par-



Les plans de l'abbaye de Saint-Denis présentés à Dagobert.

vint à beaucoup de pouvoir et de splendeur. Sa cour égalait en magnificence celles des rois d'Asie; on n'y voyait que pierreries, ceintures d'or et soies venues de la Chine, et il siégeait, les jours de fête, sur un trône d'or forgé par saint Éloi, qui fut un grand artiste en orfévrerie avant de devenir évêque de Noyon.

Le roi Dagobert ressemblait au roi Salomon de la Bible, par son zèle à rendre la justice, par le faste de ses palais, mais aussi par le nombre de ses femmes et de ses concubines. Il n'écoutait pas plus l'Église sur ce point que n'avaient fait Chilperic ou Clother l'ancien. Il protégeait les saints, mais gardait toutes ses femmes.

Pour entretenir tout ce faste, il en vint à dépouiller de leurs biens beaucoup de particuliers et beaucoup d'églises, et à essayer de rétablir les impôts abolis sous son père.

Une guerre s'éleva bientôt après en Germanie entre l'empire des Francs et une race dont le nom paraît alors pour la première fois dans notre histoire. C'étaient les Slaves, qui vivaient depuis longtemps dans l'Europe orientale, et qui, longtemps dominés par divers peuples conquérants, avaient enfin secoué le joug et avancé en Germanie pour remplir les vides laissés par tant de Germains qui avaient passé en Occident.

Les Austrasiens, irrités contre le roi Dagobert, se laissèrent battre par les Slaves, et Dagobert, pour les décider à mieux faire, fut contraint de leur donner pour roi son fils Sigebert, qui n'avait que trois ans (633).

Dagobert, réconcilié avec les Austrasiens, obligea les Basques et les Bretons à reconnaître sa suprématie, et le roi des Bretons vint lui rendre hommage dans sa métairie royale de Clichi près Paris. Les rois des

Francs, grands amis de la chasse, vivaient peu dans les villes, et Dagobert, comme son père, résidait le plus souvent dans ses maisons de campagne des environs de Paris, au voisinage des forêts.

Dagobert fonda beaucoup de monastères, entre autres l'abbaye de Saint-Denis, qui devait être plus tard un centre religieux et national pour la France du moyen âge, comme l'avait été le monastère de Saint-Martin de Tours pour la Gaule des rois francs.

Le roi Dagobert mourut en 638, n'ayant régné que dix ans sur l'empire des Francs. Son nom est resté populaire. Avec lui finit la puissance des Mérovingiens. La royauté mérovingienne, après lui, ne devait plus être qu'un fantôme, et il est le dernier de sa race qui ait laissé un nom dans l'histoire.

CHAPITRE X

LES MAIRES DU PALAIS.

(638-751.)

Il n'y eut pas de grands troubles à la mort du roi Dagobert. Le pouvoir royal s'affaissa de lui-même. Le roi Dagobert avait laissé deux fils en bas âge. L'un était déjà roi d'Austrasie; l'autre fut reconnu roi de Neustrie et de Burgondie, et les grands furent les maîtres chacun chez eux.

Le peu d'autorité publique qui subsista fut exercé, dans chacun des trois royaumes francs, par les maires du palais.

Le maire, c'est-à-dire le plus grand, le premier du palais, avait été d'abord, chez les rois francs, l'intendant du domaine du roi et le grand juge de ses compagnons d'armes, de ses *fidèles*, comme on disait, devenus des grands et des seigneurs. C'était le roi qui choisissait le maire.

Plus tard, les grands d'Austrasie, après le meurtre de Sigebert, mari de Brunehaut, s'étaient emparés de la nomination du maire, et l'avaient chargé de contrôler le pouvoir royal; puis les grands de Burgondie avaient suivi cet exemple, ce qui avait été une des causes des querelles des grands avec Brunehaut.

Désormais, les rois ne disputèrent plus aux grands le choix des maires.

Les deux fils de Dagobert moururent jeunes, sans avoir fait acte de rois, et leurs descendants, pour la plupart, vécurent comme eux dans l'oisiveté, ne commandant plus les armées, ne rendant plus la justice, et, au lieu de monter virilement à cheval, se promenant dans les campagnes sur des chariots traînés par des bœufs; c'est pourquoi on les a nommés les *Rois Fainéants*.

Épuisés par des excès précoces, la plupart furent hommes à douze ans et moururent à vingt.

Durant les premiers temps qui suivirent la mort de Dagobert, il n'y eut ni bon ordre, ni prospérité chez les Francs.

Après une vingtaine d'années, il parut un homme fort dans la Neustrie, appelé Ébroïn.

Élu maire du palais par les Neustriens et les Burgondes, Ébroïn se retourna contre les grands, qui ne voulaient rien faire selon la raison, et qui n'avaient pas su établir un gouvernement pour remplacer celui des rois Il reprit en partie la politique de Brunehaut et de Dagobert. Il cessa d'observer les décrets rendus par les évêques et par les grands en l'année 614, choisit pour comtes ceux qu'il voulut, malgré les grands propriétaires, et fit mettre à mort beaucoup de nobles.

Mais Ébroïn ne rétablit pas les impôts, et les petits propriétaires et le peuple gaulois, que les grands opprimaient, soutinrent Ébroïn en Neustrie. Les grands, au contraire, lui résistèrent en Burgondie, et leur chef principal

fut Léger, évêque d'Autun, homme de fier courage, mais plus homme de parti qu'homme d'Église.

Le roi fainéant au nom duquel commandait Ébroïn étant venu à mourir, Ébroïn le remplaça par un autre Mérovingien, sans attendre que l'assemblée générale des Francs fût réunie pour élever le roi sur le bouclier, parce qu'il craignait que les grands, avec leurs compagnons et leurs serviteurs, ne se rendissent les maîtres dans l'assemblée.

Les Neustriens et les Burgondes, irrités de ce qu'Ébroïn avait ainsi transgressé leurs coutumes, se révoltèrent et proclamèrent le roi d'Austrasie Childeric au lieu du roi d'Ébroïn.

Ébroïn, abandonné de tous, se réfugia dans une église. Léger d'Autun et les autres évêques ne voulurent point qu'on violât le droit d'asile qu'avaient les églises, et firent épargner la vie d'Ébroïn; on le tondit comme moine, et on l'envoya en exil au monastère de Luxeuil, dans les montagnes des Vosges.

Les coutumes des Francs, transgressées par Ébroïn, furent rétablies, et la mairie viagère fut abolie (670).

Les grands entendaient n'avoir plus personne au-dessus d'eux; mais le jeune Childeric, un des petits-fils du roi Dagobert, qu'ils avaient élu roi de tous les Francs, par exception dans sa race déchue, avait énergie et vigueur.

Il voulut être roi de fait comme de nom, et à son tour il commença d'agir contre les grands. Ils complotèrent contre lui, et un noble qu'il avait fait battre de verges, comme on faisait aux esclaves, le surprit et le tua dans la forêt de Bondi (673).

Ébroïn, qui avait pris part au complot contre le roi avec l'évêque Léger, se brouilla de nouveau avec celui-ci; échappé de Luxeuil au milieu du désordre universel, il laissa repousser ses cheveux, se refit une armée de ses anciens amis et de tous les gens pauvres et hardis.

Il recouvra sa puissance, s'empara d'un Mérovingien qu'avaient proclamé l'évêque Léger et son parti, et envoya ses lieutenants poursuivre Léger jusque dans Autun.

Quand Léger vit sa ville assiégée et en péril, son cœur s'émut, et il ne voulut pas que son peuple pérît à cause de lui.

Il communia par le pain et le vin; puis il alla se livrer à ses ennemis, qui ne l'épargnèrent pas comme il avait épargné Ébroïn. Ils lui crevèrent les yeux et le retinrent en captivité.

Ébroïn, redevenu maître en Neustrie et en Burgondie, ruina les grands en reprenant les fonctions publiques et les terres du domaine royal que les grands s'étaient appropriées en héritage, et les distribua à des hommes nouveaux, partageant les grands domaines entre beaucoup de mains, et confisquant, pour les partager aussi, les domaines personnels des grands qui se révoltaient.

Le peuple était pour lui, et les évêques étaient partagés : saint Ouen de Rouen, et saint Égilbert de Paris, tenaient pour lui contre saint Léger d'Autun et saint Genest de Lyon. Une assemblée d'évêques de Neustrie et de Burgondie condamna Léger d'Autun, sous prétexte de complicité dans le meurtre du roi Childeric. .

Léger, après avoir été cruellement mutilé par ordre d'Ébroïn, fut dégradé de l'épiscopat, puis décapité (678).

Léger fut plus tard honoré comme saint et martyr.

Pendant ce temps, les Austrasiens, qui n'avaient pas voulu obéir à Ébroïn ni reconnaître son roi, avaient proclamé un autre Mérovingien du nom de Dagobert; mais celui-ci fit comme Childeric et non comme ses autres parents.

Il rétablit les impôts et mit tout le monde contre lui; on le tua, et on ne le remplaça pas, et il n'y eut plus en Austrasie ni roi ni maire. L'Austrasie se forma en une confédération de chefs dont les titres, en langue

germanique, répondaient aux titres français de duc et de comte.

Pour la première fois, afin de résister à Ébroïn, les grands austrasiens parvinrent à constituer entre eux un certain ordre.

Les grands d'Austrasie prirent l'offensive contre Ébroïn, poussés par les réfugiés de Neustrie et de Burgondie, qui étaient en grand nombre parmi eux.

Ils comptaient sur une révolte générale contre Ébroïn, comme en 670; mais le peuple resta fidèle à Ébroïn, et les Austrasiens furent défaits sur les plateaux de Lafaux, où Brunehaut avait été autrefois vaincue par Frédegonde.

Deux cousins germains, appelés Pépin et Martin, avaient été les principaux chefs des Austrasiens. Pépin s'enfuit au loin; Martin s'enferma dans la forte ville de Laon.

Ébroïn envoya vers Martin deux évêques, Égilbert de Paris et Réolus de Reims, qui lui jurèrent, sur des reliquaires, qu'il aurait la vie sauve s'il se rendait.

Mais ils avaient pris soin, avant de jurer, d'ôter les reliques, afin que les saints ne fussent pas offensés par leur parjure, et Martin fut tué par ordre d'Ébroïn (680).

Saint Colomban n'avait pas entendu ainsi la foi chrétienne; mais sa réforme n'avait pas renouvelé bien à fond l'Église de Gaule, puisqu'on fit des saints d'Égilbert et de Réolus.

Le tombeau sculpté de saint Égilbert, avec ceux d'autres grands personnages de ce siècle, se voit, entre des colonnes de marbre antique, dans la chapelle souterraine de l'abbaye de Jouarre.

Ébroïn n'eut pas le temps de mettre à profit sa victoire sur l'Austrasie, et il eut la fin qu'il avait infligée à tant d'autres.

Un noble qu'il avait châtié, et cette fois avec raison, l'assaillit comme il sortait de son logis pour aller aux matines dans l'église voisine, et lui fendit la tête d'un coup d'épée (681).

Le gouvernement d'Ébroïn ne périt pas avec lui, et le parti des petits propriétaires et du peuple garda le pouvoir en Neustrie et en Burgondie. Une partie des légendes des saints défendent la mémoire d'Ébroïn : « Il châtiait, disent-elles, les forfaits des hommes superbes et injustes; il faisait régner la paix par toute la terre. C'était un homme de grand cœur, quoiqu'il fût trop cruel envers les évêques. »

Les maires du palais qui commandèrent après Ébroïn n'avaient point hérité de son génie. Les grands de Neustrie et de Burgondie, réfugiés chez les Austrasiens, pressèrent Pépin et les autres ducs d'Austrasie de reprendre les armes. Pépin, que les historiens appellent Pépin de Héristal, parce que sa principale résidence était à Héristal, près de Liége, fut proclamé chef de la guerre, et toute l'Austrasie le suivit; car, chez les Austrasiens, le parti populaire s'était dissous, et tous les guerriers s'étaient groupés autour des grands.

Le peuple de Neustrie et de Burgondie répondit à l'appel du maire Berther; mais Berther était un homme vain et léger, sans force et sans courage. Il ne sut pas conduire l'armée du peuple, qui, après une longue résistance, fut enfin rompue et défaite par ses adversaires plus habiles aux armes.

Ce désastre eut lieu à Tertri en Vermandois (687).

Cette seule victoire mit tout l'empire des Francs sous la main de Pépin. Berther fut tué par ordre de sa propre belle-mère, courroucée de sa lâcheté. Son roi mérovingien, appelé Théodoric, se rendit à Pépin, qui lui laissa le titre de roi, mais qui s'attribua le gouvernement du royaume et les trésors royaux, et Pépin se fit prêter serment par tous les chefs des Francs, tandis que personne ne prêta plus serment au roi.

Pépin s'en retourna dans le pays de Liége, centre de ses grands domaines, laissant auprès du roi un lieutenant à lui, un vice-maire



Roi fainéant sur son char à bœufs

Le siége principal de l'empire des Francs fut ainsi reporté de Paris sur la basse Meuse, et la prépondérance passa des descendants des Francs saliens aux descendants des Francs ripuaires.

Pépin perpétua dans sa main, sous le simple titre de duc, le généralat des Austrasiens, et gouverna la Neustrie et la Burgondie sous le titre de maire du palais. Il devint ainsi comme un second Clovis et refit une sorte de monarchie militaire, mais une monarchie aristocratique et germanique, et non une imitation de l'empire romain, ainsi qu'avait voulu faire Brunehaut.

Il rétablit les lois salique et ripuaire, bouleversées par Ebroïn, et l'assemblée générale annuelle des Francs. Mais cette assemblée n'avait plus rien de démocratique; les grands y faisaient tout, et le peuple rien.

Pépin, cependant, qui était homme de sens et de politique, eut des ménagements pour le peuple de Gaule, renouvela le pacte de Clovis avec les évêques, et réagit, d'accord avec eux, contre le paganisme germanique, qui avait regagné beaucoup de terrain durant les désordres des Francs.

L'empire des Francs avait beaucoup déchu pendant le septième siècle. La Bretagne ne reconnaissait plus sa suprématie; les pays au midi de la Loire lui échappaient : ces grandes provinces d'Aquitaine n'avaient été pour les Francs qu'une terre de conquête et de tribut, où ils ne s'étaient point établis, et maintenant, des ducs originaires du pays, soutenus par les montagnards basques, commandaient en Aquitaine. Un de ces ducs, nommé Eudes, parvint à étendre sa domination depuis Toulouse et la Gascogne jusqu'à

Poitiers et à Bourges, et finit par prendre le titre de roi, en reconnaissant tout au plus une suprématie nominale au Mérovingien sous le nom duquel Pépin régissait la Neustrie et la Burgondie.

D'autres pertes encore touchaient bien plus le cœur des Francs.

Ils avaient eu autrefois pour vassaux tous les Germains, et même une partie des Slaves. Présentement, leur domination en Germanie avait croulé. Tous les vassaux germains s'étaient révoltés les uns après les autres, et ils empiétaient de toutes parts sur le territoire propre des Francs d'outre-Rhin.

Les Francs païens d'outre-Rhin s'étaient fondus avec les autres Germains païens; les Saxons venaient planter leurs huttes de bois et de terre jusqu'en face de Cologne; les Frisons s'avançaient jusqu'aux pays d'Anvers et de Gand, couverts encore alors de halliers et de marais. La pure barbarie entamait de nouveau la Gaule.

Pépin ne s'occupa point des Aquitains ni des Bretons, et porta tous ses efforts contre les Germains païens. Il battit les Frisons et les rejeta au delà du bas Rhin (689).

Pépin s'allia contre les païens, non-seulement aux évêques de Gaule, mais au premier des évêques, au pape de Rome, qui entreprit l'œuvre de la conversion des Germains au christianisme.

Les Anglo-Saxons, qui avaient conquis la majeure partie de la Grande-Bretagne sur les anciens Bretons de langue celtique, avaient été convertis au christianisme par des missionnaires envoyés de Rome. Ils aidèrent le pape et les Francs en Germanie par l'envoi de missionnaires anglo-saxons, qui succédèrent ainsi aux moines irlandais de saint Colomban.

Les Frisons, les Bavarois et les Allemands ou Souabes furent reconquis à la suprématie franque et furent conquis à la religion chrétienne après vingt-trois ans de combats (689-712).

Saint Colomban et ses disciples n'avaient converti que par la parole; mais désormais on convertissait avec l'aide de l'épée.

Pépin avait gagné enfin la paix au dehors, mais il retrouva la guerre dans sa maison. Quoique dévot en sa croyance, Pépin avait deux femmes, épousées toutes deux selon la loi des Francs, mais dont la seconde était illégitime aux yeux de l'Église, et cela était la cause de grandes querelles.

Un jour, Lambert, évêque de Maestricht, fut invité à un banquet par Pépin. On lui présenta, suivant la coutume, les coupes des convives à bénir; il refusa de bénir la coupe de la seconde femme de Pépin, et se retira.

Une guerre civile s'ensuivit, car la seconde femme de Pépin avait des amis puissants, et ils massacrèrent l'évêque dans sa métairie de Liége. La ville de Liége n'existait pas encore (708).

L'Église a canonisé saint Lambert comme martyr.

Pépin, affligé de ce malheur, se réconcilia avec sa première femme et disgracia la seconde, ainsi que le fils qu'elle lui avait donné, nommé Charles.

Quelques années après, Pépin étant tombé malade, les factions des deux femmes et de leurs fils s'apprêtèrent à se disputer l'héritage. Comme le fils de la première femme, appelé Grimoald, priait dans une église qu'on bâtissait sur le lieu du meurtre de saint Lambert, un païen lui passa son épée au travers du corps.

Pépin se leva de son lit pour venger son fils aîné; il extermina tous ceux qui avaient été les complices du meurtrier, puis il se recoucha et mourut, après avoir exclu de sa succession le fils de sa seconde femme (714).

A la mort de Pépin, l'empire des Francs parut tomber en dissolution.

Les Frisons, les Allemands, les Bavarois se révoltèrent; la Provence et peut-être la Viennoise, que nous appelons Dauphiné, se donnèrent au roi d'Aquitaine; Lyon et les

pays voisins se rendirent indépendants sous leurs évêques et leurs comtes.

La première femme de Pépin, Plectrude, emprisonna son beau-fils Charles, s'empara du pouvoir en Austrasie, au nom de son petit-fils Théodoald, fils de ce Grimoald qui avait été tué à Liége, et tenta d'imposer cet enfant pour maire du palais à la Neustrie.

Mais les Austrasiens de Plectrude furent assaillis, dans la forêt de Compiègne, par une insurrection neustrienne. Les Austrasiens furent défaits; Plectrude s'enfuit, et son petit-fils mourut de fatigue et de peur. Un maire du palais élu par les Neustriens, Raghenfrid, envahit à son tour l'Austrasie en s'alliant aux Saxons et aux Frisons.

L'Austrasie semblait perdue; mais Charles, le fils de la seconde femme de Pépin, qui était, disent les chroniques, beau, valeureux et fort à la guerre, s'échappa de sa prison. Les Austrasiens se rassemblèrent autour de lui, et il dirigea leur résistance à la fois contre la Neustrie et contre ses alliés païens.

Le peuple d'Austrasie était de grande énergie et fort habitué aux armes, et il y avait là, à côté de ce qui restait de Gaulois, une masse d'hommes d'origine et de langue germanique, très-unis entre eux, pendant que, dans le reste de la Gaule, les masses bien plus nombreuses de l'ancien peuple gaulois, mêlées d'un petit nombre de Romains et de Germains, étaient fort décomposées et ne formaient pas encore une nation nouvelle.

En 717, Charles reprit l'offensive contre la Neustrie, et, dans une grande bataille livrée à Vinci, dans le Cambrésis, les Austrasiens l'emportèrent.

Une irruption des Saxons et des Frisons ayant rappelé Charles sur le Rhin, le maire de Neustrie, qui était un vaillant homme, essaya de relever son peuple et appela le roi d'Aquitaine à son aide.

Mais les Neustriens, réunis aux Aquitains, furent vaincus de nouveau devant Soissons. Le roi Eudes d'Aquitaine fit la paix avec Charles; le maire Raghenfrid renonça à la mairie, et la Neustrie se soumit à Charles, qui laissa le titre de roi à un Mérovingien appelé Chilperic, sous le nom duquel avait commandé le maire Raghenfrid (719).

Charles accueillit dans son armée les braves de toute race à côté des Austrasiens : il devint le chef de guerre par excellence, aux yeux du Gaulois comme du Germain, du païen comme du chrétien.

Et on l'appela Charles Martel, parce que, disent les anciennes chroniques, comme le *martel* (marteau) brise le fer, ainsi Charles broyait ses ennemis dans les batailles.

Pour s'attacher tous les vaillants hommes, n'ayant plus de terres à leur distribuer sur l'ancien domaine impérial, que les grands s'étaient partagé, et ne voulant pas rétablir les impôts, il prit les grands domaines qui avaient été donnés aux églises par les empereurs, par les rois francs et par les particuliers, et il donna les évêchés à ses compagnons d'armes, pour leur donner les terres et les revenus qui en dépendaient.

Et il désorganisa ainsi l'Église de Gaule, pendant qu'il protégeait les progrès du christianisme en Germanie.

Au moment où le plus grand homme de guerre qui eût paru depuis les grands généraux de Rome réunissait dans sa main la plus puissante force militaire qu'eût vue l'Europe depuis les Romains, l'Europe était entamée par une terrible invasion, et se retrouvait comme aux jours d'Attila.

La religion arienne, qui avait disparu de l'Occident par la conversion des Visigoths au catholicisme, reparaissait en Orient sous une forme nouvelle, invoquait un autre nom que celui de Jésus-Christ, et revenait tenter de conquérir l'Occident par l'épée.

Mahomet, en s'inspirant à la fois des juifs et des chrétiens, avait, depuis peu, établi chez les Arabes l'unité de Dieu à la place de l'idolâtrie; il rejeta la croyance à la Trinité, admit Jésus-Christ comme prophète, mais se



Le roi Eudes fuyant Bordeaux en flammes.

proclama lui-même le dernier et le plus grand des prophètes.

Il déclara les vrais croyants égaux devant Dieu, et leur recommanda la charité envers les pauvres et la sincérité.

Mais il nia la liberté politique et religieuse en réclamant, pour son autorité spirituelle et temporelle, une soumission absolue que réclamèrent après lui ses successeurs.

Il nia la liberté morale de l'homme en disant que tout ce qui devait arriver était écrit dans le ciel, et que l'homme ne pouvait rien changer à sa destinée.

Il détruisit la vraie famille en autorisant les hommes à épouser plusieurs femmes, et, au lieu de la religion de l'amour et de l'esprit qu'avait annoncée Jésus-Christ, il proclama la religion de la force en établissant le droit des vrais croyants à la conquête du monde, et en déclarant martyrs tous ceux qui mourraient dans l'œuvre de cette conquête.

Mahomet mourut en 631, au temps du roi Dagobert.

Avant la fin du septième siècle, ses successeurs avaient conquis la Perse, la Syrie, l'Asie Mineure, l'Égypte et le nord de l'Afrique.

En 711, les musulmans, ainsi que se nomment les disciples de Mahomet, envahirent l'Espagne et renversèrent le royaume des Visigoths.

Dès 712 ou 713, leurs bandes, composées d'Arabes et de Berbères, c'est-à-dire d'habitants du nord de l'Afrique, ancêtres de nos Kabyles, franchirent les Pyrénées. En 719, l'année où Charles Martel soumit la Neustrie, les musulmans prirent Narbonne, capitale de la province qu'avaient conservée les Visi-



Charles Martel et Abdérame à la bataille de Poitiers.

goths en Gaule. En 721, ils se jetèrent sur l'Aquitaine et assiégèrent Toulouse.

Le roi Eudes, qui avait fait la paix avec Charles Martel, afin d'avoir les mains libres contre cette invasion prévue, marcha contre les musulmans à la tête des Aquitains et des Basques levés en masse, et il délivra Toulouse par une grande victoire.

Les musulmans, cependant, conservèrent Narbonne, et, dès 725, ils recommencèrent d'envahir la Gaule, achevèrent d'enlever la province narbonnaise au dernier chef visigoth, remontèrent le Rhône, et se jetèrent sur la Burgondie, qui était démembrée entre ses évêques et ses comtes, et n'obéissait point à Charles.

Les musulmans coururent jusqu'à Autun et jusqu'aux Vosges, saccageant tout; puis ils se rabattirent sur la Provence; mais les Provençaux, secourus par le roi d'Aquitaine, résistèrent et repoussèrent l'ennemi.

Les musulmans assemblèrent bientôt une puissante armée dans tout leur empire pour venger leurs revers de Gaule, les premiers qu'ils eussent encore éprouvés, et un grand chef arabe, nommé Abdérame, envoyé par le calife ou vicaire de Mahomet, descendit du haut des Pyrénées en Aquitaine.

Le brave roi Eudes fut trop faible, cette fois, pour arrêter cette tempête. Son armée fut accablée au bord de la Gironde, et le vieux roi, en fuyant au nord du fleuve, put voir de loin, derrière lui, Bordeaux en flammes.

Le roi Eudes courut au pays franc trouver Charles, et, afin d'obtenir son secours, se reconnut son vassal.

Charles avait employé les dix dernières années à ramener, par une suite de victoires,

les Allemands ou Souabes, les Bavarois, les Frisons et les Thuringiens sous la domination des Francs, et à entamer les Saxons, les plus puissants et les plus opiniâtres des païens.

Devant le grand péril qui menaçait tout l'Occident, Charles suspendit la conquête de la Germanie, publia son ban de guerre dans tout l'empire des Francs et marcha contre les Arabes.

Déjà les légers escadrons des Arabes, qui franchissaient les distances comme à vol d'oiseau, couraient jusqu'en Champagne. Abdérame rappela toutes ces bandes dévastatrices, et les concentra sur la Charente pour mener son armée entière saccager la basilique de Saint-Martin de Tours, qui était aux yeux des musulmans le grand temple de l'idolâtrie dans le pays franc.

Car ils croyaient que les chrétiens avaient trois dieux, et qu'ils adoraient des idoles, parce qu'ils avaient des statues et des peintures dans leurs églises.

A la nouvelle de l'approche de Charles Martel, qui accourait au secours de Saint-Martin, Abdérame se replia sur Poitiers, et les deux grandes armées de l'Orient et de l'Occident se trouvèrent en présence dans ces mêmes plaines où, deux cent vingt-cinq ans auparavant, les Visigoths avaient été vaincus par le roi Clovis.

D'un côté étaient les Asiatiques et les Africains; de l'autre, les Germains et les Gaulois.

Dans ces deux grandes armées, tout différait : les hommes, les armes, les costumes, la tactique. C'était comme deux mondes ennemis qui allaient s'entre-choquer.

Les deux armées se regardèrent pendant sept jours; puis les musulmans attaquèrent.

Les Francs reçurent, sans s'ébranler, durant toute la journée, les charges de la rapide cavalerie arabe. Vers la fin du jour, Eudes, avec les restes de ses Aquitains et de ses Basques, tourna l'ennemi et envahit son camp.

Les Arabes s'ébranlèrent : la pesante cavalerie des Francs chargea enfin à son tour et renversa, écrasa tout. Abdérame fut tué, et son armée disparut durant la nuit (fin octobre 732).

C'était le sort du monde qui venait de se décider devant Poitiers. Si les Francs eussent été vaincus, la terre eût été à Mahomet.

Ainsi fut sauvée l'Europe de l'invasion des Asiatiques du Sud, c'est-à-dire des peuples sémitiques, comme elle avait été sauvée, au temps d'Attila, de l'invasion des Asiatiques du Nord, c'est-à-dire des peuples touraniens.

Ainsi fut justifiée la prévoyance des anciens évêques gaulois, quand ils avaient préféré les Francs aux Goths et appelé Clovis, même au prix de beaucoup de maux. Car, si les Gaulois ne se fussent point donnés aux Francs et si les Goths eussent été les dominateurs de la Gaule et de l'Occident, les Goths n'auraient pas su défendre la Gaule mieux qu'ils ne défendirent l'Espagne, et l'Europe fût devenue arabe et musulmane.

Et alors l'avenir de l'Europe et du monde eût été perdu, car l'activité, qui pousse les hommes vers le progrès, n'était pas dans le génie des musulmans.

Leur génie se résume dans l'idée qu'ils ont de Dieu. Le Dieu des musulmans, qui, après avoir créé le monde, se repose dans sa solitude et dans son immobilité, n'excite pas les hommes au progrès, et sa religion est imposante, mais inféconde comme le désert d'Arabie où elle a pris naissance.

Le Dieu des chrétiens ne fait pas non plus de progrès, car il est parfait; mais sa vie est un mouvement éternel, et il n'est pas solitaire, quoiqu'il soit un; car il se reproduit éternellement lui-même. Et il renferme de plus en lui le modèle divin de l'homme. C'est ce qu'on a cherché à indiquer, sinon à expliquer, par le dogme de la sainte Trinité et par l'idée de l'Homme-Dieu.

Et ce principe de l'éternelle activité en Dieu, qu'avaient aperçu déjà les religions

anciennes, pousse les hommes à une activité perpétuelle, et cet effort des hommes, qui sont imparfaits, pour se rapprocher de leur modèle divin, qui est parfait, produit le vrai progrès dans le monde.

C'est parce qu'ils ont, dans leur génie et dans leurs idées, le principe du progrès, que les peuples chrétiens sont à la tête du monde civilisé, et c'est parce qu'ils ne l'ont point que les peuples musulmans sont déchus.

L'Europe était sauvée; mais la guerre, toutefois, n'était pas finie.

Charles Martel ne tâcha point sur-le-champ de compléter sa grande victoire contre les musulmans en les chassant de l'ancienne province gothique de Narbonne. Il commença par soumettre à son pouvoir la Burgondie, qui ne l'avait pas reconnu jusqu'alors (733).

Une révolte des Frisons l'empêcha de soumettre aussi la Provence, qui s'était alors rendue indépendante sous un duc de Marseille. Il retourna contre les Frisons, les accabla et les réduisit à sa merci.

Les musulmans, que rien ne décourageait dans leur passion pour la conquête et le martyre, essayaient déjà de réparer leurs désastres, et leur pape-empereur, qui s'appelait calife, c'est-à-dire vicaire de Mahomet, comme le pape se nomme vicaire de Jésus-Christ, envoyait incessamment des renforts d'Asie pour recommencer la guerre.

Eudes d'Aquitaine défit encore une fois les Arabes dans les défilés des Pyrénées, et mourut peu après ce dernier succès. Hunald, son fils, lui succéda comme duc, sous la suprématie des Francs (735).

Les musulmans, restés maîtres de la province narbonnaise, tentèrent un nouvel effort du côté du Rhône. Les seigneurs de la Provence et du pays viennois, par ressentiment des pillages des Francs, se donnèrent aux musulmans.

Charles Martel accourut, refoula les Arabes et leurs vassaux chrétiens, passa le Rhône, alla droit à Narbonne, la place d'armes des musulmans, et l'assiégea.

Une armée de secours, envoyée d'Afrique par mer, fut détruite par Charles près de l'étang de Sigean; néanmoins, il ne put prendre Narbonne, parce qu'il lui fallut retourner vers le nord contre les Saxons, qu'il contraignit de lui promettre le tribut (737-738).

Charles était obligé de courir sans cesse d'une extrémité à l'autre de son empire, pour frapper tour à tour ses deux ennemis, le musulman et le païen.

En 739, Charles conquit la Provence, dompta les seigneurs de ce pays et en chassa les musulmans.

En l'année 740, disent les chroniques, Charles gouverna en paix ses États, et ne conduisit son armée vers aucun point de l'horizon.

Il tomba malade peu après, manda près de lui tous ses grands, et, de leur consentement, partagea sa *principauté,* comme on disait parce qu'il n'était pas roi, entre son premier et son second fils. A l'aîné, Carloman, il donna l'Austrasie avec la Germanie; au second, Pépin, qui fut surnommé le Bref, à cause de sa petite taille et pour le distinguer de son grand-père Pépin de Héristal, il donna la Neustrie, la Burgondie et la Provence, avec la suprématie sur l'Aquitaine. A un troisième fils, Grippo, né d'une seconde épouse que l'Église traitait de concubine, il n'assigna que des domaines dispersés dans les États de ses frères. Charles avait de plus trois fils nés hors mariage; il ne leur légua point de domaines.

Charles, qui avait fort maltraité l'Église pendant sa vie, céda ainsi, en mourant, contrairement à sa propre origine, aux enseignements de l'Église sur le mariage.

Après ce partage, il ferma les yeux, et le bras infatigable qui avait, disent les chroniques, soumis autour de lui tous les peuples à l'empire des Francs, se reposa pour toujours.

Charles Martel mourut à Quiersi-sur-Oise, le 22 octobre 741, et fut inhumé à Saint-Denis.

Les dernières volontés de Charles Martel ne furent pas respectées. Ses deux fils aînés, les seuls légitimes aux yeux de l'Église, enlevèrent au fils de la seconde femme la faible part que lui avait assignée leur père, et le jetèrent en prison; mais, du moins, ils ne le tuèrent point, comme eussent fait, en pareil cas, les Mérovingiens.

A la nouvelle de la mort de Charles Martel, le duc d'Aquitaine et le duc des Bavarois se révoltèrent contre la suprématie franque, et une grande agitation se manifesta, tant parmi les autres vassaux germains que dans le clergé de Gaule, qui avait vu ses priviléges foulés aux pieds par le prince des Francs.

Carloman et Pépin agirent avec une grande prudence, et, comme ils ne se sentaient point aussi forts que leur père, ils ne suivirent pas en toutes choses son exemple.

Le roi mérovingien Childeric étant mort en l'année 729, Charles Martel ne l'avait point remplacé, et, depuis ce temps, avait commandé sans roi, comme prince des Francs. Carloman et Pépin proclamèrent roi le fils de ce Childeric, qui portait le même nom que son père, et se firent maires du palais, l'un en Austrasie, l'autre en Neustrie.

Carloman et Pépin se réconcilièrent avec l'Église de Gaule, et appelèrent, pour y rétablir l'ordre, l'apôtre de la Germanie, le chef des missionnaires anglo-saxons, saint Boniface, qui avait reçu du pape la direction de toute l'œuvre de la conversion des Germains.

Saint Boniface, archevêque des Germains, ce qui était un titre alors nouvellement introduit en Occident, assembla en concile les nouveaux évêques de Germanie, afin de réformer l'Église d'Austrasie, qui n'avait pas eu de conciles depuis quatre-vingts ans, et qui n'avait plus alors que deux évêques réguliers.

Ce concile se tint avec l'autorisation du pape, qu'on n'avait pas demandée jusque-là pour les assemblées des évêques de Gaule. Il fut décidé que les conciles de Gaule seraient annuels, et que tous les moines seraient soumis à la règle de Saint-Benoît. Les moines bénédictins, qui venaient d'Italie, remplacèrent ainsi les moines irlandais de saint Colomban et les autres religieux, et, comme leurs prédécesseurs, ils défrichèrent les bois et les landes et se livrèrent à l'étude des lettres dans leurs monastères (742).

Saint Boniface présida encore divers autres conciles, et accomplit la réforme de l'Église en Neustrie comme en Austrasie, à titre d'envoyé de saint Pierre; c'est ce qu'on nomma plus tard légat du pape, successeur de saint Pierre.

Pendant ce temps, Carloman et Pépin poursuivaient, et contre les vassaux germains et contre les Aquitains, une double guerre où le duc Hunald d'Aquitaine et les chefs germains prirent plus d'une fois l'offensive contre la Gaule franque. Une partie des Germains convertis à la foi chrétienne s'unissaient aux païens contre les Francs.

Les fils de Charles Martel se montrèrent dignes de leur père dans les combats : ils reconquirent les vassaux germains et soumirent même une partie des Saxons (742-745).

Le duc Hunald d'Aquitaine, contraint de reconnaître de nouveau la suprématie des Francs, abdiqua en faveur de son parent Vaïfer.

Après ces victoires, Carloman, pris de dégoût pour le monde, remit ses enfants et sa principauté à son frère, et alla se faire moine au Mont-Cassin, le grand monastère des bénédictins d'Italie (747).

Pépin s'appropria tout l'empire des Francs et fit élever ses neveux dans un monastère, sans que le peuple franc réclamât en leur faveur. Ils furent plus tard tondus et faits prêtres.

Pépin, par contre, rendit justice à son frère



Childéric déposé.

Grippo, que Carloman avait retenu en prison, et il lui donna plusieurs comtés.

Mais Grippo ne lui en sut point de gré, et il excita les Saxons, les Bavarois et les Allemands à recommencer la guerre contre Pépin.

Pépin défit et soumit une partie des Saxons et les autres Germains rebelles, avec l'aide d'une grande armée de Slaves de la Bohême et de l'Oder, alliés des Francs. Grippo passa en Aquitaine, afin d'y susciter de nouveaux ennemis à son frère (748-749).

Pépin, vainqueur de la Germanie, ajourna la conquête de l'Aquitaine jusqu'à ce qu'il eût accompli un grand dessein qu'il avait dans l'esprit.

En l'année 751, Pépin dépêcha en Italie un évêque d'outre-Rhin et l'abbé de Saint-Denis, avec charge de demander au pape Zacharie lequel devait légitimement être et se nommer roi, de celui qui demeurait sans péril et sans inquiétude en son logis, ou de celui qui supportait le soin de tout le royaume et le souci de toutes choses.

Le pape, qui avait de grandes raisons pour souhaiter l'amitié du prince des Francs, manda au peuple franc, de par l'autorité de l'apôtre saint Pierre, que Pépin, qui possédait la puissance royale, devait jouir aussi des honneurs de la royauté.

Pépin convoqua les évêques et les grands à Soissons. Childeric, le dernier des rois mérovingiens, fut déposé, tondu et envoyé comme moine au monastère de Sithieu, nommé plus tard Saint-Bertin, dans la ville de Saint-Omer. Pépin, disent les chroniques, par l'élection de toute la France, fut élevé sur le trône, lui et sa femme, avec la consé-

cration des évêques et la soumission des grands. Il fut oint comme roi par saint Boniface.

En consacrant la femme de Pépin comme reine avec son mari, les évêques entendirent consacrer le mariage unique, et, en effet, on ne vit plus de roi avoir plusieurs femmes épousées selon l'ancienne coutume des Francs.

C'était la première fois que le pape de Rome avait été consulté sur le gouvernement du peuple franc.

Et c'était la première fois que les évêques participaient à l'élection des rois des Francs, jusqu'alors élus seulement par les guerriers qui les élevaient sur le bouclier; et la première fois aussi que les évêques conféraient aux rois l'onction sacerdotale, à l'imitation des anciens rois d'Israël.

Et le roi Pépin prêta un serment qu'aucun roi des Francs n'avait prêté avant lui, à savoir : de maintenir l'honneur et le culte de Dieu et le droit de chacun, afin que chacun lui rendît obéissance et l'aidât à conserver et à défendre le royaume.

Ce fut le commencement de la seconde race des rois francs. Et comme la première avait été nommée la race des Mérovingiens, la seconde fut appelée la race des Carolingiens, ce qui signifie : les enfants de Charles, ou de Karle, comme on disait dans la langue des Francs.

CHAPITRE XI

LES CAROLINGIENS. — CHARLEMAGNE.

(752-814.)

Pépin, devenu roi, entreprit de réduire sous la domination des Francs les parties de la Gaule qui lui avaient échappé ou qui ne l'avaient jamais subie.

Il marcha vers la province de Narbonne, autrement appelée Gothie, que les Francs n'avaient point encore possédée. Les Visigoths, qui subsistaient dans ce pays comme vassaux des Arabes, se soumirent aux Francs en conservant leur loi propre, comme avaient fait autrefois les Burgondes.

Pépin chargea un corps d'armée franc de bloquer Narbonne, où s'étaient renfermés les Arabes, puis il retourna combattre les Saxons occidentaux, vassaux des Francs, qui s'étaient de nouveau révoltés. Son frère Grippo avait essayé de former une coalition entre le duc d'Aquitaine, les Saxons et le roi des Lombards; mais, comme il tentait de passer d'Aquitaine en Lombardie avec ses partisans, il fut tué dans un combat en Savoie (753).

Pépin, vainqueur des Saxons, marcha contre les Bretons, qui avaient déjà reperdu Nantes et Rennes sous Charles Martel. Pépin leur prit Vannes, et les obligea de se soumettre au tribut.

L'Église de Gaule continuait à tenir tous les ans ses conciles. Le roi, qui était, en quelque sorte, membre du clergé depuis qu'il avait reçu l'onction de l'huile consacrée, présidait les conciles, et leurs décrets, appelés canons, se rendaient de concert avec lui; il les publiait sous forme d'ordonnances royales qu'on appelait capitulaires.

On voit, dans les capitulaires de 753 à 757, que l'Église de Gaule admettait le divorce dans certains cas, comme en cas d'inceste commis par un des deux époux; le conjoint innocent pouvait se remarier, mais non pas l'autre. De même, si une femme avait voulu tuer ou faire tuer son mari, il pouvait se remarier à une autre. Si un homme était exilé de son pays, et que sa femme ne voulût pas le suivre, il pouvait en épouser une autre; mais la femme qui avait délaissé son mari ne pouvait se remarier. Le divorce était permis

aussi lorsqu'un des deux conjoints était malade de la lèpre.

Durant l'hiver de 753 à 754, le pape Étienne II vint en Gaule invoquer le secours du peuple franc contre les Lombards.

Après que le royaume des Ostrogoths en Italie eut été renversé au sixième siècle par les armées des empereurs d'Orient, les Lombards, peuple germanique, étaient descendus à leur tour en Italie, et en avaient conquis le nord et entamé le centre et le midi. Les empereurs d'Orient conservaient avec peine une partie du midi, et, dans le centre, Rome et les provinces voisines, que les empereurs d'Orient ne pouvaient plus défendre, étaient sans cesse attaquées ou menacées par les Lombards.

Les Lombards faisaient la guerre non pas contre la religion chrétienne, car ils étaient devenus chrétiens, mais pour la domination, et les papes et les Romains ne voulaient pas se soumettre à eux.

De plus, les papes étaient en querelle avec les empereurs d'Orient, parce que ceux-ci étaient alors de la secte des briseurs d'images, c'est-à-dire qu'à l'exemple des musulmans ils détruisaient les statues et les peintures dans les églises, comme ramenant, disaient-ils, à l'adoration des idoles.

Les papes avaient donc résolu de soustraire Rome à la souveraineté nominale des empereurs d'Orient, et de la mettre sous la protection des Francs.

Le pape Étienne II, à la tête de son clergé, vint trouver le roi des Francs à sa métairie de Pontion, et se prosterna en implorant sa délivrance et celle du peuple romain, sans vouloir se relever jusqu'à ce que Pépin et les chefs des Francs eussent juré d'exaucer sa prière.

Pépin envoya sommer le roi des Lombards, nommé Astolfe, d'évacuer les provinces romaines, c'est-à-dire l'Italie centrale. Astolfe refusa.

L'assemblée générale du peuple franc consentit à la guerre contre les Lombards. Pépin promit au pape le domaine de toutes les villes qui seraient recouvrées sur les Lombards, et le pape, à Saint-Denis, le 28 juillet 754, conféra de nouveau l'onction de l'huile sainte à Pépin et à sa femme Bertrade, et en même temps à ses deux fils Charles et Carloman.

L'aîné des deux enfants devait être un jour Charlemagne, c'est-à-dire Charles le Grand.

Le pape interdit aux chefs des Francs d'élire jamais un roi issu d'un autre homme que Pépin, et décerna à Pépin et à ses fils le titre de patrices des Romains.

Les Francs étaient maîtres des passages des Alpes, depuis les incursions qu'ils avaient faites en Italie au sixième siècle. Ils descendirent sans obstacles, par Suse, dans le Piémont. Leur avant-garde suffit à défaire toute l'armée des Lombards, et le roi Astolfe se soumit à tout ce que voulut Pépin, et se reconnut son vassal.

Mais, dès que les Francs furent repartis, les Lombards manquèrent de parole, et, au lieu de rendre les villes romaines qu'ils avaient prises, ils allèrent assiéger Rome.

Le pape, craignant que les Francs ne revinssent point assez vite à son secours, leur envoya une lettre supposée écrite par saint Pierre lui-même.

« Si vous venez en diligence, disait saint Pierre dans cette lettre, vous vaincrez tous vos ennemis dans la vie présente, vous vivrez longuement, vous mangerez les biens de la terre, et vous jouirez ensuite de la vie éternelle. »

Les Francs crurent que saint Pierre leur avait écrit en personne, et ils rentrèrent en Lombardie.

Le roi Astolfe demanda de nouveau la paix, et remit au roi Pépin les villes de l'Italie centrale qu'il avait envahies, et Pépin les donna au siége apostolique, c'est-à-dire au pape. C'étaient les villes du bord de la mer

Adriatique, depuis Ravenne jusqu'à Sinigaglia, et plusieurs villes de l'intérieur.

Le pape acquit ainsi le domaine de vingt-deux villes, tandis qu'il n'avait pas, à proprement dire, le domaine de Rome elle-même; mais il exerçait en fait, dans Rome, une autorité de plus en plus dominante.

La donation de Pépin ne fonda pas absolument ce qu'on appelle le pouvoir temporel du pape; car le roi des Francs exerça dorénavant l'autorité politique sur Rome et sur les provinces romaines en sa qualité de patrice (755).

L'empereur d'Orient, en négociant avec Pépin, obtint que l'on conserverait son nom sur les actes publics à Rome, et qu'on lui laisserait ainsi une suprématie honorifique.

Après avoir établi sa suprématie non pas honorifique, mais réelle, sur les deux tiers de l'Italie, et ainsi grandement accru la puissance et l'éclat de l'empire des Francs, Pépin reprit l'achèvement de son œuvre en Gaule.

Après sept ans de blocus, Narbonne, n'étant pas secourue par les musulmans d'Espagne, capitula enfin, et avec Narbonne se rendirent les villes du Roussillon. Les musulmans furent expulsés de la Gaule, et la domination des Francs dépassa les Pyrénées. Le gouverneur musulman de Catalogne, révolté contre le gouverneur de l'Espagne, se reconnut vassal de Pépin (759).

Pépin se retourna ensuite contre l'Aquitaine. Une suprématie nominale ne lui suffisait pas : il voulait la domination effective sur l'Aquitaine comme sur les autres régions de la Gaule. C'est pour cela qu'aucun essai de pacification ne réussit entre les Francs et la race du roi Eudes. Les ducs aquitains ne pouvaient se résoudre à n'être que des gouverneurs de provinces.

Le duc Vaïfer, homme de grande vaillance et de grande habileté, résista en désespéré durant huit années, aidé surtout par les bandes guerrières des Basques de la montagne et des Gascons d'entre la Garonne et les Pyrénées.

Basques et Gascons étaient, d'origine, le même nom et le même peuple; mais les Gascons établis dans les grandes vallées et les plaines, et même ceux de la partie orientale des montagnes, ne parlaient plus la vieille langue basque de leurs aïeux, et parlaient la même langue que leurs voisins les Gaulois du midi.

Le Bourbonnais, l'Auvergne, le Berri, le Poitou, le Limousin, furent conquis successivement par les Francs. Vaïfer essaya de tenir ferme dans le pays montueux au midi de la Dordogne. Pépin tourna la position de l'ennemi et le prit à revers en se portant par Narbonne sur Toulouse.

Les villes se rendirent les unes après les autres, et les chefs des Gascons se soumirent après les Aquitains.

Vaïfer lutta jusqu'à la fin : il fit la petite guerre quand il ne lui fut plus possible de faire la grande; après avoir longtemps erré dans les forêts et les montagnes, il fut enfin tué en trahison par les siens mêmes, lassés d'une résistance sans espoir.

La Gaule entière fut ainsi réduite sous l'empire des Francs (768).

Les diversions causées par les perpétuelles révoltes des Saxons avaient contribué à prolonger la guerre d'Aquitaine.

Le roi des Francs survécut peu au duc d'Aquitaine.

Pris de la fièvre, à son retour de sa dernière campagne, il revint mourir à Saint-Denis, le 24 septembre 768, après avoir partagé ses États entre ses deux fils. L'aîné, Charles, qui fut Charlemagne, et qui avait alors vingt-six ans et avait partagé les travaux guerriers de son père, eut l'Austrasie avec la majeure partie de la Germanie. L'autre, Carloman, eut la Burgondie avec la Provence, la Narbonnaise, la Souabe et l'Alsace. La Neustrie et l'Aquitaine furent partagées entre les deux frères.



Les musulmans sortant de Narbonne rendue aux Francs.

Pépin, en démembrant la Neustrie, avait voulu éviter que la rivalité ne recommençât entre la Neustrie et l'Austrasie.

Pépin avait fait de grandes actions, et puissamment accru l'empire des Francs ; son nom, cependant, a été comme étouffé entre le nom de son père et le nom de son fils, entre Charles Martel et Charlemagne.

Il avait toutefois subsisté parmi les Francs beaucoup de traditions touchant sa force et son courage. On racontait qu'un jour, averti que ses grands se moquaient de sa petite taille et de sa mauvaise mine, il avait fait lâcher dans la cour de l'abbaye de Ferrières un taureau et un lion. Le lion s'étant jeté sur le taureau, Pépin invita ses grands à les séparer ou à les tuer ; et comme tous s'entre-regardaient avec frayeur, Pépin descendit dans la cour, et l'on prétend, chose peu croyable, que de deux coups d'épée il trancha la tête du lion et celle du taureau.

Les deux fils de Pépin, Charles, que la splendeur de son règne devait faire nommer Charlemagne, et Carloman, furent élevés au trône, le premier à Noyon, le second à Soissons, avec le consentement des grands et la consécration des évêques (7 octobre 768).

Charlemagne réprima une dernière tentative de soulèvement en Aquitaine, et bâtit une forteresse appelée le Château-Franc, aujourd'hui Fronsac, sur une montagne qui domine au loin les grandes vallées de la Dordogne et de la Gironde, afin de tenir l'Aquitaine en bride.

Charlemagne épousa la fille de Didier, roi des Lombards, successeur d'Astolfe, malgré le pape Étienne III, qui lui avait écrit que les princes des Francs ne devaient agir en

aucune manière contre la volonté des pontifes du siège apostolique.

Mais Charlemagne, qui était changeant dans ses amours et qui avait déjà répudié une première femme, répudia bientôt la princesse lombarde pour une troisième épouse, et se brouilla avec le roi de Lombardie.

Charlemagne divorça ainsi plusieurs fois en dehors des cas exceptionnels où l'Église autorisait alors le divorce.

Le roi Carloman mourut jeune, le 4 décembre 771, dans sa métairie de Samouci en Laonnais.

Les principaux du royaume de Carloman, ecclésiastiques et laïques, accoururent près de Charlemagne, à Corbeni en Rémois, et, dit la chronique, l'oignirent roi sur eux. C'était la forme religieuse qui avait remplacé la forme guerrière d'élever le roi sur le bouclier.

Charlemagne réunit ainsi tout l'empire des Francs.

La veuve de Carloman s'enfuit avec ses deux fils en bas âge, et alla demander asile au roi des Lombards; fuite inutile, dit la chronique, parce que Charlemagne n'en voulait point à la vie de ses neveux.

Le peuple franc avait changé d'idée et n'admettait plus de partage qu'entre princes capables de le conduire sur-le-champ à la victoire; car il se considérait surtout comme une armée. Les évêques, de leur côté, considéraient alors la royauté comme une fonction et non comme un héritage.

L'empire des Francs se trouvait entre trois peuples ennemis : les musulmans, divisés par des querelles entre deux dynasties pour la succession de Mahomet, et par des querelles de races entre les Arabes et les Berbères; les Lombards, dont le roi tâchait de se servir des enfants de Carloman contre Charlemagne; et enfin les Saxons.

Les Saxons étaient de beaucoup les plus redoutables.

Les autres Germains étaient convertis à la religion chrétienne et ramenés sous la suprématie des Francs; mais les Saxons, quoique souvent battus, restaient indomptés et avaient repris de grandes forces.

Les efforts de saint Boniface et de ses missionnaires, heureux partout ailleurs, avaient été impuissants parmi eux. La religion d'Odin, dieu de la guerre, demeurait aussi populaire chez les Saxons que chez les peuples scandinaves, c'est-à-dire danois, suédois et norvégiens, qui avaient communiqué cette religion aux Germains.

Les Saxons avaient seuls gardé les coutumes des anciens Germains. Ils étaient restés divisés en tribus, sans rois, ni ducs permanents, et n'obéissaient point à des chefs d'associations guerrières, enclins aux nouveautés, comme ceux qui avaient fondé l'empire des Francs.

Ils étaient partagés en trois confédérations : les Saxons de l'ouest ou Westphaliens, qui avaient été bien des fois soumis par les Francs et s'étaient toujours révoltés; les Ostphaliens ou Saxons de l'est, et les Angriens ou Saxons du nord, qui étaient presque toujours restés indépendants.

Les succès mêmes de saint Boniface, en irritant les païens, avaient déterminé un violent retour du paganisme. Saint Boniface avait fini par être massacré dans une dernière prédication à l'entrée de la Saxe. Ceux des Germains, et même des Francs d'outre-Rhin, qui n'avaient pas voulu quitter le paganisme, s'étaient confondus avec les Saxons westphaliens, qui avaient envahi les anciennes terres franques, et qui bordaient maintenant le Rhin, depuis l'Issel jusqu'à la Sieg.

Charlemagne passa le Rhin au printemps de 772, pénétra au fond des forêts et des montagnes westphaliennes, et attaqua Ehresbourg, le sanctuaire et la place d'armes de la Westphalie, lieu où les Germains avaient, au temps de l'empereur Auguste, remporté une grande victoire sur les Romains.

Les Saxons avaient commencé de bâtir des forteresses, ce que n'avaient point encore fait jusque-là les peuples germains.

Ehresbourg fut pris d'assaut par les Francs, et le sanctuaire et l'idole qu'il renfermait furent détruits. Les Westphaliens, consternés de la défaite de leur dieu, livrèrent des otages à Charlemagne en gage de soumission.

Le roi des Lombards avait repris au pape Adrien plusieurs des villes données par Pépin au saint-siége. Charlemagne marcha contre lui, et deux armées franques descendirent par le mont Cenis et par le mont Joux, qui s'appelle actuellement le grand Saint-Bernard.

Le roi des Lombards, mis en déroute, s'enferma dans Pavie, sa capitale. La veuve du roi Carloman se rendit, avec ses deux fils, à Charlemagne, qui ne leur fit point de mal, mais qui ne leur donna ni domaines ni autorité dans l'empire franc (773).

Tandis que les Francs bloquaient Pavie, Charlemagne s'en alla fêter la Pâque à Rome, où le pape et les Romains firent une splendide réception au roi et aux Francs. Le roi et le pape, et les comtes ou juges des Francs et des Romains, se jurèrent foi et amitié sur le tombeau de saint Pierre. Charlemagne renouvela et augmenta la donation que son père avait faite au saint-siége.

Pavie se rendit par famine, et tout le royaume des Lombards passa sous l'obéissance du roi des Francs. Le roi Didier fut envoyé en exil en Gaule. Charlemagne accorda aux Lombards la conservation de leurs terres, de leurs dignités et de leur loi particulière (774).

L'empire des Francs s'étendait maintenant jusqu'aux montagnes des Abruzzes; la haute Italie lui était directement unie, et le roi des Francs commandait de plus à Rome et dans l'Italie centrale, sous le titre de patrice des Romains.

Les chefs lombards, ayant tenté de se soulever l'année suivante, perdirent les priviléges que leur avait laissés Charlemagne, et furent remplacés, dans la haute Italie, par des comtes francs. Le peuple italien était pour les Francs contre les Lombards, et la domination franque fut promptement assise dans ces contrées.

Il n'en fut pas de même en Saxe, et la guerre saxonne, toujours renaissante, fut la grande affaire de Charlemagne, et il ne devait en finir avec les Saxons qu'après trente-trois années. Ce fut surtout à cause des Saxons que Charlemagne dut, pendant presque tout son règne, courir, chaque année, d'un bout à l'autre de son empire, avec une célérité égale à celle de César lui-même.

Les Saxons de l'ouest, revenus de leur frayeur, avaient repris les armes avec fureur durant la guerre de Lombardie. Charlemagne résolut de ne laisser aucun repos aux Saxons jusqu'à ce qu'ils fussent tous chrétiens ou tous détruits.

Il rentra chez eux, commença d'occuper militairement leur pays, ce que les Francs n'avaient point fait encore, et mit garnison à Ehresbourg; puis il força le passage du Weser, envahit le pays des Saxons de l'est et celui des Saxons du nord, et obligea les trois confédérations saxonnes à lui jurer fidélité (774-775).

A la suite d'une nouvelle révolte réprimée, une immense multitude de Saxons se firent baptiser pour désarmer la vengeance de Charlemagne Le chef le plus renommé des Westphaliens, appelé Witikind, ne voulant pas se soumettre aux Francs, s'enfuit chez les Danois, et Charlemagne vint tenir, en 777, le *Champ de Mai* des Francs à Paderborn, en pleine Saxe.

Depuis que les Francs faisaient surtout la guerre à cheval, l'assemblée générale qui précédait l'entrée en campagne ne se tenait plus en mars, mais en mai, afin qu'il y eût des fourrages pour les chevaux.

Le peuple des Saxons se réunit à Pader-



Mort de Roland.

. orn avec le peuple des Francs, et les Saxons consentirent à perdre leur liberté et leur patrie, c'est-à-dire à être emmenés comme serfs, si jamais ils violaient de nouveau leurs engagements.

Charlemagne crut alors pouvoir partir en sécurité pour une expédition lointaine avec sa grande armée.

Le gouverneur musulman de Saragosse, rebelle au gouverneur d'Espagne, avait promis de recevoir les Francs dans sa ville, et Charlemagne, afin de mettre désormais la Gaule à l'abri des irruptions arabes, comptait ajouter à l'empire des Francs tout le pays entre les Pyrénées et l'Èbre.

Deux armées, rassemblées de tous les peuples soumis au roi des Francs, entrèrent en Espagne par les passages des basses Pyrénées et par ceux des Pyrénées orientales, et se rejoignirent devant Saragosse; mais le gouverneur musulman ne tint point sa promesse et ne livra pas Saragosse. Lui et d'autres gouverneurs du voisinage consentirent seulement à se reconnaître vassaux de Charlemagne et à donner beaucoup d'or aux Francs, afin qu'ils ne restassent point dans le pays.

Charlemagne repassa les Pyrénées avec le gros de ses deux armées réunies; mais son arrière-garde ne le rejoignit pas. Les montagnards basques, qui n'obéissaient ni aux Francs ni aux Arabes, et qui gardaient grande haine aux Francs depuis les guerres d'Aquitaine, s'étaient embusqués dans les gorges du val Carlos et du mont Altabiçar. Ils surprirent l'arrière-garde des Francs et l'accablèrent sous les blocs de rochers et les arbres déracinés qu'ils firent rouler du haut de la montagne. L'arrière-garde des Francs fut en entier détruite.



Charlemagne faisant baptiser les Saxons dans le Weser.

Là périrent les plus renommés des fidèles de Charlemagne, beaucoup de ses palatins ou officiers de son palais, ceux que dans les romans on appelle les *paladins* de Charlemagne. Là mourut le comte Roland, sur qui l'on a écrit tant de chansons de guerre et tant de poëmes (778).

On dit que les ossements des héros francs reposent au fond d'un grand puits autour duquel a été construite une des chapelles de l'abbaye de Roncevaux, dans la vallée qui s'ouvre au pied du mont Altabiçar, du côté de l'Espagne.

Cette journée de malheur a été nommée la bataille de Roncevaux.

La journée de Roncevaux n'eut point de suites, parce que les Basques n'étaient point assez forts pour profiter de leur victoire.

Charlemagne régla les affaires d'Aquitaine, de façon à mettre ce pays en défense contre les incursions des Basques et contre celles des Arabes. Il établit dans toute l'Aquitaine des évêques, des comtes et des vassaux de race franque.

Les Saxons, le sachant occupé si loin en Espagne, avaient repris les armes à l'appel de Witikind et avaient saccagé les terres franques d'outre-Rhin. Charlemagne les battit de nouveau en 779, et leur pardonna encore, ne leur infligeant point le châtiment auquel ils s'étaient soumis d'avance au champ de mai de Paderborn.

Charlemagne subjugua tout le pays saxon jusqu'au bas Elbe, au delà duquel commençait alors la terre des Slaves. Beaucoup de Slaves reçurent le baptême. Charlemagne établit en Saxe des évêques, des abbés et des prêtres (780).

Charlemagne fit encore des choses plus grandes et plus difficiles dans le gouvernement de son empire que dans la conduite de ses armées.

Le désordre était partout, dans l'Église comme dans le peuple; partout le fort opprimait le faible, et il n'y avait de discipline que dans les camps, où quatre grands hommes, depuis Pépin de Héristal, commandaient, de père en fils, avec l'autorité de leur gloire.

Charlemagne entreprit de rétablir le bon ordre, et la paix et la justice, parmi ses peuples. Sans abolir la forme des élections épiscopales, il s'empara, en fait, du choix des évêques, non pour trafiquer des évêchés, comme avaient fait les Mérovingiens, mais pour donner les évêchés et les abbayes aux plus dignes. Il fit élever près de lui, dans sa chapelle royale, les jeunes gens les plus capables, pour en faire comme une pépinière d'évêques et d'abbés.

Comme les grands s'étaient rendus maîtres dans les élections ecclésiastiques, le peuple ne perdit rien à ce changement, et, au contraire, les jeunes gens de mérite arrivèrent aux dignités par le choix du roi, sans condition de naissance ou de richesse.

De même que le peuple n'élisait plus les évêques, les hommes libres, les jurés, n'allaient plus aux assises des comtes ni des autres juges, et la justice était délaissée. Charlemagne établit partout des échevins, à la nomination des juges, pour remplacer les jurés quand ceux-ci ne viendraient pas, et pour juger avec eux s'ils venaient.

Charlemagne institua des commissaires royaux pour surveiller les comtes et les autres juges et officiers laïques, et les évêques même. Il supprima presque entièrement les ducs, qui commandaient à plusieurs comtés et qui étaient trop puissants.

Les conciles des évêques se tenaient alors deux fois par an, en mars et en automne. Charlemagne convoqua aux mêmes époques ses officiers et ses vassaux, c'est-à-dire ses *fidèles* qui tenaient de lui des terres à de certaines conditions, afin de traiter de toutes les affaires de l'Empire. Les assemblées politiques et les assemblées religieuses se confondirent ainsi sous la présidence du roi, et ne furent plus guère que des réunions de prélats et d'officiers royaux, qui délibéraient tantôt ensemble, tantôt séparément, suivant la nature des affaires. Quand il s'agissait d'affaires religieuses, les évêques délibéraient seuls.

Le pouvoir du peuple s'était effacé depuis longtemps, dans les assemblées nationales, sous la prépondérance des grands; maintenant le pouvoir de ceux des grands propriétaires qui n'étaient pas fonctionnaires s'effaçait à son tour. Les anciennes assemblées nationales du *Champ de Mars,* devenu *Champ de Mai,* cessaient d'être des assemblées politiques, et n'étaient plus que des revues de l'armée avant d'entrer en campagne.

Toutefois, lorsque Charlemagne voulut ajouter quelques articles à la loi salique, il demanda le consentement de tout le peuple franc dans chaque canton.

Les lois ordinaires, appelées capitulaires, étaient rédigées par ordre du roi, puis discutées par les assemblées semestrielles, et enfin arrêtées et publiées par le roi.

Le gouvernement de l'empire des Francs devint donc, sous Charlemagne, une monarchie consultative; mais cette monarchie n'était pas un retour à l'ancien régime de l'empire romain. Elle gardait la trace de son origine germanique, tout en faisant effort pour civiliser les Francs et le reste des Germains, en même temps que pour protéger les populations gauloises et autres qui habitaient l'Empire.

Charlemagne, loin de mépriser les anciennes coutumes, fit mettre par écrit les lois de ceux des peuples germains qui n'avaient point encore eu de lois écrites; il fit composer pour la première fois une grammaire de la langue germanique, et réunir les anciens chants populaires des Germains.

Le capitulaire de mars 779 établit définitivement la dîme de tous les produits de la terre au profit de l'Église. Un quart de la dîme devait appartenir aux pauvres. Charlemagne avait fait cette grande concession au clergé, pour le besoin qu'il avait des évêques comme instruments de son gouvernement. Seuls au milieu de l'ignorance et de la violence universelles, les gens d'Église gardaient quelques restes des lumières anciennes et quelques idées d'ordre, tout en participant largement aux vices de leur temps. Les officiers laïques rendaient si mal la justice, que Charlemagne fut obligé de les faire surveiller par les évêques, en même temps qu'il faisait surveiller ceux-ci, à leur tour, par ses commissaires.

Charlemagne tâcha de corriger divers abus des priviléges ecclésiastiques et des coutumes germaniques. Il supprima le droit d'asile qu'avaient les églises envers les coupables de crimes capitaux, et il mit empêchement au droit de vengeance particulière qu'exerçaient les Francs et les autres Germains. En ce temps-là, on vendait encore les esclaves : Charlemagne défendit de les vendre aux païens hors des limites de l'Empire.

Charlemagne alla célébrer la Pâque de 781 à Rome avec son ami le pape Adrien, et Adrien conféra l'onction royale au second et au troisième fils de Charlemagne, nommés Pépin et Louis : à Pépin comme roi d'Italie, et à Louis comme roi d'Aquitaine. L'aîné des trois fils, appelé Charles, devait succéder, en qualité de roi des Francs, à tout le reste de l'Empire.

Charlemagne avait rétabli le royaume d'Aquitaine et créé le royaume d'Italie, afin de s'attacher ces populations, et de faire de ces deux royaumes, pour l'empire des Francs, une double avant-garde contre l'empire grec d'Orient et contre les musulmans d'Espagne. Il visait à reculer ses frontières jusqu'à la rivière d'Ebre et jusqu'au détroit qui sépare l'Italie de la Sicile.

Charlemagne rencontra en Italie un Anglo-Saxon de grande renommée et de grand esprit, nommé Alcuin, qu'il s'attacha et qu'il ramena en Gaule, et il se l'associa dans l'entreprise qu'il avait formée de restaurer dans son empire les lettres et les sciences.

Les Anglo-Saxons, du nom desquels la majeure partie de l'ancienne île de Bretagne était maintenant appelée Angleterre, devenus chrétiens et civilisés, rendaient alors aux peuples du continent les mêmes services que leur avaient rendus les Irlandais pendant le siècle passé, et ceux-ci, du reste, continuaient à rivaliser de zèle pour les lettres et la foi chrétienne avec les Anglo-Saxons.

Alcuin devint comme le chef d'une troupe de savants hommes de toutes races que Charlemagne assembla autour de lui, afin de rallumer le flambeau des connaissances humaines presque éteint dans la Gaule.

D'heureux efforts furent faits pour conserver et restaurer les livres des anciens. Une école fut fondée dans le palais du roi, afin de servir de modèle aux écoles des cathédrales et des monastères. « Il faut, écrivaient Charlemagne et Alcuin aux évêques, il faut connaître le bien avant de le pratiquer. Chacun doit connaître par la science ce qu'il souhaite d'accomplir par ses œuvres. »

Le roi et Alcuin exhortaient ensuite les évêques à se livrer à l'étude des lettres, afin d'être en état de pénétrer les mystères des saintes Écritures; car ils pensaient que l'homme doit chercher à se rendre compte de ce qu'il croit; ils exhortèrent les évêques à établir de petites écoles pour apprendre à lire aux enfants, et des écoles supérieures pour enseigner les lettres et les sciences.

Ce n'était pas seulement par politique et pour l'intérêt public que Charlemagne favorisait les lettres et les sciences, mais aussi par goût personnel et haute curiosité. De même que, dans son gouvernement, il s'occupait des moindres détails comme des plus grandes affaires, de même, dans les lettres et

les sciences, il s'intéressait à tout et voulait savoir tout ce qu'un homme peut apprendre.

Charlemagne se fit le premier des écoliers d'Alcuin; il parlait latin, et il étudia le grec, et il apprit d'Alcuin et des autres maîtres de son école tout ce qu'on pouvait savoir de son temps.

On vit alors, par des hommes tels que Charlemagne et Alcuin, ce qu'étaient capables de devenir les Barbares qui avaient succédé à l'empire romain, et l'on put pressentir l'avenir d'une civilisation nouvelle en Europe. Ce que les Mérovingiens n'avaient pas su faire commençait de s'opérer par d'autres plus dignes.

« Les Saxons, dit la chronique, race au cœur de fer, qui ne sait point se reposer dans la défaite, et qui redouble de ruse et de violence à mesure qu'elle est plus accablée par la guerre, préparaient incessamment les efforts de leur vengeance. »

Soulevés de nouveau par Witikind, qu'avaient secouru les Danois, les Saxons chassèrent ou tuèrent les prêtres chrétiens, et détruisirent un corps d'armée franc.

Charlemagne accourut avec toutes les forces de son empire. Les Saxons, se sentant les plus faibles, abandonnèrent Witikind et se rendirent; mais, cette fois, Charlemagne, irrité de la mort d'un grand nombre de ses guerriers, ne pardonna point aux Saxons. Il se fit livrer quatre mille cinq cents des plus hardis rebelles, et les fit tous décapiter en un jour à Verden, en leur appliquant la loi des Francs contre les traîtres (782).

Le cruel massacre de Verden exaspéra au lieu de terrifier les Saxons. L'hiver d'après, ils rappelèrent Witikind et les Danois, envahirent la Frise et entraînèrent les Frisons à retourner avec eux au paganisme.

Charlemagne revint sur eux au printemps, sans attendre que toutes ses forces fussent réunies; mais, pour la première fois, la bataille resta indécise. Il fallut à Charlemagne, après qu'il eut reçu des renforts, une seconde journée pour défaire les Saxons.

Les Saxons ne se soumirent pas, comptant avoir, comme à l'ordinaire, l'hiver pour respirer et se remettre; mais Charlemagne fit fouiller par ses troupes, durant tout l'hiver, les forêts dépouillées et les marais glacés, qui ne protégèrent plus les vaincus.

La Saxe épuisée ne résistait plus. Witikind seul tenait encore au nord de l'Elbe, dans le Holstein. Charlemagne envoya vers Witikind pour l'inviter à se remettre sans crainte à sa foi royale.

Witikind, perdant confiance dans ses dieux, qui ne lui avaient point donné la victoire, vint recevoir le baptême en Gaule, dans la métairie d'Attigni-sur-Aisne. Charlemagne lui servit de parrain et l'honora de présents magnifiques (784).

Charlemagne, généreux envers Witikind, fut dur dans les lois qu'il imposa aux Saxons. Le capitulaire de 785 punit de mort les Saxons qui refuseraient le baptême. Leurs institutions nationales furent abolies et remplacées par celles des Francs.

La guerre de Saxe s'était terminée à temps. La lassitude était si grande parmi les Francs et leurs vassaux germains, qu'ils eussent fini par refuser le service.

Les chefs des Thuringiens avaient même tramé contre Charlemagne une conspiration à laquelle participaient beaucoup de Francs; mais elle fut découverte et punie.

Le duc des Bavarois, Tassilon, conspirait aussi contre le roi, et s'efforçait de coaliser l'empire d'Orient, les Huns, héritiers d'Attila, qui dominaient encore sur le bas Danube, et les peuples slaves contre l'empire des Francs.

Les Bavarois refusèrent de faire la guerre contre Charlemagne, et obligèrent leur duc à se soumettre. Comme il conspirait de nouveau, les Bavarois eux-mêmes le dénoncèrent, et l'assemblée générale des Francs et des vassaux germains le condamna à mort comme traître.



Statue équestre de Charlemagne.

Mais Charlemagne lui donna la vie, et le fit tondre et enfermer dans un monastère. La Bavière, ainsi que la Souabe, la Thuringe et la Saxe, furent partagées en comtés (788).

Les Huns et les Grecs n'en attaquèrent pas moins l'empire franc; mais ni les uns ni les autres ne réussirent.

L'armée grecque de l'empereur d'Orient débarqua dans les provinces napolitaines. Une partie de ces provinces formait le duché lombard de Bénévent, qui avait été indépendant de l'ancien royaume lombard, mais qui avait reconnu récemment la suprématie des Francs. Les Lombards se joignirent aux Francs pour repousser les Grecs.

Les Huns, de leur côté, furent battus en Bavière et en Frioul par les Bavarois et les Italiens, soutenus de quelques troupes franques, et ce ne furent là que des espèces de combats d'avant-garde pour l'empire franc (788).

L'an d'après, trois peuples slaves, qui occupaient le Mecklembourg et les pays entre l'Elbe et la Saale et entre l'Elbe et l'Oder, se reconnurent vassaux de Charlemagne.

Une autre nation slave, les Carinthiens,

entre la Drave et la mer Adriatique, s'offrirent aussi à l'empire franc pour se soustraire à la domination des Huns.

Charlemagne résolut de détruire le royaume des Huns, reste du grand empire d'Attila, et qui était encore l'effroi de l'Europe orientale.

Les Huns habitaient la Hongrie actuelle, et ils avaient, entre le Danube et la Theiss, un immense repaire formé de neuf haies circulaires qui tournaient les unes dans les autres. C'est entre ces haies qu'étaient entassés tous leurs villages, et dans le dernier cercle étaient abrités les trésors qu'ils avaient autrefois enlevés à toute l'Europe.

Deux armées de Francs, de Gaulois et de Germains attaquèrent, au nord et au sud du Danube, les retranchements qu'avaient établis les Huns, près des embouchures des rivières de Kamb et d'Ens dans le Danube. Pendant ce temps, une armée d'Italiens et de Slaves carinthiens, débouchant sur le Danube, en arrière de l'armée des Huns, franchissait ce fleuve et forçait le premier des neuf cercles.

L'armée des Huns évacua les retranchements du Kamb et de l'Ens pour courir au secours des neuf cercles. Les Italiens se retirèrent, et de grandes pluies d'automne et une maladie qui emporta la plupart des chevaux des Francs contraignirent Charlemagne à ajourner l'achèvement de sa conquête (791).

Le succès restant ainsi incomplet, il y eut grand mécontentement dans l'armée. Les vassaux des Francs et les Francs eux-mêmes étaient fort las de courir sans cesse d'un bout de l'Empire à l'autre, et n'en savaient point assez pour comprendre la nécessité des peines et des travaux que leur imposait Charlemagne.

Charlemagne avait perdu celle de ses femmes qu'il aima le mieux, celle qu'on appelait la grande Hildegarde, la mère des rois, et une nouvelle épouse, appelée Fastrade, qui était fort méchante, contribuait à lui faire beaucoup d'ennemis.

Un complot fut tramé contre la vie de Charlemagne, afin d'élever au trône un fils aîné, nommé Pépin, qu'il avait eu d'une concubine, et qu'il ne faut pas confondre avec son autre fils Pépin, roi d'Italie. Par l'imprudence des conjurés, le complot fut découvert, et tous les coupables furent condamnés à mort par l'assemblée des Francs; mais Charlemagne n'en fit mourir qu'un petit nombre et envoya les autres en exil, et il enferma son fils Pépin dans un monastère (792).

Charlemagne s'apprêtait à rentrer en campagne contre les Huns; mais les Saxons, après sept ans d'obéissance, reprirent les armes et taillèrent en pièces un corps d'armée franc, commandé par un des meilleurs généraux de Charlemagne.

Charlemagne résolut de réduire les Saxons avant de retourner contre les Huns; mais une révolte des Lombards de Bénévent, une irruption des Arabes dans la Narbonnaise, et une grande disette en Gaule et en Italie, donnèrent deux ans de répit aux Saxons.

Charlemagne tentait, en ce moment, une entreprise qu'il jugeait plus efficace que ses victoires mêmes pour civiliser la Germanie. Il essayait de joindre par un canal le Danube, qui aboutit à la mer Noire, et le Rhin, qui aboutit à la mer du Nord; mais le canal ne put être achevé, parce que la science de ce temps était trop bornée pour réaliser les grandes vues de Charlemagne.

Charlemagne, qui avait l'œil à tout, avant de partir pour la guerre, régla de grands débats sur la religion, dans un concile d'Occident, à Francfort-sur-le-Mein.

La secte des briseurs d'images ne régnait plus dans l'empire d'Orient, et un concile des évêques d'Orient, auquel avaient pris part deux légats du pape, avait réagi contre ces sectaires jusqu'au point d'ordonner qu'on adorât les images.

Le clergé d'Occident, qui admettait les statues et les peintures dans les églises, mais qui ne leur rendait aucun culte, s'éleva contre cette décision. Charlemagne, de concert avec

Alcuin, fit composer et composa en partie lui-même un livre qui réprouvait à la fois les destructeurs et les adorateurs des images.

Le concile d'Occident condamna ce qu'avait fait le concile d'Orient. Le pape Adrien se plaça entre les deux partis, et tâcha de les concilier en admettant qu'on honorât les images, mais sans les adorer. Il y avait eu malentendu dans cette affaire. Le concile d'Orient avait bien ordonné qu'on s'agenouillât devant les images, mais non pas, toutefois, qu'on leur rendît le culte qui n'est dû qu'à Dieu.

Le concile de Francfort décida qu'il était permis de prier Dieu en toutes langues. Il établit un maximum sur le prix des grains, à l'occasion de la récente famine (794).

Charlemagne marcha ensuite contre les Saxons et les enveloppa entre deux armées. Les Saxons se rendirent, et Charlemagne les épargna. Ils recommencèrent l'année suivante. Charlemagne, alors, déporta en Gaule une grande multitude de Saxons avec leurs familles, et donna des terres en Saxe à beaucoup de guerriers francs et germains.

Les derniers mouvements des Saxons ne furent totalement étouffés, et la grande guerre de Saxe ne fut enfin terminée sans retour qu'en 804.

Charlemagne n'eut pas besoin de retourner en personne contre les Huns.

Depuis la guerre de 791, les Huns étaient tombés dans la discorde et dans l'anarchie. Ils massacrèrent les deux princes qui régnaient ensemble sur eux. Le duc franc du Frioul, lieutenant du roi d'Italie, à la tête des Franco-Italiens et des Carinthiens, fit irruption chez les Huns, força leurs neuf cercles et enleva leur grand trésor, qu'il envoya à Charlemagne.

Charlemagne distribua ces merveilleuses richesses à ses guerriers et aux églises, et tous les mécontentements se dissipèrent parmi les Francs. Charlemagne, occupé d'en finir avec la Saxe, envoya son fils, le roi Pépin d'Italie, achever la conquête du pays des Huns.

Le roi d'Italie défit les Huns, qui avaient élu un nouveau prince; une partie des Huns se firent chrétiens; les autres s'enfuirent au delà de la Theiss, et leurs neuf cercles furent rasés (796).

Après un dernier effort et une dernière défaite, les débris des Huns furent réduits à implorer la pitié des Francs pour qu'on les sauvât de la vengeance des nations slaves, qu'ils avaient longtemps opprimées.

Ce fut la fin de ce peuple qui avait fait trembler l'Europe (799).

Pendant que Pépin, roi d'Italie, abattait les Huns, un autre fils de Charlemagne, Louis, roi d'Aquitaine, reportait la guerre au delà des Pyrénées contre les musulmans. Des comtes franco-aquitains furent établis dans plusieurs villes d'Espagne, et, de ces comtés, la Catalogne et l'Aragon tirèrent leur origine. Barcelone, après un long siége, fut prise en l'an 801.

Les îles Baléares et l'île de Corse se donnèrent aux Francs, afin d'avoir protection contre les pirates musulmans d'Afrique.

La gloire de Charlemagne fut alors dans tout son éclat; l'empire des Francs avait atteint le plus haut point de sa puissance.

Charlemagne partit pour Rome dans l'automne de l'an 800.

Son ami le pape Adrien était mort, et Léon III avait été élu à la place d'Adrien par les évêques et les grands de la province de Rome, et par le clergé et le peuple de la ville. Léon III avait envoyé à Charlemagne les clefs du tombeau de saint Pierre et l'étendard de la ville de Rome, en signe de soumission, et il l'avait invité à envoyer recevoir le serment de fidélité des Romains (décembre 795).

Le jour de Noël de l'an 800, comme Charlemagne priait devant l'autel de l'église de Saint-Pierre, le pape Léon lui posa une couronne sur la tête, et les Romains le proclamèrent *Auguste* et empereur; puis le pape

se prosterna devant lui, comme on faisait devant les anciens empereurs.

L'ancien empire romain d'Occident fut ainsi rétabli au profit des Francs. Le roi des Francs ne pouvait se contenter du titre de patrice pour commander à Rome, parce que ce titre semblait le mettre au-dessous de l'empereur d'Orient.

Quant au pape, sa pensée était que la chrétienté fût unie sous deux chefs, un chef religieux et un chef politique. Avec Charlemagne, c'était le chef politique qui dominait; mais le pape espérait qu'un jour viendrait où le chef religieux dominerait à son tour.

L'empereur Charlemagne s'en retourna en Gaule, à sa résidence favorite d'Aix-la-Chapelle.

Sa cour était alors d'une splendeur qui étonnait le monde. Il n'errait plus de campagne en campagne, à la manière des rois francs. Il s'était bâti une ville capitale entre le Rhin et la Meuse, à Aix, qu'on nomma Aix-la-Chapelle, à cause de la fameuse chapelle du palais de Charlemagne. Il y passait les hivers, et y fit construire de superbes édifices par des artistes appelés d'Italie et du midi de la Gaule, où s'étaient conservés les restes des arts anciens. Il fit relever partout les églises détruites dans les guerres.

Il recevait à Aix-la-Chapelle les ambassadeurs de tous les pays. Les princes chrétiens d'Occident qui n'étaient point vassaux de son empire, les princes des îles, rois celtes d'Écosse et d'Irlande, rois anglo-saxons d'Angleterre, et le roi des chrétiens d'Espagne qui s'étaient affranchis des musulmans dans les montagnes des Asturies et de Galice, se disaient les fidèles et comme les serviteurs de Charlemagne.

Mais Charlemagne avait des amis ailleurs que chez les chrétiens. A Aix-la-Chapelle venaient aussi les ambassadeurs de Haroun le Juste, le calife de Bagdad des *Mille et une Nuits,* qui était un autre Charlemagne parmi les Arabes et les Persans.

Ce grand monarque des musulmans d'Asie, ennemi du prince des musulmans d'Espagne, était entré en rapports d'amitié avec le monarque des Francs, et ils s'envoyaient parfois l'un à l'autre des présents magnifiques.

La seule tache qui fît ombre sur toute cette gloire était, suivant les chroniques, que Charlemagne, même sur le retour de l'âge, se livrait trop aux femmes.

Depuis son divorce avec la fille du roi des Lombards, il avait eu, l'une après l'autre, trois femmes légitimes. Après la mort de la troisième, il ne se remaria plus, mais il eut plusieurs concubines, et il supportait autour de lui, dans sa famille, des mœurs qui n'étaient pas bien réglées. Outre ses fils, il avait eu jusqu'à huit filles, qu'il aimait beaucoup et dont il ne voulait pas se séparer; c'est pourquoi il ne les maria point, et cela eut des suites fâcheuses dont il feignit de ne rien savoir.

Et il y avait encore une autre tache sur Charlemagne : c'était d'avoir converti les Saxons par l'épée et non par la persuasion; mais, en ce temps-là, bien peu semblaient se douter que ce fût là un mal.

En 802, Charlemagne, afin d'affermir son pouvoir, ordonna que tout homme libre, au-dessus de l'âge de douze ans, lui jurât fidélité. Jusque-là, les rois francs n'avaient reçu le serment que de leurs fidèles, de leurs vassaux, mais non point des propriétaires indépendants ni des arrière-vassaux, c'est-à-dire de ceux qui étaient les vassaux des vassaux du roi.

Charlemagne ordonna que les mesures fussent partout égales et semblables. Après lui, l'unité des poids et mesures disparut jusqu'à la révolution.

La Saxe étant définitivement soumise, l'empire des Francs avait maintenant pour voisins, à l'orient et au nord, les Slaves et les Danois. Des Slaves, les uns étaient vassaux, les autres ennemis des Francs. Les Danois étaient, par leur haine contre les Francs et



Basilique d'Aix-la-Chapelle.

contre la religion chrétienne, ce qu'avaient été les Saxons.

Les Francs conquirent le pays slave d'entre l'Elbe et la Saale, et aussi la Bohême. Les Danois, de leur côté, attaquèrent l'empire des Francs et firent une descente par mer en Frise; mais, leur roi ayant été tué, ils se rembarquèrent et firent la paix avec les Francs (810).

Charlemagne fit aussi la paix avec l'empire d'Orient, contre lequel les Francs avaient longtemps guerroyé dans les provinces napolitaines et sur les côtes de Venise et de Dalmatie.

Il y eut aussi trêve avec les musulmans d'Espagne, et l'Europe fut en paix pour la première fois depuis tant d'années.

Mais Charlemagne, qui se sentait vieillir, n'avait pas confiance dans cette paix pour ses peuples, et il fit construire beaucoup de vaisseaux à Boulogne, à Gand et ailleurs, et fortifier les rivages de la mer, parce qu'il prévoyait de grands périls de la part des Normands, c'est-à-dire des hommes du Nord, ainsi qu'on nommait les Danois, les Suédois et les Norvégiens.

Les pirates du Nord commençaient à courir partout les mers et à ravager les côtes pour venger les Saxons et la religion d'Odin, et l'on raconte qu'un jour, Charlemagne, voyant du rivage passer au loin quelques-uns de leurs rapides vaisseaux, pleura en pensant aux maux que les Normands causeraient à ses peuples, quand il ne serait plus là pour les défendre.

Dans les dernières années de Charlemagne, l'Église d'Occident décida une question qui a eu des conséquences importantes dans

l'histoire de la religion chrétienne. Le concile de l'automne de 809 ajouta au *Credo*, en ce qui regardait la sainte Trinité, que le Saint-Esprit procédait du Fils comme du Père; c'est-à-dire que le troisième terme du développement de la vie en Dieu sortait à la fois du premier et du second, et non pas seulement du premier.

Le pape s'y opposa d'abord, non comme à une erreur, mais comme à une nouveauté; mais l'Église de Rome finit par suivre l'Église de Gaule. L'Église grecque n'en voulut pas faire autant, et ce fut un des points principaux sur lesquels les Grecs modernes se séparèrent des Latins.

La mort entra dans la famille de Charlemagne. Son fils Pépin, roi d'Italie, mourut en 810. L'empereur mit le fils de Pépin, appelé Bernard, à la place de son père.

A la fin de l'année suivante, le fils aîné de Charlemagne, qu'on nommait le roi Charles, et qui était depuis longtemps le compagnon des grandes actions de son père et devait lui succéder à l'Empire, suivit au tombeau son frère Pépin. Et avec les deux frères mourut une de leurs sœurs.

Charlemagne, qui avait tant d'amour pour ses enfants, fut pris d'une tristesse qui ne le quitta plus.

Il fit son testament, et demanda à tous les prélats et à tous les grands de l'Empire leur consentement pour associer à son titre d'empereur le seul fils légitime qui lui restât, Louis, roi d'Aquitaine. Il fit diverses recommandations à Louis, entre autres d'être toujours miséricordieux envers ses proches et d'aimer le peuple comme ses enfants; puis il lui ordonna de prendre une couronne placée sur l'autel et de la poser sur sa tête de sa propre main.

Charlemagne sentait ses forces décliner et avait mis tout en ordre, prévoyant sa fin.

De retour à Aix-la-Chapelle, après avoir, selon sa coutume, chassé dans la forêt des Ardennes, il fut pris d'une pleurésie, et, le septième jour, recommandant son esprit au Seigneur, il mourut, le 28 janvier 814, dans sa soixante-douzième année. Il fut inhumé à Aix-la-Chapelle, dans l'église de Jésus et Marie, qu'il avait fondée.

La grandeur et la gloire des Francs, qu'il avait portées si haut, s'en allèrent avec lui. Dans les choses de ce monde, le comble de la prospérité est toujours le commencement de la décadence.

CHAPITRE XII

FIN DE L'EMPIRE DES FRANCS.

(814-843.)

Louis, qui succédait à Charlemagne, à l'âge de trente-six ans, avait une piété sincère, des mœurs austères et de bonnes intentions envers ses peuples, mais point de fermeté ni de discernement pour gouverner les hommes. Sa bonhomie et sa faiblesse de caractère l'ont fait surnommer par les historiens Louis le Débonnaire.

Il commença de dissiper le grand domaine royal qu'avaient rétabli ses pères depuis Charles Martel, et qui était la force de la royauté, parce que les nombreuses terres qui le composaient fournissaient aux rois le moyen de vivre sans renouveler les impôts de l'empire romain. Il donna en possession perpétuelle à ses vassaux beaucoup de ces terres du domaine royal.

Il se montra plus sage dans un autre acte de générosité. Charlemagne avait ôté aux Saxons le droit d'héritage, qu'ils avaient mérité de perdre, suivant lui, par les violations réitérées de leur serment de fidélité. Les Saxons n'héritaient plus de leurs parents que

par une grâce du prince. Louis leur rendit le droit d'hériter. Les Saxons furent reconnaissants, et lui gardèrent leur foi dans ses malheurs.

Durant quelques années, le nom de Charlemagne protégea encore l'empire des Francs. L'Empire reçut même quelques extensions nouvelles. L'île de Sardaigne se donna aux Francs, et les Francs intervinrent avec succès dans les guerres civiles des Danois.

L'empereur Louis conservait la suprématie que son père avait eue sur Rome. En 816, le pape Étienne IV, élu en remplacement de Léon III, prêta serment à l'empereur, et s'excusa auprès de lui d'avoir été proclamé pape sans attendre la confirmation impériale. Le droit de confirmer l'élection des papes avait été exercé par les empereurs d'Orient jusqu'au temps de Pépin le Bref.

Le concile d'automne de 816 ordonna qu'un hôpital fût fondé auprès de chaque cathédrale, ou église épiscopale, et entretenu avec la dîme des revenus du clergé qui vivait autour de l'évêque. Le concile établit un règlement pour ces prêtres, appelés chanoines. En 817, un règlement général fut publié pour les moines, d'après les constitutions de l'ordre de Saint-Benoît.

Un parti, composé des plus instruits et des plus capables d'entre les évêques et les abbés, gouvernait au nom de l'empereur, tâchait de réformer le clergé et de maintenir l'unité de l'Empire dans l'intérêt, croyait-il, de la chrétienté et de la civilisation.

Ce parti décida l'empereur à un grand acte. Louis, du consentement général des évêques et des grands, associa un de ses fils à la couronne impériale, afin d'assurer, dit-il, l'unité de l'Empire conservée par Dieu même.

Après un jeûne de trois jours prescrit à toute l'assemblée pour invoquer les lumières du ciel, un des trois fils de l'empereur, Lother, fut choisi, sans que sa qualité d'aîné y fût pour rien.

Il fut statué que les deux autres fils, Pépin et Louis, après la mort de leur père, régneraient sous la suzeraineté, c'est-à-dire sous la seigneurie de leur frère, l'un en Aquitaine, l'autre en Bavière et dans les pays slaves. Si l'un des deux rois, Pépin ou Louis, venait à mourir, son royaume ne devait point être divisé, mais un de ses fils devait être élu roi; et, s'il n'y avait point de fils légitime, le royaume devait retourner à l'empereur Lother (juillet 817).

Tous, prélats et grands, jurèrent le maintien de cet acte, et le pape y souscrivit comme les autres évêques.

L'empereur Louis n'avait pas nommé, dans cet acte, son neveu Bernard, roi d'Italie.

Le grand amour qu'il portait à ses fils lui faisait supporter avec peine que son père Charlemagne eût donné le royaume d'Italie à son neveu.

Bernard crut que l'empereur, son oncle, voulait le dépouiller, et se révolta.

L'empereur marcha vers l'Italie avec la grande armée des Francs. Bernard, se sentant le plus faible, vint en Gaule demander pardon à l'empereur; mais Louis oublia la recommandation que lui avait faite Charlemagne, qui lui avait prescrit d'être miséricordieux envers ses proches.

Il traduisit Bernard et ses complices devant l'assemblée générale du printemps de 818, et l'assemblée les condamna à mort comme traîtres à la nation des Francs. Louis crut être miséricordieux en leur faisant arracher les yeux au lieu de les faire mettre à mort; mais Bernard mourut des suites de ce cruel traitement.

Louis, alors, se repentit de ce qu'il avait fait, et ses remords durèrent autant que sa vie.

Dans une assemblée générale à Attigni-sur-Aisne, en 822, il confessa la faute qu'il avait commise envers son neveu Bernard, et se soumit à une pénitence publique.

Mais les Francs ne lui surent point de gré de cette réparation de sa faute, et leur or-



Charlemagne regardant les vaisseaux normands

gueil s'irrita d'avoir vu s'humilier ainsi le chef de la noble nation franque, ainsi qu'ils se nommaient eux-mêmes.

Le capitulaire de l'assemblée d'Attigni déclara que les évêques seraient élus désormais comme autrefois, par le clergé et par le peuple, et choisis dans le diocèse même. Les grands, plus que le peuple, devaient profiter de ce rétablissement du droit ancien.

En 823, des troubles ayant eu lieu à Rome, où le pape et les grands se disputaient l'autorité, et les partisans du pape ayant tué deux des chefs du parti opposé, le pape Pascal fut accusé d'être l'auteur de ces meurtres. Il se justifia par serment, assisté de trente-quatre évêques, qui jurèrent avec lui devant les commissaires de l'empereur.

Le pape se reconnaissait de la sorte soumis à la juridiction impériale, et acceptait la procédure de la loi des Francs, qui admettait cette manière de se justifier, à la place de la procédure de la loi romaine, qui ressemblait à la nôtre.

Le temps des revers commença pour les



Pénitence de Louis le Débonnaire.

Francs. Ils parvinrent à comprimer les révoltes des Bretons, et réussirent aussi, mais avec peine, à étouffer la rébellion de ce qui restait des Huns et d'une partie des Slaves; mais bientôt les Bulgares, peuple hunnique, c'est-à-dire tartare, qui dominaient sur des tribus slaves, enlevèrent aux Francs tout le pays qu'ils avaient conquis sur les Huns, des deux côtés du Danube, et repoussèrent les Francs jusqu'à la rivière de Save.

Et les Francs eurent aussi de mauvais succès contre les musulmans d'Espagne et contre les Basques, et perdirent la Navarre et l'intérieur de la Catalogne.

Le désordre s'augmentait dans l'Empire. Les évêques essayèrent de se saisir entièrement du gouvernement.

Dans l'assemblée d'automne de 829, le parti des évêques déclara qu'aux évêques appartenaient les droits humains aussi bien que les droits divins. L'empereur convoqua des conciles provinciaux, où les évêques furent autorisés à réformer les abus du gouvernement civil.

Mais, pendant ce temps, l'empereur commettait un abus de bien plus grande conséquence que tous les autres, et transgressait les engagements solennels de 817.

Devenu veuf, il s'était remarié, en 819, à une jeune femme très-belle et très-adroite, nommée Judith, qui lui avait donné un fils. Pour faire un royaume à ce fils, il revint sur le partage de 817, et Judith étant parvenue à obtenir le consentement de Lother, l'empereur proclama son plus jeune fils, Charles, roi des contrées qui forment aujourd'hui la Souabe, la Suisse et l'Alsace (août 829).

Ce fut cet enfant que l'on nomma plus tard Charles le Chauve.

De là provinrent les grandes calamités de l'Empire. Lother revint bientôt sur son consentement. Il se ligua contre son père avec ses deux frères du premier lit, et avec les évêques, irrités de voir transgresser les serments de 817 et désireux de voir maintenir l'unité de l'Empire, et avec les grands, qui ne voulaient que le trouble pour se rendre indépendants chacun chez eux.

Tout le monde se souleva contre l'empereur Louis. Un des trois frères ligués, Louis, roi de Bavière, empêcha qu'on déposât son père; mais on obligea l'impératrice Judith à prendre le voile dans un monastère, et l'empereur Louis à jurer qu'il se gouvernerait dorénavant par l'avis de ses grands. Lother, investi, en fait, du pouvoir impérial, retint sous sa garde son père et son jeune frère Charles (830).

Tout changea bientôt par la mauvaise conduite de Lother et de ses partisans. Ses frères Pépin et Louis se retournèrent contre lui; les peuples revinrent à son père, et Lother se soumit sans combat.

L'empereur reprit sa femme, que le pape Grégoire IV et les évêques relevèrent de ses vœux monastiques, qui lui avaient été imposés par force. Judith recouvra toute son influence et alla plus loin cette fois. Elle força Lother de renoncer à l'association à l'Empire. Il ne subsista plus rien de l'acte de 817 (831).

Judith se vengea ensuite de Pépin, roi d'Aquitaine, qui avait été le plus violent contre elle; elle lui fit ôter son royaume, qu'elle fit transférer à son fils Charles (832). Les trois fils aînés se révoltèrent de nouveau et se réunirent en Alsace. Le pape Grégoire IV arriva d'Italie avec Lother, pour réclamer le rétablissement de l'acte de 817, qui avait été garanti par son prédécesseur.

La majorité des évêques gaulois et francs s'offensèrent de cette intervention du pape en Gaule, et lui signifièrent qu'il n'avait droit de faire quoi que ce fût malgré eux dans leurs diocèses; et ils le menacèrent de lui rendre excommunication pour excommunication. Le pape répliqua que les évêques devaient le traiter de père et non de frère, et que l'autorité pontificale, qui dirige les âmes, devait passer avant l'autorité temporelle de l'empereur.

Depuis que le fondateur de la seconde dynastie des rois francs, Pépin le Bref, avait invité le pape Zacharie à décider qui devait être roi, de lui ou du dernier des Mérovingiens, il était difficile d'interdire aux papes de s'immiscer dans les affaires de l'empire des Francs, surtout dans une occasion pareille.

Les évêques, qui résistaient au pape, se laissèrent gagner par Lother, aussi bien que les grands. L'armée du père et l'armée des trois fils étaient en présence. L'armée du père, disent les chroniques, s'écoula comme un torrent vers le camp des fils, et, pour la seconde fois, l'empereur Louis fut abandonné de tous (30 juin 833).

Ceci se passa près de Colmar, dans une plaine qu'on appela depuis le Champ du Mensonge, à cause de tous ceux qui avaient faussé leur foi en ce lieu.

Les évêques et les grands, assemblés sous la présidence du pape, déposèrent Louis et déclarèrent Lother seul empereur. Lother envoya son père prisonnier à l'abbaye de Saint-Mé-

dard de Soissons, et son jeune frère Charles dans un monastère des Ardennes; puis une assemblée des évêques, réunis après le départ du pape, condamna l'empereur déposé à une pénitence perpétuelle, afin qu'il ne pût recouvrer l'Empire; car les pénitents, en ce temps-là, ne pouvaient ni porter les armes, ni exercer de fonction publique. Louis, prosterné, s'avoua coupable, ôta son ceinturon militaire, et reçut de la main des évêques la robe grise de pénitent.

Lother et ceux de son parti n'atteignirent pas leur but. La pitié ramena les peuples au père si durement humilié par son fils. Louis, roi de Bavière, se repentit de nouveau, et gagna son frère Pépin. Les Saxons, qui se souvenaient des bienfaits de Louis, et les autres Germains, et la plupart des Francs et des Gaulois, s'armèrent contre Lother. Louis fut délivré et relevé de sa pénitence, à Saint-Denis, par quelques évêques, et le peuple lui rendit sa couronne et ses armes.

Le peuple, depuis longtemps écarté de toute autorité par les grands, reprit ici, pour un jour, l'usage de son droit (834).

Lother, qui avait d'abord tenté de soutenir la guerre, vint trouver son père, s'agenouilla devant lui, confessa qu'il avait péché envers lui, et jura de lui obéir désormais. Louis lui laissa le royaume d'Italie.

Une assemblée d'évêques annula les actes de l'assemblée qui avait condamné Louis, et les évêques, prenant la couronne impériale sur l'autel, la remirent sur la tête de l'empereur, comme si ce qu'avait fait le peuple à Saint-Denis n'eût pas compté (835).

Ainsi changeaient incessamment les choses dans l'empire des Francs, comme le flux et le reflux de la mer.

Le désordre continua sous Louis comme sous Lother. Lother ne pensait qu'à lui, sans être capable de faire même son propre bien. Louis souhaitait le bien de tous, mais laissait faire le mal par faiblesse. Judith sacrifiait tout à son fils, et, comme par le passé, ne songeait qu'à faire, à tout prix, à son Charles, le plus grand royaume possible. Elle fit partager et repartager l'Empire dans ce but.

Durant les discordes des Francs, les Maures, c'est-à-dire les pirates musulmans d'Afrique, surprenaient et saccageaient Marseille, et les pirates normands, c'est-à-dire danois et norvégiens, ravageaient au loin nos côtes.

Pépin, roi d'Aquitaine, étant mort, l'empereur ne laissa pas le royaume au fils de Pépin, et l'ajouta au partage de Charles. Une partie des Aquitains résistèrent. Louis, roi de Bavière, maltraité par Judith, quoiqu'il eût été le moins mauvais des trois pour son père, reprit les armes.

L'empereur voulut conduire son armée contre Louis de Bavière; mais il tomba malade et fut obligé de s'aliter dans une maison de campagne, sur une île du Rhin, près de Mayence. Il y mourut le 20 juin 840, en souriant, dit la chronique; car il n'avait point été heureux en ce monde, et il était content de le quitter.

Lother accourut d'Italie, et somma les dignitaires et les vassaux de la couronne de lui jurer fidélité comme empereur.

Il s'ensuivit une mêlée générale, où luttèrent les uns contre les autres les trois fils et le petit-fils du défunt empereur. Pépin, fils du défunt Pépin d'Aquitaine, avait été proclamé roi par une partie des Aquitains.

Louis et Charles finirent par s'unir contre Lother, à qui s'allia le jeune Pépin. Les quatre armées des quatre princes se rencontrèrent aux bords de l'Yonne, dans le pays d'Auxerre. Louis et Charles essayèrent de traiter avec leur frère aîné. Lother refusa. Louis et Charles signifièrent à Lother qu'ils en appelaient au jugement de Dieu, et la grande bataille s'engagea en un lieu appelé Fontenoi-en-Puisaie, le 25 juin 841.

D'un côté étaient les vassaux germains avec Louis, et une partie des Francs neustriens et la masse principale des Gaulois

avec Charles; de l'autre côté, les Francs austrasiens et le plus grand nombre des Francs neustriens et les Italiens, avec Lother. Les hommes de la Burgondie et de la Provence s'étaient partagés; les Aquitains méridionaux excepté les Toulousains, et les Gascons, avaient suivi le jeune Pépin.

Les Francs de Lother renversèrent d'abord les Germains de Louis; mais les Gaulois du centre et du midi, après avoir battu le reste des troupes de Lother et celles de Pépin, revinrent contre les Francs de Lother, qui succombèrent enfin sous le double effort des Gaulois et des Germains. Lother, qui du moins était brave, s'enfuit le dernier, quand toute son armée fut morte ou en fuite.

On dit que quarante mille hommes étaient tombés du côté de Lother, et bien des milliers aussi du côté de Louis et de Charles.

Les vainqueurs eurent peur de leur victoire. Les princes des Francs parurent comprendre qu'ils venaient de donner le coup de mort à l'empire des Francs; car la noble nation franque, ainsi qu'elle se nommait elle-même, venait d'être vaincue par ses vassaux gaulois et germains.

Louis et Charles ne poursuivirent pas leurs ennemis. Ils leur offrirent le pardon s'ils revenaient à la bonne foi, ensevelirent les morts et secoururent les blessés sans distinction de parti. Les évêques ordonnèrent un jeûne de trois jours pour la rémission des péchés des morts de l'une et de l'autre armée.

Tandis que les Francs s'exterminaient entre eux, les pirates normands étaient entrés dans la Seine et avaient pillé Rouen et les grands monastères de la Seine inférieure.

Lother n'accéda point au jugement de Dieu par les armes, et la guerre continua. Lother gagna une partie du peuple saxon en l'autorisant à retourner aux coutumes païennes, et il séduisit aussi une partie des autres Germains.

Charles et Louis réunirent de nouveau leurs forces, et, le 14 février 842, sur le bord du Rhin près de Strasbourg, ils se prêtèrent un serment réciproque en présence de leurs armées.

Charles jura en langue teutonique, c'est-à-dire en vieil allemand, afin d'être entendu des Germains de Louis, et Louis, afin d'être entendu des Gaulois de Charles, jura en langue romane, c'est-à-dire en vieux français.



L'empereur Lother

Jusqu'au cinquième et même au sixième siècle, tandis que les habitants des villes parlaient latin, le peuple des campagnes avait continué de parler l'ancienne langue celtique des Gaulois, plus ou moins altérée; mais, peu à peu, la langue celtique avait cessé d'être en usage; la langue latine s'était décomposée, et il avait commencé de se former une langue nouvelle, où le plus grand nombre des mots venaient du latin, mais dont les formes ne furent plus ni celtiques ni latines.

On appelait alors cette langue romane ou romaine, parce que les Francs et les Ger-



Le serment des deux frères devant leurs armées.

mains donnaient encore aux Gaulois le nom de Romains. C'est cette langue qui est devenue le français. Les Francs neustriens et les descendants des Burgondes, et ceux des Goths de la Narbonnaise, mêlés à la masse des Gaulois, parlaient maintenant la langue romane comme les Gaulois, tandis que le plus grand nombre des Francs austrasiens parlaient encore la langue teutonique des Germains.

Les évêques du parti des deux rois déclarèrent Lother rejeté par le juste jugement de Dieu, et autorisèrent ses deux frères à se partager son royaume.

Les deux rois n'usèrent pas de cette autorisation. Comme Lother avait encore des moyens de résistance, et que les terres des Francs étaient de toutes parts insultées ou entamées par les Normands, les Slaves, les Bretons, Louis et Charles traitèrent avec Lother, qui consentit à reconnaître qu'il avait péché contre Dieu et contre eux.

Le partage définitif de l'Empire s'accomplit à Verdun, en août 843. Lother eut la Gaule orientale, bornée à l'est par le Rhin, la rivière de Reuss, qui traverse la Suisse, et les Alpes, à l'ouest par l'Escaut, la moyenne et la haute Meuse, la Saône et le Rhône, avec Lyon; plus, l'Italie et la Frise, qui est la Hollande actuelle. Charles eut tout le reste de la Gaule, Pépin étant abandonné par Lother et exclu du partage. Louis eut la Germanie.

Le lot de Charles devint le royaume de France, qui garda ce nom en mémoire des Francs, et qui, aspirant à recouvrer les frontières de l'ancienne Gaule, reprit, dans le cours des siècles, la plus grande partie de la Gaule orientale.

Les trois royaumes furent indépendants l'un de l'autre, le titre d'empereur ne donnant plus à Lother qu'une préséance honorifique.

L'empire des Francs s'était écroulé, comme avant lui l'empire romain, et les anciennes nations, que les Romains avaient autrefois réunies sous leur vaste domination, allaient renaître sous des formes nouvelles.

La Neustrie allait être le berceau de la nationalité française, pendant que l'Austrasie, rendue si glorieuse par quatre générations de grands hommes, était destinée à s'effacer entre les deux nationalités française et allemande, qui se formaient sur ses deux flancs.

CHAPITRE XIII

LES INVASIONS NORMANDES.

(843-912.)

Ce n'était qu'après de longues misères que la France, l'Allemagne et l'Italie, sorties des ruines de l'empire des Francs, devaient parvenir à un ordre nouveau, même bien imparfait. Après le partage de l'Empire, le désordre continua, et, de même que l'Empire s'était décomposé, les trois royaumes semblèrent en voie de se décomposer à leur tour.

Les trois frères, Lother, Louis et Charles, pour s'acheter des partisans, avaient été obligés d'achever de dissiper le domaine royal; le pouvoir des rois et le pouvoir des évêques, qui tentaient l'un et l'autre de maintenir quelque ordre dans l'État, s'abaissaient également devant le pouvoir des grands, qui ne songeaient qu'à leurs intérêts particuliers.

Les grands, de même qu'ils s'étaient partagé les terres du domaine royal, envahissaient de nouveau les terres d'Église. Les évêques, assemblés à Meaux en 845, excommunièrent les envahisseurs des biens ecclésiastiques; mais le roi Charles et les grands rejetèrent les décisions du concile de Meaux, bien que, dans une autre occasion, ce même Charles le Chauve reconnût qu'il pouvait être déposé du trône, après avoir été entendu et jugé par les évêques qui l'avaient consacré roi.

Les nations ennemies redoublaient leurs irruptions dévastatrices contre les trois royaumes francs; tous arrivaient comme à la proie, musulmans d'Espagne et d'Afrique, Slaves, Grecs même, mais surtout les Normands. Les peuples normands étaient trop nombreux dans leurs froides contrées, et, poussés par le désir de venger la religion d'Odin, que la religion du Christ avait chassée de la Germanie, mais poussés surtout par l'amour de la gloire et du butin, ils sortaient maintenant en foule des presqu'îles et des îles du Nord, comme les Germains étaient autrefois sortis des forêts d'outre-Rhin.

Un des trois peuples normands, les Suédois, en s'assujettissant une partie des tribus slaves et finnoises, fondèrent bientôt, entre la mer Baltique et la mer Noire, l'empire des Varègues-Russiens, du nom d'une des tribus suédoises qu'on nommait les Russes. Les peuples divers qui portent aujourd'hui ce nom de Russes l'ont ainsi reçu du dehors.

Les deux autres peuples normands, qui étaient les Danois et les Norvégiens, avaient entrepris la conquête de la Grande-Bretagne et de l'Irlande sur les Anglo-Saxons et sur les Celtes, et ils envahissaient sans cesse la Gaule et la Germanie.

En Gaule, où ils ne pouvaient descendre que par mer, ils n'arrivaient pas en corps de nation, comme avaient fait les Germains. Des bandes de guerriers, sans femmes, sans enfants ni serviteurs, se liaient les uns aux autres par un serment inviolable et par

un mutuel dévouement. Aussi intrépides contre la mer que contre les hommes, ils bravaient les tempêtes de l'océan du Nord sur de longues barques étroites et plates, entraient dans l'embouchure de nos fleuves, se saisissaient d'un îlot, d'une forteresse, d'une ville, comme place de dépôt et de retraite, puis remontaient les fleuves et les rivières affluentes, tant que l'eau portait leurs barques, s'emparaient des chevaux dans les prés, et, la nuit, couraient surprendre au loin monastères, châteaux et cités.

La Gaule avait bien plus de forces qu'il n'eût fallu pour exterminer les Normands, si ses forces eussent été unies; mais les grands étaient si égoïstes, que, le plus souvent, ils ne voulaient pas se battre quand ils ne croyaient pas leurs propres terres menacées. Ils n'obéissaient pas aux mandements du roi, et ne se secouraient pas les uns les autres.

Parfois, le pauvre peuple des campagnes, qui n'avait pas l'habitude de la guerre, s'armait comme il pouvait, et se jetait en désespéré sur les Normands; mais il ne réussissait qu'à se faire massacrer après avoir été pillé.

Les Normands avaient saccagé Nantes en 843. Ils pillèrent Paris en 845, et détruisirent, dans l'abbaye de Sainte-Geneviève, les tombeaux de Clovis et de Clotilde. Le roi Charles le Chauve, n'étant pas secondé par ses grands, dont plusieurs, dit-on, avaient reçu des présents des Normands, ne put chasser ces Barbares et acheta leur retraite à prix d'argent. Et ils emportèrent dans leur pays les dépouilles de Paris et les lames de cuivre doré qui couvraient le toit de Saint-Germain des Prés.

L'année d'après, les corsaires grecs pillèrent Marseille, et les musulmans d'Afrique saccagèrent l'église Saint-Pierre de Rome et désolèrent l'Italie centrale (846).

En 848, les Normands pillèrent Bordeaux. Pépin d'Aquitaine, dépouillé par ses oncles et exclu du partage de l'Empire, avait conservé un parti et soutenu la guerre contre Charles le Chauve. Il s'allia aux Normands, et on l'accusa de s'associer à leurs coutumes païennes et de manger avec eux de la chair de cheval sacrifié à Odin. Il aida les Normands à prendre et à saccager Toulouse (849).

D'autres Normands, pendant ce temps, exerçaient des ravages effroyables sur toute la côte nord-ouest de la Gaule, de l'embouchure du Rhin à celle de la Seine.

Le pays d'entre Seine et Loire fut dévasté à son tour. Nantes, Angers et Tours furent brûlés, avec la fameuse église de Saint-Martin, que Charles Martel avait autrefois sauvée des musulmans; mais il n'y avait plus de Charles Martel parmi les Francs (853).

Charles le Chauve pourtant n'était point un lâche, et il combattait les Normands quand il pouvait; mais la mauvaise volonté de ses vassaux l'empêcha de mettre à profit quelques avantages qu'il avait remportés sur les Barbares.

Les Normands pillèrent Orléans, Blois, Chartres, Poitiers (856-857). Paris fut saccagé une seconde et une troisième fois, et ses grands monastères furent brûlés. L'abbaye de Saint-Denis fut pareillement pillée, ainsi que le grand monastère de Saint-Benoît, autrement appelé Fleuri-sur-Loire.

Les villes et les abbayes de la Somme eurent leur tour. D'autres Normands, qui avaient tourné l'Espagne et ravagé ses côtes, entrèrent dans le Rhône (859-860).

Les traités ne réussissaient pas mieux que la guerre contre les Normands. Ils les rompaient le plus souvent, aussitôt après avoir reçu l'argent qu'on leur donnait pour s'en aller.

Le royaume de Charles le Chauve, dévasté par les Normands, fut mutilé par les Bretons.

Les Bretons, depuis quelques années, avaient rejeté la domination franque et s'étaient donné un roi appelé Noménoé.

Les vassaux de Charles le Chauve, qui n'avaient pas marché contre les Normands

maîtres de Paris, consentirent à marcher contre les Bretons; mais Charles n'y gagna rien. Il fut deux fois vaincu par Noménoé. En 848, la cavalerie légère des Bretons défit complétement la cavalerie pesante des Gallo-Francs, dans la plaine marécageuse de Ballon, près de Redon.

Les Bretons s'emparèrent des comtés de Rennes et de Nantes, où le peuple des villes parlait la langue romane, qui devint le français, et non la langue celtique. Le roi Noménoé établit un archevêque à Dol, pour le pays de langue celtique, malgré le pape, et il sépara les Bretons de l'obédience de l'archevêque de Tours.



Charles le Chauve.

L'indépendance religieuse établie par Noménoé fut si chère aux Bretons, que, plus tard, en 875, ils renversèrent et mirent à mort un de leurs rois, nommé Salomon, parce qu'il avait semblé disposé à transiger avec le pape et l'archevêque de Tours.

Après la mort de Noménoé, Charles le Chauve, battu encore une fois par Hérispoé, fils et successeur de ce roi breton, fit la paix avec Hérispoé, le reconnut roi sous sa suzeraineté nominale, et lui laissa Rennes, Nantes et le pays de Retz. Un peu plus tard, il céda encore au roi de Bretagne la plus grande partie du Maine et le Cotentin (867).

Les rois des trois royaumes francs ajoutaient encore aux misères de leurs peuples en cherchant à se dépouiller les uns les autres, au lieu de s'entendre contre leurs ennemis communs.

En 859, le roi Louis de Germanie tenta de détrôner son frère Charles le Chauve. Il avait été appelé en Neustrie par les vassaux infidèles de Charles; mais ceux-ci retournèrent à leur roi aussi vite qu'ils l'avaient quitté, et renvoyèrent Louis en Germanie.

L'empereur Lother était mort en 855, et, après lui, ses États avaient été partagés en trois nouveaux royaumes, conformément aux désirs des populations. Son fils aîné, Louis, avait eu l'Italie avec le titre d'empereur. Le second, Lother II, avait eu l'Austrasie, qui reçut de lui le nom de royaume de Lother ou Lotherrègne. C'est de Lotherrègne que nous avons fait le nom de la Lorraine, qui n'est plus qu'une portion de l'ancienne Austrasie, de même que la Bourgogne n'est plus qu'une portion de l'ancienne Burgondie.

Le troisième fils de l'empereur Lother, appelé Charles, eut presque toute la Burgondie avec la Provence.

Ce nouveau partage dura peu, et Charles, roi de Provence, étant mort en 863, ses frères d'Italie et d'Austrasie se partagèrent son royaume.

Le roi d'Austrasie ou de Lorraine, Lother II, mourut jeune aussi, en 869, après avoir mené une existence peu glorieuse, mais fort troublée. Il avait été en grande querelle avec le pape Nicolas Ier, pour avoir renvoyé sa femme afin d'épouser une personne qu'il aimait. Les évêques de son



Vaisseaux normands remontantune rivière.

royaume ayant consenti à casser son premier mariage pour lui plaire, le pape, sans convoquer de concile en Gaule, fit déposer par une assemblée d'évêques italiens les deux principaux des prélats d'Austrasie, les archevêques de Cologne et de Trèves.

C'était là un coup bien hardi et une grande usurpation de pouvoir; et jamais, dans les anciens temps, les évêques gaulois n'eussent souffert pareille chose. Mais les évêques gaulois étaient bien déchus, et l'autorité du pape avait seule grandi au milieu de l'abaissement universel. Le pape avait raison dans le fond, s'il avait tort dans la forme, et il l'emporta. La première femme de Lother II fut rétablie dans ses droits.

Charles le Chauve, à la mort de son neveu Lother II, envahit le royaume de Lorraine, qui se divisa entre deux partis, le parti gaulois ou français et le parti germain. Metz, Toul, Verdun et Liége, qui parlaient la langue romane, c'est-à-dire le français, se déclarèrent pour le parti gaulois et pour Charles le Chauve. La partie orientale de l'Austrasie tint pour le roi Louis de Germanie.

Le pape Adrien II réclama l'héritage pour un troisième prétendant, l'empereur Louis d'Italie, frère du défunt roi, et il menaça Charles le Chauve d'excommunication s'il n'évacuait la Lorraine.

Mais les gens de guerre du royaume de Lorraine se révoltèrent contre les menaces du pape. Les royaumes de ce monde, disaient-ils, à ce que manda l'archevêque de Reims au pape, s'acquièrent par la guerre et par la victoire, et non par les excommunications du pape et des évêques. Le pape ne peut être roi et évêque tout ensemble; ses

devanciers ont gouverné jusqu'ici l'ordre ecclésiastique qui leur appartient, et non l'État qui appartient au roi. Si un évêque excommunie un chrétien contre la loi, il s'ôte le pouvoir de lier, et ne peut enlever la vie éternelle à personne, si ses péchés ne la lui enlèvent.

Le pape Adrien eut moins de succès que le pape Nicolas. Charles le Chauve ne tint compte de ses menaces, et partagea le royaume de Lorraine avec son frère le roi Louis de Germanie. Charles le Chauve garda le pays entre la Meuse et l'Escaut, avec Toul, Besançon, Lyon et Vienne. Louis de Germanie eut presque tout ce qui est à l'orient de la Meuse, avec la Suisse actuelle (août 870).

L'Aquitaine était restée à Charles le Chauve, après que Pépin, deux fois pris et tondu, fut enfin mort dans un couvent.

L'empereur Louis d'Italie étant mort, Charles le Chauve fit en Italie comme il avait fait en Lorraine. Il gagna le pape et les grands de Rome, et se fit couronner empereur dans l'église de Saint-Pierre, le jour de Noël 875.

Charles le Chauve voulut encore agir de la même façon lorsque mourut son frère Louis de Germanie (août 876). Les États du roi de Germanie, comme naguère ceux de l'empereur Lother, avaient été partagés entre trois fils. Un des trois, Louis, avait reçu la plus grande partie de la Germanie et la Lorraine germanique. Charles le Chauve voulut joindre cette autre moitié de la Lorraine à la moitié qu'il avait déjà ; mais, cette fois, il ne réussit pas, et se fit battre par son neveu Louis II de Germanie (octobre 876).

Les Normands avaient recommencé leurs furieux ravages en Gaule, et les pirates musulmans, les Grecs et les vassaux rebelles désolaient l'Italie.

Charles le Chauve acheta encore une fois la paix des Normands, et pour tâcher de s'assurer la fidélité de ses vassaux, il publia, dans une assemblée générale de son royaume, à Kiersi-sur-Oise, un capitulaire qui établit que les fils des comtes et de tous les vassaux de la couronne succéderaient à leur père, et qu'il en serait de même chez les vassaux des vassaux du roi.

Ainsi, désormais, tous les offices et toutes les terres conférés par le roi à ses vassaux, et par ceux-ci à ceux qu'on nommait les arrière-vassaux, à des conditions dont la principale était le service militaire, devinrent des propriétés héréditaires, qu'on ne pouvait plus perdre qu'en cas de trahison.

Ce fut l'établissement de ce qu'on a nommé le régime féodal, d'un mot de vieil allemand qui voulait dire *fief*, c'est-à-dire possession donnée à un guerrier pour solde de ses services (juillet 877).

La société féodale, fondée sur la hiérarchie des fiefs, sur leur subordination les uns vis-à-vis des autres, allait remplacer l'ancienne société romaine après une longue anarchie.

Charles le Chauve, qui avait fait une si grande concession à ses vassaux de Gaule, croyait pouvoir compter sur eux pour se maintenir en Italie ; mais ils y prirent si peu d'intérêt et le secondèrent si mal quand il retourna au delà des Alpes, qu'il fut obligé d'abandonner l'Italie, qui lui était disputée par un des fils du feu roi de Germanie.

Pris d'une fluxion de poitrine en repassant le mont Cenis, il mourut dans un village de la montagne, le 6 octobre 877.

Il y a des temps malheureux où tout se gâte et tourne à mal, les hommes et les choses. Charles le Chauve, qui avait fini par devenir fourbe et corrompu comme ses contemporains, était né avec le goût du bon ordre, des lettres et des arts. L'école du palais avait refleuri sous lui comme sous son aïeul Charlemagne, et un illustre philosophe irlandais, Jean Scott Erigène, fut pour lui ce qu'avait été pour Charlemagne l'Anglo-Saxon Alcuin ; mais Jean Scott professa dans ses livres des doctrines philosophiques qui lui attirèrent les anathèmes des papes et des conciles, et

l'école du palais disparut avec ce savant maître. Les débris des lettres et des arts ne subsistèrent plus que dans quelques monastères, et l'ignorance régna de nouveau pendant près de deux siècles.

Le fils de Charles le Chauve, Louis II, surnommé le Bègue, qu'il avait associé récemment à la royauté, du consentement des évêques et des grands, ne survécut que dix-huit mois à son père, et ses deux jeunes fils bâtards, Louis III et Carloman, furent couronnés ensemble : l'aîné, Louis, fut proclamé roi de Neustrie; le second, roi de Burgondie et d'Aquitaine (879).

Le démembrement du royaume de Charles le Chauve ne s'arrêta point là. Le roi de Germanie enleva la Lorraine française aux héritiers de Louis le Bègue, et la Burgondie orientale et méridionale, d'accord avec la Provence, rejeta la race de Charlemagne pour rétablir l'ancien royaume des Burgondes; elles se donnèrent pour roi un duc appelé Boson (octobre 879).

Les princes de la race de Charlemagne se réconcilièrent alors pour faire la guerre ensemble aux Normands et au roi Boson.

Ils eurent quelques succès. Ils reprirent sur Boson la plus grande partie de son royaume et sa capitale Vienne, et Louis III, roi de Neustrie, battit, à Saucourt en Vimeux (décembre 880), les Normands, qui avaient de nouveau saccagé tout le pays de l'Escaut à la Somme.

Louis III ne put cependant chasser les Normands; ils se maintinrent dans son royaume, et envahirent, sur le roi de Germanie, la Lorraine, cette ancienne Austrasie qui avait semblé leur imposer jusqu'alors, et où ils pénétraient pour la première fois. Tout le nord de l'Austrasie fut mis à feu et à sang. Aix-la-Chapelle tomba au pouvoir des Barbares, qui logèrent leurs chevaux dans la chapelle du palais de Charlemagne.

Le roi Louis de Germanie, qui se mourait, n'avait pu défendre l'Austrasie. Louis III de Neustrie mourut aussi bientôt, à dix-neuf ans (août 882).

Les États de Louis de Germanie passèrent à son frère Charles, surnommé le Gros, déjà roi d'Allemagne ou de Souabe; les États de Louis de Neustrie reconnurent son frère Carloman.

Charles le Gros, qui était à la tête d'une grande armée, eût pu venger l'Austrasie et accabler les Barbares qui l'avaient dévastée; mais, au lieu de les combattre, il leur donna de l'argent pour qu'ils voulussent bien s'en aller. Les Normands qui avaient pillé l'Austrasie allèrent rejoindre ceux qui pillaient la Neustrie, et le roi Carloman, délaissé par ses vassaux, fut obligé à son tour d'acheter une trêve, mais, du moins, après avoir bravement combattu.

Peu de temps après, comme il était à la chasse, un de ses serviteurs lui fit par imprudence une blessure mortelle : il dit que c'était un sanglier qui l'avait blessé, de peur qu'on ne mît à mort à cause de lui un homme innocent, et il rendit l'âme à vingt et un ans (6 décembre 884).

Sept rois ayant disparu en huit ans, Charles le Gros hérita d'eux tous, et presque tous les pays qui avaient formé l'empire des Francs se trouvèrent réunis entre les mains de cet empereur fainéant, devenu le successeur de Charlemagne comme par dérision de tant de grands souvenirs.

Jusqu'à lui, du moins, les descendants des Charles et des Pépin n'avaient jamais été gens de lâche cœur.

Les Normands, cantonnés entre la Meuse et l'Escaut, à Louvain en Brabant, y préparèrent la plus grande expédition qu'ils eussent encore lancée contre la Gaule. Ils marchèrent par terre et par mer sur Rouen, mirent en déroute un corps d'armée neustrien et burgondien, puis se rembarquèrent pour remonter la Seine.

Le 25 novembre 885, trente mille Normands parurent devant Paris, montés sur

sept cents de ces grandes barques peintes qu'ils appelaient leurs dragons de mer, parce que la proue effilée se terminait en tête de serpent.

Ils avaient pillé Paris trois fois, et comptaient y entrer sans résistance une quatrième.



Vaisseau normand.

Mais ils trouvèrent Paris fortifié à neuf et la rivière barrée par deux ponts de bois que protégeaient deux grosses tours, là où sont aujourd'hui le pont au Change et le petit pont. Paris avait alors un comte nommé Eudes, fils d'un brave chef appelé Robert le Fort, d'origine saxonne, qui avait été sous Charles le Chauve duc du pays d'entre Seine et Loire, et qui était mort l'épée à la main en défendant son duché contre les Normands. Le comte Eudes et l'évêque de Paris, Goslin, qui était aussi un homme de courage, s'étaient enfermés dans l'île de la Cité avec tout ce qui restait de braves gens dans le pays, et ils excitaient les habitants à se battre jusqu'à la mort, au lieu de se laisser tuer comme des moutons ou traîner en esclavage par les Barbares.

Un des rois de mer, comme on appelait les chefs normands, demanda le passage à l'évêque, en promettant qu'on s'abstiendrait de pillage. L'évêque refusa. Les Normands donnèrent l'assaut pendant deux jours à la tour du grand pont. Prêtres et moines combattirent comme les autres, et l'évêque reçut une blessure; mais l'assaut fut repoussé.

Les Normands, après quelques semaines de blocus, recommencèrent l'attaque avec des machines de siége imitées des Romains; mais leurs machines furent brisées par celles des assiégés, et ils essayèrent en vain d'incendier le grand pont.

Une crue de la Seine leur vint en aide, emporta une partie du petit pont et isola de la Cité la tour qui protégeait l'entrée de ce pont.

Douze hommes qui gardaient cette tour la défendirent toute une journée contre une armée entière. Les Normands mirent le feu à la tour. Les douze se retirèrent sur les débris du pont et y combattirent longtemps encore; vers le soir, ils se rendirent enfin sous promesse de la vie sauve; mais les Normands leur manquèrent de parole, et les massacrèrent tous.

Les Parisiens, qui avaient vu mourir les douze sans pouvoir leur porter secours, furent d'autant plus animés à les venger et plus acharnés à la résistance. Ni la disette, ni les maladies, qui emportèrent le vaillant évêque Goslin, ne réussirent, plus que les armes des Normands, à vaincre Paris. Un corps d'armée étant venu de Germanie au secours des Parisiens, le chef fut tué par les Normands et ses troupes s'en retournèrent. Les Parisiens n'en furent pas découragés, et, les Normands ayant donné un assaut général à la Cité, ils les repoussèrent encore (juillet 886).

En octobre, après onze mois de siége, l'empereur Charles le Gros parut enfin, sur le haut de Montmartre, avec une nombreuse armée. Mais il fit sur la Seine comme il avait fait sur la Meuse; il traita avec les Barbares et leur donna de l'argent, avec autorisation d'aller passer l'hiver en Burgondie et de piller ce pays à leur aise, parce que les habitants ne lui obéissaient pas et avaient rappelé le roi Boson.

La honte de l'empereur releva d'autant la gloire de Paris, qui avait retrouvé l'héroïsme



Le siége de Paris par les Normands.

des anciens Gaulois, et conquis son rang de capitale de la France. Paris devait être la tête et le cœur de la nouvelle Gaule, devenue la France.

Paris ne reconnut point le traité de l'empereur avec les Normands, et quand les Barbares voulurent passer pour aller en Burgondie, l'abbé Ebble, neveu de l'évêque Goslin et vaillant homme comme son oncle, abattit d'un coup de flèche le pilote du premier navire normand. Les Normands furent obligés de démonter leurs barques et de les tirer à sec, pour aller les remettre à flot bien au delà de la Cité.

Charles le Gros, de retour sur le Rhin, fut abandonné de tous les grands de Germanie et de Lorraine, qui ne pouvaient plus supporter sa lâcheté, et ils élurent roi son neveu Arnolfe. Charles le Gros mourut bientôt après dans un couvent (12 janvier 888).

Aucun prince, après lui, ne régna plus sur l'ensemble de l'ancien empire des Francs, dont on venait de revoir, pour un moment, comme une vaine ombre.

Sept rois se disputèrent les fragments de cet empire. L'un d'eux fut le défenseur de Paris, le comte Eudes, qui fut proclamé à Compiègne par la majorité des évêques et des grands de Neustrie (fin 887).

Une victoire remportée par Eudes sur les Normands, à Montfaucon en Argonne, consolida l'élection de Compiègne.

Eudes fut le premier roi d'une nouvelle race commandant à une nation nouvelle. Ce fut le premier roi *français* et non plus *franc*. Vers ce temps-là, on appelait duché de France le pays de la moyenne Seine et de la moyenne Loire, où sont Paris et Orléans, et, plus à l'ouest, Chartres, le Mans et Angers; l'on commençait à donner particulièrement aux gens de ce pays le nom de Français. C'est de là que ce nom s'est étendu peu à peu sur toute la France.

La guerre étrangère et la guerre intérieure continuaient. L'ancienne Neustrie, la France gauloise ou romane, affranchie de la France germanique, voulait retenir sous sa suzeraineté la Gaule d'outre-Loire, l'Aquitaine, qui aspirait à l'indépendance. Eudes parvint à faire reconnaître sa suzeraineté en Aquitaine, mais fut obligé d'acheter la retraite des Normands, qui, malgré ses succès contre eux, s'étaient maintenus au cœur de la France (889).

Les Normands quittèrent le royaume de France et allèrent se jeter sur la Bretagne, qui n'avait plus de roi depuis le meurtre de son roi Salomon, et qui était en grand désordre et en guerre civile.

Les Bretons se réunirent sous Alain, comte de Vannes, qui fit vœu, lui et tous les siens, de consacrer la dîme de leurs biens à Dieu et à Saint-Pierre de Rome, s'ils avaient la victoire. Les Bretons livrèrent bataille aux Normands, et toute l'armée normande fut exterminée. On dit que, sur quinze mille, il ne s'en sauva que quatre cents.

Les Bretons achevèrent ainsi ce qu'avaient commencé les Parisiens, et le comte Alain fut proclamé roi de Bretagne, comme le comte Eudes avait été proclamé roi de France (890).

Les Bretons tinrent leur vœu à Saint-Pierre de Rome; mais ils n'en obéirent pas davantage au pape ni à l'archevêque de Tours, et gardèrent leur archevêque breton à Dol.

L'an d'après, un autre gros corps de Normands, resté cantonné à Louvain en Brabant, y fut forcé dans ses retranchements et détruit par le roi Arnolfe de Germanie; puis une dernière bande de Normands, qui occupaient Amiens et les bords de la Somme, et que le roi Eudes n'avait pu en déloger, quittèrent enfin cette contrée, parce qu'ils l'avaient tellement dévastée qu'ils n'y trouvaient plus de quoi vivre.

La Gaule n'eut pas le temps de respirer. A peine était-elle débarrassée des étrangers, que la guerre civile se ralluma.

Les grands d'Aquitaine rompirent avec le roi Eudes, et une partie des grands de la Neustrie se révoltèrent et proclamèrent roi un fils du roi Louis le Bègue, qui était né après la mort de son père, et dont on n'avait point alors tenu de compte, quoiqu'il fût légitime, et que ses frères aînés, Louis III et Carloman, fussent bâtards. Ce fut lui qu'on surnomma Charles le Simple, à cause de son peu d'intelligence.

Les gens encore attachés à la race de Charlemagne, et qui se souvenaient du serment prêté par leurs ancêtres à Pépin le Bref, se rallièrent au jeune Charles le Simple.

Le roi Eudes vainquit le parti de Charles; néanmoins, voyant les Normands reparaître et sa santé décliner, il manda Charles auprès de lui et lui promit l'héritage du royaume.

Le roi Eudes mourut bientôt après (3 janvier 898), et la couronne de la France gauloise rentra ainsi dans la famille de Charlemagne. L'Aquitaine reconnut Charles le Simple. Sous Charles le Simple, qui n'avait point de volonté, la royauté n'exista que de nom, et les seigneurs firent, chacun chez eux, ce qui leur plut.

L'aspect de la France changeait cependant, et le désordre n'était plus tel qu'il avait été naguère. Les seigneurs, grands et petits, vassaux et arrière-vassaux, ayant obtenu ce qu'ils voulaient, la propriété de leurs fonctions et de leurs terres, ne songeaient plus qu'à s'y affermir, et ce qu'ils n'avaient pas fait pour le bien public, ils le faisaient maintenant par intérêt.

Comme chacun, faute de s'entendre avec ses voisins, avait été pillé par les Normands, chacun, maintenant, se mettait en défense par ses propres forces. Les maisons de campagne tout ouvertes des anciens propriétaires francs et gaulois se changeaient partout en forteresses. Sur chaque colline de la Gaule se construisait une tour crénelée. Tout propriétaire libre et portant les armes, tout possesseur de fief, s'entourait, dans son fort, d'autant de soldats qu'il en pouvait nourrir, et devenait ainsi un noble, un seigneur. Les abbayes mêmes se transformaient en châteaux forts, et l'on crénelait les églises.

Les Normands avaient désormais en France bien plus de peine et bien moins de butin.

Une grande province n'avait pu se fortifier et se remettre en défense comme le reste du royaume de France. C'était le pays situé sur les deux rives de la Seine inférieure. Les Normands, depuis bien des années, n'avaient presque pas quitté cette contrée, qui était comme leur repaire. Les villes y étaient à demi ruinées, et les campagnes presque désertes.

Vers le temps de la mort du roi Eudes, les Normands revinrent en bien plus grand nombre dans la Seine. A la suite d'une guerre civile qui avait eu lieu en Norvége, les vaincus avaient émigré en foule, sous la conduite d'un fameux roi de mer appelé Rollon, qui avait été un des chefs du siége de Paris.

Ils arrivaient, cette fois, non plus pour ravager ce pays, mais pour s'y établir comme dans une nouvelle patrie. Ils occupèrent Rouen, Évreux et Bayeux, sans faire de mal à ce qui restait d'habitants, et n'exercèrent plus leurs ravages qu'en dehors de la contrée qu'ils s'étaient appropriée, et à laquelle ils donnèrent le nom de Normandie.

Mais, de la nouvelle Normandie, ils continuaient à s'élancer sur le reste de la Gaule, coalisés avec d'autres Normands qui avaient reparu dans la Loire après la mort du vaillant roi de Bretagne, Alain le Grand (907). En 911, Rollon assiégea de nouveau Paris, qui repoussa encore une fois les Barbares; puis il assiégea Chartres, et fut battu par les Chartrains, que secoururent les ducs de France et de Bourgogne.

Le duc de France, c'est-à-dire du pays d'entre Seine et Loire, était Robert, frère du roi Eudes. Le duc de Bourgogne commandait à la partie nord-ouest de la Burgondie, qui était le pays des anciens Éduens, et qui s'était séparée du reste de la Burgondie pour s'attacher au royaume de France. Dijon en devint le chef-lieu. Du nom de Burgondie on a fait en français le nom de Bourgogne.

Les Normands redoublèrent leurs dévastations pour se venger. Le duc de France conseilla au roi et aux grands d'offrir à Rollon en mariage la fille du roi Charles le Simple, avec la cession du pays entre la mer, les rivières d'Epte, d'Eure et d'Aure, et les confins du Maine et de la Bretagne, à condition qu'il reçût le baptême et se reconnût vassal du roi pour son duché.

Rollon accepta, moyennant qu'on lui donnât en outre la Bretagne, parce que le pays de la Seine, trop ravagé, ne fournissait point à lui et aux siens de quoi vivre.

Le roi Charles le Simple donna la Bretagne, qui ne lui appartenait pas, et le nouveau duc des Normands vint à la limite de son duché, à Saint-Clair, sur la rivière d'Epte, pour rendre hommage au roi, son suzerain.

Mais quand on lui eut dit que la cérémonie de l'hommage consistait à baiser le pied du roi, coutume servile qui était venue de l'empire d'Orient chez les Francs, il fit un bond



Les douze défendent la tour et le pont.

en arrière en s'écriant : « Non, de par Dieu ! » Et il ordonna à un de ses gens de baiser le pied du roi à sa place. Mais le soldat normand ne se mit point à genoux, et leva si haut le pied du roi pour le porter à sa bouche, que le roi tomba à la renverse.

Les seigneurs français n'en firent que rire, car ils n'avaient pas grand souci de l'honneur de leur roi, et l'hommage fut tenu pour bon (fin 911).

Le duc Rollon fut baptisé par l'archevêque de Rouen au mois de janvier 912. Il partagea la terre normande en fiefs entre ses compagnons, qui se firent chrétiens à son exemple. A force de courir les pays de la chrétienté, ils avaient perdu leur vieille haine contre la foi des chrétiens et leur attachement à leurs anciens dieux.

Le duc des Normands garantit sûreté à tous ceux qui voudraient venir s'établir dans son duché. Du consentement de ses chefs, il assigna au peuple des droits et des lois ; il releva les églises et les murailles des cités, et punit les voleurs de la potence, et leur inspira

un tel effroi qu'ayant suspendu ses bracelets d'or aux branches d'un chêne, près d'une mare, il les y retrouva trois ans après, sans que personne eût osé y toucher. La forêt voisine de Rouen, où était ce chêne, en a gardé le nom de forêt de *Roumare,* c'est-à-dire de la mare de Rollon, qu'on appelait *Rou* en vieux français.

Les Normands ne se faisaient pas la guerre entre eux comme les seigneurs français; ils se gardaient fidélité les uns aux autres, et observaient les lois qu'ils avaient consenties. C'est pourquoi le pays qu'ils avaient conquis devint le pays le mieux ordonné de la Gaule, et des gens de toutes les autres provinces y accoururent pour vivre sous les lois normandes et travailler en payant tribut au duc et aux seigneurs normands.

Et il y eut ainsi, chez les Normands, un meilleur ordre qu'il n'y avait jamais eu chez les Francs, avec autant d'activité et de vaillance qu'il y avait eu chez les Francs dans leurs plus beaux jours. Les Normands quittèrent bientôt leur langue teutonique pour la langue française, comme ils avaient quitté Odin pour Jésus-Christ, et ils furent, dans le siècle suivant, à la tête de la nouvelle société féodale et de la chevalerie.

CHAPITRE XIV

LES ROIS CAROLINGIENS ET LES DUCS DE FRANCE.

(912-987.)

La branche de la famille de Charlemagne qui régnait en Germanie venait de prendre fin, remplacée par d'autres races (911). Le parti français, dans le royaume de Lorraine, saisit cette occasion pour séparer de la Germanie ce royaume et le donner au roi de France, Charles le Simple.

La royauté carolingienne en France sembla un moment se relever, non par le fait du roi, mais par l'énergie d'un favori auquel il s'en remettait de toutes choses.

C'était un petit noble, un simple chevalier, appelé Haganon, qui était fort courageux, mais qui manqua de prudence; il blessa tous les seigneurs, et ne sut point se faire de parti qui le soutînt.

En 920, dans une assemblée tenue au Champ de Mars de Soissons, les grands de France, d'une résolution unanime, rompirent et jetèrent à terre des fétus de paille, annonçant par là qu'ils rompaient leur lien de vassalité, rejetaient Charles le Simple et ne le voulaient plus pour roi; puis ils s'en allèrent, et laissèrent Charles tout seul au milieu du Champ.

Le roi déposé se retira en Lorraine, et, quelque temps après, Robert, duc de France, fut proclamé roi, comme l'avait été autrefois son frère Eudes (29 juin 922).

Charles le Simple, excité par Haganon, reprit l'offensive avec une petite armée de Lorrains, poussa jusqu'à Soissons, et surprit les troupes du roi Robert au bord de la rivière d'Aisne, près de l'abbaye de Saint-Médard.

Le roi Robert prit en main sa bannière afin de rallier ses soldats, et courut sur le porte-étendard de Charles pour enlever la bannière de son rival. Mais Charles cria à son porte-étendard de se garer, et celui-ci, d'un coup de sabre, fendit la tête au roi Robert (15 juin 923).

Charles, néanmoins, ne gagna point la bataille, et après avoir combattu de son mieux, car, s'il était simple, il n'était pas lâche, il fut enfin repoussé par Hugues, fils de Robert, et obligé de retourner en Lorraine.

Hugues, fils de Robert, qui fut surnommé plus tard Hugues le Grand, à cause de sa puissance, jugea meilleur pour lui et pour sa famille d'affermir et d'étendre son duché que



Le roi Robert tué par le porte-étendard du roi Charles le Simple.

d'être roi comme l'avaient été son père et son oncle, et de se donner les embarras d'une royauté sans domaines. Les rois n'avaient plus guère à eux que les comtés de Laon et de Soissons et l'hommage féodal des évêques et des abbés, et encore les grands vassaux leur disputaient-ils cet hommage chacun dans leur domaine. Les ducs de France, établis dans les comtés de Paris et d'Orléans, avaient pour vassaux les comtes d'Anjou, du Maine, de Chartres, de Blois, de Tours et d'autres encore, et disposaient des forces de ces comtés.

On élut donc roi Raoul, duc de la Bourgogne française, beau-frère de Hugues de France (13 juillet 923).

Charles le Simple, cependant, reprit espoir. Héribert, comte de Vermandois, dont les domaines s'étendaient depuis l'Artois et la Flandre française jusqu'en Champagne, avait pris parti pour les ducs de France, quoiqu'il fût de la race de Charlemagne et qu'il descendît de ce Bernard, roi d'Italie, à qui son oncle, l'empereur Louis le Débonnaire, avait fait arracher les yeux. Héribert manda à Charles le Simple, son parent, qu'il était prêt à revenir à lui. Charles vint trouver le comte Héribert à Saint-Quentin, chef-lieu du Vermandois ; mais Héribert trahit Charles, et l'envoya prisonnier à Château-Thierri.

Il n'est aucun siècle, dans notre histoire, où, autant que dans ce dixième siècle, chacun se soit fait un jeu de tromper et de trahir. Presque personne n'avait, en ce temps-là, ni scrupule, ni honneur, et si le sixième siècle, le siècle des rois mérovingiens, avait été l'âge du sang, le dixième siècle fut l'âge du mensonge.

Pendant ces révolutions dans le royaume de France, les royaumes de Burgondie ou de Bourgogne, de Provence et d'Italie, étaient de leur côté sans cesse en querelle. La plus grande partie de l'ancienne Burgondie avait été un moment réunie à la Provence sous le roi Boson; après sa mort, elle s'en était séparée. Un nouveau royaume, fondé en 888, s'était assis, pour ainsi dire, sur le mont Jura et en comprenait les deux versants, c'est-à-dire, d'une part, la portion de l'ancienne Helvétie où l'on parle français, et qu'on nomma plus tard Suisse romane, et, d'autre part, l'ancienne Séquanie, qui fut plus tard appelée Franche-Comté de Bourgogne. Ce royaume possédait aussi la Savoie et Lyon.

Le royaume de Provence embrassait, avec la Provence, la province viennoise, nommée plus tard Dauphiné.

Les querelles de ces royaumes attirèrent sur l'Occident une nouvelle invasion de Barbares.

Les Hongrois, peuple touranien, venus de par delà les monts Ourals, ravageaient alors l'Europe orientale pour venger leurs parents les Huns, comme les Normands avaient vengé les Saxons. Le roi d'Italie, qui portait le vain titre d'empereur, renversé par le roi de Bourgogne, appela les Hongrois à son aide. Les Hongrois mirent à feu et à sang la haute Italie, franchirent les Alpes, puis le Rhône, et désolèrent horriblement la province narbonnaise (924).

Les rois de Provence et de Bourgogne et le comte de Toulouse parvinrent, en s'alliant, à exterminer la horde hongroise. Après la destruction des Hongrois, le roi de Provence céda son royaume au roi de Bourgogne en échange de la couronne d'Italie, et les royaumes de Bourgogne et de Provence furent ainsi réunis (930).

Les embarras qu'eut en France le roi Raoul montrèrent que Hugues le Grand avait fait sagement de ne pas rechercher la couronne. Le duc d'Aquitaine, qui avait d'abord reconnu Raoul pour obtenir de lui le comté de Bourges, lui retira son hommage. Le royaume de Lorraine retourna de la France à la Germanie. Le vieux duc Rollon de Normandie, excité par ses alliés les Normands de la Loire, qui occupaient Nantes, fit la guerre au roi, et le comte Héribert de Vermandois arracha au roi toutes sortes de concessions au détriment de la couronne, en menaçant Raoul de rendre la liberté à son prisonnier Charles le Simple. Il traitait tour à tour le pauvre Charles en roi ou en captif, suivant que Raoul lui résistait ou lui cédait.

Le roi Raoul acheta la paix des Normands, et après la mort de Charles le Simple (octobre 929), Raoul eut enfin les mains libres. Il parvint à faire reconnaître sa suzeraineté par les Aquitains et même par les Gascons, qui étaient indépendants entre la Garonne et les Pyrénées; car la Gascogne occupait précisément le territoire de l'Aquitaine primitive. Raoul s'allia ensuite à Hugues de France contre Héribert, et ils le dépouillèrent de presque tous ses domaines.

Mais Héribert, sans foi envers les autres princes, avait été habile et humain envers le peuple des villes et des campagnes, et partout le peuple était pour lui. Plusieurs des villes que lui avaient prises le roi et Hugues se révoltèrent pour retourner à lui.

Il eut aussi des secours de Lorraine et de Germanie, et le roi fut obligé de transiger avec lui (935).

Le vieux duc Rollon de Normandie était mort pendant cette guerre. On prétend qu'à l'instant de mourir, n'étant pas bien affermi dans sa nouvelle religion, et ne sachant trop ce qu'il allait trouver dans l'autre monde, il voulut s'assurer double chance. Il fit donc, à ce qu'on raconte, sacrifier cent prisonniers chrétiens à son ancien dieu Odin, et distribuer cent livres d'or aux églises du Dieu des chrétiens.

Son fils Guillaume, surnommé Longue-Épée, lui succéda, et fut grand ami des églises



Le jeune Richard s'enfuit de la cour de Laon.

et des prêtres. Les Bretons, que les Normands avaient dominés et rançonnés depuis l'établissement de Rollon en Normandie, essayèrent de mettre sa mort à profit pour recouvrer leur indépendance; mais ils furent écrasés entre les Normands du nouveau duc Guillaume Longue-Épée et les Normands de la Loire. Leurs chefs furent tués ou obligés de quitter le pays, et les pauvres Bretons qui cultivaient la terre demeurèrent sans défenseurs sous la puissance des Normands.

Six ans après, un de ces chefs, Alain Barbe-Torte, petit-fils d'Alain le Grand, revint du pays de Galles avec une flottille d'exilés, souleva de nouveau les Bretons, détruisit les Normands de la Loire, battit ceux du duché de Normandie, qui s'étaient établis en Bretagne, et reprit Dol, Saint-Brieuc, Vannes et Nantes. Un autre comte breton garda Rennes.

Le duc Guillaume Longue-Épée fit la paix avec les Bretons, qui reconnurent sa suzeraineté et n'eurent plus de roi, mais ne laissèrent plus les Normands rentrer en Bretagne.

Le roi Raoul mourut le 15 janvier 936



La tour de Louis d'Outre-Mer, à Laon (détruite en 1831).

Le duc de France, Hugues le Grand, cette fois encore, ne voulut pas de la couronne.

Charles le Simple avait laissé un fils, qui avait alors seize ans, et qui se nommait Louis. La mère de ce jeune homme, qui était une princesse anglo-saxonne, s'était réfugiée avec son fils en Angleterre, lorsque Charles le Simple avait été fait prisonnier en trahison par Héribert de Vermandois.

Hugues de France s'entendit avec Guillaume de Normandie, Héribert de Vermandois et les évêques, pour faire revenir d'outremer et couronner le fils de Charles le Simple; c'est pourquoi ce nouveau roi fut surnommé Louis d'Outre-Mer.

La première chose que fit Hugues le Grand après le couronnement du roi Louis fut de se faire donner par lui le duché de Bourgogne, héritage du feu roi Raoul, quoique Raoul eût laissé un frère. On vit bien alors comment il était plus profitable au duc de France de faire des rois que de l'être.

Le jeune roi, cependant, n'était pas simple comme son père, et il était conseillé par sa mère, femme de tête et de courage. Louis d'Outre-Mer tâcha de se rendre indépendant du duc de France.

Othon de Saxe, qu'on surnomma Othon le Grand, régnait alors avec grande puissance sur la Germanie, et dominait sur toute la Gaule orientale comme roi de Lorraine et comme tuteur d'un jeune roi de Bourgogne et de Provence. Hugues de France épousa la sœur d'Othon, pour se ménager un appui contre le roi Louis.

Les Lorrains, cependant, qui flottaient toujours entre la Germanie et la France, se séparèrent de nouveau des Germains et se

donnèrent au roi Louis, comme ils s'étaient donnés à son père. Par contre, les grands de France, Hugues, Guillaume et Héribert, rejetèrent le roi qu'ils avaient élu, et se déclarèrent vassaux du roi de Germanie.

Les hommes et les choses, en ce temps-là, étaient mobiles comme les flots de la mer.

Les Lorrains ne purent résister à Othon le Grand, et Louis d'Outre-Mer, n'ayant pour lui en France que l'archevêque de Reims, ne fut sauvé d'une ruine entière que par le secours des Aquitains, qui prenaient parti volontiers contre les grands de France.

Le pape Étienne VIII s'entremit en faveur du roi Louis, et Othon le Grand, qui voyait bien que les grands de France ne s'étaient donnés à lui que par boutade, et qu'il ne pourrait garder le royaume, conseilla aussi la paix, qui fut conclue en novembre 942. Le duc de Normandie et le comte de Vermandois n'avaient pas intérêt à ruiner tout à fait le roi au profit du duc de France.

Peu de jours après la paix, le duc Guillaume de Normandie fut assassiné par ordre du comte de Flandre, qui, après avoir repris l'Artois sur le comte de Vermandois, avait voulu s'emparer du comté de Ponthieu, et que Guillaume en avait empêché.

Le comte Héribert de Vermandois mourut vers le même temps, avec grand repentir, dit-on, de sa trahison envers le pauvre Charles le Simple. Les grands domaines du comte de Vermandois, qui, bien que Héribert eût fait quelques pertes, comprenaient encore presque toute la Picardie et la Champagne, furent partagés entre ses cinq fils, et le duc de France n'eut plus de rival parmi les princes français.

Le roi Louis d'Outre-Mer réclama la tutelle du petit duc Richard, fils de Guillaume Longue-Épée, qui n'avait que dix ans, afin de disposer sous son nom des ressources de la Normandie. Ce fut ce duc qu'on appela Richard Sans-Peur. Le roi l'emmena en France, et promit de venger la mort de Guillaume Longue-Épée sur le comte de Flandre.

Mais le roi ne tint point parole : il fit la paix avec le comte de Flandre, qui lui promit de le soutenir, et il projeta de prendre pour lui la Normandie, sous prétexte que le petit duc était bâtard, étant né d'un mariage contracté à la manière danoise, et non selon la loi chrétienne.

Le petit duc était gardé à vue, par ordre du roi, dans le château de Laon. Son gouverneur l'enveloppa d'une botte de foin, l'emporta sur son dos, et parvint à s'échapper avec lui.

Le roi avait promis au duc de France sa part de la Normandie, puis ne voulut plus la lui donner. Hugues de France, alors, se retourna du côté du petit duc. Les Normands, pendant ce temps, avaient appelé à leur aide le roi Harold de Danemark, qui entra dans la Seine avec une flotte de païens.

Le roi Louis fut mis en déroute, puis fait prisonnier par les Normands, et le petit duc Richard fut réinstallé en triomphe à Rouen (945).

Les Normands livrèrent le roi au duc de France. Hugues le Grand retint Louis d'Outre-Mer en captivité jusqu'à ce qu'il lui eût cédé la forte ville de Laon, où il avait bâti une tour ronde qui a subsisté jusqu'en 1831.

A peine délivré, le roi Louis reprit les armes et invoqua l'assistance d'Othon de Germanie, qui, cette fois, prit parti pour lui. Les deux rois reprirent Reims, mais échouèrent contre Paris et Rouen, et furent vigoureusement repoussés par les Normands (946).

Le pape Agapit intervint et envoya un légat présider un concile de Gaule et de Germanie, convoqué à Ingelheim, près de Mayence, pour accommoder le débat du roi Louis et du duc de France. Mais les grands et les prélats de France, sauf deux évêques, ne s'y rendirent point.

Le roi Louis déclara au concile que, si quelqu'un portait accusation contre lui, il était prêt à se justifier selon le jugement du concile et les prescriptions du roi Othon, ou

à se défendre par le combat singulier, c'est-à-dire par le duel judiciaire.

Le duel en présence des juges, pour terminer les procès, avait été en usage chez les anciens Gaulois, qui décidaient volontiers toutes choses par l'épée. Sous les Romains, comme à présent chez nous, on jugeait sur enquête et témoignage. Chez les Germains, quand l'accusé n'avait pas été pris sur le fait, il se justifiait en faisant jurer par un certain nombre de parents et d'amis qu'il était innocent. Maintenant, le duel judiciaire recommençait d'être usité dans tous les cas douteux, et on l'appelait le jugement de Dieu par l'épée, comme si Dieu eût été obligé de faire un miracle pour donner la victoire non au plus fort, mais au plus juste.

La position inférieure que se donnait ainsi le roi de France devant le roi de Germanie ne devait pas plaire aux Français, ni fortifier le parti de Louis dans son royaume (948).

Le concile somma Hugues de France de faire satisfaction au roi. Hugues n'en tint compte, se laissa excommunier par le concile, et continua la guerre. L'autorité du pape reperdait du terrain depuis le siècle précédent. Au dixième siècle, on ne croyait guère qu'au droit du plus fort.

Le pape n'aurait rien pu pour le roi Louis ; mais, l'appui d'Othon le Grand ôtant à Hugues et à ses alliés la possibilité d'accabler tout à fait le roi, la paix se fit enfin par lassitude. Hugues se refit vassal de Louis d'Outre-Mer, et lui rendit sa tour de Laon (950).

Louis d'Outre-Mer tomba de cheval en courant après un loup, et mourut à trente-quatre ans, le 10 septembre 954.

Hugues le Grand, duc de France, pour la troisième fois, disposa de la couronne au lieu de la prendre pour lui. Il fit proclamer roi Lother, fils aîné de Louis d'Outre-Mer, âgé de treize ans.

Hugues avait eu le duché de Bourgogne pour prix du couronnement de Louis d'Outre-Mer ; il se fit donner le duché d'Aquitaine pour prix du couronnement de Lother.

Ce vaste duché, après avoir appartenu aux comtes d'Auvergne, était alors disputé entre les comtes de Toulouse et de Poitiers. Hugues le Grand voulut l'ôter à l'un et à l'autre ; mais il assiégea en vain Poitiers, et le duché resta à Guillaume, surnommé Tête-d'Étoupes, comte de Poitiers. La maison de Toulouse continua néanmoins de soutenir ses prétentions par les armes.

Hugues le Grand mourut peu après cet échec, le 9 juin 956. Son fils aîné, Hugues, âgé de dix ans, hérita du duché de France et de la suzeraineté sur tous les comtés qui en dépendaient. Le second fils eut le duché de Bourgogne.

Le jeune Hugues reçut le surnom de Capet, qui signifiait, à ce qu'on peut croire, grosse tête ou têtu, d'où l'on appela Capétiens les descendants de Hugues Capet, qui ont régné huit siècles sur la France.

Durant quelques années, les petits seigneurs s'entre-battirent, de château à château, comme c'était leur habitude ; mais les grands restèrent en paix.

La mère du jeune roi Lother et celle des nouveaux ducs de France et de Bourgogne étaient deux sœurs d'Othon de Germanie, et gouvernaient, sous le nom de leurs fils, par les conseils de leur frère. Othon le Grand, s'étant emparé du royaume d'Italie et de la couronne impériale, exerçait alors une sorte de suprématie sur tout l'Occident.

L'ambition vint au roi Lother avec l'âge. Brave et remuant comme son père, il rêva de rétablir son royaume tel qu'il avait été autrefois. Il débaucha à son cousin Hugues Capet deux puissants vassaux du duché de France, les comtes de Chartres et d'Anjou, et envahit la Normandie ; mais le duc Richard rappela à son secours le roi Harold de Danemark, et le roi Lother ne réussit pas dans son entreprise (962-965).

Lother, repoussé de la Normandie, se dé-

dommagea en prenant une partie du comté de Flandre.

En 972 eut lieu un événement mémorable dans l'histoire du midi de la France. Les pirates maures, ainsi qu'on nommait les musulmans d'Afrique, après avoir longtemps pillé le rivage des deux côtés de l'embouchure du Rhône, avaient voulu, comme les Normands, s'établir en Gaule. Ils s'étaient fait une retraite inabordable dans les bois et les rochers de Freicinet, près de Saint-Tropez en Provence, et de là ils avaient pénétré de montagne en montagne jusqu'à Saint-Maurice en Valais et jusqu'aux sources du Rhône, occupant dans les passages des Alpes grand nombre de postes fortifiés, levant tribut sur les pèlerins et les voyageurs, et profitant des querelles entre les rois d'Italie, de Provence et de Bourgogne, pour se faire ménager ou acheter par les uns et les autres. Chassés de la haute vallée du Rhône, ils se maintinrent longtemps dans les basses Alpes. Le comte d'Arles et l'évêque de Grenoble, prélat plus soldat que prêtre, réussirent enfin à détruire tous ces nids d'oiseaux de proie et à exterminer le gros des pirates dans leur repaire de Freicinet.

Une montagne, près de la route de Fréjus à Cannes, s'appelle encore, du nom des pirates africains, la montagne des Maures.

L'empereur Othon le Grand mourut en 973. Les Français n'avaient supporté qu'avec impatience sa suprématie. Le parti français en Lorraine, qui avait été durement comprimé sous Othon, se révolta, et deux seigneurs de la famille des comtes de Mons, qui, sous Othon, avaient été dépouillés de leurs fiefs, appelèrent les princes de France à leur aide.

Le roi Lother, poussé par Hugues Capet et par les Français, marcha au secours des Lorrains contre son cousin l'empereur Othon II, dans l'espoir d'acquérir le royaume de Lorraine. Mais l'empereur regagna les deux seigneurs lorrains en leur rendant les comtés de Mons et de Louvain, et il gagna le frère même du roi Lother, un tout jeune homme appelé Charles, et le retourna contre son frère en lui donnant le duché de Basse Lorraine.

Le royaume de Lorraine avait été récemment divisé en deux duchés : la haute Lorraine, comprenant la Lorraine actuelle, l'Alsace et le pays entre Rhin et Moselle ; la basse Lorraine, embrassant tout le pays de la Moselle aux bouches du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut (976-977).

Le roi Lother prit l'offensive contre l'empereur, poussa, à travers la basse Lorraine, droit à Aix-la-Chapelle, et faillit enlever dans cette ville Othon II, qui n'eut que le temps de s'enfuir à Cologne.

C'était au mois de juin 978. Lother, en s'en retournant, reçut un message d'Othon, qui lui annonçait qu'il lui rendrait sa visite pour le 1er octobre.

En effet, le 1er octobre, Othon II entra en France avec soixante mille soldats. C'était l'armée la plus nombreuse qu'on eût vue dans ce siècle, où il n'y avait plus de grandes armées. L'empereur Othon ravagea tout sur son passage, n'épargnant que les églises ; il s'avança à son tour jusqu'à Paris, qui n'était pas la résidence du roi, mais qui était le vrai centre de la France, et il fit chanter un *alleluia,* du haut de Montmartre, par ses soixante mille hommes.

Puis il vint darder sa lance dans la porte de la ville, à la tour du grand pont.

Les Parisiens sortirent hardiment contre lui, comme ils faisaient auparavant contre les Normands, et un de ses neveux, qui avait défié les plus braves en combat singulier, fut tué par un des hommes de Paris.

L'empereur, sans tenter de siége, s'en retourna vers la Germanie ; mais il n'y put reconduire toute son armée, car l'arrière-garde fut détruite et le bagage pris, au passage de la rivière d'Aisne, près de Soissons, par le roi Lother et par les deux frères ducs de France et de Bourgogne.

Le roi Lother, cependant, ne tarda pas à



L'empereur Othon vint darder sa lance dans la porte de la ville.

penser qu'en faisant la guerre aux Germains, au lieu de chercher parmi eux un appui, il servait plutôt les intérêts de Hugues Capet que les siens propres. En 980, il alla trouver Othon dans la forêt des Ardennes, lui porta de riches présents, et renonça à toute prétention sur le royaume de Lorraine, au grand chagrin des ducs de France et de Bourgogne et de l'armée des Francs, dit la chronique.

Depuis ce temps, le roi Lother et Hugues Capet ne cherchèrent plus qu'à se tendre des piéges l'un à l'autre, sans toutefois se faire la guerre. Hugues s'acquit l'amitié du clergé, qui s'efforçait alors de recouvrer les abbayes usurpées par les seigneurs laïques.

Hugues, qui tenait de son père et de son aïeul les grandes abbayes de Saint-Denis, de Saint-Germain des Prés, de Saint-Riquier et autres, les rendit à l'Église, et obligea d'autres seigneurs à en faire autant.

Othon II étant mort en 983, remplacé par un fils en bas âge, le roi Lother céda de nou-

veau à la tentation de reprendre la Lorraine, et se réconcilia avec son frère le duc Charles et avec Hugues Capet. Lother n'obtint pas grand succès en Lorraine, et Hugues s'apprêtait à profiter de la brouille du roi avec les Germains lorsque Lother mourut, le 2 mars 986.

Louis, fils de Lother, jeune homme de dixneuf ans, lui succéda sans obstacles; mais tout fut bientôt en discorde autour du nouveau roi. Il n'eut pas le temps de rien faire de bien ni de mal. Comme son grand-père Louis d'Outre-Mer, il mourut d'une chute de cheval faite à la chasse, le 21 mai 987.

Après qu'on l'eut enseveli près de son père à Compiègne, les grands du royaume se réunirent à Senlis. Avec les Français proprement dits y vinrent les Normands, les Bretons, les Aquitains, les Gascons, dont le duché, indépendant de celui d'Aquitaine, allait de la Garonne aux Pyrénées, et enfin les seigneurs de la province Narbonnaise, qui gardait encore alors le nom de Gothie, et les Espagnols du comté de Barcelone, qui alors reconnaissaient encore la suzeraineté de la couronne de France.

L'oncle du dernier roi, le duc Charles de basse Lorraine, sachant qu'on ne voulait pas de lui pour succéder à son neveu, n'osa venir. Les ennemis de Hugues Capet, le comte de Flandre et les princes de la maison de Vermandois, ne vinrent pas non plus.

Adalbéron, archevêque de Reims, ouvrit la délibération dans cette assemblée par un discours où il combattit les prétentions du duc Charles. Il dit que le royaume ne s'acquérait point par droit héréditaire, et que Charles n'était point digne d'être élu, parce qu'il vivait dans la torpeur, sans foi, sans grandeur d'âme ni sagesse, et s'était dégradé en se faisant le vassal d'un roi étranger.

Il conseilla de choisir le duc Hugues, illustre par ses actions et par sa puissance.

Tous les assistants consentirent. Et Hugues Capet accepta la couronne dont n'avait pas voulu son père, et fut sacré à Noyon par l'archevêque de Reims (juillet 987).

La couronne de France passa ainsi définitivement de la famille des rois carolingiens, descendants de Charlemagne, dans la famille des Capétiens.

CHAPITRE XV

LES ROIS CAPÉTIENS ET LA FRANCE FÉODALE.

(987-1060.)

La féodalité, c'est-à-dire le régime des fiefs, qui devait régner en France et en Europe durant de longs âges, avait été fondée par le capitulaire de Charles le Chauve, en 877. Ce capitulaire, comme il a été dit plus haut, avait reconnu aux fils le droit de succéder aux pères dans les fiefs ou terres féodales et dans les offices publics.

L'établissement de la féodalité était maintenant achevé et comme couronné par une nouvelle royauté française, qui remplaçait l'ancienne royauté franque. Les rois et les seigneurs parlaient maintenant la même langue que le peuple : on ne reconnaissait plus, dans le royaume de France, ni Francs, ni Burgondes, ni Gaulois ou Romains; tous étaient devenus Français, et ne se distinguaient plus que par la différence de rang et de priviléges. On ne rencontrait plus que par exception des terres dont les propriétaires ne reconnussent pas de seigneurs au-dessus d'eux. La plupart des terres faisaient partie de la hiérarchie des fiefs, c'est-à-dire que les possesseurs des terres relevaient les uns des autres et se superposaient les uns aux autres comme sur une sorte d'échelle dont les échelons montaient depuis le plus petit vassal jusqu'au roi.

Le vassal ou possesseur de fief reconnaissait tenir sa terre de son seigneur à de certaines conditions. Le vassal devait défendre son seigneur par l'épée, et le seigneur avait la même obligation envers le vassal. Le vassal devait prendre place dans le conseil et au tribunal de son seigneur. Il devait juger ses *pairs,* c'est-à-dire ses égaux, les autres vassaux du seigneur, et être jugé par eux, sous la présidence du seigneur.

Le vassal ne pouvait être dépouillé de son fief que pour n'en avoir pas rempli les devoirs, et par jugement de ses pairs. Et, de même, le seigneur perdait son droit de suzeraineté sur le fief, s'il ne secourait pas son vassal dans le danger, ou s'il attentait à la vie ou à l'honneur du vassal ou de quelqu'un des siens.

Les engagements étaient donc réciproques entre seigneur et vassal, et chacun était responsable, jusqu'au roi qui pouvait perdre sa couronne, s'il manquait à son serment de garder à chacun ses droits.

Le fief, autant que possible, ne devait pas se démembrer, afin que les vassaux ne devinssent pas trop pauvres, et les fiefs, autant que possible, ne devaient pas se réunir, afin que le nombre des vassaux qui servaient le seigneur de leur épée ne diminuât point. Il passa en coutume, dans le plus grand nombre des seigneuries, que, lorsqu'il n'y avait qu'un fief, il appartiendrait au fils aîné, ou, tout au moins, que les fils puînés n'auraient que la moindre part et relèveraient de leur aîné.

Le droit d'aînesse, qui n'avait existé ni chez les Gaulois et les Germains, ni chez les Grecs et les Romains, fut ainsi établi dans l'Europe féodale.

Comme dans l'ancienne Loi salique des Francs, les filles, d'abord, n'héritèrent point de la terre; mais, ainsi qu'il était arrivé chez les Francs, cette loi fut bientôt adoucie, et, dans la plupart des fiefs, les filles succédèrent à défaut de fils.

Les seigneurs et les vassaux, dans les premiers temps, ne songeaient qu'à prendre le plus qu'ils pouvaient, et se trahissaient sans cesse les uns les autres; mais, peu à peu, le régime féodal se consolida, et les idées de devoir, de fidélité et d'honneur reprirent empire, et il y eut alors, de nouveau, une vraie société politique, comme il y en avait eu chez les anciens, toutefois avec d'autres conditions et d'autres principes.

Mais de même que, chez les anciens Grecs et Romains, il y avait eu, au-dessous de la société libre et républicaine, la masse des esclaves privés des droits de l'homme et du citoyen, de même, dans la société féodale, au-dessous de la hiérarchie des vassaux, c'est-à-dire au-dessous des guerriers possesseurs de terres, des guerriers libres et nobles, ce qui était devenu même chose, il y avait la masse des cultivateurs, qui devaient au seigneur non le service militaire, mais des redevances en argent ou en denrées, et la corvée, c'est-à-dire le travail de leur corps.

Ceux-ci ne faisaient point partie de la société politique; la loi des fiefs ne les concernait pas. Et ils étaient, dans chaque seigneurie, dans chaque fief, livrés à l'arbitraire du seigneur, grand ou petit.

Il n'y avait plus d'esclaves domestiques comme chez les Romains, parce que, suivant les coutumes des Germains ainsi qu'auparavant des Gaulois, les emplois de la domesticité n'étaient pas considérés comme serviles, et qu'ils étaient remplis par des personnes libres; mais les nobles réduisaient, autant qu'ils pouvaient, tous les paysans à la condition des anciens cultivateurs non libres de la fin de l'empire romain. Ils prétendaient les charger tous de redevances arbitraires, à la merci du maître, au lieu de redevances fixes.

Et ils prétendaient traiter les ouvriers comme les cultivateurs, et les habitants non nobles des villes comme ceux des campagnes; ils prétendaient que leurs sujets ou leurs *serfs*, comme ils les appelaient, ne pussent se marier, ni changer de domicile, ni trans-



Cérémonie de l'hommage féodal.

mettre leur héritage à leur famille, sans la permission du seigneur. C'était là cette condition qu'on appela le *servage de glèbe,* c'est-à-dire la condition d'homme enchaîné à la glèbe, à la motte de terre qu'il cultivait.

En quelques pays, quand le serf mourait, on lui coupait la main droite et on la portait au seigneur, pour signifier que son serf ne pouvait plus lui faire service. Il y eut aussi, en divers lieux, des seigneurs qui prétendirent disposer des femmes de leurs sujets durant la première nuit des noces C'est là ce fameux *droit du seigneur,* qui ne s'est jamais effacé de la mémoire du peuple.

Ces choses monstrueuses étaient des exceptions; mais la prétention des seigneurs à disposer arbitrairement des fruits du travail des serfs était universelle.

Le clergé avait, dans les siècles passés, favorisé, par esprit de religion, l'affranchissement des esclaves; mais, maintenant, les seigneurs étaient parvenus à le faire entrer dans le régime féodal pour les terres qu'il possédait, et il suivait ses intérêts plutôt que ses devoirs, et ne faisait plus contre le servage de glèbe ce qu'il avait fait contre l'ancien esclavage.

Les évêques et les abbés étaient des seigneurs, tantôt suzerains, tantôt vassaux, et ils faisaient remplir leurs devoirs militaires de vassaux par des officiers laïques; et il y avait des évêques et des abbés qui s'en acquittaient eux-mêmes, et qui prenaient la lance et l'épée.

Le régime féodal est resté jusqu'à nous maudit du peuple, qu'il avait tant opprimé et humilié; néanmoins, ce régime, si injuste qu'il fût, était encore moins mauvais que



Saint-Cernin de Toulouse.

n'avait été le régime romain des derniers temps de l'Empire. Sous la féodalité, il y avait bien plus de liberté, de dignité, de virilité, dans la classe supérieure, parmi les nobles, dans leurs relations entre eux et avec les princes, et leur exemple excitait les hommes du peuple à vouloir aussi devenir libres. D'une autre part, les classes populaires, si dur que fût leur fardeau, n'étaient pas aussi écrasées, aussi étouffées que sous l'Empire. L'empire romain détruisait la population moyenne et inférieure par la propagation de l'esclavage; le régime féodal la laissait ou même la faisait renaître, parce que les grands, les hauts barons, comme on les appelait, avaient intérêt à avoir beaucoup de petits vassaux nobles, et que les petits seigneurs avaient intérêt à avoir beaucoup de sujets dont le travail augmentât les ressources de leur fief, et cet intérêt tempérait quelque peu leur tyrannie.

Ceux qui n'étaient point nobles ni guerriers de profession ne se laissaient point, d'ailleurs, universellement réduire à la condition servile que prétendaient leur imposer les seigneurs.

La résistance se montra d'abord dans les villes, où les hommes, plus rapprochés les uns des autres, ont moins de peine à se concerter. Et cette résistance n'était plus le signe du désespoir, comme dans les anciennes révoltes d'esclaves et dans les *bagaudies* de la Gaule romaine; mais, au contraire, ceux qui résistaient maintenant espéraient dans l'avenir, et, bientôt, ils travaillèrent à conquérir des lois de liberté pour eux à côté des lois féodales que s'étaient données les seigneurs.

Tandis que l'époque brillante de la civilisation romaine en Gaule avait tendu à la décadence et à la ruine, l'époque historique que l'on nomme le Moyen Age, et durant laquelle domina le régime féodal, fut pleine de vie au milieu de ses grandes misères, et, bien que lentement et confusément, tendit vers le progrès.

L'établissement de la nouvelle dynastie capétienne à la tête de la féodalité française ne s'opéra point sans obstacles et sans luttes. La race de Charlemagne fit un dernier effort pour disputer le trône à la maison de France. L'oncle du dernier roi carolingien, Charles, duc de basse Lorraine ou de Brabant, comme on commençait d'appeler la province la plus importante de la basse Lorraine, prit les armes contre le roi Hugues Capet.

Le comte de Flandre, les princes de la maison de Vermandois et le duc d'Aquitaine se déclarèrent pour Charles; mais ils le soutinrent faiblement, et la plupart des grands consentirent à ce que Hugues associât son fils Robert à la couronne (987).

Charles, cependant, se saisit par surprise de la forte ville de Laon, qui avait été la résidence des derniers rois de sa famille; il repoussa Hugues, qui était venu l'assiéger à Laon, puis surprit aussi Reims.

Arnoul, bâtard du feu roi Lother, que le roi Hugues avait cru gagner en lui donnant l'archevêché de Reims, avait livré en trahison Laon et Reims à son oncle Charles. Un autre prélat, Adalbéron, évêque de Laon, par une autre trahison, livra Laon, et Charles lui-même avec sa famille, au roi Hugues, dans la nuit du jeudi saint (2 avril 991).

Charles mourut, quelques mois après, prisonnier dans la citadelle d'Orléans. Ses enfants se réfugièrent plus tard en Allemagne, où leur postérité mâle s'éteignit obscurément, et aucun prince de la famille de Charlemagne ne reparut plus en France.

La royauté de Hugues Capet et de son fils ne fut plus contestée au nord de la Loire; mais les deux rois eurent encore à combattre au midi de ce fleuve.

Aldebert, comte de Périgord, s'était révolté contre son suzerain le duc d'Aquitaine, lui avait enlevé Poitiers même, sa capitale, puis avait poussé jusqu'à la Loire, et pris Tours sur le comte de Chartres. Après qu'Aldebert eut usurpé les comtés de Poitiers et de Tours, le roi Hugues lui avait fait demander : « Qui t'a fait comte ? » Aldebert, avait répondu : « Qui t'a fait roi ? »

Après avoir fait prisonnier Charles, son compétiteur, Hugues Capet se retourna contre Aldebert. Celui-ci fut tué dans un siége, et la maison de Poitiers, qui s'était réconciliée avec Hugues, recouvra le duché d'Aquitaine, et devint plus puissante qu'auparavant.

Hugues Capet mourut le 24 octobre 996. Il finit ses jours, dit la chronique, en recommandant à son fils de ne jamais prendre les biens des monastères, de peur d'attirer sur lui le courroux de leur chef, le grand saint Benoît.

Le roi Robert, qui fut fort dévot, ne manqua pas aux recommandations de son père.

Pendant que le royaume de France passait à la famille des Capétiens, le royaume de Bourgogne n'avait plus un roi que de nom. Ses vassaux avaient usurpé tous les domaines de la couronne, et les rois, qui n'avaient plus aucune autorité, étaient si pauvres qu'ils ne vivaient qu'en s'appropriant le revenu des évêchés et des abbayes vacants, durant l'année du décès des titulaires.

Le royaume de Bourgogne n'était qu'une ombre; mais des seigneuries très-vivaces et très-florissantes se formaient de ses débris. C'était le comté de Savoie, fondé par la famille de laquelle descend le roi actuel d'Italie; c'étaient la Franche-Comté, ou comté libre de Bourgogne, et le comté de Viennois, appelé un peu plus tard Dauphiné, parce qu'un des comtes mit un dauphin dans ses armoiries; c'était enfin le comté de Provence.

Les guerres de seigneurie à seigneurie

étaient continuelles dans l'ouest de la France. Les Bretons restaient en paix avec le duc de Normandie, leur suzerain, mais se battaient entre eux et avec les comtes d'Anjou et de Chartres, qui soutenaient, l'un le comte breton de Rennes, et l'autre le comte de Nantes.

La maison de Rennes eut le dessus dans ces guerres, et ses chefs prirent le titre de ducs de Bretagne, mais sans rompre leur lien de vassalité avec le duc de Normandie. Rennes est restée jusqu'à la Révolution française la capitale de la Bretagne.

Les rois capétiens étaient, en fait, moins puissants que n'avaient été leurs ancêtres les ducs de France. Hugues Capet, pour se faire des amis et se maintenir, avait été obligé de commencer à démembrer l'ancien domaine ducal, ainsi qu'avait été autrefois démembré le domaine royal. Et ceci justifiait la prévoyance de son père Hugues le Grand, qui avait ajourné le plus longtemps possible la prise de possession de la royauté par sa famille.

Robert n'était pas propre à affermir et à fortifier la royauté. Il était doux, pieux, instruit, poëte et musicien; il composait en latin des hymnes religieux, paroles et musique, dont l'Église a gardé quelques-uns en usage; il était très-charitable envers les pauvres et très-miséricordieux envers ceux qui l'offensaient; mais il avait si peu de discernement dans sa générosité, qu'il se laissait voler sa vaisselle et jusqu'à ses vêtements par le premier larron venu, et il n'avait de capacité ni pour la politique ni pour la guerre.

Sa vie privée fut malheureuse. Il avait épousé une fille du roi de Bourgogne, veuve d'un comte de Chartres, nommée Berthe; elle était sa cousine au quatrième degré, et il avait été le parrain d'un enfant qu'elle avait eu de son premier mari, ce qui constituait, selon les lois de l'Église, un double empêchement au mariage. L'archevêque de Tours en avait accordé dispense à Robert et à Berthe, et avait béni leur mariage. Mais le pape Grégoire V convoqua à Rome un concile d'évêques italiens qui menaça le royaume de France d'interdit, c'est-à-dire de la suspension de tous les sacrements et de toutes les fonctions ecclésiastiques, si le roi et Berthe ne rompaient leur union, que le concile traitait d'incestueuse.

Le roi et Berthe, qui s'aimaient chèrement, résistèrent longtemps aux menaces du pape; mais la conscience de Robert était fort troublée, et, le cœur brisé, il céda enfin. Après plusieurs années, ses conseillers le décidèrent à se remarier, afin d'avoir un héritier. Il épousa la fille du comte de Toulouse, nommée Constance, qui était aussi méchante que sa première femme était bonne, et qui fit le malheur de tout le reste de sa vie.

Comme Constance, dit la chronique, voulait commander à tout prix, sans que rien lui résistât, le comte du palais, ou chef des officiers de la maison du roi, appelé Hugues, exhortait le roi à secouer le joug de sa seconde femme, et à la renvoyer pour reprendre la première, Berthe, qu'il regrettait toujours. Alors Constance fit dresser une embuscade à la chasse par douze chevaliers, qui égorgèrent le comte Hugues sous les yeux du roi. Robert fut fort affligé, mais ne vengea point son serviteur et ne renvoya point la reine.

Les décisions de l'autorité religieuse, de même que celles des lois civiles, contre les mariages entre proches parents, avaient été prises d'abord pour établir le bon ordre et la décence dans les familles, et avaient aussi l'avantage d'empêcher les familles de se renfermer en elles-mêmes et de s'isoler les unes des autres. Mais l'autorité religieuse avait, depuis, étendu ses défenses des plus proches degrés de parenté jusqu'au septième degré, ce qui ne reposait plus sur aucun motif raisonnable. Les défenses, qui avaient été d'abord un principe d'ordre et de moralité, devenaient par là un principe de trouble et de désordre, au point que personne n'était plus

assuré d'être légitimement marié, et de n'être pas sous le coup de quelque parenté ou alliance lointaine avec sa femme. Par là se trouvaient dissous les mariages les plus unis, comme il était arrivé au pauvre roi Robert, et là aussi, par contre, les mauvais maris trouvaient prétexte, dans quelque cousinage inconnu, pour se débarrasser de leur femme.

Peut-être était-ce la peur causée à tout le monde par l'approche de l'an 1000 qui avait décidé le roi Robert à céder au pape.

Les premiers chrétiens avaient cru, d'après une parole de Jésus-Christ, que la fin du monde était proche, et que le Christ allait revenir présider au jugement dernier et renouveler le ciel et la terre; puis, comme le Christ n'était pas revenu, on avait cru avoir mal interprété sa parole, et l'on avait pensé, d'après un passage de l'Apocalypse, que le jugement dernier aurait lieu en l'an 1000 après la naissance du Christ.

Lorsque approcha l'an 1000, la chrétienté fut dans une anxiété universelle. Durant la dernière année du dixième siècle, tous les plaisirs, toutes les affaires, tous les intérêts, furent suspendus; à peine songeait-on à ensemencer la terre. Une foule de gens léguaient leurs biens aux églises et aux monastères, afin de s'assurer des protecteurs dans ce royaume du ciel qui allait s'ouvrir. A l'approche du jour de l'an, les populations s'entassèrent partout dans les églises et dans les chapelles, attendant que les trompettes du jugement dernier résonnassent sur leurs têtes.

Le jour de l'an, puis tout l'an 1000, s'écoulèrent sans que la marche de l'univers et les lois par lesquelles Dieu gouverne la nature eussent été interrompues; mais les donations qui avaient été faites au clergé ne furent pas révoquées, et cette seule année suffit pour indemniser le clergé de tout ce que les seigneurs lui avaient pris.

Quand on reconnut qu'on s'était trompé et que le monde ne finissait pas, on interpréta dorenavant la parole du Christ dans le sens d'un renouvellement spirituel des âmes, et non plus d'un renouvellement matériel du monde. On se reprit à cette vie avec grande ardeur; on se remit à cultiver et à embellir cette terre qu'on ne croyait plus près de sa fin, et toute la Gaule et l'Italie, dit la chronique, se couvrirent d'églises neuves comme d'une blanche robe.

Ce fut chez nous l'époque du grand essor de l'architecture qu'on appelle *romane,* comme qui dirait renouvelée des Romains, ainsi qu'on appela langue romane la langue française des premiers temps.

On reconnaît les églises de cette architecture à leurs arcades arrondies et à leurs voûtes le plus souvent en forme de berceaux, et ce fut aussi dans ce temps-là que l'on commença à construire les hauts clochers à plusieurs étages d'arcades et aux flèches aiguës qui semblent s'élancer vers le ciel.

Saint-Cernin de Toulouse, Saint-Étienne de Caen, et l'église de l'abbaye de Vézelai, sont les plus grands monuments qui nous restent de cette architecture. Un édifice plus vaste encore, la magnifique église de l'abbaye de Cluni, qui avait 550 pieds de long dans œuvre, a été malheureusement détruite par la compagnie de démolisseurs appelée la Bande noire.

L'abbaye de Cluni fut au onzième siècle le centre principal d'un grand mouvement de réforme parmi les moines, et la plupart des monastères adoptèrent les règlements de Cluni, devenue comme le chef-lieu du grand ordre des Bénédictins. C'est à un abbé de Cluni qu'on doit l'introduction, dans la religion chrétienne, de la Commémoration des morts, le 2 novembre. On retourna ainsi à un antique usage des Gaulois, nos pères.

Le pouvoir ecclésiastique, fort ruiné au dixième siècle, se relevait au onzième pour monter plus haut qu'il n'avait jamais fait. Le clergé employait, pour restaurer la puissance de l'Église, toutes sortes de moyens, qui n'é-



Saint-Etienne de Caen

taient pas tous légitimes. C'est là l'époque où l'on inventa le plus de fausses reliques pour attirer les hommages et les dons des fidèles. On prétendit avoir trouvé, à Sens, la baguette de Moïse, en Anjou, une sandale de Jésus-Christ, en Saintonge, la tête de saint Jean-Baptiste. Il se trouva plusieurs têtes de saint Jean-Baptiste, et chacune eut ses partisans. Parmi les découvreurs de reliques, il y en eut peut-être qui se trompèrent eux-mêmes avant de tromper les autres; mais tous n'eurent certainement pas l'excuse de la bonne foi.

Les anathèmes que publièrent certains papes, afin d'intimider les envahisseurs des biens d'Église, et qui, dans leur violence, renouvelaient les imprécations par lesquelles les anciens païens vouaient leurs ennemis aux dieux infernaux, n'étaient pas non plus des armes bien chrétiennes.

Un pape français, Gerbert, né en Auvergne, élevé au pontificat sous le nom de Silvestre II, en 999, contribua beaucoup à relever la papauté. C'était un homme de grand génie et de grand caractère. Il savait, dans les lettres et les sciences, tout ce qu'il était possible à un homme de savoir en son temps; et l'on prétend que, dans sa jeunesse, informé que les musulmans d'Espagne étaient plus savants que les chrétiens, il était allé prendre leurs leçons dans leur université de Cordoue.

On lui attribue l'invention de l'horloge à balancier et d'autres découvertes dans la mécanique. Beaucoup de gens, ne comprenant pas les choses extraordinaires qu'il faisait, s'imaginaient qu'il était sorcier.

Le règne du roi Robert présente peu d'événements intéressants. Robert hérita du duc de Bourgogne, son oncle, et donna le duché

de Bourgogne, c'est-à-dire la Bourgogne française, à un de ses fils; mais, dans le duché, presque autant que dans le royaume de Bourgogne, les seigneurs réduisaient à rien le pouvoir du prince.

Il y eut, au temps du roi Robert, beaucoup de guerres féodales, mais sans grands résultats. La France était couverte de solides forteresses; les moyens de défense étaient devenus supérieurs aux moyens d'attaque, et les places étaient rarement prises de vive force.

Vers l'an 1010, il y eut de cruels massacres de juifs, en France et ailleurs. On les accusait d'avoir excité les musulmans d'Asie à détruire, à Jérusalem, l'église du Saint-Sépulcre, en haine de Jésus-Christ.

Il y eut, bientôt après, d'autres victimes encore pour cause de religion. En 1022, on découvrit à Orléans des hérétiques de la secte appelée manichéenne. Comme ils refusèrent de renoncer à leur croyance, le roi Robert les laissa condamner et envoyer au bûcher.

Comme ils marchaient à la mort en chantant des hymnes, ils passèrent devant la méchante reine Constance. La reine reconnut parmi eux un prêtre qui avait été son confesseur, et qui était très-homme de bien. Elle se jeta sur lui, et lui creva un œil d'un coup de baguette; après quoi il alla au feu avec les autres.

Ce fut là le commencement des persécutions religieuses du Moyen Age, qui ne devaient plus s'arrêter jusqu'à la fin du dix-huitième siècle et à la veille de la Révolution. Il n'y avait point eu de persécutions sanglantes sous les rois francs.

Les bonnes traditions de saint Martin de Tours n'étaient pourtant pas entièrement éteintes en Gaule. Une trentaine d'années après le supplice des hérétiques d'Orléans, la persécution contre les manichéens se renouvelant, Waso, évêque de Liége, s'éleva contre les persécuteurs. « Imitez le Sauveur », écrivait-il à ses collègues, « et tolérez ceux qui s'écartent de la vraie foi. Ne cherchons point à ôter la vie au pécheur par le glaive séculier, car nous, qui nous intitulons évêques, n'avons pas reçu dans notre ordination le glaive des enfants du siècle. »

Il recommençait d'y avoir, en ce temps-là, du mouvement et de l'activité dans les esprits. Et c'est là ce qui produisait les idées d'hérésie chez un certain nombre de gens d'Église, et les idées de réforme ecclésiastique et d'agrandissement du pouvoir de l'Église chez un beaucoup plus grand nombre, et les idées de courses lointaines, d'aventures et de conquêtes chez les gens de guerre, et aussi les idées d'affranchissement et de liberté parmi les gens du peuple.

« Il n'est point de terme aux larmes ni aux gémissements des serfs », écrivait, dans un poëme latin, l'évêque Adalbéron de Laon, celui-là même qui avait livré le duc Charles au roi Hugues Capet; « qui pourrait, en les multipliant autant de fois qu'un damier compte de cases, qui pourrait compter les peines, les courses, les fatigues qu'endurent ces infortunés ? »

Les *vilains*, ainsi que les appelaient les nobles, c'est-à-dire les villageois, ne se résignaient pas à leur sort comme à une fatalité, ainsi qu'avaient fait les anciens esclaves, et gardaient un cœur d'homme dans leur malheureuse condition.

Les paysans de Normandie, descendants soit des premiers habitants, soit de ces Gaulois des autres provinces que les conquérants normands avaient appelés sous condition de tribut, furent les premiers qui conspirèrent contre la puissance féodale, parce que les seigneurs normands ne se contentaient pas de cette condition et voulaient les mettre en servage. « Pourquoi nous laisser ainsi traiter par les seigneurs ? » se dirent les uns aux autres les paysans de Normandie. « Ne sommes-nous pas des hommes comme eux ? C'est du cœur seulement qu'il nous faut. »

Tous les paysans normands s'étaient juré

de s'entre-secourir; mais, avant que la révolte eût éclaté, les chefs de la conspiration villageoise furent saisis et livrés à d'affreux supplices par les seigneurs, et le mouvement des campagnes fut étouffé (997).

Vingt-sept ans après, ce furent les paysans bretons qui se remuèrent. Ils prirent les armes contre les seigneurs qui les opprimaient, incendièrent beaucoup de châteaux, et ne cédèrent qu'après une résistance acharnée à la force des nobles, bien mieux armés et plus aguerris qu'eux.

Parmi les villes, ce fut Cambrai, cité de langue française, dépendante de la basse Lorraine, qui donna le premier exemple de lutte à force ouverte contre la tyrannie des seigneurs. Dès l'an 957, Cambrai s'était révolté contre son évêque, qui était seigneur de la ville. Les Cambraisiens firent une nouvelle insurrection en 1024. Dans l'un et dans l'autre cas, il fallut, pour soumettre les Cambraisiens, que les grands du voisinage, et même l'empereur, vinssent au secours de l'évêque.

Vers ce temps-là, le roi Robert manqua, par son inertie, l'occasion de disputer aux Allemands le royaume de Lorraine, et même l'Italie, qui s'offraient à le prendre pour roi. Nous emploierons dorenavant, pour nous conformer à l'usage, les noms d'Allemagne et d'Allemand pour désigner l'ensemble des pays et des peuples germaniques ou teutoniques. Le nom d'Allemand n'appartient véritablement qu'aux habitants de la Souabe, du pays entre la Souabe et le Mein et de la Suisse allemande; mais, nous autres Français, nous appelons ainsi tous les peuples qui se donnent à eux-mêmes le nom de Teutons.

Le roi Robert mourut le 20 juillet 1031, et fut enseveli à Saint-Denis, près de son père Hugues Capet. Il fut fort pleuré des gens d'Église et des pauvres.

Robert eut pour successeur son fils Henri, qu'il avait associé à la couronne en 1027, du consentement des grands et des évêques; mais la reine Constance, qui ne songeait qu'à mal faire, alluma la guerre civile pour renverser son fils Henri au profit de son autre fils Robert, duc de Bourgogne.

Le duc de Normandie, appelé aussi Robert, secourut son suzerain, le jeune roi Henri, et le parti de la méchante reine fut obligé de se soumettre.

Robert de Normandie se paya de ses services en se faisant céder par le jeune roi la suzeraineté sur le comté de Vexin, dont le chef-lieu était Pontoise, et il avança ainsi la frontière de Normandie jusqu'à la rivière d'Oise.

Ce duc de Normandie est celui qu'on appela Robert le Diable. On le soupçonnait d'avoir, dans un festin à Falaise, empoisonné son frère le duc Richard III, afin d'hériter du duché.

Vers le temps de la mort du roi Robert, la France et les pays voisins étaient en proie à des calamités bien plus terribles encore que les guerres féodales. Durant trois années, des pluies continuelles ayant empêché, presque partout, d'ensemencer la terre, la famine désola les peuples à tel point qu'après les pauvres, les riches, à leur tour, souffrirent de la faim. On rongea l'écorce des arbres dans les bois; on brouta l'herbe dans les prés; les hommes disputaient aux loups les cadavres des hommes morts de faim; et, en divers lieux, il y eut des hommes qui en tuèrent d'autres pour les manger (1030-1032).

On n'avait point alors, comme à présent, le grand commerce ni les innombrables vaisseaux qui apportent aux pays affligés de la disette les grains des contrées lointaines que ce fléau n'a point frappées. Ce qui fait que l'on peut espérer aujourd'hui de ne plus revoir de telles choses.

On avait cru que, cette fois, la fin du monde approchait véritablement; mais, en 1033, les saisons redevinrent propices, et ces cruelles misères prirent fin.

Mais l'impression que les hommes avaient

ressentie de si grands maux ne s'effaça pas de sitôt, et ne fut pas sans effet.

Dans toute l'étendue des royaumes de France et de Bourgogne, les évêques et les abbés, saisis d'une inspiration de componction et de charité, se réunirent en conciles provinciaux, afin d'établir la Paix de Dieu. Ils enjoignirent à tous de déposer les armes, et de s'abstenir de toute voie de fait et de toute invasion du bien d'autrui. Et ils décidèrent que ceux qui violeraient la Paix de Dieu seraient exclus du droit d'asile qu'avaient les églises (1034).

Tout le monde applaudit d'abord et jura d'observer la Paix de Dieu ; mais la paix perpétuelle entre chrétiens était plus qu'un pareil temps ne pouvait supporter. On ne saurait ôter à chacun le droit de se faire justice à lui-même que lorsque l'autorité publique est assez forte pour faire justice à tous. On vit bientôt recommencer de toutes parts les querelles et les violences, non-seulement entre les laïques, mais entre les gens d'Église.

Ceux qui avaient institué la Paix de Dieu comprirent qu'il fallait moins exiger pour obtenir un succès plus durable. En 1041, les conciles provinciaux remplacèrent la Paix de Dieu par la Trêve de Dieu. Ils restreignirent l'interdiction des voies de fait à l'intervalle du mercredi soir au lundi matin, plus, les jours de grande fête et tout l'Avent et tout le Carême, laissant ainsi à la guerre sa part. Les violateurs de la Trêve de Dieu devaient être bannis ou obligés de se racheter par une grosse amende.

Les églises non fortifiées furent mises sous la protection perpétuelle de la Trêve de Dieu, ainsi que tous les gens d'Église, à condition qu'ils ne portassent point les armes. Et il fut défendu, dans les guerres féodales, de tuer, de mutiler ou d'emmener captifs les pauvres gens des campagnes.

La Trêve de Dieu, quoiqu'elle subit maintes infractions, fut un grand bienfait pour la chrétienté, car elle passa de la Gaule dans les autres pays chrétiens. Elle contribua beaucoup à faire croître la population et refleurir l'agriculture et le commerce.

Les grands mouvements de cœur et les grands élans, qui étaient dans le caractère des anciens Gaulois, reparaissaient, dans la nouvelle Gaule française, sous la forme de la charité chrétienne, comme ils allaient bientôt aussi reparaître sous la forme de l'héroïsme guerrier employé au service de la chrétienté. La Gaule, devenue la France, un moment éclipsée au dixième siècle par le nouvel empire germanique ou allemand, allait se remettre à la tête du mouvement en Occident, et donner l'exemple parmi les nations chrétiennes.

Ce n'était point alors les rois capétiens qui semblaient devoir être appelés à diriger la France.

« Nous avons vu », dit une chronique de cette époque, « Robert régner dans la dernière inertie, et nous voyons maintenant son fils, le roitelet Henri, ne pas dégénérer de la paresse paternelle. » La royauté capétienne paraissait près de s'affaisser comme avait fait la royauté carolingienne. Les ducs de Normandie prédominaient sur les rois capétiens, comme les ducs de France avaient prédominé sur les rois carolingiens.

Les comtes de Chartres, vassaux de l'ancien duché de France, essayaient de prendre la position qu'avaient eue autrefois les ducs de France. Ils étaient très-puissants et possédaient Blois, Tours, Troies, Châlons et Meaux ; mais Eudes II, comte de Chartres et de Champagne, se perdit dans l'entreprise de se faire roi de Bourgogne à la mort du roi Raoul le Fainéant, son oncle maternel. Raoul avait légué son vain titre de roi à l'empereur allemand Conrad de Franconie. Le comte Eudes périt les armes à la main, en disputant à l'empereur la couronne de Bourgogne et même la couronne d'Italie (1037).

La prépondérance des comtes de Chartres ne survécut pas à Eudes II, et le premier



Les hérétiques d'Orléans marchent à la mort.

rang parmi les vassaux de l'ancien duché de France passa aux comtes d'Anjou.

Le royaume de Bourgogne fut annexé à l'Empire, et toute la Gaule orientale, depuis les bouches du Rhin et de l'Escaut jusqu'aux bouches du Rhône et aux Alpes Maritimes, fut ainsi vassale des empereurs allemands. La couronne impériale, jusqu'à l'abolition de l'Empire, à la suite des guerres de la Révolution française, ne sortit plus des mains des Allemands, qui prétendaient avoir hérité de la suprématie des Romains, et qui nommaient leur empire le Saint-Empire romain. Les Italiens avaient tâché en vain de disputer la couronne impériale aux Allemands, et avaient été obligés de subir la suprématie des empereurs d'Allemagne, qui continuaient à venir se faire couronner à Rome.

Les Italiens ne purent point alors établir l'indépendance et l'unité de leur nation, qui ne devaient se fonder que de nos jours; mais ils ne tardèrent pas à établir diverses républiques qui ne reconnaissaient l'Empire que de nom, et qui devinrent très-florissantes par les beaux-arts, le commerce et la navigation, et qui rappelèrent la splendeur des anciennes républiques de la Grèce.

La force réelle des empereurs allemands, chefs électifs d'une fédération de princes très-peu dociles à leurs suzerains, n'était pas en rapport avec l'étendue de leur domination. Très-peu obéis en Italie, ils eurent encore moins d'autorité effective sur le royaume de Bourgogne. Le pouvoir réel y resta entre les mains des principaux comtes chacun chez lui.

Quelques années après l'annexion du royaume de Bourgogne à l'Empire, le roi

Henri de France, comme l'avait fait autrefois son père, manqua l'occasion de reprendre le royaume de Lorraine sur les Allemands, et, malgré les conseils des seigneurs et des évêques de France, ne répondit point à l'appel des seigneurs lorrains qui lui offraient de quitter l'empereur pour lui (1046).

La Trêve de Dieu rendait les guerres moins cruelles, mais ne les empêchait pas. La Normandie était à son tour en grand trouble.

Le duc Robert le Diable était mort en revenant d'un pèlerinage à la Terre sainte, qu'il avait entrepris sans doute par remords d'avoir fait mourir son frère en trahison (1035). Les pèlerinages à Jérusalem étaient devenus très à la mode en Occident, et il semblait que les fatigues et les dangers de ce long voyage excitassent plutôt que d'effrayer les pèlerins. On voyait partir pour la Terre sainte grands et petits, et jusqu'aux femmes.

Les barons normands, comme ils l'avaient promis à Robert le Diable avant son départ, reconnurent pour duc son fils bâtard Guillaume, encore enfant. Robert l'avait eu d'une jeune fille de Falaise, appelée Arlette, dont il s'était épris un jour en la voyant laver du linge à une fontaine, au pied du rocher sur lequel s'élève le château de Falaise. Ce Guillaume le Bâtard devait être un jour Guillaume le Conquérant.

Mais ses barons ne lui gardèrent pas longtemps leur foi. Les seigneurs normands avaient pris les coutumes des seigneurs français, et ils guerroyaient sans cesse entre eux et contre leur prince. Le roi Henri, à qui Robert le Diable avait autrefois porté secours, secourut à son tour Guillaume contre un de ses parents qui lui disputait le duché (1046-1047).

Le jeune duc Guillaume fit preuve de grand courage et de grande capacité dans ces guerres, et parvint à rasseoir fortement son autorité. Il reprit Alençon et Domfront sur le comte d'Anjou, qui avait profité des discordes des Normands pour entamer la Normandie, et qui avait eu quelque temps la prépondérance dans tout l'ouest de la France (1048).

Le roi Henri, excité par le comte d'Anjou, se brouilla sans raison avec Guillaume, et voulut l'abattre après l'avoir aidé à s'élever. Les grands de France suivirent le roi contre les Normands, que tous leurs voisins jalousaient; mais cette coalition ne réussit pas. Le roi ne montra qu'inconsistance et impéritie, et fut enfin battu, au bord de la rivière de Dive, par le duc Guillaume. On fit la paix, et le profit en fut pour les Normands, qui gardèrent sur le comté du Maine une suzeraineté qu'ils avaient enlevée aux Angevins (1055 à 1059).

Le duc Guillaume acquit par là grande renommée.

Ce n'était pas le duc seul, mais les Normands qui étaient partout en renom. Les Normands chrétiens de France avaient recommencé les courses lointaines de leurs pères, les Normands païens. Durant la première partie de ce siècle, ils avaient fait de brillantes expéditions en Espagne pour secourir les chrétiens contre les musulmans, et dans le midi de l'Italie pour aider les Italiens contre les Grecs de l'empire d'Orient, qui occupaient encore une partie des provinces que nous appelons napolitaines.

Les aventuriers normands, s'étant brouillés avec les seigneurs italiens qui les avaient appelés à leur aide, avaient occupé pour leur compte plusieurs forteresses et commencé de fonder une nouvelle Normandie au midi de l'Italie. Il leur vint tant de renforts de Normandie et de Bretagne, et ils se rendirent si redoutables à tout le monde, que le pape Léon IX et l'empereur d'Allemagne, Henri le Noir, suzerain de l'Italie, se coalisèrent contre eux avec l'empereur grec d'Orient.

Le pape, transgressant le principe que les évêques de Gaule avaient proclamé dans la Trêve de Dieu, prit les armes, et marcha en personne contre les Normands d'Italie, à la tête d'une armée italienne et allemande. Le

pape fut vaincu et fait prisonnier par les Normands (1053).

Le pape traita avec ses vainqueurs, qui consentirent à se reconnaître ses vassaux, à condition qu'il leur accordât en fief les grandes provinces de Pouille et de Campanie, qu'ils tenaient déjà, puis la Calabre et la Sicile, qu'ils projetaient d'enlever et qu'ils enlevèrent, la première aux Grecs, la seconde aux musulmans d'Afrique. Ceux-ci avaient pris la Sicile aux Grecs.

Les Normands d'Italie devinrent ainsi maîtres de toutes les contrées qui formèrent ce qu'on nomma le royaume de Naples ou des Deux-Siciles. On voit encore, dans la Sicile et dans la Pouille, de très-beaux monuments d'architecture romane bâtis par les princes normands.

Le pape, de son côté, gagna à sa défaite plus qu'il n'eût gagné à la victoire, en devenant suzerain du nouveau royaume, sur le territoire duquel il n'avait eu jusque-là aucune prétention.

L'autorité du saint-siége de Rome était partout en progrès. Un homme d'un grand génie, qui gouverna successivement l'Église sous le nom de plusieurs papes avant de devenir pape lui-même, dirigeait et accélérait ce progrès avec une habileté profonde et une énergie inflexible. C'était le fameux Hildebrand, moine toscan, élevé à l'abbaye de Cluni, qui fut plus tard le pape Grégoire VII.

Hildebrand avait conçu le projet d'une grande révolution dans la chrétienté. Au moment où la féodalité, comme nous l'avons dit plus haut, envahissait tout, Hildebrand avait entrepris de dompter la puissance féodale au profit d'une autre puissance.

La féodalité, depuis le neuvième siècle, tendait de plus en plus à absorber l'Église. Les princes et les seigneurs entendaient réduire les terres d'Église à la condition des fiefs, et faire entrer les évêques et les abbés dans la hiérarchie du régime féodal, tantôt comme seigneurs, tantôt comme vassaux; et ils y avaient presque complétement réussi, quoiqu'il y eût des disputes sur la forme de l'hommage que les seigneurs laïques réclamaient de leurs vassaux ecclésiastiques.

Si les évêques et abbés eussent fait personnellement le service de leurs fiefs, c'est-à-dire s'ils eussent porté les armes, comme certains d'entre eux commençaient à le faire, et qu'ils se fussent mariés, le clergé eût été complétement absorbé par la féodalité; en d'autres termes, la classe de la société qui représentait alors les intérêts spirituels et moraux eût été absorbée par la classe de la société qui représentait les intérêts territoriaux et militaires.

Chez les nations protestantes modernes, le mariage des prêtres fait d'eux des citoyens, sans préjudice pour l'éducation morale et intellectuelle de la nation à laquelle ils consacrent leurs services. Dans la société féodale du Moyen Age, on peut croire que le mariage des prêtres eût fait d'eux des seigneurs et des soldats, en effaçant leur caractère spirituel et en étouffant la culture des esprits et des âmes.

Durant la première partie du onzième siècle, l'absorption du clergé dans la société féodale était, comme nous l'avons dit, fort avancée; le plus grand nombre des évêques et des abbés faisaient encore faire le service militaire de leurs terres par des officiers laïques; mais plusieurs le faisaient déjà eux-mêmes. Dans les pays de langue celtique, en Bretagne par exemple, les prêtres étaient très-communément mariés; des comtes-évêques héréditaires occupaient l'évêché de Quimper; l'archevêque même de Dol se maria. Dans les autres pays, les prêtres vivaient assez ordinairement, soit dans un concubinage qui était une espèce de mariage de fait, soit même tout à fait dans le désordre.

De plus, la plupart des évêques et des autres gens d'Église vendaient et achetaient comme des propriétés les titres et les béné-



Robert le Diable en pèlerinage à Jérusalem

fices ecclésiastiques, et, par conséquent, les fonctions sacerdotales et l'administration des sacrements qui étaient attachées à ces titres.

Ce fut contre cet état de choses qu'Hildebrand dirigea une grande réaction qu'avaient commencée avant lui d'autres pieux personnages en Gaule et ailleurs. La Paix de Dieu en avait été le premier signe éclatant.

Le parti de la papauté, à la tête duquel était Hildebrand, entreprit d'abord de réformer le clergé avant d'attaquer directement la féodalité. Il commença par faire la guerre au trafic des titres et des bénéfices ecclésiastiques et au mariage des prêtres.

Le pape Léon IX, celui-là même qui fit un peu plus tard la guerre aux Normands, et qui était un ancien évêque de Toul en Lorraine, vint en France, par le conseil d'Hildebrand, tenir un concile contre les simoniaques dans l'abbaye de Saint-Remi de Reims. On appelait simoniaques ceux qui faisaient commerce des bénéfices et des fonctions ecclésiastiques, en mémoire de ce Simon le Magicien qui avait voulu induire les apôtres à trafiquer des choses saintes.

Le roi Henri et la plupart des grands protégeaient la simonie, parce qu'ils gagnaient beaucoup à vendre les évêchés et les abbayes



Château de Falaise et fontaine d'Arlette.

dans leurs domaines. Le concile de Reims, toutefois, déposa et excommunia plusieurs prélats simoniaques, sans que personne osât lui résister; puis le pape alla tenir à Mayence un autre concile pour les pays de l'Empire, et l'empereur Henri le Noir, qu'Hildebrand avait gagné, seconda le pape au lieu de lui faire obstacle (1049). Hildebrand, qui arriva ensuite comme légat du pape en France, acheva, dans plusieurs conciles provinciaux, l'ouvrage commencé à Reims et à Mayence, et inspira une telle frayeur au clergé, que personne n'osait plus acheter ce que les princes eussent encore été disposés à vendre.

Hildebrand n'eut pas moins de succès contre le mariage ou le concubinage des prêtres. Les moines, devenus comme l'armée du pape, secondèrent partout Hildebrand contre le clergé séculier. On souleva le peuple contre les prêtres mariés ou concubinaires, et on les força à se séparer de leurs femmes.

Ces premières victoires du parti papal furent suivies d'un grand acte politique, qui donna à la papauté une constitution nouvelle. Un concile, tenu à Rome en 1059, organisa ce qu'on appelle le sacré collége, ou le collége des cardinaux, qui fut d'abord composé des seuls évêques de la province

de Rome, lui attribua l'élection des papes, et ne reconnut plus aux empereurs le droit de confirmer le pape élu avant sa proclamation. Hildebrand entendit fonder par là une espèce de sénat, conseil et soutien de la papauté.

L'empereur Henri IV, successeur de Henri le Noir, était encore enfant, et ceux qui gouvernaient l'Empire en son nom ne réussirent point à s'opposer à cette nouveauté.

Ce n'était là, pour Hildebrand, que les premiers pas. Il ne prétendait pas seulement affranchir l'Église de la féodalité, et la papauté de l'Empire ; il voulait soumettre la féodalité, et les royautés et l'Empire, à l'Église et à la papauté. Il voulait faire du pape le monarque universel et le pontife-empereur, successeur des anciens empereurs romains en même temps que vicaire de Jésus-Christ ; il prétendait que le pape gouvernât la chrétienté, dans l'ordre spirituel, par les évêques, et, dans l'ordre temporel, par les rois et les princes, les uns et les autres devant relever également du saint-siége de Rome.

Il voulait fonder dans la chrétienté ce qu'on nomme la théocratie, c'est-à-dire le gouvernement de Dieu représenté par le pape, vicaire de Dieu.

Il avait réussi dans la première partie de ses desseins; il essaya d'en achever l'exécution. Nous le retrouverons bientôt à l'œuvre.

Pendant que ce puissant réformateur remuait la France et toute la chrétienté, le roi Henri terminait son obscure carrière.

Veuf sans enfant mâle, il s'était remarié, en 1051, à une princesse venue d'un pays lointain. Se souvenant de son père, et craignant d'épouser, sans le savoir, une cousine à un degré quelconque, il n'osa prendre en mariage aucune princesse des contrées environnantes, et il envoya tout au bout de l'Europe, à Kief, sur le Dniéper, demander la fille du souverain des Russiens, prince d'origine suédoise, qui régnait sur une nation slave, récemment convertie au christianisme.

La princesse Anne de Russie donna au roi Henri un fils nommé Philippe, que son père associa au trône dès qu'il eut sept ans. Les rois prenaient cette précaution, de peur qu'après eux on n'acceptât point leur fils, et que la couronne ne sortît de leur maison.

On a conservé la relation du sacre du petit roi Philippe dans la cathédrale de Reims, en 1059. L'archevêque de Reims demanda à Philippe s'il croyait aux dogmes de la foi catholique et les voulait défendre ; il lui en fit signer la promesse ; puis, avant que l'on couronnât et que l'on proclamât le nouveau roi, les grands, les simples chevaliers ou nobles, et le peuple, crièrent par trois fois : « Nous approuvons, nous consentons qu'il soit fait ainsi ! »

Le roi Henri Ier mourut l'an d'après, le 4 août 1060.

Le nouveau roi Philippe Ier devait être encore plus nul que son père et que son aïeul. On eût dit que les Capétiens étaient destinés à tomber fort au-dessous des derniers rois carolingiens et jusqu'au niveau des anciens rois fainéants. Philippe ne devait avoir aucune part aux grands événements qui s'étaient préparés durant la période de l'histoire que nous venons de raconter, et que nous allons voir maintenant s'accomplir.

CHAPITRE XVI

LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE.

(1060-1087.)

Le mouvement et la vie étaient partout en Occident, excepté à la cour du roi de France.

Pendant l'obscure enfance et la jeunesse oisive et vicieuse du roi Philippe, la cheva-

lerie française remplissait l'Europe du bruit de ses armes. Le duc d'Aquitaine faisait des expéditions assez malheureuses en Espagne contre les musulmans. Peu d'années après, la chevalerie bourguignonne, attirée au delà des Pyrénées par le mariage d'une princesse de Bourgogne avec un prince espagnol, obtenait plus de succès que les Aquitains, combattait victorieusement les musulmans à côté du Cid, le grand héros de l'Espagne chrétienne, et fondait le royaume de Portugal. Un chevalier du duché de Bourgogne fit, en Portugal, souche de rois.

Les Normands d'Italie, eux aussi, continuaient leurs exploits contre les musulmans et contre les Grecs. Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, s'apprêtait à surpasser les conquêtes des Normands d'Italie par une plus grande conquête.

Tandis qu'il méditait de vastes projets dont le but était hors de France, il accroissait sa puissance sur la frontière de Normandie par un crime. Il avait fait léguer à son fils aîné l'héritage du Maine par le comte du Mans. A la mort de celui-ci, le comte de Vexin ou de Pontoise, son beau-frère, disputa l'héritage à la maison de Normandie. Les gens du Maine se déclarèrent pour ce prétendant. Le duc Guillaume invita le comte et la comtesse de Pontoise à une conférence à Falaise, dans ce même château où l'on disait que son père Robert le Diable avait empoisonné son oncle le duc Richard.

Le comte et la comtesse de Pontoise soupèrent avec Guillaume ; le lendemain matin, ni l'un ni l'autre n'existaient plus (1064).

Les arts maudits de Frédegonde revenaient en usage chez les princes de ce temps. Ce n'étaient plus des sorcières germaniques, mais des médecins juifs qui mettaient la science des poisons au service de l'ambition des grands

Guillaume avait de plus hautes visées que l'invasion de quelques fiefs en France ; il aspirait au royaume d'Angleterre.

Ce royaume était fort déchu par suite de ses longues guerres contre les Danois, qui l'avaient dix fois envahi, et conquis et possédé à plusieurs reprises. Les Anglo-Saxons avaient récemment chassé leurs dominateurs danois ; mais ils restaient fort affaiblis, et la civilisation avait beaucoup baissé parmi eux durant ces continuelles invasions étrangères. Les Anglo-Saxons n'avaient plus de grands docteurs comme au temps où ils envoyaient Alcuin à Charlemagne. C'était une rareté chez eux, dit un ancien historien, qu'un homme d'Église sachant la grammaire latine. Ils dépensaient tout à banqueter et à boire, et vivaient dans des taudis comme les anciens Barbares, tandis que les Français et les Normands, sobres et bien ordonnés, portaient de beaux habits et de belles armes et habitaient de belles maisons à arcades, comme on en voit encore quelques-unes à Dol, à Cluni et dans d'autres vieilles villes.

Édouard, roi d'Angleterre, fils d'une princesse normande, était le cousin et l'ami de Guillaume. Il avait été élevé en Normandie pendant que les Danois étaient maîtres de l'Angleterre, et, après que les Danois eurent été expulsés et qu'on l'eut rappelé dans son pays pour le faire roi, il resta plus Normand que Saxon d'inclination et d'habitudes. Il donna à des Normands les principaux emplois ecclésiastiques et militaires, reçut royalement Guillaume en Angleterre, en 1051, et lui promit secrètement son héritage.

Mais, quand Guillaume fut reparti pour la Normandie, les Anglo-Saxons se soulevèrent et forcèrent le roi Edouard à renvoyer tous les Normands dans leur pays.

Toutefois, le roi Edouard ne céda à la volonté du peuple saxon qu'en se faisant donner en otage, comme garantie de sa sûreté, deux jeunes gens d'une grande famille saxonne, et il confia les otages à la garde du duc Guillaume.

Longtemps après, comme le roi Edouard s'était réconcilié avec son peuple, un grand



Statue de Guillaume le Conquérant, à Falaise.

chef saxon nommé Harold, qui était le frère et l'oncle des deux otages, pria le roi de consentir à ce qu'ils revinssent, et alla les redemander en son nom à Guillaume.

Guillaume reçut très-bien Harold et l'arma chevalier de sa propre main. Nous dirons plus tard ce qu'était la chevalerie et ses coutumes; car ce fut là une des choses les plus importantes de l'histoire du Moyen Age.

Guillaume promit de rendre les otages; mais il confia à Harold que le roi Édouard lui avait promis de le faire son héritier, et il requit Harold de s'engager à l'aider à devenir roi d'Angleterre.

Harold, qui se voyait au pouvoir de Guillaume, n'osa refuser; Guillaume lui en fit prêter serment sur une cuve recouverte de drap d'or. Quand Harold eut juré, on leva le drap d'or, et Harold vit que la cuve était pleine de reliques de tous les saints de Normandie.

Après quoi, Guillaume le laissa repartir (1065).

Le roi Édouard eut grand chagrin de ce qui s'était passé, car il se repentait d'avoir promis son héritage à Guillaume contre les droits de sa nation. Il tomba malade peu de temps après, et, assemblant les chefs saxons



Guillaume faisant prêter serment à Harold sur les reliques.

autour du lit où il gisait, il leur déclara que le plus digne de régner après lui était Harold.

Le roi Édouard mourut, et Harold fut proclamé roi, quoiqu'il fût le petit-fils d'un bouvier.

Guillaume envoya un messager vers Harold pour lui rappeler son serment.

« J'ai juré, en effet », répondit Harold ; « mais ce que j'ai promis ne m'appartenait pas, car ma royauté n'est point à moi, et je ne puis m'en démettre sans l'aveu du pays. »

Guillaume publia dans toute la chrétienté ce qu'il appelait l'iniquité de Harold, l'accusa de sacrilége devant le pape, et demanda que l'Angleterre fût mise au ban de la chrétienté, c'est-à-dire hors la loi, et déclarée propriété du premier occupant.

Guillaume était en bonne intelligence avec l'Eglise de Rome, et il en avait déjà obtenu une chose qui avait été refusée autrefois au pauvre roi Robert. Il avait épousé sa cousine, fille du comte de Flandre, et le pape avait consenti à ne point casser le mariage,

à condition que Guillaume fonderait deux monastères. L'un des deux fut la belle abbaye de Saint-Étienne de Caen.

Les Anglo-Saxons, au contraire, étaient alors mal vus à Rome. Au temps de la domination danoise, les Danois, qui, à l'exemple des Normands de France, étaient devenus chrétiens, ainsi que les Suédois et les Norvégiens, avaient établi en Angleterre, au profit du saint-siége de Rome, un tribut appelé le denier de saint Pierre. Les Anglo-Saxons, affranchis des Danois, avaient refusé de continuer ce tribut. Le commerce simoniaque des bénéfices ecclésiastiques, fort en usage chez les Anglo-Saxons, fournissait au pape un grief plus légitime.

Le puissant chef du parti de la papauté, Hildebrand, qui visait à soumettre tous les princes à la vassalité envers le saint-siége, et qui voyait les rois de Suède, de Danemark et les princes normands d'Italie accepter la suzeraineté papale, espéra que Guillaume rétablirait le tribut en Angleterre et se reconnaîtrait vassal du saint-siége. Il appuya donc ses demandes auprès du pape Alexandre II.

Quelques-uns des cardinaux, moins ambitieux et plus humains, blâmèrent Hildebrand de prêter son concours à l'accomplissement de tant d'homicides; mais Hildebrand l'emporta, et le pape autorisa Guillaume à entrer en Angleterre pour ramener ce royaume sous l'obéissance de Rome et y rétablir l'impôt du denier de saint Pierre. Harold et ses partisans furent excommuniés.

Tandis qu'Hildebrand le servait si bien à Rome, Guillaume avait convoqué ses amis et ses conseillers pour leur demander assistance. Ils lui dirent qu'il fallait requérir aide et conseil de la généralité des habitants du pays, parce que, dirent-ils, il est de droit que qui paye la dépense soit appelé à la consentir.

C'est la première fois, à notre connaissance, que ce grand principe du droit de tous, qui devait conduire un jour à la démocratie et au vote universel, a été ainsi proclamé clairement dans le Moyen Age.

Autrefois, les sujets de l'empire romain payaient sans être consultés, et les Barbares ne voulaient rien payer du tout, ni entendre parler des nécessités publiques.

Au Moyen Age, l'idée des devoirs, comme des droits du citoyen, commençait à se produire. Le Moyen Age, qui a vu tant de tyrannies, a vu aussi les premiers pas de la liberté.

Guillaume convoqua donc une nombreuse assemblée de gens de guerre, de gens d'Église et de gens de négoce, car les marchands et habitants des villes étaient parvenus, en Normandie, à maintenir leur liberté malgré les nobles. Guillaume sollicita leur concours à tous.

Les riches hommes que Guillaume avait convoqués ne voulurent point d'abord risquer leur vie et leurs biens pour l'aider à conquérir la terre d'autrui; mais Guillaume prit à part les principaux l'un après l'autre, et fit si bien qu'il les gagna en détail après avoir été refusé d'eux en masse.

Quand les Normands eurent promis, Guillaume appela les gens de guerre de toutes les autres provinces de France, en promettant à chacun tout ce qu'il lui demandait pour le suivre en Angleterre. Rien ne lui coûtait à promettre, et il ne refusait personne. Il lui en vint de toute la France, et même d'au delà des Alpes et du Rhin.

Guillaume ne s'en contenta pas; il voulut avoir le secours du roi de France, son suzerain, et lui offrit de tenir de lui en fief le royaume d'Angleterre, si le roi l'aidait à en faire la conquête. Le jeune roi Philippe, qui n'avait pas quinze ans, consulta ses barons, comme on appelait les seigneurs et les chefs de guerre. Les barons de France conseillèrent à Philippe de ne point se mêler de cette affaire, de peur d'augmenter la puissance des Normands, qui déjà ne le respectaient guère.

Le roi Philippe ne secourut donc pas le duc Guillaume. Le duc Conan de Bretagne fit plus. Il attaqua Guillaume parmi ses préparatifs de guerre, en réclamant le duché de Normandie comme à lui appartenant. Il tenait, par sa mère, à la famille des ducs normands, et disait que Guillaume, qui était bâtard, n'avait pas droit au duché.

Conan était vaillant homme, et eût pu donner bien de l'embarras à Guillaume; mais le duc de Normandie gagna un serviteur de Conan, et le duc de Bretagne mourut empoisonné, comme l'avaient été le comte et la comtesse de Pontoise.

Un oncle de Conan, qui lui succéda, se fit l'allié de Guillaume, et le duc de Normandie, ne laissant plus derrière lui rien qui l'inquiétât, mit à la voile pour l'Angleterre.

La flotte normande débarqua sur la côte anglaise, près de Hastings, le 28 septembre 1066.

En mettant le pied sur la grève, Guillaume fit un faux pas, et tomba la face contre terre. « Voilà un mauvais présage! » murmuraient ceux qui l'entouraient. « Que dites-vous? » s'écria le duc en se relevant; « j'ai saisi cette terre de mes mains, et tout est à nous tant qu'il y en aura! »

Guillaume ne trouva point tout d'abord Harold devant lui. Les Anglo-Saxons étaient envahis de deux côtés à la fois. Un frère de Harold, révolté contre lui, avait appelé le roi de Norvége, qui était descendu dans le nord, avant que Guillaume eût débarqué dans le midi de l'Angleterre. Le roi Harold avait couru vers le nord, et avait vaincu et tué le roi de Norvége; puis il revint contre Guillaume.

Mais son armée était diminuée par sa première bataille, et ses chefs lui conseillèrent de dévaster le pays pour affamer les Normands, et de se retirer sur Londres, où s'assemblait la nation saxonne levée en masse.

« Par ma foi! » dit Harold, « je ne détruirai pas le pays que j'ai à garder! »

Et il se retrancha sur des hauteurs, derrière des fossés et des palissades, sans vouloir reculer d'un pas.

Dans la nuit du 13 au 14 octobre, Guillaume prévint son armée qu'il attaquerait le lendemain. Les Normands passèrent la nuit à fourbir leurs armes et à se confesser à leurs prêtres. Les Saxons passèrent la nuit à boire et à chanter les vieux chants de guerre de leur nation.

Au point du jour, Eudes, évêque de Bayeux, frère du duc Guillaume, célébra la messe; puis, montant à cheval, il rangea l'armée en bataille. Ceux qui avaient établi la Trêve de Dieu en France avaient défendu aux prêtres de faire la guerre; mais le saint-siége de Rome, qui était si rigoureux envers les prêtres mariés, tolérait les prêtres soldats quand ils le servaient.

Le duc mit à son cou les principales des reliques sur lesquelles Harold avait juré, et cria à ses soldats : « Avisez à bien combattre, et mettez tout à mort! Si nous vainquons, nous serons tous riches; ce que je gagnerai, vous le gagnerez. »

On arbora une bannière envoyée par le pape, et l'armée se mit en mouvement. En tête de l'armée chevauchait un trouvère, c'est-à-dire un poëte normand, qui chantait la chanson de Roland, en mémoire de ce fameux capitaine de Charlemagne qui mourut à Roncevaux, car les Normands de ce temps étaient devenus tout à fait Français, et avaient abandonné les traditions des Scandinaves pour celles des Francs.

Les Saxons se défendirent vaillamment avec leurs grandes haches contre les lances et les épées des gens de France. Trois assauts furent repoussés.

Guillaume, alors, feignit de battre en retraite. Les Saxons sortirent de leurs retranchements et poursuivirent leurs ennemis. Les Normands se retournèrent, repoussèrent et enveloppèrent les Saxons, et pénétrèrent pêle-mêle avec eux dans leur camp



Bataille de Hastings.

Harold fut tué et son armée fut taillée en pièces.

Une grande masse d'Anglo-Saxons étaient réunis à Londres, et eussent encore pu combattre et tenter de venger Harold ; mais ils ne surent pas s'entendre sur le choix d'un nouveau roi, ni sur la résistance à l'étranger. Londres se rendit, et Guillaume se fit sacrer roi d'Angleterre à Westminster.

Guillaume avait d'abord promis d'être doux et clément, afin de décider Londres à se rendre ; mais, quand il se vit maître de la capitale et des meilleures provinces, il dépouilla de leurs biens tous les Anglo-Saxons qui avaient combattu contre lui à Hastings, et les héritiers de ceux qui étaient morts à la bataille, et même tous les hommes libres du pays qui avaient pris les armes à l'appel de Harold, bien qu'ils n'eussent point combattu.

Il n'avait point tenu parole aux Saxons ; mais il remplit ses promesses envers les Normands et envers tous les autres qui l'avaient servi. Il prit d'abord pour lui le trésor des rois saxons, l'orfévrerie des églises, et ce qu'il y avait de plus précieux chez les marchands, et il envoya une bonne part de ces richesses au pape et aux églises de Normandie et de France, et il rétablit l'impôt du denier de saint Pierre au profit du saint-siége de Rome. Il prit ensuite une grande partie des terres confisquées, et il distribua tout le reste à ses gens de guerre. Chacun eut son lot, du plus grand au plus petit. Le moindre tireur d'arc ou d'arbalète, venu d'entre les paysans normands ou français, qui avait suivi à pied les chevaliers dans cette guerre, devint chevalier et possesseur de fief.

Et tous ceux qui arrivèrent de France pendant les premiers temps qui suivirent ne furent pas moins bien traités, car Guillaume, et

ses grands à son exemple, ne croyaient pas pouvoir s'entourer de trop d'hommes sûrs pour maîtriser le pays. On dit que Guillaume distribua jusqu'à soixante mille fiefs.

Un seul chevalier normand, appelé Guilbert, déclara qu'il avait accompagné son seigneur à la guerre, comme c'était son devoir, mais qu'il ne voulait rien acquérir par rapine; et, content de son bien, dit la chronique, il refusa d'accepter le bien d'autrui.

Le clergé saxon fut traité comme les laïques. La plupart des évêques furent déposés dans deux conciles tenus par des légats du pape, et les évêchés et les abbayes d'Angleterre furent donnés à des hommes de Normandie et de France.

Les provinces de l'ouest et surtout du nord résistèrent quelque temps à Guillaume; mais elles succombèrent à leur tour, et toute l'Angleterre subit la domination des Normands (1067-1071).

Ce fut ainsi que les Anglo-Saxons furent dépouillés par les Franco-Normands, comme les anciens Bretons, frères des Gaulois, avaient été dépouillés par les Anglo-Saxons; mais l'assujettissement des Anglo-Saxons fut plus complet que n'avait été celui des Bretons, car une partie des Bretons s'étaient maintenus libres dans le pays de Galles, et défendirent longtemps encore leur indépendance contre les Normands comme ils l'avaient défendue contre les Saxons. Aucune province saxonne, au contraire, n'échappa au pouvoir des Normands.

Les conquérants franco-normands et les vaincus anglo-saxons se mêlèrent à la longue, comme les Anglo-Saxons s'étaient mêlés aux anciens Bretons; et la nation anglaise est issue du mélange de ces trois peuples, et ses qualités, ses mœurs et sa langue résultent de ce mélange. C'est donc à tort qu'on appelle les Anglais d'aujourd'hui la race anglo-saxonne, comme s'ils étaient issus de cette seule origine.

Dans la monarchie féodale que Guillaume fonda en Angleterre, le pouvoir royal fut plus fort que dans les royaumes du continent, parce que les grands et tous les possesseurs de fiefs, établis en pays conquis, restèrent serrés autour de leur roi pour prévenir les révoltes des vaincus. Et, d'autre part, ces grands et ces possesseurs de fiefs, par la même raison, ne cherchèrent pas, comme les seigneurs de France et des autres pays du continent, à s'isoler les uns des autres pour vivre en maîtres chacun sur leurs terres; mais ils s'habituèrent, au contraire, à s'entre-soutenir et à traiter ensemble de leurs affaires communes. Et cela prépara plus tard la nouvelle Angleterre à ce qu'on appelle le gouvernement représentatif, c'est-à-dire au gouvernement où des assemblées nationales délibèrent sur toutes les affaires du pays.

En 1083, Guillaume établit en Angleterre un impôt sur toutes les terres, ce que les possesseurs de fiefs n'eussent supporté nulle part ailleurs.

Guillaume était moins fort sur le continent que dans son royaume d'outre-mer, parce qu'il était obligé d'employer ses principales forces à contenir le pays conquis. Il perdit la suzeraineté de la Bretagne. Un nouveau duc de Bretagne, Alain Fergent, qui avait servi sous Guillaume, avec beaucoup de Bretons, à la conquête de l'Angleterre, lui refusa son hommage féodal, le battit sous les murs de Dol, et obtint de lui une paix toute à l'avantage des Bretons (1085).

Guillaume voulut se dédommager aux dépens du roi de France. Il réclama le comté du Vexin ou de Pontoise, dont il avait empoisonné autrefois le seigneur, et dont la suzeraineté avait été auparavant cédée aux Normands, puis reprise sur les Normands par le roi Henri, père du roi Philippe.

Le roi Philippe se moqua des réclamations du roi Guillaume; et, comme celui-ci gardait le lit, à Rouen, par suite d'une indisposition que lui causait son excessif embonpoint, Phi-



Le roi Guillaume blessé en incendiant la ville de Mantes

lippe dit que ce gros homme était bien long à accoucher, et qu'on ferait belle fête aux relevailles.

« Par la splendeur de Dieu ! » s'écria Guillaume quand il apprit ce joyeux propos, « quand je serai relevé de mes couches, j'allumerai une belle illumination dans le royaume de France ! »

La colère lui rendit vigueur. Il remonta à cheval et se jeta sur le pays de Vexin, saccageant tout; puis il assaillit, emporta d'assaut et incendia la ville de Mantes.

Comme il galopait à travers la ville en feu, son cheval s'abattit parmi les décombres et le blessa au ventre. Il fallut le reporter à Rouen, où il languit six semaines, obsédé par le souvenir des crimes qu'il avait commis pour s'élever à sa grande puissance.

Il envoya de l'argent à Mantes, afin de rebâtir les églises qu'il avait brûlées; il ordonna de remettre en liberté les gens qu'il retenait dans ses prisons pour cause de rébellion; il ne déshérita point du duché de Normandie son fils aîné Robert, qu'il avait maudit pour s'être révolté trois fois contre lui; mais il dit qu'il souhaitait que son second fils Guillaume, qui lui avait été soumis en toutes choses, obtînt le royaume d'Angleterre. Il donna seulement à son troisième fils Henri cinq mille livres pesant d'argent.

Puis il mourut, le 10 septembre 1087, dans l'abbaye de Saint-Gervais, hors les murs de Rouen.

Le fils aîné, Robert, était en exil. Le second fils, Guillaume, s'était embarqué pour aller s'assurer le trône d'Angleterre. Le troisième fils, Henri, était parti avec son argent. Les seigneurs et officiers du roi, dès qu'ils le virent mort, montèrent à cheval et coururent veiller sur leurs biens. Les gens de service, n'ayant plus personne qui leur com-

mandât, pillèrent tout dans la maison du roi et s'enfuirent. Le corps du grand conquérant resta presque nu et abandonné sur le plancher, jusqu'à ce que le clergé arrivât enfin. Personne des siens n'étant là pour prendre soin de ses obsèques, un simple chevalier de la campagne s'en chargea par bon naturel et pour l'amour de Dieu, et l'envoya à ses frais par eau à Caen, où l'on creusa sa fosse dans l'église de Saint-Étienne qu'il avait fondée.

Mais, au moment où l'on allait descendre le corps dans la fosse, voici qu'un homme poussa le cri de haro! qui, selon la coutume normande, arrêtait tout.

« Prêtres, évêques », dit l'homme, « cette terre où vous êtes était l'emplacement de la maison de mon père; l'homme pour lequel vous priez me l'a prise de force pour y bâtir son église. Cette terre est de mon droit; je la réclame. De la part de Dieu, je défends que le corps du ravisseur soit couvert de ma terre! »

Et il fallut que les évêques présents lui payassent le prix de sa terre, afin qu'il levât son opposition.

Après quoi, l'on voulut descendre dans la fosse le corps du roi revêtu de ses habits royaux; mais la fosse était trop étroite et l'énorme ventre de Guillaume creva, et l'infection qui s'exhala du cadavre obligea les prêtres à presser la fin de la cérémonie et à s'en aller au plus vite.

Telle fut la triste fin de cette vie remplie de tant de bruit, et de si grandes actions et de si grands forfaits.

L'homme était criminel; mais l'œuvre qu'il avait faite était durable. Ce qu'il avait abattu ne se releva point, et ce qu'il avait fondé a subsisté jusqu'à nous. Ce qu'il avait fondé, c'était l'Angleterre. Les grands changements de ce monde sont parfois accomplis par des mains indignes.

CHAPITRE XVII

LA CROISADE.

(1073-1099.)

Après avoir parcouru ces temps confus et obscurs, pleins d'agitations sans grandeur, où se forme le régime féodal, nous voici maintenant en plein dans l'époque de la chevalerie, qui est l'époque des grandes aventures et des grandes guerres du Moyen Age. Ce sont comme les lointaines expéditions des anciens Gaulois qui recommencent dans l'Europe chrétienne.

A la conquête de l'Angleterre succédera bientôt une guerre bien plus vaste, où les hommes de France tiendront la première place, mais où la chrétienté tout entière les suivra contre les ennemis de l'Europe et du nom chrétien. Les jours de Charles Martel et de Charlemagne reviennent. La guerre de la Croisade est proche.

Mais, dans l'intervalle, entre la conquête de l'Angleterre et la Croisade, qui sera la guerre générale du monde chrétien contre le monde musulman, une autre guerre a lieu entre chrétiens, pour décider si la féodalité, qui n'a pas réussi à absorber l'Église, sera absorbée par l'Église et soumise, avec l'Église elle-même, à la domination absolue du pape.

Hildebrand, qui depuis plus de trente ans dirigeait le parti de la papauté, après avoir fait plusieurs papes, s'était enfin décidé à l'être. Élu en 1073, il avait pris le nom de Grégoire VII, qui est resté si fameux.

Le roi de France fut le premier, entre les princes, menacé par Grégoire VII.

Le roi Robert avait eu des vertus privées sans vertus politiques; le roi Henri n'avait eu ni vices ni vertus; le roi Philippe n'avait que des vices. Il passait sa jeunesse dans la

paresse et la débauche, s'était remis, comme cela se pratiquait avant les réformes d'Hildebrand, à vendre au plus offrant les évêchés et les abbayes, et faisait dévaliser par ses gens les marchands sur les chemins. Grégoire VII écrivit aux évêques français des lettres terribles contre le roi; il y déclarait que, si Philippe ne renonçait à son trafic d'évêchés et à ses brigandages, il sommerait les Français, sous peine d'anathème, de déposer Philippe du trône qu'il déshonorait (1073-1074).

Philippe, sans se corriger, tâcha de déguiser un peu mieux ses désordres, et les embarras de la grande guerre allumée entre la papauté et l'Empire empêchèrent Grégoire VII de réaliser ses menaces.

Henri IV, héritier de l'Empire et des royaumes de Lorraine et de Bourgogne, mais qu'on n'appelait que roi de Germanie, parce qu'il n'avait pas été couronné empereur à Rome, était au moins aussi vicieux que Philippe, avec plus d'énergie; mais ce ne fut pas là le sujet de la querelle. Grégoire VII, prétendant faire sortir de la hiérarchie féodale les évêques et les abbés, leur défendit de reconnaître des suzerains laïques, et de recevoir d'eux l'investiture de leurs dignités. Comme les évêques et les abbés n'étaient pas seulement des chefs de communautés religieuses, mais des possesseurs de grandes terres, de bourgs et de cités, les princes ne pouvaient admettre que les évêques et abbés ne remplissent pas les devoirs féodaux pour ces possessions. Grégoire VII voulait le renversement de la société féodale; cette société se défendit.

La portion du clergé opposée au célibat des prêtres était encore fort nombreuse malgré les persécutions qu'elle avait subies; les prêtres habitués à vivre dans le désordre s'y joignaient à ceux qui, au contraire, réclamaient la vie de famille. Ils se soulevèrent en Allemagne, en Lorraine et en Lombardie, s'unirent au parti féodal, et deux conciles des États du roi Henri IV, assemblés à Worms et à Pavie, proclamèrent la déchéance de Grégoire VII (1076).

Grégoire VII répondit en proclamant dans un concile à Rome la déchéance du roi Henri IV, le pouvoir absolu du pape sur le temporel comme sur le spirituel, et l'infaillibilité de l'Église romaine.

Le parti féodal, frappé comme d'une terreur superstitieuse, plia devant Grégoire VII. L'Allemagne tourna contre Henri IV, qui s'était fait beaucoup d'ennemis par ses excès. Il fut obligé de venir s'humilier devant Grégoire VII en Italie, et de se soumettre à son jugement. Grégoire VII laissa le roi Henri se morfondre trois jours, pieds nus dans la neige, dans une cour du château de Canossa, avant de l'admettre en sa présence. Il lui accorda enfin l'absolution, mais sans décider s'il lui rendrait sa couronne (janvier 1077).

Les Lombards, qui étaient restés ennemis du pape, firent tant de honte au roi de ces affronts, que Henri IV rompit de nouveau avec Grégoire VII. Le parti du pape élut roi en Allemagne Rodolphe, duc de Souabe, et le parti impérial et féodal élut pape l'archevêque de Ravenne. La guerre s'étendit dans toute l'Allemagne, la Lorraine et l'Italie. Les autres pays ne prirent point part activement à la guerre; mais la plupart des princes étaient mal disposés pour le pape.

Le roi Rodolphe fut tué dans une bataille (1080). Le parti papal lui donna pour successeur un Lorrain, un comte de Luxembourg; mais le parti féodal avait repris le dessus. La haute Italie et les trois quarts des évêques italiens étaient contre Grégoire VII. Henri IV pénétra de vive force dans Rome (21 mars 1084), et s'y fit couronner empereur par son pape Clément III, l'antipape, comme on disait. Grégoire VII s'était enfermé dans le château Saint-Ange, qui est comme la citadelle de Rome, et y soutint un siége. Il fut enfin secouru par Robert Guiscard, prince des Normands d'Italie et vassal du saint-



Pierre l'Ermite prêchant la croisade.

siége, qui repoussa les troupes de Henri IV. Rome, dans le combat, fut à moitié saccagée et brûlée.

Grégoire VII mourut, quelques mois après, dans une grande tristesse, car il voyait s'échapper de ses mains cet empire du monde chrétien qu'il avait rêvé, et il se sentait impuissant à compléter la vaste entreprise dont les débuts avaient si bien réussi. La féodalité lui avait résisté, et les rois et les princes refusaient de suivre l'exemple de ceux d'entre eux qui s'étaient reconnus vassaux du saint-siége. Henri IV, qu'il avait tant humilié, restait maître de la plus grande partie de l'Empire; Guillaume le Bâtard, qu'il avait tant aidé à devenir Guillaume le Conquérant, comme on l'appelait maintenant, Guillaume, qui en ce temps-là vivait encore, avait, il est vrai, rétabli en Angleterre l'impôt du denier de saint Pierre au profit du saint-siége, mais il ne se reconnaissait pas pour cela vassal du pape; il traitait en vassaux ses évêques et ses abbés, leur commandait plus que ne faisait aucun autre prince, et gardait même la neutralité entre Grégoire VII et l'anti-pape Clément III. Le roi Philippe de France, de son côté, et tous les princes français refusaient l'impôt du denier de saint Pierre, que Grégoire VII avait tenté d'établir dans tous les pays catholiques.

Il était évident, désormais, que le gouvernement théocratique, c'est-à-dire la monarchie universelle du pape, ne réussirait pas à se fonder.

Et, quels que fussent les maux que les rois et les seigneurs devaient infliger au peuple, quels que fussent les désordres et les oppressions de la féodalité, ce fut un grand

bien pour l'Europe et pour le genre humain que Grégoire VII n'eût pas réussi, car l'établissement de l'autorité absolue d'un seul sur le spirituel et sur le temporel, sur les consciences comme sur les actions des hommes, sur la politique comme sur la religion, eût arrêté tout progrès en étouffant toute liberté. Ce gouvernement, qui prétendait être le gouvernement de Dieu, eût été le plus contraire de tous à la loi du progrès par laquelle Dieu gouverne le monde, car il n'y a, pour le genre humain, de progrès que par la liberté; et ce gouvernement eût étouffé, avec le principe de liberté, le principe de nationalité, en confondant tous les peuples chrétiens dans un seul empire et en empêchant les nations européennes de se développer librement, chacune selon les conditions de son génie.

Grégoire VII n'avait pas compris que le spirituel et le temporel, la religion et la politique, doivent être séparés, parce que l'homme doit répondre de ses actions devant la société dont il est membre, mais ne doit répondre de sa pensée que devant Dieu.

Toutefois, comme Grégoire VII n'agissait point par une ambition égoïste, et qu'il croyait servir la cause du bien, il ne faut pas confondre sa mémoire avec celle des tyrans.

La guerre entre la papauté et l'Empire continua après la mort de Grégoire VII; car, si la papauté n'avait pas triomphé, elle n'était pas non plus abattue.

Les successeurs de Grégoire VII maintinrent ses prétentions, et le parti impérial et féodal, soutenu par la plupart des autres princes en dehors de l'Empire, continua de repousser l'autorité absolue que réclamaient les papes.

La doctrine communément admise au Moyen Age, comme le montre le serment prêté par les rois de France à leur sacre, était qu'on ne pouvait pas régner sur les peuples catholiques sans être catholique. Les princes ne niaient pas cette doctrine, qui provenait de l'union de l'État et de l'Église établie sous Constantin; ils admettaient qu'un prince ennemi de la foi catholique pût être déposé par l'Église assemblée, mais ils niaient que le pape eût droit de disposer arbitrairement des couronnes.

Durant la guerre entre la papauté et l'Empire, la plupart des seigneurs du royaume de Bourgogne rompirent leur lien de vassalité envers l'Empire, et, entre le Rhône, les Alpes et la mer, on ne reconnut plus la suzeraineté ni de Henri IV, ni de ses compétiteurs.

Pendant ces grandes querelles où il prenait peu de part, le roi Philippe continuait ses scandales. Il avait fait casser son premier mariage sous prétexte de parenté, puis il avait enlevé la comtesse d'Anjou, nommée Bertrade, infidèle à un mari qui, de son côté, avait déjà divorcé deux fois pour cousinage: on ne voyait alors que mariages cassés sous ce prétexte. La comtesse Bertrade divorça à son tour, et un évêque consentit à bénir son mariage avec le roi (1092).

Un concile convoqué à Autun par un légat du pape Urbain II, un des successeurs de Grégoire VII, excommunia le roi et Bertrade (1094).

Philippe ne résista pas ouvertement, comme avait fait Henri IV de Germanie; il promit de se séparer de Bertrade, manqua de parole, fit même sacrer Bertrade reine par deux évêques, se fit excommunier jusqu'à trois fois, et passa le reste de sa vie entre les rechutes ouvertes et les simagrées de pénitence.

Cela ne causa point toutefois de guerre en France comme en Allemagne et en Italie, parce que les seigneurs ne retirèrent point leur hommage féodal à Philippe, et que les papes, qui avaient bien assez à faire contre les empereurs, ne poussèrent pas les choses à l'extrême contre le roi de France.

La chrétienté était alors occupée de bien autre chose que des obscurs désordres du roi Philippe, et la querelle de l'Empire et de

la papauté avait elle-même cessé d'être le principal intérêt des peuples d'Occident. Un événement préparé depuis un siècle allait éclater. L'Europe chrétienne allait rendre à l'Asie musulmane ses agressions. L'Occident, à son tour, allait se jeter sur l'Orient. La passion des pèlerinages à la Terre sainte avait été croissant depuis un siècle. Le goût des voyages et des aventures se joignant à la ferveur religieuse, chacun voulait aller visiter le tombeau de Jésus-Christ. Les pèlerins avaient fort à souffrir, et beaucoup ne revenaient pas ; néanmoins, tant que les Arabes régnèrent en Asie, les pèlerins purent acheter à prix d'or de leurs princes l'accès des lieux saints et quelque protection ; mais l'empire des Arabes fut renversé par les peuples touraniens de l'Asie centrale. Les Turcs, de race touranienne, parents des anciens Scythes et des Huns d'Attila, s'étaient faits musulmans, et avaient d'abord servi les califes arabes de Bagdad ; puis ils s'emparèrent de leur empire, envahirent les provinces qui restaient en Asie aux empereurs d'Orient jusqu'en face de Constantinople, et se rendirent maîtres de Jérusalem (1076).

Les pèlerins chrétiens furent traités avec bien plus de cruauté par les Turcs que par les Arabes, et les plaintes de ceux qui revenaient commencèrent à émouvoir et à irriter grandement les peuples d'Occident ; et les chefs des peuples commencèrent à prêter l'oreille aux cris que poussaient vers l'Occident les Grecs de Constantinople, et à comprendre que le danger était commun à tous. Grégoire VII, s'il n'eût été absorbé par sa guerre contre l'Empire, eût voulu conduire une armée de pèlerins au secours des chrétiens d'Orient.

Un pauvre ermite picard fit ce que n'avait pu tenter le grand pape.

Il se nommait Pierre, et il était des environs d'Amiens. C'était un homme de petite taille et de mine chétive ; mais il avait l'esprit vif, et parlait avec éloquence. Les bonnes gens l'appelaient *Coucou-Piètre,* c'est-à-dire Pierre au capuchon, qui était un vêtement provenant des anciens Gaulois. Comme, après bien des souffrances et des périls, il était parvenu à pénétrer dans la ville sainte, le patriarche de Jérusalem lui raconta toutes les misères que souffraient les chrétiens d'Asie sous l'empire des Turcs, les cruautés de ces nouveaux maîtres et leurs outrages contre les saints lieux, c'est-à-dire contre l'église bâtie sur le tombeau de Jésus-Christ. Pierre exhorta le patriarche, le saint père de Jérusalem, comme dit la chronique, à écrire au seigneur pape et à tous les rois et princes chrétiens pour les prier de délivrer leurs frères d'Orient, et il s'offrit de porter à tous les messages du patriarche.

Il s'inquiétait cependant à part lui de s'être chargé d'un si grand ouvrage. Mais, une nuit, il crut entendre en songe Jésus-Christ lui dire : « Debout, Pierre, et hâte-toi ! Je serai » avec toi ; car il est temps de purger les » saints lieux et de secourir mes serviteurs. » Pierre l'Ermite repassa la mer, et s'acquitta de sa charge auprès du pape Urbain II (1094).

Le pape commença de traiter de cette grande affaire dans une première assemblée à Plaisance en Italie, où les ambassadeurs de l'empereur des Grecs vinrent solliciter l'assistance des peuples d'Occident, en promettant de se réconcilier avec l'Église romaine. Le pape Urbain II, qui était Français, des environs de Châtillon-sur-Marne, convoqua un concile général à Clermont en Auvergne, pour le 13 novembre 1095.

Pierre l'Ermité alla devant le pape, haranguant partout grands et petits, en Italie et en France.

Au jour dit, deux cent quarante archevêques ou évêques, quatre-vingt-dix abbés de grands monastères, des milliers de chevaliers et une multitude immense de peuple, se réunirent à Clermont dans un vaste camp,

sous les murs de la ville, qui ne pouvait contenir tant de monde.

Le concile renouvela d'abord les décrets contre le trafic des dignités ecclésiastiques et pour le célibat des prêtres; il confirma la Trêve de Dieu, et la déclara perpétuelle pour les marchands, comme elle l'était déjà pour les gens d'Église, les pèlerins et les femmes.

Après quoi, le pape Urbain sortit sur une grande place, au milieu du peuple assemblé, exposa les calamités de l'Orient et les dangers qui menaçaient l'Occident, et invita Pierre l'Ermite à raconter ce qu'il avait vu et entendu. Le pape reprit la parole après l'ermite : « Hommes de France », dit-il, « peuples élus et chéris de Dieu entre tous, » unissez vos forces pour résister aux païens, » qui ont résolu de détruire le nom chrétien ! »

Et il les conjura de se rappeler la vertu et la grandeur du roi Charlemagne, de ne pas se laisser arrêter par le souci de leurs biens, ni par l'amour de leurs familles, d'éteindre parmi eux toute haine, et de prendre la route du saint sépulcre pour arracher le pays d'Israël aux ennemis de Dieu. Il promit le pardon du Seigneur à tous ceux qui entreprendraient ce saint pèlerinage, et excommunia quiconque oserait leur porter préjudice soit dans leurs personnes, soit dans leurs biens. « Prenez la route du saint sépulcre », répéta-t-il, « hommes de France, » et partez assurés de la gloire impérissable » qui vous attend dans le royaume des cieux! »

Tout le peuple assemblé répondit d'une seule voix : « Dieu le veut! Dieu le veut! »

Le pape reprit : « Très-chers frères, c'est » le Seigneur qui vous a inspiré de prononcer » tous la même parole. Que dans les combats » l'armée du Très-Haut n'ait donc que ce seul » cri de guerre : Dieu le veut! Dieu le veut! »

Et il détourna de partir ceux qui n'étaient point capables de porter les armes, exhorta les riches à aider les pauvres pour le voyage de la Terre sainte, et tous ceux qui entreprendraient ce voyage à se dévouer en sacrifice au Seigneur.

Il prescrivit à tous les pèlerins, comme un gage de leur résolution, de porter le signe de la croix sur leur front et sur leur épaule. Et tous, avant de partir pour aller se préparer au grand voyage, attachèrent sur leur cotte et sur leur bonnet des croix d'étoffe rouge : c'est pourquoi l'expédition de Jérusalem fut appelée la Croisade.

Et, comme c'était en France que la croisade avait été décidée, et que les hommes de France y eurent la plus grande part, les anciens historiens de cette guerre l'appelèrent l'*Œuvre de Dieu faite par les Français;* et les peuples musulmans, de leur côté, confondirent et confondent encore tous les peuples d'Occident sous le nom de Francs.

Pierre se remit à parcourir la France royale et la France impériale. Partout où il apparaissait, le crucifix en main, avec son froc d'ermite et une corde autour des reins, le noble quittait sa tour, le bourgeois sa maison de ville, le serf sa cabane, pour accourir à lui pêle-mêle et lui demander la croix. Les querelles, les pillages, les incendies, avaient partout cessé; les pires des brigands venaient confesser leurs péchés et prendre la croix. Les seigneurs vendaient ou engageaient leurs fiefs pour enrôler des compagnons de guerre, et ils ne songeaient point à retenir leurs serfs, qui abandonnaient le sillon arrosé de leurs sueurs et qui s'en allaient vers le soleil levant, libres pour la première fois, avec le ciel sur leur tête et la terre devant eux.

L'enthousiasme religieux, l'ardeur de la guerre et de la conquête, le désir de voir du nouveau, l'espoir pour les malheureux de trouver au loin un sort meilleur, tout se réunissait pour remuer les peuples comme une mer soulevée.

Les rois ne partirent pas. Pour répondre à l'appel du pape, Henri IV de Germanie était trop ennemi du saint-siége; Philippe de



Le départ des croisés.

France était trop indolent; Guillaume le Roux, le second fils de Guillaume le Conquérant et son successeur dans le royaume d'Angleterre, était trop rusé politique et trop occupé de ses propres intérêts.

Mais la plupart des princes et des grands barons partirent. Entre tous ceux qui prirent la croix, deux surtout ont mérité de rester fameux dans l'histoire.

L'un des deux était Raimond, comte de Toulouse. D'abord simple comte de Saint-Gilles sur le Rhône, il avait réuni dans sa main, tant par mariage que par héritage, le marquisat de Provence, qui était le pays entre la Durance et l'Isère, l'ancienne Gothie ou Narbonnaise, qui était le Languedoc maritime, puis le comté de Toulouse, avec les pays d'Albigeois, de Rouergue et de Querci. Il était devenu plus puissant que le duc d'Aquitaine, et sa domination s'étendait depuis les Alpes jusqu'à la Garonne.

Il avait acquis tout ce qu'il pouvait souhaiter de grandeurs et de richesses en ce monde, et il touchait à l'âge où les hommes ne songent plus guère qu'au repos. Il résolut néanmoins de tout quitter, non point, comme tant d'autres, avec un enthousiasme sans réflexion, mais, au contraire, en se préparant au voyage d'outre-mer avec grand sang-froid et grande prudence, et en réglant tout pour le mieux parmi ses peuples, qui l'aimaient fort pour son équité.

L'autre des deux grands chefs était Godefroi de Bouillon. Il était du pays de Picardie, comme Pierre l'Ermite, et fils d'un comte de Boulogne; le duc de Brabant, son oncle maternel, l'avait adopté, et lui avait légué de grandes seigneuries dans la France

impériale, à savoir : Bouillon et le comté des Ardennes, Metz et Verdun. L'empereur Henri IV l'avait fait marquis d'Anvers, puis l'avait récemment créé duc de tout le royaume de Lorraine. Il était de grand air et de grande force, et par le bras et par le cœur, redoutable au combat et sage dans le conseil, juste et doux envers tous. C'était un homme tellement pieux, dit la chronique, qu'il brillait comme un flambeau parmi les moines, plus encore que comme un chef de guerre parmi les chevaliers; mais il avait l'âme libre, et, dans la grande querelle de la papauté et de l'Empire, il avait cru que le pape n'était point en droit de disposer des couronnes, et il avait combattu pour Henri IV de Germanie contre Grégoire VII.

On dit même que c'était lui qui avait tué de sa main, dans une bataille, le roi élu contre Henri IV par le parti du pape.

Cette fois, Godefroi n'hésita point à écouter l'appel d'un autre pape, qui parlait au nom du salut de la chrétienté.

Pendant que les seigneurs et les gens de guerre faisaient leurs préparatifs pour se mettre en campagne, il s'assemblait de toutes parts des nuées de pauvres gens, jeunes et vieux, hommes et femmes, qui, sans tenir compte des prudents avis du pape et sans ressources assurées, s'en allèrent à la grâce de Dieu.

La première grosse bande, partie de la France royale et de la Lorraine, passa le Rhin, au mois de mars 1096, sous la conduite d'un vaillant chevalier bourguignon qu'on surnommait Gautier Sans-Avoir, parce qu'il n'avait pour tout bien que ses armes et son cheval. Ils suivirent le cours du Danube et parvinrent enfin jusqu'à Constantinople, non sans avoir perdu bien du monde en route.

Pierre l'Ermite se mit bravement à la tête d'une seconde troupe de quarante mille croisés, qui n'étaient pas en meilleur ordre que les premiers, bien qu'ils eussent plus de ressources. Ils n'écoutèrent point leur conducteur Pierre, prirent querelle avec les gens des pays qu'ils traversaient, et se firent battre et mettre en déroute par les Bulgares. Pierre les rallia à grand'peine, et les mena joindre Gautier Sans-Avoir devant Constantinople.

L'empereur grec d'Orient, appelé Alexis, fit traverser aux croisés le bras de mer du Bosphore, qui sépare l'Europe de l'Asie, et les envoya camper sur un petit territoire qu'avaient conservé les Grecs sur la côte d'Asie. Il leur recommanda de ne pas attaquer les Turcs avant que les grands chefs d'Occident fussent arrivés.

Mais les croisés ne furent pas plus sages en Asie qu'ils ne l'avaient été en Europe; ils allèrent, malgré leurs chefs, livrer bataille au sultan turc de Nicée, qui régnait sur l'Asie Mineure. Ils furent taillés en pièces, et presque tout ce qui ne périt pas sur le champ de bataille fut réduit en esclavage.

Gautier Sans-Avoir mourut comme un brave qu'il était, et comme un chef digne de meilleurs soldats. Pierre l'Ermite échappa, avec trois mille personnes seulement de plus de soixante mille.

Des bandes bien plus nombreuses s'étaient mises en mouvement de tout l'Occident, sans guides, sans connaissance des routes, s'attendant à être conduites par des miracles; il y en avait qui suivaient une oie et une chèvre qu'ils croyaient remplies de l'esprit divin.

Ils commirent de grands excès, et massacrèrent partout les juifs sur leur passage, sous prétexte que leurs ancêtres avaient mis à mort Jésus-Christ; ils étaient plus de deux cent mille, Français et Allemands, quand ils arrivèrent à l'entrée de la Hongrie. Les Hongrois leur ayant refusé le passage, ils voulurent franchir de force la rivière de Leytha près de son embouchure dans le Danube. Les Hongrois résistèrent; le désordre se mit dans la masse des croisés, et cette multitude se débanda pour ne plus se réunir.

Une partie des fugitifs alla rejoindre les

vraies armées chrétiennes, qui s'étaient enfin mises en marche à leur tour.

Trois armées s'étaient formées en Gaule. La première, dans le royaume de Lorraine, prit pour chef Godefroi de Bouillon. La seconde, dans la France proprement dite, était conduite par Robert, duc de Normandie, fils aîné de Guillaume le Conquérant; par Alain Fergent, duc de Bretagne, celui qui avait eu l'honneur de gagner une bataille à Dol sur le conquérant de l'Angleterre; par Hugues de France, comte de Vermandois, frère du roi Philippe, et par plusieurs autres grands. La troisième, dans les pays entre la Loire, les Alpes et les Pyrénées, était dirigée par l'évêque du Pui-en-Velai, légat du pape, et par le comte Raimond de Toulouse.

L'armée lorraine suivit la route des premiers croisés par l'Allemagne et la Hongrie, se grossissant de chevalerie allemande sur son passage. Les deux armées de la France royale du nord et de la France du midi passèrent les Alpes : les Français du midi tournèrent par la Lombardie pour aller gagner la Dalmatie, et marcher par les pays au midi du Danube vers Constantinople; les Français du nord traversèrent l'Italie d'un bout à l'autre, en bon ordre, payant tout ce qu'ils prenaient pour vivre. Quand ils furent arrivés chez les Normands du midi de l'Italie, des deux côtés on se reconnut pour frères. « Nous aussi, » nous sommes de race française », dirent les Normands d'Italie; « nous ne laisserons » pas nos frères aller sans nous au martyre » et au paradis ! »

Et Boëmond, prince de Tarente, le plus renommé de trois princes qui commandaient alors aux Normands d'Italie, prit la croix avec tous les plus vaillants hommes de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile.

Godefroi, dont l'armée était partie la première des trois, au mois de septembre 1096, obtint amiablement du roi de Hongrie le libre passage, traversa le pays des Hongrois en paix et bonne discipline, et arriva devant Constantinople avec son armée intacte. Mais, avant de rencontrer les ennemis de la chrétienté, il lui fallut combattre ces chrétiens mêmes qui avaient appelé à leur aide les hommes d'Occident. Lorsque l'empereur grec Alexis apprit que les Latins, ainsi que les Grecs appelaient tous les peuples occidentaux, arrivaient nombreux comme des nuées de sauterelles, il eut aussi peur des Latins que des Turcs; il eût bien voulu les renvoyer; il agit mal avec Godefroi, et l'on en vint à une bataille entre les Grecs et les croisés sous les murs de Constantinople.

La seule armée de Godefroi suffit pour mettre en déroute toutes les forces d'Alexis. L'empereur des Grecs se hâta d'apaiser Godefroi, et celui-ci, qui ne pensait qu'au bien de tous et au succès de la croisade, ne se vengea point d'Alexis et le réconcilia avec Boëmond le Normand, qui amenait par mer et par terre la seconde armée, et qui était un grand ennemi d'Alexis. Godefroi et Boëmond rendirent même l'hommage féodal à l'empereur grec, qui promit de les aider de tout son pouvoir pendant la guerre d'Asie.

Les trois armées d'Occident furent enfin réunies, au printemps de 1097, au delà du Bosphore, sur la côte d'Asie. Elles retrouvèrent là Pierre l'Ermite avec le reste des premiers croisés. On alla mettre le siége devant Nicée, capitale des Turcs de l'Asie Mineure, et l'on fit le dénombrement de la grande armée chrétienne. Il y avait cent mille cavaliers portant le casque et la cotte de mailles, et six cent mille personnes à pied en comptant les femmes.

Nicée se rendit, et la grande armée marcha en avant. Trois jours après, Boëmond et ses Normands d'Italie, qui formaient l'avant-garde, furent assaillis par une immense cavalerie. Le grand sultan des Turcs avait envoyé tant de renforts à son vassal le sultan de l'Asie Mineure, que celui-ci comptait, dit-on, cent cinquante mille archers à cheval.

Boëmond allait être accablé, lorsque Go-

defroi et les autres chefs accoururent à son aide. Une charge de quarante mille chevaliers enfonça, écrasa, dispersa la multitude ennemie.

Cette bataille, qu'on nomma la journée de Dorylée, fut comme une seconde journée de Poitiers, et Godefroi de Bouillon renouvela Charles Martel (2 juillet 1097).

Toute l'Asie Mineure tomba au pouvoir des croisés, qui franchirent les montagnes du Taurus, descendirent en Syrie et assiégèrent Antioche, cette grande ville qui avait été si fameuse dans les premiers siècles du christianisme.

Le chef turc qui commandait à Antioche s'y défendit avec grande vigueur et persévérance. Le siége dura huit à neuf mois. La disette et les fièvres de Syrie désolèrent la grande armée; le désordre se mit parmi ces multitudes, qui se querellaient, se décourageaient ou s'étourdissaient par des débauches insensées. L'homme qui avait amené tous ces hommes en Asie par sa parole, Pierre l'Ermite, en voyant de telles misères et de tels péchés, crut que Dieu abandonnait les croisés; son esprit se troubla, et il s'enfuit.

On courut après lui; on le ramena, et on lui fit jurer sur l'Évangile de ne plus quitter ceux qu'il avait appelés à la sainte entreprise.

On savait cependant que le grand sultan des Turcs avait refait une puissante armée. Les chrétiens allaient être enveloppés entre la nouvelle armée turque et la ville assiégée. Et l'armée chrétienne était fort diminuée par les maladies et aussi par les détachements qui étaient allés faire au loin des conquêtes en Asie.

Tous les chevaux étaient morts, sauf deux mille. Boëmond, que les autres chefs avaient sauvé à Dorylée, sauva à son tour l'armée. Un chrétien d'Antioche lui livra une des tours du rempart, et Boëmond introduisit les croisés dans la ville.

Quelques jours après, deux cent mille Turcs parurent en vue d'Antioche.

Les croisés, resserrés dans la ville par l'ennemi, y étaient en sûreté, mais y mouraient de faim. On vit le comte de Flandre mendier son pain. Il n'y avait plus que le prudent Raimond de Toulouse et ses méridionaux qui eussent gardé quelques ressources. Il semblait que Boëmond n'eût retardé que de bien peu la perte de l'armée en prenant Antioche.

Comme les chrétiens retombaient dans le désespoir, voici qu'un prêtre provençal annonça que Jésus-Christ lui était apparu et lui avait révélé le lieu où était enfouie la lance qui lui avait percé le flanc sur le Calvaire. Le Christ avait promis que cette lance conduirait les chrétiens à la victoire.

On trouva la lance au lieu indiqué. Alors, tous ces malheureux, exténués de faim et qui n'attendaient plus que la mort, furent repris de tant d'ardeur et de confiance que leurs chefs les menèrent sur-le-champ à l'ennemi.

Les chevaliers chrétiens, qui n'avaient plus de chevaux, attaquèrent à pied les escadrons ennemis. Les Turcs furent vaincus pour la seconde fois, et le premier empire turc ne se releva jamais bien de ces deux grandes défaites. Ces premiers Turcs s'appelaient Seljoucides, et différaient des Turcs d'aujourd'hui, qui sont les Turcs ottomans (28 juin 1098).

Lorsque le premier enthousiasme de la victoire fut passé, il s'éleva de grands doutes sur le miracle de la sainte lance. Les Français du nord, qui étaient toujours en rivalité avec ceux du midi, crurent et dirent que c'était le comte Raimond de Toulouse qui avait fait cacher la lance et parler le prêtre.

Les vainqueurs n'étaient guère en meilleur état que les vaincus. Une nouvelle épidémie emporta encore bien des milliers de croisés. L'armée chrétienne ne se remit en marche qu'après plusieurs mois; elle avança lentement, et lorsque enfin, du haut des collines d'Emmaüs, elle aperçut Jérusalem, elle ne comptait plus que soixante mille



L'église du Saint-Sépulcre

personnes, y compris les femmes; d'autres même disent seulement quarante mille : le reste était mort ou dispersé au loin (7 juin 1099).

Jérusalem n'était plus dans les mains des Turcs; elle venait d'être reprise sur eux par les Arabes, qui, de leur ancien empire, avaient gardé l'Égypte et le midi de la Syrie. Les croisés attaquèrent les Arabes et assiégèrent la ville sainte, où s'étaient réfugiés tous les musulmans des environs. Les assiégés étaient plus nombreux que les assiégeants. Les croisés souffrirent cruellement durant trente-sept jours dans ce brûlant et aride pays de Judée. Les Français du nord mouraient de faim; les gens du midi, plus économes, s'étaient seuls ménagé quelques ressources.

Une armée arabe allait arriver d'Égypte au secours de Jérusalem, comme une armée turque était venue au secours d'Antioche. Les croisés étaient en grand péril; l'empereur des Grecs ne tenait point parole et n'envoyait aucun secours. Le secours vint d'Italie. Une flotte partie de la grande ville maritime de Gênes apporta des vivres et d'habiles ingénieurs aux croisés.

Les ingénieurs génois construisirent de hautes tours roulantes en bois, à la manière des anciens Romains. On poussa les tours vers les remparts, et l'on descendit avec des ponts-levis sur les murailles ennemies. Après deux jours de combat, on pénétra enfin dans la ville avec un terrible carnage.

Après avoir exterminé tout ce qui résistait, les croisés, lavant leurs mains sanglantes et déchaussant leurs pieds, parcoururent en pleurant les lieux où s'étaient accomplis les

actes et la Passion de Jésus-Christ. Les chrétiens de Jérusalem, délivrés de la dure servitude sous laquelle eux et leurs pères avaient gémi, accouraient baiser les vêtements de Pierre l'Ermite, qu'ils nommaient, après Dieu, leur libérateur (15 juillet 1099).

Les croisés établirent ensuite un royaume féodal sur la terre d'Israël et de Judée, et ils élurent Godefroi pour y régner. Mais Godefroi ne voulut point porter un diadème d'or et de pierreries dans la ville où Jésus-Christ avait porté la couronne d'épines, et il n'accepta que le titre de défenseur du saint sépulcre. Après lui, ses successeurs, moins scrupuleux, s'intitulèrent rois de Jérusalem.

Le royaume de Jérusalem fut partagé en fiefs, et, à côté du droit des possesseurs de fiefs, les nobles hommes consentirent à reconnaître le droit des bourgeois, parce que les bourgeois et les marchands d'Italie et de Provence avaient, avec leurs vaisseaux, grandement aidé au succès de la croisade; et ce fut même le droit des bourgeois qui devint le droit commun, la loi commune, dans les cas que n'avait pas réglés le droit des fiefs.

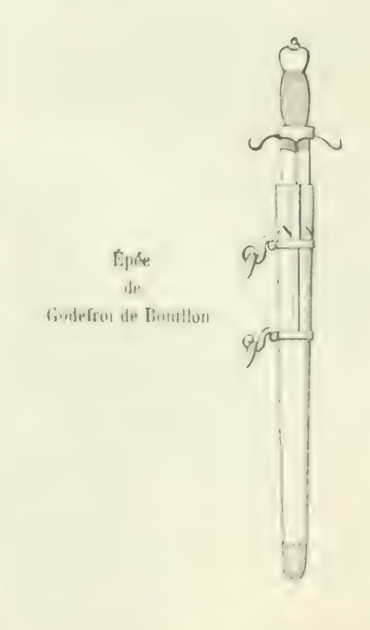
Tandis qu'on proclamait Godefroi, l'armée d'Égypte s'avançait pour reprendre Jérusalem. Le conseil des chefs croisés décida que, pour ne pas laisser l'ennemi derrière soi en marchant contre cette armée, on mettrait à mort tous les musulmans échappés au premier massacre; et Godefroi, si juste et si humain envers les siens, ne s'opposa point à une résolution si cruelle, tant les haines de religion et de race rendent les hommes impitoyables!

Cinq mille cavaliers et quinze mille fantassins croisés livrèrent bataille, près d'Ascalon, à la multitude envoyée contre eux d'Egypte. L'armée arabe eut le sort qu'avaient eu les deux armées turques.

Ce qui restait des libérateurs de la Terre sainte se sépara après cette dernière victoire : les uns, contents de s'être acquittés si glorieusement de leurs vœux, se rembarquèrent pour l'Europe; les autres restèrent pour la défense de Jérusalem et du pays conquis. Le comte Raimond de Toulouse se fit sur la côte de Syrie une principauté bien moindre que les grandes seigneuries qu'il avait laissées outre-mer. Boëmond le Normand et Baudouin de Boulogne, frère de Godefroi, avaient quitté l'armée longtemps avant le siége de Jérusalem, et s'étaient faits, le premier, prince d'Antioche, et le second, seigneur du haut pays entre l'Euphrate et le Tigre, d'où jadis était venu Abraham.

Une France nouvelle fut fondée de la sorte en Asie par les croisés français.

La croisade, en portant la guerre en Asie, avait préservé l'Europe. Les Turcs eussent envahi les régions européennes, si les peuples d'Occident n'eussent marché résolûment au-devant d'eux et ne leur eussent arraché leurs conquêtes. Quand la famille européenne laisse entamer son territoire par les peuples touraniens d'Asie, il en résulte pour elle de grands périls et de grands malheurs. La vraie prudence n'attend pas le danger, elle



Épée de Godefroi de Bouillon

le prévient, et sous l'enthousiasme des croisés, il y eut un juste et sûr instinct.

La croisade n'eut pas seulement pour effet de retarder de trois siècles l'invasion des



Tombeau de Godefroi de Bouillon.

Turcs en Europe, elle eut dans l'intérieur des nations européennes, et surtout en France, des conséquences importantes que nous allons voir se développer.

CHAPITRE XVIII

LOUIS LE GROS.

(1100-1137.)

Le grand mouvement de la croisade ne s'arrêta point après la fondation du royaume de Jérusalem et des autres principautés établies par les croisés en Orient. Ce qu'on avait fondé, il fallut le défendre; car les Turcs, affaiblis, mais non détruits, étaient rentrés dans l'Asie Mineure, dont les croisés n'avaient occupé que les côtes, et les Arabes d'Égypte et de Syrie assaillaient sans cesse la Terre sainte. Les chrétiens de Syrie étaient une race amollie et peu propre à la guerre; les Grecs étaient des alliés peu sûrs, et les nouveaux États chrétiens ne pouvaient se passer du secours de l'Occident.

Dès l'année 1100, un an après la prise de Jérusalem, un légat du pape vint à Poitiers provoquer, dans un concile, une nouvelle croisade. Le duc d'Aquitaine, Guilhem IX, prit la croix à son tour, comme avait fait auparavant l'autre grand chef du midi, le comte de Toulouse, et une nouvelle masse de plus de deux cent mille hommes marcha vers la Terre sainte. Dans cette nouvelle expédition, c'étaient les Aquitains, les Italiens et les Allemands qui formaient à leur tour la grande majorité.

La seconde croisade ne fut point heureuse. L'armée, dont le duc d'Aquitaine était le principal chef, suivit plutôt les exemples des bandes qui avaient commencé la grande croisade que ceux des vainqueurs de Dorylée, d'Antioche et de Jérusalem. Son indiscipline la perdit; elle se laissa mettre en déroute par les Turcs, et ne put gagner la Terre sainte (1102).

Le duc d'Aquitaine parvint cependant à s'acquitter de son pèlerinage à Jérusalem; et, comme il était beau diseur et l'un de ces poëtes du midi que l'on nommait *troubadours*, il célébra les malheurs de son voyage dans des poésies qui eurent un grand renom.

Le mauvais succès du duc Guilhem ne découragea point la passion du voyage d'outremer. En 1106, un des héros de la grande croisade, Boémond, prince d'Antioche, arriva en France, et, dans deux grandes assemblées, à Chartres et encore à Poitiers, il ex-

horta les vaillants hommes à venir défendre Jérusalem et conquérir des terres en Asie. Beaucoup s'en allèrent avec Boemond.

Les seigneurs et les chevaliers continuèrent à partir, tantôt les uns, tantôt les autres, pour la Terre sainte. Il y en eut qui ne se contentèrent pas d'une expédition contre les *infidèles*, ainsi que les chrétiens nommaient les musulmans, qui en disaient autant d'eux; il y eut des nobles français qui se dévouèrent pour toute leur vie à la protection des pèlerins et à la défense des saints lieux, et qui instituèrent, dans ce double but, deux ordres de moines-soldats, les chevaliers de l'hôpital Saint-Jean de Jérusalem et les chevaliers du Temple (1104-1118).

Des guerriers de toutes les nations d'Occident se joignirent à eux, et ces deux ordres, surtout celui du Temple, devinrent très-puissants.

Pendant que la classe guerrière, la noblesse, quittait en si grande foule ses terres et ses châteaux de France et des autres contrées pour cette guerre lointaine, d'où beaucoup ne revenaient pas, la noblesse diminuait chez nous en nombre, en force et en richesse. Jusque-là, elle avait été tout, presque tout; maintenant, elle était encore bien puissante; mais le peuple commençait partout à relever la tête; et, d'un autre côté, la royauté française, dont les grands tenaient peu de compte et qui n'était quasi plus qu'un nom, commençait à faire effort pour ressaisir un pouvoir réel.

Dans les deux chapitres qui précèdent, nous sommes sortis de France pour assister d'abord à la conquête d'un pays voisin, l'Angleterre, puis à la lointaine guerre d'Asie. A présent, nous allons rentrer dans notre patrie, pour y être témoins de ce qui se produit dans l'intérieur de la France au lendemain de la croisade, et nous allons y voir deux choses de grand intérêt et de grande conséquence : le progrès de la royauté et la formation des communes.

Commençons par la royauté, que nous retrouverons ensuite mêlée au mouvement des communes.

La race royale de Hugues Capet se réveillait d'un long sommeil. Après trois générations de rois inertes et incapables, il était né à Philippe, le troisième de ces rois et le pire, un fils qui ne ressemblait pas à son père. Il se nommait Louis, et fut surnommé l'Éveillé et le Batailleur; plus tard, on l'appela Louis le Gros, parce que sa grande activité ne le préserva pas de la corpulence qu'il hérita de son père. Il n'avait pas un grand génie; mais il avait du bon sens et un ferme caractère, et il était vif et persévérant.

Vers le temps de la prise de Jérusalem, le roi Philippe était devenu infirme; il était toujours excommunié à cause de son union illicite avec cette Bertrade qu'il avait enlevée à son mari le comte d'Anjou. En 1100 ou 1101, il associa à la couronne son fils aîné Louis, né d'un premier mariage, et âgé de vingt à vingt-deux ans. Les historiens le nomment Louis VI, en comptant depuis Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne.

Le domaine royal était alors bien réduit; il ne comprenait plus que la partie centrale de l'ancien duché de France, c'est-à-dire les petits pays autour de Paris, avec l'Orléanais et Bourges, récemment acheté par le roi Philippe au vicomte de Bourges, qui était parti pour la croisade. Il restait, en outre, à la couronne des droits qui n'étaient pas très-clairement définis sur les villes dont les évêques et les abbés étaient seigneurs, comme Reims, Beauvais, Laon, Noyon, Soissons, Amiens et Langres.

Dans leur domaine déjà si peu étendu, les rois, par suite de leur mollesse et de leur insouciance, étaient bien moins obéis de leurs vassaux que ne l'étaient chez eux le duc de Normandie ou le comte d'Anjou. Les barons du domaine royal, sans respect de la Trêve de Dieu, pillaient les terres des évêchés et des abbayes, exerçaient toutes sortes de vio-



Le grand Châtelet de Paris

lences et de déprédations sur les paysans, rançonnaient ou dévalisaient les marchands sur les routes, ce que le roi Philippe lui-même n'avait pas eu honte de faire dans sa jeunesse ; et les tours féodales qui s'élevaient partout sur les collines étaient pour la plupart de vrais nids d'oiseaux de proie.

Ce fut contre ce désordre invétéré que le jeune roi Louis commença de réagir, d'abord avec de bien faibles ressources. Il se déclara résolûment le protecteur des gens d'Église, des marchands et des paysans contre les nobles pillards.

Ceux-ci lui tinrent tête, et, dans les premiers temps, le sire de Montmorenci et le sire de Montlhéri, soutenus par leurs parents et alliés, combattirent plus d'une fois à forces égales contre le roi Louis. La plaine Saint-Denis et les vallées de l'Essonne et de l'Ivette étaient les champs de bataille du roi de France, et l'on pouvait presque le suivre des yeux dans ses campagnes du haut des tours du grand Châtelet, la forteresse qu'il construisait pour protéger le grand pont de Paris, et qui était où se trouvent aujourd'hui la place et la fontaine du Châtelet.

Il fallut à Louis le Batailleur plusieurs années d'efforts et de combats pour réduire à leurs devoirs de vassaux et au respect des biens de leurs voisins les seigneurs de l'Ile-de-France et de l'Orléanais.

Louis n'en fût peut-être point venu à bout, si la croisade, qui se renouvelait sans cesse et qui entraînait les méchants comme les bons, ne l'eût délivré de plusieurs des barons les plus remuants. Louis, qui était aussi brave que personne et qui eût aimé aussi à voir les pays lointains, comprit que son vrai devoir à

lui était dans son royaume, et il resta, pendant que tant de chevaliers et de seigneurs partaient.

Bertrade, sa belle-mère, était toujours traitée en reine par son père, malgré les excommunications du pape. Bertrade, qui était très-méchante, et comme une autre Frédegonde, eût bien voulu élever au trône, à la place de Louis, un des fils qu'elle avait eus du roi Philippe.

Elle fit donner du poison à Louis ; mais un médecin, qui avait étudié les sciences des musulmans, parvint à guérir le jeune roi. La chronique dit que, des suites du poison, il resta pâle toute sa vie.

Philippe, qui n'était plus roi que de nom, mourut le 29 juillet 1108. Quand il s'était senti près de la mort, il s'était fait habiller en moine bénédictin, s'imaginant gagner par là, comme il dit, à son âme pécheresse la protection du grand saint Benoît, père des moines.

Louis, qui était déjà seul roi de fait depuis sept ou huit ans, se hâta d'aller se faire sacrer à Orléans, et de ceindre le diadème avec l'approbation du clergé et du peuple, suivant les paroles d'un historien contemporain. Puis Louis courut combattre une révolte excitée contre lui parmi les barons par sa belle-mère Bertrade.

La révolte fut vaincue, et Bertrade, de dépit, se fit religieuse, et mourut bientôt dans un couvent.

Cette Bertrade était aussi effrontée qu'elle était méchante. On raconte que son premier mari, le comte d'Anjou, qui ne tenait pas beaucoup à elle, s'étant raccommodé avec le roi Philippe, elle alla lui rendre visite avec Philippe, et qu'elle s'assit publiquement à un festin entre ses deux maris.

La guerre féodale, cependant, n'était pas finie. Le sentiment du devoir féodal recouvrait de l'empire dans une partie de la noblesse, et il y avait des barons qui secondaient fidèlement le roi ; mais beaucoup d'autres ne cessaient de reprendre les armes contre lui.

Le clergé, que Louis protégeait contre les pilleries des gens de guerre, lui vint puissamment en aide. Les évêques, dans tous les territoires dont ils étaient seigneurs, dans toutes les terres d'Église, ordonnèrent aux curés de campagne d'accompagner le roi aux siéges et aux batailles avec leurs bannières et leurs paroissiens. Au siége du château du Puiset en Beauce, ce fut un pauvre prêtre de village qui pénétra le premier dans les remparts de la forteresse ennemie.

Les paysans des terres d'Église fournirent ainsi à Louis le Gros une milice mal aguerrie, mais nombreuse et très-animée contre les nobles pillards, et qui fit masse contre les petites troupes féodales (1111).

Les seigneurs d'Église mettaient les armes aux mains de leurs paysans ; il n'était pas à croire qu'ils pourraient longtemps les maintenir en servage.

Le pouvoir de Louis s'accroissait, mais aussi ses difficultés et ses périls. Ses progrès inquiétaient les grands vassaux, et, parmi eux, le plus puissant de tous, le roi d'Angleterre, duc de Normandie ; et celui-ci commençait de se tourner contre lui.

Avant de passer outre, il nous faut ici revenir à ce qui était arrivé en Normandie depuis la croisade. Nous avons dit qu'après la mort de Guillaume le Conquérant, son fils aîné Robert avait eu le duché de Normandie ; son second fils, Guillaume le Roux, avait eu le royaume d'Angleterre, et le troisième fils, Henri, surnommé Beau-Clerc, parce qu'il était de bel esprit et instruit dans la littérature, n'avait eu qu'une somme d'argent pour héritage.

Le roi Guillaume le Roux étant mort par un accident de chasse, en 1100, Henri Beau-Clerc se saisit du royaume d'Angleterre, avant que son frère aîné, le duc Robert de Normandie, fût revenu de la croisade.

Le duc Robert, à son retour, fit bien voir

que les voyages ne l'avaient pas rendu plus sage ni plus actif. La Normandie, qui, pendant son absence, avait été gouvernée par son frère le roi Guillaume le Roux, retomba, par sa négligence, en pleine anarchie.

Le duc Robert ne faisait point le mal, mais il le laissait faire. Pendant qu'il vivait dans la paresse et la débauche, passant les nuits à boire, et se laissant voler jusqu'à ses vêtements par les bateleurs et les filles de joie dont il faisait sa compagnie, les seigneurs normands pillaient les terres d'Église et opprimaient sans pitié le pauvre peuple. Certains d'entre eux commettaient d'horribles cruautés.

Le roi Henri d'Angleterre, voyant la Normandie en tel désarroi, jugea l'occasion propice pour réunir dans ses mains tout l'héritage du Conquérant, son père. Il descendit en Normandie avec une armée, et, soutenu par le clergé, il somma son frère Robert de lui céder le gouvernement du duché de Normandie, puisqu'il ne savait pas le régir, et il lui offrit de lui en conserver le revenu.

Robert n'eût peut-être pas mieux demandé; mais ses conseillers le détournèrent d'accepter, et il livra bataille au roi son frère, et fut vaincu et fait prisonnier. Henri l'envoya en Angleterre, où il vécut encore de longues années, en prison douce, et prenant son malheur en patience ou plutôt en insouciance (1106).

Henri rétablit en Normandie le bon ordre et la Trêve de Dieu; et, pour faire plaisir aux gens d'Église, qui l'avaient fort aidé, il fit couper sa longue barbe et ses longs cheveux, et engagea ses seigneurs et ses chevaliers à en faire autant; car, en ce temps-là, les gens d'Église, qui se rasaient la tête et le menton, voulaient que tout le monde suivît leur exemple, et prétendaient qu'il était contre la loi de Dieu de porter la barbe et les cheveux longs.

Un siècle auparavant, au temps de l'an 1000, c'était, au contraire, les mentons ras et les cheveux courts qui passaient pour abominables. C'était une des faiblesses du Moyen Age que d'attacher une importance imaginaire à toutes sortes de choses indifférentes à la morale.

Le roi Henri fut d'abord en bonne intelligence avec le jeune roi Louis. Tandis que le roi Philippe vivait encore, Louis ayant été rendre visite à Henri, sa belle-mère Bertrade avait prié le roi d'Angleterre de le retenir prisonnier; le roi Henri n'avait pas voulu se prêter à cette trahison, et il avait renvoyé Louis sain et sauf.

Mais, quand il vit que Louis devenait trop fort, il soutint contre lui les vassaux rebelles du duché de France; il s'entendit avec le comte de Chartres, et débaucha à Louis le comte d'Anjou, qui l'avait d'abord soutenu.

Louis ne se sentit pas encore assez puissant pour affronter cette ligue, et, après quelques incidents de guerre, il fit la paix avec Henri, et lui reconnut la suzeraineté sur la Bretagne et le Maine.

Le duc de Bretagne, Alain Fergent, celui qui était allé à la croisade, avait consenti à reconnaître de nouveau la suzeraineté normande, et le comte d'Anjou, à qui les Manceaux s'étaient donnés après avoir secoué à plusieurs reprises le joug des Normands, avait aussi accepté de tenir le comté du Maine en arrière-fief de la Normandie (1114).

Quelques années après, Louis essaya de prendre sa revanche et d'enlever la Normandie au roi Henri pour la donner au fils du duc Robert, qui avait cherché un asile en France pendant la captivité de son père. La Normandie fut envahie par le roi de France, par le comte de Flandre et par le comte d'Anjou, revenu au parti de Louis, et Louis fut bien près de réussir.

Mais Henri, qui était fort habile, regagna le comte d'Anjou, et mit le roi Louis en déroute dans une rencontre de cavalerie à Brenneville, près des Andelis.

Louis fit appeler aux armes, par les evê-



Château et tour de Montlhéri

ques et les curés, le peuple des campagnes françaises. Les paysans français se jetèrent en masse sur la Normandie et y commirent de grands ravages, mais sans pouvoir prendre les places fortes, et la paix se rétablit entre les deux rois par l'entremise du pape Calixte II (1119).

Battant ou battu, Louis le Gros ne se décourageait jamais et gagnait toujours du terrain. Il avait pour lui le droit, tel qu'on le comprenait alors, et l'on trouvait juste que les grands fussent tenus de rendre au roi, leur suzerain, les services qu'eux-mêmes réclamaient de leurs vassaux.

Louis commençait d'exercer effectivement, dans les pays au midi de la Loire, cette suzeraineté qui n'avait été qu'un nom sous ses prédécesseurs. En 1121, il protégea, les armes à la main, l'évêque de Clermont contre le comte d'Auvergne, qu'il réduisit à se soumettre. Le duc d'Aquitaine, suzerain du comte d'Auvergne, n'osa soutenir son vassal contre le roi.

Pendant que ces changements s'opéraient dans le royaume de France, la guerre appelée guerre des Investitures avait continué entre la papauté et l'Empire dans la Gaule orientale, ainsi qu'en Allemagne et en Italie.

Le royaume de France ne prenait point de part à cette guerre. Les rois de France et d'Angleterre, et les princes français, avaient renoncé à donner l'investiture aux évêques élus, c'est-à-dire à les mettre en possession de leurs évêchés en leur remettant en main la crosse et l'anneau épiscopal, ce qui semblait indiquer que c'était les princes laïques qui conféraient le pouvoir spirituel aux chefs de l'Église. Les rois de France et d'Angle-



Louis le Gros prenant l'oriflamme sur l'autel de Saint-Denis.

terre, et les grands vassaux, n'avaient pas renoncé par là à réclamer des prélats les services féodaux; mais les papes s'étaient contentés de cette concession, pour ne pas augmenter le nombre de leurs ennemis.

Les empereurs continuaient à vouloir investir les évêques par la crosse et l'anneau.

Le parti des papes avait tourné les fils de l'empereur Henri IV contre leur père. Henri IV étant mort en 1106, son corps resta cinq ans dans une bière sans être inhumé en terre sainte. Mais à peine Henri IV fut-il mort, que son fils Henri V, qui avait été son persécuteur, suivit son exemple et se retourna contre la papauté, en soutenant les mêmes prétentions qu'avait soutenues Henri IV.

Le pape Pascal III tâcha de trouver un appui en France. Il fit demander à l'empereur Henri V une conférence à Châlons-sur-Marne, et vint à l'abbaye de Saint-Denis, où les rois Philippe et Louis le saluèrent en se prosternant à ses pieds.

Les temps étaient changés depuis Pépin le Bref et Charlemagne, devant qui s'étaient agenouillés les papes; on voit quels progrès avait faits et conservait le prestige de la papauté, malgré la rude guerre qu'elle endurait de la part des empereurs, et bien que Grégoire VII n'eût pas réussi dans son grand projet.

La conférence de Châlons aboutit à une rupture entre le pape et les envoyés de Henri V (1107). La guerre continua quinze années encore. Elle se termina enfin, en 1122, par une transaction. L'empereur, comme avaient fait les rois de France et d'Angleterre, renonça à investir les évêques des fonctions ecclésiastiques par la crosse et l'anneau, et le pape l'autorisa à les investir, c'est-à-dire à les mettre en possession des terres d'Église, en les touchant de son sceptre.

Cette transaction était raisonnable; elle faisait une distinction juste entre les fonctions spirituelles des évêques, qui ne regardaient pas les princes, et leurs possessions temporelles, les terres d'Église, qui devaient être soumises à des services politiques envers les princes comme les autres fiefs.

On était loin de ce qu'avait voulu Grégoire VII. La paix était raisonnable; mais, dans la pratique, il n'était pas facile de s'entendre, et la querelle ne tarda pas à renaître.

D'un autre côté, la guerre se ralluma, en 1125, entre les rois de France et d'Angleterre.

Le roi Henri d'Angleterre avait eu un grand malheur. Ses deux fils, une de ses filles et sa bru, avec beaucoup d'hommes de renom et de jeunes gens des premières familles normandes, embarqués sur un navire appelé *la Blanche-Nef,* avaient péri dans un naufrage pendant le trajet de Normandie en Angleterre. Il ne restait plus au roi Henri qu'une fille appelée Mathilde, mariée à l'empereur Henri V. Les barons normands avaient répugnance à devenir vassaux de l'empereur quand le roi Henri n'y serait plus, et le peuple de Normandie était mécontent, parce que les officiers du roi Henri les chargeaient d'impôts et d'exactions.

Un fort parti en Normandie se révolta donc en faveur de ce fils de l'ancien duc Robert, que Louis le Gros avait déjà essayé de rétablir dans le duché quelques années auparavant.

Les révoltés normands réclamèrent le secours du roi de France. Le roi d'Angleterre, de son côté, requit l'assistance de l'empereur son gendre.

L'empereur Henri V gardait rancune à Louis le Gros, parce que Louis, pendant la guerre des Investitures, l'avait laissé excommunier par le pape dans un concile tenu à Reims. Quoique depuis il eût fait la paix avec le pape, il annonça l'intention de se venger sur la ville de Reims, où on lui avait fait cette injure, et il assembla dans le royaume de Lorraine une grande armée d'Allemands et de Lorrains pour marcher sur Reims. Le roi Louis alla invoquer saint Denis, patron du royaume, dans l'église de son abbaye, et il prit sur l'autel, pour aller à l'ennemi, la bannière du comté de Vexin, qu'il tenait en fief de l'abbaye de Saint-Denis. Le roi Dagobert avait autrefois donné le pays de Vexin à la grande abbaye qu'il avait fondée, et les rois capétiens, en réunissant à la couronne Pontoise et le Vexin, étaient devenus vassaux de Saint-Denis.

La bannière du comté de Vexin était appelée oriflamme, c'est-à-dire flamme d'or, parce que sa soie rouge, rehaussée d'or, reluisait au soleil comme une flamme. L'oriflamme devint le grand étendard des rois de France au Moyen Age.

Le roi Louis partit, en invitant fortement toute la France à le suivre, dit la chronique.

Le peuple, en effet, se leva en masse à la nouvelle de l'invasion des Allemands. Au

lieu des quelques centaines de chevaliers, à la tête desquels Louis de France et Henri d'Angleterre s'étaient battus naguère à Brenneville, il se leva des multitudes comme pour la croisade, et davantage encore. Le pays qui était le premier menacé, c'est-à-dire les diocèses de Reims et de Châlons, mit sur pied soixante mille hommes, et sept autres corps d'armée des autres pays au nord de la Loire rejoignirent promptement ces Champenois.

Quand il vit les Français si unis et si nombreux, l'empereur hésita. Une insurrection éclata derrière lui sur la rive gauche du Rhin. Il se retourna contre la ville de Worms, qui s'était soulevée, et mourut avant d'avoir pu la réduire.

La maison impériale de Franconie, issue des anciens Francs orientaux, finit avec Henri V, et la couronne de l'Empire fut disputée après lui dans une grande guerre civile entre le parti des Saxons et le parti des Souabes ou Allemands proprement dits.

Le roi Louis, vainqueur sans combat, revint remercier saint Denis dans son église; puis il fit la paix avec le roi d'Angleterre, qui, pendant ce temps, avait soumis ses vassaux révoltés.

Le roi Louis fit encore divers exploits de guerre. En Flandre, il alla réduire un parti de bourgeois qui avait tué le comte Charles de Flandre, parce que ce comte avait voulu remettre en servage de riches bourgeois d'origine serve. En Picardie, il vainquit un puissant baron rebelle, le sire de Couci, qui avait exercé une grande tyrannie sur la contrée.

Louis le Gros, sans être encore avancé en âge, sentait les infirmités venir. Suivant l'exemple de ses devanciers, il associa son fils aîné Philippe à la couronne, avec le consentement des grands (1129); mais le jeune Philippe mourut malheureusement d'une chute de cheval.

Louis, frappé d'un grand chagrin, remplaça son fils aîné par le second, appelé Louis. Louis le Jeune, comme on le surnomma pour le distinguer de son père, fut oint de l'huile sainte dans un concile tenu à Reims par le pape Innocent II (1131).

Le roi Henri d'Angleterre, de son côté, avait voulu assurer son héritage à sa fille Mathilde, veuve de l'empereur Henri V. Il lui avait fait prêter serment de fidélité par ses barons, et il l'avait remariée au comte Geoffroi d'Anjou, surnommé Plantagenêt, parce qu'il était grand chasseur et courait sans cesse à travers les bruyères et les genêts.

Mais, après que le roi Henri fut mort au château de Lions-sur-Andelle en Normandie, le 1er décembre 1135, les barons anglo-normands ne tinrent point leur serment. La succession des femmes n'était pas encore bien solidement établie dans le droit féodal, et les Normands ne voulaient pas plus de la domination des Angevins, leurs anciens ennemis, qu'ils n'avaient voulu de celle de l'empereur allemand.

Étienne, comte de Boulogne, de la maison de Chartres, neveu, par les femmes, du feu roi Henri, avait de grands fiefs en Angleterre. Il se fit relever par l'archevêque de Cantorbéry du serment qu'il avait juré comme les autres à Mathilde; puis il s'empara du trésor royal, et se fit proclamer roi à Londres (26 décembre 1135). La Normandie se donna, comme l'Angleterre, à Étienne.

Mathilde et son mari, Geoffroi Plantagenêt, essayèrent en vain de reprendre la Normandie. Les Angevins, quoique aidés par le duc d'Aquitaine et par d'autres grands, furent repoussés par les Normands.

Le roi Louis ne se mêla point de la querelle, et reçut l'hommage féodal du roi Étienne comme duc de Normandie.

Le duc d'Aquitaine, qui avait soutenu les Angevins contre les Normands, était Guilhem X, fils de ce Guilhem IX qui s'était rendu



Mariage de Louis le Jeune avec Éléonore d'Aquitaine.

célèbre par ses poésies et par son expédition malheureuse en Orient.

Guilhem X, touché de repentir pour les sacriléges et les pillages auxquels il avait pris part durant la guerre de Normandie, s'en alla en pèlerinage en Espagne, à Saint-Jacques de Compostelle, lieu très-fréquenté par les pèlerins de tous les pays du midi. Mais, avant de partir, comme il avait le pressentiment d'une fin prochaine, quoiqu'il fût jeune encore, le duc Guilhem fit son testament, et légua la tutelle de sa fille Éléonore, qui était son unique héritière, au roi Louis le Gros. Le roi, d'ailleurs, d'après le droit féodal, eût pu réclamer cette tutelle.

Le roi Louis était alors bien malade. Il se mourait d'un excès d'obésité, fort commun parmi les princes de ce temps. Apparemment que les excès de table et l'habitude d'être toujours à cheval produisaient sur les rois actifs, tels que Guillaume le Conquérant et Louis VI, le même effet que l'oisiveté produisait sur d'autres, tels que le roi Philippe. Louis était si gros qu'il lui fallait se tenir presque debout dans son lit.

La nouvelle du testament qu'avait fait le duc d'Aquitaine causa au roi Louis une dernière et une grande joie, car le tuteur avait charge de marier sa pupille, et le roi était ainsi en pouvoir de donner l'héritière d'Aquitaine en mariage à son fils, et de réunir ainsi ce vaste duché à la couronne.

Les ducs d'Aquitaine étaient devenus très-puissants. Après que la maison de Toulouse, leur rivale, se fut affaiblie par les grands efforts qu'elle avait faits pour la croisade et par l'établissement du grand comte Raimond et d'une partie des siens outre-mer, le duc

Guilhem IX avait un moment enlevé Toulouse et l'ancienne province narbonnaise à l'héritier de Raimond. Celui-ci, soutenu par les Toulousains, était parvenu à recouvrer son héritage; mais l'Aquitaine n'en restait pas moins une grande et puissante seigneurie, car l'ancien duché de Gascogne, qui avait Bordeaux pour capitale, avait été réuni par héritage aux domaines des ducs d'Aquitaine de la maison de Poitiers.

Le duc Guilhem X mourut en s'acquittant de son vœu, dans l'église même de Saint-Jacques de Compostelle (9 avril 1137). Louis le Gros se hâta de dépêcher en Aquitaine son fils Louis le Jeune avec une nombreuse escorte; le roi ordonna de défrayer l'escorte aux dépens du trésor royal, de peur que les gens de guerre qui accompagnaient Louis le Jeune ne pillassent sur leur passage, et ne rendissent ennemis des peuples amis, dit la chronique.

Louis le Jeune épousa à Bordeaux la duchesse Éléonore, en présence de tous les grands de Gascogne, de Saintonge et de Poitou réunis.

Louis le Jeune ne revit pas son père. Louis le Gros était mort d'une attaque de dyssenterie, le 1er août 1137.

Il laissait cinq fils, outre son successeur Louis le Jeune, que les historiens appellent Louis VII. Après avoir raffermi la royauté et si largement augmenté le domaine royal, il eut le bon sens de ne pas le démembrer entre ses enfants, et de ne pas renouveler les anciens partages. Préférant le bien public à l'intérêt de ses fils puînés, il ne leur légua que des fiefs de peu d'importance.

Le domaine royal, naguère si étroit, s'étendait maintenant des bords de l'Oise jusqu'à ceux de l'Adour, la rivière de Bayonne, et le nom du roi de France, dont auparavant on tenait peu de compte, commençait maintenant d'être respecté de tous, au dehors comme au dedans du domaine royal.

CHAPITRE XIX

LES COMMUNES.

(1072-1180.)

Pendant que la royauté, soutenue par le clergé, se relevait en France, une autre grande révolution politique et sociale, qui n'était point particulière à la France, mais qui remuait plus ou moins tout l'Occident, avait éclaté, avec des formes et des circonstances différentes, au nord et au midi de la Loire, à l'est et à l'ouest du Rhône.

C'était la révolution qui releva de l'oppression féodale le peuple des villes, et qui commença, par contre-coup, d'améliorer aussi le sort du peuple des campagnes.

Sous les rois francs, les villes gauloises avaient été habituellement moins malheureuses que sous l'empire romain au temps de sa décadence. Si elles étaient exposées parfois à de grands désordres et à de cruelles violences, elles n'avaient plus du moins à subir le terrible système d'impôts de l'administration impériale, qui broyait le peuple sans relâche et sans merci. Elles s'administraient elles-mêmes par des municipalités électives. Les évêques étaient les protecteurs, et, de fait, les chefs de ces corps municipaux.

Mais, quand le régime féodal s'établit, tout cela changea. Dans la plupart des villes, le comte, qui n'avait été d'abord qu'un juge nommé par le roi et qui s'était rendu héréditaire, et, dans un certain nombre d'autres cités, l'évêque, se firent seigneurs. Le seigneur s'empara, pour son compte, des impôts municipaux que la ville jusque-là votait pour ses besoins, et il s'empara aussi du choix des magistrats, auparavant électifs, et les donna en fiefs à qui bon lui sembla.

Le seigneur ne se contenta pas des anciens impôts municipaux, et frappa les habitants de taxes arbitraires.

La domination féodale fut plus ou moins dure, suivant les circonstances particulières aux localités et suivant le caractère des seigneurs. Quelques évêques et abbés, par esprit évangélique, quelques grands barons, par une politique habile, ménagèrent leurs sujets et favorisèrent les progrès du commerce et de la richesse. Ainsi firent le plus souvent les comtes de Flandre, qui, avec la Flandre, possédaient l'Artois, et aussi les comtes de Vermandois et de Troies ou de Champagne, et, jusqu'à un certain point, les ducs de Normandie.

Mais la plupart des seigneurs tiraient de leurs sujets, par tous les moyens, tout ce qu'ils en pouvaient tirer; et les petits seigneurs étaient communément pires que les grands.

De leur côté, les habitants des villes, les bourgeois, comme on les appelait dès lors, du nom de *burg*, qui veut dire ville en langue germanique, ne se résignaient point à la domination arbitraire, et résistaient quand ils pouvaient, mais avec peu de succès, parce qu'ils résistaient isolément.

Dans le midi, cependant, la féodalité était moins forte, et les institutions romaines des temps antérieurs à la décadence de l'Empire avaient laissé plus de traces que dans le nord. Il y avait là beaucoup moins de distance entre les nobles, les possesseurs de fiefs et les notables bourgeois. Arles, Marseille, Toulouse, avaient des corps municipaux appelés universités, ce qui voulait dire : la totalité des citoyens. Dans certaines villes du midi, clergé, noblesse et bourgeoisie délibéraient ensemble sur les affaires publiques.

Lyon et les autres villes entre le Rhône et la Durance s'efforçaient de se maintenir exemptes d'impôts directs envers les princes, comme au temps des Francs.

La guerre des papes contre les empereurs, et la croisade, contribuèrent presque également à faire éclater la révolution des villes.

En Italie, la plupart des évêques-seigneurs s'étant déclarés pour l'empereur contre le pape, les villes se soulevèrent contre eux, s'allièrent au pape, et se constituèrent en véritables républiques.

L'exemple des villes italiennes excita nos villes du midi.

La croisade, de son côté, en faisant partir pour la Terre sainte un si grand nombre de nobles, diminua, pour ainsi dire, l'épaisseur de la couche féodale qui recouvrait le sol du pays, et dégagea les villes aussi bien que la royauté.

Le mouvement des villes, comme nous l'avons dit, se produisit et dans le nord et dans le midi de la France.

Dans le midi, ce fut la Provence qui profita la première de l'exemple des révolutions italiennes. Marseille, Avignon, Arles, etc., se donnèrent des gouvernements électifs sous le nom de consulats, et, après bien des luttes, le comte de Provence, l'archevêque d'Arles et les autres seigneurs furent obligés de reconnaître les institutions consulaires moyennant le maintien de leur suzeraineté. En Italie, les villes étaient allées plus loin ; elles avaient pleinement rejeté la suzeraineté féodale, et ne consentaient plus à relever que de l'Empire. L'une d'elles même, Venise, rejeta la suzeraineté impériale, et devint une république entièrement indépendante.

Le consulat s'établit encore plus généralement à l'ouest qu'à l'est du Rhône inférieur, à Béziers, Montpellier, Narbonne, Nîmes, Toulouse, etc. A Toulouse, le comte, qui était un très-puissant prince, présidait en personne le conseil de la cité, qu'on appelait le chapitre, et dont les membres, très-respectés dans toute la contrée, étaient appelés *capitouls*.

La liberté municipale eut une grande force dans ces pays : le seigneur de Montpellier,

en 1141, ayant attenté aux droits du consulat, les consuls le chassèrent de la ville, et ne l'y laissèrent rentrer qu'après qu'il eut juré de se mieux conduire.

Il n'y avait pas dans nos villes du midi deux consuls, comme dans l'ancienne Rome; il y avait depuis cinq jusqu'à vingt-quatre consuls; le plus souvent, ils étaient douze. Ils administraient la ville, rendaient la justice et commandaient la milice.

Ils étaient ordinairement assistés d'un grand et d'un petit conseil, et, dans les grandes occasions, on convoquait l'assemblée générale des chefs de famille, appelée université.

Les consulats s'établirent de proche en proche, depuis la Méditerranée et les Pyrénées orientales jusqu'en Limousin et en Auvergne, mais avec moins de force et de liberté dans ces derniers pays.

Les villes du midi se donnèrent des constitutions politiques très-savamment et très-habilement combinées, et dont l'étude pourrait profiter encore aujourd'hui aux hommes qui prennent part aux affaires des grands États.

Dans les pays entre la Loire et la Méditerranée, le roi de France n'intervint pas dans les transactions entre les seigneurs et les villes. Dans la France orientale, qui relevait de l'Empire, les empereurs soutinrent les évêques contre les villes. Ils contribuèrent à empêcher les villes, dans les contrées entre le Rhône et la Durance, d'atteindre à la liberté presque républicaine des consulats de Languedoc et de Provence.

Lyon et les autres villes de cette contrée assurèrent du moins fermement leur liberté civile et leur affranchissement des exactions féodales. Elles ne payaient aucun impôt direct aux seigneurs, n'étaient soumises qu'aux contributions indirectes, et se gardaient elles-mêmes avec leur milice.

La révolution dans les villes du nord fut plus violente, plus disputée que dans le midi, et nous savons mieux le détail de son histoire.

C'est là que l'oppression était la plus grande; qu'il y avait le moins de reste d'anciennes libertés, et le plus de distance entre les nobles et les bourgeois et vilains. Il n'y avait guère là qu'une masse opprimée en face de ses maîtres.

Là, tout était frappé d'impôts, les meubles comme les biens-fonds, la nourriture et le vêtement, la terre et l'eau; ce n'étaient que péages aux portes de la ville, sur les ponts, ou même au passage d'un quartier dans un autre, quand la ville était partagée entre plusieurs seigneurs; ce n'étaient que taxes de toutes sortes sur les ventes et mutations, sur les profits et les récoltes; on ne pouvait prendre un métier, ni bâtir ou reconstruire une maison, ni faire, pour ainsi dire, aucun acte de la vie civile sans payer un droit au seigneur; on ne pouvait moudre son blé qu'au moulin du seigneur, cuire son pain qu'au four du seigneur, changer de logis sans la permission du seigneur; on devait payer le cens et la taille pour sa maison, pour son terrain, pour sa personne et pour celle de sa femme et de ses enfants.

Et par-dessus tous ces impôts ordinaires venaient les impôts extraordinaires, et les corvées et les exactions arbitraires, et les réquisitions de chevaux, de charrettes, de meubles et literies, quand le seigneur faisait son entrée, et le crédit forcé pour les denrées et marchandises que le seigneur et ses gens prenaient sans cesse et ne payaient presque jamais.

La justice elle-même n'était plus qu'une dernière source d'exactions, et la pire de toutes. Les poursuites judiciaires n'étaient plus que le prétexte des officiers du seigneur pour accabler les bourgeois d'amendes ruineuses.

Les habitants de nos villes du nord, qui avaient souvent essayé en vain de se défendre par des résistances isolées ou des

révoltes passagères, comprirent enfin que l'union persévérante fait la force.

Dans le midi, c'était le souvenir des anciennes municipalités romaines, et le souvenir plus ancien des républiques de Rome et de la Grèce, qu'invoquait la révolution. Dans le nord, ce furent les confréries des Normands, les associations de frères et amis restées en usage chez ces guerriers scandinaves établis en France, qui réveillèrent la mémoire des anciennes associations d'égaux en usage chez les Gaulois et les Germains.

Les gens des villes se formèrent d'abord en associations de paix pour aider au maintien de la Trêve de Dieu et pour empêcher les pillages et les violences des malfaiteurs; puis les associations de paix se changèrent en associations de guerre contre les tyrans.

Un beau jour, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre de nos villes, les habitants se lèvent en armes, se saisissent par surprise ou par force des tours et des remparts, puis se réunissent sur les places publiques, et là se jurent assistance et fraternité, élisent des chefs pour les administrer, leur rendre la justice, et diriger leur défense contre le maître dont ils viennent de rejeter la domination. Ils érigent leurs maisons en forteresses, barrent leurs rues avec des chaînes de fer, et prennent bravement l'offensive contre le château seigneurial, bâti d'ordinaire sur une hauteur qui commande la ville. Ils construisent, en face du donjon féodal, la tour municipale du beffroi, sur laquelle flotte la bannière de la commune, et du haut de laquelle les guetteurs veillent perpétuellement, prêts à mettre en branle la grosse cloche du tocsin dès que la commune est menacée.

La commune! tel est le nom que les hommes des villes donnent partout à leurs associations dans le nord, pour signifier qu'ils mettent en commun leurs cœurs, leurs bras et leur vie, afin de conquérir la liberté ou de succomber tous ensemble.

Ce nom de commune devient partout l'amour du peuple et l'effroi de ses oppresseurs. La plupart des nobles l'ont en abomination. Les évêques et abbés regardent presque tous comme une espèce d'hérésie la prétention que manifestent les bourgeois de se soustraire aux exactions arbitraires des seigneurs d'Église. Les seigneurs ecclésiastiques, suivant l'opinion d'un célèbre évêque et théologien de ce temps, ne sont point obligés de tenir les serments de respecter la commune, que leur extorquent les ligues tumultueuses des bourgeois.

« Commune, dit un chroniqueur ecclésiastique, est un nouveau et très-méchant mot: il veut dire que les sujets ne payent plus de redevances à leurs seigneurs qu'une fois l'an, et que, s'ils commettent quelques délits, ils en sont quittes pour une amende fixée d'avance. »

La commune prétendait aller plus loin encore que le disait ce chroniqueur, car elle aspirait, aussi bien que les consulats du midi, à ne plus payer du tout d'impôts aux seigneurs.

Les seigneurs ne se trompaient pas sur l'importance et sur les conséquences de ce grand nom de commune. Il signifiait que la fraternité et l'égalité des hommes établie par Jésus-Christ dans la religion demandait à s'établir dans la politique, et qu'un nouveau principe de gouvernement apparaissait, à savoir : la volonté générale, l'unité dans l'égalité.

Les petites communes municipales du Moyen Age étaient l'annonce de la grande communion nationale, qui devait un jour remplacer le régime des priviléges et la féodalité.

Il n'y eut point de luttes générales entre les seigneurs et les villes. Il y eut quelquefois des ligues partielles; mais, le plus souvent, chaque seigneur et chaque ville se battirent



Le peuple jurant la commune.

ou transigèrent à part, sauf, en certains cas, l'intervention royale dont nous parlerons tout à l'heure.

Les circonstances et les succès furent très-variés. Toutes les villes ne réussirent pas à conquérir la commune ; mais les moins heureuses tirèrent quelque parti des victoires des autres, et y gagnèrent quelque adoucissement à leur sort, quelques réductions des abus qui les accablaient.

C'était la ville du Mans qui avait eu l'honneur d'arborer, la première, l'étendard de la commune. Dès l'an 1072, les bourgeois du Mans s'étaient constitués en commune ; ils résistèrent glorieusement aux barons du pays conjurés contre eux avec leur évêque, mais ils ne purent se maintenir contre la grande puissance de Guillaume le Conquérant. Les Manceaux n'obtinrent du Conquérant que la conservation de leurs anciennes coutumes et justices, et furent contraints de renoncer à leur commune.

La ville de Cambrai vient la seconde sur la liste. Elle s'était déjà révoltée trois fois contre son évêque durant les dixième et onzième siècle, et n'avait pu être soumise que par les empereurs en personne. En 1076, les Cambraisiens jurèrent la commune : mais ils se laissèrent surprendre en trahison par les nobles du parti de l'évêque, et leur commune fut abolie.

Ils la relevèrent bientôt en profitant de la guerre des Investitures, se la virent enlever de nouveau par l'empereur Henri V, puis la rétablirent et la gardèrent, malgré tous les efforts des évêques. « Que dire de la liberté de cette ville ? » dit un ancien écrivain ; « ni l'évêque, ni l'empereur, n'y peuvent lever de

taxes, et l'on n'en fait jamais sortir la milice, si ce n'est pour la défense de la cité. »

Cambrai était régie par quatre-vingts jurés qu'élisait la totalité des citoyens, et qui réunissaient dans leurs mains tous les pouvoirs.

Au nord de Cambrai, les villes flamandes, qui étaient nées libres, pour ainsi dire, étaient organisées selon la tradition des anciennes associations germaniques, appelées les Amitiés, et n'avaient pas eu besoin de faire la guerre contre les comtes de Flandre pour échapper au pouvoir arbitraire.

Au midi de Cambrai, les villes françaises avaient, au contraire, à profiter de l'exemple des Cambraisiens pour s'affranchir, et elles en profitèrent.

Dans la France proprement dite, l'ancien duché de France, ce fut Beauvais qui commença. Beauvais était partagé entre trois seigneurs : le principal était l'évêque ; le second était le chapitre épiscopal, qui avait ses priviléges et sa juridiction distincts de ceux de l'évêque ; le troisième était le châtelain, dont les prédécesseurs avaient été d'abord des officiers du roi, mais qui était maintenant seigneur d'une forteresse qui commandait l'entrée de la ville.

Les bourgeois se soulevèrent contre le chapitre et le châtelain, et proclamèrent la commune avec le consentement et l'alliance de l'évêque, nommé Ansel (1096-1099).

Après la mort de cet évêque populaire, ses successeurs se mirent avec le chapitre et le châtelain contre les bourgeois ; mais ceux-ci résistèrent avec persévérance, et réussirent à garder leur commune.

La commune de Beauvais était gouvernée par treize pairs électifs. Plus tard, entre les treize pairs, la commune choisit un maire.

A Saint-Quentin, il y eut une réforme au lieu d'une révolution. La comtesse Adèle de Vermandois, veuve de ce comte Hugues, frère du roi Philippe, qui était mort à la croisade, prévint le soulèvement des bourgeois en leur accordant une charte de commune que les barons du Vermandois et le clergé jurèrent de respecter (vers 1102).

A Saint-Quentin, tous les pouvoirs ne furent pas conférés à un seul corps, comme à Cambrai. Il y eut un maire, avec deux ou trois échevins pour l'assister, et des conseillers appelés jurés. La commune de Saint-Quentin, pour n'avoir point été établie par les armes, n'en eut pas moins la pleine liberté, comme à Cambrai.

Elle ne payait d'impôts qu'à elle-même, ouvrait la porte à tous, c'est-à-dire recevait quiconque venait du dehors chercher asile dans ses murs, pourvu, disent les Coutumes de Saint-Quentin, qu'il ne fût accoutumé à méchanceté. La ville revendiquait même par force les droits de celui qui lui demandait asile contre le seigneur qu'il avait quitté. Les comtes de Vermandois ne pouvaient faire de changements dans la monnaie sans le consentement du maire et des jurés, ni mettre d'autre garde que les gens de la commune dans le château qu'ils avaient en ville.

L'évêque-comte de Noyon imita la comtesse de Vermandois. C'était un ancien chanoine du chapitre de Cambrai, nommé Baudri de Sarchainville ; il avait été témoin des révolutions cambraisiennes, et il en empêcha l'imitation dans sa ville épiscopale par l'octroi volontaire d'une charte de commune aux Noyonais. Ainsi que la comtesse de Vermandois, il fit jurer aux gens d'Église et aux nobles de respecter la commune. Il prononça l'excommunication contre quiconque transgresserait ce serment, et il fit ratifier l'établissement de la commune par le roi Louis le Gros, son suzerain (1108).

Noyon eut un corps de jurés comme Cambrai.

Laon, la vieille capitale des derniers rois carolingiens, ne fut pas si heureuse que Saint-Quentin et que Noyon.

Au lieu d'une réforme pacifique, elle eut une révolution sanglante. Ses évêques vivaient entourés de petits nobles qui habi-



Meurtre de Gaudri, évêque de Laon.

taient la ville et qui les aidaient à opprimer les bourgeois. Ceux-ci, de leur côté, suivant les mauvais exemples qu'on leur donnait à l'évêché, étaient gens de mœurs violentes, et parfois emprisonnaient et rançonnaient les paysans et les étrangers.

En 1109, l'évêque-comte de Laon était un prêtre soldat, appelé Gaudri, ancien chapelain du roi Henri d'Angleterre. Il avait fait prisonnier de sa main le duc Robert de Normandie, dans la bataille qui avait enlevé la Normandie à Robert pour la donner au roi Henri, et celui-ci l'avait récompensé en lui faisant obtenir l'appui du jeune roi Louis pour l'élection au riche évêché de Laon.

L'évêque Gaudri n'aimait que la chasse et la guerre; il faisait tuer ou aveugler ceux qui lui déplaisaient, et il fit assassiner, dans sa cathédrale même, un brave chevalier qui avait acquis grand renom à la croisade.

Pendant une absence de ce méchant évêque, les bourgeois achetèrent à prix d'or le consentement des gens d'Église et des nobles, qui gouvernaient au nom de l'évêque, à ce que la ville s'érigeât en commune. Les bourgeois élurent un maire et douze jurés.

L'évêque Gaudri, à son retour, se montra d'abord très en colère; mais les bourgeois l'apaisèrent, dit la chronique, par l'offre de beaucoup d'or et d'argent. La commune, d'ailleurs, ne réclamait pas l'entière exemption d'impôts comme à Saint-Quentin et à Cambrai, et consentait à payer des redevances annuelles à l'évêque.

Les bourgeois achetèrent aussi la garantie du roi, qui jura la charte laonnoise et la fit sceller du grand sceau de la couronne.

Trois ans après, cependant, l'évêque, les gens d'Église et les nobles de la ville offrirent au roi une grosse somme, afin qu'il permît à l'évêque d'abolir la commune.

Louis le Gros, par besoin d'argent, se

laissa induire à manquer honteusement aux habitudes de justice et d'honnêteté qu'il avait montrées jusqu'à cette heure. Il accepta l'offre de l'évêque. L'évêque, en vertu de son autorité pontificale, délia le roi et se délia lui-même de leurs serments à tous deux. Il fut signifié, de la part du roi et de l'évêque, aux magistrats municipaux de cesser leurs fonctions, et aux bourgeois de cesser leurs assemblées.

Les bourgeois eurent avis que l'évêque allait lever sur eux une taxe pour se rembourser de la somme qu'il avait payée au roi, afin d'acheter l'abolition de la commune.

Quarante bourgeois jurèrent la mort de l'évêque et des nobles ses complices. Ils soulevèrent le peuple aux cris de : Commune ! Commune! Les nobles accoururent au secours de l'évêque; ils furent enveloppés et massacrés : le peuple força l'évêché; l'évêque fut découvert au fond d'un cellier où il s'était caché; on l'en arracha, et on lui fendit la tête à coups de hache.

Quand ils furent revenus de leur emportement, les bourgeois eurent peur de ce qu'ils avaient fait. Si forte que fût leur ville, ils n'osèrent la défendre contre le roi. Les chefs de la révolte se réfugièrent chez un grand baron du voisinage, le sire de Marle, ennemi de Louis le Gros; l'anarchie se mit dans la ville, et elle fut pillée et saccagée par les nobles des environs, qui voulaient venger leurs parents et amis, et par des bandes de paysans que les nobles avaient conviés au pillage.

Le sire de Marle, qui avait donné asile aux chefs des Laonnois, était, du reste, un aussi grand tyran que l'évêque Gaudri. Ses châteaux furent pris par le roi, et les meurtriers de l'évêque furent mis à mort.

La commune de Laon se releva néanmoins de ses ruines sanglantes. En 1128, le successeur de l'évêque Gaudri en consentit le rétablissement, et le roi la ratifia de nouveau et ne rétracta plus sa garantie.

La révolution communale fut tout aussi violente à Amiens qu'à Laon, mais dans des conditions bien différentes.

Là, l'évêque Geoffroi, qui était un grand homme de bien et dont l'Église a fait un saint, se montra le meilleur ami du peuple. La ville d'Amiens était partagée entre quatre seigneurs, l'évêque, le comte, le vidame et le châtelain. Le châtelain, comme à Beauvais, avait été premièrement un officier du roi, et maintenant il était un seigneur héréditaire; le vidame avait été premièrement un officier de l'évêque, et il était à présent seigneur d'un quartier de la ville.

L'évêque Geoffroi donna son consentement à l'établissement de la commune; le vidame vendit le sien, et le roi vendit sa garantie. Mais le comte d'Amiens, qui était le chef de la puissante maison de Couci et le père de ce sire de Marle dont nous avons parlé tout à l'heure, refusa de reconnaître la commune, et le châtelain s'unit au comte. Il y eut une telle guerre dans Amiens, que le bon évêque Geoffroi, désolé de ne pouvoir mettre un terme aux misères de sa ville, abdiqua l'épiscopat, et se retira au monastère de la grande Chartreuse, fondé récemment dans les Alpes du Dauphiné par saint Bruno, ancien archidiacre de Reims (1113).

Mais le roi Louis, dont la maison de Couci était l'ennemie, vint enfin au secours des bourgeois d'Amiens, et un concile rappela l'évêque Geoffroi et le renvoya dans son diocèse. L'évêque prêcha dans sa cathédrale un sermon où il promit le royaume des cieux à ceux qui mourraient en combattant pour la délivrance de la commune. Les femmes mêmes prirent part au combat. Elles montèrent sur des tours roulantes en bois, qu'on poussa contre les murs de la forteresse de châtelain appelée le Castillon, et du haut du ces tours elles lancèrent une grêle de pierres sur les défenseurs du Castillon. Quatre-vingts d'entre elles furent blessées.

L'assaut du Castillon, dirigé par le roi en personne, fut toutefois repoussé; mais or



Le roi avec ses chevaliers et le peuple d'Amiens donnant l'assaut à la forteresse du Castillon.

bloqua la forteresse deux années durant, et on l'obligea enfin de se rendre par famine : on la mit à ras terre, et le comté fut enlevé à la maison de Couci et rendu à la maison de Vermandois, qui l'avait eu autrefois (1115-1117).

Amiens fut gouverné par un maire et vingt-quatre échevins, investis de tous les pouvoirs.

Soissons obtint paisiblement la commune vers 1116. L'évêque, qui était le principal seigneur et duquel relevait le comte, donna ou vendit son consentement, et les bourgeois achetèrent la garantie du roi. Soissons fut gouverné par un maire, douze jurés et deux procureurs. Il est dit dans la charte communale de Soissons que l'évêque n'aura plus droit de rien prendre à crédit chez les fournisseurs qu'il n'aura pas payés dans les trois mois.

La charte de Soissons, qui ne donnait pas une liberté aussi complète que quelques au-

tres chartes communales, servit néanmoins de modèle à beaucoup de villes, à Crespi en Valois, Senlis, Meaux, Sens, et, plus tard, à Dijon et à d'autres villes du duché de Bourgogne. Dijon s'éleva ensuite à une liberté plus complète.

Les chartes communales de Saint-Quentin et d'Amiens furent imitées par les autres villes de la Somme, Corbie, Saint-Riquier, Abbeville. Reims imita la charte de Laon.

La plupart de ces villes obtinrent la commune par transaction ou achat de leurs seigneurs laïques ou ecclésiastiques; quelques-unes, comme Reims et Sens, la conquirent par des révolutions violentes dont nous reparlerons tout à l'heure.

Le roi Louis le Gros intervint, comme on vient de le voir, dans les luttes et dans les transactions entre les villes et les seigneurs ecclésiastiques qui relevaient de la couronne; il n'intervint pas entre les villes et les seigneurs laïques, si ce n'est quand la ville était partagée entre plusieurs seigneurs.

Une fois la commune établie et garantie par le roi, Louis le Gros jugeait dans sa cour de justice les contestations qui s'élevaient entre le seigneur et la commune.

Le plus souvent, comme nous l'avons montré, Louis le Gros favorisa l'établissement des communes dans les villes des évêques et des abbés; mais, dans ses villes à lui, c'est-à-dire dans celles qui appartenaient directement au domaine royal, il empêcha les communes de se former, parce qu'elles eussent diminué son autorité.

Il n'accorda la commune qu'à la seule ville de Mantes, parce que c'était une population très-guerrière, qui gardait la frontière du domaine royal du côté de la Normandie, et que le roi avait besoin de s'assurer l'amitié des gens de Mantes.

On conserve au Musée de Rouen le sceau de la commune de Mantes; il représente une multitude de têtes d'hommes serrées les unes contre les autres. C'était là l'emblème de l'égalité et de la fraternité chez nos pères. Le sceau de la commune de Dijon est aussi entouré de têtes humaines formant le cercle.

Louis le Gros accorda seulement à ses autres villes des libertés civiles et l'exemption de certaines taxes arbitraires.

Bourges, qui appartenait au roi, possédait quelque chose de plus; ainsi que Tours, qui appartenait au comte de Chartres, et que d'autres villes des bords de la Loire, Bourges avait des magistrats électifs appelés prud'hommes, qui étaient les successeurs des anciens magistrats de la Gaule romaine, et beaucoup de villes de nos provinces du centre imitèrent cette institution. Dans les grandes occasions, ces prud'hommes, qui étaient tantôt deux, tantôt quatre, convoquaient l'assemblée générale des chefs de famille; mais il n'y avait pas là autant de force ni de liberté que dans les vraies communes.

La Flandre, qui avait donné l'exemple aux villes de la France proprement dite, le reçut d'elles à son tour. Les villes flamandes accrurent la liberté dont elles jouissaient déjà en lui donnant la forme plus énergique de la commune. Les villes flamandes de langue française, comme celles qui parlaient la langue flamande, qui était un dialecte parent de l'allemand, conservèrent dans les institutions de la commune le beau nom de Loi de l'Amitié, qui provenait des anciennes confréries communes aux Germains et aux Gaulois. Le premier magistrat de la commune de Lille, aussi bien que les chefs municipaux de Gand et de Bruges, s'appelait le gardien de l'amitié.

L'Artois était alors annexé à la Flandre et participait au même mouvement. On lit, dans la charte communale de la ville d'Aire en Artois, l'article suivant :

« Tous ceux qui appartiennent à l'amitié de la ville ont promis et confirmé, par la foi et le serment, qu'ils s'aideraient l'un l'autre comme frères en tout ce qui est utile et honnête. — Si quelqu'un a eu sa maison brûlée, ou si, tombé en captivité, il paye pour sa

rançon la plus grande partie de son avoir, chacun des amis donnera un écu et un secours à l'ami appauvri. »

Les comtes de Flandre ne virent pas volontiers s'élever dans leurs domaines l'institution de la commune; mais ils n'osèrent y refuser leur acquiescement, car le peuple y était nombreux et riche, courageux et remuant, et les grandes villes de Flandre devinrent presque des républiques comme les villes d'Italie.

De la Flandre, la révolution communale gagna le Brabant, ou basse Lorraine, et la Lorraine de langue française. Metz, Toul et Verdun conquirent, par de longs efforts, la complète liberté communale; mais les empereurs empêchèrent cette liberté de s'établir à Trèves et dans la plus grande partie de l'ancienne Austrasie.

Avec le temps, les villes de ces contrées, ainsi que celles de l'Allemagne, sans être constituées en communes, finirent par obtenir des magistratures municipales, qui relevèrent directement de l'Empire et qui devinrent puissantes.

En Normandie, les villes, qui jouissaient déjà d'une certaine liberté, s'érigèrent en communes sans opposition de la part des rois anglo-normands. Les bourgeois normands combinèrent dans leurs chartes communales les institutions des communes du nord et celles des consulats du midi. Rouen eut un maire, une commission exécutive de douze échevins que présidait le maire, et un petit et un grand conseil, l'un de douze, l'autre de soixante-quinze à cent conseillers.

Les villes du sud-ouest imitèrent les communes normandes, par suite du lien politique qui réunit l'Aquitaine à la Normandie dans la seconde moitié du douzième siècle, comme nous le dirons plus tard. Poitiers, Niort, Bordeaux, Bayonne, allèrent plutôt au delà qu'en deçà des libertés normandes. Nombre de villes des régions entre la Dordogne et l'Adour imitèrent Bordeaux, dont elles se disaient les alliées et les filleules, ainsi que Bordeaux avait imité Rouen.

Bordeaux eut un maire, un sous-maire, une commission exécutive de cinquante jurats, un petit conseil de trente et un grand conseil de trois cents défenseurs.

Quant aux montagnards des Pyrénées, Basques et Béarnais, ils gardaient de vieilles libertés appelées *fors*.

Tandis que les provinces du sud-ouest imitaient avec tant de succès les villes normandes, les pays les plus voisins de la Normandie n'avaient pas si bonne chance. Angers, comme le Mans, s'érigea en commune, mais ne put s'y maintenir contre la volonté du comte d'Anjou (1115). La Bretagne, qui a toujours été pourtant un pays d'esprit énergique et libre, n'eut point de communes. Les paysans s'y associaient souvent pour résister aux nobles; mais les nouvelles fraternités communales ne se formèrent pas dans les villes, pas même à Rennes et à Nantes. Les municipalités bretonnes ne furent guère, en général, que des paroisses; l'église paroissiale y était le centre de l'administration civile, et le conseil de fabrique y était une espèce de conseil municipal.

C'est ainsi, aujourd'hui encore, que s'administrent les villages anglais, où le prêtre protestant anglican préside le conseil de la paroisse.

Dans les conseils de fabrique bretons, les gens d'Église, les nobles et les bourgeois siégeaient ensemble, comme dans les consulats bien plus libres et plus puissants du midi.

Après la mort de Louis le Gros, les villes du domaine royal s'agitèrent pour tâcher de conquérir les chartes communales que ce roi n'avait pas voulu leur accorder. Orléans se souleva et jura la commune. Mais le nouveau roi Louis le Jeune marcha sur Orléans; la ville le laissa entrer sans résistance, et il fit mourir les chefs de ceux qu'il nommait des rebelles (1137).

Louis le Jeune accorda aux Parisiens la confirmation de quelques priviléges que leur avait octroyés récemment son père, et Paris ne remua pas. Les autres villes royales furent contenues par l'exemple malheureux d'Orléans. Le roi accorda quelques libertés à certaines d'entre elles.

Plus tard, Louis le Jeune apaisa le ressentiment des Orléanais, en interdisant les exactions arbitraires au prévôt royal qui gouvernait la ville; en promettant de ne plus altérer les monnaies, suivant la mauvaise coutume qu'avaient la plupart des princes; en accordant des priviléges au commerce, et en abolissant la mainmorte dans les campagnes orléanaises aussi bien que dans la ville. La mainmorte était la plus dure espèce de servage.

Paris et ses faubourgs, qui étaient partagés entre le domaine direct du roi, l'évêque et les abbés des grandes abbayes, n'avaient point de magistrats municipaux; mais il existait à Paris une grande corporation qui remontait jusqu'aux premiers temps de l'empire romain, et qu'on appelait la Compagnie de la marchandise de l'eau, parce qu'elle était en possession de tout le commerce qui se faisait par la rivière de Seine et par les rivières affluentes.

Cette compagnie, formée des principaux bourgeois parisiens, était puissante; les rois la ménageaient, et, plus tard, elle devint le corps municipal de Paris, en s'adjoignant les corporations des métiers.

On a retrouvé jadis, en faisant des fouilles sous le maître-autel de Notre-Dame de Paris, des autels que cette compagnie, du temps de l'empereur Tibère, avait élevés aux dieux des Gaulois réunis aux dieux des Romains. Ces autels se voient dans l'ancien palais romain, appelé les Thermes de Julien, aujourd'hui réuni au Musée de l'hôtel de Cluni.

Le vaisseau, qui est figuré dans les armes de la ville de Paris, était l'emblème de cette compagnie de navigation.

Louis le Jeune abolit à Paris, en 1165, le droit de prise, espèce de pillage qui s'exerçait toutes les fois que le seigneur faisait son entrée dans une ville; mais les successeurs de Louis le Jeune revinrent plus d'une fois sur cette abolition.

L'année d'après la malheureuse tentative des Orléanais, la ville de Reims s'érigea en commune, en république, comme disent les anciens registres des églises de Reims, pendant que le siége archiépiscopal, dont relevait la ville, était vacant. Le roi ratifia la charte communale de Reims (1139).

Le clergé s'émut de ce qu'il appelait un attentat contre les libertés de l'illustre église de Reims; car la liberté de l'église consistait, suivant lui, à lever des impôts sur les sujets des seigneuries ecclésiastiques, suivant la volonté arbitraire des évêques et des abbés.

Le pape Innocent II enjoignit au roi, pour la rémission de ses péchés, de dissiper les coupables associations des Rémois; mais le roi n'en tint pas de compte.

Louis le Jeune, cependant, qui était variable et de peu de sens politique, se laissa souvent gagner par les seigneurs ecclésiastiques contre les communes. Il ôta le pouvoir judiciaire aux magistrats de la commune de Beauvais pour le rendre à l'évêque, qui était alors un de ses frères, nommé Henri. Puis, le frère du roi ayant passé de l'évêché de Beauvais à l'archevêché de Reims, Louis le Jeune soutint l'archevêque Henri dans l'entreprise qu'il fit d'abattre ou d'abaisser la commune rémoise.

La guerre ayant éclaté dans Reims, le roi alla au secours de son frère : les chefs des bourgeois s'enfuirent; le roi fit abattre cinquante de leurs maisons.

Quand il fut parti, les chefs de la commune revinrent; le peuple reprit les armes, démolit à son tour les hôtels des nobles du parti de l'archevêque, et bloqua celui-ci dans l'archevêché.

Le roi ne revint pas; cette fois, ce fut le



Les paysans de la commune du Laonnois combattant contre les nobles.

comte de Flandre qui vint en aide à l'archevêque. Au lieu de soutenir un siége contre la noblesse flamande, le peuple de Reims se retira en masse sur le mont Chenot, dans la forêt entre Reims et Épernai. Les Rémois ayant emporté ou détruit toutes les provisions, les Flamands ne surent que faire dans la ville déserte et vide. Ils s'en allèrent, et le peuple rentra, et l'archevêque fut obligé de capituler et de jurer la commune (1167).

A Sens, Louis le Jeune se conduisit comme avait fait à Laon son père Louis le Gros. L'archevêque de Sens n'était pas comte de la ville, que le domaine royal partageait avec des seigneurs ecclésiastiques. Le roi vendit fort cher son consentement à la commune qu'établirent les habitants; puis l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif, seigneur d'un quartier de la ville, obtint du roi, par l'intervention du pape, l'abolition de la charte communale que Louis avait jurée et qu'on lui avait payée.

Les bourgeois s'insurgèrent et tuèrent l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif. Le roi entra en grande force dans la ville, se saisit des meurtriers, et fit précipiter les uns du haut de la grosse tour de Sens et décapiter les autres (1147).

Le peuple de la ville fut fort indigné de la façon d'agir du roi, et il y eut, durant tout ce règne, des troubles et des révoltes continuelles à Sens. Le successeur de Louis le Jeune rendit enfin aux gens de Sens leur charte de commune.

Louis le Jeune trancha également, contre le droit du peuple, la longue querelle de la petite ville de Vézelai contre son seigneur, l'abbé de ce monastère de Sainte-Marie-Madeleine, dont la magnifique église romane

se voit encore sur une colline du Morvan (1150-1155).

Cette bourgade mérite que son nom ne soit pas mis en oubli, non parce qu'elle avait alors un grand commerce et qu'elle était un lieu fameux de pèlerinage, mais à cause du grand courage, du patriotisme et des malheurs de ses habitants. Les patriotes du Moyen Age, nos ancêtres, ont souvent montré, pour affranchir ou pour défendre leurs petites villes, autant d'héroïsme et autant d'intelligence que les patriotes de la grande Révolution pour affranchir et défendre la France, et il est juste de garder respect à leur mémoire.

Louis le Jeune ne fut pas moins contraire au peuple d'Auxerre. La ville d'Auxerre était partagée entre l'évêque et le comte. Les habitants gagnèrent le seigneur laïque, le comte; mais l'évêque acheta l'appui du roi, et le roi empêcha de former la commune (1167).

Louis le Jeune, comme on le voit, nuisit beaucoup plus qu'il ne servit au progrès des communes; toutefois, il rendit service à la portion la plus malheureuse du peuple. Par l'avis de bons conseillers, il bâtit dans le domaine royal un certain nombre de bourgs fermés de murailles, qu'on nomma villes neuves ou villes franches, parce que le roi leur donna des franchises, c'est-à-dire des libertés. Les officiers du roi y accordaient asile aux serfs échappés de la glèbe des seigneurs. Ces nouveaux habitants n'avaient pas la commune, mais ils se trouvaient heureux de n'être plus serfs et de travailler librement en payant l'impôt au roi.

Plusieurs des grands vassaux en faisaient autant, au détriment des petits seigneurs et des abbayes, et à l'avantage des pauvres gens. De là ces noms de villes neuves et de villes franches que l'on retrouve çà et là dans toute la France et, aussi, dans d'autres pays.

Les gens des campagnes commençaient donc aussi à tirer quelque profit de la révolution des communes.

Il y avait parmi les campagnards deux classes différentes. Une des deux classes était celle des serfs, qui dépendaient absolument des seigneurs, mais qui différaient pourtant des anciens esclaves, en ce qu'ils avaient une famille et un domicile à eux, et que, s'ils ne pouvaient quitter la terre qu'ils cultivaient, s'ils étaient à la terre pour ainsi dire, la terre aussi était à eux. En fait, sinon en droit, on ne les séparait plus guère de leur famille ni de leur champ.

L'autre classe était celle des vilains, ou villageois libres, qui ne devaient aux seigneurs que des redevances et des services fixes.

Les seigneurs n'avaient pas réussi à réduire tous les vilains à la condition des serfs. Les vilains aspiraient maintenant à diminuer les services trop onéreux qu'ils devaient aux seigneurs, et à faire corps et assemblées délibérantes dans leurs villages comme on faisait dans les villes. Les serfs aspiraient à s'élever à la condition des vilains.

La croisade vint en aide aux uns et aux autres. Beaucoup de seigneurs vendirent des exemptions ou un affranchissement plus ou moins complet à des serfs et à des vilains, soit isolément, soit par groupes, par hameaux ou par villages.

Il y eut aussi des seigneurs qui affranchirent leurs serfs par testament, en partant pour la croisade, pour l'amour du Christ et pour le remède de leur âme, est-il dit dans les actes d'affranchissement.

Les serfs affranchis passaient à la condition de vilains libres, et se mettaient à défricher les terres vagues, les halliers et les landes, que leur concédaient les seigneurs moyennant redevance.

Et ceci amena un grand progrès dans la culture et un grand accroissement dans la population.

Les paroisses des campagnes avaient pour autorités l'intendant du seigneur et le curé. Les paysans eussent bien voulu obtenir d'élire leurs autorités; mais bien peu de villages

parvinrent à nommer leurs maires. En général, ils arrivèrent seulement peu à peu à obtenir de s'assembler pour leurs intérêts communs.

Il y eut, cependant, quelques villages et quelques groupes de villages qui parvinrent, par de courageux efforts, à conquérir des chartes de commune.

En 1174, seize bourgs et villages du Laonnois, Anizi, Mons-en-Laonnois et autres, pendant que l'évêché de Laon était vacant, achetèrent du roi Louis le Jeune une charte de commune qui les associait en confédération, avec droit de nommer leurs magistrats et de se rendre la justice entre eux.

Mais, dès qu'il y eut un nouvel évêque à Laon, cet évêque, homme de grande famille, appela à son aide les barons de la contrée, ses parents et amis, pour abattre la commune confédérée.

La commune du Laonnois, de son côté, appela au secours les paysans du Soissonnais et du Valois, qui aspiraient aux mêmes libertés. Les paysans livrèrent bataille à la noblesse entre Anizi et Pinon.

Malgré leur vaillante résistance, les paysans furent rompus et mis en déroute par les cavaliers couverts de mailles de fer; mais le roi, cette fois, tint sa parole et arriva en personne au secours des paysans. Le pape refusa au roi de déposer l'évêque, mais n'obtint pas du roi l'abolition de la commune. Les paysans confédérés demeurèrent libres (1177-1180).

Quelques bourgs et villages du Soissonnais et des pays voisins obtinrent aussi la commune.

Les vilains des campagnes, en général, furent bien loin de s'élever à la même liberté que les bourgeois des villes, et, parmi les villes, il y eut bien des degrés différents de liberté.

Mais partout, là même où les classes populaires ne parvinrent à aucunes libertés politiques, le droit féodal cessa de régner seul, et il se forma en face de lui un autre droit civil fondé sur l'égalité, comme le droit féodal était fondé sur l'inégalité et le privilége. L'égalité des partages dans la famille entre les aînés et les cadets, entre les fils et les filles, devint le droit commun des classes populaires françaises, tandis que, chez la nation anglaise, les idées de droit d'aînesse et d'inégalité passaient des nobles chez les bourgeois.

La révolution des villes au douzième siècle, qu'on peut appeler communale dans le nord et consulaire dans le midi, sema, pour ainsi dire, d'une multitude d'îles bourgeoises l'océan féodal qui couvrait la France. On commençait alors d'appeler bourgeoisie tout ce qui était libre sans être noble. Avec le temps, toutes ces îles devaient se rejoindre et combler l'océan féodal, et le remplacer par une seule et même terre de liberté civile et de droit commun.

CHAPITRE XX

LA CHEVALERIE. — HÉLOISE ET ABÉLARD.

(Onzième et douzième siècles.

Nous venons de raconter les progrès politiques qui avaient suivi en France la croisade.

Nous avons montré ce qu'étaient la féodalité, ses institutions, et ses efforts pour mettre exclusivement tout pouvoir, toute propriété, toute liberté, dans les mains de la noblesse.

Puis nous avons fait voir les résistances que la féodalité avait rencontrées, et la diminution de la puissance exorbitante des seigneurs, et les progrès qu'avaient faits d'un côté la royauté, et de l'autre le peuple.

Il nous faut maintenant parler d'une grande association, qui eut une influence immense sur la société française et européenne du Moyen Age, et dont les souvenirs et les traces ne se sont jamais effacés parmi nous.

Dans nos chapitres précédents, nous avons parlé mainte et mainte fois des chevaliers; il est nécessaire de dire ce qu'était la chevalerie.

Disons d'abord que la chevalerie, bien que sortie d'entre la noblesse féodale, se fonda sur des sentiments et des principes très-différents de ceux de la féodalité, et qui leur étaient souvent même opposés.

Le nom de la féodalité est resté en horreur au peuple; le nom de la chevalerie, au contraire, est resté populaire.

Dans l'opinion du peuple, féodalité veut dire tyrannie, oppression des faibles par les forts; chevalerie veut dire générosité, protection des forts sur les faibles, protection des pauvres, des affligés, des opprimés par les puissants et les vaillants, et surtout protection des femmes par les hommes, dévouement du sexe fort au sexe faible, et fidélité inaltérable dans l'amour.

On va voir que les souvenirs du peuple ne le trompent pas, et que cette différence est juste.

Si la chevalerie n'a pu réaliser tout le bien qu'elle avait en vue, elle a eu du moins le mérite de l'essayer, et il est équitable de lui en tenir compte.

Il n'y eut point tout d'abord dans la chevalerie tout ce que nos souvenirs réunissent sous ce nom. La chevalerie ne se forma que peu à peu et comme par degrés.

Les anciens Gaulois avaient dans leur langue un mot qui signifiait chevalier, et ils donnaient ce nom aux guerriers d'élite qui portaient des colliers d'or et qui formaient le premier des trois rangs de la cavalerie gauloise. Les deux autres rangs étaient composés des écuyers attachés à la personne des chevaliers.

Chez les Gaulois et chez les Germains, les jeunes gens arrivés à l'âge de porter les armes étaient reçus en grande solennité au nombre des guerriers dans l'assemblée de leur canton, qu'on appelait le *conseil armé*, parce que tous les hommes libres s'y rendaient en armes. La coutume de fêter l'initiation militaire des jeunes gens s'était conservée parmi les grands de l'empire des Francs. Elle redevint générale chez les nobles de la France féodale, et le nom de chevalier reparut, parce qu'on remettait au jeune noble un cheval de guerre avec une lance et un bouclier.

Le jeune noble était reçu chevalier après plusieurs années d'apprentissage et d'épreuves, et tous les parents, amis et vassaux de sa famille venaient prendre part aux festins et aux jeux militaires qui accompagnaient sa réception.

La religion intervint dans ces cérémonies guerrières. Vers l'époque où s'établit la Trêve de Dieu, l'Église parvint à introduire des cérémonies religieuses dans la réception du chevalier, et à faire de cette réception comme une espèce de sacrement. L'Église fit dès lors prendre au jeune homme, le jour où il était initié aux armes, l'engagement de ne pas les employer à la violence et à l'injustice et d'en user pour le service de la foi catholique.

Après s'être préparé presque comme s'il s'était agi d'entrer dans les ordres religieux et avoir reçu la communion, le jeune homme s'agenouillait devant son parrain en chevalerie, qui lui remettait en mémoire les devoirs moraux du chevalier et les obligations que lui imposait l'Église.

« Tout chevalier, lui disait-il, doit avoir droiture et loyauté ensemble; il doit protéger les pauvres gens pour que les riches ne les puissent fouler, et soutenir les faibles pour que les forts ne les puissent honnir. Il se doit éloigner de tout lieu où gît la trahison ou le *faux jugement* (l'injustice). Il doit jeûner



Armement d'un chevalier par les dames.

tous les vendredis, ouïr la messe chaque jour, et y faire offrande s'il a de quoi. Les chevaliers doivent garder la foi inviolablement à tout le monde et surtout à leurs compagnons; ils se doivent aimer, honorer et assister les uns les autres en toute occasion. »

Les chevaliers, dès lors, se regardèrent comme les membres d'un même corps, *le saint ordre de chevalerie,* comme ils l'appelaient, et la chevalerie se répandit de la France dans tout l'Occident. Les chevaliers de tous pays se considéraient quasi comme frères, et ceux qui n'agissaient pas en conséquence n'étaient pas considérés comme bons chevaliers. Cela commença de rendre la guerre beaucoup moins cruelle entre nobles. Au combat de Brenneville, la chronique rapporte que, sur neuf cents chevaliers présents, il n'y en eut que trois de tués, parce qu'ils cherchaient bien plutôt à se faire prisonniers qu'à s'entre-donner la mort.

L'engagement que les chevaliers avaient pris de protéger les pauvres et les faibles, bien qu'il fût trop souvent transgressé, adoucissait aussi les maux de la guerre pour le peuple.

La fraternité entre eux, la charité envers ceux qui n'étaient pas de leur association, c'était là sinon ce qu'ils pratiquaient toujours, du moins ce qu'ils devaient pratiquer.

La chevalerie, qui avait ainsi ses principes et ses règles pour la guerre, établit aussi des règles pour les exercices et les jeux qui préparaient à la guerre. Un chevalier du pays de Touraine, vers le milieu du onzième siècle, rédigea *la loi des tournois*, nom sous lequel on comprenait toutes

sortes de combats à pied et à cheval, à la lance et à toute espèce d'armes non affilées.

Les règles des tournois passèrent de France dans les autres pays chrétiens, où on leur donna le nom de *jeux français*.

La chevalerie, qui avait ainsi ses jeux guerriers pour exercer les chevaliers et les préparer aux beaux faits d'armes, eut aussi sa littérature, sa poésie guerrière, qui excitait et préparait les âmes à concevoir les belles actions, comme les tournois préparaient les corps à les exécuter.

A la chevalerie se rapporte presque toute la littérature du Moyen Age, ses poëmes, ses romans, ses chansons, qui ont fait, pendant des siècles, et le divertissement, et l'éducation, et l'inspiration morale de nos pères.

Les anciens héros gaulois avaient eu à côté d'eux les bardes, qui chantaient dans leurs vers les exploits des ancêtres, et qui animaient les guerriers à les imiter et à les surpasser. Les chevaliers du Moyen Age eurent les troubadours et les trouvères, deux noms qui veulent dire également *trouveurs, inventeurs*, ce qui est la même chose que poëtes.

Ces poëtes écrivaient dans les deux langues entre lesquelles se partageait alors la France. Les trouvères écrivaient dans la langue d'*oui;* c'est le vieux français, duquel provient notre langue française actuelle. Les troubadours écrivaient dans la langue d'*oc,* d'où proviennent les divers dialectes que l'on parle encore dans le midi concurremment avec le français.

Oc, dans les dialectes du midi, veut dire oui.

Les deux langues françaises tiraient ainsi leurs noms de la manière dont elles disaient *oui;* et ceci est bien en rapport avec le caractère ouvert de notre peuple.

La langue du midi, la langue d'oc, était plus sonore et plus vive, et propre aux chansons, aux poésies rapides, animées et brillantes; la langue d'oui, le vieux français, était très-douce à entendre, plus douce que le français actuel, mais pas si bien ordonnée pour exprimer clairement la pensée, ni pour écrire sur la philosophie et la politique; elle se distingua surtout par les grands poëmes de chevalerie, par les longs récits en vers qu'elle produisit en foule.

Les poëmes de la France du nord, avec leurs grandes aventures, leurs mille incidents, leurs personnages si nombreux, si vrais, et souvent si intéressants, sont comme les grands arbres de nos forêts; les chansons du midi, avec leur allure légère, leur énergie passionnée, leur éclat de couleur et leur richesse d'invention, sont comme des fleurs éclatantes écloses sous un plus chaud soleil.

Les poëmes des trouvères s'appelèrent d'abord chansons de gestes, c'est-à-dire chants d'actions, chants célébrant les hauts faits. Le plus fameux est la *Chanson de Roland,* écrite vers le milieu du onzième siècle, avant la conquête de l'Angleterre. C'est un poëme en plusieurs milliers de vers sur la guerre de Charlemagne contre les musulmans, ou, comme on disait alors, contre les *Sarrasins* d'Espagne. Le héros du poëme est Roland, neveu de Charlemagne, mort glorieusement à Roncevaux. Ce poëme, qui avait été perdu et qu'on a heureusement retrouvé de nos jours, a été cent fois imité dans toutes les langues de l'Europe. Ses personnages étaient plus connus des peuples que les personnages les plus fameux de l'histoire. Roland, grâce aux poëtes, acquit autant de renom que Charlemagne lui-même, quoique les historiens ne citent de lui que sa mort, et Ganelon, qui, selon le récit de la chanson de Roland, avait causé par sa trahison la mort de ce héros, devint pour les peuples comme un autre Judas, dont on donnait le nom à tous les traîtres.

L'auteur de la *Chanson de Roland* était un trouvère appelé Théroulde. Et c'est grand dommage que le langage de son poëme soit

si vieux, que les savants seuls le comprennent; car le peuple, chez nous, s'y plairait fort s'il pouvait le lire, tant il y a là de grands sentiments, de grands caractères et de beaux récits. On y voit qu'en ce temps où la France était morcelée entre tant de seigneuries et n'avait point d'institutions nationales, il y avait des hommes qui comprenaient déjà par le cœur l'unité de la patrie; on le voit bien aux paroles que le poëte met dans la bouche de ses héros sur la *douce France,* comme il l'appelle avec tant d'amour.

La chevalerie avait donc produit, au onzième siècle, des institutions qui tempéraient, par des sentiments d'humanité, les passions guerrières et une belle poésie qui inspirait l'héroïsme et grandissait les âmes.

La chevalerie, cependant, n'était pas complète encore; elle n'avait pas encore ce qui devait distinguer plus particulièrement ses institutions de toutes les autres associations guerrières, et distinguer sa poésie de toutes les autres poésies héroïques.

Il y eut donc, dans l'histoire de la chevalerie, une seconde époque où il entra chez elle des idées nouvelles et des sentiments nouveaux.

Dans la première époque de la chevalerie, c'étaient les souvenirs de Charlemagne et de ses compagnons d'armes, de ses paladins, comme on les nomma, transformés par l'imagination des poëtes, qui étaient proposés en exemple aux chevaliers. C'était parmi les héros réels ou imaginaires des anciens Francs que les guerriers cherchaient leurs modèles, et les poëtes leurs sujets de poëmes.

La gloire militaire, la religion, et, au moins dans la *Chanson de Roland,* l'amour de la France, le patriotisme, inspiraient la chevalerie et la poésie chevaleresque.

Dans la seconde époque, à ces sentiments d'autres viennent se joindre, ceux qui regardent les femmes et l'amour.

Et ce n'est plus alors chez les Francs que les poëtes vont chercher leurs personnages et leurs aventures; c'est chez les Gallois et les Bretons, c'est-à-dire chez les petits peuples qui ont gardé la langue et les traditions celtiques des Gaulois.

Cette seconde époque commence après que les Normands, conquérants de l'Angleterre, se sont trouvés en rapport avec les Gallois, descendants des anciens Bretons de la Grande-Bretagne, qui avaient maintenu leur indépendance contre les Anglo-Saxons.

Les bardes des anciens Gaulois et Bretons avaient subsisté dans le pays de Galles, et il y a là encore aujourd'hui des hommes qui portent le titre de bardes, et qui font, dans la langue de nos pères les Gaulois, des vers qu'on accompagne sur la harpe. Les trouvères normands eurent connaissance des poésies des bardes et des traditions populaires des Gallois et des Bretons, et ils les rapportèrent en France.

Et tous les trouvères français et tous les troubadours du midi se mirent à imiter ces poésies et à s'inspirer de ces traditions. Et ce fut alors que, dans un nouveau genre de poëmes, Charlemagne et ses paladins furent remplacés par le roi Arthur, un ancien chef des Gallois durant leurs guerres contre les Anglo-Saxons, et par les chevaliers de la *Table ronde.*

La Table ronde, autour de laquelle les poëtes faisaient asseoir le roi Arthur et ses compagnons de guerre, était un souvenir des chevaliers de l'ancienne Gaule, qui, s'estimant tous égaux entre eux, s'asseyaient autour d'une table ronde, parce que là il n'y a ni première, ni dernière place. Probablement aussi les Gaulois affectionnaient-ils cette forme, parce que le cercle était pour eux une forme sacrée et la figure du monde.

La Table ronde redevint un signe d'égalité pour les chevaliers du Moyen Age. « Autour de la Table ronde, tous sont égaux, tous sont au haut bout », dit un trouvère normand.

Un personnage fameux de ces poëmes rappelait davantage encore l'ancienne Gaule :

c'était le prophète Merlin, qui vivait dans les forêts de chênes, comme les druides d'autrefois, et possédait tous leurs secrets. Les prophéties qu'on lui attribuait devinrent comme des articles de foi pour le peuple dans toute la chrétienté, et chacun y chercha, pendant des siècles, les événements de l'avenir.

Ces poëmes furent appelés *romans,* parce qu'ils étaient écrits dans l'une ou l'autre des deux langues appelées romanes, le français du nord et le français du midi. Ce nom de roman s'étendit, par la même raison, aux poëmes sur les héros francs, et s'appliqua plus tard, comme nous le faisons aujourd'hui encore, à tous les récits d'aventures imaginaires. Dès ce temps-là, on commençait d'écrire des romans en prose à côté des romans en vers.

C'est à partir des romans de la *Table ronde* que l'amour n'a plus cessé de faire le principal intérêt des romans. Les femmes, qui ne font pas grande figure dans la *Chanson de Roland* ni dans les autres anciens romans sur les héros francs, prennent, au contraire, la première place dans les romans qui proviennent du pays de Galles. La reine Genièvre, Iseult aux blonds cheveux, et bien d'autres, ont été aussi célébrées par nos pères que les déesses de la mythologie par les Grecs et les Romains. Le prophète Merlin lui-même, dans sa sauvage solitude au fond des bois, a pour compagne une fée dont il est aimé, et les poëtes racontent qu'il s'est laissé, pour lui complaire, enfermer par elle dans un cercle magique, afin qu'il ne puisse jamais la quitter.

Les amours d'Iseult la blonde avec le héros Tristan sont le sujet du plus beau des poëmes de la *Table ronde,* le *Tristan,* aussi gracieux et aussi touchant que la *Chanson de Roland* est héroïque. L'auteur paraît avoir été un trouvère normand appelé Thomas ; on croit que Théroulde, l'auteur de la *Chanson de Roland,* était Normand aussi. Entre tous les trouvères ou poëtes français du nord, un Champenois, nommé Chrestien de Troyes, a gardé le plus de renom par le grand nombre de ses poëmes remplis de belles aventures, imitées des Gallois et des Bretons. Il écrivait dans la seconde moitié du douzième siècle.

Les idées sur les femmes et sur l'amour, toutes différentes de celles que l'on avait eues jusqu'alors, en même temps qu'elles remplissent les romans de la *Table ronde,* transforment l'esprit et les usages de la chevalerie.

Nous avons cité tout à l'heure la semonce que faisait le parrain en chevalerie au jeune chevalier sur les devoirs qu'il avait à remplir. Au douzième siècle, voici ce qu'ajoutait le parrain :

« Lorsque dames ou damoiselles ont besoin de lui, il les doit aider de son pouvoir s'il veut gagner louange et mérite ; car il faut honorer les femmes, et porter grand faix pour défendre leurs droits. »

Après que le nouveau chevalier avait prêté serment, au onzième siècle, c'étaient des gens de guerre qui le revêtaient de ses armes. Au douzième siècle, c'est une dame qui l'aide à passer son haubert, espèce de chemise de fer formée de petits anneaux entrelacés, et bien moins lourde et plus commode à la guerre que les armures massives qu'on a portées plus tard, et qu'on voit dans nos musées. C'est une autre dame qui lui ceint l'épée ; une autre lui attache les éperons d'or, qui sont, avec la ceinture, les signes distinctifs du chevalier du Moyen Age, comme le collier d'or avait été le signe du chevalier gaulois.

Ce sont aussi les dames qui président aux fêtes chevaleresques, aux tournois ; c'est une dame, appelée la reine du tournoi, qui donne le prix au vainqueur.

L'amour, comme les autres passions humaines, joue son rôle dans l'histoire et dans la poésie de tous les peuples ; mais la chevalerie et la poésie chevaleresque le compre-



Abélard sur la montagne Sainte-Geneviève.

naient, comme nous l'avons dit, d'une manière entièrement nouvelle. Les anciens, et même l'Église, avaient considéré communément les femmes comme inférieures aux hommes; la chevalerie relève les femmes, non pas seulement au niveau des hommes, mais même au-dessus des hommes.

L'amour, comme l'entend la chevalerie, n'est ni une passion déréglée, ni un sentiment passager qui donne lieu à la formation de la famille. L'idée de la chevalerie est qu'un certain homme et une certaine femme sont faits l'un pour l'autre, et que, lorsqu'ils se rencontrent, leurs deux existences doivent être le but l'une de l'autre et devenir inséparables, et ils se doivent dès lors l'un à l'autre une inviolable fidélité.

La chevalerie va plus loin. Tandis que les Grecs et les Romains n'avaient vu dans l'amour qu'une cause de faiblesse, les chevaliers y cherchent un principe de force, de vaillance et de vertu. En relevant, comme nous l'avons dit, la femme au-dessus de l'homme, la chevalerie établit en principe que le désir de se rendre digne d'être aimé porte le guerrier aux belles actions.

La chevalerie se fit toute une morale en rapport avec ces idées. Les vertus que devaient avoir les chevaliers pour être dignes d'amour étaient :

Premièrement, la *courtoisie,* c'est-à-dire une politesse où la bonne grâce devait se joindre à la bienveillance et à l'obligeance envers tous;

Puis le *parage,* vieux mot qui contenait nombre de belles choses : respect de soi-même, grandeur d'âme, bonté pour les autres, générosité, vaillance;

Troisièmement, la *droiture*, qui était la bonne foi et la constance en toutes choses, et, par-dessus tout, en amour.

Et toutes ces vertus procédaient, comme d'une source commune, d'une autre vertu, qui était la *joie*. La chevalerie entendait par là que l'abandon à la mauvaise tristesse, c'est-à-dire au découragement, à l'indifférence, à l'ennui égoïste, à la paresse, était le pire des vices. Le chevalier, tant qu'il n'avait pas perdu sa dame, ou mérité de la perdre, avait le devoir d'être de cœur joyeux dans les plus grands périls et les plus grandes souffrances. L'art poétique des trouvères et des troubadours, qui animait les cœurs contre les lâches tristesses, s'appelait la *gaie science*.

C'est là l'idée qui doit nous frapper davantage dans la chevalerie : elle était grande. Ce qui, dans cette idée, appartenait à la chevalerie, c'était d'avoir fait de l'amour le principe de cette joie, qui était une vertu et la source de toutes les autres vertus. Mais l'idée de faire de la joie une vertu était plus ancienne : c'était l'idée des héros gaulois et scandinaves, lorsque, criblés de blessures, ils riaient en mourant. Eux aussi ne reconnaissaient d'autre mal que le déshonneur.

Les idées sur l'amour, qui s'introduisirent dans la chevalerie et dans la poésie en même temps que les personnages et les traditions empruntés aux peuples celtiques, ne remontaient pas jusqu'aux anciens Gaulois; mais elles semblent être venues d'une certaine disposition particulière au caractère de la race gauloise, et qui se développa depuis que ce caractère eut été adouci par la religion chrétienne.

Les peuples d'origine gauloise, se conduisant par sentiment et par sympathie plus que par raisonnement et par calcul, ressemblent par là aux femmes, et cela les disposait, plus que d'autres peuples, à bien comprendre les femmes, à sympathiser avec elles, à leur donner une grande place dans la société, et à mettre beaucoup d'importance aux rapports des deux sexes.

Ce sont là les dispositions que la chevalerie a exprimées avec tant d'éclat, et a poussées jusqu'à l'exagération.

La chevalerie ne se contenta pas d'avoir créé pour son usage une morale nouvelle; elle alla jusqu'à essayer de se donner des institutions, des lois positives, en rivalité avec les institutions de la féodalité et même de l'Église.

Ainsi, le chevalier jurait foi et hommage à la dame qu'il s'était choisie, dans les mêmes formes avec lesquelles le vassal jurait foi et hommage à son seigneur; et, s'il y avait opposition entre les deux devoirs, envers le seigneur et envers la dame, ce qui pouvait bien arriver, c'était à la dame que le chevalier devait rester fidèle par préférence.

Il se forma des espèces de tribunaux composés de dames, et appelés *cours d'amour*, et les arrêts de ces cours excluaient de la société chevaleresque ceux qui manquaient aux devoirs de la chevalerie.

Les chevaliers et les dames en vinrent à faire consacrer leurs serments de fidélité par un prêtre, comme une espèce de mariage.

La loi de l'amour fut ainsi constituée en dehors du mariage; puis on alla jusqu'à vouloir la constituer contre le mariage. Il y eut des cours d'amour qui déclarèrent l'amour et le mariage incompatibles. Cette étrange idée était une réaction contre le mariage féodal. Comme, dans la féodalité, la possession de la terre, du fief terrien, était tout, on mariait, pour ainsi dire, des terres et non des personnes. Jamais l'abus de ce qu'on appelle les mariages de convenance n'a été poussé si loin; le mariage féodal n'était plus qu'une pure association d'intérêts matériels et politiques.

La chevalerie, de son côté, en réagissant contre les habitudes féodales, avait dépassé ce qui est raisonnable et possible, puisqu'elle était arrivée à faire comme les moines, et à

traiter le mariage et la famille comme quelque chose d'inférieur, au lieu de travailler à les relever.

Elle avait voulu faire de l'amour une affection purement morale, en dehors des sens; elle y parvenait parfois, et il y en eut de beaux exemples; mais, le plus souvent, elle ne réussissait pas à vaincre à ce point la faiblesse humaine. Elle avait voulu faire des femmes des divinités sur terre, au lieu de ce qu'elles sont réellement, des créatures imparfaites comme les hommes, et qui doivent travailler à se perfectionner elles-mêmes en perfectionnant les hommes.

On n'en doit pas moins reconnaissance à la chevalerie, pour avoir combattu la dureté féodale, adouci la barbarie du Moyen Age, et développé les meilleurs sentiments de la nature humaine. Ce qu'il y a de délicat et d'élevé dans nos sentiments, dans nos mœurs et dans notre littérature, vient d'elle pour la plus grande partie.

La démocratie moderne a donc raison de ne pas confondre la chevalerie avec la féodalité, quoique la chevalerie soit née parmi les nobles. Si, dans le nord de la France, les chevaliers appartenaient tous à la noblesse, les trouvères, auteurs des romans de chevalerie, étaient presque tous des hommes du peuple; et, dans le midi, où une grande partie des troubadours étaient des nobles et parfois même des princes, les bourgeois, beaucoup moins séparés des nobles que dans le nord, étaient souvent admis à la chevalerie.

Il y a, dans l'exemple de ces vertus chevaleresques, dont nous faisions tout à l'heure le tableau, bien à profiter pour la société moderne, et de bonnes traditions à conserver ou à ranimer, si on les a laissés s'affaiblir. La démocratie doit se piquer de n'être inférieure en rien à ces anciens temps dont elle a renversé les abus, mais dont elle doit s'approprier les belles qualités.

Nous ne pouvons quitter la chevalerie, ni ses idées sur les femmes et sur l'amour, sans parler de la femme la plus illustre du douzième siècle, qui serait le plus grand caractère de femme de l'histoire de France, si Jeanne Darc n'avait pas existé.

Le nom d'Héloïse est resté populaire jusqu'à notre temps, et l'histoire d'Héloïse tient à l'histoire des idées et des sentiments chevaleresques par l'amour fameux qui a fait le malheur et la gloire de sa vie.

Elle tient aussi à l'histoire d'une littérature différente de la poésie chevaleresque, c'est-à-dire de la littérature savante et philosophique, par le lien qui unit Héloïse au plus grand philosophe du Moyen Age, Abélard.

En parlant d'Héloïse et d'Abélard, nous dirons donc aussi quelque chose de cette littérature savante, qui enseignait et écrivait en latin, à côté de la littérature poétique, qui écrivait en français du nord et en français du midi.

Pendant que les trouvères et les troubadours chantaient les aventures des chevaliers, leurs amours, leurs guerres contre les ennemis de la chrétienté, dans des poésies que des musiciens accompagnaient sur la harpe ou sur des espèces de violons et de guitares, les maîtres, les docteurs, les professeurs, enseignaient en latin la théologie, et ce qu'on savait de philosophie, de sciences et de littérature ancienne, c'est-à-dire grecque et romaine. On savait peu en ce temps-là, mais on désirait beaucoup apprendre.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, il y avait alors une grande activité dans les esprits, comme un grand mouvement dans les événements. Pendant que les chevaliers et bien d'autres s'en allaient courir en Terre sainte, et que le peuple des villes combattait avec tant de courage et de persévérance pour conquérir sa liberté, les clercs, c'est-à-dire les savants, les gens qui étudiaient le latin, et que l'on considérait comme appartenant au clergé, qu'ils fussent ou non prêtres, dépensaient leur activité à disputer dans les

écoles sur les questions les plus hautes et les plus difficiles de la philosophie.

C'était comme au temps des anciens Grecs, si ce n'est que nos clercs ne parlaient pas un aussi beau langage.

Quoique tous ces philosophes du Moyen Age parlassent et écrivissent en latin, leur parole et leurs écrits ont eu une grande influence sur la formation de la langue française. Leur manière de raisonner avec exactitude et rigueur, d'établir un bon ordre dans leurs pensées, de bien enchaîner leurs idées les unes aux autres, a été imitée par les écrivains français, et c'est ainsi que notre langue est devenue la plus claire et la plus régulièrement construite des langues de l'Europe.

Vers l'an 1100, on vit paraître, dans l'école du cloître de Notre-Dame, à Paris, un clerc de vingt ans, doué de la plus belle figure, des plus nobles manières, et d'une merveilleuse faculté de bien dire. Il se nommait Pierre Abélard, ce qui paraît signifier, en langue bretonne, Pierre, fils d'Alard. Fils d'un chevalier breton, d'entre Nantes et Clisson, il avait cédé à ses frères sa part d'héritage, et courait les provinces, étudiant et disputant d'école en école.

Devenu maître à son tour, l'écolier breton vainquit, dans les disputes philosophiques, le plus renommé des maîtres de ce temps, appelé Guillaume de Champeaux. Son rival lui fit interdire d'enseigner dans le cloître de Notre-Dame.

Abélard se retira sur la montagne Sainte-Geneviève, en dehors de l'enceinte fortifiée que le jeune roi Louis le Gros bâtissait alors autour de Paris. La ville de Paris, qui n'avait été d'abord que l'île de la Cité, comprenait alors quelques quartiers de la rive droite et de la rive gauche.

Toute la jeunesse studieuse suivit Abélard sur la colline, où l'abbaye de Sainte-Geneviève s'élevait au milieu des clos et des vignes, et ce fut là qu'Abélard enseigna une philosophie à la fois très-raisonnable et très-hardie, fondée tout ensemble sur la liberté du Dieu vivant et sur la liberté de l'homme.

Abélard rentra ensuite en triomphe dans la chaire du cloître de Notre-Dame, et y enseigna l'explication des livres saints avec autant d'éclat que la philosophie. Et il lui venait des écoliers non-seulement de toute la France, mais de tous les pays d'Occident et même de Rome, car il y avait alors partout un grand désir de s'instruire.

Abélard avait trente-six ans (1115). Il n'avait vécu jusque-là que pour la science et pour l'éloquence. Il n'avait connu que les passions de l'esprit ; les passions du cœur s'emparèrent de lui à leur tour, quand il était déjà sorti de la jeunesse.

Il y avait dans l'île de la Cité, à Paris, une très-jeune fille que tout le monde vantait pour sa surprenante intelligence. Elle avait, en effet, un aussi grand esprit et une bien plus grande âme qu'Abélard. Elle se nommait Héloïse; elle était nièce d'un chanoine de Notre-Dame de Paris, et Abélard lui enseignait la littérature.

Abélard aima son élève et en fut aimé. Elle s'attacha à lui sans réserve; elle lui accorda, non par faiblesse, mais par un dévouement absolu, ce qu'il n'eût pas dû lui demander, s'il eût été digne d'elle.

Le mariage répara cette faute; mais Héloïse, continuant à se sacrifier pour celui qu'elle aimait, exigea que le mariage fût tenu secret, parce qu'elle craignait que la fortune et la renommée d'Abélard n'en souffrissent.

Il ne semblait point, en ce temps-là, que les clercs, les savants, dussent se marier, et qu'un homme marié pût convenablement enseigner la théologie et la philosophie dans les écoles des cathédrales.

L'oncle d'Héloïse crut que c'était Abélard qui ne voulait pas réparer l'honneur de sa famille, et il se vengea en faisant surprendre par trahison et mutiler affreusement Abélard.

Abélard n'en mourut pas ; il se retira dans



Abélard se séparant d'Héloïse,

l'abbaye de Saint-Denis, et fit prendre le voile de religieuse à Héloïse dans l'abbaye d'Argenteuil. Elle n'entra au couvent que par un nouvel acte de dévouement, et pour obéir à son époux, et garda son amour tout entier dans l'austérité de sa vie nouvelle, où elle devint comme une sainte aux yeux de ses contemporains.

Abélard, pendant quelque temps, n'avait été occupé que d'Héloïse, et avait abandonné la science pour célébrer ses amours dans des poésies en langue française, à la manière des trouvères.

Après son malheur, il se rejeta dans la théologie et recommença d'enseigner. Il voulut expliquer la religion par la raison, qui est, disait-il, « la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde », ainsi qu'il est dit dans l'Écriture sainte.

L'Église prit peur. Abélard fut condamné par un concile provincial, à Soissons, pour avoir répandu dans le public un livre de

théologie, sans l'autorisation du pape ni de l'Église (1121).

Le cri public s'éleva en sa faveur, et l'on n'osa l'enfermer, comme le portait l'arrêt du concile ; on se contenta de détruire son livre.

Il se réfugia dans un lieu désert, près de Nogent-sur-Seine. Ses disciples surent bien découvrir sa retraite, et vinrent en foule se bâtir des cabanes autour de son ermitage. Il se fonda en ce lieu comme une ville de philosophes, qui eut pour temple un oratoire dédié par Abélard au Paraclet, c'est-à-dire au Saint-Esprit, à l'Esprit consolateur annoncé par Jésus à ses disciples.

Abélard considérait le Saint-Esprit comme l'amour divin qui donne la vie au monde, et ce fut dans l'enseignement de l'amour divin, associé à l'enseignement de la philosophie de la raison, qu'il chercha la consolation de ses maux. Il n'avait d'abord songé qu'à lui-même et à sa gloire ; mais le malheur l'avait amené à Dieu, et l'influence d'Héloïse lui avait fait comprendre l'amour désintéressé dans les choses divines comme dans les choses humaines.

Parmi cette multitude de disciples auxquels Abélard enseignait la foi en Dieu et en la liberté de l'esprit humain, il en était un qui devait mourir glorieusement pour les principes qu'il avait reçus de son maître. Il y avait là un jeune Italien, appelé Arnaldo de Brescia, qui devait un jour mourir sur un bûcher pour avoir voulu passer de la liberté philosophique à la liberté politique, rétablir la république à Rome et conquérir l'indépendance de l'Italie, et contre le pape et contre l'empereur.

Et l'élève d'Abélard a été le précurseur, le martyr, et comme le prophète de la nationalité italienne.

Abélard enseignait Dieu, la raison et la liberté. Un autre, qui avait aussi du génie, enseigna Dieu comme Abélard, mais, contre Abélard, la foi sans réserve à l'autorité.

Cet autre était saint Bernard.

Bernard, fils d'un seigneur bourguignon, s'était fait moine à vingt-deux ans, entraînant avec lui au couvent toute sa famille et ses amis. Il ne comprenait d'autre vie chrétienne que la vie monastique, et, si cela eût dépendu de lui, il eût fait finir le monde en induisant tous les hommes et toutes les femmes à se faire religieux au lieu de se marier. Il parlait à chacun le langage qui lui convenait, simple avec les simples, savant avec les savants, éloquent avec tous ; et il faisait tant d'impression sur ceux qui l'écoutaient, que les mères cachaient leurs enfants et les femmes emmenaient leurs maris, de peur qu'ils n'allassent entendre Bernard et ne le suivissent au désert.

Il avait fondé un nouveau monastère dans un lieu solitaire du pays de Langres ; sa grande renommée valut à cette solitude le nom de Clairvaux, ou *l'Illustre Vallée* (1115).

Bernard eût d'abord souhaité de passer là sa vie dans le silence et la prière ; mais, le renom de sa sainteté et de son génie allant toujours croissant, il était sans cesse appelé hors de sa retraite par les évêques, par les princes, par les rois, par les papes mêmes, qui le consultaient sur toutes les grandes affaires religieuses et politiques.

Saint Bernard avait autant de peur de la liberté qu'Abélard avait d'ardeur pour elle. Il était contre les philosophes qui voulaient la liberté d'expliquer la religion par la raison, et il était contre le peuple qui voulait la liberté de s'associer en communes et de rejeter la domination arbitraire des seigneurs d'Église.

Abélard et saint Bernard entrèrent donc en guerre. Abélard, croyant que le parti de saint Bernard allait recommencer contre lui le concile de Soissons, quitta son asile du Paraclet et se retira dans son pays, en Bretagne.

Il reparut, quelque temps après, au Paraclet ; mais ce fut pour y retrouver Héloïse, après douze années de séparation, et pour

remettre entre les mains d'Héloïse cette retraite où il avait trouvé le soulagement et la foi. Héloïse y fonda une communauté de religieuses (1129).

Abélard la quitta ensuite, car il ne leur était pas permis de passer ensemble le reste de leur vie ; mais il ne cessa de diriger de loin la communauté à la tête de laquelle était Héloïse, et c'est à partir de cette époque qu'ils eurent ensemble une correspondance qui est restée fameuse, et dans laquelle c'est la femme qui se montre de beaucoup supérieure à l'homme. L'élévation, la force, la vérité, la profondeur de sentiment qui se montrent chez Héloïse, font du recueil de ses lettres une des plus belles choses qu'on ait jamais écrites, et il y a lieu de croire que c'est Héloïse qui a inspiré à Abélard ce qu'il y a eu de plus propre à émouvoir les âmes dans son enseignement théologique sur l'amour divin.

Abélard reparut encore une fois sur le théâtre de ses anciennes victoires. Il remonta, en 1135, dans les chaires des écoles de Paris, et sa parole y retrouva son immense popularité d'autrefois ; et ses livres, pendant ce temps, se répandaient partout où ne pouvait se faire entendre sa parole.

Saint Bernard dénonça Abélard au pape et au sacré collége des cardinaux. « L'esprit humain, écrivait-il, usurpe tout et ne laisse plus rien à la foi. »

Déjà Arnaldo de Brescia, le disciple préféré d'Abélard, venait d'être condamné dans un concile à Rome (1139).

Abélard offrit de défendre l'orthodoxie de ses livres contre Bernard dans un concile à Sens ; puis, craignant sans doute que la défense ne fût pas libre, il appela au pape, et se retira sans avoir discuté. Le concile de Sens n'en condamna pas moins ses livres ; le pape Innocent II confirma la condamnation, et ordonna qu'Abélard fût enfermé dans un monastère pour le reste de ses jours.

Ses adversaires, toutefois, gardaient du respect pour une si grande gloire. On l'envoya dans le plus illustre des monastères de France, à Cluni, dont l'abbé était son ami et correspondait avec Héloïse, car les personnages les plus éminents du clergé considéraient l'abbesse du Paraclet presque comme une mère de l'Église.

Abélard mourut à Cluni, en 1142. L'abbé de Cluni envoya ses restes mortels à Héloïse. « Le Seigneur, lui écrivit-il, vous le garde pour vous le rendre par sa grâce. »

On a conservé un chant en vers latins sur la mort d'Abélard, qu'on attribue à Héloïse elle-même :

... Avec toi j'ai subi la rigueur des destins ;
Avec toi je dormirai fatiguée,
Avec toi j'entrerai dans Sion.
Soulage-moi de ma croix.
Conduis vers la lumière
Mon âme délivrée.

Puis un chœur de religieuses reprend :

Qu'ils se reposent de leur labeur
Et de leur douloureux amour ;
Ils demandaient l'union des habitants des cieux :
Déjà ils sont entrés dans le sanctuaire du Sauveur.

Héloïse et Abélard furent inhumés l'un près de l'autre au Paraclet. Après la suppression des ordres monastiques par la Révolution française, leurs restes furent amenés à Paris et réunis dans un même tombeau, bien connu, et honoré et fréquenté du peuple de Paris les jours où il va porter à ses morts des couronnes de fleurs dans le grand cimetière du Nord.

Nous avons parlé de la chevalerie, de la poésie chevaleresque et de la littérature savante, dont Abélard avait été le plus illustre représentant. Il nous faut ajouter quelques mots sur les beaux-arts, dans lesquels le douzième siècle a produit de grandes et belles nouveautés, comme dans la littérature.

La même idée et le même sentiment qui inspiraient la chevalerie et la poésie chevaleresque, inspirèrent également les beaux-

arts. La sympathie et le respect pour les femmes, qui combattaient, dans la société chevaleresque, la vieille opinion de leur infériorité vis-à-vis des hommes, popularisèrent et développèrent extrêmement dans la religion le culte de la vierge Marie, et, sous cette influence, les sculpteurs et les peintres créèrent cette belle figure de la Vierge-Mère, de la *Madone*, comme disent les Italiens, que Raphaël devait, plus tard, élever à toute sa perfection.

L'image de la vierge Marie, associée à la majestueuse et douce image du Christ, que les artistes conçurent et réalisèrent en même temps que l'image de sa mère, devint pour l'art chrétien ce qu'avaient été pour les anciens artistes grecs les figures des dieux d'Homère que nous admirons encore dans nos musées. On les considéra comme les types, c'est-à-dire les modèles de toute beauté.

Les figures plus anciennes du Christ et de la Vierge, telles qu'on les voit dans nos vieilles statues et dans les mosaïques des églises italiennes, sont imposantes, mais sévères et presque dures. Elles ne commencent à s'adoucir qu'à partir du douzième siècle, pour arriver peu à peu à cette beauté et à cette bonté qui les signalent dans nos statues des cathédrales de Reims, d'Amiens, de Paris et de tant d'autres, aux treizième et quatorzième siècles, et dans les peintures à fresque des artistes italiens du même temps.

Ce perfectionnement dans la représentation des types religieux de la peinture et de la sculpture avait été précédé par un grand changement dans l'architecture. Le système de construction en arcades arrondies, que nous appelons architecture romane, avait couvert la France de monuments, surtout depuis le commencement du onzième siècle jusqu'au milieu du douzième. Dans la première moitié du douzième siècle, ces monuments étaient devenus très-riches de décoration et de sculptures; leurs façades surtout étaient couvertes d'une profusion d'ornements et de figures fantastiques mêlés aux sujets religieux, comme on le voit dans les belles églises de Notre-Dame de Poitiers, de Saint-Gilles en Languedoc, et sur la façade de Saint-Denis.

Vers le milieu du douzième siècle, le système de construction en ogives, c'est-à-dire en arcs brisés ou aigus, commence à remplacer celui des arcades arrondies, et toute la physionomie des édifices religieux change dès lors, quoique la forme générale, qui rappelle la croix du Christ, ne change point.

L'architecture romane était une transformation de l'ancienne architecture des Romains, modifiée pour les usages et selon les symboles de la religion chrétienne, et elle appartenait en commun à tous les peuples d'Occident. L'architecture à ogives ou arcs pointus est toute française, comme la chevalerie et comme la poésie chevaleresque. C'est nous qui avons communiqué ces nouveautés aux autres peuples chrétiens. L'architecture ogivale est née dans le pays entre la Seine et la Somme; ses plus anciens monuments sont les cathédrales de Noyon, de Laon, de Senlis, puis Notre-Dame de Paris.

La plupart des églises ogivales de cette première époque furent construites dans des villes de commune, comme s'il y avait eu quelque rapport entre les nouveautés politiques et ces nouveautés dans l'art.

Et, en effet, l'introduction de l'architecture ogivale coïncidait avec un grand changement qui s'opérait parmi les travailleurs employés à construire les édifices religieux. L'art du bâtiment faisait commune, pour ainsi dire, comme le peuple des villes. C'était jusque-là, d'ordinaire, les évêques et les abbés qui étaient eux-mêmes architectes et directeurs des travaux de construction des églises. Ainsi, la façade de l'église de Saint-Denis a été l'ouvrage du fameux abbé Suger, qui fut le ministre des rois Louis le Gros et Louis le Jeune. Mais, à partir du milieu du douzième



Notre-Dame de Paris.

siècle, les associations laïques de francs-maçons, c'est-à-dire de maçons libres, commencent à s'affranchir de la direction des prélats dans la construction des églises, qu'ils bâtissent et qu'ils décorent librement dans un système et dans un goût nouveaux. C'est à ces associations que l'on doit la magnifique architecture qui atteignit le comble de la splendeur au treizième siècle.

Les maçons libres du Moyen Age ont écrit leur secret sur un des porches de la cathédrale de Chartres. Des statues emblématiques représentant les Vertus encadrent l'ogive de ce portail. Après la Vertu par excellence, qui est la Force ou le Courage de l'âme, la première des autres Vertus, qui porte couronne en tête, montre de son bras levé son nom sculpté sur la pierre. Ce nom est : LIBERTÉ.

L'architecture, pour être devenue plus libre et pour avoir passé dans des mains laïques, n'en avait pas un esprit moins religieux ; et, précisément, ce qui distingue les églises du style ogival, c'est l'élan extraor-

dinaire qui inspira leurs constructeurs et la profonde impression religieuse qu'elles font éprouver à qui les contemple : aucune autre architecture n'a jamais produit un effet semblable. Tandis que les églises romanes sont solidement assises sur la terre avec leurs gros piliers et leurs grandes lignes de construction parallèles à l'horizon, les églises ogivales, avec leurs hauts faisceaux de colonnes et leurs grands arcs si légers et si hardis, semblent, de toutes leurs parties à la fois, vouloir monter au ciel.

C'était le grand élan de l'âme gauloise qui remplaçait par un art tout français l'ancienne forme d'art où s'étaient montrées les qualités d'équilibre et de solidité des Romains.

A l'impression dont nous avons parlé contribuent, dans les églises du style ogival, la sculpture et la peinture associées à cette architecture, les innombrables statues et bas-reliefs qui animent l'édifice au dehors et au dedans, et les grands vitraux peints qui jettent dans les profondes nefs un jour mystérieux et recueilli.

Si, de l'impression première, on passe à l'examen plus détaillé de ces beaux édifices, on y trouve encore une autre sorte d'intérêt. En y mettant toute leur âme, les hommes de ce temps y avaient mis aussi toute leur science. Ils y avaient représenté ce monde et l'autre tout entiers comme ils les concevaient : l'histoire entière de l'Ancien et du Nouveau Testament, le jugement dernier, le paradis et l'enfer, et aussi les révolutions de l'année, les saisons et leurs travaux, les arts et métiers, et toutes les scènes de la vie terrestre. Les façades des églises nous montrent une vraie *Encyclopédie,* ainsi qu'on dit aujourd'hui, c'est-à-dire la réunion de toutes les connaissances humaines, telles qu'on les avait alors.

Que la construction de ces monuments ait été la grande passion des hommes de ce temps, nous en pouvons citer une belle preuve.

En l'année 1145, les habitants de Chartres, ayant entrepris la reconstruction de leur cathédrale, celle qui subsiste encore aujourd'hui, ne se trouvèrent pas assez puissants ni assez riches pour élever à eux seuls cet immense édifice. Ils appelèrent à leur aide les provinces voisines. Les associations maçonniques de Normandie, toute une armée de travailleurs, arrivèrent, bannières déployées, dans Chartres. Normands et Chartrains, hommes, femmes, enfants, se mirent à l'œuvre, et la façade et les tours montèrent peu à peu vers la nue du milieu des échafaudages sur lesquels des milliers d'hommes travaillaient en chantant jour et nuit. Quand les uns s'en allaient, d'autres leur succédaient ; quand le soleil quittait l'horizon, on le remplaçait par des milliers de torches. Les travailleurs ne demandaient pour salaire que le pain de chaque jour.

Voilà comme notre peuple faisait les choses où il mettait son cœur.

Nous avons passé en revue ce que le douzième siècle avait produit de nouveau dans le monde. L'époque dont le douzième siècle est le centre, et qui s'étend du milieu du onzième siècle à la seconde moitié du treizième, est une des grandes époques de l'histoire.

CHAPITRE XXI

LOUIS LE JEUNE ET HENRI PLANTAGENÊT.

(1137-1180.)

Après avoir exposé les idées et les mœurs, la littérature et les arts de l'époque la plus intéressante du Moyen Age, reprenons le cours des événements qui suivirent la mort de Louis le Gros. A Louis le Gros, qui avait relevé la royauté en France, avait succédé

son fils Louis le Jeune, ou Louis VII. Ce roi de dix-huit ans se trouvait, par son mariage avec la jeune duchesse d'Aquitaine, en possession d'une puissance qui n'avait encore appartenu à aucun prince de la race de Hugues Capet.

Mais il n'était pas capable de s'en servir; il n'avait pas hérité des qualités politiques de son père : sa loyauté native, mal éclairée, devait se démentir maintes fois; sa dévotion était ignorante, et son courage sans intelligence de la guerre.

Durant les premières années de son règne, il écouta les vieux conseillers de son père, et ne commit pas de trop grosses fautes.

En 1141, il essaya de faire valoir par la force des armes les prétentions qu'avaient eues les ducs d'Aquitaine, ancêtres de sa femme, sur les domaines de la maison de Toulouse; mais les grands vassaux ne secondèrent pas le roi dans cette entreprise, dont le succès eût donné à la couronne une prépondérance irrésistible sur eux tous. Le comte de Toulouse défendit vigoureusement sa capitale, et le roi fut obligé de renoncer à son projet.

Louis VII était en ce moment engagé dans une autre querelle avec le pape Innocent II. D'après la transaction convenue entre la papauté et les princes, le consentement des princes était requis pour l'élection des évêques, et les princes les investissaient des domaines épiscopaux en les touchant de leur sceptre. Le pape Innocent II, n'ayant point égard à cette transaction, fit élire un archevêque de Bourges sans le consentement du roi. Le roi fit refuser l'entrée de Bourges au nouvel archevêque. Le pape interdit la célébration du service divin et l'administration des sacrements dans les lieux habités par le roi.

Le comte de Champagne ayant pris parti pour le pape, le roi saccagea le comté de Champagne, prit d'assaut et incendia la ville de Vitri-en-Pertois. Treize cents des habitants s'étaient réfugiés dans la principale église. Les flammes gagnèrent et enveloppèrent de toutes parts cet édifice, et tous ces malheureux périrent (1142).

Quand le roi vit tous ces cadavres entassés, il en eut horreur et remords. Il fit la paix avec le comte de Champagne, puis se réconcilia avec un nouveau pape qui venait de succéder à Innocent II.

Le souvenir de Vitri-le-Brûlé, ainsi que depuis on appela cette ville, contribua fort à décider Louis le Jeune à une résolution qui ne fut point heureuse pour la France, la résolution de partir pour la croisade.

Vitri-le-Brûlé, ayant été rebâti, quatre siècles après, par le roi François I[er], prit alors le nom de Vitri-le-François, qu'on écrit aujourd'hui à tort Vitri-le-Français.

Dans l'année 1145, de tristes nouvelles arrivèrent des pays d'Orient. Durant la nuit de Noël, les Turcs, dont la puissance s'était en partie relevée, avaient emporté d'assaut, avec un terrible carnage, la ville d'Édesse, chef-lieu d'une principauté chrétienne fondée par le frère du grand Godefroi. Les autres seigneuries latines d'Asie, Jérusalem, Antioche, Tripoli, étaient menacées par les Turcs et par les Arabes. Les princes latins d'Orient appelaient à leur aide l'Occident, et surtout la France.

Le jour de Noël 1145, anniversaire de la perte d'Édesse, Louis le Jeune, préférant les conseils de saint Bernard à ceux de Suger, abbé de Saint-Denis, le prudent ministre de son père, prit la croix à Bourges avec beaucoup de seigneurs français.

A la Pâque suivante, saint Bernard vint, comme légat du pape, prêcher la croisade devant une grande assemblée à Vézelai; puis il parcourut la France et l'Allemagne, inspirant autour de lui aux peuples le même enthousiasme qu'avait fait autrefois Pierre l'Ermite. A la voix de saint Bernard, l'empereur Conrad de Souabe prit la croix comme avait fait le roi de France.

C'est à partir de l'avènement de cette maison de Souabe au trône impérial que les Français ont confondu sous le nom d'Allemands toutes les populations qui se donnent à elles-mêmes le nom de Teutons. Les Allemands proprement dits sont les mêmes que les Souabes, sujets de cette célèbre maison de Souabe qui posséda l'Empire aux douzième et treizième siècles.

Louis le Jeune accorda aux prélats et aux grands le choix des régents qui gouverneraient son royaume en son absence. Suger, abbé de Saint-Denis, fut choisi, avec le comte de Vermandois et l'archevêque de Reims pour assistants.

Les seigneurs, pour faire de l'argent, recommencèrent à vendre maintes terres aux gens d'Église et même aux riches bourgeois. Les uns vendirent la liberté aux serfs qui purent l'acheter; les autres accablèrent leurs sujets d'exactions.

Le clergé, cette fois, fut obligé de contribuer aux frais de la guerre sainte, et le roi demanda une aide aux principaux couvents.

Le roi alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis, à la Pentecôte de 1147; puis il partit avec sa femme, la reine Éléonore d'Aquitaine. D'autres grandes dames, et nombre de troubadours et de trouvères, accompagnaient l'armée, qui avait un tout autre aspect que la première croisade.

L'empereur des Grecs, Manuel Comnène, ayant promis libre passage et amitié au roi de France, on avait décidé de suivre la route de terre au lieu d'aller s'embarquer dans les ports italiens pour la Palestine, comme le conseillaient les Normands d'Italie. On eut à se repentir de n'avoir pas écouté leur avis.

Cent mille guerriers français passèrent le Rhin à Worms avec le roi; cent mille guerriers allemands étaient déjà partis en avant avec l'empereur.

L'armée française marcha en aussi bon ordre qu'au temps de Godefroi, et tout alla bien en Allemagne et en Hongrie; mais sur les terres de l'empire grec, il n'en fut plus de même. Les Allemands, qui précédaient les Français, ayant pillé les Grecs sur leur passage, les Français en portèrent la peine. Les Grecs leur montrèrent beaucoup de défiance et de mauvais vouloir; les Français s'irritèrent et commirent à leur tour des désordres. Quelques-uns des chefs proposèrent même au roi de s'emparer de Constantinople; mais le roi et le conseil de guerre décidèrent de n'attaquer d'autres ennemis que les Turcs. Les Grecs reconnurent mal cette loyauté.

Les Français traversèrent donc le détroit qui sépare l'Europe de l'Asie, et passèrent sur la côte d'Asie à la suite des Allemands. A peine arrivés auprès de Nicée, dans les lieux qui avaient vu les exploits des premiers croisés, les Français reçurent la malheureuse nouvelle de la destruction de l'armée allemande. Les Allemands, s'étant engagés presque sans vivres dans les montagnes de l'intérieur de l'Asie Mineure, avaient été repoussés, mis en déroute et quasi exterminés par les Turcs (fin octobre 1147). L'empereur Conrad se réfugia dans le camp français avec les débris de son armée.

Les Français, renforcés de Slaves bohêmes et polonais, prirent une autre route que celle qu'avaient suivie les Allemands. Comme eux, toutefois, ils s'engagèrent dans des passages difficiles; les Turcs les assaillirent dans un défilé, et jetèrent une telle confusion dans leur longue colonne, qu'un moment tout sembla perdu. Le roi faillit être tué ou pris; bon chevalier, s'il était mauvais général, il se débarrassa à grands coups d'épée des ennemis qui l'environnaient. L'armée parvint à se rallier.

Le peu d'ordre qu'on gardait dans la marche avait failli causer la ruine de l'armée. La leçon fut comprise. Les grands et le roi même se démirent de leur autorité entre les mains d'un simple chevalier appelé Gilbert, renommé pour sa grande prudence et sa grande science militaire. Devant l'extrême



Cathédrale de Chartres.

danger, les supériorités de convention créées par les lois humaines s'effacent, et les supériorités naturelles prennent la place qui leur appartient. Gilbert, obéi de tous, tira l'armée des montagnes, et lui fit regagner heureusement le bord de la mer.

La masse des croisés, toutefois, ne fut pas sauvée.

On n'avait presque plus de chevaux. On voulut faire le reste de la route par mer. On n'avait pas de flotte; les Grecs firent des conditions si exorbitantes aux croisés, pour les transporter sur leurs vaisseaux, que les seigneurs et les chevaliers purent à peine y suffire. Le roi, en s'embarquant, donna de l'argent au gouverneur grec de Satalie, la ville la plus voisine, afin qu'il reçût les malades dans sa ville, et qu'il fît escorter le reste des croisés par sa cavalerie jusqu'à l'entrée de la principauté latine d'Antioche.

Le gouverneur de Satalie trahit sa foi; les Grecs égorgèrent les malades et ne fourni-

rent point d'escorte à l'infanterie des croisés. Le pauvre peuple croisé périt de misère, ou se fit massacrer ou emmener en captivité par les Turcs, en voulant forcer le passage. Il y en eut qui se firent musulmans et suivirent volontairement les Turcs.

La chevalerie croisée n'eut pas un si mauvais sort; mais elle ne fit rien de bien brillant en Terre sainte. Elle s'entendit mal avec les princes latins d'Orient, et se découragea promptement, après une attaque infructueuse contre la ville de Damas. Les nobles croisés s'en retournèrent les uns après les autres. Le roi resta presque le dernier, s'obstinant à prolonger son séjour en Palestine, sans y rien faire ni même y rien tenter d'utile.

L'abbé Suger, qui avait fort sagement administré le domaine royal et maintenu de son mieux dans l'ordre les turbulents barons pendant l'absence du roi, lui envoyait lettres sur lettres pour le presser de revenir.

Louis VII débarqua enfin dans les Bouches du Rhône, en octobre 1149. L'abbé Suger ne survécut pas longtemps au retour du roi. Sa perte devait être irréparable pour Louis VII (13 janvier 1151).

L'abbé Suger a gardé un juste renom dans notre histoire, pour son grand sens et son attachement au bien public. Il eût peut-être, s'il eût vécu, épargné à Louis VII une faute qui eut de bien malheureuses conséquences.

Louis VII vivait en fort mauvais accord avec sa femme la reine Éléonore. La reine, qui était vive, légère et hautaine, et qui ne se plaisait qu'au milieu des fêtes et des tournois, dédaignait son mari, qui était de petit esprit et de peu d'apparence, et toujours en oraison dans les églises. Elle disait qu'on l'avait mariée à un moine plutôt qu'à un roi. Quant à Louis, il témoignait grande jalousie et force soupçons envers la reine. Leur mésintelligence avait fait scandale pendant la croisade.

Le roi et la reine rompirent avec éclat. Au commencement de 1152, Louis VII rappela ses officiers et ses hommes d'armes des villes d'Aquitaine, domaine de sa femme, et il demanda à un concile national, réuni à Beaugenci-sur-Loire, l'autorisation du divorce, attendu qu'il ne se fiait point à sa femme et ne serait jamais assuré des enfants qui lui viendraient d'elle.

Éléonore, de son côté, demanda au concile la dissolution de son mariage pour cause de parenté.

Le concile ne discuta point la singulière requête du roi, accueillit celle d'Éléonore, et déclara le mariage nul, parce que Hugues Capet, bisaïeul du grand-père de Louis VII, avait épousé une sœur du trisaïeul d'Éléonore. Cela faisait six générations; il en fallait sept pour que l'Église admît la légitimité du mariage. A moins de sept, on appelait le mariage un *inceste*.

Ce fut pour cette étrange raison que l'on brisa l'union de l'Aquitaine avec le domaine royal de France, que l'on dépouilla la couronne des conquêtes pacifiques de Louis le Gros, et que l'on fit retomber la monarchie française dans la faiblesse d'où Louis le Gros l'avait tirée avec tant de peine.

Cette décision ne devait pas tarder à porter ses fruits; Éléonore, en reprenant sa liberté, reprenait ses grands domaines, et il ne restait plus à la couronne, au midi de la Loire, que la vicomté de Bourges.

Eléonore, malgré son équivoque renommée, ne devait pas manquer de prétendants. Elle eut bientôt fait son choix.

Nous avons dit plus haut qu'à l'extinction de la descendance mâle de Guillaume le Conquérant, c'est-à-dire à la mort de son troisième fils, Henri Ier, un comte de Boulogne, appelé Étienne, avait été élu roi d'Angleterre et duc de Normandie. La fille du feu roi Henri Ier, Mathilde, et son mari Geoffroi Plantagenêt, comte d'Anjou, avaient disputé opiniâtrément l'héritage au roi Étienne, et avaient réussi à reprendre sur lui la Normandie. Louis VII s'était déclaré pour eux

dans cette lutte. Geoffroi Plantagenêt venait de mourir (7 septembre 1151), laissant les deux grands domaines de Normandie et d'Anjou tout entiers à son fils aîné Henri, quoiqu'il eût un autre fils, pour ne pas diviser son fief.

Éléonore avait trente-deux ou trente-trois ans; le jeune Henri Plantagenêt n'en avait que dix-neuf; mais, pour l'ambition et l'activité politique, c'était un homme fait. On dit qu'il était d'accord d'avance avec Éléonore. Dès qu'elle fut rentrée dans son duché, il courut la trouver à Poitiers. Elle l'épousa sans délai. Ce mariage réunit dans une seule main toute la Gaule occidentale, depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à celle de l'Adour, moins la Bretagne. La maison d'Anjou fut ainsi investie d'une puissance territoriale très-supérieure à celle de la maison de France.

Louis VII, en vertu de ses droits de suzerain, avait défendu à Henri Plantagenêt de contracter ce mariage. Henri ayant passé outre, Louis se ligua contre lui avec le roi Étienne d'Angleterre et la maison de Champagne, dont l'héritage s'était récemment partagé entre trois frères, les comtes de Champagne, de Chartres et de Sancerre.

La guerre fut très-mal conduite du côté de Louis VII. Le nouveau mari d'Éléonore trouva moyen tout à la fois de défendre ses domaines et d'envahir l'Angleterre, et les barons anglo-normands obligèrent le roi Étienne à promettre l'héritage de sa couronne à Henri, quoiqu'il eût un fils, à qui l'on ne réserva que le comté de Boulogne.

Louis VII, à son tour, céda, et reçut l'hommage de Henri pour le duché d'Aquitaine. Le roi Étienne mourut bientôt après (septembre 1154), et Henri Plantagenêt, devenu le roi Henri II, se vit, à vingt-deux ans, le plus puissant prince de l'Europe.

Pendant ce temps, Louis VII se remariait à une princesse de Castille, qui ne lui apportait pas en dot un coin de terre pour réparer la perte immense qu'il avait faite. Il alla ensuite faire un voyage en Espagne, sous prétexte de pèlerinage, afin d'éclaircir quelques doutes sur la légitimité de la naissance de sa femme.

Henri II avait de tout autres soins en tête. Il ne songeait qu'à tirer parti de sa vaste domination et à l'accroître encore.

Une occasion s'offrit à Louis VII de diminuer cette exorbitante puissance de Henri II. Geoffroi Plantagenêt, en laissant tous ses domaines à son fils aîné, avait ordonné par testament que, si son héritier Henri recouvrait le royaume d'Angleterre, les anciens domaines de la maison d'Anjou, qui étaient l'Anjou, le Maine et la Touraine, passeraient à son second fils Geoffroi. Le cas s'était réalisé, et le jeune Geoffroi réclamait son droit, qui avait été confirmé par le serment de son frère.

Mais le pape Adrien IV, qui était Anglais de naissance, délia Henri de son serment et l'autorisa au parjure. Henri II, qui était fort adroit, et qui savait Louis VII faible et de petit esprit, vint le trouver, et lui offrit de lui rendre hommage en personne pour tous ses fiefs et pour ceux d'Éléonore. L'hommage n'avait été jusque-là rendu que par procuration, comme cela se pratiquait entre princes. Louis, pour la satisfaction de voir un si grand souverain s'agenouiller devant lui, mettre les mains dans les siennes, et lui jurer d'être son vassal et son homme-lige, Louis reconnut Henri seigneur de tout ce qu'il voulut, des domaines angevins comme du reste, et abandonna l'héritier légitime Geoffroi (février 1156).

Tout réussissait à Henri II. Il sut se faire un instrument utile de ce frère même qu'il avait dépouillé.

La Bretagne, qui interrompait seule sa domination sur toute la côte occidentale de la Gaule, était maintenant l'objet principal de son ambition. Les Bretons étant tombés en guerre civile, les gens de Nantes appelèrent

Geoffroi, le frère de Henri, et l'élurent duc de Bretagne. Henri encouragea Geoffroi à accepter.

Les gens de Rennes avaient choisi un autre duc appelé Conan, et le reste des Bretons s'étaient ralliés à eux. Geoffroi étant venu bientôt à mourir (1158), les Nantais se soumirent au duc Conan, comme les autres Bretons. Mais le roi Henri réclama le comté de Nantes comme l'héritage de son frère; par de nouvelles flatteries, il détourna Louis VII de secourir les Bretons, comme il l'avait détourné de secourir Geoffroi. Le duc Conan de Bretagne, délaissé du roi de France, céda le comté de Nantes au roi Henri, et subit dorenavant son ascendant dominateur.

Après avoir pris pied en Bretagne, Henri II se tourna contre Toulouse. Il renouvela les anciennes prétentions de la maison de Poitiers sur le comté de Toulouse, espérant mieux réussir à en tirer parti que n'avait fait Louis VII. Il s'attendait que son suzerain le roi de France le laisserait faire comme de coutume; mais, cette fois, Louis VII écouta de meilleurs conseils. Appelé par le comte de Toulouse Raimond V, et par le conseil commun de la ville et des faubourgs de Toulouse, ainsi qu'on désignait la municipalité toulousaine, Louis s'éveilla enfin de sa torpeur; il partit rapidement avec sa chevalerie, et alla s'enfermer dans les murs de Toulouse.

Henri II fut arrêté pour la première fois dans ses projets. Il enleva diverses places au comte de Toulouse; mais il n'osa entreprendre le siége de cette grande ville munie de tant de défenseurs (1159). La guerre fut mieux soutenue qu'à l'ordinaire par les vassaux du domaine royal de France, malgré leur infériorité de nombre; le clergé, des deux côtés, s'entremit, et l'on fit la paix l'année suivante (mai 1160).

Ce succès, sur un seul point, n'avait pas rétabli l'équilibre entre le roi de France et son redoutable vassal. Henri II commençait de viser à un but plus haut que tous ceux qu'il avait atteints jusque-là; il rêvait la réunion des deux couronnes de France et d'Angleterre sur la tête d'un fils que lui avait donné Éléonore, et qui avait été fiancé dès le berceau à une fille de Louis VII.

Le roi de France, devenu veuf sans enfants mâles, s'était remarié en troisièmes noces à une princesse de la maison de Champagne (octobre 1160); cette nouvelle épouse, durant plusieurs années, ne lui donna point de fils. Aucune loi ni coutume bien établie n'excluait alors les femmes du trône de France, et les frères de Louis VII eussent été hors d'état de disputer l'héritage royal à leur nièce. Rouen semblait devoir détrôner Paris, et devenir la capitale d'un grand empire franco-anglais.

L'attente du roi d'Angleterre ne se réalisa pas. Le 22 août 1165, la troisième femme du roi de France, Alix de Champagne, mit au monde un fils qui fut nommé Philippe. Il devait être bien fameux sous le surnom de Philippe-Auguste. Sa naissance renversait le grand édifice de puissance rêvé par Henri II. Il lui était réservé de porter bien d'autres coups aux Plantagenêts.

Henri II, n'espérant plus mettre la main sur le trône de France, continua d'accroître sa supériorité de force sur son suzerain. Il maria un de ses fils à l'héritière du duché de Bretagne. Louis VII réclama en vain. Les Bretons se révoltèrent pour tâcher d'échapper au joug des Plantagenêts. Louis VII les secourut faiblement. Les chefs bretons, accablés par les grandes forces de Henri II, quittèrent leur pays pour aller demander asile au roi de France. Louis se réconcilia de nouveau avec le roi d'Angleterre, et lui remit les fugitifs, après que Henri leur eut donné le baiser de paix et leur eut promis grâce entière. Il tint parole en faisant mourir les uns et en jetant les autres au fond de ses prisons (1169).

Ainsi finit la race des chefs bretons. La



Vitri-le-Brûlé.

Bretagne fut encore un duché séparé pendant plus de trois siècles; mais elle n'eut plus que des ducs de race étrangère.

Henri II était alors engagé dans une querelle plus dangereuse pour lui que ses démêlés avec son faible suzerain. Il prétendait revenir sur la transaction qui avait eu lieu entre la papauté et les princes quant à l'investiture des évêques, et assujettir étroitement à sa couronne le clergé du royaume d'Angleterre. Il reprenait à peu près les prétentions que les empereurs avaient soutenues autrefois contre les papes. Presque tous les évêques d'Angleterre, qui étaient des gentilshommes franco-normands, cédèrent au roi; mais son chancelier et son ami personnel, appelé Thomas Becquet, qu'il avait fait archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre dans l'espoir d'être secondé par lui, s'opposa, au contraire, avec une opiniâtreté invincible, aux entreprises du roi sur les droits de l'Église.

Henri le prit en haine autant qu'il l'avait eu en amitié autrefois. L'archevêque fut obligé de s'enfuir en France. Louis VII le protégea, et lui ménagea une réconciliation avec Henri II. L'archevêque retourna en Angleterre; la dispute recommença, et l'archevêque fut massacré dans sa cathédrale par quatre chevaliers du roi (fin 1170).

Thomas Becquet passait pour un saint, et il y eut une explosion générale contre Henri II chez ses voisins. Une excommunication qu'eût lancée le pape Alexandre III eût fait revolter non-seulement la Bretagne, mais l'Aquitaine, qui s'était déjà une première fois soulevée contre les officiers normands et angevins du roi Henri, les pro-

pres sujets de Henri, fort troublés dans leur conscience, se fussent faiblement défendus contre une attaque française.

Henri II détourna le coup; il apaisa le pape en jurant d'aller à la croisade, en rendant au clergé anglais tous ses priviléges, et en reconnaissant tenir le royaume d'Angleterre en fief du pape. C'était là ce que Grégoire VII n'avait jamais pu obtenir de Guillaume le Conquérant.

Henri II se dédommagea de cet abaissement par de nouvelles conquêtes. En 1156, le pape anglais Adrien IV, celui-là même qui l'avait autorisé au parjure envers son frère, lui avait octroyé la seigneurie de l'Irlande, afin, était-il dit dans la bulle papale, d'y rétablir le christianisme dans sa pureté, et d'assujettir les Irlandais à l'impôt du denier de saint Pierre. En 1171, quatre des cinq rois irlandais se soumirent à la suzeraineté de Henri II.

Ainsi, c'est la papauté qui a livré l'Irlande à l'Angleterre. La papauté a peu mérité de l'Irlande le dévouement opiniâtre que celle-ci lui a témoigné dans les temps modernes.

Pour la seconde fois, ce fut chez lui-même que Henri II rencontra les vrais périls qui arrêtèrent ses progrès. Ce fut dans sa propre famille qu'il trouva ses pires ennemis. Éléonore d'Aquitaine vivait encore plus mal avec son second mari qu'avec le premier. Objet autrefois de la jalousie de Louis VII, elle était devenue à son tour jalouse à la fureur de Henri II, aussi impétueux dans ses passions et aussi débordé dans ses mœurs que Louis était continent et dévot. Henri et Éléonore ne reculèrent, dit-on, ni l'un ni l'autre devant le crime, l'un pour satisfaire ses passions, l'autre pour se venger d'un époux infidèle. Les chroniques imputent à Henri les plus odieuses violences, et l'on raconte qu'Éléonore, de son côté, avertie que Henri avait caché dans une espèce de labyrinthe une de ses maîtresses appelée Rosemonde, pénétra dans les détours du labyrinthe et poignarda ou empoisonna Rosemonde de sa propre main.

Éléonore fit révolter ses trois fils contre leur père. L'aîné n'avait encore que dix-huit ans. Henri II l'avait associé au trône. Ce jeune homme, appelé Henri comme son père, poussé par sa mère et par le roi de France, prétendit que c'était à son tour de régner, et requit son père de lui céder ou le royaume d'Angleterre, ou l'héritage de Normandie et d'Anjou. Henri II refusa. Ses trois fils se retirèrent auprès du roi de France. Henri II fit arrêter et emprisonner Éléonore au moment où elle se préparait à les rejoindre. Louis VII reconnut le jeune Henri comme roi d'Angleterre.

Henri II, abandonné d'une grande partie de sa chevalerie, prit à son service vingt mille soldats mercenaires, milice d'une nouvelle espèce qui commençait à se former, depuis les croisades, en dehors de la féodalité. On les appelait *routiers,* c'est-à-dire gens de grandes routes, parce qu'ils étaient voleurs de grands chemins en temps de paix et soldats en temps de guerre. Ces soldats restaient au service tant qu'on les payait, tandis que les vassaux s'en allaient pour la plupart dès qu'ils avaient fait leurs quarante jours de service (1173).

Henri II, à la tête de ses mercenaires, repoussa Louis VII et ses vassaux, et la lutte se termina par la soumission des trois fils rebelles et par un traité entre les deux rois (1174). Éléonore resta en prison.

Henri II, pour regagner ses deux fils puînés, Richard et Geoffroi, les mit en possession des duchés d'Aquitaine et de Bretagne sous sa suzeraineté. L'Aquitaine, qui ne pouvait souffrir la domination des gens du Nord et qui restait attachée à sa duchesse captive, se révolta contre le jeune duc Richard comme elle avait fait contre le roi; mais le jeune duc, qui annonçait déjà devoir être le fameux Richard *Cœur-de-Lion,* vint à bout des rebelles d'Aquitaine et de Gascogne, à l'aide de ces



Henri II.

soldats mercenaires qui avaient déjà si bien servi son père (1176-1177).

Henri II s'agrandit encore. Il acheta le comté de la Marche. Il s'empara, sans guerre déclarée, de presque tout le Berri, sous prétexte de s'assurer de la dot promise à la seconde fille du roi, fiancée à son second fils Richard.

Louis VII réclama en vain. Dans une entrevue qu'il eut avec Henri II, il adressa à celui-ci de vives plaintes sur tous les torts qu'il lui avait faits. « Je suis trop vieux aujourd'hui, dit-il, pour revendiquer par la force des armes les terres que vous m'avez prises ; mais je remets la cause du royaume à Dieu, à mon héritier et à mes barons. »

Son héritier, Philippe, qui avait douze ans, était présent, et se souvint.

Le 1er novembre 1179, Louis VII, qui avait eu des atteintes de paralysie, fit sacrer à Reims le jeune Philippe, en présence des prélats et des grands.

Louis VII était resté malade à Paris ; il languit encore près d'un an, et mourut, le 18 septembre 1180, dans le palais de la Cité.

Dans d'autres temps, ce faible prince eût perdu la royauté ; mais la croyance au droit de la couronne, dont dépendait le droit de tous à tous les degrés de la hiérarchie féodale, était alors trop forte pour que le plus puissant vassal osât entreprendre de détrôner son suzerain. Les propres vassaux de Henri d'Angleterre ne l'eussent pas secondé pour renverser le roi de France, bien qu'ils l'aidassent sans scrupule à lui faire la guerre. La royauté avait été sous le fils de Louis le Gros comme un astre éclipsé ; cette éclipse allait cesser, et l'on allait revoir à la tête de la France un prince supérieur à Louis le Gros, et tel que l'on n'en avait pas vu sur le trône depuis la chute de l'empire des Francs.

CHAPITRE XXII

PHILIPPE-AUGUSTE.

(1180-1223.)

Henri II d'Angleterre avait été, comme nous l'avons montré, un homme d'État et un homme de guerre à dix-neuf ans ; Philippe II de France, à quinze ans, annonçait déjà d'être l'un et l'autre. Il témoignait déjà l'ardeur d'agir et de commander, principe des actions d'éclat qui lui valurent plus tard le surnom de Philippe-*Auguste*, c'est-à-dire Philippe l'empereur, Philippe le grand monarque.

Le jeune Philippe avait déjà l'énergie, mais il n'avait pas encore la prudence du politique. Il excita de grands troubles autour de lui par ses manières impérieuses. Il se brouilla d'abord avec sa mère et ses oncles maternels, les princes de la maison de Champagne, puis avec son parrain et son maître en chevalerie, le comte Philippe de Flandre, dont il venait d'épouser la nièce, Isabelle de Hainaut, une descendante de Charlemagne. Le comte de Flandre et les princes champenois se réunirent contre le roi avec d'autres grands barons encore, et, si le roi d'Angleterre et ses fils se fussent joints aux seigneurs ligués, le jeune Philippe eût été réduit aux abois.

Mais Henri II, qui s'était donné tant de peine pour ébranler le trône de France, le soutint au moment où il semblait n'avoir qu'à étendre la main pour l'abaisser autant qu'il lui plairait. Il ménagea la paix entre le jeune Philippe et ses adversaires (1180-1182).

C'est ainsi que changent les désirs et les pensées des hommes. Le but d'ambition que Henri II avait poursuivi avec tant d'ardeur et de persévérance n'avait plus d'intérêt pour lui. C'était pour fonder la grandeur de la famille des Plantagenêts qu'il avait élevé sa puissance au-dessus de celle du roi de France, son suzerain ; et voici que les héritiers de cette famille, ses trois fils aînés, étaient sans cesse en querelle entre eux et en révolte contre lui, sans motifs, sans but, sans qu'il lui fût possible de les ramener à la raison. La passion, chez lui, si emportée et si effrénée qu'elle fût, n'avait pas altéré l'intelligence politique ; chez ses fils, la passion aveugle et capricieuse ne calculait rien et n'écoutait rien ; leurs brillantes qualités, même chez celui qui fut un héros, Richard Cœur-de-Lion, ne servaient qu'à d'éclatantes folies.

L'aîné des quatre fils de Henri II, ce Henri pour qui il avait rêvé la réunion des trônes de France et d'Angleterre, étant encore une fois en armes contre lui, fut pris de maladie, et le fit prier de le venir voir. Henri II, méfiant et ulcéré, n'y alla point. Quelques jours après, il apprit la mort de son fils. Il eut alors grand regret de ne pas s'être réconcilié avec

lui, et, ayant fait prisonnier un conseiller et ami du jeune Henri auquel il gardait grande rancune, un fameux troubadour aquitain qui n'avait cessé d'exciter le jeune prince à la rébellion, il ne se vengea point de cet ennemi. Lui, qui avait exercé tant de vengeances injustes contre d'autres, il épargna celui-ci, et l'indemnisa même de tout ce qu'il avait perdu dans la guerre (1183).

Henri II pardonna aussi à sa femme, la reine Éléonore, et lui rendit la liberté et son comté de Poitou (1185).

Philippe-Auguste, sauvé par ce changement d'idées chez Henri II, commença de bonne heure à s'agrandir.

La maison de Vermandois, qui était, comme la maison ducale de Bourgogne, une branche de la race royale de Hugues Capet, s'éteignit, en 1182, par la mort d'Élisabeth de Vermandois, femme du comte Philippe de Flandre. Le jeune roi, cousin de la feue comtesse, réclama l'héritage, qui comprenait, avec Saint-Quentin, Amiens, Péronne et le Valois.

Le comte de Flandre, après quelque résistance, remit d'abord l'Amiénois au roi; puis, à la suite de nouvelles querelles, il fut convenu que le reste de l'héritage de Vermandois reviendrait au roi après le comte, et que la jeune reine Isabelle de Hainaut aurait le comté d'Artois en héritage de son oncle (1185).

Le roi Philippe fit ensuite la guerre à Hugues, duc de Bourgogne, comme protecteur des églises que ce duc rançonnait.

Philippe-Auguste avançait que les seigneuries d'Église relevaient partout directement de la couronne. C'était une grande et hardie nouveauté. Déjà l'abbé Suger avait inspiré à Louis VII la même prétention sur les communes. Philippe reprenait le rôle de son grand-père Louis le Gros. Il devenait politique, ménageait les grands tout en les contenant, se faisait bien venir du clergé, et favorisait la bourgeoisie.

Il autorisa la formation de beaucoup de communes dans les petites et moyennes villes du domaine royal, parmi lesquelles Fontainebleau, Pontoise, Poissi, Senlis, Crespi-en-Valois, sans accorder cette faveur aux grandes villes. Il l'octroya, toutefois, à une ville importante par son nom et ses souvenirs, à la cité archiépiscopale de Sens (1189). Il confirma l'affranchissement de tous les serfs d'Orléans et du pays à cinq lieues à la ronde, accordé par son père en 1180. Il alla beaucoup plus loin en faveur des Orléanais, et, en 1183, il déchargea de tout impôt direct les gens d'Orléans et d'une banlieue fort étendue, avec d'autres priviléges et exemptions encore. C'était la réparation des violences qu'Orléans avait autrefois subies de la part de son père.



Philippe-Auguste.

Le régime des communes se modifiait. Les élections indirectes ou à deux degrés s'y introduisirent peu à peu assez généralement pour les magistratures municipales. Ce système d'élection put contribuer à diminuer l'énergie de la vie politique dans les villes

A Metz, pour prendre un exemple hors de la France royale, il y eut, jusque vers 1180, un maître-échevin élu à vie par le clergé et par le peuple ; mais, vers cette époque, l'évêque parvint à faire remplacer cette forte magistrature par un maître-échevin annuel que choisirent des électeurs de second degré. La commune de Metz n'y gagna pas.

Philippe-Auguste sanctionna diverses chartes de communes accordées par les seigneurs à leurs vassaux : entre autres, la charte de Saint-Denis, octroyée par l'abbé, la charte de Tonnerre, concédée par le comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, et la charte de Dijon, accordée par le duc de Bourgogne (1180-1183). L'autorité royale était en progrès.

A défaut de charte communale, Paris dut à Philippe-Auguste de grandes améliorations. Il commença de faire paver la Cité, ce qu'il fit aussi plus tard à Bourges ; il fit construire les fameuses halles de Paris ; il commença de bâtir le château du Louvre et son donjon, d'où relevèrent tous les grands fiefs de France, comme du centre de la royauté. On en a retrouvé dernièrement les restes et les fondements en fouillant dans la cour du Louvre. L'évêque de Paris, pendant ce temps, continuait la construction de Notre-Dame, et les templiers bâtissaient le château du Temple de Paris, ce monument où se sont passées des choses si tragiques, et qui a été malheureusement détruit sous le premier Empire.

Quelques années après, Philippe accorda de grands priviléges aux écoles de Paris, qui avaient continué d'être très-florissantes, quoiqu'elles n'eussent plus de maîtres aussi illustres qu'Abélard. Les écoles de Paris, dont l'ensemble ne tarda pas à recevoir le nom d'Université, étaient toujours les plus renommées du monde chrétien pour l'enseignement de la littérature et de la théologie, de même que les écoles de Bologne, en Italie, étaient les plus fameuses pour l'enseignement du droit civil, c'est-à-dire de l'ancien droit romain, que l'on se remettait à étudier avec beaucoup de zèle.

Entre les mesures de police et d'administration que prenait Philippe-Auguste, les unes étaient louables et les autres non. Il poursuivit les *routiers*, les soldats brigands, avec une juste rigueur, et les hérétiques avec une cruauté qui était passée dans les habitudes de ce temps. Il chassa les juifs du domaine royal, en leur prenant les biens-fonds qu'ils avaient acquis.

Philippe-Auguste commençait à se tourner contre l'ancien rival de son père, contre le chef de la maison qu'il regardait comme la véritable ennemie de la sienne, malgré les bons procédés récents de Henri II. Les politiques s'arrêtent peu devant la reconnaissance ; d'ailleurs, Henri II avait effacé ses services par une grave offense. S'il s'était dégoûté de l'ambition, ses autres passions ne s'étaient pas amorties avec l'âge, et il avait séduit une sœur du roi de France appelée Alix, fiancée à son fils Richard Cœur-de-Lion, et confiée à sa garde. Un tel grief envenimant les difficultés politiques, Philippe avait entamé la guerre, lorsque des catastrophes arrivées en Terre sainte vinrent détourner les esprits sur d'autres objets et interrompre les hostilités.

Les colonies fondées par les hommes d'Occident en Asie avaient promptement dégénéré. Les barons chrétiens d'Orient avaient gardé l'esprit de discorde des barons d'Occident, mais non pas leur énergie. Amollis par le climat et par les mœurs de l'Asie, ils ne se soutenaient depuis longtemps contre les musulmans que grâce aux discordes de ceux-ci, et aussi grâce aux nombreux pèlerins qui venaient sans cesse d'Europe, et aux deux grandes congrégations de moines guerriers, les templiers et les chevaliers de Saint-Jean. Tant que les Arabes et les Turcs furent en querelle, la plupart des États chrétiens d'Asie subsistèrent ; mais, lorsqu'un chef né dans

les montagnes des Kourdes, le fameux sultan Saladin, eut réuni sous son étendard la grande masse des musulmans d'Asie et d'Égypte, sans distinction d'origine, le royaume de Jérusalem succomba au premier choc. Le roi de Jérusalem, de la maison poitevine de Lusignan, fut vaincu et pris, et la ville sainte tomba au pouvoir de Saladin (juillet-octobre 1187).

La chute de Jérusalem souleva en France et dans tout l'Occident un long cri de douleur et de colère. Les cardinaux jurèrent d'aller à pied à la croisade en demandant l'aumône; les trouvères et les troubadours entonnèrent partout le chant de guerre; les barons et les chevaliers ne songèrent plus qu'à la croisade, et pressèrent les rois Philippe et Henri de laisser là leurs débats.

Les deux rois prirent la croix dans une conférence, près de Gisors (21 janvier 1188). L'empereur Frédéric Barberousse, neveu et successeur de ce Conrad qui avait été autrefois si malheureux à la guerre sainte, se croisa bientôt après à Mayence.

Une assemblée générale des prélats et barons de la France royale, convoquée par Philippe-Auguste, établit, pour les frais de la croisade, un impôt du dixième sur le revenu et sur le mobilier de tous ceux qui ne se croiseraient pas. Le roi d'Angleterre et ses barons en firent autant. Il y eut de grands cris parmi les gens d'Église; mais la majorité des prélats avait consenti, et il fallut payer.

Les préparatifs de la croisade furent interrompus par une nouvelle explosion des querelles intérieures. Richard Cœur-de-Lion s'était croisé avec son père. Néanmoins, incapable de rien endurer, il se jeta, pour quelques légers griefs, sur les terres du comte de Toulouse. Son père n'ayant pu l'obliger à déposer les armes, Philippe-Auguste, à son tour, en prit prétexte pour attaquer de nouveau Henri II, et pour lui reprendre ce qu'il occupait en Berri et en Auvergne; puis la guerre remonta vers la Normandie. Après diverses rencontres où Philippe et ses chevaliers eurent l'avantage sur Henri II et sur Richard, une conférence fut ménagée entre les deux rois par les prélats et les barons, qui souhaitaient la paix dans la chrétienté et la guerre aux infidèles.

Mais Philippe avait tendu un piége à Henri. Il le somma de marier à Richard sa sœur Alix de France, que Henri avait en garde, et d'associer Richard à la couronne. Le roi Henri refusa. Richard alors, qui était d'accord avec le roi de France, se tourna vers Philippe, s'agenouilla devant lui, mit les mains dans les siennes, et lui rendit hommage pour tous les fiefs de la maison d'Anjou.

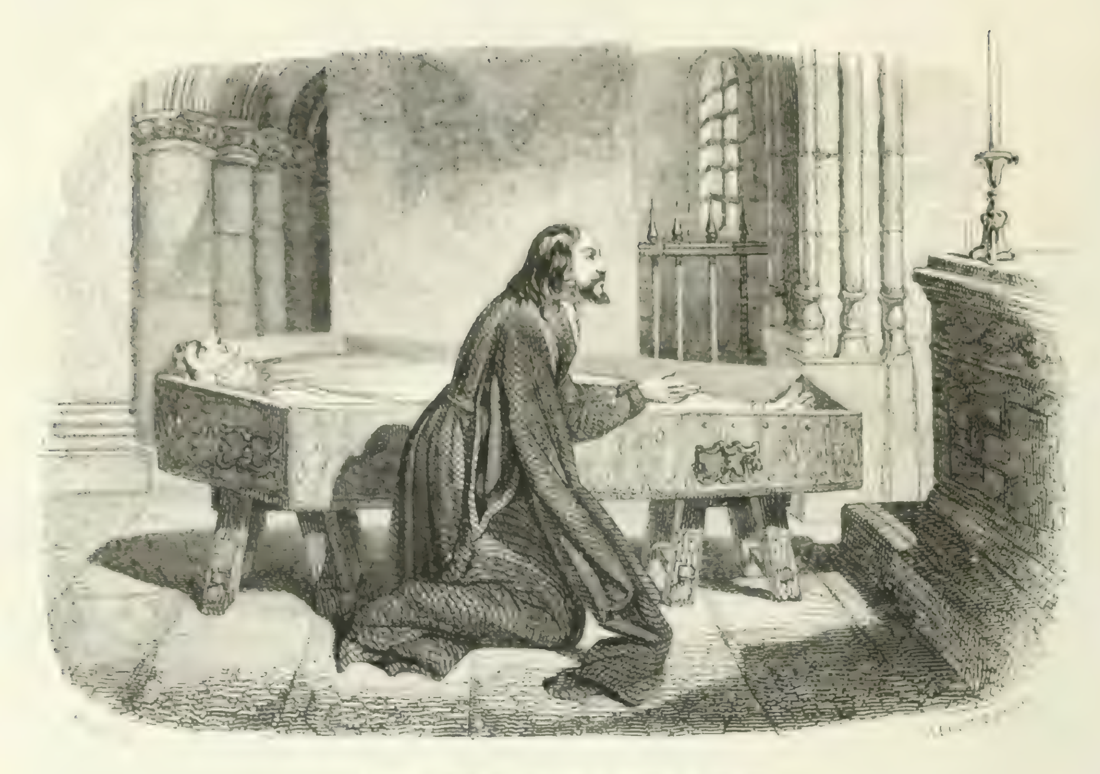
Richard se révoltait de nouveau contre son père, moins à cause d'Alix que parce qu'il soupçonnait son père de vouloir le frustrer de son héritage au profit de Jean, dernier fils de Henri.

On appelait celui-ci *Jean Sans-Terre*, son père ne lui ayant encore donné aucun fief.

Le roi Henri, abandonné de son fils qui l'avait traîné malgré lui à la guerre, recourut en vain à l'intervention d'un légat du pape. Le légat ayant excommunié Philippe et Richard, parce qu'ils refusaient les propositions de Henri II, Philippe se contenta de lui dire qu'il n'avait pas peur de ses excommunications; mais Richard courut sur lui, l'épée à la main, et le légat n'eut que le temps de sauter sur son cheval et de s'enfuir (juin 1189).

Philippe et Richard prirent le Mans et Tours. La Bretagne et l'Aquitaine étaient révoltées. Le vieux roi Henri, délaissé de la plupart de ses barons, vint solliciter humblement la paix de son jeune suzerain. Philippe exigea que Henri se remît à sa merci, renonçât au Berri, payât 20.000 marcs d'argent, remît la princesse Alix à la garde des hommes de Richard, et que tous les barons qui avaient pris parti pour Richard demeurassent ses vassaux s'il leur convenait.

Henri voulut savoir les noms de tous ceux



Richard Cœur-de-Lion près du cercueil de son père.

de ses hommes qui avaient pris parti pour Richard, ouvertement ou en secret. Le premier qu'on lui nomma fut Jean, son dernier fils, celui pour lequel il s'était aliéné Richard et qu'il songeait à se donner pour successeur. « Aille le demeurant comme il pourra », dit alors le malheureux père. « Je n'ai plus souci de moi-même ni du monde. »

On l'emporta malade dans son camp. Sa maladie empira promptement. « Honte! » murmurait-il sans cesse; « honte au roi vaincu! Maudit soit le jour où je suis né! Malédiction sur mes deux fils! »

Il n'en avait plus que deux, Geoffroi, duc de Bretagne, étant mort après l'aîné Henri.

Henri II mourut en invoquant la colère de Dieu contre ses enfants (6 juillet 1189).

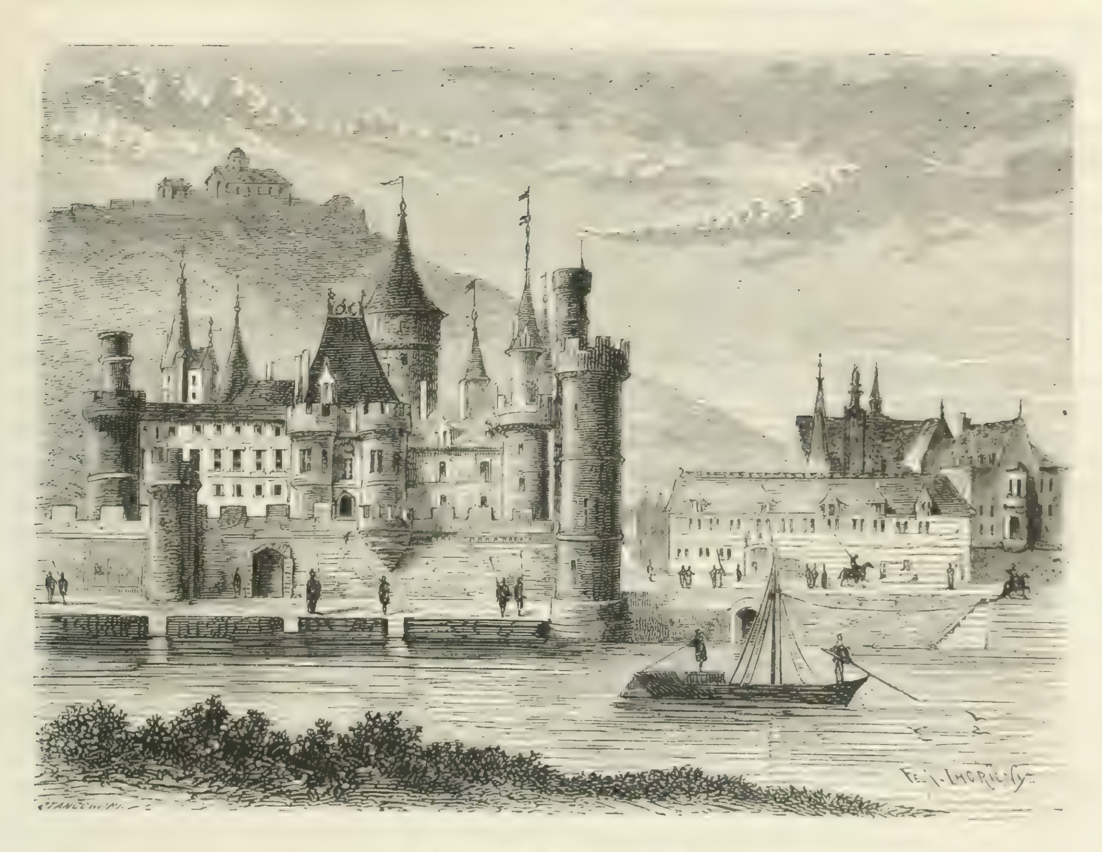
Ses serviteurs se dispersèrent après avoir tout pillé, jusqu'à ses habits. C'est à peine si l'on trouva un linceul pour le couvrir et des chevaux pour le porter jusqu'au monastère de Fontevrault, où il fut inhumé, et où l'on voit encore sa statue et celle de sa femme.

Richard, informé de la mort de son père, vint à Fontevrault; mais il n'osa rester en présence du cadavre que le temps de dire un *Pater*. On raconta que, tant que Richard fut devant la bière, les narines du mort ne cessèrent de verser du sang.

On croyait, en ce temps-là, que, lorsqu'un mort se trouvait en présence de son meurtrier, le sang du mort recommençait à couler.

Par là s'accréditèrent de plus en plus les mauvais bruits qui couraient sur les Plantagenêts. On prétendait qu'ils descendaient d'une sorcière, et que l'enfer avait marqué de son sceau leur maison à l'origine. « Nous venons du diable, au diable nous retournerons », disait Richard Cœur-de-Lion lui-même.

Richard, cependant, fut reconnu sans op-



Le Louvre sous Philippe-Auguste.

position roi d'Angleterre et duc de Normandie. Il donna deux comtés à son frère Jean, confia ses États à sa mère, la vieille reine Éléonore, et convint avec Philippe-Auguste de partir ensemble pour la Terre sainte, à la Pâque de 1190. Philippe et Richard se jurèrent que le roi de France aiderait le roi d'Angleterre, comme s'il avait à défendre sa ville de Paris, et que le roi d'Angleterre aiderait le roi de France, comme s'il avait à combattre pour sa cité de Rouen.

Philippe confia la régence du royaume à sa mère et à son oncle l'archevêque de Reims, et régla soigneusement l'administration du domaine royal en son absence. Le domaine royal était alors divisé en bailliages et en prévôtés, et les baillis et les prévôts, qui étaient ce qu'avaient été primitivement les comtes et les vicomtes, ne tenaient pas leurs offices en fiefs héréditaires; mais le roi les changeait à volonté.

C'était un premier pas en dehors du système de la féodalité, où tout se transmettait par héritage, et ce fut le commencement de l'administration monarchique.

Philippe commanda aux bourgeois de Paris de fermer de murs hauts et forts la Cité qui lui était si chère, dit la chronique. Il prescrivit qu'on fortifiât aussi les autres villes et châteaux de son royaume.

Il interdit qu'on levât de nouveaux impôts sur le peuple.

Toutes les décisions du roi Philippe ne furent pas aussi populaires. Ainsi, il accorda aux obsessions de l'évêque de Laon l'abolition de cette commune du Laonnois, formée de seize bourgs et villages, qui s'était défendue si courageusement contre les nobles,

et que son père et lui-même avaient protégée.

Philippe et Richard ne partirent ensemble que dans le courant de l'été de 1190. L'empereur Frédéric Barberousse était parti dès l'année précédente, avec 150,000 combattants. Il avait pris la route ordinaire par terre, bien qu'elle eût si mal réussi dans la précédente croisade. Philippe et Richard choisirent la route de mer, et ne s'embarrassèrent pas de pèlerins impropres aux armes. Ils s'embarquèrent, Richard à Marseille et Philippe à Gênes. Arrivés à Messine au mois de septembre, les deux rois craignirent les tempêtes de l'automne, et hivernèrent en Sicile.

Cet hiver passé dans l'inaction ne fut pas avantageux à l'entreprise. Le roi d'Angleterre se querella avec le roi des Normands d'Italie et de Sicile, qui étaient maintenant réunis sous un seul chef, puis avec le roi de France, et la grande amitié de Philippe et de Richard s'en alla pour ne plus revenir.

Philippe repartit le premier, au printemps de 1191, et alla descendre, le 13 avril, devant Saint-Jean d'Acre, importante ville maritime que les musulmans avaient récemment conquise, et que les croisés avaient résolu avant tout de reprendre. Sous les murs d'Acre était déjà réunie une puissante armée venue de toutes les régions de la chrétienté. Une grande partie des Français avaient précédé le roi. L'empereur Frédéric Barberousse n'était point arrivé jusqu'à ce rendez-vous. Après avoir vengé son oncle Conrad, en écrasant sur son passage les Turcs de l'Asie Mineure, ce grand guerrier, échappé de vingt batailles, s'était noyé en se baignant dans une petite rivière. Les restes de son armée avaient rejoint les Français et les autres croisés devant Acre.

L'Europe chrétienne et l'Asie musulmane étaient là, pour ainsi dire, tout entières en présence. Le camp des chrétiens couvrait la plage et cernait la ville ; le camp des musulmans couvrait les montagnes qui dominaient le camp des chrétiens, la ville et la mer, car le sultan Saladin était venu au secours d'Acre avec toutes les forces de son empire.

On fit, de part et d'autre, des efforts prodigieux, et l'on prétend que, tant dans les combats que par les maladies, il périt là jusqu'à 300,000 hommes, dont 120,000 chrétiens et 180,000 musulmans.

La guerre, toutefois, ne se faisait plus avec autant de cruauté qu'au temps de la première croisade. Les hommes de l'Occident et ceux de l'Orient, se connaissant mieux, se haïssaient un peu moins, et le sultan Saladin, qui était non pas seulement grand capitaine et grand politique, mais très-homme de bien et fort humain, avait beaucoup de goût pour la chevalerie ; on assure même qu'il voulut être armé chevalier.

Richard Cœur-de-Lion, qui faisait toujours autre chose que ce qu'il fallait faire, s'était amusé à guerroyer contre les Grecs sur son chemin, et arriva le dernier, le 8 juin. Philippe-Auguste lui avait promis de l'attendre pour prendre Saint-Jean d'Acre par assaut ou par capitulation. Il lui avait tenu parole ; mais Richard n'en fut pas d'humeur plus facile, et il recommença de chercher noise au roi de France et à tout le monde, tout en se signalant par de téméraires exploits, qui effaçaient aux yeux de la jeune chevalerie le courage calme et réfléchi de Philippe.

Philippe ne tarda pas à prendre en dégoût cette guerre, et ne songea bientôt plus qu'à retourner où le rappelaient ses vrais intérêts et ses vrais devoirs.

Saladin n'avait pas réussi à débloquer Saint-Jean d'Acre. La garnison, affamée, offrit de se rendre au roi de France, et il fut convenu qu'elle resterait à la discrétion du vainqueur, à moins que Saladin ne la rachetât par une énorme rançon.

La reddition d'Acre étant assurée, Philippe, malade de la fièvre qui avait enlevé autour de lui nombre d'illustres personnages,

fit demander à Richard de consentir à son départ; car Richard et lui s'étaient engagés à ne pas quitter la Terre sainte sans le consentement l'un de l'autre.

Richard consentit, mais de mauvaise grâce et avec des paroles amères. Philippe jura qu'après son retour il ne ferait ni ne laisserait faire aucun dommage à Richard, à ses terres ni à ses hommes; puis il se rembarqua le 31 juillet.

Quand il fut parti, Saladin n'ayant point payé sur-le-champ la grosse rançon exigée pour la garnison d'Acre, Richard Cœur-de-Lion fit égorger les prisonniers. C'étaient maintenant les chrétiens qui devenaient les barbares, car le sultan Saladin ne fit jamais rien de pareil.

Philippe, de son côté, avait emporté de mauvaises pensées. La première chose qu'il fit en traversant l'Italie fut de prier le pape Célestin III de le délier du serment qu'il venait de prêter à Richard, afin qu'il pût se venger sur la Normandie et sur les autres terres du roi d'Angleterre.

Mais le pape lui défendit, sous peine d'excommunication, de lever la main contre Richard et contre sa terre.

Philippe se dédommagea quelque peu de ce refus en mettant la main sur le Vermandois, échu à la couronne, et sur l'Artois, qui avait été promis en héritage à sa femme, nièce du comte Philippe de Flandre. Ce comte était mort récemment à la croisade. Le comte Baudouin de Hainaut, beau-père du roi, hérita de la Flandre.

Philippe avait suspendu et non abandonné ses projets contre les domaines des Plantagenêts. Il en prépara l'exécution, en accusant Richard, devant les barons de France, d'avoir envoyé de Syrie des assassins musulmans pour le tuer. Peut-être croyait-il lui-même ce qu'il voulut faire croire aux autres.

Il apprit bientôt, avec grande joie, que Richard était prisonnier en Autriche.

Richard avait encore guerroyé en Palestine toute une année après le départ de Philippe; il avait manqué l'occasion de reprendre Jérusalem pour avoir refusé une capitulation aux musulmans de la ville sainte. Ayant perdu, par sa mauvaise conduite, le fruit de ses beaux faits d'armes, et voyant la grande armée croisée toute fondue autour de lui, il avait signé une trêve de trois ans avec Saladin (août 1192), et il s'était rembarqué à son tour, laissant les restes du royaume de Jérusalem au comte de Champagne.

L'immense effort de l'Europe et cette prodigieuse destruction d'hommes avaient été presque sans résultat.

Richard, ayant voulu traverser l'Allemagne à son retour, avait été arrêté par ordre du duc d'Autriche, qu'il avait grièvement offensé en Terre sainte. Le duc d'Autriche remit le royal prisonnier à l'empereur Henri VI, fils et successeur de Frédéric Barberousse, moyennant la promesse d'une bonne part dans la rançon de Richard. Le roi de France pressa l'empereur de lui vendre la garde de son redoutable prisonnier. L'empereur, qui n'avait pas plus de griefs sérieux contre Richard que de droits sur sa personne, n'osa déférer à la proposition de Philippe, que repoussaient les prélats et les princes d'Allemagne; mais il ne consentit à rendre la liberté à Richard que moyennant 100,000 marcs d'argent pour lui et 50,000 pour le duc d'Autriche. Le pape eut beau excommunier l'empereur et le duc, la prison ne s'ouvrit point tant que la rançon ne fut pas payée.

Philippe-Auguste mit à profit ce délai pour commencer la guerre contre un ennemi qui ne pouvait se défendre. Il envahit la Normandie, avec la connivence de Jean, frère de Richard Cœur-de-Lion. Jean abandonnait Richard, parce que Richard avait reconnu pour son héritier leur neveu, le jeune duc Arthur de Bretagne, fils de feu leur frère Geoffroi. Geoffroi avait été l'aîné de Jean, et c'était une conséquence du droit d'aînesse

que de préférer au frère puîné le fils du frère aîné.

Philippe-Auguste s'empara du Vexin normand, d'Evreux et de beaucoup d'autres places; mais la commune de Rouen le repoussa, et il n'eut pas les succès décisifs qu'il avait espérés (1193).

Au commencement de l'année suivante, l'empereur Henri VI écrivit au roi de France que *le diable était déchaîné;* qu'il n'avait pu faire autrement.

Richard, enfin relâché, après sa rançon payée, rentra bientôt en Normandie, à la tête des barons anglo-normands, pour avoir raison, comme il disait, du roi Philippe. Jean, le frère de Richard, qui l'avait trahi, acheta son pardon par une pire trahison. Il livra Évreux à Richard, après avoir fait égorger dans un festin, par des Anglais qu'il avait avec lui, tous les hommes d'armes français de la garnison.

Richard recouvra les places normandes prises par Philippe, et la guerre continua quelque temps sans beaucoup de résultats, car la passion des deux rois ennemis n'était pas bien vivement secondée par leur chevalerie, qu'avait fort lassée et affaiblie la croisade.

La paix fut plusieurs fois signée et rompue; les deux rois ne voulaient pas renoncer à l'espoir de s'abattre l'un l'autre.

Philippe-Auguste remporta quelques avantages; mais le comte de Flandre et de Hainaut, son beau-frère, profita de la lutte entre Philippe et Richard pour tâcher d'enlever à Philippe le comté d'Artois, qui avait longtemps dépendu de la Flandre. Les princes de la maison de Champagne, et d'autres grands barons qui trouvaient que le roi devenait trop puissant et trop impérieux, se tournèrent aussi contre lui.

Philippe courut de grands périls au milieu de tant d'ennemis. Un jour qu'il n'avait avec lui que cinq cents cavaliers, il vit devant lui Richard à la tête de plus de quarante mille hommes. Lui, si prudent capitaine, il agit, cette fois, comme eût fait Richard à sa place. Au lieu de tourner bride, il piqua son cheval, et s'ouvrit un passage jusqu'au pont de Gisors.

Si forte que fût la coalition formée contre lui, Philippe ne perdit guère de ville importante que Saint-Omer en Artois.

Le saint-siége de Rome, cependant, n'avait cessé de chercher à ramener la paix. Le pape Célestin III, qui était doux et faible, n'avait pu se faire écouter. Son successeur, Innocent III, grand et fier génie, un second Grégoire VII, commanda au lieu de prier, et menaça les deux rois de l'excommunication s'ils persistaient à empêcher, par leurs batailles, la chevalerie de retourner à la délivrance des saints lieux. Les deux rois se résignèrent enfin à une trêve de cinq ans (13 janvier 1199).

Peu de temps après, le vicomte de Limoges, vassal du duché d'Aquitaine, ayant trouvé sur ses terres un grand trésor, en envoya une bonne part au roi Richard; mais celui-ci prétendit que les trésors trouvés appartenaient tout entiers au suzerain, et voulut tout avoir, bien que le trésor, en ce cas, eût dû revenir au roi de France, suzerain suprême, plutôt qu'à lui.

Le vicomte de Limoges refusa. Richard alla mettre le siége devant le château de Chalus en Limousin, où il pensait que le trésor était caché. Les gens de la garnison offrirent de lui rendre la place moyennant la vie sauve; Richard refusa, voulant les faire pendre tous. Le même jour, un soldat de la garnison le blessa d'un coup d'arbalète. Richard fit toutefois donner l'assaut, prit le château, et fit pendre la garnison, excepté l'homme qui l'avait blessé, projetant sans doute de le réserver à une mort plus cruelle.

Mais, quand il sentit que sa blessure empirait et que la vie se retirait de lui, il changea d'idée, et ordonna qu'on renvoyât en liberté celui qui l'avait tué. Ses gens n'en firent rien,



Richard Cœur-de-Lion blessé à mort au siège du château de Châlus.

et, quand il fut mort, ils tenaillèrent et pendirent cet homme.

Richard mourut le 6 avril 1199, et fut enseveli à Fontevrault, près de son père. On réunit après leur mort ceux qui avaient été si mal d'accord pendant leur vie. Ses hommes d'armes le regrettèrent fort, car il faisait tout pour eux; les trouvères et les troubadours chantèrent ses hauts faits, parce qu'il se plaisait avec eux et qu'il était lui-même un des leurs; mais la plupart du peuple et les gens d'Église maudirent sa mémoire.

On annonça que Richard avait légué son royaume et toutes ses terres à son frère Jean. Il est à croire que ce fut sa mère, la vieille reine Éléonore, qui supposa ce testament, parce qu'elle favorisait Jean contre le jeune Arthur de Bretagne. Les barons anglo-normands, pensant qu'il leur valait mieux choisir pour roi un homme fait qu'un enfant, se déclarèrent pour Jean, tant en Angleterre qu'en Normandie. Les barons des anciens domaines angevins prirent parti pour le jeune duc de Bretagne.

Jean, accompagné de sa mère et des nombreux routiers mercenaires qui avaient servi Richard, emporta et saccagea le Mans et Angers. Le roi de France prit d'abord sous sa protection les droits du jeune Arthur, et envoya ses hommes d'armes dans les provinces angevines et en Bretagne; mais, quand il vit que les Angevins et les Bretons voulaient bien être ses alliés, mais non ses sujets, et qu'ils n'entendaient pas faire ses volontés, il traita avec Jean, et convint avec lui que Louis, son fils, épouserait Blanche, fille du roi de Castille et nièce de Jean; que Jean donnerait en dot à sa nièce le comté d'Évreux et d'autres fiefs, et lui léguerait tous ses domaines de France s'il mourait sans enfants. Philippe fit renoncer Arthur à toutes ses prétentions (janvier 1200).

Philippe, dans cette occasion, n'avait point agi en sage politique; mais il n'avait pas l'esprit libre en ce moment, et il était en grande agitation et en grand trouble. Chez lui aussi, à son tour, les passions de la vie privée bouleversaient la vie politique.

Veuf d'Isabelle de Hainaut, qui était morte jeune, il avait demandé en mariage la sœur du roi de Danemark, appelée Ingeburge, et l'avait épousée à Amiens, le 14 août 1193. Dès le lendemain des noces, il avait pris en haine sa nouvelle épousée, sans qu'on ait jamais pu savoir pourquoi, car elle était douce, sage et belle, et il ne songeait plus qu'au moyen de se séparer d'elle. Sous prétexte d'une alliance de famille à un degré prohibé, prétexte qui ne manquait jamais entre les princes, il parvint à faire casser son mariage par un concile d'évêques français présidé à Compiègne par son oncle l'archevêque de Reims. La pauvre jeune reine, qui n'entendait pas le français, quand elle eut compris de quoi il s'agissait, ne put que crier : *Rome! Rome!* pour montrer qu'elle en appelait au pape. Comme elle refusa de retourner en Danemark, Philippe l'enferma dans un monastère, où il n'eut pas honte de la laisser dans le dénûment.

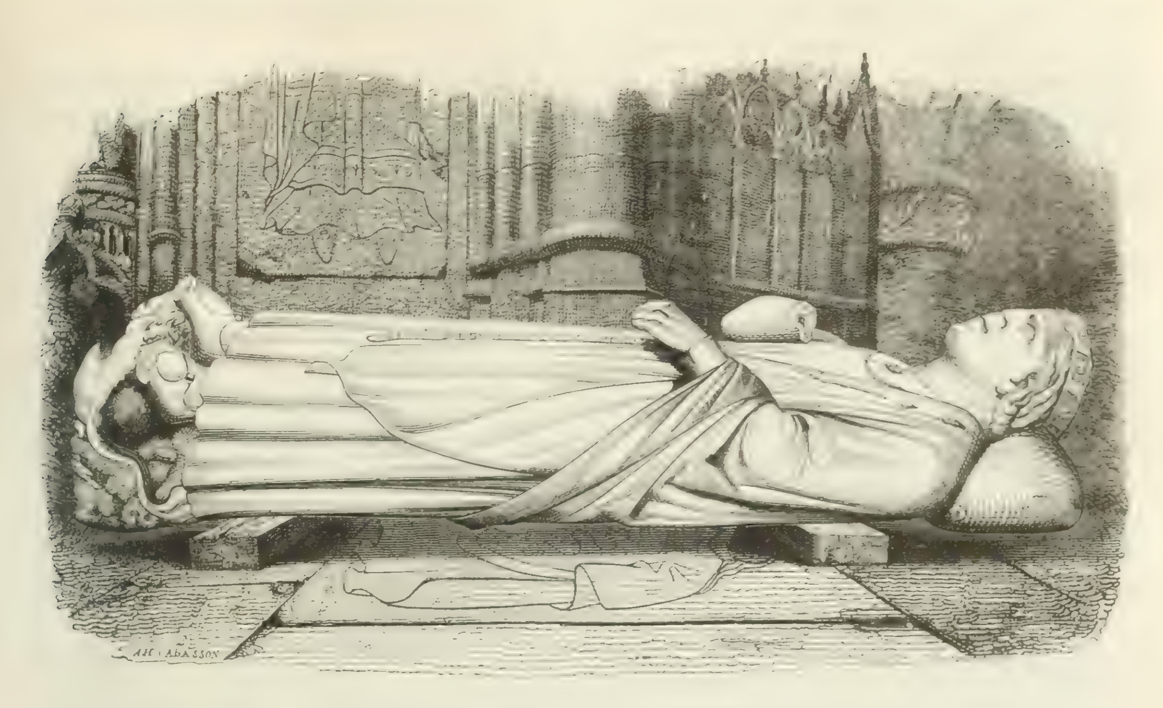
Sur la poursuite du roi de Danemark, le pape Célestin III, après de longues négociations, annula la décision du concile de Compiègne. Philippe, en dépit de la sentence du pape, se remaria avec Agnès de Méranie, fille d'un prince allemand qui régnait dans le Tyrol et l'Istrie (juin 1196). Célestin III ne prit point de parti décisif; mais les choses changèrent quand Innocent III eut été élevé au saint-siége. C'était un homme inflexible, qui avait de son droit et de son devoir la même idée que Grégoire VII. Il n'était pas naturellement insensible ni cruel; mais il imposait silence à son cœur quand ce qu'il appelait son devoir le commandait. Très-habile dans les moyens, il ne se laissait presque jamais détourner du but par aucune considération de politique ou d'humanité.

Comme Grégoire VII, quoique Italien, il avait été élevé en France; il avait fait ses études à Paris.

Il adressa sommation sur sommation à Philippe de rentrer dans le devoir et de renvoyer celle qu'il appelait la concubine du roi. Philippe ne se rendant pas, Innocent III mit en interdit tout le domaine royal de France, c'est-à-dire qu'il y interdit tout exercice du culte (janvier 1200).

Jamais pareille chose ne s'était vue. La moitié des évêques s'étant soumis sur-le-champ, et les autres, même l'archevêque de Reims, ayant bientôt suivi cet exemple, dans tout le domaine de la couronne les églises furent fermées, les croix renversées, les cloches dépendues; toute administration de sacrements cessa, sauf le baptême et l'extrême-onction; il n'y eut plus ni mariage, ni funérailles; les corps des trépassés restaient exposés dans leurs bières, comme si la terre eût refusé de les recevoir dans son sein, et infectaient l'air de leur putréfaction.

Le pape suspendait, pour ainsi dire, la vie



Statue de Richard Cœur-de-Lion dans la cathédrale de Rouen.

de tout un peuple, et, pour atteindre un seul homme, en frappait des centaines de mille bien innocents de la faute de leur prince. Le pape avait raison de défendre les droits de la famille, et de s'opposer à ce qu'un mariage légitime pût être brisé par un caprice; mais il oubliait qu'il n'est pas permis de faire justice par des moyens injustes.

Il réussit cependant. Philippe rendit d'abord au pape violence pour violence, chassa de leurs églises les évêques, chanoines et curés, séquestra leurs biens, et, s'exaspérant de ne pas trouver appui dans la noblesse et dans le peuple contre le clergé, frappa d'exactions toutes les classes de la nation pour les punir de plier devant le pape.

Mais le vide se faisait autour du roi; le peuple lui donnait tort dans le fond, et s'était épouvanté et non irrité du terrible moyen employé par Innocent III. Philippe dut enfin céder. Le cœur brisé, car il aimait chèrement Agnès de Méranie, il se sépara d'elle, reprit provisoirement Ingeburge, tout en appelant à son tour à Rome, et obtint la levée de l'interdit (septembre 1200).

Agnès, accablée de douleur, mourut en couches quelques semaines après. Philippe, alors, renvoya Ingeburge en prison, et, durant bien des années encore, ne cessa de la persécuter et de poursuivre vainement près du pape l'annulation de son mariage. Ce ne fut qu'en 1212 qu'il se décida enfin à reprendre Ingeburge à sa cour et à la traiter honorablement, mais sans qu'il y eût jamais entre eux de rapprochement véritable.

Philippe se rejeta tout entier dans la politique et dans la guerre, et ne connut plus d'autre passion que l'agrandissement de ses États.

Il chercha et trouva bientôt l'occasion de réparer la faute qu'il avait commise en laissant le prince qu'on avait nommé autrefois Jean *Sans-Terre* réunir dans ses mains, en totalité, le vaste domaine des Plantagenêts.

La paix entre le roi Philippe et le roi Jean ne dura pas plus de deux ans (1200-1202)

Le roi Jean venait, ainsi qu'avait fait Philippe lui-même, de renvoyer sa femme et d'en épouser une autre. Cela ne lui réussit pas mieux qu'à Philippe, et ce ne fut point le pape, mais Philippe lui-même qui se chargea de l'en punir.

La nouvelle épousée du roi Jean, Isabelle d'Angoulême, avait été enlevée par ce prince à son fiancé, Hugues de Lusignan, comte de la Marche. La puissante maison de Lusignan souleva contre Jean les provinces poitevines et le Limousin, et demanda justice au roi de France.

Philippe somma Jean, comme duc d'Aquitaine, de comparaître devant la cour des pairs de France pour répondre à la plainte du comte de la Marche.

Jean, étonné, promit d'abord de déférer à la sommation, puis se ravisa, et ne comparut pas.

Philippe entra sur-le-champ en campagne, et s'empara, sans grande résistance, d'un bon nombre de places normandes; car Jean, qui était fort vicieux et tyrannique, avait déjà tourné contre lui peuple et noblesse. Puis Philippe conféra l'ordre de chevalerie au jeune duc Arthur de Bretagne, qu'il avait gardé à sa cour depuis l'avénement du roi Jean; il l'investit des comtés de Poitou, d'Anjou, de Maine et de Touraine, lui fiança sa fille tout enfant, et l'envoya se mettre à la tête des Poitevins insurgés contre Jean.

Le jeune duc, renforcé par les Lusignan, assiégea, dans le château de Mirebeau, sa grand'mère la vieille reine Éléonore, qui soutenait opiniâtrément le roi Jean. Le roi d'Angleterre surprit de nuit les assiégeants, et fit prisonniers Arthur et les barons de son parti (1er août 1202).

Jean envoya son neveu à la grosse tour de Rouen, et le garda captif quelques mois. Dans la nuit du jeudi saint (3 avril 1203), Jean, accompagné d'un seul écuyer, arriva secrètement par eau à la porte de la tour qui donnait sur la Seine; il se fit amener Arthur, et s'en alla avec son prisonnier sur un batelet.

Arthur ne reparut jamais. On crut généralement que Jean l'avait poignardé et jeté à la Seine.

Arthur n'avait pas dix-sept ans.

Les Bretons, qui affectionnaient fort leur jeune duc, coururent aux armes avec fureur, et réclamèrent justice du roi Philippe, qui, de nouveau, cita Jean devant ses pairs, les grands vassaux de la couronne, mais, cette fois, comme accusé de meurtre et de trahison.

Jean ne répondit point à la citation.

Une partie des barons normands se soulevèrent contre Jean. A cette nouvelle, Philippe-Auguste courut à Moret, près de la forêt de Fontainebleau, où une multitude de chevaliers étaient assemblés pour un grand tournoi. Il les invita à le suivre, rentra à leur tête en Normandie, et attaqua une place dont Richard Cœur-de-Lion avait fait comme la citadelle de tout le duché : c'était les Andelis, place forte composée de trois forteresses, dont deux étaient sur la rive droite du fleuve et la troisième dans une île.

Jean avait mis dans les Andelis tous ses meilleurs hommes. On se battit là six mois entiers. Quand les vassaux de Philippe eurent fini leur service de quarante jours, le roi les retint en leur donnant de l'argent, des terres, des priviléges, tout ce qu'ils voulurent; et, pour la première fois, il enrôla des routiers mercenaires, des soldats-brigands, suivant la coutume des Plantagenêts.

Les secours envoyés par le roi Jean ne purent pénétrer dans les Andelis, et les trois forteresses succombèrent l'une après l'autre; la plus fameuse, qu'on appelait le Château-Gaillard, et qui s'élevait sur un rocher au bord de la Seine, fut enfin prise d'assaut le 6 mars 1204. Ses défenseurs se firent tous tuer ou prendre de vive force.

Le roi Jean ne méritait pas de si braves serviteurs. Il n'avait pas eu le cœur d'aller en personne tenter de secourir les Andelis,



Ruines du Château-Gaillard (aux Andelis).

ni combattre les détachements français qui couraient la Normandie, prenant partout villes et châteaux. Il passait son temps à banqueter avec sa reine Isabelle, pendant qu'on mourait pour lui. Lorsque tomba le Château-Gaillard des Andelis, il y avait déjà trois mois que Jean s'était enfui de Rouen en Angleterre.

Le pape Innocent III avait sommé les deux rois de soumettre leurs différends à l'Église, et de se réunir pour délivrer la Terre sainte.

Il menaça de renouveler l'interdit sur la France et d'excommunier le roi, si Philippe désobéissait. Mais la noblesse et le peuple, qui avaient abandonné Philippe dans l'affaire de son mariage, le soutinrent dans sa guerre. Dans l'autre occasion, l'on avait cru au droit du pape; cette fois-ci, l'on n'y crut point. Les principaux barons signifièrent qu'ils défendraient le seigneur roi contre le seigneur pape. Innocent III sentit qu'il avait en cette occasion toute une nation devant lui, et il n'exécuta point ses menaces.

Il n'obtint pas plus par douceur que par violence, et Philippe-Auguste alla jusqu'au bout. Avec les Français du domaine royal, Bretons, Angevins, Manceaux, Tourangeaux, se jetèrent de toutes parts sur la Normandie, qui les avait si longtemps dominés et si souvent opprimés. La Normandie, abandonnée de son prince et de ses fils, les barons d'Angleterre, se laissa conquérir presque sans défense, une fois les Andelis tombés. Philippe-Auguste, il est vrai, se gardait bien de réduire les Normands au désespoir, accordait de bonnes capitulations, et offrait partout aux communes la conservation de leurs libertés.

La puissante cité de Rouen, fière de ses

grands souvenirs et de son rang de capitale, essaya seule une sérieuse résistance ; elle soutint un siége de quatre semaines contre le roi de France. Les vivres manquant, les Rouennais demandèrent une trêve de trente jours, afin d'aller annoncer leur détresse à leur roi, promettant de se rendre s'ils n'étaient secourus dans ce délai.

Les députés de Rouen, arrivés en Angleterre, trouvèrent, dit-on, le roi Jean occupé à jouer aux échecs ; il ne leur répondit pas un mot qu'il n'eût achevé sa partie, et alors il leur dit qu'il n'avait nul moyen de les secourir, et qu'ils fissent du mieux qu'ils pourraient.

La trêve finie, à la Saint-Jean d'été de 1204, la bannière rouge aux trois lions d'or des ducs normands fut enlevée des tours de Rouen et remplacée par la bannière bleue fleurdelisée d'or des Capétiens. Ce sont ces trois lions qui sont devenus les trois léopards de l'étendard d'Angleterre.

Les portes de la ville furent ouvertes au roi de France. Philippe-Auguste jura d'observer les coutumes du duché de Normandie et les droits de la commune de Rouen, et accorda aux Rouennais et aux habitants d'autres villes normandes le libre commerce par tout le royaume ; mais il obligea Rouen d'abattre ses murs d'enceinte et d'élever un château fort dont le donjon subsiste encore : on l'appelle aujourd'hui la tour de Jeanne Darc.

Le duché indépendant de Normandie, le plus puissant de tous les fiefs du royaume, avait duré trois siècles.

Cette grande et rapide conquête ne suffit point à Philippe. Il résolut de pousser sa fortune jusqu'où elle pourrait aller. Il envoya un de ses lieutenants prendre Angers, puis alla en personne prendre Poitiers. Tout le pays environnant se donna à lui.

Au printemps de l'année suivante (1205), l'Angoumois et la Saintonge reconnurent aussi Philippe pour seigneur. Le roi confirma les chartes de commune dans ces contrées comme il avait fait en Normandie.

Le bruit des faciles victoires de Philippe troubla les derniers moments de la reine Eléonore, qui se mourait dans une abbaye de Touraine. Elle avait gardé jusqu'à quatre-vingt-cinq ans son activité et sa violence. Elle avait assez vécu pour voir ce grand écroulement de sa famille, que ses passions avaient préparé.

Philippe fit sanctionner ses conquêtes par la loi féodale. Il convoqua la cour des pairs de France, devant laquelle, deux ans auparavant, il avait cité Jean comme duc de Normandie.

Jean, qui ne bougeait d'Angleterre, fit offrir de comparaître, pourvu qu'il pût venir et repartir en sûreté. Selon les anciennes lois barbares et selon le droit féodal primitif, l'accusé, en effet, s'il était condamné, pouvait refuser d'acquiescer au jugement et se retirer librement ; seulement, par là, il se mettait lui-même hors la loi, après quoi on le poursuivait jusqu'à la mort comme ennemi public.

Le roi Philippe n'admit plus cette vieille coutume, et déclara que Jean ne repartirait pas, s'il n'était absous par ses pairs. Les grands vassaux procédèrent au jugement en l'absence de l'accusé. Jean, déclaré coupable de meurtre par trahison, fut proclamé déchu de tous ses fiefs, et condamné à mort par contumace.

Jean, qui n'avait rien fait pour défendre ses domaines, essaya de les recouvrer quand il les eut perdus.

Le 9 juillet 1206, il vint débarquer à la Rochelle avec une grande armée anglaise. La Rochelle était la seule place des provinces poitevines qui n'eût pas ouvert ses portes aux Français. Les Poitevins, qui étaient toujours ennemis de leur maître quand il venait du Nord, de même qu'ils avaient quitté Jean pour Philippe, quittèrent Philippe pour retourner à Jean. Le roi Jean passa la Loire,

et alla reprendre et saccager Angers; mais il recula bientôt devant la chevalerie de France et n'osa livrer bataille.

Les légats du pape s'entremirent de nouveau, cette fois avec un peu plus de succès. Ils obtinrent de Philippe-Auguste une trêve de deux ans (26 octobre 1206). Jean renonça, durant la trêve, à rien revendiquer au nord de la Loire. Au midi de ce fleuve, Poitiers, que Jean n'avait pu reprendre, et la plus grande partie du Poitou, restèrent à la France. La trêve fut plusieurs fois renouvelée, et Philippe eut devant lui quelques années pour s'affermir dans ses conquêtes.

Une partie des barons de France, par haine contre Jean et par une vieille jalousie contre les Normands, avaient aidé le roi à s'élever à un degré de puissance d'où il ne devait plus leur être donné de le faire descendre. Le reste des seigneurs étaient engagés au loin, en Orient, dans de grandes entreprises qui les détournaient des affaires de France. Tout profitait à la royauté.

Pendant la guerre du roi Philippe et du roi Jean, une nouvelle croisade avait eu lieu, avec des résultats fort extraordinaires et bien différents de ceux des deux croisades précédentes. Saladin était mort (1193), et la puissance d'unité et d'ordre qu'il avait établie parmi les musulmans ne lui avait pas survécu. Innocent III poussa la chrétienté à un nouvel effort contre l'Orient. Une armée d'élite, forte de 13 à 14,000 cavaliers et de 20,000 fantassins, presque tous Français, alla s'embarquer à Venise, le 8 octobre 1202.

Cette armée ne vit jamais la Terre sainte. La république de Venise, qui était devenue très-puissante par le commerce et par les armes, et qui, seule de toutes les républiques italiennes, ne reconnaissait aucun droit de suzeraineté à l'empereur, détourna la vaillance des Français vers un autre but.

Le prince grec Alexis, fils de l'empereur d'Orient Isaac, qui avait été détrôné et aveuglé par son frère, députa vers les croisés pour les prier de lui reconquérir son héritage, et offrit de réunir l'Église grecque à l'Église latine sous l'obéissance du pape, puis de fournir aux croisés une grande somme d'argent et des vivres pour la guerre sainte, et de les y accompagner lui-même avec une armée grecque. Innocent III se montra là homme de grande conscience; quelque avantage qu'il trouvât dans l'offre d'Alexis, il enjoignit aux croisés d'aller combattre les musulmans et non un peuple chrétien.

Les croisés écoutèrent les Vénitiens plutôt que le pape. Les Vénitiens visaient à faire des conquêtes aux dépens des Grecs, et les Français, qui avaient vu que les guerres de Syrie n'aboutissaient à rien, commençaient à comprendre que, pour garder la Terre sainte, il fallait tenir ou l'Égypte ou la Grèce.

Français et Vénitiens naviguèrent droit à Constantinople, et l'assaillirent par terre et par mer. Les Vénitiens forcèrent le rempart du côté de la mer. Les Grecs cédèrent, restaurèrent sur le trône le vieil aveugle Isaac, et reçurent dans leur capitale Alexis et ses alliés (18 juillet 1203).

Mais, quand les Grecs surent quelles promesses Alexis avait faites aux Latins, ils furent grandement indignés; ils conspirèrent contre lui. Le chef du complot, nommé Alexis Ducas, se saisit du prince Alexis, le fit étrangler, et fut proclamé empereur (8 février 1204).

Les croisés, qui étaient campés hors de la ville, l'attaquèrent de nouveau du côté de la mer, forcèrent trois portes, et pénétrèrent dans l'intérieur de Constantinople.

Cette ville immense eût pu anéantir les assaillants, rien qu'en secouant sur leurs têtes les dalles de ses terrasses; mais ce peuple efféminé mit bas les armes, et laissa livrer sa cité au pillage (12 avril 1204). Les vaincus s'étaient comportés en lâches; les vainqueurs se comportèrent en barbares. Ces chevaliers de France et d'Italie, sortis de pays où florissaient la poésie et les arts, agirent comme

auraient fait les sauvages compagnons d'Attila; ils détruisirent une foule de chefs-d'œuvre des anciens Grecs entassés dans Constantinople, et mirent en pièces les statues de bronze pour les transformer en monnaie. Il se fit là des pertes que les beaux-arts ne répareront jamais.

Après s'être partagé les richesses de Constantinople, les vainqueurs se partagèrent l'empire grec. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, frère de la première femme de Philippe-Auguste, fut élu empereur d'Orient. La république de Venise eut pour sa part trois des huit quartiers de Constantinople, l'île de Crète et beaucoup d'autres îles, la nomination du patriarche latin, qu'on substitua au patriarche grec de Constantinople, et, ce qu'elle prisait par-dessus tout, le monopole du commerce de l'empire d'Orient. L'empereur Baudouin donna en fief le royaume de Macédoine au marquis de Montferrat, le duché de Nicée au comte de Chartres, le Péloponèse à deux seigneurs champenois; il créa un duc d'Athènes et un comte de Lacédémone. Des clercs latins s'installèrent dans les évêchés et les abbayes des Grecs.

Le pape s'apaisa envers ceux qui lui avaient désobéi, quand ils eurent ainsi remis sous son obédience tout un empire chrétien séparé de Rome.

La chute de l'empire grec n'était pourtant pas encore définitive. L'empereur Baudouin fut pris et le roi de Macédoine fut tué en combattant contre les Bulgares, peuple touranien, c'est-à-dire tartare, qui avait assujetti des tribus slaves, et qui dominait sur la rive occidentale de la mer Noire. Les Bulgares mirent cruellement à mort l'empereur captif. Ce malheur encouragea les Grecs à se révolter dans quelques provinces, et la domination latine sur l'empire d'Orient ne cessa pas d'être contestée.

Philippe-Auguste, pendant ce temps, consolidait en grand politique les avantages qu'il avait obtenus, et augmentait l'autorité de la couronne comme il en avait augmenté le territoire. Il réunissait les grands barons en assemblées où l'on prenait des mesures appliquées ensuite sur les terres de tous les seigneurs qui avaient participé aux délibérations. Cela ne s'était pas encore vu sous les rois féodaux. Jusque-là, les seigneurs gouvernaient chacun chez eux, suivant la coutume et la tradition, mais ne s'entendaient point entre eux ni avec le roi pour faire des lois. Cela rappelait Charlemagne.

Par un des actes de ces assemblées, le roi et ses vassaux arrêtèrent les usurpations des juges ecclésiastiques, qui tâchaient d'attirer devant eux les causes féodales, parce que des questions de serment, et par conséquent de conscience, s'y trouvaient toujours mêlées. Le roi et les barons s'engagèrent réciproquement à ne laisser porter aucun procès de fief devant les tribunaux d'Église.

Le roi, employant la paix à se préparer à la guerre, fit faire de nouveaux ouvrages de défense à Paris et dans ses autres villes et châteaux, et, dit la chronique, il fit loyale compensation de son bien propre à ceux dont il prenait les terres pour construire ses fortifications.

Des chances de fortune plus grandes que toutes celles qu'il avait déjà réalisées semblaient s'offrir à lui. Le pape, qui avait naguère tenté de protéger contre lui le roi Jean, était maintenant au plus mal avec le roi d'Angleterre. Jean ayant refusé de recevoir un archevêque de Cantorbéry qu'avait fait élire Innocent III, le pape avait mis l'Angleterre en interdit, comme autrefois la France. Jean ne cédant pas, Innocent III alla plus loin qu'il n'avait fait contre Philippe, et déclara Jean déchu du trône; il manda à Philippe-Auguste qu'il eût à se charger, pour la rémission de ses péchés, du châtiment du roi d'Angleterre, lui transféra ce royaume pour lui et ses successeurs, et ordonna de prêcher la croisade en France contre Jean.



Bataille de Bovines.

Philippe-Auguste convoqua ses barons à Soissons (8 avril 1213), pour leur annoncer qu'il allait passer le détroit et renverser le tyran excommunié. Tous les barons, sauf le comte de Flandre, gendre et successeur de l'empereur Baudouin dans ce comté, promirent au roi de le suivre. Philippe leur donna rendez-vous à Rouen, et fit assembler une grande flotte.

Jean avait réuni pour se défendre une armée de 60,000 hommes et une flotte plus forte encore que la flotte française; mais il se savait détesté de sa noblesse et de son peuple, qu'il opprimait et pillait à l'aide de soldats mercenaires. Il se sentait perdu, lorsque le légat du pape, qui était au camp français à Rouen, lui manda qu'il souhaitait l'entretenir. Jean se hâta de donner rendez-vous au légat à Douvres. Le légat l'informa que presque tous les grands d'Angleterre avaient envoyé secrètement promettre leur foi au roi Philippe. « Hâte-toi, lui dit-il, pendant que tu le peux encore, de recouvrer par ta soumission le royaume dont tu as été privé par ta révolte. »

Innocent III agissait, dans cette occasion, avec moins de droiture qu'il n'avait fait à l'égard de l'empire grec. Au moment même où il octroyait à Philippe-Auguste la couronne d'Angleterre, il avait remis au légat un projet de paix avec Jean.

Le roi Jean accepta tout ce que voulut le pape. Il renonça à toute intervention dans l'élection des évêques et des abbés; il prit la croix pour la guerre sainte, se reconnut, en son nom et en celui de ses héritiers, vassal et homme-lige du seigneur pape pour les royaumes d'Angleterre et d'Irlande, et promit

à l'Église romaine un tribut annuel en sus du denier de saint Pierre. L'hommage lige comportait envers le suzerain une sujétion beaucoup plus étroite que l'hommage simple (15 mai 1213).

Le légat foula aux pieds, en signe de dédain pour les biens de la terre, l'argent de la première année du tribut; toutefois, il ne manqua pas de le faire ramasser après.

Le légat retourna ensuite vers le roi de France, et lui signifia défense d'envahir la terre d'un roi qui avait, dit-il, satisfait à Dieu et à la sainte Église.

Philippe-Auguste se montra fort en courroux, car le pape l'avait poussé à de grandes dépenses pour préparer sa guerre, et s'était joué de lui. Mais le légat, par son adresse, trouva moyen de détourner la colère de Philippe sur un autre ennemi que Jean.

Philippe-Auguste gardait une grosse rancune au comte de Flandre, qui, seul des grands vassaux, avait refusé de le servir contre Jean. Ce comte était un prince de Portugal, appelé Ferrand, qui devait à Philippe la main de la comtesse de Flandre, fille et héritière de l'empereur Baudouin. Philippe résolut de punir l'ingratitude du comte Ferrand, et de se dédommager d'avoir manqué l'Angleterre, en prenant le riche comté de Flandre.

Les armées de terre et de mer préparées contre l'Angleterre se dirigèrent contre la Flandre. Beaucoup de villes flamandes se soumirent à peu près sans résistance; mais les équipages de la flotte, sans respect pour une capitulation jurée, s'étant mis à piller Dam, qui était alors le port de Bruges et un très-riche entrepôt de marchandises, voici qu'une flotte anglaise, envoyée par le roi Jean, surprit la flotte française, et en prit ou en détruisit une grande partie. Philippe-Auguste lui-même fut obligé de faire brûler le reste, pour que les Anglais ne le prissent point.

Philippe brûla la ville de Dam, et tira de grosses rançons de Bruges, d'Ypres et de la grande cité de Gand elle-même, qui paya, mais qui n'ouvrit pas ses portes. Lille s'étant révoltée, Philippe l'emporta par escalade, la brûla, et la plupart des habitants furent massacrés ou vendus comme serfs, ainsi que dans les anciennes guerres des Barbares. La perte de la flotte et la résistance des Flamands, venant après que l'expédition d'Angleterre eut manqué, avaient mis Philippe hors de lui-même, et il agissait là comme eût fait Richard Cœur-de-Lion.

L'invasion du roi Philippe en Flandre eut de grandes conséquences. Les hauts barons des provinces du nord de la Gaule, qui avaient formé autrefois l'Austrasie, puis le royaume de Lorraine, craignirent que, si le roi Philippe réunissait à son domaine le puissant comté de Flandre, il ne voulût ensuite reprendre sur l'Empire l'ancien royaume de Lorraine, qui avait jadis appartenu plusieurs fois aux rois de France. Le bruit courait que Philippe-Auguste songeait à relever, au profit de son fils Louis, l'empire de Charlemagne, parce que Louis descendait de Charlemagne par sa mère.

Or, les grands barons de ces contrées, qu'ils fussent de langue française ou de langue allemande ou flamande, n'entendaient point échanger la suzeraineté de l'empereur pour celle du roi de France, parce qu'ils étaient presque complétement indépendants sous l'empereur, tandis qu'il eût fallu reconnaître au roi, s'il eût été leur suzerain, une réelle autorité.

Le comte Renaud de Boulogne, homme très-subtil et très-vaillant, que Philippe-Auguste avait dépouillé de ses fiefs pour rébellion, parcourut les pays entre l'Escaut et le Rhin, afin de coaliser tous les seigneurs de ces provinces avec le comte de Flandre. L'évêque de Liége fut le seul qui n'y consentît point.

Renaud de Boulogne alla ensuite chercher d'autres ennemis à Philippe au delà du Rhin.

L'Allemagne était alors partagée entre deux empereurs, élus par deux factions rivales. L'un des deux empereurs était Frédéric II, de la maison de Souabe, petit-fils de Frédéric Barberousse, et fils de ce Henri VI qui avait tenu le roi Richard en captivité. Frédéric était allié de Philippe-Auguste. L'autre empereur, Othon de Brunswick, était le neveu et l'allié du roi Jean. Othon se laissa facilement persuader par le comte de Boulogne de venir se mettre à la tête des coalisés contre Philippe, et, quoique son parti eût alors le dessous en Allemagne contre Frédéric II, il réussit à lever un grand nombre de soldats avec l'argent que le roi Jean lui envoya d'Angleterre.

Othon vint, au commencement de l'année 1214, présider à Bruges l'assemblée des barons ligués. Il fut là convenu que les hommes de la Gaule du nord et les Allemands attaqueraient le royaume de France par la Flandre et le Hainaut, pendant que le roi Jean débarquerait en Poitou pour recouvrer son héritage.

Avant que Philippe eût achevé ses préparatifs de résistance, le roi d'Angleterre descendit à la Rochelle (mi-février 1214). Les Lusignan, ses anciens ennemis, et presque tous les Poitevins, passèrent de son côté. Il franchit la Loire, se saisit d'Angers, puis voulut prendre Nantes; mais les Bretons le repoussèrent, et, informé de l'approche de Louis de France, que son père le roi Philippe avait envoyé dans l'ouest en toute hâte, il se mit en retraite, quoiqu'il eût bien plus de forces que Louis. Louis le poursuivit. Jean traversa la Loire en barque pour s'enfuir plus vite, et son armée se débanda. Presque tout le pays qu'il avait occupé fut repris par les Français.

La guerre fut plus sérieuse dans le nord. Là, Philippe-Auguste avait devancé ses ennemis. La chevalerie et les communes rivalisèrent de zèle pour répondre à l'appel du roi, et aucun des grands barons n'osa faire défection, car leurs hommes ne les eussent pas suivis. Toutes les villes et les bourgs envoyèrent leurs milices avec leurs bannières à Péronne, rendez-vous général.

Les ennemis s'assemblaient à Valenciennes. Les barons du nord ne parlaient de rien moins que de conquérir toute la terre du roi Philippe. L'empereur Othon prétendait avoir la suzeraineté sur tout le royaume, avec Orléans et Chartres en propriété; le comte de Flandre voulait tout simplement Paris et l'Ile-de-France; le comte de Boulogne réclamait les domaines de Vermandois, et un chef de *routiers*, de soldats-brigands, demandait Amiens. On se fût en outre partagé toutes les terres d'Église. Othon était brouillé avec le saint-siége et excommunié par Innocent III.

Philippe-Auguste prévint l'attaque. De Péronne, il marcha droit en Flandre (23 juillet), et alla se poster sous les murs de Tournai, coupant les communications de l'ennemi avec la Flandre. Tournai, jadis le berceau des rois mérovingiens, était une commune de langue française, qui relevait directement du roi et non du comte de Flandre, et qui restait toujours fidèle au parti de la France.

Othon se porta de Valenciennes vers Tournai, et s'arrêta à Mortagne, à deux lieues des Français. Le roi leva son camp, afin de tourner l'ennemi, trop difficile à aborder de front. Othon suivit le mouvement des Français, et marcha derrière eux.

Philippe s'arrêta près d'un petit pont appelé le pont de Bovines, sur la rivière de Marque, et fit revenir le gros de l'armée qui avait déjà passé outre (27 août 1214). Ce fut un évêque, Guérin de Senlis, ancien chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui rangea l'armée française en bataille. Philippe-Auguste, dans sa harangue à son armée, insista beaucoup sur l'excommunication d'Othon et des siens, et sur ce que lui et ses hommes étaient, au contraire, unis à l'Église de Dieu. Les chevaliers demandèrent sa be-



Paris sous Philippe-Auguste.

nédiction, et, levant la main, il pria Dieu de les bénir tous ; puis les trompettes sonnèrent.

Ce ne furent point des chevaliers, mais des hommes du peuple, qui engagèrent la grande bataille. Cent cinquante servants d'armes du Soissonnais, cavaliers armés à la légère, chargèrent hardiment les chevaliers de Flandre. Les chevaliers de Bourgogne, de Champagne et d'autres les soutinrent, et, après trois grandes heures de combat, les Flamands furent défaits, et leur comte fut blessé et pris.

Ceci se passait à la droite de l'armée française. Au centre, le roi et l'empereur étaient en face l'un de l'autre. Les milices de cinq communes, Amiens, Corbie, Arras, Beauvais et Compiègne, allèrent en avant, avec l'oriflamme au milieu d'elles, si bien qu'elles dépassèrent toute la chevalerie, et se mirent entre le roi et Othon. La chevalerie allemande les chargea si furieusement qu'elle passa au travers sans leur faire lâcher pied, et perça jusqu'au roi. Philippe-Auguste fut renversé de cheval, et assailli à terre par des fantassins ennemis.

Sa bonne cotte de mailles le sauva. Ses hommes d'armes le débarrassèrent et le remirent à cheval. Les gens des communes revinrent à l'aide, et les deux chevaleries française et allemande se mêlèrent avec grand abatis d'hommes et de chevaux, dit la chronique. L'empereur Othon, comme le roi Philippe, faillit être tué ou pris ; mais Philippe était retourné au combat ; Othon, au contraire, s'enfuit, et les Allemands furent enfin rompus, comme l'avaient été les Flamands. L'aigle dorée, qui était l'enseigne de l'empereur, fut apportée aux pieds du roi.

L'aile droite des ennemis, où était le comte Renaud de Boulogne, avec un corps de troupes anglaises et les Brabançons, combattit longtemps encore après la défaite de l'aile gauche et du centre.

Renaud de Boulogne, avant la bataille, avait juré, avec l'empereur et le comte de Flandre, de ne s'attaquer qu'à la personne du roi, afin de le mettre à mort. Seul des trois, il était arrivé jusqu'à Philippe ; mais, quand il se trouva près de lui, il ne put, dit-on, se décider à frapper son seigneur, et ce



Retour triomphal de Philippe-Auguste

fut alors qu'il alla joindre le commandant des Anglais à l'aile droite.

C'était un évêque, celui de Senlis, qui avait mis en ordre l'armée française; ce fut un autre évêque, celui de Beauvais, Philippe de Dreux, qui décida la déroute des Anglais en abattant leur commandant d'un coup de masse d'armes. Il assommait les ennemis avec une masse de fer, au lieu de les percer avec une épée, pour ne pas transgresser les canons de l'Église, qui défendaient aux clercs de verser le sang.

Les Anglais rompus, le comte Renaud ne voulut pas fuir, et se battit jusqu'à ce que, renversé sous son cheval blessé à mort, il lui fallut se remettre à la merci du vaillant évêque de Senlis, qui lui rendit un mauvais service en lui sauvant la vie.

Toute la chevalerie ennemie étant morte, prise ou en fuite, sept cents fantassins brabançons restèrent les derniers sur le champ de bataille, comme gens grandement preux et hardis, dit la chronique. Deux mille Picards du Vimeux les enfoncèrent enfin, et tous furent tués ou pris.

Le soir de la bataille, on amena devant le roi six comtes et vingt-cinq hauts barons prisonniers. Philippe envoya le comte de Boulogne en prison dure à Péronne, que Renaud de Boulogne avait prétendu acquérir avec le Vermandois, et il mena le comte Ferrand de Flandre enchaîné à sa suite jusqu'à Paris, que Ferrand avait rêvé de s'approprier.

De la frontière à Paris, Philippe-Auguste chevaucha sur les fleurs et les rameaux verts, parmi les chants de victoire et les joyeux carillons, entre les flots du peuple attroupé aux carrefours des chemins

Tout Paris, bourgeois et écoliers, alla à sa rencontre, et ils lui firent une fête qui dura sept jours et sept nuits. Les milices des communes, qui s'étaient si bien comportées dans la bataille, vinrent prendre leur part de ces réjouissances, et remettre en pompe leurs prisonniers au prévôt de Paris. Après quoi, disent les chroniques, en mémoire des grandes victoires que Dieu avait données au père contre l'empereur et au fils contre le roi d'Angleterre, Philippe fonda, auprès de Senlis, un monastère qui fut nommé l'abbaye de la Victoire.

La sagesse était revenue à Philippe-Auguste avec le succès; il se sentait vieillir, plus par la fatigue que par l'âge, et il se contenta d'assurer ses conquêtes sans chercher encore à les étendre. Il vendit au roi Jean, pour une grande somme d'argent, une trêve de cinq années, et le laissa en possession de la Saintonge, d'une portion du Poitou et du reste de l'Aquitaine. Il renonça à réunir au domaine royal le comté de Flandre, qu'il laissa à la comtesse Jeanne, l'héritière des anciens comtes, tout en gardant prisonnier son mari Ferrand dans le nouveau donjon du Louvre.

Seulement, il fit démolir les principales citadelles de Flandre, et interdit dans ce pays toutes fortifications nouvelles. Quant aux seigneuries du comte Renaud, qui étaient Boulogne et Calais, le roi les donna à son second fils appelé Philippe, en le mariant à la fille de Renaud, qui resta en prison comme Ferrand.

Pour l'empereur Othon, il s'était enfui en Allemagne, et l'on n'entendit plus parler de lui.

Une nouvelle fortune, que Philippe-Auguste n'avait pas cherchée, vint s'offrir à la maison royale de France. La honteuse défaite du roi Jean sur la Loire fut suivie d'une révolution en Angleterre. Jean avait lassé la patience de tout le peuple anglais, grands et petits, par des exactions et des violences qu'on n'eût pas supportées d'un roi victorieux, et qu'on ne supporta point d'un vaincu et d'un lâche. Les grands barons anglo-normands jurèrent, entre les mains de l'archevêque de Cantorbéry, d'obliger le roi à rétablir une ancienne charte de Henri Ier, qui avait promis la suppression des abus, et qui n'avait pas été observée par les successeurs de Henri Ier (20 novembre 1214). Les libertés des nobles et des bourgeois étaient alors bien moins respectées par les rois en Angleterre qu'en France.

Les grands barons appelèrent aux armes la petite noblesse, qui descendait des Normands et des Français, et ils appelèrent aussi le peuple de langue saxonne, en réclamant pour lui les anciennes lois d'avant la conquête normande en même temps qu'ils réclamaient pour eux la charte de Henri Ier.

Jean, abandonné de tous, signa tout ce que voulurent les barons ligués; ce fut là ce qu'on nomma la *Grande Charte* d'Angleterre (9 juin 1215).

Les grands barons s'attribuaient la direction de la nation anglaise; mais ils avaient eu le bon sens d'intéresser les autres classes du peuple à s'unir à eux contre le despotisme, et ce fut là le commencement de la grandeur politique de l'Angleterre.

Jean transgressa bientôt ses promesses. Il réclama l'assistance du pape, son suzerain. Innocent III cassa la Grande Charte, et défendit, sous peine d'anathème, au roi de l'observer et aux barons d'en réclamer l'observation. La papauté prenait parti pour le despotisme, à condition que les despotes fussent ses serviteurs. Là est l'origine de la haine des Anglais contre ce qu'ils nomment le *papisme*.

Les barons et une grande partie du clergé anglais résistèrent au pape et n'observèrent pas son interdit. Jean appela contre eux à son aide tous les *routiers*, tous les soldats-brigands du continent. Les barons anglais offrirent la couronne d'Angleterre au prince Louis de France, fils de Philippe-Auguste, qui était le mari d'une petite-fille du feu roi

Henri II, Blanche de Castille (fin 1215). Le pape défendit, sous peine d'excommunication, à Louis de passer en Angleterre, et à Philippe-Auguste d'aider son fils contre le roi Jean.

Louis, qui était de faible esprit, et plus semblable à son grand-père Louis le Jeune qu'à son père Philippe-Auguste, n'eût pas osé de lui-même braver les menaces du pape; mais sa femme Blanche, qui avait forte tête et grand cœur, et qui le gouvernait entièrement, l'obligea d'aller revendiquer ce qu'elle disait être son royaume à elle.

Philippe-Auguste ne seconda point ouvertement l'entreprise; mais il donna sa bénédiction à son fils et le laissa partir.

Le légat excommunia Louis et même Philippe-Auguste; mais l'effet des excommunications commençait à s'user, et l'on en tint peu de compte. Jean s'enfuit comme à l'ordinaire. Louis fut reçu dans Londres; la plus grande partie de l'Angleterre le reconnut pour roi. Jean fut délaissé même de la plupart de ses routiers mercenaires, et fit une fin digne de sa vie honteuse : il mourut d'indigestion (19 octobre 1216).

Avec la vie de Jean finit la prospérité de Louis. Les barons anglais, mécontents de voir que Louis favorisait exclusivement les Français, se retournèrent vers l'héritier de Jean, un enfant de dix ans, qu'ils couronnèrent sous le nom de Henri III, et, moins d'un an après la mort de Jean, Louis, assiégé dans Londres, fut obligé de capituler et de quitter l'Angleterre (11 septembre 1217).

Louis eût-il été plus habile, qu'il n'en eût pas moins perdu tôt ou tard le royaume d'Angleterre, car la France et l'Angleterre ne voulaient ni ne devaient être réunies en un seul empire.

Le mauvais succès du prince Louis n'avait ébranlé en rien les grands résultats du règne de son père. Philippe-Auguste passa ses dernières années en paix, respecté de toute la chrétienté. Dans l'été de 1222, il fut pris d'une fièvre lente, et, sentant ses forces se retirer de lui, il fit son testament, et légua une énorme somme d'argent, plus de huit millions et demi de notre monnaie, qui vaudraient aujourd'hui dix fois davantage, pour la défense de ce qui restait aux chrétiens en Terre sainte et pour la recouvrance de Jérusalem.

Philippe-Auguste, suivant l'exemple de son grand-père Louis le Gros, laissa à son fils aîné Louis tout le domaine royal de France, pour ne pas diviser la puissance du royaume qu'il avait restaurée, et il ne donna à son second fils Philippe, comte de Boulogne, qu'un seul fief du domaine, le petit comté de Clermont en Beauvaisis.

Il languit encore quelques mois, et mourut à Mantes, le 14 juillet 1223, à l'âge de cinquante-huit ans.

On raconte qu'un jour, comme Philippe-Auguste avait vingt ans à peine, ses barons le voyaient assis à l'écart, rongeant avec distraction un brin d'arbre vert et regardant tout autour de lui d'un air agité. « Si quelqu'un pouvait me dire ce que le roi pense, s'écria l'un d'eux, je lui donnerais mon meilleur cheval. » Un autre s'enhardit à gagner l'enjeu, et interrogea le roi. « Je pense à une chose, répondit Philippe; c'est à savoir si Dieu accordera à moi ou à quelqu'un de mes héritiers la grâce d'élever de nouveau la France à la hauteur où elle était parvenue du temps de Charlemagne. »

Il avait réalisé sa pensée, autant que le permettaient les conditions du temps où il avait vécu.

CHAPITRE XXIII

LA GUERRE DES ALBIGEOIS.

(1198-1237.)

Durant la dernière partie du règne de Philippe-Auguste, il s'était passé, dans le midi

de la France, de grands et terribles événements, auxquels le roi Philippe était resté étranger, et qui doivent être racontés à part et en dehors de l'histoire de son règne.

Il n'y avait point alors en Europe un pays plus riche, plus prospère et plus civilisé que le midi de la France, et surtout que la Provence actuelle et que la contrée qui fut nommée plus tard Languedoc; en ce temps-là, les Français du nord et les autres peuples nommaient Provençaux tous les gens du midi.

La supériorité de civilisation et de richesse, qui donnait avantage aux hommes du midi sur les hommes du nord, faisait leur danger comme elle faisait leur prospérité, non pas seulement parce qu'elle excitait l'envie des autres, mais parce qu'elle inspirait aux Méridionaux des idées contraires à celles des autres et qui provoquaient la haine de ceux-ci.

La richesse et les lumières du midi provenaient surtout de son grand commerce avec les nations étrangères, avec les musulmans aussi bien qu'avec les chrétiens; car les musulmans avaient alors une activité et une instruction qu'ils ont perdues depuis, et ce fut par eux que nous recommençâmes d'avoir connaissance des livres et des sciences des anciens Grecs, oubliés en Occident.

Les gens du midi avaient perdu dans ces fréquentations la haine implacable que gardaient les hommes du nord contre les religions étrangères; ils communiquaient sans scrupule avec les musulmans et avaient cessé de persécuter les juifs, qui étaient nombreux, opulents et savants dans les villes du Languedoc et de la Provence.

De même qu'ils toléraient ainsi ceux qu'on appelait les *infidèles*, c'est-à-dire les sectateurs des religions étrangères au christianisme, les gens du midi étaient devenus tolérants envers les hérétiques, c'est-à-dire envers les chrétiens dont les croyances différaient de celles de l'Église.

Les hérétiques avaient été croissant en nombre pendant tout le cours du douzième siècle. Il s'en rencontrait partout, mais plus en Italie que dans le nord de la France ou qu'en Allemagne, et plus dans le midi de la France qu'en Italie.

Parmi les hommes qui se séparaient de l'Église romaine, il y avait bien des opinions diverses; mais deux grandes sectes prédominaient tout à fait sur les autres, et se partageaient l'immense majorité des chrétiens qu'on appelait hérétiques. L'une était la secte des vaudois; l'autre, celle des albigeois ou manichéens.

Les vaudois étaient appelés ainsi, soit du nom d'un de leurs chefs, Pierre Vaud ou Valdo, qui avait enseigné à Lyon au douzième siècle, soit parce qu'il y avait, dans les *vaux* ou vallées des hautes Alpes, sur les confins du Piémont et du Dauphiné, de petits groupes de population qui gardaient des traditions chrétiennes antérieures au régime religieux de la papauté du Moyen Age.

Les vaudois de Lyon condamnaient absolument la guerre, se passaient de prêtres, disant que tout fidèle chrétien, homme ou femme, était prêtre; ils traduisaient et propageaient l'Écriture sainte avec le même zèle qu'ont montré plus tard les protestants. Ils rêvaient la venue du Saint-Esprit, qui allait établir l'égalité et la communauté des biens.

Les vaudois des Alpes, plus modérés et plus anciens, prêchaient la charité, la fraternité, mais non pas la communauté des biens; ils avaient des prêtres, mais très-peu séparés des fidèles; ils étaient très-austères et très-humbles, enseignaient, comme leurs frères de Lyon, qu'il n'est jamais permis de tuer, et disaient qu'il ne se trouve ni dans l'Écriture sainte, ni selon la raison, que les saints aient persécuté et mis en prison personne.

Des Alpes et de Lyon, les vaudois s'étaient répandus dans beaucoup de lieux; mais l'autre secte était encore plus nombreuse, et fai-



Pénitence de Raimond VI, comte de Toulouse.

sait beaucoup plus de bruit que les vaudois. On nommait ses partisans albigeois, parce que la ville d'Albi avait été d'abord leur centre principal dans le midi, et manichéens, parce que leurs doctrines provenaient de celle d'un ancien hérétique d'Asie appelé Manès ou Many.

Les albigeois n'avaient pas des croyances aussi simples que celles des vaudois. Ils avaient, au contraire, des idées qui nous semblent aujourd'hui bien extraordinaires, et qui différaient tellement de celles de tous les autres chrétiens, qu'on peut dire qu'ils n'appartenaient pas à la religion chrétienne.

Ils croyaient à deux Dieux, l'un bon, l'autre mauvais; l'un créateur du ciel et des esprits purs, l'autre créateur de la terre, des corps et de toutes les choses visibles.

Le Dieu bon avait créé les hommes à l'état d'esprits purs dans le ciel, où chacun d'eux était associé à un ange de lumière. Le Dieu mauvais avait séduit les hommes et les avait fait tomber du ciel sur la terre, qui est la même chose que l'enfer. Ils y avaient pris des corps de chair, et passaient d'un corps à un autre par la génération et par la mort.

Mais les anges de lumière, leurs anciens associés, étaient restés fidèles au Dieu bon dans le ciel, et le Dieu bon, prenant pitié des hommes, avait envoyé à leur secours le premier des anges de lumière, qui était Jésus-Christ.

Jésus avait enseigné aux hommes le moyen de retourner au ciel; c'était de s'abstenir de la génération, de la nourriture animale, de la propriété et de l'homicide, c'est-à-dire de s'abstenir de tout ce qui est de la chair et de tout ce qui est terrestre.

Le croyant, une fois décidé à cette complète *mortification* de la chair, recevait le baptême, non par l'eau, mais par l'esprit, et l'ange de lumière, son ancien associé, venait le rejoindre, invisible, et le reconduisait au ciel après sa mort.

Nous trouvons aujourd'hui bien bizarre et déraisonnable une croyance qui, pour expliquer la présence du mal dans le monde, se représentait le bien et le mal comme deux puissances égales, deux principes, deux Dieux, et qui réputait mauvais tout ce qui est terrestre, parce que les choses de la terre sont mêlées de mal. Mais, quand l'idée du progrès n'était pas encore entrée dans les intelligences, quand on n'avait pas encore compris que les individus, les sociétés, les mondes, ont pour loi le perfectionnement, et que le mal n'est que l'imperfection, que ce qui empêche ou retarde le progrès, que ce qui écarte un être de son devoir et de son but, quand on voyait encore dans le mal quelque chose d'absolu, alors la croyance à ce qu'on nommait les *deux principes*, loin de choquer ainsi qu'elle ferait aujourd'hui, semblait à une foule de gens une explication plus satisfaisante que celle de l'Église sur l'origine du mal.

Les albigeois étaient partagés en deux classes, les *parfaits*, qui avaient renoncé à la chair et reçu le baptême spirituel, et les *croyants*, qui, tout en ayant la foi, n'avaient pas encore renoncé au mariage, à la propriété, aux emplois et aux pompes du monde. La plupart des albigeois, effrayés des austérités que s'imposaient les parfaits, ne demandaient le baptême spirituel qu'en péril de mort. Si l'on mourait sans avoir renoncé à la chair, on ne pouvait aller au ciel, et l'on renaissait avec un nouveau corps jusqu'à ce que l'on eût mérité de n'en plus reprendre. Il n'y avait pas d'autre damnation que celle-là.

Si les albigeois étaient éloignés de l'Évangile par l'esprit, ils s'en rapprochaient par le cœur. Leurs *parfaits*, partagés en évêques, diacres et anciens, ne se distinguaient pas seulement du clergé catholique par l'exagération de leurs jeûnes, par la simplicité de leur culte et de leurs vêtements noirs, mais par leur extrême douceur. Ils étaient d'accord avec les vaudois contre tout emploi de la contrainte en matière de religion. Ils ne faisaient de mal à personne, et ceux qui les persécutèrent si furieusement n'eurent pas à prétexter la nécessité de se défendre contre eux.

Saint Bernard et tous les personnages les plus considérables de l'Église, au douzième siècle, avaient fait de grands efforts pour abattre les hérésies, tantôt par la prédication, tantôt par la persécution; mais ils y avaient si peu réussi, que les hérétiques égalaient maintenant, ou même surpassaient en nombre les catholiques en beaucoup de lieux. La noblesse et la bourgeoisie du midi les favorisaient, ou du moins les toléraient là où elles n'allaient point jusqu'à embrasser leurs doctrines. Le despotisme religieux du pape était insupportable aux Méridionaux; les troubadours faisaient, dans leurs chansons, une guerre continuelle à la cour de Rome et au clergé. Le clergé vivait mal dans le midi et avait perdu toute considération, pendant que les *parfaits* des albigeois et les pasteurs des vaudois étaient vénérés pour leur rigidité et pour leur charité, même par les populations les plus relâchées dans leurs mœurs.

Le luxe et les voluptés où vivaient les seigneurs du midi faisaient, en effet, le plus grand contraste avec les enseignements des hérétiques, et la prospérité amenait, comme il est trop ordinaire, bien des désordres et des folies. La chevalerie passait tour à tour de ses fêtes, où elle semait l'or avec extravagance, aux sévères prédications des docteurs hérétiques.

La maison de Toulouse avait été d'abord très-opposée aux hérésies. Le comte de Toulouse Raymond V, en 1178, avait invité,

quoique sans résultat, le roi Louis VII à venir l'aider à écraser par les armes ceux qu'il appelait les ennemis de Jésus-Christ; mais son fils Raimond VI, qui lui avait succédé en 1194, était dans de tout autres sentiments. Bien qu'il vécût, dit-on, d'une façon fort désordonnée, il protégeait grandement les albigeois, et on lui attribuait d'avoir dit qu'il perdrait volontiers et sa terre et sa tête pour les *bons hommes,* ainsi qu'on nommait les *parfaits* des hérétiques.

Le vicomte de Béziers et de Carcassonne laissait aussi aux hérétiques toute liberté. Dans les domaines toulousains, dans la province narbonnaise et dans les seigneuries des Pyrénées, les pasteurs des hérétiques étaient admis aux priviléges des gens d'Église; ils avaient leurs cimetières à eux; les gens d'Église ne recevaient plus guère d'offrandes ni de dîmes.

La maison de Toulouse n'était pas la plus puissante du midi, quoiqu'elle possédât l'Albigeois, le Querci, le Rouergue, l'Agénais, et le marquisat de Provence, qui comprenait les pays entre l'Isère et la Durance. C'était la maison de Barcelone qui avait pris la prépondérance; les comtes de Barcelone ou de Catalogne avaient eu par mariage le royaume d'Aragon, un des royaumes repris sur les musulmans par les chrétiens d'Espagne, et ils avaient eu par héritage le comté de Provence, après avoir vaincu, après une longue guerre, la maison provençale des seigneurs des Baux, qui leur disputait le comté. Le vicomte de Béziers et les seigneurs des Pyrénées françaises reconnaissaient pour suzerain le roi Pierre d'Aragon, qui avait de plus à lui Montpellier et le Roussillon, et son frère Alphonse était comte de Provence.

Les princes de la maison de Barcelone n'étaient pas suspects d'hérésie comme le comte de Toulouse, le vicomte de Béziers et les seigneurs des Pyrénées; le roi Pierre d'Aragon s'était même fait armer chevalier de la propre main du pape Innocent III, et avait soumis son royaume à un tribut annuel au profit du saint-siége de Rome, ce qui déplaisait fort à ses sujets. Néanmoins, le roi Pierre s'occupait beaucoup plus de chevalerie et de belles dames que de poursuivre les hérétiques, et ceux-ci en étaient quittes pour ne point agir aussi ouvertement dans les États de la maison de Barcelone que dans les pays voisins, et ils y faisaient aussi de grands progrès.

Mais ces progrès étaient pour le midi un danger toujours croissant et lui préparaient d'effroyables calamités. L'établissement catholique romain étant fondé sur l'association du spirituel et du temporel, c'est-à-dire de la puissance religieuse du pape et de l'Église avec la puissance militaire des princes, et sur la destruction par la force matérielle de tout ce qui contestait le pouvoir spirituel, la guerre était inévitable entre la catholicité et le pays qui pratiquait la tolérance. Ce qui restait de zélés catholiques dans le midi invoquaient avec exaspération les armes du nord contre leur patrie, et l'on disait partout, dans les pays au nord de la Loire, que les pires ennemis de la foi n'étaient plus en Asie. Le pape Innocent III se préparait à exterminer à tout prix l'hérésie.

Le midi n'était pas en état de résister à l'attaque formidable qui s'apprêtait. Il n'était pas capable de s'unir en une seule volonté ni de s'organiser en un seul corps pour se défendre. Il avait une certaine unité de mœurs, de langue et de littérature; mais il n'avait aucune sorte d'unité politique. L'Aquitaine, avec ses deux chefs-lieux, Poitiers et Bordeaux, fut, à partir de 1204, partagée entre les deux rois du nord, les rois de France et d'Angleterre. Sur la haute Garonne, et dans les pays de la Méditerranée et du Rhône, la maison de Toulouse était en rivalité avec celle de Barcelone.

D'une autre part, les deux sectes hérétiques, albigeois et vaudois, étaient impuissantes à donner par la religion l'unité d'ac-

tion que ne donnait pas la politique, car leurs principes étaient contraires à l'action. Les pasteurs hérétiques, condamnant absolument l'homicide et la guerre, ne pouvaient prêcher une contre-croisade. Le clergé catholique prêchait à ses fidèles la guerre sainte et l'extermination des hérétiques; les pasteurs hérétiques détournaient autant qu'ils pouvaient leurs croyants de se défendre ou de se venger.

Dès son avénement, en 1198, Innocent III avait délégué deux moines de Cîteaux comme légats dans le midi de la France, et avait enjoint à tous les princes et seigneurs, sous peine d'excommunication, d'assister ses envoyés contre les hérétiques, de bannir ceux que les légats auraient excommuniés, de confisquer leurs biens, et d'user envers eux de plus grandes rigueurs s'ils refusaient de quitter le pays. Il enjoignait également au peuple de ces provinces de prendre les armes contre les hérétiques.

Princes ni peuple ne bougèrent.

En 1203, le pape expédia comme légats deux autres moines de Cîteaux plus énergiques que les premiers, puis l'abbé de Cîteaux en personne, Arnaud-Amauri, chef de tous les monastères de cette règle. C'était un homme incapable de repos et de pitié, un vrai génie d'extermination, un Attila en robe de moine.

Les nouveaux légats s'en prirent aux évêques du midi, qui laissaient faire les hérétiques par insouciance, ou dont les mauvaises mœurs donnaient prise aux ennemis de la foi. Ils en déposèrent ou en suspendirent plusieurs. Les trois nouveaux légats, si ardents qu'ils fussent, n'obtinrent pas cependant grand résultat. Le comte de Toulouse, les autres seigneurs, les magistrats municipaux, ne résistaient pas ouvertement, faisaient des promesses, mais ne les exécutaient point. Les hérétiques prêchaient seulement de nuit, au lieu de prêcher en plein jour.

Le pape eût bien voulu charger le roi de France d'exécuter les sentences de l'abbé de Cîteaux; mais Philippe-Auguste n'y consentit point. Les légats, n'ayant point à leur disposition l'épée, essayèrent de la parole. Il leur vint d'Espagne un auxiliaire destiné à un grand renom, un chanoine castillan, qui fut saint Dominique. Celui-ci leur conseilla de renoncer au luxe et à l'apparat qu'avaient coutume d'étaler les légats du pape, et d'aller enseigner par le pays, pieds nus, sans or ni argent. Ils suivirent son avis et se mirent à prêcher d'exemple, rivalisant d'austérités avec les *parfaits* des albigeois (1206).

Les années s'écoulaient néanmoins sans que l'œuvre avançât. Le comte de Toulouse avait été une première fois excommunié, puis réconcilié à l'Église, mais n'en faisait pas plus, et ne pouvait se décider à dépouiller ni à brûler ses sujets. Un des légats, appelé Pierre de Castelnau, perdit patience; il alla reprocher en face au comte Raimond ce qu'il nommait son parjure, et l'excommunia de nouveau avec force malédictions. Le comte, indigné, s'emporta à son tour et menaça de mort le légat.

Le lendemain matin, comme le légat allait traverser le Rhône auprès de Saint-Gilles, il se reprit de querelle avec un gentilhomme du comte Raimond, et celui-ci lui passa son épée au travers du corps.

« Dieu te pardonne! » dit en expirant Pierre de Castelnau; « quant à moi, je t'ai pardonné. » (15 janvier 1208.)

Pierre de Castelnau avait eu la fin qu'il avait cherchée. Il avait souvent dit que l'affaire de Jésus-Christ ne réussirait pas dans ce pays, jusqu'à ce qu'un légat mourût pour la défense de la foi.

Dans leur exaltation terrible, ces hommes étaient également prêts à verser leur sang et celui d'autrui.

A cette nouvelle, Innocent III donna charge aux moines de Cîteaux de prêcher la croisade contre ce qu'il nommait la *race empestée de Provence*. Il déclara déliés de leur foi tous



Massacre de Béziers.

les vassaux et sujets du comte de Toulouse, attendu que la foi, disait-il, ne doit point être gardée à qui ne la garde point envers Dieu, et il octroya à tout catholique le droit de poursuivre la personne du comte et de s'emparer de ses terres.

Les moines blancs, comme on appelait les religieux de Cîteaux, pour les distinguer des autres bénédictins qui étaient noirs, se répandirent par toute la France, l'Allemagne et l'Italie, appelant les populations aux armes. Des bandes sans nombre prirent la croix, animées par les exhortations des prêcheurs et par l'espoir de piller un riche pays, et trouvant plus à leur gré d'aller faire la guerre sainte sur le Rhône et la Garonne qu'en Asie.

Quand le comte Raimond de Toulouse eut avis qu'il s'amassait contre lui une si grande tempête, il protesta, devant l'abbé de Cîteaux, qu'il était innocent et du meurtre de l'autre légat et de l'hérésie. Mais l'abbé Arnaud-

Amauri lui dit n'y pouvoir rien faire, et qu'il fallait qu'il allât à Rome se défendre devant le pape.

Sur cette réponse, le vicomte de Béziers, Raimond-Roger, neveu du comte de Toulouse et très-vaillant jeune homme, proposa à son oncle de se mettre en bonne garde et défense avec tous leurs parents et amis. Mais le comte Raimond, qui n'était pas homme de grande résolution, n'y voulut point entendre, et envoya des députés à Innocent III pour tâcher de se justifier.

Le pape ne le repoussa point tout d'abord, et ordonna que l'on commençât par attaquer à part de lui les autres hérétiques, afin d'avoir plus de facilité à l'accabler ensuite, s'il n'était pas sincèrement converti.

Un nouveau légat, envoyé tout exprès, donna audience au comte Raimond et consentit à le réconcilier à l'Église. Le comte fut amené nu devant les portes de l'église de Saint-Gilles, non loin du lieu où Pierre de Castelnau avait, comme on disait, reçu le martyre. Là, en présence de plus de vingt archevêques et évêques, Raimond VI jura d'obéir en tout aux commandements de la sainte Église romaine. Après quoi, le légat l'introduisit dans l'église en le flagellant. Puis le comte, dans l'espoir qu'on épargnerait ses terres, demanda lui-même à prendre la croix contre les hérétiques.

Les consuls des principales villes du domaine de Raimond VI répétèrent ses serments, et on leur fit jurer de l'abandonner s'il y manquait (18 juin 1209).

La grande armée des croisés, qui s'était assemblée à Lyon, descendait en ce moment même le long du Rhône, conduite par l'abbé de Cîteaux, Arnaud-Amauri. Elle était composée principalement d'hommes de la France du nord. Elle passa le Rhône à Avignon, et marcha contre la vicomté de Béziers. Le comte Raimond de Toulouse s'en allait, la mort dans l'âme, avec ses ennemis contre ses amis.

Quand l'armée fut arrivée à Montpellier, le jeune vicomte de Béziers vint trouver l'abbé de Cîteaux, lui déclara qu'il était serviteur de l'Église, et demanda d'être reçu à merci. Mais l'abbé Arnaud-Amauri lui répondit qu'il ne perdît point ses paroles et qu'il se défendît de son mieux, parce qu'il n'aurait aucune merci.

Le vicomte manda tous les siens à son aide, munit de son mieux toutes ses villes et châteaux, et s'établit, avec ses plus vaillants hommes, dans Carcassonne, sa plus forte place.

La grande armée croisée marcha sur Béziers, où les gens de tous les environs s'étaient réfugiés avec leurs familles et leurs biens. Les chefs des croisés dépêchèrent l'évêque de Béziers vers ses ouailles. L'évêque assembla les bourgeois de Béziers dans la cathédrale, et leur conseilla de rendre la ville au légat Arnaud-Amauri et de lui livrer les hérétiques, que lui, évêque, connaissait bien et qu'il avait mis par écrit. Les gens de Béziers refusèrent, disant qu'ils mangeraient plutôt leurs enfants que de faire telle chose.

Arnaud-Amauri, sur cette réponse, jura qu'il ne laisserait point à Béziers pierre sur pierre, et qu'il ferait tout mettre à feu et à sang, tant hommes que femmes et petits enfants.

L'armée planta ses tentes autour de Béziers. Elle avait été renforcée de deux autres grosses bandes, réunies l'une dans le Velai, l'autre dans l'Agénais, et composées de croisés des pays situés au midi de la Loire Ceux-ci venaient aider à détruire leurs voisins, par fanatisme ou soif de pillage. Il y avait dans l'armée croisée, avec les hommes d'armes à cheval, une foule innombrable de gens des campagnes.

Les gens de Béziers, d'abord étonnés devant une si grande multitude, prirent courage en voyant qu'il fallait vaincre ou mourir, et ils sortirent hardiment contre les assiégeants.

Mais la foule des gens de pied se précipita si furieusement sur eux, qu'elle les rejeta dans la ville et y pénétra pêle-mêle avec eux. Ce ne fut plus alors un combat, mais un massacre général. On n'épargna, dit la chronique, ni vieux ni jeunes, pas même les enfants qui tétaient. On avait demandé au légat Arnaud-Amauri comment on distinguerait les hérétiques des fidèles : — « Tuez-les tous ! » avait-il répondu ; « Dieu reconnaîtra les siens. »

Après le massacre vint le pillage ; après le pillage, l'incendie. Tout fut dévasté et brûlé, et il ne demeura chose vivante. Arnaud-Amauri, dans une lettre au pape, avoua qu'il y avait eu vingt mille morts. D'autres prétendent qu'il y en eut jusqu'à soixante mille (22 juillet 1209). De Béziers, les croisés marchèrent sur Carcassonne. Les faubourgs furent promptement emportés ; mais la cité, assise sur son haut rocher comme un nid d'aigle, fut défendue de grande vigueur par le vicomte Raimond-Roger et par ses compagnons d'armes.

Le roi Pierre d'Aragon, suzerain de la vicomté de Béziers, tenta de s'entremettre. Arnaud-Amauri lui répondit que, pour l'amour de lui, on laisserait sortir le vicomte et douze des siens ; mais que, pour le reste, les croisés en voulaient faire à leur plaisir.

Le vicomte, sans prendre conseil de personne, répliqua sur-le-champ au roi qu'il se laisserait écorcher tout vif plutôt que d'abandonner le plus petit et le plus misérable de sa compagnie, car tous étaient en danger à cause de lui.

Le roi d'Aragon s'en alla, estimant grandement le vicomte pour cette réponse, et très-affligé de n'avoir pu ménager d'accommodement.

Carcassonne ne se rendant pas, bien qu'on y souffrit cruellement de la soif, le légat Arnaud-Amauri imagina d'envoyer un gentilhomme en parlementaire dans la ville, lequel fit entendre au vicomte que les chefs des croisés étaient disposés à lui accorder une capitulation honorable.

Et cet envoyé engagea le vicomte à venir au camp, et lui jura que, si l'accord ne se concluait point, il le ramènerait sain et sauf dans la ville.

Le vicomte, se fiant à cette parole, s'en alla droit à la tente du légat, et, là, il exposa comme quoi il n'avait jamais fait partie de la congrégation des hérétiques et n'avait aucunement mérité qu'on le dépossédât ainsi de ses biens.

Le légat, tirant à part les chefs de l'armée, qui, du moins la plupart, ne savaient rien de sa trahison, convint avec eux que le vicomte demeurerait prisonnier jusqu'à ce que la cité se fût rendue. On accorda aux habitants de sortir en abandonnant leurs biens ; on ne leur laissa que leurs chemises et leurs braies (15 août 1209).

Innocent III avait écrit qu'on ne doit point garder la foi à ceux qui ne la gardent point envers Dieu. On voit comment l'abbé de Cîteaux appliquait la maxime du pape.

La ville rendue, on ne mit point en liberté le vicomte. Arnaud-Amauri assembla en conseil les princes et seigneurs de l'armée, pour décider à qui l'on donnerait la vicomté. On l'offrit d'abord au duc de Bourgogne, qui refusa. Il dit qu'il avait bien assez de terres et de seigneuries sans prendre celles du vicomte, à qui l'on avait fait assez de mal sans lui ôter son héritage. Les comtes de Nevers et de Saint-Pol dirent comme le duc de Bourgogne.

L'abbé de Cîteaux offrit en dernier lieu la vicomté à Simon, comte de Montfort-l'Amauri, et se mit à genoux devant lui pour le prier d'accepter. Le comte Simon accepta. Il s'obligea de payer un tribut annuel au saint-siége de Rome.

Simon, qui était à la fois le vassal de Philippe-Auguste et du roi Jean, comme comte de Montfort-l'Amauri dans l'Ile-de-France, d'Évreux en Normandie et de Leicester en

Angleterre, s'était rendu fameux par ses exploits dans la croisade d'Orient avant de se croiser contre les hérétiques de France. C'était un autre Arnaud-Amauri, avec plus de grandeur; il était aussi dévoué envers ses compagnons de guerre et de croyance qu'impitoyable envers les ennemis de sa foi; mais cette foi sanguinaire n'avait rien de commun que le nom avec celle de l'Évangile. Le Dieu de ces hommes était plus cruel que celui de Mahomet.

Les croisés, qui ne s'étaient engagés que pour quarante jours comme dans le service féodal, et qui avaient dépassé leur engagement, s'en retournèrent, laissant Simon régner sur des ruines avec peu de soldats. Le comte de Toulouse et les autres princes et seigneurs du midi avaient publié contre les hérétiques tous les décrets exigés par le légat; mais ils ne les exécutaient guère, et, les croisés une fois partis, les révoltes éclatèrent contre le nouveau vicomte de Béziers, dont le roi d'Aragon, suzerain de la vicomté, n'avait pas voulu recevoir l'hommage.

Le vicomte Raimond-Roger, prisonnier au donjon de Carcassonne, redevenait à craindre pour celui qui avait hérité de sa dépouille; mais il mourut à propos pour Simon, et le bruit courut par tout le midi que Simon l'avait fait mourir. Et il fut grandement pleuré de tout le peuple, parce qu'il n'y avait point de meilleur chevalier, ni de plus généreux et plus courtois (10 novembre 1209).

Le comte de Toulouse n'avait rien gagné à délaisser son brave neveu. Dès le mois de septembre 1209, les consuls de Toulouse, lorsque Arnaud-Amauri les avait sommés de livrer les suspects d'hérésie, ayant répondu qu'il n'y avait point d'hérétiques parmi eux, le comte Raimond avait été de nouveau excommunié avec les consuls, et ses domaines avaient été mis en interdit.

Raimond VII alla plaider sa cause en personne à Rome devant Innocent III. Le pape, qui avait ressenti dans sa conscience quelque trouble de la grande extermination de Béziers, releva provisoirement Raimond de son excommunication et le renvoya, pour son absolution définitive, devant un concile convoqué par Arnaud-Amauri et par un autre légat à Saint-Gilles sur le Rhône.

Mais les légats, plus durs que le pape, repoussèrent les protestations du comte et renouvelèrent contre lui l'anathème (septembre 1210).

Le roi d'Aragon essaya de rétablir la paix dans le midi. Il consentit à recevoir l'hommage de Simon pour la vicomté de Béziers et alla trouver les légats à Arles avec Raimond VII, pour tâcher d'obtenir une transaction.

Mais les légats firent au comte Raimond de telles conditions que, s'il les eût acceptées, lui et tous ses vassaux n'eussent plus été que les valets d'Arnaud-Amauri et de Simon de Montfort.

Le roi et le comte partirent sans répondre (février 1211). Le désespoir animait enfin le faible cœur du comte Raimond. Noblesse et bourgeoisie prirent la résolution unanime de se défendre. Les seigneurs des Pyrénées s'unirent aux Toulousains; mais il manquait là nombre de braves gens qu'on avait laissé périr sans secours : le vicomte de Béziers n'était plus là, lui ni les siens. Le roi d'Aragon ne put aider le comte de Toulouse, parce que les chrétiens d'Espagne avaient alors à soutenir une terrible guerre contre les musulmans d'Afrique, qui se jetaient sur l'Espagne par cent mille.

Le pape ne voulut pas désavouer les légats et confirma la sentence qu'ils avaient lancée contre le comte Raimond à Arles. Les moines de Cîteaux avaient recommencé de prêcher la croisade, et l'évêque même de Toulouse, Folquet, troubadour converti, qui rivalisait de fureurs avec Arnaud-Amauri, parcourait la France pour ameuter les populations contre son diocèse.

Simon de Montfort avait reçu, dès 1210



La cité de Carcassonne.

assez de renforts pour prendre les châteaux qui lui résistaient encore dans la vicomté de Béziers. Dans le seul château de Minerve, à l'entrée des Cévennes, on prit cent quarante *parfaits* albigeois qu'on envoya au bûcher. On n'eut pas besoin de les y porter; ils s'y précipitèrent d'eux-mêmes avec allégresse, car, selon leur foi, la mort était pour eux la chose la plus désirable.

Au commencement de 1211, Simon envahit le comté de Toulouse. Les croisés brûlèrent quatre cents autres *parfaits* des hérétiques dans Lavaur, après la prise de cette place. Simon fit pendre le seigneur de Montréal, qui avait défendu la ville, avec quatre-vingts chevaliers, et fit jeter dans un puits la dame de Lavaur, sœur du seigneur de Montréal et hérétique comme lui. Il n'était, dit la chronique, gens de plus haut baronnage ni de cœur plus généreux que le frère et la sœur.

Quand les croisés approchèrent de Toulouse, le clergé catholique, sur l'ordre de l'évêque Folquet, sortit, pieds nus, en procession, de la ville, à laquelle on destinait le sort de Béziers; mais aucun laïque ne suivit le clergé. Tous les bourgeois, catholiques ou non, défendirent leur patrie.

La première attaque contre Toulouse échoua. Simon ne réussit à enlever que Cahors au comte de Toulouse. Les Toulousains reprirent l'offensive, renforcés par les gens des Pyrénées et par nombre d'Aquitains et de Gascons; mais Simon, quoique la plupart des croisés fussent repartis après leurs quarante jours de service, eut l'avantage en plaine contre les gens du comte Raimond

Les rudes chevaliers du nord, qui passaient leur vie à s'exercer aux armes, étaient bien moins polis et moins instruits, mais plus forts à la guerre que les Méridionaux.

Simon, à la tête d'un nouveau flot de croisés, reprit l'offensive au printemps de 1212, et envahit l'Agénais et les pays de Comminges, de Foix et de Béarn, afin d'abattre tous les appuis de Toulouse avant de retourner contre cette ville. Il distribua une multitude de fiefs à des hommes du nord. Les gens d'Église, de leur côté, se partagèrent les évêchés et les abbayes du midi. Arnaud-Amauri prit l'archevêché de Narbonne et usurpa le titre de duc de la province narbonnaise.

Comme il était aussi intrépide qu'ambitieux et que fanatique, laissant Simon guerroyer au nord des Pyrénées, il passa les montagnes et conduisit plus de soixante mille guerriers français contre les musulmans. Il prit part à la grande bataille de las Navas de Tolosa, qui fut gagnée par les chrétiens sur les musulmans, et qui décida du sort de l'Espagne. Les chrétiens, qui avaient failli succomber sous les nouvelles invasions des Maures d'Afrique, conservèrent désormais la supériorité en Espagne (1212).

Les Toulousains et leurs amis se réjouirent cependant de la victoire à laquelle avait contribué leur persécuteur Arnaud-Amauri. Elle rendait les mains libres au roi d'Aragon.

Le comte de Toulouse remit entièrement son sort et celui de sa seigneurie entre les mains du roi Pierre d'Aragon, son beau-frère. Pierre d'Aragon dénonça au pape, avec grande force, les iniquités de Simon et des légats. Innocent III fut un moment ébranlé; il manda aux légats et à Simon de transiger, et suspendit la publication de la croisade contre les hérétiques.

Mais tous ceux qui avaient intérêt à l'achèvement de l'œuvre de persécution, clercs et laïques, crièrent si furieusement vers le pape, en proclamant la religion perdue, qu'Innocent III recula, revint à toute sa rigueur et manda à son *cher fils* le roi Pierre d'Aragon de se séparer du Toulousain.

Le roi Pierre n'écouta point le pape; il défia Simon, alla chercher au delà des Pyrénées un millier d'hommes d'armes catalans et aragonais, et vint rejoindre le comte Raimond et les seigneurs des Pyrénées françaises. Les Toulousains sortirent en masse, et tous ensemble allèrent assiéger Muret, petite ville occupée par les croisés, à quatre lieues sud-ouest de Toulouse (septembre 1213).

Simon marcha au secours de Muret avec un millier de cavaliers seulement, sept évêques et une troupe de missionnaires, de prêtres et de moines. Simon était de beaucoup le plus faible en nombre; mais il était tout à sa guerre et ne pensait qu'aux moyens de vaincre. Pierre d'Aragon, léger autant que généreux, s'occupa plus, jusqu'au dernier moment, de courtiser les dames que de préparer sa bataille.

Le roi Pierre laissa Simon entrer dans Muret, afin, dit la chronique, de finir le jeu d'un seul coup. Le comte Raimond, qui avait éprouvé ce que valait la chevalerie de France, conseilla d'attendre l'attaque de Simon derrière les barrières du camp; mais le roi Pierre et ses chevaliers d'Espagne ne voulurent point de ce qu'ils appelaient une *renardise :* on s'élança hors du camp, et l'on attaqua les Français qui sortaient de la ville. Les Français furent rejetés dans Muret; mais, là, ils firent face et repoussèrent l'assaut tenté par les gens du midi contre la ville.

Les gens du midi retournèrent à leurs tentes pour dîner. Les évêques, alors, donnèrent la bénédiction aux croisés; puis Simon fit remonter à cheval tous ses hommes et ressortit de la ville, pendant que les évêques et les clercs, parmi lesquels était saint Dominique, retirés dans l'église de Muret, poussaient au ciel de si grands mugisse-

ments, dit la chronique, qu'ils semblaient plutôt hurler que prier.

Simon feignit d'abord de vouloir fuir par la route de Carcassonne, puis tout à coup il tourna bride et fondit sur le camp ennemi. Les hommes du midi s'élancèrent hors de leur camp en tumulte, et les cavaliers de Simon, chargeant en bon ordre et sur trois rangs cette masse désordonnée, l'enfoncèrent du premier choc.

Les croisés poussèrent tous là où ils voyaient flotter la bannière du roi d'Aragon. Les principaux étaient convenus entre eux de ne chercher que lui, afin de le mettre à mort. Le roi Pierre avait prévu ce dessein, et avait changé d'armes et de vêtements avec un de ses chevaliers. Mais, celui-ci ayant été abattu au premier choc des lances, un des Français s'écria : « Ce n'est point le roi, car il est meilleur chevalier ! — Non », répondit Pierre d'Aragon, « ce n'est point le roi ; mais le voici ! »

Et il s'élança sur ses ennemis ; mais il fut aussitôt enveloppé et percé de mille coups.

Un cri retentit dans toute la plaine : « Le roi Pierre est mort ! » Tout se débanda, et des milliers de gens du midi périrent par le fer ou dans les eaux de la Garonne (12 septembre 1213).

Le farouche Simon lui-même s'émut devant le corps sanglant du brave roi Pierre.

Les vaincus courbèrent la tête. Les comtes de Toulouse, de Foix, de Comminges, le vicomte de Béarn et les consuls de Toulouse, au nom de la communauté, se remirent, corps et biens, à la discrétion d'un nouveau légat. Un concile des provinces du midi chargea Simon de la garde des pays conquis et pria le pape de lui en conférer la seigneurie (janvier 1215). Innocent III ajourna sa résolution définitive jusqu'à un concile général qu'il avait convoqué à Rome pour novembre 1215.

Le concile général s'ouvrit, le 11 novembre 1215, dans la basilique de Latran. Près de cinq cents archevêques et évêques, et plus de huit cents abbés et prieurs, y siégèrent autour du pape, en présence des ambassadeurs de la plupart des princes chrétiens C'était la plus grande et la plus solennelle assemblée qu'eût jamais réunie la catholicité du Moyen Age. Innocent III, devant les terribles événements dont il avait été l'auteur, s'était senti troublé dans sa conscience, et il appelait l'Église tout entière à raffermir sa conviction et à s'associer à ses actes.

L'Église se fit garante et responsable des actes d'Innocent III, et acheva son œuvre.

Le concile proclama qu'il n'y a qu'une Église universelle, hors de laquelle personne n'est sauvé.

De là provenait, suivant le concile, la nécessité d'exterminer ceux qui perdaient les âmes en les détournant de l'Église, c'est-à-dire de la voie unique du salut. Le concile ordonna donc que les hérétiques condamnés seraient abandonnés à l'autorité temporelle pour recevoir le châtiment convenable ; ce qui signifiait que, l'effusion du sang étant interdite à l'Église par ses *canons* ou règles anciennes, les princes et seigneurs temporels auraient charge de verser pour elle le sang des hérétiques.

Le concile statua que le seigneur temporel qui ne purgerait pas sa terre d'hérétiques serait excommunié par le concile de sa province, et, que, s'il ne satisfaisait dans l'année, le pape déclarerait sa terre dévolue au premier occupant catholique.

Les fauteurs et recéleurs des hérétiques devaient être excommuniés, déclarés infâmes, et mis dans cette situation que nous appelons aujourd'hui la *mort civile*. Quiconque aurait communication avec ces excommuniés serait excommunié lui-même.

Chaque évêque devait choisir dans son diocèse trois hommes de bonne renommée ou davantage, lesquels jureraient de lui dénoncer les hérétiques et les gens tenant des assemblées secrètes, ou menant une vie différente du commun des fidèles.

C'est là l'origine de ce qu'on nomma la *Sainte Inquisition*.

Le concile ne s'occupa point uniquement des affaires de l'hérésie, et rendit d'autres décisions importantes.

Il prescrivit que tout fidèle confessât ses péchés à son prêtre paroissial et reçût la communion au moins une fois l'an, à Pâques, à peine d'être rejeté de l'Église et privé de la sépulture ecclésiastique.

Il tâcha de rétablir la liberté et la régularité des élections ecclésiastiques, et décréta qu'elles devraient se faire ou directement par toutes les personnes ayant droit d'élire, ou indirectement par quelques personnes capables auxquelles les autres remettraient leurs pouvoirs.

Il défendit de tenter le jugement de Dieu par les épreuves de l'eau chaude, de l'eau froide ou du fer chaud. L'abolition de ces coutumes superstitieuses dans les procès criminels fut un notable progrès. L'épreuve du fer chaud, par exemple, consistait en ce que l'accusé devait toucher un fer chaud, sans se brûler, s'il était innocent.

Le concile réduisit du septième au quatrième degré de parenté l'interdiction du mariage entre parents. L'Église cédait enfin, sur ce point, à la raison et aux réclamations universelles des peuples. La prohibition du mariage ne subsista plus qu'entre cousins germains, et, même à ce degré, l'Église ne tarda pas à se relâcher de sa rigueur.

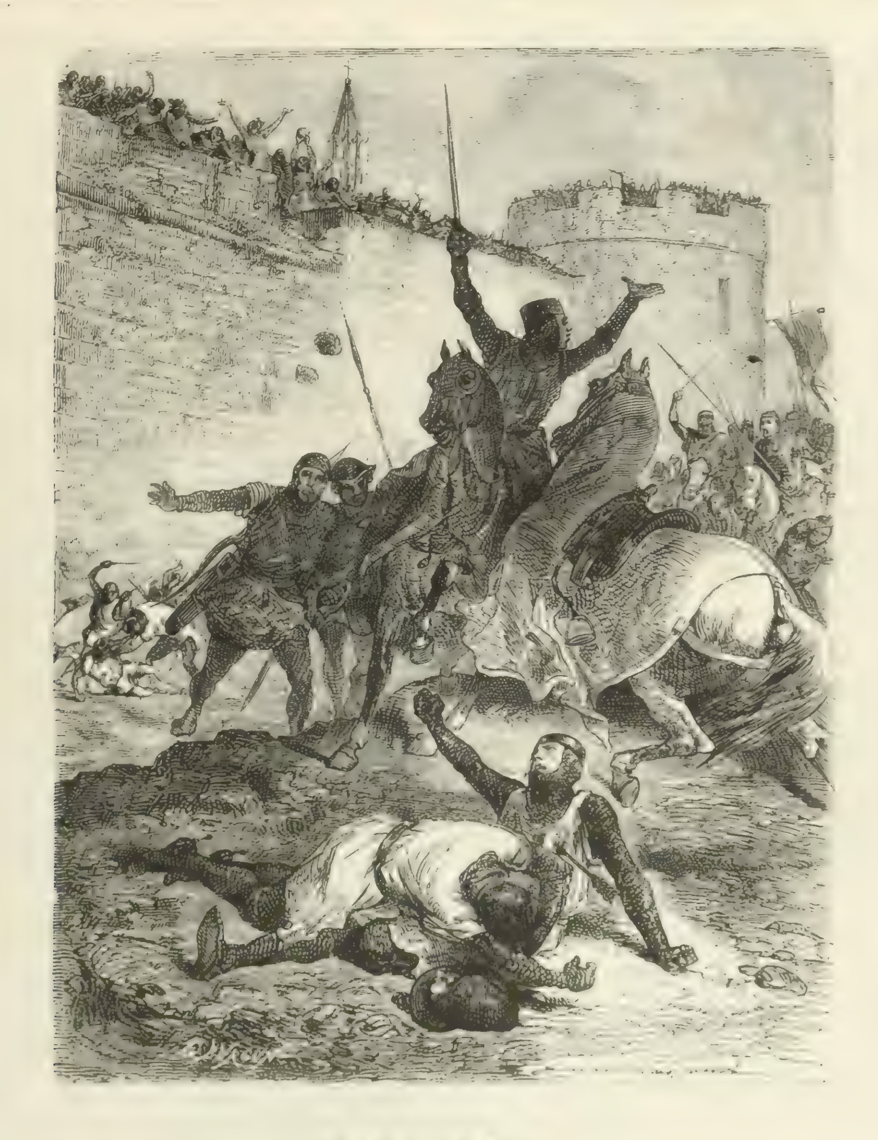
Le concile autorisa la fondation de deux nouveaux ordres religieux, qui lui parurent devoir être d'un grand secours à la foi catholique. L'un était l'ordre des Frères prêcheurs, organisé par saint Dominique à Toulouse, sous la protection de l'évêque Folquet, pour enseigner la foi contre les hérétiques. L'autre était l'ordre des Frères mineurs, c'est-à-dire les *moindres*, les petits, que leur fondateur saint François d'Assise nomma de la sorte par humilité. On les appela aussi Franciscains, du nom de leur fondateur *Franciscus* ou François, et Cordeliers, parce qu'ils avaient une corde pour ceinture. Ceux-ci, afin de rivaliser d'austérité avec les hérétiques, firent vœu de renoncer à toute propriété pour leur ordre aussi bien que pour leurs personnes, et de ne vivre que d'aumônes.

L'esprit des moines de saint François fut un esprit de douceur, comme celui des moines de saint Dominique fut un esprit de rigueur. « Annoncez la paix à tous », disait saint François à ses disciples, « car plusieurs vous paraissent être les membres du diable, qui seront un jour membres de Jésus-Christ. »

L'Église romaine accepta les services des uns comme des autres ; mais, malheureusement, ce ne fut pas l'esprit de saint François et des siens qui prévalut.

Le comte de Toulouse et son fils, et beaucoup d'autres seigneurs et chevaliers du midi, étaient venus demander justice au concile contre leurs persécuteurs. Il y eut grande émotion dans l'assemblée, lorsqu'un chevalier de la vicomté de Béziers ajourna le pape au jour du jugement, s'il ne rendait son héritage au jeune fils du vicomte, fidèle chrétien, dit-il, tué par Simon de Montfort; puis lorsque l'archidiacre de Lyon s'écria que l'évêque de Toulouse Folquet faisait vivre dans le deuil plus de cinq cent mille hommes, *dont l'âme pleure et dont le corps saigne !*

Plus d'un prélat réclama pour la justice et pour l'humanité; mais l'impression ressentie par l'assemblée fut passagère. Le concile, qui venait de proclamer le principe de la persécution et d'en rédiger le code, ne désavoua pas les persécuteurs. Tout l'héritage de la maison de Toulouse fut donné à Simon de Montfort, sauf la province à l'est du Rhône, le marquisat de Provence, qu'Innocent III fit séquestrer pour le rendre plus tard au jeune Raimond, fils du comte Raimond VI, *s'il s'en rendait digne.* Il fut arrêté aussi que les seigneurs des Pyrénées recouvreraient leurs fiefs en rendant hom-



Mort de Simon de Montfort.

mage à Simon. C'était là tout ce qu'avait obtenu un reste de compassion et d'équité.

Au printemps de 1216, Simon de Montfort alla demander au roi de France l'investiture féodale de ce que lui avait attribué le concile, c'est-à-dire du comté de Toulouse et du duché de Narbonne, qui comprenait, avec la vicomté de Béziers, tout le reste de l'ancienne Gothie jusqu'au Rhône.

Le clergé et le peuple, dans la France du nord, sortaient partout à la rencontre de Simon en criant : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Les gens d'Église faisaient accroire au peuple que Simon était le sauveur de la religion chrétienne.

Philippe-Auguste n'avait pas vu volontiers l'Église disposer ainsi d'un des grands fiefs du royaume; mais il n'en laissa rien paraître, et fit bon accueil à Simon, qui, après avoir rendu hommage au roi, s'en retourna dans sa nouvelle seigneurie.

Il y retrouva la guerre. Les Méridionaux étaient revenus à eux, et la conquête n'était pas encore définitive. Raimond, fils de Ra-

mond VI, le comte de Toulouse dépossédé, était un hardi jeune homme, et ressemblait moins à son père qu'au feu vicomte de Béziers. Il avait résolu de reconquérir son héritage ou de mourir à la peine.

Innocent III n'avait pu s'empêcher de lui témoigner quelque intérêt. Le pape n'était guère satisfait de ce qui se passait dans les pays conquis par les croisés. Les deux grands chefs ecclésiastique et militaire de la croisade, Arnaud-Amauri et Simon de Montfort, aussi impérieux et aussi inflexibles l'un que l'autre, en étaient à se battre pour le duché de Narbonne, que l'archevêque, aussi bien que le comte, prétendait s'attribuer. Simon était entré de vive force dans Narbonne, et Arnaud-Amauri avait excommunié Simon.

Mais Innocent III mourut au printemps de 1216, avant d'avoir pu intervenir de nouveau dans les affaires du midi, qui commençaient à changer de face.

Les deux Raimond de Toulouse, le père et le fils, étant revenus d'Italie à Marseille, la Provence, qui n'avait point participé jusqu'alors à la guerre de la croisade, prit les armes en leur faveur. Le comté de Provence appartenait au neveu du feu roi Pierre d'Aragon; mais ses principales villes se gouvernaient en vraies républiques et avaient peu de souci de leur comte. Marseille, qui n'avait jamais relevé de la maison de Toulouse, se donna aux deux Raimond. Avignon en fit autant. Puis les deux Provences, le comté comme le marquisat, les vassaux de la maison de Barcelone comme ceux de la maison de Toulouse, se levèrent en masse. Tous les proscrits de l'autre côté du Rhône sortirent des bois et des montagnes pour venir joindre le jeune Raimond. Le jeune comte franchit le Rhône, entra dans Beaucaire, et mit le siége devant le château de cette ville, occupé par les meilleurs chevaliers de Simon.

Simon, revenu de France, accourut à l'aide; mais il ne fut point assez fort pour faire lever le siége, et son lieutenant dut capituler sous ses yeux.

Simon, pour ne pas perdre plus que Beaucaire, s'en retourna à marches forcées droit à Toulouse, qu'il savait prête à se révolter. Les Toulousains le prièrent de ne point venir en ennemi contre eux, lui représentant que détruire leur ville, ce serait détruire son propre bien. Les barons de l'armée conseillèrent à Simon de recevoir les Toulousains à merci pour une grosse somme d'argent; mais l'évêque de Toulouse, Folquet, fut d'avis de n'épargner ni biens ni gens, et Simon résolut de suivre son conseil.

L'évêque, alors, rentrant dans la cité, persuada au peuple de sortir au-devant de Simon, afin, disait-il, d'apaiser son courroux; et, à mesure que les notables de la ville se présentaient devant Simon, celui-ci les faisait prendre et lier. Quelques-uns s'échappèrent et avertirent le peuple qui les suivait. Le peuple, saisi de fureur, rentra dans Toulouse, et y trouva l'avant-garde de Simon, qui, introduite par l'évêque, commençait à saccager la ville.

Le peuple courut aux armes, éleva partout des barricades, et chassa l'avant-garde de Simon. Simon arriva, et mit le feu à la ville. Les Toulousains éteignirent le feu, et repoussèrent Simon dans la citadelle de Toulouse, qu'on appelait le château Narbonnais.

L'évêque Folquet imagina une nouvelle trahison. Simon avait entre les mains un bon nombre de notables de la ville. L'évêque fit proposer aux citoyens de se remettre à sa merci, leur garantissant, au nom de Dieu, du pape et de tout le clergé, qu'ils ne perdraient ni la vie, ni les biens, ni la liberté, mais que, s'ils refusaient, les notables toulousains que détenait Simon mourraient de cruelle mort.

Les Toulousains ne purent croire que l'évêque Folquet osât violer les terribles serments qu'il leur faisait, et ils acceptèrent. Simon, alors, fit saisir dans leurs maisons

tous les meilleurs de la ville, dit la chronique, jusqu'au nombre de deux mille, et les força de déclarer qu'ils renonçaient à la garantie de l'évêque. Après quoi, il les dispersa dans toutes ses prisons, où beaucoup périrent de douleur et de misère, sans qu'on prît la peine de séparer les morts des vivants.

Le reste des habitants furent désarmés et mis à rançon. Les murs de Toulouse et tous les beaux palais et les maisons fortifiées de l'intérieur de la cité furent mis à ras-terre (octobre-novembre 1216).

Au printemps suivant, Simon fut renforcé par de nouveaux croisés, car on avait recommencé de prêcher la croisade en France. Il alla envahir à leur tête, au delà du Rhône, le marquisat de Provence. Mais, tandis que Simon essayait d'enlever à la maison de Toulouse ce qu'elle possédait outre-Rhône, le vieux comte Raimond VI et les seigneurs des Pyrénées rentraient dans Toulouse démantelée et ouverte par Simon. Les Toulousains désarmés se firent des armes avec des pierres, des bâtons et des couteaux, et mirent à mort tous ceux des gens de Simon qui ne purent s'enfuir au château Narbonnais. Le frère de Simon, qui essaya de reprendre la ville, en fut chassé avec grande perte; la femme de Simon fut assiégée dans le château Narbonnais (septembre 1217).

Simon revint en toute hâte. Repoussé dans une attaque à force ouverte, il entreprit de bloquer la ville. Il resta là neuf mois entiers. Il lui vint des renforts de France; mais les Toulousains avaient reçu des renforts bien plus nombreux de Gascogne, d'Espagne et de Provence. Les deux Raimond, le père et le fils, s'étaient rejoints dans Toulouse, et ils avaient eu l'avantage dans plusieurs combats. Simon, ne voyant point avancer son entreprise, se décourageait pour la première fois, et, dit la chronique, il priait parfois le Seigneur de lui donner la paix de la mort.

N'ayant pas réussi à se rendre maître du cours de la Garonne, ni à affamer Toulouse, il en revint à la force ouverte. Les Toulousains avaient reconstruit leurs murailles pendant le siége même. Simon, pour faire brèche à ces nouveaux remparts, fit construire une tour roulante en bois doublé de fer, des flancs de laquelle sortait une énorme poutre, mise en mouvement avec des poulies et armée de crochets de fer. On appelait cette machine la *chatte,* et les crochets, les griffes de la chatte. La chatte devait ébranler et arracher les pierres des murailles, et de ses flancs devait sortir et sauter dans la ville l'élite des guerriers de Simon.

Mais, avant que la chatte eût été mise à l'œuvre, les Toulousains sortirent en masse, et commencèrent à faire carnage des gens qui la gardaient.

Simon entendait la messe quand on lui porta cette nouvelle; il ne voulut point quitter qu'il n'eût vu le prêtre élever l'hostie. Alors seulement il monta à cheval en disant : « Maintenant, Seigneur, congédiez en paix votre serviteur, selon votre parole. » Il courut aux Toulousains, et les rechassa jusqu'aux fossés de la ville; mais là ils tinrent ferme, soutenus par les archers et par les machines de guerre, qui, du haut des remparts, faisaient pleuvoir pierres et dards sur les croisés. Le frère de Simon tomba percé d'une flèche. Simon descendit de cheval en disant amèrement : « Frère, Dieu nous a pris en courroux! »

Tandis qu'il se lamentait sur son frère, voici qu'il y avait dans la ville, sous un sorbier, près la grande abbaye de Saint-Cernin, une machine à lancer des pierres, et les femmes et les filles de la ville tendirent et tirèrent la machine, et, dit la chronique, la pierre vint tout droit où il fallait.

La pierre écrasa le casque et la tête de Simon, et il tomba mort.

Il y eut dans Toulouse une telle joie, que tout ce peuple parut oublier en un jour dix ans de malheurs, car le fléau du midi n'existant plus (25 juin 1218).

Simon de Montfort avait eu toutes les qualités qui font les grands hommes de guerre et les grands hommes d'Etat, et ne les avait employées qu'à faire le mal en croyant bien faire. Car il croyait servir Dieu en exterminant les hommes par la force et par la fraude, tant le sens du bien et du mal était alors troublé et perverti dans la catholicité.

Ses compagnons, aussi intrépides que lui, essayèrent de le venger par un assaut qui fut vivement repoussé. Quoique tout espoir de vaincre fût perdu pour eux, ils restèrent encore un mois devant Toulouse. Ils partirent enfin, évacuant le château Narbonnais et emportant le corps de Simon. Ils l'ensevelirent dans l'église Saint-Nazaire de Carcassonne, où l'on voit encore sa grande figure sculptée sur la pierre de son tombeau, avec son armure toute parsemée de croix.

Quand on sut que Simon était mort, partout on se révolta dans les pays qu'il avait conquis, et il sembla qu'avant peu de temps il ne dût rien rester à son fils Amauri de sa grande domination.

Mais le nouveau pape Honorius III, successeur d'Innocent III, crut que l'hérésie, noyée dans des flots de sang, allait se relever, si l'on laissait tomber ce qu'avait fondé la croisade. Il pressa le roi de France de marcher contre les hérétiques provençaux, et ordonna d'employer, au profit du fils de Simon, la moitié d'un grand impôt qu'il avait établi sur les biens du clergé français pour la guerre d'Orient.

Philippe-Auguste ne prit pas la croix contre les gens du midi ; mais il ne voulut pas se brouiller avec le nouveau pape, et il laissa partir son fils Louis, récemment revenu d'Angleterre, avec un gros corps de croisés.

Le prince Louis vint joindre Amauri de Montfort, l'héritier de Simon, au siége de Marmande en Agénais. Marmande fut prise, et les croisés, excités par les prêtres et par les moines, massacrèrent les habitants, hommes, femmes et enfants, comme à Béziers.

Les croisés jurèrent, à l'instigation du légat du pape qui les conduisait, de démolir Toulouse et de tuer tous les habitants, pour venger Simon, qu'ils appelaient le *héros de Dieu*. Mais les Toulousains se défendirent si bien, que les croisés, leurs quarante jours de service passés, ne voulurent point continuer le siége, et que le prince Louis fut obligé de s'en retourner, à sa grande confusion (juin-août 1219).

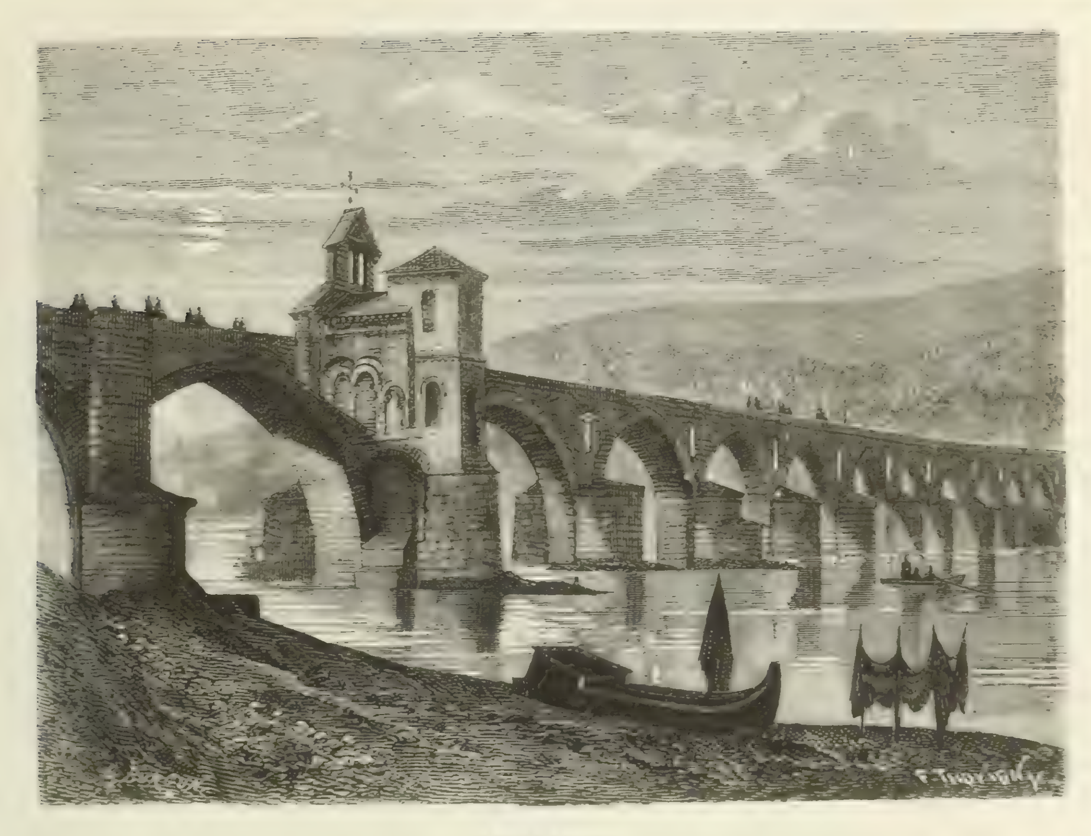
Le mauvais succès de la croisade fit perdre à l'héritier de Simon presque tout ce qui lui restait. Le jeune fils du malheureux vicomte de Béziers recouvra les seigneuries de son père. Au commencement de 1221, Amauri de Montfort ne tenait plus que Carcassonne, Agde et Narbonne.

Amauri de Montfort, n'espérant plus recouvrer les conquêtes de son père, offrit à Philippe-Auguste de lui céder tous les domaines octroyés à Simon par le concile de Latran. Le pape Honorius enjoignit au roi d'accepter, et pour sa gloire et pour son salut. Mais Philippe-Auguste, épuisé par ses grands travaux et n'aspirant plus qu'à mourir en paix, n'accepta point. Le comte Raimond VI étant mort en août 1222, son fils Raimond VII lui succéda sans obstacle dans tous les anciens domaines de la maison de Toulouse.

Tous les étrangers auxquels Simon avait donné des fiefs dans le midi partirent les uns après les autres, ne pouvant plus défendre le bien mal acquis.

Le 14 janvier 1224, Amauri de Montfort, assiégé dans Carcassonne avec une poignée de soldats, capitula, rendit Carcassonne, et s'engagea à faire tous ses efforts afin de réconcilier Raimond VII et ses alliés avec l'Église et le roi de France; puis il partit pour ne plus revenir.

Le midi était délivré, mais pour un moment. Il n'eut pas le temps de relever ses ruines, et put à peine respirer quelques jours.



Le pont d'Avignon.

Le roi de France n'était plus Philippe-Auguste, qui n'avait jamais mis la main dans la dévastation du midi. Son fils Louis VIII lui avait succédé, et Louis, comme on l'a vu, avait déjà pris part à la croisade.

Amauri de Montfort, au lieu de travailler, suivant sa promesse, à réconcilier Raimond VII avec le roi de France, offrit au roi Louis la cession des droits octroyés par le concile de Latran au feu comte Simon sur le comté de Toulouse et *les autres pays des Albigeois*.

Louis VIII accueillit très-bien l'offre d'Amauri, et demanda au pape d'accorder indulgences plénières à quiconque prendrait la croix contre les Toulousains, d'excommunier tous les barons ou autres qui refuseraient de suivre leur royal suzerain aux pays albigeois, et de déclarer le comte Raimond VII, le jeune vicomte de Béziers, et tous leurs adhérents, exclus à tout jamais de leurs domaines, lesquels appartiendraient aux rois de France et aux siens à perpétuité.

Quand le comte Raimond VII connut les intentions et les grands préparatifs du roi, il se jugea perdu s'il ne parvenait à désarmer le courroux du pape. Il n'avait pu jusque-là se décider à livrer ses sujets, pour cause de religion, aux inquisiteurs et aux bourreaux. Il se résigna à tout ce que pouvait exiger l'Église, et offrit au pape de laisser fonctionner l'Inquisition dans tous ses domaines, et de lui prêter main-forte afin de purger sa terre d'hérétiques.

Honorius III, qui avait été d'abord si violent contre la maison de Toulouse, était alors tout occupé d'une autre croisade que celle des albigeois. L'empereur Frédéric II pre-

parait en ce moment une grande expédition pour tenter de reconquérir le royaume de Jérusalem, dont il avait fiancé l'héritière, et le pape, au lieu de seconder les projets du roi de France, comme s'y attendait celui-ci, suspendit les indulgences accordées à ceux qui se croisaient contre les hérétiques, afin de favoriser la prédication de la croisade d'Orient. Il pria le roi de se contenter de surveiller l'exécution des promesses de Raimond VII.

Louis VIII, fort mécontent d'être abandonné par Honorius, signifia au légat du pape qu'il se déchargeait de l'affaire des albigeois, et n'entendait plus qu'on lui en parlât à l'avenir; puis il tourna contre un autre ennemi les apprêts faits contre Raimond VII. La trêve entre les couronnes de France et d'Angleterre finissait à la Pâque de 1224. Le roi d'Angleterre, Henri III, en demandait le renouvellement; le légat du pape voulut s'entremettre; Louis VIII ne l'écouta point, et résolut de compléter les conquêtes de son père.

Ou plutôt ce fut sa femme qui le résolut pour lui; car c'était la reine Blanche, et non le roi Louis, qui avait hérité de la pensée de Philippe-Auguste.

Louis VIII enleva, pour ainsi dire à course de cheval, la moitié occidentale du Poitou, qui était restée au roi d'Angleterre; puis il assiégea la Rochelle. Cette forte place maritime se défendit avec vigueur, et les autres communes d'Aquitaine et de Gascogne l'aidèrent de leur mieux; mais il ne lui vint point de secours d'Angleterre, car le jeune Henri III avait recommencé d'agir tyranniquement comme son père le roi Jean, et la guerre civile était de nouveau chez les Anglais.

Le roi Louis acheta, dit-on, les chevaliers de la garnison, et les bourgeois capitulèrent moyennant la conservation de leurs libertés (3 août 1224).

La Rochelle rendue, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, le Périgord et la moitié du Bordelais se soumirent sans résistance, le roi garantissant à toutes les villes leurs chartes de communes. Les Français ne s'arrêtèrent que devant Bordeaux. En quelques semaines, le roi d'Angleterre avait perdu tout ce qui lui était resté au nord de la Garonne. Les choses s'étaient passées sous les fils, Louis VIII et Henri III, tout à fait comme sous les pères, Philippe-Auguste et Jean Sans-Terre, bien que Louis ne ressemblât guère à Philippe.

Philippe-Auguste, à la place de son fils, eût poussé jusqu'au bout et n'eût rien laissé aux Plantagenêts dans le royaume de France, car c'était là qu'était l'ennemi, et non sur le Rhône ou à Toulouse. Mais Louis VIII ne comprenait pas plus ce qui est utile que ce qui est juste, et, aux premiers mots des gens du pape, il oublia bien vite sa résolution de ne plus rien entendre sur l'affaire des albigeois, et il lâcha Bordeaux pour Toulouse.

L'empereur Frédéric II ayant été obligé d'ajourner à deux ans son expédition de Terre sainte, le pape était revenu à toute sa haine pour les Provençaux, et avait décidé d'employer ces deux ans à en finir avec Toulouse. Les progrès que les hérétiques faisaient alors en Italie contribuaient à rendre le pape implacable.

Tout en arrêtant les projets du roi contre le midi, Honorius III avait évité de réconcilier définitivement à l'Église Raimond VII et ses alliés. Il convoqua à Bourges un concile du royaume de France, sous la présidence d'un légat appelé Romain de Saint-Ange. Raimond VII vint renouveler au concile toutes les offres qu'il avait faites au pape, et se déclara prêt à subir le jugement de la cour des pairs de France.

Mais l'affaire ne fut point déférée au tribunal des pairs de France, seuls juges légaux du comte de Toulouse. Le légat interdit toute discussion publique, enjoignit aux pré-

lats assemblés de donner leur avis par écrit, avec excommunication contre quiconque en romprait le secret, et se chargea de communiquer la décision du concile au roi. Le comte de Toulouse dut repartir sans réponse (novembre 1225).

La décision du concile ne fut publiée que deux mois après (janvier 1226). Le cardinal-légat Romain de Saint-Ange excommunia Raimond VII et ses adhérents, les déclara hérétiques condamnés, et adjugea leurs domaines au roi de France et à ses héritiers, en vertu de la renonciation d'Amauri de Montfort, qui reçut du roi l'office de connétable de France. Le connétable était le commandant en chef des forces militaires du royaume.

La dîme de tous les revenus ecclésiastiques de France avait été octroyée au roi par le concile pour cinq ans. Le légat donna aux Frères prêcheurs, aux moines de Saint-Dominique, la charge qu'avaient eue auparavant les moines de Cîteaux, à savoir, de prêcher la croisade contre les hérétiques, et il les expédia par toute la Gaule pour exciter les peuples. Une grande multitude de clercs et de laïques prirent la croix, plus, dit la chronique, pour complaire au roi et au légat que par amour de la justice. Il s'assembla bien plus de monde pour aller exterminer les albigeois qu'il ne s'en était assemblé naguère pour aller sauver la France à Bovines, car le fanatisme avait encore alors plus de puissance que l'amour de la patrie.

Le roi se mit en marche à la tête de cinquante mille cavaliers et d'une foule innombrable de gens de pied. La terreur allait devant cette grande armée. Le légat était parvenu à enlever au comte Raimond ses plus puissants alliés. Il avait menacé d'excommunication le roi d'Angleterre, si celui-ci faisait diversion contre le roi Louis pendant la guerre des albigeois. Le roi anglais ne bougea pas. Le roi Jayme d'Aragon, fils du brave roi Pierre tué à Muret, et son cousin le comte de Provence, chef de la branche cadette de la maison de Barcelone, n'osèrent braver les menaces de Rome, et abandonnèrent leur parent et ami Raimond VII.

La résistance semblait impossible. Seigneurs et villes envoyaient de toutes parts leur soumission au roi. Le marquisat de Provence, entre l'Isère et la Durance, ne se défendit pas, et les croisés arrivèrent sans coup férir aux portes d'Avignon.

Les Avignonnais offrirent au roi le passage par le fameux pont d'Avignon, le pont de toute la Gaule le plus fréquenté par les voyageurs de tous pays, à condition que le roi passerait seulement avec le légat, les évêques et abbés, et cent chevaliers, et que l'armée traverserait le Rhône au-dessus de la ville.

Le roi répondit qu'il entendait traverser la ville et le pont, la lance sur la cuisse, à la tête de son armée.

Le cœur revint aux Avignonnais; ils fermèrent leurs portes, aimant mieux mourir les armes à la main que de livrer leur ville au légat et à la multitude ameutée par les prêcheurs (6 juin 1226). Le roi jura qu'il ne s'en irait point qu'il n'eût pris la ville, et le siége commença.

L'exemple d'Avignon ne fut pas suivi; la plupart des villes de la Narbonnaise et de la Provence renièrent de bouche la cause de Raimond VII, tout en lui gardant leurs cœurs.

Les Avignonnais ne perdirent point courage. Le comte Raimond, avec ce qui lui restait de chevalerie, avait dévasté le pays pour que les croisés n'y trouvassent point de ressources, et tenait la campagne afin de leur couper les vivres. La famine et la mortalité se mirent dans la multitude des assiégeants. Il en mourut plus de vingt mille.

Après que les quarante jours du service ordinaire furent terminés, nombre de croisés s'en allèrent, et, à leur tête, le jeune comte Thibaud de Champagne, vaillant chevalier

et fameux trouvère, et qui eût mieux aimé être l'ami des gens du midi que de les persécuter. Le roi lui avait défendu de partir; Thibaud brava sa colère, et se passa de sa permission.

Louis VIII, cependant, avait encore d'assez grandes forces; le siége durait depuis trois mois, et les ressources des Avignonnais étaient épuisées. Ils se résignèrent enfin à capituler, à livrer de nombreux otages, à payer une forte amende, et à démolir leurs remparts et leurs maisons fortifiées de tourelles (12 septembre 1226). On ne leur fit pas pire, par considération pour l'empereur Frédéric II, de qui relevaient nominalement Avignon et la Provence, et tous les pays à l'est du Rhône.

Le roi parcourut ensuite la province narbonnaise sans rencontrer d'ennemi. Il était trop tard pour entreprendre cette année-là le siége de Toulouse. Louis VIII reprit la route du nord, comptant revenir achever son œuvre au printemps prochain.

Il ne devait pas revenir contre Toulouse, et ne revit même point Paris. Il avait la mort dans le sein. Les fatigues du siége d'Avignon, la fièvre, les chaleurs du midi, l'avaient miné, car il n'était fort ni de corps ni d'esprit. Il fut contraint de s'arrêter à Montpensier en Auvergne.

Se sentant bientôt à l'extrémité, il réunit autour de son lit les principaux prélats et barons, leur fit jurer de couronner après lui son fils aîné Louis, et déclara qu'il confiait la tutelle de son héritier à sa femme Blanche de Castille.

Cet enfant, alors âgé de douze ans, devait être saint Louis.

Louis VIII mourut le 8 novembre 1226, à l'âge de trente-neuf ans. Louis VIII était le premier roi de la race de Hugues Capet qui n'eût point été associé à la couronne du vivant de son père, et qui eût ainsi succédé au trône par héritage, comme on succédait à un fief, sans qu'on eût demandé le consentement des prélats, des barons, ni du peuple. Ce consentement n'était plus depuis longtemps qu'une formalité, et la formalité disparut après le fond. Les rois furent désormais purement héréditaires.

Louis VIII n'avait pas suivi, dans son testament, les bons exemples de Philippe-Auguste et de Louis le Gros. Il avait légué à ses fils puînés des provinces entières en fiefs: à l'un d'eux, Robert, le comté d'Artois; à un autre, Alphonse, les comtés de Poitou et d'Auvergne; à un troisième, Charles, les comtés d'Anjou et du Maine, démembrant ainsi le beau domaine royal formé par les conquêtes de son père, et refaisant de nouveaux grands vassaux à la place des anciens.

Ces nouveaux grands vassaux ne furent pas toutefois aussi indépendants de la couronne que l'avaient été leurs prédécesseurs, et le roi conserva des droits importants sur leurs domaines; les évêchés et les communes ne relevèrent que du roi.

La mort de Louis VIII fut suivie en France de troubles dont nous parlerons plus tard. Mais le midi, accablé par ses longues misères, n'eut pas la force d'en profiter, et les querelles de la régente de France, la reine Blanche, avec les barons, n'empêchèrent pas les évêques d'ordonner de nouvelles rigueurs contre les suspects d'hérésie, ni les bandes fanatiques des croisés de retourner contre Toulouse.

Un concile provincial tenu à Narbonne en mars 1227, enchérissant sur les décrets du concile de Latran, enjoignit d'établir des agents de l'Inquisition dans toutes les paroisses. Il défendit aux notaires de recevoir aucun testament sans la présence du curé ou d'un vicaire, afin de s'assurer de la foi du mourant. Il ordonna aux juifs de porter sur la poitrine la figure d'une roue, en signe d'infamie.

Une nouvelle armée de croisés, l'année d'après, vint renforcer le sénéchal ou gou-



Scène de l'Inquisition.

verneur français du midi, qui avait remplacé Amauri de Montfort. Le terrible Arnaud-Amauri était mort; mais l'évêque de Toulouse, Folquet, pire que lui, et surnommé par les Méridionaux l'*évêque des diables*, à cause de sa méchanceté, était toujours là, soufflant sa fureur aux gens du nord contre ses diocésains. Il conseilla aux croisés un plan de campagne, en effet vraiment diabolique, afin de ruiner Toulouse. Au lieu d'attaquer Toulouse de vive force, les croisés employèrent trois mois entiers à détruire, autour de la ville, châteaux, maisons de campagne, moissons, arbres et vignes, en sorte qu'un des plus beaux et des plus riches pays du monde fut changé en désert (juin-septembre 1228).

Devant cette affreuse dévastation, qui détruisait, pour ainsi dire, la terre elle-même avec ses habitants, les malheureux Toulousains perdirent enfin courage. La reine Blanche et le légat Romain de Saint-Ange, sachant leur abattement, offrirent la paix au comte Raymond VII et à la ville de Toulouse

Le comte et la cité acceptèrent la médiation du comte Thibaud de Champagne, qu'ils savaient n'être point leur ennemi, et Raimond VII et les consuls ou capitouls de Toulouse partirent pour Meaux, une des villes du comte Thibaud, où les attendaient le légat et les prélats de France.

Le traité fut conclu à Meaux; puis l'assemblée se transporta à Paris pour faire ratifier le traité par le jeune roi Louis IX.

Le jeudi saint, 12 avril 1229, au parvis Notre-Dame, devant le grand portail de la cathédrale, en présence du roi et des prélats, lecture fut faite de la pacification, que le comte Raimond jura d'observer en tout point. Après quoi, Raimond VII fut introduit dans Notre-Dame, et conduit jusqu'à l'autel, nu, en chemise. Là le légat lui octroya enfin l'absolution; puis le roi reçut son hommage pour la portion de ses domaines qu'on lui laissait sa vie durant.

Voici quelles étaient les principales conditions du traité de paix; le comte Thibaud de Champagne n'avait pu en obtenir de meilleures pour le comte de Toulouse :

Le comte promettait de poursuivre les hérétiques et leurs fauteurs, sans épargner ses parents ni ses amis, et de payer deux marcs d'argent à quiconque arrêterait un hérétique; de confisquer les biens des excommuniés, pour les forcer de rentrer dans le sein de l'Église; d'exclure des fonctions publiques les juifs et les suspects d'hérésie, et de prendre la croix pour la recouvrance de la Terre sainte.

Il s'engageait à remettre sa fille au roi pour la marier à l'un des frères du roi, qui aurait après lui le comté de Toulouse. L'Agénais, le Rouergue, la partie de l'Albigeois au nord du Tarn, et le Querci, sauf Cahors, devaient rester à ses autres enfants légitimes; mais toutes ses autres possessions à l'ouest du Rhône étaient cédées au roi, et ses possessions à l'est du Rhône, c'est-à-dire le marquisat de Provence, étaient cédées à l'Église romaine. Il s'engageait à démolir les fortifications de Toulouse et des autres villes dont il gardait la possession.

Raimond VII abandonnait son cousin le jeune vicomte de Béziers, qui avait été rétabli dans la plupart des domaines de son père Raimond-Roger, et toute l'ancienne province narbonnaise, des confins du Roussillon jusqu'au Rhône, était, sauf Montpellier, réunie au domaine royal de France, qui touchait désormais ainsi à la Méditerranée par la Narbonnaise, comme à la Manche par la Normandie et au grand Océan par les provinces poitevines.

La nouvelle province royale de la Méditerranée forma les deux gouvernements ou sénéchaussées de Carcassonne et de Beaucaire, qui, avec le comté de Toulouse, furent un peu plus tard appelées Languedoc.

Un édit royal ordonna aussitôt l'application la plus sévère des décrets du concile de Latran dans les pays cédés au roi. Tout fauteur ou recéleur d'hérétiques devait perdre le droit de porter témoignage, de posséder un office ou dignité quelconque, de léguer ou de recevoir une succession. Tous ses biens devaient être confisqués.

Le légat Romain de Saint-Ange, en novembre 1229, vint présider à Toulouse un concile des provinces ecclésiastiques de Narbonne, Auch et Bordeaux, qui organisa partout l'Inquisition dans ces contrées. Ce concile ordonna que, dans chaque paroisse, tous les hommes, depuis l'âge de quatorze ans, et toutes les femmes, depuis l'âge de douze ans, jurassent de renoncer à toute hérésie et de dénoncer les hérétiques. Ce serment devait être renouvelé tous les deux ans. Quiconque ne le prêterait pas, ou ne se confesserait pas et ne communierait pas au moins trois fois l'an, serait considéré comme suspect d'hérésie. Tout suspect était réputé coupable s'il ne parvenait à se justifier dans l'année.

Le concile défendit expressément aux laïques d'avoir les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'était la première fois que

l'Écriture sainte était interdite aux laïques, et cette interdiction achevait d'élever comme un mur de séparation entre le clergé et le troupeau des fidèles, qui perdait tout droit de connaître par lui-même sa religion, ainsi qu'il avait perdu le droit d'élire ses pasteurs.

La terreur qui accablait le midi augmenta encore après que, en 1233, un nouveau pape, Grégoire IX, eut confié la charge de l'Inquisition aux Frères prêcheurs ou moines de Saint-Dominique, qui avaient été, depuis leur fondation, les plus redoutables auxiliaires de l'évêque Folquet à Toulouse. L'ordre des Dominicains et le tribunal de l'Inquisition ne cessèrent point d'être associés jusqu'à la destruction de ce sanglant tribunal. Deux dominicains reçurent les pouvoirs inquisitoriaux dans chaque cité.

Dans cette même année 1233, le concile provincial de Nîmes autorisa le premier venu à arrêter tout suspect d'hérésie pour le livrer à l'évêque. En 1235, un concile des provinces ecclésiastiques de Narbonne, d'Aix et d'Arles, promulgua, à la requête des inquisiteurs dominicains, un règlement où il est dit que les hérétiques qui ne méritent point d'indulgence, quoiqu'ils se soumettent à l'Église, doivent être enfermés pour toujours; mais que, comme le nombre en est si grand qu'il est impossible de bâtir des prisons pour tous, on peut au besoin se dispenser de les enfermer. Quant à ceux qui refusent d'entrer en prison quand ils en sont sommés, ou d'accomplir quelque autre pénitence, ils doivent être abandonnés au juge séculier, c'est-à-dire envoyés à la mort, ainsi que les relaps, c'est-à-dire les hérétiques convertis qui retombent dans l'hérésie.

Les hérétiques *impénitents*, qui refusaient de se convertir, étaient toujours aussi envoyés à la mort.

« Aucun homme suspect », ajoutait le règlement, « ne peut être dispensé de la prison à cause de sa femme, quelque jeune qu'elle soit; aucune femme à cause de son mari; ni les parents à cause de leurs enfants, ni les enfants à cause de leurs parents, ni qui que ce soit, enfin, à cause de ceux auxquels il est nécessaire; nul ne doit être exempté de la prison pour sa faiblesse, sa vieillesse, ou autres raisons semblables...

» ... A cause de l'énormité de ce crime (l'hérésie), on doit admettre, pour convaincre les accusés, le témoignage des malfaiteurs, des *infâmes.* »

Enfin, le concile déclarait que, par la volonté prudente du siége apostolique, on ne devait pas révéler le nom des témoins.

Le concile de Latran avait ordonné que le juge d'Église fît connaître à l'accusé la nature de l'accusation portée contre lui, les dépositions et les noms des témoins. Le pape Grégoire IX et les conciles provinciaux du midi firent tout le contraire de ce qu'avait enjoint le concile général de Latran, et organisèrent la procédure secrète, où l'accusé ne savait ni qui l'accusait, ni même ce dont on l'accusait, et se trouvait livré, sans aucune défense, à tous les piéges qu'on lui tendait pour l'obliger à s'avouer coupable, en même temps qu'on l'affaiblissait par le tourment de la faim.

Partout où s'établit l'Inquisition, la procédure secrète s'établit avec elle, et c'est du tribunal de l'Inquisition qu'elle passa plus tard dans les tribunaux laïques. Elle y remplaça la procédure grossière, mais loyale, que la féodalité avait reçue en héritage des Barbares. Elle n'a été détruite, comme l'Inquisition elle-même, que par la philosophie du dix-huitième siècle et par la Révolution française.

Cet épouvantable régime, sous lequel personne n'était assuré ni de sa liberté ni de sa vie, poussa au désespoir les populations du midi. Des meurtres fréquents d'agents de l'Inquisition furent suivis d'insurrections populaires à Narbonne et à Albi. A Toulouse quarante dominicains ne laissaient pas de

repos aux bourreaux, et, quand ils ne trouvaient plus de vivants à brûler, ils déterraient les morts et faisaient traîner leurs os sur le bûcher. Les consuls ou capitouls de Toulouse eurent le courage de les chasser de la ville (1235).

L'interdit fut lancé sur Toulouse, et le comte Raimond VII, n'osant soutenir les capitouls, fit rentrer les dominicains. Néanmoins, la cour de Rome, craignant de réduire ces malheureuses populations aux dernières extrémités, modéra un peu le régime de terreur qu'elle avait établi, et adjoignit, dans l'Inquisition, les Frères mineurs, ou moines franciscains, aux Dominicains, afin que leur mansuétude, fut-il dit, tempérât la rigueur des autres. L'Inquisition fut même quelque temps suspendue à Toulouse (1237).

Mais on la rétablit bientôt, et, quelques années après, le comte Raimond, ses vassaux et ses alliés, tentèrent de mettre à profit une guerre entre la France et l'Angleterre pour briser encore une fois le joug des hommes du nord et des persécuteurs.

Ce dernier effort ne réussit pas. Le comte de Toulouse dut se soumettre de nouveau aux conditions du traité de Meaux, et le régime de persécution pesa plus que jamais sur le midi.

L'Église romaine avait atteint son but, au moins pour un temps. L'hérésie était écrasée dans le midi de la France. La plus puissante des deux sectes hérétiques, celle des albigeois, s'éteignit dans le sang et dans les flammes. Les débris de l'autre secte, les vaudois, se réfugièrent dans les vallées les plus retirées des hautes Alpes, où ils devaient subsister obscurément jusqu'au jour de la réforme protestante.

L'unité politique de la France avait gagné une province à la sanglante victoire de Rome. Mais ce n'était pas là un progrès pour la vraie grandeur de la France.

Sans doute, il ne devait pas subsister deux Frances séparées, celle du nord et celle du midi. La constitution physique et géographique de notre patrie, comme on le voit quand on examine la carte de France, et les conditions d'existence nationale des populations françaises, voulaient que la direction politique fût dans le nord, et le rôle de capitale revenait naturellement à Paris, dont la situation offre des avantages uniques entre toutes les villes.

Mais l'effroyable destruction de la société du midi, la ruine de ses cités, le massacre de ses habitants, le remplacement d'un régime de liberté et de brillante civilisation par un régime d'étouffement et de terreur tel qu'on n'en avait jamais vu en Europe, toutes ces iniquités et toutes ces horreurs n'étaient pas plus nécessaires que légitimes pour arriver à l'unité de la France. Dans le midi, les principales cités, les principales seigneuries, rivalisaient les unes avec les autres, sans qu'aucune d'elles parvînt à se faire le centre des autres, et les diverses parties du midi se fussent rattachées successivement au nord par des mariages de princes, par des héritages, par des guerres féodales qui ne changeaient que les familles gouvernantes sans changer violemment les mœurs, ni anéantir la prospérité des provinces.

Les fléaux de la guerre religieuse, qui a gardé le nom de Guerre des albigeois, n'eurent donc pas plus de compensation que d'excuse. Il fallut bien des générations pour réparer les misères matérielles qu'avait causées cette guerre, et, parmi ses funestes conséquences morales, il y en a qui n'ont jamais été réparées, car la florissante société du midi, telle qu'elle avait brillé du onzième au treizième siècle, avec ses mœurs si poétiques et ses libertés si fécondes, ne s'est jamais relevée.

Quant au développement donné à l'esprit de persécution, il a été tel, et la tradition de l'Évangile a été si profondément dénaturée et pervertie dans la chrétienté,



Saint Louis et sa mère sauvés par les Parisiens.

que les meilleures âmes n'ont pu, durant de longs âges, échapper à cette perversion, comme on le voit par l'exemple de saint Louis lui-même. La chrétienté en fut tellement infectée, que lorsque, trois siècles après, la moitié des peuples jusqu'alors catholiques se séparèrent violemment de l'Église romaine, les protestants oublièrent les maximes de douceur des anciens hérétiques et professèrent bien longtemps, pour la plupart, les mêmes principes de persécution que les catholiques. Durant bien longtemps, les deux partis ne se combattirent que pour décider lequel des deux persécuterait l'autre.

Le principe de persécution ne devait plus être vaincu que par la philosophie du dix-huitième siècle.

CHAPITRE XXIV

SAINT LOUIS

(1226-1270.)

Nous avons raconté sans interruption les événements du midi jusqu'à la fin de la Guerre des albigeois. Il nous faut maintenant retourner de quelques années en arrière pour voir ce qui s'était passé dans le nord de la France, depuis que le jeune Louis IX, qui devint si célèbre sous le nom de saint Louis, eut été appelé au trône, à l'âge de douze ans, par la mort de son père Louis VIII.

L'avénement d'un roi encore enfant avait paru devoir ébranler la grande puissance

royale fondée par Philippe-Auguste. Les hauts barons, que Louis VIII avait mécontentés et qui préparaient une révolte contre lui au moment de sa mort, ne pouvaient manquer de profiter des circonstances qui mettaient l'héritage de Philippe-Auguste dans les mains d'un enfant et d'une femme étrangère.

Mais cette femme, Blanche de Castille, joignait à la grâce et à l'adresse de son sexe la force de caractère et l'intelligence politique d'un grand homme d'État. Son caractère dominateur lui faisait beaucoup d'ennemis; mais le charme impérieux qui était en elle lui enchaînait, d'autre part, bien des amis dont le dévouement ne se démentait jamais, et auxquels elle rendait fidélité pour fidélité.

Elle fut aimée par-dessus tout et obéie, tant qu'elle vécut, par le roi son fils, bien qu'elle l'eût élevé avec sévérité; elle le nourrissait dans des principes de religion si austères, qu'elle disait qu'elle aimerait mieux le voir mourir qu'offenser Dieu par un seul péché mortel; et, en même temps, elle l'instruisait à ne pas s'en rapporter au pape et au clergé dans les choses temporelles, et à défendre contre eux les droits de sa couronne.

Blanche, voyant que le danger était du côté des barons, se ménagea d'abord un appui dans le clergé, en gagnant l'amitié du légat du pape, Romain de Saint-Ange, qui était un homme capable et actif; elle mit aussi de son côté le frère du feu roi, Philippe, comte de Boulogne, jeune homme rude et disgracieux, dont les mécontents eussent pu se servir contre elle.

Conformément à la coutume suivant laquelle les rois de France accordaient une amnistie avant leur sacre, la plupart des barons demandaient qu'on remît en liberté sur-le-champ les deux chefs de la grande révolte contre Philippe-Auguste, le comte de Flandre et l'ancien comte de Boulogne, prisonniers depuis la journée de Bovines. Blanche, sans leur répondre, se hâta de faire sacrer son fils à Reims, en présence de la plupart des évêques et d'un certain nombre de princes et de seigneurs (29 novembre 1226).

Blanche consentit ensuite à relâcher le comte Ferrand de Flandre moyennant rançon; mais elle refusa de délivrer Renaud, l'ancien comte de Boulogne, qui lui semblait trop dangereux. On dit que le comte Renaud, perdant l'espoir de recouvrer jamais la liberté, se donna la mort dans sa prison.

Les mécontents persévérèrent dans leur dessein. Les barons de l'ouest se préparaient à rappeler les Plantagenêts. Ils étaient poussés par une femme aussi énergique que Blanche, et fort jalouse d'elle. C'était Isabelle d'Angoulême, veuve du roi Jean d'Angleterre, et remariée à Hugues de Lusignan, comte de la Marche. Elle remuait toute la noblesse pour tâcher de faire recouvrer aux fils qu'elle avait eus de son premier mari leur héritage de France. Un prince de la maison de France, un descendant de Louis le Gros, l'aidait dans ce projet. C'était un fort habile homme, qui avait épousé la duchesse de Bretagne, sœur du pauvre jeune duc Arthur mis à mort par le roi Jean d'Angleterre, et on le surnommait Pierre *Mauclerc*, ou mauvais clerc, parce qu'il faisait mauvais usage de sa science.

Les barons de l'ouest comptaient sur un puissant allié dans l'est de la France, car le comte Thibaud de Champagne, offensé d'un affront que lui avait fait le comte Philippe de Boulogne, oncle du roi, avait promis aux mécontents d'être des leurs.

Mais le comte Thibaud de Champagne, qui avait fait de Blanche la *dame de ses pensées*, suivant la coutume de la chevalerie, et qui la chantait dans de belles poésies, ne put se résoudre à tirer l'épée contre le fils de sa dame, et, au lieu d'aller joindre les barons rebelles en Poitou, il joignit le jeune roi

Louis à Tours, où Blanche avait fait convoquer le ban de guerre.

Les barons en furent tout déconcertés. Le duc Pierre de Bretagne et le comte de la Marche se brouillèrent avec le prince Richard d'Angleterre, frère du roi Henri III, qui était arrivé en Poitou avec des troupes anglaises et gasconnes, et ils se décidèrent à venir prêter serment au roi Louis IX (mars 1227).

Ils avaient changé leur plan et renoncé à leur alliance avec les Plantagenêts contre la couronne de France; mais ils n'avaient pas renoncé au dessein d'enlever le pouvoir à la mère du roi. La reine Blanche ayant regagné le comte de Champagne, eux gagnèrent le comte Philippe de Boulogne, oncle du roi et ennemi personnel de Thibaud de Champagne. Les barons, mettant le comte de Boulogne à leur tête, complotèrent d'enlever le jeune roi pendant qu'il séjournait à Orléans.

Blanche, avertie par Thibaud, reprit la route de Paris avec son fils. Mais les barons étaient déjà en force à Corbeil et barraient le passage. La reine appela à son aide les bourgeois de Paris. Les Parisiens se levèrent en masse au bruit du tocsin, et débordèrent à grands flots sur la route d'Orléans. Tout le chemin était rempli de gens armés et sans armes depuis Paris jusqu'à Montlhéri.

Les barons se retirèrent devant cette multitude, et Blanche ramena le roi en triomphe au Louvre (décembre 1227).

Le roi et sa mère faillirent une seconde fois tomber dans un piége tendu par les barons. La première fois, c'était le peuple de Paris qui avait sauvé Louis IX et Blanche d'après un avis envoyé par Thibaud; la seconde fois, ce fut Thibaud lui-même qui vint les délivrer à la tête de trois cents chevaliers.

Les barons se vengèrent en envahissant de toutes parts le comté de Champagne et en mettant ce pays à feu et à sang. Ils déclaraient vouloir venger la mort du roi Louis VIII sur Thibaud, qu'ils accusaient d'avoir empoisonné ce roi, mort d'une maladie contractée au siége d'Avignon, et ils prétendaient que la reine Blanche était la maîtresse de Thibaud, ce qui n'était sans doute pas plus vrai que le reste.

Les vassaux nobles du comte Thibaud le défendirent mal; mais les communes de Troies, de Provins et de Meaux, et les autres villes de Champagne et de Brie, se battirent pour lui avec fureur, car Thibaud, comme la plupart des comtes de Champagne ses prédécesseurs, était fort populaire, et la Champagne était, en comparaison des autres provinces, un pays de démocratie; même dans la noblesse, le droit d'aînesse existait à peine, et l'aîné n'était pas beaucoup avantagé sur ses frères.

Le jeune roi Louis IX, qui avait alors quinze ans, marcha au secours du comte Thibaud; les barons hésitèrent à livrer bataille au roi, et sortirent de la Champagne (1229).

Il avait été fort heureux que le roi Henri d'Angleterre, toujours en querelle avec ses barons, n'eût pas profité jusque-là des troubles de France. Il descendit enfin en Bretagne, à Saint-Malo, en mai 1230. Le duc Pierre de Bretagne se joignit à lui. Les grands barons des pays au nord de la Loire ne refusèrent pas leurs services au roi de France contre l'Anglais et contre le duc Pierre, et les principaux siégèrent même dans une cour de justice qui déclara le duc Pierre déchu de ses fiefs; mais, sitôt qu'ils eurent fait leurs quarante jours de service, sans que le roi anglais ni le duc de Bretagne eussent accepté de bataille, ils quittèrent le roi Louis et allèrent de nouveau se jeter sur la Champagne.

Le comte Thibaud perdit une bataille contre eux, et il fallut que le roi et sa mère revinssent en toute hâte à Paris. Blanche vit qu'il fallait transiger, et eut l'habileté, en faisant des concessions, de conclure la paix entre

le roi, les principaux barons et le comte de Champagne.



Blanche de Castille

Le roi Henri d'Angleterre avait eu tout l'été pour faire tout ce qu'il eût voulu dans l'ouest; mais Blanche avait, dit-on, acheté le favori du roi anglais, et ce favori détourna son maître de pousser jusqu'en Normandie, où la noblesse l'appelait. Le roi Henri III n'alla qu'en Poitou, pays qui était en ce temps-là aussi facile à recouvrer qu'à reperdre, parce que les habitants étaient toujours pour le prince qu'ils n'avaient pas contre celui qu'ils avaient. Le roi anglais n'attaqua pas même Poitiers ni la Rochelle; il rentra en Bretagne sans avoir rien fait, et là il consuma en festins et bombances, dit la chronique, les grands trésors qu'il avait apportés pour la guerre; après quoi il se rembarqua.

Au printemps suivant, on conclut une trêve de trois ans, chacun restant en possession de ce qu'il tenait. Ce fut la fin des troubles : Louis IX grandissait : il avait dix-sept ans; les barons ne remuèrent plus, et ne contestèrent plus à Blanche l'autorité que son fils, en devenant homme, lui maintint par une volonté bien arrêtée.

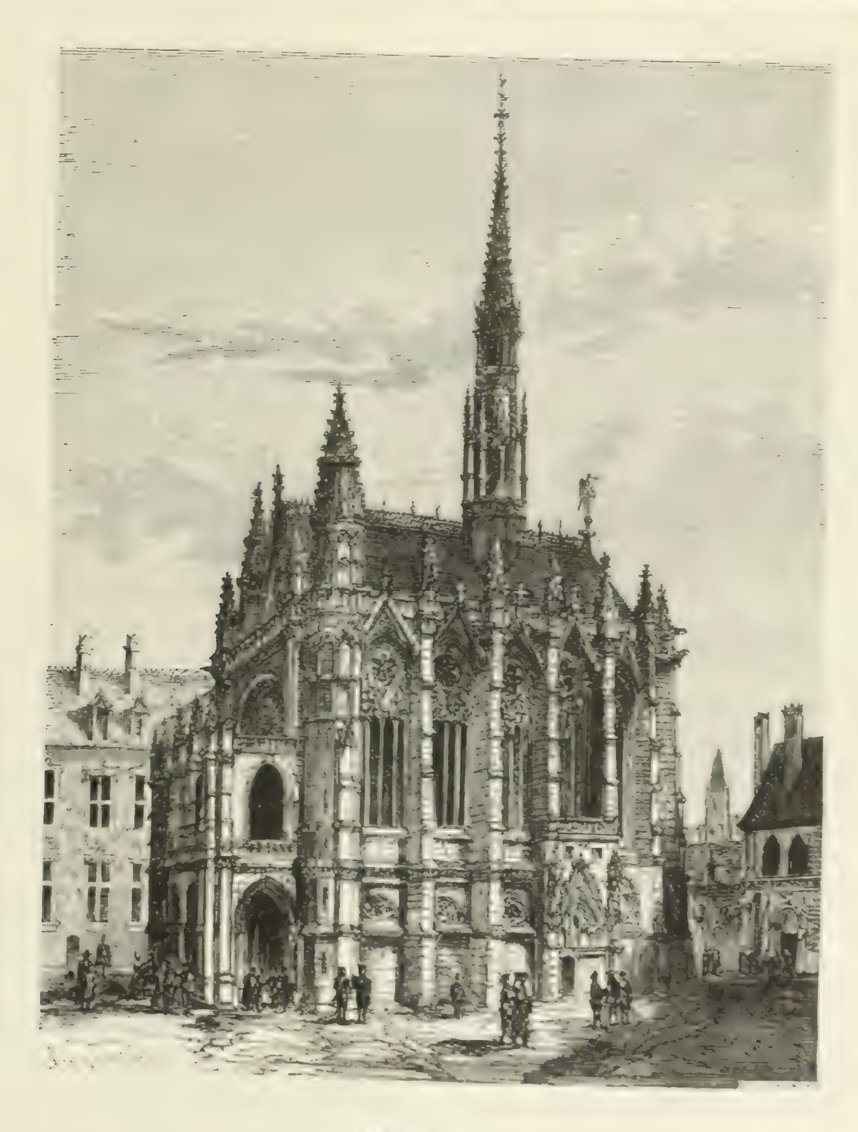
A l'expiration de la trêve, en 1234, le duc Pierre de Bretagne, après quelques nouvelles hostilités, voyant bien qu'il n'y avait rien de sérieux à attendre du roi d'Angleterre, se soumit au roi de France. La trêve, en 1236, fut renouvelée pour cinq ans avec les Anglais.

Durant les troubles, le peuple des villes avait généralement soutenu la royauté contre les barons, et, sans son appui, le gouvernement de la reine Blanche n'eût pu subsister. En 1228, les magistrats de toutes les communes avaient juré de défendre contre tous le roi, sa mère et ses frères.

En 1236 et 1239, beaucoup de malheureux furent envoyés au bûcher dans le nord de la France pour hérésie manichéenne. La grande hérésie des albigeois, étouffée parmi des flots de sang dans le pays où elle avait régné, reparaissait çà et là dans d'autres contrées; mais elle n'y prit point racine et finit par disparaître entièrement. Tous les princes, même le comte Thibaud, celui-ci bien à regret sans doute, prêtaient la main à l'Inquisition. On brûla en un seul jour cent quatre-vingt-trois manichéens au mont Vimer, près de Vertus en Champagne, et Thibaud n'osa refuser d'assister à l'exécution.

La reine Blanche, sur les choses de l'hérésie, montrait aussi pleine docilité à l'Église; mais, dans toutes les affaires d'ordre civil et de gouvernement, elle ne se laissait en rien dominer par le clergé : aussi les évêques, qui l'avaient d'abord soutenue contre les barons, entrèrent-ils en débat avec elle dès que les barons eurent cessé leurs rébellions, et ce furent à leur tour les barons qui appuyèrent la royauté contre les évêques.

La royauté gagnait presque toujours dans ces querelles, parce qu'entre le clergé, la noblesse et les communes, quand elle se brouil-



La Sainte Chapelle.

lait avec les uns, elle pouvait compter sur l'appui des autres.

Les évêques, encouragés par le saint-siége de Rome, prétendaient ne plus répondre de leurs actes, comme seigneurs temporels, devant la cour de justice du roi. Cette prétention fut repoussée avec vigueur par la reine Blanche et par le roi son fils, et les évêques ne réussirent pas à se soustraire à leurs obligations de vassaux du roi. Les communes, en général, avaient pris parti vivement contre les évêques (1232-1236)

Louis IX, qui commençait à prendre plus de part aux affaires, tout en continuant à se gouverner par les conseils de sa mère, se montrait plus conciliant qu'elle dans la forme, mais non pas moins ferme dans le fond.

Sa mère le maria, en 1234, à une fille de Raimond-Bérenger, comte de Provence. Le comte Raimond-Bérenger n'avait point d'enfants mâles, et la reine Blanche voyait là de nouvelles chances d'agrandissement pour la maison de France.

La nouvelle reine, Marguerite de Provence, était encore enfant. Elle était belle et douce, et Louis IX l'aima beaucoup; mais Blanche lui faisait de grandes rudesses, dit la chronique. Blanche était si jalouse de son fils, que, lorsqu'il était tout petit et qu'elle le nourrissait, une dame de la cour ayant donné à téter à l'enfant, Blanche mit les doigts dans la bouche de son fils pour l'obliger de rendre le lait de l'étrangère. Quand Louis fut marié, la reine-mère eut grande jalousie de sa bru, si bien qu'elle ne voulait point que le roi demeurât dans la compagnie de sa femme, et qu'en voyage elle les faisait d'ordinaire loger séparément. Le roi était réduit à venir voir sa femme à la dérobée. Un jour que la reine Marguerite était malade des suites d'une couche, et que le roi était auprès d'elle, la reine Blanche survint. Le roi se cacha derrière sa femme; mais Blanche l'aperçut bien et l'emmena hors de la chambre. La reine Marguerite alors s'écria : « Hélas! ne me laisserez-vous voir mon seigneur ni en la vie ni en la mort? »

Et elle se pâma, dit la chronique, et l'on crut qu'elle était morte; et le roi rentra en toute hâte, et elle revint de *pâmoison*.

Pendant que le royaume de France était en paix, la guerre avait recommencé entre l'Empire et la papauté avec plus d'acharnement qu'autrefois, et troublait cruellement la chrétienté.

L'empereur régnant, Frédéric II, de la maison de Souabe, avait été, dans sa jeunesse, le protégé du saint-siège de Rome, qui l'avait aidé à devenir le maître dans l'Empire contre son compétiteur Othon de Brunswick, celui qui avait été vaincu à Bovines. Mais Frédéric, une fois établi, s'était bientôt brouillé avec le pape. Dans les débats pour l'Empire, on voyait invariablement le candidat du parti papal devenir l'ennemi du pape dès qu'il avait réussi. L'opposition qui existait entre les intérêts des papes et des empereurs rendait la chose inévitable. La querelle avait changé d'objet, et il ne s'agissait plus guère que d'intérêts purement temporels. Le pape et l'empereur se disputaient maintenant la domination de l'Italie bien plus que le droit d'investir les évêques.

Frédéric II avait en Italie une très-forte position, que n'avaient point possédée les empereurs des familles antérieures à celle de Souabe. Son père, l'empereur Henri VI, ayant épousé une princesse de la maison des rois normands de Naples et de Sicile, avait envahi ce royaume au nom de sa femme, fait crever les yeux à l'héritier du dernier roi, et renversé la domination des Normands au profit des Allemands, après une lutte sanglante et d'horribles cruautés.

Les papes, qui avaient aidé à la formation du royaume normand de Naples et de Sicile pour s'en faire un vassal et un appui, avaient intérêt à ce que ce royaume ne fût pas réuni à l'un des grands États de la chrétienté; ils avaient donc agi malhabilement en aidant Henri VI à s'en emparer, puis en soutenant la candidature de Frédéric II à l'Empire.

Frédéric avait promis de ne pas réunir à l'Empire son royaume italien; mais il manqua de parole, comme on devait s'y attendre. Le saint-siége de Rome ne rompit pas complétement avec l'empereur à ce sujet; mais, plus tard, Frédéric, qui avait pris la croix depuis plusieurs années, ayant différé de s'embarquer avec son armée pour la Terre sainte à l'époque convenue avec le pape Grégoire IX, celui-ci l'excommunia et lui défendit de partir avant d'avoir été absous (1227).

Frédéric II, qui avait l'excuse d'une épidémie survenue dans son armée, ne déféra point à la sentence du pape, et s'embarqua, quelques mois après, pour le royaume de Jérusalem, dont les débris lui appartenaient par son mariage avec l'héritière. Il y trouva la guerre civile. Le pape avait ordonné au patriarche de Jérusalem et aux deux ordres

militaires du Temple et de l'Hôpital de refuser toute obéissance à Frédéric.

Frédéric ne s'en établit pas moins dans la Terre sainte, et il y obtint, quasi sans combat, un grand résultat. Le sultan d'Égypte lui rendit Jérusalem et le reste de la Terre sainte moyennant quelques garanties en faveur des musulmans, et signa avec lui une trêve de dix ans.

Frédéric II avait profité de l'inquiétude que causaient aux musulmans les grands progrès que faisaient alors les Tartares en Asie (1229).

Le parti du pape ne sut aucun gré à Frédéric d'avoir recouvré Jérusalem, et alla jusqu'à crier contre lui à la trahison pour avoir traité avec le sultan.

Frédéric, néanmoins, de retour en Europe, fit la paix avec le pape; mais elle fut mal observée et ne dura guère.

Lorsque approcha la fin de la trêve de dix ans avec les musulmans, le pape Grégoire IX fit prêcher la croisade. Thibaud de Champagne, qui était maintenant devenu roi de Navarre par héritage, Pierre Mauclerc, qui avait donné tant d'embarras à la reine Blanche pendant qu'il gouvernait la Bretagne au nom du jeune duc Jean son fils, et beaucoup d'autres barons, prirent la croix.

La croisade se partagea entre Jérusalem et Constantinople. L'empire latin, ou plutôt français, de Constantinople, tombait déjà en ruine. Il avait passé, en 1216, de la maison de Hainaut dans la maison de France, et la couronne impériale d'Orient était actuellement sur la tête de Baudouin de Courtenai, descendant d'un des fils de Louis le Gros. Mais cet empire diminuait de jour en jour par les efforts des Grecs, qui reprenaient leurs provinces lambeau par lambeau.

L'empereur Baudouin de Courtenai, fort menacé dans Constantinople, vint chercher du secours en France. Il obtint beaucoup d'argent de Louis IX, en lui engageant le comté de Namur et en lui cédant des reliques fameuses, la couronne d'épines qui passait pour avoir ceint le front de Jésus-Christ, un grand morceau de la sainte croix, et d'autres reliques de la Passion. Ces monuments des souffrances de Jésus n'étaient pas bien avérés, et il y avait déjà une pareille couronne d'épines dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis. Louis IX n'en eut pas moins grande joie de les posséder, et il fit bâtir, dans l'île de la Cité, près du Palais, une chapelle d'une *merveilleuse beauté*, digne de contenir ce trésor, dit la chronique. C'est la Sainte Chapelle du Palais, un des plus élégants et des plus purs monuments de l'architecture ogivale, et qui a été récemment restauré tel qu'il était au temps de saint Louis. L'architecte qui le construisit s'appelait Pierre de Montreuil (1237-1241).

L'argent de Louis IX et les épées des chevaliers français prolongèrent l'existence, mais ne rétablirent pas la puissance de l'empire latin de Constantinople, qui n'avait jamais eu, pour ainsi dire, une vie véritable.

Quant à l'expédition de Terre sainte, le pape lui-même la fit manquer en recommençant la guerre contre l'empereur. Il essaya de tourner les croisés contre Frédéric. Les croisés refusèrent. Les uns s'en retournèrent chez eux; les autres, malgré le pape, s'en allèrent en Terre sainte, n'y trouvèrent que l'anarchie et la guerre civile, et n'y purent rien faire (1240).

La conduite du pape eût causé la ruine immédiate du royaume de Jérusalem, si la même raison qui avait décidé le sultan d'Égypte à traiter avec Frédéric II n'eût empêché les musulmans de mettre à profit les discordes des chrétiens.

Les peuples turcs ou touraniens, qui avaient, depuis le onzième siècle, enlevé la suprématie en Asie aux Arabes, étaient les mêmes que nous appelons Tartares occidentaux. Les vrais Tartares, les Tartares orientaux, ou Mongols, étaient à leur tour sortis des déserts du nord de l'Asie, et, après avoir

conquis la Chine, l'Inde, la Perse, ils attaquaient maintenant à la fois l'Asie occidentale et l'Europe orientale.

L'effroi des musulmans se communiqua aux chrétiens quand on apprit que les Tartares, après avoir écrasé les Slaves orientaux, saccageaient Kief, leur métropole, puis subjuguaient la Moscovie, et se jetaient sur la Pologne et la Hongrie (1238). Comme au temps d'Attila, les Tartares aspiraient à la conquête du monde.

Le danger croissait; les Hongrois furent vaincus. Les Tartares pénétrèrent en Bohême. L'empereur Frédéric II appela toute la chrétienté au secours de l'Allemagne (juillet 1241).

La reine Blanche, si courageuse, eut peur pour la première fois.

— Que faire? dit-elle en pleurant à son fils; la venue des Tartares nous annonce notre ruine à tous et la ruine de l'Église!

— Ma mère, répondit le jeune roi, si ces Tartares viennent sur nous, ou nous les rejetterons dans le *Tartare* d'où ils sont sortis, ou ils nous enverront tous au ciel!

L'enfer, en latin, s'appelait le *Tartare*.

Cette parole, dit la chronique, ranima et fortifia non-seulement les Français, mais les peuples voisins.

La France, cependant, n'eut pas besoin de se croiser contre les Tartares. Une victoire emportée sur eux, à Ligniça en Silésie, par les Polonais et les Allemands, arrêta le flot qui envahissait l'Europe, et de nouvelles révolutions en Asie firent refluer les Tartares vers l'Orient.

Le danger commun n'avait pas même suspendu la guerre du pape et de l'empereur. L'empereur Frédéric était un homme sans foi ni loi, mais intelligent et habile. De près, on le détestait; mais, de loin, les peuples étaient disposés à lui donner raison, parce que les violences et les exigences du saint-siége de Rome indisposaient tout le monde. Le pape ayant offert au jeune comte Robert d'Artois, un des frères de Louis IX, la couronne impériale, qu'il prétendait enlever à Frédéric, le roi empêcha son frère d'accepter. Les barons français disaient autour du roi que le pape n'avait pas droit de déposer l'empereur, et qu'un concile général pouvait seul le juger.

L'opinion commune admettait encore en ce temps que l'assemblée générale de l'Église pouvait ôter à un prince sa couronne; mais l'autorité des papes, que Grégoire VII et Innocent III avaient portée au plus haut point, commençait à baisser devant cette même opinion. Le saint-siége de Rome avait trop abusé des excommunications et fait trop de levées d'argent, surtout dans les pays qui, comme l'Angleterre, lui reconnaissaient des droits de suzeraineté.

Louis IX, qui avait refusé d'entrer dans la querelle du pape et de l'empereur, eut bientôt à faire la guerre pour son propre compte. La trêve avec l'Angleterre, qui finissait en 1241, ne fut plus renouvelée.

La vieille Isabelle d'Angoulême, comtesse de la Marche, toujours jalouse de la grandeur de la reine Blanche, et toujours désireuse de faire recouvrer à ses fils, les Plantagenêts, l'héritage de leur famille en France, trama une coalition entre son fils le roi Henri d'Angleterre, les rois espagnols, qu'offusquait l'extension de la puissance française dans le midi, le comte Raimond VII de Toulouse, qui souhaitait de rompre le traité de Meaux, si dur pour lui et pour son pays, et enfin les principaux barons de Poitou et de Guyenne, comme on appelait maintenant le pays de Bordeaux et les pays à l'est du Bordelais.

Alphonse de France, un des frères de Louis IX, ayant atteint sa majorité, le roi son frère l'installa dans le comté de Poitiers, que lui avait légué leur père Louis VIII. Le comte de la Marche, vassal du comte de Poitiers, lui retira son hommage et le défia en face dans Poitiers. Ce fut le signal de la guerre. Louis IX marcha en Poitou avec



Les hérétiques de Montségur

quatre mille chevaliers et vingt mille autres cavaliers, portant les uns la lance et l'épée, les autres l'arc ou l'arbalète, outre l'infanterie.

Louis s'avança jusqu'à la Charente, prenant sur son passage les forteresses du comte de la Marche et de ses alliés. Le comte de la Marche possédait le comté d'Angoulême et beaucoup de fiefs en Poitou et ailleurs.

Pendant ce temps, Henri III d'Angleterre débarquait à Royan, dans la Gironde, avec trois cents chevaliers seulement, la plupart de ses barons anglais ayant refusé de le suivre.

Louis IX offrit la paix au roi d'Angleterre à des conditions très-avantageuses pour celui-ci, parce que Louis, dans sa conscience, comme il était fort scrupuleux, avait des doutes sur le bon droit des conquêtes de Philippe-Auguste. Henri III refusa et défia le roi de France. Les deux rois furent bientôt en présence auprès de Taillebourg sur la Charente.

La comtesse de la Marche avait promis à

son fils le roi Henri que toute la noblesse se soulèverait dans tous les anciens domaines des Plantagenêts jusqu'en Normandie, et qu'il viendrait de grands secours d'Espagne. Mais ni les Normands, ni les Angevins, ni les Espagnols, n'avaient bougé, les rois de Castille et d'Aragon ayant affaire chez eux contre les musulmans, aux dépens desquels ils étaient en train de faire de grandes conquêtes.

L'Aquitaine seule avait fait un puissant effort; elle avait envoyé un beau corps d'armée; mais les forces de Henri III restaient bien inférieures à celles des Français.

Il n'avait que seize cents chevaliers, avec le reste de la cavalerie en proportion, et vingt mille fantassins.

Le roi Henri, son beau-père le comte de la Marche et les barons aquitains, se voyant si loin de leur compte, s'en prirent les uns aux autres de leur désappointement, et entrèrent en grande dispute. Pendant ce désordre, les Français s'étaient mis à passer la Charente, les uns par le pont de Taillebourg, les autres par bateaux, et s'étaient jetés sur les Anglais et sur les Aquitains. Et le roi Louis avait passé des premiers, et s'était mis au plus fort de la mêlée.

Les Anglais étaient déjà en désarroi. Henri III, en grand danger d'être pris, demanda trêve pour négocier, ne l'obtint que pour vingt-quatre heures, et en profita pour s'enfuir pendant la nuit (19 juillet 1242).

L'armée anglo-aquitaine s'enfuit, après son roi, jusqu'à Saintes. Là, le comte de la Marche, décidé à mourir pour effacer la honte d'avoir ainsi tourné le dos, tint ferme avec ses trois fils. Tous les autres l'imitèrent, et l'on combattit rudement parmi les vignes et les ravins qui entourent Saintes. Mais les Anglo-Aquitains furent battus et rejetés dans la ville (22 juillet).

Henri III, craignant d'être abandonné par le comte de la Marche, qui pensait avoir fait assez pour son honneur, courut de Saintes à Blaye, comme il avait couru de Taillebourg à Saintes. Les gens de Guyenne le suivirent en pleine déroute (28 juillet).

Les bourgeois de Saintes ouvrirent leurs portes au roi Louis IX, et le comte de la Marche et sa femme elle-même, qui avaient perdu tout espoir, firent leur soumission au roi de France. Le comte de la Marche céda au comte Alphonse de Poitiers, qu'il reconnut pour suzerain d'une partie de ses fiefs, tous les châteaux que le roi lui avait pris en Poitou, et rendit hommage au roi pour le comté d'Angoulême. Louis IX recouvra tout ce qu'avait conquis son père, c'est-à-dire tout le pays au nord de la Gironde. Henri III, de Blaye, s'était réfugié à Bordeaux (15 août 1242).

Les progrès des Français furent arrêtés par une épidémie que causèrent les chaleurs malsaines des marais et des landes, et aussi par la disette, car les habitants avaient eux-mêmes ravagé le pays pour ôter les ressources à l'armée. Comme autrefois au siége d'Avignon, il mourut, dit-on, vingt et quelques mille hommes.

Le roi lui-même étant tombé malade, on prit l'alarme autour de lui, et l'on négocia. Henri III fut trop heureux d'accepter une nouvelle trêve de cinq ans, qui lui laissait le pays au midi de la Gironde moyennant un tribut annuel; puis il s'en retourna outre-mer, après avoir achevé de dépenser, en fêtes et bombances avec les Gascons, trente tonneaux d'argent qu'il avait apportés d'Angleterre, et qui lui avaient fait peu d'honneur et de profit, dit la chronique (1243).

Pendant cette guerre, le roi d'Angleterre ayant donné ordre aux marins anglais de courir sus à tous les Français qu'ils trouveraient en mer, Louis IX, par représailles, avait fait arrêter les voyageurs anglais qui se trouvaient en France. La chronique remarque que ce fut là une exception à la coutume du pays de France, où quiconque ne

portait pas les armes trouvait sûreté et liberté en temps de guerre comme en temps de paix.

Durant la campagne de 1242, tandis que les rois espagnols restaient neutres, le comte Raimond de Toulouse avait pris les armes, comme il s'y était engagé. Tout le Languedoc et les seigneuries des Pyrénées s'étaient insurgés, et un reste d'hérétiques, qui avaient trouvé refuge dans un château presque inaccessible des Pyrénées appelé Montségur, avaient surpris et massacré les inquisiteurs de Toulouse, qui s'étaient rendus si fameux en envoyant tant de victimes au bûcher. Les derniers hérétiques, exaspérés par le malheur et par la vengeance, dérogeaient ainsi aux maximes des *parfaits* albigeois.

Mais, quand on sut la défaite du roi d'Angleterre et l'inaction des rois espagnols, l'effroi succéda en Languedoc à la soif de la vengeance, et le comte Raimond VII, sentant ses barons faiblir et ses points d'appui du dehors lui manquer, se remit en la merci du roi. Louis IX et la reine Blanche ne se montrèrent point rigoureux envers le comte de Toulouse, et se contentèrent de le faire rentrer dans les conditions du traité de Meaux. Le comte s'engagea à faire jurer directement fidélité au roi par tous ses vassaux nobles et bourgeois (janvier 1243).

Le comte de Toulouse avait obtenu merci pour son propre compte; mais ses sujets retombèrent sous la tyrannie de l'Inquisition. On lit, dans les ordonnances d'un concile tenu à Narbonne en 1244, qu'il y avait des villes où les hérétiques repentants, qui devaient être renfermés en prison perpétuelle, étaient en si grand nombre, qu'on ne trouvait pas assez de pierres et de ciment pour leur bâtir des prisons.

Le château de Montségur, dans les Pyrénées, dernier asile des hérétiques, fut enfin pris, et tous ceux qui refusèrent de se convertir furent brûlés, avec leur évêque et la fille du seigneur du château (mars 1244).

La catholicité, victorieuse de l'hérésie, continuait à se déchirer elle-même. Un nouveau pape, Innocent IV, aussi violent et plus capable que Grégoire IX, avait repris les hostilités, avec un acharnement terrible, contre l'empereur Frédéric II. Ne se sentant pas le plus fort en Italie, il renouvela les tentatives de son prédécesseur pour gagner à sa cause le roi de France, et il s'entendit à ce sujet avec les moines de Cîteaux.

Louis IX étant venu visiter l'abbaye de Cîteaux avec sa mère et grande compagnie, tous les abbés des divers monastères de la règle de Cîteaux et les cinq cents moines de la communauté-mère sortirent en procession à la rencontre du roi, et s'agenouillèrent devant lui, en le suppliant, avec force gémissements, d'octroyer assistance au père des fidèles, et de le recevoir dans son royaume.

Le roi Louis, tout ému, se mit aussi à genoux, mais pourtant ne se laissa point engager à la légère. Il répondit qu'il défendrait l'Église autant qu'il serait juste et convenable, et qu'il recevrait le pape dans ses États, si c'était l'avis de ses barons.

L'avis des barons fut tout contraire : ils déclarèrent qu'ils ne souffriraient point que le pape vînt s'établir à Reims, comme il en avait la pensée (septembre 1244).

Les rois d'Aragon et d'Angleterre ne consentirent pas davantage à recevoir le pape.

Innocent IV, alors, vint s'établir à Lyon, ville frontière et mixte, qui, appartenant pour moitié à l'Empire et pour moitié au royaume de France, n'appartenait en réalité ni à l'un ni à l'autre. La vieille cité de Lyon, avec sa cathédrale de Saint-Jean, sur la rive droite ou occidentale de la Saône, était française. L'autre partie de Lyon, à la gauche de la Saône et sur le Rhône, relevait de l'empereur, mais ne lui obéissait point, et l'archevêque, le puissant chapitre de la cathédrale et les bourgeois, tout en se disputant sans

cesse entre eux, étaient toujours d'accord contre l'Empire.

Le pape avait donc bien choisi son asile. Il convoqua à Lyon, en 1245, un concile qui souscrivit à la sentence de déposition prononcée par le pape contre l'empereur; mais la décision de ce concile, quatre fois moins nombreux que le concile de Latran sous Innocent III, n'eut pas grande autorité, et ne décida point à sortir Louis IX de la neutralité.

Louis IX était tout entier aux terribles nouvelles qui arrivaient de la Terre sainte. Les Kharismiens, peuple touranien ou tartare occidental, qui avaient conquis la Perse, chassés de cette conquête par les Mongols, venaient de se jeter sur la Syrie. Ils écrasèrent à la fois les chrétiens et les musulmans de la Terre sainte, saccagèrent Jérusalem et massacrèrent les habitants.

Ce malheur inspira une grave résolution à Louis IX. Il s'était toujours mal porté depuis sa campagne d'Aquitaine. Il fut pris d'une très-forte dyssenterie à Pontoise, en décembre 1244. Un jour, il tomba en telle léthargie qu'on le crut mort, si bien qu'une des dames qui le gardaient voulait lui tirer le drap sur le visage. Une autre dame s'y opposa. Il revint à lui, et requit qu'on lui apportât la croix.

Quand la reine Blanche sut qu'il avait recouvré la parole, elle eut la plus grande joie du monde; mais cette joie ne lui dura guère, et, quand elle l'eut vu avec la croix sur la poitrine, elle fut aussi saisie que si elle l'eût vu mort.

Louis IX pensait depuis longtemps à la croisade, car il détestait les guerres entre chrétiens, et ne souhaitait de guerre que contre les infidèles. Sa mauvaise santé et les troubles de la chrétienté le retinrent toutefois assez longtemps encore.

La puissance de la maison de France continuait de s'accroitre, et la reine Blanche réussissait dans tout ce qu'elle entreprenait pour agrandir ses fils. Elle fit acheter à Louis IX le comté de Mâcon, par où le domaine royal prit pied en Bourgogne, et un bien plus grand et plus riche fief, le comté de Provence, passa dans les mains d'un des frères de Louis IX.

Raimond-Bérenger IV, comte de Provence, mourut sans enfants mâles (19 août 1245). Avec lui finissait la branche provençale de la maison de Barcelone. Il laissait quatre filles, dont l'aînée, Marguerite, était mariée au roi de France, la seconde et la troisième au roi d'Angleterre et à son frère; Raimond-Bérenger avait légué son comté à la quatrième, appelée Béatrix, testament conforme à la coutume de Provence et à la tradition gauloise opposée au droit d'aînesse.

Raimond-Bérenger avait eu la pensée de donner son héritière en mariage au comte de Toulouse, afin de relever la puissance des gens du midi en les réunissant sous un seul chef. Mais il mourut avant d'avoir réalisé ce projet. Le pape, qui avait fait espérer au comte de Toulouse la dispense de parenté nécessaire pour épouser sa cousine Béatrix, traîna en longueur, puis refusa, et le jeune Charles de France, comte d'Anjou et du Maine, un des frères de Louis IX, entra tout à coup en Provence avec cinq cents chevaliers français.

La reine Blanche avait mené toute l'affaire d'accord avec un ancien ministre de Raimond-Bérenger, appelé Romieu de Villeneuve, qui avait bien vu que la réunion avec Toulouse n'eût fait qu'entraîner la Provence dans les misères du Languedoc.

Les Provençaux, surpris, ne résistèrent point, quoiqu'ils eussent préféré le comte de Toulouse au frère du roi, et le comte Charles d'Anjou épousa la comtesse Béatrix, du consentement des barons et des députés des villes de Provence assemblés à Aix (janvier 1246).

Louis IX était bien moins occupé des intérêts de la maison de France que des pré-



Saint Louis débarquant en Égypte.

paratifs de sa croisade. Beaucoup de grands barons s'étaient croisés dans une assemblée convoquée par le roi à Paris (octobre 1245). Louis IX, trouvant qu'il n'y en avait point encore assez, s'y prit d'une singulière façon pour augmenter leur nombre.

Les rois avaient coutume de donner des habits en étrennes à tous leurs officiers et aux gentilshommes de leur maison. A la Noël de 1245, avant le jour, Louis IX fit donc distribuer des habits, non-seulement à ses gentilshommes, mais à tous les barons réunis pour fêter la Nativité avec lui. Quand le jour vint, chacun vit la croix sur l'épaule de son voisin; c'était le roi qui avait fait coudre toutes ces croix en cachette. Les barons rirent beaucoup de cette manière d'aller à la chasse aux pèlerins, et gardèrent les croix qu'ils n'avaient pas demandées.

Louis IX s'occupa d'assurer la paix à son royaume en son absence. Il interdit dans le domaine royal les guerres entre particuliers pour cinq ans. Il renouvela d'avance la trêve avec l'Angleterre. Le pape, irrité que le roi Henri III et le clergé anglais commençassent de résister à ses grandes exactions en Angleterre, avait proposé à Louis IX d'envahir ce royaume; mais Louis avait refusé avec indignation. Il n'était pas moins indigné des refus opiniâtres qu'Innocent IV opposait à ses efforts pour le réconcilier avec l'empereur. Frédéric II avait réclamé la médiation du roi de France.

Il y avait en France un grand mécontentement contre le pape et contre le clergé, qui, à l'exemple du saint-siége de Rome, ne cessait d'empiéter sur les juridictions féodales et sur tous les droits des laïques. La plupart

des grands barons signèrent un pacte de défense mutuelle contre les gens d'Église. Ils jurèrent de ne plus souffrir qu'on citât personne devant les tribunaux des évêques, sinon pour hérésie, usure, ou débats concernant le sacrement de mariage. Ils convinrent de soutenir ceux d'entre eux qui seraient excommuniés à tort (novembre 1246).

Le roi approuva et ratifia la ligue des barons. Les villes, et même les paysans, à l'exemple du roi, soutinrent les barons; car les prétentions des gens d'Église, qui citaient continuellement les uns et les autres devant leurs tribunaux, étaient devenues insupportables à tout le monde.

Louis IX poursuivait ses apprêts. Il faisait creuser un port et tracer l'enceinte d'une ville à Aigues-Mortes (1247). Il n'y avait plus alors un seul vrai port de mer en Languedoc; les anciens ports du temps des Gaulois et des Romains s'étaient peu à peu ensablés, et Narbonne ne communiquait plus que très-difficilement avec la mer.

Louis IX, voulant laisser la paix derrière lui dans ce pays si malheureux, rendit leurs biens aux nombreux proscrits de la sénéchaussée de Carcassonne, l'ancienne vicomté de Béziers. Il n'y avait rien de pareil, dans le reste du royaume, à la désolation du Languedoc; néanmoins, les officiers royaux commettaient partout ailleurs beaucoup d'abus. Louis chargea les deux ordres religieux des dominicains et des franciscains de faire, de concert avec les baillis royaux, une enquête dans tout le royaume, pour réparer tout ce que les officiers royaux avaient pu faire contre le droit.

La mère et les amis de Louis IX voyaient avec grande angoisse approcher le temps de son départ, et le supplièrent maintes fois de ne pas partir, vu la faiblesse de son corps; car Louis, bien qu'il fût de haute taille et de belle apparence sous les armes, fut toujours débile de santé et impropre aux grandes fatigues.

Mais, pour la première fois, il n'obéit point à sa mère, et resta inébranlable en sa résolution.

Il fût parti depuis longtemps sans les obstacles que le pape mettait à son voyage. Innocent IV entretenait la guerre civile dans ce débris du royaume de Jérusalem qui restait aux Latins, et dispensait de la croisade d'Orient quiconque prenait la croix contre l'empereur. Il enleva ainsi au roi de France le secours de la chevalerie belge et lorraine, qui se croisa en faveur d'un nouveau candidat à l'Empire, le comte de Hollande, opposé par le pape à Frédéric II.

Louis IX prit enfin l'oriflamme à Saint-Denis, le 12 juin 1248. Sa mère l'accompagna jusqu'à l'abbaye de Cluni, en Bourgogne; ils se séparèrent là pour ne plus se revoir. La reine Blanche retourna à Paris prendre la régence du royaume, et Louis IX se dirigea vers Aigues-Mortes avec sa femme, qui le suivit en Orient.

Quand le roi passa près d'Avignon, ses barons le pressèrent d'assiéger cette ville pour venger son père; mais Louis répondit qu'il ne voulait venger d'injures que celles de Jésus-Christ. Le roi et les barons résolurent de ne point passer par le royaume de Sicile, domaine de Frédéric II, pour ne point se trouver mêlés à la querelle de l'empereur et du pape; la même raison fit décider qu'on n'irait point en Terre sainte, où l'on eût retrouvé aux prises les gens d'Innocent IV et ceux de Frédéric II, mais qu'on irait descendre en Égypte.

Il y avait d'ailleurs, pour cela, d'autres motifs que la guerre du pape et de l'empereur. On avait compris en Occident, depuis assez longtemps déjà, qu'on ne pouvait tenir solidement la Terre sainte si l'on ne possédait l'Égypte, et il y avait eu déjà plusieurs descentes de croisés dans les bouches du Nil. L'une de ces expéditions avait même obtenu de grands succès, mais n'avait pu se soutenir jusqu'au bout.

Louis IX s'embarqua, le 28 août 1248, à Aigues-Mortes, avec une partie seulement de l'armée. D'autres corps s'embarquèrent sur divers points. Le rendez-vous général avait été assigné dans l'île de Chypre, qui avait alors pour roi un Français de la maison poitevine de Lusignan. Le partage de l'expédition en plusieurs escadres ralentit beaucoup la réunion de l'armée, qui ne fut complète en Chypre qu'à la fin de l'automne, et l'on fut obligé de passer l'hiver dans cette île.

Pendant ce séjour en Chypre, le roi reçut un message d'un des chefs de ces Tartares Mongols qui avaient jeté récemment tant d'effroi en Europe, et qui, maintenant, proposaient aux chrétiens une alliance contre les musulmans. Louis IX en eut grande joie, et s'imagina que le roi de Tartarie et tous ses gens allaient se faire chrétiens. Ce projet d'alliance n'aboutit pas, mais donna lieu à de grands voyages entrepris dans l'empire des Tartares par des moines, et ces voyages commencèrent de faire connaître aux Européens de vastes pays du nord de l'Asie dont ils n'avaient jamais entendu parler.

Le séjour en Chypre ne fut pas heureux pour l'armée. Une épidémie fit mourir beaucoup de monde. Le roi avait eu grande prévoyance pour les vivres, mais pas assez pour les moyens de transport. Les républiques italiennes ne fournirent que tardivement des navires à l'armée pour quitter l'île de Chypre, et l'on ne put se rembarquer que le 13 mai 1249. L'armée était beaucoup moins nombreuse que les grandes masses des premières croisades, mais elle était belle et bien ordonnée.

Louis IX arriva en vue de la terre d'Égypte le 3 juin. Une brillante armée musulmane attendait les chrétiens sur la rive, près de la ville de Damiette. Là était la fameuse milice des mameluks, esclaves turcs et autres, dont le sultan d'Égypte composait sa garde à cheval.

Les chrétiens firent leur descente le lendemain. Beaucoup, et le roi parmi eux, n'attendirent pas les barques, et se mirent dans l'eau jusqu'aux épaules pour arriver plus vite à l'ennemi. Les hommes d'armes chrétiens, fichant dans le sable la pointe de leurs boucliers triangulaires et le fût de leurs lances dont ils présentaient le fer à l'ennemi, soutinrent à pied le choc des cavaliers arabes et turcs. Toutes les charges des musulmans furent repoussées. Ils se retirèrent.

C'était la première bataille où la chevalerie française eût combattu à pied.

Les musulmans eussent bien pu défendre la forte ville de Damiette et l'entrée du Nil. Mais, sur la fausse nouvelle que le sultan d'Égypte était mort, le général des mameluks, qui commandait l'armée, prit avec ses troupes la route du Caire, la capitale de l'Égypte. Les habitants de Damiette, se voyant abandonnés de l'armée, s'enfuirent, et les croisés entrèrent sans résistance dans la ville évacuée (6 juin 1249).

C'était un beau commencement et qui donnait de hautes espérances. Le grand fleuve du Nil est au plus bas à cette époque de l'année, et facile à franchir; le désordre était grand chez les musulmans. Si on les eût poursuivis, on les eût battus une seconde fois, et l'on eût pu arriver au Caire dès la fin de juin. Charles Martel ou Charlemagne n'y eût pas manqué; mais l'art de la grande guerre avait été oublié depuis.

Saint Louis et ses barons perdirent du temps à attendre une partie de leurs compagnons, dont les navires avaient été écartés par une tempête durant la traversée de Chypre à Damiette; puis, dès qu'ils virent le Nil recommencer à croître, ils n'osèrent plus marcher en avant. Ils avaient peur d'être surpris par l'inondation annuelle du Nil, et ne savaient pas que la lenteur avec laquelle le fleuve s'accroît leur laissait tout le temps d'agir. Ils restèrent immobiles à Damiette jusqu'au milieu de novembre. Ces cinq mois d'inaction épuisèrent les ressources des chefs

et démoralisèrent l'armée, tandis que l'ennemi reprenait courage.

Enfin, l'on se mit en marche le 20 novembre, après l'arrivée du comte Alphonse de Poitiers, qui amenait une arrière-garde de croisés. Les deux autres frères du roi étaient déjà avec Louis IX. On laissa la reine Marguerite et toutes les dames avec une bonne garnison à Damiette, et l'on se dirigea sur le Caire par la route de Mansourah.

Il eût fallu grande vigueur et grande célérité pour avoir chance de réparer de si funestes délais. Mais Louis IX, qui s'était montré prévoyant et sage au commencement de l'expédition, ne témoigna plus, dans la suite de la guerre, qu'incertitude et imprévoyance, comme s'il eût pensé que le ciel dût tout faire pour ses défenseurs et les dispenser d'avoir soin d'eux-mêmes. Personne, autour du roi, ne sut lui donner un bon conseil. Les croisés n'avaient pas songé au moyen d'établir des ponts dans un pays partout sillonné de cours d'eau. Arrêtés par un canal, ils le coupèrent en construisant une chaussée; puis ils mirent trois ou quatre semaines à s'avancer de dix lieues, de Damiette à Mansourah, à travers mille petits combats.

Un second canal les arrêtant, ils essayèrent encore de le passer, non avec un pont, mais avec une chaussée; les musulmans parvinrent à les en empêcher. Ils s'entêtèrent cinquante jours à leur chaussée sans en venir à bout.

Un Bédouin leur montra enfin un gué du canal; ils passèrent (8 février 1250), en laissant une partie de leurs forces à la garde de leur camp. Le roi avait donné ordre à l'avant-garde de s'arrêter quand elle aurait traversé, afin de protéger le passage du reste. Mais le comte Robert d'Artois, un des frères du roi, courut à la poursuite des premiers cavaliers musulmans qu'il aperçut, et injuria le grand maître du Temple qui cherchait à le retenir. Celui-ci, ne voulant point passer pour lâche, piqua aussi son cheval, et toute l'avant-garde courut à bride abattue droit au camp des musulmans, surprit et tua leur général et beaucoup de ses gens, pénétra dans la ville de Mansourah et la traversa d'un bout à l'autre.

Mais, quand les croisés voulurent retourner sur leurs pas, le peuple de la ville, revenu de sa surprise, les accabla de flèches et de dards, de pierres et de poutres, qu'il précipitait sur eux du haut des terrasses. L'avant-garde chrétienne fut anéantie. Robert d'Artois y resta avec presque tous ceux qu'avait entraînés sa témérité.

Le roi et le gros de l'armée n'avaient pu les secourir, attaqués eux-mêmes par une nuée de musulmans. Les musulmans, contre leur coutume, combattirent de pied ferme toute la journée, et ne se retirèrent que vers le soir. Leur camp restait au pouvoir des croisés; mais ceux-ci avaient fait des pertes énormes, et la plupart des survivants étaient blessés.

Trois jours après, les musulmans recommencèrent l'attaque. Le roi fit de grands exploits, et sauva son frère Charles, comte d'Anjou et de Provence. L'autre frère du roi, le comte Alphonse de Poitiers, fait prisonnier, fut délivré par les bouchers et par les vivandiers, hommes et femmes. Les croisés, par un effort désespéré, repoussèrent encore une fois l'ennemi; mais tout ce qu'ils pouvaient espérer de deux pareilles victoires, c'était de retourner à Damiette.

Il eût fallu se mettre sur-le-champ en retraite. Le roi et les barons ne bougèrent pas. Ils prétendaient continuer la campagne après que les malades et les blessés seraient guéris. Les malades ne guérirent pas, et l'infection des milliers de cadavres, et la mauvaise qualité des poissons du Nil nourris de ces chairs putréfiées, répandirent dans le camp de nouvelles maladies, qui atteignirent presque tous ceux qui avaient échappé jusque-là.

La disette arriva à son tour. Les musulmans étant parvenus à tirer des galères à sec



La reine Blanche délivre les serfs de Châtenai.

et à les remettre à flot au-dessous du camp des croisés, ces galères interceptèrent les vivres qui venaient par eau de Damiette.

Le roi et les barons, à la fin de mars, essayèrent enfin de négocier avec le sultan d'Égypte. Le sultan prétendit qu'on lui remît le roi en otage. Les croisés refusèrent.

Alors seulement on tenta la retraite. On repassa le canal dans la nuit du 5 avril. Le roi ordonna d'embarquer les malades, et lui, quoique malade lui-même, resta à terre avec les hommes qui pouvaient encore marcher ou chevaucher. Louis IX commanda de couper le pont du canal. Cet ordre ne fut point exécuté. Les musulmans franchirent le pont avant que les malades fussent embarqués, et les massacrèrent pour la plupart. Les mariniers levèrent l'ancre et s'enfuirent; mais les galères musulmanes leur barrèrent le passage, et les bâtiments chrétiens furent pris, et la plus grande partie des équipages massacrés.

Le roi était si malade qu'il fut obligé de s'arrêter au premier village. Les chevaliers

qui l'entouraient voulurent traiter avec les musulmans qui les poursuivaient : mais il était trop tard. Il fallut se rendre à discrétion (6 avril 1250).

Les musulmans n'épargnèrent que les gens les plus valides et ceux dont ils espéraient de grosses rançons, et mirent à mort tout le reste. Le sultan d'Égypte, craignant que le roi et les principaux barons ne lui mourussent entre les mains, se hâta de leur offrir de les mettre à rançon. Il demanda qu'on lui livrât les places chrétiennes de la Terre sainte. Louis et ses barons refusèrent. Le sultan menaça de faire mettre le roi aux fers. Louis répondit qu'il était son prisonnier et qu'il pouvait faire de lui à son vouloir.

Le sultan, surpris de la fermeté du roi, se réduisit à réclamer qu'on lui rendît Damiette, avec 250,000 marcs d'argent. Louis IX répondit qu'il donnerait Damiette pour la rançon de son corps et 250,000 marcs pour la rançon de ses gens, parce qu'un roi de France ne se rachetait point par de l'argent. Le sultan s'écria que le Français était libéral de ne pas disputer sur une si grosse somme, et diminua la rançon de 50,000 marcs.

On convint d'une trêve de dix ans, et déjà les galères du sultan descendaient le Nil, ramenant le roi et les barons vers Damiette, lorsqu'une révolte des mameluks et le meurtre du sultan par les révoltés arrêtèrent tout. Le roi et les siens, un moment, se crurent tous perdus. Les meurtriers du sultan, cependant, ratifièrent le traité, et jurèrent de remettre en liberté le roi et les barons quand on leur aurait rendu Damiette et payé moitié de la rançon.

Sans la reine Marguerite, qui était à Damiette, le traité pourtant n'eût servi de rien, comme on va le voir.

La reine Marguerite, qui jusqu'alors avait fait peu de figure, tenue dans l'ombre comme elle l'était par sa belle-mère, avait plus de douceur que Blanche, mais non pas moins de courage. Elle était près d'accoucher lorsqu'elle reçut la nouvelle que le roi son époux était pris. Elle fit sortir tout le monde de sa chambre, hormis un vieux chevalier de quatre-vingts ans. Elle se mit à genoux devant lui, et le requit de jurer qu'il ferait ce qu'elle lui commanderait, et il le jura. Alors elle lui commanda que, si les infidèles prenaient la ville, il la tuât avant que les infidèles la pussent prendre. Il répondit que déjà il y avait pensé.

Et la reine accoucha d'un fils, qui fut nommé Tristan, parce qu'il était né en grande tristesse, et, le même jour qu'elle accoucha, on lui dit que les mariniers italiens et les gens des communes de France qui gardaient la ville voulaient s'enfuir par mer ; elle manda les principaux devant elle, et les pria pour Dieu de ne point abandonner le roi. « Hélas ! Madame », répondirent-ils, « nous ne pouvons rester, car nous mourons de faim. » La reine alors commanda d'acheter tout ce qui se pourrait trouver de vivres, et les nourrit tous, et les fit rester.

Elle sauva ainsi son mari et tous les autres croisés captifs, que les musulmans n'eussent point remis en liberté si Damiette eût été auparavant abandonnée par sa garnison.

Pendant que la plupart des barons se rembarquaient au plus vite pour la France, le roi, les deux frères qui lui restaient et quelques autres seigneurs partaient, sur des navires italiens, pour Saint-Jean d'Acre, ne voulant pas s'en retourner sans avoir vu la Terre sainte (8 mai 1250).

La reine Blanche écrivit au roi pour le presser de revenir. Les chrétiens de la Terre sainte le supplièrent de ne pas s'en aller, disant que, s'il s'en allait, leur terre était perdue. Le roi résolut de rester.

Louis IX autorisa à repartir ses deux frères et les autres barons qui le souhaitaient, prit à sa solde les gens de guerre qui consentirent à demeurer avec lui, et s'occupa de remettre en défense tout ce qui restait aux

Latins en Asie. C'était presque toutes les places maritimes de la Terre sainte et de la Syrie, depuis Ascalon jusqu'à Antioche.

Les discordes des musulmans en laissèrent le loisir à Louis IX. Il resta quatre ans entiers à la Terre sainte sans jamais voir Jérusalem. Il eût pu aller visiter la cité sainte par trêve et convention avec les musulmans, qui avaient recouvré la possession de Jérusalem après avoir repoussé les envahisseurs kharismiens; mais les barons chrétiens de Palestine en détournèrent Louis IX, de peur que, si le roi de France se contentait d'accomplir le pèlerinage de Jérusalem sans délivrer les lieux saints, tous les autres princes chrétiens, désormais, n'abandonnassent la pensée de cette délivrance. Ce fut là pour Louis IX une grande douleur.

Il en eut une plus grande encore. Les chefs des mameluks d'Égypte, étant entrés en guerre avec le sultan de Damas, demandèrent l'alliance des chrétiens et leur offrirent Jérusalem, à condition qu'ils les aidassent à chasser ce sultan de la Palestine. Mais Louis IX ne reçut pas d'Europe les renforts nécessaires, et ne put mettre sur pied une armée pour joindre les Égyptiens, en sorte que son traité avec eux ne put s'exécuter (1252).

L'empereur Frédéric II mourut pendant le séjour du roi à la Terre sainte (15 décembre 1250). Le pape Innocent IV continua de poursuivre Frédéric dans ses enfants. Il retourna de Lyon à Rome pour reprendre la guerre en Italie contre les héritiers de Frédéric II, et fit prêcher la croisade contre Conrad, fils aîné de Frédéric et son successeur à l'Empire, avec des indulgences plus grandes que celles accordées aux croisés d'Orient.

Et ceci, pendant que le roi Louis, que tout le monde, en Occident, appelait le *saint roi*, souffrait grande pénurie en Palestine et demandait de prompts secours. La reine Blanche, fort en courroux, fit saisir les biens de ceux qui prenaient la croix contre Conrad au lieu de la prendre pour aller à l'aide du roi son fils.

La reine Blanche faisait preuve, en toute occasion, d'une grande fermeté vis-à-vis du pape et du clergé. On citait d'elle à ce sujet une action qui lui fait beaucoup d'honneur.

Les chapitres de chanoines des cathédrales possédaient des droits de seigneurie indépendants de ceux des évêques. Un jour, la reine Blanche eut avis que le chapitre de Notre-Dame de Paris, qui était seigneur du village de Châtenai, avait fait arrêter tous les habitants de ce village ayant âge d'hommes, parce qu'ils n'avaient pu payer une *taille*, un impôt arbitraire exigé par le chapitre. Ces pauvres gens avaient été enfermés dans la prison du chapitre, près le cloître Notre-Dame, et plusieurs y étaient déjà morts, soit par le mauvais air, soit même par la faim.

La reine Blanche offrit au chapitre de garantir la dette des gens de Châtenai, pourvu qu'on les relâchât. Les chanoines répondirent que nul n'avait à se mêler de leur conduite envers leurs sujets, et qu'ils avaient droit de les faire mourir si bon leur semblait. Et ils envoyèrent prendre les femmes et les enfants des hommes de Châtenai, et les entassèrent dans les cachots où étouffaient déjà les maris et les pères. Un grand nombre y moururent presque aussitôt.

Sitôt que la reine Blanche le sut, elle se mit elle-même à la tête de ses hommes d'armes, et, bravant les menaces d'excommunication des chanoines, elle alla donner de sa propre main le premier coup à la porte de la prison. La prison fut forcée; les habitants de Châtenai furent délivrés, et la reine Blanche contraignit les chanoines de les affranchir moyennant une redevance annuelle (1252).

Des affranchissements très-nombreux, comme il a été dit plus haut, avaient fait passer une multitude de serfs de corps et de glèbe à la condition de *vilains libres*, qui les obligeait seulement à une redevance fixe;

mais il restait encore beaucoup d'individus et beaucoup de villages dans l'état de pur servage, et leur condition était d'autant plus misérable, qu'ils voyaient leurs voisins jouir de la liberté à côté d'eux.

Les seigneurs d'Église, comme on vient de le voir, étaient parfois les pires, et le pauvre peuple des campagnes, fort irrité contre eux, n'avait plus foi ni aux clercs ni au pape, qu'il accusait de ne songer qu'à leurs intérêts temporels, et il commençait à croire, comme les hérétiques vaudois, que le Saint-Esprit allait bientôt descendre pour établir la justice et l'égalité. Ils se disaient les uns aux autres que ce serait le *saint roi* qui serait l'envoyé du Saint-Esprit, après qu'il serait revenu de la Terre sainte. Et ils se soulevèrent pour l'aller chercher.

Ce furent les bergers qui commencèrent dans la Flandre et la Picardie, puis nombre de laboureurs les vinrent joindre. Les *pastoureaux*, c'est-à-dire les bergers, comme on nomma ces bandes, parce que c'étaient les bergers qui avaient commencé, allaient criant qu'ils voulaient délivrer Jérusalem et venger le bon roi Louis des infidèles. Ils étaient trente mille quand ils entrèrent dans Amiens; cent mille quand ils entrèrent dans Paris. Les bourgeois leur ouvraient les portes des villes, et faisaient chorus avec eux contre les gens d'Église. La reine Blanche elle-même, voyant qu'ils voulaient porter aide à son fils, accueillit au mieux leur principal conducteur, un vieil homme pâle, à grande barbe, qui se disait envoyé de la sainte Vierge et se faisait appeler le *maître de Hongrie*.

Les pastoureaux coururent sus dans Paris aux gens d'Église, et le maître de Hongrie prêcha, mitre en tête, comme un évêque, dans l'église Saint-Eustache, disant grand mal du pape, des prêtres et des moines.

De Paris, les pastoureaux, partagés en trois grosses bandes, se dirigèrent vers le midi. A Orléans, ils commirent de grandes violences et meurtres contre les prêtres et les écoliers de l'Université. La reine Blanche, informée des désordres auxquels ils se livraient, et n'attendant plus d'eux rien de bon, les abandonna, et autorisa à les excommunier et à les disperser. La bourgeoisie, d'abord favorable, commençait aussi à prendre alarme de leurs excès et à se tourner contre eux. Néanmoins, le peuple les accueillit encore dans Bourges; mais là, le maître de Hongrie ayant annoncé qu'il ferait des miracles et n'ayant pas tenu parole, le désarroi se mit parmi eux. La milice bourgeoise les pourchassa, et le maître de Hongrie fut tué.

On n'a jamais pu savoir ce qu'il était, ni ce qu'il voulait. Ses façons d'agir, violentes et tumultuaires, n'étaient point celles des vaudois ni des *parfaits* albigeois.

Sa bande se dissipa, et deux autres corps de pastoureaux, qui s'étaient avancés jusqu'à Bordeaux et Marseille, y furent également dispersés; les meneurs furent pendus, et les autres s'en retournèrent chez eux en mendiant leur pain.

La reine Blanche mourut à soixante-cinq ans, l'année d'après le soulèvement des pastoureaux (1er décembre 1252).

Quand cette malheureuse nouvelle arriva à Jaffa, en Palestine, où était alors le roi, le légat du pape, qui était français, en fut informé avant Louis IX. Le légat alla trouver le roi et lui dit qu'il voulait l'entretenir en secret. Le roi comprit qu'on avait quelque chose de triste à lui apprendre, et il mena le légat dans sa chapelle, et là il s'assit devant l'autel avec lui. Alors le légat lui rappela tous les bienfaits qu'il avait reçus de Dieu, surtout la grâce que Dieu lui avait faite en lui donnant une mère qui l'avait nourri si pieusement, et qui avait si bien régi son royaume; puis il lui raconta en pleurant la mort de la reine Blanche. Le roi, gémissant à haute voix et fondant en larmes, se mit à genoux devant l'autel, et dit : « Grâces te soient rendues, Seigneur Dieu, à toi qui m'as donné une si excellente mère pour le temps



Saint Louis rendant la justice.

qu'il t'a plu, et qui maintenant viens de la retirer à toi selon ton bon plaisir! »

Louis IX demeura encore plus d'un an avant de se décider à quitter la Terre sainte, bien que tout le rappelât en France. Il se rembarqua enfin à Saint-Jean d'Acre, laissant les places chrétiennes bien munies d'hommes et d'argent.

Durant la traversée, la galère du roi toucha sur un banc de sable, et le choc emporta une partie de la quille. On conseilla au roi de passer sur un autre navire; mais il dit que les cinq ou six cents personnes qui étaient sur la galère aimaient autant leur corps que lui aimait le sien, et qu'il ne se séparerait point des autres. Et il resta, avec sa femme et ses enfants.

Il débarqua, sans malencontre, à Hyères, en Provence, et fit de grands biens dans le midi sur son passage. Il répara les atteintes portées par ses sénéchaux aux droits des villes et des particuliers. Il rétablit les consulats électifs qui avaient été abolis à Nîmes et à Narbonne; il fit à Beaucaire une ordonnance en faveur de la liberté du commerce, et il prescrivit que, s'il devenait nécessaire

d'interdire la sortie des denrées hors du pays, on ne pourrait le faire que par le conseil d'une assemblée des prélats, des barons et des bonnes villes.

Louis IX rentra enfin à Paris le 7 septembre 1254. Tout le monde fut frappé de son air de tristesse. Il se reprochait le mauvais succès de la croisade, comme si ses péchés en eussent été la cause. L'état de discorde générale où il retrouva la chrétienté mit le comble à son chagrin. L'Allemagne et l'Italie continuaient à se déchirer pour la querelle du pape et de la maison impériale de Souabe; l'Angleterre, sous Henri III, qui ne valait guère mieux que son père Jean Sans-Terre, flottait entre l'anarchie et la tyrannie. En France, s'il n'y avait pas des calamités aussi éclatantes, il y avait bien des désordres; les mœurs étaient très-violentes et très-déréglées; le clergé séculier, c'est-à-dire les chanoines des cathédrales et les prêtres de paroisse, vivait communément très-mal, et ses habitudes n'avaient point gagné à la proscription du mariage des prêtres par Grégoire VII; les anciennes congrégations monastiques, les diverses branches du grand ordre des bénédictins, plus reglées dans leurs mœurs que le clergé séculier, avaient baissé sous le rapport du zèle et de l'instruction. Il n'y avait plus guère d'enthousiasme religieux et de force morale que chez les ordres mendiants, les dominicains et les franciscains, qui avaient l'ardeur de la nouveauté; mais ils étaient aussi envahissants et aussi passionnés que rigides; ils s'emparaient de tout, prédication, confession, direction des âmes et des familles, et, là où il y avait des universités, c'est-à-dire de grandes réunions d'écoles, où le clergé séculier avait gardé plus de savoir et d'autorité qu'ailleurs, à Paris surtout, ils excitaient de grands troubles par leurs querelles avec les corporations universitaires.

Louis IX travaillait de son mieux à rétablir l'ordre dans son royaume, et, ne pouvant ramener la paix dans la chrétienté, il s'efforça du moins d'assurer la paix à la France avec tous ses voisins. Il voulut empêcher que les nouvelles acquisitions de la couronne de France dans le midi n'amenassent quelques débats avec le royaume d'Aragon, qui avait la suzeraineté sur beaucoup de fiefs au nord des Pyrénées, tandis que la couronne de France gardait d'anciennes prétentions au midi de ces montagnes. Le roi Jayme d'Aragon, fils du roi Pierre tué à Muret, renonça à ses droits de fiefs en Languedoc, sauf à Montpellier, qu'il reconnut tenir en fief du roi de France. Louis IX, de son côté, renonça à l'ancienne suzeraineté de la France sur la Catalogne et le Roussillon, suzeraineté que la maison de Barcelone, qui régnait maintenant sur l'Aragon, ne reconnaissait plus depuis le siècle précédent (1258).

L'année d'après, il changea en un traité de paix sa trêve avec l'Angleterre. Il rendit volontairement aux Plantagenêts le Périgord, le Limousin et le midi de la Saintonge, avec la suzeraineté sur l'Angoumois, moyennant quoi Henri III renonça à tout le reste des anciens domaines de sa maison (20 mai 1259). La couronne de France se réserva toutefois, dans les pays restitués, la suzeraineté directe sur les évêques, sur les communes et sur une partie des fiefs.

Louis IX agit ici contre l'avis de tous ses conseillers. Les habitants des pays qu'il fit rentrer de la sorte sous le mauvais gouvernement de Henri III ne lui en surent point de gré, et, plus tard, quand il fut canonisé par le pape, refusèrent de célébrer sa fête.

Mais, en général, comme on ne se rendait pas bien compte, en ce temps-là, du droit que les peuples ont seuls de disposer d'eux-mêmes, la plupart louèrent le saint roi de son désintéressement, et ne virent dans son action que sa conscience scrupuleuse et son désir de faire régner partout la paix et la justice.

Si Louis IX avait diminué le domaine royal de France, il augmenta beaucoup l'influence de sa couronne en se faisant autour de lui, tant qu'il pouvait, l'arbitre et le conciliateur de tous les différends. S'il avait échoué à réconcilier le pape et la maison impériale de Souabe, il réconcilia beaucoup de princes et de seigneurs, et fit cesser nombre de petites guerres, n'ayant pu mettre un terme à la grande.

Tandis qu'il intervenait de cette façon pacifique au dehors, il faisait de grandes réformes dans le domaine de la couronne. Il s'attaquait à toutes les coutumes qui lui paraissaient offenser Dieu, et il opéra ainsi de grands changements qui devaient augmenter l'autorité royale aux dépens des seigneurs ecclésiastiques et laïques, sans qu'il eût cherché ni prévu ce résultat.

Il trouva, pour l'aider à préparer les lois qui sont connues sous le nom d'*Établissements de saint Louis*, toute une classe d'hommes instruits et actifs, et animés d'un désir très-vif et très-persévérant de faire des choses nouvelles. C'étaient les jurisconsultes, avocats et professeurs en *droit civil*, c'est-à-dire en ancien droit romain. Les gens de loi avaient été très-puissants du temps des Romains; ils avaient disparu sous les Barbares; puis ils étaient revenus, depuis qu'au douzième siècle on s'était remis de tous côtés à étudier les anciennes lois des Romains, en même temps qu'on se remettait à étudier la philosophie des Grecs.

En Italie et dans le midi de la France, les lois romaines, mêlées à des coutumes de diverses origines, n'avaient jamais cessé d'être en usage, en tout ce qui n'était pas en opposition avec le droit féodal. Dans la France du nord, on ne connaissait que le droit féodal, et, à côté de lui, des coutumes particulières à chaque pays, et formées de traditions gauloises, romaines et germaniques. Les gens de loi tâchèrent de faire renaître le droit romain partout, en diminuant tant qu'ils pouvaient, à son profit, le droit ecclésiastique et le droit féodal, et en le présentant comme une loi générale et supérieure à laquelle les autres lois devaient être subordonnées.

Les papes, voyant bien que le droit romain profiterait aux rois contre eux, avaient essayé d'empêcher l'étude du droit romain de se répandre dans les pays qui n'observaient plus les lois romaines. Ils avaient interdit de l'enseigner à Paris; mais, si on ne l'enseignait pas publiquement dans l'Université de Paris, on ne l'en étudiait pas moins.

Les seigneurs laïques ne virent pas si clair là-dessus que les papes. Ils ne comprirent point d'abord que les gens de loi étaient les ennemis de la féodalité, et, comme les grands barons s'ennuyaient de présider les tribunaux de leurs baronnies, et que leurs vassaux nobles s'ennuyaient d'y venir siéger, les uns et les autres se firent ou se laissèrent peu à peu remplacer dans les cours de justice féodales par les gens de loi, qui servirent là des intérêts qui n'étaient pas ceux des nobles dont ils prenaient la place. Lorsque saint Louis, en 1260, eut défendu, dans le domaine royal, de décider les procès par le duel, ce qui, disait-il, tentait criminellement Dieu, et eut substitué au duel la preuve par témoins, la procédure devint beaucoup plus compliquée, et cela contribua fort à faire abandonner les tribunaux par les nobles, qui avaient droit d'y siéger et d'y juger leurs pairs, leurs égaux. Les cours de justice féodales avaient été jusque-là de vrais jurys; elles devinrent peu à peu des tribunaux de juges nommés par le prince ou par le seigneur.

La même chose arriva plus en grand dans les tribunaux du roi. La plus haute des cours de justice était la cour des pairs de France, composée seulement des princes qui relevaient immédiatement de la couronne et de quelques évêques ayant les droits de prince dans leur diocèse. La cour des pairs de France tomba en désuétude, et se confondit

avec l'ancienne cour de justice du duché de France ou du domaine royal. Les gens de loi furent appelés peu à peu à y siéger auprès des pairs du royaume et auprès des pairs du duché de France et des grands officiers de la couronne, et ils firent bientôt tout l'ouvrage. La haute cour de justice du roi, depuis que les gens de loi y furent introduits, prit le nom de Parlement.



Saint Louis.

En Angleterre, le nom de Parlement reçut un tout autre sens, et désigna plus tard la représentation nationale, composée de deux assemblées, celle des lords ou grands barons et celle des propriétaires de campagne et des députés des villes.

Les gens de loi souhaitaient l'égalité des droits civils et l'abolition du servage et des abus féodaux, mais non pas la liberté politique, qu'ils ne trouvaient point dans leur droit romain du temps des empereurs. Dans le droit féodal, au contraire, il y avait de la liberté et point d'égalité, c'est-à-dire de la liberté pour les uns et pas pour les autres. Tout ne fut donc pas pour le mieux dans ce que firent les gens de loi ; on gagna d'un côté et l'on perdit de l'autre.

Tant que vécut saint Louis, le bien l'emporta de beaucoup sur le mal. Saint Louis publia, aussitôt après son retour (décembre 1254), une très-bonne ordonnance pour la répression des excès de pouvoir que commettaient les baillis et les autres officiers royaux. Les baillis, dans leurs districts, ou départements, appelés bailliages, remplissaient tout à la fois les fonctions de préfets, de généraux, de présidents de tribunaux et de directeurs des finances. Les officiers subordonnés aux baillis réunissaient également tous les pouvoirs dans les subdivisions des bailliages. On comprend combien les abus leur étaient faciles. Les baillis commençaient à tâcher, comme avaient fait les anciens comtes, de transformer leurs charges en propriétés, et de les céder ou de les vendre à leurs enfants ou autres. Louis IX le leur défendit formellement, et tint la main à ce qu'ils ne restassent pas plus de trois ans dans le même bailliage, comme l'avait sagement ordonné Philippe-Auguste.

A Paris, au lieu de bailli, un officier portant le titre de prévôt commandait au nom du roi. Le prévôt achetait sa charge du trésor royal, et se remboursait en malversant et en vendant la justice. Les prévôts de Paris avaient si bien opprimé le menu peuple, dit la chronique, que les pauvres gens désertaient la terre du roi pour s'en aller sur les terres de l'évêché et des abbayes. Le roi défendit de vendre dorenavant la prévôté et donna, au contraire, de bons gages aux prévôts ; et il mit là un nouveau prévôt, appelé Étienne Boileau, si sage et si juste, que la terre du roi devint bientôt le modèle de toutes les autres.

On raconte que le prévôt Boileau fit pendre son filleul, parce qu'il ne pouvait se corriger de voler, et son compère, parce qu'il s'était approprié de l'argent qu'on lui avait donné



Cathédrale de Reims.

en garde. La pénalité était fort sévère en ce temps-là, et le peuple avait tant souffert des violences et des pillages au temps passé, qu'il ne trouvait jamais la répression des malfaiteurs assez rigoureuse.

Ce fut ce prévôt Étienne Boileau qui fit mettre par écrit et réunir les statuts ou règlements des métiers de Paris, règlements qui auparavant se transmettaient de bouche en bouche par la tradition, comme on faisait pour la plupart des coutumes. On voit dans ces statuts comment étaient alors organisées les corporations des métiers. Leurs règlements empêchaient qu'on fraudât sur la qualité de la marchandise et qu'on détériorât les procédés de fabrication ; mais, d'autre part, ils ôtaient la liberté d'améliorer ces procédés. La corporation maintenait la cherté des prix par le monopole, interdisait la fabrication aux étrangers, et, dans son propre sein, les maîtres exploitaient durement les apprentis et les excluaient le plus possible de la maîtrise. Cela tendait à faire deux peuples dans le peuple, les gens établis et les prolétaires, comme on dirait aujourd'hui. L'esprit de fraternité, qui avait régné dans le grand mou-

vement des communes, s'était déjà bien affaibli, et l'esprit de privilège envahissait la bourgeoisie comme les autres classes.

Saint Louis tâchait d'être juste envers tous. Il avait renouvelé l'institution des commissaires royaux, comme au temps de Charlemagne, et il envoyait fréquemment ses meilleurs conseillers parcourir les bailliages et les sénéchaussées pour maintenir les officiers royaux dans le devoir. Dans le midi et dans une partie de l'ouest, on appelait sénéchaux les officiers qu'ailleurs on nommait baillis.

Saint Louis ne se contentait pas de faire rendre la justice; il la rendait lui-même, non-seulement dans les grandes affaires où il présidait de temps à autre sa haute cour du Parlement, mais, dans les affaires civiles, à tout venant. Il allait s'asseoir, avec ses conseillers intimes, tantôt sous un chêne du bois de Vincennes, tantôt dans le jardin du palais de la Cité, et, là, il expédiait diligemment, dit la chronique, ceux qui avaient affaire à lui.

De même qu'il défendit, comme nous l'avons rapporté, le duel par-devant les tribunaux, saint Louis interdit, dans le domaine royal et sur les terres d'Église, les *guerres privées,* c'est-à-dire le droit qu'avaient les particuliers de se faire la guerre (1257). Ce droit était tellement entré dans les mœurs depuis le temps des Barbares, que l'ordonnance de saint Louis ne put se maintenir. L'autorité royale réussit à imposer à la guerre privée des restrictions qui la rendirent moins cruelle, mais ne parvint pas à l'abolir de longtemps encore.

Les gens de loi travaillaient avec zèle à étendre le pouvoir royal. Ils introduisirent dans les *Établissements de saint Louis* des dispositions qui statuaient que tout homme libre, en cas de contestation avec son seigneur, aurait droit de choisir le bailli royal pour juge. C'était un bien grand coup porté à la hiérarchie des fiefs.

Les gens de loi insérèrent aussi dans les *Établissements de saint Louis* la maxime *que le roi ne tient que de Dieu et de son épée.* C'était vrai au point de vue du régime féodal, puisque le roi ne *tenait,* c'est-à-dire ne relevait ni du pape ni de l'empereur, et que, tous les fiefs relevant du domaine royal, le domaine royal seul n'était pas un fief, c'est-à-dire n'avait aucune seigneurie au-dessus de lui. Mais cette maxime devait avoir de mauvaises suites, parce que, plus tard, on oublia que, si le roi ne tenait sa couronne d'aucun seigneur, il la tenait de la nation, qui avait autrefois élu son ancêtre Hugues Capet, puis qui avait accepté les successeurs de Hugues Capet.

Un fait prouva quel progrès avait fait l'autorité du roi. Le sire de Couci, un des plus puissants barons de France, possesseur de ce fameux château de Couci qui est aujourd'hui le plus grand et le plus beau monument féodal subsistant en Europe, avait fait pendre, sans forme de procès, trois jeunes écoliers pour avoir chassé au lapin dans ses bois. Le roi l'envoya prendre par ses sergents d'armes, et voulut le faire juger et punir de la même mort dont il avait fait mourir les jeunes gens. Les hauts barons de France, presque tous parents ou alliés des Couci, eurent très-grand'peine à obtenir du roi qu'il permît au sire de Couci de racheter sa vie par une grosse amende, par un pèlerinage en Terre sainte, et par la privation du droit de haute justice, ou justice en matière capitale, et du droit de garenne, dont il avait ainsi abusé (1259).

Saint Louis fit, en 1262, une ordonnance importante dans l'intérêt du commerce et de la bonne foi publique. Il commanda que la monnaie du roi fût seule reçue dans le domaine des seigneurs qui ne battaient pas monnaie, et qu'elle fût reçue en concurrence avec celle des seigneurs dans les seigneuries où l'on battait monnaie. Il y avait bien dans le royaume quatre-vingts seigneurs battant monnaie, tant laïques qu'ecclésiastiques.

Tous prenaient un gros droit de monnayage, et la plupart n'en falsifiaient pas moins les monnaies. Les rois en avaient fait autant; mais saint Louis mit fin à ces méfaits. Malheureusement ses successeurs devaient les recommencer après lui.

Son ordonnance fut signée par des bourgeois des villes de Paris, Orléans, Sens, Laon et Provins, députés pour délibérer avec le roi sur le fait des monnaies. C'est la première assemblée connue où se soient réunis les représentants de plusieurs villes de la France royale. Les institutions des petites républiques communales tendaient à s'affaiblir; mais la bourgeoisie prise en masse croissait en importance.

Saint Louis appela aussi à sa cour, en diverses occasions, les magistrats des principales villes du royaume, afin de les consulter sur ses ordonnances et ses règlements. Il sentait que les citoyens ont le droit d'être consultés sur les affaires qui les concernent, et il avait trop bien en lui l'esprit de justice pour ne point haïr le pouvoir arbitraire. Il avait peur et non désir d'un tel pouvoir, parce qu'il comprenait que celui qui prétend disposer de tout est responsable de tout.

Saint Louis tenait la charité en même honneur et amour que la justice. Vivant avec grande simplicité, se vêtissant de même, sans riches étoffes ni fourrures précieuses, sans or ni argent sur les armes, il dépensait en dons, en aumônes, en fondations d'hôpitaux, ce que les autres princes dépensent, dit la chronique, en bombances et vanités.

Sa bonté ne se démentait que sur un seul point, et il n'y avait qu'une seule tache à son règne, la persécution religieuse.

Depuis les grandes explosions des hérésies et la guerre affreuse qui en était résultée, on n'avait plus nulle part la foi simple et paisible d'autrefois. Le doute troublait les âmes, et ce trouble contribuait à rendre les catholiques impitoyables envers ceux qu'ils en accusaient. On le voit bien à la peur et à la colère que les adversaires de la foi catholique inspiraient à saint Louis. « Nul, disait-il, s'il n'est grand clerc et théologien, ne doit disputer contre les juifs et hérétiques; mais le laïque, s'il entend médire de la foi chrétienne, doit la défendre à beaux coups d'épée et en frapper les mécréants à travers le corps. »

Croyant, comme faisaient tous les catholiques, que les erreurs en matière de foi perdaient les âmes pour l'éternité, saint Louis devenait donc cruel en ce point, par charité même, pour sauver les âmes de la damnation. Et aussi pour venger Dieu, car il s'imaginait que l'homme doit venger Dieu. C'est pourquoi il avait chassé de nouveau les juifs, expulsés autrefois, puis rappelés à prix d'argent par Philippe-Auguste. Et c'est pourquoi il publia nombre de violentes ordonnances contre les hérétiques, contre les blasphémateurs, contre les femmes de mauvaise vie, contre les usuriers, contre tous ceux qui offensaient Dieu.

Après avoir chassé les juifs, il bannit les usuriers chrétiens, c'est-à-dire les banquiers et les changeurs, qui remplaçaient les juifs et qui venaient communément du midi de la France ou du nord de l'Italie. L'Église condamnait, sous le nom d'usure, tous les prêts à intérêt; mais, comme le commerce et l'industrie ne peuvent se passer de capitaux, ni les capitaux se prêter sans rémunération, les décrets de l'Église et ceux des rois furent toujours impuissants contre la nécessité et la nature des choses.

En tout ce qui n'était point à ses yeux l'hérésie et le péché, saint Louis favorisait le progrès des connaissances, la littérature et les arts. Il faisait copier partout les livres des anciens conservés dans les monastères, et les mettait à la disposition des hommes d'étude

Il y avait alors un grand mouvement de littérature, d'art et de science parmi les deux ordres mendiants, les dominicains et les

franciscains, que saint Louis avait fort en affection. Ces moines appliquaient leur ardeur à toute chose. Les franciscains avaient des idées mystiques très-exaltées et très-hardies, qui produisirent même chez eux une hérésie que le saint-siége de Rome se hâta d'étouffer, cette fois, sans effusion de sang, de peur de perdre cette milice monastique qui lui était si utile. Quant aux dominicains, ils se montraient puissants pour le bien comme pour le mal, et ce même ordre qui produisait les inquisiteurs formait aussi des savants, des théologiens et des artistes. C'était toujours Paris qui était le grand centre des études dans la chrétienté; mais les plus fameux docteurs de ce temps n'étaient pas français de naissance. C'étaient deux dominicains, l'Allemand Albert le Grand et l'Italien saint Thomas d'Aquin, et deux franciscains, l'Italien saint Bonaventure et l'Anglais Roger Bacon, qui tous passèrent à Paris une partie de leur vie.

Albert le Grand, ou le grand Albert, a laissé un nom populaire à cause des petits livres de *magie blanche* qu'on lui attribue; mais il mérite un renom plus sérieux pour avoir réuni en lui toutes les connaissances qu'il était possible alors à un homme de posséder, et pour avoir amené l'Église à cesser d'interdire l'étude des ouvrages du grand philosophe grec Aristote. C'est de lui que vient le nom de la place Maubert, ou place Maître-Aubert (Maître-Albert), à Paris.

Saint Thomas d'Aquin, qui fut disciple du grand Albert et ami de saint Louis, assembla et mit en ordre, dans un livre appelé la *Somme théologique,* toute la théologie, toute la philosophie, toute la politique, toute la science de ce temps-là, ce qui a fait appeler ce livre *le Testament du Moyen Age.*

L'Église accepta la théologie et la philosophie de saint Thomas d'Aquin, et le livre de Thomas devint la base de l'enseignement des écoles; mais l'Église n'accueillit pas de même les efforts d'un autre disciple du grand Albert pour perfectionner les sciences qu'il avait apprises de son maître. Roger Bacon fut persécuté pour avoir cherché à pénétrer les secrets de la nature, en observant la nature au lieu de se borner à étudier les livres des anciens. Les ignorants le crurent sorcier, parce qu'il mettait au jour les secrets de la physique. Les docteurs le traitèrent d'hérétique, ou au moins de novateur téméraire, et il finit sa vie dans les prisons.

C'est dans les écrits de Roger Bacon qu'il est parlé pour la première fois de la poudre à canon. Il l'a décrite comme une composition qui n'était pas inconnue de son temps, mais dont on ne tirait pas le parti dont elle était capable. La poudre, ce que ne dit pas Roger Bacon, nous est venue de la Chine par les Arabes.

Les ordres mendiants ne suivirent donc pas leurs grands hommes dans la voie de la science. Les dominicains s'interdirent l'étude de la médecine, de la physique et de la chimie. Plus tard, le pape Boniface VIII défendit à tous l'étude de l'anatomie, par un respect mal entendu pour le corps humain. L'Église retarda ainsi beaucoup le progrès des sciences naturelles.

Les persécutions contre la science sont postérieures au règne de saint Louis. Le saint roi encouragea, sans que personne y trouvât à redire, son lecteur, le dominicain Vincent de Beauvais, à écrire une espèce d'encyclopédie, intitulée *le Grand Miroir, ou le Miroir du monde.*

Saint Louis avait favorisé les arts comme les lettres, avec plus d'éclat encore. Son époque est une des plus brillantes dans l'histoire des beaux-arts. L'architecture ogivale s'épanouissait alors dans toute sa splendeur, et les plus grands et les plus purs monuments de cette architecture appartiennent, en tout ou en partie, au règne de saint Louis. Nous avons mentionné la Sainte-Chapelle du Palais de la Cité, à Paris; l'église de Saint-Denis, moins la façade, ouvrage de l'abbé Suger, est



Cathédrale d'Amiens.

du même temps; et aussi Notre-Dame d'Amiens, dont l'intérieur est le modèle le plus parfait de ce genre d'édifices, et aussi la magnifique Notre-Dame de Reims. On élevait aussi alors la façade méridionale de Notre-Dame de Paris; on continuait Notre-Dame de Rouen et Notre-Dame de Chartres; de toutes parts se construisaient les cathédrales de Bourges, d'Angers, de Tours, de Troies, de Sens, d'Auxerre, de Meaux, de Toul, de Metz, et l'admirable cathédrale de Coutances et l'imposante nef de Strasbourg, et, hors de la France actuelle, l'immense cathédrale d'Anvers, et l'on commençait en Picardie et sur le Rhin deux églises qui étaient destinées à surpasser les autres en grandeur,

mais qui n'ont jamais été achevées, Saint-Pierre de Beauvais et Notre-Dame de Cologne.

La royauté, en France, travaillait à réformer les abus, accroissait sa popularité, et faisait au pays un bien qui devait avoir, dans l'avenir, l'inconvénient d'habituer le peuple à s'en remettre à elle au lieu d'aspirer à se gouverner lui-même. La mauvaise conduite de la royauté anglaise poussait, au contraire, les barons anglais à lui retirer le pouvoir des mains et à s'organiser en un corps d'aristocratie gouvernante, en faisant part dans le gouvernement aux petits propriétaires de campagne, puis aux villes.

A la suite d'une guerre civile, le roi Henri III et les barons anglais s'en remirent à un arbitre. Autrefois, en pareil cas, on en eût appelé au pape; maintenant, on en appelait au roi de France. Saint Louis jugea ce grand procès à Amiens. Il se prononça en faveur du roi d'Angleterre contre les mesures par lesquelles les barons avaient annulé l'autorité royale; mais il maintint la Grande Charte, imposée jadis au roi Jean, et les autres libertés anciennes, qu'il déclara le roi tenu de respecter (23 janvier 1264).

Les barons anglais refusèrent de se soumettre à la décision de saint Louis. La guerre civile recommença. Le roi Henri III fut d'abord battu, fait prisonnier, et obligé de capituler; puis son fils, qui fut plus tard le roi Édouard Ier, releva le parti royal et rendit le pouvoir à Henri III (1265). Mais la Grande Charte, qu'avait maintenue saint Louis, subsista, et l'Angleterre n'oublia pas que les barons, pendant la lutte, avaient appelé à leur Parlement des députés de la petite noblesse et des villes.

Les pays qui relevaient des frères du roi n'étaient pas gouvernés avec la même équité ni la même charité que le domaine royal de France. Le comté de Toulouse avait passé, par la mort du comte Raimond VII (27 septembre 1249), dans les mains du comte Alphonse de Poitiers, gendre de Raimond, et, avec le comté de Toulouse, tous les autres domaines de Raimond VII, parce qu'il n'avait pas laissé d'autres enfants que la comtesse de Poitiers. Ces domaines comprenaient le Querci, le Rouergue, l'Agenais, et le marquisat de Provence, entre l'Isère et la Durance, que le saint-siége de Rome avait rendu à Raimond VII, afin qu'il le tînt en fief du pape.

La maison de Toulouse, éteinte avec Raimond VII, avait régné quatre cents ans. Le nouveau comte de Toulouse et sa femme allèrent s'établir au château de Vincennes, près Paris, que le roi avait donné à son frère Alphonse, et firent gouverner leurs domaines du midi par des sénéchaux qui respectèrent peu les libertés municipales. L'établissement de la tyrannie religieuse dans ces contrées fut donc suivi d'un notable abaissement de la liberté politique.

Le nouveau comte de Toulouse ne fut pas du moins ennemi de la liberté civile. Il affranchit un grand nombre de serfs, attendu, est-il dit dans son ordonnance, « que tous les hommes sont naturellement libres. » C'étaient les gens de loi qui lui avaient enseigné cette bonne maxime. Par son testament, il affranchit tout ce qui restait de serfs dans son domaine.

Le gouvernement des hommes du nord fit donc dans les domaines toulousains quelque bien parmi tant de maux; mais, dans le comté de Provence, il ne causa que des malheurs.

Les Provençaux avaient été fort chagrinés du mariage de leur comtesse avec le comte Charles d'Anjou. Quand on sut le comte Charles prisonnier en Égypte avec le roi son frère, les grandes villes provençales, qui avaient déjà été en guerre avec le dernier comte de la maison de Barcelone, père de la femme de Charles d'Anjou, prirent les armes et tentèrent de s'ériger en confédération républicaine. L'entreprise ne fut pas soutenue

avec assez de vigueur, et les cités de Provence, au retour de Charles d'Anjou, se soumirent les unes après les autres à sa suzeraineté (1251); la plupart lui reconnurent divers droits seigneuriaux. Marseille seule n'avait consenti à accorder au comte aucuns droits ni péages. En 1256, les officiers du comte ayant voulu y percevoir des péages comme ailleurs, Marseille s'arma de nouveau. Ses prétentions à l'indépendance furent condamnées par la haute cour du comté de Provence, composée des prélats, des barons et des magistrats des principales villes. Elle céda, et reçut une garnison du comte.

Marseille ne put se résigner à cette sujétion. En 1262, le peuple soulevé tua ou chassa la garnison, les officiers et les partisans du comte, et se donna pour capitaine un haut baron provençal qui était en même temps un troubadour de grand renom. Il se nommait Boniface de Castellane. L'élite des chevaliers provençaux prit parti pour les Marseillais; néanmoins, le comte Charles, à la tête d'une forte armée formée surtout d'hommes du nord, assiégea et prit le château de Castellane et les autres forteresses des rebelles; puis, après avoir abattu les alliés de Marseille et dévasté le pays autour de cette grande ville, il entama le siége. Les Marseillais se défendirent longtemps; la famine seule les réduisit à capituler. Ils rentrèrent dans les conditions qu'ils avaient subies avant l'insurrection; mais les chefs de la rébellion furent décapités publiquement pour l'exemple, dit la chronique. Boniface de Castellane fut banni de la Provence. Avec lui finit la gloire des troubadours, déjà étouffée en Languedoc sous les bûchers de l'Inquisition.

Louis IX n'eut point à se mêler des troubles de la Provence, qui ne relevait point de sa couronne. Tout en opérant ses réformes dans le royaume, il était toujours préoccupé des affaires d'Orient, qui allaient mal pour les Latins. L'empire français de Constantinople achevait de s'écrouler. Le 25 juillet 1261, les Grecs avaient repris Constantinople, et l'empereur Baudouin de Courtenai avait été obligé de s'enfuir. Le midi de la Grèce, comprenant la plus grande partie du royaume de Grèce actuel, et l'île de Chypre, demeurèrent longtemps encore entre les mains de princes français.

La papauté était bien plus occupée de sa guerre avec les héritiers de Frédéric II que de la perte de Constantinople et des dangers que couraient les places chrétiennes de la Terre sainte. Le fils aîné de Frédéric II était mort, et l'Empire était sorti de la maison de Souabe. Les grands barons allemands s'étaient partagés entre deux candidats à l'Empire, sans que la papauté se mêlât de leurs débats. Elle était tout à sa lutte contre Manfred, fils naturel de Frédéric II, qui s'était rendu maître du royaume de Naples et de Sicile.

Innocent IV n'existait plus. Le pape Urbain IV, qui était un Français nommé Jacques de Troies, offrit la couronne de Naples et de Sicile à saint Louis pour un de ses fils (1262). Louis ne croyait pas au droit de Manfred, qui était bâtard; mais il croyait que Naples et la Sicile appartenaient à un petit-fils légitime de Frédéric II, appelé Conradin, et il refusa. Le pape s'adressa à l'un des frères du roi, à Charles, comte d'Anjou et de Provence, qui accepta.

Le pape obligea le comte Charles de s'engager à ne jamais tenter de réunir la couronne impériale avec la couronne de Naples et de Sicile, et à ne jamais chercher à commander, sous un titre quelconque, dans le nord ni dans le centre de l'Italie. Le saint-siége avait toujours un double but politique : empêcher la domination de l'empire allemand sur l'Italie, et empêcher l'unité de l'Italie sous un prince italien ou étranger.

Ce fut un autre pape français, Gui Fulcodi, ancien conseiller au Parlement de Louis IX, élevé au saint-siége sous le nom de Clé-

ment IV, qui acheva, avec Charles d'Anjou, le traité préparé par Urbain IV. Clément IV fit prêcher la croisade en France contre Manfred. La chevalerie française, ennuyée de la paix, prit la croix en foule.

Manfred, abandonné de ses sujets italiens et soutenu seulement par sa chevalerie allemande et par un corps d'auxiliaires musulmans, fut vaincu et tué dans la première bataille auprès de Bénévent (février 1266). Tout son royaume se soumit à Charles d'Anjou.

Le nouveau roi confisqua non-seulement les fiefs envahis par les Allemands, mais les terres d'une multitude de propriétaires italiens du parti opposé au pape, afin de les distribuer à ses hommes d'armes. De grands soulèvements éclatèrent : le parti de la maison de Souabe se releva, et appela d'Allemagne le jeune Conradin, petit-fils de Frédéric II. Conradin descendit en Italie ; le peuple le reçut dans Rome malgré le pape, et il entra, avec une nombreuse armée, dans les provinces napolitaines.

Il rencontra Charles d'Anjou dans une vallée des Abruzzes. Charles d'Anjou, qui était le moins fort en nombre, laissa écraser ses milices napolitaines par la cavalerie allemande de Conradin ; puis, quand les Allemands se furent rompus en dispersant les Napolitains, il tomba sur eux avec sa chevalerie française et les mit en pleine déroute. Conradin fut pris avec son cousin, le jeune duc d'Autriche. Charles d'Anjou les fit tous deux condamner à mort par un tribunal qu'il composa comme il voulut, et les fit décapiter sur le marché de Naples. Conradin n'avait pas dix-sept ans. On n'avait rien vu de pareil jusque-là dans les guerres féodales (août 1268).

La maison de Souabe, qui finit avec Conradin, avait acquis par la violence et par le crime le royaume de Naples et de Sicile ; elle le perdit par la violence et finit elle-même par un crime, que d'autres crimes, un jour, devaient venger.

Saint Louis n'avait pris aucune part aux sanglantes victoires de son frère. Il méditait une autre guerre, et n'avait jamais déposé la croix cousue sur son épaule, comme pour rappeler qu'il ne se croyait pas quitte de son vœu de pèlerin. Les nouvelles terribles d'Orient le remplissaient d'angoisses. C'était en vain qu'il s'était donné tant de peines pour remettre en défense les restes des possessions latines d'Asie. Les Latins d'Orient semblaient pris de vertige. Les deux ordres de moines-soldats, les Templiers et les Hospitaliers, qui avaient longtemps fait la guerre pour le pape contre l'empereur, n'ayant plus l'empereur à combattre, s'exterminaient entre eux. Et ainsi faisaient, sur les côtes de Syrie, les flottes des républiques italiennes, aussi nécessaires à la défense de la Terre sainte que les escadrons des chevaliers français.

Le sultan d'Égypte, l'ancien chef de ces mameluks qui avaient massacré le précédent sultan durant la captivité de saint Louis, se jeta sur la Terre sainte, prit Césarée, Sidon, Jaffa, et enfin Antioche, la plus grande ville chrétienne d'Asie, où dix-sept mille chrétiens furent massacrés et cent vingt mille emmenés en esclavage (29 mai 1268). Antioche ne s'en est jamais relevée.

Bien avant cette catastrophe, saint Louis était décidé à repartir. Le pape Clément IV, qui avait été un de ses conseillers, et qui lui gardait grande amitié, avait tâché en secret de l'en détourner, parce qu'il le savait hors d'état de supporter la fatigue d'une nouvelle croisade. Saint Louis avait persisté, et avait, dans cette intention, convoqué ses barons en la tour du Louvre (25 mai 1267). Les barons se croisèrent plutôt par déférence pour le roi que par zèle pour la guerre sainte. Les revers d'Égypte ne les encourageaient pas, et l'ardeur des croisades d'Orient était fort diminuée.

Il se passa trois années encore avant que le saint roi pût réaliser son projet. Il fit son testament. Il avait perdu avec grande douleur



Funérailles de saint Louis.

son fils aîné, appelé Louis; le second, Philippe, étant maintenant l'héritier du trône, saint Louis légua au troisième, Tristan, le comté de Valois; au quatrième, Pierre, les comtés d'Alençon et du Perche; au cinquième, Robert, le petit comté de Clermont en Beauvaisis. Ce comte Robert de Clermont, devenu seigneur de Bourbon par son mariage avec l'héritière de cette riche seigneurie, fut la tige de la maison de Bourbon, qui a fait si grande figure dans l'histoire.

Saint Louis prit enfin l'oriflamme à Saint-Denis le 14 mars 1270, fit ses adieux, à Vincennes, à la reine Marguerite, qu'il ne devait plus revoir, et se dirigea lentement vers Aigues-Mortes. C'était la république de Gênes qui devait fournir à prix d'argent les bâtiments de transport et l'escorte navale; mais les Génois se firent si longtemps attendre que l'expédition ne put partir d'Aigues-Mortes que le 1er juillet.

Les Grecs et les Égyptiens étaient fort en alarme; mais on n'alla ni à Constantinople ni en Égypte. On alla à Tunis. Le roi musulman de Tunis avait eu quelques relations pacifiques avec la France et l'Italie, et s'était même reconnu tributaire de Frédéric II, puis de son fils Manfred. Saint Louis s'imaginait qu'en paraissant devant Tunis avec une armée, il déciderait ce roi et son peuple à se faire chrétiens.

Charles d'Anjou entretenait le roi son frère dans cette espérance, parce qu'il voulait soumettre Tunis à une vassalité effective envers son royaume de Sicile. Autour de saint Louis, on pensait que l'acquisition de Tunis compenserait quelque peu les pertes récentes des chrétiens. Ce pays occupe une position fra-

avantageuse au milieu de la Méditerranée. C'est là qu'était autrefois établie la république de Carthage, la puissante rivale des Romains.

Le 17 juillet, la flotte arriva au port de Carthage, dont les ruines sont très-voisines de Tunis. Le roi de Tunis trompa l'attente de saint Louis, et reçut les croisés en ennemis.

Saint Louis renouvela la première faute de sa guerre d'Egypte. Au lieu de marcher droit à Tunis, il attendit tout un mois son frère Charles dans Carthage, qui n'était plus qu'une misérable petite ville, autour de laquelle l'armée fut obligée de bivaquer sur le sable, sous le soleil d'Afrique et sous le vent du désert. La peste se déclara. Tristan, un des fils du roi, mourut; puis le légat du pape. Le roi lui-même tomba malade de la dyssenterie.

Louis sentit bientôt qu'il ne s'en relèverait pas, et il écrivit ses dernières instructions pour son héritier. Déjà, dans une autre occasion, il avait dit à son fils aîné : « Mon fils, je te prie que tu te fasses aimer de ton peuple, car je préférerais qu'il vînt quelque lointain étranger qui gouvernât le royaume bien et loyalement, que si tu le gouvernais mal et avec reproche. » Il recommanda à son héritier d'aimer Dieu sur toute chose; de ne pas mettre de trop grands impôts sur son peuple, si ce n'est par nécessité, pour la défense du royaume; de faire droit et justice à chacun; de maintenir les franchises et libertés des bonnes villes, et de tenir les bonnes villes en faveur et amour; car, disait-il, « si elles sont riches et puissantes, les autres rois tes pareils, et aussi tes barons, n'oseront t'assaillir et méfaire envers toi. » Et il donna encore à son fils beaucoup d'autres bons conseils, et finit en priant la sainte Trinité de garder son fils de mal vivre et de mal mourir, afin qu'ils pussent un jour, après cette vie mortelle, être devant Dieu ensemble.

Il rendit l'âme peu après, à l'âge de cinquante-six ans (25 août 1270).

Le roi Charles son frère, enfin débarqué avec une flotte de Sicile, arriva comme il était chaud encore.

L'héritier de saint Louis, le nouveau roi Philippe III, qui était un jeune homme de vingt-cinq ans, reçut les hommages de ses vassaux. Il était malade lui-même, et l'on doutait qu'il en revînt. L'armée, qui souffrait grandement, guerroya deux mois encore sur ce malheureux rivage; le roi Charles, qui maintenant dirigeait tout, gagna deux batailles sur les musulmans. Il ne prit pas Tunis; mais il obligea le roi de Tunis à se reconnaître son tributaire, à payer les frais de la guerre aux Français, à permettre l'exercice du culte chrétien dans ses États et à ouvrir le port de Tunis au commerce des peuples chrétiens.

L'armée se rembarqua vers le milieu de novembre. On avait eu le projet de lancer deux expéditions, l'une en Terre sainte, l'autre à Constantinople; mais une tempête, qui submergea beaucoup de navires avec nombre de guerriers de renom et tout l'argent payé par le roi de Tunis, découragea l'armée, et la plupart des survivants ne songèrent plus qu'à retourner chez eux. Beaucoup de seigneurs moururent durant la traversée. Le jeune roi Philippe se rétablit; mais sa femme, qui était une princesse d'Aragon, accoucha et mourut des suites d'une chute de cheval pendant le voyage. Le roi Philippe III ne rentra dans Paris que le 21 mai 1271, conduisant avec lui les cercueils de son père, de sa femme, de son frère et de son enfant, qui était mort en naissant.

Le nouveau roi, aidé par ses barons, porta sur ses épaules le corps de son père depuis Paris jusqu'à Saint-Denis. Le feu roi et l'abbé de Saint-Denis avaient récemment fait transporter dans l'église de l'abbaye les restes des rois de France qui reposaient en divers lieux. Les rois et reines de la race de Charlemagne avaient été placés, avec leurs statues cou-

chées sur leurs tombes, du côté droit du monastère, et les rois et reines de la race de Hugues Capet, du côté gauche.

Les peuples, non-seulement en France, mais dans tout l'Occident, considéraient déjà de son vivant le feu roi Louis IX comme un saint. Le saint-siége de Rome sanctionna ce sentiment public, et décréta, en 1297, la *canonisation*, c'est-à-dire la sainteté de Louis IX.

Le souvenir de saint Louis a bien longtemps protégé ses descendants, et a consacré, en quelque sorte, la royauté française pendant des siècles. Et, quoique saint Louis ait participé au terrible égarement du Moyen Age sur le principe de persécution, le monde moderne a confirmé le jugement des hommes d'autrefois sur celui qui fut le meilleur des rois de France. Aucun homme n'a cherché plus sincèrement le bien, et n'a conformé avec plus de fidélité ses actions à sa croyance.

CHAPITRE XXV

LES SUCCESSEURS DE SAINT LOUIS. PHILIPPE LE BEL.

(1270-1314.)

L'héritier de saint Louis, Philippe III, a été surnommé par les historiens Philippe le Hardi, bien qu'on ne sache de lui aucun trait de hardiesse qui mérite d'être cité.

Il avait la dévotion, mais non point la capacité de son père. Il ressemblait tout à fait, pour le caractère, à Louis VII, le père de Philippe-Auguste. Depuis Louis le Gros, c'était une chose singulière que de voir les hommes de mérite et les incapables se succéder alternativement sur le trône. Après Louis le Gros, Louis VII; après Louis VII, Philippe-Auguste; puis Louis VIII, qui ressemble à Louis VII; puis saint Louis, et, après saint Louis, Philippe III, qui devait avoir à son tour un fils capable comme Philippe-Auguste, mais non point bon comme saint Louis.

Le peu d'intelligence de Philippe III n'eut pas pour le royaume de France les mêmes inconvénients qu'avait eus l'incapacité de Louis VII. La royauté était trop forte maintenant pour avoir à craindre aucun grand vassal, et les gens de loi gouvernaient pour le roi quand il ne savait pas gouverner lui-même.

Le domaine royal s'accrut encore grandement dès la première année du règne de Philippe III, sans qu'il y fût pour rien. Son oncle Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, et la comtesse Jeanne de Toulouse, femme d'Alphonse, moururent tous deux en Italie, à vingt-quatre heures d'intervalle, des suites de la maladie qui avait emporté tant de croisés et qu'ils avaient gagnée tous deux devant Tunis (août 1271). Comme ils n'avaient pas d'enfants, le grand héritage de Toulouse échut au roi, et le comté de Poitiers fit retour à la couronne.

Le domaine royal gagna ainsi d'un seul coup le Toulousain, le Querci, le Rouergue, le marquisat de Provence, le Poitou, l'Auvergne, qui relevait du Poitou, une partie de l'Angoumois et de la Saintonge, et le pays maritime d'Aunis, où est la Rochelle. Par le marquisat de Provence, le domaine royal s'étendait par delà le Rhône et prenait pied sur ce qu'on nommait les terres d'Empire, quoique ces pays n'eussent jamais rendu une obéissance bien effective aux empereurs.

Le domaine royal ne garda cependant point tout le marquisat de Provence. Le saint-siége de Rome réclama la partie méridionale de ce pays, appelée le comté ou comtat Venaissin, que le comte Raimond VII de Toulouse avait cédé à l'Eglise romaine, puis tenu d'elle en

fit. Le roi rendit au saint-siége le comtat Venaissin, que les papes ont conservé jusqu'à la Révolution.

Pour adoucir les regrets que causait aux Languedociens la perte de leur indépendance, l'ancien domaine toulousain et les sénéchaussées de Carcassonne et de Beaucaire furent réunis sous la juridiction d'un Parlement distinct du Parlement de Paris, et Philippe III commanda dans ces contrées en qualité de comte de Toulouse et non de roi de France.

De plus, Philippe III augmenta les prérogatives des magistrats municipaux de Toulouse, de Nîmes et d'autres villes languedociennes, au lieu de les diminuer, comme on avait fait dans les premiers temps.

La puissance du fils de saint Louis, qui avait atteint les frontières naturelles de la France vers les Pyrénées centrales, les dépassa bientôt du côté des basses Pyrénées.

Nous avons dit plus haut que le comte Thibaud de Champagne, qui avait aimé la reine Blanche et défendu si fidèlement saint Louis pendant son enfance, était devenu roi de Navarre par héritage. Son fils Henri, roi de Navarre et comte de Champagne, mourut sans enfants mâles, le 22 juillet 1274, ne laissant qu'une fille nommée Jeanne, âgée de trois ans. Les rois de Castille et d'Aragon s'apprêtaient à se disputer cette enfant. La mère de la petite reine, qui était française et fille du comte d'Artois mort à Mansourah, mit d'accord les deux rois espagnols en emportant son enfant en France.

Philippe III prit en main la tutelle de Jeanne de Navarre, et la fit élever à sa cour jusqu'à ce qu'elle fût en âge d'être mariée à l'un de ses fils, et il fit occuper par ses officiers le royaume de Navarre, aussi bien que les comtés de Champagne et de Brie.

Une révolte essayée par les Navarrois, parce que le sénéchal du roi Philippe ne respectait pas leurs libertés, ne réussit point. Les Castillans, que les Navarrois avaient appelés à leur aide, ne purent les secourir, trop occupés qu'ils étaient de leur guerre contre les musulmans.

L'autorité des gens de loi allait croissant. Ils firent donner les priviléges de la noblesse à tous les docteurs en droit et avocats, et, comme ils favorisaient la bourgeoisie dont la plupart d'entre eux étaient issus, ils firent accorder à ceux qui n'étaient pas nobles le droit d'acquérir des fiefs.

Un peu plus tard, ils firent donner aux bourgeois de Paris en masse une partie des priviléges de la noblesse, à savoir : le droit de porter la cotte de mailles des hommes d'armes, et les broderies d'or et d'argent et les fourrures de prix, excepté l'hermine, qui était réservée aux barons. Cependant on ne leur donna pas, comme aux avocats, le privilége qui exemptait des impôts. Ce privilége-là, ceux qui gouvernaient ne l'octroyaient pas si aisément.

A l'exception d'une révolte de quelques grands barons des Pyrénées, étouffée sur-le-champ et sans peine, il n'y eut point, sous ce règne, de guerre féodale entre les seigneurs et la couronne. La couronne était trop forte. Mais il y eut de grandes agitations à la cour, où il y avait deux partis, celui de la reine Marie de Brabant, seconde femme du roi Philippe, et celui du favori du roi, appelé Pierre de la Brosse. Ce la Brosse était un ancien chambellan de saint Louis, qui gouvernait tout sous le nom du roi, et qui dominait par-dessus tous les prélats et barons du royaume.

En 1276, le fils aîné du roi et de sa première femme étant venu à mourir, Pierre de la Brosse fit courir le bruit que c'était la reine Marie qui l'avait mis à mort par le poison, et qu'elle en ferait autant aux autres enfants de la première femme, afin que la couronne revînt à ses enfants à elle. Le roi fut longtemps en grande perplexité, et la reine Marie eut fort à souffrir du soupçon terrible qui pesait sur elle.



Supplice de Pierre de la Brosse.

Mais les grands, qui haïssaient le favori du roi, prirent parti pour la reine. Les ennemis du favori l'emportèrent enfin. Le roi, bien qu'à grand'peine, abandonna Pierre de la Brosse. Le favori fut arrêté, jugé par les grands barons seuls et non par les gens de loi, et pendu, au grand étonnement du peuple de Paris (30 juin 1278).

Dans un fameux roman de chevalerie, intitulé *Berthe aux grands pieds,* il est fait allusion aux malheurs de la reine faussement accusée et à son triomphe sur les faux serviteurs qui l'avaient voulu *honnir*. L'auteur de ce poëme, nommé Adènes, ou Adam, était le trouvère favori de la reine Marie de Brabant, et on l'appelait le roi des ménestrels ou des ménestriers, c'est-à-dire des musiciens qui chantaient les poëmes des trouvères en s'accompagnant avec des espèces de violons, de guitares et d'autres instruments.

Les trouvères du nord devaient bientôt finir après les troubadours du midi. Le temps des poëmes de chevalerie allait passer avec

le temps des croisades. Au lieu d'écrire de nouveaux poëmes, on allait se contenter dorénavant de récrire en prose les anciens, d'abord en les allongeant, et, plus tard, en les raccourcissant. De là, les récits de chevalerie sont arrivés, en dernier lieu, jusqu'aux petits livres de ce qu'on appelle *la Bibliothèque bleue*, *les Quatre fils Aimon*, et autres.

D'autres genres de poésie allaient remplacer les poëmes de chevalerie. Il y avait les *fabliaux*, qui étaient des contes populaires, où le peuple prenait sa revanche des nobles et des gens d'Église en *gaussant* ses maîtres, et en riant aux dépens de ceux qui le faisaient si souvent pleurer.

Il y avait aussi un premier essai de pièces de théâtre sur des sujets religieux. C'était ce qu'on nommait les *mystères*, espèces de drames sur la vie et la passion de Jésus-Christ, sur les actions et le martyre des saints les plus fameux, sur Adam et Ève, etc. On joua les mystères d'abord dans les églises mêmes, puis sur les places publiques, où l'on élevait de grandes estrades en bois, qui avaient le plus souvent trois étages, représentant le ciel, la terre et l'enfer.

Philippe III, s'il n'eût pas subi d'influence du dehors, eût vécu en paix avec ses voisins, sauf un démêlé de peu de conséquence avec la Castille; mais il se laissa entraîner dans les querelles de son oncle Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, qui était alors, par son caractère énergique et par ses talents, le vrai chef de la maison de France

Ce roi Charles avait le génie envahisseur, fanatique et impitoyable de Simon de Montfort. Il troublait toute l'Italie pour tâcher de s'en rendre maître, écrasait ses sujets d'impôts pour entretenir une grande armée et une grande flotte, et visait à reconquérir Constantinople sur les Grecs. L'empereur des Grecs, Michel Paléologue, avait quelque temps détourné le coup en négociant avec le pape Grégoire X pour la réunion des deux Églises grecque et latine, et cette réunion avait même été proclamée dans un concile tenu à Lyon par Grégoire X en 1274. Toute la chrétienté avait paru ainsi réconciliée sous la suprématie du saint-siége de Rome. Mais Grégoire X, qui ne souhaitait que la paix entre chrétiens et que l'alliance des princes pour recouvrer la Terre sainte, étant venu à mourir, son successeur, Martin IV, qui était Français, fut regagné par Charles d'Anjou, et il excommunia sans raison ce même empereur grec qui s'était réconcilié avec l'Église romaine.

Charles d'Anjou se remit à faire de grands préparatifs pour reconquérir et Constantinople et la Terre sainte. Mais ses sujets italiens, qu'il opprimait cruellement et qu'il livrait à l'arrogante domination de ses hommes d'armes angevins et provençaux, ne lui laissèrent pas le loisir d'accomplir ses grands desseins.

Une vaste conspiration avait été tramée dans les provinces napolitaines et siciliennes, d'accord avec le roi Pierre ou don Pèdre d'Aragon, gendre de ce roi Manfred qui avait été vaincu et tué par Charles d'Anjou. Le 30 mars 1282, un outrage commis par un soldat envers une jeune fille fit éclater la révolte à Palerme. Tous les Français furent massacrés dans cette ville, puis dans le reste de la Sicile, sans épargner ni femmes ni enfants. Ce fut une atroce vengeance d'une domination qui avait été très-inique, très-rapace et très-cruelle.

Charles d'Anjou descendit en Sicile avec l'armée qu'il avait préparée contre Constantinople et assiégea Messine, la ville qui commande le détroit entre la Sicile et l'Italie.

Les gens de Messine offrirent de se rendre moyennant une amnistie. Charles refusa. Le roi d'Aragon, qui fut proclamé roi de Sicile, amena une flotte au secours de Messine.

Charles d'Anjou, qui savait n'avoir point à compter sur ses marins italiens ni même sur les Marseillais, repassa le détroit de

Messine pendant la nuit avec ses hommes d'armes. Sa flotte ne se battit pas; une partie gagna la haute mer, le reste se fit échouer à la côte, et un fameux marin calabrais, appelé Roger de Loria, qui commandait la flotte du roi d'Aragon, brûla une multitude de navires sous les yeux du roi Charles (27 septembre 1282).

Le roi de France entra en guerre avec l'Aragon pour venir en aide à son oncle Charles. Le pape Martin IV excommunia le roi d'Aragon, et déclara son royaume transféré au jeune Charles, comte de Valois, troisième fils du roi Philippe III.

Le roi Philippe accepta, avec le consentement des prélats et barons de France, et, pour s'assurer les Navarrois durant la guerre qu'il entreprenait, il fit épouser la petite reine Jeanne de Navarre à son second fils Philippe, devenu son héritier par la mort de l'aîné. C'est ce jeune Philippe qui fut le roi Philippe le Bel.

L'Aragon et la Sicile semblaient devoir succomber sous la puissance bien supérieure des rois de France et de Naples. Mais les grandes forces navales qu'avait rassemblées de nouveau Charles d'Anjou furent défaites dans deux batailles par l'amiral d'Aragon, Roger de Loria. Les marins siciliens et catalans se battirent avec fureur; les marins provençaux et italiens, qui haïssaient Charles d'Anjou, ne se souciaient pas de vaincre. Le fils de Charles d'Anjou fut pris dans la seconde journée. L'orgueilleux Charles s'épuisa en vains efforts pour réparer ses pertes; il tomba malade de douleur et de colère, et mourut le 7 janvier 1285.

Le roi Philippe tenta de venger son oncle. Il attaqua le royaume d'Aragon par le Roussillon avec une armée de cent mille hommes. Le frère du roi d'Aragon, qui avait un petit royaume composé des îles Baléares, du Roussillon et de Montpellier, s'était allié au roi de France contre son frère. On emporta d'assaut la ville d'Elne, qui tenait pour le parti d'Aragon, et l'on massacra les habitants; puis on força le passage des Pyrénées orientales.

Mais l'Aragon et la Catalogne, qui repoussaient unanimement la prétention du pape à disposer de leur couronne, opposèrent une très-forte résistance. Le roi de France prit Gironne après un long siége (7 septembre 1285). Ce fut tout le résultat de ce grand armement, et encore fut-il compensé par une défaite navale contre le redoutable amiral Roger de Loria.

Les Catalans avaient gagné sur mer une prépondérance décidée. Cela faisait quatre grandes batailles que leurs flottes gagnaient coup sur coup.

Le roi Philippe repassa les montagnes à grand'peine avec l'armée fort diminuée par les maladies. Très-chagrin d'avoir gagné si peu d'honneur à la guerre, et malade de la fièvre, il ne put aller plus loin que Perpignan, et y mourut le 5 octobre 1285.

Gironne, sa seule conquête, fut reperdue huit jours après sa mort.

Philippe III laissait trois fils, à savoir: Philippe IV, qui lui succéda à l'âge de dix-sept ans et qu'on surnomma *le Bel,* ou le Beau; Charles, comte de Valois et d'Alençon, à qui le pape avait donné le titre de roi d'Aragon, et Louis, comte d'Évreux.

Le nouveau roi était de beau visage, mais de froid regard, parlant peu, réfléchissant beaucoup, et ne laissant guère voir ce qu'il pensait ni ce qu'il serait. Il revint de Roussillon se faire sacrer à Reims (6 janvier 1286).

Don Pèdre, roi d'Aragon et de Sicile, était mort quelques jours après Philippe III, laissant le royaume d'Aragon à son fils aîné Alphonse et le royaume de Sicile à son second fils Jayme. La guerre continua entre les maisons de France et d'Aragon. Le fameux amiral Roger de Loria prit l'offensive, opéra des descentes sur la côte de Languedoc et saccagea Aigues-Mortes, puis retourna battre

devant Naples le parti du roi Charles II d'Anjou, ce fils de Charles d'Anjou qu'il avait fait prisonnier et qui était alors gardé en Aragon (1286-1287).

La lutte se prolongea plusieurs années sans événements importants. Le fils de Charles d'Anjou, remis en liberté par une trêve dont les conditions ne furent pas respectées, était tout le contraire de son père, et ne souhaitait que de faire la paix. Le jeune roi de France et un nouveau pape, Nicolas IV, l'en empêchèrent, sans que Philippe le Bel fît cependant de grands efforts pour pousser la guerre. On se faisait, dans les Pyrénées, une petite guerre de montagnes qui n'aboutissait qu'à des prises et reprises de petites places.

Les Aragonais, malgré leurs éclatants succès maritimes, souffraient beaucoup plus des hostilités que la France, parce que leurs ressources étaient incomparablement moindres, et qu'ils étaient, de plus, engagés dans d'autres démêlés avec leurs voisins de Castille et troublés par les excommunications des papes. Les Aragonais obligèrent leur roi Alphonse d'abandonner son frère le roi de Sicile, à condition que le comte Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, renonçât à ses prétentions sur l'Aragon, et que le pape révoquât ses excommunications (1291).

Le comte Charles de Valois consentit, moyennant que le roi Charles II de Naples lui donnât sa fille en mariage, avec l'Anjou et le Maine pour dot. Le roi de Naples ne garda en France que le comté de Provence. La France, à son tour, s'était lassée de la guerre, et Philippe le Bel avait envoyé au pape, afin de l'engager à consentir à la paix, une ambassade qu'accompagnaient les députés des barons et des villes de France. C'était la première fois que les villes, c'est-à-dire la bourgeoisie, intervenaient dans les affaires extérieures du royaume (mars 1290).

Le roi Alphonse étant mort avant que le traité fût exécuté, son frère le roi Jayme accourut de Sicile et se fit reconnaître roi d'Aragon; puis il reprit à peu près le traité signé par son frère, et promit de renoncer à la Sicile et de la remettre au pape, pourvu que le pape n'en disposât point sans son aveu.

La Sicile, abandonnée par l'Aragon, ne s'abandonna pas elle-même; elle couronna roi un jeune frère des rois Alphonse et Jayme, appelé Frédéric, et continua de se défendre. Le parti du saint-siége et de la maison d'Anjou ne vint pas à bout de la soumettre. Le saint-siége consentit enfin que Frédéric demeurât roi de Sicile en épousant une fille du roi de Naples Charles II d'Anjou. Le roi de Naples Charles II érigea un tombeau à Conradin et à Frédéric d'Autriche, les deux jeunes princes autrefois si cruellement mis à mort par ordre de son père, en signe de paix et de réconciliation entre les princes et les peuples, après tant de fureurs et de cruautés réciproques (1291-1302).

Philippe le Bel paraissait peu soucieux du renom de chevalerie et peu désireux de se montrer à la tête des armées. Ce n'était point par esprit de paix, et encore moins par fainéantise, comme chez les rois d'avant Louis le Gros. Philippe le Bel était, dès sa jeunesse, fort appliqué à ses affaires, et toujours occupé à rechercher, avec ses gens de loi, les moyens d'accroître son autorité.

Son grand-père, saint Louis, n'avait songé qu'à être le plus juste possible; lui, ne songea qu'à être le plus puissant possible. Il voulait l'ordre; mais cet ordre n'était pas toujours le véritable, celui qui est fondé sur la justice. Au lieu des habitudes simples et modestes de son grand-père, il étalait un grand faste à sa cour, et il fallait aussi beaucoup d'argent pour tous ses hommes de loi et pour les nombreux sergents à pied et à cheval, espèce de gendarmes qui exécutaient les arrêts des gens de loi, et aussi pour les nombreux agents politiques qu'il envoyait cabaler dans les pays étrangers; il



La reine Marie de Brabant et le trouvère Adènes.

chargea donc le peuple d'impôts croissants, et causa par là beaucoup de souffrances.

Il revint à la mauvaise pratique d'altérer les monnaies, c'est-à-dire de mêler à l'or et à l'argent de fortes doses de cuivre et d'étain. Les anciens rois l'avaient maintes fois employée, mais saint Louis l'avait sévèrement condamnée. Philippe le Bel la renouvela dans de plus grandes proportions qu'autrefois. Le bénéfice que faisait le roi, en gardant pour lui la portion d'or et d'argent qu'il remplaçait par les métaux de peu de valeur, causait un très-grand préjudice au peuple, et jetait le trouble dans toutes les relations des citoyens entre eux et avec les étrangers.

Philippe le Bel établit en outre une nouvelle taxe, que le peuple nomma la *maltôte*, c'est-à-dire la mauvaise levée, le mauvais impôt. C'était ce que nous appelons une contribution indirecte, une taxe sur les ventes de toutes marchandises et denrées. Le roi visait à la faire payer par tout le monde, par les nobles et les prêtres comme par le peuple, et, sous ce rapport, cet impôt eût été plus

juste que les autres; mais le roi levait la maltôte sans consulter personne, et rétablissait ainsi, au profit de la couronne, l'impôt arbitraire que la révolution communale avait interdit aux seigneurs.

Le peuple ne vit que l'avanie qu'on lui faisait en le taxant sans son consentement, et donna le nom de *maltôte* à tous les impôts qui l'opprimaient. Ce nom détesté n'a cessé d'être en usage qu'à la Révolution.

Le premier établissement de la maltôte fut signalé par une grosse émeute à Rouen. Le maire et les plus riches de la ville parvinrent à faire déposer les armes à la commune insurgée. Alors les gens du roi mirent la main sur les chefs de la rébellion, et les emprisonnèrent ou les pendirent (1292). Plus tard, comme nous le montrerons, Paris eut aussi son émeute contre la maltôte et contre le roi qui l'avait instituée.

Le gouvernement de Philippe le Bel avait beaucoup d'activité en bien et en mal, et se faisait obéir des grands comme des petits. Sous saint Louis, comme sous ses prédécesseurs, les ordonnances ou lois que publiait le roi, sans le concours des grands vassaux, n'avaient d'effet que dans le domaine royal. Philippe le Bel prétendit que ses ordonnances fussent exécutées dans les domaines des grands vassaux comme dans ceux de la couronne, et les grands vassaux, même le roi d'Angleterre, n'osèrent résister, le roi d'Angleterre ayant d'importantes entreprises qui ne lui permettaient pas de se brouiller avec Philippe le Bel.

Philippe, bien qu'il eût dans son Parlement des évêques et d'autres hommes d'Église, interdit à tous seigneurs temporels de confier l'exercice de leur juridiction à des baillis, prévôts et assesseurs ecclésiastiques, et défendit également aux plaideurs de prendre des gens d'Église pour procureurs. Les fonctions de magistrats municipaux furent aussi interdites aux ecclésiastiques (1287-1288).

C'étaient de grands moyens d'influence que les gens de loi ôtaient au clergé.

Le clergé fut pareillement atteint dans ses intérêts pécuniaires. Philippe le Bel augmenta les droits d'amortissement sur les biens donnés ou vendus à l'Église. Il les éleva, dans certains cas, jusqu'à la valeur de six années du revenu, et donna à son édit sur cette matière un effet qui se reportait à beaucoup d'années en arrière.

La royauté ne pouvait faire autrement que de s'attaquer aux richesses du clergé. Ces richesses avaient rapidement augmenté depuis le commencement des croisades, tandis que celles de la noblesse diminuaient et que celles de la bourgeoisie s'accroissaient, il est vrai, mais avec une progression beaucoup plus lente que ne faisaient les biens d'Église. Le clergé n'était plus pillé comme au temps de l'anarchie féodale, et il achetait ou recevait toujours et ne vendait jamais, ce qui faisait que terres et bâtiments s'accumulaient de plus en plus dans ses mains. On dit qu'en Angleterre il possédait la moitié des terres.

Le roi commença de poser des limites au pouvoir absolu de l'Inquisition, et il défendit au sénéchal de Carcassonne d'emprisonner, à la requête des inquisiteurs, d'autres personnes que des hérétiques notoires. C'était dans cette sénéchaussée, l'ancienne vicomté de Béziers, que l'Inquisition était alors la plus cruelle (1291).

Philippe le Bel, travaillant à concentrer le plus possible le gouvernement du royaume, supprima le Parlement de Toulouse établi par son père. Il n'y eut plus qu'un Parlement à Paris pour tout le royaume. Seulement des membres du Parlement furent détachés chaque année pour aller tenir à Rouen le tribunal du duché de Normandie, nommé *l'Échiquier*, et d'autres pour aller tenir à Troies le tribunal du comté de Champagne, appelé *les Grands Jours*, car les comtés de Champagne et de Brie appartenaient au roi

du chef de sa femme, ainsi que le royaume de Navarre.

Quant aux causes du midi, elles se jugeaient dans le Parlement, à Paris.

De tristes nouvelles arrivèrent d'Orient. Les dernières places chrétiennes de la Terre sainte se perdaient les unes après les autres. Le sultan d'Égypte s'empara de Tripoli, l'ancien domaine du grand comte Raimond de Toulouse après la première croisade; puis il prit Saint-Jean d'Acre, qui avait coûté tant d'efforts et de sang à la chrétienté au temps de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion. La population chrétienne fut massacrée ou emmenée en esclavage (1289-1291). Les autres villes furent évacuées sans combat. Les restes des Latins de la Terre sainte s'enfuirent dans l'île de Chypre, qui appartenait encore à des princes français. Il ne resta plus un coin de terre aux Latins sur le continent d'Asie.

Le pape Nicolas IV prêcha en vain la croisade; les princes chrétiens ne bougèrent pas. Les sentiments qui avaient poussé si violemment les nations chrétiennes vers l'Asie pendant deux siècles s'étaient peu à peu affaiblis; des intérêts nouveaux occupaient les peuples et les princes, et chaque nation reportait son attention dans son intérieur et dans son voisinage, au lieu de se réunir aux autres, comme auparavant, autour du pape contre un ennemi lointain.

Malgré le mauvais succès de son entreprise mal conçue contre l'Aragon, la maison royale de France continuait d'accroître sa puissance. Après la Champagne et la Navarre, elle s'appropria la Franche-Comté de Bourgogne. Philippe le Bel fiança son second fils, qui devait être le roi Philippe le Long, à l'héritière du comte de Bourgogne, et obtint de ce comte, à prix d'argent, l'autorisation d'occuper par avance les places fortes de la Franche-Comté.

C'était la troisième province que la maison de France acquérait sur les terres d'Empire; la Franche-Comté après le comté et le marquisat de Provence.

Philippe le Bel gagna encore sur l'Empire la ville de Valenciennes, qui, opprimée par son seigneur, le comte de Hainaut, se donna à la couronne de France, dont elle avait déjà relevé auparavant (1293). Philippe obligea ensuite le comte de Bar, dont le comté comprenait une partie du département actuel de la Meuse, à transférer son hommage de l'Empire à la France (1301).

L'empereur d'Allemagne, fort occupé en Bohême et en Autriche, ne put mettre d'obstacle aux progrès du roi de France dans les pays impériaux de langue française.

Philippe le Bel ne portait pas exclusivement ses ambitions du côté de l'Empire. Il songeait à des conquêtes plus importantes encore dans le royaume de France même; il lui fâchait grandement de voir encore la Guyenne et la Gascogne aux mains des Plantagenêts, et il ne cherchait qu'une occasion de querelle avec son vassal le roi d'Angleterre, seigneur de ces contrées qu'avait un moment possédées la maison de France au temps de Louis VII.

L'occasion vint. Les populations maritimes de la Normandie et du Poitou étaient maintenant toutes françaises, et toujours en dispute sur mer avec les Anglais. Les gens des côtes française et anglaise se faisaient parfois entre eux de vraies guerres maritimes sans l'ordre des gouvernements. Des corsaires anglais, à la suite de combats sur mer, surprirent et pillèrent la Rochelle.

D'un autre côté, il y avait de violents conflits entre les officiers qui commandaient pour le roi d'Angleterre en Guyenne et en Gascogne et les officiers du roi de France, qui, d'après les principes nouveaux introduits par les gens de loi, prétendaient exercer une haute juridiction sur les terres des grands vassaux. Ces conflits allèrent si loin, que les officiers du roi d'Angleterre Édouard Ier

firent pendre des Gascons qui avaient appelé au Parlement de Paris.

Philippe le Bel, très-satisfait d'être ainsi provoqué, cita le roi d'Angleterre à comparaître devant lui à Paris, afin de répondre sur *tous ces forfaits* (novembre 1293).

Le roi Édouard Ier, tout au contraire du roi de France, souhaitait fort de ne point rompre, parce qu'il avait de grandes affaires outre-mer. Il prétendait conquérir les peuples celtiques restés indépendants jusque-là dans la Grande-Bretagne, à savoir : le pays de Galles et l'Écosse, et il n'avait pas trop de toutes ses forces pour une pareille entreprise.

Il envoya son frère en France pour répondre en sa place à la citation de Philippe le Bel, et il enjoignit à son sénéchal de Guyenne et à ses autres officiers d'ouvrir aux officiers du roi de France, ainsi qu'ils en avaient été sommés, toutes les places qu'ils avaient en garde.

Philippe le Bel fit occuper aussitôt toutes les villes de Guyenne et de Gascogne par ses hommes d'armes; puis, sans tenir compte d'une si grande concession, il renouvela la citation personnelle à Édouard.

Édouard comprit alors que la confiscation de la Guyenne et de la Gascogne était décidée d'avance. Il signifia à Philippe le Bel qu'il n'entendait plus être son vassal, et il s'apprêta à recouvrer par les armes les domaines que Philippe venait de lui enlever par surprise.

Mais les barons anglais mirent peu de zèle à le seconder, et les mouvements des Gallois et des Écossais l'empêchèrent de passer la mer (1294).

Édouard essaya de former une coalition contre Philippe. Il gagna l'empereur Adolphe de Nassau, la plupart des grands barons de la Belgique et des provinces rhénanes, et même deux grands vassaux du roi de France, le comte de Flandre et le duc de Bretagne, qui n'étaient pas tombés jusque-là sous la dépendance royale au même point que les autres grands barons, et qui avaient résolu d'y résister.

Le comte de Flandre avait promis sa fille au fils du roi d'Angleterre avec une grosse dot. Philippe le Bel attira ce comte à Paris, l'emprisonna, et ne lui rendit la liberté qu'à condition de livrer sa fille en otage à sa place.

Le comte de Flandre ne remua donc pas. L'empereur Adolphe, après de grandes menaces, ne put rien faire. Le duc de Bretagne se mit à la tête de quelques troupes anglaises envoyées par Édouard en Guyenne.

Beaucoup de villes de Guyenne et de Gascogne se déclarèrent en faveur de leur suzerain; mais les forces supérieures du roi de France, auxquelles se joignit la plupart de la noblesse gasconne, étouffèrent ce mouvement. Il ne resta bientôt aux Anglais que Bayonne et quelques forteresses (1295).

Édouard se consola par la conquête de l'Écosse (1296). Il avait auparavant achevé la conquête du pays de Galles et fait périr cruellement le dernier prince indépendant de Galles, avec beaucoup des guerriers gallois et des bardes qui soutenaient par leurs chants le courage de ces guerriers.

La papauté intervint dans la querelle des rois de France et d'Angleterre.

Boniface VIII, qui était natif des environs de Rome, mais qui avait été chanoine à Lyon et à Paris, avait été élu pape en 1294. Âgé de soixante-dix-sept ans lors de son avénement, il conservait dans ce grand âge toute la vigueur et l'activité de la jeunesse. Il faisait revoir avec lui sur le saint-siége de Rome les grandes facultés de Grégoire VII et d'Innocent III, et il renouvelait leurs prétentions à la domination universelle, sans se rendre compte que les temps étaient changés.

Boniface VIII signifia aux rois de France et d'Angleterre et à l'empereur de suspendre les hostilités sous peine d'excommunication. Il eût voulu réunir la chrétienté pour recouvrer la Terre sainte, et, par conséquent, faire



Le jubilé de Boniface VIII.

cesser toutes les guerres qui empêchaient cette réunion.

Philippe le Bel ne déféra point à la sommation du pape, et il ordonna une nouvelle *maltôte,* par laquelle il taxa tous ses sujets, nobles aussi bien que non nobles, ecclésiastiques aussi bien que laïques, à la centième, puis à la cinquantième partie de leurs biens.

Le roi Édouard, de son côté, imposa le clergé anglais au cinquième de ses biens meubles. Boniface VIII, alors, publia une bulle où il déclarait que tout laïque qui exigerait du clergé une contribution quelconque, et tout ecclésiastique qui la paierait sans autorisation du saint-siége, seraient excommuniés de plein droit (18 août 1296).

Philippe le Bel, qui avait déjà, nous l'avons dit, mis un frein aux violences de l'Inquisition, manda au sénéchal de Carcassonne de ne plus arrêter d'hérétiques, et publia défense de faire sortir du royaume l'or et l'argent sans sa permission, ce qui était prohiber les levées d'argent que le saint-siége faisait sans cesse, sous toutes sortes de prétextes, dans tous les États catholiques. Le pape répliqua par une nouvelle bulle, où il menaçait le roi de France de ses voisins et de ses sujets même. Il accusait Philippe d'opprimer ses sujets et de ne point tenir compte de leurs sentiments avec prudence. Il essayait cependant de transiger en expliquant que le saint-siége ne refuserait pas son autorisation à ce que le clergé de France secourût le roi en cas de nécessité. Il alla même jusqu'à admettre que le clergé n'attendît pas le consentement de Rome pour une nécessité pressante (juillet 1298).

Le roi, de son côté, déclara qu'il ne re-

fusait pas d'une manière absolue aux gens d'Église la permission d'envoyer de l'or et de l'argent hors de France. Il revint sur ce qu'il avait fait contre l'Inquisition, et il prescrivit à ses officiers d'arrêter les hérétiques sur la réquisition des évêques et des inquisiteurs.

Boniface VIII, en gage de réconciliation, proclama la canonisation, c'est-à-dire la sainteté de Louis IX.

Le roi et le pape avaient reculé tous deux devant une lutte dont ils sentaient également l'extrême gravité. Le pape avait, d'ailleurs, la guerre civile dans la Campagne de Rome, et le roi avait la guerre en Flandre.

Les hostilités avaient continué avec l'Angleterre. Les Bretons, qui, de même que les autres populations des côtes françaises, n'aimaient pas les Anglais, avaient forcé leur duc à changer de parti. Mais, tandis que le duc de Bretagne rentrait sous l'obéissance royale, le comte de Flandre en sortait. Le roi ayant refusé de lui rendre sa fille qu'il tenait en otage, le comte renonça à la suzeraineté du roi et lui déclara la guerre.

Le comte Gui de Flandre avait compté sur une ligue de tous les hauts barons de la Gaule orientale ou impériale, depuis le Brabant jusqu'à la Savoie; mais la plupart, gagnés par l'or de Philippe, restèrent chez eux. Les seigneurs franc-comtois, qui s'étaient révoltés parce que leur comte avait livré les places de leur province au roi de France, furent bientôt réduits à se soumettre. Le comte de Flandre ne fut d'abord secouru que par le duc de Brabant et par le margrave de Juliers, et par un petit corps de troupes allemandes que lui envoya l'empereur Adolphe, et il ne put pas même lever une armée dans ses puissantes villes flamandes, parce qu'elles lui gardaient rancune pour les atteintes qu'il avait portées à leurs libertés.

Il avait dérogé à la coutume qu'avaient eue les anciens comtes de Flandre d'être en bonne intelligence avec leurs villes, et c'était un grand avantage pour le roi, s'il savait en profiter.

Philippe le Bel entra en Flandre avec une belle armée et assiégea Lille. Les Lillois forcèrent bientôt le fils aîné du comte de Flandre, qui commandait dans leur ville, de la rendre au roi (juin 1297).

La Flandre occidentale, envahie par un corps français aux ordres du comte Robert d'Artois, cousin du roi, n'eût opposé aucune résistance, si les troupes du comte d'Artois ne se fussent mises à piller et à brûler les villages. Le peuple de ces cantons, alors, courut aux armes et livra un sanglant combat au comte d'Artois.

Les Flamands occidentaux furent défaits après une lutte opiniâtre et se soumirent.

L'empereur Adolphe, à qui le fils de son prédécesseur Rodolphe de Habsbourg disputait la couronne, ne put pas grand'chose pour le comte de Flandre. Le roi Édouard d'Angleterre arriva en personne, mais avec un faible corps de troupes. Il avait mécontenté son peuple par les grands impôts qu'il levait, comme Philippe le Bel, et ses principaux barons n'avaient pas voulu le suivre outre-mer.

Le roi Édouard et le comte de Flandre durent évacuer sans combat l'importante ville de Bruges, qui ne voulait pas se défendre, et se retirèrent à Gand, qui n'était pas mieux disposé. L'hiver approchait; Philippe leur accorda une trêve, pour s'affermir à son aise dans la portion de la Flandre qu'il tenait déjà.

Édouard profita de la trêve pour repasser la mer; les Écossais s'étaient révoltés contre la tyrannie des gouverneurs anglais, et avaient mis à leur tête un simple chevalier appelé Wallace, qui est resté le héros de leurs traditions nationales.

Édouard réclama la médiation du pape. Philippe, qui avait maintenant de si grands intérêts engagés en Flandre, se montra plus modéré qu'auparavant vis-à-vis du roi d'Angleterre. Il manda au pape qu'il n'avait à

recevoir d'ordre de personne en ce qui regardait le gouvernement temporel de son royaume et la défense de ses droits, mais qu'il accepterait la médiation amiable de Boniface VIII comme simple particulier et non comme pape.

Boniface passa sur cette réserve, et, par sa sentence arbitrale, il prorogea la trêve indéfiniment jusqu'à ce qu'il pût établir une paix perpétuelle. Il déclara qu'Édouard serait remis en possession d'une partie des terres qu'il avait eues auparavant en France, partie qu'il se réservait de déterminer plus tard. Il invita Édouard à laisser l'Écosse en paix (24 juin 1298).

Les deux rois accédèrent au prononcé de Boniface. Comme l'avait proposé le pape, Édouard épousa une sœur de Philippe et fiança son fils à une fille du roi de France.

Tout s'était arrangé au gré de Philippe. Il garda provisoirement tout ce qu'il occupait en Guyenne et en Gascogne, c'est-à-dire presque toute cette contrée, et il continua tout à son aise la conquête de la Flandre, le pape n'ayant point accordé au roi Édouard de comprendre le comte de Flandre dans la trêve. Les deux rois abandonnèrent de fait leurs alliés; Édouard, le comte de Flandre, et Philippe, les Écossais. Édouard poursuivit la guerre contre l'Écosse, malgré les exhortations du pape, et reconquit ce pays, le héros de l'Écosse, Wallace, ayant été trahi par la jalousie d'une partie des grands barons écossais.

Le comte Gui de Flandre perdit courage. Assiégé à Gand par Charles, comte de Valois et d'Anjou, frère de Philippe le Bel, il entra en négociation. Le comte Charles lui promit que, s'il se remettait à la merci du roi avec sa famille, le roi lui rendrait ses domaines. Le comte Charles l'envoya à Paris avec ses fils et ses principaux barons. Le roi les emprisonna tous, et déclara le comté de Flandre confisqué et réuni à la couronne (1300).

C'était une grande déloyauté; mais les Flamands, qui ne pouvaient souffrir leur comte, ne s'en offensèrent point et reçurent le roi avec magnificence, quand il vint visiter sa nouvelle conquête. Gand, Bruges et Ypres lui offrirent des fêtes, où les riches corps de métiers flamands joutèrent devant le roi à la manière des chevaliers.

Les femmes des Flamands étaient si somptueusement parées, qu'à Bruges, Jeanne de Navarre, la femme de Philippe le Bel, en fut jalouse et s'écria : « J'avais cru jusqu'à présent que j'étais seule reine, et j'en vois ici plus de six cents! »

Philippe le Bel nageait en pleine prospérité. Il tenait la Flandre; il comptait bien amener le pape à ne pas rendre grand'chose à Édouard en Guyenne et en Gascogne; il continuait à reprendre sur l'Empire divers pays de langue française. Le comté de Bar et la ville de Toul avaient reconnu sa suzeraineté, et il s'apprêtait à mettre la main sur la moitié de Lyon à l'est de la Saône, qui relevait de l'Empire. Son ennemi, l'empereur Adolphe, avait été vaincu et tué par Albert, duc d'Autriche, le fils de Rodolphe de Habsbourg, et Albert, occupé à s'établir en Allemagne, laissait faire Philippe en Gaule. La bonne intelligence paraissait rétablie avec le pape, qui favorisait partout la maison de France et qui aidait la branche napolitaine des Capétiens à placer un petit-fils du roi Charles II de Naples sur le trône de Hongrie, par suite d'une alliance de famille.

Mais cette bonne intelligence ne pouvait subsister. Les intérêts et les prétentions du roi et du pape étaient trop contraires.

La papauté avait de plus en plus envahi; le pape s'ingérait parfois de nommer directement les évêques sans élection des chapitres et sans consentement du roi. Le pape levait de grandes sommes sur le clergé français sous toutes sortes de prétextes. Les prétentions papales augmentaient toujours; mais la puissance réelle des papes avait di-

minué pendant que celle des rois augmentait, et Boniface VIII ne le comprenait pas.

En l'année 1300, il institua un grand pardon, ou *jubilé*, qui devait se renouveler tous les cent ans. L'énorme affluence de pèlerins, qui, de toute la chrétienté, se rendirent à son appel et vinrent gagner les indulgences à Rome, lui fit illusion sur ce qu'il pouvait et devait faire. Il se montra à la foule avec les insignes impériaux, faisant porter devant lui l'épée, le sceptre et le globe, comme s'il eût été empereur aussi bien que pape. Il fit prêcher, devant le collége des cardinaux et le peuple, que le pape était souverain spirituel et temporel.

La querelle recommença entre le pape et le roi sur des questions féodales, relativement à la suzeraineté de la vicomté de Narbonne et du petit comté de Melgueil; le roi la disputait à l'archevêque de Narbonne et à l'évêque de Maguelonne (l'évêque duquel relevait Montpellier). Boniface, à cette occasion, envoya vers le roi, comme légat, l'évêque de Pamiers, qui était fort mal vu de Philippe pour avoir cabalé contre l'autorité royale et même contre la domination française en Languedoc. L'évêque de Pamiers parla au roi avec arrogance. Le roi l'écouta en silence; mais, quand il fut retourné dans son diocèse, le roi le fit arrêter et poursuivre comme accusé de haute trahison (mai-octobre 1301), et envoya son chancelier à Rome requérir le pape de dégrader l'évêque de Pamiers des priviléges cléricaux, afin que le roi pût faire « de ce traître un sacrifice à Dieu par la voie de justice. »

Boniface VIII somma le roi de rendre la liberté à l'évêque, suspendit le privilége qu'il avait accordé au roi de lever des subsides sur le clergé français en cas de nécessité, et convoqua un concile de l'Église de France pour le 1er novembre de l'année suivante, afin de délibérer sur les excès que la rumeur publique imputait au roi et à ses officiers contre les ecclésiastiques et les laïques.

Il annonça lui-même au roi cette convocation, par une lettre où il l'invitait à ne pas se persuader qu'il n'était point soumis au chef de la hiérarchie ecclésiastique; il lui reprochait tous ses attentats contre les priviléges de l'Église, toutes ses exactions sur son peuple, les altérations de monnaies et le reste, et lui signifiait enfin que, s'il ne se trouvait point au concile, en personne ou par représentant, on n'en procéderait pas moins contre lui en son absence (5 décembre 1301).

Le roi se défendit aussi grandement qu'il était attaqué. Il relâcha l'évêque, pour ne pas s'aliéner l'épiscopat français en supprimant les priviléges épiscopaux; mais il fit brûler publiquement à Paris la bulle du pape (11 février 1302), déclara, devant ses barons, qu'il reniait ses enfants, s'ils reconnaissaient jamais au-dessus d'eux aucune autre puissance que Dieu pour les choses temporelles, et, de même que le pape avait convoqué un concile, lui, il convoqua les trois États de France, le clergé, la noblesse et les villes, c'est-à-dire la nation telle qu'elle était alors constituée.

Les prélats et les barons furent invités à comparaître en personne; les communes et les autres villes, à envoyer des députés.

Philippe le Bel avait déjà convoqué plusieurs fois des assemblées de ce genre, pour leur demander des subsides et pour les charger d'en régler la perception, sans qu'il eût l'embarras de s'en mêler. Elles n'avaient pas fait de bruit ni laissé de traces; il n'en fut pas de même de celle-ci.

Il est singulier que ce soit un roi aussi despote qui ait le premier donné l'exemple et pris l'habitude de convoquer la nation en corps. Il fallait qu'il la crût bien docile.

L'assemblée se réunit dans Notre-Dame de Paris, en présence du roi, le 10 avril 1302.

Le roi et ses conseillers n'étaient pas gens à scrupules. Ne voulant pas laisser connaître au public les reproches adressés par Boniface au roi sur ses exactions et sur sa fausse mon-



Bataille de Courtrai.

naie, ils avaient répandu dans le royaume, au lieu de la vraie bulle du pape, une fausse bulle où Boniface signifiait que le roi lui était soumis pour le temporel comme pour le spirituel, et où il n'était pas question d'autre chose. Avec cette fausse bulle, on fit circuler une réponse très-violente et très-injurieuse du roi au pape, réponse qui ne fut point envoyée à Rome et qui n'était destinée qu'à exciter le peuple contre Boniface.

Le roi réussit. La noblesse et le peuple avaient des griefs contre lui, mais bien plus contre le pape. Le chancelier Pierre Flotte, qui était le ministre qui présidait à la rédaction des ordonnances royales et qui gardait le sceau du roi, fit, au nom du roi, un discours où il exposa toutes les entreprises du saint-siége de Rome contre le royaume et contre l'Église gallicane. Le pape, dit-il, prétend réduire le royaume en vasselage; il charge d'exactions l'Église de France, et en livre les dignités et les bénéfices à des étrangers.

Le comte d'Artois, Robert II, cousin du roi, s'écria que, quand le roi voudrait souffrir les entreprises du pape, la noblesse ne les souffrirait pas.

La bourgeoisie, aussi bien que la noblesse, acclama aux paroles du comte Robert.

La noblesse et la bourgeoisie jurèrent de sacrifier leurs biens et leur vie pour défendre l'indépendance temporelle du royaume. Le clergé n'osa refuser d'en faire autant; mais il demanda au roi la permission de se rendre au concile. Le roi refusa.

La noblesse et la bourgeoisie, le Troisième Ordre, ou Tiers État, comme on l'appela désormais, écrivirent ensuite au collége des

cardinaux des lettres où ils protestaient contre « les déraisonnables entreprises de celui qui est à présent au siége et gouvernement de l'Église », et déclaraient que ni la noblesse ni le peuple ne requéraient le pape, ou tout autre, de se mêler de ce qui était entre eux et le roi, leur sire.

Le clergé écrivit au pape pour le prier de révoquer la convocation du concile.

Les États Généraux furent dissous après cette unique séance, car le roi ne voulait pas qu'ils s'occupassent d'autres affaires.

Ce qui venait de se passer était un grand événement. C'était l'indépendance de la nation française vis-à-vis de Rome que l'assemblée venait de proclamer. La tentative faite par Grégoire VII et renouvelée par Boniface VIII, pour établir sur l'ensemble des nations chrétiennes le gouvernement théocratique des papes, avait échoué pour toujours.

Le pape, surpris et comme étourdi d'une si forte résistance, nia avoir mandé au roi que la couronne de France relevât temporellement du saint-siége comme un fief; mais il n'en maintint pas moins que le temporel était subordonné au spirituel. Il maintint aussi la convocation de son concile, et répéta que, si le roi ne s'amendait, il serait bien obligé de le châtier et de le déposer « comme un petit garçon » (juin-août 1302).

Dès qu'il maintenait son prétendu droit de déposer le roi, peu importait qu'il soutînt ou non que le royaume était un fief du saint-siége.

Les affaires de Philippe allaient mal en ce moment, et tout à fait par sa faute.

Il avait été très-habile contre le pape, et avait su mettre de son côté la noblesse et le peuple de France. Il fut, au contraire, très-malhabile en Flandre. Au lieu de voir là un peuple qu'il fallait s'attacher, pour trouver chez lui un puissant soutien et des ressources régulières, il n'y vit que de grandes richesses à exploiter sans mesure ni justice. Le gouverneur qu'il avait donné à la Flandre ne respectait ni les droits des communes ni ceux des corps de métiers. Il imposait des taxes et des corvées arbitraires au peuple. Il avait abattu les murailles de cette puissante ville de Bruges qui avait naguère fait si grande fête au roi. Il fit arrêter et emprisonner au château de Bruges les chefs des métiers, qui réclamaient contre la violation de leurs libertés.

Les corps de métiers se levèrent au son du tocsin; ils forcèrent le château et délivrèrent leurs chefs.

L'affaire fut évoquée au Parlement du roi. Le Parlement, dit la chronique, fit mauvaise justice; il ordonna que les chefs de métiers fussent remis en prison.

Ils ne se laissèrent pas reprendre. Le syndic des tisserands, appelé Pierre Koning, petit vieillard borgne et de chétive mine, mais bon au conseil et prompt à la main, sortit de la ville avec tous ses amis et une foule d'ouvriers armés, et ils allèrent s'emparer du port de Dam et soulever le peuple des bourgs et des villages, qui n'était pas moins libre et moins courageux que celui de la ville.

Les riches bourgeois de Bruges, cependant, souhaitaient encore de ne pas rompre avec le roi de France, et ils laissèrent rentrer dans la ville, sans résistance, le gouverneur de Flandre, Jacques de Saint-Pol, avec un gros corps de troupes qui se logèrent chez les habitants.

Mais, quand les bourgeois eurent avis que le gouverneur se vantait de mettre au gibet, le lendemain, bon nombre d'entre eux, ils envoyèrent chercher Peter Koning et ses bandes. La nuit venue, chaque bourgeois déroba au cavalier logé chez lui sa selle et sa bride; puis tous les hommes de guerre amenés par le gouverneur furent assaillis par surprise et mis à mort, sans avoir pu s'assembler ni presque se défendre.

On ne fit point de grâce. Il resta sur la

place douze cents hommes d'armes et deux mille fantassins (21 mars 1302).

Les gens de Bruges avaient renouvelé les *Vêpres siciliennes*. Ils soutinrent ce qu'ils avaient fait avec autant d'énergie que les Siciliens. Ils mirent à leur tête, avec Peter Koning, un fils et un petit-fils du comte de Flandre, et ils allèrent inviter les Gantois à se joindre à eux ; mais les gros bourgeois de Gand tenaient pour le roi, par crainte pour leurs biens, et le peuple de Gand avait en jalousie le peuple de Bruges. Les Gantois ne remuèrent pas.

Les villes de la Flandre occidentale s'unirent à Bruges, et l'armée flamande reprit Courtrai sur les gens du roi.

Les Flamands furent informés à Courtrai qu'une grande armée royale était entrée en Flandre par Tournai, sous les ordres du comte Robert d'Artois. Elle comptait sept mille cinq cents hommes d'armes ou cavaliers pesamment armés, dix mille archers à cheval, et trente mille fantassins des communes. On avait obligé à marcher à leurs frais les citoyens des communes qui jouissaient de quelque aisance. Le chancelier du roi, Pierre Flotte, marchait avec les troupes, sans doute pour présider aux terribles justices qui s'exerceraient après la victoire.

Les Flamands n'étaient que vingt mille, presque tous bourgeois et ouvriers. La retraite leur était impossible dans ces grandes plaines, devant cette puissante cavalerie. Mieux valait mourir par l'épée que par la corde ; les Flamands n'hésitèrent pas.

Ils prirent poste derrière un étroit canal. Résolus à mourir pour la justice et la liberté de leur pays, dit la chronique, ils confessèrent leurs péchés ; mais, au lieu de communier avec des hosties, ils communièrent avec de la terre de Flandre, comme pour dire qu'ils affranchiraient cette terre ou qu'elle les recevrait dans son sein.

Puis le fils et le petit-fils du comte de Flandre, qu'on nommait Gui de Namur et Guillaume de Juliers, conférèrent l'ordre de chevalerie à Peter Koning et à quarante chefs des bourgeois et syndics des corps de métiers, comme pour protester contre la prétention des nobles à être seuls dignes de la chevalerie ; après quoi, les deux princes et le petit nombre d'hommes d'armes nobles qu'ils avaient avec eux descendirent de cheval et se confondirent dans les rangs des hommes du peuple.

Un moment après, l'infanterie des communes françaises commença l'attaque.

C'était une triste chose que ce combat de communes contre communes ; mais la noblesse française y mit bientôt fin. La chevalerie, ne voulant pas que les gens de pied eussent l'honneur de la victoire, les fit retirer à droite et à gauche, et chargea en masse sur les Flamands. Robert II d'Artois fit comme avait fait son père à Mansourah en Égypte. Sans vouloir écouter ceux qui proposaient de tourner l'ennemi, il entraîna tout avec lui comme une bande de taureaux affolés.

Le premier rang roula dans le canal, qu'il ne vit qu'en y tombant. Ceux qui venaient après s'abattirent, s'étouffèrent les uns sur les autres. Les Flamands, passant le canal, les prirent des deux côtés en flanc.

Toute l'avant-garde fut exterminée, et, avec elle, les escadrons du centre qui essayèrent de lui porter secours. L'arrière-garde, prise d'épouvante, s'enfuit à bride abattue.

Là moururent le comte Robert d'Artois ; le duc de Brabant et son fils ; le chancelier de France, Pierre Flotte ; le sire de Nesle, connétable de France, c'est-à-dire commandant en chef des forces militaires du royaume ; le gouverneur de Flandre, Jacques de Saint-Pol, qui était cause de cette malheureuse guerre ; deux cents autres barons, et plusieurs milliers de chevaliers et d'hommes d'armes nobles, dont les corps restèrent sans

sépulture, mangés des chiens et des oiseaux (11 juillet 1302).

Philippe le Bel, malheureux pour la première fois, et par sa faute, ne se laissa point abattre, car il avait l'âme forte et la tête obstinée. Il fit de tels efforts, que, dès le mois de septembre, il eut réuni à Arras dix mille hommes d'armes et soixante mille fantassins, une armée beaucoup plus forte que celle qui avait été défaite à Courtrai.

Mais les Flamands, par un effort bien plus grand encore, avaient rassemblé quatre-vingt mille hommes, la plus puissante infanterie qu'il y eût alors dans le monde. Gand et le reste, même les villes de langue française, comme Lille et Douai, s'étaient unis aux Brugeois, et toute la Flandre était levée en masse.

Les Flamands s'étaient retranchés près de Douai, derrière des lignes de chariots, comme les anciens Barbares. Le roi ne put les attirer en plaine, et jugea imprudent de les attaquer dans leurs lignes. Les grandes pluies vinrent, et le roi se retira sans avoir vengé Courtrai.

Tous les ennemis de Philippe prirent courage. Les Flamands ravagèrent les terres du roi et de ses alliés. Bordeaux se révolta et chassa sa garnison française, sans toutefois rappeler les Anglais. Le roi d'Angleterre redevint menaçant. Beaucoup d'évêques, malgré les défenses de Philippe, partirent pour le concile que le pape avait convoqué à Rome, et, dans ce concile, Boniface VIII déclara, plus orgueilleusement que jamais, que le pouvoir temporel doit être soumis au pouvoir spirituel; que celui-ci doit instituer et juger l'autre, et que quiconque résiste au pouvoir spirituel résiste à Dieu (13 novembre 1302).

Puis il somma le roi de France de réparer tous ses méfaits, et de se justifier d'avoir fait brûler la bulle papale à Paris.

Philippe le Bel, cette fois, parut ébranlé et répondit par une lettre d'excuses. Boniface VIII, se croyant déjà vainqueur, répliqua que, si Philippe ne se hâtait de joindre les effets aux paroles, il procéderait contre lui *au spirituel et au temporel*. Le 13 avril 1303, Boniface expédia en effet, à un légat qu'il avait envoyé en France, une bulle qui excommuniait le roi, s'il ne se soumettait immédiatement.

Le roi avait devancé le pape. Le 12 mars 1303, il avait réuni au Louvre une assemblée de prélats et de barons; et, là, le nouveau chancelier du roi, Guillaume de Nogaret, successeur de ce Pierre Flotte qui avait été tué à Courtrai, avait présenté à Philippe une requête contre le pape. Il y accusait d'irrégularité et d'invalidité l'élection de Boniface au saint-siége de Rome. Il priait le roi de procurer la convocation d'un concile, pour juger et déposer ce faux pape auquel il imputait toutes sortes de vices et de crimes, et il requérait que Boniface fût emprisonné, et que le roi et les cardinaux établissent provisoirement un vicaire de l'Église romaine.

La validité de l'élection de Boniface VIII avait déjà été attaquée, assez longtemps auparavant, par plusieurs cardinaux. Boniface avait succédé à un pape encore vivant, Célestin V, qui avait abdiqué, et Boniface l'avait enfermé dans une tour, de peur qu'il ne lui prît envie de revenir sur son abdication. On accusait maintenant Boniface d'avoir fait mourir secrètement Célestin. Le roi accueillit la requête de son chancelier.

C'était là une déclaration de guerre à mort. Le roi la soutint avec une terrible énergie. Il fit saisir la bulle d'excommunication, confisqua les biens de quarante-cinq évêques et abbés français qui étaient allés à Rome malgré sa défense, fit intenter des poursuites contre leurs personnes, et dénonça l'Inquisition au peuple, pour « les forfaits dignes d'horreur » que commettaient le grand inquisiteur de Toulouse et autres, qui subornaient de faux témoins contre les accusés, ou inventaient des tourments inouïs afin de les forcer à faire des aveux par la torture.



Château des papes, à Avignon

Et, afin de regagner les évêques tout en attaquant les moines, le roi prescrivit à ses sénéchaux de ne plus arrêter personne pour hérésie, si ce n'est sur la signature de l'évêque diocésain (3 mai 1303).

Le chancelier Nogaret, qui rédigeait ces ordonnances du roi, était le petit-fils d'un hérétique albigeois brûlé par l'Inquisition, et il vengeait son grand-père en poursuivant le pape et les moines dominicains.

Philippe le Bel, en même temps qu'il frappait le pape et ses partisans, tâchait de regagner l'affection des diverses classes de la nation par des mesures d'amélioration et de réforme.

Il avait aboli déjà le servage dans ses domaines du Toulousain et de l'Albigeois, en y convertissant les corvées et les taxes arbitraires en redevances fixes. Il donna de nouveaux privilèges et exemptions à Toulouse et aux autres principales villes de ce pays, et ordonna que des membres du Parlement allassent tenir, chaque année, une cour de justice à Toulouse. Le 23 mars 1303, il pu-

blia un grand édit pour la réformation du royaume, promettant de respecter les biens et les droits des gens d'Église, des nobles et des bourgeois, et de réprimer les malversations des juges royaux. Malheureusement, il ne renonça pas à la mauvaise coutume de vendre les offices royaux, au lieu de les donner gratuitement, et avec salaire, comme faisait saint Louis. Sans cette réforme, les autres ne valaient guère.

Il ne poussa pas vivement la guerre contre les Flamands, et se résigna à un bien grand sacrifice pour obtenir la neutralité du roi d'Angleterre. Il lui rendit la Guyenne et la Gascogne. L'Aquitaine était ainsi perdue après la Flandre; il ne restait rien des deux plus grandes conquêtes de Philippe.

Philippe s'était mis tout entier à la lutte contre Boniface.

Une nouvelle assemblée de prélats, de barons et de gens de loi fut tenue au Louvre le 13 juin. Le roi y déclara qu'il appelait de toutes les bulles de Boniface au futur concile. Vingt-six archevêques et évêques, et plusieurs des principaux abbés, appelèrent aussi au concile avec des formes plus modérées, et signèrent un acte de défense mutuelle avec le roi et les barons.

Le roi expédia aussitôt des agents dans toutes les parties des royaumes de France et de Navarre, pour obtenir l'adhésion de tous les autres prélats et barons, de toutes les corporations ecclésiastiques et laïques, de toutes les communes et autres villes, à ce qui s'était fait au Louvre.

L'adhésion fut presque universelle; la noblesse et les villes adhérèrent volontairement, et par attachement à l'indépendance du royaume. Le clergé adhéra par peur, même la plupart des moines.

Le roi expédia le chancelier Nogaret en Italie, afin de tourner l'Italie contre le pape, et il le chargea de signifier à Boniface l'appel au concile.

Boniface, le 31 mai, avait lancé une bulle où il ordonnait aux gens d'Église, aux nobles et aux communes des pays enlevés par le roi de France à l'Empire, de rompre les liens de vassalité et d'obéissance qu'ils avaient contractés avec le roi au détriment de l'empereur.

Boniface s'apprêtait à aller plus loin, et à publier définitivement la bulle d'excommunication contre le roi. Elle devait être affichée, le 8 septembre, sous le portail de la cathédrale d'Anagni, la ville natale de Boniface, où il s'était retiré en ce moment, parce qu'il ne se croyait pas en sûreté dans Rome. Anagni est à quelques lieues de Rome, sur la route de Naples.

Boniface fut prévenu. Dans la nuit du 6 au 7 septembre, le chancelier de France Nogaret et un baron romain appelé Sciarra Colonna, le plus implacable ennemi du pape, pénétrèrent dans Anagni avec un petit corps de troupes, en criant : « Mort à Boniface! Vive le roi de France! »

Le peuple d'Anagni ne défendit pas Boniface et se mit à piller les hôtels des cardinaux et le trésor papal. La garde du pape fut mise en déroute et son palais fut forcé.

Boniface montra un ferme courage; maintenant ses prétentions jusqu'au bout, il mit la couronne impériale sur sa tête, et, la croix dans une main, les clefs de saint Pierre dans l'autre, il s'assit sur son trône et attendit ses ennemis.

Les soldats hésitèrent à cette vue. Mais Nogaret et Colonna étaient gens à ne s'étonner de rien. Nogaret signifia au pape l'appel au concile et le somma d'abdiquer; Boniface ne répondit pas. Colonna le menaça.

« Voilà mon cou, voilà ma tête! » répondit Boniface. « S'il faut mourir, trahi comme Jésus-Christ, je mourrai pape. »

Colonna leva la main sur lui; Nogaret protégea la personne du pape contre Colonna, mais somma Boniface de consentir à la réunion du concile et de se laisser conduire en France.

Le pape ne céda pas. Le surlendemain, le peuple d'Anagni et des environs, se repentant d'avoir abandonné son compatriote Boniface, se souleva et le délivra. Nogaret et Colonna furent obligés de s'enfuir. Boniface repartit pour Rome; mais les angoisses et les souffrances qu'il avait endurées dépassaient les forces d'un homme de si grand âge, et il mourut, le 11 octobre, à quatre-vingt-six ans.

Qu'il y ait ou non quelque chose de vrai dans les terribles accusations portées contre sa vie privée par ses ennemis, ce n'est pas là qu'il faut chercher la cause du mauvais succès de son entreprise. Il fut brisé pour avoir voulu faire contre le roi de France ce que ses prédécesseurs avaient fait contre les empereurs d'Allemagne. L'opinion des peuples avait été autrefois pour les papes; maintenant elle était contre eux. Le sentiment de la patrie se renforçant dans les cœurs, les peuples soutenaient maintenant leurs princes nationaux contre le saint-siége de Rome.

Le successeur de Boniface, Benoît XI, n'essaya pas de continuer la lutte. Il révoqua la sentence d'excommunication du roi, tout en excommuniant Nogaret, Colonna et leurs complices dans l'attentat d'Anagni. Benoît XI mourut dès le mois d'août 1304, et, après lui, les cardinaux ayant peine à s'entendre, il y eut un interrègne de dix mois, pendant lequel Philippe le Bel prépara tout à l'aise ses plans pour mettre la papauté hors d'état de lui résister.

Après la mort de Boniface VIII, le roi s'était mis également en mesure de pousser avec vigueur la guerre de Flandre. Le roi prit, en octobre 1303, une grande mesure militaire, qui était tout à fait en dehors des institutions féodales et qui rappelait les capitulaires de Charlemagne. Il ordonna que tous les propriétaires nobles ou ecclésiastiques eussent à fournir soit un cavalier noble, soit un impôt de cent livres par cinq cents acres de terre, et que les gens du Tiers État fournissent six hommes de pied, à savoir : quatre piquiers et deux arbalétriers, par cent feux.

Le roi s'excusa d'avoir publié son ordonnance sans le concours de tous les prélats et barons, vu l'urgence. Il ne s'excusa pas de n'avoir point consulté le peuple, qu'il n'avait pourtant pas plus le droit d'imposer arbitrairement que les prêtres et les nobles.

Le peuple ne fut consulté qu'en Languedoc, où l'habitude s'établissait de convoquer les prélats, les barons et les magistrats des villes, quand il y avait à prendre quelque mesure importante. La couronne de France faisait de son mieux pour s'attacher ce pays.

Le roi défendit les guerres particulières pour toujours, et les duels et les tournois jusqu'à la paix générale.

Au commencement d'août 1304, Philippe le Bel réunit près de Tournai douze mille hommes d'armes, outre les archers et les arbalétriers à cheval, et soixante mille fantassins. Les Flamands étaient rassemblés à Mons-en-Puelle, non loin de Lille, au nombre de soixante mille, presque tous à pied, mais bien mieux armés et équipés que l'infanterie française. Ils avaient à leur tête le fils et un petit-fils du vieux comte Gui de Flandre, qui les avaient commandés à Courtrai, et un autre fils du comte.

Le roi marcha droit aux Flamands. Il les trouva entourés de chariots et de palissades. Il ne les attaqua point dans leurs retranchements; mais il les fit harceler toute la journée par son infanterie légère de Languedoc et de Gascogne, qui leur lançait des volées de flèches et de pierres.

Vers le soleil couchant, comme les Français, croyant qu'il n'y aurait point de bataille ce jour-là, s'étaient en grande partie désarmés et écartés des rangs, les Flamands sortirent tout à coup de leurs lignes et se jetèrent sur l'armée du roi. Ils culbutèrent tout ce qui se trouva devant eux et péné-

trèrent dans le camp. La tente du roi fut forcée.

Tandis qu'on massacrait ses gens, le roi s'échappa à grand'peine, non pour fuir, mais pour aller chercher des armes et un cheval.

Quand le roi fut à cheval, faisant bonne et fière contenance, les Français, qui commençaient à tourner le dos, revinrent de toutes parts à l'aide, et le combat se rétablit et alla toujours grandissant.

Après une grande perte de part et d'autre, les Flamands furent enfin rompus; Guillaume de Juliers, qui les avait si bravement menés à Courtrai, fut tué, et le champ de bataille resta aux Français (18 août 1304).

Mais les Flamands n'avaient été que repoussés et non mis en déroute, et, le roi ayant entrepris d'assiéger Lille, l'armée flamande renforcée revint bientôt au secours de cette ville. « Mieux vaut », disaient les Flamands, « mourir au combat que de vivre en servage. »

Le roi, voyant qu'il avait affaire à des gens de si grand cœur, jugea qu'il fallait faire la paix. Il consentit à reconnaître les libertés flamandes et à donner l'investiture du comté de Flandre à Robert, fils aîné du vieux comte Gui, mort prisonnier en France pendant les négociations. Les Flamands s'engagèrent à payer au roi les frais de la guerre, et ils lui livrèrent en garantie Lille, Douai et les autres villes de la partie de la Flandre où l'on parlait français (5 juin 1305).

Ainsi se termina cette guerre, où des bataillons de bourgeois et d'ouvriers avaient si glorieusement résisté à la puissante cavalerie des nobles, et où quelques villes libres avaient tenu tête à toutes les forces d'un grand royaume assujetti au pouvoir d'un seul.

En même temps qu'il signait la paix avec la Flandre, Philippe venait, par son or et ses intrigues, de faire élire un nouveau pape, qui lui avait juré secrètement d'avance de faire toutes ses volontés. C'était Bertrand du Goth, ou d'Agoult, archevêque de Bordeaux, d'une famille de hauts barons de la Guyenne. On voit encore son grand château féodal à Villandraut, près de Bazas (5 juin 1305).



Philippe le Bel

Bertrand du Goth, devenu le pape Clément V, se fit sacrer à Lyon et non à Rome, et resta en France, sous la main de Philippe le Bel. Les papes ne devaient pas, de longtemps, retourner en Italie. La papauté n'avait pu assujettir la royauté française; c'était celle-ci qui, maintenant, assujettissait l'autre.

Clément V commença par révoquer celle des bulles de Boniface qui interdisait au roi de faire des levées d'argent sur les gens d'Église; puis il accorda au roi la dîme des revenus de l'Église de France pour cinq ans. Le droit d'élire les évêques fut de nouveau enlevé de fait au clergé épiscopal; le pape nomma les évêques, mais c'était le roi qui dictait les nominations.

En faisant une si grosse part au roi, Clé-



Église et tour du Temple.

ment V voulait aussi avoir la sienne, et il commit de telles exactions sur le clergé français, qu'il mettait évêques et abbés à la mendicité, si bien que le roi fut obligé de les défendre contre son ami le pape.

Le roi, n'ayant plus sur les bras les Flamands ni Boniface, s'était remis à faire plus que jamais de la fausse monnaie, et, au lieu de réprimer, comme auparavant, les inquisiteurs, il se servait d'eux contre les gens qui lui étaient suspects. Il y eut des complots contre lui dans le Languedoc, qu'il avait cessé de ménager. Il fit pendre les consuls de Carcassonne et beaucoup d'autres citoyens, et priva de leurs consulats les villes de Carcassonne, Narbonne et autres.

Il avait longtemps protégé les juifs pour tirer d'eux de l'argent. En 1306, il mit la main sur tous leurs biens, du moins sur tout ce qu'ils ne purent cacher à ses agents, et il leur ordonna de quitter le royaume sous peine de mort. Il força les débiteurs des juifs à payer le capital de leurs dettes au trésor royal, en leur remettant les intérêts.

Philippe avait, dans le courant de l'année 1305, changé cinq fois le poids et le titre des monnaies; personne ne pouvait plus s'y reconnaître, et tout le commerce était bouleversé. Le 8 juin 1306, le roi fit tout à coup frapper une nouvelle monnaie aux poids et titre du temps de saint Louis, et ordonna que toutes les recettes et remboursements s'opérassent au prix de la nouvelle monnaie, tandis que la précédente ne serait plus reçue que pour le tiers de sa valeur nominale. Les loyers étaient par là tout à coup triplés.

Le peuple perdit patience. Les gens de mé-

tiers se soulevèrent et saccagèrent la maison du directeur de la monnaie, appelé Étienne Barbette, dont le nom est resté à une rue de Paris. L'émeute étant dans le quartier Saint-Martin, le roi accourut au Temple, qui était la principale résidence des templiers en France. Le peuple assiégea le roi dans le Temple.

Le roi fit porter aux assiégeants de bonnes paroles, promettant que dorenavant il serait mieux pourvu aux affaires du peuple. La foule s'apaisa et se retira; mais, quand l'émeute se fut dissipée, le roi fit pendre vingt-huit hommes aux principales entrées de Paris.

Néanmoins, il révoqua son ordonnance sur les paiements en nouvelle monnaie.

Les concessions que le nouveau pape avait faites à Philippe le Bel ne suffisaient point à celui-ci. Au commencement de l'année 1307, il obligea Clément V de venir le trouver à Poitiers, et, là, il lui demanda deux choses de bien plus grande conséquence que des levées d'argent sur le clergé. L'une était la condamnation de la mémoire de Boniface VIII; l'autre, la proscription des templiers et l'abolition de l'ordre du Temple.

Clément eut grand effroi. Si Boniface était condamné comme faux pape, les cardinaux et les évêques qui l'avaient nommé étaient faux cardinaux et faux évêques, et toute la hiérarchie de l'Église était bouleversée.

Quant aux templiers, c'était un ordre très-puissant et très-illustre, et que l'on était accoutumé à regarder comme une des colonnes de l'Église.

Clément se tira d'affaire, pour ce qui regardait Boniface, en répondant qu'un tel procès ne pouvait se juger que dans un concile général. Philippe, qui avait tant demandé le concile, n'eut rien à répliquer. Il fut convenu que le concile se tiendrait à Vienne en Dauphiné, qui ne relevait pas du royaume, afin que cette assemblée de l'Église n'eût pas l'air d'être sous la main du roi. Clément V révoqua, en attendant, les sentences d'excommunication portées contre les gens du roi, y compris même Nogaret, pourvu que celui-ci fît pénitence.

Philippe insista d'autant plus sur la question des templiers, qu'il n'avait pas pleine satisfaction sur celle de Boniface.

Cette affaire des templiers est quelque chose de bien obscur et de bien terrible.

Pourquoi Philippe leur en voulait-il? Ils ne lui avaient fait aucun mal. Ils n'avaient point pris parti pour ses ennemis. C'était dans la tour du Temple de Paris qu'il avait récemment trouvé asile contre le peuple soulevé, et le grand maître du Temple, en ce moment même, lui prêtait une grosse somme d'argent pour les dépenses du mariage de sa fille avec le fils du roi d'Angleterre.

Ils étaient trop puissants et trop riches; c'était là leur crime aux yeux de Philippe. Ils avaient à la fois la puissance de la religion et de la richesse, comme les grands ordres monastiques, et la puissance des armes, comme les barons féodaux. L'ordre comptait quinze mille membres, Français pour moitié environ, outre une multitude d'affiliés, et dix mille manoirs ou maisons fortes en Europe. Leur influence était grande, et les paysans libres se mettaient en foule sous leur protection.

Le roi craignait qu'un jour ou l'autre ils ne tournassent cette influence contre lui, et leurs trésors lui faisaient envie.

Il put aussi se justifier à lui-même la persécution qu'il leur préparait, et croire réellement aux accusations qu'il porta contre eux, car on ne saurait assurer que tout ait été faux dans ces accusations, ni que les templiers aient été innocents de tous points.

Dans les premiers temps de leur institution, ils avaient été très-dévoués et très-austères; mais l'existence de moine-soldat était trop contre nature. Le contact des corruptions de l'Asie altéra leurs mœurs, et les malheurs de la chrétienté d'Orient ébranlé-

rent leur foi religieuse. Pendant que l'autre ordre militaire, les chevaliers de l'Hôpital Saint-Jean, autrefois émules, maintenant rivaux et ennemis des templiers, se jetaient dans une vie mondaine et dissipée, les templiers, possédés d'un orgueil sombre, se renfermaient entre eux, et entouraient leur vie d'un mystère qui donnait lieu à toutes sortes de rumeurs étranges sur leur compte.

Avant l'élection de Clément V, des dénonciations sur ce qui se passait dans l'ordre du Temple étaient déjà arrivées au roi. Clément V, vivement pressé par Philippe d'abolir l'ordre, promit seulement d'ordonner une enquête, et tâcha de gagner du temps. Philippe n'attendit pas son consentement pour agir.

Le 12 octobre 1307, au point du jour, toutes les maisons du Temple furent envahies, et tous les templiers furent arrêtés par les officiers du roi. Le grand maître de l'ordre, Jacques de Molai, fut pris dans le Temple de Paris, avec cent quarante chevaliers, par ce même chancelier Nogaret qui avait fait prisonnier Boniface VIII.

Il n'y eut nulle part de résistance. Les redoutables forteresses des templiers n'étaient nulle part en défense, et ils n'avaient eu aucun soupçon des desseins de Philippe le Bel. Des lettres du roi dénoncèrent les templiers à la France et aux princes chrétiens comme coupables de fouler aux pieds la croix et de renier le Christ, d'adorer un faux dieu, une tête à la longue barbe et aux yeux brillants, et d'être adonnés à un vice infâme.

L'instruction de leur procès fut aussitôt commencée et poursuivie avec une terrible activité, tout à la fois par les officiers du roi, par les évêques et par les inquisiteurs, dont le chef, le grand inquisiteur de France, était le confesseur et l'agent dévoué du roi.

C'était ne tenir aucun compte des droits du pape; car le saint-siége, en autorisant la fondation de l'ordre du Temple, s'était exclusivement réservé la juridiction sur les templiers.

Clément V suspendit les pouvoirs du grand inquisiteur et des évêques, et réclama la remise entre ses mains des templiers et de leurs biens.

Le roi rembarra rudement le pape, qui prétendait, dit-il, empêcher les évêques de faire leur devoir. Il promit toutefois de remettre les personnes des accusés aux délégués du pape, et de consacrer leurs biens à la recouvrance de la Terre sainte; mais il n'avait intention de tenir ni l'une ni l'autre promesse, et il fit au plus vite achever son enquête, avant que la suspension des pouvoirs inquisitoriaux eût été régulièrement signifiée par le pape. Un très-grand nombre de templiers, soumis à la torture, qui avait été récemment introduite dans la procédure de l'Inquisition, avouèrent avoir renié le Christ et profané la croix durant la cérémonie secrète de leur réception dans l'ordre. Beaucoup avouèrent aussi qu'on les avait autorisés au péché contre nature, et plusieurs reconnurent avoir adoré la tête à barbe blanche. Le grand maître nia le vice imputé à son ordre, mais reconnut le reniement du Christ.

Une partie de ces aveux furent répétés dans des enquêtes ouvertes dans d'autres pays, en Angleterre, par exemple, où les templiers ne furent point torturés. Le fait du reniement du Christ paraît bien constaté, soit que ce fût seulement une cérémonie symbolique imitée du reniement de saint Pierre, comme l'assurèrent plusieurs des accusés, soit que les templiers reniassent véritablement le Christ pour se venger de son abandon dans la guerre d'Asie, et qu'ils ne reconnussent plus que Dieu le Père. Il y avait certainement dans leurs idées une grande confusion, car ils profanaient la croix et respectaient le livre des Évangiles.

Le pape, cependant, hésitait encore, et ne rendait pas au grand inquisiteur et aux évêques leurs pouvoirs.

Philippe le Bel appela la nation à son aide pour forcer la main à Clément V, comme il l'avait appelée pour abattre Boniface VIII. Il convoqua les États Généraux à Tours, en mai 1308. Les seigneurs ecclésiastiques et laïques, et les villes, furent sommés, les premiers, de comparaître en personne ou par procuration, les autres, d'envoyer des députés, en vertu du principe féodal qui prescrivait au vassal d'assister son seigneur de ses conseils.

Les députés des villes furent avertis de se munir d'une procuration qui leur conférât plein pouvoir de représenter leurs communes, « pour entendre, recevoir, approuver et faire tout ce qui leur serait commandé par le roi, sans recours à leurs commettants. »

On comprend qu'il ne dut pas y avoir grande liberté dans une assemblée convoquée en de pareils termes. Néanmoins, le peuple des villes, sinon la noblesse et le clergé, paraît avoir été réellement animé contre les templiers.

Philippe le Bel s'était présenté à la nation comme le défenseur de la foi. La noblesse et le Tiers État, ou plutôt les gens du roi, qui firent tout ce qu'ils voulurent dans l'assemblée, répondirent à Philippe par une harangue où ils disaient que, à l'exemple de Moïse qui procéda contre les adorateurs du veau d'or sans attendre le consentement du grand prêtre Aaron, le roi très-chrétien devait procéder même contre tout le clergé, si le clergé errait ou soutenait ceux qui errent.

Le clergé ne parla pas de la sorte; mais il n'osa toutefois refuser de se prononcer contre l'ordre du Temple, et Philippe emmena avec lui, de Tours à Poitiers, où était le pape, un grand nombre de membres des trois États, ecclésiastiques aussi bien que nobles et que bourgeois.

Le pape essaya de s'enfuir, déguisé; mais il ne put se décider à se séparer de ses mulets chargés d'or. Cela le fit reconnaître, et les gens du roi l'obligèrent de rentrer dans Poitiers. Il céda. Il rendit leurs pouvoirs au grand inquisiteur et aux évêques, se réservant seulement le jugement du grand maître et des dignitaires de l'ordre. Le roi consentit que le pape et les évêques instituassent publiquement des gardiens des biens du Temple, mais à condition que ce serait lui qui les nommerait en secret (juillet 1308).

Philippe ne remit même pas au pape le grand maître et les autres dignitaires, et Clément V fut réduit à les envoyer interroger par des cardinaux, qui rapportèrent au pape qu'ils avaient réitéré leurs aveux et qui les réconcilièrent à l'Église, vu leur repentance. Le roi les garda prisonniers.

Clément V n'avait pas néanmoins cédé complétement; il ne prononça pas la suppression de l'ordre, et renvoya cette question, avec celle qui regardait la mémoire de Boniface VIII, au concile général qu'il convoqua pour octobre 1310, à Vienne.

Philippe le Bel ne s'y opposa point, mais à condition que Clément V favorisât l'élection de son frère Charles, comte de Valois et d'Anjou, à l'Empire. La couronne impériale était alors vacante par la mort d'Albert, fils de Rodolphe de Habsbourg, le fondateur de la maison d'Autriche. La maison de France tenait déjà les couronnes de Navarre, de Naples et de Hongrie. Si elle eût mis la main sur l'Empire, elle eût dominé toute l'Europe, ce qui n'eût pas mieux valu pour les Français que pour les autres peuples.

Clément V écrivit publiquement pour le frère de Philippe; mais il fit écrire secrètement contre. Les Allemands, ne voulant point se donner au roi de France, élurent le comte Henri de Luxembourg (27 novembre 1308).

Le roi parut se douter du mauvais tour que lui avait joué le pape, et vouloir s'en venger par la violence avec laquelle il se remit à poursuivre la mémoire de Boniface. Il força Clément V d'ouvrir l'enquête sur la



Supplice de Jacques de Molai.

vie et les mœurs de son devancier, sans attendre la réunion du concile. Une bande de témoins à charge arrivèrent d'Italie, sous la conduite d'un des principaux auteurs de l'attaque d'Anagni. Cela ne promettait pas des témoins bien dignes de foi. D'un autre côté, les parents et amis de Boniface ne semblaient pas avoir grande confiance dans la bonté de sa cause, car ils apostèrent une troupe de gens armés pour massacrer les témoins sur la grand'route. Ce moyen expéditif ne leur réussit pas, et ils ne purent empêcher qu'une foule de gens ne vinssent accuser le feu pape d'avoir eu des mœurs infâmes et de n'avoir pas cru en Jésus-Christ ni en l'immortalité de l'âme. Il y avait sans doute bien des mensonges payés dans tout cela, quoiqu'il ne reste pas du procès une impression favorable à Boniface.

L'enquête sur la mémoire de Boniface avait lieu à Avignon, où Clément V s'était établi sur terre papale, le comtat Venaissin ayant été cédé par le roi Philippe III au saint-siége. Philippe le Bel ne permettait pas à Clément V d'aller à Rome, et les papes devaient rester soixante-dix ans à Avignon, où l'on voit encore les hautes tours du grand château qu'ils ont construit sur la colline au-dessus de la ville et du Rhône.

Pendant ce temps, l'autre grand procès, celui des templiers, avait recommencé à Paris.

Le pape avait ordonné une information générale sur ce qui regardait l'ordre du Temple dans tous les pays catholiques, et il avait institué, pour le royaume de France et la Provence, une commission composée de prélats français.

Le roi se montra mal disposé envers ces commissaires placés par le pape au-dessus des autres évêques et des inquisiteurs. Les commissaires avaient prescrit que l'on fît comparaître devant eux tous les membres de l'ordre du Temple; le roi, après bien des délais, leur envoya seulement ceux des templiers qui déclarèrent avoir l'intention de défendre l'innocence de l'ordre.

Le grand maître, le vieux Jacques de Molai, avait d'abord paru revenir sur ses aveux et vouloir entreprendre la défense du Temple; mais les gens du roi l'intimidèrent et l'amenèrent à se désister.

Malgré la défection du grand maître et les menaces des gens du roi, il y eut jusqu'à cinq cent quarante-six templiers pour soutenir que l'ordre était sans tache, et que tous ses membres, depuis la fondation jusqu'au temps présent, avaient été fidèles à leurs règles primitives.

C'était trop dire pour être croyable; mais ce qui n'était pas douteux, c'étaient les cruautés horribles par lesquelles les gens du roi avaient tourmenté tous ces malheureux dans les prisons pour les forcer d'avouer leurs prétendus crimes. Ils montraient aux commissaires leurs membres déboîtés et broyés par les instruments de torture, leurs pieds calcinés à un feu ardent. Beaucoup étaient morts dans les tourments, tandis qu'on faisait toutes sortes de promesses et qu'on accordait toutes sortes de faveurs à ceux qui consentaient à déposer contre leurs confrères.

Le bruit de ces horreurs se répandait dans le public; l'opinion se tournait pour les victimes contre les bourreaux.

Philippe en avait trop fait pour reculer; il brava tout et alla jusqu'au bout. Les commissaires du pape n'étaient ni assez méchants pour le servir, ni assez courageux pour le combattre. Il se passa d'eux.

Au mois de mai 1310, l'archevêque de Sens, Philippe de Marigni, un des affidés du roi, convoqua à Paris un concile provincial, traduisit devant ce concile ceux des templiers qui avaient été pris à Paris et dans les autres diocèses qui relevaient de l'archevêché de Sens, et il traita en *relaps,* c'est-à-dire en hérétiques retombés dans l'hérésie, les membres de l'ordre du Temple qui, après avoir avoué, rétractaient leurs aveux.

C'était faire pis que n'autorisait l'Inquisition et fausser sa procédure, qui n'autorisait pas d'envoyer à la mort des gens qui se défendaient d'être hérétiques. Les templiers appelèrent aux commissaires du pape. Les commissaires invitèrent l'archevêque de Sens à suspendre l'exécution de l'arrêt. L'archevêque, ou plutôt le roi, ne répondit qu'en faisant traîner au bûcher cinquante-quatre templiers, qui, brûlés à petit feu, persistèrent tous jusqu'à la fin à protester qu'ils étaient innocents. Ceci se passa dans un champ, près de l'abbaye Saint-Antoine, où est aujourd'hui l'hôpital Saint-Antoine, dans la grande rue du faubourg (12 mai 1310).

Les commissaires du pape n'eurent pas même le courage de protester. D'autres conciles provinciaux furent aussi serviles et aussi cruels que celui de Paris. Neuf templiers furent brûlés à Senlis.

Dans les autres pays chrétiens, les résultats de l'information ordonnée par le pape furent divers. Les templiers furent condamnés dans certaines contrées et absous dans d'autres; mais nulle part on ne les livra au supplice.

Clément V avait ajourné le concile général jusqu'en octobre 1311. Philippe, qui sentait s'accroître le nombre de ses ennemis, craignit que Clément ne profitât de la réunion du concile pour tâcher de se soustraire à sa domination, et il se décida, pour s'assurer du pape, à deux grandes concessions. Il consentit à lâcher les immeubles des templiers, en ne gardant pour lui que l'argent et le mobilier dont il s'était emparé, et à abandonner le procès de Boniface VIII.

Clément V s'empressa d'accepter, et déclara, par une bulle du 27 avril 1311, que les accusations contre la mémoire de Boniface n'avaient été aucunement prouvées, mais que les dénonciateurs avaient agi par zèle pour la foi. Les deux parties étaient ainsi renvoyées dos à dos. Les templiers devaient payer pour Boniface. Clément V s'était engagé à l'abolition de l'ordre du Temple, avec ou sans le consentement du concile.

Il tint parole. Le concile général de Vienne ne fut réuni que pour la forme. Quoique Vienne ne fût pas du royaume de France, le dauphin de Viennois, seigneur de cette ville, était tout à fait sous la main du roi. Philippe le Bel arriva en personne pour peser sur le concile. Quand le pape et le roi virent que, néanmoins, ils n'auraient pas la majorité, ils s'en passèrent, et, le 3 avril 1312, Clément V proclama l'ordre du Temple aboli, en réservant au pape et à l'Église la disposition des biens et des personnes des templiers.

Le concile, qui n'avait pas été consulté, ne protesta point.

Philippe le Bel consentit à ce que les grandes possessions de l'ordre du Temple fussent données aux chevaliers de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem, qui devinrent plus tard les chevaliers de Malte. Outre les richesses mobilières qu'il s'était appropriées, il fit payer aux successeurs des templiers d'énormes frais de séquestre. De plus, il obtint du concile, pour le pape et pour lui, la dîme des revenus du clergé français pendant six ans, sous prétexte d'une croisade qu'il jura d'entreprendre, sans aucune intention de tenir son serment.

Le pape se réserva de juger les chefs des templiers, et abandonna les autres aux jugements des conciles provinciaux, les coupables ne devant être toutefois soumis qu'à l'emprisonnement ou à diverses pénitences.

Le grand maître Jacques de Molai et les trois principaux dignitaires de l'ordre en France étaient depuis plus de six ans dans les prisons du roi, lorsque le pape nomma enfin une commission pour les juger.

La commission fit amener les quatre prisonniers sur la place du parvis Notre-Dame, à Paris. Ils répétèrent d'abord leurs aveux, et on lut leurs sentences, qui les condamnaient à la prison perpétuelle. Mais voici qu'alors le grand maître Jacques de Molai et l'un de ses compagnons revinrent sur leurs aveux et déclarèrent qu'ils n'avaient avoué que pour échapper aux tourments, et qu'eux et leur ordre étaient innocents.

Les commissaires du pape, ne sachant que faire, s'ajournèrent au lendemain. Mais, à la nuit tombante, le roi fit conduire le grand maître et son compagnon dans une petite île de la Seine, située à l'ouest de la Cité, et, là, il les fit brûler ensemble, sans qu'ils eussent été condamnés par aucun juge.

Ils souffrirent la mort avec tant de constance, dit la chronique, qu'ils laissèrent dans l'admiration et la stupeur tous les témoins de leur supplice (11 mars 1314).

Cette île, à présent réunie à l'île de la Cité, occupait l'emplacement de la place Dauphine et du môle où est la statue de Henri IV. On prétendit que le grand maître, du haut de son bûcher, avait ajourné le roi et le pape, sous bref délai, devant le tribunal de Dieu.

Le pape mourut quarante jours après (20 avril 1314); le roi, quoique jeune encore, ne devait pas voir la fin de l'année.

Philippe le Bel avait eu récemment un dernier succès. La grande ville de Lyon, l'ancienne capitale de la Gaule romaine, avait été jusque-là partagée, par le cours de la Saône, entre le royaume de France et l'Empire. Outre le roi et l'empereur, l'archevêque et le chapitre des chanoines de la cathédrale avaient des droits de suzeraineté assez mal réglés, et un grand baron du voisinage, le comte de Forez, avait aussi ses prétentions. Entre tous ces suzerains, la ville n'obéissait guère à aucun, et était

maintenue assez libre. Lorsque le pouvoir du roi eut grandi de façon à ce qu'il n'y eût plus d'équilibre entre lui et les autres suzerains, les bourgeois de Lyon, qui ne voyaient pas le sort des habitants du royaume assez heureux pour avoir envie de le partager, recoururent aux armes pour repousser la domination de Philippe le Bel. Ils attaquèrent et prirent le château de Saint-Just, occupé par le prévôt du roi dans la partie de la ville à l'ouest de la Saône, et ils se fortifièrent par de grands retranchements.

Mais le roi envoya aussitôt contre Lyon ses fils, ses frères et une grande armée. L'empereur Henri de Luxembourg, qui faisait alors la guerre en Italie contre le roi de Naples, ne put secourir les Lyonnais ; leur archevêque, qui était un prince de la maison de Savoie, céda ses principaux droits de suzeraineté au roi ; les Lyonnais se soumirent, et le roi réunit la ville entière à la couronne (1312).

La suzeraineté de l'Empire allemand sur Lyon et sur les pays entre le Rhône et les Alpes était, du reste, une chose contre nature, et Lyon devint bien vite une ville vraiment française et comme la seconde capitale de la France.

Si les Lyonnais avaient craint la domination de Philippe le Bel, c'est que les sujets de ce prince en étaient eux-mêmes bien las. Ni l'argent pris aux templiers, ni les dîmes levées sur le clergé, n'empêchaient la *maltôte* et les falsifications de monnaies d'aller leur train, outre les subsides que le roi tirait des États Généraux qu'il assemblait chaque année. Le roi, par un édit de juin 1313, ôta aux prélats et aux barons le droit de battre monnaie. Sous saint Louis, le peuple eût applaudi à cette ordonnance ; mais maintenant il n'y vit que l'intention du roi de faire seul de la fausse monnaie dans son royaume.

Le gouvernement devenait de plus en plus oppressif, et le moindre murmure était puni du fouet, sinon de la potence.

On ne voyait en France que des choses affreuses. Le mois d'après le meurtre du grand maître du Temple, il se passa, dans la famille même du roi, des scènes qui causèrent plus d'épouvante encore, s'il est possible. Les trois jeunes épouses des trois fils de Philippe le Bel furent arrêtées comme accusées d'adultère. Deux d'entre elles, Marguerite, sœur du duc de Bourgogne et femme de l'héritier du trône de France, et Blanche, fille du comte de Bourgogne, c'est-à-dire de Franche-Comté, furent condamnées à une prison perpétuelle, et leurs amants, qui étaient deux jeunes chevaliers normands, furent suppliciés avec des raffinements de cruauté si atroces qu'on n'ose les raconter.

Blanche de Bourgogne mourut dans une étroite captivité. Quant à Marguerite, Louis, son mari, qui fut roi de France après Philippe le Bel, ayant envie de se remarier et ne le pouvant, parce que l'Église n'admettait plus, comme autrefois, le divorce pour adultère, on étouffa la pauvre prisonnière dans son cachot, afin que Louis devînt libre.

Plus tard, il se fit une fausse tradition sur Marguerite de Bourgogne, et, tandis que c'était elle qui avait été mise à mort cruellement, on lui imputa d'avoir été une cruelle meurtrière. On raconta qu'elle attirait des jeunes gens la nuit dans la tour de Nesle, et qu'ensuite elle les faisait jeter à la Seine. La tour de Nesle était où est maintenant l'hôtel des Monnaies, en face le Louvre.

La troisième des princesses, Jeanne, sœur de Blanche, fut acquittée par le Parlement et réconciliée à son époux Philippe, second fils du roi. Elle était l'aînée de Blanche et l'héritière de la Franche-Comté. Si l'on eût condamné l'héritière, il eût fallu renoncer à l'héritage.

Peu après le procès des trois princesses, la guerre recommença avec les Flamands.

Les Flamands, après avoir payé les frais de la guerre conformément au traité de 1305, réclamaient la restitution des villes flamandes



La tour de Nesle

de langue française, qu'ils avaient remises entre les mains du roi et qu'ils prétendaient ne lui avoir données qu'en gage; le roi prétendit les avoir reçues en toute propriété.

Les Flamands essayèrent de reprendre Lille. Le roi convoqua les États Généraux à Paris au 1er août 1314, fit publier devant eux l'arrêt du Parlement qui de nouveau confisquait le comté de Flandre, et fit requérir par son surintendant, c'est-à-dire son ministre des finances, les députés des villes de lui donner aide contre les Flamands. Les députés présents n'osèrent refuser de répondre qu'ils étaient prêts d'assister le roi; mais le roi ne les consulta point sur l'impôt qu'il allait établir, et il mit, sans leur aveu, une taxe sur toutes les marchandises et sur toutes les ventes.

La patience du peuple était à bout. Dans les principales villes du nord, il résista par force à la nouvelle taxe.

Les nobles et les bourgeois, ce qu'on n'avait jamais vu en France, s'entendirent contre le roi, ainsi que c'était la coutume en Angleterre.

La noblesse et les communes de Champagne, de Bourgogne, de Forez, d'Artois, et d'une grande partie de la Picardie, firent une ligue pour s'entre-défendre contre les nouveautés indues que le roi introduisait au détriment de leurs franchises et libertés; les autres provinces s'apprêtaient à en faire autant.

Devant les nobles et les bourgeois réunis, le roi orgueilleux qui avait abattu la papauté dut céder sans résistance, car il n'avait pas de soldats mercenaires à opposer à la nation, et il est surprenant qu'il ne s'en fût pas pro-

curé. Le roi abolit le nouvel impôt sur les ventes, et promit aux députés des villes de ne plus altérer les monnaies.

Il prévoyait que grands et petits allaient réclamer de lui bien d'autres choses, et que c'en était fait de cette puissance absolue qu'il avait acquise par tant d'efforts et à laquelle il tenait plus qu'à la vie; et lui, qui avait tant fait souffrir les autres, il était rempli à son tour d'humiliation et de douleur.

Une chute de cheval qu'il fit à la chasse dans la forêt de Fontainebleau, et dont les suites furent mortelles, vint, à propos pour lui, terminer sa carrière.

Comme font d'ordinaire les rois mourants, il donna de bons conseils à son fils aîné, et rendit l'âme au château de Fontainebleau, le 29 novembre 1314. Il n'était âgé que de quarante-six ans.

C'était un homme de grande capacité, et qui avait fait, surtout dans les premiers temps, bien des choses utiles; mais aucun roi de la famille de Hugues Capet n'avait tant opprimé le peuple et n'avait commis de telles cruautés. Si la France lui a dû quelques agrandissements, qui furent en partie reperdus après lui, on ne doit pas oublier que c'est lui qui nous a fait perdre la Flandre, et que, s'il n'eût opprimé les Flamands, ceux-ci ne se fussent pas séparés du royaume de France et ne se fussent pas mis avec les Anglais contre les Français, comme ils le firent à partir de son règne.

On devait voir, avant peu, que cette première tentative pour établir dans le royaume le gouvernement despotique, en mettant tout dans la main d'un seul, n'avait pas augmenté la puissance réelle de la France, et que la France était bien moins forte vis-à-vis de l'étranger qu'au temps de saint Louis.

CHAPITRE XXVI

DÉCADENCE DE LA FRANCE FÉODALE. LES FILS DE PHILIPPE LE BEL.

(1314-1328.)

Le mouvement commencé contre le gouvernement de Philippe le Bel continua après sa mort. La noblesse était partout à la tête, et le mouvement était ainsi plus féodal que populaire.

L'aîné des trois fils de Philippe le Bel, devenu roi, n'y faisait point obstacle, car il aimait mieux les chevaliers que les gens de loi et que les gens de finances, et n'entendait rien à la politique.

Les historiens l'appellent Louis X. On le surnommait Louis *Hutin*, ce qui voulait dire bruit, tapage, parce qu'il n'avait de goût que pour les jeux bruyants et désordonnés. Il laissa les soins du gouvernement à son oncle Charles, comte de Valois et d'Anjou, homme violent, vaniteux et médiocre, qui servit les rancunes des barons en persécutant furieusement tous les anciens conseillers de son frère Philippe le Bel.

Plusieurs furent poursuivis, torturés, dépouillés de leurs biens. Celui qui avait été le plus puissant fut le plus malheureux.

Enguerrand de Marigni, gentilhomme normand, grand chambellan et trésorier du feu roi, avait été, dans les derniers temps de Philippe le Bel, comme un second roi dans le royaume. Les princes n'étaient rien devant lui. Charles de Valois le fit prendre, avec la plupart des fonctionnaires qui avaient servi sous lui, et le fit mettre en jugement devant un tribunal de barons et de chevaliers, sans y appeler les gens de loi.

Comme Louis Hutin ne paraissait pas disposé à le faire mourir pour les *pilleries* qu'on lui imputait, Charles de Valois l'accusa d'a-

voir voulu ensorceler le roi et les barons. Louis Hutin alors l'abandonna, et, par jugement des barons, Enguerrand de Marigni fut pendu au gibet où l'on pendait les voleurs, à Montfaucon (30 avril 1315).

Le peuple, qui lui attribuait d'avoir conseillé la maltôte et la fausse monnaie, était d'accord avec les nobles pour approuver qu'on le mît à mort.

Cependant Charles de Valois, qui n'avait pas poursuivi Enguerrand par justice, mais par jalousie, eut plus tard du repentir de sa mort, et, quand il se sentit pris d'une maladie mortelle, il fit distribuer de l'argent aux pauvres de Paris, en les requérant de prier « pour le seigneur Enguerrand et pour le seigneur Charles. »

Le roi Louis Hutin fit droit aux réclamations des ligues qui s'étaient formées dans chaque province. Une ordonnance, appelée *la Charte aux Normands,* fut rendue sur les graves plaintes, est-il dit, des barons, chevaliers et autres nobles hommes, et des prélats du duché de Normandie. Autre ordonnance pour satisfaire les nobles hommes du duché de Bourgogne et de divers pays voisins, agissant tant en leur nom qu'en celui des religieux et non-nobles des mêmes pays. Troisième ordonnance pour les nobles des bailliages d'Amiens et de Vermandois. Autre pour les nobles de Champagne et de Brie. Autres pour le clergé et la noblesse de Lyon et du Languedoc. Autre par laquelle le roi renonce à se mêler des affaires intérieures de la Bretagne, sauf ses droits de suzeraineté pour le cas d'appel au Parlement.

Le roi renonçait à rien exiger de ses vassaux nobles au delà de leur service féodal. Le tribunal de Normandie, appelé *l'Échiquier,* devait juger dorenavant sans appel au Parlement de Paris. Le duel judiciaire était rétabli, sauf le cas de flagrant délit, dans une partie des provinces, de même que le droit de guerre privée. Diverses garanties étaient rendues aux possesseurs de fiefs contre le pouvoir excessif que s'était arrogé le roi suzerain. La monnaie devait être ramenée aux poids et titre du temps de saint Louis, à cinquante-deux sous d'argent le marc. Le sou d'argent, appelé sou tournois, parce que c'était le titre de la monnaie de Tours, valait un peu plus que le franc d'aujourd'hui.

Cette dernière mesure était bonne pour le peuple comme pour les nobles. Les villes eurent aussi quelques concessions du roi, mais bien moindres que celles accordées aux seigneurs. Le roi révoqua les droits vexatoires que son père avait mis sur le commerce de la Seine, et traita, pour le règlement de la libre navigation, avec Paris, Rouen et les autres villes de la Seine réunies.

La noblesse avait recouvré ses priviléges en demandant quelque chose pour le clergé et pour les villes, afin d'être soutenue par eux; mais elle n'associa pas ses ligues provinciales en une ligue nationale, ne s'assura pas des garanties durables et ne forma pas d'association solide et permanente, comme en Angleterre. Chaque seigneur n'avait songé qu'à redevenir maître sur ses terres, et ne voulait pas sincèrement faire la part du peuple des villes et des campagnes.

Louis Hutin projetait de recommencer la guerre contre les Flamands. Il lui fallait de l'argent, et il n'avait plus la ressource de la maltôte ni de la fausse monnaie. Il fit des emprunts sur les revenus du domaine, leva une taxe sur les marchands italiens, qui faisaient un grand commerce en France, et que les rois rançonnaient souvent: il vendit aux juifs la permission de rentrer en France.

On lui conseilla enfin un autre moyen bien plus extraordinaire de se procurer des ressources. On lui persuada que les serfs avaient tous quelque argent enfoui, et qu'ils le donneraient volontiers en échange de leur liberté. Il fit alors une ordonnance où il était dit que, selon le *droit de nature*, chacun devait naître *franc*, c'est-à-dire libre; que, néanmoins,

beaucoup de personnes du peuple étaient, depuis les anciens temps, tombées en servitude; que lui, considérant que son royaume était nommé le royaume des *Francs*, c'est-à-dire des hommes libres, et voulant que la chose s'accordât vraiment avec le nom, il ordonnait que, par tout son royaume, les baillis et sénéchaux accordassent la *franchise* à toutes les communautés et personnes particulières qui la requerraient, moyennant suffisante compensation des profits que leur état de servitude eût donnés à lui et à ses successeurs.

Les gens de loi, un moment persécutés, reparaissaient dans les conseils du roi; la royauté ne pouvait plus se passer d'eux. C'étaient les gens du Parlement qui avaient suggéré au roi ces belles paroles sur le droit de nature. Sous Philippe le Bel lui-même, tout en servant sa tyrannie, ils parlaient déjà de la même façon sur *la naturelle liberté et franchise,* dans les ordonnances concernant l'état des serfs. Leurs idées valaient mieux que leurs actions.

L'ordonnance de Louis Hutin n'eut pas grand résultat. La plupart des serfs étaient trop pauvres pour acheter la liberté. Les autres se défièrent et ne donnèrent pas leur argent; si bien que le roi, par un second édit, prescrivit qu'on vendît la liberté, bon gré mal gré, à ceux qui étaient en état de la payer.

Au douzième siècle, le peuple était partout prêt à tout faire et à tout souffrir pour redevenir libre. Mais, au quatorzième siècle, le cœur avait baissé; on avait passé par le gouvernement despotique.

La guerre pour laquelle le roi avait fait tous ces préparatifs n'aboutit à rien. Les grandes pluies, cette année-là, détrempèrent si bien le sol de la Flandre, que Louis Hutin ne put avancer et abandonna même ses bagages pour s'en retourner. Il y eut ensuite de grands désordres dans le royaume. Les guerres privées troublaient tout. Ceux des seigneurs qui avaient gardé le privilége de battre monnaie la falsifiaient à l'envi; on avait ainsi trente Philippe le Bel au lieu d'un. Le cri public s'éleva si fort contre eux, que le roi, pour arrêter cet abus, fixa, par un édit, le poids et le titre des monnaies seigneuriales.

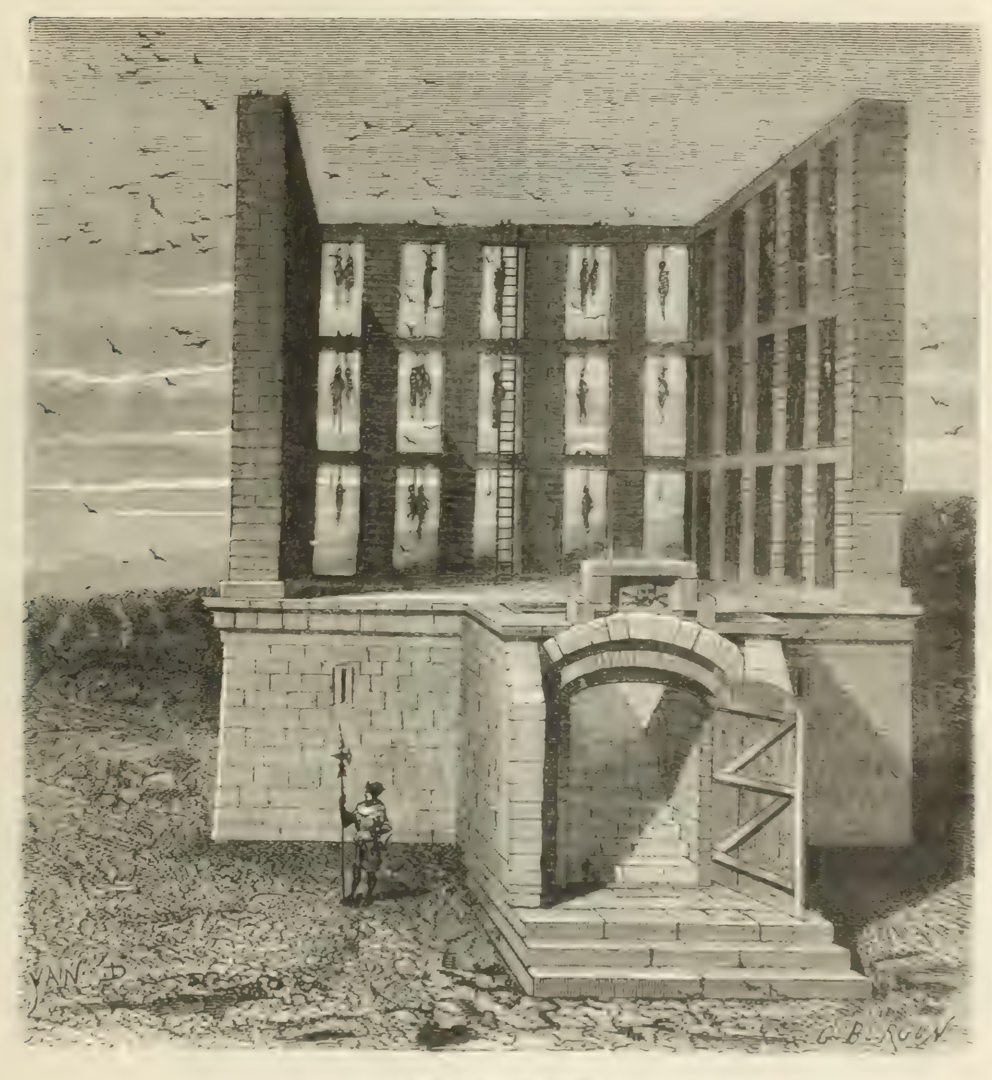


Louis X (dit le Hutin).

Louis Hutin mourut au château de Vincennes, le 5 juin 1316, pour avoir bu trop de vin frais dans une cave, après s'être échauffé au jeu de la paume. Il n'avait pas vingt-sept ans.

Le feu roi ne laissait pas de fils. Sa seconde femme, princesse de la branche capétienne qui régnait en Hongrie, et qu'il avait épousée après le meurtre de la malheureuse Marguerite de Bourgogne, était enceinte. Philippe, comte de Poitiers, l'aîné des frères de Louis Hutin, en attendant que la reine accouchât, prit la régence par décision des barons.

Le 15 novembre, la reine veuve accoucha d'un enfant mâle, qu'on nomma Jean, et qui ne vécut que six jours. Le régent Philippe



Le gibet de Montfaucon.

convoqua les barons à Reims pour le 9 janvier 1317, afin d'assister à son sacre comme roi de France.

Une partie des barons ne répondirent point à l'appel du régent. Le duc de Bourgogne protesta au nom de sa nièce Jeanne, fille de sa sœur, la malheureuse Marguerite, et du feu roi, et qui était, suivant lui, la vraie héritière du royaume. Le frère même du régent Philippe, Charles, comte de la Marche, se tourna contre lui.

Philippe ne s'en fit pas moins sacrer roi par l'archevêque de Reims. Il se fit appeler Philippe V, et on le surnomma Philippe le Long, à cause de sa longue taille.

Il convoqua les États Généraux à Paris dès le commencement de février. Les provinces n'y envoyèrent pas toutes. Beaucoup de villes ne voyaient dans les États Généraux qu'une occasion de dépenses, et ne comprenaient pas encore bien l'intérêt qu'elles avaient à être consultées sur les affaires du royaume.

Les Parisiens y voyaient plus clair, et les

notables bourgeois de Paris, au lieu d'envoyer des députés, se présentèrent en masse à l'ouverture des États. D'accord avec les prélats et les barons présents, ils approuvèrent par acclamation le couronnement du roi Philippe. Les docteurs de l'Université de Paris dirent aussi que Philippe était le vrai roi, et il fut déclaré que les femmes ne succédaient pas à la couronne de France.

Les villes suivirent partout l'exemple de Paris, et le roi Philippe, à la requête des Parisiens, ordonna l'armement général de tous les habitants des villes qui pouvaient s'équiper à leurs frais, comme cavaliers ou fantassins, et il nomma un capitaine dans chaque ville; mais, comme il avait quelque crainte d'armer tant de monde, il ordonna que les armures des *petites gens* fussent mises en lieu sûr, pour ne les leur délivrer qu'au besoin.

Les barons se soumirent au roi Philippe V les uns après les autres. Le nouveau pape, Jean XXII, successeur de Clément V et Gascon comme lui, reconnut aussi Philippe V, et le duc Eudes de Bourgogne, non-seulement renonça à soutenir plus longtemps le droit prétendu de sa nièce sur la couronne de France, mais vendit à Philippe V le droit certain de sa nièce sur le royaume de Navarre et sur les comtés de Champagne et de Brie. Les femmes succédaient dans ces contrées, puisque c'était par les femmes que l'héritage de Navarre et de Champagne avait passé dans la maison de France.

Le duc de Bourgogne épousa la fille du roi, qui n'était encore qu'une toute jeune enfant, et reçut en dot la Franche-Comté de Bourgogne, qui appartenait à cette enfant du chef de sa mère, avec cent mille écus d'or. Quant à la fille de Louis Hutin, elle n'eut pour dédommagement qu'une somme d'argent comptant et une rente.

Il y eut là une injustice pour ce qui regardait l'héritage de Navarre et de Champagne, et, là, le peuple ne fut pas consulté; mais, pour la couronne de France, la nation eut raison de ne point admettre la succession des femmes.

Ce ne fut point du tout par mépris pour les femmes ni pour leur faiblesse. La France était le pays de la chevalerie, et nous avons dit combien la chevalerie honorait les femmes. La nation eut le sentiment qu'il y aurait danger pour elle à ce que des princes étrangers vinssent régner en France comme maris des reines. La France, qui touche à tant d'autres pays et qui reçoit si volontiers les influences des autres peuples, de même qu'elle exerce son influence sur eux, avait besoin, pour bien garder sa nationalité et rester elle-même, que ses rois fussent français, tant qu'elle aurait des rois. Peut-être même eût-elle bien fait, pour que les rois fussent tout à fait français, d'établir qu'ils n'épouseraient que des françaises; car les fils de princesses étrangères ont plus d'une fois montré tenir beaucoup trop de leurs mères.

La loi nouvelle qui excluait les femmes de la couronne reçut dans l'usage le nom de Loi salique, comme si elle n'eût été que le renouvellement de l'ancienne loi des Francs saliens; mais cela n'était pas exact, car l'ancienne Loi salique ne parlait que des propriétés particulières et non de la succession à la royauté.

Les gens de loi revinrent tout à fait au pouvoir sous Philippe le Long, qui paraît avoir été plus sérieux et plus appliqué aux affaires que son frère Louis Hutin. Avec les gens de loi revenait ce qu'il y avait eu de bon, au temps de Philippe le Bel, sous le rapport de l'ordre et du droit civil, sans sa tyrannie, qu'en ce moment on n'eût plus supportée.

Il y eut de nouveaux règlements pour la justice et pour le Parlement; la chambre des comptes, qui contrôlait toutes les dépenses du gouvernement, et qui n'était jusque-là qu'une commission du Parlement, fut séparée de ce corps et devint un corps à part.

La justice et les finances furent de la sorte séparées, ce qui était un progrès.

Le gouvernement de Philippe le Long essaya d'établir l'unité des poids et mesures; mais c'était trop tôt. Il y avait trop de coutumes diverses en France, et cela ne put être appliqué.

Philippe le Long termina heureusement, pour un temps, la querelle avec la Flandre. Les grandes communes de Flandre, qui avaient beaucoup souffert d'une disette et d'une épidémie, et qui avaient besoin de la paix pour leur commerce, obligèrent leur comte à renoncer aux villes flamandes de langue française, qu'on appelait *wallonnes,* c'est-à-dire gauloises, et qui étaient restées dans les mains de Philippe le Bel et de ses fils.

Il y eut en France, vers ce même temps, des choses terribles, qui rappelèrent les horreurs des dernières années de Philippe le Bel, mais sans qu'il y eût de la faute de Philippe le Long ni de ses conseillers.

Aux douzième et treizième siècles, il y avait eu, comme nous l'avons montré, beaucoup d'hérétiques que l'Église romaine avait poursuivis jusqu'à extermination; ces hérétiques étaient communément des gens de sainte vie, qui croyaient servir Dieu et cherchaient le bien à leur manière. Maintenant, il y avait encore des hérétiques, et le pape Jean XXII en fit mourir plusieurs; mais ce même pape poursuivit, avec bien plus d'acharnement encore, des ennemis de la religion d'une tout autre espèce. Ceux-ci ne différaient point seulement d'avec les catholiques sur la façon de servir Dieu, ils ne servaient que le diable, et ne reconnaissaient que la religion du mal.

C'étaient les sorciers, qui se multipliaient de tous côtés et qui devenaient comme une grande secte. Le pape, qui était un homme soupçonneux et sombre, se croyait partout environné de sortiléges, et l'on apprit avec épouvante, dans tout le royaume, qu'il avait fait écorcher vif et jeter aux flammes comme magicien l'évêque de Cahors, sa ville natale (1317).

Une foule de gens accusés de magie périrent sur les bûchers.

Ces malheureux étaient des visionnaires, des espèces de fous, et des fous méchants, qui s'imaginaient être en rapport avec les mauvais esprits et participer à la puissance malfaisante qu'on leur supposait.

Les mauvais exemples, donnés par les papes et les rois, de cruautés affreuses, avaient tourné beaucoup de têtes faibles et perverti beaucoup d'imaginations. Il y avait quelque chose de triste et de sombre dans l'esprit des hommes; on ne sentait plus, dans notre France, ce grand élan et cette espérance qu'avaient eus les hommes du douzième siècle.

C'était naturellement parmi les misérables et les déshérités de ce monde que la sorcellerie, cette religion de rage et de désespoir, se répandait davantage. Les plus malheureux entre tous étaient alors les lépreux, qui étaient si nombreux qu'ils formaient comme un petit peuple dans le peuple. Cette affreuse maladie, qui a aujourd'hui à peu près disparu de chez nous, était alors dans toute sa force, et s'était tellement propagée à la suite des croisades, qu'on avait été obligé de bâtir hors de chaque ville un grand hôpital où l'on enfermait les lépreux.

On nommait ces hospices des lazareries ou ladreries, parce qu'ils étaient sous l'invocation du Lazare de l'Évangile, patron des *souffreteux,* qu'on appelait communément *saint Ladre.*

Les lépreux vivaient là entre eux et se perpétuaient dans ces espèces de cités empestées, objets d'effroi pour le reste des hommes.

Il paraît que beaucoup de ces malheureux se mirent en tête qu'au moyen de sortiléges ils pourraient rendre tout le monde lépreux comme eux, et feraient cesser ainsi leur ré-

clusion et l'horreur qu'ils inspiraient. En Aquitaine, on les accusa d'avoir jeté des sachets magiques dans les puits. Tous les juges du roi et des seigneurs se mirent à les poursuivre dans tout le royaume, et l'on en fit mourir une multitude dans les flammes, jusqu'à ce que le roi ordonnât qu'on se contentât de renfermer dans leurs ladreries ceux des *ladres* ou lépreux qui étaient innocents.



Philippe V dit le Long.

On prétendit que c'étaient les juifs qui avaient induit les lépreux à ces maléfices, et une foule de juifs furent suppliciés à leur tour. Le sort des juifs a été vraiment effroyable pendant des siècles. On s'en prenait de tout à ces pauvres gens. Tantôt c'était une multitude fanatisée qui les massacrait, malgré les autorités laïques ou ecclésiastiques; tantôt c'étaient les autorités elles-mêmes qui les persécutaient pour des crimes imaginaires, ou tout simplement pour s'emparer de leurs biens.

Cette fois, on exila ceux des juifs qu'on ne brûla pas, et le roi obligea leurs débiteurs à lui payer ce qu'ils devaient aux juifs (1321).

Le gouvernement de Philippe le Long commençait à reprendre les exigences fiscales de Philippe le Bel. Le roi requit les bourgeois de lui payer le cinquième de leurs revenus. Il s'éleva de grands murmures contre lui, comme auparavant contre son père; mais on n'eut pas longtemps à s'en prendre à lui. Il tomba malade, languit quelques mois, et mourut le 3 janvier 1322, avant d'avoir trente ans.

Son frère Charles, comte de la Marche, surnommé *le Bel* ou le Beau, lui succéda sans opposition, parce que Philippe le Long n'avait pas laissé d'enfant mâle; les historiens l'appellent Charles IV.

Charles le Bel garda, comme avait fait Philippe le Long, la Navarre et la Champagne.

Charles le Bel, avec l'appui du pape, aspira à la couronne impériale, alors disputée entre les ducs d'Autriche et de Bavière; mais les princes allemands ne voulurent pas plus de lui qu'ils n'avaient voulu de son père. Il y dépensa en vain beaucoup d'argent et beaucoup d'intrigues, et ce fut le duc de Bavière qui resta empereur.

Le gouvernement de Charles le Bel se remit à vendre les offices, comme avait fait Philippe le Bel, au lieu de les donner pour rien et de rétribuer les officiers royaux, suivant les bonnes coutumes de saint Louis. Charles le Bel recommença aussi de falsifier les monnaies.

On était opprimé par le fisc; mais, du moins, les gens de loi faisaient bonne justice. Un haut baron du pays de Toulouse, qui avait épousé une nièce du pape, s'étant rendu indigne, par toutes sortes de crimes, d'être traité en chevalier, fut condamné par le Parlement à être pendu au gibet des larrons, à Montfaucon.

Quelque temps auparavant, le prévôt royal, qui remplissait à Paris les fonctions qu'a-



Persécution des lépreux.

vaient ailleurs les baillis et les sénéchaux, avait été condamné au même supplice, pour avoir fait mourir un pauvre homme innocent à la place d'un riche coupable.

Bien que la condition générale de la bourgeoisie fût en progrès, les institutions républicaines des communes s'affaiblissaient, ou même parfois disparaissaient. Dans les villes qui n'avaient pas une grande population ni de grandes ressources, le peuple s'en détachait, parce qu'il n'en avait plus besoin contre les nobles, et qu'elles ne le protégeaient pas contre le fisc royal. Il n'y avait plus contre les seigneurs du voisinage des guerres glorieuses, mais des procès ruineux. Souvent aussi quelques familles riches, alliées entre elles, s'emparaient pour elles seules de ce gouvernement de la commune, qui autrefois était à tous. Il y eut des villes qui renoncèrent volontairement à leurs droits de commune, au lieu de corriger les abus qui s'y étaient glissés.

Le découragement est un grand défaut des Français, et qui leur fait souvent perdre leurs plus belles conquêtes.

Quelques grandes villes accroissaient, au contraire, leur importance politique. Paris, surtout, qui s'élevait de plus en plus au-dessus de toutes les autres, devenait une grande commune sans en avoir le titre.

En Languedoc, le roi continuait à consulter les trois États sur les droits à l'entrée et à la sortie des marchandises, tandis qu'ailleurs il faisait le plus souvent à sa fantaisie pour ce qui regardait le commerce. Les marchands étrangers n'étaient autorisés à venir trafiquer qu'aux foires de quelques villes désignées par les ordonnances du roi.

Le roi consultait, disons-nous, les trois États de Languedoc; mais le peuple participait de moins en moins au choix des représentants du Tiers État. A Toulouse, les consuls ou capitouls n'étaient plus choisis par les citoyens, et nommaient eux-mêmes leurs successeurs.

Ce fut sous Charles le Bel qu'on établit à Toulouse les concours de poésie appelés *jeux Floraux*, pour tâcher de ressusciter l'ancienne poésie des troubadours. Une dame de Toulouse, appelée Clémence Isaure, est restée célèbre pour les efforts qu'elle fit en faveur de cette institution. Mais les troubadours, ni la société brillante qu'ils célébraient dans leurs chants, n'ont jamais pu renaître, quoiqu'il y ait toujours eu de temps à autre, et qu'il y ait encore aujourd'hui, des hommes de talent qui font de beaux vers dans les dialectes de l'ancienne langue des troubadours.

Les querelles avec la couronne d'Angleterre pour la Guyenne recommencèrent sous Charles le Bel. A la suite de conflits entre les officiers de Charles le Bel et ceux d'Édouard II, roi d'Angleterre, le roi de France fit entrer en Guyenne une armée qui occupa la plupart des places. Édouard II, qui était un prince de lâche cœur et de mœurs infâmes, ne défendit pas ses possessions, et envoya sa femme, sœur du roi de France, demander la paix à Charles le Bel. Charles y consentit, pourvu que la Guyenne fût séquestrée dans les mains d'un sénéchal français, jusqu'à ce que le roi Édouard lui eût rendu en personne hommage pour le duché.

Édouard II ne vint pas en personne: mais il investit du duché de Guyenne son fils aîné, qui fut depuis le fameux Édouard III, et il l'envoya rendre hommage au roi de France.

Isabelle de France, reine d'Angleterre, détestait son mari, qui vivait entouré d'indignes favoris. Elle refusa de retourner auprès du roi son époux, garda près d'elle son fils, qui était un jeune garçon de treize ans, enrôla des hommes d'armes français et belges, et débarqua à leur tête sur la côte d'Angleterre (septembre 1326).

Le roi Édouard II était méprisé des Anglais à cause de ses vices, et aussi pour avoir reperdu, par une grande défaite, le royaume d'Écosse qu'avait conquis son père, et pour s'être enfui devant les Écossais victorieux. La nation anglaise tout entière l'abandonna. Il fut pris, et les barons, les chevaliers et les communes d'Angleterre, assemblés en parlement, le déclarèrent déchu du trône, et proclamèrent roi son fils Édouard III, qui devait être tout l'opposé d'un tel père (janvier 1327).

Quelques mois après, sa femme le fit secrètement mettre à mort dans sa prison.

Charles le Bel rendit à son neveu Édouard III le duché de Guyenne, moins l'Agénais, qui fut réuni à la couronne de France.

Charles le Bel mourut de maladie, à trente-quatre ans, le 31 janvier 1328.

Comme avait fait avant lui son frère Louis Hutin, il laissait une veuve enceinte. C'était sa troisième femme, car il avait fait casser par le pape, sous un vain prétexte de parenté ou d'alliance, son mariage avec Blanche de Bourgogne, qu'on n'avait pas mise à mort comme Marguerite, mais qui était toujours en prison, et il avait épousé une princesse de la maison de Luxembourg. Celle-ci étant morte, il s'était remarié à une fille du comte d'Évreux. Le pape lui avait accordé dispense pour épouser celle-ci, qui était sa cousine germaine, de même qu'il lui avait accordé de casser son mariage avec la première, qui n'était pas réellement sa parente. La complaisance des papes causait maintenant autant de scandale que leurs rigueurs autrefois avaient causé de maux.

Les trois femmes de Charles le Bel ne lui avaient pas donné de fils de son vivant. En attendant qu'on pût savoir si sa veuve lui en donnerait un après sa mort, les Anglais

réclamèrent le gouvernement du royaume pour leur jeune roi Édouard III, fils de la sœur des trois derniers rois. Édouard, suivant eux, devait être appelé au trône de France, si la reine veuve n'accouchait pas d'un fils, parce qu'Isabelle de France, mère d'Édouard, lui transmettait le droit qu'en sa qualité de femme elle ne pouvait exercer elle-même.

Mais les Français répondirent qu'Isabelle de France, n'ayant point de droit à la couronne, dont les femmes n'héritaient pas, ne pouvait transmettre à son fils le droit qu'elle n'avait point; que si, d'ailleurs, les femmes avaient eu droit à la couronne, il y aurait eu un héritier plus proche qu'Isabelle et que son fils; à savoir, l'enfant du duc de Bourgogne, que venait de mettre au monde la fille du feu roi Philippe le Long, mariée à ce duc.

Les barons français se prononcèrent en faveur de Philippe, comte de Valois, fils du feu comte Charles de Valois, et cousin germain des trois derniers rois. L'Université de Paris, consultée sur le point de droit, décida aussi pour Philippe de Valois, et on lui remit la régence du royaume.

Le 1er avril 1328, la reine veuve Jeanne d'Évreux accoucha d'une fille. Philippe de Valois fut aussitôt reconnu roi dans tout le royaume, et sacré à Reims le 29 mai. Ce fut ainsi que le royaume sortit de la lignée de Philippe le Bel.

Le peuple se rappela de nouveau la malédiction du grand maître du Temple, et crut qu'un châtiment du ciel avait frappé cette race, quoique les fils ne fussent pour rien dans ce qu'avait fait le père.

Le nouveau roi Philippe VI était fils d'un frère de Philippe le Bel et arrière-petit-fils de saint Louis. Avec lui commença la branche royale des Valois, qui n'amenait point à la France des jours meilleurs. Bientôt, au contraire, des maux bien plus terribles que ceux qu'on avait soufferts sous Philippe le Bel, et sous aucun des rois de la race de Hugues Capet, allaient fondre sur le pays. L'époque funeste des GUERRES DES ANGLAIS était proche.

CHAPITRE XXVII

DÉCADENCE DE LA FRANCE FÉODALE (SUITE). — PHILIPPE DE VALOIS. — GUERRE DES ANGLAIS.

(1328-1350.)

Le premier événement du règne de Philippe de Valois fut le supplice d'un ministre de son prédécesseur. Pierre Remi, principal trésorier du feu roi Charles le Bel, fut pendu pour malversations et grandes voleries des deniers royaux (25 avril 1328). C'était, depuis cinquante ans, le troisième ministre qui finissait par la potence. Depuis que les rois étaient devenus si puissants, la cour de France prenait les habitudes des despotes d'Asie. Les hommes s'y élevaient d'une condition médiocre ou obscure au comble du pouvoir et de la richesse, puis étaient précipités de ce haut rang dans une mort ignominieuse.

Philippe de Valois, qui ne descendait pas de la reine Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, n'avait aucun droit personnel sur le royaume de Navarre ni sur les comtés de Champagne et de Brie; mais les gens de loi avaient posé récemment en principe que tout domaine possédé par un roi était réuni à la couronne pour ne plus en être séparé. Jeanne de France, fille du roi Louis Hutin, mariée au comte d'Évreux, réclama contre ce principe, et redemanda l'héritage de sa grand'mère Jeanne de Navarre. Philippe de Valois transigea avec elle, lui rendit

la Navarre, et garda la Champagne et la Brie.

Philippe VI, à peine établi sur le trône, entra en guerre avec les Flamands.

Il y avait eu de grands troubles en Flandre pendant le règne de Charles le Bel. Un nouveau comte de Flandre, petit-fils de celui qui avait traité avec Philippe le Long, ayant transgressé les libertés des villes flamandes par des impôts arbitraires, avait été arrêté par ses sujets et retenu prisonnier un an et demi à Bruges. Remis en liberté, sous conditions, par la médiation du roi, il avait fait déclarer nul par le Parlement de Paris son traité avec les communes de Flandre, et, Gand ne soutenant pas Bruges contre lui, il avait obligé les Brugeois et leurs alliés à payer de grosses sommes au roi et à lui pour avoir la paix.

Le roi Charles le Bel une fois mort, Bruges et toute la Flandre occidentale reprirent les armes et chassèrent les officiers du comte.

Le comte Louis de Flandre vint demander aide au nouveau roi, et Philippe de Valois, comme son prédécesseur, prit parti pour le comte. Philippe n'aimait que les seigneurs et la chevalerie, et méprisait les bourgeois et les *vilains*, et ne tenait pas compte de leurs droits.

Philippe marcha par Arras vers la Flandre. La plupart des grands barons de la Belgique et des provinces rhénanes vinrent se joindre au roi de France par haine contre les communes de Flandre. Celles-ci, au contraire, ne s'entendaient pas entre elles, Gand étant toujours en jalousie contre Bruges. La Flandre orientale ne bougea pas.

Les Brugeois et leurs amis ne perdirent pas courage. Ils s'assemblèrent en deux corps : les gens de Bruges et d'Ypres marchèrent sur Courtrai ; les gens de la Flandre maritime vinrent camper sur le mont Cassel, hauteur isolée de laquelle on découvre toute la Flandre occidentale et l'Artois.

Ceux-ci, qui n'étaient que seize mille, virent bientôt devant eux, au pied du mont Cassel, toute l'armée du roi. La puissante cavalerie féodale n'avait avec elle aucunes milices communales. Le roi n'avait demandé aux villes que de l'argent. L'infanterie n'était qu'un ramas de pauvres gens enlevés à la charrue.

Les Flamands, de leur coté, n'avaient plus, comme à Courtrai, aucune noblesse du pays avec eux ; tout ce qui était noble avait rejoint le roi.

Philippe de Valois n'attaqua pas les Flamands sur leur montagne ; mais il fit mettre le feu dans toute la contrée autour d'eux. Les Flamands eurent grande douleur et grande colère de voir brûler ainsi leur pays. Leur général, appelé Zannekin, qui était le bourgmestre, c'est-à-dire le maire de Furnes, vit bien qu'il ne pourrait les retenir de combattre. Il se déguisa en marchand de poisson, s'introduisit dans le camp du roi, l'examina tout à son aise, et, le lendemain soir, comme l'armée de France ne s'attendait à rien, Zannekin et ses Flamands descendirent la montagne à grands pas et en silence, et poussèrent droit aux tentes du roi et des principaux chefs.

Les choses se passèrent comme en la journée de Mons-en-Puelle. Philippe de Valois, comme autrefois Philippe le Bel, s'échappa de sa tente à grand'peine, et il y eut un commencement de déroute.

La chevalerie, toutefois, se rallia promptement sous la bannière du roi. Quand les Flamands virent autour d'eux cette multitude de cavaliers, ils se resserrèrent en trois bataillons hérissés de longues piques, et repoussèrent bon nombre de charges. Tant de milliers de lourds et forts chevaux enfoncèrent enfin les rangs de cette vaillante infanterie. Les Flamands ne reculèrent pas. Sur seize mille, il en mourut treize mille avec leur général. Après la bataille, on les trouva tous entassés en trois monceaux (23 août 1328).



Philippe de Valois tenant sa cour plénière.

La Flandre maritime se soumit, puis Bruges, dont la milice n'avait pu secourir à temps ses braves compagnons.

Le roi Philippe et le comte Louis de Flandre exercèrent de cruelles vengeances. La noblesse était transportée de joie d'avoir enfin mis sous ses pieds ces bourgeois et ces ouvriers qui l'avaient autrefois humiliée à Courtrai. Princes et nobles ne songeaient qu'à mettre les gens des communes hors d'état de recommencer. Les principaux chefs des Flamands moururent par des supplices atroces. On ruina ou on exila les autres ; on brûla les chartes des communes et des corps de métiers ; on démolit les remparts des villes.

Tout parut d'abord réussir à Philippe de Valois. La reine régente d'Angleterre, Isabelle de France, avait protesté, au nom de son fils Édouard III, contre l'avénement de Philippe. Après la bataille de Cassel, elle engagea le jeune roi son fils à reconnaître Philippe comme roi de France. Edouard III vint rendre à Philippe de Valois l'hommage féodal, pour le duché de Guyenne et le comté de Ponthieu, dans le chœur de la cathédrale d'Amiens, le 6 juin 1329.

Le comté de Ponthieu avait passé par héritage dans la maison des Plantagenêts.

La cour de Philippe de Valois était d'un faste et d'une splendeur qu'on n'avait vus sous aucun de ses devanciers. Le roi passait sa vie au milieu des fêtes et des tournois, où il conviait de toutes parts la chevalerie. Trois rois et une foule de princes et de grands barons délaissaient leurs royaumes et leurs seigneuries pour la cour de France, qu'ils ne pouvaient plus se décider à quitter. Ces rois étaient le roi de Bohême, prince de la maison

de Luxembourg; le roi de Navarre, auparavant comte d'Évreux, et devenu roi du chef de sa femme, et le roi de Mayorque, de la maison d'Aragon.

Philippe de Valois était le monarque selon le cœur de toute la noblesse, non-seulement française, mais européenne; mais ce n'était plus, comme saint Louis, le roi selon le cœur du peuple.

Il affecta cependant, d'abord, d'imiter saint Louis en maintes choses. Il remit la monnaie sur le pied où elle était du temps de saint Louis, et promit de ne plus l'altérer; mais il ne tint pas sa promesse, et recommença bientôt les variations dans le poids et le titre pour en tirer bénéfice.

Il se mit aussi, comme saint Louis, à interdire le prêt à intérêt, et il fit emprisonner les banquiers italiens, qui faisaient chez nous le commerce de l'argent, et leur fit perdre non-seulement les intérêts, mais une partie du capital. C'étaient les débiteurs, c'est-à-dire les nobles, grands dépensiers et grands emprunteurs, qui avaient excité le roi contre leurs créanciers; mais ce furent eux aussi qui, bientôt, ne trouvant plus à emprunter, prièrent le roi de revenir sur ce qu'il avait fait, et il autorisa le prêt à intérêt jusqu'à 20 pour 100 par an!

Il fit une chose plus raisonnable en établissant, sur le conseil des gens de loi, l'appel au Parlement contre les abus commis par les tribunaux ecclésiastiques. Ceux-ci, depuis la réaction qui avait eu lieu contre le pouvoir absolu de Philippe le Bel, s'étaient remis à tout envahir et à tout tirer à eux.

Les gens d'épée, malgré les gens de loi, obtinrent de Philippe de Valois la restitution du droit de guerre privée aux nobles d'Aquitaine. Nous avons dit que les nobles de plusieurs autres provinces l'avaient repris après la mort de Philippe le Bel.

Durant les premières années de ce règne, un procès de succession mettait la cour de France en grand émoi.

Il s'agissait de l'héritage d'Artois. Après la mort du comte Robert II d'Artois, tué à Courtrai, le Parlement, admettant que les femmes pouvaient succéder au comté d'Artois, avait adjugé l'héritage à la fille du feu comte, de préférence au fils de son fils aîné. Celui-ci, Robert III d'Artois, arrivé à l'âge d'homme, avait recommencé et perdu de nouveau le procès. Mais, quand Robert vit arriver au trône Philippe de Valois, qui était son beau-frère et son grand ami, il crut tout gagné pour lui. Il accusa sa tante, la comtesse Mahaut d'Artois, d'avoir fait disparaître des pièces qui prouvaient que son grand-père Robert II avait entendu lui laisser son héritage

Pendant l'enquête, la comtesse Mahaut d'Artois, puis sa fille, veuve du roi Philippe le Long, moururent assez subitement l'une et l'autre, et le soupçon s'éleva que Robert les avait fait mourir par le poison. Peu après, Robert présenta devant le Parlement des pièces qu'il disait avoir retrouvées et qui constataient les dispositions de son grand-père en sa faveur.

Le Parlement déclara les pièces fausses.

Le roi hésitait encore à abandonner Robert; mais la reine était sœur du duc de Bourgogne, et la jeune duchesse de Bourgogne était la petite-fille et l'héritière de la feue comtesse Mahaut d'Artois. La reine prit chaudement le parti de sa belle-sœur, et le roi céda enfin.

Robert d'Artois fut cité devant la cour des pairs, car le roi lui avait donné un comté en Normandie, avec le titre de pair de France. Ce titre n'avait plus l'importance qu'il avait eue autrefois, où il n'était porté que par quelques grands princes.

Robert ne comparut pas et sortit du royaume. Les pairs le déclarèrent coupable du crime de faux, et le condamnèrent au bannissement (19 mai 1332).

Robert, exaspéré, essaya de faire assassiner le duc de Bourgogne, mari de la nou-

velle comtesse d'Artois, puis de jeter un sort, par magie noire, sur la reine et sur le fils aîné du roi. Après quoi, il s'enfuit de Belgique en Angleterre, où le jeune roi Édouard III, qui gardait rancune à Philippe de Valois, le prit sous sa protection.

Le roi, qui croyait aux sorciers, comme tout le monde y croyait alors, avait eu tant de peur et de colère des sortiléges dirigés contre sa famille, que, ne pouvant se venger sur Robert lui-même, il mit en prison sa propre sœur, femme de Robert, et les fils de sa sœur.

Il eut beaucoup de mécontentement, mais non point d'abord beaucoup d'inquiétude de la protection que le roi d'Angleterre accordait à Robert. Il se croyait trop de puissance pour avoir rien à craindre des autres princes, et il rêvait de devenir plus puissant encore et de se faire le chef de la chrétienté. Depuis Philippe le Bel, les rois de France, se voyant les plus grands rois de l'Europe, non-seulement ne voulaient plus souffrir que les empereurs d'Allemagne, moins puissants qu'eux, tinssent le premier rang dans la chrétienté, mais avaient la folle idée de réunir l'empire d'Allemagne à la France. Ils avaient mis les papes dans leur dépendance, les empêchaient de retourner de France en Italie, et prétendaient que les papes les aidassent à devenir empereurs.

Philippe de Valois, ainsi qu'avant lui son prédécesseur Charles le Bel, avait empêché le pape de reconnaître comme empereur le duc Louis de Bavière, élu par les Allemands, et, maintenant, Philippe réclamait du pape le commandement d'une croisade, dans laquelle rois et princes seraient ses lieutenants. Il voulait réellement renouveler les guerres saintes, non pas tant par intérêt pour Jérusalem qu'afin de se montrer comme le chef de l'Occident.

Déjà Philippe avait pris la croix, avec les rois d'Aragon, de Bohême et de Navarre. Plus de trois cent mille personnes s'étaient, dit-on, croisées avec les rois, et une multitude de vaisseaux de transport se réunissaient dans les ports de la Provence et du Languedoc. Philippe de Valois s'était installé à Villeneuve, près d'Avignon, pour surveiller les préparatifs (1336).

Philippe, cependant, ne partit pas pour la croisade, et s'en retourna à Paris. Les rois d'Angleterre et d'Écosse avaient d'abord promis de prendre aussi la croix; mais, à présent, le roi d'Angleterre attaquait les Écossais, alliés de la France, et les querelles entre ses officiers et ceux du roi de France avaient recommencé du côté de la Guyenne.

Édouard III avait alors vingt-quatre ans. C'était un jeune homme de grand courage et de grande ambition; il avait commencé par emprisonner dans une tour la reine Isabelle de France, sa mère, qui avait naguère fait mourir si cruellement son père Édouard II. Maintenant, il songeait fort, à part lui, comment il pourrait entamer la puissance du roi Philippe, contre lequel il avait grande jalousie.

Robert d'Artois poussait de toute sa force Édouard d'Angleterre à faire la guerre à Philippe de Valois, qui, disait-il, leur retenait à tous deux leur héritage; à lui, Robert, l'Artois, et à Édouard le royaume de France.

Édouard manda à ses prélats et à ses barons que le roi de France refusait de lui faire justice dans les affaires qui étaient entre eux, et convoqua les prélats et les barons en parlement pour prendre leurs conseils.

Philippe répondit par une provocation contre la nation anglaise, en poussant le comte Louis de Flandre à faire arrêter en Flandre tous les marchands anglais (septembre-octobre 1336).

Philippe n'eût pu commettre une plus grande maladresse; il obligeait par là les Flamands de se faire les alliés d'Édouard contre lui, car les Flamands ne pouvaient se passer du commerce avec l'Angleterre. Les

Anglais élevaient des moutons qui avaient une belle et longue laine; les Flamands achetaient cette laine pour en fabriquer leurs draps, et la draperie était le grand commerce de la Flandre. Or, Edouard III, par représaille de ce qu'on avait arrêté les marchands anglais, venait de défendre qu'on portât en Flandre les laines anglaises et qu'on reçût en Angleterre les draps flamands.

Bruges et la Flandre occidentale détestaient déjà le roi Philippe et le comte Louis à cause des cruautés qui avaient suivi la bataille du mont Cassel; la grande commune de Gand, qui était restée jusque-là en bon accord avec le roi et le comte, tourna contre eux à son tour, quand ils attaquèrent son commerce.

Il y avait alors, parmi les riches bourgeois de Gand, un homme très-courageux, très-éloquent et très-habile, nommé Jacques Van-Artevelde; on l'appelait le Grand Brasseur de Gand, parce qu'il avait joint une brasserie d'hydromel au métier de sa famille, qui était la draperie, et il avait épousé la fille d'un baron; car, en Flandre aussi bien qu'en Languedoc, il n'y avait pas la même distance qu'ailleurs entre les seigneurs et les notables bourgeois.

Artevelde entreprit de réconcilier Gand et Bruges, qui étaient toujours en jalousie l'une contre l'autre, et de réunir toutes les communes de Flandre en une république.

Au printemps de 1337, les officiers du comte de Flandre furent chassés de Gand, de Bruges et d'Ypres, et tous ceux qui avaient pris part aux cruautés du roi et du comte après la journée de Cassel furent mis à mort ou obligés de s'enfuir. Artevelde se fit régent et gouverneur de tout le pays; les Flamands l'avaient en tel amour, que tout ce qu'il commandait, dit la chronique, était fait et bien fait d'un bout à l'autre de la Flandre.

Edouard III fut bien joyeux quand il sut ces nouvelles. Le pape avait offert sa médiation aux deux rois. Édouard mit pour condition à la paix que le roi de France abandonnerait ses alliés les Écossais. Comme Édouard s'y attendait, Philippe refusa, et la guerre fut décidée.

C'était une guerre de cent vingt ans qui commençait, et, si les deux peuples français et anglais eussent pu prévoir où on les conduisait, ils eussent tous deux reculé d'épouvante.

On se prépara de part et d'autre. Le grand point, pour Édouard III, était d'avoir tout à fait la Flandre en son alliance. Les Flamands, et Artevelde lui-même, quoiqu'ils eussent chassé leur comte, hésitaient encore à rompre tout lien avec la France, dont la Flandre avait toujours fait partie depuis qu'existait le royaume.

Le roi et le comte, au lieu de tâcher d'apaiser les Flamands, attirèrent, sous prétexte de pourparlers, le beau-père d'Artevelde, qui était un vieux baron flamand, et lui firent couper la tête; puis le comte Louis marcha sur Bruges, et y entra par surprise.

Mais Artevelde accourut au secours de Bruges à la tête des métiers de Gand. Le Grand Brasseur livra bataille au comte dans les rues et sur les places de Bruges. Le comte s'enfuit. Les Flamands traitèrent avec l'Angleterre, et promirent libre passage aux troupes anglaises; mais ils ne promirent pas encore de prendre les armes contre Philippe, de peur d'être excommuniés par le pape. D'anciens traités, garantis par le pape, leur défendaient d'attaquer les rois de France.

Artevelde fit savoir à Edouard III que les Flamands ne suivraient pas le roi d'Angleterre contre le roi de France, mais qu'ils pourraient suivre le *vrai* roi de France contre le *faux*.

Édouard comprit, et se décida. Le 7 octobre 1337, dans un parlement assemblé à Westminster, il revendiqua son droit sur la couronne de France, que Philippe de Valois, dit-il, lui retenait injustement. Il fit lire, dans toutes les églises et dans toutes les assises



Bataille du mont Cassel.

des comtés d'Angleterre, une proclamation afin d'intéresser son peuple à sa guerre. Philippe, de son côté, convoqua aussi les États Généraux de France, mais ce fut seulement pour leur demander de l'argent, et il n'adressa aucune proclamation au peuple français, comme s'il ne se fût soucié en rien de son opinion. Philippe le Bel, tout tyran qu'il fût, eût agi autrement en pareil cas.

Cette différence entre la façon d'agir des deux gouvernements français et anglais ne promettait rien de bon à la France.

Si l'on ne considérait que le nombre des habitants et l'étendue des ressources, la France d'alors semblait bien plus forte que l'Angleterre. Quoiqu'il y eût parfois de l'oppression, comme sous Philippe le Bel, et, d'ordinaire, bien des désordres et des petites guerres particulières, le pays n'avait pas eu, depuis bien longtemps, à souffrir de grandes calamités, pas d'invasion ni de grande guerre. La culture s'était étendue de plus en plus ; on élevait du bétail en grand nombre, et la population n'avait cessé de s'accroître depuis le onzième siècle. Il n'y avait peut-être alors guère moins de vingt-cinq millions d'habitants en France.

Mais ce grand pays et ce peuple nombreux étaient mal gouvernés, et n'avaient ni finances ni armée ; les rois ne savaient que faire de mauvais profits en altérant les monnaies, et que gêner l'industrie et le commerce en rançonnant les négociants et en persécutant les prêteurs à intérêt. La noblesse était indisciplinée, et l'esprit héroïque d'autrefois s'était affaibli chez elle ; le peuple des villes avait perdu toute habitude des armes, parce que les rois, qui se défiaient de lui, ne fai-

saient plus marcher les communes en temps de guerre, et ne leur demandaient plus que de l'argent au lieu du service militaire. De même pour la flotte; les matelots ne manquaient pas, mais les rois ne faisaient rien pour avoir une marine.

En Angleterre, au contraire, les rois avaient favorisé le commerce et attiré les négociants étrangers au lieu de les persécuter, comme on faisait en France, et ils avaient aussi fait de leur mieux pour la marine. La vieille haine des Saxons et des Normands avait été effacée par le temps; les nobles et le peuple s'étaient habitués à traiter ensemble de leurs intérêts politiques, et ils commençaient à parler la même langue, qui est devenue l'anglais actuel et qui s'est formée du mélange du vieil allemand que parlaient les Anglo-Saxons et du vieux français que parlaient les Normands. La noblesse n'était pas si indisciplinée qu'en France, et une partie du peuple était exercée aux armes par des habitudes de braconnage dans les bois et par la petite guerre continuelle contre les Écossais.

Les Anglais n'avaient eu longtemps que de l'indifférence pour les possessions que leurs rois avaient en France; mais, maintenant, ils étaient devenus très-commerçants; ils tenaient beaucoup à garder le Bordelais, le pays des bons vins, et à maintenir leur libre commerce avec la Flandre, le grand marché de leurs laines. Ils soutinrent donc avec zèle leur roi Édouard dans sa guerre.

Avant qu'Édouard III eût passé la mer, Philippe de Valois fit attaquer la Guyenne au printemps de 1338. Il ne put faire marcher la noblesse des provinces du midi qu'en lui promettant une très-grosse solde pour le temps qu'elle resterait sous les drapeaux au delà de son service féodal. La noblesse du midi gagna mal l'argent du roi; Edouard III avait bien fortifié ses places de Guyenne, et l'on ne prit que deux ou trois châteaux.

Édouard III débarqua enfin à Anvers, sur les terres du duc de Brabant, qui, de même que la plupart des grands barons de la Belgique et des provinces du Rhin, lui avait promis son alliance au prix de beaucoup d'argent (22 juillet 1338). De là, Edouard alla trouver sur le Rhin l'empereur Louis de Bavière, qui était ennemi du roi de France, parce que Philippe, qui rêvait l'Empire pour lui-même, continuait d'empêcher le pape de reconnaître Louis de Bavière comme empereur. Le 3 septembre 1338, dans une grande assemblée tenue à Coblentz, Édouard III pria l'empereur et les princes de l'Empire de l'aider à avoir justice de Philippe de Valois.

L'empereur, qui prétendait à la suprématie sur tous les rois, accueillit la demande du roi d'Angleterre comme celle d'un vassal qui demande justice à son suzerain, et déclara Philippe coupable de *félonie,* pour avoir refusé à l'empereur l'hommage des fiefs qu'il tenait de l'Empire.

Il entendait par là, sans doute, Lyon et les autres places enlevées à l'Empire par Philippe le Bel.

L'empereur nomma Édouard vicaire de l'Empire, pour sept ans, dans tous les pays de la rive gauche du Rhin.

Après ce grand éclat, il se passa encore une année entière avant qu'Édouard pût rien entreprendre, parce que Louis de Bavière, au fond, ne souhaitait que d'être reconnu empereur par le pape et par le roi de France, et parce que les grands barons belges et allemands recevaient bien volontiers l'argent du roi d'Angleterre, mais ne se pressaient pas de le gagner.

Il ne tenait qu'à Philippe de détacher l'empire d'Allemagne de l'Angleterre, en renonçant à ses absurdes projets sur la couronne impériale; mais il ne sut point s'y résoudre. Quand l'empereur Louis reconnut que Philippe ne négociait pas de bonne foi avec lui, il se décida à envoyer son fils rejoindre Édouard III, et les barons des Pays-Bas et du Rhin montèrent à cheval.

L'armée anglo-impériale, assemblée dans

le Hainaut, entra en France par le Vermandois et la Thierrache. Philippe vint à la rencontre d'Édouard avec toutes les forces du royaume, et les deux armées se trouvèrent en présence aux environs de la Capelle. Édouard, qui n'avait guère plus de quarante mille hommes contre une centaine de mille, se posta derrière un marais. Les plus sages des barons détournèrent Philippe d'attaquer l'ennemi dans cette forte position. Édouard n'était pas en état de prendre l'offensive; il décampa et rentra en Hainaut (23 octobre 1339).

Cette première tentative contre la France avait mal réussi à Édouard; il avait perdu ses peines et son argent, et, pendant ce temps, les Français lui avaient pris plusieurs places en Guyenne; Philippe lui avait confisqué son comté de Ponthieu, et une flotte française, composée en très-grande partie de galères génoises et d'autres navires étrangers à la solde de Philippe, avait fait beaucoup de mal au commerce anglais, détruit beaucoup de navires et d'équipages, fait plusieurs descentes sur les côtes d'Angleterre, et surpris et saccagé Southampton, un des principaux ports anglais.

Édouard ne se découragea pas. Il prit le titre de roi de France, mit les fleurs de lis d'or sur son écusson à côté des léopards anglais, et jura aux Flamands de les aider à reprendre Lille et Douai, et de leur donner Tournai. Les Flamands, alors, entrèrent enfin dans son alliance, et ce fut pour lui une grande compensation de son mauvais succès de l'an passé (28 janvier 1340).

Édouard adressa ensuite aux prélats, barons et bonnes villes de France, des lettres où il exposait ses droits, invitait toutes les provinces à suivre l'exemple de la Flandre, et promettait de gouverner suivant les bonnes coutumes de son ancêtre saint Louis.

La campagne de l'année 1340 ne semblait pas devoir se passer comme la précédente. Dès le printemps, les armées furent sur pied des deux côtés et en mouvement dans le Hainaut et le Cambraisis.

Édouard, qui était allé chercher du renfort en Angleterre, partit, le 22 juin, de la Tamise pour le port flamand de l'Écluse, avec une flotte anglaise. La flotte française l'attendait sur la côte de Flandre.

Elle était très-supérieure en nombre aux Anglais, comptait cent quarante gros bâtiments, outre les petits, et portait quarante mille hommes. Il y avait là quarante galères génoises et beaucoup de corsaires espagnols et basques, dont Philippe avait acheté les services, avec nos vaisseaux de Normandie et des autres provinces de l'ouest.

Tout le monde, français et étrangers, sur la flotte de France, était disposé à se bien battre; mais il eût fallu de bons chefs. Les Génois étaient fort bien commandés par un vieux marin nommé Barbavara; mais le roi avait confié la marine française à un amiral appelé Quiéret, qui n'entendait rien aux choses de la mer, et à un gros bourgeois nommé Béhuchet, qui n'avait jamais servi que dans les finances.

Quiéret et Béhuchet avaient entassé la flotte dans une petite anse. Quand l'amiral des Génois, Barbavara, vit venir à toutes voiles les vaisseaux du roi d'Angleterre, il conseilla à Quiéret et à Béhuchet de gagner la haute mer, afin de pouvoir manœuvrer et de ne pas laisser à l'ennemi l'avantage du soleil, du vent et du flot. Les autres ne voulurent point le croire. Alors il les laissa et sortit de ce mauvais poste avec ses galères.

Les Anglais attaquèrent aussitôt. Les vaisseaux français étaient si serrés entre eux qu'ils ne pouvaient bouger; les Anglais les assaillaient tout à leur aise les uns après les autres.

Les Français, néanmoins, se défendirent avec grand courage, aidés par Barbavara et ses Génois, qui, après avoir pris la haute mer, étaient revenus manœuvrer sur le flanc des Anglais. Après neuf heures de combat,

l'arrivée d'une grosse escadre de Flamands décida du sort de la journée. La flotte française fut entièrement détruite, et les deux amiraux furent, l'un égorgé, l'autre pendu après la bataille finie. On dit qu'il mourut là trente mille hommes. Les Génois seuls échappèrent (24 juin 1340).

Ce fut ainsi que la marine française fut mise à néant par la faute de Philippe de Valois.

Édouard III, victorieux, débarqua en Flandre, et alla mettre le siége devant Tournai avec cent vingt mille hommes. Les Flamands à eux seuls, sous Jacques Van-Artevelde, faisaient la moitié de cette puissante armée. Les seigneurs des Pays-Bas et du Rhin étaient venus, cette fois, en grande force.

Philippe marcha au secours de Tournai avec une armée égale à celle d'Édouard. Les grands barons et prélats de la Lorraine et de l'ancien royaume de Bourgogne, ainsi que l'évêque de Liége, quoique vassaux de l'Empire, s'étaient joints aux Français.

Édouard proposa à Philippe de décider la querelle en combat singulier entre eux deux. Philippe n'accepta pas. Il n'était vraiment pas possible que la couronne de France fût le prix d'un duel.

Les deux armées restèrent longtemps en présence. La ville de Tournai, qui était française de cœur et munie d'une bonne garnison, résista obstinément et ne se rendit pas. La comtesse douairière de Hainaut, sœur du roi de France et belle-mère du roi d'Angleterre, s'entremit pour la paix, et l'on convint d'une trêve, afin de négocier par la médiation du pape (25 septembre 1340).

Malgré sa grande victoire navale de l'Écluse, Édouard III semblait avoir finalement échoué dans ses projets sur le royaume de France. Il ne pouvait renouveler chaque année de si grands efforts, et ses alliés se lassaient. Louis de Bavière traita, en 1341, avec Philippe de Valois, qui consentit enfin à le reconnaître pour empereur.

Une guerre civile, qui s'éleva en Bretagne, vint par malheur donner à Édouard une nouvelle prise sur la France.

Le duc de Bretagne, Jean III, mourut sans enfants, le 30 avril 1341. Les ducs bretons, branche de la maison royale de France, à laquelle, depuis plus d'un siècle, était échu le duché de Bretagne, avaient seuls gardé, vis-à-vis des rois, leurs parents et leurs suzerains, la liberté qu'avaient possédée autrefois tous les grands vassaux. Ni Philippe le Bel, ni ses successeurs, n'avaient osé traiter la Bretagne comme les autres seigneuries, de peur de pousser vers l'alliance anglaise ce pays maritime et reculé, à l'humeur mal endurante.

La liberté qu'avait conservée la Bretagne rendait d'autant plus important pour Philippe de Valois que la succession passât dans des mains fidèles. Il avait obtenu, pour son neveu Charles de Blois, la main de la nièce du feu duc, Jeanne de Penthièvre, surnommée Jeanne la Boiteuse. Le duc Jean III avait promis son héritage à sa nièce.

Jeanne la Boiteuse était la fille d'un frère que le duc Jean avait perdu; mais il restait au duc un autre frère, nommé comme lui Jean, et comte de Montfort-l'Amauri. Les fameux Montfort n'existaient plus, et leur fief avait passé dans la maison de Bretagne. La coutume de Bretagne n'était pas bien claire pour le cas dont il s'agissait. Le comte de Montfort contesta le droit de sa nièce Jeanne.

Il n'avait pas confiance dans la cour des pairs de France, où les rois, maintenant, faisaient siéger qui bon leur semblait, et qu'ils confondaient avec leur Parlement; il résolut donc de se mettre en possession sans attendre le jugement de personne. Sa femme, la comtesse Marguerite, qui était une sœur du comte de Flandre et qui valait bien mieux que son frère, avait, dit la chronique, un cœur de lion : elle l'excita fort à tout braver, et il s'en alla droit à Nantes, la grande cité



Le château de Hennebont.

de Bretagne, et se fit reconnaître comme seigneur par les bourgeois; puis il prit à sa solde force gens de guerre, et se saisit des autres principales villes.

Charles de Blois alla se plaindre au roi son oncle de ce que Jean de Montfort lui prenait ainsi l'héritage de sa femme. Le Parlement, en l'absence de Montfort, adjugea la Bretagne à Jeanne la Boiteuse et à son mari Charles de Blois (7 septembre 1341).

Jean, fils aîné du roi, qui portait le titre de duc de Normandie, et les principaux seigneurs du royaume, convoquèrent leurs hommes d'armes à Angers, et entrèrent en Bretagne pour aider Charles de Blois. Ils mirent le siége devant Nantes.

Le duc de Normandie et Charles de Blois commencèrent par faire lancer dans la ville, avec des machines de guerre, les têtes de trente chevaliers bretons du parti de Montfort, qu'ils avaient faits prisonniers. Les bourgeois de Nantes aidèrent d'abord Jean de Montfort à se bien défendre; mais, deux cents jeunes gens de la ville ayant été pris dans une sortie, leurs parents et amis eurent peur qu'on ne leur fît comme aux trente chevaliers, et ils obligèrent Montfort à capituler.

Les gens de Nantes firent hommage à Charles de Blois, et la capitulation fut observée envers eux, mais non pas envers Jean de Montfort, car on lui avait promis la liberté, et on l'envoya prisonnier à la tour du Louvre (fin octobre 1341).

La plupart des barons qui avaient pris Nantes retournèrent ensuite chez eux; mais ils revinrent au printemps suivant, et Charles de Blois, à leur tête, assaillit Rennes, qui, ne recevant point de secours, se rendit comme

avait fait Nantes. De Rennes, Charles de Blois marcha sur Hennebont.

Mais, là, il trouva à qui parler. La vaillante comtesse de Montfort s'était enfermée dans Hennebont, avec un petit enfant qu'elle avait, et les meilleurs hommes de guerre de son parti. Elle avait auparavant parcouru toute la Bretagne, pour détourner ses amis de se laisser abattre par la prise de son mari le comte Jean. Les Bretons l'aimaient grandement, et l'appelaient Jeanne la Flamme.

Elle défendit Hennebont comme eût fait le meilleur capitaine. Armée de toutes pièces et montée sur un bon cheval de guerre, elle fit un jour, avec trois cents cavaliers, une sortie qui mit en désarroi tout le camp de Charles de Blois. Les assiégeants lui fermèrent le retour. Durant cinq jours, on ne la vit point revenir, elle ni ses gens, et la garnison de Hennebont fut en alarme et en tristesse, ne sachant ce qui était arrivé de sa noble dame; mais, la sixième nuit, la comtesse passa sans bruit à côté du camp des assiégeants, et rentra dans la ville avec un renfort qu'elle était allée chercher dans le pays.

Le siége, cependant, durait depuis longtemps. Les gens de Charles de Blois écrasaient la ville sous les énormes pierres qu'ils lançaient avec de grandes machines de guerre; les barons et les chevaliers de la garnison, perdant courage, étaient entrés en pourparlers pour rendre la ville, quand la comtesse, qui regardait toujours par les fenêtres du château vers la mer, vit enfin paraître le secours qu'elle avait tant désiré. C'était une escadre d'Angleterre qui lui amenait six mille archers envoyés par le roi Édouard.

Charles de Blois leva le siége. Il parvint toutefois à s'emparer de Vannes, de Carhaix, et d'autres places; mais un des corps de son armée fut détruit par les paysans de la Cornouaille, réunis aux Anglais et aux chevaliers de la comtesse, et un second renfort anglais débarqua bientôt en Bretagne sous les ordres de Robert d'Artois.

La trêve n'avait pas été renouvelée entre les rois de France et d'Angleterre, et les négociations, commencées en 1340, n'avaient pas réussi, ni Édouard ni Philippe ne voulant la paix. La Bretagne devenait le principal théâtre de la guerre.

Les gens de la haute Bretagne revenaient au parti français, et ils chassèrent de Vannes Robert d'Artois, qui avait repris cette ville et qui mourut d'une blessure reçue dans le combat. Sa perte causa beaucoup de regret au roi Édouard et beaucoup de joie en France.

Édouard III descendit bientôt en personne sur la côte bretonne et ravagea cruellement la haute Bretagne, mais sans pouvoir prendre Vannes, Nantes, ni Rennes, trop bien munies par les Français. Philippe de Valois arriva à son tour en Bretagne. Édouard, se voyant le moins fort, se retrancha de telle façon aux bords du Morbihan et à portée de la flotte anglaise, que Philippe ne crut pas pouvoir l'attaquer.

L'hiver était venu. Les deux armées souffraient du mauvais temps; les deux rois, lassés de ne pouvoir rien gagner l'un sur l'autre, acceptèrent de nouveau la médiation du pape, et convinrent d'une trêve jusqu'à la Saint-Michel de 1346 (janvier 1343).

Si l'effusion du sang fut ainsi arrêtée, la France, sous d'autres rapports, ne gagna rien à la trêve. Philippe, pour s'indemniser de ses dépenses, établit de nouveaux impôts. Il créa la trop fameuse *gabelle,* l'impôt du sel, renouvelé de l'empire romain. Personne n'eut plus droit de vendre du sel, à moins de l'avoir acheté aux greniers du roi. Tous les procès pour contraventions sur le sel furent jugés, non par les tribunaux ordinaires, mais par des commissaires du roi. Les tribunaux d'exception sont toujours une mauvaise chose, et celui-ci exerça une grande tyrannie (mars 1343).

Philippe de Valois, qui, au commencement de son règne, avait remis les monnaies sur le pied du temps de saint Louis, les avait depuis tellement altérées, qu'elles ne valaient plus, en 1343, que le cinquième de ce qu'elles avaient valu en 1330. Alors Philippe publia un édit qui ordonnait de remettre les monnaies, dans l'espace d'un an, aux mêmes poids et titre qu'elles avaient en 1330. On conçoit quels bouleversements cela devait faire dans le commerce et dans toutes les fortunes. Personne ne savait jamais ce qu'il avait ni sur quoi il pouvait compter.

Philippe de Valois, en 1343, établit encore un autre impôt que la gabelle du sel. Ce fut la taxe sur la vente des marchandises qu'avait déjà essayée Philippe le Bel.

Le roi n'osa décréter cette taxe sans le consentement des États Généraux, et il convoqua séparément, suivant la coutume, les États de *la langue d'oui* et ceux de *la langue d'oc*. Les États de la langue d'oc ne comprenaient que le Languedoc proprement dit, avec les pays de Rouergue et de Querci, c'est-à-dire l'ancien héritage toulousain. Tout le reste des pays qui avaient parlé ou parlaient encore la langue d'oc étaient alors réunis à la langue d'oui, c'est-à-dire à la France du nord.

Les Languedociens, plus instruits que les gens du nord en matière de commerce, payèrent une contribution au roi pour se racheter de l'impôt sur les ventes. Les États de la langue d'oui consentirent à une taxe sur les marchandises vendues, et cela augmenta encore de beaucoup le mal causé par les bouleversements des monnaies (août 1343).

Malgré les souffrances du pays et les fautes du gouvernement, la France continuait de s'accroître et de s'étendre vers ses limites naturelles. Le dernier des dauphins de Viennois, appelé Humbert II, avait perdu, par un cruel accident, son unique enfant, qu'il avait laissé tomber du haut d'une fenêtre de son château. Le chagrin lui troubla le cerveau; il se dégoûta de sa principauté, et il vendit le Dauphiné au roi pour son petit-fils Charles, fils de Jean, duc de Normandie, héritier du trône.

Le Dauphiné comprenait les comtés d'Albon, de Vienne, de Grenoble, de Gap et d'Embrun, auxquels on réunit l'ancien marquisat de Provence, qui était échu à la couronne avec l'héritage toulousain, et qui équivalait à peu près au département actuel de la Drôme.

La France acquit la belle vallée de l'Isère et atteignit ainsi la frontière des hautes Alpes entre le Dauphiné et le Piémont (23 avril 1343).

Quelques années plus tard, Philippe de Valois acheta au dernier roi de Mayorque la seigneurie de Montpellier.

Sur la fin de cette même année 1343, Philippe de Valois commit une grande barbarie. Comme il soupçonnait beaucoup de seigneurs bretons et quelques seigneurs normands de s'être laissé gagner par le roi d'Angleterre, il invita à un tournoi, à Paris, les barons de Bretagne du parti de Blois; puis il en fit arrêter une quinzaine et leur fit couper la tête, sans aucune forme de procès (29 novembre 1343).

Bientôt après, Philippe traita de la même façon trois barons normands; mais un quatrième, le plus considérable de ceux qu'il soupçonnait, Godefroi d'Harcourt, sire de Saint-Sauveur, s'échappa, et devint, au service du roi Édouard, un autre Robert d'Artois.

Philippe de Valois avait agi comme ces despotes d'Asie qui ne reconnaissent aucune sorte de droit ni de loi; il ne pouvait arriver que malheurs à un pays ainsi gouverné.

Édouard III signifia à Philippe que, puisqu'il avait mis à mort ces vaillants chevaliers en dépit de lui, la trêve était rompue. Néanmoins, comme Édouard n'était pas prêt, l'année suivante se passa sans nouveaux combats. Mais, au printemps de 1345, Édouard recommença la guerre.

Le Parlement anglais avait accordé à son roi de grands subsides; le clergé même lui donna trois ans de dîme. Édouard se trouva en mesure de combiner une triple attaque par la Flandre, la Bretagne et la Guyenne.

Jean de Montfort, qui s'était évadé de la tour du Louvre, rentra par mer en Bretagne avec des troupes anglaises; mais il y mourut au bout de quelques semaines, laissant son fils encore enfant sous la garde de sa vaillante femme, Jeanne la Flamme. Il ne se fit rien de très-notable en Bretagne cette année.

Il en fut autrement en Guyenne. Le comte de Derby, cousin germain d'Édouard III, attaqua la partie française de l'ancienne Aquitaine avec une petite armée composée d'hommes d'armes et d'archers anglais, de la noblesse de la Guyenne anglaise et des milices de Bordeaux et de Bayonne. Les barons de l'Aquitaine française vinrent au-devant de l'ennemi.

A la première rencontre, les archers anglais, avec leurs grands arcs de fer qui avaient six pieds de long, et leurs flèches de trois pieds qui perçaient les meilleures cottes de mailles, mirent en pleine déroute les pauvres mercenaires mal armés qui formaient l'infanterie française. La noblesse française, à son tour, se laissa surprendre et défaire complétement par un petit corps d'hommes d'armes et de ces mêmes archers. Le sénéchal du roi Philippe fut pris, et la plupart des barons de l'Aquitaine française restèrent morts ou prisonniers. Presque toutes les places de la basse Garonne et de la Dordogne tombèrent entre les mains des Anglais, qui poussèrent jusqu'à la Charente et prirent Angoulême (août-novembre 1345).

Édouard III s'était proposé d'attaquer, de son côté, par la Flandre; mais un événement tragique vint arrêter ses projets.

Jacques Van-Artevelde avait tenté en vain de faire durer le bon ordre et l'union en Flandre. Tout le peuple s'était uni un moment contre le roi et le comte; mais il avait recommencé à se diviser après. Les petites villes et les campagnes s'agitaient contre les grandes villes, qui leur interdisaient la fabrication afin d'en garder le monopole; et, dans l'intérieur des grandes villes, les corps de métiers étaient en guerre les uns avec les autres. A Gand, les foulons se soulevèrent contre les tisserands ou fabricants de drap, et leur livrèrent bataille sur la grande place appelée le Marché-du-Vendredi. Les foulons furent vaincus, et tués ou chassés en grand nombre.

Artevelde, en voulant apaiser toutes ces querelles, s'était fait beaucoup d'ennemis. Il vit qu'il ne pourrait gouverner davantage la Flandre, et résolut de la remettre sous un prince; mais, comme il ne se fiait aucunement à l'ancien comte dépossédé, il projeta de transférer le comté au jeune prince de Galles, fils aîné du roi d'Angleterre. Il pensait que les Anglais, pour garder la Flandre, seraient obligés de la ménager grandement.

Le roi Édouard étant débarqué à l'Écluse, Artevelde alla le trouver avec les bourgmestres, ou maires des communes, et avec les syndics des corporations, et il tâcha de décider ces magistrats municipaux à proclamer le fils d'Édouard seigneur de la Flandre.

Mais les bourgmestres et les syndics voulurent retourner chacun dans leur ville pour consulter toute la communauté sur une si grande affaire.

Artevelde s'en alla à Bruges et à Ypres, et gagna ces deux villes à son dessein; mais, quand il revint dans sa ville de Gand, il trouva son propre peuple ameuté contre lui. Les Gantois ne voulaient point des Anglais pour seigneurs, et les ennemis d'Artevelde leur avaient fait croire que maître Jacques, comme on l'appelait, avait livré au roi Édouard le grand trésor de Flandre qu'il avait amassé depuis neuf ans qu'il gouvernait.

La maison d'Artevelde fut assaillie par une



Les Anglais passant la Somme au gué de la Blanque-Taque.

bande de furieux que conduisait le syndic des tisserands, qui le haïssait fort et avait contre lui une mortelle jalousie. Artevelde les harangua par la fenêtre, leur remontrant, avec son beau langage accoutumé, tous les biens qu'il leur avait faits et dont ils le voulaient si mal récompenser.

Ils ne l'écoutèrent point, et, comme il essayait de s'échapper par le derrière de sa maison, ils l'enveloppèrent et le percèrent de mille coups. Le syndic des tisserands lui donna le coup de la mort (19 juillet 1345).

Le roi Edouard, jugeant la Flandre perdue pour lui, s'en retourna en Angleterre.

Toutes les villes de Flandre, excepté Gand, envoyèrent cependant vers Édouard pour lui témoigner leurs regrets du meurtre du régent de Flandre, et leur intention de rester dans l'alliance anglaise.

Le roi Philippe avait été fort humilié de ce qui était arrivé en Guyenne, et voulait le réparer à tout prix. Au mois de février 1346, il convoqua les États Généraux de France, c'est-à-dire de la langue d'oïl, à Paris, et

les États Généraux de la langue d'oc à Toulouse. Il promit aux États que la gabelle du sel et la taxe sur les ventes seraient supprimées après la guerre, et il interdit les réquisitions forcées, à moins de payer comptant, au prix courant, ce qui serait pris. Les États de France accordèrent la continuation provisoire de l'impôt sur les ventes, et les États de Languedoc accordèrent une taxe de dix sous d'argent par feu.

Tout l'effort de la guerre parut devoir être dirigé vers la Guyenne. On assure qu'il se rassembla jusqu'à cent mille hommes à Toulouse, sous le commandement du duc Jean de Normandie, fils du roi. Le général anglais, le comte de Derby, ne pouvait tenir la campagne contre une telle multitude, et répartit ses troupes dans les forteresses.

Le duc de Normandie reprit Angoulême et quelques autres places entre la Charente et la Garonne; mais la forte ville d'Aiguillon, au confluent de la Garonne et du Lot, que les Anglais avaient enlevée sans coup férir l'année précédente, fut si bien défendue, qu'elle retint la grande armée du duc Jean près de quatre mois devant ses murailles.

La garnison d'Aiguillon espérait être secourue par le roi Édouard en personne, qui s'embarqua le 2 juillet, avec une belle armée, au port de Southampton. Les forces d'Édouard se composaient de quatre mille hommes d'armes ou cavaliers nobles pesamment armés, de dix mille archers anglais, de douze mille fantassins gallois et de six mille fantassins irlandais, armés de javelines, espèces de dards qu'on lançait à la main, et de grands couteaux à cause desquels on les nommait *coutilliers*.

Les rois d'Angleterre, après avoir conquis les pays celtiques d'Irlande et de Galles, employaient maintenant ces vaillantes populations dans leurs guerres, comme César, autrefois, avait employé les Gaulois après la conquête de la Gaule.

Édouard cingla d'abord vers la Guyenne; mais le vent contraire le rejeta en arrière.

Alors Godefroi d'Harcourt, ce baron normand qui avait fui hors de France pour que le roi Philippe ne lui fît pas couper la tête comme à ses amis, pressa fort Édouard de laisser là le voyage de Guyenne et de prendre terre en Normandie. « C'est un des plus gras pays du monde », dit-il; « le peuple n'y sait ce que c'est que les armes, et les chevaliers sont en Guyenne avec le duc Jean. »

Édouard suivit ce conseil, et descendit au cap de la Hogue, en Cotentin (12 juillet).

Les Anglais pillèrent tout le Cotentin sans résistance. Les gens du pays s'enfuyaient de toutes parts, laissant, dit la chronique, leurs étables remplies des plus beaux bœufs du monde, leurs granges pleines de grains et leurs maisons regorgeant de tous biens.

Édouard ne trouva de sérieuse résistance que dans la grande ville de Caen, qui surpassait alors toutes les villes d'Angleterre, excepté Londres. Le connétable de France était arrivé à Caen avec quelque cavalerie, et les bourgeois le secondèrent très-bien. Toutefois, les Anglais forcèrent le pont de la rivière d'Orne et pénétrèrent dans la ville. Les bourgeois continuèrent à se défendre si obstinément dans leurs rues étroites et tortueuses, qu'Édouard leur offrit une capitulation pour qu'ils missent bas les armes. La vie fut garantie aux hommes et l'honneur aux femmes, mais non pas les biens, et Caen fut pillé de fond en comble (26 juillet).

De Caen, Édouard se dirigea vers la vallée de la Seine, en ruinant tout sur son passage, villes et campagnes, moins les plus fortes places qu'il n'assiégea pas. Il vint camper, le 14 août, à Poissi, à six lieues de Paris.

Édouard tint cour plénière, c'est-à-dire grande fête et banquet, à Poissi, le jour de la Notre-Dame d'août, et s'assit à table, à la place du roi Philippe, dans le vieux château du roi Robert et de saint Louis.

Pendant ce temps, des détachements anglais brûlaient tout, à l'ouest et au sud de

Paris, depuis Nanterre jusqu'à Bourg-la-Reine.

Philippe, ainsi bravé au cœur même du royaume, et ne pouvant appeler à l'aide sa grande armée féodale qui était à cent cinquante lieues, devant Aiguillon, avait au plus vite requis ces milices bourgeoises que les rois, depuis longtemps, ne mandaient plus dans leurs guerres. Il avait ordonné aussi la levée de tous ceux des nobles qui n'étaient point en Guyenne.

Mais, avant que cette nouvelle armée fût prête, les Anglais avaient eu le temps de faire à leur aise tout ce mal.

Édouard ne voulait pas livrer bataille à cette armée rassemblée à Saint-Denis. Il eût trop risqué, n'ayant pour point d'appui aucune place forte. Il ne songeait plus qu'à tâcher de sortir aussi heureusement qu'il était entré.

On dit qu'il attira Philippe de Valois au sud de Paris en lui promettant bataille, et que, pendant que Philippe l'attendait sur la route d'Orléans, il prit la route du Beauvaisis et de l'Amiénois.

L'avant-garde anglaise, conduite par Godefroi d'Harcourt, passa sur le corps à la milice communale d'Amiens, qui allait rejoindre l'armée française. Les Anglais, brûlant tout en Picardie comme dans la Normandie et dans l'Ile-de-France, atteignirent la rivière de Somme à Airaines, à l'entrée du Ponthieu.

Les ponts de la Somme étaient les uns coupés, les autres bien fortifiés. Les Anglais étaient en grand péril, car le roi Philippe arrivait derrière eux avec une armée plus que double de celle d'Édouard. Si les Anglais étaient pris entre l'armée de France et la rivière, ils étaient perdus. Français et Anglais étaient si près les uns des autres, qu'Édouard ayant délogé précipitamment d'Airaines à six heures du matin, Philippe y entra vers midi.

Un bon capitaine eût suivi l'ennemi en toute hâte; Philippe s'arrêta tranquillement à Airaines le reste du jour.

Édouard, en grand souci, avait descendu vers l'embouchure de la Somme. A force de questionner des gens du pays que ses soldats lui avaient amenés, il en trouva enfin un qui, moyennant grande récompense, lui enseigna un gué où douze hommes de front pouvaient traverser la rivière à marée basse Ce gué, entre Saint-Valeri et le Crotoi, s'appelait la Blanque-Taque, c'est-à-dire la blanche tache, à cause de la blanche marne qui en forme le fond.

Les Anglais marchèrent de nuit, et atteignirent la Blanque-Taque au soleil levant A l'autre bord de la rivière, large en cet endroit comme un bras de mer, parut, au même moment, un corps de dix ou douze mille Français, tant hommes d'armes que milices des communes des pays au nord de la Somme. Les Anglais entrèrent résolûment dans l'eau; il leur fallait passer à tout prix. On se battit dans le lit même de la rivière. Les Français se défendirent très-bien, et si le roi Philippe fût arrivé, il n'eût pas échappé un seul Anglais.

Mais Philippe ne parut pas. Les Anglais perdirent bien du monde; mais ils forcèrent enfin le passage. Les hommes d'armes français tournèrent bride, et les milices des communes furent taillées en pièces (24 août 1346).

A peine les Anglais avaient-ils passé, que l'avant-garde du roi de France parut à l'autre bord de la rivière. La marée montante fermait le passage. Philippe retourna vers Abbeville pour y franchir la Somme.

Édouard, le lendemain, alla camper sur la lisière de la forêt de Créci, à cinq lieues d'Abbeville. Ses troupes étaient trop fatiguées pour continuer leur route vers la Flandre, avec l'armée française à dos. Édouard résolut d'attendre la bataille en ce lieu, qui était du comté de Ponthieu, son héritage que Philippe lui avait confisqué. Il fit mettre

pied à terre à ses hommes d'armes, changeant ainsi sa cavalerie en infanterie pesamment armée, et rangea hommes d'armes, archers et coutilliers, de façon à ce qu'ils se prêtassent un mutuel secours. Il disposa son armée en trois corps, prenant pour lui le corps de réserve, et mettant à l'avant-garde son jeune fils le prince de Galles, qui n'avait que seize ans.

Au lieu des léopards d'Angleterre, c'était la vieille enseigne gauloise du dragon rouge de Galles qui flottait à l'avant-garde du roi Édouard, et plus de la moitié des hommes qui allaient combattre l'armée de la France féodale avaient dans leurs veines le sang et parlaient la langue des anciens Gaulois.

Édouard n'avait que vingt-cinq à trente mille hommes; Philippe de Valois en avait bien soixante-dix mille, dont dix mille hommes d'armes. Bon nombre de princes, qui n'étaient pas du royaume de France, l'étaient venus joindre : Jean, roi de Bohême et comte de Luxembourg, le duc de Lorraine, le comte de Savoie et autres; mais autant les Anglais étaient en belle ordonnance, autant cette grande armée française marchait en confusion et en désarroi. Hommes d'armes et gens des communes allaient par bandes, chacun à leur fantaisie.

La journée du 26 août avançait, lorsqu'on approcha de l'ennemi. Les plus raisonnables des seigneurs conseillèrent au roi d'attendre au lendemain pour remettre de l'ordre dans l'armée. Philippe y avait d'abord consenti; mais, quand il eut vu les Anglais, le sang lui monta au visage; il commanda de commencer la bataille et de faire marcher en avant les Génois.

Ces Génois étaient un corps d'arbalétriers venus des montagnes génoises, très-bons tireurs, que le roi Philippe avait pris à sa solde pour les opposer aux archers anglais.

Les Génois, qui avaient eu les cordes de leurs arbalètes mouillées par un gros orage, crièrent qu'ils n'étaient point en état de combattre. On les força d'avancer. Les traits de leurs arbalètes allèrent tomber sans force à quelques pas, tandis que les flèches des archers anglais pleuvaient de loin sur eux comme grêle.

Les pauvres Génois voulurent battre en retraite. Le roi ordonna aux hommes d'armes de les charger, comme s'ils eussent trahi. Il s'ensuivit une mêlée horrible entre cavaliers et fantassins, les archers anglais tirant à volée dans le tas, sans perdre un seul coup.

Et, avec les archers, tiraient aussi des *bombardes* qui lançaient des balles de fer avec du feu et un grand bruit, dit la chronique. Ces bombardes étaient de petits canons : c'est la première fois que la poudre se soit fait entendre dans une bataille. On avait commencé, depuis quelque temps, à l'employer dans les siéges, où elle ne produisait pas encore un grand effet.

Une partie des barons et des chevaliers français parvinrent enfin à se dégager d'entre les arbalétriers génois, enfoncèrent les archers anglais, et chargèrent les hommes d'armes à pied qui étaient derrière les archers.

Mais le second corps de l'armée anglaise soutint l'avant-garde du prince de Galles, et la cavalerie française, qui se jetait par petites bandes et sans aucun ordre sur ces bataillons bien serrés, ne put venir à bout de les rompre. La plupart des princes et des hauts barons français furent abattus de leurs chevaux, et poignardés à terre par les Gallois et les Irlandais, qui fourraient leurs grands couteaux entre les plaques de fer que les hommes d'armes portaient maintenant par-dessus la cotte de mailles. Là moururent le duc de Lorraine, les comtes de Flandre et de Savoie, l'archevêque de Sens, l'évêque de Nîmes, et nombre d'autres. Le vieux roi de Bohême, Jean de Luxembourg, quoique aveugle, avait voulu venir à la bataille; quand il sut que tout allait au pire, au lieu de se mettre en sûreté, il dit à ses



Les bourgeois de Calais.

chevaliers de le mener au plus fort de la mêlée. Ils lièrent ensemble tous les freins de leurs chevaux, pour ne point se séparer de leur roi ni les uns des autres, et ils allèrent si avant que, le lendemain, on les trouva tous morts ensemble, et leur roi au milieu d'eux.

Le gros de l'armée française, que personne ne commandait, s'en alla à la débandade. Philippe de Valois, qui s'était montré si mauvais général, mais qui ne manquait pas de courage, ne voulait pas quitter le champ de bataille. Enfin, à la nuit tombante, un de ses barons le prit par le frein de son cheval et l'emmena quasi de force. Il regagna Amiens presque seul.

La noblesse presque seule avait versé son sang le 26 août. Le lendemain, ce fut le tour du peuple. Les milices communales de Rouen et de Beauvais, qui arrivaient pour rejoindre l'armée, sans savoir ce qui s'était passé la veille, tombèrent au milieu des Anglais, qui leur tuèrent plus de sept mille hommes. Les Anglais exterminèrent encore une multitude d'autres fantassins français qui erraient débandés par la campagne. Il mourut, en tout, onze princes, quatre-vingts barons, douze cents chevaliers et une trentaine de mille d'autres gens.

La cavalerie féodale avait été une première fois vaincue à Courtrai, à l'arme blanche, par une infanterie pesamment armée; cette fois, elle était vaincue, d'une manière décisive, par une infanterie légère et par les armes de jet, car c'étaient véritablement les archers anglais, et non les hommes d'armes, qui avaient gagné la bataille. La noblesse féodale avait été vaincue surtout par son indiscipline et par l'incapacité d'un roi qui réunissait en lui tous les défauts de cette noblesse, mais aussi par la lourdeur de son armement, qui la rendait incapable de ma-

nœuvrer et de se rallier. Les chevaliers du quatorzième siècle, avec leurs plaques et plastrons de fer inventés pour mettre les hommes et les chevaux à l'abri des flèches perfectionnées et des traits d'arbalètes, étaient bien moins propres à la guerre que les chevaliers du temps de la conquête de l'Angleterre et des croisades, qui ne portaient que de flexibles et commodes armures faites en mailles, c'est-à-dire en petits anneaux de fer entrelacés.

Le régime féodal n'étant fondé que sur la supériorité militaire de la noblesse, la féodalité était frappée au cœur, dès que la milice féodale avait décidément le dessous contre des milices de *roturiers* et de *vilains*.

Édouard III avait été habile à vaincre; il ne fut pas moins habile à profiter de la victoire.

Au lieu de rentrer dans l'intérieur de la France, il décida de s'assurer d'une bonne place sur la mer, où les Anglais pussent dorenavant débarquer et se retirer à volonté. Il alla mettre le siége devant Calais dès le 3 septembre, huit jours à peine après la bataille.

Calais, qui a donné son nom au détroit ou Pas de Calais, entre la France et l'Angleterre, et qui est la ville de France la plus proche des côtes anglaises, était le meilleur poste qu'Édouard pût choisir; mais Calais fut bien défendu, car ses habitants étaient tous gens de résolution, aguerris par les périls de la mer, et ils avaient un bon gouverneur appelé Jean de Vienne, et une brave garnison.

Édouard, alors, au lieu d'un simple camp, bâtit une vraie ville en bois contre la ville de Calais, comme s'il eût dû demeurer là dix ans plutôt que de s'en aller, dit la chronique.

Philippe de Valois, tandis qu'Édouard était encore en Normandie, avait rappelé de Guyenne son fils le duc Jean avec la grande armée qui assiégeait Aiguillon. Cette armée eût pu secourir Calais; mais Philippe n'avait plus d'argent pour l'entretenir, et il la congédia. Édouard put ainsi continuer son siége, pendant que les Anglais de Guyenne, qui n'avaient plus personne devant eux, passaient la Charente, poussaient jusqu'à Poitiers, et forçaient et pillaient cette grande ville (4 octobre).

Tout allait mal partout; le roi d'Écosse, allié de la France, ayant attaqué le nord de l'Angleterre, fut vaincu et fait prisonnier par la reine d'Angleterre, qui était une princesse de Hainaut, aussi vaillante que la comtesse de Montfort, Marguerite de Flandre.

Il n'y eut pour Philippe d'autre compensation à tant de malheurs que le repentir de Godefroi d'Harcourt. Quand ce Godefroi, qui avait amené les Anglais en son pays de Normandie, eut vu son frère et trois de ses neveux étendus morts sur le champ de Créci, il en fut si saisi qu'il s'en alla tout droit trouver le roi de France, et se présenta à lui, la corde au cou, en disant : « J'ai été traître envers le roi et le royaume; j'en requiers miséricorde. » Laquelle miséricorde, dit la chronique, le roi lui accorda.

Le repentir de Godefroi ne pouvait réparer le mal qu'il avait fait.

Tout l'hiver s'était passé, puis le printemps, sans que le courage des gens de Calais se démentît. Tout le peuple des côtes de Picardie, secondé par les marins normands, faisait l'impossible pour leur venir en aide. Nombre de convois avaient été introduits par mer dans la place; mais Édouard trouva moyen de fermer le blocus en construisant, au lieu où est aujourd'hui le fort de Risban, un château en bois qui commandait l'entrée du port, et qui ne laissa plus rien entrer ni sortir.

Le 24 juin, une lettre adressée au roi Philippe par le gouverneur de Calais, Jean de Vienne, tomba entre les mains des Anglais. Le gouverneur disait que tout était mangé, chiens et chats et chevaux, et qu'on ne pouvait plus trouver de vivres dans la ville, à moins de manger chair humaine. « Si vous

n'y mettez prompt remède », disait-il au roi, « la ville sera perdue avec nous tous. Si nous mourons pour vous, tenez-en compte à nos enfants. » Philippe avait obtenu un subside des États Généraux assemblés à Paris, et publié son mandement de guerre pour le jour de la Pentecôte (20 mai 1347), à Amiens; mais la noblesse montra si peu d'ardeur et de zèle, que l'armée féodale ne fut pas prête avant la mi-juillet.

Philippe marcha vers le camp anglais, qui était protégé, du côté de la mer, par une bonne flotte à l'ancre, et, du côté de la terre, par de grands marais. Philippe ne pouvait attaquer que par la route de Gravelines au nord, ou par la route de Boulogne au sud. Les passages vers Gravelines étaient gardés par les Flamands, alliés des Anglais. Philippe s'humilia devant ces *vilains* de Flandre qu'il avait autrefois tant humiliés; il leur fit de grandes offres pour acheter le passage. Les Flamands refusèrent. Philippe tourna vers la route de Boulogne. Mais la position des Anglais était si forte que les maréchaux de France reconnurent impossible de l'attaquer.

Il n'y avait encore alors que deux maréchaux de France. C'étaient les lieutenants du connétable, et ils avaient charge, sous lui, de pourvoir à tout ce qui concernait l'armée.

Philippe offrit à Édouard la restitution du Ponthieu et de ce que les rois anglais avaient tenu en Guyenne avant Philippe le Bel. Édouard répondit que l'offre était trop petite. Philippe le somma de choisir place de bataille en plaine. Édouard répliqua que c'était à son adversaire de trouver voie pour le combattre.

Philippe se retira et donna congé à son armée (2 août 1347).

Les pauvres gens de Calais avaient eu un moment grande joie en voyant de loin les bannières de France flotter sur le mont de Sangatte. Quand ils comprirent qu'il n'y avait plus de secours à espérer, comme ils étaient si affamés que le plus fort pouvait à peine se soutenir, ils requirent leur gouverneur de traiter.

Le gouverneur, Jean de Vienne, fit prier le roi Édouard de laisser aller tous ceux qui étaient dans la ville; mais Édouard, qui leur en voulait fort pour les grandes pertes d'hommes et d'argent qu'ils lui avaient causées, entendait que les gens de Calais se rendissent à sa volonté pour vivre ou pour mourir, selon qu'il lui plairait. Toute la grâce qu'il consentit enfin à leur faire, ce fut que six des plus notables bourgeois payassent pour tous les autres, et vinssent, la corde au cou, lui apporter les clefs de la ville.

Le gouverneur assembla dans la halle de la ville les habitants, hommes et femmes, et leur rapporta la réponse du roi Édouard. Tout ce peuple se mit à pleurer.

Après un peu de temps, le plus riche bourgeois de la ville, appelé Eustache de Saint-Pierre, se leva et dit que ce serait grand'-pitié que de laisser mourir tout ce peuple, quand on y pouvait trouver remède. « J'ai grand espoir », dit-il, « d'être en la grâce de Notre-Seigneur, si je meurs pour sauver ce peuple, et je veux être le premier. »

Hommes et femmes se jetèrent à ses pieds en pleurant, sauf cinq qui vinrent se mettre à ses côtés et dirent qu'ils lui tiendraient compagnie. Ils partirent tous les six, tête nue, pieds nus, la corde au cou, et s'en allèrent vers le roi, et lui dirent qu'ils venaient se remettre à sa volonté pour sauver le reste du peuple de Calais.

Edouard regarda les six bourgeois avec grande colère, et commanda qu'on leur coupât la tête. Tous les chevaliers qui entouraient le roi avaient le cœur serré et des larmes dans les yeux, et ils priaient Edouard à mains jointes de ne pas entacher sa renommée en faisant mourir de si braves gens. Edouard ne voulut entendre à rien, jusqu'à ce que sa femme, qui l'était venue joindre après avoir vaincu le roi d'Écosse, et qui

était sur le point d'accoucher, se mit à genoux devant lui et le pria que, pour le fils de Marie et pour l'amour d'elle, il voulût prendre ces hommes à merci.

Édouard resta un moment sans parler; puis son courroux tomba, et il dit à la reine qu'il lui donnait ces hommes pour en faire à son plaisir. La reine d'Angleterre leur fit donner à manger, puis à chacun six pièces d'or pour sa route, et les renvoya en liberté (5 août 1347).

Édouard mit hors de Calais tous les habitants, avec ce qu'ils purent emporter sur eux; il repeupla la ville d'Anglais, qu'il fit venir de Londres et d'ailleurs, et auxquels il donna de grands priviléges. Il fit de Calais le principal entrepôt des marchandises anglaises.

Les Anglais, par Calais et par Douvres qui lui fait face, étaient maîtres dorenavant du détroit, et pouvaient descendre dans le nord de la France quand ils voulaient. Il se passa deux siècles avant que la France pût reprendre la clef de sa porte en reprenant Calais.

Le malheur avait été en tous lieux sur le parti de la France. Le prétendant français en Bretagne, Charles de Blois, avait été défait et fait prisonnier, au mois de juin, par les capitaines de la comtesse de Montfort. Mais sa femme, l'héritière de Bretagne, Jeanne de Penthièvre, soutint son parti tandis qu'il était prisonnier, et les deux dames de Bretagne se firent la guerre. C'était vraiment le temps des héroïnes, des femmes guerrières.

La guerre s'arrêta bientôt partout. L'Angleterre était fatiguée du grand effort qu'elle avait fait pour vaincre, et Philippe de Valois avait perdu courage et courbait la tête. Une trêve fut signée le 28 septembre 1347, et prolongée à plusieurs reprises.

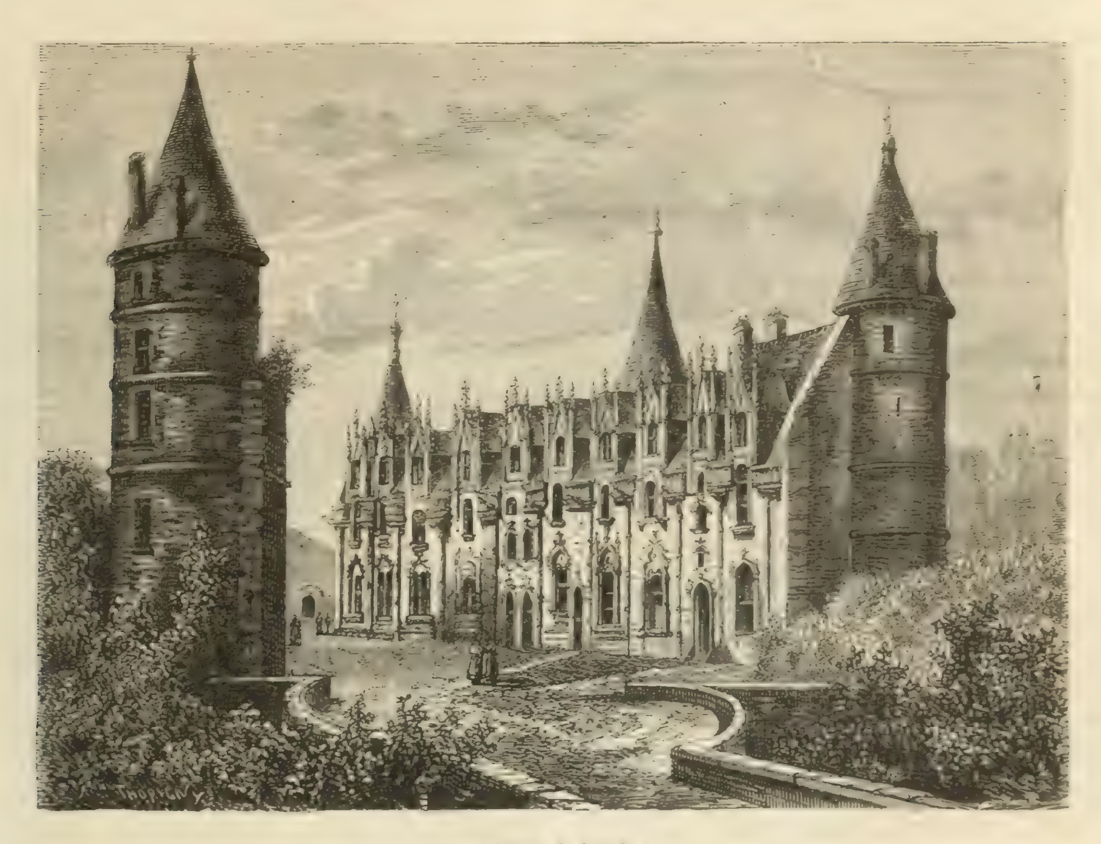
Un grand fléau, qui frappait l'Europe, faisait tomber les armes des mains à tout le monde.

C'était la fameuse *peste noire*, qui était arrivée d'Égypte et de Syrie en Italie et en Provence, d'où elle envahit le royaume de France, l'Allemagne et l'Angleterre. Les trois quarts des habitants d'Avignon périrent. Il mourut trente mille personnes à Narbonne; cette antique cité fut dépeuplée et ne s'en est jamais relevée. Sur les douze consuls de Montpellier, il en mourut dix. On assure que la Provence et le Languedoc perdirent les deux tiers de leur population. Le fléau s'avançait de ville en ville, de village en village, de maison en maison, d'homme en homme. Paris et Rouen eurent bientôt leur tour. Le mal allait si vite, que la plupart expiraient sans presque avoir été malades; sitôt qu'une tumeur se levait à l'aine ou à l'aisselle, on était perdu. On n'avait jamais entendu, jamais vu, jamais lu que, dans les temps passés, une telle multitude de gens eussent péri. La reine de France mourut; la bru du roi, duchesse de Normandie, mourut; la reine de Navarre mourut, et aussi le duc de Bourgogne.

Les curés quittaient leurs paroisses et s'enfuyaient de toutes parts. Les moines mendiants prirent leurs places, justifiant, par leur courage et leur charité, leur prétention à tout envahir dans l'Église. Les sœurs de l'Hôtel-Dieu de Paris se montrèrent aussi fort intrépides, et périrent en grand nombre sans déserter leur poste.

L'Église gagna beaucoup à cette désolation. Comme au temps de *l'an mil*, où l'on avait attendu la fin du monde, bien des gens, qui avaient perdu leurs héritiers, léguèrent leurs biens au clergé pour gagner les indulgences du pape.

La peste noire ravagea la France deux années entières, et ne s'en alla que vers la fin de l'an 1349. La chronique raconte que, sitôt le mal cessé, les hommes et les femmes qui restaient se hâtèrent de se marier, et elle prétend que, comme pour réparer cette grande dépopulation, les mariages devinrent si fé-



Le château de Josselin.

conds, que beaucoup de femmes mettaient au monde deux ou trois enfants à la fois.

Le roi Philippe et son fils, le duc Jean de Normandie, furent pris, aussi bien que les autres, de cette fureur de mariage, comme dit la chronique. Ils se remarièrent tous deux, et marièrent jusqu'au fils du duc de Normandie, petit-fils du roi, qu'on appelait le dauphin de Viennois depuis l'acquisition du Dauphiné. C'était un jeune garçon de quatorze ans, qui devint le roi Charles V.

Philippe de Valois, à cinquante-huit ans, avait épousé une belle princesse de dix-huit ans. Cette union disproportionnée lui réussit mal ; il tomba bientôt malade, enjoignit à ses deux fils, le duc de Normandie, qui allait lui succéder, et le duc d'Orléans, de défendre le bon droit de leur maison contre le roi d'Angleterre, et mourut le 22 août 1350.

Au temps de ce roi Philippe, dit la chronique, avaient eu lieu les plus grandes extorsions et les plus dures à tout le peuple qu'on eût jamais vues au royaume de France.

On avait vu de grands malheurs sous son règne ; on allait en voir de pires sous le règne de son successeur.

CHAPITRE XXVIII

SUITE DE LA GUERRE DES ANGLAIS.
ÉTIENNE MARCEL.

(1350-1358)

Tout allait bien mal dans ce pauvre pays de France, désolé par trois fléaux, la guerre, la peste et le mauvais gouvernement.

Les malheurs de la guerre et de la peste auraient pu se réparer, à condition de changer le gouvernement, c'est-à-dire à condition de réformer les dissipations de la cour, et le système militaire qui avait si mal réussi, de trouver un système raisonnable d'impôts, et de laisser se relever l'industrie et le commerce qu'on avait ruinés.

Il eût fallu pour cela que le roi Jean, le fils de Philippe de Valois, eût plus de sens et de raison que son père. Il en avait, au contraire, beaucoup moins encore. C'était un vrai roi de théâtre, bon à parader en habits de gala ou à rompre une lance dans un tournoi, mais ne sachant quoi que ce fût du gouvernement ni de la guerre, et d'autant plus orgueilleux et plus emporté qu'il était plus ignorant. Il commença, d'un côté, par faire encore pis que son père en ce qui regardait les monnaies, les renforçant au moment de percevoir l'impôt, puis les diminuant, c'est-à-dire les falsifiant quand l'impôt était rentré, et recommençant ce jeu plusieurs fois par an ; il y eut jusqu'à seize changements dans la monnaie en une seule année.

D'un autre côté, il blessa fort la noblesse par une action cruelle, imitée aussi de son père.

Philippe de Valois avait fait décapiter, sans forme de procès, bon nombre de barons bretons et normands. Jean traita de même le connétable de France, comte d'Eu et de Guines, qu'il soupçonnait de vouloir livrer sa ville de Guines en Picardie au roi Édouard, en paiement d'une rançon qu'il devait pour avoir été fait prisonnier dans la guerre passée.

Jean ne gagna rien à cette cruauté, car les vassaux du feu connétable, pour le venger, livrèrent Guines au gouverneur anglais de Calais.

Ce roi despote, qui faisait couper la tête aux gens sans procès, fut pourtant obligé, dès la première année de son règne, de convoquer les États Généraux pour leur demander de l'argent. Il l'eût bien pris sans le demander à personne, s'il l'avait pu : cela se faisait pour la gabelle du sel ; mais, pour les taxes, c'était trop difficile, comme nous l'avons déjà dit dans l'histoire de Philippe le Bel.

Les États Généraux se réunirent à Paris en février 1351. Ils commençaient à n'être plus si dociles et à ne plus accorder sans débats ce qu'on exigeait d'eux. Plusieurs provinces et nombre de villes n'avaient pas donné de pleins pouvoirs à leurs délégués, et il fallut que le roi traitât avec ces provinces et avec ces villes. Il dut promettre à la Normandie l'observation de la *Charte aux Normands* accordée en 1315, et à plusieurs autres villes et pays la réforme de divers abus. Il obtint ainsi, en France, le rétablissement pour un an de la taxe sur les ventes, et, en Languedoc, une somme fixe.

Cet argent, demandé pour recommencer la guerre, fut dépensé avec peu de fruit, et, après qu'on se fut quelque peu battu sur la Charente, on refit une trêve d'un an, qui fut mal observée en Bretagne et ailleurs.

Pendant cette trêve eut lieu en Bretagne le fameux *Combat des Trente*. Robert de Beaumanoir, gouverneur du château de Josselin pour le parti de Blois, défia un capitaine anglais, qui commandait dans le château de Ploërmel pour le parti de Montfort, à venir croiser le fer avec lui pour l'amour de leurs dames. Chacun des deux capitaines amena avec lui vingt-neuf chevaliers ou écuyers, et ils se battirent à pied, trente contre trente, dans la lande de Josselin.

Ils firent, dit la chronique, comme s'ils eussent tous été autant de Rolands. Le commandant anglais et huit des siens restèrent morts sur la place avec quatre Français. Le reste des Anglais, hachés de blessures, se rendirent aux Français, qui n'étaient guère en meilleur état.

Beaumanoir était tombé grièvement blessé dès le commencement du combat ; comme il

avait grand'soif et demandait à boire, un de ses compagnons lui cria : « Bois ton sang, Beaumanoir ! »

Dans cette longue guerre de Bretagne, il se formait de rudes hommes, que la France devait être bien heureuse de retrouver là plus tard.

Des négociations, où le pape s'était entremis, prolongèrent la trêve avec les Anglais ; mais les choses n'en allèrent pas mieux dans le royaume.

Le roi Jean avait marié sa fille à son cousin le jeune roi de Navarre, qui était le chef d'une des branches de la maison royale de France, la branche des comtes d'Évreux. C'était un jeune homme d'un méchant caractère, et ses sujets de Navarre l'appelaient Charles le Mauvais ; mais il était beau diseur, fort adroit, et s'entendait merveilleusement à gagner les gens dont il avait besoin, grands et petits.

Le roi Jean donna de justes sujets de plainte à son gendre ; il lui retint des seigneuries et de l'argent qui lui étaient dus pour la succession de sa mère, et il donna à son favori le comté d'Angoulême, qui avait appartenu à la mère du roi de Navarre.

Charles de Navarre en conçut grande haine contre ce favori, qui était un prince castillan, descendant de la maison de France par les femmes et appelé Charles de la Cerda, et que le roi Jean avait fait connétable.

Le Castillan, qui était fort arrogant, brava et insulta le Navarrois. Celui-ci voulut le faire prisonnier par surprise ; les gens qu'il avait envoyés, au lieu de prendre son ennemi, le tuèrent.

Le roi Jean ne parla d'abord que de vengeance, et voulut assiéger Évreux et Mantes, qui étaient des fiefs du roi de Navarre. Mais les Anglais se hâtèrent d'offrir du secours au Navarrois ; beaucoup de nobles mécontents se joignirent à lui. Le roi, alors, changeant brusquement de langage, promit de ne punir personne pour le meurtre du connétable, et donna une grande partie de la Normandie en fief au roi de Navarre en échange du comté d'Angoulême (février 1354).

Jean avait changé de langage, mais non pas de dessein. Le Navarrois reconnut bientôt que Jean visait à le surprendre, comme il avait lui-même surpris le connétable, et il quitta la Normandie. Jean se saisit aussitôt de la plupart des fiefs de la maison d'Évreux ; cependant Évreux, Avranches, Cherbourg et quelques autres places refusèrent d'ouvrir leurs portes aux hommes du roi de France.

La rupture entre le roi de Navarre et le roi Jean contribua à faire manquer la négociation entre la France et l'Angleterre. Le peuple anglais, chez qui l'épidémie avait frappé les animaux après les hommes, désirait la paix tout comme le peuple français, à condition de garder la Guyenne et Calais ; mais les deux gouvernements ne purent s'entendre sur la question de la succession de Bretagne, et le roi Édouard, comptant sur l'incapacité du roi Jean et sur les troubles qu'exciterait le roi de Navarre, fut bien aise de rentrer en guerre.

Le roi de Navarre, qui était revenu par mer en Normandie avec quelques troupes, n'était pas aussi assuré aux Anglais qu'Édouard le croyait. Charles d'Évreux, roi de Navarre, n'avait pas encore tout à fait oublié qu'il était de la maison de France, et, lorsque tout le monde conjura le roi Jean de ne pas laisser la guerre entre Français s'ajouter à la guerre étrangère, le Navarrois se montra, lui aussi, empressé de s'entendre avec le fils aîné du roi Jean, le dauphin Charles, qui était venu le trouver à Valognes. Toutes choses furent remises sur le pied du traité de l'an passé (septembre 1355).

Charles de Navarre retourna ensuite avec le dauphin Charles trouver à Paris le roi Jean, qui dit lui pardonner de bon cœur, et la paix parut assurée dans la maison de France.

Cette paix fit manquer, pour cette année,

la guerre du roi Édouard en Normandie. Édouard III ne se trouva point assez en forces pour descendre dans ce pays sans l'appui du Navarrois.

Dans le midi, le fils d'Édouard, le prince de Galles, à la tête d'un petit corps d'armée anglais et gascon, courut et pilla le pays français jusqu'aux portes de Narbonne, sans que les lieutenants du roi de France, qui étaient fort supérieurs en nombre à l'ennemi, eussent fait le moindre effort pour l'arrêter. La noblesse française du midi semblait n'avoir plus ni cœur ni tête, tandis que la noblesse de la Guyenne anglaise s'enhardissait de plus en plus à toutes aventures.

Le nouveau connétable qui avait succédé au malheureux Charles de la Cerda fut si indigné, qu'il offrit au roi sa démission.

Cela était de bien mauvais augure pour la suite de la guerre, et il y avait fort à craindre pour l'année qui venait, car on ne pouvait douter qu'Édouard III ne se préparât à quelque grand effort.

Le roi Jean, malgré son peu de sens, eut l'impression que tout s'ébranlait autour de lui. Il était à bout de ressources avant d'avoir rien fait, et, ne sachant plus où se prendre, il convoqua à Paris les États Généraux de la France proprement dite, ou de la langue d'oui.

Les Trois États se réunirent le 2 décembre, dans la grand'chambre du Parlement, au Palais de la Cité. Le chancelier de France, Pierre de la Forêt, archevêque de Rouen, ouvrit l'assemblée au nom du roi, et déclara que, comme il avait été entendu que les sujets du royaume s'estimaient fort lésés par les changements des monnaies, le roi ferait dorenavant une bonne et forte monnaie qui ne changerait plus, pourvu que les États lui fissent aide suffisamment pour la guerre.

Les orateurs des Trois États répondirent à l'orateur de la couronne. Celui qui parla au nom du Tiers État était le prévôt des marchands, qui remplissait les fonctions de maire dans la ville de Paris, de même que l'autre prévôt, le prévôt royal, y remplissait les fonctions de bailli du roi. Ce prévôt des marchands était un riche drapier, nommé Étienne Marcel. Il allait faire bientôt grande figure dans l'histoire.

Les Trois États, par la bouche de leurs orateurs, dirent qu'ils étaient prêts à mettre corps et avoir au service du roi, et demandèrent qu'on les laissât délibérer ensemble.

Ce qu'ils décidèrent dans leurs délibérations fut accepté par le roi et publié en forme d'ordonnance royale, le 28 décembre.

Par l'ordonnance du 28 décembre, le roi promit, pour lui et ses successeurs, de faire dorenavant une monnaie bonne et stable, à six livres tournois le marc, c'est-à-dire à peu près sur le pied du temps de saint Louis. Il s'engagea à destituer de leurs offices ceux de ses serviteurs qui feraient ou conseilleraient quelque chose de contraire à cette promesse. Il fut établi que tout prélat, chapitre, haut baron et bonne ville auraient un étalon monétaire pour essayer les monnaies, afin qu'on ne pût les changer désormais.

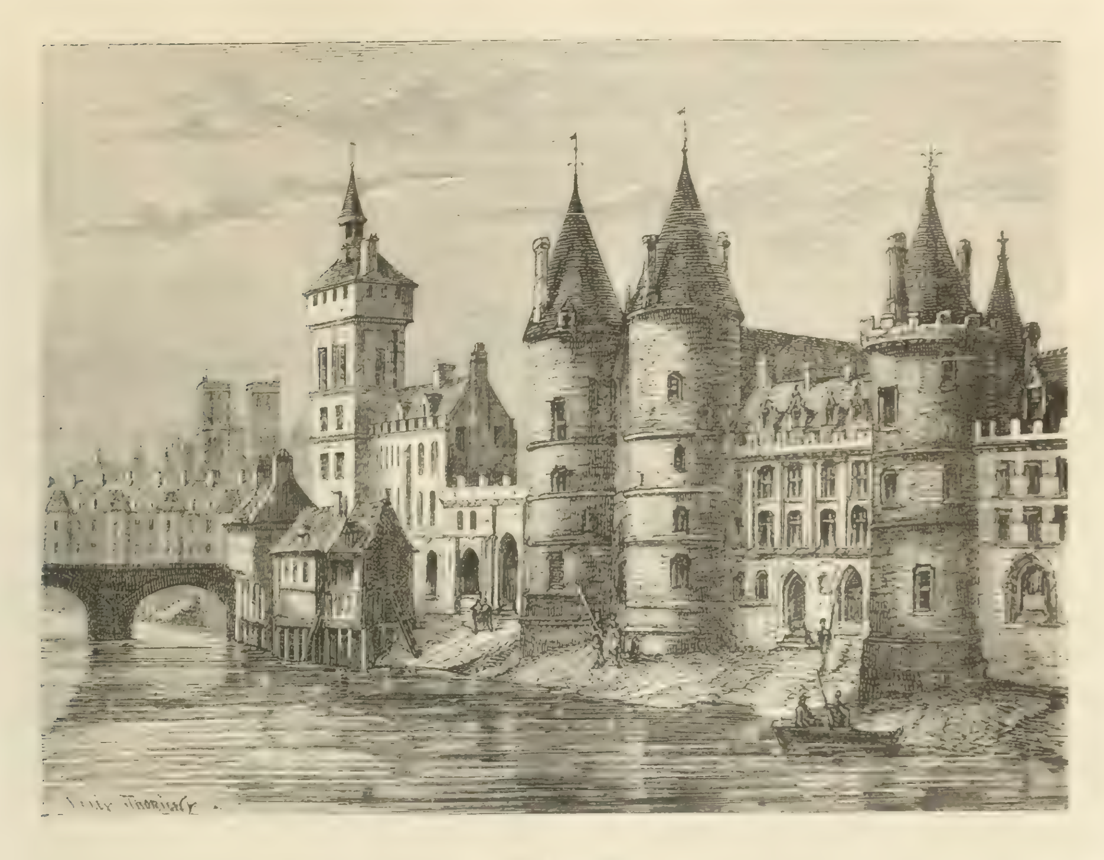
Le roi autorisa la résistance à main armée contre ses gens, s'ils prétendaient encore, comme par le passé, prendre sans payer les denrées, les meubles et les chevaux des bourgeois et des *vilains,* ou paysans libres.

Le pillage devait être puni de la potence.

Le roi promit que les plaideurs ne seraient plus appelés devant d'autres tribunaux que leurs juges naturels.

L'assemblée, de son côté, fit largement les choses. Elle accorda la solde de trente mille hommes d'armes, ou soldats pesamment armés, pour un an, mais à condition que le roi laissât aux États Généraux, non-seulement la surveillance, mais l'administration et l'emploi de tous les impôts.

Les receveurs et trésoriers durent être dorenavant choisis par les États Généraux, et placés sous la surveillance d'une commission de neuf surintendants élus par l'assemblée.



Le Palais de la Cité.

trois ecclésiastiques, trois nobles et trois bourgeois, lesquels contrôleraient tout et ne manieraient aucun argent.

Tout le monde était tenu de prêter main-forte aux surintendants, et le roi s'obligea et obligea par serment tous les officiers royaux à ne rien détourner, pour aucun autre usage, des impôts votés pour la guerre. Il autorisa les commissaires des États Généraux à lui désobéir, s'il ordonnait quelque chose de contraire à ce serment.

Il fit ordonner aux gens de toutes conditions de s'armer selon leur pouvoir.

Il fut convenu que les États Généraux se réuniraient de nouveau, au 1er mars prochain, pour entendre le compte de ce qui aurait été levé et dépensé, et pour voir si les impôts votés suffiraient ou non.

C'était là une chose grande et nouvelle. Les rois ayant mal administré le royaume, la nation, telle qu'elle était alors constituée, clergé, noblesse et Tiers État, prenait elle-même l'administration en main.

Mais ce n'était pas, ainsi qu'en Angleterre, les hauts barons qui conduisaient ce mouvement de réformation; c'étaient les bourgeois, comme on va le voir.

Par malheur, l'assemblée de 1355 eut plus d'énergie et de résolution que de science. Les nobles, en général, ne savaient rien; les connaissances qu'avaient les gens d'Église, et même celles des gens de loi, ne servaient presque à rien en matière de finances et d'impôts, car la science du droit n'est pas celle de l'administration. Les magistrats municipaux des villes savaient administrer, avec ordre et économie, de petites communautés; mais il n'y avait tout au plus que quelques

magistrats municipaux de Paris qui vissent les choses d'assez haut pour comprendre l'administration d'un grand État.

L'assemblée ne sut donc pas bien choisir les moyens d'assurer la solde de l'armée : elle en revint à deux mauvais impôts du règne passé, la gabelle du sel et la taxe sur les ventes de denrées et de meubles. Il fut décidé que tout le monde paierait, clercs, nobles, jusqu'au roi. Il était bien d'établir ainsi l'égalité, dans les contributions indirectes; mais il eût été désirable que cette égalité s'appliquât à de meilleurs impôts.

Le peuple, qui souffrait beaucoup, accueillit mal la décision des États Généraux. A Arras, les *petites gens,* comme on disait alors, se soulevèrent contre les commissaires de la gabelle et contre les riches bourgeois, qui soutenaient les commissaires ; bon nombre de riches hommes furent tués ou chassés. Les petites gens restèrent près de deux mois maîtres de la ville. En Normandie, le roi de Navarre, qui recommençait à cabaler, chassa de ses fiefs les percepteurs. Rouen et plusieurs autres des principales villes de Normandie et de Picardie en firent autant, et ne laissèrent pas leurs députés retourner aux États à Paris.

Les États, réunis de nouveau à Paris en mars 1356, supprimèrent la gabelle et la taxe des ventes, qui avaient si mal réussi, et les remplacèrent par un impôt sur les revenus.

Le peuple s'apaisa, et les villes qui n'avaient pas renvoyé leurs députés aux États consentirent, chacune pour son compte, à l'impôt sur les revenus.

Le roi Jean, se voyant assuré d'un gros subside, crut alors pouvoir se venger à son aise du roi de Navarre. Le Navarrois ne s'était pas seulement opposé aux impôts, il avait essayé de faire révolter contre Jean son fils aîné, le dauphin Charles. Jean avait regagné son fils en lui donnant le duché de Normandie.

Le nouveau duc de Normandie était resté en amitié avec le Navarrois. Un jour que Charles de Normandie avait invité Charles de Navarre à un banquet au château de Rouen, le roi Jean, averti, accourut de Paris, entra dans le château, où on ne l'attendait pas, saisit à table, de sa propre main, le roi de Navarre, fit prendre avec lui les chevaliers qui l'accompagnaient, et décapiter quatre d'entre eux sous les remparts du château (16 avril 1356).

Le duc de Normandie, et les princes et les conseillers du roi, obtinrent à grand'peine que Charles de Navarre ne fût pas traité comme ses amis, et que le roi Jean se contentât de l'envoyer prisonnier à Paris.

Le roi Jean se vengea aussi des révoltés d'Arras, qui ne se défendirent point contre ses hommes d'armes, et il en fit décapiter une vingtaine (27 avril).

Le roi Jean avait cru tout fini en Normandie, une fois le Navarrois en prison. Tout recommença au contraire, et pire qu'avant.

Charles de Navarre avait deux frères aussi turbulents que lui, et l'un des quatre compagnons du Navarrois décapités à Rouen, le comte d'Harcourt, était le neveu de ce Godefroi d'Harcourt qui avait trahi la France au temps de Philippe de Valois, et qui était venu en demander pardon à ce roi après la journée de Créci.

Godefroi, pour venger son neveu, retourna à sa trahison. Lui et les deux frères du roi de Navarre, et beaucoup de chevaliers normands, défièrent *Jean de Valois,* ne le reconnaissant plus pour roi de France, et appelèrent les Anglais de Bretagne en Normandie. Les Anglo-Bretons et les rebelles normands pillèrent tout le plat pays de Normandie.

Le roi Jean marcha contre eux; mais ils lui échappèrent à travers les bois.

Tandis que Jean assiégeait les places navarroises, il eut avis que le fils d'Édouard III, le prince de Galles, était parti de Bordeaux avec un corps d'armée anglais et gascon, et

saccageait le Rouergue, le Limousin et l'Auvergne.

Jean se dirigea sur Chartres, et manda à tous ses vassaux et à toute la noblesse de venir le trouver sur la Loire.



Philippe de Valois

Le prince de Galles, qui avait poussé jusqu'en Berri, ne se mit sur le retour que lorsqu'il sut que la grande armée royale commençait à passer la Loire de tous côtés pour aller à lui. Il reprit la route de Guyenne, mais en continuant de piller et de brûler à droite et à gauche, et à si petites journées, que le roi Jean eut tout le temps de le joindre et le dépassa même en croyant le suivre.

Quand le prince de Galles vit que la retraite lui était coupée, il se logea sur une haute plaine, appelée le champ de Maupertuis, à deux lieues au nord de Poitiers. Il résolut d'attendre la bataille dans cette petite plaine, qui était de difficile abord, et entourée de haies, de vignes et de buissons. Il renforça encore cette position par des fossés et des retranchements de chariots.

Il n'avait que deux mille hommes d'armes et six mille archers et fantassins. Le roi Jean avait quarante-cinq à cinquante mille hommes, vassaux faisant le service de leurs fiefs, ou hommes d'armes soldés avec l'argent des États Généraux. Il n'y avait point de milices communales ni de troupes légères. On n'avait pas profité de la leçon de Créci, ni réformé en rien l'organisation militaire.

Comme les armées étaient en présence, deux légats du pape vinrent offrir leur médiation. Le prince de Galles, par leur entremise, proposa de rendre tout ce qu'il avait pris dans ce voyage, butin et prisonniers, villes et châteaux, et de ne plus porter les armes, de sept années, contre le roi de France; mais le roi Jean ne voulut point traiter, à moins que le prince de Galles et cent de ses chevaliers ne se rendissent prisonniers.

Le prince de Galles refusa.

Le roi Jean eût pu prendre non-seulement le prince, mais toute la petite armée ennemie, s'il eût voulu. Il n'avait qu'à les bloquer et à les affamer dans le poste où ils s'étaient si bien retranchés.

Il alla tout de suite à eux, comme le sanglier qui court tout droit devant lui sans prendre garde à rien.

Sur le conseil d'un de ses chevaliers, il avait fait mettre pied à terre à toute sa cavalerie, sauf un petit corps de réserve et trois cents hommes d'armes d'élite chargés d'ouvrir le passage à l'armée et d'enfoncer les archers anglais.

Il n'y avait moyen de monter vers l'ennemi que par un chemin si étroit qu'on n'y pouvait chevaucher que quatre de front. Les archers anglais étaient postés, partie dans les haies et les buissons des deux côtés du chemin, partie en haut du chemin, et, derrière ceux-ci, les hommes d'armes à pied.

Les trois cents cavaliers français entrèrent au galop dans le sentier. Les archers anglais

criblèrent de flèches les chevaux, qui s'abattirent les uns sur les autres; quelques-uns à peine, entre les chevaliers français, percèrent jusqu'aux hommes d'armes anglais, et, là, se firent prendre ou tuer. Les autres restèrent par terre dans le chemin, sans pouvoir se relever à cause de leurs lourdes armures, ou bien tournèrent bride vers le premier corps de l'armée française, a la tête duquel était le jeune duc Charles de Normandie.



Le roi Jean.

En ce moment, six cents hommes d'armes et archers à cheval anglais, débouchant de derrière une colline, chargèrent le corps d'armée du duc de Normandie, qui avait bien quinze ou seize mille hommes. Le désordre se mit dans cette masse, et beaucoup remontèrent à cheval pour s'enfuir.

Tous les hommes d'armes anglais et gascons remontèrent aussi à cheval, mais pour charger, descendirent du champ de Maupertuis et culbutèrent le petit corps de réserve, composé d'auxiliaires allemands et lorrains qui étaient restés à cheval.

Le duc Charles de Normandie et deux de ses frères tournèrent le dos, et leur corps d'armée se débanda.

Le second corps d'armée, commandé par le duc d'Orléans, frère du roi, fit comme le premier corps, et il ne resta sur le champ de bataille que l'arrière-garde, où était le roi en personne.

Le roi Jean pouvait encore tout réparer; renforcé par un certain nombre de braves gens des deux premiers corps, il avait encore deux fois autant d'hommes que l'ennemi. Il fallait remonter à cheval, car maintenant il s'agissait de se battre en plaine. Jean resta à pied avec tout son monde, et attendit ainsi les cavaliers du prince de Galles et ses terribles archers.

Qu'on se figure un corps d'armée de lourds cuirassiers à pied, attendant, à l'arme blanche, les charges de cuirassiers-lanciers, et recevant, sans pouvoir y répondre, les projectiles dont les criblent d'habiles tireurs qui soutiennent les cavaliers.

Leur nombre ni leur courage ne leur servirent de rien. Leurs lignes furent enfoncées dans vingt endroits, et ils furent tués ou pris par milliers.

Le roi Jean sauva du moins son honneur de chevalier. Accompagné de son plus jeune fils, le duc Philippe de Touraine, enfant de treize ans, qui ne fit pas comme ses frères, il combattit tant qu'il fut possible de combattre. Le gros des Anglais ne visait qu'à lui. Il ne se rendit que lorsqu'il eut vu tomber autour de lui tous ses chevaliers, et avec eux la grande bannière de France, l'oriflamme.

Le prince Édouard de Galles, qui, à seize ans, avait vaincu le premier des Valois, et, à vingt-six, faisait prisonnier le second, se montra courtois chevalier envers son captif. Il traita Jean en roi, sans paraître se souvenir que son père Édouard III réclamait la couronne de France, et, le soir, il servit Jean



Le roi Jean à Poitiers

à table, comme un vassal servait son seigneur (19 septembre 1356).

Il n'essaya pas de tirer parti d'une si grande victoire pour entreprendre sur-le-champ de nouvelles conquêtes. Lui et les siens estimèrent bien suffisant de ramener sans encombre à Bordeaux le roi, leurs autres prisonniers et tout leur riche butin. Ils avaient bien pris deux mille chevaliers et écuyers, sans les moindres gens.

Deux mille cinq cents hommes à peu près avaient péri de leur côté, et une dizaine de mille du côté des Français.

La noblesse française, à Créci, n'avait perdu que la victoire; mais, dans la journée de Poitiers, ainsi qu'on nomma la nouvelle bataille, elle avait perdu son honneur. Les deux tiers des nobles avaient fui sans combattre.

A leur retour, le peuple les hua dans les villes, en criant qu'ils savaient bien dépenser en toutes sortes de vanités l'argent des impôts, mais non point frapper sur les Anglais. Les serfs des campagnes eux-mêmes se racontaient entre eux comment leurs seigneurs avaient tourné le dos devant les archers des

communes anglaises, et ils les prenaient en mépris. On en vit bientôt les suites.

Le duc Charles de Normandie était retourné de Poitiers à Paris, et avait pris le gouvernement et commencé de signer les édits royaux comme fils aîné et lieutenant du roi. Ne sachant que faire, il manda sur-le-champ à Paris les États Généraux de la langue d'oui, et à Toulouse ceux de la langue d'oc.

Les États revinrent dans une situation toute nouvelle. La noblesse avait perdu toute considération dans la journée de Poitiers; le clergé ne pouvait que peu de chose, comme corps, dans ces malheureux événements qui ne concernaient point la religion; tout le poids des affaires retombait sur la bourgeoisie, qui n'était pour rien dans les malheurs de la France, et qui n'était pas préparée à la gouverner.

Paris seul avait des hommes d'État, des hommes capables de relever le pays, car Paris était bien au-dessus des autres villes de France. Le séjour de la cour, du Parlement, d'une université beaucoup plus considérable que toutes les autres, et aussi ce grand commerce de la Seine qui avait son centre à Paris, avaient aidé les notables bourgeois de la ville capitale à acquérir des lumières, des connaissances et des richesses supérieures à ce qu'on rencontrait dans le reste du royaume.

Nous avons dit, dans les chapitres sur les communes et sur la chevalerie, que les notables bourgeois des villes du midi et ceux des grandes communes de Flandre étaient admis dans l'ordre de chevalerie. Les notables parisiens y étaient arrivés à leur tour; ils étaient autorisés à porter les éperons d'or et à acquérir des fiefs, sans payer le droit imposé dans ce cas aux acquéreurs roturiers.

Paris n'avait point, comme nous l'avons déjà dit, de charte de commune; mais la compagnie du commerce de la Seine, qui avait le monopole de la navigation sur ce fleuve depuis les confins de la Bourgogne jusqu'à Mantes, associée aux six principaux corps de métiers, avait fini par constituer un vrai corps municipal avec un vrai maire électif, sous le titre de prévôt des marchands, et avec des échevins et un conseil de ville.

Le prévôt des marchands était élu pour deux ans, par les échevins et par les membres du conseil de ville, entre les candidats présentés par les notables bourgeois et par les principaux membres des métiers.

Le plus important des corps de métiers, à Paris comme en Flandre, était la draperie. A cette corporation appartenait le chef du corps municipal de Paris, le prévôt Étienne Marcel, qui, d'accord avec ses échevins et avec un ancien avocat de Paris devenu évêque de Laon, prit la direction du mouvement pour tâcher de sauver la France.

Le prévôt Marcel commença par mettre vigoureusement Paris en défense et par organiser militairement le peuple de Paris sous des quarteniers, des cinquanteniers et des dizainiers. Les quarteniers, ou capitaines de quartiers, furent élus par les officiers inférieurs, qui commandaient les uns à cinquante hommes, les autres à dix hommes; les quarteniers eurent droit de prendre part désormais à l'élection du prévôt des marchands et de se présenter comme candidats à l'échevinage. L'organisation administrative et l'organisation militaire furent ainsi fondues l'une dans l'autre.

On fit de grands travaux de fortification. L'enceinte de Paris fut élargie sur la rive nord pour protéger les grands quartiers qui s'étaient formés au delà des murs de Philippe-Auguste. Le Temple et Saint-Martin des Champs, aujourd'hui le Conservatoire des arts et métiers, et tout le quartier Saint-Antoine, furent enfermés dans les nouvelles murailles.

L'archevêque de Rouen, chancelier de France, porta la parole au nom de la cou-

ronne, comme il avait fait dans l'assemblée de décembre 1355, et demanda aide pour la délivrance du roi. Les orateurs des trois ordres, entre lesquels Marcel pour le Tiers État, requirent délai pour délibérer à loisir. L'assemblée, qui comptait plus de huit cents membres, dont moitié au moins du Tiers État, forma dans son sein une grande commission d'environ quatre-vingts membres, qu'elle chargea de préparer la matière. La commission, afin d'assurer la liberté de ses délibérations, refusa d'y laisser assister les membres du conseil du roi qui n'étaient pas députés.

Princes, prélats et bourgeois étaient mêlés ensemble parmi ces quatre-vingts. Les échevins de Paris, les docteurs de l'Université et quelques évêques prirent la part principale aux débats, qui furent surtout menés par deux hommes, le prévôt Marcel et Robert Lecoq, évêque de Laon.

Robert Lecoq, ancien avocat devenu évêque et pair de France, un des présidents-clercs du Parlement (il y avait dans le Parlement un certain nombre d'ecclésiastiques), et enfin membre du conseil du roi, était arrivé à la plus haute position qu'il pût espérer, et n'avait aucun motif personnel d'hostilité contre le pouvoir royal, au service duquel il avait fait sa fortune; mais il voyait que ce pouvoir perdait le pays, et il s'unit à Marcel par patriotisme.

Ce qu'on avait fait l'an passé, en ôtant aux gens du roi le maniement des finances pour le donner à des gens choisis par les États, n'avait pas suffi. Le roi avait manqué de parole et recommencé à falsifier les monnaies, et le duc de Normandie les falsifiait à son tour, et il ne se gouvernait que par de mauvais conseils.

C'était un jeune homme de vingt ans, faible de corps et maladif, ce qui excusait un peu sa mauvaise conduite à la bataille; mais il ne montrait pas, jusque-là, que l'esprit chez lui valût mieux que le corps.

Le roi Jean avait livré le gouvernement à des favoris avides et incapables qui envahissaient tout et ne pourvoyaient à rien. On a vu comment ils avaient mené la guerre.

Marcel et Lecoq dirent aux quatre-vingts qu'il fallait abolir le grand conseil du roi, qui avait fait tout ce mal, punir les plus coupables de ses membres, et remplacer ce conseil par un autre conseil qu'éliraient les États.

Les quatre-vingts arrêtèrent des requêtes, qui furent ensuite approuvées à l'unanimité par les États Généraux réunis, pour être présentées au duc de Normandie.

Les États demandaient que le duc choisît parmi eux des personnes notables et sages, qui formeraient le grand conseil et pourvoiraient au gouvernement du royaume;

Que d'autres personnes expertes fussent choisies également dans les États, afin de pourvoir à toutes les choses de la guerre;

Que le duc ne nommât désormais aux offices que par l'avis du nouveau grand conseil, et que le nouveau grand conseil pût faire les réformes nécessaires dans le Parlement et dans tous les offices;

Que les sept principaux entre ceux qui avaient si mal mené le gouvernement du royaume fussent privés de tous offices et poursuivis en justice pour leurs méfaits.

Le premier désigné entre ces sept fut ce même chancelier de France, archevêque de Rouen, qui avait ouvert les États Généraux.

Les États requéraient la mise en liberté du roi de Navarre, pour mettre fin à la guerre civile en Normandie.

Les États consentaient à fournir la solde de trente mille hommes d'armes pour un an, chacun devant payer à proportion de son revenu, les prêtres et les nobles comme les autres, à condition que ce vote des députés fût approuvé par ceux qui les avaient envoyés.

La peur était parmi les mauvais conseillers. Ils détournèrent le duc de Normandie

de recevoir les requêtes des États. Le jour fixé pour la lecture des requêtes, le duc demanda un délai. L'assemblée eut tort d'y consentir, car, la veille du jour où expirait le délai, le duc manda les principaux députés, et les pria de retourner chacun chez eux et d'inviter leurs collègues à en faire autant, parce qu'il s'en allait en Lorraine voir son oncle l'empereur Charles de Luxembourg, qui voulait s'entremettre pour la délivrance du roi. Il promit de rappeler les États à son retour.

Les principaux députés protestèrent en vain. L'évêque de Laon exposa aux Trois États réunis comment le duc, après leur avoir demandé conseil et aide, ne les voulait point entendre, et il invita tous les députés à prendre copie des requêtes arrêtées par l'assemblée, pour les emporter chacun en son pays (3 novembre 1356).

Les États de Languedoc, assemblés à Toulouse, ne furent pas si hardis que ceux de la France proprement dite, et ne s'attaquèrent point au conseil du roi. Toutefois, ils réservèrent à leurs commissaires la levée et la distribution du grand impôt qu'ils accordèrent, afin de lever cinq mille hommes d'armes, deux mille arbalétriers à cheval, et d'autres troupes, faisant jusqu'à quinze mille chevaux. Ils décidèrent que les impôts seraient suspendus à l'instant, au cas où l'on recommencerait d'altérer les monnaies.

Une bonne nouvelle arriva de Normandie. Godefroi d'Harcourt, qui avait deux fois trahi la France, fut défait et tué dans une vigne, près de son château de Saint-Sauveur en Cotentin. Il y avait encore, en ce temps-là, des vignobles dans le Cotentin.

Le duc de Normandie tâcha de tirer, en détail, des villes et des bailliages, ce que les États Généraux ne lui avaient pas donné en gros ; mais il ne put rien obtenir de Paris, et les provinces et les villes, si elles votèrent quelque argent, le gardèrent chacune pour sa défense. Le duc de Normandie s'en alla, comme il l'avait dit, trouver l'empereur; mais le voyage et la négociation n'aboutirent à rien.

Le duc, en partant (5 décembre), avait altéré encore une fois la monnaie en la réduisant à la moitié de la valeur fixée par l'ordonnance de décembre 1355.

La monnaie falsifiée, sur l'ordre exprès du corps municipal, fut refusée aux halles et dans tout Paris.

Le duc de Normandie, à son retour, manda le prévôt et les échevins, et leur signifia de cesser l'empêchement qu'ils avaient mis au cours de la monnaie nouvelle.

« Nous n'en ferons rien », répondirent le prévôt et les échevins; et Marcel appela le peuple aux armes.

Quand le duc vit tout Paris soulevé, il eut si peur qu'il rappela Marcel, et lui déclara qu'il consentait que la nouvelle monnaie n'eût point cours, que les États Généraux revinssent, et que les sept conseillers dénoncés par les États perdissent leurs charges et fussent poursuivis en justice (20 janvier 1357).

Les États Généraux reparurent dès le 5 février. La Bourgogne et d'autres contrées manquèrent à l'appel. Il y avait grands troubles et dangers partout. Les gens qui vivaient des abus que les États voulaient réformer étaient nombreux et complotaient contre les députés; les campagnes étaient ravagées par des soldats débandés et par d'autres brigands.

L'assemblée, moins nombreuse qu'auparavant, en fut d'autant plus énergique; tous les députés bourgeois qui étaient revenus étaient gens de résolution.

Les États votèrent de nouveau, en les renforçant, les requêtes que le duc de Normandie n'avait pas voulu entendre, et les renvoyèrent aux États particuliers des provinces, qui les leur réexpédièrent sur-le-champ, vues, lues et approuvées. La seule requête que les États ne renouvelèrent pas



Étienne Marcel faisant fortifier Paris.

fut celle qui concernait la délivrance du roi de Navarre. Le duc de Normandie s'y montrait extrêmement contraire, et avait maintenant, comme son père, haine et peur de son cousin et ancien ami. Le 3 mars, le duc de Normandie fut obligé de recevoir, en séance solennelle, ces requêtes qu'il redoutait si fort.

L'évêque Robert Lecoq parla le premier au nom du clergé, rappela les grands maux que le peuple avait soufferts et qu'il ne pouvait souffrir plus longtemps, demanda la destitution de quinze hauts fonctionnaires, outre les sept premiers, et la suspension provisoire de tous les autres officiers royaux, jusqu'à ce que des réformateurs élus par les États eussent choisi les bons et exclu les mauvais. Il requit que les États réglassent dorénavant ce qui regardait les monnaies; qu'on ne vendît plus les offices royaux; que les juges n'admissent plus les criminels riches ou nobles à se racheter pour de l'argent; enfin qu'on réformât beaucoup d'autres abus encore, moyennant quoi les États accorderaient la solde de trente mille hommes d'armes.

L'emploi de cette solde et toutes les réformes devaient être confiés à une commission de trente-six personnes choisies dans les trois ordres, et les États Généraux pourraient se réunir, autant de fois qu'il leur conviendrait, avant le 1er mars de l'année prochaine.

L'orateur de la noblesse et l'orateur du Tiers État soutinrent tout ce qu'avait dit l'évêque de Laon.

Le duc Charles de Normandie céda et publia une ordonnance conforme aux requêtes

des États. Il était dit que les seigneurs, villes et pays qui n'avaient point envoyé de députés seraient soumis à ce que décideraient les États dans leur prochaine réunion, s'ils ne s'y faisaient point représenter.

C'était la première fois qu'on proclamait ainsi chez nos ancêtres que la minorité a le devoir de se soumettre à la majorité nationale dans les choses politiques.

La commission des trente-six entra aussitôt en fonction; elle renouvela presque en entier le grand conseil du roi, et en grande partie le Parlement et la Chambre des comptes. Les États, en s'ajournant à la Quasimodo, laissèrent tous leurs pouvoirs aux trente-six.

On n'allait pas avoir tout de suite à repousser l'invasion anglaise.

Édouard III, malgré la grande victoire de son fils, sentait bien qu'il ne pourrait conquérir tout le royaume de France, la nation entière étant contre lui. Il visait donc à s'en faire céder par le roi prisonnier le plus gros morceau possible.

Pour cela, il lui fallait tenir le roi Jean captif en Angleterre. Les États Généraux avaient fait réunir deux fortes escadres dans les bouches de la Seine et de la Somme, afin de tâcher de délivrer le roi dans la traversée. Édouard III ne voulut rien risquer et consentit à une trêve de deux ans, pour que les Français laissassent passer l'escorte navale du roi Jean (23 mars 1357).

Le roi Jean avait passé l'hiver à Bordeaux à banqueter et à jouter avec ses vainqueurs. Avant de s'embarquer, il manda à son fils, à Paris, de faire publier par les rues que le seigneur roi ne voulait pas que l'on payât le subside aux receveurs des États, ni que les États s'assemblassent dorenavant.

Le peuple de Paris s'émut grandement et cria à la trahison. Le prévôt Marcel et l'évêque Lecoq adressèrent de si vives représentations au duc de Normandie qu'il révoqua les défenses du roi.

Mais le duc n'était pas sincère. Les officiers royaux qu'avaient destitués les États, et les gens de leur parti, coururent les provinces, excitant, au nom du roi et du duc, les gens d'Église, les nobles et les bourgeois à ne pas payer l'impôt.

Le peuple de Paris avait donné un bel exemple en se soulevant pour le maintien d'un impôt nécessaire à l'établissement de la liberté et au salut public. Cet exemple fut mal suivi. Non-seulement presque tous les nobles et les ecclésiastiques, jaloux du grand pouvoir qu'avait pris la bourgeoisie, mais beaucoup de bourgeois et la plupart des *vilains* des campagnes refusèrent l'impôt. Les plus excusables étaient les campagnards; ils étaient si malheureux! Bien des villes étaient jalouses de Paris et ne voyaient pas assez que la cause de Paris était leur cause à toutes. On n'eut pas le dixième de ce qu'aurait dû produire l'impôt voté.

Tandis que le parti royal mettait ainsi l'anarchie en France pour empêcher le gouvernement des États de se fonder, le plat pays était à feu et à sang. Les soldats français et anglais, qui se voyaient sans emploi pour deux ans à cause de la trêve, s'organisaient en armées de brigands et faisaient la guerre à tout venant pour leur propre compte. De plus, la guerre civile n'avait pas cessé en Normandie avec le parti navarrois, et elle avait éclaté en Languedoc entre les Toulousains et le lieutenant du roi dans le midi, le comte d'Armagnac.

La commission des Trente-Six était réduite de moitié par la désertion de presque tous les ecclésiastiques et les nobles qui en faisaient partie. Il n'y restait plus guère, avec les bourgeois, que les évêques de Laon et de Paris et un baron picard, le sire de Picquigni, grand ami du roi de Navarre. Le duc de Normandie crut pouvoir en finir avec eux. Il rétablit dans leurs charges la plupart des officiers destitués. Puis il manda le prévôt Marcel, son frère et deux des échevins, tous quatre du nombre des Trente-Six, et princi-

paux gouverneurs de la ville de Paris, et il leur défendit de se mêler davantage du gouvernement du royaume.

Ils ne résistèrent pas, et le duc, reprenant les finances en main, s'en alla de ville en ville quêter des subsides.

Le duc avait bien pu empêcher qu'on payât l'impôt aux États, mais n'obtint pas qu'on le lui payât à lui-même.

Marcel, le sachant sans ressources, lui offrit de l'argent, pourvu qu'il laissât revenir les États Généraux. Le duc céda et rentra à Paris.

Mais le prévôt Marcel, l'évêque Lecoq et leurs amis ne se fiaient pas au duc; ils voyaient ce jeune homme suivre le même chemin que son père et son grand-père, comme si la famille des Valois eût été incorrigible.

Le roi de Navarre leur semblait beaucoup plus capable, et ils espéraient que le malheur et la réflexion auraient corrigé ce qu'il y avait eu de mauvais dans sa jeunesse.

Dans une conférence secrète, qui précéda la réouverture des États, l'évêque Lecoq, le sire de Picquigni et d'autres obtinrent de Marcel qu'on exigerait la mise en liberté du roi de Navarre, quoique Marcel eût promis au duc Charles de n'en plus parler. Marcel et ses amis comptèrent qu'ils pourraient s'entendre avec le Navarrois, non pour chasser le duc de Normandie, mais pour le gouverner avec l'aide de son cousin de Navarre, en contenant au besoin les deux princes l'un par l'autre.

Les États se rouvrirent le 7 novembre et réclamèrent la mise en liberté du roi de Navarre.

Le duc de Normandie, à la surprise de tous, ne résista point et donna au sire de Picquigni l'ordre écrit de tirer de prison le captif.

Mais Picquigni, soupçonnant le duc d'avoir envoyé un contre-ordre secret au geôlier du roi Charles, ne se servit point de son autorisation et surprit de nuit, par escalade, le château d'Arleux, en Cambraisis, où était détenu le roi de Navarre. Le Navarrois, une fois en liberté, partit pour Amiens, où il reçut grand accueil, et se fit recevoir bourgeois d'Amiens. Le duc de Normandie subit de mauvaise grâce ce qu'il ne pouvait empêcher, et autorisa le roi de Navarre à venir à Paris. Les Parisiens firent aussi grand'-fête au Navarrois qu'avaient fait les gens d'Amiens (29 novembre).

Charles de Navarre traitait les bourgeois et les gens des métiers en amis et en *compères*, comme on disait alors, et le peuple se réjouissait fort de voir un descendant de saint Louis se comporter de la sorte.

Le prévôt Marcel et les syndics des métiers convoquèrent les bourgeois et les écoliers dans le pré aux Clercs, près l'abbaye Saint-Germain, et Charles de Navarre exposa en belles paroles, devant le peuple assemblé, toutes les misères qu'on lui avait fait endurer, et déclara qu'il vivrait et mourrait en défendant le royaume de France. Il laissa entendre que, s'il eût voulu revendiquer la couronne, il y aurait eu plus de droit que le roi d'Angleterre.

C'était vrai, et, si les femmes eussent succédé à la couronne, la branche d'Evreux-Navarre eût primé la branche d'Angleterre.

Le duc de Normandie, à la requête des chefs de la bourgeoisie, consentit à rendre au roi de Navarre les villes et châteaux qu'on lui avait pris, et l'autorisa à faire dépendre du gibet les restes de ses amis suppliciés à Rouen, avec restitution de biens aux héritiers.

Charles de Navarre s'en alla à Rouen mener le deuil de ses amis, auxquels il fit de pompeuses funérailles, et il les qualifia de martyrs dans une belle harangue adressée au peuple de Rouen (10 janvier 1358).

Son traité avec le duc de Normandie était déjà rompu. Les gouverneurs des villes et châteaux qu'on lui avait pris avaient refusé

de se dessaisir de leurs places, à moins d'un ordre exprès du roi Jean. Le roi de Navarre entreprit de les en chasser par la force, et ne douta pas que le duc de Normandie ne leur eût commandé ce refus.

L'espoir de pacification qu'on avait fondé sur la délivrance du roi de Navarre fut ainsi mis à néant.

Les bandes de brigands, les *compagnies*, comme on les nommait, mêlées aux Navarrois, saccageaient tout autour de Paris, et le peuple s'irritait fort de ce que le duc de Normandie ne bougeait pas du Louvre avec les hommes d'armes qu'il assemblait, plutôt, à ce qu'on croyait, contre Paris que contre les brigands.

Étienne Marcel, voyant le péril croître de toutes parts, commanda de veiller soigneusement aux portes de la ville, et invita les Parisiens à porter tous un chaperon ou bonnet aux couleurs de la ville, c'est-à-dire rouge et bleu, en signe de confédération pour la défense de la chose publique.

Le duc de Normandie essaya de faire comme le roi de Navarre et de parler au peuple pour le gagner. Il convoqua le peuple aux halles, et y vint à cheval protester qu'il n'entendait point employer ses hommes d'armes contre Paris. Il prétendit que, s'il n'allait pas contre les ennemis, c'était parce que ceux qui avaient reçu toutes les finances depuis que les États avaient pris le gouvernement ne lui donnaient ni sou ni maille, et qu'il faudrait bien qu'ils en rendissent quelque jour bon compte (11 janvier 1358).

Le lendemain, Étienne Marcel, à son tour, convoqua le peuple à Saint-Jacques de l'Hôpital, rue Saint-Denis.

Le duc de Normandie revint à cette seconde assemblée, et y fit répéter ses paroles de la veille par son chancelier, qui ajouta que ce n'était pas la faute du duc si les gouverneurs des places du roi de Navarre avaient refusé de les lui rendre et si la guerre avait recommencé avec le Navarrois.

L'échevin Charles Toussac se leva pour répondre au nom du corps de ville. Mais le duc de Normandie, soutenant mal ce qu'il avait entrepris, s'en alla avec ses gens sans attendre la réponse. Le peuple resta, et Charles Toussac, qui était homme de grande éloquence, fit un beau discours contre les mauvais conseillers du duc.

Le prévôt Marcel déclara que ni lui ni aucun membre des États n'avaient touché l'argent des impôts, ce qui était vrai. Il fut établi que, si l'argent avait été mal employé, c'était la faute des capitaines du duc.

— C'est au prévôt des marchands qu'on en veut, reprit Charles Toussac. Il est homme de bien et n'a rien fait que pour le bien du peuple.

— Nous le soutiendrons contre tous, cria l'assemblée.

Les États Généraux se réunirent le jour suivant (13 janvier) : ils étaient très-peu nombreux; il n'y était venu presque aucun noble et que fort peu de gens d'Église. Les États ne surent pas trouver de remède à de si graves embarras et à de si tristes conjonctures; la seule mesure qu'ils décidèrent fut bien fâcheuse. Ne sachant où trouver de l'argent pour chasser les brigands, ils ordonnèrent provisoirement la fabrication d'une « faible monnaie », c'est-à-dire qu'ils altérèrent à leur tour la monnaie, comme faisaient les rois.

Paris, qui était résigné à tout pour le bien public, accepta, cette fois, la mauvaise monnaie.

Les Parisiens pressèrent de nouveau le duc de Normandie de faire justice au roi de Navarre. Le Navarrois offrit la paix au duc, pourvu qu'on lui rendît enfin ses forteresses avec une indemnité. Le duc de Normandie n'en fit rien.

Le prévôt Marcel et les bourgeois le prièrent encore une fois de faire la paix avec le roi de Navarre et de marcher à leur tête contre les brigands. Il leur donna de belles



Meurtre des deux maréchaux

paroles, mais sans aucun effet, et, tout au contraire, ses conseillers firent tout ce qu'ils purent pour soulever les pauvres gens contre les notables bourgeois.

Le prévôt Marcel, les échevins et les principaux des bourgeois, perdant patience, prirent alors une résolution qu'ils eussent mieux fait, dit la chronique, de ne jamais exécuter. Ils firent sonner le tocsin à Notre-Dame, et marchèrent, à la tête du peuple armé, droit au Palais de la Cité. Étienne Marcel monta jusque dans la chambre du duc de Normandie, et, après d'aigres paroles entre le duc et le prévôt, Marcel dit à ses gens de faire ce pourquoi ils étaient venus.

Les compagnons du prévôt tirèrent leurs épées, coururent sur les sires de Conflans et de Clermont, maréchaux de Champagne et de Normandie, et les tuèrent presque dans les bras du duc, qui en eut le sang sur sa robe. C'étaient ces deux maréchaux qu'on accusait d'être les pires conseillers du duc.

Tous les autres officiers et gentilshommes

du duc s'étaient enfuis ; le duc, fort épouvanté, pria Marcel de le sauver. Marcel lui dit qu'il n'avait rien à craindre, et lui mit sur la tête son chaperon rouge et bleu.

Après quoi, Marcel et les siens s'en allèrent à l'Hôtel de ville, que Marcel avait récemment établi sur l'emplacement où l'on a construit, deux siècles après, l'Hôtel de ville actuel. L'édifice du temps de Marcel s'appelait la Maison aux Piliers. Marcel harangua le peuple par la fenêtre, et dit que ce qui avait été fait était pour le bien du royaume, et que ceux qu'on avait tués étaient de mauvais traîtres. Les gens des métiers crièrent qu'ils approuvaient le fait et le soutiendraient.

Le prévôt Marcel retourna requérir le duc, de par le peuple, d'approuver ce qui s'était fait et d'octroyer pardon à chacun, s'il en était besoin. Le duc pria les Parisiens d'être de ses amis, et fit prendre le chaperon rouge et bleu à tous ses officiers et domestiques (22 février 1358).

Le lendemain, Marcel convoqua les députés du Tiers État présents à Paris, et les fit requérir, par un docteur de l'Université, d'approuver l'événement de la veille. Les députés, les uns par conviction, les autres par crainte, ratifièrent tout. Marcel et les siens réformèrent encore une fois le grand conseil du roi, en n'y laissant que leurs amis ; ils recomplétèrent la commission des Trente-Six avec des bourgeois, et remplacèrent pareillement les nobles par des bourgeois dans le maniement des finances.

Ils mandèrent sans délai le roi de Navarre (26 février), le réconcilièrent avec le duc de Normandie, et lui firent donner par le duc une indemnité en fonds de terre, en évitant toutefois de lui attribuer des territoires dont il eût pu faire un mauvais usage contre le royaume.

Ils firent inviter le duc par les États à prendre le titre de régent du royaume, qui le rendait indépendant de son père, pendant la captivité de celui-ci. Ainsi que nous l'avons déjà dit, ils ne voulaient pas chasser le duc de Normandie, mais balancer ce prince et le roi de Navarre l'un par l'autre. C'eût été sage avant ce qu'on avait fait dans le Palais de la Cité ; mais maintenant il était trop tard.

En même temps, Marcel tâchait d'unir étroitement les « bonnes villes », comme on disait alors, c'est-à-dire les principales villes, avec Paris. Il les pria de prendre, en signe de confédération, le chaperon rouge et bleu, et obtint du roi de Navarre qu'il leur écrivît pour les y inviter.

Amiens, Rouen, Beauvais, Laon, Senlis, d'autres villes encore, y consentirent ; mais il y en eut qui ne répondirent pas et qui cessèrent tous rapports avec Paris.

Les nobles, revenus de l'abattement où ils avaient été depuis la journée de Poitiers, témoignaient grande jalousie contre les Parisiens et grand courroux du meurtre des deux maréchaux. Le régent commença d'espérer en leur secours ; il résolut de sortir de Paris. On le surveillait dans le Palais de la Cité, et les portes de la ville étaient gardées ; mais il trouva moyen de s'échapper de nuit par la rivière avec une barque.

Il ne rompit pas tout de suite avec Marcel, et lui fit part de son intention d'aller tenir les États Provinciaux, qui s'assemblaient dans l'intervalle des réunions des États Généraux. Marcel envoya deux députés de Paris joindre le régent aux États de Champagne, à Provins, et il eut soin de choisir des gens d'Église, pour que les nobles n'osassent porter la main sur eux. Le clergé de Paris, avec son évêque, était du parti du peuple.

Les députés de Paris requirent les États de Champagne d'être de l'alliance des Parisiens. Les nobles champenois, au lieu de répondre, demandèrent au régent si le maréchal de leur province, le sire de Conflans, avait mérité qu'on le mît à mort, comme avaient fait les Parisiens. Le régent dit que

le sire de Conflans et le sire de Clermont l'avaient bien et loyalement servi.

Les nobles de Champagne lui firent offre de leurs corps et de leurs biens pour tirer vengeance de ceux qui avaient mis à mort leur ami.

Les députés de Paris s'en retournèrent au plus vite avertir Marcel qu'il fallait s'apprêter à combattre (10 avril).

Le régent prit l'offensive en faisant surprendre par ses hommes d'armes la forteresse appelée le Marché de Meaux, qui était construite dans une île de la Marne, devant la ville de Meaux, et qui commandait le cours de la rivière. Le régent fit aussi occuper Montereau pour intercepter les arrivages de l'Yonne et de la haute Seine.

Le régent, établi à Meaux, voulut y faire venir l'artillerie qui était dans le château du Louvre, pour s'en servir contre les Parisiens; mais Marcel intercepta cette artillerie en route et l'employa à fortifier Paris.

On commençait alors d'avoir des bombardes ou gros canons de fonte, qui avaient été récemment inventés par un moine allemand nommé Berthold Schwartz; mais on comprenait encore sous le nom d'artillerie, outre les canons, toutes les machines à lancer des pierres et des traits qui étaient restées en usage depuis le temps des Romains.

Marcel écrivit au régent une lettre où il lui remontrait tous les griefs que la bonne ville de Paris avait contre lui, et il lui disait que le régent du royaume devait au peuple protection et défense, de même que le peuple lui devait honneur et obéissance, et que, s'il ne faisait l'un, le peuple ne lui devait pas l'autre.

Et il l'invitait à revenir à Paris pour défendre la ville, ainsi qu'il le devait (18 avril).

Tout ce que disait Marcel était juste et vrai; mais il aurait eu bien plus d'autorité pour le dire, s'il n'eût lui-même agi contre le droit en tuant les deux maréchaux.

Marcel envoya cette lettre à toutes les villes de France, y compris celles de Flandre, car il souhaitait fort de rattacher à la France ces vaillantes communes flamandes que les rois avaient rendues les ennemies du royaume.

Cette lettre ne fit qu'augmenter le désir de vengeance qu'avait le régent.

Il transféra à Compiègne les États Généraux, qui devaient se rouvrir à Paris le 1[er] mai. L'assemblée fut très-peu nombreuse; ce furent à leur tour les députés de Paris et des villes de leur alliance qui manquèrent, et avec eux bien d'autres clercs et laïques qui n'étaient décidés pour aucun des deux partis. Les nobles dominèrent l'assemblée, et l'évêque de Laon, Robert Lecoq, fort menacé par eux et près d'être mis en accusation, fut obligé de s'enfuir à Paris.

Cette assemblée, en si violente réaction contre Paris et contre ce qui s'était fait depuis 1356, n'en maintint pas moins la défense d'altérer les monnaies, l'administration des finances par les commissaires des États, et l'obligation pour le régent de n'agir qu'avec un conseil. Et elle renouvela l'impôt du revenu, qui avait été voté précédemment, mais non payé; ce qui prouve combien les bourgeois avaient eu raison, puisque leurs adversaires se croyaient obligés de faire comme eux.

De Compiègne, le régent se dirigea sur Amiens, pour tâcher d'enlever cette ville au parti des Parisiens et du roi de Navarre; mais le peuple lui ferma les portes.

Marcel et ses amis essayèrent encore une fois de traiter avec le régent. L'Université s'entremit, et députa vers le régent pour le prier de pardonner à la ville, moyennant amende convenable, sauf garantie pour la vie de tous.

Le régent refusa, à moins qu'on ne lui livrât les plus coupables, que toutefois, disait-il, il ne ferait pas mettre à mort.

On ne s'y fia pas, et, quand Marcel eût voulu se livrer pour le peuple, jamais le



La Jacquerie

peuple n'eût consenti à cette honte de livrer ses chefs.

Les négociations furent rompues; Marcel s'empara du château royal du Louvre, et l'enferma dans les nouveaux murs de la ville.

Au moment où le parti royal et le parti féodal réunis allaient commencer la guerre contre le parti bourgeois, un quatrième parti, auquel personne ne songeait, entra tout à coup en campagne.

C'était le parti des paysans.

Le pauvre paysan, que les nobles appelaient *Jacques Bonhomme* pour se moquer de lui, n'avait plus remué depuis les grands mouvements de pastoureaux au siècle passé, et, depuis longues années, il souffrait tout sans résistance.

Mais, à partir de la journée de Poitiers, ses misères avaient dépassé la patience humaine. Déjà ruinés par les falsifications de monnaies, par les impôts du roi, par les redevances aux seigneurs, les gens des campagnes avaient dû payer des milliers de rançons aux Anglais vainqueurs de leurs maîtres. Les seigneurs avaient tiré de leurs *vilains* libres la plus grosse aide qu'ils avaient pu, et extorqué le dernier sou de leurs serfs par les coups et par les cachots.

Le seigneur parti, le paysan resté avec la poche vide, arrivent les brigands, la *compagnie,* comme on les appelle, qui vident sa grange, emmènent son bœuf ou son cheval, outragent sa femme et massacrent son enfant.

Le seigneur, à l'abri dans son manoir bien fortifié, laisse faire les brigands, ses cousins peut-être, car bon nombre de nobles sont parmi eux, et il ne défend pas même son serf comme on défend sa chose, comme on défend un animal domestique.

Jacques Bonhomme, comme disaient les



La Maison aux Piliers.

seigneurs, le cœur brisé, la faim dans les entrailles, la fureur dans l'âme, se leva enfin, et le mouton devint loup à son tour.

Le 21 mai, une bande de gens de Saint-Leu de Cérent et de quelques autres villages du Beauvaisis s'assemblèrent et s'entre-dirent que tous les nobles de France honnissaient et trahissaient le royaume, et que ce serait un grand bien de les détruire tous.

Et ils se jetèrent sur le château le plus voisin, et tuèrent le seigneur, sa femme et ses enfants.

A cette nouvelle, tous les paysans, au loin dans toute la contrée, prirent leurs cognées, leurs socs de charrue, se firent des piques avec des couteaux au bout des bâtons, et coururent sus aux nobles, assaillant et emportant d'assaut, saccageant et brûlant ces châteaux devant lesquels eux et leurs pères avaient si longtemps tremblé. En peu de jours, ce grand feu de révolte, allumé aux bords de l'Oise, embrasa tout le pays entre la rivière de Somme et celle d'Yonne. Plus de soixante châteaux furent brûlés en Beauvaisis, Amiénois et Santerre; plus de cent dans le Valois, le Laonnois, le Noyonnais et le Soissonnais, et beaucoup aussi dans la Brie et dans les environs de Paris et dans la Champagne.

Il y eut là des choses terribles; ces malheureux, dont personne n'avait eu pitié, étaient sans pitié à leur tour, et ne songeaient qu'à rendre le mal pour le mal.

Étienne Marcel, dans une lettre adressée aux communes de Flandre, dit qu'il eût mieux aimé être mort que d'avoir approuvé les choses telles qu'elles furent commencées par des gens du pays de Beauvaisis.

Néanmoins, il jugea que la cause des paysans était, au fond, la même que celle du

peuple des villes, qui leur montrait presque partout sympathie. Il pensa qu'il fallait s'allier à eux en tâchant de les modérer, et il envoya des détachements de Parisiens, tout à la fois pour aider les paysans et pour défendre, sous peine de mort, de tuer les femmes et les enfants.

Les paysans, tout en courant sus aux seigneurs, ne faisaient point de mal aux gens aisés et notables qui vivaient à la campagne, mais les obligeaient à marcher avec eux et à se mettre à leur tête.

L'espoir de Marcel, cependant, ne se réalisa point.

Les nobles, revenus de leur première terreur, s'étaient ralliés de toutes parts autour du régent; ils avaient encore nombre de forts châteaux que les paysans n'étaient pas capables de prendre, et ils faisaient venir à leur aide tous leurs amis des pays au nord de la Somme, où ne s'était pas étendue la révolte.

Le roi de Navarre lui-même, tout allié qu'il fût des Parisiens, ne put oublier qu'il était noble. Les paysans ayant tué deux des parents de son grand ami le sire de Picquigni, il se déclara contre eux, détruisit une de leurs bandes, se fit livrer par les bourgeois de Clermont le principal chef de la révolte du Beauvaisis, appelé Guillaume Calles, qu'il avait attiré dans cette ville, et lui fit couper la tête.

Après quoi, il tailla en pièces une grosse troupe de paysans près de Montdidier.

Les hommes du régent, de leur côté, firent grand carnage des révoltés. Le furieux élan des paysans tomba bientôt, comme un accès de fièvre chaude suivi d'un morne affaissement. Ils ne tinrent ferme nulle part contre les cavaliers couverts de fer, et se dispersèrent de tous côtés, retournant à leurs chaumières.

Mais la vengeance des nobles les y suivit. Les nobles coururent à leur tour toute la contrée, massacrant tout ce qu'ils pouvaient attraper, paysans ou bourgeois, sans se soucier s'ils avaient pris part ou non à la révolte, détruisant tout dans la campagne, et faisant pis que n'avaient fait les paysans. Jamais on n'avait vu pareille ruine.

Cette courte guerre des paysans, qui ne dura pas trois semaines, a gardé dans l'histoire le nom de *Jacquerie,* du nom de *Jacques* que les nobles donnaient aux *vilains* et aux serfs. On a depuis appelé *Jacquerie* toutes les révoltes causées par la misère.

Avant que la révolte des paysans fût tout à fait finie, Marcel avait essayé de se servir d'eux pour reprendre sur les hommes du régent la forteresse du Marché de Meaux. Il avait envoyé à Meaux huit cents Parisiens, qui recrutèrent bon nombre de paysans sur la route. Les bourgeois de Meaux ouvrirent les portes de leur ville aux Parisiens, et l'on commença d'assiéger la forteresse, où s'était retirée la duchesse de Normandie, épouse du régent, avec trois cents nobles dames.

Mais la garnison avait reçu un renfort de chevalerie accouru au secours des dames. La garnison fit une sortie; les Parisiens se battirent bravement, mais le reste lâcha pied. La chevalerie, passant sur le corps aux Parisiens et tuant tout ce qu'elle rencontrait, se jeta sur la ville et y mit le feu, qui brûla quinze jours. Le maire de Meaux, qui avait ouvert les portes aux Parisiens, fut pendu (9 juin).

Vainqueurs à Meaux, les nobles voulurent aller prendre Senlis. Un détachement de cavalerie pénétra dans la ville; mais les bourgeois le chassèrent et le mirent en déroute.

Ce succès ne compensa pas, pour le parti du peuple, le malheur de Meaux. Marcel, voyant qu'il n'y avait plus rien à attendre des paysans, revint au roi de Navarre, l'appela dans Paris, et le fit élire par la municipalité capitaine-général des Parisiens; puis il invita toutes les bonnes villes à reconnaître le commandement du roi de Navarre (11 juin).

Beaucoup de villes adhérèrent, mais elles ne firent que se garder elles-mêmes contre les nobles et les brigands, et ne mirent point de troupes en campagne.

Marcel avait espéré diviser les nobles en appelant le roi de Navarre; mais cet espoir ne fut pas non plus réalisé : les nobles du parti navarrois ne voulurent pas se battre pour les bourgeois contre la noblesse.

Marcel, pour remplacer les nobles navarrois, prit à la solde de la ville de Paris une partie des *compagnies*, c'est-à-dire des bandes de brigands qui ravageaient le pays au midi de la Seine, comme les nobles le ravageaient au nord.

Cela commença d'exciter du mécontentement dans Paris.

Sur la fin de juin, le régent vint camper à Charenton avec plusieurs milliers de *lances*, c'est-à-dire de cavaliers armés de toutes pièces, suivis chacun de quatre ou cinq cavaliers armés à la légère. Il n'avait pas trouvé de soldats ni d'argent contre les ennemis ni contre les brigands; il en trouvait maintenant contre Paris.

Marcel essaya encore de traiter avec lui; le régent refusa.

Le roi de Navarre, à son tour, négocia, et, dans une conférence près de l'abbaye Saint-Antoine, il convint de la paix avec le régent, à condition que celui-ci lui donnerait 400,000 florins d'or à prendre sur les impôts, et que les Parisiens rentreraient sous l'obéissance du régent, et contribueraient pour 600,000 écus d'or à la rançon du roi Jean (8 juillet).

Les Parisiens crièrent à la trahison, et rejetèrent le traité qui ne leur donnait aucune garantie. Le roi de Navarre consentit à rompre son traité, et Marcel fit un nouvel appel à toutes les bonnes villes et même aux communes de Flandre, en les priant de saisir les biens des nobles flamands qui étaient venus faire la guerre contre Paris. On a conservé la belle lettre qu'il écrivit aux Flamands, et qui est comme son testament politique.

« Ces gentilshommes se sont vantés », écrit-il, « qu'ils nous feront tirer la charrue avec les chevaux; mais nous mourrons avant de souffrir qu'ils nous mettent en servitude. » (11 juillet.)

Il conforma ses actions à ses paroles, et fit faire coup sur coup deux vigoureuses sorties contre l'ennemi. Le 14 juillet, il poussa jusqu'à Corbeil, en chassa les hommes d'armes du régent, puis revint couper un pont que le régent avait établi au-dessous du confluent de la Seine et de la Marne.

Le régent, devant cette forte résistance, consentit à rouvrir les négociations. Marcel, de son côté, voyait que Paris, où l'on avait reçu par charité beaucoup de pauvres familles fugitives des campagnes, commençait à souffrir durement de la disette.

Le 19 juillet, une nouvelle convention fut conclue, par laquelle les Parisiens devaient se soumettre au régent, à des conditions qui seraient arrêtées entre ce prince, le roi de Navarre et trois autres princes et princesses de la maison royale, plus amis du roi de Navarre que du régent.

Une dernière conférence devait avoir lieu le 24 juillet pour tout régler; mais, dans l'intervalle, les événements se précipitèrent.

Il y avait grand trouble dans Paris. Dans le parti du peuple, les plus ardents étaient irrités qu'on se remît, comme ils disaient, à la merci du régent. De leur côté, les partisans du régent, car il y en avait parmi les gros bourgeois, ne voulaient point de paix avec Marcel et ses amis, et animaient le peuple contre les brigands des *compagnies* que Marcel avait enrôlés à la solde de la ville.

Ces gens-là, suivant leurs habitudes, continuaient à piller dans la banlieue. Le 21 juillet, le peuple se souleva contre ces mercenaires, qui venaient manger dans Paris le fruit de leurs rapines, et il en tua un cer-

tain nombre. Marcel intervint, fit lui-même arrêter, pour leur sauver la vie, tous les mercenaires qui se trouvaient dans Paris, puis les fit sortir de la ville.

Les mercenaires rejoignirent leurs camarades qui étaient restés au dehors, et, pour se venger, mirent le feu au bourg Saint-Laurent, qui n'était pas encore renfermé dans Paris.

Les Parisiens en fureur forcèrent le roi de Navarre et le prévôt des marchands de les mener contre les mercenaires, qui étaient campés partie à Saint-Denis, partie à Saint-Cloud.

Charles de Navarre et Marcel, qui avaient besoin de ces soldats et qui espéraient apaiser les Parisiens, firent avertir les *compagnies* d'éviter le combat. On ne vit pas d'ennemis, en effet, sur la route de Saint-Denis; mais, soit malentendu, soit désobéissance, la compagnie de mercenaires qui était à Saint-Cloud attaqua par surprise, vers le soir, un corps de Parisiens qui revenaient du bois de Boulogne et qui ne s'attendaient plus à combattre. Les mercenaires en tuèrent plus de six cents.

Le peuple cria à la trahison contre le roi de Navarre, qui se retira à Saint-Denis, et il y eut de grands cris contre Marcel lui-même. Le peuple, qui l'avait tant aimé, commençait à s'éloigner de lui et à écouter ceux qui l'accusaient d'être l'auteur des maux qu'il n'avait pu écarter de sa ville. Le plus grand nombre commençait à penser que, puisqu'on n'avait pas réussi à établir le gouvernement des États Généraux, il était nécessaire de s'accommoder avec le régent, qui, dans la guerre même qu'il faisait contre Paris, se montrait plus capable qu'on ne l'avait cru. La trève avec l'Angleterre allait bientôt finir, et il fallait, pensait-on, que la guerre civile finît auparavant à tout prix.

Marcel consentit à retirer le titre de capitaine de Paris au roi de Navarre, et à inviter le régent à rentrer dans la ville et à s'unir aux Parisiens contre le roi de Navarre et contre les Anglais, ainsi qu'on nommait les mercenaires, parce qu'il y avait parmi eux des Anglais mêlés à des gens de toute origine.

Le régent répondit qu'il ne rentrerait pas dans Paris, tant que le meurtrier des deux maréchaux serait en vie.

Le régent croyait n'avoir plus besoin de cacher sa vraie pensée.

Marcel et ses amis, comprenant enfin qu'aucune paix ne leur était possible avec le régent, prirent une résolution désespérée. Ils décidèrent d'introduire de nuit dans la ville le roi de Navarre, de mettre à mort les principaux partisans du régent et de proclamer Charles de Navarre roi de France à l'Hôtel de ville.

Marcel en venait à projeter de livrer sa ville, qu'il avait si bien gouvernée et défendue, à un prince dont elle ne voulait pas.

Les partisans du régent, de leur côté, conspiraient pour renverser et mettre à mort les chefs du gouvernement municipal. Leur parti grossissait d'heure en heure. Beaucoup de gens, qui auraient eu horreur jusque-là de sacrifier leur chef au régent et aux nobles, s'y décidaient maintenant.

Le roi de Navarre était prêt. Il s'était fait une armée en prenant à sa solde presque toutes les compagnies d'aventuriers. Marcel promit de lui ouvrir, dans la nuit du 31 juillet, les portes de la rive droite.

Les portes étaient sous la garde des quatre capitaines quarteniers qui commandaient la milice parisienne. Le capitaine qui avait en garde la porte Saint-Denis et les portes voisines était un riche bourgeois nommé Jean Maillart, allié à la famille de Marcel et longtemps attaché à sa cause; mais le parti du régent l'avait gagné.

Quand Marcel voulut prendre les clefs de la porte Saint-Denis, Jean Maillart s'y opposa, et il y eut une grosse querelle entre eux. Jean Maillart monta à cheval, prit une



Mort d'Étienne Marcel.

bannière royale bleue aux fleurs de lis d'or, et, poussant le cri de guerre des rois de France : *Montjoie Saint-Denis !* il courut aux halles pour soulever le peuple.

Marcel, pendant ce temps, marchait de la porte Saint-Denis, qu'il n'avait pu occuper, vers la porte Saint-Antoine, où il avait construit un portail flanqué de tours, et où il voulait se poster pour faire entrer les Navarrois.

Les gardes de la porte Saint-Antoine lui refusèrent les clefs, comme avaient fait ceux de la porte Saint-Denis.

On en vint aux coups. Une grosse bande des partisans du régent arrivèrent à l'aide des gardes. Étienne Marcel, qui n'avait qu'une cinquantaine d'hommes avec lui, accablé par le nombre, fut massacré avec tous les siens.

On dit, mais cela est douteux, que ce fut son ancien ami Jean Maillart qui l'abattit d'un coup de hache.

Le cadavre d'Étienne Marcel fut traîné nu par les rues et exposé devant l'église de Sainte-Catherine du Val des Écoliers, rue Saint-Antoine, la même église où avaient été portés les corps des deux maréchaux tués au Palais de la Cité.

Un frère de Marcel et deux échevins furent tués dans la même nuit, et, le surlendemain, le plus notable des amis du prévôt, l'échevin Charles Toussac, l'orateur du corps municipal de Paris, fut décapité en place de Grève. Le même sort, dit la chronique, fut réservé à plusieurs autres bourgeois très-considérables, très-éloquents et très-doctes, qui avaient gouverné la ville avec le prévôt. Le régent, en faisant son entrée dans Paris, le 2 août au soir, par la porte Saint-Antoine, put voir les corps d'Étienne Marcel et de ses amis étendus sanglants sur les degrés de l'église Sainte-Catherine.

Ainsi finit le grand Étienne Marcel. Il

avait voulu, le premier en France, fonder le gouvernement libre, le gouvernement de la nation par elle-même; il avait voulu substituer au gouvernement de ceux qui commandaient par droit de naissance le gouvernement des plus capables et des plus honnêtes, et remplacer par le bon ordre et l'intérêt public un mélange insensé de tyrannie et d'anarchie. Il avait voulu, non pas seulement l'avantage de la riche bourgeoisie à laquelle il appartenait, mais le bien de tout le peuple.

Une seule action coupable, à laquelle il se laissa emporter par les mœurs violentes d'un temps où l'on connaissait peu le respect de la vie humaine, lui fit perdre le fruit de tous ses grands services. Il fit mettre à mort deux hommes qui avaient nui à la chose publique, mais sur la vie desquels il n'avait pas droit, et ce double meurtre lui rendit toute réconciliation impossible avec ses adversaires, lorsque ce même intérêt public, qui l'avait armé contre eux, lui commanda de chercher à se réconcilier avec eux.

S'il a commis un crime, il l'a expié. Nombre de personnages célèbres qu'on honore dans l'histoire ont eu sur les mains bien plus de sang que lui, et n'ont pas eu des intentions si droites ni de si grandes vues. La justice et la reconnaissance commandaient de ne pas exclure sa statue d'entre celles de tous ces hommes illustres de Paris, qui décorent la façade de cet Hôtel de ville qu'il a fondé.

Il était venu trop tôt. Paris l'avait dignement secondé; mais le reste de la France n'avait pas été en état de s'élever au gouvernement libre. Cinq siècles ont passé, et la France en est encore à lutter pour le conquérir.

Etienne Marcel a montré la route; mais il a montré aussi, par son exemple, qu'il ne faut poursuivre un but légitime que par des moyens légitimes.

CHAPITRE XXIX

SUITE DE LA GUERRE DES ANGLAIS. CHARLES V ET DU GUESCLIN.

(1358-1380.)

Charles, duc de Normandie, régent de France, à qui la contre-révolution de Paris venait de rendre l'autorité, était un jeune homme de vingt-deux ans, qui n'avait pas donné lieu, jusque-là, d'attendre de lui rien de bon.

Les premiers temps de son nouveau gouvernement n'apportèrent pas à la capitale ni au pays le soulagement que les Parisiens avaient espéré en se réconciliant avec lui. Le parti qui avait tué Marcel se montra cruel, et surtout avide. Il y eut un certain nombre d'exécutions et beaucoup de confiscations. Les partisans du régent se partagèrent, avec une rapacité honteuse, les biens de Marcel et des autres chefs de l'ancien gouvernement municipal.

D'une autre part, à peine les nobles de l'armée du régent eurent-ils cessé de bloquer Paris, que les brigands du roi de Navarre les remplacèrent. Le roi de Navarre avait pris à sa solde presque tous les chefs des compagnies, puis traité avec les Anglais dès le lendemain de la mort de Marcel. Les envoyés d'Édouard III lui avaient promis la Champagne, la Brie et d'autres provinces, à condition qu'il seconderait Édouard III dans la conquête du royaume.

Il avait évacué Saint-Denis en mettant le feu à l'abbaye, était allé se poster à Mantes, avait fait surprendre par ses bandes Melun et beaucoup de forteresses sur la Seine, sur l'Oise, sur la Somme et sur la Marne. Les aventuriers de toute origine, tous les gens qui vivaient de pillage, accouraient sous les drapeaux navarrois.

Le régent sentit que, pour pouvoir se dé-

fendre, il fallait tâcher, avant tout, de rétablir la paix et l'union dans Paris. Il publia une double amnistie, l'une pour tous les Parisiens, l'autre pour tout ce qui regardait la Jacquerie. Dans ce second acte, il blâmait aussi sévèrement les vengeances barbares des nobles que les excès des paysans.

Malheureusement, ne sachant où prendre de l'argent, il se remit à faire pis qu'on n'avait jamais fait sur les monnaies. Il changea la valeur des monnaies seize fois durant l'année 1359 et dix-sept fois durant l'année 1360. En mars 1359, la valeur des monnaies varia de 900 pour 100 en dix jours.

La misère était extrême dans Paris et dans toutes les villes; mais que dire de la désolation des campagnes! La chronique rapporte que les blés, les vignes ni l'herbe des prés ne réjouissaient plus les yeux des hommes; on ne voyait partout qu'orties et chardons; on ne voyait que ruines noircies par l'incendie. Sur la Loire, les paysans se réfugiaient dans les îles du fleuve. En Picardie, ils se tapissaient dans des souterrains creusés au temps des invasions des anciens Normands.

Quelquefois, cependant, le désespoir leur rendait le courage; ils s'enfermaient dans quelque lieu fort, et tâchaient de résister aux brigands.

Les habitants de quelques villages voisins de Compiègne s'étaient retranchés dans un petit fort près de l'abbaye de Saint-Corneille. Les brigands, qui tenaient garnison à Creil, vinrent surprendre le fort de Saint-Corneille, et commencèrent par tuer le commandant, qui était un fermier appelé l'Alouette. L'Alouette avait avec lui un valet de ferme qu'on surnommait le grand Ferré, très-bon homme et simple d'esprit, mais d'une taille de géant et d'une force prodigieuse.

Quand le grand Ferré vit son maître mort, il prit une lourde hache, et se jeta sur les brigands. A chaque coup, il abattait un bras ou fendait une tête. La chronique prétend qu'il en tua quarante. Les autres paysans l'imitèrent de leur mieux. Les brigands, qui n'avaient jamais vu pareille chose, s'enfuirent.

Il en revint d'autres pour venger les premiers. Les paysans les attaquèrent en pleine campagne et les mirent en déroute.

Le grand Ferré, qui s'était fort échauffé en ce second combat, but de l'eau froide et fut pris de la fièvre. Il retourna dans son village et s'alita. Les brigands de Creil dépêchèrent douze hommes pour le tuer.

Le grand Ferré, averti par sa femme, empoigna sa bonne hache, s'adossa au mur, leva sa hache cinq fois, et abattit cinq hommes morts sur la place. Les sept autres se sauvèrent à toutes jambes.

Le grand Ferré se remit au lit et mourut, pleuré de tout le pays. Les paysans, à la veillée, se racontèrent longtemps son histoire.

Il devait sortir un jour, de dessous le chaume, un vengeur plus illustre que ce bon géant de Saint-Corneille.

Quelques actions courageuses de cette sorte pouvaient bien témoigner qu'il y avait encore du cœur en France, mais ne diminuaient guère les calamités publiques.

Au printemps de 1359, on eut un moment d'espérance. Le bruit courut que la paix était signée entre le roi Édouard et le roi Jean, et que le roi d'Angleterre allait rappeler tous ses sujets qui étaient en grand nombre parmi les brigands.

En effet, le roi Jean avait signé un traité qui cédait au roi d'Angleterre Calais, Boulogne, le Ponthieu, la Normandie, avec la suzeraineté de la Bretagne, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, la Saintonge, avec la Rochelle, la Guyenne, le Périgord, le Limousin, le Querci, l'Agénais et le Bigorre, c'est-à-dire la moitié occidentale de la France.

C'était faire reculer le royaume jusqu'au temps de Louis le Gros.

Le régent convoqua les États Généraux.

Les routes étant partout infestées par les brigands, il ne vint que peu de députés. Le régent fit lire le traité, dans la cour du Palais de la Cité, devant ce petit nombre de députés et devant le peuple de Paris.

Il y eut un murmure d'indignation dans le peuple, et les députés répondirent tout d'une voix qu'ils aimaient mieux endurer encore la grande misère où ils étaient que de laisser ainsi amoindrir le noble royaume de France (25 mai 1359). C'était là ce qu'avait attendu le régent, qui était bien résolu à ne point accepter le traité.

Le régent demanda un subside. Les Parisiens votèrent la solde de deux mille combattants; mais les députés des autres villes déclarèrent que leurs communes étaient si ruinées, qu'elles ne pouvaient que se garder chacune chez elle.

C'était bien effrayant. On ne pouvait déjà pas se débarrasser des brigands; comment ferait-on pour résister au roi d'Angleterre?

Le régent traita avec le roi des brigands, c'est-à-dire le roi de Navarre. Pendant la négociation, le Navarrois fut pris d'un bon mouvement. Il déclara qu'il voulait être bon Français à l'avenir, et défendre le pays contre les Anglais. Il ne réclama plus que les forteresses qui lui appartenaient par héritage (22 août 1359).

On n'y gagna pas grand'chose, car la plupart des chefs de compagnies, quand ils virent le roi de Navarre redevenu Français, se déclarèrent Anglais, et gardèrent au nom du roi Édouard les places qu'ils occupaient.

Édouard III descendit à Calais le 28 octobre, avec une belle armée, et marcha droit à Reims, où il prétendait se faire sacrer roi de France.

Le roi de Navarre, violant déjà ses serments, fomentait pendant ce temps un complot dans Paris, et, n'ayant pas réussi, se remettait du parti des Anglais.

Le régent n'avait ni argent ni armée pour combattre le roi Édouard; mais les villes firent ce qu'avaient dit leurs députés, mieux qu'on ne pouvait s'y attendre. Chacune s'était munie comme elle avait pu, et avait pris à sa solde les nobles du voisinage. Les haines entre nobles et bourgeois se taisaient enfin devant l'ennemi.

Reims ne se rendit pas, ni aucune grande ville.

Le roi Édouard tourna vers Paris, et vint camper à Châtillon, près de Montrouge, le 7 avril 1360. Le régent fit brûler les faubourgs de la rive gauche, et resta enfermé dans Paris.

Le roi Édouard, voyant son armée fatiguée d'une campagne d'hiver, annonça qu'il la ferait reposer sur la Loire jusqu'à l'automne, et qu'alors il la ramènerait assiéger Paris; que, d'ici là, les compagnies, qui tenaient garnison pour lui dans un si grand nombre de forteresses, traiteraient le pays de telle façon, que les bonnes villes seraient bien obligées de se soumettre à lui.

Le régent eut grand effroi de ce projet, qui menaçait d'achever la ruine de la France. Il rouvrit les négociations.

Les négociateurs français et anglais s'abouchèrent au hameau de Bretigni, près de Chartres.

Le roi Édouard refusa d'abord de se départir de son traité avec le roi Jean, et il n'y avait guère d'espoir qu'on pût s'entendre, lorsqu'il creva sur le camp anglais un terrible orage, avec des grêlons si gros qu'ils tuaient hommes et chevaux.

Édouard III crut reconnaître là un signe du courroux du ciel, et fit vœu à Notre-Dame de Chartres, dont il voyait de loin les clochers, qu'il s'accorderait à la paix.

Les conditions en furent encore bien dures. Édouard ne renonça au trône de France que moyennant la cession en toute souveraineté de la Guyenne et de la Gascogne, y compris l'Agénais, le Périgord, le Rouergue, le Querci et le Bigorre; plus la cession du



Le grand Ferré.

Poitou, de la Saintonge, du Rochellois, de l'Angoumois, du Limousin, de Montreuil-sur-Mer, de Calais et de Guines, et la restitution du Ponthieu.

Les Plantagenêts recouvraient ainsi tout l'ancien héritage de la duchesse Éléonore, et la France n'avait plus rien de la basse Loire aux Pyrénées.

De plus, le roi Jean devait payer pour sa rançon trois millions d'écus d'or en six ans (8 mai 1360).

Le roi Jean fut remis en liberté après le paiement du premier terme de sa rançon, et le roi de Navarre fit la paix avec le roi de France par la médiation d'Edouard III.

Le malheur n'avait pas rendu le roi Jean plus habile, mais lui avait du moins inspiré le dégoût des affaires, qu'il avait si mal menées. Il laissa le gouvernement dans les mains de son fils aîné, et le duc Charles de Normandie resta, de fait, régent comme devant.

Le duc Charles fit du bien et du mal. Il viola les droits de la nation en levant arbitrairement un gros impôt sans consulter les États Généraux, pour solder les prochains termes de la rançon du roi son père. Mais aussi il renouvela l'interdiction du prétendu droit de prise ou de réquisition forcée, et fit observer sévèrement cette défense. Il remit la monnaie sur le pied du temps de saint Louis, promit qu'on ne l'altérerait plus, et tint parole. Il avait sérieusement réfléchi sur cette matière, et compris l'absurdité d'un expédient qui, pour procurer momentanément quelque argent au prince, ruinait la propriété, le commerce et l'industrie, et, par conséquent, détruisait les ressources futures de l'État.

Il fit défendre par le roi les guerres privées, et rappeler les juifs pour vingt ans dans les pays de la langue d'oui. On leur accorda des priviléges aussi excessifs que l'avaient été les persécutions contre eux, et on leur permit de prendre des intérêts énormes, pour qu'ils remissent l'argent en circulation dans le royaume; car ils étaient dès lors les plus grands banquiers de l'Europe. Il fut statué que tout juif serait cru sur les créances qu'il réclamait, à moins de preuves contraires.

Les provinces qu'on venait de céder à l'Angleterre n'étaient plus, comme autrefois, toujours prêtes à changer de maîtres. L'ancienne Aquitaine, avec le temps, était devenue bonne française, comme avait fait avant elle la Normandie, et les populations protestaient qu'elles aimeraient mieux payer tous les ans la moitié de ce qu'elles avaient que d'être aux mains des Anglais. On ne les décida qu'à grand'peine à recevoir les officiers du roi Édouard.

Le royaume, ainsi mutilé, ne fut pas même débarrassé du fléau des *compagnies*. Les bandes de brigands, licenciées au nom du roi Edouard, se reformèrent, comme auparavant, pour leur propre compte, sans drapeau anglais ni navarrois, et s'avouant hardiment pour « ennemies de tout le monde. »

Pour comble de malheur, la misère ramena la peste, et, trois années durant, la peste et les compagnies ravagèrent à l'envi la France.

La plus grosse des bandes, celle qui saccageait la Bourgogne et les pays voisins, et qu'on appelait la *grand'compagnie,* comptait jusqu'à quinze mille combattants, Anglais, Gascons, Français, Allemands.

Le roi envoya enfin contre la grand'compagnie un prince de la maison royale, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, avec un gros corps de noblesse de la Bourgogne et des provinces du centre et du sud-est. Jacques de Bourbon et sa chevalerie allèrent se jeter étourdiment sur les brigands, qui tournèrent les assaillants par une manœuvre habile, et qui les mirent en déroute à Brignais, à trois lieues de Lyon (6 avril 1362).

Les brigands, qui s'exerçaient à manier d'énormes épées et d'énormes hallebardes, et aussi à manœuvrer et à inventer des stratagèmes, à étudier le terrain, à choisir l'occasion, retrouvaient l'art de la guerre qu'avaient perdu les milices féodales.

La fortune de la maison royale de France ne l'avait pourtant pas tout à fait abandonnée parmi toutes ces calamités. De même que Philippe de Valois, en compensation du désastre de Créci, avait acquis le Dauphiné, le duché de Bourgogne échut à la couronne l'année d'après le traité de Bretigni.

Philippe, duc de Bourgogne, comte de Bourgogne ou de Franche-Comté, et d'Artois, mourut jeune et sans enfants, le 21 novembre 1361, et avec lui finit une branche de la famille de Hugues Capet, qui avait régné assez obscurément sur la Bourgogne près de trois siècles et demi. Le roi de France et le roi de Navarre étaient tous deux parents du feu duc Philippe, et réclamèrent tous deux son duché.

Le roi Jean mit la main sur le duché de Bourgogne, sans forme de procès.

La Franche-Comté et l'Artois, dont les femmes héritaient, passèrent, par droit d'héritage, à la comtesse de Flandre.

L'acquisition du duché de Bourgogne ne profita point à la couronne, car à peine le roi Jean s'en fut-il mis en possession qu'il l'aliéna. Il sacrifia son devoir envers le royaume à son affection pour le plus jeune de ses fils, pour Philippe, duc de Touraine, qu'on appelait le Hardi, parce que, tout enfant encore, il s'était bien battu auprès de son père à Poitiers, et il lui donna le duché de Bourgogne.

Il fit ainsi plus de mal encore à la France que par sa défaite de Poitiers, car il fonda par là une seconde maison de Bourgogne,

qui devait être aussi redoutable au royaume que la première avait été insignifiante.

Peu de temps après cette nouvelle faute, le roi Jean mourut en Angleterre durant une visite qu'il était allé faire à Édouard III.

Le duc de Normandie succéda à son père sous le nom de Charles V.

Cela ne changea pas grand'chose en France, car le nouveau roi régnait déjà véritablement depuis plusieurs années.

Dans les derniers temps, il s'était montré bien différent de ce qu'on l'avait vu au commencement de sa jeunesse. Il avait maintenant vingt-huit ans. Sa faiblesse de corps et sa mauvaise santé le rendant impropre à la guerre, à la chasse et aux tournois, il s'était mis à réfléchir, à lire et à étudier, et, ne pouvant vivre comme les autres princes et les gentilshommes, il vivait comme les clercs et les docteurs.

Bien qu'ayant pris goût à toutes sciences et à tous arts, bien que curieux de toutes connaissances, il n'avait pas appris pour devenir un savant, mais pour devenir un politique. Il devint, en effet, aussi prudent et aussi ordonné que son père et son grand-père avaient été dissipateurs et téméraires. Il retrouva l'art du gouvernement, et comprit qu'il fallait aussi retrouver l'art de la guerre.

Ceci, il ne pouvait le faire lui-même; mais il sut bien découvrir quelqu'un qui le fît pour lui.

Il y avait alors, au service de France, un gentilhomme breton, nommé Bertrand du Guesclin, qui avait acquis beaucoup de renom durant la longue guerre civile de Bretagne.

Messire Bertrand, comme on l'appelait, ne ressemblait guère aux chevaliers à la mode de la cour de Philippe de Valois ou du roi Jean, qui ne songeaient qu'à parader avec des armures dorées et de grands panaches, à donner de beaux coups de lance à tort et à travers, sans songer à rien pour préparer la victoire, sans faire aucune différence entre une bataille et un tournoi, et sans avoir la moindre pitié des souffrances que la guerre causait aux pauvres gens. Il semblait que les nobles anglais fussent leurs frères, et que les pauvres gens de France fussent pour eux l'ennemi.

Messire Bertrand se comportait d'autre sorte. Il prenait la guerre au sérieux, préparait, méditait, combinait tous les moyens de vaincre, frappait dur sur l'ennemi, et protégeait les pauvres et les faibles.

Quand il était enfant, comme il était laid et disgracieux, et qu'il ne se plaisait que dans la compagnie des fils de paysans, ses nobles parents, qui étaient seigneurs de la Motte de Broons, dans le pays de Rennes, l'avaient en haine et en dédain. Mais une religieuse, qui devinait, à ce qu'on prétend, le caractère et l'avenir des gens en examinant les lignes de leurs mains, prédit que cet enfant, si mal venu de ses proches, serait honoré entre tous ceux du royaume de France.

La première fois qu'il parut dans un tournoi, avec un cheval et une armure d'emprunt, car son père, dit la chronique, ne lui donnait pas un fétu, il jeta par terre tous les meilleurs chevaliers de la province.

La suite répondit à ce début. Il fit de grands exploits, dans la guerre de la succession de Bretagne, pour le parti français de Blois contre le parti anglais de Montfort; puis il s'enrôla au service du régent de France avec une bande de Bretons, ses parents ou ses amis, qui l'eussent suivi jusque dans le feu.

Charles V l'avait vu à l'ouvrage, et avait compris ce qu'on pouvait faire d'un tel homme.

La veille de la mort du roi Jean (7 avril 1364), du Guesclin avait rendu un grand service au régent et aux Parisiens. Il avait surpris la ville navarroise de Mantes, qui gênait fort le commerce de la Seine. Depuis l'affaire de la succession de Bourgogne, le

roi de Navarre avait de nouveau rompu avec la maison royale.

Quelques semaines après, Bertrand du Guesclin livra bataille, à Cocherel, près d'Évreux, au captal de Buch, seigneur gascon, qui commandait les troupes du roi de Navarre en Normandie.



Charles V.

Malgré la paix entre la France et l'Angleterre, beaucoup d'Anglais et de Gascons servaient le roi de Navarre.

Quand messire Bertrand vit que les Navarrois étaient bien postés, il fit semblant de battre en retraite. Les Anglais du parti navarrois coururent après lui. Le reste des Navarrois les suivit. Messire Bertrand se retourna et chargea de front, pendant qu'une partie de ses hommes d'armes prenaient l'ennemi par derrière. Le général ennemi fut pris, et la victoire fut complète (16 mai 1364).

Messire Bertrand avait eu avec lui, dans ce combat, maints braves bourgeois de Rouen et des Gascons venus pour protester contre l'abandon de leur pays au roi d'Angleterre. Ce furent eux qui prirent le général gascon des Navarrois.

Bertrand du Guesclin chassa ensuite les compagnies navarroises d'un grand nombre de forteresses; puis il repartit pour son pays, la Bretagne, où la guerre avait violemment recommencé entre le parti de Blois et le parti de Montfort. Le traité de Bretigni n'avait rien décidé sur la succession de Bretagne, et les rois de France et d'Angleterre s'étaient réservé le droit de secourir chacun leur allié.

Les Anglo-Bretons de Jean de Montfort et les Franco-Bretons de Charles de Blois en vinrent aux mains près d'Aurai, le 29 septembre. Les deux meilleurs capitaines de France et d'Angleterre, Bertrand du Guesclin et Jean Chandos, mirent les deux armées en ordre de bataille; mais les Franco-Bretons ne gardèrent pas la belle ordonnance que leur avait donnée messire Bertrand, et leur arrière-garde s'engagea en même temps que le reste. L'arrière-garde ennemie, au contraire, se réserva, et ne chargea qu'au moment décisif.

Cela fit perdre la bataille au parti français. Bertrand du Guesclin fut fait prisonnier, et le duc Charles de Blois fut tué.

Quand Charles V eut avis de cette mésaventure, il se décida à reconnaître Jean de Montfort comme duc de Bretagne.

La paix se refit pareillement entre les rois de France et de Navarre. Le Navarrois céda les comtés de Mantes, de Meulan et de Longueville, et Charles V lui donna la seigneurie de Montpellier en échange (1365).

Aucun traité de paix ne suffisait pour soulager la France, car, lorsque les princes déposaient les armes, les compagnies continuaient de tenir la campagne. Soldat ou brigand était devenu même chose, et Bertrand du Guesclin lui-même ne pouvait empêcher ses Bretons de faire comme les autres.

Il n'y avait qu'une seule chance de délivrer le pays de ces milliers d'hommes avides,

turbulents et sanguinaires : c'était de les tirer du royaume par quelque expédition qui leur offrît au dehors de grandes aventures et un riche butin. Une foule de gens s'étaient faits brigands, autant par la passion des aventures que par le goût du pillage.

L'occasion qu'on cherchait se présenta.



Bertrand du Guesclin.

Il y avait alors en Castille un roi qu'on surnommait Pierre le Cruel, à cause de sa grande tyrannie. Pierre était fort haï de Charles V, parce qu'il avait empoisonné sa femme, belle-sœur du roi de France, pour pouvoir épouser sa maîtresse. Il était aussi très-mal vu du pape, parce qu'il ne s'entourait que de juifs et s'était allié aux Maures de Grenade, non par tolérance religieuse, mais afin de trouver appui où il pouvait, détesté comme il était de ses sujets.

Son propre frère, Henri, comte de Trastamare, fils naturel de son père et d'une noble dame que Pierre le Cruel avait fait égorger, vint demander au roi de France et au pape les moyens de le détrôner. Le pape aida le roi à payer la rançon de du Guesclin, resté prisonnier des Anglais depuis l'an passé, et du Guesclin décida les chefs des compagnies à le suivre en Espagne.

Le roi donna aux compagnies 200,000 florins d'or, et il fallut que le pape en fît autant, en donnant l'absolution aux brigands par-dessus le marché.

Du Guesclin franchit les Pyrénées orientales, à la tête de trente mille combattants accourus de toutes parts. Il lui était venu jusqu'à des Anglais, malgré la défense de leur roi (décembre 1365).

Le roi d'Aragon, ennemi de Pierre le Cruel, accorda le passage à cette armée. Henri de Trastamare se fit proclamer roi en entrant en Castille. Tout le pays se souleva, et Pierre le Cruel, vaincu sans combat, s'enfuit par mer en Gascogne, où il vint demander vengeance au prince de Galles, son allié.

Le prince de Galles, qui gouvernait, comme duc d'Aquitaine, les provinces françaises de son père, prit grande jalousie de voir qu'un simple chevalier tel que Bertrand du Guesclin eût ainsi renversé d'un tour de main un puissant roi allié de l'Angleterre. Avec l'approbation d'Édouard III, il demanda aux États d'Aquitaine de lui fournir une armée. Pierre le Cruel lui promit la cession des provinces basques et 600,000 florins d'or pour ses hommes d'armes. Les Gascons, qui sont convoiteux, dit la chronique, se décidèrent.

Le prince de Galles se mit donc en marche à son tour au commencement de l'année 1367, avec vingt-sept mille cavaliers, tant hommes d'armes qu'archers et gens armés à la légère. Bon nombre des brigands qui avaient renversé Pierre le Cruel au profit de son frère Henri venaient maintenant aider à remettre Pierre sur le trône, et se faire payer par l'un après avoir été payés par l'autre.

Le roi de Navarre avait promis au nouveau roi Henri de fermer les passages des

basses Pyrénées. Pierre lui fit de grandes offres pour les ouvrir, et il les ouvrit.

Le roi Pierre et le prince de Galles manœuvrèrent quelque temps, sur les bords de l'Èbre, contre le roi Henri et Bertrand du Guesclin, que le roi Henri avait fait connétable de Castille. Du Guesclin conseillait de couper les vivres à l'ennemi et de différer la bataille. Le roi Henri, qui avait autant de cavalerie que l'ennemi, et, de plus, une masse de soixante mille fantassins, voulut combattre sans plus de délai, et attaqua en un lieu appelé Navarette.

L'événement montra que messire Bertrand avait raison. La cavalerie légère des Castillans et leurs frondeurs ne tinrent pas contre la grosse cavalerie anglaise et aquitaine, ni contre les archers anglais. L'infanterie, mal aguerrie, fut bien vite dispersée, et quatre mille hommes d'armes français, bretons et aragonais restèrent seuls contre l'armée victorieuse.

Ils furent enfin rompus, et Bertrand du Guesclin fut prisonnier pour la seconde fois du fameux capitaine anglais Jean Chandos (3 avril 1367).

Le roi Henri s'enfuit en Languedoc, comme le roi Pierre s'était enfui, l'année précédente, en Gascogne.

Le roi Pierre, une fois restauré sur son trône, fut aussi ingrat envers ses alliés qu'il était cruel envers ses sujets. Il différa de mois en mois le paiement de la grosse somme qu'il avait promise au prince de Galles, et finit par déclarer qu'il ne pouvait s'acquitter tant que les *compagnies* resteraient à piller la Castille.

Le prince de Galles comprit bien qu'on ne le paierait pas du tout; mais le climat d'Espagne avait mis la dyssenterie parmi ses Anglais, qui mouraient en masse, et les Gascons voulaient retourner défendre leur pays qu'assaillait le roi Henri avec des compagnies qu'il avait rassemblées en Languedoc. Le prince de Galles, malade lui-même, repassa les Pyrénées, et à peine fut-il de retour en Gascogne, que le roi Henri rentra en Castille et recommença la guerre contre le roi Pierre.

Les restes des compagnies anglaises et gasconnes qui avaient guerroyé en Espagne sous le prince de Galles, ne se pouvant tenir de mal faire, dit la chronique, se jetèrent sur la France (décembre 1367). Les mauvaises gens, hommes et femmes, de tous côtés accoururent les joindre, et cela fit une horde de trente mille bandits, qui allèrent devant eux, saccageant le plat pays, depuis l'Auvergne jusqu'à la Champagne.

Ce ne fut, dans tout le royaume, qu'un cri de désolation et de fureur contre les Anglais, qui nous envoyaient encore ce fléau, quoiqu'on fût en paix avec eux.

Le roi Charles V ne disait rien; mais il s'apprêtait sans bruit, avec grande activité, à tirer vengeance de tout le mal que les Anglais avaient fait au royaume, car il n'avait jamais considéré le traité de Bretigni que comme une trêve pour laisser respirer la France.

Il avait pris, d'accord avec les États Provinciaux, les précautions nécessaires pour que les brigands ne pussent surprendre aucune place forte, et il avait invité la jeunesse des villes à s'organiser en compagnies d'archers et d'arbalétriers.

Pendant ce temps, il travaillait en secret à exciter les provinces d'Aquitaine et de Gascogne contre les Anglais.

Les pays cédés malgré eux par le traité de Bretigni ne s'étaient pas, au fond, réconciliés avec leurs nouveaux maîtres, et l'ancienne Gascogne anglaise s'aliénait elle-même des Anglais. Les Méridionaux et les Anglais différaient trop d'humeur pour bien vivre ensemble, et les Poitevins et les Gascons étaient fort mécontents de ce que le prince de Galles faisait gouverner leur pays par des gens d'outre-mer, et de ce qu'il se mettait à falsifier les monnaies en Aquitaine,

tandis que le roi Charles avait renoncé à les falsifier en France.

Un impôt de dix sous d'argent par feu, que voulut établir le prince de Galles, fit éclater les Gascons ; les rois français ou anglais les avaient toujours ménagés jusque-là et exemptés de ces sortes de charges. Les principaux seigneurs de Gascogne allèrent porter plainte au roi de France, en protestant qu'il n'avait pu renoncer à son droit de suzeraineté sur les pays de sa couronne (30 juin 1368).

Charles V, qui n'était pas prêt, différa de répondre durant plusieurs mois, et dit qu'il voulait se bien enquérir de son droit, et consulter les docteurs de France et des autres pays.

Mais il était tout décidé à la guerre, car il envoya, sans tarder, des ambassadeurs en Castille au roi Henri, qui poursuivait sa guerre avec avantage contre Pierre le Cruel, et un traité d'alliance contre l'Angleterre fut signé entre le roi Henri et la France, le 29 novembre 1368.

Charles V, enfin, déclara nul le traité de Bretigni, attendu, dit-il, que les renonciations du roi d'Angleterre à la couronne de France et du roi de France aux provinces aquitaniques n'avaient pas été échangées en bonne forme, dans le délai convenu, par la faute du roi Édouard, et que le prince de Galles avait autorisé les compagnies anglaises et gasconnes à rentrer hostilement en France.

Puis il cita le prince de Galles, comme duc d'Aquitaine, à comparaître devant sa cour des pairs, afin d'y répondre aux plaintes des seigneurs et communes de Gascogne (25 janvier 1369).

Le prince de Galles répondit qu'il irait à Paris, où le mandait le roi de France, mais que ce serait le casque en tête et soixante mille hommes en sa compagnie.

Charles V ne s'en émut guère, car il savait le prince fort malade et hors d'état de tenir parole. Ce grand vainqueur était au bout de ses victoires.

La meilleure partie de la Guyenne et de la Gascogne s'insurgèrent aussitôt, et entamèrent une rude guerre contre les Anglais et contre la fraction des pays d'Aquitaine qui les soutenait encore.

Les hostilités ne s'engagèrent pas tout de suite directement entre les rois de France et d'Angleterre; mais Charles V, avant que la guerre fût déclarée, obtint un premier succès sur Édouard III. Les maisons royales de France et d'Angleterre se disputaient la main de l'héritière de Flandre, qui devait être, après le comte Louis son père, comtesse de Flandre, d'Artois, de Bourgogne ou de Franche-Comté, de Nevers et de Rethel. Le plus jeune frère de Charles V l'emporta sur un des fils d'Édouard III, et l'héritière de tant de riches seigneuries fut accordée au nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Hardi (avril 1369).

Le succès d'aujourd'hui est souvent le danger de demain, et la grande puissance qu'un tel mariage assurait à la nouvelle maison de Bourgogne devait devenir plus tard aussi nuisible au royaume de France qu'eût pu l'être la réunion de la Flandre à l'Angleterre.

Charles V, tout prudent qu'il fût, ne parut pas prévoir ce péril, car il alla jusqu'à restituer au comte de Flandre, pour acheter son consentement, les villes de la Flandre française, Lille, Douai et Orchies, qui étaient réunies au domaine royal depuis Philippe le Bel. Il est vrai qu'il fit promettre au duc de Bourgogne de rendre ces villes à la couronne de France quand sa femme hériterait de la Flandre; mais cette promesse ne fut pas tenue.

De bonnes nouvelles étaient arrivées d'Espagne, où Bertrand du Guesclin était allé rejoindre le roi Henri.

Le prince de Galles avait d'abord refusé de mettre Bertrand à rançon; mais, quand

on lui eut rapporté le bruit qui courait qu'il n'osait laisser sortir Bertrand de prison, de peur du mal que celui-ci pourrait lui faire, il eut grand dépit; il fit venir Bertrand, et lui dit de fixer sa rançon à si bas prix qu'il voudrait.

Bertrand se taxa fièrement à cent mille écus d'or. C'était la rançon d'un prince.

— Cent mille écus! dit le prince de Galles; eh! où les prendrez-vous?

— Henri de Castille, répondit Bertrand, en paiera la moitié, et le roi de France l'autre. Mais, si je ne pouvais avoir l'argent de ces deux-là, il n'y a fileuse en France qui ne filât pour gagner de quoi me mettre hors de vos mains.

Bertrand s'en retourna donc en Castille, avec force compagnons d'armes. Pierre le Cruel eut beau armer tous les juifs et appeler à son aide les Maures de Grenade et d'Afrique, le 14 mars 1369, il perdit une bataille décisive à Montiel, dans la Manche, contre le roi Henri et messire Bertrand. Il fut pris la nuit d'après, et amené au roi Henri. Les deux frères, Pierre et Henri, se détestaient si furieusement, qu'ils se jetèrent l'un sur l'autre comme des bêtes sauvages, et, dans la lutte, Pierre fut poignardé par Henri, dont il avait autrefois tué la mère.

Le 29 avril, Charles V fit porter sa déclaration de guerre à Édouard III.

Dans la même semaine, Abbeville, Saint-Valeri, le Crotoi, toutes les places du Ponthieu, pays qui appartenait par héritage aux Plantagenêts, furent livrées par les habitants aux Français. Charles V promit que le Ponthieu ne serait plus jamais séparé du domaine royal, ce que les populations réputaient un grand avantage, parce que les bourgeois du roi étaient partout sous sa protection, et voyageaient et commerçaient librement dans tout le royaume.

Charles V promit de ne jamais établir d'impôts sur les villes et bourgs du Ponthieu sans leur consentement, et de ne jamais bâtir de fortèresse dans les murs d'Abbeville.

Le 9 mai, les États Généraux, convoqués à Paris par le roi, donnèrent leur pleine approbation à la guerre. Réunis de nouveau à la fin de l'année, ils accordèrent au roi de très-forts subsides. Pendant les années précédentes, il n'y avait pas eu d'États Généraux; mais le roi avait traité en particulier avec les États des provinces.

Tout allait bien, en Aquitaine comme en Ponthieu. Une grande partie des compagnies gasconnes, qui avaient tant pillé la France, passèrent du côté des Français, comme avaient fait les barons de Gascogne. Le clergé aussi était partout pour le roi de France. Le Querci et le Rouergue furent recouvrés presque sans combat, et Charles V, là comme en Ponthieu, récompensa les villes par maints priviléges.

Pendant que les ducs d'Anjou et de Berri, frères du roi, guerroyaient en Aquitaine contre Jean Chandos, le prince de Galles n'étant plus capable de faire campagne, une flotte, assemblée à Harfleur, à l'embouchure de la Seine, sous le commandement du troisième frère du roi, le duc de Bourgogne, menaçait l'Angleterre.

Le Parlement anglais soutint son roi, comme les États Généraux avaient soutenu le roi Charles V. Le Parlement anglais conseilla à Édouard III de reprendre le titre de roi de France et de reconquérir son héritage.

Édouard III négocia de tous côtés pour tâcher de se faire des alliés, envoya du renfort en Aquitaine, et fit passer à Calais un petit corps d'armée.

Charles V dépêcha contre ce corps anglais l'armée réunie à Harfleur; mais, quand les milices féodales qui composaient cette armée surent que le roi défendait d'attaquer l'ennemi en bataille rangée, elles s'en allèrent chacune chez elle, et les Anglais pillèrent les campagnes depuis l'Artois jusqu'à la basse Seine (septembre 1369).



L'hôtel de Sens.

La mort du vaillant et sage capitaine Jean Chandos fit plus que compenser cet avantage des Anglais. Il fut tué dans une escarmouche, le 31 décembre. On attribuait à ses bons conseils les grandes victoires du prince de Galles.

Charles V poussa vigoureusement la guerre dans la campagne suivante. Il lança de nouveau ses frères en Aquitaine, et fit revenir de Castille Bertrand du Guesclin, pensant que les gens de guerre lui obéiraient mieux qu'à tout autre.

L'Agénais tourna du côté des Français, comme avaient fait le Querci et le Rouergue, et le duc d'Anjou et du Guesclin prirent le pays jusqu'à cinq lieues de Bordeaux; puis du Guesclin alla retrouver le second frère du roi, le duc de Berri, qui assiégeait Limoges. L'évêque, bien qu'il fût, dit la chronique, le compère du prince de Galles, qui lui avait confié le gouvernement de la ville, s'entendit avec les bourgeois pour livrer Limoges aux Français; après quoi, le gros des troupes françaises retourna dans le nord pour s'opposer à une nouvelle armée anglaise descendue à Calais.

Le prince de Galles, fort courroucé de ce qu'il appelait la *trahison* de Limoges, avait ramassé tout ce qui lui restait d'Anglais, de Poitevins et de Gascons, et, se faisant porter en litière parce qu'il ne pouvait plus chevaucher, il vint mettre le siége devant Limoges. Il fit miner et ébouler les remparts, pénétra dans la place, et fit massacrer lès habitants, hommes, femmes et enfants, et brûler la ville.

Il y eut là plus de trois mille personnes passées au tranchant du glaive. Le prince de

Galles eût bien voulu aussi faire couper la tête à l'évêque, contre qui sa rancune était plus légitime que contre le pauvre peuple de Limoges; mais il n'osa, de peur d'être excommunié par le pape.

Ce fut la dernière action de guerre du fameux vainqueur de Créci, de Poitiers et de Navarette. Cette cruauté laissa une grande tache sur son renom. Sa maladie empirant toujours, il s'en retourna bientôt après en Angleterre pour ne plus revenir (janvier 1371).

Durant la campagne d'Aquitaine, les Anglais avaient attaqué la France du nord. Un ancien soldat des compagnies anglaises, devenu général, Robert Knolles, parti de Calais avec une petite armée, avait parcouru plusieurs de nos provinces, poussé jusque dans la banlieue de Paris, et brûlé les villages de la rive gauche de la Seine, sans que le roi consentît qu'on lui livrât bataille.

Robert Knolles, voyant qu'il ne gagnait pas grand'chose à brûler des toits de chaume, tandis que les moissons et tous les biens de la campagne étaient en sûreté dans les villes et dans les forteresses, délogea, et prit la route de Bretagne.

Comme l'armée de Robert Knolles se remettait en route, un chevalier anglais vint heurter de sa lance les barrières de la porte Saint-Jacques, pour accomplir un vœu qu'il avait fait. Les chevaliers français qui gardaient la porte applaudirent à sa vaillance; mais les bourgeois de Paris ne prirent pas si bien la chose. Au moment où l'Anglais tournait bride, un boucher se jeta hardiment sur lui, et l'abattit de deux coups de hache.

Le roi, quoiqu'il n'eût pas permis de bataille rangée, n'entendait pas du tout laisser s'en aller impunément Robert Knolles. Il avait mandé au plus vite Bertrand du Guesclin, et lui avait signifié qu'il le nommait connétable de France et chef de ses armées.

Messire Bertrand s'excusa d'abord, sur ce qu'il était un pauvre homme et de petite origine, en comparaison des frères, neveux et cousins du roi, et ne leur oserait commander; mais le roi dit qu'il n'avait ni frère ni cousin qui, en fait de guerre, ne dût obéir à Bertrand, et du Guesclin dut accepter l'épée de connétable, à la grande joie de toute la chevalerie et du peuple de Paris (20 octobre 1370).

Messire Bertrand se mit aussitôt à la poursuite de Robert Knolles, attrapa et détruisit son arrière-garde.

Robert Knolles n'osa attendre Bertrand, et licencia le reste de son armée, qui se dispersa comme elle put.

Bertrand du Guesclin rendit encore un autre service à la France, en ramenant le roi de Navarre dans l'alliance française.

La guerre languit en 1371, la France étant fatiguée des grands efforts qu'elle avait faits.

En 1372, Édouard III obtint à son tour un double succès par des négociations. La Flandre, qui avait rompu avec l'Angleterre, revint à la neutralité, que réclamaient ses intérêts commerciaux, et le duc de Bretagne, Jean de Montfort, fit alliance avec Édouard III, malgré le serment qu'il avait prêté à Charles V.

La campagne de 1372 n'en commença pas mieux pour les Anglais. Une escadre envoyée par Édouard III au secours de l'Aquitaine anglaise fut attaquée et prise ou détruite tout entière, en vue de La Rochelle, par une flotte castillane que le roi Henri avait envoyée à l'aide de la France. C'était encore à Bertrand du Guesclin que l'on devait ce grand secours (24 juin 1372).

Les Rochellois, si bons marins, qui voyaient le combat du haut de leurs murailles, avaient refusé à leur gouverneur anglais de porter assistance aux vaisseaux du roi Édouard.

Bertrand du Guesclin entra bientôt après en Poitou, à grande force, et enleva rapidement plusieurs places. Il n'eut pas la peine d'assiéger Poitiers; ce furent les habitants qui lui offrirent la ville. Poitiers fut pris à la

course ; pendant que le peuple appelait messire Bertrand, le maire et quelques riches bourgeois appelaient un général anglais. Bertrand, accouru de très-loin à marches forcées, devança l'ennemi d'une demi-heure.

Les restes des troupes anglaises de ces provinces se retirèrent à Niort. Il leur fallut s'ouvrir par force l'entrée de cette ville, car les gens de métier avaient fermé les portes et se firent massacrer sur les remparts plutôt que de recevoir les étrangers.

Les Anglais de Niort, ayant essayé de se remettre en campagne avec ce qui restait de Gascons dans leur alliance, furent défaits, auprès de Soubise, par un capitaine gallois au service de France. L'Angoumois et la Saintonge se donnèrent aussitôt aux Français. Les Rochellois surprirent la petite garnison anglaise de leur citadelle; puis ils députèrent vers Charles V pour faire leurs conditions avant de se réunir à la France. C'était: 1° l'autorisation de démolir leur citadelle; 2° la promesse de n'être plus jamais démembrés du royaume; 3° la promesse de n'être jamais soumis à aucun impôt sans leur consentement. Le roi agréa tout.

Il ne restait plus guère à recouvrer dans ces contrées que Thouars, où s'étaient enfermés les barons poitevins du parti anglais. Bertrand du Guesclin vint les y assiéger. Ils promirent de se rendre si le roi Édouard n'arrivait à leur secours avant la Saint-André.

Le roi Édouard, le prince de Galles, tout languissant qu'il fût d'un mal incurable, les autres fils d'Édouard III, et tout ce qu'il y avait de vaillants barons, hommes d'armes et archers anglais, s'embarquèrent sur une grande flotte pour descendre en Poitou. Mais le vent leur fut si contraire qu'ils restèrent neuf semaines en mer sans jamais pouvoir débarquer.

Le terme assigné par les gens de Thouars passa, et le roi Édouard, avec grand dépit, rentra au port de Southampton. Les barons renfermés dans Thouars se rendirent et jurèrent fidélité au roi de France (30 novembre 1372).

L'alliance du roi de Castille avait rendu grand service à la France; l'alliance du duc de Bretagne avait peu servi à l'Angleterre; la noblesse bretonne, qui était toute pour Bertrand du Guesclin, avait menacé le duc de le chasser de son duché s'il prenait parti pour les Anglais.

Le duc ne tint compte de cette menace, et, n'ayant pu mettre les Bretons en campagne pour l'Angleterre, il appela les Anglais en Bretagne. Il leur livra, aux deux bouts de la presqu'île bretonne, Saint-Mahé et Saint-Malo.

Bertrand du Guesclin entra aussitôt en Bretagne. Tout le pays se souleva. Le duc Jean, n'ayant plus dans sa main que Brest et deux autres places, s'en alla outre-mer réclamer le secours de son beau-père Édouard III (avril 1373).

Une armée anglaise descendit, non en Bretagne, mais à Calais, sous le commandement du duc de Lancastre, un des fils d'Édouard III (juillet 1373). Elle avança lentement à travers toute la France, saccageant le plat pays, mais ne s'arrêtant à aucun siége ; toutes les places étaient trop bien munies, et il n'était pas bon pour les envahisseurs de s'arrêter ni de s'écarter, car de grosses troupes de cavalerie française enlevaient tout ce qui traînait ou se détachait du gros de l'armée.

Les Anglais, dit la chronique, n'eurent pas toutes leurs aises en ce voyage. La saison avançait et devenait mauvaise; la fatigue, les privations, les attaques incessantes des Français, harassèrent si bien l'armée du duc de Lancastre, qu'elle perdit près de la moitié de ses hommes et les quatre cinquièmes de ses chevaux avant de pouvoir atteindre Bordeaux. Vingt-quatre mille chevaux de selle ou de trait avaient péri.

Charles V et du Guesclin pensaient qu'on ne pouvait mieux faire que de prendre en

tout le contre-pied de ce qu'on avait fait aux journées de Créci et de Poitiers. Aucune bataille gagnée n'eût pu profiter davantage aux Français que cette guerre de partisans.

L'Angleterre ne put renouveler ce grand effort l'année suivante, et ceux des barons de Gascogne qui étaient restés du parti anglais traitèrent, pour la plupart, avec Bertrand du Guesclin, et se soumirent au roi de France. Autant en fit le comte de Foix et de Béarn, le plus puissant seigneur des Pyrénées, jusque-là demeuré neutre.

Il ne restait plus aux Anglais, entre la Loire et les Pyrénées, que Bordeaux, Bayonne, Blaye et un petit nombre d'autres places. Charles V leur eût restitué bien des villes en Aquitaine s'ils eussent voulu rendre à la France leur terrible poste de Calais; mais Édouard III eût à peine cédé Calais s'il eût vu les Français dans Londres.

Charles V ne voulait de paix à aucune autre condition, et consentit seulement, sur les instances du pape, à une trêve de deux ans (juin 1375 à juin 1377). Après tant et de si grands succès, on pouvait bien accorder quelque repos à la France. Le troisième des rois de la maison de Valois avait rétabli le royaume, moins Calais, au point où il était avant les malheureux règnes de son père et de son grand-père.

Ni le peuple ni la chevalerie ne comprenaient comment un roi, qui ne portait pas la cuirasse et ne tirait pas l'épée, avait pu regagner tant de provinces. On voyait bien Bertrand du Guesclin à l'ouvrage, mais on ne voyait pas la pensée qui faisait agir messire Bertrand. A la guerre comme en toutes choses, il faut la tête et le bras; Charles V était la tête, et du Guesclin était le bras.

Charles V ne s'occupait pas seulement du gouvernement et de la guerre. S'il avait peu d'activité de corps, il avait grande activité d'esprit. Comme nous l'avons déjà dit, il prenait plaisir à tous arts et à toutes sciences; il s'entourait de savants, leur faisait traduire en français plusieurs des plus beaux livres des anciens, et leur faisait aussi composer des livres pour soutenir les droits de la couronne de France soit contre les Anglais, soit contre les gens d'Église.

Il leur fit faire entre autres deux choses très-louables : une traduction de la Bible en français, contrairement aux défenses des conciles du temps de la Guerre des albigeois, et un petit livre sur les travaux des champs, à l'usage des laboureurs et des bergers.

Il fit beaucoup pour les arts comme pour la littérature, et fit construire ou réparer nombre de beaux édifices à Paris et ailleurs, églises, et surtout châteaux et hôtels. Il bâtit même beaucoup plus qu'il ne convenait dans l'état où étaient les ressources publiques. Sa résidence préférée à Paris était l'hôtel Saint-Pol, vaste réunion de divers hôtels et jardins achetés par le roi entre la rue Saint-Antoine et la rivière. L'hôtel de Sens, avec son portail à tourelles, en est un débris. La belle église des Célestins, construite par Charles V dans le même quartier, et qui était un vrai musée de toutes sortes de monuments, n'existe malheureusement plus.

Charles V rebâtit plus fortement la nouvelle enceinte de Paris élevée à la hâte par Étienne Marcel, et, sur l'emplacement de la porte Saint-Antoine, où avait péri Étienne Marcel, Charles V construisit la forteresse qui devint si fameuse sous le nom de LA BASTILLE.

Charles V publia beaucoup d'ordonnances conformes aux intérêts du pays. Il tâcha de compenser quelque peu les concessions de grands domaines faites par son père à ses frères, en réunissant au domaine royal le comté d'Auxerre, acheté par lui, ainsi que divers autres fiefs, et Orléans et l'Orléanais, revenus à la couronne après la mort du duc Philippe d'Orléans, frère du roi Jean. Charles V statua que ces domaines ne seraient plus jamais aliénés de la couronne.



La Bastille.

Parmi les édits de Charles V relatifs à la justice, on remarque celui qui interdit aux procureurs du roi d'intenter des procès, sinon après information et sur assignation faite par les juges.

Charles V avait projeté, pour faciliter le commerce, de joindre par un canal la Loire à la Seine.

Les impôts furent le mauvais côté de ce règne. Le roi ne falsifiait plus les monnaies, et il avait même fait écrire, par un de ses savants, un discours contre les changements dans les monnaies. Il ne souffrait plus que ses officiers commissent des exactions et des pilleries; mais il imposait au peuple des taxes accablantes. Sans doute, il fallait beaucoup d'argent pour chasser les Anglais; mais le roi recourut à de bien fâcheux moyens pour se procurer cet argent. Il établit que chaque famille serait obligée d'acheter, chaque année, dans les greniers royaux, une quantité déterminée de sel. Cette aggravation de la gabelle du sel, qui était déjà auparavant si détestée du peuple, dura autant que la monarchie.

Le pire était que le roi mettait les impôts à sa volonté sur le peuple, et, depuis 1369, ne convoquait plus les États Généraux, ni même la plupart des États Provinciaux.

Le roi renouvelait ou augmentait chaque année, de sa seule autorité, les impôts accordés pour un an par les États Généraux de décembre 1369.

Les États Généraux avaient pourtant bien secondé Charles V contre l'ennemi; mais il avait peur d'eux, et craignait toujours de voir revenir quelque autre Étienne Marcel.

Les exemptions et les priviléges accordés

par le roi aux villes et aux pays qui s'étaient soulevés contre les Anglais, et qui ne payaient que ce qu'ils consentaient à payer, augmentaient d'autant les charges du reste du peuple.

Au moins, dans les provinces du domaine royal, il y avait de l'ordre; mais, dans les domaines des frères du roi, les habitants, qui avaient à payer les impôts royaux, subissaient, en plus, de grandes exactions de la part de leurs princes, et le Languedoc, dont le roi avait donné le gouvernement à l'aîné de ses frères, au duc d'Anjou, était durement pressuré par ce duc.

Un événement important eut lieu pendant la trêve entre la France et l'Angleterre. Après un séjour d'environ soixante-dix ans à Avignon, les papes retournèrent à Rome, de peur que Rome et toutes les autres villes du domaine temporel du saint-siége ne s'établissent en républiques, comme les y poussait la république démocratique de Florence. Les divers États de la catholicité avaient toujours souhaité que le saint-siége quittât Avignon, où il était soumis à l'influence exclusive du gouvernement français, sans que cela eût apporté grand profit à la France. L'espèce de dépendance où étaient les papes vis-à-vis de nos rois avait encouragé les prédécesseurs de Charles V à des entreprises déraisonnables, qui avaient mécontenté les autres peuples sans nous servir à rien, et qui n'avaient nullement empêché nos malheurs dans la guerre des Anglais.

Des papes français, entourés de cardinaux français et qui aimaient mieux vivre dans leur pays natal qu'en Italie, avaient longtemps résisté aux efforts qu'on faisait pour les rappeler au delà des Alpes. Le pape Grégoire XI, qui était Limousin de naissance, se décida, non sans peine, à retourner définitivement à Rome, malgré les instances de Charles V pour le retenir (septembre 1376).

On avait cru que la réinstallation du saint-siége à Rome serait favorable à la paix de la chrétienté. Ce fut tout le contraire. Après la mort de Grégoire XI (27 mars 1378), avec qui finit toute une suite de papes nés dans nos pays de la langue d'oc, son successeur, Urbain VI, Napolitain, homme violent et emporté jusqu'à la déraison, se brouilla avec les cardinaux qui l'avaient élu. Ceux-ci prétendirent que son élection n'avait pas été libre et qu'elle était nulle, et ils choisirent un autre pape, qui n'était pas fort édifiant. C'était le cardinal Robert de Genève, seigneur de la maison de Savoie, qui avait récemment mené des compagnies de brigands anglais, bretons et gascons, pour le compte du pape Grégoire XI, attaquer les Florentins et les Romagnols (20 septembre 1378). Robert de Genève prit le nom de Clément VII.

Charles V reconnut Clément VII. L'empereur Venceslas de Luxembourg et le roi d'Angleterre se déclarèrent pour Urbain VI. Les États catholiques se partagèrent entre les deux papes.

Le sacré collége s'étant refusé à la convocation d'un concile proposé par quelques cardinaux, la séparation fut consommée, et Clément VII revint s'installer à Avignon (juillet 1379), pendant qu'Urbain VI restait à Rome. Ce fut le commencement de ce qu'on nomma le Grand schisme d'Occident.

La guerre avait recommencé auparavant entre la France et l'Angleterre.

Le prince de Galles, qui, durant quelques années, s'était pour ainsi dire survécu à lui-même, était mort en juin 1376. Son père Édouard III avait perdu beaucoup de sa grande renommée dans les derniers temps de son règne, et mourut à son tour le 21 juin 1377.

Il avait fait un acte qui eut pour l'Angleterre des suites plus durables que ses victoires.

Il avait aboli l'impôt du denier de saint Pierre, que l'Angleterre payait au pape, en signe de vasselage, depuis le règne de Jean Sans-Terre.

Un enfant de onze ans, Richard II, fils du feu prince de Galles, succéda à son grand-père Édouard III.

Le nouveau règne commença mal pour les Anglais. Une flotte franco-castillane ravagea la côte d'Angleterre, incendia six des ports de cette côte, et apprit aux Anglais à connaître à leur tour les misères qu'ils avaient si longtemps infligées à la France.

Sur le continent, Bertrand du Guesclin enleva rapidement la plupart des villes et des forteresses qu'avaient conservées les Anglais sur la Dordogne et la Gironde, et les Anglais firent aussi des pertes en Bretagne et dans le Calaisis.

Ils eurent quelque répit l'année suivante, parce que Charles V se tourna contre un autre ennemi. Le roi de Navarre, dans la période précédente de la guerre, s'était rapproché du roi de France, parce que l'Angleterre n'avait pas voulu acheter assez cher son alliance. Il espérait maintenant que le nouveau gouvernement anglais, dans le mauvais état de ses affaires, lui accorderait de meilleures conditions, et il offrait de nouveau sa coopération à l'Angleterre.

Il projetait d'appeler les Anglais dans sa forte place de Cherbourg et de porter la guerre en Normandie, et l'on assure qu'il complotait de faire empoisonner Charles V. Avec beaucoup d'ambition et beaucoup de talents, il n'avait pas réussi à grand'chose, et il voyait Charles V, dont il faisait jadis bien peu de cas, arrivé au plus haut point de puissance et de renommée. Cela pouvait l'avoir aigri et rendu plus méchant qu'autrefois.

Charles V, qui avait partout des gens aux aguets pour surprendre les secrets de ses ennemis, eut avis des complots du roi de Navarre; il fit saisir sur-le-champ Montpellier, et envahir par Bertrand du Guesclin les domaines navarrois de Normandie, c'est-à-dire le comté d'Évreux et le Cotentin. Toutes les places cédèrent sans beaucoup de résistance, sauf Cherbourg (avril-juillet 1378).

Les Castillans, pendant ce temps, avaient envahi la Navarre, et Charles le Mauvais n'obtint d'eux la paix qu'en leur cédant vingt forteresses.

Les vents contraires avaient empêché les Anglais de descendre en Aquitaine pour le secourir. Ils descendirent en Bretagne avec d'assez grandes forces; mais Bertrand du Guesclin marcha contre eux, et, sans leur livrer bataille, les empêcha de rien faire et les obligea de se rembarquer.

Jusque-là, Charles V avait mérité, par la conduite de ses affaires, le surnom de Charles le Sage, que lui donnent les historiens; mais ses grands succès l'enhardirent à une entreprise fort contraire à sa prudence accoutumée.

Le duché de Bretagne était vacant de fait, depuis qu'on en avait chassé le duc Jean de Montfort. Ce qu'il y avait de plus raisonnable à faire, c'était de donner le duché à l'héritière des anciens ducs, Jeanne de Penthièvre, veuve de Charles de Blois. C'est là ce que souhaitaient les Bretons.

Mais Charles V ne résista pas à la tentation de s'approprier une si grande et si puissante province. Il fit citer Jean de Montfort devant le Parlement, et, le duc Jean n'ayant pas comparu, le Parlement déclara le duché confisqué et réuni à la couronne (18 décembre 1378).

Charles V avait oublié que la Bretagne n'était pas une province comme une autre; qu'elle tenait à son indépendance, et que les Bretons, qui venaient de sauver la France des mains des Anglais, et qui se regardaient comme les premiers guerriers du monde, voulaient bien être les alliés, mais non les sujets du roi, leur suzerain.

L'idée d'être soumis à la gabelle et aux taxes arbitraires comme les pays voisins exaspéra toute la Bretagne. Les Bretons résolurent de défendre leurs libertés jusqu'à la

mort. La chronique dit qu'ils avaient horreur de la servitude, en voyant comme autour d'eux elle régnait en France.

Charles V, qui commençait à s'inquiéter des nouvelles de Bretagne, manda Bertrand du Guesclin et trois autres grands chefs bretons, et leur accorda la confirmation de toutes les libertés et priviléges de leur province. Pourtant, ce ne fut qu'à grand'peine et tristesse qu'ils consentirent à jurer de seconder le roi (avril 1379).

Pendant ce temps, quarante autres barons et gentilshommes bretons signaient à Rennes une confédération pour la défense de l'indépendance bretonne. Les cités de Rennes et de Nantes s'unirent aux confédérés, qui mandèrent à Jean de Montfort qu'il pouvait revenir en Bretagne.

Le duc Jean descendit à Saint-Malo. Toute la province le reçut à bras ouverts; la comtesse de Penthièvre elle-même, la veuve de son ennemi Charles de Blois, vint lui jurer alliance.

Tous les Bretons, excepté du Guesclin et le sire de Clisson, qui, lui aussi, fut plus tard connétable, quittèrent le service de France. Le roi fit mourir ceux qu'il put prendre parmi les Bretons qui l'abandonnaient pour aller servir Jean de Montfort.

Le roi s'irritait en voyant la chance tourner contre lui, et accusait de mauvaises intentions quiconque l'engageait à la paix. Il témoigna de soupçonner Bertrand du Guesclin lui-même, qui lui avait rendu de si grands services et qui restait encore près de lui, quoique avec le cœur bien serré.

Messire Bertrand se mit dans une telle colère, qu'il renvoya au roi l'épée de connétable.

Charles V en fut tout ému, et se hâta de dépêcher son frère le duc d'Anjou à Bertrand pour le conjurer de reprendre la connétablie. Bertrand y consentit, non sans peine; mais l'année n'en finit pas moins fort tristement pour le royaume.

Tandis que la Bretagne se retournait contre le roi, le Languedoc était en proie à des révoltes et à des réactions sanglantes. Le duc d'Anjou ayant voulu imposer à cette province un *fouage*, ou taxe par feux, double de la taxe, déjà énorme, qu'on payait en France, les habitants de Montpellier massacrèrent les officiers du duc. Celui-ci fit mourir un grand nombre de citoyens, et écrasa le reste par les confiscations et les amendes.

L'exaspération était générale dans la contrée, et Charles V craignit que le Languedoc n'appelât les Anglais, comme l'Aquitaine avait appelé les Français. Il ôta le gouvernement de cette province au duc d'Anjou, et abolit les impôts exorbitants qu'avait établis arbitrairement ce duc.

Dans la France proprement dite, le roi rendit aux municipalités le choix des répartiteurs et des collecteurs d'impôts, qu'il leur avait ôté.

En Bretagne, au contraire, le roi s'opiniâtra. Les Bretons, qui ne combattaient la France qu'à regret, et qui répugnaient fort à l'alliance anglaise, essayèrent de traiter avec Charles V; mais le roi refusa de ratifier le rétablissement du duc Jean, et la guerre continua (avril-mai 1380).

Le roi, sentant qu'il ne pouvait employer du Guesclin contre la Bretagne, l'envoya dans le midi, où des compagnies anglaises et gasconnes s'étaient reformées, et avaient surpris plusieurs châteaux-forts.

Du Guesclin mit le siége devant Châteauneuf de Randan, forteresse située dans les montagnes du Gévaudan. Il y fut pris d'une grave maladie, et obligé de s'aliter; mais il n'en continua pas moins de presser le siége. Le commandant anglais capitula, et vint apporter les clefs de la place à du Guesclin. Il le trouva à l'agonie, et déposa les clefs sur son lit de mort (13 juillet 1380).

Ce fut le dernier succès du bon connétable, qui mourut à l'âge de soixante-six ans.

Il y eut grand deuil dans toute la France.



Mort de Bertrand du Guesclin

Le roi fit ensépulturer Bertrand du Guesclin dans l'église de Saint-Denis, parmi les princes et les rois, auprès de sa propre tombe, qu'il avait fait faire de son vivant.

Au moment où du Guesclin se mourait dans les montagnes des Cévennes, les Anglais descendaient à Calais. Le comte de Buckingham, un des oncles du jeune roi Richard II, recommença ces chevauchées à travers la France qui avaient si mal réussi à Robert Knolles et au duc de Lancastre. Il poussa jusqu'en Champagne, puis tourna vers la Bretagne; mais il avait peu de chances d'y arriver. Les troupes françaises l'environnaient de toutes parts, et la rivière de Sarthe, qu'il était obligé de traverser, était barrée dans son seul gué praticable.

Les Anglais se croyaient perdus, lorsqu'à leur grande surprise ils virent que le gué qu'on avait fortifié contre eux n'était plus gardé. Les Anglais défirent le barrage sans que personne les inquiétât, passèrent et s'en allèrent en Bretagne.

C'est qu'il était arrivé un second malheur à la France. Après le connétable, c'était le roi qui s'en allait de ce monde. Les frères du roi, qui commandaient l'armée, étaient partis en toute hâte sur l'avis que Charles V se mourait, et les troupes françaises étaient restées sans chefs et sans direction.

Un cautère que le roi avait au bras étant venu à sécher, Charles V avait prévu sa fin prochaine, appelé deux de ses frères et son beau-frère, à savoir : les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, mais non pas son autre frère, le duc d'Anjou, dont il se défiait, et il leur avait recommandé son fils aîné, le

dauphin Charles, et leur avait prescrit de regagner l'amitié des Bretons; puis, le dernier jour de sa vie, il avait aboli les impôts établis sans le consentement des États Généraux, faisant ainsi réparation aux droits de la nation qu'il avait transgressés.

Il mourut le 16 septembre 1380, n'ayant pas encore quarante-quatre ans, au château de Beauté-sur-Marne, qu'il avait fait bâtir dans le bois de Vincennes.

Il avait fait contre l'étranger ce qu'eût voulu faire son ennemi Étienne Marcel; il avait délivré des Anglais le royaume; mais il avait fait à l'intérieur du royaume le contraire de ce que voulait Étienne Marcel. Au lieu du gouvernement libre, il avait établi le gouvernement arbitraire. Il s'en repentit, comme nous venons de le dire, à sa dernière heure.

Quoique la faiblesse de son corps l'eût empêché d'être, comme on disait, un prince *chevalereux,* il pratiquait, en ce qui regarde les femmes, les maximes de la chevalerie, sans doute pour complaire à sa femme, Jeanne de Bourbon, qui était belle et bonne, et qu'il aimait fort. Il chassait de son service les séducteurs, ne permettait pas qu'on punît de peines trop sévères les faiblesses des femmes, à cause, disait-il, de la fragilité humaine; mais il punissait de mort le viol sans rémission.

CHAPITRE XXX

CHARLES VI ET LES SIRES DES FLEURS DE LIS. PARIS ET GAND.

(1380-1384.)

Le nouveau roi, Charles VI, était un enfant de douze ans. Sa mère était morte avant son père.

Le gouvernement du royaume et la tutelle du jeune roi allaient donc passer entre les mains des princes du sang, des *sires des fleurs de lis,* ainsi qu'on nommait les membres de la maison royale, parce qu'ils portaient tous, comme le roi, des fleurs de lis dans leurs armoiries.

Le feu roi avait laissé trois frères : Louis, duc d'Anjou et comte du Maine; Jean, duc de Berri et comte de Poitou et d'Auvergne, et Philippe, duc de Bourgogne et mari de l'héritière de Flandre.

La régence du royaume, d'après le droit féodal, devait appartenir à l'aîné, au duc d'Anjou, qui avait si cruellement pressuré et tyrannisé le Languedoc.

Charles V, n'espérant guère de vivre assez pour voir ses deux fils arriver à l'âge d'homme, avait, depuis plusieurs années, pris ses précautions afin d'abréger, autant que possible, la durée de la régence. Il avait, en 1374, établi par ordonnance que tout héritier du trône serait désormais réputé majeur dès qu'il aurait atteint sa quatorzième année, et aurait dès lors le gouvernement du royaume. Charles V voulait tâcher par là d'empêcher qu'un régent n'abusât de l'autorité sous le nom d'un jeune roi; mais il n'était pas possible de donner, par ordonnance royale, à un enfant de treize ans la capacité de gouverner.

Cette ordonnance de Charles V est restée loi de la monarchie jusqu'à la Révolution.

Charles V avait, de plus, laissé la tutelle de son héritier mineur à son troisième frère, le duc de Bourgogne, et à son beau-frère, le duc de Bourbon, afin que le duc d'Anjou n'eût pas tout le pouvoir. Quant à son autre frère, le duc de Berri, il l'estimait peu, et l'avait laissé de côté.

Il n'avait légué à son second fils qu'une rente en fonds de terre, ne voulant pas suivre le mauvais exemple de son père et de son grand-père, qui avaient recommencé à démembrer le domaine royal.

Dans ses derniers jours, Charles V, dont la défiance avait toujours été croissant contre son frère d'Anjou, avait eu dessein de supprimer complétement la régence, et de faire sacrer sur-le-champ son fils aîné, comme s'il eût été majeur.

Après la mort du roi, les ducs de Bourgogne et de Bourbon voulurent réaliser ses dernières volontés. Le duc d'Anjou, par contre, réclama tout à la fois la régence et la tutelle.

Les princes faillirent commencer une guerre civile. Les anciens conseillers de Charles V se mirent entre eux, et le duc d'Anjou consentit à renoncer à la régence, pourvu qu'on lui abandonnât presque tout le trésor royal, les joyaux et le splendide mobilier de Charles V.

Il faisait argent de tout, parce qu'il se préparait à une grande expédition en Italie. Jeanne, reine de Naples et comtesse de Provence, l'avait choisi pour héritier de ses états, qu'il fallait disputer par les armes à un concurrent.

Charles V avait tâché en vain d'assurer à son héritier une réserve de lingots d'or cachés dans l'épaisseur des murs du château de Melun. Le duc d'Anjou, informé de l'existence de ce trésor, força le trésorier du feu roi de lui révéler la cachette, en le menaçant de lui faire couper la tête s'il refusait.

Le duc d'Anjou avait tout pris, sans rien laisser pour le jeune roi ni pour les services publics. L'armée, n'étant pas payée, se dispersa en pillant de tous côtés le pays. Le peuple, dans les villes, commença de refuser les impôts. Le peuple savait que le feu roi, en mourant, avait aboli les taxes arbitraires, et entendait bien que l'on respectât cette dernière volonté de Charles V.

A Paris, on prit patience jusqu'à ce que le jeune roi fût revenu de son sacre, qui eut lieu à Reims le 4 novembre 1380. Mais alors, quand on vit qu'il n'était pas question de l'abolition des taxes, les plus déterminés des Parisiens marchèrent droit au Palais de la Cité, appelant à grands cris le duc d'Anjou. Le duc, qui n'avait pas de troupes sous la main, fut obligé de venir recevoir la requête des bourgeois, et le chancelier de France, répondant au nom des princes, reconnut que les rois ne règnent que par le suffrage du peuple. Il annonça l'abolition de tous les impôts établis dans les pays de la Langue d'oui depuis le règne de Philippe le Bel (16 novembre 1380).

Les princes avaient cédé dans le nord; la guerre civile éclata dans le midi. Le duc d'Anjou avait pris le trésor du roi; le duc de Bourgogne s'était fait donner le gouvernement de la Normandie et de la Picardie; leur frère le duc de Berri réclama sa part, et reçut le gouvernement du Languedoc et de l'Aquitaine française, avec l'abandon des revenus de ces provinces.

Le Languedoc, qui savait le duc de Berri très-incapable et très-avide, refusa de le recevoir pour gouverneur. Le duc fut défait en bataille rangée par les Languedociens, mais pas assez complétement pour qu'il ne pût continuer à saccager le pays avec les compagnies qu'il prit à sa solde. Les Languedociens finirent par transiger avec lui (décembre 1381); mais ils eurent à s'en repentir : ses exactions et ses cruautés causèrent bientôt de nouveaux troubles et une espèce de *Jacquerie*, une guerre de paysans qui dura longtemps dans les Cévennes.

Dans la France proprement dite, le duc d'Anjou, qui n'était pas régent, mais qui présidait le conseil du roi, ne pouvant rien tirer des bourgeois, s'en dédommageait en pillant les biens d'Église, de compte à demi avec le pape d'Avignon, Clément VII. Ce pape avait accordé aux princes, sur les revenus de l'Eglise, une dîme qu'ils grossirent tant qu'ils voulurent, et ils le laissaient, de son côté, rançonner à son gré les évêchés et tous les bénéfices ecclésiastiques de France. Églises, colléges, hôpitaux même,

étaient réduits à la dernière détresse ; l'Université de Paris fut toute désorganisée.

Le désordre était partout, et, si les Anglais eussent été en état d'en profiter, on ne sait ce qui fût arrivé en France; mais la Bretagne avait de nouveau quitté l'alliance anglaise, et, aussitôt après la mort de Charles V, les villes et les seigneurs de Bretagne avaient obligé leur duc à faire la paix avec le nouveau roi Charles VI et à renvoyer les troupes anglaises outre-mer.

De plus, les Anglais avaient chez eux de violentes discordes religieuses et politiques. Il s'était élevé en Angleterre une grande hérésie, qui ne ressemblait en rien à celle des albigeois, et rappelait plutôt nos vaudois, mais avec un esprit bien moins pacifique. Les hérétiques anglais se déclaraient contre le pape, contre les évêques, contre les moines, proclamaient que les biens de l'Église appartenaient aux pauvres, et que le roi et les seigneurs pouvaient être privés de leur autorité s'ils en abusaient.

Les paysans anglais n'avaient point participé aux libertés accordées au peuple des villes, et, demeurés pour la plupart taillables et corvéables à merci comme nos serfs, ils étaient dans une condition pire que les *vilains* ou paysans libres de France. Ils furent bien vite gagnés aux idées des hérétiques. Au printemps de 1381, soixante mille paysans révoltés marchèrent sur Londres, dont le peuple leur ouvrit les portes. Ils furent maîtres de la capitale durant quelques jours, et mirent à mort l'archevêque de Cantorbéry, chancelier d'Angleterre, et les principaux officiers de finances. Mais le jeune roi Richard II, en leur accordant l'abolition de tout servage, parvint à les décider à retourner chez eux.

Dès qu'ils se furent dispersés, le roi Richard II révoqua ses ordonnances d'affranchissement; le parti des nobles, des officiers du roi et des riches bourgeois, qui, en Angleterre, faisaient cause commune avec les nobles, reprit le dessus, et les chefs des paysans furent partout poursuivis et livrés au supplice.

Les princes et les nobles, en France, furent très-joyeux de ce que les paysans anglais n'avaient pas réussi, parce que leur succès eût servi d'exemple de ce côté-ci de la mer. Chez nous, les paysans ne bougeaient plus depuis la Jacquerie; mais le malheur des insurgés anglais ne découragea pas le peuple des villes françaises, plus excité par ce qui se passait en Flandre qu'effrayé des événements d'Angleterre.

Le temps d'Artevelde était revenu, et les Gantois, dans la grande lutte qu'ils avaient recommencé de soutenir contre le comte de Flandre, montraient une valeur et une constance dont le bruit retentissait dans toute la chrétienté.

Le duc d'Anjou et le conseil du roi, n'osant convoquer les États Généraux, réunirent coup sur coup plusieurs assemblées de prélats, de barons et de notables bourgeois qu'ils choisissaient à leur fantaisie, pour tâcher de se faire autoriser par eux à rétablir les impôts.

Les notables n'en avaient pas le droit, et n'y consentirent pas. Bien leur en prit, car le peuple, à Paris et dans la plupart des villes, déclara ennemi public quiconque pousserait à rétablir les subsides. Les Parisiens se mirent sur le pied de guerre, nommant des capitaines, barrant les rues avec des chaînes, et faisant le guet aux portes. Le duc d'Anjou ayant essayé de lever un impôt arbitraire à Rouen, les gens des métiers se révoltèrent, et proscrivirent comme traîtres les percepteurs et les employés des gabelles.

Paris et les autres villes françaises s'étaient remises en correspondance avec les Gantois, comme au temps d'Artevelde et d'Étienne Marcel, et l'on s'encourageait de part et d'autre à persévérer.

Le conseil du roi tenta de recourir à la force. Le jeune roi et ses oncles se dirigè-



Le champ de bataille de Roosebeke.

rent en armes sur Rouen, en laissant derrière eux l'ordre de recommencer à percevoir les impôts dans Paris.

Les ouvriers de Rouen voulaient se défendre; les riches bourgeois firent ouvrir les portes au roi. Les oncles du roi désarmèrent les Rouennais, firent mettre à mort les auteurs de la rébellion, et rétablirent les impôts à Rouen (fin février 1382).

Le coup ne réussit pas si bien à Paris. Le premier percepteur qui osa réclamer l'impôt sur les ventes dans les halles fut assommé sur la place. Le peuple s'empara d'un grand dépôt d'armes que le corps municipal gardait à l'Hôtel de ville, et courut sus aux agents du fisc et aux juifs, qui étaient toujours les premières victimes des troubles. Ils avaient, cette fois, quelque peu abusé des priviléges excessifs qui leur avaient été accordés par Charles V. Le peuple força le grand Châtelet, où étaient les prisons du prévôt royal de Paris, afin de délivrer les prisonniers pour dettes, enfermés pour la plupart à la requête des juifs.

Les princes n'étaient pas en mesure d'assiéger Paris, et le duc d'Anjou avait d'autres projets en tête. Après quelques hostilités entremêlées de négociations, les riches bourgeois s'étant employés à calmer le peuple, on transigea; les Parisiens consentirent à donner au roi 100,000 écus d'or, et le roi et ses oncles rentrèrent à Paris (mai 1382).

Aussitôt après cet accommodement, le duc d'Anjou partit pour ne plus revenir. Il emportait avec lui, pour servir à la conquête de la Provence et du royaume de Naples, les trésors que Charles V avait amassés pour achever de chasser les Anglais de la France.

Une multitude de gens de guerre, qui eussent été mieux employés contre Bordeaux ou Calais, s'en allèrent avec le duc d'Anjou. Il emmena jusqu'à trente mille combattants, dont neuf mille lances. La Provence, qui ne voulait pas du duc d'Anjou, céda devant cette puissante armée, et le royaume de Naples fut longtemps disputé entre le duc d'Anjou, puis ses héritiers, et leurs compétiteurs, qui étaient de la maison royale de Hongrie, issue elle-même de la maison royale de France et du premier Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Hommes et argent furent, en tout cas, perdus pour la France.

Le duc d'Anjou avait fait bien du mal; après lui, le duc de Bourgogne, qui eut la principale influence dans le conseil du roi, fit encore pis. Le duc d'Anjou, qui ne songeait qu'à sa guerre de Naples, avait empêché que le conseil du roi ne se mêlât de la querelle de Flandre. Le duc de Bourgogne, gendre du comte de Flandre, poussa au contraire à ce qu'on prît parti pour son beau-père contre les Gantois.

La grande querelle des Gantois et du comte de Flandre avait recommencé, en 1379, pour le motif ordinaire, pour une question d'impôts, et les Gantois avaient entraîné dans leur alliance Bruges, Ypres, presque toute la Flandre de langue flamande. Le comte Louis de Flandre, plus par fraude que par force ouverte, parvint à recouvrer Bruges et Ypres, où il versa des flots de sang pour se venger; il fit décapiter plus de cinq cents citoyens de Bruges et plus de sept cents d'Ypres.

Il essaya ensuite de prendre Gand; mais les Gantois surent bien l'obliger à lever le siége. Il entreprit alors de ruiner leur commerce et de couper toutes leurs communications par terre et par eau, afin de les réduire par famine.

Les Gantois élurent pour *souverain capitaine*, pour dictateur, le fils du grand Jacques Van-Artevelde, nommé Philippe, qui avait vécu paisiblement dans la retraite auprès de sa mère, jusqu'à l'âge de quarante ans. Lorsque l'heure fut venue, il se montra digne de son père.

Philippe Van-Artevelde établit un très-bon ordre à Gand, et fit de son mieux pour procurer des ressources aux Gantois. Bruxelles, Liége, toutes les villes des Pays-Bas, étaient pour eux, et tâchaient de leur faire passer des vivres. Mais il y avait grande difficulté, à cause des garnisons ennemies. Toute la noblesse des Pays-Bas soutenait le comte.

La détresse croissant chez les Gantois, Artevelde offrit de s'en aller en perpétuel exil, lui et les autres que désignerait le comte, pourvu que le comte promît qu'aucun des hommes de Gand ne serait mis à mort. Le comte répondit que les gens de Gand n'auraient point de paix, s'ils ne venaient tous, en chemise et la corde au cou, au-devant de lui, pour attendre sa volonté sur leur mort ou leur vie.

Artevelde convoqua le peuple de Gand pour délibérer sur la réponse du comte. On ne délibéra guère, et la décision fut bientôt prise. Le lendemain matin, 1er mai 1382, cinq mille hommes, choisis comme les plus forts et les plus braves, sortirent en armes sous la conduite d'Artevelde. Ceux qui restaient dirent à ceux qui partaient que, s'ils ne revenaient vainqueurs, eux autres mettraient le feu à la ville et se détruiraient eux-mêmes avec elle.

Les cinq mille allèrent droit à Bruges. Le comte Louis de Flandre, qui rassemblait en ce moment son armée pour recommencer l'attaque de Gand, sortit de Bruges à la rencontre des Gantois avec trente à quarante mille hommes.

Les Gantois déchargèrent, presque à bout portant, trois cents petits canons portés sur des brouettes, puis se jetèrent, tête baissée, sur la masse ennemie, et l'enfoncèrent du premier choc. La moitié de l'armée du comte

était de cœur avec les Gantois, et tourna de leur côté. Artevelde entra dans Bruges en passant sur le corps à la cavalerie noble du comte, qui ne s'échappa qu'à grand'peine.

Les Gantois et les Brugeois de leur parti prirent une terrible vengeance des cruautés du comte; ils exterminèrent dans Bruges tout son parti, jusqu'à trois mille hommes.

Toute la Flandre de langue flamande, moins trois places fortes, se rallia sur-le-champ aux Gantois. Philippe Van-Artevelde prit, comme avait fait son père, le titre de régent de Flandre, avec trois chapeaux ou bonnets de la liberté pour ses armoiries.

La joie fut aussi grande à Paris, à Rouen et dans toutes les villes de France, que dans celles des Pays-Bas; car, partout, le peuple d'un côté, les princes et les nobles de l'autre, faisaient cause commune, sans distinction de pays et de nation.

Le duc de Bourgogne, d'accord avec les autres sires des fleurs de lis, convoqua à Compiègne tous les seigneurs du royaume de France. Cette grande assemblée de la noblesse, où ne fut appelé aucun député des villes, décida que le roi devait secours à son vassal le comte de Flandre contre ses sujets révoltés, et que l'armée féodale serait convoquée à Arras pour la mi-octobre.

Artevelde, pendant ce temps, assiégeait Oudenarde, ville forte qu'avait conservée le comte Louis au cœur de la Flandre, et que défendaient ses vassaux nobles. On voit encore à Gand, sur une petite place, près le Marché du Vendredi, un énorme canon de dix-huit pieds de long, forgé de lattes de fer, qu'avait fait faire Artevelde pour le siége d'Oudenarde.

Il y eut quelques tentatives de négociations. Artevelde écrivit une belle lettre, respectueuse et conciliante, à *son seigneur* le roi de France; néanmoins, il ne voulut point traiter, à moins qu'on ne lui remît Oudenarde et les autres forteresses flamandes conservées par les gens du comte. Il pensait que, sans cela, il n'y aurait point de sûreté pour les Flamands.

Des deux côtés on se résolut à combattre.

Le parti des princes et des nobles avait intérêt à ne pas différer d'attaquer, parce qu'il avait à craindre tout à la fois qu'Oudenarde ne se rendît, que Paris et les autres villes de France ne reprissent les armes en faveur des Flamands, et que les Anglais n'intervinssent en Flandre. L'armée féodale marcha donc en avant, malgré le mauvais temps et la saison avancée.

Elle comptait dix mille lances, avec des masses de cavalerie légère et d'infanterie. Le jeune roi était là en personne avec ses oncles, et la noblesse des Pays-Bas s'était réunie à la noblesse française sous l'oriflamme du roi, ainsi que la noblesse de Lorraine et de Savoie, provinces françaises de fait, quoique en nom elles dépendissent de l'Empire. Ce qui restait de brigands des compagnies s'était joint à la noblesse.

L'armée féodale n'était plus une cohue, ainsi qu'à Créci et à Poitiers. Les nobles sentaient qu'il s'agissait de l'existence même de la monarchie féodale, et ils se laissaient conduire par l'expérience d'Olivier de Clisson, le meilleur des capitaines bretons après du Guesclin, et son successeur dans l'office de connétable.

Olivier de Clisson surprit le passage de la rivière de Lys, et coupa les communications des Gantois avec la Flandre occidentale. La riche bourgeoisie, qui était contraire aux Gantois, livra Ypres au roi; le pays entre la Lys et la mer se soumit, et les princes firent décapiter les chefs du parti démocratique.

Bruges et son territoire, cependant, ne se soumirent point, et les princes eurent avis que Paris et beaucoup d'autres villes françaises s'étaient remises en armes, et arrêtaient les convois destinés à l'armée.

Les Gantois semblaient avoir intérêt à gagner du temps, et à attendre l'ennemi dans leur camp devant Oudenarde. Mais Artevelde

craignit que les gens du roi ne parvinssent à lui enlever Bruges, et, laissant un gros corps de troupes au siége d'Oudenarde, il vint, avec tout le reste de ses forces, couper le chemin de Bruges au roi.

Quand les Flamands surent l'ennemi à une lieue d'eux, au village de Roosebeke, comme ils étaient là de quarante à cinquante mille, tous gens forts, adroits et comptant pour peu leur vie, dit la chronique, ils ne voulurent pas rester sur la défensive, dans un très-bon poste qu'Artevelde avait choisi, et ils l'obligèrent de les mener au-devant des nobles.

Artevelde fit alors une grosse faute; il mit tous ses gens en un seul corps, sans ailes ni réserve. Le connétable de Clisson, au contraire, déploya un corps de bataille égal en front à celui des Flamands, puis deux ailes à droite et à gauche; après quoi, comme le terrain détrempé était difficile pour les chevaux, il fit mettre pied à terre à tous ses cavaliers.

Les Flamands chargèrent comme des sangliers, et firent plier du choc le centre de l'armée royale; mais les deux corps qui formaient les ailes se replièrent sur eux et les serrèrent si fort, de droite et de gauche, que les Flamands ne pouvaient plus même faire usage de leurs piques.

Le centre de l'armée royale revint aussi à la charge, et l'armée flamande fut comme étouffée entre ces trois masses. Il en resta là sur la place près de vingt-cinq mille hommes; d'un côté comme de l'autre, on avait décidé, tant la haine était grande, de ne pas faire de prisonniers. Les Flamands, s'ils eussent été vainqueurs, n'eussent épargné que le roi seul (27 novembre 1382).

Le lendemain, on retrouva le corps de Philippe Van-Artevelde parmi neuf mille cadavres gantois entassés tous en un monceau. Pas un Gantois n'avait fui.

On dit que le jeune roi Charles VI foula aux pieds le corps d'Artevelde en l'appelant *vilain*, et le fit pendre à un arbre.

Bruges se soumit au roi, et obtint merci moyennant une rançon de 120,000 écus d'or. Les vainqueurs comptaient que les députés de Gand allaient venir demander pardon, comme avaient fait ceux de Bruges. S'ils eussent été droit à Gand, durant la stupeur des premiers moments, ils y fussent entrés sans coup férir; mais, trois jours après, il n'était plus temps.

Il y avait à Gand un vieux capitaine sorti de la dernière classe du peuple, un vrai héros, appelé Pierre Van den Bosche, qui avait été l'auteur de l'élection de Philippe Van-Artevelde et l'inspirateur de tout ce qui s'était fait de plus courageux. Il ne s'était pas trouvé à la bataille, parce qu'il avait été blessé dans un précédent combat. Il réconforta si bien ses concitoyens, que la vaillante ville, épuisée de sang, abandonnée des communes flamandes, résolut de périr plutôt que de céder à son ennemi le comte Louis de Flandre.

Gand fit offrir de reconnaître le roi de France pour son seigneur direct. Le duc de Bourgogne fit refuser cette offre, qui eût amoindri l'héritage de sa femme au profit de la couronne de France. Gand rompit les négociations.

Tout le pays était inondé, et le temps si mauvais, qu'il fut impossible d'entreprendre le siége de Gand durant l'hiver.

On ajourna le siége à l'an prochain, et l'armée royale s'en retourna, laissant la Flandre occupée par des garnisons.

Le jeune roi, au moment de partir, apprit que les éperons d'or des chevaliers tués jadis à la bataille de Courtrai étaient appendus dans une église de cette ville, et que les gens de Courtrai faisaient tous les ans une grande fête en souvenir de cette victoire remportée par les communes de Flandre sur la noblesse de France. Le roi commanda qu'on mît la ville en feu et en flammes. Courtrai fut brûlé et détruit, et tous ceux des habitants qui ne purent s'échapper furent massacrés ou emmenés en servage.



Rentrée de Charles VI à Paris.

Ce fut la première action notable de Charles VI. Il n'était pas né méchant; mais les mauvaises leçons de ses oncles, et ce grand malheur d'avoir dans les mains, à quatorze ans, le pouvoir souverain et la victoire, bouleversaient déjà sa faible tête, et lui donnaient des accès de fureur et de folie.

Le roi et les princes se dirigèrent sur Paris avec le gros de l'armée. Paris et les autres villes françaises eussent bien pu se défendre, car elles avaient de grandes forces; mais la défaite de ces vaillantes gens de Gand, qu'on avait crus invincibles, avait abattu partout les courages. Le Paris de 1383 ne fut pas digne du Paris de 1357. Au temps d'Étienne Marcel, ceux qui avaient le plus à perdre étaient ceux qui avaient le plus risqué pour la chose publique; la riche bourgeoisie avait généreusement exposé ses biens et sa vie.

Il n'en fut pas de même en 1383. Les riches bourgeois, à Paris et ailleurs, avaient peur du *petit peuple,* qui avait pris le dessus dans les villes, et empêchèrent qu'on se mît en défense. Ils firent si bien, que le roi et les princes rentrèrent dans Paris sans conditions (11 janvier 1383).

Les hommes d'armes arrachèrent de ses gonds la porte Saint-Denis, et renversèrent les deux battants sur le chemin du roi, qui passa dessus avec tout son cortége, comme pour fouler aux pieds l'orgueil bourgeois, dit la chronique.

Trois autres portes encore furent enlevées, afin que les gens de guerre pussent entrer de jour et de nuit, et Paris resta ainsi ouvert à tout venant durant des années. Le peuple fut désarmé, et les vengeances commencèrent.

Plus de cent notables bourgeois et un bien

plus grand nombre de petites gens furent décapités, pendus ou jetés à la rivière. Un édit du roi supprima la prévôté des marchands, l'échevinage, le conseil de ville, les corps de métiers et la milice bourgeoise; toutes les attributions des chefs électifs passèrent aux officiers du roi. La gabelle du sel et l'impôt sur les ventes des marchandises et denrées furent rétablis.

Aux supplices succédèrent les amendes, ou plutôt les confiscations. Tous les citoyens qui avaient exercé quelque fonction dans le corps de ville ou dans la milice bourgeoise, puis tous ceux qui possédaient une aisance capable d'attirer les regards, furent frappés d'amendes qui égalaient, ou peu s'en faut, la valeur de tous leurs biens. On leva dans Paris 960,000 écus d'or, et cette grande somme fut partagée entre les princes, les seigneurs et les capitaines, qui n'en firent point part à leurs soldats; on laissa piller à ceux-ci les campagnes pour les dédommager.

Toute la haute bourgeoisie de Paris fut ruinée. C'était là ce qu'elle avait gagné à détourner le peuple de se défendre.

Rouen, Reims, Châlons, Troies, Sens, Orléans, d'autres villes encore, furent traitées comme Paris. Bon nombre de leurs citoyens furent mis à mort, et le reste des notables ne rachetèrent leur vie et leur liberté que par l'abandon de leurs biens, qui passèrent, dit la chronique, en bourses particulières et non dans le trésor public. Après quoi l'on ajouta aux anciens subsides un fort impôt annuel sur le revenu, afin d'atteindre l'avenir après avoir ruiné le présent; puis on recommença de falsifier les monnaies.

Le gouvernement arbitraire fut de la sorte établi complétement, dans la forme et dans le fond, sur la France proprement dite. En Languedoc, il subsista une vaine forme des anciennes libertés, et les États de Languedoc, sous la pression de la même terreur qui régnait dans la France du nord, consentirent aux mêmes impôts qui venaient d'être rétablis dans le royaume sans le consentement de personne. Le Languedoc se soumit en outre à une amende de 800,000 écus d'or au profit de son gouverneur, le duc de Berri, et la ruine fut peut-être encore plus complète en Languedoc que dans la France de la *langue d'oui*.

Ce fut ainsi que finit la lutte du peuple des villes contre la monarchie féodale au quatorzième siècle.

La révolution entreprise aux onzième et douzième siècles pour affranchir les villes du pouvoir arbitraire des seigneurs féodaux avait réussi. La seconde révolution, tentée au quatorzième siècle pour empêcher l'établissement du pouvoir arbitraire des rois sur les villes, avait échoué. La première époque de cette seconde révolution, au temps d'Étienne Marcel, avait été glorieuse pour Paris, quoique l'issue n'eût point été heureuse; la seconde époque fut triste et sans honneur. Le peuple s'abandonna lui-même, par la faute des riches bourgeois, qui eussent dû soutenir son courage, et qui, par leur faiblesse, perdirent la cause du peuple et se perdirent eux-mêmes.

CHAPITRE XXXI

CHARLES VI ET LES SIRES DES FLEURS DE LIS (SUITE). — LES ARMAGNACS ET LES BOURGUIGNONS.

(1383-1414.)

Toutes les villes de France étaient sous le joug; mais Gand restait debout.

La noblesse anglaise n'avait pas voulu, l'an passé, secourir les Gantois; mais, les princes français ayant prétendu obliger la Flandre à quitter le pape de Rome pour le

pape d'Avignon, le pape de Rome, Urbain VI, fit prêcher la croisade en Angleterre contre les Français, et une armée de croisés anglais descendit en Flandre, et assiégea Ypres, où vingt mille Gantois vinrent la joindre.

Charles VI et les sires des fleurs de lis menèrent de nouveau en Flandre la grande armée féodale. Les Anglais et les Gantois, n'étant pas assez forts pour livrer bataille, levèrent le siége d'Ypres, et l'armée du roi chassa les Anglais de la Flandre occidentale; mais elle n'essaya pas encore, cette fois, d'assiéger Gand, et fut licenciée dès la fin de septembre 1383, quoiqu'on eût appris que les Gantois venaient de surprendre Oudenarde, cette même ville devant laquelle avait échoué Philippe Van-Artevelde.

On signa même une trêve avec l'Angleterre et avec Gand. Le comte Louis de Flandre avait voulu empêcher que les Gantois fussent compris dans la trêve; mais le duc de Berri, qui s'ennuyait de la guerre de Flandre, se prit de querelle avec le comte, et ils s'emportèrent si violemment tous les deux que le duc donna au comte un coup de poignard dont il mourut (9 janvier 1384).

Par la mort du comte Louis, les comtés de Flandre, d'Artois, de Bourgogne, de Nevers et de Rethel passèrent à sa fille la duchesse de Bourgogne, et le duc Philippe de Bourgogne devint par là le plus puissant des princes de l'Europe qui ne portaient pas la couronne royale; il ne cessa désormais de travailler à augmenter encore cette puissance par alliances de famille ou autrement, et il manqua à la parole qu'il avait donnée à son frère Charles V de restituer au domaine royal de France, quand il serait seigneur de la Flandre, la partie de la Flandre qui parlait français.

La trêve étant finie en mai 1385, la grande armée féodale rentra pour la troisième fois en Flandre. Elle envahit le pays des Quatre-Métiers, qui était une partie du territoire de Gand, et mit tout à feu et à sang. On voulut épargner vingt-quatre des plus riches, afin d'en tirer de grosses rançons, et on leur offrit la vie, pourvu qu'ils se soumissent au roi; mais l'un d'eux refusa au nom de tous les autres, et dit que, quand le roi ferait mettre à mort tous les Flamands, leurs os desséchés se lèveraient encore pour le combattre.

Le duc de Bourgogne vit bien qu'il ne viendrait jamais à bout des Gantois, à moins de ruiner totalement ce riche pays de Flandre qui était l'héritage de sa femme, et il se décida à offrir le maintien des libertés de Gand et de la Flandre orientale, à condition que les Gantois le reconnussent pour seigneur et abandonnassent l'alliance anglaise.

Les Gantois acceptèrent, moyennant que personne ne fût recherché pour le passé, et que tous les prisonniers fussent délivrés et tous les exilés rappelés et remis en possession de leurs biens dans tout le comté de Flandre (18 septembre 1385).

Les Gantois furent ainsi récompensés de leur courage par une paix glorieuse, tandis que Paris et les autres villes de France étaient punies de leur faiblesse par la tyrannie qu'elles subissaient.

Après que la paix fut rétablie en Flandre, le roi et le duc de Bourgogne, par le conseil du connétable de Clisson, résolurent de porter la guerre en Angleterre, afin de prendre vengeance des Anglais, qui avaient fait tant de maux en France. On réunit non-seulement les navires de France et des Pays-Bas, mais tous les gros vaisseaux qu'on put louer dans tous les pays maritimes, depuis l'Espagne jusqu'en Prusse. On remplit ces navires de toute espèce d'approvisionnements; il y avait jusqu'à une ville de bois, au lieu de tentes, pour loger le roi et les seigneurs après la descente.

Toute cette grande flotte fut rassemblée sur la côte de Flandre, et une immense armée encombra tout le pays autour de Bruges, après avoir commencé par piller et saccager

la France sur son passage, en attendant de piller l'Angleterre.

L'Angleterre, qui était moins forte chez elle qu'au dehors, comme le disait le connétable de Clisson, aurait eu grand'peine à résister à une invasion pareille; mais le roi perdit du temps, et n'arriva à l'armée que le 20 septembre 1386; puis il voulut attendre son oncle le duc de Berri.

Celui-ci, qui n'aimait point la guerre, traîna de délai en délai jusqu'au 14 octobre. La saison était devenue tout à fait contraire, et il fallut ajourner le voyage d'Angleterre à l'année prochaine.

On avait dépensé pour rien trois millions d'écus d'or, et levé le plus gros impôt qu'on eût jamais vu en France. Les sires des fleurs de lis et le connétable gardèrent pour eux la plus grande partie de cette somme énorme, et les soldats ne furent pas même payés de leurs gages.

L'année suivante, le roi et ses oncles renoncèrent à faire le voyage d'Angleterre, mais résolurent d'y envoyer le connétable avec un corps d'armée.

Le duc de Bretagne, Jean de Montfort, voyait avec chagrin le connétable de Clisson, qui était son ennemi, croître en autorité, et craignait que Clisson, s'il revenait victorieux d'Angleterre, ne le chassât de son duché pour y mettre le fils de son ancien rival Charles de Blois. Il fit prisonnier Clisson par trahison, et l'obligea de racheter sa vie et sa liberté par la cession de quatre de ses châteaux et par une grosse rançon (juin 1387).

Cela fit manquer une seconde fois l'expédition d'Angleterre.

Clisson, une fois libre, courut à Paris demander vengeance au roi. Charles VI montra d'abord grande colère; mais ses oncles, qui étaient jaloux du connétable, firent si bien que le roi finit par se contenter de faire rendre à Clisson par le duc de Bretagne les forteresses et l'argent qu'il lui avait extorqués (juin 1388).

Charles VI était alors tout occupé d'une querelle qui lui était personnelle. Un jeune prince des bords du Rhin, le duc de Gueldre, qui en voulait à la cour de France parce qu'elle avait pris parti contre lui dans quelques démêlés entre les princes des Pays-Bas, s'était mis à la solde du roi d'Angleterre, et avait eu la hardiesse d'envoyer un défi au roi de France.

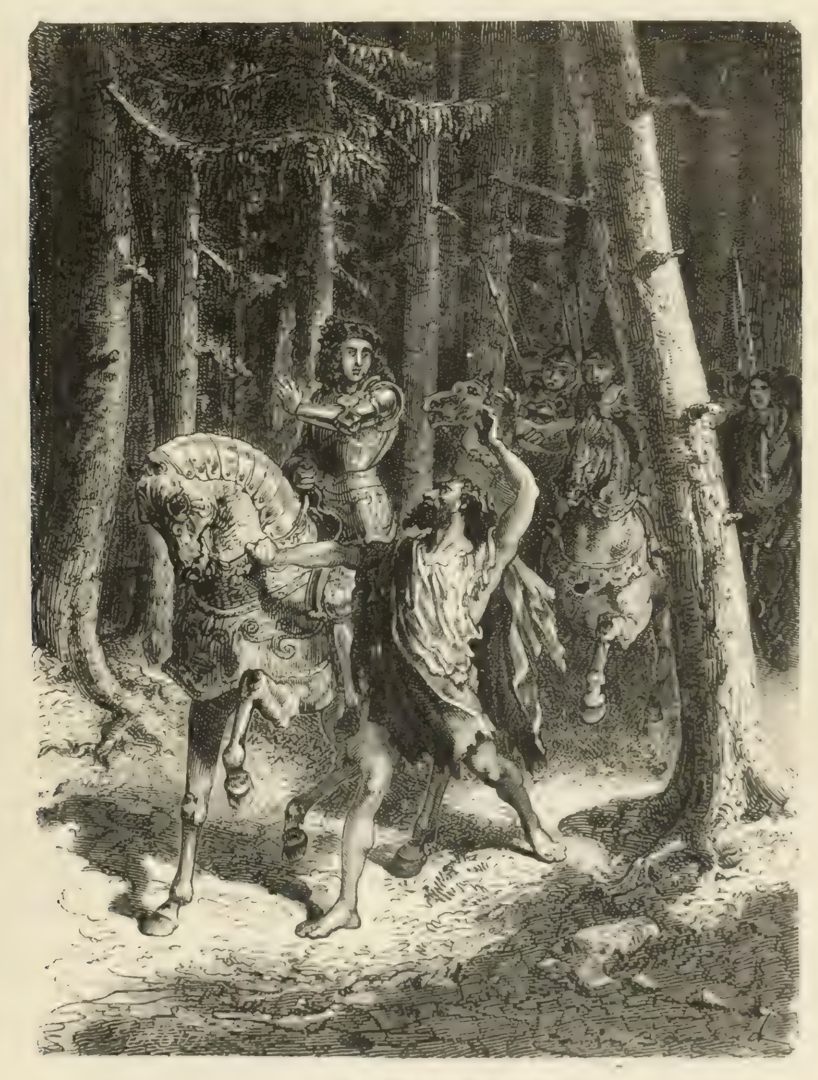
Au lieu d'expédier un petit corps d'armée pour châtier cette outrecuidance, Charles VI rassembla en Champagne près de cent mille hommes, et marcha à leur tête vers la Gueldre. Quand il y fut, il accepta, pour toute satisfaction, que le duc vînt devant lui désavouer les paroles *déraisonnables* de sa lettre de défi, sans renoncer à son alliance avec le roi d'Angleterre; puis il s'en retourna comme il était venu.

L'armée souffrit tellement des pluies d'automne et des mauvais chemins, que le retour fut comme une vraie déroute.

C'était le duc de Bourgogne qui, dans son intérêt particulier, avait poussé le roi à se mêler de ces affaires des Pays-Bas. On n'entendait partout qu'un cri contre les sires des fleurs de lis, qui gouvernaient de telle façon le royaume. Ils avaient maintenant contre eux la petite noblesse aussi bien que le peuple, parce qu'on la faisait chevaucher sans cesse de côté ou d'autre sans la payer, et que les princes et les grands gardaient tout pour eux. Le clergé, dont ils partageaient les dépouilles avec le pape d'Avignon, les haïssait aussi.

Les vieux serviteurs de Charles V et les vieux compagnons d'armes de Bertrand du Guesclin firent entendre au roi que ses oncles honnissaient et détruisaient son royaume. Charles VI, qui avait vingt ans, renvoya le duc de Bourgogne dans ses seigneuries et le duc de Berri dans son gouvernement de Languedoc, et prit pour conseillers les anciens ministres de son père.

Les oncles du roi se vengèrent en empoi-



Charles VI dans la forêt du Mans.

donnant le cardinal-évêque de Laon, appelé Montagu, qui avait été l'un des principaux instigateurs de la résolution du roi.

Quoique les nouveaux ministres eussent connivé, pour la plupart, aux grandes tyrannies de 1383, le peuple se reprit à espérer, surtout quand il eut vu diminuer les impôts et conclure une trêve de trois ans avec l'Angleterre (août 1389).

Mais les impôts ne tardèrent pas à croître de nouveau, et les falsifications de monnaies recommencèrent. Charles VI, sans écouter ses conseillers, se mit à dépenser autant en fêtes, en dissipations et en profusions de tous genres, que ses oncles avaient dépensé en armements et en détournements à leur profit. Il ne ressemblait en rien à son père, et il avait tous les défauts de Philippe de Valois et du roi Jean, si ce n'est que, dans ses bons moments, il était plus pitoyable qu'eux au pauvre peuple.

Ses prodigalités n'étaient pas perdues pour tout le monde, et le luxe prodigieux de sa cour faisait naître des fortunes nouvelles de

marchands et de fournisseurs à la place de toutes ces bonnes familles de l'ancienne bourgeoisie, qui avaient été ruinées en 1383; mais ces nouveaux riches n'avaient plus rien des habitudes et des traditions de la liberté municipale.

Ce fut le Languedoc qui gagna le plus au changement survenu dans le gouvernement. Les députés de cette grande province avaient supplié le roi de venir s'assurer, par ses propres yeux, de la désolation où son oncle le duc de Berri avait réduit leur pays. Charles VI vit, en effet, les villages déserts, les maisons croulantes jusque dans les cités. Beaucoup de gens avaient émigré en Aragon. Le duc de Berri avait extorqué trois millions d'écus d'or à la province.

Le roi se décida à faire mettre en jugement et exécuter le trésorier du duc de Berri, coupable non-seulement d'énormes exactions, mais de toutes sortes de crimes pires encore; puis il destitua le duc de Berri du gouvernement de Languedoc (1389-1390).

L'archevêque de Reims, qui avait fort excité le roi à délivrer le Languedoc, mourut empoisonné bientôt après, comme était mort l'évêque de Laon.

Deux des conseillers de Charles VI avaient ainsi péri par le poison. On employa le poignard contre un troisième, le plus renommé de tous; mais, cette fois, le coup ne vint pas des oncles du roi.

La haine durait toujours entre le connétable de Clisson et le duc de Bretagne. Le duc complota la mort de Clisson avec un seigneur angevin de ses parents, nommé Pierre de Craon, qui se chargea de l'exécution.

Pierre de Craon vint en secret de Bretagne à Paris. Durant la nuit du 13 juin 1392, il embusqua une bande d'hommes armés au coin de la rue Saint-Antoine et de la rue Culture-Sainte-Catherine, et attaqua par guet-apens le connétable, qui revenait peu accompagné d'un souper et d'un bal chez le roi, à l'hôtel Saint-Pol.

Le connétable fut blessé et renversé de son cheval. Pierre de Craon et ses hommes le crurent mort, et s'enfuirent par la porte Saint-Antoine, qui était restée ouverte depuis que le connétable lui-même l'avait fait arracher de ses gonds, en même temps que la porte Saint-Denis, le 11 janvier 1383.

Le connétable, dit la chronique, avait cueilli la verge dont il fut battu; car jamais Pierre de Craon n'eût osé faire un tel coup s'il n'eût été sûr de trouver la porte ouverte pour se sauver.

Pierre de Craon s'enfuit auprès du duc de Bretagne. Le connétable guérit de sa blessure, et le roi, pour la seconde fois, lui promit vengeance du duc de Bretagne, mais avec intention de tenir sa parole tout de bon, car il était en extrême courroux. Le roi somma le duc de Bretagne de livrer le meurtrier. Le duc répondit qu'il ne savait où était Pierre de Craon.

Le roi convoqua le ban de ses vassaux au Mans pour marcher contre le duc. Ses oncles de Bourgogne et de Berri arrivèrent comme les autres; mais leur mauvais vouloir était chose claire pour tout le monde.

On resta quelque temps au Mans sans entrer en campagne, parce que le roi était tout fiévreux et mal disposé d'esprit comme de corps. Il disait et faisait des choses hors de sens. Il avait mené dès son jeune âge une vie fort désordonnée et libertine; on n'avait jamais vu en France une cour aussi débauchée que la sienne, et sa santé commençait à s'en ressentir grandement.

Le 5 août, malgré ses médecins, Charles VI monta à cheval et commanda que l'on prît la route de Bretagne. Comme il traversait la forêt du Mans, un homme en haillons s'élança d'entre deux arbres, et saisit la bride du cheval du roi en criant : « Roi, ne chevauche pas plus avant! Retourne, car tu es trahi! »

On fit lâcher prise à cet homme; mais il continua de suivre de loin le roi en criant toujours : « Tu es trahi! tu es trahi! »

Sans doute, cet homme avait été placé là par les oncles du roi, qui voulaient rompre le voyage de Bretagne.

Le roi, quoique fort troublé, continua sa route, et passa de la forêt de pins dans une grande plaine de sable qu'échauffait un soleil ardent. Tout à coup, un bruit d'acier entrechoqué résonna derrière lui. C'était un cavalier qui avait, par mégarde, laissé tomber le fer de sa lance sur le casque d'un de ses camarades.

Le roi, qui avait encore dans les oreilles le cri de trahison, crut que des traîtres venaient derrière lui pour le tuer. Il tira son épée et courut sus aux gens qui le suivaient, frappant à tort et à travers, et ne reconnaissant plus personne.

Chacun s'enfuyait, lorsque le duc de Bourgogne se mit à crier : « Oh ! oh ! le grand malheur ! *Monseigneur* est tout égaré ! Qu'on le prenne ! »

Quand Charles VI se fut bien harassé à courir sans savoir ce qu'il faisait, on le saisit ; on le désarma, et on le mit dans une litière.

« Le voyage est fait pour cette saison », dirent les oncles du roi ; et ils ramenèrent Charles VI au Mans, et donnèrent congé à l'armée. Charles VI était fou.

Le délire des premiers moments s'était calmé ; mais la raison ne revenait pas. Les ducs de Berri et de Bourgogne envoyèrent le roi malade à Creil-sur-Oise, en bon air et bon pays, dit la chronique ; puis ils convoquèrent à Paris une assemblée de barons, de prélats et de notables qu'ils avaient choisis dans les bonnes villes, pour décider qui aurait le gouvernement du royaume.

Il y eut beaucoup de confusion dans cette assemblée. On ne savait plus à qui se rattacher. On n'avait que trop vu à l'ouvrage les oncles du roi ; mais on n'aimait pas mieux le connétable : on savait que, par un testament qu'il avait fait lorsqu'il croyait ne pas survivre à sa blessure, il avait partagé entre ses héritiers 1,700,000 écus d'or, fruit de ses rapines.

Le jeune frère du roi, Louis de France, à qui Charles VI avait donné le duché d'Orléans et le comté de Valois contrairement au testament de leur père Charles V et aux réclamations des Orléanais, avait vingt ans passés. Il était plein d'esprit et d'ambition ; mais on le trouvait trop jeune, et l'on avait déjà mauvaise opinion de lui.

Le duc de Bourgogne sut profiter de ces embarras ; il parvint à faire écarter son frère de Berri, que tout le monde méprisait, et son neveu d'Orléans, et il se fit donner la principale autorité jusqu'à ce que le roi fût rétabli.

Le duc de Bourgogne commença par faire poursuivre devant le Parlement et condamner le connétable de Clisson comme traître, ce qui était faux, et comme exacteur et concussionnaire, ce qui était vrai du connétable comme du duc de Bourgogne lui-même.

Clisson s'était laissé juger par contumace, et, retiré dans ses fiefs de Bretagne où il était soutenu par un parti puissant, il se défendit vigoureusement contre le duc de Bretagne, allié du duc de Bourgogne.

Le roi, cependant, avait recouvré quelque peu de raison ; mais au lieu de vivre dans la paix et la retraite, ainsi que le recommandait son médecin, il revint passer l'hiver à Paris, où il reprit sa vie déréglée. Sa femme, Isabeau de Bavière, jeune princesse allemande qu'il avait épousée par l'influence de son oncle de Bourgogne, au lieu de tâcher de le ramener à une conduite plus sensée, le poussait à toutes les dissipations, et n'avait jamais assez de jeux, de bals et de festins de jour et de nuit.

C'était alors la coutume de dire et de faire toutes sortes d'extravagances aux noces des veuves qui se remariaient. Une veuve au service de la reine s'étant remariée, la reine, à cette occasion, donna un bal à l'hôtel Saint-Pol. Un écuyer du roi suggéra à Charles VI

l'idée de se déguiser en sauvage, lui et cinq jeunes gens de la cour. Ils s'habillèrent de toile couverte d'étoupes collées avec de la poix-résine. Les cinq jeunes gens étaient attachés les uns aux autres, et le roi les menait pour les montrer aux dames.



Charles VI.

Tandis qu'ils dansaient avec toutes sortes de cris et de bouffonneries, le frère du roi, le duc d'Orléans, sans doute étourdi par le vin, s'avisa d'approcher une torche des danseurs couverts d'étoupes. En un instant, les cinq jeunes gens furent tout en flammes. Le roi, qui s'était séparé d'eux un moment auparavant, fut sauvé; mais ses malheureux compagnons périrent brûlés vifs (29 janvier 1393).

Cet affreux événement eut sur le roi un effet contraire à celui qu'avait produit l'aventure de la forêt du Mans. Charles VI parut rentrer en lui-même, demanda pardon à Dieu des égarements de sa jeunesse, et fit effort pour essayer de remplir enfin ses devoirs envers son royaume. Il remit en liberté deux de ses ministres que le duc de Bourgogne voulait faire mourir injustement, prolongea la trêve avec l'Angleterre, et s'entremit pour tâcher de faire cesser le grand schisme qui divisait la catholicité entre deux papes.

Malheureusement, il retomba bientôt dans sa folie, sans qu'il y eût, cette fois, de sa faute (juin 1393). A partir de ce moment, sa vie ne fut plus qu'une suite de longs accès ou de délire ou d'idiotisme, entrecoupés d'intervalles où il retrouvait assez d'intelligence pour comprendre son malheur et celui de son peuple, et parfois assez de volonté pour essayer d'y porter remède. Il publiait alors des ordonnances utiles et populaires; mais ceux qui gouvernaient sous son nom attendaient que sa raison recommençât à s'obscurcir pour lui faire révoquer le bien qu'il avait ordonné ou pour lui faire ordonner le mal.

Ainsi, en 1394, Charles VI défendit les jeux de hasard auxquels s'adonnait le peuple, et autorisa, pour remplacer ces jeux, la formation de confréries d'archers et d'arbalétriers dans toutes les villes et villages. En peu de temps, les archers de France apprirent à tirer mieux que les Anglais eux-mêmes; tout le monde s'appliquait à l'exercice de l'arc et de l'arbalète, et, si toutes ces confréries se fussent mises ensemble, elles eussent été, dit la chronique, plus puissantes que les princes et les nobles.

Ceux-ci prirent peur, et parvinrent à faire abolir par le roi ce grand armement, qui, s'il eût duré, eût sauvé la France, vingt ans plus tard, de la seconde invasion anglaise.

Une autre ordonnance de Charles VI eut un effet plus durable. Ce fut celle qui, en janvier 1401, prescrivit que, lorsque les places de membres du Parlement viendraient à vaquer, le Parlement lui-même y nommerait par élection. Le Parlement, avec son esprit de corps, sut bien trouver moyen de conserver les droits que le roi lui avait donnés,



Le bal des sauvages.

et, en se recrutant ainsi par élection, il acquit, même vis-à-vis de la royauté, une indépendance que les gens de loi n'avaient jamais eue jusque-là.

Dans un de ses intervalles lucides, Charles VI rétablit la paix en Bretagne, en obligeant le duc à traiter avec le connétable de Clisson (1394).

Depuis longtemps, la guerre entre la France et l'Angleterre n'était plus poursuivie sérieusement de part ni d'autre, et ne donnait plus lieu qu'à des courses et à des pillages réciproques, qui faisaient beaucoup de mal aux populations, sans servir en rien aux deux États. L'Angleterre n'était pas mieux gouvernée que la France, et le roi Richard II était sans cesse en querelle avec ses barons. Il demanda en mariage une fille du roi de France, quoiqu'elle n'eût que sept ans et qu'il en eût trente. Charles VI la lui accorda, avec une dot de 800,000 écus d'or, et l'on signa une nouvelle trêve, qui était une véritable paix, car elle devait prolonger de vingt-huit ans la trêve alors existante, qui finissait en 1398 (9 mars 1396).

Le peuple s'en réjouit fort, et espéra que c'était la fin de ces terribles guerres des Anglais. Mais la joie du peuple dura peu; car les impôts restèrent tels qu'ils étaient, quoiqu'on n'eût plus le prétexte de la guerre.

Plusieurs années se passèrent sans qu'il y eût en France aucun événement digne de mémoire. Le peuple découragé supportait en silence son malheureux sort, et le gouvernement, toujours aussi désordonné, était tiraillé entre les oncles et le frère du roi.

Le frère de Charles VI, le duc Louis d'Orléans, tâchait d'acquérir une puissance ter-

ritoriale qui l'aidât à soutenir ses prétentions sur la direction des affaires du royaume. Il avait acheté le comté de Blois et l'héritage de la maison de Couci, et il s'était fait donner par le roi les comtés de Dreux et de Périgord. Ces acquisitions étaient bien loin de suffire pour qu'il pût rivaliser de puissance avec le duc de Bourgogne, qui allait joindre encore à ses vastes possessions l'héritage des duchés de Brabant et de Limbourg assuré à sa femme. Le duc d'Orléans tâchait de suppléer à cette inégalité en se faisant des partisans parmi les gens de guerre. En 1401, les longues disputes des sires des fleurs de lis semblaient sur le point d'aboutir à la guerre civile. Tandis que le roi était en pleine démence, les ducs d'Orléans et de Bourgogne amenèrent chacun dans Paris de grandes forces militaires, et furent sur le point de se disputer la capitale les armes à la main. Paris, dont les portes restaient toujours ouvertes depuis 1383, et qui n'avait plus ni magistrats électifs, ni milice, était à la merci du premier occupant.

La reine et le duc de Berri, qui avaient grand'peur, parvinrent à ménager un accommodement entre les deux princes rivaux; mais, peu de temps après, le duc de Bourgogne ayant été obligé de s'absenter de Paris, le duc d'Orléans profita d'un intervalle à moitié lucide dans la folie du roi pour se faire nommer par Charles VI président d'un conseil des finances récemment institué; puis il fit décréter un emprunt forcé sur les personnes de toutes conditions, clercs et laïques, et une grosse taille sur le peuple. Il fit publier l'ordonnance sur la taille comme arrêtée d'un commun accord entre lui et ses oncles (avril-mai 1402).

Les deux oncles du duc d'Orléans le démentirent. Le duc de Bourgogne écrivit au prévôt royal de Paris que le duc d'Orléans lui avait offert 200,000 écus d'or pour qu'il consentît à la taille, mais qu'il avait refusé à cause de la trop grande misère du peuple. Il invita le prévôt royal à lire publiquement sa lettre aux bourgeois.

Cette lettre fit dans Paris un effet prodigieux. Le peuple ne se souvint plus que le duc Philippe de Bourgogne avait été le pire de ses tyrans, et se rattacha sur-le-champ à lui contre le duc d'Orléans. Le roi, rentré pour un moment dans son bon sens, ôta à son frère, de l'avis de tout son conseil, l'administration du royaume pour la donner au duc de Bourgogne (24 juin 1402).

L'année 1403 s'écoula sans impôts arbitraires.

Mais le duc de Bourgogne, le plus dépensier des princes, n'était pas capable de soutenir une telle politique. Les subsides arbitraires furent rétablis par ordonnance au commencement de l'année 1404. Le peuple exhala sa douleur en plaintes et en murmures, mais ne se souleva point. Comme, depuis plusieurs années, il n'y avait eu ni grands mouvements d'armées ni les grandes dévastations qui en étaient la conséquence, l'agriculture et le commerce avaient pu quelque peu se relever, et les impôts pesaient durement sur le pays, mais ne le ruinaient plus complétement.

Le duc d'Orléans en vola une très-grande partie. Il força de nuit, avec une bande de gens de guerre, le trésor royal déposé dans la grosse tour du Palais de la Cité, et enleva 800,000 écus d'or.

Le duc Philippe de Bourgogne ne put s'y opposer ni réclamer. Il se mourait en ce moment en Belgique. Sur son lit d'agonie, il recommanda à ses trois fils de garder fidélité au roi de France et à ses héritiers; puis il trépassa le 27 avril 1404.

Malgré ses grands revenus et les sommes immenses qu'il avait pillées sur les revenus du royaume, il mourut en état de banqueroute. Quoiqu'il ne fût point débauché comme les autres sires des fleurs de lis, il était si prodigue que tous ses biens meubles n'eussent point suffi à payer ses dettes. Sa femme,

Marguerite de Flandre, ne voulant pas vendre un pouce de terre pour faire honneur aux dettes de son mari, renonça à la succession mobilière en mettant sur le cercueil, suivant la coutume, sa ceinture, sa bourse et ses clefs.

Il est juste de dire que les dépenses du duc Philippe n'étaient pas uniquement de bombances et de vanités. Les beaux-arts avaient pris un grand essor dans ses États, surtout en Flandre, où s'introduisit, vers la fin de son règne, le procédé de la peinture à l'huile, et où s'était formée une école de peintres fort illustres. Leur splendide coloris fait encore notre admiration dans les musées. Le plus fameux s'appela Jean Van-Eyck, surnommé Jean de Bruges; mais sa grande renommée appartient à la génération qui suivit le règne du duc Philippe.

Il y avait aussi de fort habiles sculpteurs, en Bourgogne comme dans le reste de la France, ainsi que le montre le tombeau du duc Philippe, qui est conservé au Musée de Dijon.

Le duc Philippe avait beaucoup dépensé pour les beaux-arts, et il entretenait dans sa chapelle, rapporte la chronique, la plus excellente musique qu'on eût encore entendue.

La mort de Philippe de Bourgogne fit retomber le gouvernement dans les mains du duc d'Orléans, d'accord en toutes choses avec la reine Isabeau de Bavière, qu'une ordonnance d'avril 1403 avait appelée à présider le conseil du roi. La reine n'avait de goût que pour les futilités et pour la bonne chère, et mettait sa gloire à donner l'exemple des modes les plus extravagantes. Les vêtements nobles et simples, drapés à grands plis, à la manière des anciens, qu'on avait portés jusqu'au treizième siècle, étaient remplacés, pour les hommes, par des jaquettes écourtées, aux vastes manches et aux formes fantasques, et les femmes portaient sur la tête des espèces d'énormes manchons ou de cornes de deux pieds de long. Toute la cour semblait folle, comme le roi.

La reine était si soumise à toutes les volontés du duc d'Orléans, que le bruit public les accusait d'une liaison incestueuse, et qu'on disait la reine, aussi bien que son mari, ensorcelée par le duc d'Orléans. Celui-ci, qui était un esprit remuant et curieux de toutes les choses extraordinaires, passait pour se livrer à l'étude de la magie; mais sa belle figure et son beau langage suffisaient bien à expliquer son influence sur les femmes dans cette cour dissolue.

Le duc d'Orléans ne fut pas longtemps en possession du pouvoir sans conteste. Philippe de Bourgogne avait un successeur qui ne tarda pas à se montrer plus redoutable encore que lui. Philippe avait laissé trois fils. Lui et sa femme, tandis que les rois de France avaient recommencé à démembrer le domaine royal, léguèrent presque tous leurs vastes domaines à leur fils aîné, afin de fonder une seigneurie puissante comme un royaume. L'aîné des trois fils, Jean, était donc duc de Bourgogne, comte de Flandre, de Bourgogne et d'Artois; le second, Antoine, avait seulement reçu de ses père et mère le petit comté de Rethel; mais il était duc de Brabant et de Limbourg par héritage d'une tante; le troisième, Philippe, était comte de Nevers.

Le nouveau duc Jean était surnommé *Sans-Peur,* à cause de l'intrépidité qu'il avait témoignée dans une expédition où il était allé, avec beaucoup de noblesse française, au secours des Hongrois contre les Turcs. Nous reparlerons plus tard de cette nouvelle invasion musulmane; un nouveau peuple turc, les Ottomans, ces mêmes Turcs qui subsistent encore aujourd'hui, avaient pénétré, au quatorzième siècle, dans des régions européennes où n'avaient jamais paru les Arabes ni les anciens Turcs, et ils travaillaient à y fonder l'empire ottoman.

Jean Sans-Peur avait même âge que Louis

d'Orléans (trente-trois à trente-quatre ans) et même ambition ; mais il ne se laissait pas, comme lui, distraire de ses intérêts par ses plaisirs, et l'on dit qu'il avait contre le duc d'Orléans un autre motif de haine encore que leur rivalité politique. On rapporte que le duc d'Orléans avait séduit sa femme.

Le duc Philippe, comme nous l'avons dit, après s'être opposé aux impôts arbitraires en 1403, les avait laissé rétablir en 1404. Au commencement de 1405, le duc d'Orléans ayant proposé au conseil du roi un énorme impôt pour l'année courante, le duc Jean déclara que, quoi que décidât le conseil, il garantirait ses sujets de cette tyrannie. Le duc de Bretagne, fils et successeur du duc qui avait été en guerre avec le connétable de Clisson, fit la même déclaration que Jean Sans-Peur. La majorité du conseil vota l'impôt ; les ducs de Bourgogne et de Bretagne quittèrent Paris.

L'impôt fut perçu dans Paris avec une telle rigueur qu'une foule de gens furent mis en prison pour n'avoir pu en payer la moitié en vendant tous leurs meubles, jusqu'à la paille de leur lit, dit la chronique.

Le duc d'Orléans disait qu'il voulait recommencer la guerre contre les Anglais et leur reprendre ce qu'ils tenaient en France. Il y avait eu en Angleterre une révolution qui avait renversé le roi Richard II, gendre de Charles VI, et à la suite de laquelle la grande trêve de 1396 avait été rompue de fait, quoique la guerre ne fût pas déclarée.

Le duc de Bourgogne envoya offrir au duc d'Orléans et au conseil du roi d'entreprendre tous ensemble le siége de Calais. Le duc d'Orléans refusa.

La patience de tout le monde était à bout. Le duc d'Orléans ayant voulu se saisir du gouvernement de Normandie sans même consulter le conseil du roi, les bourgeois de Rouen et les commandants des places normandes refusèrent de le reconnaître comme gouverneur, et les princes et les grands officiers de la couronne, qui composaient le conseil du roi, tournèrent contre lui et rappelèrent le duc de Bourgogne.

Jean Sans-Peur marcha sur Paris. Le duc d'Orléans et la reine, prévoyant que Paris allait se soulever, quittèrent précipitamment la capitale, en ordonnant qu'on leur amenât à Corbeil le dauphin, fils aîné du roi, enfant de neuf à dix ans.

Jean Sans-Peur traversa Paris au galop, rejoignit, à moitié chemin de Corbeil, les gens qui conduisaient le dauphin, leur enleva l'enfant, et le ramena à Paris. Le lendemain (26 août 1405), Jean Sans-Peur convoqua, au nom du dauphin, les princes, prélats et conseillers du roi, et les principaux membres de l'Université de Paris, dénonça, devant cette assemblée, la mauvaise administration de ceux qui, dit-il, gâtaient tout en France, et déclara qu'il n'était venu que pour rétablir la justice et convoquer les États Généraux.

L'assemblée approuva tout d'une voix le duc de Bourgogne, et les notables de Paris en firent autant. Tout Paris s'arma et s'organisa militairement; toutes les rues furent barrées, chaque nuit, par de grosses chaînes, et les portes de la ville, arrachées depuis vingt-deux ans, furent rétablies et fermées.

Le duc d'Orléans, de son côté, rassembla les forces de son parti à Melun. Cette fois encore, cependant, les deux factions hésitèrent à livrer bataille. Les autres sires des fleurs de lis s'entremirent entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne, qui se réconcilièrent et consentirent à siéger ensemble dans le conseil du roi (16 octobre).

On réforma quelques abus, et l'on décida la guerre contre l'Angleterre.

Il s'était passé, quelques années auparavant, un grand événement dans ce pays. Le roi Richard II, après avoir, dans sa jeunesse, étouffé par ruse et par force l'insurrection des paysans, n'avait pas été si heureux contre les barons et contre les villes.



Assassinat du duc d'Orléans.

Il avait dépouillé et exilé injustement son cousin Henri de Lancastre, fils de ce duc de Lancastre qui avait fait la guerre en France. Henri souleva toute l'Angleterre contre le roi, dont la tyrannie avait dépassé les excès des sires des fleurs de lis en France. Richard II, abandonné de tout le monde, se rendit à Henri de Lancastre, et le Parlement anglais mit en jugement le roi vaincu pour avoir violé les lois et les libertés du royaume.

Les barons anglais, par ce grand acte, allaient plus loin, à leur tour, que n'avaient fait les bourgeois de France en 1357 (1399).

Richard II, pour sauver sa vie, se reconnut parjure envers les barons et les communes, et indigne de régner, et il remit la couronne et le sceptre à Henri de Lancastre, qui fut proclamé roi par le Parlement sous le nom de Henri IV. Richard II resta en prison, où il mourut peu de temps après, non sans soupçon que ses gardes eussent avancé sa fin.

Après cette révolution, le feu duc Philippe de Bourgogne avait fait reconnaître le nouveau roi d'Angleterre par le conseil royal de France; le duc d'Orléans, au contraire, s'était déclaré violemment contre Henri IV, et il avait rompu la trêve et entamé les hostilités malgré le conseil royal. On avait recommencé à se battre et à se piller sur mer et sur terre; l'ancienne haine s'était réveillée en France, et le duc Jean de Bourgogne voulait maintenant la guerre tout comme le duc d'Orléans, quoique le nouveau roi d'Angleterre, qui avait beaucoup d'affaires chez lui, n'eût pas mieux demandé que de l'éviter.

On remit un gros impôt sur le peuple pour les frais de la campagne, sans convoquer les

États Généraux, comme l'avait promis le duc Jean. Le duc de Bourgogne se chargea d'assiéger Calais, et le duc d'Orléans d'envahir la Guyenne anglaise.

Le duc Jean, au moment de commencer son siége, réclama, afin de solder son armée, sa part de l'argent levé pour la guerre. Mais le duc d'Orléans avait tout pris, et Jean Sans-Peur fut obligé de congédier ses hommes d'armes sans avoir pu rien entreprendre.

Le duc d'Orléans assiégea Blaye et Bourg en Guyenne, ne les prit point, et rentra à Paris sans avoir payé ses soldats (janvier 1407). Il avait dissipé au jeu l'argent destiné à la solde des armées.

Après de tels exploits, le duc d'Orléans, à son retour, se fit donner par Charles VI le gouvernement de Guyenne; puis on fit trêve avec les Anglais.

Durant quelques mois, le duc de Bourgogne contint sa colère; mais il s'opposa à ce qu'on levât la taille arbitraire pour l'année 1407. Le conseil du roi n'osa passer outre. Les gens du roi, des princes et des seigneurs, surtout ceux de la reine et du duc d'Orléans, se dédommagèrent de l'absence d'impôt par des pillages tels qu'on n'avait jamais rien vu de pareil. Ils prenaient de force, sans payer, chez les marchands et les laboureurs, des masses de meubles, de denrées et de marchandises qu'ils revendaient ensuite pour leur compte et pour celui de leurs maîtres. L'Hôtel-Dieu de Paris même fut plusieurs fois dévalisé.

Le duc de Bourgogne entendait avec grande joie le peuple crier partout malédiction et vengeance sur le duc d'Orléans. Les querelles des deux ducs devenaient si violentes dans le conseil du roi qu'on s'attendait chaque jour à les voir attenter à la vie l'un de l'autre.

Leur oncle, le duc de Berri, et les autres princes parvinrent néanmoins encore une fois à les raccommoder, et à les décider à entendre la messe et à communier ensemble, après s'être juré fraternité (20 novembre 1407).

Trois jours après, dans la soirée, le duc d'Orléans était chez la reine, qui, pour être plus libre, s'était retirée de l'hôtel Saint-Pol, séjour du roi, dans un hôtel à elle appartenant, près la porte Barbette et la vieille rue du Temple. Elle venait d'y accoucher d'un enfant mort, dont la naissance avait fort augmenté les soupçons contre elle et le duc d'Orléans. Sur les huit heures du soir, un valet de chambre du roi vint dire au duc que le roi le mandait sans délai. Le duc d'Orléans monta sur une mule, et s'en alla, suivi seulement de deux écuyers et de quelques valets de pied.

Tout à coup, près de la porte Barbette, une vingtaine d'hommes armés, qui étaient aux aguets, se ruèrent sur lui tous ensemble, en criant : « A mort! à mort! » et l'un d'eux, d'un coup de hache, lui abattit un poignet.

Il cria : « Je suis le duc d'Orléans! » mais les autres répondirent : « C'est ce que nous demandons! » Et ils le jetèrent à bas de sa mule, et lui fendirent la tête, de façon que sa cervelle tomba sur la chaussée.

Puis les meurtriers s'enfuirent, en jetant après eux des chausse-trapes de fer pour qu'on ne pût chevaucher à leur poursuite.

Le cadavre du duc Louis fut porté dans l'église des Blancs-Manteaux. Tous les sires des fleurs de lis y vinrent le lendemain matin, au milieu d'une grande foule. La chronique dit que, lors qu'approchèrent les princes, le sang du corps recommença de couler. En ces temps-là, on croyait, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, que les blessures de la victime saignaient à l'approche du meurtrier.

Il y avait grande anxiété parmi les princes et les seigneurs, car on ne savait qui avait fait le crime. Mais, le lendemain des funérailles, comme le conseil du roi s'assemblait chez le duc de Berri, les commissaires chargés de l'enquête vinrent déclarer qu'un

des meurtriers était un porteur d'eau de l'hôtel d'Artois, résidence du duc de Bourgogne, et demandèrent à ce duc la permission d'entrer dans l'hôtel pour arrêter cet homme.

L'hôtel d'Artois existe encore en partie; sa principale tour se voit dans le quartier des Halles.

Jean Sans-Peur changea de couleur, et ne répondit pas. Un de ses cousins, Louis II, duc d'Anjou et roi titulaire de Naples, le tira à part. « Savez-vous rien de ce fait? » lui dit-il; « dites-le moi; il le faut! »

Le duc de Bourgogne se mit à pleurer, et avoua qu'il avait fait tuer son cousin d'Orléans par l'inspiration du démon.

« Je perds aujourd'hui mes deux neveux! » s'écria le duc de Berri. Le duc de Bourgogne sortit sans rien ajouter.

Les autres princes restèrent jusqu'au lendemain sans rien décider. Le lendemain matin, Jean Sans-Peur, revenu de sa première émotion, se présenta au conseil du roi comme si de rien n'était. Le duc de Berri lui fit fermer la porte.

Le duc de Bourgogne monta à cheval, sortit de Paris, et s'en alla tout d'une traite jusqu'en son comté d'Artois. Là, il attendit et se mit en défense.

La veuve du duc assassiné était une princesse italienne, appelée Valentine, fille du duc de Milan, et avait gardé un grand amour à ce mari qui lui avait été si peu fidèle; le 10 décembre, elle vint de Blois, où elle résidait, se jeter aux pieds du roi, qui était alors dans un moment à peu près lucide, et implora de lui justice pour la mort de son mari.

Le roi embrassa sa belle-sœur, et lui déclara qu'il tenait sa cause et celle de ses enfants pour la sienne propre.

Mais le pauvre Charles VI était hors d'état de suivre une idée et d'exécuter un projet quelconque, et les sires des fleurs de lis étaient déjà en négociation avec Jean Sans-Peur et tremblaient devant lui. Les exemples qu'ils donnaient à la France depuis vingt-sept ans avaient porté leurs fruits. Il semblait que le sentiment du bien et du mal n'existât plus dans le pays. Presque personne ne parut comprendre l'horreur d'un tel crime. Le peuple de Paris n'y vit que la joie d'être délivré d'un tyran, et tous les vassaux du duc de Bourgogne lui promirent assistance contre tous, excepté contre le roi et ses enfants.

Valentine de Milan, la veuve du duc d'Orléans, s'en retourna tristement à Blois, voyant bien qu'elle n'aurait aucune justice. Le conseil du roi offrit au duc de Bourgogne son pardon, pourvu qu'il livrât les assassins. Il refusa. Il ne voulut pas même demander pardon au roi, et signifia, au contraire, que le roi et son conseil devaient lui avoir grande obligation.

On lui défendit, de la part du roi, de venir à Paris. Il n'en tint compte, et rentra dans Paris avec une grosse escorte. Les Parisiens lui firent grand'fête; les petits enfants criaient *Noël!* autour de lui, comme on faisait aux entrées des rois de France.

Jean Sans-Peur exigea du conseil du roi une audience publique, afin d'y faire exposer sa justification. Le 8 mars 1408, une grande assemblée de la noblesse, de la bourgeoisie et de l'Université de Paris, fut donc convoquée à l'hôtel Saint-Pol, et, là, le cordelier Jean Petit, un des docteurs les plus renommés de la Faculté de théologie et pensionnaire du duc de Bourgogne, établit que c'était droit et raison de mettre à mort un tyran ou un traître, même par embûches et trahison. Il affirma que le feu duc d'Orléans avait été tyran et traître au roi, qu'il l'avait ensorcelé, et avait tenté de le brûler lors de la mascarade des hommes sauvages; ce pourquoi sa mort avait été perpétrée pour le grand bien du roi, de ses enfants et du royaume.

Les sires des fleurs de lis entendirent tout cela en silence, et personne n'osa répondre

un mot à Jean Petit. Peu de temps après, Jean Sans-Peur fit signer au pauvre roi, qui ne savait qu'à moitié ce qu'il faisait, des lettres patentes par lesquelles il déclarait ôter de son cœur tout déplaisir contre son très-cher cousin de Bourgogne pour avoir mis hors de ce monde son frère d'Orléans.

Jean Sans-Peur fut obligé de quitter Paris par suite d'événements graves arrivés en Belgique. La grande commune de Liége, qui tenait dans les pays de la Meuse le même rang que Gand et Bruges en Flandre, avait chassé son évêque, prince souverain de tout le pays liégeois. Cet évêque, qui vivait plutôt en chef de bandits qu'en prélat, était l'allié du duc de Bourgogne. Le duc Jean craignit que, si la révolte des Liégeois réussissait, cela n'excitât les communes de Flandre et de Brabant à recommencer de s'élever contre les princes et les nobles, et il alla au secours de l'évêque contre Liége.

Ses ennemis, le voyant embarrassé dans cette affaire, essayèrent d'en profiter. Un des sires des fleurs de lis, le duc de Bourbon, le seul qui eût refusé de pactiser avec le meurtrier du duc d'Orléans, fit honte aux autres princes de leur peu de cœur. Ils se réunirent en armes autour de la reine, et se saisirent des portes, des ponts et des places de Paris, sans résistance du peuple qui n'était pas sur ses gardes ; ils rendirent à la reine la présidence du conseil du roi (5 septembre 1408).

La veuve du duc Louis d'Orléans, Valentine de Milan, accourut aussitôt à Paris avec son fils aîné, le jeune duc Charles d'Orléans, âgé de seize ans, et la mère et le fils requirent du conseil du roi une audience, qui fut la contre-partie de celle où Jean Petit avait présenté la justification du duc de Bourgogne. Un bénédictin, appelé Serisi, réfuta le discours du cordelier Jean Petit, montra toute la noirceur de la trahison du duc Jean, et justifia très-bien le feu duc Louis, sinon d'avoir pillé et opprimé le peuple, au moins d'avoir ensorcelé le roi, attendu, dit-il, que sorcelleries ne sont autre chose que mensonges et ne produisent aucun effet.

Il n'y avait pas, en ce temps-là, beaucoup de gens qui eussent assez de lumières pour penser ainsi et assez de courage pour le dire.

Le chancelier de France, qui était comme le ministre de la justice, promit, au nom du conseil du roi, que bonne justice serait faite sous bref délai par le Parlement à Madame d'Orléans et à ses enfants, et le conseil du roi annula le pardon octroyé au duc de Bourgogne (16 septembre 1408).

Jean Sans-Peur fut sommé de comparaître devant le Parlement, et de suspendre son expédition contre Liége, le roi et son conseil offrant leur médiation à l'évêque de Liége et aux Liégeois.

Jean Sans-Peur refusa de rompre son entreprise, et envahit le pays liégeois avec une belle armée composée de noblesse et de troupes soldées, car il ne se serait pas fié aux communes de Flandre et de Brabant pour une telle guerre.

Les Liégeois firent la même faute que les Flamands à Roosebeke ; ces gens de communes avaient plus de valeur que de prudence et de science de la guerre. Au lieu de défendre les villes et les positions fortes de leur pays, ils acceptèrent la bataille en plaine et la perdirent. Après s'être fort bravement défendue et avoir fait grand mal à l'ennemi, leur armée, qui comptait près de quarante mille hommes, fut enfoncée et taillée en pièces (23 septembre).

Liége et tout le pays liégeois furent traités par les vainqueurs avec la même cruauté que l'avaient été autrefois la Flandre et aussi la bourgeoisie de France.

Autrefois, les Parisiens eussent porté le deuil des Liégeois vaincus ; mais, à présent, les consciences étaient troublées et la confusion était dans les esprits, si bien que Paris se réjouit de la victoire du duc de Bourgogne, et que les autres sires des fleurs de



La duchesse d'Orléans et ses enfants demandant justice à Charles VI.

ils furent très-fâchés de la défaite des gens des communes.

La veuve du duc d'Orléans mourut de chagrin en voyant qu'elle ne pourrait avoir vengeance, et la reine et les princes se retirèrent à Tours, emmenant le roi et son fils aîné, qui portait les titres de duc de Guyenne et dauphin de Viennois.

Le conseil du roi se remit à négocier avec Jean Sans-Peur, et conclut la paix avec lui au nom des enfants d'Orléans. Le 9 mars 1409, Jean Sans-Peur vint trouver à Chartres le roi et son conseil, et, là, en présence des princes et de députations du Parlement et des notables de Paris, il pria le roi d'ôter son indignation de son cœur, à cause du fait que lui, son serviteur et cousin, avait commis sur la personne de son frère pour le bien de sa personne et de son royaume.

Le roi répondit qu'il lui accordait sa requête et lui pardonnait tout.

Jean Sans-Peur requit les enfants d'Orléans d'être dorenavant ses amis. Le jeune duc d'Orléans et son frère pleuraient fort, et

ne voulaient point répondre. Sur l'ordre de Charles VI, ils dirent enfin qu'ils pardonnaient au duc de Bourgogne pour ne point désobéir au roi ; puis le duc de Bourgogne et eux jurèrent la paix sur un missel ouvert.

Jean Sans-Peur avait atteint le but de son crime. Il gouvernait le royaume sous le nom de la reine et du fils aîné du roi. La reine Isabeau de Bavière, personne de lâche cœur, s'était raccommodée avec l'assassin du duc d'Orléans, et le fils aîné du roi, le duc de Guyenne, était un tout jeune homme qu'on avait marié à une fille du duc de Bourgogne. Tous les sires des fleurs de lis, excepté les enfants d'Orléans, revinrent à Paris et recommencèrent à siéger, auprès de Jean Sans-Peur, dans le conseil du roi et dans les fêtes, les bals et les banquets, qui avaient repris leur train comme s'il ne s'était rien passé d'extraordinaire dans la maison royale de France. Tous ces princes aimaient bien mieux vivre tous ensemble dans les plaisirs bruyants d'une grande cour et d'une grande capitale, et prendre part au gouvernement du royaume, que de commander isolément dans leurs fiefs, et, s'ils pillaient à l'envi le royaume, ceci, du moins, les empêchait de songer à le démembrer.

Il y avait là deux rois. L'un était Louis II d'Anjou, qui portait le titre de roi de Naples ou de la Sicile antérieure : il continuait, après son père, à disputer ce royaume à la maison de Hongrie; mais il était plus souvent à Paris qu'en Italie. L'autre était le roi de Navarre, fils et successeur de ce Charles le Mauvais qui avait tant troublé la France. Il y avait avec ces deux rois bon nombre de ducs et de comtes, pareillement descendus de saint Louis.

Jean Sans-Peur, pensant qu'il pourrait avoir besoin du peuple pour se maintenir, ne laissa pas rétablir le gros impôt arbitraire, ou taille, qu'on avait levé auparavant chaque année; mais une partie des impôts arbitraires continuait toutefois, à savoir : la gabelle du sel et la taxe sur les ventes.

Jean Sans-Peur fit rendre aux Parisiens le droit d'élire le prévôt des marchands et les officiers de la milice bourgeoise, et le droit d'acquérir des fiefs nobles (10 septembre 1409).

Le duc de Bourgogne ne jouit pas longtemps en paix du pouvoir qu'il avait si mal acquis. Les sires des fleurs de lis, au fond, ne lui pardonnaient pas d'avoir montré qu'on pouvait verser le sang des princes comme celui des autres hommes. Le nouveau duc d'Orléans arrivait à l'âge d'homme, et n'avait pas renoncé à venger son père. Jean Sans-Peur ayant blessé l'amour-propre de son oncle, le vieux duc de Berri, en lui montrant peu de déférence dans le conseil du roi, le duc de Berri fut poussé par son gendre Bernard, comte d'Armagnac, à se mettre du parti d'Orléans. Bernard d'Armagnac était un homme de grande énergie, de grande capacité et de grande ambition, mais encore pire que Jean Sans-Peur. Il avait fait jeter dans une citerne, après leur avoir fait crever les yeux, plusieurs de ses cousins, toute une branche de sa famille, qui lui disputaient un héritage.

Bernard d'Armagnac prétendait devenir chef de parti sous le nom des ducs d'Orléans et de Berri; il y réussit, et la faction qu'il dirigea a gardé dans l'histoire le nom de *parti des Armagnacs*. La plupart des sires des fleurs de lis signèrent, le 15 avril 1410, à Gien-sur-Loire, un pacte d'alliance *envers et contre tous*, le roi excepté. La noblesse des provinces de la Loire, de l'ouest et du midi se déclara pour les princes, qui prirent à leur solde les restes des anciennes compagnies de brigands, et jusqu'à des Anglais; le duc de Bretagne s'unit aux sires des fleurs de lis.

Les princes ligués marchèrent sur Paris avec une assez forte armée. Jean Sans-Peur et ceux des princes et seigneurs qui étaient restés de son parti en assemblèrent une bien

plus nombreuse encore, composée de noblesse et de soldats des provinces du nord et de l'est, de milices parisiennes et d'auxiliaires des Pays-Bas et de la basse Allemagne. Jean Sans-Peur convoqua, au nom du roi, le ban et l'arrière-ban des vassaux de la couronne, pour réprimer, était-il dit, les perturbateurs de l'État. Les princes ligués, de leur côté, publièrent un manifeste où ils déclaraient s'être réunis pour remettre le roi en son honneur et puissance contre tous ceux qui voudraient le contraire.

Ils n'osaient parler de la vengeance du duc d'Orléans, de peur d'avouer qu'ils violaient la paix de Chartres.

L'armée des princes commit d'épouvantables ravages au midi de la Seine, et l'on revit les horreurs du temps des grandes compagnies. Néanmoins, cette année encore, on ne livra point bataille.

Jean Sans-Peur ne montrait plus sa décision accoutumée. Lui qui avait été si arrogant dans les premiers temps après son crime, il semblait maintenant pris tardivement de remords. Les deux armées aussi hésitaient à l'entrée de cette grande guerre civile.

On négocia. L'Université de Paris s'entremit, et proposa au roi, qui avait alors quelques lueurs de raison, de renvoyer chez eux les princes, et de choisir, dans le clergé, la noblesse et la bourgeoisie, des gens de bien et d'expérience pour leur confier les affaires publiques.

On fut fort surpris d'entendre le duc de Bourgogne consentir, et répondre avec humilité qu'il ne se sentait point capable de régir un si grand État que le royaume de France.

Le parti des *Armagnacs,* comme on appelait la faction des princes ligués, accepta cette transaction (2 novembre 1410). Les sires des fleurs de lis s'en retournèrent, de part et d'autre, dans leurs seigneuries, et le nouveau conseil du roi fut composé de quatre prélats, douze chevaliers et quatre membres du Parlement de Paris, sous la présidence de l'archevêque de Reims.

On n'était plus au temps du prévôt Marcel et de l'évêque Lecoq. Aucun homme de caractère et d'autorité n'apparut dans ce conseil, qui ne fut que la doublure du gouvernement des princes, tous les membres du conseil s'étant attachés à l'un ou à l'autre des deux partis d'Orléans, ou plutôt d'Armagnac, et de Bourgogne.

Les Armagnacs, voyant que les Bourguignons avaient la prépondérance dans le conseil, armèrent de nouveau, dès le printemps de 1411. Une assemblée de barons, de prélats, de docteurs de l'Université et de bourgeois de Paris, fut convoquée pour aviser aux moyens de contraindre les Armagnacs à la paix. On ne pouvait réprimer les factieux sans soldats, ni lever de soldats sans argent. Le chancelier de France proposa d'établir une taxe où seraient compris le clergé et l'Université. Le clergé et l'Université refusèrent.

Les sires des fleurs de lis eurent ainsi libre carrière. Le duc d'Orléans et ses deux frères publièrent un nouveau manifeste où, cette fois, ils déchiraient franchement le traité de Chartres et demandaient justice du *faux et traître homicide* de leur père.

Et ils envoyèrent leurs lettres de défi au duc de Bourgogne, qui répondit en se glorifiant de la *juste mort* du duc d'Orléans (juillet 1411).

Les princes ligués, afin d'enlever les provinces du nord au duc de Bourgogne, passèrent brusquement la Seine, jetèrent des garnisons dans les places du Valois, de la seigneurie de Couci et du comté de Soissons, qui appartenaient au duc d'Orléans, se saisirent de quelques villes sur la Somme, et livrèrent la Picardie en proie à leurs bandes, qui se mirent à tuer, à violer, à brûler par tout le pays. Ils mutilaient les bourgeois de Paris qu'ils rencontraient sur les chemins,

et les renvoyaient avec les yeux crevés, le nez ou les oreilles coupés, en leur disant d'aller demander vengeance à leur pauvre fou de roi.

Paris fit une réponse terrible aux Armagnacs. Paris n'avait plus, comme en 1357, parmi les notables bourgeois, nombre d'hommes éclairés, courageux et patriotes, pour le conduire; les bonnes familles municipales, habituées aux fonctions publiques, avaient été ruinées, écrasées et remplacées par de nouveaux riches qui ne songeaient qu'à leur argent. Ceux-ci, devant la guerre civile, ne surent rien faire, et la direction de Paris passa tout de suite là où il y avait encore de l'énergie, mais une énergie brutale et non plus éclairée comme sous Marcel.

Le comte de Saint-Pol, de la maison de Luxembourg, ayant été nommé gouverneur de Paris, vit bien où était la force sur laquelle il pouvait s'appuyer : ce n'était plus, comme autrefois, la compagnie de navigation de la Seine ou la corporation des drapiers qui tenait le haut bout dans Paris; c'était la corporation des bouchers, qui avait autour d'elle toute une armée d'assommeurs, d'écorcheurs, de valets de boucherie, de tanneurs, de corroyeurs.

Le comte de Saint-Pol prit pour ses lieutenants et ses compagnons les chefs des bouchers, et les fit autoriser à lever, parmi leurs gens, cinq cents hommes d'élite pour la défense de Paris. A ces cinq cents se joignirent des milliers d'autres; les bouchers et les écorcheurs furent aussitôt maîtres de la ville, et ce ne fut pas un maître boucher, mais un écorcheur appelé Caboche qui donna son nom au parti bourguignon dans Paris, de même qu'un grand baron de Gascogne avait donné son nom au parti orléanais. On dit les *Cabochiens*, comme on disait les *Armagnacs*.

Les Cabochiens commencèrent par tuer et piller bon nombre de personnes suspectes, à tort ou à raison, de favoriser les Armagnacs; puis, après ces premières violences, ils firent ordonner par le roi à tout serviteur et partisan des princes ligués de quitter Paris sous peine de la vie. Quinze cents gros bourgeois et plusieurs membres du conseil du roi s'enfuirent. On mena le roi et son fils aîné, de l'hôtel Saint-Pol, qui n'était pas fortifié, au château du Louvre, et on invita, au nom du roi, le duc de Bourgogne à venir avec toutes ses forces aider à chasser les rebelles du royaume.

Les Parisiens occupèrent divers postes hors de la ville, et l'on fit crier, de par le roi, dans les villages, que les paysans étaient autorisés à s'armer et à courir sus aux Armagnacs. Les paysans, armés de piques, firent en effet très-bien la petite guerre; mais ils ne tardèrent pas à faire, à leur tour, le métier de brigands sur les chemins. Tout tournait à mal dans ce misérable temps.

Le duc de Bourgogne avait répondu à l'appel des Parisiens, et s'avançait de Flandre en Picardie avec plus de dix mille lances nobles, outre les cavaliers armés à la légère, et quarante à cinquante mille fantassins des communes de Flandre, bien munis d'artillerie, c'est-à-dire de petits canons montés sur des charrettes ou des brouettes. Les princes ligués avaient assemblé jusqu'à vingt mille lances, car la majorité de la noblesse s'était déclarée pour eux, tandis que presque toutes les villes tenaient pour l'autre parti.

Si puissante que fût la cavalerie des princes, Jean Sans-Peur avait les chances pour lui s'il eût attaqué; mais il montra la même incertitude que l'an dernier. On ne le reconnaissait plus.

Quand il se décida à combattre, il n'était plus temps; les Flamands avaient achevé leurs quarante jours de service féodal, et le duc Jean eut beau les supplier, tête nue et mains jointes, de rester seulement quatre jours de plus, ils ne voulurent rien entendre et s'en retournèrent, emportant avec eux en Flandre les dépouilles de la Picardie, qu'ils



La tour de Jean Sans-Peur, à Paris.

avaient pillée à leur tour après les Armagnacs (septembre 1411).

Le duc Jean, abandonné des Flamands, fut obligé de se retirer au nord de la Somme. Les princes ligués retournèrent contre Paris, pour tâcher de se saisir de la capitale et de la personne du roi. Mais les choses n'allèrent pas comme en 1383. Les Cabochiens avaient du courage, et ils répondirent aux menaces des Armagnacs en forçant le conseil du roi à lancer un arrêt de proscription contre tous ceux qui tenaient le parti d'Orléans (3 octobre).

Les princes répliquèrent par la dévastation de tout le pays autour de Paris. Les Armagnacs ne se contentaient plus de piller et de tuer au hasard; ils emmenaient les paysans et leur faisaient subir d'affreuses tortures pour obliger leurs parents et amis à les racheter. Ceux qu'on ne rachetait pas étaient pendus ou jetés à la rivière.

Une nouvelle déclaration royale, imposée au conseil du roi par les Parisiens, déclara nominément les princes ligués criminels de lèse-majesté et bannis à perpétuité

du royaume. On appliqua aux sires des fleurs de lis une ancienne bulle papale lancée contre les brigands des grandes compagnies, et l'on fit excommunier et anathématiser les princes et leurs complices dans toutes les églises de Paris, cloches sonnantes et chandelles allumées.

Un certain nombre de seigneurs et de gens de guerre prirent peur, et abandonnèrent l'armée des princes; mais la plupart restèrent et firent pis que devant. Les chefs des bouchers firent une sortie, et allèrent saccager et brûler le château de Bicêtre, qui appartenait au vieux duc de Berri. A travers tous ses vices, ce duc avait, comme ses frères Charles V et Philippe de Bourgogne, le goût des arts et des belles choses, et son château de Bicêtre était une vraie merveille pour la peinture, la sculpture, les mosaïques, les brillants vitraux, les meubles somptueux; mais ces belles choses avaient coûté les larmes et le sang de milliers de malheureux.

Jean Sans-Peur parut retrouver son ancienne énergie. Il revint avec une petite armée d'élite, fit un grand détour pour éviter les masses des Armagnacs, alla passer la Seine à Melun, et parvint à rentrer dans Paris par la rive gauche (23 octobre). Comme ses adversaires, il avait avec lui des Anglais; mais les siens n'étaient pas des soldats mercenaires, mais bien des auxiliaires envoyés par le roi d'Angleterre Henri IV. Le roi anglais, sollicité par les deux factions françaises, avait préféré le parti de Bourgogne, à cause du commerce de Flandre.

Le duc de Bourgogne et les Parisiens entreprirent aussitôt de chasser les Armagnacs des postes qu'ils occupaient autour de Paris. Le 9 novembre, Saint-Cloud fut repris d'assaut, et douze cents gentilshommes d'élite y furent taillés en pièces, avant que le duc d'Orléans et le comte d'Armagnac pussent arriver de Saint-Denis à leur secours.

Les Armagnacs, découragés, se replièrent sur la Loire, et perdirent à la fois le nord et le midi, car le Languedoc et la Guyenne française se soulevèrent et passèrent au parti bourguignon.

Le parti bourguignon et parisien se vengea cruellement des cruautés de ses ennemis. Il y eut bon nombre d'exécutions à mort, et on laissa périr de faim des prisonniers dans leurs cachots.

On fit de grands préparatifs pour en finir avec les Armagnacs. Un subside général fut demandé aux populations. Il n'y eut pas d'États Généraux; mais le conseil du roi traita séparément avec chaque bailliage ou chaque ville. Paris ne donna pas d'argent, mais fournit un beau corps de troupes tout équipé.

Tout allait mal pour les Armagnacs; l'ouest leur échappait après le midi; le Poitou leur avait fait défection, et le duc de Bretagne traitait avec le conseil du roi.

Les princes ligués prirent une résolution désespérée; ils offrirent au roi d'Angleterre de l'aider à recouvrer en entier *son duché d'Aquitaine*, y compris le Poitou et le Limousin. Le roi Henri IV accepta, rompit avec le duc de Bourgogne, promit un secours de huit mille hommes aux princes, et manda aux Flamands qu'ils eussent à garder la neutralité s'ils ne voulaient rompre leur commerce avec l'Angleterre (18 mai 1412).

Il semblait qu'en ce misérable temps il ne fût plus possible de s'étonner ni de s'indigner de rien; ce qui restait de sentiment français se souleva pourtant, et un cri général d'indignation éclata contre les sires des fleurs de lis. Tout le ban et l'arrière-ban de France et des Pays-Bas bourguignons fut convoqué, et le roi, qui était alors en assez bon point, marcha en personne, à la tête de cent mille hommes, contre Bourges, où s'était enfermé le duc de Berri avec plusieurs des chefs du parti armagnac (juin 1412).

La ville était forte; les assiégés se défendirent obstinément; les maladies se mirent dans l'armée. La place, néanmoins, eût fini

par être obligée de se rendre ; mais beaucoup de gens souhaitaient la paix, et ils gagnèrent le fils aîné du roi, le duc de Guyenne, jeune homme qui ne songeait qu'à ses plaisirs et qui s'ennuyait du siége. Il déclara à son beau-père Jean Sans-Peur que la guerre avait trop duré contre ceux de sa famille.

Le duc de Bourgogne fut obligé de consentir à négocier avec le duc de Berri, et l'on convint que le traité de Chartres serait rétabli ; que le duc de Berri et ses amis renonceraient à l'alliance anglaise, et remettraient leurs places dans la main du roi, et que les ligues et confédérations seraient dissoutes (14 juillet).

Le traité de Bourges fut ratifié par ceux des princes qui n'avaient point assisté au siége, et par les députés du clergé, de la noblesse, de l'Université de Paris et des bonnes villes. Il fut défendu de se qualifier dorenavant de *Bourguignons* et d'*Armagnacs*, et l'on obtint du duc d'Orléans, ce qu'on n'eût jamais pu croire, que lui et le duc de Bourgogne se montreraient au peuple montés sur le même cheval, en signe d'amitié.

Bernard d'Armagnac seul ne ratifia pas le traité. Il se fit Anglais, et prit la croix rouge d'Angleterre sur ses armes. Le roi Henri d'Angleterre, se voyant maintenant bien affermi dans son royaume, annonçait l'intention de reprendre la politique guerrière d'Édouard III, et la défection des princes ligués ne l'avait pas fait renoncer à reconquérir l'Aquitaine. Il comptait bien que les discordes des Français l'y aideraient.

La discorde, en effet, était rentrée dans le conseil du roi avec les sires des fleurs de lis. On était sur le point, à chaque instant, de se battre dans Paris, où ils étaient tous revenus.

Le conseil du roi, en voyant la guerre civile toujours près de recommencer et la guerre étrangère aux portes, fit enfin cet appel à la nation que le duc de Bourgogne avait annoncé, il y avait déjà des années, et n'avait pas réalisé. Les États Généraux, après un si long intervalle, furent convoqués à Paris le 30 janvier 1413.

Il y vint peu de gens, et qui ne surent que dire. La nation, découragée et n'ayant plus confiance en personne, s'abandonnait elle-même.

Les députés bourgeois refusèrent l'impôt qu'on leur demandait, et, d'accord avec les députés du clergé, dirent qu'il fallait faire rendre gorge aux officiers de finances, qui avaient volé plus d'argent qu'il n'en fallait pour la guerre. On ne put tirer d'eux autre chose, et les États Généraux furent congédiés dès le 7 février.

L'Université, le corps enseignant de Paris, mené par quelques moines qui partageaient les sentiments du peuple, essaya de faire ce que n'avaient pas fait les États Généraux.

L'Université et le corps de ville électif de Paris, récemment reconstitué, demandèrent audience publique au duc de Guyenne et au conseil du roi. Un moine carme, Eustache de Pavilli, porta la parole pour l'Université et pour la ville, et renouvela la dénonciation des États Généraux contre ceux qui avaient manié les finances, mais, cette fois, avec les preuves à l'appui et en proposant le remède en même temps qu'il dénonçait le mal.

Il réclama la déchéance de tous les fonctionnaires accusés, avec séquestration de leurs biens, l'annulation de tous les dons et pensions qu'on faisait, au nom du roi, aux princes et autres, l'entrée au conseil de sages hommes choisis par vraie et bonne élection, et l'établissement de magistrats chargés de surveiller la conduite des officiers royaux et des fermiers des impôts envers les pauvres gens (14 février).

Le duc de Bourgogne avait plus contribué que tous les officiers de finances à vider le trésor royal, car il y avait pris, pour son compte, deux millions d'écus d'or. Toutefois, comme il avait besoin de la faveur du peuple pour se maintenir, il obligea le conseil du

eut à céder. Tous les officiers de finances furent donc suspendus de leurs fonctions : tous les dons assignés sur les finances furent cassés, et une commission fut nommée pour la réformation du royaume.

Le peuple se reprit à espérer la paix au dedans et au dehors. Le roi d'Angleterre était mort le 20 mars 1413; son fils, le nouveau roi Henri V, ayant des embarras chez lui, signa une trêve avec la France.

L'espoir du peuple ne dura guère, et les troubles recommencèrent à Paris par le fait de l'héritier du trône, le duc de Guyenne, qui menait un train de vie désordonné à devenir bientôt fou comme son père. Son beau-père Jean Sans-Peur lui ayant fait des représentations sur sa conduite, il s'entendit avec le parti d'Orléans, et mit des gens de guerre de ce parti dans la Bastille (28 avril).

Vingt mille Parisiens, conduits par les chefs des bouchers et des écorcheurs, marchèrent sur la Bastille, qui se rendit; puis ils allèrent arrêter dans l'hôtel Saint-Pol les mauvais conseillers du duc de Guyenne, beaucoup de courtisans et de gros bourgeois suspects, et jusqu'à quinze dames de la reine et de la duchesse de Guyenne, celles-là, sans doute, qui scandalisaient davantage le peuple et le bas clergé par leur luxe effréné et par l'extravagance de leurs toilettes.

Tout ce monde fut mené en prison, moins quelques-uns qui furent massacrés en route, et les meneurs populaires firent approuver, par le roi et son conseil, ce qu'ils avaient fait.

Une députation de Gand étant arrivée en ce moment à Paris, Parisiens et Gantois se jurèrent alliance, et les Parisiens adoptèrent le fameux chaperon blanc des Gantois. Les meneurs du peuple allèrent présenter le chaperon blanc à Charles VI et aux princes, qui n'osèrent refuser de le prendre. Ce fut ainsi que, trente ans après la journée de Roosebeke, le signe de ralliement des Artevelde fut imposé aux fronts des sires des fleurs de lis et du roi de France.

Quelques hommes éclairés s'étaient mêlés à ce violent parti des boucheries et des halles pour tâcher de le diriger vers le bien public. Un vieux chirurgien, nommé Jean de Troies, de grande éloquence et de grand savoir, avait acquis du crédit sur la foule, et alla au nom du peuple, à l'hôtel Saint-Pol, réclamer qu'on publiât enfin les ordonnances promises depuis trois mois pour la réformation du royaume.

Les ordonnances furent publiées le 25 mai. On y avait réuni tout ce qui s'était rencontré de meilleur et de plus raisonnable dans les diverses ordonnances des rois de France depuis saint Louis. Des membres du Parlement avaient été les principaux rédacteurs de ces nouvelles lois. C'était ce qu'on nommerait aujourd'hui un code administratif et judiciaire; mais il n'y était pas question des conseillers électifs qu'Eustache de Pavilli, l'orateur de l'Université, avait demandé qu'on donnât au roi.

Le parti des bouchers était trop ignorant pour comprendre ce que voulaient des politiques tels qu'Eustache de Pavilli et Jean de Troies, et pour les aider à reprendre la pensée d'Étienne Marcel et l'établissement du gouvernement libre.

Les nouvelles ordonnances ne furent pas exécutées; elles furent comme étouffées dans le tumulte des discordes civiles. Le parti d'Orléans armait sur les bords de la Loire. Les Cabochiens firent décréter un emprunt forcé pour la guerre. Beaucoup de notables bourgeois, et les gens d'Église et l'Université, refusèrent de payer.

Les Cabochiens se vengèrent en faisant condamner à mort plusieurs des prisonniers qu'ils avaient arrêtés à l'hôtel Saint-Pol.

Les Cabochiens commettaient tant d'excès que toute la bourgeoisie était maintenant contre eux, et les ouvriers se lassaient d'être sans cesse appelés aux armes et de



Les Cabochiens à l'hôtel Saint-Pol.

ne plus travailler de leurs métiers. L'Université tournait aussi.

Le duc d'Orléans, ses deux frères et leurs amis, avertis de ce changement, protestèrent de vouloir garder la paix de Bourges, tout en réclamant, auprès du conseil du roi, contre le mauvais gouvernement de ceux qui tenaient Paris. Le duc de Bourgogne ne put empêcher le conseil de négocier avec eux, et, malgré les Cabochiens, les officiers de la milice parisienne se prononcèrent en grande majorité pour la paix.

Le duc de Bourgogne céda, et se joignit même en personne à une députation du conseil du roi et des notables de Paris, qui alla négocier à Pontoise avec les fondés de pouvoir des princes d'Orléans. Les députés rapportèrent des conventions de paix qui furent présentées aux assemblées de tous les quartiers de Paris. Tous les acceptèrent, excepté le quartier des Halles et celui de l'hôtel d'Artois, où était la résidence du duc de Bourgogne.

Les Cabochiens, qui avaient tenté pla-

sieurs fois d'empêcher les négociations par la violence, essayèrent un dernier coup de main. Caboche, l'écorcheur, leur capitaine, s'empara de l'Hôtel de ville. Mais la grande majorité de la population se leva en armes contre lui. L'héritier du trône, le duc de Guyenne, que les Cabochiens avaient si rudement malmené, se mit à la tête des milices des quartiers. Le duc de Bourgogne lui-même suivit ce mouvement, n'ayant pu l'arrêter. Les Cabochiens évacuèrent l'Hôtel de ville et se dispersèrent; leurs chefs s'enfuirent sur les terres bourguignonnes.

La contre-révolution s'opéra ainsi sans une goutte de sang (4 août 1413).

Elle n'en fut pas plus modérée dès qu'elle fut la maîtresse. Le pouvoir ne resta pas aux mains des bourgeois qui avaient abattu les Cabochiens, et passa bientôt aux Armagnacs. Après avoir pendu quelques bouchers, on commença d'arrêter les bourgeois et les gentilshommes du parti de Bourgogne, et le duc Jean, qui ne méritait plus son surnom de Jean Sans-Peur, craignant pour sa personne, quitta brusquement Paris et retourna en Flandre.

Quelques jours après, les princes d'Orléans et leurs alliés rentrèrent à Paris en grand appareil, puis ils firent abolir par le roi les belles ordonnances de réformation du 25 mai (3 septembre).

Bernard d'Armagnac arriva bientôt à son tour avec ses brigands du midi. Un arrêt de proscription fut lancé contre tous les chefs et adhérents du parti cabochien; beaucoup de personnes furent bannies de Paris, et toutes les conditions de la paix de Pontoise furent foulées aux pieds.

Tout se faisait au nom du duc de Guyenne, qui était censé gouverner le royaume pendant la maladie du roi. Il continuait à se livrer à des débauches tellement extravagantes, que les sires des fleurs de lis et sa mère elle-même, Isabeau de Bavière, qui pourtant menait une conduite fort déréglée, tâchèrent de l'obliger à un peu plus de réserve. Il se brouilla avec eux, comme il avait fait avec Jean Sans-Peur, et manda à celui-ci de revenir à Paris bien accompagné.

Le duc de Bourgogne marcha sur Paris avec un corps d'armée; mais il apprit, chemin faisant, que le duc de Guyenne était déjà raccommodé avec les Armagnacs et lui défendait d'approcher de la capitale. Il n'en tint compte, et vint se présenter, le 9 février 1414, devant les portes de Paris.

Les Parisiens, contenus par des troupes nombreuses, ne bougèrent pas, et le duc de Bourgogne s'en retourna en Flandre.

Le parti d'Orléans, dirigé par le comte d'Armagnac, prit vigoureusement l'offensive. Le 10 février 1414, un arrêt de proscription fut publié contre Jean de Bourgogne, comme traître et meurtrier, et contre tous ses adhérents. Le 23 février, les propositions avancées naguère par Jean Petit, pour justifier le meurtre du duc d'Orléans, furent condamnées par l'Université et brûlées au parvis Notre-Dame. Le ban et l'arrière-ban des vassaux du roi et les milices des bonnes villes furent convoqués, et les Armagnacs firent marcher le roi contre le duc de Bourgogne, comme ce duc avait fait marcher le roi contre les Armagnacs deux ans auparavant.

L'armée royale, forte de quatre-vingt mille hommes, assiégea et prit d'assaut Soissons, ville qui s'était attachée à la cause de Bourgogne, quoiqu'elle fût du domaine du duc d'Orléans. Une grande partie des habitants et de la garnison furent passés au fil de l'épée, et les principaux des gens de guerre et des bourgeois qui avaient échappé au massacre furent envoyés au supplice. Il y eut là un bel exemple de dévouement filial : le fils du commandant de la milice bourgeoise, appelé Jean de Menau, s'attribua tout ce qu'avait fait son père, et mourut à sa place (21 mai).

La Picardie épouvantée se soumit; les communes de Flandre, qui n'étaient pas bien

avec le duc Jean, avaient refusé de prendre les armes, et assurèrent le roi de leur obéissance. L'armée royale alla mettre le siége devant Arras.

Les affaires du duc de Bourgogne semblaient en fort mauvais état; mais le siége d'Arras fut la contre-partie de celui de Bourges. La place, munie d'une forte garnison et d'une multitude de petits *canons à main* ou arquebuses de rempart, se défendit très-bien; le parti de la paix se reforma autour du duc de Guyenne, et l'on traita, malgré les princes d'Orléans et le comte d'Armagnac, à la condition que le duc de Bourgogne recevrait dans ses places les baillis et capitaines du roi, et ne viendrait point à Paris sans y être mandé (4 septembre).

Personne ne prit confiance dans cette paix. On prévoyait qu'elle serait à peine une trêve, comme les précédentes. Aucun des deux partis n'était assez fort pour abattre tout à fait l'autre et se saisir définitivement de la puissance royale, qui flottait entre les mains de deux insensés, le père et le fils, Charles VI et le duc de Guyenne. Paris gardait toute sa haine contre les Armagnacs, mais n'espérait plus rien du duc de Bourgogne, qui n'avait pas su exercer le pouvoir qu'il avait conquis par un crime. Le peuple était découragé de tout, et jamais la société française n'avait été, depuis qu'elle existait, dans un tel désarroi.

La France avait subi de longues années de mauvais gouvernement, puis de guerres civiles, sans que ses voisins pussent en profiter contre elle. L'Angleterre et l'Allemagne avaient été longtemps aussi troublées et aussi divisées que la France. L'empire allemand continuait d'être absorbé par ses propres affaires; mais il n'en était plus de même des Anglais.

Un roi de vingt-six ans, Henri V, plein d'ambition, de talents et de courage, après avoir surmonté une révolte politique et religieuse, reprenait en ce moment les projets de conquête que son père Henri IV lui avait légués en mourant, et entamait les préparatifs d'une expédition contre la France.

La grande guerre des Anglais allait recommencer.

CHAPITRE XXXII

NOUVELLE GUERRE DES ANGLAIS.

(1415-1429.)

La nouvelle branche royale qui régnait en Angleterre depuis la chute et la mort du petit-fils d'Édouard III, la branche de Lancastre, avait eu besoin d'un certain nombre d'années de paix au dehors pour s'affermir sur le trône qu'elle devait à une révolution. Les complots des grands et une révolte nationale des Gallois, qui essayèrent de recouvrer leur indépendance avec l'aide de nombreux volontaires français, avaient donné beaucoup de peine au feu roi Henri IV, et son fils Henri V, en héritant de la couronne, avait vu devant lui de nouveaux périls.

Les hérétiques anglais, qui prêchaient l'égalité religieuse et politique et l'attribution des biens du clergé aux pauvres, avaient continué d'agiter le pays, malgré le mauvais succès de la grande insurrection des paysans soulevés en faveur de leurs doctrines trente ans auparavant. Bien des gens les favorisaient, dans la bourgeoisie et même dans la noblesse, à cause de la grande jalousie qu'on avait contre le clergé, si riche qu'il possédait plus de la moitié du territoire anglais.

Henri V lui-même, dans sa jeunesse, s'était affilié aux hérétiques; mais, sitôt qu'il fut roi, il se tourna contre eux. Lui et ses grands barons comprirent qu'après avoir abattu le clergé, les hérétiques voudraient

abattre la féodalité et arriver au gouvernement populaire; roi, grands et prêtres firent donc alliance. Henri V, qui avait été fort libertin avant d'être roi, affecta une grande dévotion, et publia des ordonnances terribles contre l'hérésie. Les hérétiques se révoltèrent; Henri V les écrasa (1414).

Devenu le maître, et comparant l'état de l'Angleterre et celui de la France, il jugea que le trône des Lancastre, fondé à l'aide de la paix, s'affermirait par la guerre. Il pouvait compter sur son riche clergé, plus dépendant du roi que du pape depuis que son père avait établi qu'on ne reconnaîtrait plus au pape le droit de nommer aux évêchés et aux abbayes, et il était sûr de gagner, par des succès militaires, la noblesse et la portion la plus énergique du peuple.

Il reprit donc la politique conquérante d'Édouard III. Pendant le siége d'Arras, il envoya des ambassadeurs réclamer d'abord, purement et simplement, la couronne de France comme appartenant aux successeurs d'Édouard III, puis, tout au moins, les provinces cédées autrefois par le traité de Bretigni, avec la Normandie, la Picardie maritime, l'Anjou, le Maine et la Touraine, la suzeraineté sur la Bretagne et sur la Flandre, et 1,600,000 écus d'or qu'il prétendait redus sur la rançon du roi Jean, outre la dot de Catherine de France, fille de Charles VI, qu'il demandait en mariage.

Le vieux duc de Berri, à qui s'adressèrent les envoyés anglais, et qui n'avait ni cœur ni honneur, offrit au nom du roi, son neveu, tous les pays aquitains au midi de la Charente, y compris le Querci et le Rouergue, avec 600,000 écus d'or de dot pour la fille du roi.

On négocia durant quelques mois; les ducs de Guyenne et de Berri offrirent encore le Limousin en sus à Henri V; mais le roi anglais ne voulait point de paix. Au mois de juillet 1415, il expédia au roi de France une dernière sommation de lui restituer ce qu'il appelait *son héritage;* puis, le 13 août, il s'embarqua, à Southampton, avec six mille lances et vingt-quatre mille archers, outre les gens qui faisaient le service des canons et des nombreuses machines de guerre de toutes sortes. Des milliers d'artisans suivaient l'armée, afin de pourvoir à toutes ses nécessités. L'Angleterre n'avait pu fournir assez de vaisseaux pour cette grande expédition, et Henri V avait loué plusieurs centaines de navires en Hollande et en Zélande.

L'armée anglaise descendit, dès le lendemain de son départ, à l'embouchure de la Seine, sur la plage où devait être construite, un siècle plus tard, la ville du Havre. Henri V mit le siége devant Harfleur, qui était alors un port considérable et qui rivalisait avec Dieppe.

Aucune force française ne tenait la campagne; le conseil du roi n'avait pris aucune mesure de défense, quoique les vastes préparatifs de Henri V eussent duré plusieurs mois. Le pouvoir était resté, depuis la paix d'Arras, dans les mains d'un jeune débauché à demi hébété, le duc de Guyenne, et d'un vieillard égoïste, rapace et lâche, le duc de Berri. Les princes d'Orléans et les autres sires des fleurs de lis n'avaient plus de part à la responsabilité de ce qui se passait; le duc de Guyenne, qu'ils gênaient, les avait renvoyés dans leurs seigneuries, en même temps qu'il s'était plus que jamais brouillé avec son beau-père le duc de Bourgogne. Jean Sans-Peur, irrité de ce que le duc de Guyenne ne laissait pas rentrer à Paris les bannis du parti bourguignon, lui avait signifié qu'il ne tiendrait pas la paix d'Arras, et négociait avec le roi d'Angleterre.

Le conseil du roi publia enfin la levée d'un décime sur le clergé, d'un emprunt forcé sur les prélats et les riches bourgeois et d'une grosse taille sur le peuple, et il appela aux armes, seulement le 23 août, le ban et l'arrière-ban féodal, qui commencèrent par piller tout sur leur passage, jusqu'aux églises.



Bataille d'Azincourt.

Les habitants et la garnison de Harfleur, renforcés par trois cents gentilshommes normands, se défendirent avec le plus grand courage. En présence de l'ennemi, le sentiment patriotique s'était vivement réveillé chez les populations de la Normandie; elles ne demandaient qu'à se battre : on ne les arma même point. Durant un grand mois, Harfleur ne reçut aucun secours.

Les gens de Harfleur, harassés, épuisés, et voyant leurs remparts et leurs maisons écrasés par les machines de guerre qui lançaient des pierres grosses comme des meules de moulin, promirent, le 18 septembre, de se rendre le 22, moyennant la vie sauve, s'ils n'étaient secourus durant les quatre jours d'intervalle.

L'armée royale de France s'était enfin assemblée entre Vernon et Rouen. Il y avait au moins quatorze mille lances, sans les autres troupes. La dyssenterie s'était mise dans l'armée anglaise, et il y avait bonne chance à l'attaquer. L'armée française ne reçut aucun ordre et ne bougea pas.

Les gens de Harfleur n'y pouvaient croire. Le 22 septembre arrivé, une partie des assiégés ne purent se décider à se rendre, et se défendirent encore pendant deux jours dans deux grosses tours qui étaient vers la mer.

Henri V fit à Harfleur comme Édouard III avait fait à Calais. Il expulsa de la ville quiconque ne voulut pas lui prêter serment comme roi de France. Une multitude de citoyens s'en allèrent avec leurs familles; on ne leur laissa que ce qu'ils purent emporter sur eux de hardes : il sortit plus de quinze cents femmes

C'était une conquête bien plus redoutable encore pour la France que Calais; l'Anglais tenait maintenant l'embouchure de notre grand fleuve national et l'entrée au cœur même de la France.

Les Anglais avaient perdu beaucoup de monde, et Henri V fut obligé de renvoyer outre-mer des milliers d'hommes mis hors de combat par la maladie. Il ne jugea pas possible de pousser plus loin son entreprise cette année-là, et il résolut de s'en aller de Harfleur à Calais en suivant le bord de la mer.

Il laissa une bonne garnison dans Harfleur, et se mit en marche avec deux mille lances et treize mille archers. Il faisait observer à ses troupes une sévère discipline, les animait par les prédications des prêtres qu'il menait à sa suite, punissait de mort le pillage, le viol, la désertion et la désobéissance, et ne demandait sur son passage, aux petites villes et aux bourgades, que du pain et du vin, disant qu'il était venu pour remettre *son royaume de France* en liberté comme au temps de saint Louis.

L'armée française avait eu ordre de se porter sur Abbeville; mais Henri V aurait eu tout le temps de passer la Somme au gué de la Blanche-Tache, où l'avait passée autrefois Édouard III, si un gentilhomme picard, souhaitant qu'il ne pût échapper à l'armée française, ne lui eût fait accroire faussement que le gué était bien gardé. Henri, alors, remonta la Somme très-haut pour tâcher de trouver un autre gué ou de surprendre un pont; mais, sur la moyenne et la haute Somme, tout était en défense, quoique le duc de Bourgogne, dont l'influence était très-grande en Picardie, eût invité la noblesse picarde à ne se rendre à aucun autre appel que le sien. Le sentiment patriotique se montrait en Picardie comme en Normandie.

Les Anglais allaient être enfermés entre la Somme, les places fortes de Péronne, Ham et Saint-Quentin, et l'armée française, que le duc d'Orléans et plusieurs autres des sires des fleurs de lis avaient rejointe, quoique le duc de Guyenne eût signifié aux ducs d'Orléans et de Bourgogne de ne pas venir en personne.

Un paysan, aposté peut-être par ceux qui haïssaient plus les Armagnacs qu'ils n'aimaient la France, enseigna au roi Henri un gué près de Béthencourt, à une lieue de Ham. Les Anglais passèrent (19 octobre).

Le gros de l'armée française était à Péronne, et on eût pu tout au moins rejoindre et détruire l'arrière-garde ennemie. Mais le connétable, le sire d'Albret, qui était un grand seigneur gascon sans aucune entente de la guerre, n'avait pas d'éclaireurs en campagne, et ne fut pas informé à temps.

Le duc de Berri, ne pouvant obtenir qu'on défendît de donner bataille, avait empêché le roi et le duc de Guyenne de se mettre à la tête de l'armée. Le connétable et les princes entrèrent en Artois, comme avaient fait les Anglais, et invitèrent le comte Philippe de Charolais, fils aîné de Jean Sans-Peur, à se joindre à eux avec un corps d'armée qu'il avait à Arras. Mais Jean Sans-Peur, qui était resté au fond de la Bourgogne, avait défendu à son fils de marcher sans son ordre. La plupart des chevaliers du comte de Charolais, et, avec eux, ses deux oncles, le duc de Brabant et le comte de Nevers, le quittèrent pour aller joindre les Français.

L'armée française arrêta enfin les Anglais près d'Azincourt, à quelques lieues au nord du champ de bataille de Créci. Il y avait là quatorze mille lances nobles. Le reste, une quarantaine de mille hommes, n'était guère qu'un ramas de mercenaires et de brigands; les sires des fleurs de lis avaient refusé un corps de six mille hommes de bonne milice offert par la ville de Paris. Ils ne voulaient point que les communes eussent part à la victoire.

L'armée française prit le plus mauvais poste possible; la science militaire de Ber-

trand du Guesclin s'était perdue parmi cette génération désordonnée et affolée, et l'on en était revenu à l'ignorance du temps du roi Jean. L'armée s'entassa dans une petite plaine, entre deux bois, où l'avantage du nombre ne pouvait lui servir à rien, et la noblesse, mettant pied à terre, renvoya en arrière l'infanterie et les archers et arbalétriers. Tous ces hommes, couverts de pesantes armures, enfonçaient dans la boue jusqu'à mi-jambe, car le temps était aux grandes pluies. Ils ne pouvaient bouger; ils attendirent l'ennemi au lieu de l'attaquer.

Ils cessèrent leurs paroles bruyantes et leurs vanteries, et devinrent tristes. Ceux qui étaient ennemis se réconcilièrent et s'embrassèrent.

Les Anglais avancèrent, les archers aux premiers rangs, les hommes d'armes derrière. Les archers firent pleuvoir sur les Français une grêle de flèches. Deux détachements d'hommes d'armes français demeurés à cheval essayèrent de charger en flanc les archers à droite et à gauche. Mais la terre était si détrempée que la plupart des chevaux s'abattirent; les autres furent rejetés sur le gros des Français et rompirent les rangs des hommes d'armes à pied.

Les archers anglais alors se jetèrent au milieu des hommes d'armes, l'épée et la hache à la main, et cette infanterie légère eut promptement l'avantage sur une pesante infanterie que ses lourdes armes accablaient et qui ne pouvait presque se remuer. Les hommes d'armes anglais soutinrent leurs archers, et la bataille fut bientôt complétement perdue. La noblesse française ne put que mourir bravement.

Il resta là huit mille gentilshommes sur la place, bien plus qu'à Courtrai, à Créci et à Poitiers. Trois des sires des fleurs de lis furent tués, à savoir : le duc d'Alençon, descendant d'un frère de Philippe le Bel, et les deux frères de Jean Sans-Peur, le duc de Brabant et le comte de Nevers; quatre furent pris, dont le duc d'Orléans (25 octobre 1415).

Henri V retourna en Angleterre avec son armée victorieuse et ses prisonniers, proclamant partout qu'il devait sa victoire au courroux de Dieu contre les péchés et les mauvais vices qui régnaient en France. C'était, en effet, la corruption et les désordres de tous genres qui avaient mis la France hors de défense, et qui lui avaient attiré ce malheur et lui en devaient amener bien d'autres.

Presque tous les princes, et avec eux la plupart des chefs du parti armagnac, étaient morts ou captifs. Le duc de Guyenne mourut à son tour, mais d'une façon plus honteuse, des suites de ses excès, le 18 décembre. Les droits d'héritier du trône passèrent à un autre fils de Charles VI, appelé Jean, qui était marié à une fille du comte de Hainaut et tout à fait sous la main de Jean Sans-Peur.

Ces événements semblaient devoir faire retomber le gouvernement dans les mains du duc de Bourgogne. Il en était bien indigne; mais, du moins, on y eût gagné la fin des guerres civiles, et Jean Sans-Peur, ne fût-ce que par ambition, aurait eu intérêt à défendre l'État contre l'étranger.

On n'eut pas même ce triste bénéfice du malheur d'Azincourt. Le duc de Bourgogne, au moment de la mort du duc de Guyenne, était aux portes de Paris avec une armée bourguignonne et lorraine. Il n'avait qu'à exiger l'entrée au nom du nouvel héritier du trône, le dauphin Jean. Il se laissa amuser par des pourparlers avec les gens du conseil du roi, qui étaient ses ennemis, et le comte d'Armagnac, qui n'avait point été à la malheureuse bataille, eut le temps d'arriver avec ses bandes gasconnes. Le conseil du roi lui donna l'épée de connétable : le connétable d'Albret avait été tué à Azincourt.

Bernard d'Armagnac fit arrêter dans Paris une foule de gens du parti de Bourgogne, et, à la tête de tout ce qui restait de noblesse de son parti, il se mit en défense avec la plus

grande énergie contre Jean Sans-Peur, qui, au contraire, ne prit que faiblement l'offensive. Quand le duc de Bourgogne vit que Paris, fortement comprimé, ne remuait pas, il s'en retourna en Flandre (fin février 1416).



Isabeau de Bavière

Bernard d'Armagnac se fit donner tout pouvoir sur les finances comme sur les armes, leva des impôts énormes, falsifia les monnaies, s'empara des trésors des églises et fit fondre jusqu'à la châsse d'or de saint Louis, bannit tout ce qui lui était suspect dans la bourgeoisie et dans l'Université, puis dans le Parlement, fit mourir ceux qui essayèrent de conspirer contre lui, défendit toute espèce de réunions dans Paris, désarma le peuple, et supprima la fameuse corporation des bouchers.

Pour donner quelque excuse à une pareille tyrannie, il eût fallu, du moins, quelques succès contre l'étranger. Bernard d'Armagnac essaya de reprendre Harfleur, mais n'y réussit point. Henri V se contenta de faire ravitailler Harfleur par mer, et laissa reposer l'Angleterre durant l'année 1416. Il voyait bien que la France se désorganisait de plus en plus et qu'il n'avait pas besoin de se presser.

Au printemps de 1417, le dauphin Jean mourut, non sans soupçon de poison. Le comte d'Armagnac avait grand intérêt à se défaire de lui, parce que le troisième fils de Charles VI était à Paris sous sa main.

Ce nouveau dauphin était un jeune garçon de quatorze ans, appelé Charles; ce fut lui qui devint le roi Charles VII.

Bernard d'Armagnac s'attacha cet enfant en le flattant et en lui faisant donner la présidence du conseil du roi, avec les domaines de son grand-oncle le duc de Berri, mort récemment. Et, comme Bernard d'Armagnac avait peur que la reine Isabeau de Bavière, qui souhaitait la paix avec le duc de Bourgogne, ne détournât de lui le dauphin, il révéla au roi, qui avait alors quelque peu de raison, la mauvaise conduite de la reine. Charles VI fit arrêter un favori d'Isabeau, qui fut ensuite jeté à la rivière par ordre du prévôt royal de Paris, fort dévoué au comte d'Armagnac; puis la reine fut envoyée en exil à Tours, et l'on mit la main sur de grosses sommes d'argent qu'elle avait déposées en divers lieux à Paris.

Comme cela s'était fait au nom du dauphin Charles, Isabeau, qui aimait son argent plus que toute chose, prit son fils en haine et ne lui pardonna point.

Durant l'été de 1417, le duc de Bourgogne fit un nouvel effort pour abattre le comte d'Armagnac. Il marcha sur Paris, en lançant devant lui une proclamation qui défendait, au nom du roi, de payer les impôts aux gens qui tyrannisaient le royaume. La Picardie et la Champagne se déclarèrent pour Jean Sans-Peur; mais un mouvement fut



Perrinet Leclerc ouvrant, de nuit, la porte de Buci aux Bourguignons.

comprimé à Rouen, et Paris, trop bien surveillé, ne put se soulever (août-septembre 1417).

Jean Sans-Peur s'empara de la plupart des places autour de Paris, puis s'en alla à Tours délivrer la reine Isabeau, qui fit cause commune avec lui. Une petite guerre dévastatrice et sans pitié désola tous les pays entre Somme et Loire. Les Armagnacs, trop faibles pour livrer bataille, couraient le pays par bandes comme des loups enragés. Dans les villes qu'ils tenaient encore, ils prenaient au peuple son dernier sou, et le contenaient par la terreur. Dans les villes tenues par les Bourguignons, le peuple ne payait plus d'impôts ; mais on confisquait les biens des Armagnacs, et quiconque était riche courait risque de passer pour armagnac. Des deux côtés, les exécutions allaient leur train avec les confiscations. La misère et la disette étaient partout, et le pays se dépeuplait de jour en jour.

Pendant que le nord et le centre du royaume étaient désolés par la guerre civile, l'ouest

était livré sans défense à l'invasion étrangère. Henri V était rentré sur la terre de France pour ne plus la quitter. Débarqué en grande force à Touques, près de Trouville, le 1er août, il marcha sur Caen, prit d'assaut cette grande ville, et, comme à Harfleur, expulsa tous ceux des habitants qui ne voulurent pas le reconnaître pour roi (septembre). Bayeux se soumit, et conserva ses biens et ses priviléges municipaux. Henri V faisait respecter les prêtres, les femmes et les propriétés, réduisant les impôts, et réorganisait l'administration partout où il était le maître. Presque toute la Normandie centrale fut en son pouvoir avant la fin de l'automne.

Les Normands ne recevaient aucun secours; le comte d'Armagnac avait rappelé les garnisons pour les opposer aux Bourguignons, et le duc de Bourgogne avait conclu avec les Anglais une trêve partielle pour la Flandre et l'Artois. Le duc de Bretagne fit aussi trêve avec Henri V, et pour la Bretagne, et pour l'Anjou et le Maine, dont le duc Louis III, roi titulaire de Naples, était un tout jeune homme fiancé à l'héritière de Bretagne.

Henri V poursuivit sa conquête tout à son aise durant l'hiver. Malgré toutes les avances qu'il faisait aux populations, elles étaient désespérées de devenir anglaises, et résistaient presque partout. Quand une ville ne capitulait pas à temps, et qu'elle était forcée de se rendre à discrétion, Henri V faisait décapiter quelques-uns des habitants « pour l'exemple »; il traitait la résistance comme une rébellion.

Au mois de mai 1418, les Anglais étaient en possession de tout le pays entre la Seine inférieure et la frontière de Bretagne, depuis Évreux jusqu'à Pontorson.

L'excès des malheurs publics amena enfin les deux factions d'Armagnac et de Bourgogne à négocier. Par un traité conclu le 23 mai 1418, il fut convenu que toutes les confiscations seraient annulées de part et d'autre, et que la reine et le duc de Bourgogne rentreraient au conseil du roi, ainsi que les autres princes. A cette nouvelle, Paris se sentait déjà renaître. Le comte d'Armagnac accusa de trahison ceux qui avaient négocié la paix, et rompit tout.

Le désespoir et la fureur des Parisiens dépassaient tout ce qu'on peut dire. Ruinés, affamés, en butte chaque jour aux insolences et aux excès des soldats d'Armagnac, ils n'attendaient que l'occasion de se venger. Elle vint.

Un jeune homme, appelé Perrinet Leclerc, ayant été insulté par des Armagnacs et n'ayant pu obtenir justice, trama une conspiration avec les Bourguignons. Le comte d'Armagnac, à défaut d'une force militaire suffisante, avait été obligé de réorganiser une milice bourgeoise. Le père de Perrinet Leclerc était un des capitaines, et avait en garde les clefs de la porte Saint-Germain, qui était où est la rue de Buci.

Dans la nuit du 29 au 30 mai, Perrinet Leclerc déroba les clefs, et alla ouvrir la porte Saint-Germain au sire de l'Ile-Adam, capitaine bourguignon, qui attendait hors des murs avec sept ou huit cents cavaliers. Les Bourguignons poussèrent au cœur de la ville. A mesure qu'ils avançaient, le peuple sortait en foule des maisons pour se joindre à eux. Le mouvement fut si rapide, que les bandes gasconnes et autres d'Armagnac ne purent pas même essayer de l'arrêter. L'Ile-Adam força l'hôtel Saint-Pol, s'empara du roi, qui était toujours pour le dernier qui lui parlait, et le fit monter à cheval pour le promener par la ville à la tête des Bourguignons, pendant qu'on arrêtait dans leurs hôtels les principaux adhérents d'Armagnac.

Bernard d'Armagnac s'était déguisé et caché; mais on le prit le lendemain.

La guerre civile était finie, si l'on eût pu mettre la main sur le dauphin, jeune homme faible et changeant, qui eût fait, comme son père, tout ce qu'on eût voulu. Malheureuse-

ment, le prévôt royal de Paris, un Breton nommé Tannegui Duchâtel, qui avait fait jeter à la rivière le favori de la reine et aidé Armagnac à rompre la paix, échappa aux Bourguignons, courut à l'hôtel du dauphin, l'enveloppa dans les draps de son lit, et l'emporta à la Bastille, d'où il l'envoya sur l'heure à Melun. Ce fut la cause de nouveaux malheurs pires que toutes les calamités passées.

Quelques autres des chefs armagnacs et un grand nombre de soldats étaient parvenus aussi à se réfugier dans la Bastille.

Tannegui Duchâtel, après s'être assuré du dauphin, eut la hardiesse d'essayer de reprendre Paris. Renforcé par quelques capitaines armagnacs qui accoururent du dehors, il fit une vigoureuse sortie le 1er juin; mais il fut battu par les Parisiens et rejeté à grande perte dans la Bastille.

Il évacua la Bastille pour se retirer à Melun, et, là, il se fit nommer par le dauphin capitaine de tous les pays au nord de la Seine, rallia tout ce qui restait des bandes des Armagnacs, attira à lui une foule de brigands, et continua la guerre.

Quand les Parisiens virent que les ravages ne cessaient pas dans la campagne, et que les arrivages étaient interceptés par les Anglais en aval et par les Armagnacs en amont, ils devinrent comme forcenés, et, sur le bruit qu'on voulait mettre à rançon le comte d'Armagnac, qui ne manquerait pas de faire ensuite pis que devant, une foule furieuse courut à la Conciergerie du Palais, en arracha le comte d'Armagnac, le massacra, puis alla forcer toutes les autres prisons et mettre à mort tous les prisonniers. Il en périt plus de huit cents, parmi lesquels des détenus pour dettes, et jusqu'à des femmes qui n'avaient rien de commun avec les Armagnacs. Cinq évêques, plusieurs membres du Parlement et maintes autres personnes notables furent du nombre des victimes; après quoi, les massacreurs se répandirent par la ville, tuant les gens désignés comme Armagnacs et pillant leurs maisons (12 juin).

Les cadavres des Armagnacs furent jetés aux champs, comme indignes de sépulture, et laissés en pâture aux chiens et aux oiseaux. Il y avait des prêtres et des curés qui refusaient de baptiser les enfants des Armagnacs, et les sages-femmes n'osaient faire leur office près des femmes des Armagnacs, en sorte que mères et enfants mouraient sans secours.

L'arrivée de la reine Isabeau et du duc de Bourgogne à Paris ne fit cesser ni ces horreurs ni cette misère. Ce n'étaient plus seulement Caboche et ses écorcheurs, revenus d'exil, qui commandaient dans la ville, mais un bourreau nommé Capeluche, qui mettait à mort hommes et femmes, à sa fantaisie, sans commandement de la justice.

Le 21 août, comme on avait fait beaucoup de nouvelles arrestations depuis deux mois, Capeluche mena une grosse bande de gens attaquer de nouveau les prisons et faire un second massacre. Le duc de Bourgogne essaya de les arrêter, mais ne put rien obtenir ni rien empêcher.

Jean Sans-Peur fut bien humilié quand il sut qu'en tâchant de détourner ces mauvaises gens de leurs méfaits, il avait pris la main de Capeluche le bourreau sans le connaître. Il envoya les plus turbulents du peuple, au nombre de six mille, à une expédition hors de Paris contre les Armagnacs, et, quand ils furent partis, il fit condamner et décapiter Capeluche et plusieurs autres de ceux qui avaient excité aux massacres.

Jean Sans-Peur fit de la sorte cesser les séditions dans Paris; mais il ne sut rien faire de sérieux au dehors contre les Armagnacs ni contre les Anglais, peut-être parce qu'il n'avait point d'argent et n'osait rétablir les impôts. Il essaya de traiter de la paix avec les Armagnacs; mais Tannegui Duchâtel et les siens empêchèrent le dauphin d'y consentir. Une grande maladie se mit dans Paris et emporta une notable partie du

peuple. Beaucoup des massacreurs de prisons mouraient désespérés en criant qu'ils étaient damnés.

Paris agonisait par la guerre civile : Rouen était réduit aux abois par l'invasion étrangère ; dans la seconde quinzaine de juillet, Henri V aidé d'un gros subside par le clergé anglais, avait mis le siége devant le chef-lieu de Normandie.

Les Rouennais, qui s'y attendaient, s'étaient mis en défense de leur mieux, et avaient renvoyé de la ville toutes les personnes qui n'étaient pas capables de porter les armes, à moins qu'elles n'eussent pu faire provision de vivres pour dix mois. La ville était au moins aussi peuplée qu'aujourd'hui, et avait une milice bourgeoise de quinze mille hommes, plus quatre mille soldats en partie envoyés par les Parisiens et par le duc de Bourgogne.

Le roi d'Angleterre vit bien qu'il ne viendrait pas à bout d'eux par la force, et résolut de les prendre par la faim. Il garantit son camp contre les vaillantes sorties des assiégés par des fossés profonds, et bloqua la ville par terre et par eau. Il avait commencé le siége avant que la moisson fût mûre, pour que les Rouennais ne pussent pas compléter leurs approvisionnements, et Rouen souffrit de la disette dès les premières semaines d'automne.

Les assiégés dépêchèrent vers le roi de France et le duc de Bourgogne un vieux prêtre, qui parvint à franchir le blocus. L'envoyé cria, devant le roi et le duc, le grand *haro,* qui était le cri par lequel les Normands requéraient justice et secours.

« Très-excellent prince et seigneur », dit-il, « et vous aussi, duc de Bourgogne, les gens de Rouen vous mandent par moi que si, par faute de votre secours, ils sont contraints d'être sujets du roi d'Angleterre, vous n'aurez en tout le monde pires ennemis qu'eux, et, s'ils peuvent, ils détruiront vous et votre génération. »

Le duc de Bourgogne et le conseil du roi promirent secours au plus tôt, rétablirent une partie des impôts pour lever des troupes, et tentèrent de négocier avec le roi d'Angleterre; mais les pourparlers n'aboutirent à rien. Henri V ne voulait point de paix.

Le rendez-vous de l'armée française fut assigné à Beauvais; mais le temps durait fort aux Rouennais. Ils résolurent de traverser par force le camp anglais et d'aller au-devant du duc de Bourgogne pour l'obliger à venir donner bataille. Dix mille hommes commençaient à sortir par une des portes de la ville, quand le pont de bois sur lequel ils défilaient rompit et croula dans le fossé. On soupçonna le gouverneur de Rouen, appelé Gui le Bouteiller, de s'être vendu aux Anglais et d'avoir fait scier les piles du pont.

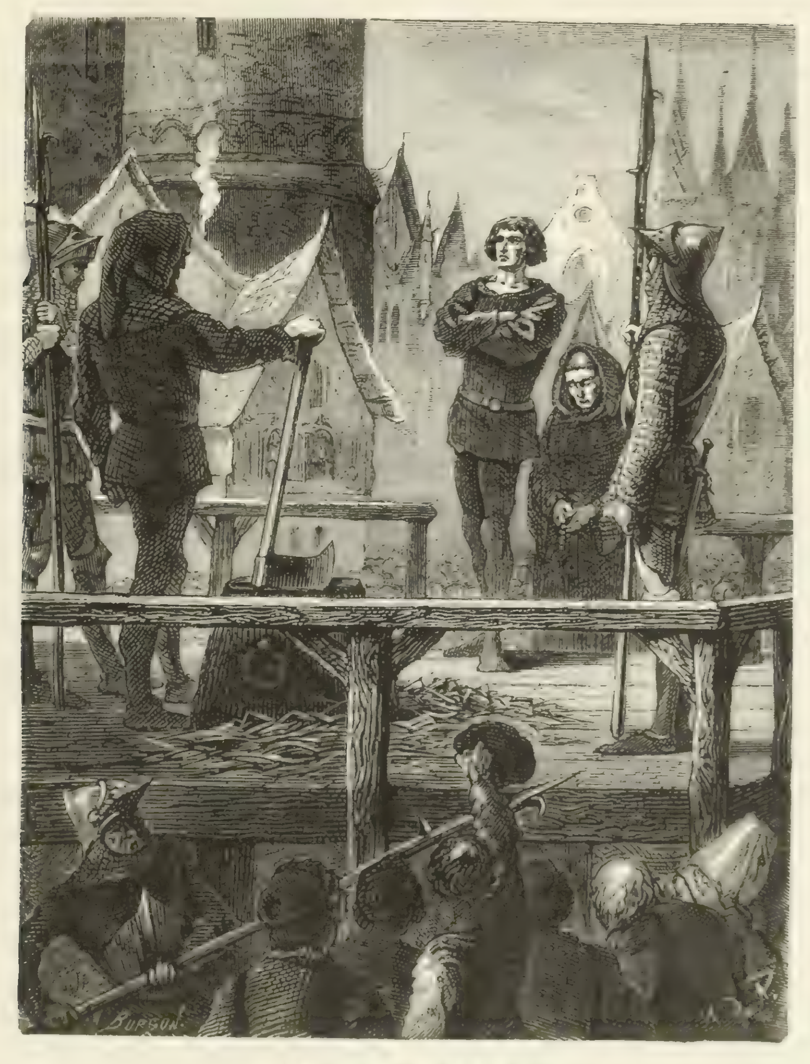
Les députés des Rouennais parvinrent à gagner Beauvais, et signifièrent au roi et à son conseil, que Jean Sans-Peur avait amenés à l'armée, le misérable état de la ville. Plusieurs milliers de gens y étaient morts de famine, et l'on en avait mis dehors au moins douze mille autres, que le roi d'Angleterre n'avait pas voulu laisser passer et qui périssaient de faim dans les fossés, entre la ville et le camp ennemi.

On leur promit secours pour le quatrième jour après Noël. On était au 15 décembre. Les Rouennais attendirent encore durant ces quinze jours de vraie agonie.

Le jour fixé, au lieu de l'armée française, Rouen ne vit venir qu'un messager du duc de Bourgogne, qui invitait les Rouennais à traiter du mieux qu'ils pourraient avec le roi d'Angleterre.

Le cœur avait failli à Jean *Sans-Peur,* qui ne méritait plus son surnom. Il n'avait pas cru l'armée de France suffisante pour attaquer les Anglais, et il avait licencié ses hommes d'armes.

Les Rouennais, la mort dans l'âme, députèrent vers le roi anglais. Henri V ne voulut rien entendre, à moins que tous les hommes



Alain Blanchard montant à l'échafaud.

de la ville ne se missent en sa volonté. Sur cette réponse, les Rouennais décidèrent de mettre le feu à la ville et de s'en aller tout droit devant eux, hommes, femmes et enfants, « où Dieu voudrait les conduire. »

Henri V, averti, eut peur de leur désespoir. Il fit rappeler leurs députés, accorda à la ville la conservation de ses anciennes franchises et libertés, et aux habitants qui lui prêteraient serment la conservation de leurs biens, moyennant une rançon de trois cent mille écus d'or. Henri V exceptait seulement sept personnes de l'amnistie.

La malheureuse ville demanda encore six jours de délai : on ne sait ce que les Rouennais espéraient encore; mais ils ne pouvaient se résoudre à devenir Anglais.

Les six jours passèrent, et, le 19 janvier 1419, le roi anglais, vainqueur par la famine et non par les armes, fit son entrée dans Rouen. Le chef-lieu de Normandie avait été français deux cent quinze ans, depuis que Philippe-Auguste l'avait conquis sur Jean Sans-Terre.

Beaucoup de bourgeois s'en allèrent, avec leurs habits et deux sous d'argent chacun,

plutôt que de prêter serment au roi étranger.

Des sept personnes exceptées de l'amnistie, six se rachetèrent à force d'argent. Le septième, nommé Alain Blanchard, capitaine des arbalétriers de la ville, était celui de tous que l'Anglais haïssait le plus; il avait été l'inspirateur de toutes les fortes résolutions, et l'âme du peuple était, pour ainsi dire, en lui. Il était pauvre et ne pouvait racheter sa vie; il ne la demanda pas, et monta à l'échafaud aussi fièrement qu'il était allé au combat.

Les dernières places de Normandie se rendirent, et la province fut tout entière aux mains des Anglais. Henri V donna à ses capitaines et à ses prélats et prêtres anglais un grand nombre de fiefs et de bénéfices en Normandie, vacants par confiscation ou abandon. Nombre de gens de toutes conditions s'en allaient volontairement en exil. La chronique cite une jeune veuve, la dame de la Roche-Guyon, qui s'en alla, dénuée de tout bien, avec ses trois enfants, plutôt que de rendre hommage au roi anglais et d'épouser le traître Gui le Bouteiller, qui était maintenant gouverneur de Rouen pour Henri V.

Après la perte de la Normandie, le duc de Bourgogne tenta encore une fois de traiter avec le roi d'Angleterre. Henri V, le duc et la reine Isabeau conférèrent ensemble à Meulan. Mais Henri V, pour renoncer à la couronne de France, réclama, avec la main de la fille du roi de France, toutes les provinces qu'avaient possédées les Plantagenêts au douzième siècle, et en toute souveraineté. Quand il vit qu'on ne lui accorderait pas ses demandes, il dit au duc de Bourgogne : « Sachez que nous aurons la fille à votre roi et tout ce que nous avons demandé avec elle, ou nous le mettrons, et vous aussi, hors de son royaume. »

« Sire », répondit le duc, « avant que vous ayez mis monseigneur le roi et nous hors de son royaume, vous serez bien lassé! » (30 juin.)

Le duc Jean, sur cette offense, se retourna du côté du dauphin, et ne songea plus qu'à faire la paix avec lui.

Tannegui Duchâtel et les autres chefs armagnacs qui gouvernaient le dauphin cessèrent de s'opposer à la paix. Un traité fut conclu, et, le 11 juillet, le dauphin et le duc de Bourgogne eurent une entrevue en pleine campagne, non loin de Melun. Ils parlèrent ensemble amiablement, et jurèrent la paix « sur leur part de paradis », se soumettant à l'excommunication s'ils y manquaient. Ils s'entre-promirent de faire tous leurs efforts pour chasser le roi Henri d'Angleterre hors de France. Après quoi, le dauphin s'en alla sur la Loire pour y faire cesser la guerre civile, et le duc de Bourgogne alla joindre le roi et la reine à Saint-Denis, où fut publiée une ordonnance royale qui commandait l'oubli de tout le passé (19 juillet).

L'espérance rentra dans le cœur des Français; les gens de guerre des deux partis commencèrent à se réunir pour marcher ensemble contre les Anglais. Des feux de joie furent allumés dans toutes les villes, et Paris se relevait déjà de l'abattement qui avait succédé à ses fureurs, quand les Parisiens virent arriver une grosse bande de gens tout éperdus. C'étaient tous ceux des habitants de Pontoise qui avaient pu s'échapper de leur ville, surprise et mise à feu et à sang par les Anglais (29 juillet).

Les Anglais vinrent courir jusqu'aux portes de Paris, et le duc de Bourgogne, sans rien faire pour recouvrer Pontoise, emmena le roi et la reine de Saint-Denis jusqu'à Troies en Champagne. Les Parisiens en eurent grand mécontentement et alarme.

Quand Tannegui Duchâtel et les siens entendirent que le peuple murmurait partout contre le duc Jean, ils crurent qu'ils pouvaient tout oser, car ils n'avaient pas juré la paix de bonne foi. Tannegui, qui avait été de la maison du feu duc Louis d'Orléans, n'avait jamais renoncé à venger son ancien

maître. Tannegui et ses amis tramèrent donc un complot contre le duc de Bourgogne ; on ne sait pas bien s'ils dirent d'avance au dauphin tout ce qu'ils avaient intention de faire.

Il avait été convenu que le dauphin reviendrait siéger au conseil du roi. Au lieu de cela, Tannegui vint à Troies, par deux fois, inviter le duc de Bourgogne à une seconde conférence avec le dauphin, à Montereau.

Le duc Jean hésita, se mit en route, s'arrêta de nouveau, puis passa outre. On lui avait prédit que, s'il y allait, jamais il n'en retournerait ; mais il dit que la paix valait bien qu'il hasardât sa personne, et que, quoi qu'il dût advenir, il voulait la paix.

Il avait été arrêté que la conférence aurait lieu sur le pont de la rivière d'Yonne, qui joignait la ville de Montereau au château, et que les gens du dauphin, qui occupaient la ville, construiraient une loge au milieu du pont, avec des barrières de chaque côté, et deux portes qui seraient gardées par les gens de chacun des deux princes. Le dauphin et le duc ne devaient amener dans la loge que dix compagnons chacun, et leurs gens de guerre devaient rester, les dauphinois dans la ville, les bourguignons dans le château.

Le duc Jean et ses compagnons arrivèrent dans la loge sans autre arme que leur épée, comme il avait été convenu. Tannegui et les siens avaient des haches à leurs ceintures. Le duc, néanmoins, frappa sur l'épaule de Tannegui et dit : « Voici en qui je me fie » ; puis il fléchit le genou devant le dauphin en disant qu'il était venu à son mandement pour s'entendre avec lui sur le salut du royaume, qui devait être son héritage.

Le dauphin lui dit de se relever. On rapporte qu'alors un signe fut échangé entre le dauphin et Tannegui. Ce qui est sûr, c'est qu'au moment où le duc se relevait, Tannegui le frappa si rudement de sa hache à travers le visage qu'il le fit retomber à genoux. Le duc mit la main sur son épée ; mais les compagnons du dauphin se jetèrent sur lui, et l'abattirent mort avec un des siens. Les autres Bourguignons, qui étaient à quelques pas en arrière, n'eurent pas le temps de secourir le duc, et furent eux-mêmes tués ou pris par des soldats dauphinois embusqués dans les maisons de la ville les plus proches du pont, et qui étaient accourus à un signal (10 septembre 1419).

Jean de Bourgogne mourut ainsi par trahison, comme il avait fait mourir Louis d'Orléans. Il mourut au moment où, las de verser et de voir verser le sang, et dégoûté de l'ambition comme de tout, il souhaitait sincèrement la paix, après l'avoir tant troublée. Il est rarement donné aux grands coupables de réparer le mal qu'ils ont fait.

Le nouveau crime, par lequel on venait de venger un crime ancien, allait produire des calamités pires que toutes les calamités passées.

Comme il arrive souvent dans les grands forfaits, les coupables n'eurent pas tant de décision pour profiter du crime que pour le préparer. Ceux des conseillers du dauphin qui n'avaient pas été du complot firent grand reproche aux autres de ce qu'ils avaient fait. Tannegui et les siens, au lieu de courir à Troies pour se saisir de la personne du roi, dépêchèrent seulement des lettres aux bonnes villes pour tâcher de leur persuader que le duc avait péri en cherchant à s'emparer par force du dauphin.

Un cri unanime d'indignation et de fureur répondit dans tout le nord de la France. On se voyait rejeté dans l'abîme d'où l'on s'était cru enfin sorti. Tous les griefs contre le feu duc Jean semblèrent effacés par sa mort. Paris jura de poursuivre la vengeance contre les coupables du meurtre du duc Jean. La reine Isabeau fit écrire par le roi à la veuve du duc pour l'inviter, elle et ses enfants, à aider le roi de toute leur puissance contre les meurtriers.

L'aîné des fils de Jean Sans-Peur était un jeune homme de vingt-deux ans, appelé Phi-

lippe. De même que Tannegui Duchâtel avait tout sacrifié à la vengeance de son maître le duc d'Orléans, Philippe de Bourgogne, à son tour, sacrifia tout à la vengeance de son père.

Philippe de Bourgogne appela à Arras les ambassadeurs du roi d'Angleterre, et, le 2 décembre, il conclut avec eux un traité par lequel il reconnaissait Henri, roi d'Angleterre, comme héritier de la couronne de France après la mort de Charles VI. Le traité établit que Henri épouserait Catherine, fille du roi de France, et recevrait immédiatement l'administration du royaume.

Le duc Philippe livrait ainsi la France à l'étranger, et déshéritait de leurs droits à la couronne tous les sires des fleurs de lis et lui-même.

Il fut convenu que le traité serait soumis au plus tôt à l'approbation du roi, de la reine et des États Généraux. En attendant, une trêve générale fut signée avec les Anglais; les *dauphinois*, comme on appelait maintenant l'ancien parti armagnac, en furent seuls exclus.

Le 21 mars 1420, le duc Philippe de Bourgogne vint à Troies, avec les ambassadeurs anglais, proposer au roi et à la reine la paix et alliance « que voulait avoir avec eux le roi Henri d'Angleterre. »

Le pauvre Charles VI, quand il n'était pas en délire, était en enfance, et consentait à tout ce qu'on lui demandait. Quant à la reine Isabeau, elle détestait son fils, et n'aimait que sa fille Catherine, autant qu'elle était capable d'aimer quelqu'un. Elle fit consentir le roi à déshériter le dauphin Charles, et à révoquer la loi qui interdisait aux femmes de succéder à la couronne de France. Charles VI signa, le 9 avril, les préliminaires du traité.

Le 29 avril, le chancelier de France assembla le Parlement, l'Université de Paris, le chapitre de Notre-Dame, le corps de ville et tous les officiers de la milice parisienne, et leur communiqua les conventions faites à Troies.

Paris avait perdu la moitié de ses habitants par la misère, par l'épidémie, par les proscriptions, par les émigrations; le meurtre de Jean Sans-Peur lui avait ôté sa dernière espérance. Il était si abattu que tout lui était devenu quasi indifférent, sauf la haine qui lui restait au cœur contre ceux qu'il nommait *les traîtres Armagnacs*.

Paris, qui avait autrefois fondé la France en arrêtant l'invasion des pirates normands, abdiqua devant les Anglais, et accepta en silence le traité qui renversait l'ouvrage de tant de siècles et qui faisait que la France n'était plus France.

Henri V, parti de Pontoise, arriva le 20 mai à Troies, avec un corps d'armée anglais, et, le lendemain, le traité fut définitivement signé dans l'église Saint-Jean de Troies. Henri V, en prenant le titre de régent et héritier de France, s'obligea de maintenir les franchises et priviléges des corps et des particuliers, et les lois et coutumes du royaume. Il fut convenu que Henri V, lorsqu'il hériterait de la couronne de France, travaillerait de tout son pouvoir à ce que, du consentement des États Généraux des deux royaumes, les deux couronnes de France et d'Angleterre demeurassent dorenavant toujours sur une même tête, celle du roi Henri et de ses successeurs.

La perte de l'indépendance nationale, tel était donc le dernier terme auquel avaient abouti la décadence de la monarchie féodale et le gouvernement des sires des fleurs de lis.

Tout n'était pas consommé pourtant. La France du nord, la vieille France, était presque tout entière aux mains de l'étranger; mais la France centrale résistait, et, si la Seine était devenue anglaise, la Loire était française encore. Le parti du dauphin, si coupable et si souillé qu'il fût, devenait désormais le parti national, et tous ceux qui voulaient qu'il y eût encore une France étaient obligés de s'y rallier.



Tombeau de Jean Sans-Peur.

La vieille France, avec Paris, sa tête et son cœur, était à l'ennemi. La nouvelle France du midi, qui avait eu tant de peine à devenir française, resta, avec les provinces de la Loire, dans le parti national. Les États Généraux de Languedoc s'étaient déclarés pour le dauphin (février 1420). Lyon en avait fait autant.

Le dauphin, qui avait établi à Poitiers un Parlement composé de membres émigrés du Parlement de Paris, rendit à Toulouse le Parlement séparé qu'elle avait eu autrefois, et que Philippe le Bel lui avait ôté.

Les dauphinois étaient restés maîtres d'un certain nombre de places au nord de la Loire. Henri V, au lieu de perdre son temps en fêtes et en tournois pour célébrer son mariage avec Catherine de France, se mit en campagne dès le surlendemain des épousailles, emmenant avec lui sa nouvelle épousée, le roi, la reine et le duc Philippe de Bourgogne. Il alla prendre Sens, Montereau, la ville où s'était commis le grand meurtre, puis assiégea Melun, dont la garnison et les habitants se défendirent intrépidement plus de quatre mois, et ne cédèrent que par famine (18 novembre). Henri V, suivant sa coutume, fit décapiter un certain nombre des habitants « pour l'exemple. » Les autres furent dépouillés de leurs biens, et les principaux furent envoyés, avec la plupart de la garnison, dans les prisons de Paris, où ils périrent de misère.

Le 6 décembre, les États Généraux furent convoqués à Paris, à l'hôtel Saint-Pol, pour ratifier le traité de Troies. Il n'y vint que les députés des villes et pays qui n'osèrent se dispenser d'y envoyer, car la plupart avaient le cœur bien serré d'être contraints de re-

connaître le roi anglais. Les Picards et les gens même du duché de Bourgogne étaient les plus mécontents de tous.

Les États accordèrent au roi Henri, comme régent du royaume, un emprunt forcé pour la guerre contre les *Armagnacs*.

Le 6 janvier 1421, à la requête du duc Philippe de Bourgogne, qui avait demandé justice à Charles VI « du damnable meurtre de son père », tous les coupables de la mort du duc Jean furent condamnés par contumace en la cour de Parlement, et déclarés avoir encouru la perte de leurs corps et de leurs biens.

Henri V avait, en ce moment, quitté Paris pour aller faire couronner sa femme à Londres et présenter le traité de Troies au Parlement anglais. L'orgueil des Anglais était si flatté, qu'ils reçurent leur roi, dit la chronique, comme un ange de Dieu.

Le parti dauphinois profita de l'absence de Henri V. Les conseillers du dauphin étaient parvenus à obtenir l'alliance du roi de Castille et celle des Écossais, qui étaient presque toujours en guerre avec les Anglais, depuis qu'un siècle auparavant ils avaient délivré leur pays de la conquête anglaise.

Une flotte castillane amena d'Écosse en France quatre ou cinq mille bons soldats. Ces Écossais, réunis à un corps français, livrèrent bataille près de Baugé, en Anjou, à un corps d'armée anglais. Les hommes d'armes anglais, enorgueillis de ce que tout leur réussissait, agirent, cette fois, à la façon de la noblesse française. Ils laissèrent leurs archers en arrière, et coururent aux Franco-Écossais, qui les attendaient, hommes d'armes et archers entremêlés. Deux à trois mille hommes d'armes anglais furent là tués ou pris. Le duc de Clarence, frère de Henri V et son lieutenant en France, fut tué sur la place (23 mars 1421).

Henri V se fit voter des impôts et des emprunts par le Parlement d'Angleterre et par les États de Normandie, obtint des subsides du clergé anglais, bouleversa les monnaies en France pour se procurer des rentrées d'argent, et parvint de la sorte à mettre sur pied une belle armée anglaise, à la tête de laquelle il rentra en France au mois de juin.

Henri V repoussa les dauphinois du Perche et de la Beauce vers la Loire; mais toute la contrée était si ravagée qu'il craignit de ne pouvoir faire subsister son armée, et ne poursuivit pas le dauphin. Il alla mettre le siége devant Meaux, où s'était maintenue une forte garnison dauphinoise qui pillait et désolait au loin le pays autour d'elle.

Les plus féroces des anciens Armagnacs, ceux que les Parisiens détestaient entre tous, étaient là réunis. Les bêtes sauvages n'eussent pas fait ce que faisaient certains d'entre eux; mais ils étaient aussi intrépides que cruels, et ils résistèrent, avec une opiniâtreté inouïe, depuis le commencement d'octobre 1421 jusqu'au 11 mai 1422. Ils ne capitulèrent que lorsqu'ils furent sans pain et presque sans armes. La garnison et les habitants furent traités à peu près comme à Melun.

La prise de Meaux décida presque toutes les autres places dauphinoises du nord à se rendre.

La moitié de l'armée anglaise avait fondu au siége de Meaux. Henri V eut besoin de quelque temps pour la remettre en état. Au mois d'août, quoique pris d'un mal qui le tourmentait fort, il voulut rentrer en campagne; mais il se sentit si malade en route qu'il se fit ramener au château de Vincennes, où il s'alita.

Il avait une fistule au fondement, accompagnée de dyssenterie. Il comprit bientôt qu'il ne s'en relèverait pas; il recommanda à son frère, le duc de Bedford, son fils Henri, que sa femme Catherine de France avait mis au monde le 6 décembre précédent; il lui confia le gouvernement de la France si le duc de Bourgogne ne voulait point s'en charger, et lui recommanda sur toute chose

de conserver l'alliance du duc de Bourgogne.

Il mourut le 31 août 1422, à l'âge de trente-quatre ans.

Plus heureux qu'Édouard III et que son fils le fameux prince de Galles, Henri V avait fini en pleine victoire, et les Anglais honorèrent sa mémoire comme celle de leur plus grand héros. Le peuple des provinces françaises qui lui avaient été soumises ne pouvait aimer ce conquérant étranger, mais le respectait, parce qu'il était le seul prince qu'on eût vu, depuis quarante ans, rétablir l'ordre et réprimer les excès des nobles et des gens de guerre.

Charles VI ne survécut que peu de semaines à son gendre. Il mourut à l'hôtel Saint-Pol, le 21 octobre, âgé de cinquante-quatre ans. Il avait porté le titre de roi durant quarante-deux ans, les années les plus malheureuses qu'eût jamais connues la France.

Le peuple de Paris, néanmoins, le pleura, car c'était comme une dernière ombre de la royauté française, de la royauté de saint Louis, qui disparaissait avec lui, lorsqu'on proclama sur sa tombe le roi étranger, le petit Henri VI, roi de France et d'Angleterre, et lorsque la monnaie de Henri, portant l'écusson d'Angleterre accolé à celui de France, remplaça la monnaie de Charles VI.

Le dauphin Charles, de son côté, prit le titre de roi de France.

Henri V n'avait que trop bien choisi son successeur dans le commandement politique et militaire. Le duc de Bedford, également habile à gouverner, à négocier et à combattre, était un de ces hommes que rien ne lasse et que rien n'arrête, et qui vont à leur but à travers tout, sans hésitation, sans scrupule et sans pitié.

Henri V lui avait légué le gouvernement de la France; il se fit donner par le Parlement anglais le gouvernement de l'Angleterre, et, satisfait de régner sous le nom d'un enfant au berceau, de son neveu Henri VI, il poursuivit l'achèvement de l'œuvre de son frère.

Charles VII, le roi français, qui disputait les débris du royaume à ce redoutable tuteur du petit roi anglais, avait vingt ans, et tous les défauts de la jeunesse, sans les qualités généreuses de cet âge. Amolli déjà par les plaisirs, il n'aimait point la guerre, non par lâcheté, mais par paresse; il était à la fois mou et obstiné, crédule aux méchants et défiant envers les bons, aussi incapable de comprendre les grands cœurs que d'être reconnaissant des grands services.

Dans les premiers temps après la mort de Henri V, le parti français montra cependant de l'espérance et fit des efforts pour se relever. Il y eut de l'agitation dans les provinces occupées par les Anglais, et les bandes des gens de guerre français recommencèrent à occuper des forteresses et à courir la campagne au nord de la Loire, jusqu'en Picardie. Il y eut des complots pour introduire dans Paris les troupes françaises.

Ces complots ne réussirent pas. Ceux qui les avaient tramés furent mis à mort ou obligés de s'enfuir, et l'ancien parti cabochien, implacable dans sa haine contre ceux qu'il appelait toujours les *Armagnacs*, aida les Anglais à garder Paris.

La bataille gagnée à Baugé sur les Anglais, l'année d'avant la mort de Henri V, avait rendu quelque confiance aux gens d'armes français; mais les anciens désordres et les discordes revinrent parmi eux, et ils reperdirent deux batailles : l'une à Crevant sur l'Yonne, à l'entrée de la Bourgogne (1er juillet 1423); l'autre, plus grande, à Verneuil, à l'entrée de la Normandie (17 août 1424). Plusieurs milliers de braves auxiliaires écossais et un grand nombre de Français périrent dans ces deux journées. Le régent anglais Bedford avait commandé en personne dans la seconde.

Ces malheurs abattirent tout à fait le parti français au nord de la Loire, et jetèrent une

grande consternation dans les provinces qui reconnaissaient le roi Charles VII.

La discorde qui se mit entre les Anglais et le duc de Bourgogne donna au parti français un répit qu'on n'eût pu espérer.

Ce ne fut pas la faute du duc de Bedford, qui avait commencé par suivre avec grand soin les recommandations du feu roi Henri V et ménagé de son mieux le duc Philippe. Il lui avait même cédé des fiefs importants, Mâcon et Auxerre, qui relevaient auparavant de la couronne de France et non du duché de Bourgogne, et le pays de Santerre en Picardie.

Mais Henri V avait laissé un autre frère que Bedford, le duc de Glocester, fort remuant et aventureux. Celui-ci vint se jeter en travers des ambitions de la maison de Bourgogne, qui prétendait devenir maîtresse des Pays-Bas tout entiers. Le cousin-germain du duc Philippe, Jean de Bourgogne, duc de Brabant, fils du duc de Brabant tué à Azincourt, avait épousé la comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande. Cette comtesse se dégoûta de son mari, trouva moyen de faire casser son mariage par une autorité ecclésiastique plus que douteuse, et se remaria au duc de Glocester.

Le duc de Bourgogne, irrité de ce que trois provinces des Pays-Bas allaient ainsi échapper à sa maison, excita son cousin le duc de Brabant à ne pas rendre l'héritage de son épouse infidèle, fit trêve avec Charles VII (septembre 1424), reprit le Hainaut sur Glocester, qui était entré dans les Pays-Bas avec un petit córps d'armée de volontaires anglais, et entreprit de reconquérir la Hollande et la Zélande, qui avaient pris parti pour leur comtesse.

Le régent Bedford avait tâché d'apaiser cette querelle; puis, n'y réussissant pas, il avait tenté, sans succès, de faire prendre ou tuer en trahison le duc de Bourgogne. Après quoi, il fut obligé de passer en Angleterre pour y rétablir l'ordre qu'avait fort troublé Glocester.

Le parti français parut d'abord se mettre en mesure de profiter du temps que perdaient les Anglais. La belle-mère de Charles VII, qu'on appelait la reine Yolande, et qui était une princesse d'Aragon veuve d'un duc d'Anjou roi titulaire de Naples, était une femme de tête et de bon sens. Elle parvint, après bien des efforts, à décider le jeune roi à éloigner de sa personne Tannegui Duchâtel et les autres complices de la mort de Jean Sans-Peur, afin de préparer les voies à une réconciliation entre Charles VII et Philippe de Bourgogne; puis elle fit donner l'épée de connétable au comte Arthur de Richemont, frère du duc de Bretagne, et très-vaillant et sage capitaine. Le duc Jean de Bretagne, qui avait d'abord reconnu Henri VI, revint au parti français (mars-septembre 1425).

Tout faisait espérer que le duc de Bourgogne reviendrait aussi à son devoir envers la patrie, et pardonnerait enfin la mort de son père. Ses vassaux, anglais malgré eux, le poussaient à cette réconciliation, qui eût été le salut de la France.

Tout manqua par la faute de Charles VII. Il ne pouvait se passer de quelqu'un qui le gouvernât, et qui fît pour lui ce que sa paresse l'empêchait de faire. A peine eut-il congédié les chefs des Armagnacs qu'il les remplaça par un ancien favori de Jean Sans-Peur, le sire de Giac, qui était accusé d'avoir attiré le duc Jean dans le guet-apens de Montereau. Giac, qui craignait le ressentiment du fils de Jean Sans-Peur, usa de tous les moyens pour empêcher la paix avec la Bourgogne et pour ruiner l'autorité du connétable de Richemont. Il fit échouer, en n'envoyant ni vivres ni argent, une campagne que le connétable avait entreprise en basse Normandie (1426).

Le connétable, qui était mal endurant et qui entendait sauver le roi malgré lui, revint à la cour, qui était alors en Berri, et, une belle nuit, il s'empara par force de Giac,

l'emmena dans une forteresse qui lui appartenait, le fit juger sommairement comme concussionnaire et comme traître, et jeter à la rivière (janvier 1427).

Le roi se fâcha très-fort, mais s'apaisa vite quand on lui eut montré le mauvais gouvernement de Giac, et il fut très-content, dit la chronique. La belle-mère du roi et le connétable mirent alors auprès de lui un petit écuyer, qu'ils jugèrent de trop peu de conséquence pour qu'il devînt dangereux; mais ce nouveau favori fut bientôt aussi maître du roi qu'avait été l'autre, et se comporta tout aussi mal, en sorte que le connétable le fit mettre à mort comme Giac.

Le connétable, alors, plaça auprès du roi un grand baron du Poitou, le sire Georges de la Trémoille, qui avait été jusque-là de ses alliés et avec qui il espérait s'entendre pour le bien public.

On rapporte que le roi se défiait de la Trémoille, et dit au connétable qu'il se repentirait de le lui avoir donné pour ministre. Quoi qu'il en soit, la Trémoille gouverna bientôt le roi aussi complétement qu'avaient fait les deux autres, et devint le plus grand ennemi du connétable, ne songeant qu'à se faire le maître à tout prix dans ce débris de royaume qui restait à Charles VII, et se souciant fort peu de délivrer la France. Mais, comme c'était un homme tout autrement capable et considérable que ses devanciers, le connétable ne réussit pas à s'en débarrasser comme des deux autres, et la Trémoille obtint du roi que le connétable fût banni de la cour.

La guerre civile s'ensuivit dans le parti français. Le duc de Bretagne, voyant ce désordre, fit sa paix avec les Anglais. Le connétable ne suivit pas l'exemple du duc son frère; mais, tout en restant l'ennemi des Anglais, il continua la petite guerre, dans le Poitou et les pays voisins, contre le parti de la Trémoille.

Tandis que les Français s'entre-déchiraient, la discorde cessait au contraire entre le duc de Bourgogne et les Anglais. Le pape ayant déclaré nuls le divorce de la comtesse de Hainaut avec le duc de Brabant et son nouveau mariage avec le duc de Glocester, celui-ci, engagé dans de nouvelles amours, s'était soumis à la décision du pape, et le régent anglais Bedford avait regagné le duc de Bourgogne en le laissant faire tout ce qu'il voulait dans les Pays-Bas. Le duc de Brabant étant mort, le duc de Bourgogne avait forcé la comtesse de Hainaut à le reconnaître pour héritier de ses vastes domaines, Hainaut, Hollande, Zélande et Frise, et de lui en remettre sur-le-champ l'administration. Philippe de Bourgogne venait en outre d'acheter le comté de Namur, et possédait ainsi, par lui et par la branche de Brabant, qui était tout à fait sous sa main, la presque totalité des Pays-Bas, c'est-à-dire la Belgique et la Hollande actuelles.

Le duc de Bedford, ayant recouvré à ce prix l'alliance de Bourgogne, s'apprêta à réparer le temps perdu et à poursuivre l'achèvement de la conquête du royaume. La faiblesse et l'incapacité du roi Charles VII semblaient livrer les restes de la France à l'Anglais.

Le régent Bedford fit voter, par les États Généraux des provinces françaises soumises au roi anglais, la solde de l'armée destinée à achever la ruine de la France.

Dans le courant de l'été de 1428, un habile général anglais, le comte de Salisbury, se mit en campagne à la tête de dix mille combattants. C'était une petite armée, mais très-bonne. On n'en pouvait plus faire subsister une grande, tant la France était ruinée. On ne voyait plus que villages déserts, et bois et broussailles prenant la place des champs cultivés.

Salisbury commença par s'emparer des petites villes et forteresses situées sur la rive droite de la Loire, au-dessus et au-dessous d'Orléans; puis, le 12 octobre, il vint

asseoir son camp devant cette importante ville.

Orléans était le vrai chef-lieu de la France centrale, et les Anglais ne doutaient pas que la prise d'Orléans ne donnât le coup de grâce au parti français.

Les Orléanais, de leur côté, étaient persuadés que dans leur résistance était le dernier espoir de la patrie. Quand tout le monde se décourageait autour d'eux, cette pensée leur releva le cœur, et ils résolurent de se défendre comme avaient fait autrefois les gens de Calais, et, plus récemment, ceux de Rouen, espérant avoir meilleur succès.

L'assemblée générale des citoyens, convoquée par les échevins, avait voté une taxe, que grossirent les contributions volontaires des clercs et des laïques. Les Orléanais s'étaient préparés contre une attaque prévue. Ils avaient mandé des soldats d'élite, rasé le grand et beau faubourg du midi, nommé le Portereau, et coupé les arbres et les vignes à plus d'une lieue à la ronde. Bourges, Poitiers, Blois, la Rochelle et d'autres villes, émues de la courageuse résolution d'Orléans, avaient envoyé des secours en argent et en vivres.

Charles VII, sortant quelque peu de sa torpeur devant l'extrême danger, avait convoqué, à Chinon en Touraine, les États Généraux, non pas seulement de la langue d'oui, mais de la langue d'oc et du Dauphiné. Les États de tous les pays restés français, réunis ensemble pour la première fois, n'avaient pu voter qu'une bien faible somme, tant la détresse partout était grande; mais ils avaient sommé tous les vassaux de la couronne de prendre les armes pour sauver le royaume.

Les Anglais s'étaient établis sur la rive gauche, au midi de la Loire, afin de couper les communications d'Orléans avec les provinces françaises. Ils entamèrent vigoureusement le siége. Les assiégés repoussèrent, avec grande vaillance, un premier assaut donné par l'ennemi à un boulevard qui défendait la tête du pont de la Loire, du côté du faubourg du Portereau; mais une mine creusée par les Anglais obligea d'évacuer ce boulevard. Les Anglais s'emparèrent d'un fort nommé les Tournelles, qui était derrière le boulevard, à l'entrée du pont (21-24 octobre).

Trois jours après la prise des Tournelles, comme le comte de Salisbury, d'une fenêtre de ce fort, examinait la ville assiégée, un boulet de canon vint frapper contre la paroi de la fenêtre, et fit jaillir des éclats de pierre qui fracassèrent la tête du général anglais.

Le comte de Suffolk remplaça dans le commandement le comte de Salisbury. Il laissa un corps de troupes sur la rive gauche, et ramena le gros de l'armée au nord de la Loire, pour préparer l'investissement de la place.

Les Orléanais détruisirent tous les faubourgs du nord, avec leurs maisons de plaisance et leurs riants jardins, comme ils avaient détruit le faubourg du midi, pour que l'ennemi ne pût s'y établir. C'étaient, dit le journal du siége, les plus beaux faubourgs du royaume (8 novembre).

L'investissement fut complet à la fin de décembre. Le comte de Suffolk, qui avait reçu des renforts anglais et un corps de Bourguignons et de Picards envoyés par le duc de Bourgogne, construisit treize petits camps retranchés, appelés bastides, qui commandaient toutes les routes; il y en avait sept au nord de la Loire, cinq au midi, et un dans une île au-dessous de la ville.

Ce n'étaient que sorties d'un côté, et tentatives d'escalade de l'autre. On échangeait sans cesse de furieuses canonnades. Les deux partis avaient de grosses pièces, des *bombardes* énormes; quelques-unes lançaient des boulets de grès de deux cents livres. Dans de si terribles moments, les Orléanais conservaient la gaieté gauloise et

française. Le journal du siége rapporte qu'ils envoyèrent des violons aux Anglais pour les désennuyer.

Ils avaient bon espoir. Un corps de plus de deux mille soldats d'élite était parvenu à passer de nuit entre les bastides anglaises et à entrer dans la ville (8-9 février 1429). On annonçait un plus grand secours. Un des sires des fleurs de lis, le comte de Clermont, de la branche de Bourbon, arrivait de Blois avec une nombreuse noblesse.

La majeure partie du renfort entré dans la ville ressortit pour aider le comte de Clermont à enlever un grand convoi de vivres que le régent Bedford envoyait de Paris à l'armée anglaise, avec une escorte de deux mille cinq cents hommes, partie Anglais, partie miliciens de Paris, de la faction cabochienne.

L'attaque eut lieu près du village de Rouvrai, sur la route d'Étampes à Orléans. Elle échoua complétement par la faute du comte de Clermont, et se termina par une déroute (12 février). Le corps de noblesse qu'avait amené le comte de Clermont se dispersa.

On nomma ce malheureux combat *la journée des Harengs,* parce que le convoi des Anglais consistait principalement en tonneaux de harengs, à cause du carême.

Après ce coup, les Orléanais n'attendirent plus rien du roi ni des princes. Ils ne purent, toutefois, se résoudre à devenir Anglais, et ils envoyèrent des députés au duc de Bourgogne pour lui offrir de remettre leur ville en séquestre dans ses mains, si le régent anglais voulait leur accorder trêve. Le duc Philippe accueillit fort bien cette proposition; mais le régent Bedford, n'entendant pas que le duc de Bourgogne vînt lui enlever le fruit de ses peines, refusa tout à plein, dit la chronique.

Le duc de Bourgogne, mécontent de ce refus, manda à ses vassaux et adhérents de quitter l'armée anglaise; mais leur depart ne ralentit pas le siége. Les Anglais avaient reçu de nombreux renforts et se suffisaient à eux-mêmes.

Quand les Orléanais surent que leur proposition était rejetée, ils firent, dans la nuit même, une sortie désespérée, et forcèrent le principal camp du comte de Suffolk. Il fallut que toutes les forces ennemies se réunissent pour les rejeter dans la ville après un grand carnage (18 avril).

Le courage indomptable des Orléanais ne pouvait plus que retarder leur ruine. Le roi Charles était à Chinon, sans argent et sans soldats. Ses conseillers l'engageaient à se retirer en Auvergne ou même en Dauphiné, si du moins on pouvait sauver ces dernières provinces. Lui-même pensait à faire plus encore, à renoncer à la couronne, et à se retirer en Espagne ou en Écosse.

Tout semblait fini, et personne n'eût pu dire où il restait une chance de salut à la France. Le jeune roi avait fait tout ce qu'il fallait pour se perdre lui-même. La noblesse était aussi abattue qu'elle avait été présomptueuse autrefois; le clergé n'avait rien su faire pour défendre *la monarchie très-chrétienne,* comme on appelait le royaume de France; la bourgeoisie avait abdiqué dans Paris, et son dernier effort allait finir avec Orléans.

La royauté et les Trois États de France, toutes les forces constituées de la nation, ne pouvaient plus rien pour le salut de la patrie. Quand tout ce qui avait eu puissance, savoir ou richesse, ressources pour la guerre et pour le conseil, semblait réduit à néant, qui eût jamais songé à rien attendre du pauvre peuple des campagnes, si opprimé et compté pour si peu en temps ordinaire, et, depuis ces horribles guerres, écrasé, torturé, décimé, traité par les partis et par l'étranger comme on ne traite pas les bêtes sauvages! Il semblait bien plus anéanti encore que tout le reste.

Au temps de l'empire romain, quand les grands et les sages étaient impuissants à



Jeanne Darc au Bois-Chesnu.

arrêter la décadence du monde perdu de corruption, l'on avait vu sortir, d'entre les pauvres pêcheurs et les artisans, le libérateur qui vint renouveler le monde par l'amour de Dieu et des hommes.

Au quinzième siècle, quand la nation qui avait produit la chevalerie, les croisades, les arts du Moyen Age, et longtemps imprimé le mouvement et le progrès à l'Europe, fut déchue et sur le point de périr, on vit sortir d'entre les paysans le libérateur qui sauva la France par les miracles de l'amour de la patrie, et ce libérateur fut une femme.

CHAPITRE XXXIII

JEANNE DARC.

(1429-1431.)

A l'extrémité orientale de la Champagne, il y avait un petit canton qui s'enfonçait, comme une étroite langue de terre, entre le duché de Bar, qui relevait du royaume de France, et le duché de Lorraine et l'évêché de Toul, qui relevaient de l'empire d'Alle-



Départ de Jeanne Darc.

magne. Le chef-lieu de ce canton était Vaucouleurs.

La Lorraine, pays de langue française et toujours mêlé aux affaires de France, quoique vassal de l'Empire, avait pris parti pour le duc de Bourgogne, et reconnu le roi anglais. Le duché de Bar, et, avec lui, le canton de Vaucouleurs, étaient restés attachés à la cause française, même depuis que le parti français avait été abattu et ruiné au nord de la Loire.

Au bord de la Meuse, à cinq lieues au-dessus de Vaucouleurs, entre la rivière et une longue colline boisée nommée le Bois-Chesnu, on voit un petit hameau du nom de Domremi, qui était autrefois partagé par moitié entre le bailliage champenois de Chaumont et le duché de Bar. Là était née, le jour des Rois, 6 janvier 1412, une enfant appelée Jeanne Darc. Ses parents étaient de pauvres laboureurs, des vilains, comme on disait, et il n'était pas même bien sûr qu'ils ne fussent pas serfs d'origine. Elle fut élevée à garder les brebis dans la prairie de la Meuse et le long du Bois-Chesnu.

Toute petite encore, elle était fort sérieuse

et rêveuse, et se mêlait peu aux jeux des autres enfants, qui l'aimaient fort, toutefois, pour sa grande bonté. Elle pleurait quand on racontait, à la veillée, les malheurs qui arrivaient au royaume de France ; elle ne pouvait songer à autre chose, et ne cessait de prier Dieu qu'il prît la France et le roi en pitié.

Ne sachant ce que c'était que Charles VII, elle croyait qu'il ressemblait à Charlemagne et à saint Louis, dont le peuple gardait la mémoire, et qu'il était le digne chef de la France.

Il courait en ce temps-là, parmi le peuple, cette idée que l'œuvre où avaient échoué les puissants serait accomplie par les faibles, et que, là où les hommes ne pouvaient plus rien, le salut viendrait d'une femme, d'une vierge; et l'on tâchait d'expliquer dans ce sens les obscures prédictions attribuées au vieux prophète celtique Merlin.

Il vint quelque chose de ces bruits jusqu'à Jeanne. Et elle s'absorbait toujours davantage dans ses pensées, et elle avait toujours devant les yeux les champs de bataille jonchés de morts, les villes ruinées, les villages en flammes, le pauvre peuple mourant par le fer ou par la faim. Un jour, elle avait treize ans, saisie d'un transport qui l'éleva comme au-dessus d'elle-même, elle crut entendre une voix du ciel qui lui disait : « Jeanne, fille de Dieu, au nom du Seigneur, va en France! va au secours du dauphin! c'est toi qui lui feras recouvrer son royaume! »

Quand cette pensée la prit pour la première fois, elle eut peur, et fondit en larmes.

Mais toujours la pensée revenait; toujours la voix d'en haut résonnait dans son âme, et lui disait d'aller en France. Elle l'entendait dans le son des cloches, dans le murmure des bois, sous les voûtes de la petite église de Domremi, et sous le ciel étoilé.

Trois ans se passèrent ainsi. Domremi, jusque-là protégé par sa position reculée, avait été comme oublié par la guerre. Mais, durant l'été de 1428, une bande bourguignonne envahit le pays. Les habitants de Domremi s'enfuirent avec leurs troupeaux à Neufchâteau. Quand l'ennemi fut parti, les gens de Domremi, en rentrant chez eux, trouvèrent leur village saccagé et leur église brûlée.

Jeanne n'hésita plus. Sans s'ouvrir de son dessein à personne, elle quitta ses parents, ses compagnes et son village, qu'elle aimait tant, et qu'elle ne devait plus revoir.

Elle s'en alla trouver le gouverneur de Vaucouleurs, le sire de Baudricourt, et lui signifia que Dieu l'avait chargée d'aller vers le dauphin, afin de le mener sacrer à Reims, et qu'il devînt roi de France.

Elle appelait Charles VII dauphin et non roi, parce que le peuple ne considérait l'héritier du trône comme vraiment roi qu'après qu'il avait été sacré. C'était un souvenir du temps où les rois étaient élus par la nation dans la cérémonie du sacre.

Baudricourt prit Jeanne pour une folle, et la rebuta. Elle persista, et fit si bien que Baudricourt écrivit au conseil du roi pour demander ce qu'on devait faire d'elle.

Les semaines, les mois s'écoulaient, et le temps durait fort à Jeanne. Elle disait qu'il fallait qu'avant la mi-carême elle fût auprès du roi, dût-elle, pour aller le joindre, user ses jambes jusqu'aux genoux! « Personne que moi », disait-elle, « ne peut délivrer le royaume de France; j'aimerais pourtant mieux rester à filer près de ma pauvre mère, car ce n'est pas là mon ouvrage; mais il faut que j'aille! Dieu le veut! »

Un messager du roi arriva enfin, avec autorisation de faire partir Jeanne pour la cour.

Elle fit écrire à ses parents pour les prier de lui pardonner de partir sans leur permission. Elle coupa ses longs cheveux, et changea sa cotte rouge de paysanne pour des habits d'homme et une cotte de mailles. Baudricourt lui donna une épée; un frère de sa mère, qui approuvait son dessein, et un

autre paysan, se cotisèrent pour lui acheter un cheval. Elle se mit en route, le 13 février 1429, le lendemain de la malheureuse *journée des Harengs*. Elle avait avec elle six cavaliers, dont deux jeunes gens de Vaucouleurs, un bourgeois et un gentilhomme, qui lui avaient juré de la mener au but de son voyage sous la conduite de Dieu.

Quand elle sortit de Vaucouleurs, par une porte qui existe encore, les gens de la ville s'apitoyaient sur cette belle jeune fille qui allait se jeter au milieu de tant de dangers. « Ne me plaignez pas ! » leur cria-t-elle en poussant son cheval sur la route de France ; « c'est pour cela que je suis née. »

Elle alla devant elle, sans peur et sans obstacles, à travers le pays soumis aux Anglais et aux Bourguignons, inspirant à ses guides la pleine confiance qui l'animait. Non-seulement pas un d'eux n'osa concevoir une mauvaise pensée envers elle, mais ils étaient tout saisis quand elle les regardait, et ne pouvaient résister à sa volonté.

Elle atteignit la terre restée française à Gien-sur-Loire, et arriva le 6 mars à Chinon en Touraine, où était le roi.

Charles VII ne voulut pas d'abord la recevoir. Ce roi sans volonté était tiraillé entre sa belle-mère et ses favoris. Sa belle-mère, la reine douairière Yolande, qui avait toujours bonne intention et bon sens, avait conseillé d'envoyer chercher Jeanne, comme auparavant d'appeler le connétable de Richemont. Mais le favori Georges de la Trémoille et le chancelier Regnault de Chartres, archevêque de Reims, qui, à eux deux, gouvernaient le roi, et qui espéraient continuer de régner sous son nom sur quelques lambeaux de provinces du midi après la chute d'Orléans, n'entendaient pas que quelqu'un vînt se mettre entre eux et le roi, et déranger leurs petits calculs.

Ils repoussaient Jeanne, comme ils avaient repoussé le connétable, et ils disaient au roi que c'était une folle ou une sorcière.

Après quatre jours de disputes autour du roi, Jeanne fut enfin mandée au château.

Le roi s'était retiré dans un coin, vêtu simplement, pour éprouver si Jeanne le reconnaîtrait sans l'avoir jamais vu. Elle passa à travers un groupe de courtisans vêtus de riches habits, et alla droit au roi.

— Ce n'est pas moi qui suis le roi, dit Charles.

— Au nom de Dieu ! répondit-elle, c'est vous et non aucun autre ! Seigneur dauphin, je suis envoyée de par Dieu pour secourir vous et votre royaume, et faire guerre aux Anglais. Pourquoi ne me croyez-vous point ? Je vous dis que Dieu a pitié de vous, de votre royaume et de votre peuple.

Puis elle annonça au roi qu'elle avait à lui dire quelque chose que lui seul devait entendre. Tout le monde s'écarta, et elle dit à Charles VII que Dieu l'avait chargée de lui faire savoir qu'il était vrai héritier de France et fils du feu roi.

Tout le monde en France, jusqu'au pauvre peuple des campagnes, avait entendu parler de la mauvaise conduite de la reine Isabeau, mère de Charles VII. Charles VII doutait d'être enfant légitime, et avait, un jour, prié Dieu que, s'il était vrai héritier de la maison de France, il plût à Dieu de lui garder et défendre son royaume.

Quand il eut entendu Jeanne, il crut que Dieu lui envoyait la réponse.

Le château, dorenavant, fut ouvert à Jeanne à toute heure. Chacun admirait sa piété à l'église, son adresse et sa bonne grâce sur le pré où elle s'exerçait à monter à cheval et à courir la lance à la main, et sa douceur, sa modestie et son grand sens dans la conversation. C'était chose merveilleuse, dit la chronique, comme elle parlait grandement et notablement des choses dont elle disait avoir charge de la part de Dieu, vu qu'en toute autre chose elle était la plus simple bergère qu'on pût voir. Elle ne sut jamais lire ni écrire.

Les gens d'Église, cependant, se méfiaient encore d'elle, parce qu'elle n'avait consulté ni prélat, ni prêtre, sur ce qu'elle nommait *sa charge*, c'est-à-dire sur sa mission, et ils prétendaient que ce qu'elle disait et faisait d'extraordinaire pouvait bien lui venir de Satan.

Le roi ordonna qu'on la menât à Poitiers, où s'étaient réunis en corps les membres du Parlement et les membres de l'Université de Paris qui n'avaient pas voulu se soumettre au roi anglais.

Les docteurs de l'Université n'étaient guère disposés à croire qu'il fût donné à une enfant d'accomplir ce qui avait été refusé à tant de sages hommes. Ils firent tout ce qu'ils purent pour la déconcerter et pour la trouver en défaut; mais elle répondit à tout de grande manière.

— Croyez-vous en Dieu? demanda un des docteurs.

— Mieux que vous, répondit-elle.

— Dieu ne veut point, reprit-il, qu'on croie à vos paroles, si vous ne montrez un miracle.

— Conduisez-moi à Orléans, répliqua-t-elle; je vous y montrerai les miracles pour lesquels je suis envoyée. Qu'on me donne des gens de guerre, si peu qu'on voudra, et j'irai. Au nom de Dieu, je ferai lever le siége d'Orléans; je mènerai sacrer le dauphin à Reims; je lui rendrai Paris après son couronnement, et je lui restituerai son royaume. Il n'est besoin de tant de paroles; ce n'est plus le temps de parler, mais d'agir.

Et, comme les docteurs citaient contre sa mission toutes sortes de passages de l'Écriture sainte et des Pères, elle leva les yeux au ciel, et dit : « Il y a plus dans les livres de Dieu que dans les vôtres. »

Ils se rendirent. On vit de vieux docteurs pleurer à chaudes larmes. L'Université de Poitiers déclara qu'on ne trouvait en Jeanne que tout bien, et qu'on ne pouvait la rebuter sans se rendre indigne de l'aide de Dieu.

Le roi décida de réunir à Blois un corps d'armée et un grand convoi de vivres, et de les confier à Jeanne pour secourir Orléans.

Les apprêts furent longs; l'argent manquait. Toutefois, l'espérance renaissait dans le peuple; les récits surprenants que l'on faisait sur Jeanne étaient parvenus jusqu'aux Anglais et aux Orléanais, et commençaient de réconforter ceux-ci et d'inquiéter ceux-là.

Un jour arriva au camp anglais un héraut porteur d'une lettre pour les commandants du siége. Elle contenait ce qui suit :

« Roi d'Angleterre, et vous, duc de Bedford, qui vous dites régent du royaume de France, et vous, Guillaume, comte de Suffolk, rendez à Jeanne, qui est ici envoyée de par Dieu, le roi du ciel, les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez prises en France. Elle est toute prête de faire paix si vous lui voulez faire raison et quitter la France. Et vous, archers et compagnons de guerre, qui êtes devant Orléans, allez-vous-en en votre pays, de par Dieu, et, si vous ne le faites, attendez des nouvelles de Jeanne, qui vous ira voir sous peu à votre grand dommage. Roi d'Angleterre, si ainsi vous ne faites, je suis chef de guerre, et en quelque lieu que j'atteindrai vos gens en France, je les en ferai partir, qu'ils veuillent ou non. Je suis envoyée de par Dieu pour vous mettre hors de toute la France. Si vous ne voulez croire les nouvelles de par Dieu et Jeanne, aux coups verra-t-on qui aura meilleur droit de Dieu ou de vous. Et faites réponse si vous voulez paix dans la cité d'Orléans, et, si ainsi vous ne faites, de vos grands dommages vous souvienne avant peu! »

Jeanne suivit de près sa lettre. Le 27 avril, elle put enfin se mettre en route, de Blois pour Orléans, avec les troupes et le convoi. Elle portait la pesante armure de guerre comme si elle n'eût fait que cela de sa vie. Elle avait fait défendre les jurements et blasphèmes, et chassé de l'armée les femmes de mauvaise vie. En tête de l'armée marchait une troupe de prêtres, rassemblés par l'ordre



Jeanne Darc devant les bastides anglaises.

de Jeanne, et qui chantaient l'hymne de l'Esprit-Saint, le *Veni Creator* (Viens, Esprit créateur!); puis venait Jeanne avec les capitaines. Ce n'était ni le rouge oriflamme de Saint-Denis, ni la bannière bleue fleurdelisée des rois de France, qui conduisait l'armée, mais un étendard nouveau qu'avait fait faire Jeanne, et qui était blanc, fleurdelisé d'or, avec l'image du Christ triomphant au milieu.

Jeanne avait prescrit qu'on allât droit où était la plus grande force des Anglais, c'est-à-dire du côté de Beauce. Les capitaines, qui n'avaient pas grand'foi en elle, la menèrent du côté où l'ennemi était le moins fort, du côté de Sologne. Mais, par là, l'armée avait la Loire entre elle et la ville; on ne pouvait entrer à Orléans que par eau, et le vent contraire retenait les bateaux préparés par les Orléanais pour l'armée.

« Vous avez cru me tromper », dit Jeanne aux capitaines, « et vous vous êtes trompés vous-mêmes; le conseil de Dieu est plus sûr que le vôtre. »

Elle annonça que le vent allait changer. Le vent sauta en effet à l'ouest ; les bateaux passèrent sans avaries sous le canon des bastides anglaises, et Jeanne s'embarqua, avec le convoi, à Chessi, à deux lieues au-dessus d'Orléans. Elle renvoya le gros des troupes à Blois pour qu'elles y traversassent la Loire et revinssent par le côté de Beauce, et elle fit son entrée le soir dans Orléans, montée sur un cheval blanc, aux acclamations des gens de la ville. Hommes, femmes et petits enfants faisaient telle joie, dit la chronique, comme s'ils eussent vu Dieu descendu entre eux.

Jeanne eût voulu, dès le lendemain, mener les citoyens et la garnison à l'assaut des bastides anglaises. Les chefs de la garnison l'obligèrent, à son grand mécontentement, d'attendre le retour de l'armée. Elle voulut au moins voir l'ennemi, et s'en alla chevaucher tout le long des bastides anglaises, examinant les positions des Anglais comme eût pu faire un vieux capitaine. Le peuple la suivit en foule, ne semblant pas croire qu'il pût y avoir aucun danger là où elle était. Les Anglais restèrent enfermés dans leurs bastides.

Ces gens si hardis et si habitués à vaincre, qu'ils n'eussent pas craint les plus fameux guerriers, avaient peur de cette enfant, et se croyaient ensorcelés par elle.

La petite armée française revint de Blois, le 4 mai, par la rive droite. Jeanne alla au-devant. Les Anglais n'essayèrent pas d'arrêter les Français, qui passèrent entre leurs bastides et entrèrent dans la ville.

Tandis que Jeanne se reposait de cette chevauchée, certains des capitaines, qui croyaient maintenant pouvoir se passer d'elle, firent attaquer, à son insu, une des bastides anglaises, dite de Saint-Loup. L'assaut fut repoussé avec perte. Jeanne, sans que personne l'eût avertie, se réveilla en sursaut, en criant que le sang de France coulait et en demandant ses armes et son cheval. Elle courut là où l'on s'était battu, et poussa droit à la bastide anglaise.

Tout le monde, soldats et citoyens, la suivit d'une telle furie, que le gros des troupes anglaises n'osa venir au secours de la bastide Saint-Loup. La bastide fut emportée d'assaut.

Quand Jeanne, après la victoire, vit le rempart ennemi couvert de cadavres anglais, elle pleura. Aucun d'eux n'avait reçu la mort de sa main, car elle ne pouvait se résoudre à tuer personne. Elle se jetait dans la mêlée, sa blanche bannière à la main, et ne tirait l'épée que pour se défendre.

Le 6 mai, Jeanne passa la Loire pour aller attaquer les bastides de la rive gauche. Comme on allait assaillir une bastide construite par les Anglais sur les ruines du couvent des Augustins, dans le faubourg du Portereau, le bruit courut que les garnisons des bastides de la rive droite arrivaient en force au secours des Anglais de la rive gauche ; la panique se mit parmi les Français, et la foule, refluant vers les bateaux, entraîna Jeanne avec elle.

Si Jeanne eût reculé une seule fois, tout eût été perdu. Déjà les Anglais, sortis de leurs forts, couraient sus aux Français avec des huées.

Jeanne se retourna bien vite, et s'élança contre les Anglais, la lance baissée, avec son cri de guerre accoutumé : « Au nom de Dieu ! » Les Français la suivirent ; la panique passa chez les Anglais, qui s'enfuirent dans leurs forts : la bastide des Augustins fut emportée, comme l'avait été la bastide de Saint-Loup.

Jeanne, aussi prévoyante qu'elle avait été intrépide, fit mettre le feu à la bastide conquise, de peur que les soldats ne se débandassent pour piller.

Les Anglais de la rive gauche se concentrèrent dans le boulevard du bout du pont et dans le fort des Tournelles, qu'ils avaient pris sur les Orléanais au commencement du

siége. Ils s'y étaient si puissamment fortifiés, que les capitaines français signifièrent à Jeanne qu'il fallait attendre de nouveaux renforts avant de continuer les assauts.

Jeanne n'en tint compte. Le lendemain, au point du jour, elle monta à cheval, en annonçant qu'avant le soir elle rentrerait victorieuse à Orléans par le fort des Tournelles et le pont de la Loire. Le bailli d'Orléans, d'accord avec les capitaines, avait fait fermer la porte de la ville, et déclarait que personne ne passerait. Jeanne fit ouvrir la porte de force par le peuple, et passa de nouveau la rivière; les capitaines furent bien obligés de la suivre. On assaillit le boulevard du bout du pont. Les Anglais se défendirent avec fureur; les Français, dit la chronique, se ruaient à l'assaut comme s'ils eussent cru être immortels.

Après trois heures de combat, cependant, les Français semblèrent se ralentir. Jeanne s'élança dans le fossé, planta une échelle contre le boulevard, et y monta la première. Un trait d'arbalète la frappa au-dessus du sein et la rejeta dans le fossé.

On l'emmena pour panser sa blessure. Le cœur lui faillit un instant quand elle vit couler son sang. Le découragement se répandit dans l'armée, et déjà les chefs faisaient sonner la retraite.

Jeanne s'était mise en prière à l'écart. Tout à coup on l'entendit crier: « Tout est à nous! Entrons! entrons! » Et on la revit à cheval galopant vers le boulevard.

Les Français revinrent à l'assaut avec une telle impétuosité qu'ils montèrent sur le boulevard aussi aisément, dit la chronique, que par les degrés d'un escalier. Pendant ce temps, les bourgeois d'Orléans avaient attaqué, par le pont de la Loire, le fort des Tournelles, qui était entre le boulevard et le pont. Ils y pénétrèrent à l'instant même où Jeanne et ses soldats entraient dans le boulevard.

Les Anglais de la rive gauche furent presque tous tués ou pris, et soldats et bourgeois se rejoignirent dans le fort des Tournelles. Jeanne, suivant sa prédiction, rentra dans Orléans par le pont de la Loire, parmi les cris de joie et le carillon des cloches, et alla faire chanter le *Te Deum*, par le peuple et l'armée, dans la cathédrale de Sainte-Croix.

Les troupes anglaises de la rive droite, comme frappées de stupeur, n'avaient pas bougé durant ce terrible combat. Le lendemain, 8 mai, au lever du soleil, elles sortirent de leurs bastides et se rangèrent en bataille. Peuple et soldats sortirent de la ville pour leur courir sus. Mais Jeanne demanda si les Anglais avaient le visage ou le dos tourné vers les Français.

— Ils ont le dos tourné, lui répondit-on; ils s'en vont.

— Hors, dit Jeanne, s'ils veulent partir, laissez-les aller et ne les tuez point; leur départ me suffit. Allons rendre grâces à Dieu.

Les Anglais, abandonnant leurs malades, leurs bagages et leur artillerie, se retirèrent dans les petites places qu'ils avaient occupées au nord de la Loire avant le siége d'Orléans. Ces fameuses troupes anglaises, habituées à dissiper, un contre trois ou quatre, les grandes armées féodales françaises, avaient perdu par assaut, contre des ennemis à peine égaux en nombre, ou abandonné sans résistance de puissantes fortifications, derrière lesquelles une poignée d'hommes semblait pouvoir arrêter une armée. Une fille de dix-sept ans avait fait ce miracle.

La *fête de Jeanne Darc*, instituée en mémoire de la délivrance d'Orléans, se célèbre encore dans cette ville chaque année, le 8 mai. Orléans a toujours gardé fidélité au souvenir de sa libératrice.

A peine le siége était-il levé que Jeanne repartit pour aller trouver le roi et le presser de venir avec elle droit à Reims recevoir son sacre. Quand tout le peuple, autour d'elle, était pris comme d'un délire d'enthousiasme.

elle retrouva Charles VII froid et incertain, après les grandes merveilles qu'elle avait faites, comme auparavant. Elle redoubla d'instances auprès de lui. « Je ne durerai guère qu'un an », lui dit-elle maintes fois ; « il faut songer à me bien employer. »

Le roi promit enfin de marcher sur Reims quand on aurait reformé une plus forte armée. En attendant, Jeanne se remit en campagne avec quelques troupes, tant hommes d'armes nobles que milices bourgeoises. Elle assaillit dans Jargeau le général anglais, le comte de Suffolk, qui occupait cette ville avec un petit corps d'élite (11 juin). Jeanne indiqua où il fallait mettre les canons en batterie, avec un coup d'œil aussi sûr que si elle n'eût fait que cela toute sa vie.

Le 11 juin, après un assaut de quatre heures, la place fut forcée, la garnison détruite, et le comte de Suffolk fait prisonnier. Le lendemain, on prit d'assaut le pont de Meung; puis on alla mettre le siége devant Beaugenci.

La petite armée de Jeanne fut là renforcée de vaillantes gens; le connétable de Richemont vint la rejoindre avec douze cents hommes d'armes et archers.

Le roi, poussé par la Trémoille, avait envoyé défense de recevoir le connétable; mais les capitaines remontrèrent à Jeanne que le connétable était bon Français, et qu'il fallait le recevoir en dépit des courtisans. Jeanne et Richemont, dès qu'ils eurent parlé ensemble, furent bien vite d'accord.

Beaugenci se rendit, et l'on eut avis qu'un corps d'armée anglais, envoyé trop tard au secours de Beaugenci, ne devait pas être loin. C'étaient les restes de l'armée anglaise de la Loire, auxquels le régent Bedford avait envoyé des renforts.

On était si habitué à perdre les batailles en plaine contre les Anglais, que ces mêmes capitaines, qui venaient de forcer l'ennemi dans ses bastides si bien retranchées, hésitaient à l'attaquer en rase campagne avec sept ou huit mille hommes contre cinq ou six mille.

« Au nom de Dieu », dit Jeanne, « chevauchez hardiment contre eux. Ils sont à nous! »

On fit cinq lieues sans rien voir. On commençait à craindre d'avoir perdu la trace des Anglais, quand les éclaireurs de l'avant-garde firent lever un cerf. Un moment après, une grande huée retentit à quelque distance : le cerf s'était jeté au milieu de l'armée anglaise.

Les capitaines anglais essayèrent de se replier sur une bonne position défensive, entre un bois et le village de Patai. Ils n'en eurent pas le temps. L'avant-garde française tomba sur eux comme la foudre. Les Anglais furent rompus du premier choc. Une partie s'enfuirent avec un de leurs généraux, Falstolf, celui qui avait eu la victoire dans la *journée des Harengs*. Les autres voulurent en vain se rallier; le gros de l'armée française arriva sur eux; on en tua au moins trois mille, bien que Jeanne eût souhaité qu'on épargnât les vaincus. Le plus illustre des capitaines anglais, Talbot, qui était alors ce qu'avait été Jean Chandos au temps d'Édouard III, resta prisonnier (18 juin).

Ce fut la fin de cette armée que le régent Bedford avait destinée à achever la conquête de la France. Jeanne l'avait fait disparaître en deux campagnes de huit jours chacune.

Jeanne, aussitôt après la victoire, courut de nouveau trouver le roi pour l'emmener à Orléans et le réconcilier avec le connétable. Elle n'obtint ni l'un ni l'autre. La Trémoille détourna le roi d'aller voir cette vaillante ville, qui avait fait tant de sacrifices pour la France et pour sa couronne, et le roi déclara qu'il aimerait mieux n'être jamais couronné que de voir Richemont à son sacre. Le connétable s'en retourna dans l'ouest avec ses braves compagnons d'armes, qui avaient si bien combattu à Patai, et qui n'eussent pas été moins utiles en Champagne ou devant Paris. Il n'en resta pas moins bon Français,



Entrée de Jeanne Darc à Orléans.

comme on l'avait dit à Jeanne, et fit la petite guerre aux Anglais dans l'ouest pour son compte.

Le roi, qui avait trois vices, dit la chronique, à savoir, mobilité, méfiance et surtout envie, avait comme peur des trop grands services que Jeanne lui rendait; la jalousie le prenait de voir que le peuple et l'armée ne connaissaient plus qu'elle, et que les soldats, autrefois si débauchés et si pillards, la suivaient, sans solde, sans pillage, sans mauvaises femmes, contents de ce qu'on leur donnait, pourvu qu'ils fussent avec elle.

Le roi et ses conseillers ne voulaient point aller à Reims; mais le cri de l'armée fut si fort qu'il fallut céder. Le roi et Jeanne partirent de Gien le 29 juin, à la tête de douze mille combattants, accourus de toutes parts, presque tous à cheval. C'était sur ce même pont de Gien que la bergère de Domremi avait, pour la première fois, passé la Loire quatre mois auparavant. En quelques semaines, elle avait changé le destin de la France.

L'expédition de Reims était, comme dit la chronique, un hardi voyage. Il y avait, entre Gien et Reims, soixante lieues de pays occupées par l'ennemi, et plusieurs grandes villes dont chacune, si elle voulait se défendre, pouvait tenir durant toute une saison. Et l'on allait devant soi, sans argent, sans provisions, sans artillerie de siége.

Quand on entra en Champagne, on ne rencontra d'abord que des amis; peuple et noblesse accouraient joindre l'armée. Mais, lorsqu'on arriva devant Troies, la ville ferma ses portes. Le menu peuple et le clergé penchaient du côté des Français; mais les gros bourgeois et les nobles, qui avaient souscrit au malheureux traité de Troies, en 1420, craignaient la vengeance de Charles VII, et ils étaient d'accord pour résister avec la garnison anglo-bourguignonne.

Pendant cinq jours, la ville ne fit aucune démonstration de se rendre. L'armée manquait de vivres. Le conseil du roi s'assembla sans appeler Jeanne, et délibéra de retourner sur la Loire. La Trémoille y poussait tant qu'il pouvait, et, avec lui, le chancelier archevêque de Reims, Regnault de Chartres, qui semblait mieux aimer ne pas recouvrer son archevêché que d'en devoir la recouvrance à Jeanne. Tandis qu'on discutait, on entendit frapper rudement à la porte. C'était Jeanne qui arrivait sans avoir été prévenue. « Seigneur dauphin », dit-elle au roi, « ordonnez à vos gens d'attaquer la ville, et ne tenez pas plus long conseil, car, au nom de Dieu, vous serez demain maître de la cité de Troies. »

Elle parlait de si grande autorité qu'on la laissa faire. Le soir approchait; elle fit mettre toute l'armée sur pied et employer toute la nuit à préparer l'assaut pour le matin. Au lever du soleil, les soldats, portant des fagots pour combler les fossés et des échelles pour monter à l'assaut, s'avancèrent avec autant d'assurance que si les hautes murailles et les fortes tours de la cité n'eussent pas été capables de les arrêter un instant. Dès qu'on eut vu le fameux étendard blanc de Jeanne planté au bord du fossé, tout le peuple de la ville cria qu'il voulait traiter, que les seigneurs et les hommes d'armes le voulussent ou non.

La garnison et le parti anglo-bourguignon cédèrent. La garnison capitula et sortit de la ville. Les habitants obtinrent du roi que personne ne serait inquiété pour le passé et qu'on n'affermerait plus les impôts, coutume que les populations avaient fort en haine. Le roi et Jeanne entrèrent dans Troies aux acclamations du peuple (10 juillet).

De Troies, on marcha rapidement sur Châlons. Les Châlonais, leur évêque en tête, vinrent joyeusement au-devant du roi et de Jeanne. Jeanne retrouva à Châlons quelques-uns de ses compatriotes de Domremi, accourus pour la voir passer dans sa gloire. Elle les accueillit avec autant de simplicité et de bonne amitié qu'elle faisait autrefois dans sa chaumière. Et, comme ils s'ébahissaient de sa hardiesse et lui demandaient si elle ne craignait pas la mort quand elle allait au combat, elle leur répondit : « Je ne crains que la trahison ! »

Elle sentait bien qu'il en était plus d'un auprès du roi qui ne demandait qu'à la trahir.

Le 16 juillet, le dix-huitième jour du voyage, l'armée aperçut de loin les hautes tours de Notre-Dame de Reims. La ville chassa son gouverneur, qui était du parti bourguignon, et envoya ses clefs au roi. On prépara aussitôt le sacre pour le lendemain.

Le 17 juillet au matin, avant la cérémonie, on vit arriver à Reims un gros corps de cavalerie barroise et lorraine. La reine douairière Yolande, belle-mère du roi, était parvenue à faire obtenir à son fils René d'Anjou, duc de Bar, la main de la fille du duc de Lorraine; et le duc de Lorraine, qui avait entendu parler de Jeanne pendant qu'elle était à Vaucouleurs, et qui se l'était fait, un jour, amener à Nanci, était revenu au parti français. Jeanne s'efforçait de ménager une autre réconciliation plus décisive; elle avait fait écrire, de Gien, au duc de Bourgogne, pour l'inviter au sacre. Avant la cérémonie, elle lui expédia de Reims en Flandre une seconde lettre; elle l'y priait, « à mains jointes, de faire paix avec le roi de France. Pardonnez l'un à l'autre de bon cœur », lui disait-elle,

« comme doivent faire loyaux chrétiens! Tous ceux qui guerroient contre le saint royaume de France guerroient contre Jésus. »

Tandis que le chancelier archevêque sacrait le roi dans Notre-Dame de Reims, et que les trompettes sonnaient à faire fendre les voûtes de la cathédrale, le peuple et l'armée n'avaient d'yeux que pour Jeanne, debout près de l'autel, son étendard à la main. « Il avait été à la peine », comme elle disait; « c'était bien justice qu'il fût à l'honneur. »

Après que le roi eut été proclamé et eut reçu l'onction sainte, Jeanne s'agenouilla et lui dit en pleurant de joie : « Seigneur roi, maintenant est exécutée la volonté de Dieu, qui voulait que vous vinssiez à Reims recevoir votre sacre, en montrant que vous êtes vrai roi de France. »

Jeanne avait ainsi accompli les premiers points de sa mission, de *sa charge,* comme elle disait. Elle avait présentement à s'acquitter du reste; car elle avait annoncé qu'après avoir délivré Orléans et mené le roi à Reims, elle recouvrerait Paris et chasserait les Anglais de toute la France. C'était là ce qu'elle promettait; mais elle espérait faire davantage encore. Elle avait entendu parler des nouveaux dangers que courait la chrétienté de la part des *infidèles,* c'est-à-dire des Turcs Ottomans, qui avaient fait de grandes conquêtes dans l'Europe orientale et qui menaçaient Constantinople. Elle espérait qu'après avoir délivré la France et fait la paix avec les Anglais, elle pourrait mener Français, Anglais, et toute la chrétienté au secours de l'Orient.

Peuple et soldats l'eussent suivie jusqu'au bout du monde. Les jeunes nobles abandonnaient leurs bannières et leurs armoiries de famille pour se faire faire des étendards pareils à celui de Jeanne. Le peuple mettait les portraits et les statues de Jeanne dans les églises; il faisait introduire dans les offices religieux des actions de grâces où l'on remerciait Dieu d'avoir délivré son peuple par la main d'une femme; il élevait Jeanne au-dessus de tous les saints, hormis la seule vierge Marie. Il croyait qu'une armée d'esprits célestes combattaient avec elle, et s'imaginait les voir chevaucher dans les nues au-dessus de l'armée française.

Jeanne n'en était pas plus fière. Quand les populations entières se jetaient à genoux sur son passage et baisaient la trace des pas de son cheval, elle avait peur de ces adorations et priait Dieu de la garder d'en prendre orgueil. Et elle réprimandait doucement les bonnes gens qui lui apportaient des anneaux à bénir, et qui croyaient qu'elle communiquait des dons surnaturels à ce qu'elle touchait.

Sa modestie ne lui ramenait pas ceux qu'offusquait sa gloire. Qu'elle eût pour ennemis un courtisan jaloux, comme la Trémoille, et un mauvais prêtre, comme l'archevêque de Reims, cela se comprend; mais que le roi, à qui elle venait de donner la couronne et pour qui elle voulait remporter de nouvelles victoires, fût avec ses envieux contre elle, c'est ce qui semble impossible à croire, et pourtant c'est ce qui fut. Charles VII comprenait que, malgré son titre et sa couronne, il n'était que le second dans son royaume, et il ne pouvait supporter cette pensée.

Orléans étant délivré et le sacre accompli à Reims, recouvrer Paris était maintenant la grande affaire.

Le régent Bedford, un moment étourdi et accablé des grands revers des Anglais, avait promptement repris toute son énergie et cherché tous les moyens de se défendre. Il n'y avait que deux hommes qui pussent lui porter secours : l'un était son oncle le cardinal-évêque de Winchester, qui gouvernait l'Angleterre, avait amassé de grands trésors et pouvait prêter de l'argent (car il était trop avare pour en donner) et en faire donner par le clergé anglais; l'autre était le duc de Bourgogne, que Bedford avait récemment offensé en lui refusant le séquestre d'Or-

léans, et qu'il avait autrefois projeté de faire tuer en trahison, comme nous l'avons dit, et qui le savait.

Quoi qu'il en pût coûter à son orgueil, Bedford s'humilia devant tous les deux et implora leur assistance. Pendant que l'armée française marchait sur Reims, le cardinal de Winchester descendit à Calais avec des soldats et de l'argent. Le duc de Bourgogne arriva à Paris le 10 juillet.



Jeanne Darc

Le duc Philippe de Bourgogne avait deux passions, l'orgueil et la vengeance. La seconde commençait à s'apaiser, puisque, avant la venue de Jeanne Darc, il s'était montré quelque temps disposé à traiter avec Charles VII. L'autre passion, l'orgueil, s'était, au contraire, réveillée et irritée quand Philippe avait vu Charles VII relevé avec tant d'éclat par une autre main que la sienne. Au lieu de répondre à l'appel de la patrie que lui avait adressé Jeanne Darc, il répondit à l'appel de l'étranger, et vint renouveler son alliance avec Bedford.

Le régent anglais tira parti, avec grande habileté, de la présence du duc de Bourgogne à Paris. Après avoir changé tous les magistrats municipaux dont il se défiait, il convoqua, au Palais de la Cité, le Parlement, l'Université, le corps de ville et les notables bourgeois, et fit relire, devant l'assemblée, le traité solennel jadis conclu entre le dauphin et Jean Sans-Peur, et si cruellement violé par le grand meurtre commis à Montereau. Le duc Philippe demanda de nouveau justice des assassins de son père, et l'assemblée répondit par des cris contre les *Armagnacs,* et par des protestations de fidélité au régent et au duc de Bourgogne (15 juillet). Bedford donna le commandement de Paris au sire de l'Ile-Adam, ce capitaine bourguignon qui avait autrefois délivré Paris du connétable d'Armagnac. Il mit partout les Bourguignons en avant, espérant qu'ils retiendraient les Parisiens dans son parti mieux que ne pourraient faire les Anglais.

Le duc Philippe repartit le 16 juillet, en promettant d'envoyer des renforts. Le 18, Bedford lui-même partit pour aller chercher les secours que lui amenait le cardinal de Winchester.

Si l'armée française marchait droit à Paris, elle devait y être avant les secours anglais et bourguignons. Il était à espérer que le peuple ne soutiendrait pas les nouveaux magistrats municipaux imposés par le régent anglais, et Paris semblait être à gagner à la course. Dès le soir du sacre, Jeanne criait : « A Paris ! » comme auparavant elle avait crié : « A Reims ! » Il fut décidé qu'on partirait dès le lendemain.

On ne partit pas le 18 juillet. Le roi retint l'armée à Reims jusqu'au 21. Il marcha enfin, reçut, chemin faisant, les clefs de Laon et de Soissons envoyées par ces deux villes, et entra le 23 à Soissons. Il y resta cinq ou six jours sans bouger.

Pendant ce temps, le régent Bedford et le cardinal de Winchester rentrèrent à Paris



Jeanne Darc blessée devant Paris.

avec quatre mille hommes d'armes et archers anglais (25 juillet) ; puis arrivèrent d'autres Anglais, des Bourguignons et quelques milices féodales des provinces encore soumises aux Anglais.

On eût dit que Charles VII avait fait tout ce qu'il pouvait pour laisser le temps au régent anglais de mettre Paris en défense contre les Français.

Lorsque Charles VII quitta enfin Soissons, il ne se dirigea point sur Paris. Il alla repasser la Marne à Château-Thierri (29 juillet), puis se porta sur Brai. Lui et ses conseillers avaient résolu de repasser la Seine à Brai et de retourner sur la Loire.

Brai-sur-Seine et son pont fortifié étaient occupés par un détachement anglo-bourguignon. L'armée refusa d'attaquer le pont de Brai, et, malgré le roi, tourna tête vers Paris. La Trémoille et l'archevêque de Reims empêchèrent l'armée d'aller à Paris en signant une trêve de quinze jours avec des agents du duc de Bourgogne, et en annonçant que, ces quinze jours passés, le duc Philippe ferait rendre Paris au roi. Le duc en avait laissé concevoir l'espérance ; mais il ne négociait que pour ralentir les progrès des Français.

Jeanne manda à ses bons amis « et loyaux Français de Reims » que le roi avait fait trêve, dont elle n'était point contente ; qu'elle ne savait si elle garderait la trêve, et que, si elle la gardait, ce serait seulement pour l'honneur du roi ; mais qu'elle maintiendrait l'armée sur pied pour aller sur Paris après les quinze jours, si les Bourguignons ne faisaient la paix (5 août).

Jeanne avait grand chagrin au cœur de la façon d'agir de ce roi, qui se montrait si dif-

férent de ce qu'elle avait rêvé à Domremi. « Plût à Dieu », disait-elle, « que je pusse maintenant abandonner les armes et retourner près de mes père et mère garder leur bétail avec ma sœur et mes frères, qui tant se réjouiraient de me voir! »

Mais elle savait que sa tâche n'était point accomplie, et qu'il fallait aller jusqu'au bout ou mourir. La reconnaissance du peuple la consolait de l'ingratitude du roi. L'armée s'était portée, au nord de la Seine, jusque dans le pays de Valois, et, sur toute la route, le peuple accourait en chantant le *Te Deum* et accueillait Jeanne comme l'ange de Dieu.

Charles VII reçut à Crespi en Valois, le 11 août, une dépêche du régent anglais, qui lui reprochait de séduire le simple peuple en s'aidant de gens réprouvés de Dieu, à savoir : d'une femme en habits d'homme, et qui le sommait de choisir entre bonne paix, non parjurée comme à Montereau, ou bien bataille.

Charles VII parut s'émouvoir quelque peu des outrages de l'Anglais et désirer bataille. Les Français marchèrent de Crespi sur Senlis. Bedford couvrit Senlis avec huit à neuf mille combattants, et s'établit dans un très-bon poste, sur la petite rivière de Nonette, près de l'abbaye de la Victoire, fondée par Philippe-Auguste en mémoire de la journée de Bovines.

Jeanne vint planter son étendard devant le fossé du camp anglais, qui était comme une vraie forteresse fossoyée, palissadée et protégée, sur les côtés, par des haies et des halliers, et, derrière, par un étang. Jeanne manda aux ennemis que, s'ils voulaient sortir de leur fort pour donner bataille, les Français se reculeraient et leur laisseraient belle place pour se mettre en ordre.

Bedford ne répondit pas et n'accepta pas la bataille qu'il avait offerte. Il en coûta grandement à son orgueil de n'oser répondre au défi d'une femme, et il lui en resta une furieuse haine au cœur (15 août).

On escarmoucha toute la journée devant le camp anglais ; mais le gros des ennemis ne sortit pas de ses lignes.

Le lendemain, Bedford évacua Senlis et reprit la route de Paris, dont il ne se croyait point assuré en son absence. Le roi, au lieu de le poursuivre, ramena l'armée à Crespi, puis à Compiègne.

Il eût bien mieux aimé recevoir Paris du duc de Bourgogne que de Jeanne, et il mettait son espoir dans les négociations que la Trémoille et l'archevêque de Reims continuaient avec les Bourguignons. Après les quinze jours de la trêve, que les Bourguignons avaient fort mal observée, le duc Philippe ne fit point du tout rendre Paris au roi ; mais il accueillit bien l'archevêque de Reims, qui était allé lui porter à Arras, de la part de Charles VII, des propositions de paix et des offres de réparation peu séantes, dit la chronique, à la majesté royale. Ce n'était qu'un cri en Artois et en Picardie pour que le duc redevînt Français. Il parut un moment près de conclure ; mais il n'en fit rien. Il consentit seulement à envoyer au roi, à son tour, des ambassadeurs, qui signèrent une trêve partielle jusqu'à la Noël. Cette trêve, qui ne concernait que le nord, ne comprit point les villes de la Seine. Mais le roi consentit que le duc de Bourgogne se réservât formellement « d'employer lui et ses gens à la défense de la ville de Paris contre ceux qui voudraient faire guerre à cette ville. »

Les envoyés du duc de Bourgogne promirent, dit-on, verbalement que, durant la trêve, le duc ménagerait la reddition de Paris au roi (28 août). Cette promesse ne devait pas être mieux tenue la seconde que la première fois.

Jeanne n'était plus à Compiègne auprès du roi.

Après cinq jours perdus à Compiègne, la patience lui avait échappé ; elle était montée à cheval sans la permission du roi, et l'élite de l'armée l'avait suivie. Le 26 août, elle était

entrée à Saint-Denis et avait vu devant elle les clochers de Paris.

Le temps perdu pouvait se réparer encore. Les affaires des Anglaïs allaient mal en Normandie. Les Normands, Anglais malgré eux, commençaient à remuer. De braves capitaines français étaient entrés en Normandie et avaient surpris plusieurs places fortes; ils allaient être rejoints par le connétable de Richemont, aussi fidèle que le roi était ingrat. Le régent Bedford sentit que, si la Normandie échappait aux Anglais, tout serait fini pour eux en France, et il y courut avec le gros de ses troupes, ne laissant à Paris que deux mille soldats, la plupart Bourguignons ou Français, outre la milice cabochienne, et n'espérant plus y rentrer.

Toutes les bonnes chances étaient revenues; mais il fallait que le roi se montrât. Ce n'était pas trop du roi et de Jeanne réunis pour décider Paris à se donner, car on ne pouvait prendre Paris malgré lui, et il fallait, pour entraîner le peuple, vaincre les passions et les souvenirs bourguignons et cabochiens, que le régent anglais et le duc de Bourgogne avaient réveillés autant qu'ils avaient pu.

Jeanne envoyait message sur message au roi pour le supplier de venir. Il promit, manqua de parole, puis arriva enfin à Saint-Denis le 7 septembre. Jeanne, qui était là depuis douze jours, se consumant d'impatience et tournant sans cesse autour de Paris, retrouva sa joie héroïque des grandes journées; l'assaut fut annoncé pour le lendemain.

L'armée vint coucher à la Chapelle. Le roi resta à Saint-Denis. Le lendemain, vers midi, comme le roi ne paraissait pas, Jeanne fit commencer l'attaque du côté de la butte des Moulins, plus tard appelée butte Saint-Roch. Elle emporta d'assaut un boulevard qu'on venait de construire en avant de la porte Saint-Honoré.

Il y avait ensuite deux fossés à passer pour atteindre le mur de la ville : le premier était à sec; Jeanne le franchit; le second était plein d'eau; elle commanda qu'on le comblât pour monter à l'assaut.

Mais on n'avait pas préparé, comme il eût fallu, des fagots et des bourrées pour remplir le fossé. Si tous les soldats étaient dévoués à Jeanne, et la jeune noblesse comme le peuple, il y avait, parmi les capitaines de haut rang, des hommes aussi jaloux d'elle que la Trémoille et l'archevêque de Reims. La chronique dit que quelques-uns, qui savaient bien l'eau profonde qu'il y avait dans le fossé, n'en avaient pas prévenu Jeanne, afin qu'il lui arrivât malheur. Elle avait déçu leur espoir en sondant prudemment le fossé avec sa lance.

Ce qui est sûr, c'est que le sire de Retz, maréchal de France, qui avait charge de faire les préparatifs et qui ne les avait pas faits, était un homme capable de tout; il finit par mourir sur l'échafaud pour des crimes effroyables et inouïs.

Jeanne s'efforça de suppléer à ce qui manquait. Les soldats montraient la plus grande ardeur, et l'assaut fut poursuivi avec peu de perte, tandis qu'une grande agitation régnait dans la ville.

Vers le soleil couchant, Jeanne, qui, debout sur le bord du fossé, était le point de mire de tous les ennemis, fut blessée d'un trait d'arbalète à la cuisse. Elle s'étendit sur le talus, et, de là, elle exhortait sans cesse les assaillants d'approcher du mur à tout prix. « La place sera prise, n'en doutez point », criait-elle; « les bons Français qui sont dans la ville tenteront quelque chose cette nuit... Le roi! le roi! que le roi se montre! »

Le roi ne vint pas; et, entre dix et onze heures du soir, les chefs emmenèrent Jeanne contre son vouloir, et la reconduisirent à la Chapelle avec l'armée.

C'était la première fois que Jeanne échouait dans une de ses entreprises. Cette nuit-là, on se réjouit autant dans le conseil du roi de

France, à Saint-Denis, que dans le conseil du régent anglais, à Paris.

Rien n'était perdu encore. Jeanne, sans se soucier de sa blessure, se leva de grand matin et commanda de sonner les trompettes pour retourner devant Paris. « Jamais n'en partirai-je », dit-elle, « tant que je n'aurai la ville. » En ce moment arriva une troupe de cavaliers du côté de Paris. C'était le sire de Montmorenci, premier baron du diocèse de Paris, qui abandonnait le parti anglais et venait joindre les Français. Il était sorti de la ville par une porte qu'il eût livrée si l'armée eût été là pour la recevoir.

L'armée se remettait en marche avec des cris de joie, quand deux des sires des fleurs de lis apportèrent un ordre du roi de revenir à Saint-Denis.

Jeanne et l'armée en restèrent atterrées. Jeanne obéit, mais en se rattachant à une dernière espérance : c'était de tourner Paris, à l'insu du roi, par un pont de bois qu'on avait établi à Saint-Denis, et d'aller renouveler l'attaque par la rive gauche. Le mot d'ordre fut donné à tous les gens de bon vouloir. Le 10 septembre, avant le jour, Jeanne monta à cheval afin de passer la Seine.

Le pont n'existait plus. Le roi avait fait travailler toute la nuit à le détruire.

Il n'y a rien de pareil dans l'histoire à ce roi trahissant ainsi son royaume par envie contre celle qui le lui avait rendu.

Ceux qui gouvernaient le roi, la Trémoille et le chancelier archevêque de Reims, avaient réussi à faire que l'événement démentît la promesse de Jeanne, à savoir : qu'elle rendrait Paris au roi après son couronnement. Ils voulaient que le peuple et l'armée cessassent de croire Jeanne inspirée de Dieu. Peu leur importait que la délivrance du royaume s'achevât, pourvu que Jeanne perdît sa puissance, et qu'ils redevinssent les maîtres dans les pays qui reconnaissaient Charles VII pour roi.

Le roi et ses conseillers avaient décidé le retour sur la Loire, qu'ils avaient projeté aussitôt après le sacre, et auquel s'étaient alors refusées Jeanne et l'armée.

Jeanne ne pouvait se décider à perdre de vue ce grand Paris qu'elle s'était sentie appelée à rendre à la France. Elle suspendit son armure dans l'église de Saint-Denis, et voulait rester là seule près de ses armes, laissant partir ceux qui l'abandonnaient. Ses amis et ses ennemis, les uns par affection, les autres par peur de l'effet d'une telle résolution, s'unirent pour la conjurer de ne pas se séparer du roi.

Elle céda, et suivit, le cœur brisé, ce roi qui reconnaissait si mal, comme dit la chronique, la grande grâce que Dieu lui avait faite. Elle sentait bien que la méchanceté et la folie des hommes venaient de briser sa destinée et d'arrêter la fortune de la France.

L'armée, repartie de Saint-Denis en grande tristesse, le 13 septembre, repassa la Loire à Gien le 21, puis se dispersa.

Le roi et ses conseillers continuaient toujours leurs négociations avec le duc de Bourgogne, et avaient prorogé la trêve avec lui jusqu'à la Pâque de l'année suivante. Le duc Philippe avait mandé au roi qu'il se rendait à Paris pour travailler à la paix ; mais, quand il y fut, il renouvela son pacte avec le régent Bedford, qui lui céda la Champagne à condition de la reconquérir sur les Français. La Champagne eût réuni les deux moitiés séparées du grand domaine bourguignon, à savoir : les deux Bourgognes d'un côté et les Pays-Bas de l'autre, et cela eût fait du domaine bourguignon un seul corps d'État s'étendant des portes de Lyon jusqu'au bout de la Hollande et de la Frise (octobre 1429).

Le duc de Bourgogne promit de seconder puissamment les Anglais à l'expiration de la trêve.

Charles VII trahit la cause de la France en Normandie comme devant Paris, et par la même cause. Après le retour sur la Loire, un des sires des fleurs de lis, le duc d'A-



Jeanne Darc prise devant Compiègne.

lençon, qui était fort dévoué à Jeanne, voulut concerter avec elle et le connétable de Richemont une grande entreprise pour délivrer la Normandie. On était sûr que les volontaires reviendraient en foule, et Jeanne se fût bien vite relevée, par des coups d'éclat, de l'échec qu'on lui avait fait avoir devant Paris.

La Trémoille et l'archevêque de Reims firent refuser l'autorisation par le roi et retenir Jeanne sur la Loire. On l'y garda tant qu'on put dans l'inaction, puis on la laissa, à grand'peine, aller guerroyer contre quelques petites places que les ennemis tenaient encore sur la Loire, du côté du Nivernais.

Jeanne emporta d'assaut Saint-Pierre-le-Moutier, par un trait d'audace qui ranima l'enthousiasme des soldats. Elle supplia qu'on la laissât rentrer dans l'Ile-de-France. Le roi refusa et l'envoya, malgré elle et sans ressources suffisantes, contre la Charité-sur-Loire. La place ne fut pas prise. C'était tout ce qu'on voulait : on eut un prétexte pour ne plus laisser Jeanne rien entreprendre.

Pendant ce temps, les capitaines français qui étaient entrés en Normandie, n'étant pas soutenus, reperdaient les places qu'ils avaient prises, et les Normands qui s'étaient joints à eux étaient envoyés au supplice par les Anglais.

Malgré tout ce que le roi avait fait pour perdre l'œuvre de Jeanne, le mouvement national continuait. A Paris, le parti français, qu'on avait abandonné au moment où il s'apprêtait à livrer la ville, trama une conspiration à la tête de laquelle étaient des membres du Parlement. Elle fut découverte; les conjurés, enfermés à la Bastille, se révoltèrent, faillirent s'emparer de la forteresse, et furent massacrés et jetés à la Seine par la garnison. Il y avait eu aussi un complot malheureux à Rouen.

Des entreprises moins importantes avaient mieux réussi. Sens, Melun, Lagni, Saint-Maur, si près de Paris, s'étaient refaits français; Compiègne, Beauvais, Senlis, servaient aussi d'appui aux bandes françaises qui couraient par toute l'Ile-de-France.

Mais les ennemis, encouragés par la conduite du roi, se préparaient à un grand effort. Le cardinal de Winchester fit amener en France, au printemps de 1430, le petit roi Henri VI, avec de nouvelles levées anglaises, et l'installa dans un château-fort construit par les Anglais à Rouen, au bord de la Seine. Le duc de Bourgogne armait, de son côté, à grande force.

Jeanne se dévorait d'ennui et de chagrin, parmi les vains honneurs dont on l'entourait à la cour, afin de cacher au peuple le mauvais vouloir qu'on avait contre elle. Quand elle vit le printemps revenu, et qu'elle sut les malheurs arrivés à Paris et à Rouen et le danger qui menaçait les villes du parti français au nord de la Loire, elle n'y put tenir davantage. Elle avait perdu toute illusion sur ce Charles VII qu'elle avait tant aimé comme le représentant de la France et le roi élu de Dieu. Charles VII se tenait oisivement à Sulli-sur-Loire, un des châteaux de la Trémoille; elle le quitta sans prendre congé de lui, et, suivie d'une petite troupe de braves qui lui étaient dévoués jusqu'à la mort, elle marcha vers l'Ile-de-France (mi-avril 1430).

Durant la route, elle crut entendre de nouveau cette voix divine qui lui avait dit autrefois : « Jeanne, va en France. » La voix qui retentissait au fond de son âme disait maintenant : « Jeanne, tu seras prise avant la Saint-Jean! Il faut qu'il en soit ainsi : ne t'étonne point; prends tout en gré; Dieu t'aidera! »

Elle accepta le martyre comme elle avait accepté la gloire. Et, avec ce cruel pressentiment dans l'âme, elle montra jusqu'au bout la même vaillance et la même sérénité que lorsqu'elle se croyait assurée de vaincre.

Après avoir défait, près de Lagni-sur-Marne, une bande anglo-bourguignonne, elle se dirigea sur Compiègne, que le duc de Bourgogne allait assiéger avec une petite armée bourguignonne, belge, artésienne et picarde. Il était parvenu, avec beaucoup d'efforts, à ramener les Picards au parti anglo-bourguignon, en leur promettant de faire abolir les impôts dans leur pays.

Jeanne avait en grande affection les habitants de Compiègne, parce qu'ils étaient très-bons Français. L'an passé, la Trémoille et l'archevêque de Reims avaient voulu céder Compiègne au duc de Bourgogne, afin de le mieux disposer pour la paix, et le roi y avait consenti; mais les habitants s'étaient révoltés contre le roi en faveur du royaume et avaient refusé d'ouvrir leurs portes aux Bourguignons.

Le siége commença. Les pressentiments de Jeanne redoublaient. Un jour, dans l'église Saint-Jacques de Compiègne, qui existe encore, comme des petits enfants s'étaient attroupés en grand nombre pour la voir, elle leur dit : « Mes enfants et chers amis, sachez que l'on m'a vendue et trahie,

et que bientôt je serai livrée à la mort. Priez pour moi ! »

L'archevêque chancelier Regnault de Chartres était à Compiègne, et le gouverneur de Compiègne, Guillaume de Flavi, était allié à la famille de Regnault de Chartres, et son protégé et celui de la Trémoille. C'était un homme capable de grands crimes, et qui devait très-mal finir.

Les assiégeants avaient établi leurs quartiers dans les villages de la rive droite de l'Oise, assez éloignés les uns des autres. Le 24 mai, Jeanne sortit de la ville, avec cinq cents hommes d'élite, pour enlever le quartier bourguignon le plus voisin, au village de Margni, et couper ainsi la ligne d'attaque des assiégeants; le gouverneur de Compiègne se chargea de protéger la sortie, en garnissant d'artillerie et de gens de trait un boulevard construit à la tête du pont de l'Oise, et en préparant des bateaux pour recevoir Jeanne et ses compagnons, s'ils ne pouvaient rentrer par le boulevard.

Les Bourguignons de Margni sortirent audevant de Jeanne. Elle les mit en déroute, et les poursuivit dans le village; mais, là, ils se rallièrent, et des renforts picards, arrivant du village de Clairoi, leur donnèrent bientôt une supériorité de nombre toujours croissante.

Par trois fois, cependant, Jeanne les avait rejetés dans Margni, quand on vit arriver, du côté opposé à Clairoi, du village de Venette, un corps d'Anglais qui avait rejoint l'armée de Bourgogne.

Les compagnons de Jeanne se crurent coupés, et oublièrent que les Anglais ne pouvaient se placer entre eux et le boulevard sans se faire cribler par l'artillerie du gouverneur de Compiègne. Une partie des soldats de Jeanne se débandèrent et coururent vers le boulevard, se mettant ainsi eux-mêmes entre le tir de la place et les Anglais, qui les chargèrent. Jeanne et les plus braves essayèrent alors d'opérer leur retraite tout en combattant.

Il était trop tard pour regagner le boulevard. Le gouverneur de Compiègne venait de faire lever le pont-levis, pour empêcher les ennemis d'entrer pêle-mêle avec les Français débandés. Restait la ressource des bateaux. Beaucoup des soldats de Jeanne s'y réfugièrent; mais Jeanne, qui faisait grand effort, dit la chronique, pour sauver sa compagnie de perte, et qui demeurait derrière comme chef et comme la plus vaillante de la troupe, ne put atteindre le bord de l'Oise, et le gouverneur de Compiègne ne tenta point de sortie pour aller à son aide. S'il n'avait point projeté d'avance de la livrer, il ne fit rien du moins pour la sauver.

Tous les Bourguignons et les Anglais se ruaient à la fois contre elle. Ses derniers défenseurs furent comme submergés par ce flot d'ennemis. Son étendard tomba, renversé par des mains françaises. Elle tomba enfin à son tour. Deux cavaliers artésiens s'emparèrent d'elle, et on l'emmena prisonnière à Margni, où arrivait, dans ce moment même, le duc de Bourgogne.

L'orgueilleux Philippe atteignait le comble de sa fortune, grâce à la trahison de Charles VII. Il avait vaincu, par la force du nombre, l'héroïne victorieuse des Anglais, et il croyait voir sous ses pieds la France et l'Angleterre.

Les Anglais n'avaient pas sujet d'être si fiers. Ils firent néanmoins aussi grande fête que pour les journées d'Azincourt ou de Poitiers. Comme ils croyaient Jeanne sorcière, ils s'imaginèrent que le sortilége qui avait arrêté le cours de leurs prospérités était rompu, et que la France retombait captive avec Jeanne.

Le deuil des populations françaises répondit à la joie de leurs ennemis. Les bonnes villes ordonnèrent des prières publiques pour le salut de leur libératrice; le peuple de Tours promena dans les rues les reliques de saint Martin, l'apôtre de la Gaule, au chant lugubre du *Miserere*. Mais qui pourrait dire

surtout la désolation du pauvre peuple des campagnes, qui s'était cru enfin délivré de tous ses maux par la main de cette fille des champs!

La France était dans les larmes; mais on se réjouissait autour du roi de France. Regnault de Chartres, le chancelier archevêque de Reims, écrivit aux habitants de Reims que Dieu avait souffert que Jeanne fût prise, « parce qu'elle était montée en orgueil et qu'elle n'avait fait ce que Dieu lui avait commandé, mais avait fait tout à sa volonté sans vouloir croire conseil. »

Le chef du clergé du parti français avait ainsi trahi et renié Jeanne. Le clergé du parti anglais se jeta sur elle comme sur une proie.

Il n'était plus que rarement question d'hérésie en France depuis assez longtemps, et le tribunal de l'Inquisition ne fonctionnait plus guère à Paris. Un moine obscur portait le titre de vicaire-général de l'Inquisition. L'Université de Paris, à la nouvelle de la prise de Jeanne, poussa cet homme à écrire au duc de Bourgogne pour réclamer la prisonnière, comme soupçonnée véhémentement d'hérésie, et une lettre du corps universitaire appuya la sommation de l'inquisiteur.

L'Université de Paris avait été bien longtemps l'honneur du clergé français, le grand centre de la philosophie et de la littérature, et le principal foyer des lumières en Europe. Mais, depuis le treizième siècle, le clergé n'était pas moins déchu que la féodalité; la philosophie, dans l'Université, n'était plus qu'une science de mots et de vaines disputes; les belles-lettres y périssaient par la pédanterie et le mauvais goût, et les sciences naturelles y avaient été étouffées en germe, comme suspectes à l'Église.

L'orgueil de l'Université n'avait fait que s'accroître à mesure qu'il était moins justifié. L'Université ne pouvait supporter qu'une ignorante eût vu plus clair que tant de docteurs, ni qu'une jeune fille eût fait ce que tant de sages hommes avaient jugé impossible, et qu'elle eût sauvé ce qu'ils avaient cru perdu. Puisque sa mission ne venait pas d'eux, qui se regardaient comme les arbitres suprêmes de la théologie, comme les dépositaires de la science de Dieu, cette mission ne pouvait être, suivant eux, qu'un mensonge ou qu'une inspiration du démon.

Les deux hommes qui menaient ensemble les affaires d'Angleterre, le duc de Bedford et le cardinal de Winchester, eurent grande joie de ce qu'avait fait l'Université. La captivité de Jeanne ne suffisait ni à leur vengeance, ni à leur politique. Ils voulaient qu'elle mourût; mais pourtant ils n'eussent osé demander au duc Philippe de la faire mettre ou de la laisser mettre à mort, contre les lois de la guerre, si elle n'eût été qu'une ennemie prise au combat. Mais, maintenant, les gens d'Église leur offraient le moyen de faire condamner à la fois sa personne et sa mission pour hérésie ou sortilége, et de la flétrir en l'immolant.

Ces deux hommes, le duc et le cardinal, aussi impitoyables, aussi habiles et aussi hypocrites l'un que l'autre, avaient sous la main l'agent qui leur convenait le mieux pour diriger ce grand procès.

C'était un ancien docteur de l'Université de Paris, nommé Pierre Cauchon, qui avait été des plus violents dans le parti bourguignon et cabochien, et de ceux qui avaient entrepris de justifier, par paroles et par écrits, l'assassinat du duc d'Orléans en 1407. Les Bourguignons l'avaient fait évêque de Beauvais. Les gens de Beauvais l'avaient chassé, l'an passé, en revenant au parti français, et Cauchon était prêt à tout pour se venger de Jeanne et obtenir des Anglais un dédommagement.

Or, c'était sur le territoire de l'évêché de Beauvais que Jeanne avait été prise, et cela donnait droit à Cauchon, d'après les lois ecclésiastiques, de s'associer à l'inquisiteur dans la conduite du procès. En fait, ce fut



Jeanne Darc devant [illegible].

lui qui poussa l'Université de Paris et qui conduisit tout.

Le duc Philippe n'avait pas répondu à la sommation de l'inquisiteur. Cauchon alla le trouver, le 16 juillet, devant Compiègne, qui continuait à se défendre, et lui remit une seconde lettre de l'Université, avec une sommation au nom du roi Henri VI et une autre en son propre nom, comme évêque diocésain. Cauchon n'obtint point de réponse décisive. Il fit voyage sur voyage au camp du duc; mais Philippe différa de rien résoudre jusqu'à l'automne.

Le fier duc de Bourgogne sentait bien qu'il y aurait honte pour lui à livrer Jeanne; mais il avait alors maints embarras. La prise de Jeanne n'avait pas eu les suites qu'il espérait : Compiègne résistait opiniâtrément; les Bourguignons avaient été battus dans une invasion qu'ils avaient tentée en Dauphiné; les Liégeois, qui, à peu près seuls aux Pays-Bas, ne reconnaissaient pas la domination bourguignonne, avaient pris les armes contre Philippe et attaqué Namur; la succession de Brabant s'était ouverte par la mort du cousin-germain de Philippe, et Philippe avait à s'as-

surer cet important héritage. Les Anglais eussent pu lui nuire en soutenant les prétentions d'autres parents du feu duc de Brabant sur la succession, et ils venaient, pour inquiéter Philippe sur les intérêts commerciaux de la Flandre, d'interdire l'importation des toiles et draps en Angleterre.

Pendant que les Anglais employaient tous les moyens pour obliger le duc de Bourgogne à céder, le roi de France et ses conseillers, qui avaient tant négocié avec Philippe quand il n'eût fallu songer qu'à combattre, ne négociaient plus, maintenant qu'il s'agissait de sauver celle qui avait sauvé la France. L'archevêque de Reims, qui était le métropolitain, le supérieur hiérarchique de l'évêque de Beauvais, avait droit d'intervenir dans les actes de cet évêque en cas de soupçon légitime. Il ne protesta pas contre le procès, et en accepta la responsabilité par son silence.

Les Anglais réussirent.

L'intérêt l'emporta sur l'honneur; le duc Philippe céda. Jeanne était entre les mains du sire de Beaurevoir, Jean de Luxembourg, dont les soldats l'avaient prise. Philippe autorisa Jean de Luxembourg à remettre la prisonnière aux Anglais contre une rançon de 10,000 francs d'or : c'était le prix moyennant lequel, selon la coutume féodale, le chef de la guerre avait droit de racheter un prisonnier quelconque à celui qui l'avait pris. Le roi d'Angleterre était *chef de la guerre;* mais le duc de Bourgogne n'eût tenu aucun compte de ce droit, si ce n'eût été son intérêt.

Jeanne avait été gardée d'abord au château de Beaulieu en Noyonnais, puis au château de Beaurevoir en Vermandois. Elle apprit tout à la fois qu'elle était vendue aux Anglais, et que tous ses bons amis de Compiègne, jusqu'aux petits enfants, devaient être mis à feu et à sang quand la ville serait prise.

La voix qu'elle entendait dans son âme lui disait de prendre tout en gré, que Dieu secourrait les gens de Compiègne. Pour la première fois, elle n'écouta point cette voix, et, résolue de mourir ou d'échapper aux Anglais et de retourner au secours de Compiègne, elle essaya de s'échapper du donjon de Beaurevoir, et fit une chute terrible. On la retrouva évanouie au pied de la tour.

Elle ne s'était fait aucune grave blessure. Quand elle eut repris connaissance, elle se repentit fort d'avoir ainsi tenté Dieu, et se résigna à tout ce qui pouvait lui advenir. On la conduisit de Beaurevoir au Crotoi, et ce fut là que les Bourguignons la livrèrent aux Anglais (novembre 1430). On voit encore, sur le bord de la baie de Somme, les ruines du château où elle fut enfermée.

Elle reçut là une grande consolation. Les gens du pays, qui étaient pour elle, lui firent savoir dans sa prison que Compiègne était délivrée. Après cinq mois de siége, un corps de troupes françaises avait forcé les lignes des assiégeants, et, secondé par une furieuse sortie des gens de Compiègne, avait mis les Anglo-Bourguignons en pleine déroute (24 octobre). L'esprit de Jeanne avait recommencé de vaincre pendant que son corps était captif.

Les Français remportèrent deux autres victoires en Champagne, et le pacte par lequel les Anglais avaient cédé cette grande province au duc de Bourgogne fut ainsi mis à néant.

La fureur des Anglais contre Jeanne en fut redoublée; ils s'imaginèrent désormais que le sortilége qui les empêchait de réussir aurait son effet tant que Jeanne vivrait, et ils n'avaient soif que de sa mort, dit la chronique.

L'Université de Paris, de son côté, se plaignant des longs retards qui avaient eu lieu, demanda au roi de France et d'Angleterre, comme elle appelait Henri VI, d'envoyer Jeanne à Paris pour qu'on lui fît son procès.

Le régent Bedford et le cardinal de Winchester n'y consentirent point; ils n'étaient pas assez sûrs de Paris. Ils firent amener

Jeanne à Rouen, où étaient leur jeune roi et leurs principales forces. Jeanne fut enfermée dans l'ancien château de Rouen, celui de Philippe-Auguste. On la mit dans une cage de fer, avec des chaînes au cou, aux pieds et aux mains (décembre 1430).

Ainsi commença la *Passion* de celle qui avait été le Messie de la France ; cette *Passion* devait durer cinq mois, jusqu'à ce que Jeanne montât, comme Jésus, à son Calvaire.

La tour qui lui servit de prison a été détruite en 1809, sans respect pour cet auguste souvenir ; mais le donjon du château, un des lieux où elle comparut devant les juges, existe encore, et la conservation en a été récemment assurée par une souscription nationale.

L'archevêché de Rouen était alors vacant. Le chapitre de la cathédrale, pressé et menacé par les Anglais, autorisa, à contre-cœur, l'évêque de Beauvais à diriger la procédure dans ce diocèse qui n'était pas le sien.

Comme les premières informations que fit faire Cauchon ne suffisaient point pour donner matière à l'accusation, Cauchon s'avisa d'un autre moyen, afin d'amener Jeanne à déposer contre elle-même.

La procédure de l'Inquisition prescrivait qu'afin de tirer des aveux de l'accusé d'hérésie, on introduisît dans sa prison « deux *fidèles* adroits qui devaient l'avertir, comme s'ils avaient compassion de lui, de se garantir de la mort en confessant ses erreurs. » Cauchon fit plus. Il fit introduire dans la prison de Jeanne un chanoine de Rouen, appelé l'Oiseleur, qui se présenta à elle comme un prêtre du parti français, afin de tirer d'elle, dans la confession, la révélation de ses plus secrètes pensées. On avait percé dans la muraille un trou par lequel écoutaient les notaires ou greffiers du procès.

Cauchon fit lire l'information, obtenue de la sorte, devant douze docteurs, parmi lesquels les plus renommés de l'Université de Paris. Sur leur avis, Cauchon décida qu'il y avait matière à procès, et somma le vicaire du grand inquisiteur pour le diocèse de Rouen de s'adjoindre à lui comme juge. Ce vicaire n'y consentit que le plus tard qu'il put et par peur des Anglais, et laissa tout conduire à Cauchon.

Le 21 février 1431, Jeanne comparut, pour la première fois, devant une assemblée de docteurs réunis autour de l'évêque de Beauvais, dans la chapelle du château de Rouen. Il y avait là plus de quarante assesseurs, pris en très-grande partie dans l'Université de Paris, le reste étaient des ecclésiastiques normands.

Conformément à l'ancien droit romain, à l'ancien droit des Barbares et au droit féodal, les jurés, aujourd'hui, sont les juges du fait et déclarent l'accusé innocent ou coupable. Le magistrat n'est juge que du droit et applique la loi, suivant la décision des jurés. Dans la procédure de l'Inquisition, au contraire, les deux juges, l'évêque et l'inquisiteur, jugeaient le fait et le droit, acquittaient ou condamnaient, et les assesseurs n'étaient que des *consulteurs*, c'est-à-dire des conseillers.

Deux docteurs normands avaient protesté contre le procès : l'un d'eux fut mis en prison ; l'autre quitta le pays.

Les gens de l'Université, au contraire, qui avaient, les premiers, demandé qu'on fît le procès à Jeanne, soutinrent Cauchon jusqu'à la fin. Le premier devoir du tribunal, selon le droit ecclésiastique, était de faire sortir Jeanne, ainsi qu'elle l'avait réclamé, de la prison royale où elle était, pour la mettre en prison d'Église. Le tribunal n'en fit rien, et la laissa sous la garde des soldats anglais.

Jeanne, devant le tribunal, se défendit de grande manière. Elle se retrouva là telle qu'elle avait été devant les docteurs du parti français à Poitiers. Son corps était brisé par deux mois de captivité dans la cage de fer d'où l'on venait de la tirer ; mais son âme avait gardé toute sa force. La voix divine

qu'elle croyait entendre retentissait plus haut que jamais dans son âme, et la consolait et l'inspirait comme autrefois.

Dans ses réponses, tantôt simples et naïves, tantôt sublimes, elle évita, avec un grand sens et un esprit pénétrant, les piéges que lui tendaient ceux qui l'interrogeaient. Elle était surtout préoccupée de deux choses : ne rien dire qui pût laisser croire que la voix qu'elle entendait dans son âme l'eût trompée et que Dieu ne l'eût pas inspirée; ne rien dire qui pût nuire à la cause française ni à son roi. Elle s'oubliait pour défendre encore l'ingrat qui l'avait trahie et qui l'abandonnait. Elle ne voulut jamais révéler au tribunal le secret qui était entre elle et le roi, c'est-à-dire ce qu'elle avait dit à Charles VII sur la légitimité de sa naissance.

Elle semblait juger ses juges. Elle interpella Cauchon : « Je vous le dis, prenez bien garde à ce que vous dites que vous êtes mon juge; vous prenez là une grande charge! En vérité, je suis envoyée de la part de Dieu, et vous vous mettez en grand danger de votre âme! »

Elle déclara qu'avant sept ans les Anglais perdraient un plus grand gage qu'ils n'avaient fait devant Orléans, et qu'ils perdraient tout en France.

« Les Français », dit-elle, « gagneront bientôt une grande besogne; je le dis, pour que, quand ce sera advenu, on ait mémoire que je l'ai dit. »

« Il faudra bien que je sois délivrée! » dit-elle encore. Elle croyait que ce serait avant trois mois, et par grande victoire. La voix divine lui avait annoncé sa délivrance. Elle espérait s'échapper de sa prison, et le disait en face à ses juges, en répétant la bonne maxime de la vraie religion : « Aide-toi, Dieu t'aidera. »

Cependant, les pressentiments sombres revenaient parfois, et la voix intérieure lui disait : « Prends tout en gré, ne te soucie de ton martyre! »

Jeanne avait échappé d'abord à tous les piéges dans lesquels on avait voulu la prendre, et n'avait rien dit qui pût motiver une accusation d'hérésie ou de sorcellerie.

Mais il restait une dernière question que Cauchon hésitait fort à faire à Jeanne, parce que, si elle répondait oui, elle était sauvée. La condamnation, dans ce cas, était impossible.

Il fallut pourtant bien finir par poser cette question. Ce ne fut point d'abord devant le tribunal, mais dans des interrogatoires particuliers qui eurent lieu dans la prison (15-17 mars). On demanda à Jeanne si elle s'en rapportait à la décision de l'Église touchant ce qu'elle pouvait avoir fait contre la foi.

« J'aime l'Église », répondit-elle, « et la voudrais soutenir de tout mon pouvoir pour la foi chrétienne; mais, quant aux bonnes œuvres que j'ai faites et à mon avénement, il faut que je m'en rapporte au roi du ciel qui m'a envoyée. »

On insista. On lui expliqua qu'il y avait l'Église triomphante, où est Dieu avec les saints, les anges et les âmes sauvées, et l'Église militante, qui est le pape, le clergé et tous les bons chrétiens et catholiques, laquelle Église, régulièrement assemblée, est infaillible.

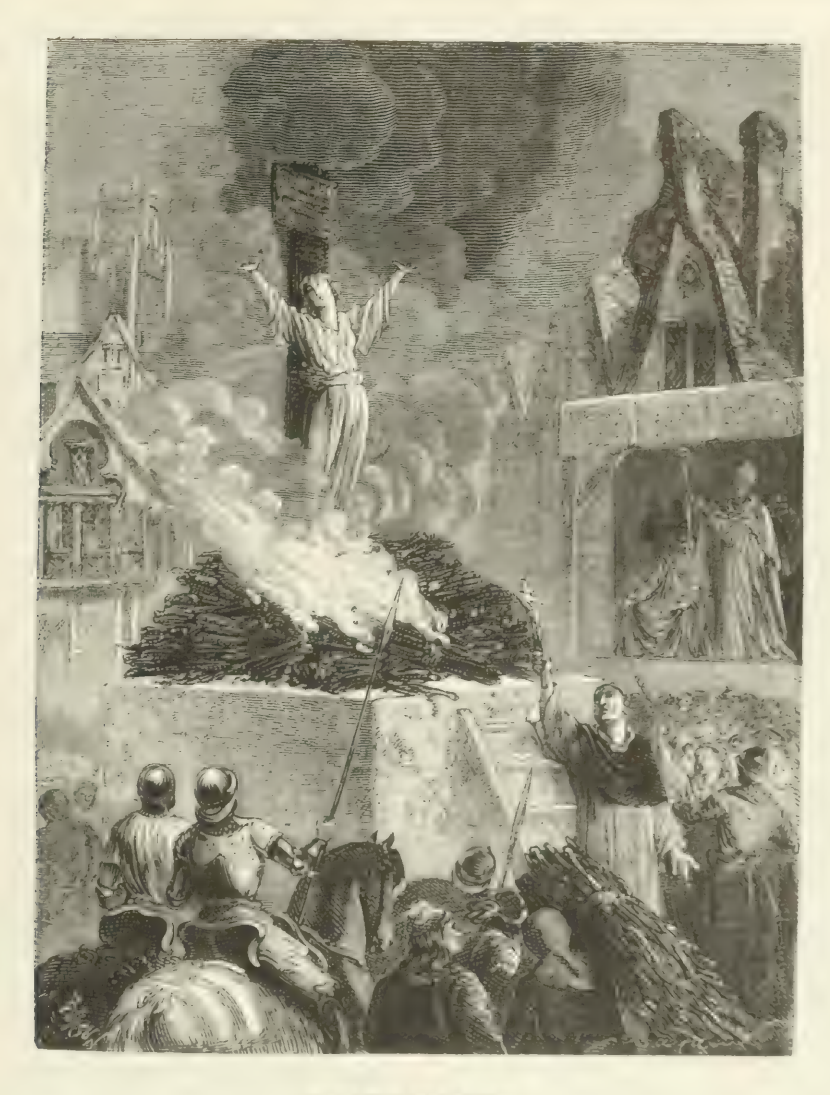
— Vous soumettez-vous, lui dit-on, à l'Église militante?

— Je suis venue, répondit-elle, de par Dieu et l'Église triomphante de là-haut! Et, à cette Église-là, je soumets toutes mes bonnes œuvres et tout ce que j'ai fait ou à faire.

Et, comprenant bien où cette réponse pouvait la conduire, Jeanne demanda que, si l'on devait l'envoyer à la mort, on lui rendît, pour aller au supplice, un long vêtement de femme.

Son seul souci, pour ce terrible moment, était une préoccupation de pudeur.

Pourtant, elle ne croyait pas encore à la



Jeanne Darc sur le bûcher.

mort. « J'aime mieux mourir », ajouta-t-elle, « que de renier ce que Dieu m'a fait faire; mais je crois fermement avoir bientôt secours de Dieu. »

Le 31 mars, Cauchon revint à la charge.

— Voulez-vous, dit-il, vous rapporter de tout ce que vous avez dit et fait au jugement de l'Église qui est sur terre?

— Si l'Église me veut faire faire quelque chose de contraire au commandement qui m'a été fait de Dieu, je ne le ferai pour aucune chose et ne m'en rapporterai à personne au monde, si ce n'est à Dieu.

— Ne vous croyez-vous point sujette à l'Église qui est sur terre?

— Oui, mais après Dieu.

Le 2 mai, Jeanne fut ramenée devant le tribunal, qui comptait, ce jour-là, plus de soixante assesseurs. C'était cette séance qui devait décider de son sort.

On lui demanda si elle croyait en savoir plus en matière de foi que tant de savants docteurs.

— Je m'en rapporte à mon juge, répondit-elle; c'est le roi du ciel et de la terre.

— Voulez-vous dire que vous n'ayez point

de juges sur la terre, et notre saint-père le pape n'est-il point votre juge?

— J'ai bon maître, répliqua Jeanne; c'est Dieu, et non autre.

— Vous serez hérétique, et brûlée.

— Quand je verrais le feu, je n'en ferais autre chose.

— Si le concile général était ici, voudriez-vous vous en rapporter et vous soumettre à lui?

— Vous ne tirerez de moi autre chose.

Jeanne était perdue. La matière à condamnation était trouvée.

Soumettre sa mission à l'Église, c'est-à-dire au pape ou au concile, c'eût été reconnaître à un homme ou à une assemblée le droit de décider, par oui ou par non, si Dieu lui avait donné charge de sauver la France, ou, ce qui était la même chose à ses yeux, le droit de décider de l'existence de la France. Ce droit, elle ne pouvait le reconnaître à personne sur la terre. Personne que Dieu n'a droit de décider qu'une nation sera ou ne sera pas. Jeanne, le Messie de la France, allait mourir pour la nationalité, pour la patrie, comme Jésus-Christ était mort pour l'humanité.

Le procès avait marché, dans l'intervalle entre les interrogatoires de la prison et la grande séance.

Les interrogatoires, soit devant les assesseurs réunis, soit dans la prison, n'avaient été que les préliminaires du procès, à la suite desquels l'acte d'accusation avait été lu devant le tribunal dans les derniers jours de mars.

L'accusation avait requis que Jeanne fût déclarée sorcière, fausse prophétesse, schismatique, idolâtre, blasphématrice, séditieuse, altérée de sang humain, séductrice des princes et des peuples, usurpatrice des honneurs divins, hérétique, etc. Il y avait soixante-dix articles comme cela, et l'un des deux rédacteurs de ce ramas d'extravagances et d'infamies était un des docteurs les plus renommés de ce siècle, appelé Thomas de Courcelles, qui passait pour un grand homme dans l'Université de Paris et pour une des lumières de l'Église, et qui joua depuis un des premiers rôles dans le concile général de Bâle. Cet homme fit, par fanatisme et par haine de l'esprit d'indépendance que montrait Jeanne, ce que faisait Cauchon par vengeance et par servilité. Cela montre où peuvent mener la science théologique et l'attachement à la lettre de ce qu'on appelle les dogmes, quand on a laissé périr en soi le véritable esprit religieux, l'amour de Dieu et des hommes.

Il sembla que Cauchon lui-même eût honte, car lui et son collègue l'inquisiteur, sur l'avis des gens de l'Université, firent réduire les soixante-dix articles à douze, et supprimer toutes ces brutales injures, en ne gardant que ce qu'il leur fallait pour motiver la condamnation.

Un grand nombre de docteurs et de licenciés délibérèrent ensuite sur les douze articles, et furent d'avis que les révélations de Jeanne ne venaient point de Dieu, mais du malin Esprit, ou qu'elle les avait inventées; qu'elle avait commis des faits scandaleux et irréligieux, blasphémé contre Dieu, commis impiété envers ses parents (en les quittant sans leur aveu), dérogé à l'amour du prochain en faisant la guerre aux Anglais et aux Bourguignons; qu'elle était schismatique en ne se soumettant point à l'Église, et véhémentement suspecte d'hérésie.

La condamnation de Jeanne était assurée: c'était assez pour les gens de l'Université; ce n'était pas assez pour les Anglais. Il fallait, pour les satisfaire, qu'elle reniât sa mission; qu'elle avouât avoir menti ou avoir été inspirée du démon, afin que la cause de la France fût déshonorée dans sa personne.

Le 9 mai, les juges firent amener Jeanne dans le donjon du château de Rouen, qui existe encore, et lui montrèrent les instruments de torture et les bourreaux, qui étaient

là tout prêts si elle ne voulait confesser la vérité.

« Quand vous me devriez arracher tous les membres », répondit-elle, « je ne vous dirai autre chose. J'ai demandé conseil à Dieu si je me soumettrais à l'Église ; la voix m'a dit : — « Si tu veux que Dieu t'aide, ne te rap- » porte qu'à lui de tous tes faits. »

Cauchon hésita ; Jeanne venait d'être malade, et il eut peur qu'elle mourût dans les mains des tortureurs. Il consulta douze des assesseurs ; trois seulement votèrent pour la torture : l'un des trois était ce fameux Thomas de Courcelles dont nous avons parlé tout à l'heure.

Jeanne ne fut pas torturée. Quelques jours après, arriva la réponse de l'Université de Paris en corps sur une consultation qui lui avait été envoyée par les juges. L'Université pressait le roi de France et d'Angleterre, comme elle appelait Henri VI, de faire mener le procès à fin par justice au plus tôt, et louait fort « le zèle du seigneur évêque de Beauvais pour arrêter les progrès du venin par lequel une femme perfide avait infecté le bercail très-chrétien de l'Occident. »

L'Université qualifiait ensuite en détail les faits relatifs à Jeanne à peu près dans les mêmes termes que les rédacteurs des soixante-dix articles. Par exemple, elle qualifiait Jeanne d'apostate, « pour avoir fait couper sa chevelure, que Dieu lui avait donnée pour voiler sa tête, et pour avoir quitté l'habit de son sexe. » Et elle la qualifiait de menteuse, « parce qu'elle se disait envoyée de Dieu et ne l'avait point prouvé par miracle, tandis que Moïse, quand Dieu l'avait envoyé, avait changé une baguette en serpent et un serpent en baguette. »

L'Université concluait que, si Jeanne persistait, elle fût remise au juge laïque, qui prononçait l'arrêt de mort après que les juges ecclésiastiques avaient déclaré l'accusé coupable.

Voilà à quel degré de stupidité sanguinaire était tombé ce grand corps enseignant, autrefois si glorieux.

La portion de l'Université qui avait quitté Paris et s'était établie à Poitiers, et qui avait vu et entendu Jeanne deux ans auparavant, doit partager la honte de ses collègues de Paris devant la postérité, puisqu'elle n'a pas protesté contre leur œuvre.

On signifia à Jeanne la décision de l'Université de Paris. « Quand je serais dans le feu », répondit-elle, « je soutiendrais ce que j'ai dit jusqu'à la mort. »

Les juges déclarèrent la cause entendue, et renvoyèrent la sentence au lendemain.

Le lendemain, 24 mai, Jeanne fut conduite au cimetière de l'abbaye de Saint-Ouen, pour entendre le sermon qui, selon la procédure de l'Inquisition, précédait la sentence. Le cardinal de Winchester, le *cardinal d'Angleterre*, comme on l'appelait, qui avait conduit tout le procès par la main de Cauchon, sans y paraître, était venu, ce jour-là, siéger sur une haute estrade, à côté des juges.

Jeanne écouta en silence tout ce que le docteur qui prêchait le sermon débita sur ce qu'il appelait ses erreurs et ses crimes. Mais, quand il dit que Charles VII, pour avoir adhéré aux paroles et faits de Jeanne, était hérétique et schismatique, elle s'écria : « Ne parle pas de mon roi ! Il est bon chrétien ! De mes faits et dits, je ne charge personne, ni mon roi ni autre, et, s'il y a quelque faute, c'est à moi et non à autre. »

Ainsi, jusqu'au dernier moment, elle fit plus que pardonner au roi qui l'abandonnait; elle continua de le défendre. Elle a pu pardonner ; la postérité ne pardonnera pas.

Cauchon commença de lire la sentence de condamnation. Lorsque Jeanne comprit qu'elle allait être livrée au *bras séculier*, c'est-à-dire au bourreau, qu'elle voyait avec sa charrette à quelques pas d'elle, sa chair faiblit, et, pour la première fois depuis trois mois, son âme se troubla. Le terrible effort

qu'elle soutenait depuis le commencement du procès avait épuisé ses forces.

Elle dit d'une voix éteinte :

— Je veux obéir aux juges et à l'Église.

— Alors, il faut abjurer et signer cette cédule, lui dit le docteur qui avait prêché le sermon, en lui présentant un acte qu'on avait préparé pour le cas où elle céderait.

Elle reconnaissait, dans cet acte, avoir grièvement péché en feignant mensongèrement d'avoir eu des révélations de Dieu; en blasphémant Dieu et ses saints; en portant habit d'homme; en désirant effusion de sang humain; en faisant sédition, etc., et avoir été schismatique et avoir erré en la foi; lesquels crimes et erreurs elle abjurait et jurait de n'y jamais retourner.

Jeanne demanda explications et délai.

— Tu abjureras présentement, dit le sermonneur, ou tu seras brûlée.

— J'aime mieux signer que d'être brûlée!

On lui fit écrire son nom au bas de la cédule, en lui conduisant la main, car elle ne savait pas écrire.

On changea la conclusion de la sentence, et, au lieu d'abandonner Jeanne au *bras séculier,* on la condamna à la prison perpétuelle.

On lui avait promis, si elle cédait, de la tirer des mains des soldats féroces et brutaux qui la gardaient, et de la mettre en prison d'Église. Cauchon lui manqua de parole et la renvoya dans la prison du château.

A la réquisition de l'inquisiteur, Jeanne reprit un habit de femme, ce qu'elle avait toujours refusé de faire jusqu'alors, parce qu'elle considérait l'habit d'homme comme le signe de sa mission guerrière, et que cet habit était pour elle une protection au milieu des hommes.

Trois jours après, les Anglais prévinrent Cauchon que Jeanne était *renchue* en ses erreurs, et qu'elle avait repris l'habit d'homme.

Lorsque les juges entrèrent dans la prison, ils trouvèrent Jeanne avec le visage gonflé et meurtri, et les larmes jaillissant à chaque parole. Les soldats anglais qui la gardaient, furieux de ce qu'elle échappait à la mort, l'avaient, durant ces trois jours, accablée d'injures et de coups; un grand seigneur anglais, qui s'était introduit dans son cachot, avait tenté de lui faire violence, et ce n'était qu'à force d'énergie qu'elle avait pu résister à ce misérable.

Son corps était épuisé; mais l'excès même de ses misères et de son indignation lui avait rendu tout son courage. Elle se releva plus grande que jamais.

« La voix m'a dit », s'écria-t-elle, « que c'était trahison d'abjurer ce que j'ai fait. La vérité est que Dieu m'a envoyée. Ce que j'ai fait, j'ai bien fait de le faire. »

Les Anglais et Cauchon avaient compté sur ce qu'ils appelaient la rechute de Jeanne; car il fallait, pour qu'ils pussent la brûler, qu'elle rétractât sa soumission à l'Église.

Les assesseurs, consultés par Cauchon, opinèrent pour que les juges déclarassent Jeanne relapse, c'est-à-dire retombée en hérésie. Les *relaps* étaient sans rémission envoyés à la mort (29 mai).

Les Anglais et Cauchon n'étaient pas encore contents. Si Jeanne mourait dans ce qu'ils nommaient sa rechute, en soutenant qu'elle avait bien fait, on pouvait continuer à croire à sa mission et dire qu'ils avaient brûlé l'envoyée de Dieu. Maintenant qu'elle était relapse et qu'une nouvelle soumission ne pouvait plus la sauver, il importait essentiellement à ses ennemis qu'elle parût de nouveau se soumettre. Cauchon manœuvra dans ce but.

Le 30 mai au matin, qui devait être le dernier jour de Jeanne, Cauchon revint la visiter avec quelques-uns des assesseurs.

« Évêque », lui cria-t-elle, « évêque, je meurs par vous! J'appelle devant Dieu, le grand juge, de la grande injustice qu'on me fait. »

« Jeanne », lui dirent l'évêque et les docteurs, « la voix que vous entendez vous avait promis que vous seriez délivrée par grande victoire : personne ne vient à votre aide; le bûcher est tout prêt; vous allez mourir; vous voyez bien que la voix vous a trompée. »

Alors un doute affreux saisit Jeanne. Elle avait cru, en effet, que Dieu lui promettait d'être délivrée, et la promesse ne se réalisait pas.

Elle laissa échapper quelques paroles d'angoisse et de désespoir. Cauchon se hâta d'accepter ce qu'il appelait son repentir, et de lui accorder la communion, afin de pouvoir publier qu'elle mourait soumise et désavouant son œuvre.

L'heure était venue. On donna à Jeanne cette chemise longue qu'elle avait demandée quand on la mènerait à la mort. On lui posa sur la tête la mitre des condamnés de l'Inquisition, sur laquelle étaient peints des diables et des flammes; puis on la fit monter sur une charrette.

En ce moment, un grand bruit s'éleva. Un homme d'Église, pâle, effaré, passant à travers les gardes, accourut vers Jeanne avec des paroles entrecoupées et des gestes suppliants. C'était le chanoine l'Oiseleur, le confesseur qui avait servi d'espion près de Jeanne au commencement du procès. Il venait demander pardon à sa victime.

Le cortége se mit en marche. Huit cents hommes d'armes anglais escortaient la charrette, et toutes les troupes anglaises étaient sur pied. Le peuple se pressait en silence sur le passage de l'escorte. Le deuil était sur tous les visages, et la douleur eût bien vite tourné à la colère et à l'insurrection, si le peuple eût pu espérer quelque secours du dehors. Mais les conseillers de Charles VII retenaient les troupes françaises loin de Rouen.

On conduisit Jeanne sur le Vieux-Marché de Rouen, lieu ordinaire des exécutions, où l'on avait élevé trois estrades et un bûcher. L'aspect des lieux a changé depuis; où s'éleva le bûcher, il y a maintenant un théâtre.



Le donjon de Rouen.

Sur l'une des estrades siégeait le cardinal d'Angleterre, avec l'évêque de Beauvais, l'inquisiteur et les docteurs; sur la seconde estrade, on fit monter Jeanne; sur la troisième était le juge laïque, le bailli de Rouen, fils ou neveu du traître Gui le Bouteiller, qui avait vendu Rouen en 1419.

Après le sermon qui précéda la sentence définitive, Jeanne s'agenouilla et fit à haute voix une si belle prière, pardonnant à tous, de l'un et de l'autre parti, le mal qu'ils lui avaient fait, qu'on vit pleurer jusqu'à Cauchon et jusqu'au cardinal d'Angleterre.

Mais il était trop tard pour se repentir. Ce

ne fut qu'une émotion d'un moment. Ils achevèrent leur crime.

Sur un signe du cardinal d'Angleterre, Cauchon lut la sentence : « Nous te retranchons », dit-il, « de l'unité de l'Église, et te délaissons à la puissance séculière, la priant d'adoucir son jugement envers toi quant à la mort et à la mutilation des membres. »

Cette formule des sentences de l'Inquisition rappelait un temps ancien où l'Église avait encore véritablement horreur du sang, et où, tout en demandant à la *puissance séculière*, au prince, de punir les hérétiques, elle priait qu'on ne leur ôtât ni la vie ni les membres. Mais, maintenant, cette formule n'était plus qu'une horrible hypocrisie, puisque l'Église du Moyen Age voulait la mort des hérétiques, et que le juge laïque était là seulement pour prononcer l'arrêt de mort que l'Église ne voulait pas prononcer elle-même. Si le juge laïque ne l'eût pas prononcé, il se fût exposé à être lui-même traité en hérétique.

Les juges d'Église avaient fini leur œuvre. Quand Jeanne les vit descendre de leur estrade et s'en aller, elle demanda qu'on apportât devant elle un crucifix, afin qu'elle pût regarder, jusqu'au passage de la mort, l'image de celui dont la Passion avait été le modèle de la sienne.

Les hommes d'Église qui avaient conduit le procès, si durs et si impitoyables, s'étaient un moment émus; les hommes d'épée, qui étaient devenus de vraies bêtes féroces durant cette affreuse guerre, ne s'émurent pas. Les capitaines et les soldats anglais n'eurent pas la patience d'attendre la sentence du juge laïque, et entraînèrent Jeanne de son estrade au bûcher.

Le bourreau mit le feu au bûcher. La flamme montait. Jeanne se ranima, et, d'une voix éclatante, elle s'écria :

« Oui, la voix était de Dieu! Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par l'ordre de Dieu!... Non, la voix ne m'a pas trompée! C'est de par Dieu que je suis venue. »

Elle comprenait maintenant quelle délivrance lui avait été promise. C'était, comme disaient les anciens Gaulois, nos pères, la *délivrance de la mort*. Le martyre était la victoire qui lui ouvrait un monde plus digne d'elle.

Elle souffrit longtemps; on avait élevé très-haut l'échafaud pour que la flamme fût plus lente à monter et que le supplice fût plus long. On entendit Jeanne pousser un dernier cri. De même que Jésus sur la croix avait appelé son Père, Jeanne appela Jésus; puis son âme retourna au Dieu de qui elle était venue.

Il n'y a jamais eu, dans l'histoire, rien de pareil à Jeanne Darc.

CHAPITRE XXXIV

FIN DE LA GUERRE DES ANGLAIS. — LES CONSEILLERS DE CHARLES VII.

(1431-1453.)

Si Jeanne eût trouvé un roi qui l'eût secondée, ou qui seulement l'eût laissée faire, elle eût, sans aucun doute, accompli tout ce qu'elle avait annoncé, et chassé les Anglais de toute la France. Notre patrie, délivrée par des coups si rapides et par de tels prodiges de vertu et de génie, eût marché librement et glorieusement vers les nouvelles destinées que lui eût ouvertes une main si pure.

Mais Jeanne, comme Jésus, avait été méconnue, trahie et livrée à la mort par ceux qu'elle était venue sauver. Le roi et ses conseillers l'ayant empêchée d'achever son œuvre, la France fut condamnée à souffrir longtemps encore; l'affranchissement national, qui eût pu être terminé en une seule cam-

pagne dont on n'eût jamais vu la pareille, ne devait plus désormais être complété qu'après des efforts bien des fois renouvelés et bien des années de misères.

Les chefs du gouvernement anglais, le régent Bedford et le cardinal de Winchester, avaient mis tout leur espoir dans la mort de Jeanne, et tâchèrent d'en profiter. Ils comptaient que les hommes d'armes et les archers anglais, qui n'osaient plus s'enrôler pour la terreur qu'ils avaient « de la sorcière de France », comme ils disaient, reprendraient cœur comme autrefois et accourraient d'outre-mer.

Ils eurent d'abord quelques succès. Les conseillers de Charles VII, la Trémoille et l'archevêque de Reims, qui avaient empêché qu'on tentât rien contre les Anglais tant qu'il y aurait eu chance de sauver Jeanne, firent une entreprise sur Rouen après qu'elle fut morte. Ils essayèrent de remplacer Jeanne par un petit berger qui avait des visions, et auquel ils avaient persuadé de se dire envoyé de Dieu contre les Anglais. Mais les troupes qu'ils expédièrent pour tâcher de surprendre Rouen furent elles-mêmes surprises et mises en déroute (août 1431). Les Anglais s'emparèrent du berger et le jetèrent à la rivière.

Les Français avaient eu un autre échec en Lorraine. Il y avait une guerre de succession dans ce duché entre la fille et le neveu du duc Charles II, mort en janvier 1431. La fille avait épousé un prince français, René d'Anjou, duc de Bar, beau-frère de Charles VII, et les Français soutenaient René et sa femme. L'autre prétendant, le comte de Vaudemont, appela les Bourguignons et les Anglais à son aide. Le duc René et ses auxiliaires français furent défaits, et René fut fait prisonnier par les Bourguignons (juillet 1431).

Ces événements n'eurent pas les suites qu'espéraient les Anglais. Le duc de Bourgogne ne poussa pas jusqu'au bout sa victoire de Lorraine; la plupart des Lorrains continuant à soutenir le parti du duc René et de sa femme, le duc Philippe ne s'obstina pas dans cette guerre, et finit par traiter avec son prisonnier René. Le parti français, malgré sa défaite, garda le duché, et, dès le mois de septembre 1431, le duc Philippe signa une trêve de deux ans avec la France.

La Bourgogne, harcelée et pillée par les bandes françaises, demandait la paix à grands cris, et le duc Philippe n'y était plus contraire comme en 1429. Il avait bien pu faire Jeanne prisonnière, grâce à la trahison qui la lui avait livrée, mais non pas défaire l'ouvrage de Jeanne, et il n'espérait plus prendre la Champagne ni les pays de l'Oise. Dès qu'il renonçait aux idées de conquêtes dans l'intérieur de la France, sauf à s'en dédommager sur sa frontière, comme nous le dirons tout à l'heure, il n'avait plus d'intérêt à dépenser son argent et ses soldats au profit des Anglais.

Le régent Bedford et le cardinal de Winchester furent très-chagrins et très-inquiets de cette trêve bourguignonne, qui allait être suivie de négociations de paix. Ils tâchèrent d'en diminuer l'effet en amenant le jeune roi Henri VI à Paris, et en le faisant sacrer à Notre-Dame (16 décembre 1431); après quoi ils le renvoyèrent en Angleterre, d'où il ne revint plus.

La courte apparition du roi anglais à Paris ne soulagea en rien les Parisiens et ne les rattacha point à la cause anglaise. L'antipathie contre la domination étrangère augmentait partout. Une conspiration livra à un détachement français ce château de Rouen où Jeanne avait été enfermée. Un gros corps de troupes françaises devait soutenir ce détachement; mais ces troupes, arrivées en vue de Rouen, se disputèrent entre elles sur le partage du butin, qui n'était pas encore gagné, et se débandèrent. Les braves gens qui s'étaient saisis du château de Rouen, ainsi abandonnés, furent assaillis par toutes les

troupes anglaises, forcés dans le donjon du château, et mis à mort (mars 1432).

Depuis que Jeanne n'était plus là, les gens de guerre français étaient retombés dans tous leurs anciens désordres.



Charles VII.

L'échec honteux de Rouen fut un peu réparé par la surprise de Chartres; puis les capitaines français remportèrent un succès beaucoup plus brillant. Le régent Bedford ayant essayé de reprendre Lagni-sur-Marne, qui était la place d'armes des Français aux environs de Paris, les capitaines français le battirent, le forcèrent de lever le siége, et prirent son artillerie et ses bagages (10 août 1432).

La défaite de Bedford fut suivie de nouvelles conspirations dans Paris, mais qui ne réussirent pas cette fois encore. Quelque temps après, les paysans bas-normands, poussés à bout par les pillages des Anglais, qui n'avaient plus la bonne discipline du temps de Henri V, tentèrent une grande insurrection. Une levée en masse de soixante mille hommes marcha sur Caen; mais les Anglais parvinrent à mettre en déroute cette foule mal armée et inaguerrie, qui ne fut pas soutenue à temps par les troupes françaises (août 1434).

La guerre, depuis que Jeanne n'était plus là, allait au hasard, les capitaines français tantôt se réunissant, tantôt se séparant, pour agir à leur fantaisie.

Il y avait eu cependant à la cour une révolution qui ne devait pas tarder à porter d'heureuses conséquences. Le traître Georges de la Trémoille ne gouvernait plus le roi.

A la suite d'un nouvel acte de déloyauté, par lequel il avait fait manquer la reprise de Montargis surpris par les Anglais, un complot s'était tramé à la cour contre lui. La belle-mère du roi, la reine Yolande, qui avait naguère soutenu Jeanne Darc tant qu'elle avait pu, dirigeait la conspiration, et s'était mise en correspondance avec le connétable de Richemont. Richemont envoya une bande de ses Bretons, qu'on introduisit de nuit dans le château de Chinon, où étaient le roi et la Trémoille. Les Bretons surprirent la Trémoille dans son lit; il reçut un coup d'épée dans le ventre, n'en mourut pas, mais fut emmené prisonnier dans un château, où on le garda jusqu'à ce qu'on ne le jugeât plus à craindre.

Le roi, réveillé au bruit, eut grand'peur. Les deux reines, sa femme et sa belle-mère, l'apaisèrent, et l'on mit auprès de lui, à la place de la Trémoille, un jeune frère de la reine sa femme, à savoir, Charles d'Anjou, comte du Maine. Le roi ne fit rien pour rappeler la Trémoille, et consentit même à ce qu'on déclarât aux États Généraux, assemblés à Tours, qu'il approuvait la prise de son ancien favori (1433). Il ne consentit pas néanmoins tout de suite à revoir le connétable, dont il redoutait fort les rudes manières. Richemont n'obtint de revenir à la cour qu'un an après qu'on fut débarrassé de la Trémoille.



Les Parisiens chassant les Anglais.

Dès lors, le gouvernement français commença d'entrer dans d'autres voies. Des hommes nouveaux furent introduits dans ce conseil du roi où siégeait encore, mais où ne dominait plus le second des deux grands traîtres, l'archevêque chancelier Regnault de Chartres, qui avait renié son ancien complice la Trémoille. Les honnêtes gens, les patriotes, prirent le dessus, et l'on en vit les grandes suites au bout de quelques années.

Les négociations pour la paix avaient continué entre la France et la Bourgogne depuis la trêve de 1432. Elles eussent abouti beaucoup plus tôt, si le duc Philippe n'eût voulu que la paix fût générale, et que les Anglais y fussent compris. Il tâchait que les Anglais gardassent quelque partie de leurs conquêtes, de peur que la couronne de France ne redevînt plus puissante qu'il ne le souhaitait. Le roi et son conseil promirent enfin de faire des offres *convenables* aux Anglais, et ceux-ci consentirent à prendre part aux négociations.

Un grand congrès, pour traiter de la paix, fut convoqué dans la ville d'Arras, sur les

terres du duc de Bourgogne. Les légats du pape Eugène IV et du concile général de Bâle remplirent les fonctions de médiateurs. Comme la pacification de la France intéressait toute la chrétienté, la plupart des princes chrétiens avaient envoyé leurs ambassadeurs.

Le congrès s'ouvrit, le 3 août 1435, dans l'église Saint-Waast d'Arras.

Les ambassadeurs français dépassèrent la promesse obtenue par le duc Philippe qu'il serait fait des offres *convenables* aux Anglais; ils leur firent des offres immenses, la Normandie et l'Aquitaine entières, à condition que Henri VI renonçât à la couronne de France et tînt ces deux grandes provinces en fief de Charles VII.

Heureusement, les Anglais refusèrent. Ils déclarèrent qu'ils n'avaient pas le pouvoir de dépouiller leur seigneur le roi Henri de l'une de ses deux couronnes royales, et ils quittèrent Arras (6 septembre).

Le régent Bedford mourut, quelques jours après, au château de Rouen; il emportait au tombeau le pressentiment de la ruine de cette puissance anglaise que n'avaient pu raffermir ni ses talents, ni ses exploits, ni ses crimes.

Le refus des Anglais avait tourné tout le monde contre eux à Arras. Les légats du pape et du concile pressèrent le duc de Bourgogne de conclure la paix avec le roi de France. Le duc Philippe fit connaître à quel prix il y consentirait.

Il exigeait que le roi déclarât que la mort du feu duc Jean de Bourgogne avait été iniquement et mauvaisement perpétrée, et que lui, Charles VII, l'eût empêchée, s'il n'eût été alors fort jeune et de peu de connaissance. Le roi devait prier le duc Philippe d'ôter de son cœur toute haine et toute rancune contre lui pour ce fait, abandonner à la justice les auteurs du meurtre, et faire, en expiation, diverses fondations pieuses.

Le roi devait céder à perpétuité au duc, pour lui et ses héritiers, du côté de la Bourgogne, Mâcon, Auxerre et Bar-sur-Seine, et, du côté de la Picardie, le pays de Santerre (Péronne, Roie et Montdidier). Plus, il devait céder toutes les autres villes de la Somme, Saint-Quentin, Amiens, Corbie, Abbeville, etc., mais avec faculté de rachat pour 400,000 écus d'or. Il devait aussi assurer le comté de Boulogne à Philippe. Tous les impôts sur les pays cédés devaient appartenir au duc, et le duc devait être exempt de tout hommage et sujétion envers le roi, leur vie durant à tous deux. Les sujets et vassaux du duc ne seraient point tenus de se rendre au ban du roi.

C'étaient là de durs engagements, et qui faisaient comme deux rois en France. Il y avait là de bien grands dangers pour l'avenir. Avec Jeanne Darc, la couronne de France n'eût pas été réduite à subir de telles conditions; mais la grande année 1429 ne pouvait plus revenir, et il fallut bien accepter.

Le duc Philippe conclut une alliance défensive avec le roi contre les Anglais, et il fut convenu que le traité serait garanti par tous les sires des fleurs de lis, les prélats, les barons et les bonnes villes du royaume (21 septembre 1435).

Bien que ceux qui gardaient le plus fidèlement dans leur cœur la mémoire des grandes choses passées ne vissent pas sans amertume ce que coûtait le traité d'Arras, le peuple, en général, ne regarda pas aux conditions et montra grande joie, croyant que la paix entre France et Bourgogne allait finir ses maux.

A la nouvelle du traité d'Arras, la noblesse et les petites villes des environs de Paris, qui étaient restées jusqu'alors avec les Anglais, arborèrent la bannière de France. Meulan, Pontoise, Saint-Germain, Corbeil et Vincennes se retirent français. Le mouvement gagna de nouveau la Normandie, vers la fin de l'année 1435. Un complot livra Dieppe

aux Français ; les paysans cauchois se soulevèrent, comme avaient fait, l'année précédente, les paysans bas-normands. Le connétable accourut, et presque toutes les villes du pays de Caux, Harfleur même, la place d'armes maritime et la première conquête de Henri V, se donnèrent ou se laissèrent prendre. La délivrance totale de la Normandie semblait assurée.

L'indiscipline des troupes françaises fit manquer l'affranchissement de la Normandie, comme elle avait fait manquer, quatre ans auparavant, la délivrance de Rouen. Les gens de guerre pillèrent et saccagèrent le pays qui les avait appelés à son aide; puis la plupart s'en allèrent, dit la chronique, quand il n'y eut plus rien à manger ni à prendre. Les Anglais, concentrés à Rouen, en sortirent alors, brûlant et massacrant tout dans les campagnes. Une partie des villes retombèrent dans leurs mains.

Les Anglais ne se soutenaient plus que par la mauvaise conduite de leurs adversaires, car les villes et pays qu'ils occupaient encore en France aspiraient partout à se débarrasser d'eux. La crainte des excès des gens de guerre, et aussi celle des projets de vengeance qu'on attribuait au parti du roi contre l'ancien parti bourguignon et cabochien, avaient longtemps retenu Paris ; mais, maintenant, la réconciliation du roi et du duc de Bourgogne avait dissipé la crainte d'une réaction, et la tyrannie des Anglais, croissant à mesure qu'ils se sentaient plus menacés, devenait si insupportable que les vieilles haines des partis s'effacèrent devant la haine commune contre la domination anglaise. Il était défendu, sous peine de la corde, de monter sur les murs de la ville ; on était exposé, au moindre soupçon, à être enlevé de nuit et égorgé au fond de quelque cachot, ou jeté à la Seine.

Un notable bourgeois, nommé Michel Laillier, ne se laissa point intimider par le malheur de tant de braves gens qui avaient été mis à mort pour conspirations contre les Anglais, et dont il avait déjà failli partager le sort. Il se mit à la tête d'un grand complot. Les conjurés députèrent secrètement vers le connétable, et lui promirent de l'introduire dans la ville, pourvu que tout ce qui avait été fait contre le roi et les siens fût pardonné aux gens de Paris.

Le connétable leur montra une promesse d'amnistie en bonne forme, qui avait été rédigée d'avance. Il se garda bien d'amener les pillards qui avaient si mal agi en Normandie, ne prit avec lui que quelques gens sûrs et un corps de gentilshommes de l'Ile-de-France et de Bourguignons envoyés par le duc Philippe. A la tête de ce corps était le sire de l'Ile-Adam, ce même capitaine qui, dix-huit ans auparavant, avait délivré Paris de la tyrannie du comte d'Armagnac.

Le vendredi 13 avril 1436, au matin, le connétable se présenta devant la porte Saint-Jacques. Le guet était gagné. On ouvrit. Le connétable et ses cavaliers entrèrent au galop en criant : Vive France et Bourgogne !

Pendant ce temps, Michel Laillier et ses amis soulevaient les halles aux mêmes cris. La révolte gagna en peu de moments tout Paris.

Les Anglais et le peu de complices qui leur restaient essayèrent de reprendre l'offensive, et se formèrent en trois colonnes d'attaque ; mais ils furent bien vite battus et repoussés aux halles et dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin, et obligés de se réfugier dans la Bastille. Le combat était déjà fini quand le connétable arriva dans le centre de la ville, et les Parisiens eurent ainsi l'honneur de se délivrer tout seuls.

La promesse d'amnistie fut fidèlement tenue ; il n'y eut pas un seul homme de mis à mort après le combat. Les Anglais, enfermés dans la Bastille, capitulèrent et évacuèrent cette forteresse quatre jours après.

Il n'y eut d'autre vengeance que la suppression des grands corps de l'État qui

avaient fonctionné au nom du roi anglais, et la réinstallation à Paris des corps qui, sous les mêmes titres, avaient fonctionné soit à Poitiers, soit à Bourges, au nom du roi français, à savoir : le Parlement; la Cour des requêtes de l'hôtel, qui était le tribunal de la maison du roi; la Cour des aides, qui jugeait les questions d'impôts; la Chambre des comptes et la Chambre des monnaies. Le Languedoc garda définitivement son Parlement et sa Cour des aides à Toulouse, indépendants des Cours de Paris.

La *recouvrance de Paris* fit grande impression, non-seulement dans tout le royaume, mais dans toute la chrétienté. On eut, bientôt après, l'espoir que les Anglais allaient faire une autre bien grande perte, et que la porte par laquelle ils avaient coutume d'entrer en France leur serait fermée. Le duc de Bourgogne, irrité de ce qu'ils l'avaient insulté et appelé traître à l'occasion de la paix d'Arras, avait résolu de leur prendre Calais. Durant l'été de 1436, le duc de Bourgogne mit le siége devant Calais, avec une forte armée de cavalerie bourguignonne et picarde et d'infanterie flamande. Il y avait là au moins trente mille fantassins flamands de la plus belle apparence.

Les Flamands témoignèrent d'abord beaucoup d'ardeur à préparer le siége du côté de terre. La flotte de Hollande et de Zélande devait compléter le blocus par mer. Ses retards commencèrent d'exciter le mécontentement des Flamands. La flotte parut enfin; mais, deux jours après, l'amiral hollandais prétendit que la mer était trop mauvaise, et qu'il n'était point d'ailleurs assez fort pour tenir tête à la flotte anglaise qui arrivait au secours de Calais. La flotte s'en retourna. Les Flamands crièrent à la trahison, non pas sans motif, car on dit que l'amiral avait été gagné par les Anglais. Ils s'en retournèrent aussi chez eux, abandonnant tout et n'écoutant rien de ce que put leur dire le duc Philippe (27 juillet).

Le duc fut réduit à lever son siége, sans pouvoir accepter la bataille que lui offrait un corps d'armée arrivé d'Angleterre. La retraite des Flamands fut suivie de grands troubles en Flandre comme on n'en avait pas vu dans ce pays depuis l'avénement de la maison de Bourgogne.



Agnès Sorel.

Les Anglais, après avoir secouru Calais, reprirent l'offensive dans l'Ile-de-France. Ils surprirent Creil, Saint-Germain et Pontoise; ils avaient conservé Meaux, et ils occupaient Montargis et Montereau, interceptant ainsi le commerce de Paris par la haute et basse Seine, par l'Oise et par la Marne. Les contrées débarrassées des Anglais n'en étaient pas plus heureuses; elles étaient ravagées par les bandes des gens de guerre français, aussi cruels que l'ennemi envers le pauvre peuple. Les paysans leur donnaient le nom d'*Écorcheurs*, qui avait remplacé le vieux nom d'*Armagnacs*. La plupart des capitaines n'avaient pas honte de chevaucher à la tête des *Écorcheurs*, ni les princes et

les grands de conniver avec eux et de les protéger. On revoyait le temps des grandes compagnies de brigands, comme au quatorzième siècle; on retombait, des joies de la paix d'Arras et de la délivrance de Paris, dans une misère pire que jamais.

Le roi, véritable auteur de tous ces maux, pour avoir repoussé la main qui en eût préservé la France, fit enfin un effort contre les brigands et contre les Anglais. Pour la première fois depuis 1429, on le décida à se mettre en campagne. Il donna la chasse à la plus grande des compagnies de brigands, qui était venue piller jusqu'aux environs de ses résidences de la Loire. Les brigands traitèrent avec le roi, et se remirent à sa solde; puis le roi et le connétable allèrent reprendre Montereau sur les Anglais. Charles VII, pour la première fois de sa vie, paya de sa personne, et alla à l'assaut comme les autres.

Après avoir recouvré cette ville, qui avait été autrefois le théâtre de son crime contre Jean de Bourgogne, Charles VII fit enfin son entrée dans Paris, qu'il n'avait pas revu depuis la nuit où il s'en était échappé avec Tannegui Duchâtel (12 novembre 1437).

Quand Charles VII arriva devant Notre-Dame, où l'attendaient les prélats et gens d'Église en grand nombre, on ferma les portes de la cathédrale, et l'évêque de Paris présenta au roi un livre d'Évangiles, sur lequel Charles VII jura de faire loyalement et bonnement tout ce qu'un bon roi devait faire. Les portes s'ouvrirent alors; Charles VII entra dans l'église et alla y faire son oraison. Cette vieille coutume rappelait aux rois qu'on ne leur devait obéissance qu'à condition qu'ils remplissent leurs devoirs de rois.

Charles VII avait commencé un moment à remplir les siens; mais cet effort semblait l'avoir déjà lassé; il s'en retourna bientôt sur la Loire. Les Anglais, chassés de la haute Seine, restaient postés sur la Marne, l'Oise et la basse Seine; les écorcheurs faisaient pis que les Anglais; les fléaux de la nature se joignirent à ceux qui venaient des hommes: les pluies firent manquer la récolte de 1438 dans les cantons où la culture n'était point abandonnée; la famine vint, puis l'épidémie.



Jacques Cœur.

On dit qu'il mourut cinquante mille personnes dans Paris, dont la population avait déjà tant diminué depuis les guerres civiles et étrangères. Paris était si désert, que les loups y venaient la nuit par la rivière et attaquaient les gens dans les rues écartées. Les gens riches et les fonctionnaires quittèrent la ville; Michel Laillier, le chef de la révolte contre les Anglais, qui était devenu prevôt des marchands, fut aussi brave devant la maladie que devant l'ennemi, et resta jusqu'au bout avec quelques autres magistrats, réconfortant les pauvres gens qui ne pouvaient pas s'en aller.

Si les Anglais, avec lesquels on négocia inutilement durant l'année 1439, n'eussent été eux-mêmes envahis par la famine et par

l'épidémie, on eût été hors d'état de leur résister. Le connétable de Richemont faisait de son mieux ; mais personne ne lui obéissait, et le roi, qui ne l'aimait point et qui avait peur de lui, le soutenait si peu, que Richemont, un moment, perdit courage et résolut de s'en retourner, lui aussi, outre-Loire, dans les terres qu'il avait en Poitou.

C'eût été tout perdre; mais de meilleures nouvelles arrivèrent enfin de la cour, et retinrent le connétable. C'est le moment d'entrer ici dans quelques détails sur ce qui se passait autour de Charles VII, parce que là se trouve l'explication de tous les événements qui suivirent.

Le renversement de la Trémoille n'en avait pas fini, dans le conseil du roi, avec les hommes de désordre et les mauvais Français. Le traître archevêque Regnault de Chartres était encore là, et les sires des fleurs de lis et les grands barons et capitaines, qui s'étaient habitués à être comme de petits rois sur leurs terres ou à la tête de leurs bandes, s'opposaient, pour la plupart, à tout ce qui pouvait faire cesser l'anarchie et rétablir une autorité nationale.

Une seule branche de la maison royale, la branche d'Anjou, dirigée par la belle-mère du roi, la vieille reine douairière Yolande, s'était unie au connétable pour le bien public, et avait poussé et soutenait dans le conseil du roi des hommes de grand courage et de haute capacité sortis de la bourgeoisie. C'était seulement par l'esprit d'ordre, d'organisation, de persévérance, que l'on pouvait reprendre et achever l'œuvre de délivrance que le roi n'avait pas laissé accomplir à Jeanne par l'inspiration et par l'enthousiasme héroïque. Ces qualités nécessaires ne se rencontraient guère que dans la bourgeoisie; elles s'y étaient conservées pendant les mauvais jours, et se produisirent avec éclat quand on leur fit appel.

De nouveaux Étienne Marcel apparurent, et mirent leur forte intelligence au service de l'indépendance nationale, comme le grand prévôt des marchands du quatorzième siècle avait mis son génie au service de la liberté. Au lieu de combattre le roi, comme avait fait Marcel, ils se firent ses conseillers, et parvinrent, après bien des luttes, à s'emparer de lui et à le gouverner d'une manière durable, avec l'alliance du connétable et de la reine Yolande et l'appui d'une autre femme dont nous parlerons tout à l'heure.

Il se forma ainsi une sorte de comité de gouvernement, composé d'une dizaine de personnes auxquelles il faut reporter l'honneur de tout ce qui se fit de bien sous ce règne depuis les jours de Jeanne Darc. Deux surtout, entre ces hommes d'État du quinzième siècle, ont mérité une grande renommée. Un des deux, appelé Jean Bureau, était un bourgeois de Paris, d'origine champenoise, qui avait été d'abord dans les magistratures subalternes sous le gouvernement anglo-français, à Paris, puis qui avait passé au service de Charles VII, et avait été employé dans l'administration des finances et dans la diplomatie. Ce n'était pas là que le portait son génie; il se donna un autre emploi. Il s'appliqua à préparer à la France de nouveaux instruments de victoire. L'emploi de la poudre n'avait pas jusque-là produit de résultats décisifs; l'artillerie était encore dans l'enfance, et l'effet du canon ne dépassait guère celui des anciennes machines de jet à vis et à détente. Jean Bureau perfectionna tellement la confection des canons, le système de batteries et le travail de sape et de mine, qu'il donna à ces engins de guerre une puissance inconnue et formidable, et devint le vrai créateur de la grande artillerie française et de l'art des siéges chez les modernes.

L'autre homme d'État, et le plus illustre des deux, appelé Jacques Cœur, était le fils d'un marchand pelletier de Bourges. Il avait mal débuté dans les affaires. S'étant associé au maître des monnaies, qui dirigeait les

principaux ateliers monétaires de la France centrale, il avait été impliqué dans un procès intenté à ce fonctionnaire pour malversations. Le monnayage était un vrai nid d'abus, où le roi gagnait sur le peuple et les monnayeurs gagnaient sur le roi. Le maître des monnaies et ses associés furent condamnés à une amende (1429).

Jacques Cœur était jeune; il rentra dans sa conscience, réfléchit profondément sur les abus dans lesquels il avait été engagé et sur tous les autres désordres de l'État, et résolut de se relever de sa faute par de grands services.

Il se tourna vers le commerce. Il voyagea dans les pays de la Méditerranée, jusqu'en Égypte, et entreprit de donner une part à la France dans le commerce de l'Orient, qui rendait les républiques italiennes si riches et si puissantes. Il releva la marine languedocienne, qui était tout à fait tombée, établit le centre de ses opérations commerciales à Montpellier, qui communiquait par un canal avec le port de Lattes, aujourd'hui déchu et remplacé par le port de Cette, et il fonda une succursale à Marseille, reliant ainsi au commerce de la France celui de la Provence. Ce pays ne faisait point partie du royaume, quoique appartenant aux princes français de la maison d'Anjou.

En quelques années, Jacques Cœur réussit à créer une marine marchande qui rivalisa, dans toute la Méditerranée, avec les marines de Venise, de Gênes et de Barcelone. Il avait partout des comptoirs et des facteurs, une vraie armée commerciale, et il égalait en crédit, auprès des Orientaux, les princes et les républiques chrétiennes.

Son commerce était aussi vaste à l'intérieur du royaume qu'au dehors, et ses succursales de Lyon, de Tours, de Bourges, réunissaient toutes les branches du trafic : étoffes, épiceries, métaux, et la banque et le change. On n'a jamais rien vu de pareil en France.

Sitôt qu'il eut fait cette grande fortune, avec une rapidité que l'on a peine à concevoir, il rentra dans les affaires publiques, et, réparant glorieusement sa faute là même où il l'avait commise, il se fit nommer maître des monnaies, réunit dans ses mains les deux grands ateliers de Bourges et de Paris (1435-1436), et fit cesser, sans retour, les altérations et les changements de monnaies qui s'opéraient jusque-là tant sous le gouvernement français que sous le gouvernement anglais. Il fit tailler dorenavant neuf francs d'or dans un marc, et cela ne changea plus de tout le règne.

Jacques Cœur entra au conseil en qualité d'*argentier* du roi, c'est-à-dire intendant de la maison royale; mais il se fit autoriser à continuer son commerce, par exception aux ordonnances qui interdisaient le négoce aux officiers du roi. On vit bientôt quel usage il entendait faire des grandes richesses qu'il ne cessait d'accumuler, et quel profit la France devait en tirer.

Du moment de son entrée au conseil, Jacques Cœur eut toujours une grande part, et souvent la part principale, à tout ce qui se fit de bon et d'utile.

Jacques Cœur et ses collègues, s'ils n'eussent été soutenus auprès du roi par une influence constante et dominante, n'eussent probablement pas réussi à se maintenir contre les intrigues des hommes puissants qu'irritaient leurs projets de réforme; mais quelqu'un, qui avait tout pouvoir sur Charles VII, les appuyait fidèlement. Les défauts du roi, qui avaient fait tant de mal à la France, tournaient en ce moment à l'avantage du pays.

Charles VII était fort adonné aux femmes. Une jeune demoiselle, nommée Agnès Sorel, fille d'un gentilhomme des environs de Compiègne, avait pris un grand empire sur lui. Il se trouva, par une exception bien rare, que cette favorite avait du bon sens et du cœur, et qu'au lieu de se gouverner par l'égoïsme et la fantaisie, comme font d'ordi-

naire les maîtresses de rois, elle prit parti pour les honnêtes gens et les bons patriotes; elle tâcha de se faire pardonner sa faute et sa position irrégulière en détournant le roi des mauvais conseils et en l'excitant à secouer sa paresse et son insouciance.

Charles VII, qui n'avait pas voulu se laisser conduire par une sainte, obéit à sa maîtresse, et, tant qu'elle vécut, Jacques Cœur et ses collègues restèrent unis et inébranlables à leur poste.

Le moment décisif fut en cette année 1439, où le connétable, découragé, voulait tout abandonner. Les bonnes nouvelles qu'il reçut et qui le retinrent, comme nous l'avons dit plus haut, étaient que ses amis l'emportaient définitivement dans le conseil, que les grands projets qu'il avait formés avec eux seraient exécutés, et qu'on lui envoyait des soldats, de l'argent et des munitions pour assiéger Meaux, la principale place d'armes qu'eussent gardée les Anglais dans l'intérieur du royaume.

Jacques Cœur avait fourni l'argent.

Jean Bureau arriva avec ses canons, et le connétable et lui marchèrent sur Meaux. Jean Bureau eut bientôt fait brèche, et la ville fut emportée d'assaut (12 août 1439). Une partie de la garnison se réfugia dans la forteresse appelée le Marché de Meaux.

Un corps d'armée anglais vint de Normandie au secours du Marché de Meaux, mais ne put reprendre la ville, et fut bientôt contraint de se retirer par manque de vivres et par crainte des renforts que le roi amena de la Loire à Paris. Le Marché de Meaux capitula (13 septembre).

Après ce premier succès, on prépara les moyens d'attaquer la Normandie pendant l'hiver, et l'on se mit en mesure de réaliser un vaste plan de réforme et d'organisation des forces françaises médité depuis quelques années.

Le nouveau conseil ne s'occupait pas seulement de la guerre, mais de tout ce qui intéressait l'État et la société française. Déjà, l'année précédente, à la suite d'un concile national des évêques et docteurs français tenu à Bourges, une ordonnance royale, appelée Pragmatique Sanction, avait réglé les rapports de l'Église et de l'État, conformément aux décrets de ce concile national et à ceux du concile général en ce moment réuni à Bâle. La Pragmatique établissait, suivant la doctrine ancienne, que le concile général était au-dessus du pape; elle ratifiait le décret du concile de Bâle sur la réunion des conciles généraux tous les dix ans; elle rétablissait la libre élection des évêques et abbés par les chapitres et les communautés; elle interdisait d'attirer les procès ecclésiastiques à Rome; elle abolissait les annates, coutume introduite par la cour de Rome, et par laquelle tout nouveau bénéficiaire ecclésiastique était obligé de céder la première année de son revenu au pape; elle interdisait au pape de nommer par avance des successeurs aux bénéficiaires vivants.

Le clergé français se réjouit fort de la Pragmatique, parce qu'elle lui rendait ses droits que le pape lui avait enlevés, et le peuple fut très-content de voir qu'on empêchait l'argent de la France de s'écouler vers Rome, et qu'il nous resterait pour chasser les Anglais.

La réforme ecclésiastique avait été concertée avec le clergé français; le conseil résolut de concerter avec les Trois États la réforme militaire et financière. Les États Généraux de la Langue d'oui furent convoqués à Orléans aussitôt après la prise du Marché de Meaux. Tous les pays et cités de la Langue d'oui envoyèrent des gens notables pour travailler à remettre le royaume en bonne paix, justice et police. La plupart des députés, vu l'excès des souffrances publiques, furent d'avis qu'on renouvelât les propositions de paix adressées aux Anglais dans le congrès d'Arras. Le grand conseil du roi, où les princes du sang et les grands



Jean Bureau et ses canons

officiers de la couronne siégeaient à côté des membres du conseil ordinaire, s'accorda avec les États Généraux sur les offres de paix; mais il fut convenu que, tout en offrant la paix, on continuerait la guerre.

Les États Généraux portèrent au roi le cri unanime de l'indignation publique contre les écorcheurs. La guerre qu'ils faisaient au peuple était plus cruelle que la guerre des Anglais. Ils ne tourmentaient pas les pauvres gens seulement pour le pillage, mais pour le plaisir de faire souffrir; ils tuaient pour tuer, avec des raffinements de bourreaux. Le cri de toute la France était : « Il faut que cela finisse à tout prix! »

Le conseil du roi répondit en présentant aux États Généraux un plan de réorganisation des finances et de l'armée. Les revenus du domaine royal seraient appliqués à l'entretien du roi, de sa famille et de sa maison; la gabelle du sel et les aides, ou impôts sur les ventes, dont les États Généraux de la Langue d'oui et de la Langue d'oc avaient récemment consenti le rétablissement, se-

raient employés aux diverses dépenses du gouvernement; enfin, la taille, ou impôt direct, servirait exclusivement à la solde de l'armée. On entretiendrait dorenavant un nombre fixe de troupes, cantonnées dans les places frontières, payées de mois en mois par des officiers spéciaux entièrement dépendants de l'autorité royale, et n'ayant plus, pour excuse du pillage, la nécessité de vivre.

Le conseil proposa que la taille fût fixée annuellement à douze cent mille francs d'or, ce qui représentait, comme poids et titre, un peu plus de sept millions de notre monnaie, mais peut-être sept ou huit fois autant comme valeur relative, l'or et l'argent étant bien aujourd'hui sept ou huit fois plus communs, et, par conséquent, valant sept ou huit fois moins qu'en ce temps-là; ces douze cent mille francs d'or pouvaient représenter cinquante-cinq à soixante millions d'aujourd'hui.

Le reste des revenus, aides, gabelle et domaine royal, donnait en tout à peu près onze cent mille francs d'or, un peu moins que la taille demandée. Le *budget* proposé, comme nous dirions aujourd'hui, représenterait donc pour nous peut-être cent cinq à cent dix millions. La France de ce temps-là était bien ruinée et bien dépeuplée! C'était tout ce qu'elle pouvait porter.

Le conseil du roi demanda que les États Généraux, au lieu d'accorder la taille pour l'année, suivant la coutume, l'accordassent une fois pour toutes tant qu'il serait nécessaire de tenir l'armée sur pied, à condition que la taille ne serait pas augmentée sans que les États fussent consultés.

Les États Généraux consentirent, et donnèrent ainsi au pouvoir royal les moyens de se passer d'eux.

Et ainsi furent établis l'impôt permanent et l'armée permanente.

L'armée permanente était un bien dans le présent, et un danger pour l'avenir.

Tous les peuples, et le peuple français plus qu'aucun autre, quand ils souffrent d'un grand mal ou sont pris d'une grande passion, n'ont plus, pour un temps, qu'une seule idée, ne voient plus qu'un seul but, et y sacrifient tout. La France du quinzième siècle voulait qu'on la délivrât à tout prix des brigands et des Anglais; elle en donna les moyens à un gouvernement qui était redevenu digne de sa confiance, et fit bien; mais elle oublia de s'assurer que le pouvoir royal ne pourrait pas plus tard abuser de ces moyens contre elle, et l'asservir après l'avoir délivrée. Si les États Généraux de 1439 n'eussent accordé la taille que pour un temps déterminé, et qu'on eût été obligé de les convoquer pour en obtenir le renouvellement, ils eussent préservé notre patrie du gouvernement arbitraire, et les rois n'eussent pu, comme ils firent plus tard, augmenter indéfiniment l'impôt et l'armée, sans se soucier de la promesse faite en 1439 de demander le consentement des États pour l'accroissement de la taille.

Les ministres bourgeois de 1439, Jacques Cœur, Jean Bureau et les autres, n'avaient songé qu'à obtenir les ressources nécessaires pour sauver le pays, et n'avaient pas projeté de préparer les voies au gouvernement despotique; mais les établissements les plus utiles dans leurs effets présents contiennent parfois les germes de grands maux, et ce qui s'est passé alors est une des leçons les plus frappantes de l'histoire, pour apprendre au peuple à se garer de ses entraînements dans les temps de crise, s'il a souci de l'avenir de la patrie et des intérêts de la postérité.

Les États de Languedoc et de Dauphiné ratifièrent ce qu'avaient fait les États Généraux de la France proprement dite. Le Languedoc paya, pour sa part, 200,000 francs d'or sur les 1,200,000 de la taille.

Le 2 novembre 1439 parut une grande ordonnance pour la réformation de l'armée. Elle était sous la forme solennelle appelée

Pragmatique Sanction, et déclarée perpétuelle et irrévocable par l'avis et délibération des seigneurs du sang royal, prélats, barons, gens d'Église, nobles et gens des bonnes villes. Le nom de la reine Yolande, belle-mère du roi, était là en tête des noms des sires des fleurs de lis. La Pragmatique interdisait à tous gens de guerre de se faire dorenavant chefs de compagnies, s'ils n'étaient compris parmi les capitaines que le roi se réservait de choisir pour la conduite de la guerre et qui commanderaient chacun un nombre déterminé de soldats. Les capitaines choisis par le roi choisiraient leurs soldats et répondraient d'eux, corps pour corps. Il était défendu à qui que ce fût, sous peine de mort, de lever des soldats sans commission expresse du roi. Toute pillerie, violence et incendie, serait imputée à crime capital aux capitaines et aux soldats. Il était enjoint aux gens de toutes conditions de s'armer contre quiconque pillerait, de quelque condition qu'il fût, et de le prendre mort ou vif; la mort de tout pilleur serait réputée à mérite et bonne action à qui l'aurait tué. Tout juge, royal ou seigneurial, était compétent contre les pilleurs.

Le roi s'interdisait de pardonner à tout délinquant contre la présente loi, et si, par importunité, il se laissait aller à le faire, il défendait à son Parlement et à tous autres officiers de lui obéir, sous peine de privation de leurs offices et de confiscation de leurs biens s'ils ne faisaient punition des coupables.

Ordre aux seigneurs, qui tenaient garnison dans leurs châteaux, de les entretenir à leurs frais, sans rien prendre sur les sujets du roi, à peine de crime capital.

Défense, sous les mêmes peines, à tout commandant de places et de forteresses d'exiger des péages en sus de ceux qui étaient dus par les coutumes anciennes, ou de commettre des exactions sur les habitants de leurs places.

Confiscation de corps et de biens contre quiconque mettrait la main sur l'argent des tailles et des aides royales; confiscation de biens contre les seigneurs qui feraient exactions sur leurs propres terres, en sus des rentes et services que leur devaient leurs sujets, d'après les coutumes et conventions.

On comprend, quand on lit cette grande ordonnance, que les gens de ce temps n'aient pas songé aux périls de l'avenir. Jamais on n'avait rien fait de pareil pour protéger le peuple. La grande ordonnance de 1439 frappait à la fois sur les brigands et sur les petits tyrans féodaux, et mettait le roi lui-même en tutelle, bien qu'en faisant tout au nom du roi. On voyait bien que c'étaient des hommes des communes qui gouvernaient, et il ne manquait là que la signature d'Étienne Marcel.

Les princes et les grands n'avaient osé refuser de souscrire à la volonté nationale dans l'assemblée d'Orléans; mais, aussitôt que l'assemblée se fut séparée, ils conspirèrent avec les écorcheurs contre l'ordonnance du 2 novembre.

Ils commencèrent par faire manquer l'expédition qui avait été préparée pour recouvrer la Normandie. Les compagnies de gens de guerre se laissèrent volontairement mettre en déroute par les Anglais, et abandonnèrent le connétable devant Avranches (fin décembre 1439); puis quatre des sires des fleurs de lis, excités par le traître la Trémoille, qui espérait revenir au pouvoir à la faveur des troubles, se révoltèrent et entraînèrent avec eux l'héritier même du trône, le dauphin Louis. C'était un jeune homme de dix-huit ans, très-intelligent et très-ambitieux, aussi énergique et aussi actif que son père était mou, mais tout aussi dépourvu de moralité que Charles VII lui-même. Il haïssait Agnès Sorel, méprisait son père, et jalousait quiconque avait part à l'autorité.

Charles VII, si ingrat, devait être châtié par l'ingratitude de son propre sang.

Les hommes qui gouvernaient Charles VII étaient resolus à défendre leur ouvrage jusqu'à la mort. Ils menèrent le roi droit aux révoltés, avec ce qui restait de troupes fidèles. Nombre de compagnies d'écorcheurs étaient accourues joindre les princes; mais le peuple des villes et des campagnes prit partout les armes pour le gouvernement. Contre l'attente des princes, la plus grande partie de la noblesse resta du côté du roi, parce qu'elle était lasse de voir ses terres pillées et ravagées tout comme celles des bourgeois et des *vilains*. Une partie même des chefs d'aventuriers passèrent du côté du gouvernement, sur la promesse d'être employés dans la nouvelle armée.

Le duc de Bourgogne refusa son alliance aux rebelles.

Les chefs de la révolte, les ducs de Bourbon et d'Alençon, refoulés de Poitou en Auvergne, d'Auvergne en Bourbonnais et en Forez, capitulèrent moyennant une amnistie. Le dauphin se soumit, mais de fort mauvaise grâce; le conseil du roi engagea Charles VII à tâcher de ramener par la douceur ce remuant et dangereux esprit, et à le mettre en possession du Dauphiné, avec quelques précautions pour qu'il n'en abusât point (1440).

Cette malheureuse révolte avait retardé l'exécution des plans arrêtés par le conseil du roi, et les Anglais en avaient profité pour reprendre Harfleur, demeuré français depuis l'insurrection normande de 1435. Les négociations de paix n'avaient pu avoir lieu.

Le conseil du roi retourna à son œuvre interrompue. Au commencement de 1441, il réprima et força de se soumettre les bandes d'écorcheurs qui avaient continué à saccager la Champagne. On fit un grand exemple. Le bâtard de Bourbon, propre frère du duc de Bourbon, qui était le principal chef des bandes, fut condamné pour viol et pour meurtre, cousu dans un sac et jeté dans la rivière d'Aube.

Le roi et le connétable marchèrent ensuite contre les Anglais, et, après la reprise de Saint-Germain et de Creil, mirent le siége devant Pontoise. L'élite des milices communales et bon nombre de noblesse vinrent joindre le roi. Le fameux capitaine anglais Talbot arriva de Normandie pour secourir Pontoise. Le connétable et l'armée ne demandaient que bataille. Le roi, qui se souvenait de Poitiers et d'Azincourt, et qui n'avait pas vu les journées d'Orléans et de Patai, ne se décida point à combattre, et laissa les Anglais ravitailler plusieurs fois Pontoise.

Ce n'était qu'un cri contre le roi; mais il ne persévéra pas, comme autrefois, jusqu'au bout dans sa mauvaise conduite. Le connétable et le conseil le décidèrent à un nouvel effort. Le siége fut repris et confié à Jean Bureau. Pendant quinze jours, les canons et les bombardes de Jean Bureau battirent la ville matin et soir. Le 19 septembre 1441, Pontoise fut emporté d'assaut; les gens des communes, et, avec eux, le roi, le dauphin et le connétable entrèrent par la brèche dans la ville. La garnison anglaise fut exterminée; mais le roi et le connétable préservèrent les habitants de tout mal.

L'œuvre fut continuée en l'année 1442. On réprima les écorcheurs et les complices de la Trémoille dans l'Anjou et les pays poitevins, comme on l'avait fait auparavant en Champagne; puis le roi et le connétable firent une campagne en Gascogne et prirent plusieurs places sur les Anglais aux bords de la Garonne et jusque dans les Landes. Les seigneurs de la Gascogne française, qui s'étaient rendus indépendants durant les malheurs du royaume, furent obligés de rentrer sous l'obéissance royale (1442-1443).

Les discordes des Anglais servaient maintenant la France, comme les discordes des Français avaient servi auparavant l'Angleterre. Le règne de Henri VI ressemblait à ce qu'avait été chez nous celui de Charles VI. Le roi Henri, qui devait devenir fou plus



Cavalerie et infanterie de Charles VII.

tard, comme l'avait été Charles VI, était si faible et si peu intelligent, qu'il laissait les partis se disputer le pouvoir, sans être capable de choisir entre eux, ni de les contenir. Les chefs des deux partis anglais étaient l'oncle et le grand-oncle du roi, le duc de Glocester et le cardinal de Winchester. Le vieux cardinal, un des meurtriers de Jeanne Darc, voulait maintenant la paix avec la France, par avarice et peur des sacrifices que coûtait la guerre, et le duc de Glocester voulait que la guerre continuât.

Le parti de Winchester l'emporta, rouvrit les négociations avec la France, et demanda pour Henri VI la main d'une princesse française, la jeune Marguerite d'Anjou, fille de ce René, duc de Bar et mari de la duchesse de Lorraine, qui était devenu maintenant chef de la branche d'Anjou, duc d'Anjou, comte de Provence et roi titulaire de Naples. C'est lui qu'en Provence on appela *le bon roi René*, et qui a gardé du renom à cause de son goût pour la poésie et pour la peinture.

Marguerite d'Anjou était petite-fille de la

reine Yolande et nièce de la femme de Charles VII.

On accorda la princesse; mais, quant à la paix, il était trop tard. Le gouvernement français était maintenant assuré de réussir dans ses réformes, et se sentait trop fort pour être obligé de renouveler l'offre de la Guyenne et de la Normandie aux Anglais. La France ne consentit qu'à une trêve de vingt-deux mois (1er juin 1444); encore fallut-il que les Anglais achetassent la trêve en rendant la ville du Mans et ses dépendances à Charles d'Anjou, comte du Maine, oncle de leur future reine.

Le peuple, chez nous, eut grande joie de cette trêve. Il y avait près de trente ans que la France n'avait eu un seul jour de paix. Ceux-là, dit la chronique, qui avaient vu, dans leur enfance, commencer ce long âge d'épouvantement, avaient maintenant la tête blanchie. Les habitants des villes, si longtemps emprisonnés dans leurs murailles, pour la crainte des gens de guerre, en sortaient pour voir les champs et les forêts, que beaucoup voyaient pour la première fois.

Le conseil du roi avait jugé la trêve nécessaire afin d'achever tout à l'aise ses réformes intérieures, et de préparer plus sûrement l'entière délivrance du territoire et l'achèvement de la guerre.

Des cantons entiers étaient déserts, et les bois, les halliers et les ronces avaient envahi de toutes parts les champs abandonnés.

L'agriculture commença de reprendre d'elle-même, dès que les laboureurs purent se remettre à la charrue avec quelque sécurité. Le conseil du roi aida le commerce à se relever en rétablissant les foires franches de Champagne, et en accordant à la ville de Lyon trois foires franches par an, de vingt jours chacune, pendant lesquels les marchands étrangers avaient toute liberté. Il ne fallait pas moins pour ranimer Lyon, qui avait perdu, comme Paris, les deux tiers de ses habitants. En même temps, Jacques Cœur faisait envoyer son neveu comme ambassadeur auprès du sultan d'Égypte et de Syrie, et obtenait protection et garanties pour les négociants et les pèlerins français.

Les provinces françaises, à la faveur de la trêve, renouèrent leurs rapports de voisinage et d'amitié avec les pays encore soumis aux Anglais, et ceux-ci en désirèrent d'autant plus de redevenir français dès que l'occasion s'en présenterait.

Il était à craindre que l'ordre qui renaissait ne fût bientôt troublé par cette multitude de gens qui avaient coutume de vivre d'aventures et de pillages, et qui ne voulaient pas gagner leur vie par le travail.

Les compagnies d'aventuriers étaient beaucoup trop nombreuses pour qu'on pût faire entrer tous leurs hommes dans l'armée permanente. Le conseil du roi renouvela l'expédient qu'avaient employé autrefois Charles V et du Guesclin. On jeta la masse des gens de guerre hors du royaume par une double expédition militaire.

Le dauphin fut envoyé, avec une forte armée, au secours de l'empereur Frédéric d'Autriche et des barons de la haute Allemagne, qui avaient réclamé l'appui du roi de France contre les cantons suisses. La Suisse, confédération de petites républiques qui s'était formée dans les Alpes au commencement du quatorzième siècle, avait repoussé, par de grandes victoires, tous les efforts des empereurs et des barons allemands pour la mettre sous le joug, et s'était rendue fort redoutable à ses voisins.

Pendant ce temps, Charles VII marchait en personne sur la Lorraine avec une autre armée, pour aider le roi René, duc de Lorraine et de Bar, contre la ville de Metz, qui était une vraie république sous la suzeraineté de l'Empire.

Le dauphin, rejoint par la noblesse de Souabe et d'Alsace, rencontra les Suisses auprès de Bâle. Une petite avant-garde suisse de deux mille hommes se battit, durant une

journée entière, contre toute cette grande armée. Les Suisses se firent tuer jusqu'au dernier, après avoir abattu autour d'eux des milliers d'ennemis (28 août 1444).

Les Français se prirent d'une admiration sans pareille pour ce terrible petit peuple qu'ils venaient de combattre, et le dauphin, qui était déjà un fin politique, vit bien qu'il serait bon d'avoir les Suisses pour amis, et il se hâta de faire paix et alliance avec eux, en son nom et au nom du roi son père, sans se soucier davantage des barons allemands (28 octobre 1444).

Quant au roi, ses conseillers, qui l'avaient poussé vers Metz, avaient d'autres visées qu'une petite guerre pour le compte du duc de Lorraine, et Charles VII annonça, par une déclaration publique, qu'il s'était mis en marche afin de porter remède aux usurpations faites sur les droits de sa couronne en plusieurs pays et cités deçà la rivière du Rhin, qui anciennement avaient été aux rois de France.

Ainsi, avant même d'être débarrassée des Anglais, la France recommençait à revendiquer cette vieille Gaule orientale, cet ancien royaume de Lorraine que l'empire d'Allemagne lui avait enlevé.

Bon nombre de villes d'entre la Meuse et les Vosges se soumirent au roi de France. La grande cité de Metz résista, non par dévouement à l'empire allemand, car elle était française de langue et de mœurs, mais par attachement à sa liberté républicaine. Les gens de Metz se défendirent si bien, que Charles VII et le roi René finirent par traiter avec eux et par les tenir quittes pour une somme d'argent.

L'empire d'Allemagne, cependant, s'agitait à cause de la guerre de Metz et des pillages que les troupes du dauphin avaient commis en Souabe et en Alsace. Le conseil du roi sentit qu'il ne fallait pas se mettre sur les bras une autre grande guerre quand on n'avait pas fini celle des Anglais, et Charles VII renonça à la suzeraineté sur plusieurs des villes qu'il avait occupées, et ne conserva qu'Épinal.

Les compagnies d'aventuriers se trouvaient fort réduites en nombre après la double campagne du Rhin et de la Moselle. Des milliers d'écorcheurs avaient péri, ou de maladie, ou bien sous les coups des paysans allemands et lorrains soulevés par leurs brigandages. Le conseil du roi se sentit assez fort pour appliquer enfin complétement et définitivement la grande ordonnance de 1439. On chargea les capitaines les plus renommés de choisir ce qu'il y avait de mieux entre les gens de guerre, et l'on en forma quinze compagnies permanentes, appelées *compagnies d'ordonnances,* ou, comme nous dirions aujourd'hui, quinze régiments de cavalerie, mais organisés d'une autre manière que nous ne faisons, la grosse cavalerie et la cavalerie légère étant réunies dans les mêmes corps. Chaque compagnie était de cent lances, ou hommes d'armes, et, à chaque lancier pesamment armé, étaient attachés un coutillier, espèce de lancier léger, trois archers et un page; cela faisait six cents cavaliers par compagnie et neuf mille pour le tout.

Le reste des gens de guerre eurent ordre de déposer les armes, et de s'en retourner, chacun dans leur pays, reprendre leurs métiers, sans plus piller le pauvre peuple sous peine de mort. Ils n'osèrent résister, se dispersèrent, et, en quelques semaines, la paix et la sécurité furent assurées dans le royaume.

L'établissement de la cavalerie permanente réduisit la milice féodale au rôle de réserve ou d'arrière-ban. Elle obtint bientôt d'être soldée, quand on l'appelait, sur le même pied que l'armée permanente. Dès lors, on peut dire que, si la féodalité civile, les droits féodaux, existaient encore, la féodalité militaire n'existait plus. C'était la fin du système militaire féodal et la fondation du système militaire monarchique (1445).

Après avoir organisé la cavalerie, on forma une infanterie légère. On choisit, dans chaque paroisse, l'homme le plus adroit à tirer de l'arc ou de l'arbalète, et on l'exempta de payer la taille, à condition qu'il s'armât et s'équipât à ses frais ou à ceux de la paroisse, qu'il s'exerçât périodiquement aux armes, qu'il vînt passer la revue tous les mois au chef-lieu de la châtellenie, ou subdivision militaire, et qu'il marchât au mandement du roi, en temps de guerre, avec même solde que l'archer à cheval (1448).

Avec cette cavalerie et cette infanterie légère, on avait une artillerie telle qu'il n'en avait jamais existé. Plus tard, on donna aux francs-archers, comme on les nommait, une courte pique, pour qu'ils fussent infanterie de ligne en même temps qu'infanterie légère.

Les Anglais, si supérieurs à nos milices féodales, étaient à leur tour bien dépassés, et il n'y avait rien à comparer, dans la chrétienté, à la nouvelle armée française.

Des réformes dans l'organisation des finances accrurent les ressources et la facilité d'action du gouvernement, en faisant disparaître beaucoup de malversations et d'abus.

De nouvelles agitations troublèrent cependant la cour. Le dauphin Louis, qui n'était jamais content de la part qu'on lui faisait dans l'autorité royale, se brouilla de nouveau avec son père. Il fut accusé d'avoir conspiré pour chasser les conseillers du roi et s'emparer de sa personne. Il se retira dans son domaine de Dauphiné, et ne revit plus son père (1446).

Ces querelles dans la maison royale n'arrêtèrent pas la marche du gouvernement, qui s'apprêtait, sans se hâter, à l'achèvement de son œuvre nationale. Il consentit à prolonger la trêve avec les Anglais, parce que le temps profitait à la France, le désarroi de l'Angleterre augmentant d'année en année. La nouvelle reine d'Angleterre, la jeune Marguerite d'Anjou, aussi hardie, aussi intelligente, aussi ambitieuse que son époux Henri VI était faible et inerte, s'était jetée à corps perdu dans les luttes des factions, et avait ameuté contre elle le vieux parti national et militaire, ennemi acharné de tout ce qui venait de France.

La trêve, prorogée à plusieurs reprises, allait expirer le 1er avril 1449. Le gouvernement anglais eût bien voulu en obtenir encore une fois le renouvellement; mais, quelques jours avant la fin de la trêve, un capitaine anglais, opérant pour son compte et sans ordres, surprit, pilla et occupa Fougères, riche et commerçante ville qui appartenait au duc de Bretagne.

Le roi de France et le duc de Bretagne réclamèrent aussitôt la restitution de Fougères au duc de Bretagne, avec indemnité aux habitants. Le gouverneur de Normandie et le conseil d'Angleterre désavouèrent le capitaine qui avait fait le coup, mais ne voulurent ou ne purent l'obliger à rendre la place, car le désordre, qui n'existait plus chez les Français, avait passé chez les Anglais, et leurs chefs de bandes, qu'on ne payait pas, n'obéissaient plus à personne.

Le duc de Bretagne requit l'assistance du roi. Le conseil du roi s'empressa d'accueillir la requête. L'argent comptant manquait pour entrer en campagne. Le roi demanda un emprunt à plusieurs des grands qu'il avait comblés de richesses. Ils s'excusèrent sous divers prétextes.

Le roi s'adressa à Jacques Cœur. « Sire », dit celui-ci, « ce que j'ai est vôtre! » et il prêta 200,000 écus d'or sans intérêt.

Quatre corps d'armée marchèrent contre les Anglais, le premier dans la haute Normandie et la Normandie centrale, le second dans le Cotentin, le troisième dans le duché d'Alençon et le Perche, le quatrième en Gascogne.

Le duc de Bourgogne, qui avait trêve pour son compte avec les Anglais et de grands embarras en Flandre, resta neutre; mais il



La bannière de France est arborée sur les tours de Rouen.

n'osa refuser la liberté à ses vassaux d'aller joindre les bannières de France, et une belle troupe d'hommes d'armes et d'archers des pays bourguignons accourut renforcer le corps d'armée de la haute Normandie.

On vit, cette fois, tout le contraire de ce qui s'était passé dans les anciennes expéditions en Normandie. Les Français avancèrent avec un ordre admirable, ne pillant ni les campagnes ni les villes prises, ménageant partout les habitants et ne frappant que l'ennemi. Les garnisons anglaises, peu nombreuses, mal approvisionnées, ayant tout le pays contre elles, n'opposaient, pour la plupart, qu'une faible résistance. En trois mois (juillet-octobre), le corps d'armée de la haute Normandie fut maître de la plupart des places, depuis Verneuil, Mantes, Vernon et Gisors, jusqu'aux bords de la mer. Les généraux anglais, resserrés dans quelques postes principaux, à Rouen, Caen, Harfleur, ne recevaient point de secours d'outre-mer et ne pouvaient tenir la campagne.

Le corps d'armée du Cotentin, formé des

troupes bretonnes, n'eut pas moins de succès; les habitants de la plupart des villes cotentines forcèrent leurs garnisons de se rendre; Fougères fut reprise par capitulation.

Le duché d'Alençon fut également recouvré sur les Anglais.

Maître des moyennes et petites places de la haute Normandie, le principal corps d'armée se porta sur Rouen. Les Rouennais n'attendaient que le moment. Quand ils surent le roi à Pont-de-l'Arche, quelques-uns des plus hardis lui mandèrent qu'ils étaient prêts à livrer deux tours du rempart, proche la porte Saint-Hilaire. Les Français accoururent; mais à l'instant où ils commençaient à monter sur la muraille entre les deux tours, le plus renommé des capitaines anglais, le vieux lord Talbot, arriva avec l'élite de la garnison, et, par un effort désespéré, parvint à rejeter les assaillants dans le fossé (16 octobre).

Ce ne fut pour les Anglais qu'un répit de vingt-quatre heures. Dès le lendemain, le peuple soulevé obligea le duc de Somerset, gouverneur de Normandie, à consentir à ce qu'on envoyât des députés vers le roi de France.

Les députés rouennais furent bien vite d'accord avec le conseil du roi. Le roi promit de maintenir les priviléges de la ville et du duché, l'Échiquier ou Cour de justice souveraine de Normandie, la Charte aux Normands octroyée en 1315, et d'abolir les nouveaux impôts établis par les Anglais.

Les envoyés anglais qui accompagnaient les députés de Rouen refusèrent, au contraire, la capitulation qu'on leur offrit.

Le 18 octobre, l'archevêque de Rouen, qui avait été à la tête de la députation, exposa le projet de traité aux notables bourgeois et aux chefs anglais assemblés à l'Hôtel de ville de Rouen. Les bourgeois reçurent le traité avec acclamation; les Anglais irrités se retirèrent dans les divers postes fortifiés, à savoir : aux deux châteaux, celui du haut de la ville, où avait été enfermée Jeanne Darc, et celui bâti par Henri V au bord de la rivière, sur le pont, et aux portes et aux tours des remparts.

Le lendemain matin, ils essayèrent de faire une sortie; mais les Rouennais les chargèrent si rudement que les Anglais eurent grand'peine à rentrer dans les deux châteaux, et furent chassés des portes, et du pont, et des remparts de la ville. La porte de Martinville fut ouverte à l'avant-garde française.

Les Français assiégèrent aussitôt les deux châteaux. Les Anglais n'étaient pas en état de tenir longtemps contre les canons de Jean Bureau : le duc de Somerset demanda à traiter; mais il n'obtint de se retirer, lui et tous les siens, vies et biens saufs, qu'à condition de rendre, en même temps que Rouen, tout ce qu'ils tenaient encore dans le pays de Caux, moins Harfleur, et plus une rançon de cinquante mille écus d'or.

Les Anglais s'en allèrent donc, les uns à Harfleur, les autres à Caen, et, comme au temps de Philippe-Auguste, et cette fois pour toujours, les bannières d'Angleterre, les bannières à la croix rouge sur champ blanc, descendirent des tours de Rouen devant les bannières de France (4 novembre).

Rouen était resté trente ans aux mains des Anglais. Charles VII, à son entrée triomphale dans Rouen, dut voir la place où était morte sur un bûcher, abandonnée et trahie par lui, celle qui lui avait donné la couronne.

Les Rouennais offrirent au roi de l'aider de corps et de biens pour expulser les Anglais des places fortes qu'ils tenaient encore en Normandie. L'hiver n'interrompit point l'œuvre de *recouvrance*, comme dit la chronique. On établit et l'on maintint le siége devant Harfleur, malgré la pluie, la neige et les hautes marées qui inondaient le camp. En quinze jours, les canons et les mines de Jean Bureau eurent réduit la place à capituler (24 décembre 1449).

On reprit ensuite Honfleur (janvier-février 1450), et l'embouchure de la Seine fut ainsi entièrement débarrassée des Anglais.

Les Anglais tentèrent enfin un faible effort pour défendre ce qui leur restait en Normandie. Un petit corps de trois mille combattants descendit à Cherbourg vers le milieu de mars 1450, se doubla par la jonction de détachements sortis de Caen, de Bayeux et de Vire, reprit Valognes, puis se dirigea sur Caen par les grèves de la mer.

Atteints, après avoir passé la Vire, par un corps de cavalerie française, les Anglais se retranchèrent près du village de Formigni. Cinq mille d'entre eux mirent pied à terre; un millier demeurèrent à cheval.

Le comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, commandait les Français; il y avait là cinq ou six des nouvelles *compagnies d'ordonnance,* trois mille à trois mille six cents cavaliers. Le comte de Clermont fit commencer l'attaque par ses archers, soutenus de quelques coulevrines, ou canons légers. Les cavaliers anglais repoussèrent les archers français et se jetèrent sur l'artillerie.

Autrefois, c'eût été là le commencement d'une déroute; mais les temps étaient changés : les hommes d'armes français mirent pied à terre, en bon ordre, et défendirent les coulevrines contre la cavalerie et l'infanterie anglaises.

Les Anglais l'eussent sans doute emporté à la fin par la grande supériorité du nombre; mais le connétable arriva au galop avec un renfort de douze ou quinze cents chevaux : une charge générale enfonça les Anglais; leurs cavaliers s'enfuirent, et les cinq mille hommes qui étaient à pied, acculés à une petite rivière, furent tous tués ou pris (15 avril 1450).

Le comte de Clermont effaça ainsi la honte que la *journée des Harengs* avait laissée sur le nom de son père, et le connétable de Richemont, qui avait pris tant de peine pour relever la France, eut l'honneur, si bien gagné, de la dernière victoire sur les Anglais au nord de la Loire.

Après la journée de Formigni, presque tout ce qui restait aux Anglais en basse Normandie fut enlevé en quelques semaines. La facilité du succès, là comme en haute Normandie, rendit les Français cléments. Non-seulement les Anglais vaincus furent traités avec humanité, mais on pardonna même aux Français renégats, et il n'y eut nulle part d'exécutions à mort dans les villes prises.

Toutes les forces françaises se réunirent ensuite autour de Caen, où s'était retiré le duc de Somerset avec plus de trois mille soldats. Autrefois, il eût fallu un long siége pour emporter cette grande ville. Mais Jean Bureau amena ses canonniers et ses *taupins,* ses taupes, comme on appelait ses grandes bandes de sapeurs et de mineurs. Il avait une multitude innombrable de petits canons et vingt-quatre gros, dont plusieurs égalaient les dimensions du *gros canon de Gand,* mais tiraient bien plus juste.

Le premier de ces vingt-quatre qui tira, du côté de l'abbaye aux Dames, jeta par terre d'un seul coup une tour du rempart et les toits et les murs de plusieurs maisons. D'un autre côté, vers l'abbaye Saint-Étienne, le rempart était si bien miné qu'il était comme suspendu sur des étais.

Le duc de Somerset demanda à capituler; on lui accorda, à lui et à tous les siens, de s'en retourner en Angleterre, moyennant une rançon de 300,000 écus d'or (1er juillet 1450).

La reprise de Falaise, de Domfront et de Cherbourg compléta l'affranchissement de la Normandie (août 1450). Jacques Cœur avait prêté 100,000 écus d'or pour les frais de la *recouvrance* de ces trois dernières villes.

Jamais, dit la chronique, si grand pays ne fut reconquis avec si peu de perte d'[illegible]-

mes, ni moins de dommages pour le pays. C'est que jamais la subsistance d'une armée n'avait été, de mémoire d'homme, assurée comme elle le fut cette fois par Jacques Cœur.

Les Anglais, qui avaient si mal défendu leurs conquêtes, tournèrent contre eux-mêmes la fureur que leur causaient ces grands revers. Le peuple s'en vengea sur le gouvernement de la jeune reine Marguerite d'Anjou, la *Française,* comme l'appelait le vieux parti de la guerre. Le peuple accusait la reine, à tort ou à raison, d'avoir fait périr dans une prison le duc de Glocester, chef du parti national. Ce parti, par représailles, mit à mort le duc de Suffolk, celui qui avait fait avec si peu de succès la guerre en France du temps de Jeanne Darc et depuis. Les paysans soulevés rentrèrent en armes dans Londres, comme en 1381, et tuèrent les ministres de la reine; puis les paysans et les bourgeois s'entre-battirent, et un prince du sang, le duc d'York, se mit à disputer le pouvoir à la reine : ce fut le commencement de ce qu'on nomma la guerre des Deux Roses, qui fut pour les Anglais ce qu'avait été pour nous la guerre des Armagnacs et des Bourguignons.

Le gouvernement français en profita, et poursuivit activement ses succès. Après avoir recouvré toutes les conquêtes d'Henri V, il attaqua la partie de l'héritage des Plantagenêts qu'avaient toujours gardée les Anglais, la Guyenne anglaise.

Aussitôt l'affranchissement de la Normandie achevé, une partie de l'armée fut expédiée dans le midi, où l'on avait déjà, l'année précédente, pris le canton basque de la Soule. Plusieurs places furent emportées sur la Dordogne, et un petit corps de cavalerie, qui avait passé la Garonne et occupé Bazas, mit en pleine déroute, sous les murs mêmes de Bordeaux, la garnison anglaise et la milice bordelaise, qui lui étaient bien supérieures en nombre (1er novembre 1450).

La guerre de Guyenne fut reprise sur une plus grande échelle au printemps de 1451. Les Français, commandés par le comte de Dunois, célèbre capitaine qui était le fils naturel du duc d'Orléans, assassiné en 1407, mirent le siége devant Blaye, qui commande le cours de la Gironde entre Bordeaux et la mer. La marine anglaise et bordelaise tenta de secourir Blaye, mais fut mise en fuite par une escadre française. La ville de Blaye fut emportée d'assaut, le 22 mai, par les francs-archers et les hommes d'armes. Les chefs de la municipalité de Bordeaux et les principaux barons de la Guyenne anglaise s'étaient enfermés dans la citadelle de Blaye; ils durent la rendre deux jours après la prise de la ville, et demeurèrent prisonniers.

Les Bordelais, habitués depuis si longtemps aux Anglais et alliés avec eux par de grands intérêts de commerce, n'avaient point alors le cœur français comme les Normands; mais ils comprirent que leur résistance serait inutile, maintenant que Blaye, Bourg, Libourne, étaient français, et leur fermaient la Dordogne et la mer. Toutes les villes autour d'eux se rendaient, en stipulant la conservation de leurs priviléges.

Les Bordelais se résignèrent à en faire autant.

Les magistrats et les barons pris à Blaye, rejoints par l'archevêque de Bordeaux et par d'autres notables personnages, traitèrent avec le comte de Dunois et Jean Bureau au nom des Trois États de la ville de Bordeaux et du pays de Bordelais, et des autres pays de Guyenne étant présentement en la main du roi d'Angleterre. Ils promirent que si, avant la veille de la Saint-Jean, 23 juin, le roi d'Angleterre n'avait point envoyé d'armée au secours de la Guyenne, la ville de Bordeaux et les autres villes et forteresses des pays de Guyenne et Bordelais se rendraient au roi Charles, et prêteraient serment de fidélité au roi et à la couronne de France.



La maison de Jacques Cœur, à Bourges

Les représentants du roi promirent de leur côté le maintien des priviléges, libertés, lois et coutumes des villes et pays de Bordeaux et Bordelais, Bazas et Bazadais, Agen et Agénais.

Il fut stipulé qu'on ne pourrait établir aucun nouvel impôt, taille, gabelle ou autre, et que le roi instituerait à Bordeaux un parlement ou cour souveraine de justice.

Le traité fut signé le 12 juin. Le 23, les hérauts crièrent trois fois du haut des tours de Bordeaux : « Secours de ceux d'Angleterre pour ceux de Bordeaux ! » On était bien sûr d'avance qu'il ne se présenterait pas d'armée anglaise, et les portes furent ouvertes sur-le-champ au comte de Dunois.

Lors de l'entrée des Français à Rouen, Jacques Cœur avait eu pour lui tous les regards du peuple, fier de voir un fils de marchand chevaucher avec grand air et magnifique arroi à côté du roi de France. A l'entrée de l'armée dans Bordeaux, on regarda surtout un petit homme de peu d'apparence et de chétive mine qui chevauchait près du

comte de Dunois. C'était maître Jean Bureau, ce petit commis de finances qui renversait, à lui seul, plus de murailles et prenait plus de villes que tous les princes et les chefs d'armées.

En deux mois, la conquête de la Guyenne et de la Gascogne anglaises était achevée, moins Bayonne, qui ne tarda guère à faire comme le reste. Les Basques d'Espagne, alliés de la France, contribuèrent à obliger les Basques français à quitter la domination anglaise. Une escadre de Biscaye bloqua l'embouchure de l'Adour. Bayonne se rendit le 18 août.

Il ne restait plus aux Anglais, dans tout le royaume de France, que Calais et son petit territoire.

Jeanne Darc n'était pas morte en vain, et sa grande âme dut applaudir à ces hommes intrépides et patients qui avaient achevé son ouvrage.

Les succès foudroyants de la campagne de 1451 dans la Guyenne ne terminèrent pas définitivement la guerre, par la faute du gouvernement de Charles VII. Comme il arrive trop souvent dans la prospérité, on ne garda pas la sagesse et la prudence auxquelles cette prospérité était due. Il se fit, d'ailleurs, dans le conseil du roi, un grand et malheureux changement dont nous reparlerons plus tard, et Jacques Cœur, à partir de 1451, cessa d'administrer les finances.

Le gouvernement de Charles VII ne tint pas ses engagements envers les populations de Guyenne et de Gascogne. La Normandie s'était laissé imposer 400,000 francs d'or de taille, ajoutés aux 1,200,000 votés aux États Généraux de 1439. Ceux qui gouvernaient les finances voulurent obtenir pareillement le consentement des Trois États de Guyenne et de Gascogne pour établir chez eux une taille de 200,000 francs d'or, afin de porter la cavalerie à 2,200 lances. Les États répondirent qu'ils n'avaient que faire de taille pour les hommes d'armes, et que les bonnes villes se garderaient bien elles-mêmes. Les officiers du roi ne tinrent compte du refus des États, et commencèrent de percevoir arbitrairement les nouveaux impôts.

Les gens des trois pays qui avaient traité avec le roi, Bordelais, Bazadais et Agénais, députèrent vers Charles VII, afin de réclamer l'exécution de ses promesses. Les députés n'eurent aucune bonne réponse.

Les Gascons, qui ont la tête vive, s'irritèrent fort. Bordeaux souffrait beaucoup de l'interruption de son commerce de vin avec l'Angleterre. Les Bordelais étaient tellement liés d'affaires avec les Anglais, que beaucoup de négociants, lors de la reddition de Bordeaux aux Français, avaient émigré en Angleterre pour ne pas perdre ce qu'ils y possédaient.

Plusieurs des barons de Gascogne, et l'archevêque et les plus notables bourgeois de Bordeaux, conspirèrent pour rappeler les Anglais. La reine d'Angleterre, Marguerite d'Anjou, espéra se réhabiliter devant le peuple anglais en reprenant la Guyenne; elle ne put envoyer que quatre ou cinq mille combattants; elle leur donna le meilleur général qui restât aux Anglais, le vieux lord Talbot, et Talbot vint débarquer dans le pays de Médoc (20 octobre 1452).

Les Français n'étaient pas sur leurs gardes; il n'était resté que peu de gens de guerre dans les garnisons. Les Bordelais ouvrirent les portes de leur ville aux Anglais. Beaucoup de petites villes et de forteresses en firent autant.

L'arrivée d'un corps de troupes françaises arrêta les progrès des Anglais, et l'on se tint en échec les uns les autres durant l'hiver et le printemps. Au commencement de juin 1453, les Français entrèrent en campagne avec des forces très-supérieures à celles des Anglais, quoique Talbot eût reçu un renfort de quatre mille hommes. On reprit les forteresses que les Anglais avaient occupées au

nord de la Dordogne, puis on mit le siége devant Castillon en Périgord, forte place qui commandait le cours de cette rivière, et où les Anglais avaient mis quinze cents hommes d'élite.

Il y avait bien là dix mille cavaliers, tant des compagnies d'ordonnance que du ban féodal, un détachement de francs-archers, et l'artillerie de Jean Bureau, qu'il retrancha dans un grand parc entouré de fossés et de palissades.

Les gens de Bordeaux rappelèrent alors à Talbot qu'ils lui avaient rendu leur cité à condition qu'il irait combattre le roi et sa puissance, si le roi entrait dans leur pays, et ils lui dirent qu'il était heure qu'il accomplît sa promesse et allât faire lever le siége de Castillon.

Talbot rassembla les garnisons d'alentour, et marcha sur Castillon avec un millier de cavaliers d'élite et quatre à cinq mille fantassins anglais et gascons. Le 17 juillet, au point du jour, il surprit et tailla en pièces quelques centaines de francs-archers logés dans une abbaye, à peu de distance du grand parc de Jean Bureau.

Bientôt après, il s'éleva une grande poussière, comme d'une cavalerie qui se met en route, et un Gascon accourut dire à Talbot que les Français s'enfuyaient. Talbot se hâta d'aller droit à l'ennemi, avec grandes fanfares. Arrivé devant le parc, il vit les Français immobiles et en bon ordre derrière les retranchements hérissés de canons. La poussière qu'on avait vue était celle des chevaux renvoyés par les hommes d'armes pour combattre à pied.

Un vieux chevalier anglais conseilla la retraite. Talbot, dit-on, lui donna de son épée à travers le visage, et commanda l'attaque.

Les Anglais, sous une furieuse tempête d'artillerie, dit la chronique, vinrent planter la bannière de Talbot sur les palissades du parc. La bannière fut abattue; les coulevrines et les ribaudequins, petits canons montés sur des brouettes, mitraillèrent les assaillants pendant une heure entière. Un corps de Bretons chargea les Anglais; ils s'ébranlèrent; tous les hommes d'armes et les archers sortirent du parc; la déroute des Anglais commença.

Talbot était demeuré seul à cheval de tous les siens, parce qu'il était vieux et usé, dit la chronique. Il avait quatre-vingts ans. Un boulet tua son cheval, et le jeta à terre avec la cuisse cassée. Ses deux fils, et trente autres barons et chevaliers anglais, se firent tuer en le défendant. Les francs-archers l'achevèrent.

Castillon se rendit le lendemain, et tout le pays révolté fut promptement recouvré, soit par l'armée victorieuse, soit par un autre corps français qui opérait au midi de la Garonne. On ne fut pas si doux, cette fois, qu'en Normandie, et nombre de Gascons furent décapités comme traîtres.

Bordeaux seul restait à soumettre. On construisit une grande bastille en bois à Lormont, sur la rive droite de la Garonne, en face de Bordeaux, et l'on y établit un corps d'armée, tandis qu'une flotte, composée en partie de navires rochelois et bretons, et en partie de navires loués en Hollande et en Castille, bloquait, par eau, la ville et la flotte anglaise et bordelaise. Un corps de francs-archers compléta le blocus du côté des Landes.

Il y avait force gens de guerre dans Bordeaux : trois ou quatre mille Anglais et au moins autant de vassaux des barons du pays, outre la milice bourgeoise. Néanmoins, après quelques semaines de blocus, quand les vivres devinrent rares et qu'on vit bien qu'on n'aurait pas d'autre secours d'Angleterre, la ville se décida à demander merci au roi. Charles VII refusa d'abord de recevoir les rebelles, sinon à discrétion; Jean Bureau répondait de ruiner la ville en peu d'heures avec ses batteries.

Charles VII, s'il était ingrat, n'était pas rancuneux, et n'était pas plus capable de haine que de reconnaissance. Il comprit qu'il valait mieux recouvrer cette belle ville de Bordeaux en bon état que de la détruire, et il consentit enfin à laisser aux Bordelais la vie et les biens, mais en ôtant à la ville ses priviléges et libertés, et en lui imposant une amende. Vingt nobles et bourgeois furent bannis à perpétuité. Les Anglais obtinrent de repasser de leurs personnes en Angleterre; mais la flotte fut remise au roi (9 octobre 1453).

Deux forteresses, les châteaux Trompette et du Hâ, furent construites au nord et au midi de la ville pour assurer désormais la soumission de Bordeaux; mais, en même temps, on revint sur les rigueurs des premiers jours, et le roi rendit à Bordeaux ses droits de commune, en gardant seulement le choix d'une partie des magistrats municipaux. L'impôt sur les ventes fut remplacé en Guyenne par un droit sur l'importation et l'exportation des marchandises, droit qui gênait moins le commerce.

Ce fut la fin de la grande guerre des Anglais. La paix ne fut pas de longtemps conclue entre les deux nations; mais l'Angleterre, absorbée dans ses guerres civiles, ne tenta plus aucun effort sérieux pour recouvrer ce qu'elle avait perdu sans retour, et la France, occupée d'autres intérêts, n'eut pas le loisir de pousser plus loin sa vengeance, et laissa longtemps encore Calais aux Anglais, comme un dernier débris de leurs grandes conquêtes.

Il resta entre les deux peuples, de ce long siècle de guerre, une haine mutuelle, ravivée plus tard par de nouvelles et terribles luttes, et qui a causé de bien grands maux à tous deux et au monde entier.

CHAPITRE XXXV

LUTTE DE LA FRANCE ET DE LA BOURGOGNE. LOUIS XI.

(1453-1465.)

La grande guerre des Anglais étant terminée, des temps nouveaux s'ouvraient pour la France. L'époque féodale finissait; l'époque monarchique commençait. Le premier essai de monarchie absolue avait échoué sous Philippe le Bel, parce que les rois n'avaient à leur disposition ni impôt permanent, ni armée permanente.

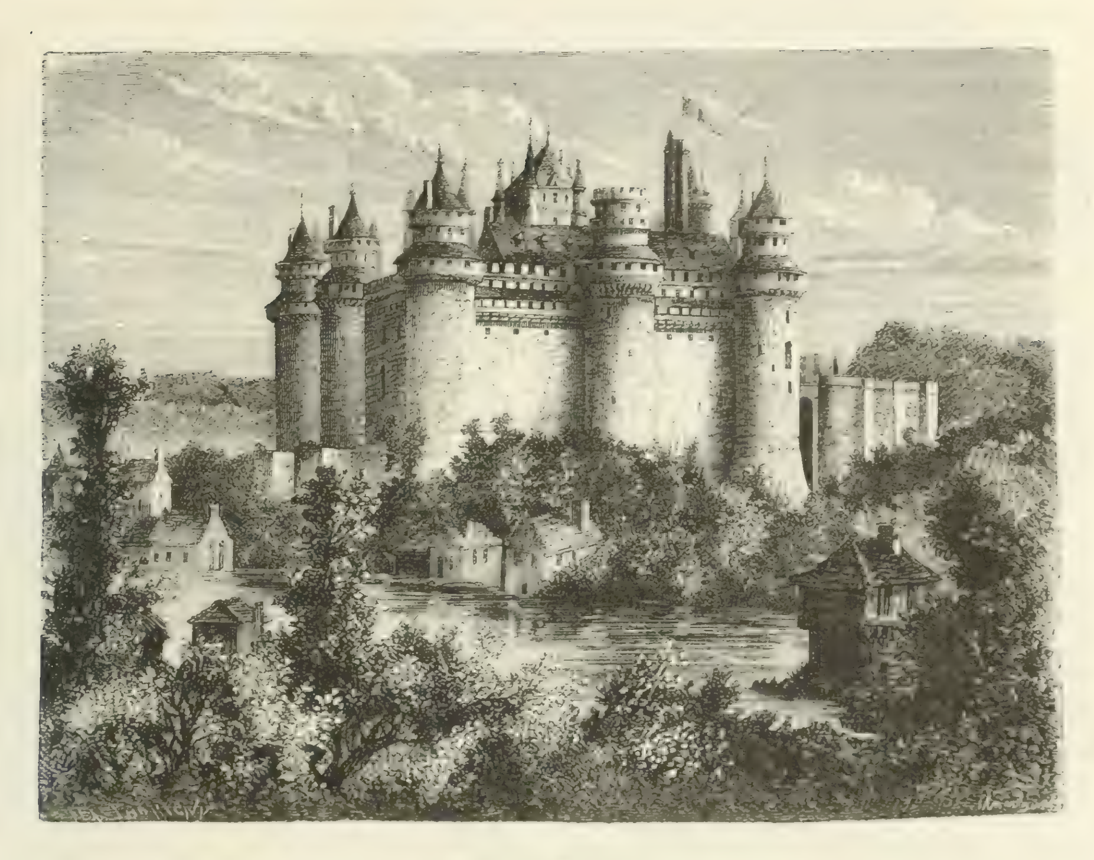
Maintenant, les rois avaient en main ces deux grands instruments de puissance, et il était à prévoir qu'ils s'en serviraient pour accroître la grandeur de l'État et la force d'action de la France, mais aussi pour entraîner la France au dehors dans des entreprises qui pourraient n'être ni de son droit, ni de son intérêt, et, à l'intérieur, pour tout attirer à eux, et pour supprimer peu à peu tout ce qui restait soit de libertés féodales chez les nobles, soit de libertés municipales chez le peuple.

La royauté française avait toutefois devant elle un grand embarras et un grand obstacle : c'était l'existence de cet État de Bourgogne, formé en partie de provinces françaises, en partie de provinces étrangères, et qui rivalisait de puissance avec les royaumes.

La Bourgogne était, pour la France royale, une rivale, presque une égale, capable de servir d'appui à tous les mécontents et d'arrêter le progrès de la royauté.

La lutte était inévitable; mais il était à croire qu'elle serait ajournée, tant que vivraient Charles VII et Philippe de Bourgogne.

Quoiqu'il y eût bien des débats et des diffi-



Château de Pierrefonds.

cultés entre eux, ni l'un ni l'autre ne se souciait de s'engager dans une si grosse querelle. Le duc de Bourgogne avait fort à faire avec ses turbulentes communes de Flandre, et la France royale avait à réparer les ruines immenses qu'avaient faites tant d'années de dévastations. La France, au milieu du quinzième siècle, n'avait certainement plus la moitié de la population qu'elle avait eue sous Philippe de Valois.

La France eut ainsi quelques années de paix, pendant lesquelles tout l'intérêt de l'histoire se reporte sur les affaires intérieures.

De l'an 1450 à 1456, le peuple fut fort préoccupé d'une grande affaire, à savoir : de ce qu'on a nommé le Procès de rehabilitation de Jeanne Darc.

Le cœur du peuple était resté fidèle à Jeanne; il douta longtemps de sa mort et croyait toujours la voir revenir. Une femme hardie, qui lui ressemblait fort, avait tenté de se faire passer pour elle, et avait été reçue dans Orléans avec un vrai délire de joie; puis l'imposture avait été découverte, et il avait fallu renoncer à l'espérance de revoir en ce monde la grande martyre.

Lorsque Rouen fut redevenu français, le cri public demanda l'expiation et la réparation du forfait de 1431 dans la cité où il avait été consommé.

Charles VII fut fort anxieux et troublé. Il sentait bien qu'il ne pouvait laisser subsister la sentence qui avait condamné Jeanne; car cette sentence établissait qu'une hérétique ou une sorcière l'avait mené sacrer à Reims.

Il ne pouvait pas non plus avouer ce qui s'était passé entre lui et Jeanne, et outre

Jeanne et ses favoris, sans se reconnaître indigne du trône.

On lui conseilla d'attaquer la sentence des juges de Jeanne par-devant le saint-siége de Rome, qui pouvait seul réviser les arrêts de l'Inquisition, mais de cacher, dans la révision du procès, une partie de la vérité. On lui conseilla de rappeler les prédictions de Jeanne sur la levée du siége d'Orléans et le sacre de Reims, et de cacher qu'elle avait aussi annoncé qu'elle chasserait les Anglais de Paris et du reste de la France, et que c'était lui, le roi, qui avait empêché Jeanne d'accomplir ce qu'elle avait prédit.

De plus, afin que le pape consentît à réviser la sentence de l'Inquisition, chose fort difficile à obtenir, on conseilla à Charles VII de motiver sa demande près du saint-siége sur ce que Jeanne aurait entendu soumettre sa mission à l'Église, et aurait appelé au pape, et que les juges auraient refusé de recevoir cet appel

On a vu, dans notre récit du procès de Rouen, que Jeanne, qui se croyait envoyée de Dieu pour sauver la France, n'avait pas cru devoir ni pouvoir soumettre sa mission, sa charge, comme elle disait, ni au pape ni à personne sur la terre, parce que, la soumettre à quelqu'un, c'eût été en douter.

Le procès de révision fut donc établi sur une base fausse, et, quand le saint-siége de Rome, après bien des difficultés et des délais, eut autorisé une commission de trois prélats français et de délégués de l'Inquisition à revoir le procès de Rouen, la sentence des juges de Jeanne fut cassée, non pas pour leur vraie iniquité, mais sur une iniquité qu'ils n'avaient pas commise. Leur vraie iniquité n'était pas d'avoir refusé d'accepter une prétendue soumission de Jeanne, mais d'avoir condamné le génie même de la France, dans la personne de la sublime inspirée, qui, par l'autorité de sa seule inspiration, avait sauvé la France (1450-1456).

Les efforts de Charles VII pour cacher la vérité dans ce qu'on a nommé le Procès de réhabilitation de Jeanne Darc eurent plein succès durant des siècles; mais les documents de l'histoire de Jeanne ont été enfin rassemblés, étudiés et compris; les nuages se sont dissipés, le jour de la justice est venu, et Jeanne a reparu, dans toute sa grandeur, devant la postérité.

Le peuple français ne lui a pas encore payé sa dette par des monuments dignes d'elle.

Pendant que l'on poursuivait le Procès de réhabilitation de Jeanne Darc, un autre grand procès, comme on le verra tout à l'heure, montra que le cœur du roi n'était pas changé, et que Charles VII n'avait pas cessé d'être le plus ingrat des hommes.

La maîtresse du roi, Agnès Sorel, était morte pendant la guerre de Normandie, au commencement de l'année 1450. Tant qu'avait vécu la belle-mère du roi, la reine Yolande, qui avait grande autorité à la cour, Agnès Sorel avait gardé de la discrétion et de la réserve; mais, depuis, elle avait étalé son crédit et sa fortune de façon à scandaliser le peuple, et donnait l'exemple d'un luxe exagéré et de modes immodestes.

Après elle, on vit bien autre chose. Une de ses cousines prit sa place auprès du roi, se fit marier par le roi à un pauvre gentilhomme qui, pour de l'argent et des places, accepta cette honte, et, faisant bien pis que d'être la maîtresse du roi, elle ne rougit pas d'être l'instrument de ses désordres en attirant à la cour des jeunes filles séduites ou achetées à leurs parents. La cour devint un vrai lieu de débauche.

Ce ne furent pas là les seules mauvaises suites de la mort d'Agnès. Si Agnès avait eu des torts, elle n'avait jamais du moins abandonné ses amis, ni trahi la cause des ministres qui servaient si bien la France; et, comme elle était de bon esprit et d'humeur conciliante, elle s'était toujours employée à maintenir l'union entre eux.

Celui qui avait fourni au gouvernement français les ressources auxquelles on devait les rapides triomphes des dernières années, Jacques Cœur, était au plus haut point de sa fortune à l'époque de la conquête de la Guyenne. Il y avait largement contribué de son argent, comme à la délivrance de la Normandie.

Presque tout le change et le commerce extérieur de la France étaient dans ses mains. Son frère était évêque; un de ses fils était archevêque; ses commis, ses facteurs, étaient devenus de grands personnages, et s'en montraient dignes. Il avait partout des terres, des châteaux, des hôtels. Le peuple disait « riche comme Jacques Cœur », et s'imaginait qu'il avait trouvé le secret de faire de l'or.

Il avait trouvé mieux que cela : le secret de créer, par l'encouragement au travail et à la production et par l'activité de la circulation des produits, cette richesse réelle, dont l'or n'est que la représentation et le signe.

Il avait relevé chez nous, non-seulement le génie de l'industrie et du commerce, mais le goût des beaux-arts, à demi étouffé par nos cruelles guerres; il avait aidé la France royale à se remettre promptement, sous ce rapport, au niveau des États de Bourgogne.

Le bel hôtel qu'il se fit bâtir à Bourges devint le modèle de tout un système de constructions nouvelles, c'est-à-dire de ces hôtels pittoresques, aux combles élevés, aux hautes lucarnes encadrées dans des dentelles de pierre, aux cages d'escaliers en tourelles, édifices à la fois très-ornés et très-variés, et qui, bien qu'ayant encore de puissantes murailles, ne sont plus de lourdes et sévères forteresses comme les châteaux du Moyen Age.

Les châteaux eux-mêmes, dans le temps de luxe et de faste qui avait précédé les calamités de la fin de Charles VI, avaient commencé de se parer, à l'intérieur, d'une décoration plus élégante et plus riche, comme on peut le voir à Pierrefonds, château du duc Louis d'Orléans, habilement restauré aujourd'hui tel qu'il était au quinzième siècle.

L'hôtel de Cluni à Paris, le palais de Justice à Rouen, offrent des exemples bien connus du style d'architecture que nous venons de mentionner, mais sans égaler cet hôtel de Jacques Cœur à Bourges, qui en fut le premier type, et où l'on voit partout encore, gravée sur les murs, la fière devise de ce grand homme : « A vaillants cœurs rien d'impossible. » L'architecture religieuse s'était remise, de son côté, à terminer les grands édifices des siècles précédents et à élever des monuments nouveaux. Les églises du quinzième siècle sont d'un style moins pur que celles du quatorzième, et surtout du treizième; elles sont surchargées d'ornements riches et ingénieux, mais fort compliqués. Elles ont une hardiesse qui va jusqu'à l'exagération dans leurs hautes arcades. La plus belle peut-être de toutes et celle qui produit la plus forte impression est l'église de l'abbaye de Saint-Ouen, à Rouen.

Jacques Cœur et aussi Agnès Sorel avaient encouragé les autres arts à se relever avec l'architecture. La sculpture sur bois, l'orfévrerie, l'armurerie, la serrurerie, étaient alors extrêmement florissantes; les ouvrages en bois et en fer du quinzième siècle sont de vraies merveilles. Citons seulement, comme exemple, les boiseries du chœur de la cathédrale d'Amiens, commencées au quinzième siècle et achevées au seizième par une famille de menuisiers appelés les Huet.

Tandis que la peinture à l'huile était dans toute sa splendeur en Flandre, la France royale, où florissait toujours la peinture sur verre, avait alors le plus grand peintre miniaturiste qui ait jamais existé, Jean Fouquet, de Tours. Plusieurs des beaux manuscrits qu'il a peints sont heureusement parvenus jusqu'à nous.

Jacques Cœur, qui faisait du bien à tous, ne se croyait menacé par personne. Presque

tous les grands et les officiers de la maison du roi étaient ses obligés; il avait prêté à nombre d'entre eux de grosses sommes sans intérêt; ils ne lui pardonnaient pas ses bienfaits. Les hauts barons étaient humiliés de se voir tous éclipsés par un bourgeois. Les plus ignorants d'entre eux, ne pouvant comprendre par quels moyens il avait fait une telle fortune, en croyaient les sources criminelles; les autres faisaient semblant de le croire; la plupart se liguèrent contre lui.

Si les conseillers du roi fussent restés unis, cette ligue eût échoué; mais des personnages nouveaux avaient pénétré dans le conseil. Un gentilhomme bourbonnais, qui avait été chef d'écorcheurs, Antoine de Chabannes, devenu comte de Dammartin, homme habile et sans scrupules, avait acquis grand crédit près du roi, et se mit à la tête des ennemis de Jacques Cœur. Le malheur voulut que les anciens chefs du gouvernement se divisèrent. La prépondérance de Jacques Cœur excitait quelque peu la jalousie de ses collègues. Jean Bureau se brouilla avec lui. Une fois la discorde entrée dans le conseil, Jacques Cœur fut perdu.

Le comte de Dammartin organisa le complot avec le seigneur de Gouffier, chambellan du roi, et le financier italien Castellani, qui visait à succéder à Jacques Cœur comme argentier du roi. La femme d'un des seigneurs qui étaient les débiteurs de Jacques l'accusa d'avoir empoisonné Agnès Sorel, à l'instigation du dauphin.

Le roi, sans examen, sans hésitation, fit arrêter Jacques Cœur (31 juillet 1451); les biens de Jacques Cœur furent mis sous la main du roi avant tout jugement, et une grande partie de ses terres et de ses maisons furent distribuées entre Dammartin, le chambellan Gouffier, la nouvelle maîtresse du roi, et d'autres, tandis que ces mêmes Dammartin et Gouffier étaient placés à la tête d'une commission extraordinaire, chargée d'instruire le procès de l'accusé. Toutefois, comme on n'avait osé se dispenser d'appeler dans cette commission quelques-uns des anciens collègues de Jacques Cœur, on ne put maintenir devant eux l'absurde imputation d'avoir fait périr Agnès Sorel, son amie et son appui, qui l'avait en mourant désigné comme exécuteur testamentaire. La dénonciatrice fut condamnée à faire amende honorable à Jacques Cœur; mais le roi fit grâce à cette femme de la peine de mort qu'elle avait méritée.

Les prétendus complots avec le dauphin avaient disparu au premier examen; mais on ne lâcha ni Jacques Cœur, ni ses biens. Ses ennemis trouvèrent des motifs d'accusation plus habilement conçus, plus difficiles à éclaircir et plus propres à égarer l'opinion. On lui attribua de prétendues exactions; on alla chercher contre lui de vieilles lois qui défendaient l'exportation des métaux précieux, et qui eussent rendu le commerce impossible. On lui imputa à crime ses relations avec les *infidèles,* avec le sultan d'Égypte, si profitables à la France.

Le chambellan Gouffier, qui dirigea l'enquête, accueillit tous les faux témoins qu'on ramassa contre Jacques Cœur, n'appela point les témoins à décharge, et empêcha l'accusé de réunir ses moyens de défense; Jacques Cœur n'obtint pas même un avocat.

Après que toute cette inique procédure se fut prolongée près de deux ans, le roi rendit lui-même la sentence en *lit de justice,* comme on disait, dans son grand conseil, auquel on avait adjoint quelques membres des Parlements de Paris et de Toulouse (29 mai 1453).

L'arrêt fut prononcé par le chancelier de France, successeur de Regnault de Chartres. Jacques Cœur y était déclaré convaincu de concussion, d'exportation de métaux précieux et d'armes chez les infidèles, de crime de lèse-majesté et autres crimes.

Le crime de *lèse-majesté* était cette offense vague et indéfinie contre la majesté du prince, qui servait de prétexte aux an-



Jacques Cœur faisant amende honorable sur la place publique de Paris.

ciens empereurs romains pour faire mettre à mort tous les honnêtes gens qui leur déplaisaient.

Le roi, par cet arrêt, *daignait* faire grâce à Jacques Cœur de la peine de mort, mais confisquait tous ses biens, qui valaient environ un million d'écus d'or (peut-être, en valeur relative, soixante à soixante-dix millions de notre monnaie), et le bannissait du royaume à perpétuité.

Ce n'était pas tout. Quoique, en ce moment même, la femme qui avait accusé Jacques Cœur de l'empoisonnement d'Agnès Sorel fût condamnée pour faux témoignage, il était dit dans l'arrêt que, sur ce chef, le procès n'était pas en état d'être jugé présentement, et que le roi n'en faisait aucun jugement, et pour cause. On se réservait ainsi le moyen d'aggraver encore la sentence de bannissement, et de retenir Jacques Cœur en prison perpétuelle sous le coup d'une accusation non jugée.

Quelques jours après, le chancelier et les commissaires allèrent signifier à Jacques

Cœur son arrêt. L'homme à qui la France devait en grande partie l'affranchissement de son territoire fut forcé de faire amende honorable, à genoux, une torche à la main, en présence du peuple de Poitiers, stupéfait d'un tel spectacle.

Jacques Cœur fut ensuite jeté au fond d'un donjon, pendant que *les chiens de cour,* dit la chronique, se partageaient sa dépouille; les principaux courtisans s'emparant de ses terres et de ses châteaux, les moindres se faisant gratifier de l'abolition de leurs dettes.

Les gens de cour avaient trahi Jacques; ses commis et ses facteurs lui demeurèrent fidèles. Le plus notable d'entre eux, son neveu par alliance, appelé Jean de Village, lui sauva tout ce qu'il avait en Provence, et refusa d'en rendre compte aux gens du roi. Le roi René d'Anjou, comte de Provence, et la ville de Marseille protégèrent Jean de Village et refusèrent de le livrer au roi de France. Jacques Cœur s'échappa de sa prison. Reconnu au moment où il allait passer le Rhône pour entrer en Provence, il se réfugia au couvent des Franciscains ou Cordeliers de Beaucaire. Les églises, à cette époque, avaient encore droit d'asile. Le sénéchal de Beaucaire n'osa faire enlever Jacques Cœur du couvent, mais y mit des gardes pour qu'il n'en pût sortir.

Jacques Cœur écrivit à son neveu Jean de Village que, pour Dieu, il le tirât d'où il était, de peur que ses ennemis ne l'y fissent mourir en trahison.

Jean de Village accourut de Marseille à Tarascon, en face de Beaucaire, avec une bande d'hommes résolus. Il s'introduisit de nuit dans Beaucaire, força la garde du couvent, et enleva Jacques, qui, de la Provence, gagna Rome. Le pape Nicolas V, qui l'avait connu comme ambassadeur de France à Rome, l'accueillit très-bien, et lui donna asile dans son propre palais. Le pape Calixte III, successeur de Nicolas V, fit plus encore, et offrit à Jacques le commandement d'une escadre italienne pour faire la guerre dans les mers de Grèce contre les Turcs.

Jacques Cœur était propre à tout, à la guerre comme à la paix, surtout à la guerre de mer; mais il était usé par les chagrins et les fatigues : il tomba malade durant l'expédition, et mourut dans l'île de Chio (novembre 1456). Comme Jeanne Darc, il pardonna en mourant au roi et à ses persécuteurs, et pria Dieu de pardonner tout ce qu'on avait fait méchamment contre lui. Le cri public s'éleva en faveur de sa mémoire. Deux de ses principaux persécuteurs, le financier Castellani et le chambellan Gouffier, ayant été à leur tour disgraciés, et l'un des deux, Castellani, condamné en justice, le roi montra quelque regret de ce qu'il avait fait, octroya pleine rémission à Jean de Village, et rendit aux enfants de Jacques Cœur la portion des biens de leur père qui était restée au domaine royal (1457).

Après Charles VII, le dauphin, devenu le roi Louis XI, fit à la mémoire du grand ministre une plus complète réparation, et ordonna la révision de la sentence prononcée par son père.

Le bien que Jacques Cœur avait fait à la France n'avait pas péri avec lui. Quoique de mauvais hommes se fussent introduits dans le conseil du roi, et que des abus eussent reparu, l'esprit d'ordre et de bonne administration fut maintenu par ceux des anciens collègues et collaborateurs de Jacques qui étaient restés au pouvoir, et la France continua d'être mieux gouvernée que ne l'étaient les États de Bourgogne sous le duc Philippe. La cour du duc Philippe, qui se tenait plus habituellement en Brabant ou en Flandre qu'en Bourgogne, était encore plus magnifique et plus fastueuse que n'avait été la cour de France sous Philippe de Valois ou Charles VI avant leurs malheurs, et les beaux-arts y étaient bien plus florissants et plus perfectionnés. La cour de Charles VII était loin d'avoir l'éclat de celle de Bourgogne, et

le roi vivait assez retiré, dans ses châteaux de la Loire ou du Berri, entre ses conseillers et ses maîtresses. Mais, par compensation, la sécurité des personnes et des propriétés était mieux assurée, et la justice mieux rendue en France qu'en Bourgogne.

Le duc Philippe n'avait pas vu bien volontiers la France royale redevenir si puissante par l'entière expulsion des Anglais; mais il n'eût pas été en état de s'y opposer, quand il l'eût voulu. Il était trop empêché en Flandre.

Il y avait eu une première guerre civile dans ce pays après la fâcheuse issue du siége de Calais, de 1436 à 1438. Les deux grandes cités flamandes, Gand et Bruges, visaient à faire des deux moitiés de la Flandre teutonique, Flandre orientale et Flandre occidentale, deux républiques sous leur direction. Le duc, si elles eussent réussi, n'eût plus guère conservé qu'une suzeraineté nominale. Il parvint à les diviser. Gand ne soutint pas Bruges, et Bruges dut se soumettre en 1438.

La querelle recommença, dix ans après, avec Gand. Le duc ayant attenté aux droits de la ville de Gand, les Gantois en appelèrent au roi, et commencèrent la guerre (1449-1452).

Bruges, à son tour, ne soutint pas Gand; mais les villes de second ordre et les campagnes flamandes étaient pour les Gantois, et aussi Liége et Tournai : cette dernière ville, enclavée dans les Pays-Bas, était restée au domaine royal de France, et l'autre cité, Liége, quoique relevant de l'Empire, était toujours française de cœur comme de langue, et ennemie de la maison de Bourgogne.

Le conseil du roi accueillit l'appel des Gantois, et envoya deux ambassades successives au duc. Le duc corrompit les ambassadeurs à prix d'argent, et obtint d'eux une sentence arbitrale qui condamnait complétement les Gantois.

Les Gantois appelèrent au roi de la fraude de ses envoyés, et reprirent vigoureusement l'offensive. Par malheur, sur ces entrefaites, arriva la révolte de la Guyenne et la rentrée des Anglais à Bordeaux, comme nous l'avons vu, en 1452. Le gouvernement français fut trop occupé dans le midi pour agir au nord.

Le duc, avec toute sa puissance, n'osait entreprendre le siége de Gand. Il attira les Gantois en plaine par trahison. Il acheta un des doyens des métiers et un capitaine anglais au service de Gand; ceux-ci annoncèrent aux Gantois que le duc était aux environs avec peu de troupes, et qu'on n'aurait jamais si belle occasion de le défaire. Les Gantois sortirent, trente-six à quarante mille; mais, en arrivant près de Gavre, ils virent devant eux le duc établi dans un bon poste avec toute sa grande armée.

Ils ne voulurent pas reculer. Ils attaquèrent, et furent dignes de leurs ancêtres. L'explosion d'un chariot de poudre, causée, à ce qu'on crut, par la trahison des mercenaires anglais qu'ils avaient à leur solde, jeta enfin le désordre dans leurs rangs; leur ligne fut coupée et une de leurs ailes jetée dans l'Escaut. La moitié de leur armée resta sur le champ de bataille (23 juillet 1453).

Le duc de Bourgogne se montra politique dans sa victoire. Il ne poussa pas les Gantois au désespoir, et leur accorda une capitulation dont les conditions étaient acceptables après un tel malheur.

Dans cette même année 1453, où le duc de Bourgogne vainquit l'insurrection gantoise, et où finit la grande Guerre des Anglais par la reprise de Bordeaux, un autre événement eut dans toute la chrétienté un retentissement immense, et contribua à ajourner les contestations qui n'eussent pas tardé à s'élever entre les gouvernements de France et de Bourgogne, tous deux sortis victorieux de leurs embarras.

Cet événement était la prise de Constantinople par les Turcs (29 mai 1453).

Les marines de Gênes et de Venise, et celle des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem,

maintenant établis dans l'île de Rhodes, avaient contribué, avec les Polonais, les Hongrois, et les populations serbes, roumaines et albanaises, à retarder cette catastrophe par leurs efforts contre les Turcs. Ladislas IV, roi de la Pologne et de la Hongrie un moment réunies, était venu mourir glorieusement à Varna, dans une grande bataille livrée pour sauver l'Orient; mais les grandes puissances d'Occident n'avaient rien fait pour seconder ces efforts, l'empire allemand étant paralysé par ses tiraillements intérieurs et par une terrible révolte religieuse et politique des Slaves de Bohême, et la France et l'Angleterre étant acharnées l'une sur l'autre. Le duc de Bourgogne seul avait fourni quelque assistance.

Quand on sut que le dernier des empereurs chrétiens de Constantinople était mort sur la brèche; que cette Rome d'Orient, que les Français avaient quelque temps possédée, était au pouvoir des ennemis de la chrétienté, et ses fameuses basiliques changées en mosquées musulmanes, il y eut en France, comme dans tout l'Occident, une violente émotion; le vieux cri de la croisade retentit de toute part, et l'on protesta de réparer ce grand malheur, que Jeanne Darc eût voulu prévenir. Le pape leva, avec l'argent du clergé, cette escadre que commanda un moment Jacques Cœur. Le duc de Bourgogne pensa très-sérieusement à se mettre à la tête d'une armée de croisés, et pressa le roi de France et l'empereur d'Allemagne de se concerter avec lui dans ce dessein.

Ni l'un ni l'autre de ces deux princes ne se montrèrent disposés à faire des sacrifices pour la guerre d'Orient; les projets du duc de Bourgogne n'eurent pas de suite, et les Turcs restèrent en possession de Constantinople et de toute la grande région entre le bas Danube, les mers de Grèce et l'Adriatique. La haute Italie se trouva ainsi frontière de la chrétienté, et les Barbares furent établis en pleine Europe.

Charles VII, la guerre des Anglais terminée, ne voulut plus se rengager dans aucune grande entreprise. Sa prospérité semblait au comble. On l'appelait le *Victorieux*. Le peuple lui était revenu avec le succès, et lui attribuait le soulagement des misères publiques et les grandes choses faites en son nom. Mais un chagrin de famille gâtait pour lui toute cette bonne fortune. Il était frappé dans le sentiment qui survit le plus souvent à tout autre chez les plus égoïstes, dans le sentiment paternel. Son fils, depuis l'année 1446, refusait obstinément de reparaître à sa cour, et vivait en prince à peu près indépendant au fond de son domaine de Dauphiné. Aucune promesse du roi ne put décider le dauphin à reparaître à la cour. Le dauphin était persuadé que, s'il se remettait entre les mains de son père, certains des nouveaux conseillers de Charles VII, surtout Dammartin, le persécuteur de Jacques Cœur, trouveraient moyen de se défaire de lui, afin de transmettre l'héritage royal à un frère qu'il avait, beaucoup plus jeune que lui, appelé Charles.

« Mes ennemis se fient bien à moi », disait tristement Charles VII, « et mon fils ne le veut point faire! »

Lui aussi, il avait poussé la défiance jusqu'au crime! Il était puni par son propre péché; le dauphin Louis vengeait Jeanne Darc et Jacques Cœur.

Le roi perdit patience, et fit entrer en Dauphiné le comte de Dammartin avec un corps d'armée. Le dauphin s'enfuit à travers les montagnes et gagna les États de Bourgogne. Le duc Philippe le reçut avec grand honneur en Brabant (août-septembre 1456), et tâcha de s'entremettre entre le père et le fils; mais les négociations ne réussirent pas, et les rapports entre les cours de France et de Bourgogne, qui étaient déjà difficiles pour bien des raisons, en devinrent d'autant moins amiables. La maison de Bourgogne n'était pas en meilleur accord que la maison royale



Abbaye de Saint-Riquier.

de France, et Philippe, comme Charles, avait son fils pour pire ennemi.

Charles de Bourgogne, comte de Charolais, qui est resté fameux dans l'histoire sous le nom de Charles le Téméraire, était un jeune homme violent, impérieux et implacable. Il avait pris en haine mortelle les principaux conseillers de son père; il conspirait pour les chasser de vive force, et il demanda l'assistance du roi contre le duc, comme le dauphin avait demandé l'assistance du duc contre le roi; mais l'un et l'autre des deux pères refusèrent également de soutenir par les armes l'un et l'autre des deux fils rebelles.

Dammartin et d'autres mauvais conseillers poussaient le roi à faire la guerre au duc de Bourgogne et à déshériter le dauphin au profit de son jeune frère Charles. Le roi ne s'y décida point. Il était tombé dans un affaissement et dans un ennui qui aboutirent à ce triste état moral qu'on appelle la maladie noire. Il se crut entouré de complots et trahi par tout le monde, même par sa mal-

tresse. Cette femme, qui avait si mal remplacé Agnès Sorel, voyant le roi malade, s'était, en effet, mise en correspondance avec le dauphin pour tâcher de se faire pardonner d'avance.

Les gens qui entouraient le roi se dénonçaient les uns les autres. Un des officiers du roi lui dit qu'on avait dessein de l'empoisonner. Charles VII ne vit plus que poison partout; sa tête s'égara; il ne voulut plus ni boire ni manger, et se laissa mourir de faim! (22 juillet 1461.)

Telle fut la fin lamentable de ce roi, qui eût pu avoir, s'il eût voulu, une si belle et si heureuse destinée.

Quand on mena son corps à Saint-Denis, ce fut le principal complice de Pierre Cauchon, le rédacteur du procès de Rouen, Thomas de Courcelles, alors doyen du chapitre de Notre-Dame de Paris, qui prononça l'oraison funèbre du roi qui avait trahi Jeanne Darc.

Le dauphin Louis reçut en Brabant la nouvelle qu'il était roi de France. Le nouveau roi Louis XI avait trente-neuf ans.

Il ne tenait de son père que par la méfiance.

Sous tout autre rapport, il était tout l'opposé de Charles VII, et, de tous les Valois ses prédécesseurs, il ne rappelait quelque peu que Charles V, mais avec de grandes différences. Aussi actif de corps que d'esprit, il ne devait pas, comme Charles V, diriger les affaires du fond d'un château royal, mais passer sa vie à courir toutes les routes, grandes et petites, voulant tout voir, tout savoir, tout faire par lui-même. Écoutant tout le monde, questionnant familièrement les gens de tous états, même des moindres, il ne dédaignait l'avis de personne, mais décidait toujours à lui tout seul.

Si opposé de caractère à son père, il n'était pas moins contraire aux idées et aux habitudes du duc de Bourgogne, son hôte. Le duc Philippe mettait sa gloire à trôner dans la pompe et dans l'apparat des fêtes de chevalerie, quoique sa noblesse et lui-même n'eussent plus ni les mœurs ni les sentiments des vrais chevaliers. Louis XI méprisait la vraie comme la fausse chevalerie, les maximes et les usages d'autrefois, aussi bien que l'imitation théâtrale qu'on en faisait à la cour licencieuse de Bourgogne. Il méprisait les femmes, la courtoisie et le point d'honneur, et ne cherchait que le succès, sans souci de l'apparence, ni même de la dignité. Il dédaignait la force brutale tout comme l'honneur chevaleresque, et n'estimait que la subtilité et l'astuce, qu'il appelait sagesse.

Il n'avait pas plus de préjugés que de scrupules, sauf sur un seul point. Ce politique si réfléchi et si pénétrant, cet esprit si fin et si aiguisé, qui ne croyait à rien de ce qu'il faut croire, aux lois morales ni à la conscience, croyait aux plus ridicules superstitions des hommes les plus ignorants et les plus grossiers. Sa religion était fort au-dessous de celle du Moyen Age, et, comme les vieux rois mérovingiens des temps barbares, il faisait des vœux à la bonne Vierge et aux saints du paradis, avec de riches dons aux églises qui leur étaient dédiées, pour gagner leur appui dans ses entreprises les plus malhonnêtes; mais, gardant son indépendance d'esprit jusque dans ses superstitions, il ne subissait pas la moindre influence de la part du clergé.

Par tous les moyens, bons ou mauvais, il poursuivit un but dont il ne s'écarta jamais : c'était d'abattre la puissance des princes et des grands, à la tête desquels se trouvait la redoutable maison de Bourgogne. Il n'était pas homme à s'arrêter devant la reconnaissance qu'il devait au duc Philippe, dont il avait reçu un si bon accueil durant son exil.

Il ne laissa d'abord rien paraître de ses desseins, et combla de remerciments le vieux duc son hôte, qui le mena sacrer à Reims,

avec une pompeuse escorte de noblesse des Pays-Bas et de Picardie (18 août 1461).

Après la cérémonie, le duc Philippe rendit au nouveau roi, pour ses seigneuries de France, l'hommage *lige*, c'est-à-dire le plein hommage féodal, dont il avait été dispensé, du vivant de Charles VII, par le traité d'Arras; puis il accompagna Louis XI à Paris.

Près d'un mois se passa en fêtes, en banquets et en tournois. Louis XI ne pouvait moins faire pour le duc de Bourgogne; mais il ne cachait guère le peu de cas qu'il faisait de l'étiquette des cours et de toutes les vieilles coutumes. Pendant que le duc de Bourgogne éblouissait les Parisiens de sa magnificence, le roi se montrait en habit court de gros drap et en pourpoint de futaine, avec un chapeau de feutre râpé, orné de médailles de saints en plomb. Les chapeaux commençaient alors à remplacer les chaperons et bonnets d'étoffe. Un jour, dans un tournoi où le comte de Charolais et tous les hauts barons avaient jouté et paradé, tout couverts d'armures splendidement ouvragées, de grands panaches, et de velours et d'or, voici qu'entra dans la lice un cavalier grotesquement accoutré de peaux de bêtes fauves, et ce rustaud culbuta l'un après l'autre tous les plus brillants chevaliers. C'était le roi qui avait aposté cet homme très-fort et très-adroit, pour se moquer de la chevalerie.

Le duc Philippe s'en retourna en Brabant, comprenant déjà qu'il n'avait pas à faire grand fond sur la reconnaissance du roi. Louis XI débuta par renvoyer tous les conseillers de son père pour les remplacer par ses compagnons d'exil et par des vassaux du duc de Bourgogne, qu'il comptait s'acquérir afin d'agir par eux sur les pays bourguignons. Les fils de Jacques Cœur profitèrent de cette réaction contre le dernier règne, ressaisirent une partie des dépouilles de leur père, et reçurent de grands emplois.

Louis XI, dit l'Histoire de sa vie, était naturellement ami des gens de moyen état, et ennemi de tous les grands qui pouvaient se passer de lui. Il eût bien voulu avoir pour lui le peuple des villes; mais il avait des projets pour lesquels il fallait beaucoup d'argent, et, au lieu de diminuer les impôts, comme il l'avait laissé espérer, il établit un nouveau droit d'entrée sur les vins. Cela causa de grosses émeutes en diverses villes. Elles furent réprimées à Reims, à Angers et ailleurs, par un bon nombre d'exécutions capitales et de bannissements. On voit encore, à l'extérieur de la cathédrale de Reims, l'effigie des rebelles pendus dans cette occasion. Cela ne fit pas au nouveau roi un début populaire (octobre 1461).

Les magistrats et le clergé français eurent grand mécontentement, à leur tour, d'une action inconsidérée du roi. Comme il avait le goût de l'arbitraire, il n'était pas content que la Pragmatique Sanction, ou Ordonnance ecclésiastique de 1438, eût rendu au clergé l'élection des évêques et des abbés, et il abolit la Pragmatique, et remit au pape la nomination des prélàts (27 novembre 1461). Il s'imaginait que le pape se contenterait d'avoir la nomination en droit, et que ce serait lui, le roi, qui, en fait, désignerait les élus, en s'entendant avec un légat que le pape lui promettait d'établir à poste fixe en France.

Ce fut une grosse erreur, qu'on ne comprend guère chez un homme de tant d'esprit. Tout ce peuple avide de clercs romains qui entouraient le pape se jeta sur les bénéfices de France comme sur une proie, et l'argent de France recommença de couler à grands flots vers Rome. Le Parlement, dans les remontrances qu'il adressa au roi en 1464, prétendit que la cour de Rome avait tiré de la France trois millions d'écus d'or en trois ans.

Louis XI n'était pas homme à être longtemps dupe. Il se retourna brusquement contre le saint-siége, ordonna de déférer au

Parlement toutes les questions relatives aux biens d'Église, chassa du royaume les collecteurs romains, et fit même arrêter un nonce du pape.

Il s'ensuivit, pendant tout son règne, une vraie anarchie dans l'Église de France, le saint-siége prétendant maintenir les droits que lui avait rendus Louis XI, le Parlement prétendant maintenir la Pragmatique, comme si elle n'eût point été abolie, et le roi imposant, tant qu'il pouvait, ses créatures aux évêchés et aux abbayes, et tantôt approuvant le Parlement, tantôt se rapprochant du pape, suivant l'intérêt du moment. Le pape excommunia le Parlement, qui ne s'en embarrassa guère.

D'autres actes politiques du roi furent mieux entendus et plus heureux. Durant un voyage qu'il fit dans le midi, il rendit aux villes de Guyenne et de Gascogne les priviléges qui leur avaient été enlevés en châtiment de la révolte de 1452, et il établit à Bordeaux un Parlement dont releva toute l'ancienne Aquitaine, moins le Poitou. Le Parlement de Paris perdit ainsi la juridiction sur tout le sud-ouest (10 juin 1462).

Louis XI fonda des universités à Valence et à Bourges. Il y en avait, depuis longtemps, à Orléans, Toulouse et Montpellier, et les Anglais, après avoir perdu Paris, en avaient institué une à Caen, qui fut maintenue.

Louis XI n'était pas tout entier occupé aux affaires de l'intérieur, et avait l'œil ouvert sur ce qui se passait dans les pays étrangers, afin d'en tirer profit pour son royaume. Il y avait alors une guerre civile dans l'Aragon et la Navarre, récemment réunis. Le royaume de Navarre avait passé, par mariage, de la maison française d'Évreux à la maison d'Aragon. Les deux partis qui se faisaient la guerre, à savoir, le roi don Juan d'Aragon et les Catalans révoltés, sollicitèrent également l'alliance du roi de France.

Louis XI ne chercha pas qui avait droit, mais qui pouvait mieux payer ses services. Le roi d'Aragon lui offrit le Roussillon en gage de la solde d'un corps d'armée français. Louis XI accepta, occupa le Roussillon et envoya le corps d'armée, qui alla combattre l'insurrection fort légitime des Catalans. Les insurgés furent défaits, mais non pas entièrement abattus; le roi d'Aragon, comme l'espérait Louis XI, n'eut pas le moyen de rembourser la solde de l'armée, et Louis garda le Roussillon. La France recouvra ainsi sa frontière naturelle des Pyrénées orientales, comme elle avait récemment recouvré sa frontière des Pyrénées occidentales par la prise de Bayonne. Mais l'acquisition du Roussillon ne devait pas, cette fois, être encore définitive (1462).

Louis réussit pareillement, du côté du nord, dans une autre question de frontière, plus importante encore.

Le traité d'Arras avait stipulé que la couronne de France pourrait racheter les villes de la Somme, la Picardie proprement dite, pour 400,000 écus d'or. La maison de Bourgogne n'avait aucune envie de rendre la Picardie, et Louis, à qui les promesses coûtaient peu, avait, dit-on, promis au comte de Charolais de ne pas racheter cette province.

Mais, quand Louis sut que la tête du vieux duc était affaiblie par les suites d'une maladie, et que Philippe était plus mal que jamais avec son fils, il se hâta de rassembler, par tous les moyens, les 400,000 écus d'or; puis, d'une main, il offrit au duc le rachat de la Picardie, pendant que, d'une autre main, il remuait Gand, et faisait craindre au duc le renouvellement de la grande révolte étouffée au prix de tant de sang en 1453. Le duc Philippe, bien qu'à contre-cœur, reçut l'argent, et la France royale rentra en possession de Saint-Quentin, de Péronne, d'Amiens, d'Abbeville, de toute la Somme.

Louis gagna du renom pour avoir ainsi agrandi son royaume de deux provinces; mais l'héritier de Bourgogne, l'orgueilleux



Intérieur de l'église Saint-Ouen, à Rouen.

et mal endurant comte de Charolais, lui voulut mal de mort à cause de la Picardie, et ne songea qu'à se venger de lui.

Une imprudence du roi donna prise à ses ennemis, en mettant contre lui toute la noblesse grande et petite. Il voulut abolir le droit de chasse, la chose du monde à laquelle tenaient le plus les gentilshommes, et interdire à tous de chasser, sinon en achetant la permission du roi. Il eût bien fait d'abolir les châtiments iniques infligés par les coutumes féodales aux paysans qui défendaient leurs champs contre le gibier; mais c'était une vraie témérité que d'attaquer le droit même de chasse. Le cri fut si fort parmi tous les possesseurs de fiefs, que le roi dut reculer. L'effet était produit, et les nobles, et même bien d'autres, lui gardèrent rancune. Les bourgeois des communes, eux aussi, avaient droit de chasse dans leurs banlieues.

Le roi se sentait menacé, et s'apprêtait à faire face à une lutte qu'il prévoyait avec la maison de Bourgogne et les autres grands. Le comte de Charolais s'était réconcilié avec

son père, et le poussait, tant qu'il pouvait, contre le roi.

Louis XI se prépara des appuis au dehors. Il avait épousé la fille du duc de Savoie, et disposait des États de ce prince, c'est-à-dire de la Savoie, de la Bresse, du pays de Vaud et du Piémont, presque comme de la France royale. Au delà du Piémont, il s'était assuré un autre allié dans la haute Italie, le duc de Milan, qu'il avait aidé à étendre sa domination de la Lombardie jusque sur Gênes. Il pouvait aussi compter sur une diversion des Liégeois, toujours ennemis de la maison de Bourgogne.

A l'intérieur, il créa la poste royale, pour accélérer la communication et l'exécution de ses ordres. Ce n'était que le rétablissement des anciens relais de l'empire romain et de Charlemagne (juin 1464). Les particuliers en profitèrent plus tard.

Une grande rébellion se préparait contre le roi sous la direction du comte de Charolais et du duc de Bretagne. La Bretagne, qui avait rendu de si grands services à la France, sous Charles V, par le connétable du Guesclin, et, sous Charles VII, par le connétable de Richemont, s'en était payée en se rendant presque complétement indépendante. Le duc de Bretagne ne voulait rendre au roi que l'hommage simple, qui n'engageait presque à rien, et non l'hommage lige, que ne refusait pas le duc de Bourgogne lui-même. Il s'intitulait duc par la grâce de Dieu, et s'attribuait tous les droits *régaliens*, c'est-à-dire royaux; son Parlement n'entendait pas relever du Parlement de Paris, ni ses sujets payer aucun impôt au roi. Le roi ayant voulu réclamer les anciens droits de la couronne, le duc François II de Bretagne avait signé un pacte d'alliance avec le comte Charles de Charolais, et tous deux travaillaient à attirer à eux les autres princes.

Sur ces entrefaites, le comte de Charolais accusa le roi à grand bruit d'avoir voulu le faire prendre par trahison. Louis XI envoya une ambassade à la cour de Bourgogne pour protester contre cette accusation, et le chancelier de France, qui était un des ambassadeurs, reprocha fort rudement au comte de Charolais ses menées pour troubler le royaume.

Quand les ambassadeurs prirent congé, le comte de Charolais leur dit : « Recommandez-moi très-humblement à la bonne grâce du roi, et dites-lui qu'il m'a fait bien laver la tête par son chancelier, mais qu'avant qu'il soit un an, il s'en repentira. »

Le roi essaya de regagner les princes. Il convoqua à Tours les sires des fleurs de lis et les grands barons, et les requit de soutenir les droits de la couronne contre le duc de Bretagne. Le duc de Bourgogne envoya seulement des ambassadeurs. Les autres princes vinrent, et déclarèrent qu'ils vivraient et mourraient pour le roi (18 décembre 1464).

Mais, au moment où ils protestaient de leur dévouement à Louis XI, ils étaient presque tous entrés dans la conspiration contre lui.

Au mois de mars suivant, Charles de France, frère du roi, à qui Louis XI avait donné le duché de Berri afin de se l'attacher, s'enfuit auprès du duc de Bretagne. C'était un jeune homme de dix-neuf ans, nul et vaniteux, et qui s'ennuyait à la cour de son frère, parce qu'on y vivait d'une façon trop économe et trop sérieuse

Les gens qui menaient ce jeune étourdi adressèrent en son nom un manifeste au duc de Bourgogne sur les désordres de l'État et sur la nécessité de pourvoir au soulagement du pauvre peuple. Le duc de Berri annonçait que lui et les autres princes de la maison royale avaient résolu de se mettre en campagne pour le bien de la chose publique; il priait « le bon duc Philippe » d'en faire autant, ou d'envoyer Monsieur de Charolais en grande puissance.

Le comte de Charolais était en mesure de

répondre à cet appel. Il venait de s'emparer du pouvoir en chassant les conseillers de son père, et le vieux duc, de plus en plus affaibli par une nouvelle maladie, l'avait laissé faire (avril 1465).

Le roi n'avait plus qu'à se mettre en défense. Il fit de son mieux. Dès le 16 mars, il avait expédié par tout le royaume des lettres où il remontrait au peuple tous les maux qu'allait causer la rébellion, et disait que, s'il eût consenti à augmenter les pensions des grands et à leur permettre d'opprimer leurs vassaux comme par le passé, ils n'eussent jamais songé au *bien public*.

Les princes de la branche de Bourbon, puissants dans le centre de la France, étaient déjà en révolte ouverte. Le roi, à la tête d'une partie de la cavalerie régulière, marcha contre le Bourbonnais et le Berri insurgés.

Louis XI eut d'abord l'avantage dans ces provinces, comme l'avait eu son père lors de la révolte de 1440. Il imposa au duc de Bourbon et à plusieurs grands de son alliance un traité par lequel ils furent autorisés à envoyer des ambassadeurs à Paris pour aviser à la paix publique avec le roi et les autres princes. En attendant, ils devaient poser les armes, et ne pas les reprendre si les autres princes ne voulaient point entendre à la paix.

De Riom, en Auvergne, où avait été signé ce traité, Louis se dirigea rapidement sur Paris. Il était informé que deux armées ennemies marchaient contre Paris, l'une amenée des Pays-Bas par le comte de Charolais, l'autre de Bretagne, par les ducs de Berri et de Bretagne.

Le comte de Charolais avait entraîné la noblesse picarde à la suite de ses troupes flamandes et wallonnes. Il arriva le 5 juillet à Saint-Denis, sans que les lieutenants du roi eussent rien fait pour l'arrêter. Les Bourguignons brûlaient partout les registres des aides, ouvraient les greniers de la gabelle, et distribuaient le sel au peuple. Ils ne pillaient pas, et payaient ce qu'ils prenaient.

C'était nouveau et fort habile. Cependant les Parisiens ne se soulevèrent pas, comme l'espéraient les princes. Ils repoussèrent même avec vigueur une tentative des Bourguignons contre la porte Saint-Denis. Plusieurs des anciens et des bons conseillers de Charles VII, rentrés en grâce auprès de Louis XI, étaient arrivés pour diriger la défense de Paris, et avaient fait comprendre au peuple qu'il ne devait point se fier aux belles paroles des princes.

Le peuple de Paris eût bien voulu qu'on appelât les États Généraux à décider la querelle; mais ni le roi ni les princes ne s'en souciaient, d'un côté comme de l'autre.

Le comte de Charolais passa la Seine, et se porta sur Montlhéri pour aller au-devant de l'armée bretonne. Le roi arriva avant les Bretons, et occupa Montlhéri le 16 juillet au matin.

Les Bretons étaient loin encore; les Parisiens, dont le roi avait envoyé réclamer le secours, ne bougeaient pas. Ils avaient bien voulu repousser l'ennemi de leurs murailles, mais ils n'étaient pas assez dévoués pour se mettre en campagne.

Le roi avait amené d'Auvergne une douzaine de mille hommes, presque tous à cheval, tant compagnies d'ordonnance que noblesse dauphinoise et savoyarde; plus, il avait reçu un corps de troupes venues de l'ouest. L'armée de Charolais était plus nombreuse, mais moins bien organisée.

Le roi et le comte étaient disposés à attendre; mais les deux avant-gardes s'engagèrent sans ordres. Le comte de Charolais se mit à la tête de son aile droite, renversa l'aile gauche française, qui se battit assez mollement, puis mit en déroute l'arrière-garde du roi. Pendant ce temps, pareille chose se passait, en sens opposé, entre les deux autres ailes. La droite française culbutait la gauche bourguignonne, puis l'arrière-garde du comte.

Les deux ailes victorieuses, française et bourguignonne, s'étaient rompues elles-mêmes en dispersant leurs ennemis, et il s'ensuivit une telle mêlée, que ni le roi ni le comte ne purent venir à bout de rallier leurs gens jusqu'à la nuit.

Chacun des deux partis put se dire vainqueur; mais ce fut réellement le roi qui gagna, puisqu'il atteignit son but, qui était de s'ouvrir le chemin de Paris. Il y rentra le surlendemain de la bataille.

Le comte de Charolais alla joindre à Étampes les ducs de Berri et de Bretagne (21 juillet). Puis les princes ligués furent encore renforcés par les milices du duché de Bourgogne, de la Franche-Comté et de la Lorraine, et par le duc de Bourbon et ses alliés, qui violèrent le traité de Riom. Ils marchèrent tous alors sur Paris, et s'établirent entre la Marne et la rive droite de la Seine, depuis Charenton et Saint-Maur jusqu'à Saint-Denis et Saint-Cloud. On dit qu'ils avaient cinquante mille combattants et jusqu'à cent mille chevaux, car ils traînaient après eux une innombrable valetaille non combattante, qui n'était plus tolérée dans les troupes régulières du roi (20 août 1465).

Le roi n'était plus en ce moment à Paris. Il y était resté trois semaines, réorganisant son armée, et faisant toutes sortes d'avances et de concessions aux Parisiens. Il avait diminué les aides, et admis dans son conseil six membres du conseil de ville, six du Parlement et six de l'Université. Croyant alors pouvoir se fier aux Parisiens, il avait couru en Normandie pour s'assurer de cette province, sur laquelle il avait des inquiétudes.

Les princes essayèrent de mettre à profit son absence. Ils requirent la ville de leur expédier en députation des hommes notables. Les Parisiens acceptèrent la conférence, et envoyèrent des députés au château de Beauté-sur-Marne.

Les princes mêlèrent les promesses aux menaces. Ils parlèrent, cette fois, des États Généraux; mais ils signifièrent qu'ils donneraient l'assaut si les portes ne leur étaient ouvertes (23 août).

Dans une assemblée à l'Hôtel de ville, le lendemain, les notables de Paris, moitié intimidés, moitié gagnés, approuvèrent le projet de convoquer les États Généraux, et résolurent de recevoir les princes dans la ville.

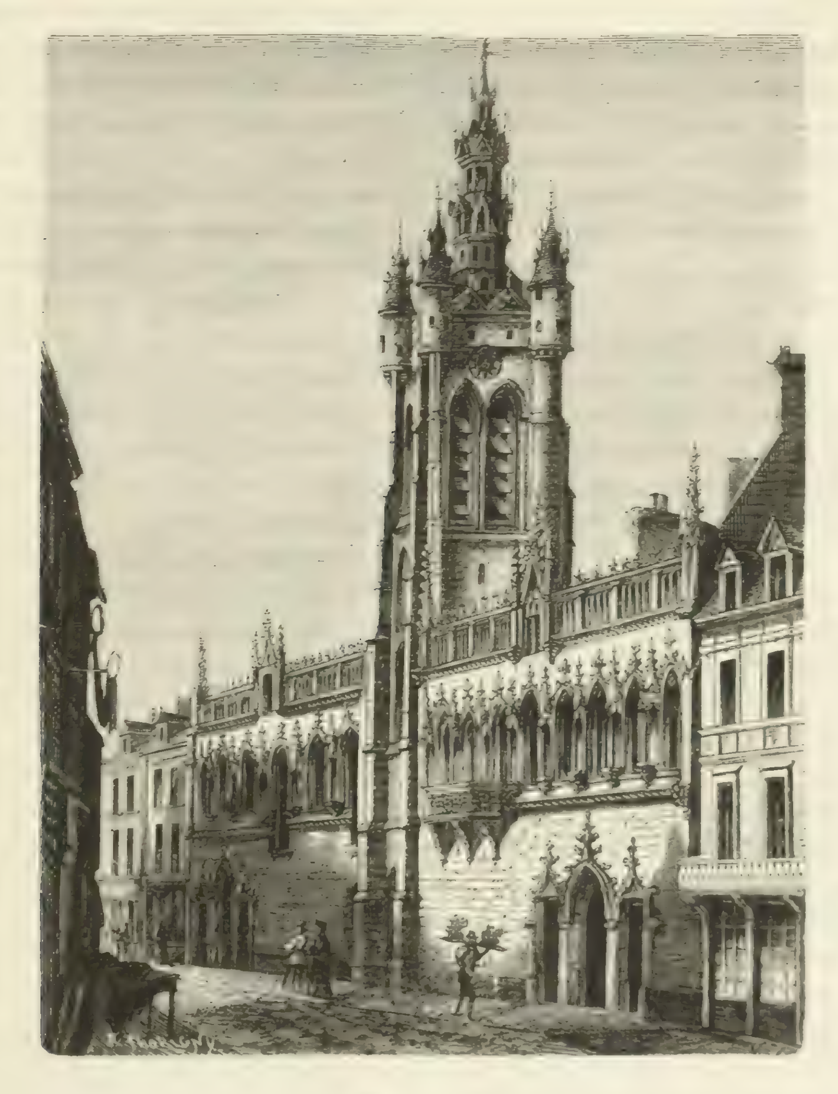
Au bruit de ce qui se passait à l'Hôtel de ville, le peuple s'ameuta, cria à la trahison, et se mit avec les soldats du roi contre les notables. L'assemblée se dédit, et les portes de Paris restèrent fermées.

Les princes ne tentèrent pas l'assaut, et le roi rentra dans Paris, le 28 août, avec les milices de la Normandie et d'autres troupes.

On s'attendait à une grande bataille. L'armée royale, inférieure en nombre, était supérieure par la belle organisation de ses troupes régulières; mais la conduite des troupes à Montlhéri n'avait pas donné grande confiance au roi dans leur dévouement, et l'exemple de ce qui s'était passé récemment en Angleterre, où la branche régnante de Lancastre avait été détrônée, les armes à la main, par les princes de la branche d'York, ne l'encourageait pas à jouer sa couronne dans une journée. Il se tint sur la défensive, négocia, et tenta de regagner son pire ennemi.

Il demanda un rendez-vous au comte de Charolais. « Mon frère », lui dit-il en l'abordant, « quand ce fou de chancelier vous rabroua si bien naguère, vous me mandâtes que je me repentirais des paroles qu'il vous avait dites, avant qu'il fût le bout de l'an. Vous m'avez tenu promesse, et beaucoup plus tôt que le bout de l'an. Avec tels gens j'aime besogner, qui tiennent ce qu'ils promettent. »

Le comte de Charolais répondit courtoisement; mais le roi ne réussit pas à le séparer des autres princes.



Beffroi de Douai.

Les délais semblaient à l'avantage du roi, tant qu'il était maître de la basse Seine, et assuré par là de faire subsister Paris et son armée. Mais voici qu'il lui arriva de mauvaises nouvelles. Le gouverneur de Pontoise livra sa place aux Bretons ; puis un complot ouvrit au duc de Bourbon l'entrée du château et de la ville de Rouen (27 septembre). Le reste de la Normandie allait suivre Rouen.

Le roi jugea qu'il fallait traiter à tout prix, et se décida à accepter toutes les conditions imposées par les princes. Les articles de la paix furent signés à Saint-Maur, le 29 octobre. Le frère du roi était investi de la Normandie, en échange du Berri, avec la suzeraineté sur la Bretagne, et avec tous les droits de souveraineté des anciens ducs normands et l'abolition de tous impôts royaux et de tout ressort au Parlement de Paris. Les villes picardes récemment rachetées étaient cédées au comte Charles de Charolais, pour lui et son premier héritier, et ne pourraient être rachetées de nouveau qu'après le successeur du comte Charles. Les Liégeois

n'étaient pas compris dans la paix avec la maison de Bourgogne.

Chacun des autres princes et grands barons eut sa part du butin, et emporta sa pièce, dit la chronique. Le duc de Lorraine, qui était le fils du roi René et l'héritier d'Anjou, eut Mouzon-sur-Meuse, Sainte-Menehould-sur-Aisne, Epinal et Vaucouleurs, la ville d'où était partie Jeanne Darc, avec une grosse somme d'argent. Le duc de Bretagne eut de grandes terres, avec l'abandon des droits du roi sur les évêchés bretons et sur les monnaies frappées en Bretagne. Le duc de Bourbon eut deux seigneuries en Auvergne, beaucoup d'argent, et le gouvernement de Guyenne. Le comte de Saint-Pol, neveu de ce Jean de Luxembourg qui avait livré Jeanne Darc aux Anglais, devint connétable. Le comte d'Armagnac, petit-fils du fameux Bernard d'Armagnac, eut le Rouergue. Un cousin du comte d'Armagnac, que le roi avait fait duc de Nemours, et qui l'avait trahi, eut le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France. Tous les autres hauts barons ou grands officiers de la couronne, que Louis avait dépossédés, furent indemnisés ou réintégrés dans leurs offices et dans leurs pensions, et reçurent de fortes sommes d'argent, des commandements de compagnies d'ordonnance, etc. Ce fut la curée universelle.

Quant aux États Généraux, il n'en fut pas question. Les grands se gardèrent bien de remettre au jugement du pays ce qu'ils venaient de faire. Seulement, pour la forme, ils firent mettre dans le traité que le roi chargerait trente-six notables personnes, douze prélats, douze de la noblesse et douze du Tiers État, de s'enquérir des désordres touchant le bien public du royaume, avec plein pouvoir d'y remédier par ordonnances que le roi devrait ratifier. Les grands se souciaient si peu de cette réformation, qu'ils laissèrent au roi, sans conteste, le choix des trente-six réformateurs.

Les anciens rois capétiens avaient soumis et abattu les grands vassaux d'autrefois. Les rois de la branche de Valois avaient refait de nouveaux grands vassaux en partageant les domaines de la couronne entre leurs enfants. Ces nouveaux grands vassaux, ces sires des fleurs de lis, issus de la maison royale et coalisés contre la couronne, venaient de mettre la royauté sous leurs pieds.

Ils eussent pu profiter de leur victoire pour tenter de fonder un gouvernement de princes et de grands, où le duc de Bourgogne eût tenu à peu près la place qu'avait eue le maire du Palais au temps des rois mérovingiens; en faisant une part à la petite noblesse et aux communes, ils avaient chance de maintenir la royauté en tutelle.

Ils ne songèrent à rien de pareil, et ne cherchèrent qu'à se rendre indépendants du roi et tyrans de leurs sujets, chacun chez eux, c'est-à-dire à démembrer la France et non à la gouverner.

Leur victoire, dont ils usèrent si mal, ne fut qu'un accident d'un jour, et passa comme un orage.

CHAPITRE XXXVI

SUITE DE LA LUTTE DE LA FRANCE ET DE LA BOURGOGNE. — LOUIS XI.

(1465-1477.)

L'unité nationale et l'avenir de la France eussent été perdus si le traité de Saint-Maur eût subsisté. Mais ni la France, ni le roi, n'y étaient résignés. Le peuple avait le sentiment que ses intérêts n'avaient rien de commun avec ceux des princes, et le roi n'avait signé le traité que dans l'espoir de diviser après ses ennemis qu'il n'avait pu diviser avant.

L'expérience de ses fautes n'était pas perdue pour lui. Il avait heurté trop de monde et entrepris trop de choses à la fois. Il s'appliqua à regagner la petite noblesse et la bourgeoisie, auxquelles les princes avaient eu la maladresse de ne pas faire leur part. Il travailla à opposer les princes eux-mêmes les uns aux autres, et concentra d'abord tous ses efforts vers la *recouvrance* de la Normandie.

Le chef même de la ligue des princes, le comte de Charolais, se laissa séduire par l'offre de la main de la fille du roi, une enfant de deux ans, qui lui apporterait en dot la Champagne et le Laonnois, dans le cas où la Normandie reviendrait au roi. La Champagne était toujours la chose du monde que souhaitait le plus la maison de Bourgogne.

Le roi attira aussi de son côté, par de nouveaux avantages en dehors du traité, les princes de la branche de Bourbon et le duc de Lorraine, héritier d'Anjou, ainsi qu'une partie des grands barons.

Quelques jours après la signature du traité de Saint-Maur, Louis XI était déjà en mesure de le déchirer.

Il n'attendit pas longtemps l'occasion. Le duc François de Bretagne était allé, avec ses troupes, installer à Rouen le nouveau duc de Normandie, Charles de France. Les Bretons ayant voulu faire les maîtres en Normandie, les deux ducs se brouillèrent. Le roi envahit aussitôt la Normandie, acheta l'alliance du duc de Bretagne à prix d'argent, et rentra dans Rouen sans coup férir. En quelques semaines, il eut recouvré toute la Normandie (décembre 1465-janvier 1466). Le duc dépossédé s'enfuit.

Le comte de Charolais, malgré le projet de mariage avec la fille du roi, n'eût peut-être pas laissé faire s'il avait eu les mains libres; mais le roi, en ne faisant pas comprendre ses alliés les Liégeois dans le traité, avait laissé à Charolais une guerre sur les bras.

Le brave peuple liégeois, qui eût mérité d'être mieux soutenu par les rois de France, était une vraie avant-garde française dans le nord, quoique le prince-évêque de Liége relevât de l'Empire et non du Royaume. Dans la forêt des Ardennes et dans la grande vallée de la Meuse, les hommes de langue germanique n'avaient point pris le dessus sur les hommes de langue romane et française, comme dans les provinces du Rhin, où l'on parle allemand, et comme dans le Brabant et la Flandre, où l'on parle flamand.

Le cœur, comme la langue, était tout français à Liége et dans les autres villes de la principauté, qui était une espèce de république de villes confédérées, sous un évêque suzerain.

C'était un pays de grande activité industrielle. Pour les houillères et les forges, pour les ouvrages en fer et en cuivre battu, le pays liégeois était au premier rang.

Ce peuple était aussi énergique pour la liberté et pour la guerre que pour le travail. Depuis la fin du siècle précédent, il n'avait cessé de lutter, afin de ne pas se laisser absorber par la domination bourguignonne. Le duc Philippe et le comte de Charolais avaient imposé à Liége, par la connivence du pape, un évêque que tout le pays repoussait. C'était un frère du duc de Bourbon, qui s'était complétement livré à la Bourgogne. Une rupture complète avait eu lieu, en 1465, entre les Liégeois et l'évêque, et les Liégeois, comme nous l'avons dit, s'étaient alliés au roi, et avaient pris l'offensive contre les Pays-Bas bourguignons. Les habitants de la ville liégeoise de Dinant pendirent un mannequin représentant le comte de Charolais devant les murs de la ville namuroise de Bouvignes, leur voisine et leur ennemie, et traitèrent publiquement Charolais de bâtard.

Louis XI n'ayant pas fait comprendre les Liégeois dans le traité de Saint-Maur, le comte de Charolais revint sur eux, dès le mois de novembre 1465, avec toutes ses

forces. Il avait retenu ou rappelé sous les drapeaux, sous peine de mort, tous les vassaux de son père, bien qu'ils eussent achevé, et fort au delà, leur temps de service féodal en France.

Les Liégeois demandèrent la paix. On négocia durant plusieurs semaines, le comte exigeant que Liége abandonnât Dinant à sa vengeance, et les Liégeois s'y refusant. Les députés de Liége cédèrent enfin, et signèrent un traité qui accordait au duc de Bourgogne le commandement militaire de Liége, rompait les liens entre Liége et les autres villes confédérées, stipulait d'énormes amendes, restaurait l'évêque, et rejetait Dinant en dehors de la paix.

Il y eut une explosion de colère dans Liége. On coupa la tête au chef de la députation. Toutefois, après un mois d'agitations, le parti pacifique l'emporta, et la *piteuse paix,* comme on l'appelait, fut ratifiée (22 janvier 1466).

L'armée bourguignonne, mal approvisionnée, mal payée et très-fatiguée, ne fut pas en état d'agir sur-le-champ contre Dinant; mais cette ville n'y gagna qu'un répit de quelques mois. Charolais revint en août contre elle.

Le roi ne se décida point à rompre avec la Bourgogne, ni à envoyer du secours à Dinant. Les Liégeois résolurent de rompre leur traité et de secourir la ville assiégée; mais ils ne firent point assez de diligence, et avant qu'ils parussent, tout fut fini.

La nouvelle artillerie de siége, que la Bourgogne avait imitée de la France royale, eut bientôt fait brèche aux épaisses murailles de Dinant. La ville essaya de capituler. Le vieux duc Philippe et le comte de Charolais refusèrent toute capitulation. La ville se rendit à discrétion; Charolais fit noyer huit cents hommes dans la Meuse, emmena prisonniers le reste des hommes, en chassant les femmes et les enfants, et fit brûler et raser la ville (25-29 août 1466).

Le vieux duc Philippe de Bourgogne trépassa l'année suivante (15 juin 1467), à soixante et onze ans. Malgré toutes ses grandes dépenses, il mourut le plus riche prince de son temps. Quoiqu'il y eût bien des désordres sous son règne, et que la



Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Flandre eût été déchirée par deux guerres civiles, le grand commerce qui se faisait dans ses États avait promptement réparé ces malheurs et n'avait cessé d'accroître la richesse publique. Jamais on n'avait vu en Occident rien d'aussi magnifique que les costumes, les armes, les cérémonies et la décoration des habitations de ce temps. Les

beaux hôtels de ville de Brabant et de Flandre et leurs grands beffrois nous sont un témoignage de la splendeur où était arrivée l'architecture civile. On abusait, comme il est trop ordinaire, de cette prospérité, et les mœurs étaient fort débordées.

Les peuples des États de Bourgogne devaient expier cruellement leurs bruyantes joies et leurs vanités; ils eurent grandement à regretter le prince qu'ils appelèrent « le bon duc Philippe », par comparaison avec son farouche et impitoyable successeur. Le dur règne de Charles *le Téméraire*, ainsi que l'a surnommé l'histoire, avait déjà commencé de fait durant les deux dernières années de son père; mais ce fut bien pis après.

A son avénement, toutefois, le duc Charles sembla un moment se modérer. Lorsqu'il fit son entrée, comme comte de Flandre, à Gand, les Gantois ameutés réclamèrent impérieusement le rétablissement des libertés que le feu duc Philippe leur avait enlevées en 1453. Le duc Charles céda. Il témoigna aussi des ménagements envers les villes de Brabant, pays dont l'héritage pouvait lui être contesté par une branche cadette de la maison de Bourgogne, avec l'appui du roi, et il réussit de la sorte à prévenir des soulèvements.

Il s'était imposé cette contrainte afin de pouvoir reprendre la guerre contre Louis XI, qui, une fois rentré en possession de la Normandie, n'avait plus parlé de donner sa fille ni la Champagne à Charles. Le nouveau duc de Bourgogne avait renoué sa ligue avec le frère du roi et le duc de Bretagne, qui s'étaient raccommodés; il avait traité contre la France avec le nouveau roi d'Angleterre Édouard IV, et excité contre Louis XI non-seulement l'Aragon, mais la Castille même, la vieille alliée de la France.

Louis s'apprêtait à se défendre. Il avait renforcé ses compagnies d'ordonnance, convoqué ses vassaux, et armé en masse le peuple de Paris. La population de Paris était remontée à trois cent mille âmes, comme avant les guerres des Anglais.

Louis, pour s'assurer les Parisiens, maintint les diminutions d'impôts qu'il leur avait accordées en 1465, tandis qu'il doublait l'impôt établi pour la solde de l'armée, la taille. Paris et maintes autres villes étaient exempts de la taille, ce qui augmentait la charge du reste du royaume.



Louis XI.

La guerre avait recommencé entre le duc Charles et les Liégeois à l'occasion des grosses amendes stipulées par le traité de l'année précédente, et qu'on voulait faire payer à la seule ville de Liége, en exemptant le reste du pays.

Louis XI, sur la nouvelle que son frère et le duc de Bretagne venaient de reprendre les armes, signa une trêve de six mois avec le duc de Bourgogne, et abandonna Liége comme il avait abandonné Dinant.

Le duc Charles battit l'armée liégeoise près de Saint-Trond, puis marcha sur Liége. Les Liégeois étaient encore assez forts pour dé-

tier l'assaut, et la saison avancée et l'insuffisance de ressources ne permettaient pas au Bourguignon d'entreprendre un siége en règle. Le *menu peuple* voulait combattre; le clergé et les gros bourgeois voulurent traiter et y réussirent. Ils portèrent au duc les clefs de la ville, sans garanties, sinon contre le feu et le pillage (12 novembre 1467). Le duc abolit toutes les libertés et les coutumes de Liége, fit raser les portes et les murailles et combler les fossés, afin qu'on pût entrer dans Liége comme dans un village; puis il imposa une nouvelle amende, et fit décapiter plusieurs des chefs.

La terreur fut grande dans toutes les communes des Pays-Bas. Elles courbèrent la tête devant le vainqueur de Liége. Les États de Flandre, de Brabant et de Hainaut accordèrent au duc un gros impôt annuel pour seize ans, à peu près l'équivalent de la taille de France. Le duc Charles se dédommagea de la modération qui lui avait été un moment imposée, et régna désormais en maître à peu près absolu.

Un secours du roi, même médiocre, eût certainement empêché la chute de Liége, si dommageable à la France.

Pendant que le duc de Bourgogne abattait Liége, le duc de Bretagne avait envahi la basse Normandie. Au moment où le roi s'apprêtait à l'en chasser, arrivèrent les nouvelles que Liége était rendu, et que le duc Charles marchait vers la Somme. Le roi signa une trêve avec son frère et le duc de Bretagne, laissant provisoirement la basse Normandie à son frère (janvier 1468). Il fut convenu que des députés du roi et des princes, réunis sous la présidence d'un légat du pape, prononceraient sur le domaine qui devait être accordé au frère du roi et sur les autres différends.

Cette convention ne fut tenue ni d'un côté ni de l'autre. Le frère du roi et le duc de Bretagne traitèrent avec l'Angleterre, et promirent d'introduire les Anglais en Normandie. Le roi, pendant ce temps, convoquait les États Généraux à Tours (1er avril 1468) Philippe le Bel avait autrefois appelé à la nation contre le pape, qui attaquait l'indépendance nationale; Louis XI fit appel à la nation contre les princes, qui voulaient démembrer le royaume. Le duc de Bourgogne ne s'en cachait pas avec ses confidents. « J'aime mieux le bien du royaume qu'on ne croit », disait-il, « car, pour un roi qu'il y a, j'en voudrais six. »

Plusieurs princes des branches d'Anjou, de Bourbon et autres, vingt-deux évêques, beaucoup de grands barons, et cent quatre-vingt-douze députés des soixante-quatre principales villes de France, composèrent l'assemblée. A la lecture d'un exposé de la situation, rédigé fort habilement par le roi lui-même, l'assemblée répondit, tout d'une voix, que, pour rien sous le ciel, le roi ne pouvait consentir à ce que le duché de Normandie fût séparé de la couronne. Elle déclara que « Monsieur Charles de France », frère du roi, devait se contenter d'une pension. Elle promit au roi de l'aider de corps et de biens contre le duc de Bretagne, s'il n'évacuait les places normandes.

Les États, tout en soutenant si énergiquement le roi, lui adressèrent de fortes remontrances sur le doublement des impôts depuis la mort de Charles VII, sur les abus commis par les gens de guerre et les gens de justice, et sur les grosses pensions des sires des fleurs de lis et des officiers royaux, « engraissés du sang du peuple. »

Le roi rejeta l'augmentation des impôts sur les auteurs de la guerre civile, et consentit à ce que les États nommassent une commission pour la réforme des abus. Après quoi il se hâta de dissoudre les États, de peur qu'après être si bien venus en aide à son gouvernement, ils ne voulussent le contrôler plus qu'il ne lui convenait.

Il sut bien s'arranger de façon à ce que les réformateurs élus par l'assemblée ne le gênassent guère.

Quelques mois avant de réunir les États, il s'était assuré l'attachement d'une classe d'hommes influente, capable et active, en accordant à tous les officiers de justice, de finance et autres, l'inamovibilité, c'est-à-dire de ne pouvoir être révoqués de leurs offices sans jugement.

Les États Généraux, avant de se séparer, avaient chargé des députés d'aller trouver le duc de Bourgogne pour l'engager à s'employer au rétablissement de la paix et de la justice dans le royaume. Les ambassadeurs n'eurent du duc Charles aucunes bonnes paroles, dit la chronique. Il ne consentit qu'à une courte prorogation de sa trêve avec le roi, et, le 2 juillet, il épousa à Bruges la sœur du roi Édouard d'Angleterre.

Quand on sut que le duc Charles renouait ainsi l'alliance de la Bourgogne avec l'ancien ennemi de la France, tout le peuple du royaume en prit contre lui une mortelle haine.

Le duc Charles avait entendu que la prorogation de sa trêve avec le roi profiterait aux Bretons. Le roi, tout au contraire, sitôt que la trêve particulière du mois de janvier avec son frère et le duc de Bretagne fut expirée, fit attaquer la basse Normandie et la Bretagne même. Les Bretons ne reçurent pas de secours d'Angleterre, où l'argent et les intrigues de Louis XI avaient relevé le parti du roi détrôné, Henri VI de Lancastre, contre le nouveau roi Édouard IV d'York.

Le duc de Bretagne fit la paix avec le roi (10 septembre).

Le duc de Bourgogne, qui venait de prendre l'offensive et de passer la Somme à Péronne, fut fort désappointé. Il avait devant lui toutes les forces du roi en meilleur état que les siennes, et les chances, en cas de bataille, semblaient être pour les Français.

Mais Louis aimait mieux négocier que combattre, et se fiait plus à sa langue subtile qu'aux épées de ses capitaines. Les pourparlers par intermédiaires n'aboutissant pas, il imagina d'aller visiter le duc de Bourgogne à Péronne pour régler de vive voix tous leurs différends.

Charles, après quelque hésitation, consentit, et promit, par écrit, sur sa foi et son honneur, que le roi pourrait venir et s'en retourner en toute sûreté, quoi qu'il pût advenir.

Louis XI arriva donc à Péronne avec une petite escorte (9 octobre). Lui qui se défiait de tout le monde, il faisait ainsi, par confiance en lui-même, une chose qui eût semblé téméraire à bien des gens moins soupçonneux que lui. Il oubliait ce que son père avait fait autrefois au grand-père du duc de Bourgogne.

Le duc Charles accueillit d'abord courtoisement Louis, et ils avaient commencé de traiter assez amiablement de leurs affaires, lorsqu'il arriva de terribles nouvelles de Liége.

Les Liégeois, excités par les agents du roi, s'étaient de nouveau révoltés contre le duc de Bourgogne et contre leur évêque, qui n'était plus, en quelque sorte, que le lieutenant du duc. Le lendemain de l'arrivée du roi à Péronne, le duc eut avis que les Liégeois avaient surpris la ville de Tongres, où s'était retiré leur évêque, et qu'ils avaient tué l'évêque, ses chanoines et le commandant bourguignon du pays, en présence des envoyés du roi.

Le duc fit sur-le-champ fermer et garder les portes de la ville et celles du château de Péronne, où était le roi. Il était en telle fureur que, si les gens qui étaient auprès de lui dans ce premier moment l'eussent poussé à faire un mauvais parti au roi, Louis XI eût été perdu. Heureusement pour le roi, il se trouva là un homme sage et prudent qui tâcha d'apaiser de son mieux le duc. Il se nommait Philippe de Comines, et c'est lui qui, dans sa vieillesse, a écrit une belle histoire des événements de son temps.

On sut bientôt que le mal n'était pas si

grand qu'on l'avait dit ; que les Liégeois avaient tué, en effet, plusieurs chanoines, qu'ils accusaient de les avoir trahis, mais n'avaient rien fait à l'évêque ni au commandant bourguignon.

Le duc, toutefois, ne se calma point. Il parut un moment résolu à mander le prince Charles de France, frère du roi, afin d'aviser au gouvernement du royaume, et à retenir le roi prisonnier.

Cependant, sur l'avis du plus grand nombre de ses conseillers, qui souhaitaient que la sûreté promise au roi lui fût gardée pour l'honneur de la maison de Bourgogne, le duc consentit d'écouter les propositions de Louis XI. Le roi offrait d'accepter toutes les interprétations données par le duc au traité de Saint-Maur; le duc Charles ajouta à ses conditions quelque chose de pire que tout le reste : c'était que le roi marcherait avec lui contre Liége.

Comines prévint le roi qu'il était perdu s'il refusait. Louis accepta. Le duc Charles lui fit jurer le traité sur une relique appelée la croix de Saint-Laud. Il savait que Louis croyait que quiconque violait un serment prêté sur cette croix mourait dans l'année (14 octobre).

Par ce traité, le Parlement de Paris perdait tout ressort sur la Flandre, le roi renonçait à tous droits sur la Picardie, et s'obligeait à donner la Champagne et la Brie à son frère au lieu de la Normandie. Le duc de Bourgogne avait toujours en vue de dominer la Champagne, qu'il lui était plus facile de défendre contre le roi que la Normandie.

Louis, avec un petit corps de troupes, se joignit à l'armée bourguignonne pour aller contre Liége et prendre part à la destruction d'un peuple qu'il venait lui-même de soulever contre la Bourgogne.

Les Liégeois demandèrent pour toute capitulation la vie sauve. Le duc refusa.

Les Liégeois, dans leur ville tout ouverte, semblaient ne pouvoir opposer aucune résistance. Mais, quand ces pauvres gens, qui portaient encore la croix blanche droite de France sur la poitrine en signe d'alliance avec Louis XI, eurent vu de loin le roi de France dans les rangs des Bourguignons, avec le *sautoir* bourguignon ou croix de Saint-André au chapeau, l'indignation ranima leur courage, et ils firent, coup sur coup, trois sorties terribles durant trois nuits.

Dans la troisième, six cents forgerons et mineurs des montagnes de Franchemont, sortis de Liége et se glissant à travers les rochers, vinrent attaquer par derrière les logis du roi et du duc. S'ils eussent tous suivi leurs guides, et qu'ils fussent allés droit aux bâtiments où logeaient les deux princes, ils les eussent infailliblement mis à mort. Mais la plupart s'arrêtèrent à l'attaque d'un poste bourguignon, et le roi et le duc furent secourus à temps. Les six cents montagnards se firent tous tuer (29 octobre).

Ces derniers efforts avaient épuisé les Liégeois. Le lendemain, l'armée bourguignonne entra par surprise dans la ville. Une grande partie de la population parvint à s'enfuir outre-Meuse. Le reste subit toutes les horreurs du pillage et du massacre; puis, durant des semaines et des mois entiers, les prisonniers épargnés par les soldats furent, les uns après les autres, pendus ou noyés par ordre du duc. Charles finit par faire mettre le feu à la ville, après avoir commandé de préserver les édifices religieux et les maisons de prêtres, et fit ravager par le fer et le feu le pays de Franchemont.

Charles le Téméraire s'était flatté de mettre Liége à néant; mais sa vengeance fut trompée, et la malheureuse ville se releva assez tôt pour voir à son tour la terrible ruine de son vainqueur.

Le roi avait enfin recouvré sa liberté au prix de son honneur. Le duc l'avait laissé repartir trois jours après l'entrée à Liége (2 novembre 1468).



Louis XI à Péronne.

Louis XI, bien honteux, non pas d'avoir trahi et livré à la destruction ses alliés, mais d'avoir été pris pour dupe, n'osa rentrer à Paris, de peur des moqueries des Parisiens, qui disaient que le renard s'était laissé prendre par le loup. Il s'en retourna dans ses châteaux de la Loire.

En quittant le duc, il lui avait dit : « Si, par hasard, mon frère ne se contentait du partage que je lui donne pour l'amour de vous, que voudriez-vous que je fisse ? »

Le duc répondit à la légère : « S'il ne veut prendre ce partage, mais que vous fassiez en sorte qu'il soit content, je m'en rapporte à vous deux. »

Sur cette parole, le roi se crut quitte du serment prêté sur la croix de Saint-Laud, quant à la cession de la Champagne et de la Brie. Il résolut d'observer le traité sur tous les autres points ; mais offrit à son frère, en échange de la Champagne et de la Brie, toute l'ancienne Aquitaine, moins le Poitou. C'était donner plus qu'il n'avait promis, mais loin de la Bourgogne, ce qui était l'essentiel.

Après d'assez longues négociations, le prince Charles de France accepta (avril-août 1469).

Le duc de Bourgogne avait essayé en vain d'empêcher l'arrangement du roi avec son frere, et il avait tâché d'attirer les Anglais en Gascogne, en excitant à la révolte les seigneurs de la maison d'Armagnac, les plus turbulents et les plus méchants des grands barons du midi ; mais le roi avait écrasé les Armagnacs d'un tour de main, et partagé leurs grands domaines entre lui et son frère.

Quant au roi Édouard d'Angleterre, loin de pouvoir descendre en France, il avait eu

affaire chez lui à une grande rébellion dirigée par un de ses frères, et, pendant que les princes de la branche d'York s'entre-battaient ainsi, le parti de Lancastre s'était relevé et tentait de rétablir le roi Henri VI.

Le parti de Lancastre, toujours conduit par l'énergique Marguerite d'Anjou, et soutenu par Louis XI, parvint à renverser Édouard IV, qui s'enfuit en Hollande, chez son allié le duc de Bourgogne (1469-1470).

Louis XI s'apprêtait enfin à se venger de Charles le Téméraire. Le duc Charles avait mal observé le traité qui lui était si avantageux, et n'avait pas rendu au roi l'hommage féodal qu'il lui devait depuis son avénement au duché de Bourgogne et au comté de Flandre. Il s'était montré en public avec la croix rouge d'Angleterre sur la poitrine. Louis s'estimait par là complétement délié du serment qui lui faisait si peur.

En vue de la lutte qui se préparait, Louis s'appliquait à une chose difficile : c'était de gagner les bourgeois et les artisans, tout en continuant d'augmenter arbitrairement les impôts. Il publiait beaucoup d'ordonnances favorables au commerce, tantôt en améliorant l'organisation des corps de métiers, tantôt en multipliant et en protégeant les foires, tantôt en réglant le cours et les échanges des monnaies françaises et étrangères, proportionnellement à leur valeur intrinsèque. Il accordait des priviléges au commerce maritime et à l'industrie des mines. Très-différent de ces rois ignorants qui empêchaient, par leurs exactions désordonnées, la richesse publique de se former, il exigeait beaucoup, à la vérité, mais il tâchait en même temps de faire que l'accroissement du commerce et de l'industrie rendît ses exigences supportables.

Il consulta, dans le courant de l'année 1470, une assemblée des députés des villes de commerce et de fabrique sur les intérêts commerciaux; puis il convoqua à Tours une assemblée de notables, tant princes que prélats, hauts barons, grands officiers de la couronne, et surtout membres des cours souveraines de justice et de finance. Quoique les États Généraux l'eussent bien soutenu, il aima mieux recourir à des notables choisis par lui que de se faire envoyer une seconde fois les députés de la nation.

Le chancelier de France dénonça aux notables toute la conduite du duc de Bourgogne depuis « la trahison de Péronne. » Les notables répondirent tout d'une voix que le roi était déchargé de toutes les promesses faites à Péronne, et que tous les fiefs que le duc tenait de la couronne devaient être saisis et séquestrés (novembre 1470).

Les troupes françaises entrèrent aussitôt en Picardie. Sur la promesse d'exemption temporaire de taille et d'autres priviléges, Saint-Quentin et Amiens se donnèrent au roi. Le duc Charles s'efforça en vain de reprendre Amiens, où s'était jeté un grand corps de troupes françaises.

Le duc de Bourgogne avait compté sur une diversion des autres princes, qui s'étaient remis secrètement en correspondance avec lui. Comme il était né un fils au roi, son frère le duc de Guyenne, n'étant plus l'héritier du trône, était tout disposé à se révolter de nouveau; mais, d'accord avec les autres princes et grands, il voulut obliger le duc de Bourgogne à lui accorder la main d'une fille qu'il avait d'un premier mariage, et qui était son héritière.

Le duc de Bourgogne, irrité que les grands de France prétendissent ainsi lui faire la loi, signa une trêve avec le roi (4 avril 1471).

Pendant ce temps, de terribles événements se passaient outre-mer. Édouard IV, revenu de Hollande en Angleterre, avait relevé son parti et défait le parti de Lancastre dans deux batailles, dont la seconde fut décisive. Le roi Henri VI et son fils, faits prisonniers, furent égorgés; la reine Marguerite d'Anjou, veuve de Henri VI, fut emprisonnée dans la Tour de Londres, et la branche royale de Lancastre disparut sans retour (avril-mai 1471).

Le contre-coup s'en fit sentir en France. La victoire d'Édouard IV ranima tous les ennemis secrets de Louis XI. Les ducs de Bourgogne et de Guyenne, et la plupart des autres princes et grands, se rapprochèrent de nouveau, et Charles le Téméraire, afin de former une ligue générale contre le roi, laissa espérer la main de sa fille au duc de Guyenne, sauf à ne pas tenir parole suivant l'occasion. Le roi d'Aragon, après le roi d'Angleterre, se mit aussi de la ligue, afin de ravoir le Roussillon. Les princes d'Anjou, qui possédaient la Lorraine, s'étaient rapprochés du duc de Bourgogne. La Savoie même, dont Louis avait longtemps disposé presque comme d'une de ses provinces, tournait contre lui, bien que ce duché fût gouverné par sa propre sœur comme régente. Les plus proches de Louis XI comptaient entre ses plus dangereux ennemis, et personne n'a jamais été en butte à plus de trahisons que ce roi, qui passe pour un modèle de perfidie. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'était pas pire que la plupart des princes de son siècle.

Il s'apprêtait à se défendre de son mieux, et, le 1er mai 1472, pour tâcher de mettre la vierge Marie de son parti, il invita tout son peuple à dire chaque jour un *Ave Maria,* lorsque sonnerait la grosse cloche de midi. C'est là l'origine de l'*Angelus,* coutume qu'imitèrent tous les pays catholiques.

La grande ligue formée contre Louis était assez mal d'accord; il y avait là trop d'intérêts divers. Le roi d'Angleterre était très-contraire au mariage du duc de Guyenne avec l'héritière de Bourgogne, et le duc de Bourgogne n'en voulait pas plus que le roi Édouard. Cela retarda beaucoup l'attaque projetée contre le roi de France. Louis en profita pour négocier, et, ne venant pas à bout de ramener son frère, il offrit des conditions très-avantageuses au duc de Bourgogne.

Les pourparlers traînèrent en longueur. Charles le Téméraire se décida enfin, et dépêcha un de ses officiers vers le roi pour lui porter le traité scellé de son sceau et recevoir le serment de Louis. Le roi différa, durant plusieurs jours, de ratifier le traité; puis, tout à coup, il congédia l'envoyé bourguignon sans réponse.

C'est qu'il venait de recevoir une nouvelle depuis quelque temps prévue. Son frère Charles, duc de Guyenne, était mort à Bordeaux le 24 mai 1472.

Cette mort arrivait si à point pour Louis XI, que tous ses ennemis l'accusèrent aussitôt d'avoir fait empoisonner ce frère qui, disait-il, « ne faisait que lui troubler son royaume. » On n'oserait affirmer qu'il fût incapable d'un tel crime; néanmoins, la maladie de langueur dont mourut le duc de Guyenne ne semble pas avoir présenté les symptômes d'un empoisonnement.

Si Louis n'avait pas causé la mort de son frère, il l'avait attendue avec impatience, et s'était mis en mesure d'en profiter. Les troupes royales s'avancèrent aussitôt en Aquitaine, et ce vaste pays rentra sans résistance dans l'obéissance du roi.

Grande fut la colère du duc de Bourgogne. Il avait cru prendre le roi au piége. Il comptait recevoir Amiens et Saint-Quentin du roi, qui lui avait promis les places de la Somme par le projet de traité; puis, une fois nanti, il eût déclaré qu'il ne se séparait pas de ses alliés.

L'armée bourguignonne était prête. Charles le Téméraire avait organisé une cavalerie permanente, comme en France, au moyen d'une aide de 120,000 écus d'or, accordée par les États des Pays-Bas, et qu'il fit monter arbitrairement jusqu'à 500,000 écus.

Il entra en campagne, passa la Somme, emporta d'assaut la petite ville de Nesle, qu'il brûla et rasa après avoir fait massacrer les habitants et la garnison; puis, saccageant cruellement le pays sur son passage, il se dirigea, par la route de Beauvais, sur

la Normandie, où il avait donné rendez-vous au duc de Bretagne.

L'avant-garde bourguignonne croyait entrer sans peine dans Beauvais, qui n'était pas bien fortifié et n'avait point de garnison. Mais les habitants repoussèrent l'assaut avec une vaillance qui rappela le fameux siége d'Orléans. Les femmes accoururent sur le rempart avec les hommes, jetant de grosses pierres, et de l'huile et de l'eau bouillantes, sur les assaillants. Une jeune fille, nommée Jeanne Hachette, arracha des mains d'un ennemi une enseigne bourguignonne déjà plantée sur le mur de la ville. Les assaillants furent rejetés du rempart dans le fossé.

Ils enfoncèrent la porte de Bresle de deux coups de canon. Les gens de Beauvais arrachèrent les ais, les planches et les chevrons des maisons voisines, les entassèrent derrière la porte, y mirent le feu, et entretinrent toute la journée cet incendie qui empêcha les ennemis d'avancer (27 juin 1472).

Le duc Charles arriva le soir avec le gros de son armée. Comptant forcer la ville le lendemain avec son artillerie, il ne prit pas la peine de l'entourer. Mais, le lendemain matin, trois compagnies d'ordonnance françaises entrèrent dans la place par la rive sud de la petite rivière du Thérain; puis, le troisième jour, arriva tout un corps d'armée avec de l'artillerie.

Le duc fit battre la ville en brèche pendant une dizaine de jours; après quoi il tenta un assaut général. La population, hommes et femmes, seconda merveilleusement les troupes françaises, et l'assaut fut repoussé avec grande perte (9 juillet). Le lendemain, la garnison fit une sortie, et enleva et ramena dans la ville une partie de l'artillerie bourguignonne.

Le duc s'obstina à rester douze jours encore devant Beauvais. Le 22 juillet, il publia un manifeste où il déclarait qu'il ne quittait Beauvais, « laquelle ville il lui eût été facile d'avoir à son plaisir et volonté », que pour ne pas tarder à joindre « son frère de Bretagne », et à poursuivre de concert avec lui, contre le roi, la vengeance de la mort du duc de Guyenne.

Cette vanterie lui fit peu d'honneur, et il n'en gagna pas davantage à brûler de petites villes et des villages normands qui ne pouvaient se défendre. Les grandes villes le repoussèrent à coups de canon. Le duc de Bretagne, assailli dans son duché par le roi en personne, ne put venir au rendez-vous en Normandie. Charles le Téméraire, n'ayant réussi à rien qu'à ruiner des populations sans défense, reprit la route de l'Artois, que menaçaient les troupes françaises.

Le roi récompensa grandement les gens de Beauvais. Il leur accorda les priviléges qu'avaient les Parisiens : exemption de taille, droit d'acquérir des fiefs nobles sans rien payer au fisc et sans être tenus à l'arrière-ban. Il leur rendit les anciens droits de commune au complet. Il institua à Beauvais une procession annuelle, le 27 juin, où les femmes marcheraient avant les hommes, en mémoire de la vaillance qu'elles avaient montrée, et il accorda aux femmes du peuple, à Beauvais, le droit de s'habiller comme les dames nobles.

Il fit de la sorte, par un calcul habile, ce qu'un meilleur que lui eût fait par effusion de cœur. Beaucoup d'autres villes, comme Beauvais, reçurent ou recouvrèrent de lui le droit d'élire librement les magistrats municipaux. Le gouvernement royal étant devenu trop fort pour que les communes pussent lui résister en matière d'impôts, Louis XI favorisait volontiers les libertés municipales pour être agréable aux bourgeois. Il donnait aussi très-facilement aux bourgeois le droit d'acquérir des fiefs nobles, et anoblissait en grand nombre les magistrats municipaux. Il semblait vouloir faire ainsi une espèce de noblesse bourgeoise contre la noblesse féodale.

Louis XI, très-satisfait de l'échec du duc de Bourgogne, mais inquiet des mouvements



Jeanne Hachette.

de divers princes et grands, et aussi des préparatifs des Anglais, conclut une trêve avec le duc de Bretagne, puis en signa une autre avec le duc de Bourgogne même (3 novembre 1472).

Charles le Téméraire, au contraire de Louis XI, était plus violent que persévérant. Rebuté du mauvais succès qu'avait eu son attaque contre la France, il tourna son ambition du côté de l'empire d'Allemagne, grand corps mal uni et mal constitué, où il crut trouver plus de prise.

Il avait déjà pris pied sur les deux rives du haut Rhin, où un des princes de la maison d'Autriche lui avait engagé la haute Alsace et la partie méridionale du pays souabe qui forme maintenant le grand-duché de Bade, en garantie d'un emprunt. En 1473, il s'agrandit pareillement sur le bas Rhin, en profitant d'une furieuse querelle de famille entre les princes de la maison de Gueldre pour s'emparer de leur duché.

Ses États s'étaient ainsi agrandis aux deux extrémités; mais ils étaient mal liés en-

semble et n'avaient point de centre : les deux Bourgognes étaient sans communications avec les Pays-Bas. N'ayant pu avoir la Champagne, il entreprit de mettre la main sur la Lorraine, province française vassale de l'Allemagne, qui eût comblé ce vide à défaut de la Champagne.

Le duché de Lorraine venait de passer par héritage à René de Vaudemont, fils d'une fille du roi René. Charles le Téméraire fit arrêter par trahison ce jeune prince. Louis XI arma pour défendre la Lorraine contre les Bourguignons. L'empereur réclama en faveur du duc René. Le duc Charles rendit la liberté à son prisonnier, mais en l'obligeant à signer un traité qui livrait aux Bourguignons quatre forteresses lorraines et le libre passage à travers le duché.

Et encore le duc de Bourgogne n'avait-il renoncé à usurper tout à fait la Lorraine que pour ne pas compromettre une grande négociation qu'il poursuivait en ce moment avec l'empereur. Il avait offert à l'empereur Frédéric III d'Autriche, pour son fils Maximilien, la main de l'héritière de Bourgogne, à condition de recevoir de l'empereur les titres de vicaire de l'Empire et de roi de Bourgogne.

Une fois vicaire de l'Empire, il espérait bien se faire élire empereur après la mort du vieux Frédéric III.

Une conférence eut lieu, à Trèves, entre l'empereur et le duc. Charles rendit hommage à l'empereur pour ses fiefs impériaux, et l'empereur promit de rétablir l'ancien royaume de Bourgogne. Déjà tout était prêt pour la cérémonie du couronnement, et les deux trônes de l'empereur et du futur roi étaient dressés dans l'église Notre-Dame de Trèves ; mais, l'avant-veille du jour si impatiemment attendu de Charles le Téméraire, l'empereur s'embarqua de nuit sur la Moselle, et partit sans prendre congé.

Il avait craint d'être joué par Charles, qui promettait toujours sa fille en mariage et qui ne la donnait jamais (novembre 1473).

Charles le Téméraire, humilié et furieux, s'entêta d'autant plus dans ses projets sur l'Allemagne; mais il y mit une extrême maladresse. Brouillé avec la maison d'Autriche, il eût dû tout naturellement s'allier aux vieux ennemis de cette maison, aux vaillants montagnards des cantons suisses. Il fit tout le contraire. Il blessa les Suisses en menaçant la ville libre de Mulhouse, leur alliée, en même temps qu'il exaspérait les Alsaciens et les Souabes. Il avait donné le gouvernement des pays alsaciens et souabes, qui lui étaient engagés, à un baron alsacien nommé Hagenbach, qui exerçait sur eux la tyrannie la plus insolente et la plus cruelle. Toutes les coutumes et tous les droits étaient foulés aux pieds, et aucun homme n'était assuré de sa vie, ni aucune femme de son honneur.

Les Alsaciens et les Suisses demandèrent justice au duc. Ils n'obtinrent rien. Les Suisses, alors, se réconcilièrent avec leurs anciens ennemis contre le nouveau. Le 25 mars 1474, un traité de défense mutuelle fut signé, à Constance, entre le duc Sigismond d'Autriche, qui avait engagé la haute Alsace et le midi de la Souabe au duc Charles, les évêques de Bâle et de Strasbourg, le margrave de Bade, la ville libre de Bâle et les villes libres d'Alsace, d'une part, et, d'autre part, les villes et cantons confédérés de Zurich, Lucerne, Berne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug et Glaris. Les agents du roi de France avaient préparé le traité; Louis XI le ratifia et le garantit.

Les riches villes de Strasbourg et de Bâle prêtèrent au duc Sigismond, avec la caution de Louis XI, l'argent nécessaire pour payer sa dette au duc Charles. Sigismond offrit le remboursement au duc de Bourgogne ; mais les Alsaciens et les Souabes n'attendirent pas la réponse pour s'insurger. Les Bourguignons furent chassés de toutes les places, et le gouverneur Hagenbach, traduit devant un tribunal formé des députés de la noblesse et

des villes libres, fut condamné à mort et décapité à Brisach (9 mai 1474).

Ce grand acte de justice semblait devoir être le signal d'une guerre générale. Il y avait deux ligues en face l'une de l'autre : d'un côté, le duc de Bourgogne, les rois d'Angleterre et d'Aragon et le duc de Bretagne; d'un autre côté, le roi de France, l'empereur, les princes allemands et les Suisses.

La guerre générale, toutefois, ne s'engagea point. Le duc de Bourgogne et le roi d'Angleterre n'étaient pas en mesure d'attaquer sur-le-champ la France, et Louis XI ne demandait qu'à voir Charles le Téméraire s'enfoncer de plus en plus, tout à son aise, dans sa querelle avec les Suisses et l'Allemagne. Louis renouvela donc volontiers pour un an sa trêve avec la Bourgogne, tout en promettant de l'argent aux Suisses pour les aider à se défendre.

Le duc Charles ne se jeta point immédiatement, comme on s'y attendait, sur l'Alsace et sur la Suisse. Suivant sa coutume, il s'était engagé dans une nouvelle affaire avant d'avoir terminé celles qu'il avait sur les bras. Après avoir usurpé le duché de Gueldre, il avait voulu mettre la main sur l'électorat de Cologne, par le même procédé qu'il avait employé contre Liége, c'est-à-dire en se servant du prince ecclésiastique contre le peuple. L'archevêque-électeur de Cologne ayant été chassé, à cause de sa mauvaise conduite, par le chapitre de sa cathédrale et par la population, Charles le Téméraire avait pris parti pour l'archevêque et envahi le pays de Cologne avec une puissante armée, très-bien organisée à la manière française. Il avait, dit-on, soixante mille hommes.

Il s'imaginait qu'une seule campagne lui suffirait pour s'emparer de l'électorat de Cologne, reprendre la haute Alsace et asseoir sa suprématie sur toute la rive gauche du Rhin; puis il projetait de se retourner contre la France, dans la campagne suivante, de compte à demi avec les rois d'Angleterre et d'Aragon.

Il mit le siége devant Neuss, la plus forte place de l'électorat de Cologne (fin juillet 1474). Un gros corps de troupes allemandes s'était enfermé dans la ville, et, sans cesse renforcé par la rive droite du Rhin, résista opiniâtrément à tous les efforts du duc Charles.

Durant le siége de Neuss, un corps d'armée bourguignon ravagea cruellement la haute Alsace. Le duc Charles avait essayé trop tard de regagner les Suisses avec de l'argent. Ils repoussèrent ses avances, lui déclarèrent la guerre, et marchèrent au secours des Alsaciens. Le 13 novembre 1474, dix-huit mille Suisses, Alsaciens et Souabes, équipés avec l'argent de Louis XI, rencontrèrent à Héricourt, entre Belfort et Montbéliard, vingt mille Bourguignons, Savoisiens et mercenaires italiens au service de Bourgogne. Les Bourguignons furent complétement battus.

Charles le Téméraire était toujours devant Neuss. Il y passa tout l'automne, tout l'hiver, tout le printemps. Un corps d'armée westphalien avait d'abord soutenu la ville assiégée; maintenant, l'empereur était sur la rive gauche du Rhin, en face du camp bourguignon, avec la grande armée de l'Empire.

Louis XI avait mieux employé son temps. Il avait étouffé une révolte excitée par les Aragonais dans le Roussillon, et obligé le roi d'Aragon à une trêve. Il s'était saisi des duchés d'Anjou et de Bar, pour punir le vieux roi René d'Anjou de s'être rapproché du duc de Bourgogne, et il avait poussé le jeune duc René de Lorraine à rompre son traité avec le duc Charles, et à se joindre à la ligue des Suisses et des Allemands.

Le roi Édouard d'Angleterre réclamait instamment l'exécution de la promesse du duc Charles, qui s'était engagé à joindre les Anglais en Picardie au printemps de 1475.

Charles avait juré d'aider Édouard IV à recouvrer « son royaume de France », car les rois anglais, depuis le temps d'Édouard III, continuaient tous à s'intituler rois de France, et le roi Édouard avait promis à Charles la Picardie, la Champagne et d'autres seigneuries. Charles ne bougeait pas de son siége.

Ses affaires, cependant, allaient de plus en plus mal. Les États des Pays-Bas venaient de lui refuser un nouvel impôt. Les Suisses et les Lorrains couraient et ravageaient ses États, et, à l'expiration de sa trêve avec la France, qu'il n'avait pas voulu renouveler, les Français étaient entrés en campagne, et avaient battu ses lieutenants en Artois et en Nivernais.

Le duc de Bourgogne se décida enfin à négocier avec l'empereur, précisément au moment où les défenseurs de Neuss, mourant de faim, allaient être forcés de se rendre. Un traité fut conclu par l'intermédiaire d'un légat du pape. La question de l'archevêché de Cologne fut remise à la décision du saint-père. Le duc Charles promit de nouveau sa fille au fils de l'empereur, et le vieux Frédéric III se hâta de faire la paix, sans y comprendre la ligue suisse et allemande du haut Rhin, ni même son parent le duc Sigismond d'Autriche.

Charles le Téméraire leva enfin son camp le 26 juin 1475. Il avait usé sa grande armée onze mois durant devant Neuss. Elle était en si mauvais état qu'il n'osa la montrer aux Anglais, et qu'il l'envoya piller la Lorraine au lieu de la conduire en Picardie. Édouard IV descendait en ce moment à Calais avec un beau corps d'armée anglais, et fut bien étonné de ne pas voir l'armée bourguignonne au rendez-vous. Le duc Charles arriva tardivement, presque seul, et proposa de changer le plan de campagne. Les deux armées, dit-il, au lieu de se réunir, marcheraient, l'anglaise par la Picardie, la bourguignonne par la Lorraine, et se réuniraient à Reims pour y faire sacrer Édouard IV roi de France. Il promit aux Anglais Saint-Quentin pour place d'armes.

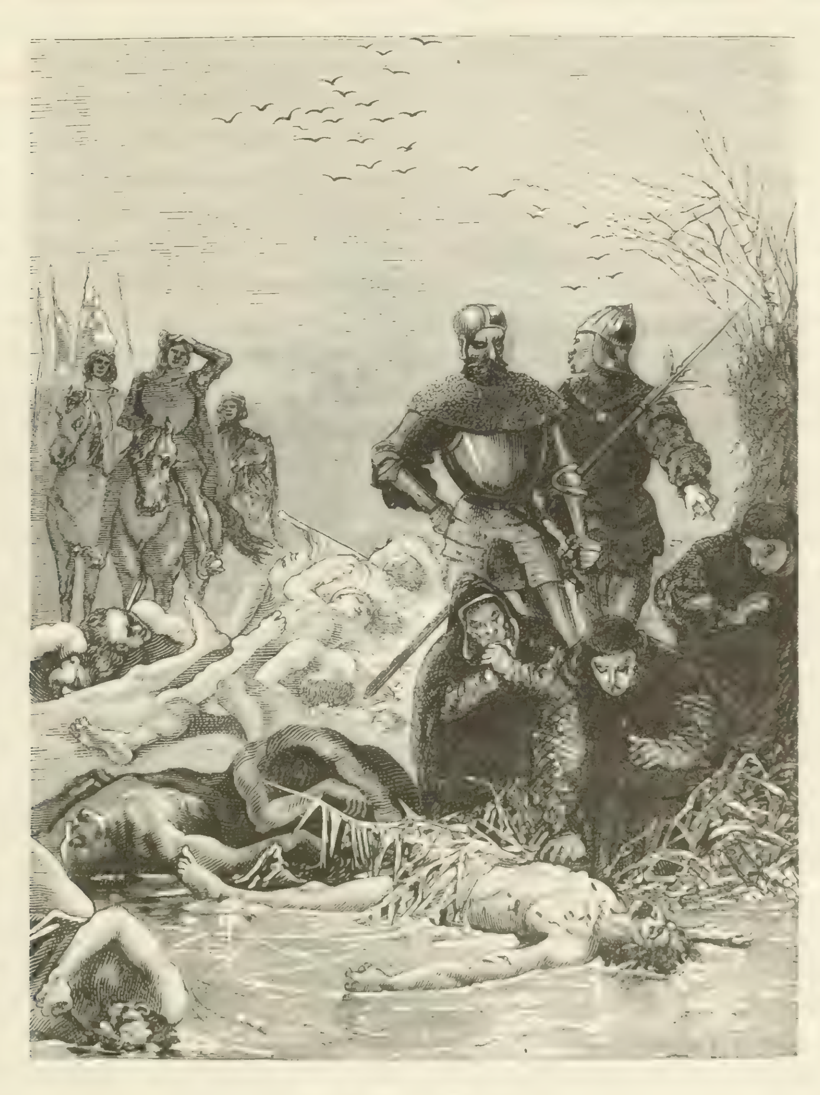
Saint-Quentin, avec les pays de Vermandois et de Thierrache, était alors au pouvoir du connétable comte de Saint-Pol. C'était un Luxembourg, neveu de ce Jean de Luxembourg qui avait livré Jeanne Darc aux Anglais. Ces Luxembourgs s'étaient fait une grande seigneurie en Picardie, sur les confins de la France royale et des Pays-Bas; ils tâchaient de s'y rendre quasi indépendants et du roi et du duc de Bourgogne, trahissaient tour à tour l'un et l'autre, et étaient également détestés de tous deux. Le connétable de Saint-Pol s'était récemment saisi par surprise de Saint-Quentin, malgré le roi.

Saint-Pol avait promis au duc Charles de se déclarer pour lui. Les Anglais se présentèrent devant Saint-Quentin. Saint-Pol ne put se décider à se dessaisir de cette place, qui était son refuge et sa garantie. Il repoussa les Anglais à coups de canon.

La colère fut telle parmi les Anglais, que le roi Édouard entra sur-le-champ en négociations avec Louis XI. Au lieu du royaume de France qu'il était venu conquérir, il se contenta de quelque argent comptant, et de la promesse de 50,000 écus d'or par an, sa vie durant. A ce prix, on convint d'une trêve de sept ans. La plupart des grands lords anglais, gagnés par les présents et les pensions de Louis XI, s'étaient employés à cet accommodement, que le duc Charles tâcha en vain d'empêcher.

Les rois de France et d'Angleterre eurent, à Picquigni-sur-Somme, une conférence où ils jurèrent le traité et se réconcilièrent pleinement (29 août 1475). Ils passèrent ensemble quelques jours en fête à Amiens, puis Édouard IV reconduisit son armée en Angleterre.

Le duc Charles n'avait pas voulu être compris dans la trêve des Anglais. Il se ravisa, et signa, à son tour, une trêve de neuf ans avec le roi Louis (13 septembre). Louis lui



Mort de Charles le Téméraire.

reconnut le droit de reprendre la haute Alsace et de faire la guerre aux Suisses, et lui promit plusieurs places du Vermandois qui appartenaient au connétable de Saint-Pol. Charles abandonna l'alliance du roi d'Aragon, et jura de faire tout son pouvoir pour prendre et punir le connétable, sans le recevoir à pardon. Louis voulait à tout prix se débarrasser du connétable, qui avait été le plus dangereux des agents d'intrigues contre lui et le principal instigateur des révoltes du feu duc de Guyenne. Et il faisait aussi de son mieux afin de pousser Charles le Téméraire sur les Suisses, qu'il avait vus de près autrefois et qu'il savait les plus terribles gens du monde.

Saint-Pol, comprenant que le roi serait sans pitié pour lui, demanda un sauf-conduit au duc Charles, qui avait été longtemps son ami. Charles hésita, puis le lui envoya. Saint-Pol se réfugia dans le Hainaut. Le roi entra sans résistance à Saint-Quentin, et somma Charles de tenir son serment contre Saint-Pol.

Charles, pour se dédommager de son peu de succès sur le Rhin et en France, entamait en ce moment la conquête de la Lorraine. Le roi le menaça de secourir la Lorraine, à moins qu'il ne livrât le connétable. Le duc viola son sauf-conduit.

Saint-Pol fut remis au roi, qui le fit juger par le Parlement et décapiter en place de Grève, à Paris (19 décembre).

Charles toucha le prix du sang. Nanci, le chef-lieu du duché de Lorraine, s'était rendu le 30 novembre, et tout le duché était dans les mains des Bourguignons. Charles annonça qu'il ferait de Nanci la capitale de ses États. La Lorraine en devenait en effet le centre, et en reliait les deux moitiés. Les terres bourguignonnes s'étendaient dorenavant sans interruption depuis l'extrémité nord de la Hollande et de la Frise jusqu'aux portes de Lyon.

Ce succès réparait tous les échecs du duc de Bourgogne, et il en eût coûté cher à Louis XI pour avoir abandonné la Lorraine, si Charles le Téméraire eût gardé quelque ombre de raison et s'il se fût donné un peu de temps pour refaire son armée et ses finances.

Mais il semblait avoir perdu le sens et l'entendement.

A peine maître de la Lorraine, il fit ce que souhaitait le plus Louis XI; il se jeta sur les Suisses. Ceux-ci venaient d'enlever le pays de Vaud à la maison de Savoie, alliée de Charles. Charles marcha contre les Suisses en plein hiver.

Les Suisses offrirent la restitution du pays de Vaud. Fort mécontents de ce que le roi de France ne se déclarait point en leur faveur, malgré ses promesses, ils eussent consenti à devenir les alliés des Bourguignons contre lui. Louis XI eût été de la sorte pris dans ses propres piéges.

Charles le Téméraire ne voulut entendre à rien. Il passa le Jura, au commencement de février 1476, avec une puissante artillerie et une vingtaine de mille hommes, que vinrent renforcer quatre mille Savoisiens et six mille mercenaires italiens. Il traînait après lui tout son trésor, à la manière des anciens rois barbares. Ce trésor était le plus riche de l'Europe; aucun monarque d'Occident ne possédait rien de comparable en fait d'ornements de chapelle, de vaisselle d'or et d'argent, de pierreries, de vases précieux.

A l'approche des Bourguignons, huit cents Suisses, qui occupaient quelques forteresses du pays de Vaud, les évacuèrent et se retirèrent à Granson, sur la rive occidentale du lac de Neufchâtel. Le duc vint les y assiéger. Ils repoussèrent ses assauts. Il leur envoya un gentilhomme qui leur dit que Fribourg était brûlé et Berne rendu, mais que le duc leur accordait la vie sauve à cause de leur vaillance.

Les huit cents, croyant ce mensonge, sortirent sans défiance. Le duc les fit tous prendre et pendre aux arbres ou jeter dans le lac (28 février 1476).

L'armée suisse, pendant le siége de Granson, s'était assemblée à Morat et à Neufchâtel. Dès que les renforts d'Alsace et de Bâle furent arrivés, et que l'armée compta une vingtaine de mille hommes, les Suisses marchèrent pour venger leurs frères, sans attendre les contingents de Souabe. Dès le surlendemain du massacre, ils s'avancèrent de Neufchâtel contre le camp de Bourgogne.

Charles le Téméraire occupait une excellente position défensive entre le lac et le mont Thévenon; mais son orgueil ne put supporter l'idée de se laisser attaquer par les *vilains,* comme il appelait les Suisses, et il quitta son poste pour aller au-devant d'eux. Il se mit à la tête de l'avant-garde, composée non pas, comme il eût convenu, de canonniers, d'arquebusiers et de gens de trait, mais de l'élite de la pesante cavalerie noble. Le chemin était resserré entre le lac et la montagne, et la cavalerie ne pouvait se déployer.

Quand les deux avant-gardes furent près

l'une de l'autre, les Suisses mirent un genou en terre. Les Bourguignons crurent qu'ils imploraient merci; mais c'était à Dieu seul que les Suisses demandaient pardon. Ils se relevèrent et présentèrent à l'ennemi la pointe de leurs longues piques de dix-huit pieds. Les premiers escadrons des Bourguignons vinrent se briser contre ce rempart de fer.

L'avant-garde du duc fut rejetée sur le gros de son armée, qui recula jusqu'au camp.

En ce moment, un long mugissement retentit dans la montagne : c'étaient « le taureau d'Uri et la vache d'Unterwalden. » On nommait ainsi deux énormes cornes de taureau sauvage, qui servaient de trompes de guerre aux deux cantons d'Uri et d'Unterwalden. Un corps de montagnards descendait, à grands pas, à travers les bois de sapins, sur le flanc des Bourguignons.

La panique se mit dans l'armée du duc Charles. Tout se débanda. Le duc n'avait plus que cinq cavaliers auprès de lui quand il se décida à fuir comme les autres.

Le camp, l'artillerie, le trésor du duc, ses joyaux, sa tente de velours, sa chapelle remplie de châsses et de statues d'or, d'argent et de cristal, tout resta dans les mains des Suisses. Ces pauvres montagnards, qui n'avaient jamais vu de pareilles choses, prenaient les plats d'argent pour de l'étain, les plats d'or pour du cuivre, et les diamants et les rubis pour des morceaux de verre. Plusieurs diamants, qui ornèrent plus tard la tiare du pape et les couronnes du roi de France et de l'empereur, et qui valent aujourd'hui des millions, furent alors vendus, par ceux qui les avaient pris, pour quelque menue monnaie.

Les Suisses firent plus de cas de la magnifique artillerie qu'ils trouvèrent dans le camp, et de toutes ces bannières des barons de Bourgogne et des Pays-Bas qu'ils appendirent triomphalement dans leurs églises.

On peut juger de la joie de Louis XI, qui était accouru à Lyon pour avoir les nouvelles plus vite. Son calcul avait réussi. La grande puissance bourguignonne s'était précipitée d'elle-même, sans que la France eût rien risqué pour l'abattre.

Le vieux roi René d'Anjou, le duc de Milan, la régente de Savoie, se retournèrent aussitôt du côté du roi de France. Charles le Téméraire, s'humiliant devant ce roi qu'il avait tant outragé, le pria, « avec humbles et gracieuses paroles », de lui tenir loyalement la trêve.

Louis le lui promit, ne croyant pas avoir besoin de tirer l'épée pour achever la ruine de son ennemi; mais en même temps il promit beaucoup d'argent aux Suisses pour les aider à compléter leur victoire.

Le duc était malade de douleur et de honte à Lausanne, sur le lac de Genève, où il s'était établi pour reformer son armée. Il se remit cependant, sinon d'esprit, au moins de santé, et son abattement fit place à une activité fiévreuse. Il avait mandé aux gouverneurs de ses provinces d'envoyer à la potence les déserteurs qui rentreraient dans leurs foyers. La peur lui ramena une partie des fuyards de Granson. Il lui vint des troupes des Pays-Bas, des mercenaires anglais et italiens. Au commencement de juin, il put rentrer en campagne avec une armée au moins aussi nombreuse que celle de Granson, et il alla mettre le siége devant Morat, petite place forte qui était comme l'avant-poste de Berne.

Les Suisses étaient retournés chacun chez eux après leur grande victoire, ne croyant pas que leur ennemi reviendrait sitôt à la charge. Seize cents Bernois s'enfermèrent dans Morat, bien résolus à ne pas faire comme les pauvres gens de Granson, et à résister à mort, jusqu'à ce que l'armée des cantons arrivât à leur aide.

L'assemblée fédérale suisse ordonna de ne pas faire de prisonniers, et de mettre à mort quiconque tournerait le dos pendant le combat, mais d'épargner les femmes, les enfants,

les vieillards et les prêtres, et elle défendit de mettre le feu nulle part.

La garnison de Morat repoussa trois assauts. Le douzième jour du siége, l'armée suisse parut sur les hauteurs qui commandent la vallée de la Sarine et la plaine de Morat (22 juin). Les communes de l'Alsace et de Bâle, la noblesse de Souabe et de Tyrol, le duc René de Lorraine et ses amis, avaient tous fait leur jonction avec les Suisses. Il y avait là plus de trente mille piquiers, hallebardiers et arquebusiers, et quatre mille cavaliers.

Avant d'aller à l'ennemi, deux grands barons conférèrent l'ordre de chevalerie à tous les capitaines des villes et des montagnes; le duc de Lorraine reçut l'ordre à côté du doyen des bouchers de Berne, qui portait la fameuse bannière de l'ours bernois.

Cette fois, les Bourguignons reçurent l'attaque dans leur camp, et s'y défendirent avec vigueur. L'artillerie, que le duc s'était refaite en fondant les cloches des églises, causa de grandes pertes aux Suisses. Charles le Téméraire commençait à espérer un retour de fortune, lorsqu'un grand tumulte s'éleva du milieu du camp. L'avant-garde suisse l'avait tourné, et y avait pénétré par derrière.

Le gros de l'armée suisse parvint, à son tour, à franchir de front l'enceinte du camp, et s'empara de l'artillerie. L'armée bourguignonne fut écrasée. Des milliers d'hommes périrent les armes à la main ou furent jetés dans le lac de Morat. Le duc, par un dernier effort, s'ouvrit le passage à la tête d'un petit corps de cavalerie, et regagna les bords du lac de Genève.

Ce second désastre était irréparable.

Le duc, furieux et désespéré, ne parlait que de faire pendre ou décapiter tous ceux de ses sujets qui ne s'empresseraient pas de se mettre corps et biens à sa disposition, et il convoqua les États de toutes ses provinces, afin d'exiger de ses peuples le quart de leur avoir, et de [illegible] une grande armée.

Il trouva devant lui une résistance universelle. Tout le monde le détestait. Tout le monde cessa de lui obéir en cessant de le craindre. Les États de la Franche-Comté lui



Charles le Téméraire.

offrirent seulement de défendre leur province, et envoyèrent secrètement vers le roi pour traiter de la paix. Les États du duché de Bourgogne refusèrent bien plus rudement encore hommes et argent. Ainsi firent les États de Brabant et de Flandre. Le duc Charles, écrasé par le sentiment de son impuissance, passa de la fureur à un morne ac-

cablement, et resta deux mois immobile au fond d'un vieux château du Jura.

Tout croulait autour de lui. La Savoie s'était mise sous la protection du roi; Louis XI accueillit splendidement une députation des Suisses, et, voyant qu'il n'y avait plus rien à risquer, il leur offrit d'attaquer la Flandre, pourvu que l'armée suisse marchât sur la Lorraine aux frais de la France. Déjà le duc René était rentré dans son duché, et assiégeait Nanci, occupé par un petit corps de Bourguignons et de mercenaires anglais.

Le duc Charles sortit enfin de sa torpeur. Il rassembla quelques milliers d'hommes, débris de ses belles armées, et entreprit d'aller faire lever le siége de Nanci.

Il était trop tard. Le duc René était rentré, le 6 octobre, dans la capitale de son duché. Charles continua sa route, pour tâcher de reprendre la cité que ses lieutenants n'avaient pu défendre. Quelques renforts l'avaient rejoint. Le duc René laissa ce qu'il avait de soldats dans Nanci, annonça aux habitants qu'il reviendrait à leur secours sous deux mois, et courut chercher les Suisses.

Huit mille Suisses le suivirent, avec grand nombre d'Alsaciens, de Souabes, de Lorrains et de Français. Le 4 janvier 1477, il arriva à l'abbaye de Saint-Nicolas, à deux lieues de Nanci, à la tête de vingt mille combattants. La ville et la garnison étaient à bout; mais l'armée de Bourgogne était encore plus épuisée. Le froid, la faim, le fer des assiégés, l'avaient tellement ruinée, qu'il n'y restait pas trois mille hommes en état de combattre. Le duc Charles n'eût pu sauver ce qui lui restait de soldats et lui-même que par une prompte retraite. Mais il prétendit donner l'assaut ce soir-là, et la bataille le lendemain.

Les gens de la ville, qui voyaient de loin les feux des signaux briller sur les tours de Saint-Nicolas, repoussèrent l'assaut avec enthousiasme, et rechassèrent les assaillants jusque dans leur camp. Le lendemain matin, l'armée de René marcha aux Bourguignons. Il neigeait si fort, que le duc Charles ne vit point approcher l'ennemi; mais il entendit à peu de distance de longs mugissements qu'il connaissait trop bien. C'étaient le taureau d'Uri et la vache d'Unterwalden. Comme on lui posait son casque sur la tête, le lion d'or de Bourgogne, qui formait le cimier du casque, se détacha et tomba.

Le duc vit là un mauvais présage, et, rentrant enfin en lui-même, il dit : « Voici le signe que Dieu m'envoie! »

Et il se jeta dans la mêlée.

Le sort de la journée ne fut pas un instant douteux. Les malheureux restes des Bourguignons furent bien vite accablés ou dispersés.

Pendant deux jours, on ne sut ce qu'était devenu le duc de Bourgogne. Le surlendemain de la bataille, on retrouva enfin son corps, criblé de blessures, dans la vase glacée du ruisseau qui forme l'étang de Saint-Jean.

Charles le Téméraire était mort à quarante ans. Avec lui périt sans retour ce grand État bourguignon qui avait été quelque temps si puissant et si redoutable. Ce n'était pas une nation, une vraie et naturelle société politique, comme la France ou l'Angleterre; ce n'était qu'un État formé artificiellement par les hasards de l'hérédité féodale et par l'ambition d'une famille : une fois tombé, il ne pouvait plus se relever.

CHAPITRE XXXVII

SUCCESSIONS DE BOURGOGNE ET D'ANJOU, ET RÉUNION DE LA BRETAGNE. — FIN DE LOUIS XI. — CHARLES VIII.

(1477-1493.)

Les Anglais étant renvoyés dans leur île, et la Bourgogne étant tombée, la royauté

française n'avait plus d'obstacle devant elle; Louis XI avait tout dans les mains.

Que devait-il faire, en présence de ce grand héritage de Bourgogne qui venait de s'ouvrir?

Charles le Téméraire n'avait laissé qu'une fille, appelée Marie, âgée de vingt ans.

Louis XI pouvait choisir entre trois partis :

Ne pas toucher à l'héritage de Bourgogne, le laisser tout entier à l'héritière, et tâcher de l'acquérir tout entier à la France, en mariant la princesse Marie de Bourgogne à son fils, le dauphin Charles;

Démembrer, au contraire, tout l'héritage, en confisquant les provinces qui relevaient du royaume, et en conviant princes et peuples au démembrement des provinces qui relevaient de l'Empire;

Reprendre, comme dévolus à la couronne, le duché de Bourgogne, dont, selon la coutume, les femmes n'héritaient pas, la portion de la Picardie qu'avait gardée Charles le Téméraire, et la Flandre wallonne, ou de langue française, qui revenait aussi à la couronne en vertu d'anciens traités; favoriser l'affranchissement de Liége et d'autres parties des Pays-Bas usurpées par les ducs de Bourgogne; laisser tout le reste à Marie de Bourgogne, tâcher de la marier au dauphin, et, si elle ne voulait pas absolument de cet enfant de sept ans, la marier à un prince sans puissance personnelle, et qui ne fût ni de la maison d'Angleterre ni de la maison d'Autriche.

Par le droit féodal, l'héritière du fief ne pouvait se marier contre le gré de son suzerain.

Le troisième parti était le meilleur et le plus sûr. Louis XI avait projeté de s'y arrêter, quand il avait vu le duc Charles se précipiter vers sa ruine; mais la nouvelle de l'entière défaite et de la mort de son ennemi lui tourna la tête, si forte qu'elle fût, et il ne sut pas se tenir à sa prudente résolution.

Au premier bruit de la journée de Nanci, Louis XI avait mandé à ses lieutenants d'occuper les deux Bourgognes, s'il était vrai que le duc fût mort, et d'annoncer aux gens du pays son intention de marier Marie de Bourgogne, qui était sa filleule, avec son fils le dauphin. Il avait déclaré en même temps qu'il garderait le droit de Mademoiselle de Bourgogne comme le sien propre.

Mais, sitôt qu'il fut assuré de la mort du duc, il ne parla plus du droit de Mademoiselle de Bourgogne, et il exigea un subside des provinces et des bonnes villes du royaume, pour l'aider « à réunir à la couronne de France les duché et comtés de Bourgogne, Flandre, Ponthieu, Boulogne, Artois, et autres terres et seigneuries que naguère tenait feu Charles, en son vivant duc de Bourgogne. » (19 janvier 1477.)

Quelques villes du duché de Bourgogne essayèrent de résister, mais les États de la province reconnurent le droit du roi. Les commissaires du roi jurèrent en son nom le maintien des priviléges du duché et l'abolition des impôts établis depuis la mort du duc Philippe. Le Parlement du duché, qu'on nommait les Grands Jours de Bourgogne, et qui siégeait à Beaune, fut conservé comme cour souveraine indépendante du Parlement de Paris. Il fut plus tard transféré à Dijon. Le duché de Bourgogne garda aussi sa Chambre des comptes (29 janvier).

Les États de la Franche-Comté de Bourgogne, quoique leur province fût de l'Empire et non du royaume, cédèrent aussi aisément que les États du duché (19 février). De même que la Lorraine et la Savoie, la Franche-Comté, liée à l'empire allemand par une dépendance contre nature, était française d'origine, de langue et de mœurs. Le roi en avait réclamé la garde « pour le bien du pays et de Mademoiselle de Bourgogne », disait-il, « et en faveur du mariage indubitablement espéré entre monseigneur le dauphin et ladite demoiselle. »

Pendant que ses lieutenants lui soumet-

taient les deux Bourgognes, le roi en personne se ressaisissait de la Picardie. Saint-Quentin, Péronne, Abbeville, Corbie, toutes les villes de la Somme s'empressèrent d'ouvrir leurs portes. La capitale de la province, Amiens, était restée française depuis 1471.

Boulogne, si importante par sa position maritime, se donna au roi, comme avaient fait les villes de la Somme. Arras reçut aussi le roi dans ses murs, et les États du comté d'Artois prêtèrent serment à Louis XI, mais seulement comme au suzerain de leur comtesse, et du consentement des ambassadeurs de Marie de Bourgogne, qui étaient auprès du roi.

La pauvre princesse avait tâché d'attendrir le roi par une belle lettre où elle réclamait sa protection; mais Louis XI n'était pas homme à se laisser émouvoir de la sorte, et, en ce moment même, il excitait, par ses agents secrets, les Flamands contre la princesse, qui était à Gand. Marie de Bourgogne s'était hâtée de rendre aux Flamands leurs libertés qu'avait abolies le duc son père; elle avait promis de renvoyer les conseillers du feu duc, qui étaient en butte à la haine publique.

Elle venait cependant d'expédier en ambassade vers Louis XI les deux principaux de ces conseillers, le chancelier de Bourgogne Hugonet et le sire d'Humbercourt, avec une lettre par laquelle elle les désignait au roi comme étant, avec sa belle-mère la duchesse douairière de Bourgogne et un de ses cousins, les seules personnes qui composassent son conseil privé et qui fussent investies de sa confiance.

Les États de Flandre et de Brabant, de leur côté, envoyèrent des députés au roi pour traiter de la paix. Ils s'étaient prononcés formellement en faveur du mariage de la princesse avec le dauphin. Leurs députés dirent au roi que Mademoiselle de Bourgogne ne désirait que la paix, et se conduisait en toutes choses par le conseil des Trois États de ses pays.

« On vous trompe », répondit le roi; « Mademoiselle de Bourgogne gouverne en secret ses affaires par des gens qui ne désirent point la paix; vous serez désavoués. » Et il leur donna la lettre où Marie de Bourgogne lui avait signifié quelles étaient les personnes investies de sa confiance.

Les députés repartirent furieux. Le jour même de leur retour à Gand, ils firent affront publiquement à la princesse pour sa conduite double; les deux conseillers de Marie de Bourgogne, Hugonet et Humbercourt, furent arrêtés et traduits devant le corps de ville de Gand, qui avait la haute justice. Le principal chef d'accusation était d'avoir participé à la violation des libertés de Gand. Les princes punissaient de mort la rébellion contre leur autorité; le peuple répondait en réclamant la mort des violateurs de sa liberté.

Marie de Bourgogne, seule, en habits de deuil, les cheveux épars, monta au balcon de l'Hôtel de ville de Gand, et demanda avec larmes, au peuple assemblé sur le Marché du Vendredi, la grâce de ses serviteurs.

Ceux qui la voyaient de plus près furent touchés, et crièrent grâce avec elle; mais leurs voix furent étouffées par les voix bien plus nombreuses qui criaient : A mort! Marie dut se retirer sans avoir rien obtenu, tant la haine était forte contre la tyrannie passée (31 mars 1477).

Trois jours après, les deux ministres furent décapités sur ce même Marché du Vendredi.

Mais avec eux périt le projet de mariage du dauphin et de la princesse. Marie de Bourgogne ne devait jamais pardonner au roi.

Tout avait réussi jusque-là à Louis XI. Il avait commencé d'entamer les provinces de langue française qui relevaient de l'Empire dans les Pays-Bas. Ses troupes étaient entrées en Hainaut, et avaient été d'abord bien accueillies par les habitants.

Mais Louis XI fut moins habile à profiter



Maximilien et Marie de Bourgogne.

de sa fortune qu'il ne l'avait été à la préparer. Croyant n'avoir plus à compter avec personne, il mécontenta et écarta les hommes les plus considérables des provinces qu'il venait d'occuper. Les agents avides et corrompus, qu'il employait de préférence aux honnêtes gens, comme plus propres à tout faire, vexèrent les populations nouvellement soumises. La Franche-Comté, qui s'était donnée en février, se révolta en mars. Le duché de Bourgogne s'agita. Le Hainaut se retourna contre le roi, et la Flandre en fit autant. Arras s'insurgea.

Le roi vint en personne reprendre Arras, qui ne put tenir contre sa puissante artillerie, et qui se rendit moyennant une amnistie (4 mai 1477). Louis XI ne remplit pas sa promesse, et fit mourir beaucoup de personnes notables. Ses lieutenants opprimèrent et irritèrent tellement la ville, que ce ne furent, deux années durant, que complots et séditions dans Arras. Le roi finit par traiter Arras presque comme Charles le Téméraire avait traité Liége. Il rasa les murailles, expulsa les habitants, abolit même le nom d'Arras, qu'il remplaça par le nom de *Franchise*, et offrit des priviléges très-étendus aux bourgeois et marchands de tous les pays du royaume qui voudraient venir repeupler *Franchise*.



Hôtel de ville de Gand.

Comme on n'y venait point, il prétendit forcer les bonnes villes à y envoyer, bon gré, mal gré, des habitants.

L'Artois, excepté Saint-Omer, était dans les mains de Louis XI. Il occupa sans résistance Cambrai, qui relevait de l'Empire, et prit pour places d'armes sur l'Escaut Cambrai et la ville française de Tournai ; mais le Hainaut et la Flandre wallonne, ou de langue française, lui résistèrent fortement, et les Gantois se mirent en campagne contre lui. Après s'être vengés des conseillers de leur ancien tyran, ils n'entendaient pas se donner à un autre despote.

Les Gantois, cependant, furent mis en déroute devant Tournai, et, si le roi eût marché droit à Gand et à Bruges, en offrant le maintien des libertés, peut-être la guerre eût-elle été finie ; mais il manqua de décision et de hardiesse : il n'osa laisser derrière lui les villes wallonnes, qui continuaient à se défendre, et ne sut rien imaginer de mieux que de faire brûler les villages et couper les arbres et les moissons pour amener le pays à se soumettre.

Cela ne fit que rendre les Flamands aussi irréconciliables avec le roi que l'était déja leur princesse.

Marie de Bourgogne avait pris un grand parti pour se venger de Louis XI. Le feu duc Charles, en 1473, lorsqu'il négociait avec l'empereur Frédéric d'Autriche, avait fait souscrire à Marie une promesse de mariage avec Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur. Le 16 avril 1477, une grande ambassade de l'empereur arriva à Bruges, où la princesse s'était retirée après que ses conseillers eurent été décapités à Gand. Les en-

voyés de l'empereur Frédéric III demandèrent à la princesse si elle avait vouloir de tenir sa promesse.

Il avait été convenu, entre les conseillers de la princesse, qu'elle différerait de répondre. Elle, tout au contraire, répondit sur-le-champ qu'elle avouait sa lettre et qu'elle tiendrait sa promesse. Un des ambassadeurs fiança la princesse au nom de Maximilien.

Il se passa quatre mois avant que Maximilien d'Autriche pût rejoindre sa fiancée; car l'empereur, son père, qui était fort lent et avare, ne lui donnait ni soldats ni argent, et il fallut que sa fiancée lui payât le voyage.

Louis XI, toutefois, ne trouva aucun moyen de rompre ce mariage, qui fut célébré à Gand, le 18 août. Il l'eût sans doute empêché, s'il eût agi d'une façon plus honnête et moins tortueuse; mais il s'imaginait qu'on n'atteint jamais le but quand on y marche tout droit, et il s'était pris dans ses propres ruses.

Ce fut un grand malheur pour la France. Ce mariage fit passer la Belgique, pour trois siècles, dans les mains d'une famille ennemie de la France, et ce fut là le commencement de cette grande puissance autrichienne qui a fait tant de mal en Europe.

Une trêve fut conclue bientôt après (8 septembre), et renouvelée l'année suivante. Louis XI, sur les réclamations de l'empereur, évacua les pays qui relevaient de l'Empire, c'est-à-dire Cambrai, le Hainaut et la Franche-Comté. L'empereur s'était contenté de protester sans agir; mais les Suisses venaient de faire la paix avec Marie de Bourgogne et son nouvel époux, et Louis XI craignait qu'ils ne se tournassent contre lui.

Au printemps de 1479, les gens des Pays-Bas rompirent la trêve, se saisirent de Cambrai, qui avait été déclaré neutre, et envahirent le Vermandois. Le roi les repoussa, et renvoya une armée contre la Franche-Comté. Dôle, capitale de la Franche-Comté, fut emportée, pillée et brûlée. Le reste de la province se soumit. Besançon, qui était une ville libre, relevant immédiatement de l'Empire, reconnut le roi pour gardien et protecteur, comme elle avait auparavant reconnu le duc de Bourgogne.

Dans le nord, Maximilien d'Autriche ayant assiégé Térouenne, une armée française fut envoyée par le roi au secours de la place. Il se donna, près de la colline de Guinegate, une bataille confuse, qui rappela celle de Montlhéri. La cavalerie française culbuta la cavalerie des Pays-Bas, et la poursuivit au loin, sans se soucier de ce qui advenait de l'infanterie. L'infanterie légère française des francs-archers fut, au contraire, repoussée et rompue par les bataillons de piquiers flamands, renforcés d'Allemands et d'Anglais.

Maximilien ne prit pas Térouenne (août 1479); néanmoins, Louis XI fut fort irrité de l'indiscipline qu'avaient montrée, dans cette journée, cavaliers et fantassins. Il autorisa la noblesse à se racheter du service féodal, afin d'employer l'argent qu'il en tirerait à augmenter la cavalerie régulière, et il supprima les francs-archers. Il les remplaça par des mercenaires étrangers, armés de piques et d'arquebuses, l'arme à feu qui a précédé le fusil. Six mille Suisses furent le noyau de cette nouvelle infanterie.

Ce fut un grand mal que la suppression de la milice nationale des francs-archers. Il eût fallu l'améliorer et non la détruire; mais Louis XI, de plus en plus défiant et despote, ôtait, tant qu'il pouvait, les armes des mains du peuple.

Les Pays-Bas étaient agités de nouveaux troubles; l'empereur ne secourait pas son fils, et les Français reprenaient l'avantage dans le nord. Les Suisses avaient été regagnés par l'argent de Louis XI; mais l'Angleterre, jusque-là neutre, commençait à se mettre sérieusement en mouvement pour venir en aide aux Pays-Bas. Louis XI consentit à une nouvelle trêve (août 1480).

Les fléaux de la nature, le grand froid suivi de débordements, de disette et d'épi-

démies, empêchèrent que les populations ne fussent soulagées par la trêve. Louis XI, n'ayant pu réaliser au complet ses projets, visait à une paix qui lui assurât du moins ce qu'il avait gagné; après quoi il méditait de faire dans ses États d'importantes réformes. Il souhaitait fort que, dans le royaume, on usât d'un seul poids et d'une seule mesure, et que toutes les coutumes fussent réunies et écrites en un seul livre. Il voulait réprimer la chicane et la longueur ruineuse des procès.

En attendant, il continuait à favoriser le commerce. Il avait fait planter des mûriers et encouragé l'éducation des vers à soie. Il avait fait venir d'habiles ouvriers d'Italie pour établir en France des manufactures d'étoffes d'or, d'argent et de soie. C'est sous son règne que commença chez nous la fabrication des soieries, qui fut d'abord établie à Tours. Il autorisa les ecclésiastiques et les nobles à faire le commerce, sans déchoir de leur rang.

Il publia aussi une ordonnance très-avantageuse aux paysans. Il les autorisa, dans les pays qui n'étaient pas frontières, à se racheter, par une taxe modique, du droit de guet et de garde qu'exigeaient les seigneurs dans leurs châteaux.

Il avait des idées de progrès; mais le bien qu'il faisait, ou qu'il voulait faire, sous certains rapports, était beaucoup plus que compensé par le mal que causait son despotisme. Ainsi, il avait révoqué la sage ordonnance du conseil de Charles VII qui avait soumis les délits des soldats aux magistrats civils, et le pauvre peuple des campagnes, n'étant plus protégé contre les pilleries et les violences des gens de guerre, en garda bien plus de rancune au roi qu'il ne lui sut gré de la suppression du droit de guet et de garde.

Louis XI entretenait maintenant de quatre à cinq mille lances (vingt-quatre à trente mille cavaliers), au lieu de dix-sept cents qu'avait eues son père, et plus de vingt-cinq mille soldats d'infanterie permanente, au lieu des francs-archers. De plus, il entretenait partout une foule d'agents secrets, et payait des pensions à maints notables personnages, dans les pays étrangers, pour qu'ils servissent sa politique, et il faisait sans cesse d'énormes dons aux églises, pensant acheter l'appui des saints comme il achetait celui des simples mortels.

Aussi les impôts avaient-ils été presque triplés depuis la mort de Charles VII. La rapacité et la dureté des officiers du roi aggravaient encore beaucoup le fardeau. On pendait les gens pour la moindre résistance aux percepteurs des impôts.

Louis XI ne se sentait aimé de personne, et sa défiance contre tout le monde allait toujours augmentant. Sa santé s'étant affaiblie, il ne courait plus sans cesse les grandes routes comme autrefois, et restait presque toujours enfermé dans son château du Plessis, près de Tours. Il vivait là solitaire, comme un oiseau de nuit dans un vieux donjon. Il avait relégué sa femme en Dauphiné, faisait élever son fils à Amboise, ne recevait que rarement sa fille aînée, la seule personne pour laquelle il eût quelque affection, parce qu'elle lui ressemblait; il ne communiquait le plus souvent que par lettres avec ses ministres, et ne tolérait autour de lui qu'un petit nombre de mauvaises gens de bas étage, qu'il avait comblés de biens et qui n'étaient quelque chose que par lui.

Il avait peur de tout, et ses craintes le rendaient impitoyable. Quarante sentinelles veillaient jour et nuit autour de son château; les murs étaient hérissés de broches de fer; les fossés étaient semés de chausse-trapes. On ne voyait autour du château que gens pendus aux arbres; car le roi croyait toujours qu'on venait pour l'assassiner, et le chef de sa police, son prévôt des maréchaux, appelé Tristan l'Ermite, faisait prendre au moindre soupçon les passants et les voyageurs, et les

faisait mourir sans grand indice ni preuve, dit la chronique.

Autant la peur troublait Louis XI, autant l'ennui le rongeait, malgré ses occupations et ses affaires sans nombre. Il se faisait amener des animaux rares des contrées lointaines; il mandait de toutes parts des joueurs d'instruments et des bergers qui jouaient devant lui les airs et dansaient les danses de leurs pays. Mais rien ne réussissait à le distraire, et il se dégoûtait aussitôt de ce qu'il avait fait venir de si loin et avec tant de peine.

Son activité politique, cependant, ne faiblissait pas, et, si tourmenté au dedans de lui-même, il était plus heureux que jamais au dehors dans ses entreprises. S'il avait manqué la Flandre et le Hainaut, et laissé accomplir le mariage de l'héritière des Pays-Bas avec Maximilien d'Autriche, il obtint, d'un autre côté, une compensation magnifique.

Le vieux roi René, chef de la maison d'Anjou, n'avait plus rien dans ce royaume de Naples dont il portait le titre; mais il possédait l'Anjou, le Barrois et la Provence. A sa mort (10 juillet 1480), Louis XI réunit le duché d'Anjou à la couronne, en vertu du même droit que le duché de Bourgogne; les femmes et les collatéraux n'héritaient pas des fiefs qui avaient été détachés du domaine royal par les rois en faveur de leurs fils puînés La faute du roi Jean, qui avait séparé du domaine royal l'Anjou et la Bourgogne, se trouva ainsi réparée.

Louis XI mit aussi la main sur le duché de Bar, en vertu d'une donation que lui avait faite Marguerite d'Anjou, fille du roi René, et veuve du malheureux Henri VI d'Angleterre.

La Provence passa à Charles d'Anjou, comte du Maine, neveu du roi René. Le vieux René avait légué ce beau comté à son neveu, au détriment de son petit-fils, le jeune René, duc de Lorraine, fils d'une de ses filles. Et, d'après le testament du vieux René, si le comte du Maine mourait sans enfants, Louis XI devait hériter de la Provence.

Le comte du Maine mourut à son tour, le 10 décembre 1481, après avoir confirmé le testament de son oncle en faveur du roi de France. Le Maine fit retour à la couronne comme avait fait l'Anjou, et Louis XI prit possession de la Provence comme légataire des deux derniers princes.

Le comté de Provence, jusque-là étranger au royaume et relevant nominalement de l'Empire, était, dans le midi, ce qu'était la Bretagne dans l'ouest, une des deux plus belles acquisitions qui restassent à faire à la France. Elle ne nous donnait pas tout à fait notre frontière naturelle des Alpes maritimes, le comté de Nice en ayant été détaché pour passer, par succession, dans la maison de Savoie; mais elle nous donnait quelque chose de bien plus important, des ports magnifiques, Marseille en tête, et un littoral incomparablement préférable, pour la grande navigation, à la côte marécageuse du Languedoc. La France devenait ainsi une des grandes puissances de la Méditerranée.

Une autre mort, après celle des princes d'Anjou, profita encore à Louis XI. Marie de Bourgogne périt, à vingt-cinq ans, des suites d'une chute de cheval (27 mars 1482). Son mari, Maximilien d'Autriche, n'avait pas su se rendre populaire. Les Gantois se saisirent de ses deux petits enfants, appelés Philippe et Marguerite, et, d'accord avec les autres communes de Flandre et avec celles du Brabant, ils refusèrent toute obéissance à Maximilien, et négocièrent directement avec le roi.

Les Flamands ne voulaient plus de la guerre, qui ruinait leur commerce, et ne demandaient au roi que de renoncer à mettre la main sur la Flandre.

La trêve était expirée. Les troupes françaises marchaient; le pays de Liége, la Gueldre, Utrecht, avaient chassé les Bour-



Louis XI au Plessis-lez-Tours.

guignons. Maximilien, sans argent et sans soldats, dut se résigner à autoriser les négociations ouvertes par les États des Pays-Bas. La paix fut signée à Arras, le 23 décembre 1482.

La principale condition était le mariage du dauphin Charles et de la petite Marguerite d'Autriche, qui n'avait que trois ans, et qui devait être remise au roi et élevée en France. Elle apportait en dot au dauphin l'Artois et la Franche-Comté.

Les habitants d'Arras étaient autorisés à rentrer dans leur malheureuse ville, et le comté d'Artois, qui avait été si ravagé par la guerre, était exempté de tous impôts pour six ans. Le roi, suivant sa coutume d'abandonner ses alliés quand il n'avait plus besoin d'eux, renonçait à soutenir les Liégeois et les gens de Gueldre et d'Utrecht.

Le roi s'obligea de faire confirmer le traité par les États Généraux.

Les fautes commises par le roi après la

mort de Charles le Téméraire étaient ainsi en grande partie réparées, et Louis XI était parvenu au comble de la puissance.

Il n'en jouit pas longtemps. Il avait eu, en mars 1481, une attaque d'apoplexie dont il ne s'était pas bien remis. Jusque-là il n'avait fait donner aucune instruction à son fils, disant qu'il en saurait toujours assez s'il savait cette maxime : « Qui ne sait dissimuler, ne sait régner. » Depuis, il commença de lui faire enseigner l'histoire, la politique, et même la morale, dont il avait fait si peu de cas pour son compte.

Il avait marié ses deux filles, l'une au sire de Beaujeu, prince de la branche de Bourbon, l'autre au duc Louis d'Orléans, petit-fils du duc Louis assassiné par Jean Sans-Peur, et fils du duc Charles d'Orléans, qui avait été pris à Azincourt, et qui avait été, durant la plus grande partie de sa vie, retenu prisonnier en Angleterre.

Le duc Louis d'Orléans, jeune homme de vingt et un ans, était le seul prince du sang que Louis XI jugeât à craindre pour son fils. Il lui fit jurer, sur le salut de son âme et sur son honneur, de servir loyalement le dauphin quand il serait devenu roi.

Louis XI n'avait pourtant pas assez bien gardé ses propres serments pour devoir compter beaucoup sur ceux des autres.

Quoiqu'il prît ainsi ses précautions en vue d'une mort prochaine, il n'était pas du tout résigné à mourir. Lui, qui ne croyait guère à la médecine quand il se portait bien, il était maintenant comme l'esclave de son médecin, qui lui extorquait des sommes énormes et de grandes terres, et qui le menaçait de le laisser mourir s'il ne faisait toutes ses volontés.

Il invoquait le pouvoir des saints de même que la science terrestre; il faisait venir de tous côtés des reliques; il mandait auprès de lui de pieux solitaires et des dévotes en renom; il fit venir du fond des montagnes de la Calabre un homme dont la sainteté faisait grand bruit, frère François de Paule, fondateur des moines appelés Minimes, et il le requit, à deux genoux, de lui allonger sa vie. Mais frère François répondit que Dieu seul avait un tel pouvoir.

Ni la médecine, ni les reliques n'y firent. Le 25 août 1483, Louis eut une seconde attaque. Il envoya chercher le sire de Beaujeu, mari de sa fille Anne, qui était peut-être le seul des princes et des grands qui n'eût jamais conspiré contre lui; il lui recommanda son fils, et lui confia toute la charge et le gouvernement du futur roi. Jusqu'à sa dernière heure, il parla des affaires publiques aux gens qui l'entouraient, prescrivit qu'on tînt le royaume en paix durant cinq ou six ans, jusqu'à ce que son fils fût en âge d'homme; puis il trépassa le 30 août, dans sa soixante et unième année.

L'historien qui a écrit sa vie assure qu'il fut celui des princes de son temps dont il y eut le plus de bien et le moins de mal à dire. Cela peut faire juger de ce qu'étaient les autres princes, car celui-là fut un fort méchant homme.

Il avait toutefois, on doit le reconnaître, une certaine idée du bien de l'État à sa façon, et un grand historien de notre temps a dit de lui qu'il n'avait pas été de la race des tyrans égoïstes, mais de celle des novateurs impitoyables. Il avait abattu les sires des fleurs de lis, ces nouveaux grands vassaux si redoutables au royaume; il avait fort agrandi la France, et lui avait fait atteindre ses frontières naturelles sur divers points. Mais ces services étaient chèrement payés par les progrès qu'il avait fait faire au despotisme.

Le nouveau roi, Charles VIII, avait treize ans accomplis. Il était donc majeur, d'après l'ordonnance de Charles V, et censé gouverner en personne. Mais qui allait réellement exercer le pouvoir sous le nom de cet enfant?

Louis XI mourant avait confié le gouvernement, comme nous l'avons dit, au sire de

Beaujeu, mari de sa fille aînée; mais celui-ci pourrait-il le garder?

Parmi les branches des sires des fleurs de lis, il n'en restait plus que deux qui eussent de l'importance : c'étaient la branche d'Orléans, la plus rapprochée du trône, et la branche de Bourbon, beaucoup plus éloignée, mais influente par les grands domaines qu'elle avait dans le centre de la France.

Le sire Pierre de Beaujeu était le frère et l'héritier du vieux duc de Bourbon, chef de cette branche. Le chef de l'autre branche était le jeune duc Louis d'Orléans, mari de la seconde fille de Louis XI, et qui devait être un jour Louis XII. Né dans la vieillesse de son père, de ce duc Charles qui avait été si longtemps prisonnier des Anglais, il l'avait perdu de bonne heure, et avait été élevé fort durement sous la surveillance soupçonneuse de Louis XI. Livré à lui-même, dans ses premiers moments de liberté, il ne se fût guère soucié de la politique, et n'eût songé qu'à se dédommager, par tous les plaisirs de son âge, de la contrainte où il avait vécu; mais ses amis avaient de l'ambition pour lui; ils le poussaient à disputer le pouvoir au sire de Beaujeu, ou plutôt à la femme de celui-ci, « Madame Anne de France », car Madame Anne menait son mari et le petit roi son frère.

Louis XI, qui se défiait de tous les hommes et disait du mal de toutes les femmes, prétendait que sa fille Anne était la moins folle femme du monde, car, ajoutait-il, de femme sage il n'y en a point.

La vérité est que Madame Anne était bien aussi sage, c'est-à-dire aussi politique que son père. Elle n'avait pas le cœur beaucoup plus sensible que lui, mais elle avait tout aussi bonne tête. C'était une femme dans le genre de ce que fut plus tard la fameuse reine Élisabeth d'Angleterre, et très-capable de gouverner un grand royaume.

Les princes siégèrent d'abord ensemble dans le conseil du roi, s'accommodèrent tant bien que mal pour faire face aux embarras d'un commencement de règne, se partagèrent les gouvernements des provinces, remirent en liberté ceux des grands que Louis XI avait retenus en prison, et livrèrent à la vengeance, soit du peuple, soit des hommes puissants, quelques-uns des agents les plus détestés du feu roi. Le barbier de Louis XI, Olivier le Daim, qui était devenu son ministre et comte de Meulan, fut pendu au gibet de Montfaucon. Il l'avait mérité par toutes sortes d'iniquités.

Tous les seigneurs dont les terres avaient été confisquées par le feu roi réclamaient la restitution de leurs biens. Le duc René de Lorraine, le vainqueur de Charles le Téméraire, revendiquait la Provence et le Barrois, comme lui appartenant du chef de sa mère, et comme ayant été indûment légués à Louis XI. Madame Anne vit qu'il fallait faire une concession; elle fit rendre au duc René le Barrois, avec un délai de quatre années pour faire juger la question du droit à l'héritage de Provence. Elle comptait bien, d'ici là, trouver moyen d'empêcher que la Provence échappât à la France.

Si les grands réclamaient leurs fiefs perdus, le peuple, lui, réclamait ses droits violés. On criait de toutes parts « qu'il n'était roi ni seigneur sur terre qui eût pouvoir de lever un denier sur ses sujets sans le consentement des peuples. » Les impôts arbitraires eussent été certainement refusés. Le conseil du roi, composé des princes et de quelques-uns des grands barons et des plus éminents serviteurs du feu roi, convoqua les États Généraux à Tours, le 5 janvier 1484.

Les États Généraux de 1484 furent élus dans des conditions nouvelles. Jusque-là, les États ne s'étaient composés que des vassaux du roi, c'est-à-dire des prélats, des barons, et des députés des villes et des communautés qui relevaient de la couronne selon le régime féodal. Cette fois, les États n'eurent plus rien de féodal; on ne convoqua ni

les prélats ni les barons, vassaux du roi; on convoqua la totalité des habitants libres du royaume, paysans aussi bien qu'ecclésiastiques, nobles et gens des villes, à l'exception de ce qui restait de serfs. Les hommes libres de toutes les paroisses furent invités à envoyer des délégués aux chefs-lieux des prévôtés, où ces délégués choisirent entre eux des électeurs qui allèrent nommer les députés dans les chefs-lieux des bailliages ou des sénéchaussées.

Les élections dans le Tiers État se firent ainsi à trois degrés. Les ecclésiastiques et les nobles élurent directement leurs députés, sans que les évêques et les grands barons eussent plus de droits que les autres. Il y eut ainsi complète égalité dans chacun des trois ordres, comme s'ils eussent été trois démocraties à côté l'une de l'autre.

C'était vraiment l'esprit de la France qui se montrait là, bien différent de l'esprit de l'Angleterre, qui maintenait avec tant de soin les priviléges aristocratiques des grands.

Ce règlement ne fut point appliqué au Languedoc, qui garda, dans les élections aux États Généraux, la forme aristocratique de ses États Provinciaux.

Les députés siégèrent tous ensemble, sans distinction d'ordres. C'était encore là une grande nouveauté, et qui allait même au delà de ce que comportaient alors les mœurs publiques, car, dans les États Généraux des temps postérieurs, on rétablit la séparation des trois ordres.

L'assemblée s'ouvrit le 15 janvier 1484. Le chancelier de France, qui était le premier des grands officiers et l'orateur de la couronne, exposa les réformes commencées par le roi et son conseil, les réductions opérées dans l'armée, et fit toutes sortes de belles promesses au nom du roi.

Les États se partagèrent en six bureaux correspondants aux six grandes divisions entre lesquelles était partagé le royaume pour l'administration financière, moins la Flandre, qui ne s'était pas fait représenter, et la Bretagne, que l'on n'avait pas même convoquée, car elle agissait en pays presque entièrement indépendant.

Les six bureaux se réunirent pour arrêter un cahier général des réclamations à présenter au roi.

Il y avait autre chose à faire que de présenter des réclamations. Il y avait à imposer à la couronne un conseil nommé par les États, conseil qui eût réalisé les réformes nécessaires et assuré le gouvernement libre pour l'avenir. L'occasion était bonne; les princes étaient divisés, et l'assemblée, si elle était bien dirigée, pouvait amener les princes, en s'interposant entre eux, à la laisser faire.

Il y eut là des hommes qui le comprirent. Et, chose remarquable, ce fut un noble, un baron, qui fit valoir les droits du peuple avec le plus d'énergie et d'éloquence.

Le sire de la Roche-Pot, sénéchal de Bourgogne, commença par contester le prétendu droit des princes du sang à gouverner, quand le roi n'était point en âge de le faire.

« La royauté », dit-il, « est une fonction, non point un héritage, et ne doit point, comme on fait pour les héritages, être nécessairement confiée à la garde des plus proches parents du sang. »

Il nia ensuite que les rois eussent un pouvoir sans limites. « L'histoire nous enseigne », dit-il, « et j'ai appris de mes pères, qu'au commencement les rois furent créés par le suffrage du peuple souverain : on élevait au rang suprême les plus vaillants et les plus sages, et chaque peuple élisait ses chefs pour son utilité. Comment les flatteurs osent-ils attribuer le pouvoir absolu au prince, qui n'existe que par le peuple? Quiconque possède, par force ou autrement, sans le consentement du peuple, le gouvernement de la chose publique, n'est qu'un tyran et un usurpateur du bien d'autrui. »

Il expliqua qu'il entendait par peuple les



Louis XI aux pieds de saint François de Paule.

Trois États réunis, et l'on ne pouvait pas demander davantage à un noble. Mais ces paroles n'en étaient pas moins fières et hardies, et rappelaient un temps plus ancien que l'empire romain, le temps des républiques grecques et romaine, que l'on se remettait alors à étudier avec beaucoup d'ardeur dans les histoires anciennes.

Le sire de la Roche-Pot fut applaudi, mais ne fut pas suivi. La majorité de l'assemblée n'était pas à sa hauteur, et, cette fois, Paris fut au-dessous de lui-même. Ses députés furent parmi les plus timides. Après avoir bien discuté, on maintint les membres actuels du conseil du roi, princes et autres, qui étaient au nombre de quinze, et l'on décida d'inviter le roi et ses conseillers à adjoindre au conseil douze nouveaux membres pris dans les États Généraux.

L'assemblée ne se sentit point capable du grand rôle qui s'offrait à elle.

Elle ne mit point, toutefois, de faiblesse dans la rédaction de ses cahiers. Elle demanda énergiquement le rétablissement de

la Pragmatique de Charles VII sur les libres élections aux évêchés et abbayes, et l'interdiction absolue des exactions que la cour de Rome exerçait sur le clergé français et qui faisaient sortir tant d'argent du royaume.

Elle demanda l'abolition des ordonnances de Louis XI contre le droit de chasse; les nobles et les bourgeois, chose peu ordinaire, appuyèrent les requêtes les uns des autres: c'est qu'ils avaient souffert ensemble. Tous se déchaînaient à l'envi contre le règne passé.

Les cahiers réclamèrent la suppression ou une grande réduction des pensions que payait le roi; la réduction du nombre des officiers royaux et de l'armée; la restitution aux juges ordinaires du droit de juger les soldats.

Les cahiers requirent beaucoup de réformes judiciaires tendant à réduire les juridictions exceptionnelles au profit des juges ordinaires, et à rapprocher les tribunaux de leurs justiciables. Ils réclamèrent le châtiment des juges extraordinaires qui avaient abusé de leur pouvoir sous le feu roi; la révocation de toutes les confiscations arbitraires; la rédaction par écrit de toutes les coutumes du royaume; l'interdiction de saisir les animaux et les outils nécessaires au labourage; enfin, l'observation fidèle des lois et ordonnances des anciens rois, depuis Philippe le Bel, et leur lecture publique annuelle dans toutes les cours de justice.

C'était un des grands maux de la France que d'avoir de bonnes lois qu'on n'observait pas, et une foule d'abus qu'on pratiquait toujours en dépit des lois.

Les cahiers prièrent le roi de faciliter le commerce tant au dedans qu'au dehors du royaume; de révoquer tous les péages et droits de transit établis sous le feu roi, et de ne plus faire percevoir les droits d'exportation qu'aux frontières.

Les cahiers demandèrent que de grands États Provinciaux fussent convoqués à époques fixes dans les six grandes divisions financières du royaume, ainsi que cela se passait dans deux de ces divisions, le Languedoc et la Normandie.

Cette demande importante menait à une autre bien plus considérable encore.

Les États de 1484 avaient compris la faute commise par les États de 1439, lorsque ceux-ci avaient accordé la taille pour la solde de l'armée, sans stipuler que le vote de cet impôt devrait être renouvelé à époques fixes par les États.

Les États de 1484 n'accordèrent la taille que pour deux ans, en la réduisant à 1,500,000 livres, et demandèrent que, pour le bien et réformation du royaume, les États Généraux fussent assemblés de nouveau dans deux ans, et ainsi continués de deux années en deux années.

Si l'assemblée de 1484 eût assuré l'exécution de son vœu, le gouvernement libre et représentatif eût été constitué en France dans les conditions que comportait la société de ce temps-là.

L'assemblée y parut d'abord décidée. Un orateur énergique, appelé Jean Cardier, juge et député du Tiers État de Forez, réclama, au nom des États, que le conseil du roi répondît sur-le-champ aux demandes des cahiers, et donnât immédiatement force de loi aux articles qui seraient adoptés.

Le chancelier de France répondit que le conseil du roi ne pouvait terminer si promptement, et engagea l'assemblée à se séparer, en laissant à une commission le soin de surveiller l'expédition définitive des articles.

Les députés les plus fermes et les plus attachés à leur devoir voulaient que l'assemblée restât réunie jusqu'à la fin; mais la majorité céda par faiblesse et surtout par lassitude, qui est un des grands défauts des Français. L'assemblée nomma la commission qu'avait proposée le chancelier, et se sépara (14 mars 1484).

Les réponses du roi aux demandes des États furent publiées peu de jours après. La plupart des articles étaient accordés; mais,

sur le plus important de tous, il était seulement répondu que le roi convoquerait les États Généraux dans deux ans. Le roi ne s'expliquait pas sur le retour des États tous les deux ans; par conséquent, on ne tenait rien.

On n'eut pas même les États en 1486, comme il était annoncé. Les troubles qui survinrent fournirent un prétexte pour ne pas les réunir.

Ainsi fut manquée cette grande occasion. L'esprit public était faible, et la nation n'avait pas suffisamment poussé l'assemblée à mieux faire.

Après les États Généraux de 1484, la rivalité s'anima de plus en plus entre le parti de Madame Anne et celui du duc d'Orléans: le premier tenait le pouvoir; le second tâchait de le lui enlever. Le duc d'Orléans s'appuyait sur ce duc François de Bretagne qui avait toujours été hostile à Louis XI. Madame Anne s'allia au duc de Lorraine, à un parti de barons bretons soulevés contre leur duc, et aux Flamands, en guerre avec Maximilien d'Autriche, qui voulait les forcer de le reconnaître comme régent pendant la minorité de son fils, le petit Philippe d'Autriche, comte de Flandre.

Madame Anne fit souscrire à quatre des principaux barons de Bretagne l'engagement de reconnaître le roi Charles VIII comme futur successeur de leur duc François II, au détriment des deux filles de ce duc. Louis XI avait acheté de l'héritière de la maison de Blois-Penthièvre les vieilles prétentions de cette maison sur le duché de Bretagne, et Madame Anne entendait poursuivre le dessein de son père pour la réunion de la Bretagne à la France, en même temps qu'elle faisait valoir les droits de suzeraineté de la couronne sur la Flandre, en prenant la protection des Flamands contre Maximilien.

Pour une femme qui gouvernait au nom d'un enfant, sans aucun titre, car elle n'était pas régente et ne siégeait pas même au conseil du roi, cela témoignait assurément d'un puissant esprit et d'un ferme courage (septembre-octobre 1484).

Le duc d'Orléans gagna les autres princes, même le vieux duc de Bourbon, beau-frère de Madame Anne; mais il tâcha en vain de se faire appuyer par le Parlement et par l'Université de Paris, puis de soulever les provinces du centre et de l'ouest. Les populations, qui sentaient que le pouvoir était dans les mains les plus capables, ne se montrèrent nulle part disposées à soutenir les princes. Le duc d'Orléans fut obligé de transiger et de revenir à la cour (avril 1485).

Poussé par un de ses amis, le comte de Dunois, qui était le fils du fameux capitaine de ce nom, le duc d'Orléans recommença bientôt de conspirer, et Dunois l'entraîna jusqu'à négocier avec Maximilien d'Autriche et avec l'Angleterre. Maximilien avait repris le dessus dans les Pays-Bas. Parvenu à se faire reconnaître comme régent par la plupart de ces provinces, il avait enfin amené la Flandre à céder à son tour, et il espérait se trouver bientôt en mesure de se venger de la France. D'un autre côté, le roi d'Angleterre, le fameux tyran Richard III, qui avait succédé à son frère Édouard IV en faisant périr les enfants d'Édouard, était disposé à attaquer la France, afin de détourner la haine populaire dont il était l'objet.

Madame Anne prévint hardiment Richard III.

Il y avait alors en Bretagne un réfugié gallois, nommé Henri Tudor, qui descendait, par les mâles, des anciens chefs du pays de Galles, et, par les femmes, de la branche royale anglaise de Lancastre, qu'avait détrônée la branche régnante d'York. Le tyran Richard III craignait beaucoup ce personnage, et il obtint, après bien des instances, que le duc de Bretagne, son allié secret, consentît à lui livrer Henri Tudor.

Henri ne se laissa point arrêter; il s'enfuit de Bretagne sur terre de France. Madame

Anne lui fournit des vaisseaux, de l'argent, quelques soldats, et il s'embarqua à Hartleur, le 31 juillet 1485.

Une petite armée d'insurgés le rejoignit dès qu'il eut mis le pied en Angleterre. Richard III courut l'attaquer; mais la moitié de l'armée du tyran passa du côté des insurgés, et Richard III fut vaincu et tué (22 août).

La dynastie galloise des Tudors succéda ainsi à la dynastie angevine des Plantagenêts, et les descendants des anciens Bretons celtiques reparurent sur le trône de la Grande-Bretagne après les Anglo-Saxons et les Franco-Normands.

Madame Anne avait eu aussi bonne chance en Bretagne qu'en Angleterre. Avant même que Henri Tudor se fût embarqué pour l'Angleterre, les Bretons s'étaient soulevés en masse contre leur duc, gouverné par un indigne favori qui avait commis toutes sortes de crimes. Le duc céda, et livra ce ministre, appelé Pierre Landois, qui fut mis en jugement, condamné à mort et exécuté (14 juillet).

Le duc d'Orléans et les autres princes, qui avaient repris les armes, se soumirent de nouveau.

Maximilien n'avait pu les aider durant l'année 1485, trop occupé qu'il était de ses intérêts dans l'empire d'Allemagne. Au commencement de l'année suivante, il parvint à se faire élire à Francfort comme roi des Romains, c'est-à-dire héritier de l'Empire après son père, ce qui augmenta beaucoup son influence et ses moyens d'action des deux côtés du Rhin. Au printemps de 1486, il rompit le traité d'Arras, prit l'offensive en Artois contre la France, et surprit Térouenne.

Il ne put cependant venir à bout de reconquérir l'Artois. L'armée française avait été remise sur un bon pied; on avait rétabli en partie les francs-archers sous un nouveau nom, et enrôlé des Suisses, en demandant de l'argent à de petites assemblées de notables convoquées dans les bailliages, pour ne pas recourir aux États Généraux.

Les princes français, cependant, reprenant espoir sur ce renouvellement de la guerre dans le nord, pactisèrent secrètement avec Maximilien. Presque tous les sires des fleurs de lis et les grands signèrent un traité où ils prétextaient de vouloir faire entretenir les ordonnances des États Généraux, violées, disaient-ils, par ceux qui entouraient le roi et qui avaient banni d'auprès de lui les princes et seigneurs de son sang, et suscité la guerre entre lui et le roi des Romains (13 décembre 1486).

Parmi les signataires figuraient le roi et la reine de Navarre, royaume qui avait passé par mariage dans la maison gasconne d'Albret, héritière des domaines des comtes de Foix, et en possession de la majeure partie des Pyrénées françaises.

Le duc René de Lorraine avait signé aussi, parce que Madame Anne n'avait pas voulu lui faire donner la Provence, et que ce beau comté avait été définitivement réuni à la couronne de France, par ordonnance royale d'octobre 1486, du consentement et à la requête des États de Provence.

Les choses avaient changé en Bretagne. La prétention qu'avait Madame Anne de réunir ce duché à la France s'était ébruitée et avait irrité les Bretons, qui tenaient à leur indépendance. Les États de Bretagne, réunis à Rennes en 1486, décidèrent que la fille aînée du duc lui succéderait, et qu'on ne la marierait pas sans l'aveu des Trois États. L'assemblée fit jurer à l'héritière de Bretagne, la petite princesse Anne, âgée de dix ans, qu'elle ne consentirait jamais à l'assujettissement de son pays.

Le duc Louis d'Orléans eût mieux aimé supplanter Madame Anne de France auprès du roi que de se révolter avec l'aide des étrangers. Le jeune roi, de son côté, se plaisait plus avec le duc d'Orléans qu'avec Madame Anne, qu'il trouvait trop sérieuse et trop sévère; mais il n'osa s'échapper d'auprès de sa sœur pour rejoindre son cousin,

et le duc d'Orléans, craignant d'être arrêté, se réfugia en Bretagne (janvier 1487).

Le parti des princes était en armes dans le sud-ouest. Madame Anne y marcha avec le roi et le conseil, et la portion la plus sûre de l'armée. Bordeaux et toutes les autres villes se tournèrent contre les princes, qui ne purent résister nulle part. Cela montra bien la solidité des progrès qu'avait faits l'autorité royale.



Anne de Beaujeu.

La Guyenne pacifiée, Madame Anne envoya les troupes royales en Bretagne, et, sans réclamer contre la décision des États sur l'héritage du duché, elle fit seulement demander le renvoi du duc d'Orléans et de ceux de son parti hors du pays.

Les principaux barons de Bretagne, jaloux de voir le duc d'Orléans et ses conseillers commander chez eux au nom de leur duc, se déclarèrent pour les Français. Les conseillers du duc d'Orléans poussèrent le duc François de Bretagne à offrir la main de son héritière à Maximilien. Celui-ci envoya quelques soldats par mer; mais cela n'empêcha pas les Français d'occuper une grande partie de la Bretagne.

Cette année, ce fut aux États Provinciaux que le conseil du roi s'adressa pour avoir de l'argent, car on n'osait encore rétablir la taille arbitraire.

La mort du vieux duc de Bourbon diminua encore les chances des princes; son héritage avait passé à son frère le sire de Beaujeu, mari de Madame Anne, homme de bon sens et de quelque capacité, et qui était comme le lieutenant de sa femme. Les domaines réunis dans les mains du nouveau duc de Bourbon étaient les plus considérables qui restassent à un prince du sang; ils comprenaient les duchés de Bourbonnais et d'Auvergne, les comtés de Forez, de la Marche, de Clermont en Beauvaisis, et la seigneurie de Beaujolais (avril 1488).

Le duc d'Orléans et ses amis offrirent de quitter la Bretagne, si l'on voulait leur rendre leurs offices et leurs biens, qu'on avait saisis, et leur permettre de rentrer en France.

Madame Anne refusa. Les barons bretons se réconcilièrent encore une fois avec leur duc contre la France, et il leur vint un secours de Gascons et de Navarrois amené par le seigneur d'Albret, le plus grand baron de Gascogne, à qui l'on avait offert la main de la petite princesse Anne de Bretagne en même temps qu'à Maximilien.

Plusieurs des places occupées par les Français furent reprises par les Bretons; mais un corps d'armée français rentra en Bretagne et assiégea Fougères. C'était alors la plus forte place de la Bretagne après Nantes. Néanmoins, elle ne put tenir longtemps contre la puissante artillerie française. Elle venait de se rendre, quand les Bretons, avec leurs auxiliaires étrangers, arrivèrent trop tard au secours.

Les deux corps d'armée, chacun d'une douzaine de mille hommes, en vinrent aux mains près de la petite ville de Saint-Aubin-

du-Cormier. Les Français étaient commandés par le petit-fils d'un homme qui avait été bien funeste à la France, de ce Georges de la Trémoille qui avait trahi Jeanne Darc. Louis de la Trémoille, très-loyal et très-sage capitaine, devait relever l'honneur de cette famille.

Les Bretons se battirent avec leur courage ordinaire; mais la Trémoille, par d'habiles manœuvres, remporta sur eux une victoire complète. Le duc d'Orléans fut fait prisonnier et envoyé à la tour de Bourges (27 juillet 1488). Cette journée fut suivie de la prise de Saint-Malo.

Le duc François de Bretagne implora la paix. Madame Anne ne voulait point qu'on l'écoutât; mais, pour la première fois, elle rencontra de la résistance dans le conseil du roi et chez le roi même : elle dut consentir à ce qu'on reçût le duc à merci, en lui imposant d'assez sévères conditions (20 août).

La paix avec la Bretagne fut presque aussitôt rompue que signée. Le duc François II mourut le 9 septembre. Le conseil du roi réclama aussitôt pour Charles VIII la tutelle des deux filles du duc, en vertu du droit féodal, et requit que l'aînée des deux ne prît pas le titre de duchesse, jusqu'à ce qu'il eût été décidé entre les droits du roi et ceux des jeunes princesses sur l'héritage de Bretagne. Les Bretons repoussèrent les prétentions du conseil du roi; mais ils ne furent point en état de repousser les armes françaises, qui entamèrent la Basse Bretagne après la Haute. Brest fut pris, comme l'avait été Saint-Malo. Nantes, où était la jeune duchesse Anne, et Rennes, tenaient toujours; mais le pays était cruellement désolé.

Maximilien ne pouvait porter assistance aux Bretons. Il avait eu des échecs en Artois contre les Français; puis les Flamands, irrités des taxes qu'il levait pour la guerre contre la France et des excès de ses soldats allemands, s'étaient de nouveau soulevés contre lui. Les autres provinces des Pays-Bas se déclarèrent en grande partie pour les Flamands; Liége se mit sous la protection de la France, et l'année 1488 ne finit guère mieux pour Maximilien que pour les Bretons.

Sans une diversion du dehors, Maximilien n'eût pas pu longtemps tenir tête aux Français et aux insurgés des Pays-Bas; mais il lui venait en ce moment des alliés contre la France. Les Anglais, jaloux et irrités de voir le royaume de France près de se compléter en face d'eux par l'annexion de la Bretagne, poussaient leur nouveau roi, malgré lui, à la guerre contre ses anciens amis les Français. Henri VII conclut, en février 1489, une double alliance avec Maximilien et Anne de Bretagne. La puissante monarchie espagnole, qui venait de se fonder par le mariage du roi Ferdinand d'Aragon et de la reine Isabelle de Castille, s'allia à Maximilien et aux Anglais, sur le refus qu'avait fait le gouvernement français de lui rendre le Roussillon.

Six mille Anglais et deux mille Espagnols descendirent en Bretagne, et la garnison anglaise de Calais prit une part active à la guerre de Flandre. La Bretagne était dans un vrai chaos; non-seulement elle était déchirée par la guerre, mais ceux qui faisaient la guerre contre la France se la faisaient aussi entre eux. Une partie des Bretons et les Espagnols soutenaient les prétentions de Maximilien à la main de la jeune duchesse Anne; le reste des Bretons, avec les Anglais et les Navarrois, appuyaient le seigneur d'Albret.

Le gouvernement français essaya de rompre la coalition mal unie qui s'était formée contre lui. Il se débarrassa de la guerre de Flandre pour concentrer ses efforts sur la Bretagne, et conclut la paix avec Maximilien à Francfort. Le traité de 1482 fut rétabli. Le roi de France promit de s'employer amiablement pour ramener la Flandre et le Brabant sous l'obéissance de Maximilien, et de remettre aux mains de Madame Anne de Bretagne toutes les villes et forteresses bre-

tonnes, moins quatre places qui resteraient en séquestre, à condition que les étrangers fussent renvoyés de Bretagne. La question des droits du roi et de Madame Anne de Bretagne sur le duché devait être décidée, sous trois mois, par des juges que choisiraient les deux parties (22 juillet 1489).

Le Brabant se soumit à Maximilien; les communes de Flandre acceptèrent l'arbitrage du roi de France. La sentence arbitrale du roi maintint les libertés flamandes, mais obligea Gand, Bruges et Ypres à payer une grosse amende à Maximilien, et à lui demander pardon par l'organe de leurs magistrats.

Les princes pouvaient bien se servir des communes les uns contre les autres; mais, au fond, ils se croyaient tous intéressés à ne laisser abaisser la dignité royale ou seigneuriale devant le peuple chez aucun d'entre eux.

Le traité de Francfort ne fut pas observé en Bretagne. Les auxiliaires espagnols et anglais, n'ayant pas reçu leur solde, n'évacuèrent qu'en partie le pays. Les Français, en conséquence, ne l'évacuèrent pas du tout.

La jeune duchesse Anne et ses conseillers avaient pris une bien grave décision. Anne de Bretagne, qui n'avait que quatorze ans, mais qui avait une vraie tête bretonne, résolue et obstinée, et un esprit au-dessus de son âge, avait choisi entre ses prétendants. Ne voulant point du seigneur d'Albret, qui était vieux et laid, et qui avait tâché en vain de s'emparer de sa personne, elle s'était prononcée pour Maximilien. Durant l'été de 1490, un ambassadeur de Maximilien vint épouser secrètement la jeune duchesse au nom de son maître.

Le second mariage de Maximilien d'Autriche s'annonçait comme aussi redoutable à la France que le premier; l'Autriche eût ainsi enlevé à la France, l'une après l'autre, les deux grandes héritières.

Heureusement, les affaires d'Autriche avaient appelé Maximilien sur le Danube; il faisait la guerre contre les Hongrois et les Bohêmes, et ne put venir lui-même en Bretagne. Le seigneur d'Albret, informé du mariage secret de la duchesse, se vengea de sa déconvenue en introduisant les Français dans Nantes, où Charles VIII fit son entrée le 4 avril 1491. Maximilien ne fut pas même en état de faire tenter par ses lieutenants des Pays-Bas une diversion contre le nord de la France. Les Flamands, dès qu'ils avaient vu recommencer la guerre, avaient repris les armes contre lui, et ses lieutenants avaient assez à faire de se défendre. Le roi d'Angleterre n'agissait pas, et les rois d'Espagne, Ferdinand et Isabelle, étaient tout occupés au siége de Grenade, la capitale du dernier royaume que les musulmans eussent conservé en Espagne.

Le gouvernement français poursuivit donc, sans nouvel obstacle du dehors, ses desseins sur la Bretagne. La France était maintenant parfaitement unie.

Charles VIII, qui avait vingt et un ans, n'était plus entièrement gouverné par sa sœur aînée Madame Anne de France, duchesse de Bourbon. Touché des prières de son autre sœur, la duchesse d'Orléans, et poussé par les jeunes seigneurs qui l'entouraient, il avait rendu la liberté au duc Louis d'Orléans, après trois ans de captivité, et il l'avait réconcilié avec Madame Anne de France et son mari (mai-septembre 1491). Le duc Louis d'Orléans, qui était d'un bon naturel et point rancuneux, ne chercha plus à troubler l'État, et les conseillers qui l'avaient excité à mal faire, et qui avaient tant remué la Bretagne contre la France, se remirent avec lui au service de la couronne.

Les deux principaux, le comte de Dunois et le prince d'Orange, avaient fort contribué à décider le mariage d'Anne de Bretagne avec Maximilien; ils s'entendirent pour défaire leur ouvrage. Dunois était auprès du roi; Orange était près d'Anne de Bretagne, dans Rennes, qu'assiégeaient les Français



Le jubé du Folgoat, en Bretagne.

depuis le mois d'août. Maximilien, en novembre, fit la paix avec les Hongrois et les Bohêmes, et obtint des secours de la diète germanique contre la France. Mais il était trop tard ; Dunois et Orange venaient de mener à bonne fin une grande négociation qu'ils avaient entreprise, et avaient atteint leur but au profit de la France.

Deux traités, l'un public, l'autre secret, furent signés, le 15 novembre 1491, entre Charles VIII et Anne de Bretagne. Le traité public, destiné uniquement à cacher quelque temps l'autre, ouvrait les portes de Rennes au roi, et réservait à des commissaires le jugement sur le droit de succession au duché ; le traité secret était bien autre chose.

Charles VIII, à douze ans, avait été marié à la fille de Maximilien, la petite Marguerite d'Autriche, qui n'avait pas trois ans lors du traité de 1482. Elle n'en avait pas maintenant douze, et, à cause de sa trop grande jeunesse, quoiqu'on la traitât en reine, elle n'était encore mariée que de nom. Le conseil du roi résolut hardiment de rompre ce mariage,



Les Dieppois en Afrique.

et de perdre, s'il le fallait, l'Artois et la Franche-Comté, dot de Marguerite, pour avoir la Bretagne.

Le 15 novembre, le jour même du traité, le roi entra dans Rennes, s'entretint longuement avec la jeune duchesse, et, trois jours après, Charles VIII et Anne de Bretagne furent fiancés secrètement. Anne de Bretagne avait consenti à rompre avec Maximilien pour devenir reine de France.

Le roi repartit aussitôt pour la Touraine; la duchesse vint l'y rejoindre quinze jours après, et leur mariage fut célébré solennellement au château de Langeais, le 16 décembre 1491. Par leur contrat de mariage, ils confondaient tous leurs droits sur le duché de Bretagne, en se les transférant au dernier vivant; Madame Anne s'interdisait, si elle survivait au roi, de se remarier à tout autre qu'au futur roi de France ou à son héritier présomptif.

Ce fut ainsi que le dernier pays du continent, où se parle encore la langue des Gaulois, fut réuni à la France, fille de la Gaule. La Bretagne, dont tous les adversaires de la France avaient rêvé de faire leur place d'armes contre nous, se retournait et devenait notre avant-garde en face de l'Angleterre. En s'unissant pour toujours à la France, elle lui donnait cent lieues de côtes sur les deux mers de l'ouest, sur la Manche et sur l'Atlantique, avec une race de marins héroïques et tout un peuple intrépide et loyal.

Toutes les côtes occidentales de l'ancienne Gaule, depuis Boulogne jusqu'à Bayonne, étaient désormais françaises.

La Bretagne ne devenait point une province du royaume; elle s'associait à la France en

restant bretonne. Charles VIII s'était engagé, pour lui et ses successeurs, à gouverner les Bretons comme duc de Bretagne et non comme roi de France, à maintenir tous les droits et coutumes du duché, à n'y pas lever d'impôts sans le consentement des Etats, et à y conserver une cour souveraine de justice.

La Bretagne se remit très-vite des années si malheureuses qu'elle venait de traverser; elle fut très-prospère dorenavant sous sa duchesse Anne, qui, devenue reine de France, resta Bretonne de cœur, et occupée, avant tout, de son pays natal. Son nom y est demeuré très-populaire.

Les arts furent, à cette époque, très-florissants chez les Bretons. On voit encore, dans les villes et dans les campagnes, une foule de pittoresques édifices de ce temps : les maisons bretonnes, bâties en granit, durent comme des monuments. Le clocher d'une des églises de Saint-Pol de Léon, appelé le *Kreisker,* et l'église du Folgoat, sont justement célèbres. Un des plus grands chefs-d'œuvre de la sculpture française a eu pour auteur un artiste bas-breton de cette époque, le sculpteur Michel Columb. C'est le tombeau que la duchesse Anne fit élever à son père, le duc François II, dans la cathédrale de Nantes. Il n'y a rien de plus beau entre les tombeaux des rois à Saint-Denis.

Maximilien, de nouveau aux prises avec les Flamands révoltés, ne put d'abord rien tenter pour se venger du double affront que lui avait fait Charles VIII en lui prenant sa femme et en répudiant sa fille.

Dans le courant de l'année 1492, les communes flamandes transigèrent successivement avec Maximilien, et l'Angleterre, qui avait aidé Maximilien en Flandre, mais qui n'avait rien fait de sérieux pour disputer la Bretagne à la France, prit l'offensive contre la Picardie maritime. Le roi Henri VII d'Angleterre, poussé par son peuple, qu'irritait fort la réunion de la Bretagne à la France, annonça en termes pompeux au Parlement anglais le dessein de recouvrer « son royaume de France », avec le concours du roi des Romains Maximilien, et des roi et reine d'Espagne; puis il descendit à Calais au commencement d'octobre, et alla mettre le siége devant Boulogne, avec seize cents lances et vingt-cinq mille fantassins.

Les roi et reine d'Espagne, Ferdinand et Isabelle, avaient maintenant les mains libres, car ils venaient de prendre Grenade, et les derniers restes de la puissance musulmane dans la grande presqu'île espagnole venaient de tomber sous leurs coups (2 janvier 1492).

La guerre de coalition qui semblait se préparer contre la France n'eut pas lieu. Boulogne se défendit très-bien contre les Anglais, dont l'artillerie n'était pas comparable à la nôtre. L'armée française tint en échec, sur la frontière, les troupes de Maximilien, et les empêcha de rejoindre Henri VII. Le roi d'Angleterre apprit bientôt qu'il ne devait rien attendre du côté de l'Espagne, et que Ferdinand et Isabelle traitaient avec Charles VIII.

Le roi d'Angleterre se découragea bien vite d'une campagne entreprise contre son gré. On lui fit des propositions de paix. Il se hâta de les accepter, et, le 3 novembre, on signa la paix pour tout le temps de la vie des deux rois et un an après le « trépassement » du dernier mourant. La liberté du commerce était stipulée entre les deux royaumes, sauf l'observation des coutumes locales ; les alliés des deux rois pourraient être compris dans le traité, à leur volonté.

Charles VIII promit de payer à Henri VII, en dedans quinze ans, 620,000 écus d'or, au nom de sa femme, comme dus aux Anglais par la Bretagne ; plus, 125,000 écus d'or censés promis autrefois au roi d'Angleterre par Louis XI.

La paix fut ainsi achetée à prix d'or par la France, ce qui pouvait paraître assez étrange,

car, dans l'état où étaient les forces militaires des deux nations, toutes les chances eussent été pour les Français, bien mieux organisés et mieux disciplinés. Les Anglais avaient bien moins de chances de prendre Boulogne que les Français de reprendre Calais.

La paix avait été conclue avec l'Espagne, dès le mois précédent, à des conditions bien pires encore. On rendait à la couronne d'Aragon le Roussillon, avec son annexe la Cerdagne, sans même exiger le remboursement des sommes pour lesquelles Louis XI avait autrefois reçu ces deux comtés en gage.

Les habitants du Roussillon, qui avaient été d'abord contraires à la réunion avec la France, et qui s'étaient révoltés contre Louis XI, avaient bien changé depuis, et s'étaient déjà rattachés à leur nouvelle patrie. Ils protestèrent contre le traité qui les séparait de la grande région gauloise et française à laquelle appartient naturellement leur pays, pour les rendre à un royaume d'au delà des Pyrénées.

Leurs protestations furent vaines, et la France reperdit, pour un siècle et demi, sa frontière naturelle des Pyrénées orientales.

Ferdinand et Isabelle avaient renouvelé, à ce prix, la vieille alliance de la France et de l'Espagne, et promis de ne jamais marier leurs enfants à ceux de Maximilien ou de Henri VII, et de ne pas s'opposer à des projets de conquête qu'avait Charles VIII, et dont nous parlerons tout à l'heure. Ces promesses ne furent pas tenues.

Un troisième traité de paix fut signé avec Maximilien, le 23 mai 1493. Charles VIII remit dans les mains de Maximilien, avec sa fille Marguerite, les deux provinces que cette princesse avait apportées en dot, l'Artois et la Franche-Comté. Au contraire du Roussillon, les populations de l'Artois et de la Franche-Comté tenaient pour leurs anciens princes, et se remuaient en faveur de leur comtesse Marguerite d'Autriche. Il n'eût pas été juste de les retenir à la fois contre leur gré et contre les engagements pris par la France en 1482; mais on eût dû imposer, pour condition de paix, que Marguerite épousât un prince français.

On ne fit aucune réserve de ce genre, et la réunion de la Bretagne à la France fut ainsi compensée par la perte de trois provinces.

Les choses ne se fussent point passées de la sorte sous Madame Anne de France; mais ce n'était plus elle, c'était Charles VIII qui gouvernait.

Ce n'était ni par peur du danger, ni par amour de la paix, que Charles VIII s'était tant hâté de traiter à tout prix avec ses ennemis. C'est qu'il rêvait, au contraire, des guerres lointaines et de grandes aventures pour lesquelles il voulait avoir les mains libres. Charles VIII était tout l'opposé de son père et de sa sœur : il avait bon cœur; il était simple, franc et ouvert, mais de peu de sens, « plein de son vouloir », dit l'historien de ce temps, « et ne s'entourant point de sages gens. »

Son père Louis XI avait reçu naguère du roi René d'Anjou un legs magnifique, la Provence, et, en même temps, un legs dangereux, les droits de la maison d'Anjou sur Naples, que la maison d'Anjou avait longtemps disputé à la maison d'Aragon, et qui était resté à celle-ci.

Louis XI se fût bien gardé de quitter ses entreprises vers nos frontières naturelles pour revendiquer cette succession dans un pays lointain; mais Charles VIII, aussi romanesque que son père et sa sœur étaient politiques, avait résolu d'aller prendre Naples à une branche de la maison d'Aragon qui y régnait, puis d'aller recouvrer Constantinople sur le Grand Turc. Il sacrifiait à ce rêve les grands intérêts de la France et l'achèvement de notre territoire national.

La France, sortie victorieuse des guerres des Anglais et débarrassée de la maison de Bourgogne, eût dû se proposer pour but de

conserver à tout prix sous sa suzeraineté la Flandre, que la maison d'Autriche travaillait à lui enlever, et d'y ramener tout au moins les provinces françaises encore soumises, contre nature, à la suzeraineté allemande, comme la Savoie, la Franche-Comté, la Lorraine, et ce qu'on nomme les pays wallons, avec le Brabant, c'est-à-dire toute la région entre la Meuse et la mer. Bien organisée et bien armée comme elle était, elle avait toutes chances d'y réussir.

L'imprudent Charles VIII abandonna les ambitions raisonnables pour les ambitions folles, et commença ces funestes guerres d'Italie qui jetèrent la France hors de sa véritable route, compromirent ses destinées et attirèrent des maux infinis sur l'Italie d'abord, puis sur la France et sur toute l'Europe.

Avec les guerres des Anglais avait fini cette ère de l'histoire qu'on appelle le Moyen Age : la lutte contre la Bourgogne, le règne de Louis XI, avait été une époque de transition et de passage ; avec les guerres d'Italie commence l'histoire des temps modernes.

Deux grands événements marquent, pour la France comme pour tout le genre humain, le commencement de l'ère moderne :

La découverte de l'imprimerie ;

La découverte de l'Amérique.

Tandis que les universités du Moyen Age, les vieilles écoles de théologie et de philosophie scolastique, si florissantes aux douzième et treizième siècles, étaient tombées en pleine décadence du quatorzième au quinzième, le mouvement et la vie intellectuelle avaient passé ailleurs. Les meilleurs esprits avaient commencé de se reporter vers l'étude des littératures grecque et latine, tout à fait négligée et tombée dans les universités, et vers les sciences naturelles, dont le progrès avait été arrêté, au treizième siècle, par la méfiance de l'Église. Dès la première moitié du quinzième siècle, on avait commencé à voir renaître, au milieu de tant de calamités, ce grand désir d'apprendre, cette soif de lumières et de savoir qui avait déjà signalé autrefois le douzième siècle, l'époque d'Héloïse et d'Abélard.



Gutenberg.

Le mouvement des esprits, cette fois, devait mieux réussir, et ne plus jamais s'interrompre. La pensée humaine parvint à se créer un organe matériel, un instrument, au moyen duquel les idées et les connaissances devaient se répandre dorenavant dix fois, cent fois plus vite, et, une fois acquises, ne se perdre plus jamais : l'imprimerie.

Les Chinois, qui ont tout découvert et n'ont rien perfectionné, savaient, depuis longtemps, tirer des impressions sur le papier ou sur d'autres substances au moyen de caractères fixes sculptés sur des planches de bois. C'était le principe du stéréotypage, du clichage, auquel on est revenu de nos jours avec d'immenses perfectionnements. Ce procédé avait été introduit récemment en Europe, et l'on a conservé quelques livrets grossièrement imprimés en caractères fixes dans les Pays-Bas, durant la première partie du quinzième siècle.

Cela ne faisait point de bruit, ne servait pas à grand'chose, et ce n'était point par là que pouvait naître l'art véritable de l'imprimerie, qui devait être suivi et non précédé par le clichage, destiné au service de la librairie populaire de nos jours.

Mais, vers 1440, Jean Gutenberg, Mayençais établi à Strasbourg, conçut l'idée de remplacer les caractères fixes par des caractères mobiles. Dès lors, l'imprimerie véritable fut créée. L'invention, conçue à Strasbourg, fut réalisée à Mayence par l'association de Gutenberg avec Jean Fust, qui fournit l'argent, et avec Pierre Schœffer, qui perfectionna la découverte de Gutenberg par l'invention des poinçons d'acier gravés. Les trois associés débutèrent par l'impression d'une Bible entière, et le premier de tous les livres imprimés parut à Mayence avant 1455.

Cette grande invention, opérée sur la rive gauloise du Rhin par des hommes de langue allemande, comme un gage d'alliance intellectuelle entre l'Allemagne et la France, fut apportée à Paris en 1469, et bien accueillie par Louis XI, favorable aux nouveautés qui ne contrariaient pas son autorité. Par un contraste singulier, le premier atelier d'imprimerie fut établi à Paris dans le collége de Sorbonne, centre de la théologie scolastique et de la vieille intolérance. La Sorbonne ne comprit pas l'avenir de ce qu'elle recevait dans ses murs.

On comprit du moins très-vite, dans toute l'Europe, que la science allait se faire toute à tous, bien que l'on n'en comprît pas encore les conséquences infinies. Les poëtes contemporains, dans les chants par lesquels ils célébrèrent « ce don du ciel », prétendaient qu'il s'imprimait désormais autant de livres en un jour qu'on en copiait à la main jadis dans une année.



Christophe Colomb.

A peine les peuples d'Europe eurent-ils en leur possession ce puissant instrument de propagation des connaissances humaines, que ces connaissances, pour le service desquelles avait été inventée l'imprimerie, reçurent un accroissement immense et décisif relativement à l'un des objets qui intéressent le plus le genre humain.

Rien n'importe plus à l'homme que de bien connaître la terre, que Dieu lui a donnée pour domaine. Jusque-là, il n'en connaissait ni l'étendue, ni la forme, ni la proportion des terres et des mers. La science humaine avait même reculé, car les philosophes grecs et

nos druides gaulois avaient su que la terre est ronde, et les hommes du Moyen Age la croyaient plate, entourée de la mer, et en forme de carré long.

Ce n'était que par les progrès de la navigation et des sciences physiques que l'on pouvait revenir aux idées plus justes des anciens et les dépasser. La boussole, grâce à laquelle le navigateur est assuré de trouver en tout temps sa direction, nous était venue de la Chine par les Arabes au douzième siècle, et l'on se lançait de plus en plus hardiment sur les mers. A partir de l'époque où l'on renonça aux croisades et où l'on cessa de disputer l'Égypte et la Syrie aux musulmans, on commença de songer à trouver une route nouvelle pour communiquer directement avec la haute Asie, avec ces grands pays lointains de l'Inde et de la Chine d'où venaient les épices, les pierreries, la soie, tant de marchandises précieuses; pour se passer de l'intermédiaire des musulmans, qui nous séparaient de la haute Asie, on conçut la pensée de faire le tour de l'Afrique afin d'aller gagner l'Inde.

Nos marins normands s'engagèrent des premiers sur cette route. Au quatorzième siècle, un Normand, appelé Jean de Béthencourt, conquit les îles Canaries, près de la côte d'Afrique, et s'en fit roi, sous la suzeraineté du roi de Castille. Dans la seconde moitié de ce même siècle, les Dieppois, qui étaient alors les premiers marins de la Normandie, firent de nombreux voyages, et fondèrent des comptoirs et établirent un commerce régulier avec les pays habités par les nègres, jusque par delà la Côte d'Or. Charles V, la dernière année de son règne, en 1380, fit grand'fête, à Dieppe, à un capitaine appelé Jean Preu-Naut, qui revenait d'un grand voyage dans ces mers tropicales, et qui rapportait beaucoup de poudre d'or de la terre des noirs.

Les grands malheurs du règne de Charles VI, la guerre des Armagnacs et des Bourguignons, et la guerre des Anglais, ruinèrent la navigation dieppoise et les établissements normands d'Afrique. Quand la France se releva, un autre peuple, plus voisin que nous de l'Afrique, le Portugal, nous avait succédé et s'était mis en possession de ce commerce.

Les Portugais avaient fait bien plus. Ils avaient obtenu des papes des bulles qui leur accordaient la souveraineté de tous les pays qu'ils découvriraient en Afrique et jusqu'aux Indes, avec l'autorisation de réduire les habitants en servitude. Les papes, en vertu du principe que la terre appartient au Christ, prétendaient avoir le droit, comme vicaires du Christ, de disposer souverainement de tous les pays et de tous les peuples qui n'étaient pas chrétiens. C'était la doctrine de la conquête par le sabre, enseignée par le prophète Mahomet, que les papes substituaient à la doctrine de la conquête des âmes par la parole enseignée par Jésus-Christ; et encore Mahomet n'avait-il ordonné que de soumettre les infidèles au tribut, mais non de réduire leurs personnes en servitude.

La première conséquence de cette concession des papes aux Portugais fut l'établissement de la traite des noirs. Nos marins normands avaient commercé pacifiquement et amiablement avec les nègres; les Portugais commencèrent à les arracher violemment de leur pays, et le premier marché d'esclaves noirs s'ouvrit à Lagos, en Portugal, en 1444; triste date dans l'histoire du genre humain, et dont la honte ne devait être effacée que de nos jours par l'abolition de l'esclavage.

Les glorieuses découvertes du quinzième siècle furent ainsi, dès l'origine, souillées par de grandes iniquités, et la race supérieure parmi les hommes, la race européenne, ne se fit connaître aux races moins fortes et moins avancées qu'elle que par la violence et la tyrannie.

Il en devait être bientôt de même dans une moitié de la terre jusqu'alors inconnue,

et vis-à-vis d'une autre race que les noirs.

Les Portugais, après avoir passé l'équateur, la ligne fictive qui partage le globe terrestre en deux moitiés, et que jamais Européen n'avait franchie, atteignirent le grand cap qui forme la pointe méridionale de l'Afrique, en 1485.

Ils n'osèrent d'abord le doubler, et le nommèrent le cap des Tourmentes, à cause des terribles tempêtes qu'ils y rencontrèrent; puis ils changèrent ce nom en celui de cap de Bonne-Espérance, et leur célèbre navigateur Vasco de Gama, en 1497, tournant le grand cap, remonta le long de la côte orientale d'Afrique jusqu'à ce qu'il eût retrouvé l'équateur, et, de là, il fit voile vers l'orient, et atteignit la côte de l'Inde le 18 mai 1498.

Toutes les nations de l'Europe devaient suivre désormais, pour le commerce de la haute Asie, la route ouverte par Vasco de Gama.

Quelque chose de bien plus grand s'était accompli avant son voyage.

Un pauvre marin génois, Christophe Colomb, songeait aussi à gagner l'Inde, mais par un autre chemin qu'il croyait plus court. Il était revenu, avec les hommes les plus éclairés de ce temps, à l'idée que la terre est ronde, et, comme on croyait alors l'Asie beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est réellement, il pensa que, la terre étant ronde, en tournant à l'ouest par la mer inconnue, au lieu de naviguer au sud-est, le long des côtes d'Afrique, on rencontrerait l'extrémité opposée de l'Asie à une distance de l'Europe qui ne serait pas très-considérable. Il fut encouragé par la connaissance des traditions du Nord relatives à des établissements que les Scandinaves avaient eus autrefois dans des contrées situées au delà de l'océan Atlantique, établissements qu'ils avaient perdus depuis plusieurs siècles.

Les Scandinaves avaient occupé jadis le Groënland, et pénétré dans le nord de l'Amérique jusque sur le territoire actuel des États-Unis. Il est probable que des Gallois et des Basques avaient été aussi jusque dans ces régions; mais tout cela s'était perdu, et n'avait point laissé de traces dans l'histoire.

Colomb, lui, devait y marquer une trace immortelle.

Colomb fit part de sa pensée à la république de Gênes, sa patrie, qui venait d'être dépouillée par les Turcs de ses belles colonies de la mer Noire. Gênes ne comprit pas quel magnifique dédommagement un de ses concitoyens lui offrait. Venise, qui, par ses traités avec les musulmans, avait le monopole du commerce de l'Inde par l'Égypte et la Syrie, n'avait pas intérêt à accueillir le projet de Colomb. Les Portugais avaient leur route tracée du côté de l'Afrique, et ne voulurent point en changer.

Colomb s'adressa à l'Espagne. Ferdinand et Isabelle, tout occupés de la guerre de Grenade, le traînèrent longtemps de délai en délai. Il écrivit aux rois de France et d'Angleterre. Tous deux répondirent favorablement. Colomb se mettait en route pour la France, quand la reine Isabelle le rappela.

Ce fut un malheur pour le monde entier que la France n'eût pas été détournée de l'invasion de l'Italie par une grande entreprise vers l'Amérique. L'Europe y eût beaucoup gagné, et les peuples de l'Amérique n'eussent pas été traités par les Français avec la cruauté qu'ils rencontrèrent chez les Espagnols.

Le conseil ecclésiastique d'Espagne, qui prétendait que l'opinion que la terre est ronde était contraire à la foi, essaya d'empêcher le voyage; mais la reine Isabelle, qui avait du génie, et qui avait compris Colomb, leva tous les obstacles, et Colomb partit du port de Palos, en Andalousie, le 3 août 1492.

Suivant les traditions des Normands, trois ans auparavant, un capitaine dieppois, du nom de Cousin, dans un voyage entrepris

pour tâcher de gagner l'Inde par l'Afrique, aurait été poussé par les vents loin au sud-ouest, et aurait touché une terre inconnue vers l'embouchure d'un grand fleuve qu'il appela Maragnon, et qui serait le même que la rivière des Amazones; cette terre aurait été le Brésil. Puis un des compagnons de Cousin, nommé Pinson, aurait passé en Espagne, accompagné Colomb, et contribué à le guider à travers la mer d'Occident.

Quoi qu'il en soit, Colomb, le 14 octobre 1492, rencontra, entre l'Europe et cette Inde qu'il cherchait, un nouveau monde dont il ne soupçonnait pas l'existence, et qui est séparé de l'Inde et de la Chine par une autre mer immense.

Il découvrit d'abord l'archipel des Antilles, puis, six ans après, le continent de l'Amérique du Sud.

Le pape accorda à l'Espagne la souveraineté des terres découvertes par Colomb, et de toutes celles qui pourraient l'être dans la même direction. Il partagea le monde non chrétien par une ligne fictive tirée du nord au sud par le méridien de la grande Canarie, près de la côte occidentale d'Afrique, et donna l'occident à l'Espagne, l'orient au Portugal (1493).

Les autres peuples de l'Europe ne reconnurent pas la validité de cette donation.

Tandis que cette grande iniquité des papes autorisait la conquête et la destruction d'une foule de peuples innocents, une autre injustice enlevait à Christophe Colomb l'honneur de donner son nom au nouveau monde qu'il avait découvert. Un Florentin, appelé Améric Vespuce, ayant fait, en 1499, un voyage à la côte du nouveau continent, où Colomb avait abordé l'année précédente, prétendit avoir devancé Colomb, qu'il n'avait fait que suivre. Une lettre, qu'il adressa au duc René de Lorraine sur sa découverte supposée, fut imprimée, à Saint-Dié en Lorraine, en l'année 1507, et l'éditeur lorrain proposa de donner le nom d'AMÉRIQUE à la quatrième partie du monde.

Cette proposition fut partout adoptée, et le nouveau monde dut son nom à un malentendu ou à une fraude.

La postérité a rendu justice à Colomb, un des plus beaux génies et une des plus belles âmes que nous offre l'histoire. A lui la gloire de la découverte; à d'autres la responsabilité des cruelles destructions d'hommes qui ont signalé l'invasion de l'Amérique par l'Europe.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES SOMMAIRES

CHAPITRE NEUVIÈME.

CHAPITRE DIXIÈME.

CHAPITRE ONZIÈME.

CHAPITRE DOUZIÈME.

CHAPITRE TREIZIÈME.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

CHAPITRE QUINZIÈME.

CHAPITRE SEIZIÈME.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

CHAPITRE VINGTIÈME.

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME.

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

CHAPITRE TRENTIÈME

CHAPITRE TRENTE ET UNIÈME.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER

Paris. — Imp. [illegible] et V. Renault, 6, rue des Poitevins.





